This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

1157

Per. 23723 e. 11
25.7.8.

REVUE DE BRETAGNE

ET DE VENDÉE

REVUE DE BRETAGNE

ET DE VENDÉE

1157

Per. 23723 e. 11
25.7.8.

REVUE DE BRETAGNE

ET DE VENDÉE

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE.

Directeur : **Arthur de la Borderie.**
Secrétaire de la Rédaction : **Emile Grimaud.**

NEUVIÈME ANNÉE.
DEUXIÈME SÉRIE. — TOME VII.

(TOME XVII DE LA COLLECTION.)

ANNÉE 1865. — PREMIER SEMESTRE.

NANTES
BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 1.

1865.

NANTES, IMPRIMERIE VINCENT FOREST ET ÉMILE GRIMAUD, PLACE DU COMMERCE.

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

—

LES POÈTES LAURÉATS

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

RECUEIL DES POÈMES COURONNÉS DEPUIS 1800, AVEC UNE INTRODUCTION (1671-1800), ET DES NOTICES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES,

PAR MM. EDMOND BIRÉ & EMILE GRIMAUD.*

La poésie s'en va, dit-on. S'il en est ainsi, nous ne saurions rendre trop d'actions de grâces à ceux qui s'étudient à la ramener parmi nous, et, comme on disait autrefois, lui dressent des autels. Or, c'est précisément ce que MM. Edmond Biré et Émile Grimaud viennent de faire, et leur autel, chacun pourra s'en convaincre, est loin d'être sans parfums. On s'étonne même, en lisant les pièces de vers qu'ils sont parvenus à recueillir, que la plupart soient si peu connues. A peine couronnées, les unes s'étaient dispersées comme des feuilles volantes, *ludibria venti*, les autres s'étaient enfouies dans des œuvres complètes. Combien sont-ils les écrivains dont on lit les œuvres complètes? Bref, on ne savait où les pren-

* 2 vol. in-18 Jésus. Prix : 7 fr. Paris, chez Bray, éditeur, rue Cassette, 20; à Nantes, en Bretagne et en Vendée, chez les principaux libraires.

dre ; aujourd'hui on le saura, et ces vers, qui ont tous eu un beau jour, vivront désormais des années, peut-être des siècles.

Les Notices qui les accompagnent ont, en outre, un très-haut intérêt. C'est la partie curieuse du livre dont les vers sont la partie éloquente; de sorte que tout se trouve ici réuni, poésie et érudition, enthousiasme et fine critique, inspiration et bon sens.

Ces Notices nous apprennent que, si la poésie s'en va, les poètes du moins ne s'en vont pas du tout. On dirait même un peuple, un monde, comme celui que Virgile nous peint errant sur les bords du Léthé :

Innumeræ gentes populique volabant.

A la suite des lauréats viennent, en effet, ceux que j'appellerai les demi-lauréats, c'est-à-dire qui furent honorés d'un accessit ou d'une mention, et parfois même les lauréats avortés, car personne n'est plus habile que nos deux investigateurs à découvrir les noms laissés dans l'urne et à les sauver de leur modestie. Il est bien entendu que les pièces couronnées sont seules reproduites ; mais les autres sont citées, appréciées, même celles de M. Belmontet ! Ajoutez qu'il n'est pas une particularité intéressante de la vie des auteurs, pas un des chefs-d'œuvre ou des délits de leur plume qui ne soit remis au jour et au bon jour. — Autant vaudrait voir défiler des ombres, direz-vous.— Ombres, si vous voulez ; mais plus d'une de ces ombres-là ont eu de proches accointances avec cette autre ombre qu'on appelle la gloire.

En définitive, il résulte clairement du livre de MM. Edmond Biré et Émile Grimaud que nul siècle ne fut plus fécond que le nôtre en buveurs d'Hippocrène, et, ce qui vaut mieux, que, parmi ces buveurs, le nombre de ceux qui reviennent, la tête un peu chaude, n'est pas moins considérable aujourd'hui qu'il y a cent ans et même deux cents ans. Nous n'avons plus, je le sais, ni Corneille, ni Racine, ni Boileau, ni La Fontaine, ni Molière ; mais nous avons aussi bien, et mieux souvent, que ce qui venait après. Ainsi, et en mettant même de côté les maréchaux de notre armée poétique, comme M. Biré appelle Lamartine, Hugo et Musset, croyez-vous

que nos colonels et nos capitaines ne valent pas ceux de Louis XIV? Je dirai plus; Millevoye ne vaut-il pas mieux que Chaulieu, Mlle Drouet, — pardon, mille fois, mademoiselle, de vous égarer parmi des épaulettes, — Mlle Drouet, dis-je, mieux que Mlle de Scudéry; Violeau que Segrais, Soumet que Campistron, Casimir Delavigne que Lagrange-Chancel?

C'est cette moyenne élevée qui aujourd'hui fait notre honneur et notre force. Les génies littéraires sont rares, surtout aux époques de démocratie où l'on prend son niveau en bas au lieu de le chercher en haut. Le journal d'ailleurs est le livre par excellence des siècles d'affaires, et l'on sait comme le journal est habile à mettre le génie en pièces de deux sous. Autrefois du moins il y avait des journaux poétiques, l'*Almanach des Muses*, entre autres, dans lequel on pouvait lire tantôt l'*Arabe au tombeau de son coursier*, tantôt la romance du Cid :

Chimène a dit : Va combattre le Maure;
De ce combat surtout reviens vainqueur.....

Les journaux quotidiens eux-mêmes recherchaient la poésie sous toutes ses formes, même sous celles de la *charade* et du *logogriphe*. Le grave *Moniteur* était heureux de donner au public l'*Ode à la grande armée* de M. Lebrun, et il n'est pas de journal petit ou grand, qui n'ait reproduit, en 1823, la *Pauvre fille*. Aujourd'hui, c'est la Pommeraye, c'est Flora Trümpy, c'est Jacques Latour qui sont la grande poésie des journaux; celle-là seule peut nous distraire des émotions de la Bourse. Si Soumet revenait avec sa *Pauvre fille*, et qu'il allât la porter ailleurs qu'au *Journal des Demoiselles*, on rirait de son innocence.

Si nous avons donc encore des poètes et si nous en avons beaucoup, ce ne sont assurément pas nos encouragements qui les font. On accueille bien encore les poètes à tous crins; mais les chastes Muses! En 1828, j'ai vu décorer M. Émile Deschamps, un tout jeune homme alors, pour un petit volume de très-jolis vers. Aujourd'hui, c'est M. About qui est décoré tout jeune. Serait-ce pour ses jolies pièces ou pour son innocence?

Louis XIV et Saint-Cyr, comme l'a fait sa fille, sont loin de valoir

...les prés fleuris
Qu'arrose la Seine.

Une comparaison entre ces deux générations de muses ne sera peut-être pas sans intérêt. Citons d'abord la pièce couronnée ; il s'agit de Saint-Cyr :

Dans un superbe enclos où la sagesse habite,
Où l'on suit des vertus le sentier épineux,
D'un âge plein d'erreurs mon faible sexe évite
Les égarements dangereux.

Mme Deshoulières avait dit :

Dans un superbe enclos, plus d'une illustre fille
Trouve, dès son enfance, un secours sûr et doux;
Dans un âge plus mûr on lui donne un époux
Ou l'on met sa pudeur à l'abri d'une grille.

A l'abri d'une grille ! je ne sais si c'est poétique, mais c'est dur. Continuons :

Pour leurs filles [1] il montre autant de prévoyance,
Dans l'asile sacré qu'il donne à l'innocence
Contre tout ce qui la détruit;
Et par les soins pieux d'une illustre personne
Que le sort outragea, que la vertu couronne,
Un si beau dessein fut conduit.

On eût pu assurément mieux faire ; mais comment Mme Deshoulières rendait-elle les mêmes pensées ?

Tes soins ont prévenu les tristes aventures
Où l'*extrême besoin* jette les jeunes cœurs.....

Ah ! Mme Deshoulières ! ne nous rappelez pas trop que, voulant célébrer Louis XIV, vous le comparâtes, un jour, au *divin drille !*

[1] Les filles des guerriers.

Le divin drille, — il n'était pas très-mal nommé — c'était le dieu Mars !

MM. Edmond Biré et Émile Grimaud rendent à La Mothe un vers qui lui a été souvent pris :

L'ennui naquit, un jour, de l'uniformité.

J'en citerai un autre qu'on pourrait appeler le vers *rongeur* de notre pauvre espèce humaine :

On n'est pas bien dès qu'on veut être mieux.

Je ne suis pas non plus indifférent à celui-ci :

Est-ce pour conquérir que le ciel fit des rois [1] ?

Pourquoi La Mothe ne le fit-il pas entrer, en 1707, dans son éloge de la *Sagesse* de Louis XIV ?

L'éloge de Louis XIV ! tel était, en effet, et tel devait être *à perpétuité*, le sujet du concours, éloge de sa piété, de sa tranquillité, de son zèle, de sa modestie, de ses succès, de ses vertus, de ses magnificences, etc., etc. Les fondateurs du prix avaient jugé qu'il y avait là de quoi défrayer les siècles, et que de vrais poètes se prêteraient à refaire l'œuvre de Racine et de Boileau *in æternùm*. En 1753 néanmoins, l'Académie finit par s'apercevoir de ce dont le public s'apercevait depuis longtemps, que les couronnes décernées jusque-là n'ombrageaient que des têtes de demi-poètes, et encore une ou deux seulement. Il fut donc décidé que les sujets changeraient chaque année, et aussitôt entrèrent dans la lice, sinon des hommes de génie, du moins des hommes de talent, La Harpe, Thomas, Chamfort, Marmontel, Florian, Fontanes et cet éloquent anonyme dont l'ode sur l'*immortalité de l'âme* fut si justement couronnée en 1758.

[1] *Inès de Castro*. Le passage entier est fort beau. C'est la reproduction évidente des dernières paroles de Louis XIV à son petit-fils ; mais l'accent est plus vif, dans ce vers où surtout, parlant des peuples dont on expose les destins à une guerre injuste, D. Alphonse dit :

Nous nous montrons leurs rois moins que leurs assassins.

Je n'ai pas nommé Lemière, qui ne peut cependant être oublié; ce fut lui qui servit de transition aux deux périodes. Il avait été le lauréat de 1753, la dernière année des éloges de Louis XIV, et il fut celui de 1754, la première du nouveau régime. On avait donné pour sujet l'*Empire de la mode*. La petite révolution académique qui venait de s'accomplir prouvait, en définitive, que toutes les modes finissent par passer. MM. Biré et Grimaud disent très-bien de Lemière qu'il a fait peu de bons ouvrages, mais qu'il a fait de bons vers. Ils en citent quelques-uns, et je me permettrai, à mon tour, d'en rappeler qui, depuis plus de trente ans, ne se sont pas effacés de ma mémoire; ils sont consacrés au *Jour des Morts :*

Quels enclos sont ouverts! quelles étroites places
Occupe, entre ces murs, la poussière des races!
. . . . . .
Le nombre ici n'est rien, la foule est solitaire...

Et la fin :

Mortel, jusques aux cieux élève ta prière!
Demande au Tout-Puissant non pas que la poussière
Qu'on jette sur ces morts soit légère à leurs os;
Ce n'est point là que l'homme a besoin de repos...

C'est beau et c'était bien, surtout sous le règne de Voltaire. Ces vers en rappellent d'autres qui ne furent pas même honorés d'une mention à l'Académie; je veux parler de l'ode sur *le Jugement dernier*, de Gilbert. Voltaire [1] et ses adeptes ne furent pas étrangers à cet échec dont Gilbert se vengea par des traits si amers :

Un monstre dans Paris croît et se fortifie
Qui, paré du manteau de la philosophie...

Ce qu'il y a de curieux, c'est que Voltaire, qui aidait à éconduire les autres, fut éconduit à son tour, en 1778; il l'avait été à dix-huit

[1] Voltaire écrivait à d'Alembert dès 1768 : « Il nous faut des philosophes! » (Lettre du 2 septembre.)

ans, il le fut à quatre-vingt-quatre [1]. Cette fois, du moins, ne pouvant concourir, étant académicien, il s'était caché sous le nom du marquis de Villette, et bien lui en prit. Croirait-on que l'auteur de *Zaïre* n'obtint qu'une cinquième mention à la suite d'un concours jugé insuffisant? *O vieillesse ennemie!* Heureusement pour Voltaire, il était mort depuis trois mois lorsque la terrible décision fut connue.

Rulhière fut, lui aussi, évincé, bien qu'il eût envoyé une pièce charmante, *les Disputes ;* mais ce qu'on ne s'explique pas, c'est qu'il le fut par des raisons complétement *étrangères au mérite de la poésie.* L'Académie le déclara elle-même. Quelles pouvaient être ces raisons mystérieuses? Je ne pardonne pas à MM. Biré et Grimaud de ne les avoir pas découvertes. Qu'ils se tiennent donc pour avertis, et, puisqu'aucun coin ne leur échappe, pas plus qu'à M. Sainte-Beuve, il faudra bien qu'à leur seconde édition, ils nous disent ce qui fit mettre à la porte

feu monsieur d'Aube
Qu'une ardeur de dispute éveillait avant l'aube.
. . . . . .
Au sortir d'un sermon la fièvre le saisit,
Las d'avoir écouté sans avoir contredit...

Ne serait-ce pas, par hasard, que M. d'Aube aurait été de l'Académie française [2]?

Franchissons maintenant l'abîme révolutionnaire, cet abîme sans fond dans lequel s'engloutit, avec tant de nobles choses, la glorieuse Académie de Richelieu. Nous la retrouvons en l'an XI, mais ce n'est plus l'Académie, c'est la *Classe de la langue et de la littérature française,* la *seconde* classe de l'Institut. La première classe est réservée aux sciences ; Corneille vient après Roberval, Bossuet s'incline devant Viète ! La seconde classe conserva du moins fidè-

[1] La Harpe, *Correspondance littéraire,* citée par MM. Biré et Grimaud, t. Ier, p. XXXI.

[2] M. d'Aube n'était point, dans tous les cas, un mythe. « Oui, vraiment, écrivait Voltaire à l'auteur, je l'ai fort connu et reconnu sous votre pinceau de Téniers. » (26 avril 1769.)

lement les traditions académiques, et nous voyons, en 1803, Raynouard couronné pour sa pièce de *Socrate dans le temple d'Aglaure*. Si vous voulez savoir ce qu'était Raynouard, vous ne pouvez mieux faire que de le demander à M. Biré qui le possède à fond, sait ses vers, connaît son esprit *rude*. Il faut voir avec quelle désinvolture notre érudit se promène à travers la *Grammaire provençale*, le *Lexique*, les *Origines du Droit municipal*, ce jardin de Raynouard qui rappelle assez bien le *Jardin des Racines grecques*. Le fait est que Raynouard offre une figure à lui ; il est à la fois vrai savant et vrai poète. S'il est un peu rude, il fait du moins des vers qui frappent. M. Biré en cite quelques-uns empruntés à la pièce couronnée :

Les Dieux ont un Olympe et nous une patrie...
Le marbre parle aux yeux ; l'exemple parle au cœur...

J'en citerai un autre, uniquement parce qu'il fait date :

Vous, à qui le Français, libre du joug des rois...

Dix-neuf ans après, Raynouard célébrait Louis XVI :

Eh ! quel roi fut absous quand on l'osa juger !
Entendez-vous l'arrêt cruel, irrévocable?
Ils ne l'ont prononcé du moins qu'en frémissant;
A l'instant où leurs voix ont répondu *coupable*,
Leurs remords disaient *innocent !* [1]

On sent qu'en 1803 Raynouard parlait le langage du temps, mais qu'en 1822 il parlait celui de sa raison et de son cœur.

Le lauréat de 1806 fut Millevoye, pour son poème de l'*Indépendance de l'homme de lettres*. Même nom en 1807 pour le *Voyageur*; même nom en 1811 pour la *Mort de Rotrou*. Je n'ai point ici à parler des vers de Millevoye. Nous avons tous lu les œuvres de ce charmant poète ; mais ce qu'il faut lire, c'est la notice que lui consacre M. Emile Grimaud, et où il nous apparaît sous toutes ses faces, même sous celle de la satire que de nous-même nous ne lui

[1] Cités par M. Emile Grimaud, t. Ier, p. 281.

eussions pas soupçonnée. On pense bien d'ailleurs que la satire de Millevoye n'est ni la satire de Gilbert, ni même celle de Boileau. Ce n'est pas un fouet, c'est une épine sous une rose. M. Biré regrette que dans sa *Mort de Rotrou*, Millevoye n'ait pas su trouver quelques vers qui rappellent le temps de *Wenceslas* et du *Cid*. Je le crois bien ; autant vaudrait prier la fleur de grandir comme un chêne. Mais la gloire de cette fleur c'est d'avoir plus vécu que l'espace d'un matin, c'est de vivre encore malgré sa forme parfois *anté-diluvienne* [1] ; c'est d'avoir quelques feuilles qui ne joncheront jamais la terre.

Le concours de 1811 nous présente un autre nom, un nom tellement célèbre alors que M. Suard déclarait, comme *secrétaire* de l'Académie, celui qui le portait *fait pour soutenir l'honneur des lettres françaises. Talent varié, brillant, mûr,* on lui reconnaissait tout officiellement. Victorin Fabre était alors le héros des concours ; qui sait aujourd'hui le nom de Victorin Fabre ! « Sa prose correcte, mais aride, dit M. Biré, ses vers laborieux et raisonneurs font éprouver au lecteur une impression de froid et de gris. » Il y a, au reste, toute une morale dans l'histoire des succès et des revers de Victorin, morale littéraire et morale philosophique. M. Biré nous la développe avec une perspicacité qui n'est jamais en défaut. C'est un petit drame que cette notice ; vous y verrez ce qu'est le triomphe, ce qu'est la gloire, et trop souvent ce qu'est la douce paix de l'homme de lettres.

La notice de M. Emile Grimaud sur Soumet, notice qui suit immédiatement celle sur Victorin Fabre, nous présente un tout autre spectacle. Vainqueur plus souvent encore que Victorin, et sur de plus grands théâtres, Soumet subit, lui aussi, des oublis, des revers ; mais du moins jamais, même en vieillissant, il n'éprouva de ces défaites solennelles qui rongent le cœur. Son nom s'éloigne sans disparaître. Nous savions tous beaucoup de ses vers dans notre jeunesse :

[1] « Ce qui décide ordinairement de ces succès légendaires... ce n'est pas la perfection de la forme, c'est le sentiment. La *Chute des feuilles* est de forme *anté-diluvienne*... » (M. de Pontmartin, *Correspondant*, 25 juin 1864.)

Eh ! qui n'a parcouru, d'un pas mélancolique,
Le dôme abandonné, la vieille basilique !

Et dans le poème de la *Vaccine :*

Prête à livrer Edgar, j'hésitai, je frémis !

Dans les *Derniers moments de Bayard :*

Quel enfant des combats et de la renommée
Suspend autour de lui la course d'une armée ?
. . . . . .
Est-ce un roi couronné des mains de la Victoire ?
. . . . . .
Non, c'est Bayard mourant, c'est Bayard prisonnier !

Souvenirs presque effacés aujourd'hui ! mais on sait encore la *Pauvre fille*, et le nom de Soumet n'a pas été gagné par l'oubli. C'est que Soumet mettait son âme dans ses vers et que Victorin Fabre ne savait même pas s'il avait une âme à y mettre [1].

Les derniers moments de Bayard présentent un problème à résoudre. Soumet, si brillant dans la mise en scène qui lui appartient en propre, ne l'est plus autant dans la partie narrative où il ne fait qu'imiter. Comment, en effet, rendre, par exemple, les regrets de Pescaire ? « Pleust à Dieu, gentil seigneur de Bayart, qu'il m'eust cousté une quarte de mon sang, sans mort recevoir, et ne deusse manger chair de deux ans, et vous tiensisse en bonne santé mon prisonnier !... car, depuis que j'ay cognoissance des armes, n'ay veu ne ouy parler de chevalier qui en toutes vertus vous ait approché. » — Soumet s'est borné prudemment à représenter Pescaire

Ordonnant que partout le triomphe s'arrête,
Et que chaque soldat, oubliant sa fureur,
De la victoire en deuil vienne expier l'erreur.

[1] « Admis, dès son arrivée à Paris, dans la rédaction de la *Décade*, il devint l'un des habitants de ce *Cabinet des Antiques* où étaient soigneusement étiquetées toutes les maximes de l'athéisme. » (*Les Poètes lauréats*, t. Ier, p. 105.)

Et la confession de Bayard? — « Ses povres serviteurs domestiques estoient tout transis; entre lesquels estoit son povre maistre d'hostel qui ne l'abandonna jamais. Le bon chevalier se confessa à luy par faulte de prestre. » Soumet n'a pas même osé reproduire ce trait cependant si connu. Quant à Mme Dufrénoy, qui partagea le prix avec Soumet, elle fait confesser Bayard non point à son *povre maistre d'hostel*, mais à ses compagnons, confession un peu trop théâtrale pour être poétique. Le premier vers, d'ailleurs, est beau :

Qu'on ne me plaigne point; tout finit, Dieu me reste!
Et puisqu'un prêtre saint, à mon heure *funeste*,
Ne peut de mes erreurs recevoir l'humble aveu,
Je les confesse à vous! je les confesse à Dieu!

Ah! que nous sommes loin du touchant récit du *Loyal serviteur!*

La conclusion à tirer de ceci, c'est que Joinville, Comines, Brantôme, et en général nos vieux chroniqueurs, sont des médailles de refonte difficile. La vétusté même et le sans-gêne de leur langage sont une poésie dont le charme imprévu défie l'harmonie un peu factice des vers.

Je viens de dire que Soumet avait partagé le prix, en 1815, avec Mme Dufrénoy. Cette même année, il en obtint un autre, mais seul, et cependant il avait pour concurrent Casimir Delavigne. L'auteur des *Messéniennes* n'eut que l'accessit. M. Emile Grimaud, dans la charmante notice qu'il consacre à ces deux habiles joûteurs, précise avec beaucoup de sens leurs qualités diverses : l'un, enfant du Midi et gardant la chaleur de son beau soleil; l'autre, enfant du Nord, plus calme, plus réfléchi, dessinant mieux les tableaux que son rival se fût borné à enrichir des trésors de sa palette. « Ah! loin de diviser ainsi ses dons, s'écrie M. Emile Grimaud, pourquoi le ciel ne les a-t-il pas confondus en une seule et même individualité! » Sans doute; mais combien compte-t-on, dans mille ans, de Racines et de Raphaëls?

Le sujet du prix disputé par Delavigne et Soumet était la

Vaccine. La *Vaccine!* direz-vous; mais alors pourquoi ne pas mettre demain l'*Auscultation* ou la *Lithotritie* au concours? Et vous ajouterez, comme bien d'autres: « L'Académie, avec ses programmes imposés, repousse le génie ou lui coupe les ailes. On ne dicte rien au génie, parce que lui seul sait sa langue. » Peut-être. L'Académie s'est plus d'une fois, au reste, fait ces objections à elle-même. Elle a, plusieurs fois, en 1804 notamment, 1806, 1813 et 1835, laissé les ailes entières et libres; ont-elles volé plus haut? Non. Ce qui prouve qu'il n'est pas inutile toujours de donner des idées même à ceux qui en manquent le moins. Est-ce que Soumet et Delavigne eussent songé, sans l'Académie, à chanter la vaccine? Il est permis d'en douter, et nous eussions été privés ainsi de deux excellents poèmes. On peut dire la même chose du *Jury*, qui a inspiré cependant une très-jolie épître à Mennechet, de l'*Imprimerie*, qui a si bien mis M. Legouvé en verve, de l'*Isthme de Suez* enfin, et des *Français en Chine* à qui nous devons les deux poèmes de M. de Bornier. Je cite ces pièces parce qu'elles sont, plusieurs du moins, au nombre des plus remarquables et que les sujets pouvaient paraître ingrats. Croirait-on, au contraire, que plusieurs des sujets qui semblaient le plus prêter à la poésie, *le Dévouement de Malesherbes, la Colonie de Mettray, l'Acropole d'Athènes*, durent être mis deux fois au concours avant qu'un prix pût être décerné, et que le plus beau des programmes, la *Civilisation conquérante en Algérie*, n'a donné lieu, après deux concours, qu'à des mentions honorables? Ne nous effarouchons donc point de la vaccine. Une difficulté à vaincre, lorsqu'elle est choisie avec intelligence, n'est le plus souvent qu'un aiguillon pour l'esprit.

Les deux concours de 1815, qui virent triompher deux fois Soumet, et celui de 1817, dont les lauréats furent M. Lebrun et M. Saintine, marquent à peu près ce que j'appellerai l'apogée des concours; non certes que d'aussi beaux poèmes n'aient été couronnés depuis; mais jamais on ne vit dans la lice autant de noms restés célèbres. Victor Hugo était au nombre des concurrents de 1817; il n'avait que quinze ans. La vie littéraire, dégagée de la

censure de l'Empire, était alors dans toute sa sève. Aux *Messéniennes* de Casimir Delavigne succédaient les *Odes et Ballades* d'Hugo; aux *Odes et Ballades*, les *Méditations* de Lamartine; Casimir Delavigne faisait représenter, coup sur coup, les *Vêpres Siciliennes*, le *Paria*, les *Comédiens* et l'*Ecole des Vieillards*, dont le succès rappela les plus beaux succès; *Marino Faliero* et *Louis XI* étaient applaudis, même après Bonnard et Danville; *Marie Stuart* revivait aussi touchante que jamais sous la plume de M. Lebrun; Ancelot s'efforçait de nous rendre *Saint Louis*; Guiraud, les *Macchabées* et leur mère; enfin Soumet évoquait les vieilles ombres de *Clytemnestre* et de *Saül*, qui faisaient encore tressaillir la scène et mettaient le sceau à sa gloire. « Je n'ai plus rien à envier à Louis XIV, disait Louis XVIII à l'heureux poète, j'ai trouvé mon Racine. » Flatterie un peu osée, mais qu'expliquent les émotions du moment.

Le roi d'ailleurs n'était point le premier à applaudir; le public applaudissait sans attendre le signal, comme sous Louis XIV. M. Lebrun, l'auteur de *Marie Stuart*, entrant à la Comédie Française, après son élection à l'Académie, entendait Mlle Mars appuyer sur ces vers de son rôle :

> Ah! notre Académie a fait un fort bon choix;
> Le public avec vous a nommé cette fois [1];

et la salle entière s'associait par ses acclamations à la pensée de l'artiste.

Oui, ce fut assurément une belle époque littéraire que celle-là. Sans doute il y avait des désaccords, des luttes même. Les novateurs étaient nombreux et ardents, quelques-uns habiles, quelques autres ridicules. On entendait parfois traiter Jean Racine et Nicolas Boileau de *perruques;* mais le public, le grand public restait de l'avis de Voltaire, lorsqu'il disait à La Harpe : *Mon enfant, rien ne porte malheur comme de dire du mal de Nicolas* [2].

[1] *La Princesse Aurélie*. Ac. 1re, sc. V. Cité par M. Biré, tome 1er, page 214.
[2] Cité par MM. Biré et Grimaud, tome 1er, page xxxvi.

On vivait alors par l'esprit au lieu de vivre uniquement par les écus; on recherchait la délicatesse dans les lettres, la mélodie dans la musique, au lieu d'apprécier surtout comme aujourd'hui, dans la littérature le sensualisme épicé, et dans la musique le bruit de l'orchestre. Un simple vaudeville, *le Mariage de raison*, était un événement; la *Dame Blanche* faisait le tour du monde.

Mais je m'oublie dans mes souvenirs, sans prendre garde que la moisson est faite et qu'il y a fort peu à glaner là où MM. Biré et Grimaud ont fait passer leur faucille. Suivez-les donc dans cette attachante histoire des idées et des hommes, où l'on voit passer successivement les grandes questions : *la Traite des noirs, l'Affranchissement de la Grèce, la Guerre d'Orient*, l'*Isthme de Suez;* les grandes découvertes : l'*Imprimerie* et la *Vapeur;* les grands souvenirs : *la Mort de Bailly* et la *Mort de Mgr Affre;* enfin le plus touchant des caractères, la *Sœur de Charité au XIXe siècle.* Vous rencontrerez en outre sur le chemin, non sans vous y arrêter parfois, les *Prix Montyon*, l'*Arc de triomphe de l'Etoile*, l'*Acropole d'Athènes*, le *Musée de Versailles*, la *Colonie de Mettray*, le *Monument de Molière*, etc., etc.; intérêt et variété, vous le voyez, tout se trouve ici.

Je voudrais bien dire un mot à M. Alfred de Wailly qui célébra en 1826 la bienfaisance de M. de Montyon. Son épître adressée à Jean-Jacques est facile, aisée, agréable; mais j'y trouve quelques vers qui *m'aheurtent*, comme dirait Montaigne :

L'amour du bien germe dans tous les cœurs.....

Comment! il ne fait que germer! mais à quoi donc ont servi saint Vincent-de-Paul, saint François de Sales, saint Louis et la vie entière de Celui qui passa en faisant le bien? S'il en est ainsi, au lieu de voir là un progrès de notre temps, comme M. de Wailly, je n'y vois qu'une affreuse décadence. Et, plus loin, en parlant de Dieu :

Les talents à ses yeux sont aussi des vertus.

Heureusement que M. de Wailly qui a fait de très-bons dictionnaires n'a pas entrepris celui des synonymes.

Signalons en passant une très-jolie *Epître à Cuvier*, de Bignan, qui obtint le prix en 1835, et n'oubliez pas la notice qui la précède. Vous y verrez comme quoi, lorsqu'on figure trop longtemps aux distributions de prix, fût-on de la lignée de Racine, on s'expose au danger d'être laissé au collége.

La pièce sur l'*Arc de Triomphe* nous intéresse particulièrement parce qu'elle est d'un de nos compatriotes. Boulay-Paty et Mennechet, deux des lauréats de l'Académie, appartiennent l'un et l'autre au comté Nantais. — Mennechet, esprit distingué et cœur honnête, a eu la rare bonne fortune de n'être pas oublié dans son pays, d'y être prophète, tout au moins après sa mort. Il a trouvé des cœurs honnêtes comme le sien pour parler de lui, le faire aimer et le comprendre. Ses vers étaient oubliés ; Mlle Hubans en a ravivé le souvenir. M. Biré les fait revivre. Boulay-Paty n'a pas, non plus, à se plaindre de M. Grimaud, ami franc, mais sincère. Quant à sa pièce sur l'*Arc de Triomphe*, elle a eu le rare honneur de voir le prix doublé pour elle par le ministre d'alors, M. de Salvandy. On s'en étonne peu lorsqu'on se rappelle que les premiers essais littéraires de ce ministre furent des bulletins apocryphes de la Grande-Armée qui surprirent, un jour, la bonne foi de ses professeurs. Le poème de Boulay-Paty semble, lui aussi, en effet, un écho de la Grande-Armée. On y entend le cliquetis des armes et, parfois même, le roulement du tambour.

Que dire de la *Mort de Mgr Affre*?

> La France le traita comme autrefois un roi;
> Mieux même; de vrais pleurs coulaient à son convoi.

M. Pommier a fait de cette mort héroïque un drame où ne manquent ni les contrastes ni les émotions.

Lisez d'ailleurs le livre entier. N'oubliez pas la *Mort de Bailly* de M. de Bonnechose, l'*Influence chrétienne en Orient* de M. des Essarts; ni les deux poèmes de M. Daillière, les *Reliques de saint Augustin* et la *Guerre d'Orient*. Ah! si vous saviez vous contenir, comme vous seriez un brillant poète, M. Daillière! Je passe Mme Louise Colet; elle est en Italie et en révolution et j'aurais des

bottes de sept lieues que je ne les prendrais pas pour l'atteindre. S'ensuit-il que je méconnaisse son talent? Non, certes; j'engage même ceux qui en doutent aujourd'hui, à lire ses pièces couronnées, celle sur le *Monument de Molière* surtout dans laquelle elle représente l'auteur du *Misanthrope* s'animant comme le *bronze* du Commandeur, pour flétrir

La femme en homme libre osant se transformer....

Mais j'ai hâte d'arriver à Mlle Ernestine Drouet, une pieuse muse qui serait bien désolée d'être transformée en *homme libre*. La *Sœur de Charité* est une perle, disons mieux, est une sainte. Tout charme en elle, pensée, poésie, action. Elle rappelle, par son accent, les *Petits Savoyards* de Guiraud et elle les vaut bien.

Oui, va prêcher, ô noble femme!
Non pas des lèvres, mais de l'âme!
Partout souffre l'humanité.
Quand la croix marche la première,
Tu ne peux rester en arrière,
Car la croix c'est la charité!
Va montrer partout l'espérance;
Va guérir partout la souffrance,
Ne redoutant ni fer ni feu,
Car ton cœur, qu'il plaigne ou soulage,
Dans tout malheureux voit l'image,
L'image même de son Dieu!

Comment ne pas rapprocher de cette belle strophe celles de M. de Bornier sur le *Missionnaire :*

On lui dit : pars! il part, sans prendre d'autres soins,
Son bréviaire à la main, libre, simple, tranquille,
Et les oisifs, tandis qu'il traverse la ville,
Disent, en ricanant : « C'est un soldat de moins! »

C'est un soldat de plus! Qu'un faux sage le raille;
Mais vous qu'ont vu grandir tous nos champs de bataille,
Je vous atteste ici, héros armés par nous,
Vous dont la gloire sait comprendre toute gloire,
Répondez : n'est-ce pas que la soutane noire
Cache des cœurs vaillants à vous rendre jaloux?

C'est par la pièce de M. de Bornier, la *France dans l'extrême Orient*, que se termine le recueil commencé par *Socrate dans le temple d'Aglaure*. On s'étonne peu des soixante ans qui séparent ces deux pièces, l'une sculptée dans le marbre et froide comme lui, l'autre écrite en traits de feu et palpitante de toutes les émotions de notre prosélytisme guerrier et chrétien. Qui osera dire que la poésie soit moins vivante dans le dithyrambe d'aujourd'hui que dans le bas-relief de 1803? La poésie ne s'en va donc point. Si on ne la trouve plus que dans quelques âmes d'élite, on la trouve là du moins toujours, et l'ouvrage entier en est la preuve. Que ceux que le réalisme fatigue le lisent donc et ils se sentiront renaître à l'idéal et à la poésie. Quant aux Notices, j'ai déjà dit ce que j'en pensais. Lorsqu'on en a lu une, on est sûr de les lire toutes. C'est l'histoire la plus vive, la plus alerte et la plus complète de la littérature de notre temps. L'esprit et le bon sens y vont de pair; et *la raison*, mieux que chez Mme Deshoulières, n'y *fait* jamais *de faux pas*[1]. J'appuie sur ce dernier mérite; qu'elles sont rares, en effet, les poésies dont la morale est à l'abri de tout reproche !

Une chose reste à comprendre, c'est comment MM. Edmond Biré et Émile Grimaud ont pu garder jusqu'au bout leur entrain et leur verve, malgré les milliers d'alexandrins et les centaines de volumes qu'il leur a fallu avaler et digérer. Voulez-vous les titres de quelques-uns de ces volumes? *Les Helvétiens*, épopée en dix chants qui fut honorablement mentionnée lors du concours pour les prix décennaux[2], *la Bataille d'Hastings*, autre épopée non moins majes-

[1] Expression de Mme Deshoulières.

[2] En ce temps-là, c'est-à-dire en 1810, les épopées pullulaient, ainsi que le faisait remarquer M. Suard. M. Biré en compte huit, puis il ajoute à ces huit, *Philippe-Auguste*, de Parceval-Grandmaison, poème en vingt-quatre chants, publié seulement en 1825, *mais composé*, dit-il, *en grande partie sous l'Empire*. A ce titre, nous ne saurions omettre, non plus, *Charlemagne ou l'Église délivrée*, poème en vingt-quatre chants, de Lucien Bonaparte et dédié par lui à Sa Sainteté Pie VII. Ce poème, publié à Londres en 1814 et à Paris en 1815, avait été composé de 1803 à 1810. Citons enfin *Palmyre conquise*, poème en douze chants, de notre compatriote Dorion, à qui l'on devait déjà la *Bataille d'Hastings*. *Palmyre conquise* fut imprimée en 1815 et avait, dès-lors, été écrite sous l'Empire. Dorion n'était assurément pas un grand poète; mais il eut du moins l'honneur d'être l'ami des littérateurs les plus distingués de son époque, et, entre tous, de Châteaubriand.

tueuse, *les Amours épiques, les Projets de Sagesse, l'Herbier poétique, le Chévrier des Cévennes, les Nombres d'Or, les Lumières de la Vie, la Colombiade, la Franciade, les Crâneries et Dettes de Cœur*, etc., etc., etc. J'en passe et des meilleurs.

On raconte qu'Alde Manuce, qui était à la fois un grand imprimeur et un érudit, avait écrit sur sa porte : « Qui que tu sois qui viens ici, si tu désires parler à Alde, je te prie et je te prie encore (*rogo te* ETIAM *atque* ETIAM) de le faire en peu de mots et de t'en aller promptement, à moins que tu ne veuilles, comme Hercule, prêter tes épaules à Atlas fatigué, car alors tu ne seras pas de rop, toi ni aucun de ceux que leurs pas peuvent ici conduire. » Il ne s'agit en ce moment, sans doute, ni d'Alde ni de ses doctes travaux. Aussi M. Emile Grimaud n'a-t-il rien écrit sur sa porte. On me dit même que son accueil n'implique jamais la moindre invitation à une prompte retraite ; et cependant M. Edmond Biré et lui viennent de mener très-lestement à bien une œuvre d'érudition littéraire qui m'eût fait pousser tous les *etiam* du vieil Alde.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

LA VILLE DE PLOERMEL & SON HISTORIEN*

—

M. Ropartz a, si je ne me trompe, un goût décidé et une aptitude incontestable pour ces monographies historiques que j'oserai appeler *municipales*, parce qu'elles se bornent à retracer l'histoire d'une cité, encore que dans cette histoire l'Église et la féodalité tiennent souvent plus de place que la municipalité proprement dite. Naguère même on écrivait couramment chez nous des histoires de villes où les institutions communales n'étaient même pas mentionnées. M. Ropartz au contraire prête une attention spéciale à cette partie de son sujet, et c'est une raison de plus pour donner à ses études sur l'histoire de nos villes le nom très-bien mérité de monographies municipales.

Après une histoire étendue de Guingamp, il nous donne une intéressante notice sur Ploërmel; il nous en promet une autre sur Quintin; nos lecteurs se rappellent encore sa curieuse *Note sur la communauté de l'île de Ruis;* nous espérons qu'il n'en restera pas là. M. Ropartz a précisément les qualités qui conviennent le mieux à ce genre de travaux : l'horreur du lieu commun historique et une grande clarté de méthode et d'exposition. Il faut ces deux qualités pour faire lire avec plaisir des histoires particulières de villes.

Que si vous demandez pourquoi M. Ropartz s'est, de préférence, attaqué à Ploërmel, lui-même, dans son avant-propos, vous répond :

* *Notice sur la ville de Ploërmel*, par M. S. Ropartz, Paris, chez Durand; Rennes, chez Ganche; Saint-Brieuc, chez Prud'homme. 1864, 1 vol. grand in-18, prix 1 fr. 50.

« Ploërmel est une des moins transformées parmi les vieilles cités bretonnes; non pas que cette ville renferme de très-vieux monuments, le tout ne remonte guère au-delà du XVIe siècle ; mais dans l'ensemble, rien de trop évidemment moderne — si ce n'est peut-être la prison — n'attire l'œil et ne fait disparate avec les pans de murailles crénelées, avec les grandes enceintes des couvents, avec la belle église constellée de verrières incomparables, avec la halle immense à charpentes enchevêtrées, avec les rues étroites et raboteuses.

» Là point de hautes cheminées d'usines, point de chemin de fer, point de port, point de garnison, point de bruit. On voit circuler seulement des charrettes aux essieux de bois munis de rondelles pendantes qui se choquent entre elles avec un son funèbre, et que traînent lentement de petits bœufs blancs et noirs. Le costume des habitants ne diffère point de celui des campagnes voisines et garde quelque chose d'antique et d'austère ; et comme pour compléter l'illusion et rappeler les institutions monastiques qui furent le grand foyer de la vie publique au moyen-âge, on rencontre à chaque pas un groupe de Frères de l'Instruction chrétienne, dont la maison-mère est encore bien réellement le centre vivant de Ploërmel.

» Ploërmel est médiocrement goûté des commis-voyageurs et des fonctionnaires publics. »

N'est-ce pas là, en vérité, un charmant croquis, très-pittoresque et très-vrai, et qui donne envie aux gens d'entrer dans cette bonne vieille ville de Ploërmel et de connaître son histoire?

Au début de cette histoire, — là, comme à peu près partout en Bretagne, — nous trouvons un saint qui fonda un monastère, autour duquel s'est bâti un bourg, qui a fini par devenir ville. *Plou-Armel*, c'est la paroisse d'Armel ; le saint en question est, en effet, saint Armel, qui vivait dans la seconde moitié du VIe siècle.

M. Ropartz, respectant outre mesure (je le crois) une tradition qui ne semble pas fort ancienne, pense qu'Armel trouva là, déjà établi, un petit *tyern* ou seigneur breton, appelé *Gui*, qui le reçut dans son manoir, dans son *bourg*, et que de là vient le nom de *Guibourg*, donné en effet à la partie de la ville de Ploërmel, qui

passe pour le centre et le premier noyau de cette vieille cité. *Guibourg*, dit M. Ropartz, après le nouvel éditeur du *Dictionnaire de Bretagne* d'Ogée, c'est littéralement « le bourg de Gui. » Je ne dis pas non, si on le veut absolument. Mais alors il faut renoncer à voir rien de breton dans le *Guibourg* de Ploërmel. Gui, nom d'homme (*Wid* ou *Wido*), est entièrement germanique, et autant en faut-il dire du mot bourg, fils immédiat du *burg* teutonique. Forcément, donc, on conclurait de là, d'après l'étymologie d'Ogée et de M. Ropartz, que saint Armel fut accueilli par un chef et par une colonie germaniques. Le sang breton de M. Ropartz protestera, je le crois, contre cette conclusion, à laquelle je ne trouve guère d'ailleurs aucune vraisemblance historique. Pour y échapper, il faut de toute nécessité chercher dans la langue bretonne l'interprétation de *Guibourg*. Je ne dis pas qu'elle soit aisée, et je ne suis point en mesure de fournir au problème une solution. Je crois distinguer, toutefois, dans la première syllabe du mot, le radical *guic*, et en composition *gui*, qui dans l'ancien breton marque justement une agglomération de maisons, un bourg, et s'oppose souvent à *plou*, employé pour indiquer le territoire rural de la paroisse ; ainsi on trouve dans les anciennes réformations du Léon « *Gui*-Neventer en *Plou*-Neventer, » c'est-à-dire le *bourg* de Neventer dans la *paroisse* de Neventer. Mais que faire du *bour* ou *bourg* de *Guibourg?* Si l'on trouvait dans quelque vieux titre la forme *Guibou* ou *Guiboul*, j'aurais bien une étymologie à offrir ; mais il faudrait préalablement savoir si cette forme existe. C'est une recherche que je confie aux bons soins de M. Ropartz. Je ne crains donc pas de lui demander des armes pour le battre, ou plutôt pour battre Ogée, inventeur de la chose, car assurément, après réflexion, M. Ropartz sera lui-même convaincu de la nécessité de remplacer ici le teuton par le breton.

Au IXe siècle, Ploërmel *(Plou-Arthmael)* est une grande paroisse bretonne mentionnée, avec ses *machtyerns* ou seigneurs, en plusieurs endroits notables du Cartulaire de Redon.

Au XIIe siècle, nous retrouvons Ploërmel à l'état de château, peut-être de ville murée, dans les chartes de la grande abbaye de Marmoutier, qui y avait un prieuré. — Ploërmel était alors dans le

domaine direct des ducs de Bretagne, et elle y resta jusqu'à la fin, sauf une courte interruption au commencement du XIIIe siècle, par suite du don de cette châtellenie fait (en 1206) à Maurice de Craon par Philippe-Auguste, qui tenait alors le bail de Bretagne. Mais en 1222, le duc Pierre Mauclerc rentra en possession de ce beau fleuron de sa couronne, et en 1289 l'héritier de Craon se désista de toute prétention par une curieuse charte française, jusqu'ici inédite, dont M. Ropartz nous donne le texte (p. 13-15).

Par ailleurs, l'histoire de Ploërmel se résume presque tout entière dans celle de trois institutions qui, simultanément ou tour à tour, ont constitué le principal titre d'importance et d'intérêt de la cité, savoir, jadis le couvent des Carmes, aujourd'hui la maison-mère des frères La Mennais, aujourd'hui et jadis la paroisse Saint-Armel et sa belle église.

Les Carmes de Ploërmel, fondés en 1271 par Jean de Bretagne, qui fut duc en 1283 sous le nom de Jean II, sont presque les plus anciens de toute la France. Nos ducs de Bretagne, les principaux seigneurs de leur cour, enfin les bourgeois de Ploërmel, ont porté à cette maison une affection vive, constante, qui en a fait la fortune et qui n'a jamais faibli, parce qu'elle y a toujours trouvé un digne et utile sujet de s'exercer. Pour dernier titre d'honneur, les puissants seigneurs, les ducs eux-mêmes Jean II et Jean III lui ont laissé leurs tombes, leurs fières effigies, qui font encore la gloire de Ploërmel.

Quant aux Frères de l'Instruction chrétienne ou Frères La Mennais, qui ne les connaît en Bretagne? Qui ne connaît leur modestie, leur dévouement, les services qu'ils rendent incessamment à la patrie et à la religion? Qui ne sait que c'est là une institution essentiellement populaire, une œuvre faite pour le peuple et par le peuple, où l'esprit démocratique, dans le meilleur sens du mot, s'allie tout naturellement à l'inspiration chrétienne? Ce ne sont point les grands, les princes qui ont fondé les Frères, comme ils avaient autrefois fondé les Carmes; ce sont deux simples prêtres, M. Gabriel Deshayes et M. Jean-Marie La Mennais, grands, il est vrai, par le cœur et par l'esprit, mais qui au début n'avaient guère d'autres ressources qu'une confiance inébranlable dans la Provi-

dence et un infatigable dévouement à la volonté de Dieu. Ces ressources suffirent, le grain de sénevé crut rapidement et devint un grand arbre, au point qu'aujourd'hui, après moins de cinquante années d'existence, non-seulement l'institution couvre toute la Bretagne, mais elle a des branches puissantes en Normandie, en Poitou, en Gascogne, en Angleterre même, et elle compte, dans les colonies françaises de l'Amérique, plus de cinquante établissements. C'est dans M. Ropartz (chap. XI) qu'il faut lire l'histoire de cette belle œuvre, dont les commencements sont généralement peu connus, et qui cependant est surtout intéressante par l'importance des résultats comparée à la faiblesse première des moyens

Le chapitre qui suit celui-là dans le livre de M. Ropartz n'est point moins curieux, quoique l'objet en soit tout autre. Il contient effectivement une description historique très-complète, très-exacte et très-soignée de la belle église de Ploërmel. Cet édifice est célèbre en Bretagne, et à juste titre. Non-seulement il sert aujourd'hui d'asile aux statues historiques, en marbre blanc, des ducs Jean II et Jean III, mais, sans parler de sa voûte en bois sculpté et de ses gargouilles fantastiques, on y trouve deux sortes de monuments, dont une seule suffirait à attirer la visite et l'admiration de tous les amis du beau, — en premier lieu, un portail où la sculpture du XVIe siècle a prodigué, multiplié, épuisé toutes ses finesses, toutes ses fantaisies, — et ensuite (comme le dit fort bien M. Ropartz) « la plus belle collection de verrières anciennes que possède la » Bretagne, » neuf fenêtres garnies de leurs vitraux, nettoyés et restaurés depuis peu avec beaucoup de goût.

M. Ropartz décrit tout avec avec une parfaite exactitude, et il a été assez heureux pour pouvoir fixer les dates de la construction de l'église et de la composition des principales verrières.

D'ailleurs, il ne s'est pas seulement occupé de la paroisse Saint-Armel de Ploërmel au point de vue monumental; il l'a aussi considérée comme institution, il en a recherché les origines ou du moins les traces anciennes, l'ancienne organisation, et il est ainsi arrivé à confirmer une fois de plus cette proposition (dont j'ai le premier essayé de faire directement la preuve au moyen des textes historiques), à savoir que, dans notre Bretagne, « il n'y a point

» de communes jurées, point de traces du système municipal des » Romains, » et que « nos *communautés de villes* se sont entées sans » bruit, sans secousses, sur le tronc où florissaient, de temps » immémorial, les antiques institutions de la paroisse bretonne. »

Partant de là, M. Ropartz a donné, dans son chapitre VII, une excellente étude, pleine de faits et de textes entièrement inédits, sur l'histoire de la *Communauté de ville*, c'est-à-dire de l'organisation municipale de Ploërmel. Je crains seulement qu'en recherchant les origines de cette organisation, en cherchant à souder de plus en plus (si l'on peut dire) la communauté de ville à la paroisse, il n'ait légèrement dépassé le but, quand il nous donne pour des *procureurs des bourgeois*, c'est-à-dire pour des magistrats véritablement municipaux, deux personnages mentionnés dans les actes, l'un en 1436, l'autre en 1457, avec le titre de *procureurs des paroissiens* de Ploërmel. Si ces procureurs, malgré leur titre, agissaient dans des affaires d'ordre municipal, je les reconnaîtrais aussi sans peine pour des fonctionnaires municipaux : mais on ne les voit figurer que dans des affaires purement paroissiales, et leurs fonctions s'accordant avec leur titre, il est logique, ce me semble, de les prendre simplement pour des agents et des administrateurs de la paroisse. Ce titre et ces fonctions sont spéciales, je le sais, à la paroisse de Ploërmel, mais elle ne serait pas la seule en Bretagne qui présentât, dans son organisation civile, quelque singularité. — Que d'ailleurs cette institution d'un *procureur des paroissiens* ait été un acheminement et comme un pont ou un passage plus aisé vers l'établissement d'un procureur des *bourgeois* et d'une municipalité véritable, j'en suis absolument convaincu. C'est de cet œuf (si l'on me passe cette métaphore) que doit sortir le procureur des bourgeois, et non-seulement l'œuf existe, mais l'incubation est déjà fort avancée ; le magistrat municipal est déjà formé sous cette coquille, dans peu de temps il la brisera, l'éclosion est imminente, toutefois elle n'a pas encore eu lieu. Et c'est pourquoi il me semble prématuré d'admettre, sur cette seule preuve, l'existence d'institutions municipales proprement dites à Ploërmel, dès 1436.

J'ai tenu à marquer ici le très-léger dissentiment qui me séparerait de l'excellent historien de Ploërmel, parce que, sur cette

question importante, mais encore mal éclaircie, de nos origines municipales, je crois qu'il est important d'observer une exacte précision. Je me considère, toutefois, comme peu éloigné de l'opinion de M. Ropartz, et je suis persuadé surtout que le jour où il nous sera possible de vider directement ensemble cette petite discussion, nous arriverons à nous mettre d'accord.

Le livre dont nous parlons contient encore des détails intéressants sur les diverses maisons religieuses de Ploërmel, autres que les Carmes et les Frères, c'est-à-dire sur le prieuré de Saint-Nicolas, sur les Carmélites, les Ursulines, la léproserie, l'hôpital, comme aussi sur les anciennes fortifications de la ville, les vieilles halles, l'étang au Duc.

Il se termine par une série de pièces inédites, toutes fort intéressantes, et que je me bornerai à énumérer, savoir : une vie latine de saint Armel, la plus ancienne qui existe aujourd'hui, tirée de l'ancien bréviaire de Léon et de la collection des Blancs-Manteaux ; — une charte du duc Conan III (de 1116 à 1142), relative au prieuré de Ploërmel, — quatre quittances du commencement du XIVe siècle, données par divers artistes et ouvriers qui avaient travaillé à l'église des Carmes de Ploërmel, — un état (rédigé au XVIIIe siècle) « des paroisses, maisons nobles et abbayes du ressort » de Ploërmel, » document où on trouve des renseignements utiles, mais qui est loin de suffire pour permettre de restituer la géographie féodale de l'antique *baillie* ou sénéchaussée ducale de Ploërmel, — enfin, le *Journal d'un Bourgeois de Ploërmel* au XVIIIe siècle, petit recueil d'anecdotes curieuses.

Ai-je besoin d'ajouter que tout le livre est écrit de ce style net, sobre, élégant, rapide, qui marche droit à son but, et qui ne parle jamais que pour dire quelque chose ? Les lecteurs de la *Revue* sont édifiés là-dessus depuis trop longtemps pour ne pas rendre inutile, ridicule même toute insistance à ce sujet.

Aussi, je ne crains pas de dire que, malgré son petit volume, ce livre a pour l'histoire de Bretagne une grande importance, — parce qu'il est plein de choses neuves, bien dites, mises dans leur vrai jour, et qu'on ne saurait rencontrer ailleurs.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

COMMENT ON DEVIENT BEAU.

NOUVELLE.

I.

Silhouette de Bibliothécaire.

La bibliothèque Sainte-Geneviève, si elle n'est pas la plus belle ni la plus riche, est certainement la bibliothèque la plus fréquentée de Paris; à dater des premiers jours de novembre, un flot de jeunes lecteurs appartenant aux différentes Facultés se précipite régulièrement, matin et soir, dans l'immense salle. Ce public se renouvelle tous les ans, en grande partie du moins, par le chassé-croisé naturel des étudiants qui commencent ou qui terminent leurs cours.

Parmi les fonctionnaires de la bibliothèque en 185... était un vieillard, nommé M. Guiraudet, auquel les autres employés témoignaient un respect et un attachement tout particuliers. Les habitués de la bibliothèque eux-mêmes n'abordaient le vieillard qu'avec les marques d'une respectueuse déférence. Cependant, au premier aspect, la personne de M. Guiraudet n'annonçait ni une grande distinction ni une intelligence supérieure : une longue redingote de couleur verdâtre exactement boutonnée, ne laissant apercevoir que le bas d'un pantalon noir trop court, et les souliers trop larges du vieillard traînant sur le parquet avec un bruit quel-

quefois agaçant. M. Guiraudet portait, en outre, d'énormes lunettes rondes à verre blanc dont les branches d'appui se dérobaient sous un bonnet de velours jadis noir, rouge maintenant. Mais de cet ensemble, de toute cette physionomie, se dégageait une expression d'ineffable bonté, de résignation, de douceur, de dévouement. M. Guiraudet était bon, en effet, de cette bonté à la fois native et acquise, bonté du cœur et bonté de l'esprit, qui illumine le visage même et mêle au regard de l'homme un rayon de la tendresse divine. Il était plein de patience et d'indulgence envers tous, petits ou grands, ferme seulement devant les forts, humble devant les faibles; c'était une âme rare. On voyait qu'il avait aimé et qu'il avait souffert, mais il aurait pu dire avec un poète :

C'est le mal qu'on m'a fait qui m'a rendu meilleur!

Le vieil employé aimait son jeune public; profondément instruit sous son apparence modeste, il était ravi de pouvoir aider dans leur travail les jeunes gens studieux, de mettre à leur disposition son petit trésor de recherches et de souvenirs; il connaissait les habitués de l'établissement, quelques-uns par leur nom, tous par le visage et les habitudes; il échangeait avec chacun d'eux un sourire familier et bienveillant; il était aimé, enfin, comme il aimait.

Un jour, vers le commencement de l'année scolaire, il vit entrer dans la salle un jeune homme qu'il ne connaissait pas et dont l'extérieur le frappa tout d'abord. Ce jeune homme, à le bien observer, n'avait pas plus de vingt-cinq ans, mais il paraissait bien plus âgé; des rides précoces couraient de ses tempes livides à ses yeux cernés et troubles; ses cheveux négligés, sa barbe inculte prêtaient à sa physionomie quelque chose de hagard; un sourire douloureux semblait s'être arrêté au coin de ses lèvres amincies et en avait tordu les lignes. L'ensemble donnait l'idée d'un oiseau farouche et blessé.

Le jeune homme, arrivé au bureau de travail de M. Guiraudet, demanda d'une voix brève une des œuvres de Crébillon fils. M. Guiraudet leva la tête, regarda un instant son interlocuteur, et répondit simplement :

— Monsieur, nous ne communiquons pas ce genre de livres. J'ajouterai que l'on aurait grand tort de le faire.....

— Grand tort... Est-ce que vous pouvez juger ces choses-là?

Et le jeune homme promena sur le vieux bibliothécaire un regard dédaigneux.

— M. Guiraudet sentit le regard et la muette insolence, mais il ne sourcilla pas, il sourit même légèrement; puis montrant du geste un siége vide auprès de lui, il dit à son adversaire :

— Asseyez-vous là, mon enfant.

Le jeune homme, étonné, obéit.

— Eh bien! mon cher enfant! continua le vieillard....

Et il y avait dans son accent, dans le son de sa voix quelque chose d'auguste comme dans la parole d'un prêtre....

— Eh bien! mon cher enfant, comment vous appelez-vous?

— Paul Gérard.

— Né à....?

— A Couëron.

— Loire-Inférieure? Je connais.

— Précisément.

— Et qu'est-ce que-vous faites à Paris!

— Ma foi, rien! je fais mon droit.

— Ah! ah! Et Crébillon fils est sur le programme des cours, cette année? dit M. Guiraudet avec une douce malice.

Le jeune homme rougit et dit d'une voix sourde :

— Est-ce que vous êtes ici pour me....

— Mon cher enfant, interrompit le bonhomme, me connaissez-vous?

— Non.

— Eh bien! continua le vieillard en croisant ses mains sur la poitrine, interrogez vos condisciples, et tous vous diront que je suis leur ami, à tous. Je veux être le vôtre, car je vois que vous souffrez et que vous n'êtes pas méchant, quoique vous soyez aigri et amer. Si vous voulez, nous causerons plus longuement après la séance, et je crois que je vous serai utile. Le voulez-vous?

— Oui, Monsieur, répondit Paul Gérard d'une voix étouffée, et pardon !

— Maintenant, comme je suis têtu, je ne vous donnerai point l'œuvre que vous désirez, mais voici un livre très-rare que je vous recommande, un très-bel in-4° à grandes marges : *Elementa juris civilis, libri IV, una cũ Accursij cõmentarijs aliorũq.... Parisiis ex officina Claudij Chevallonij, sub Sole aureo in via Jacobea,* 1529. Edition rare, jeune homme ! avec rubriques ! avec de curieuses figures sur bois dans l'intérieur même de la première lettre de chaque livre ! De plus, de savantes notes manuscrites à la marge. Un vrai trésor, jeune homme !

Paul Gérard, dont le visage s'était éclairé un peu pendant le dicours de M. Guiraudet, emporta le volume et se plaça à une table, non loin du bibliothécaire dont le regard fin et doux l'examinait de temps à autre à la dérobée.

II.

Histoire toujours vieille et toujours nouvelle.

A la fin de la séance, M. Guiraudet prit le bras de Paul Gérard, sans autre explication, et ils sortirent ensemble.

L'air était doux, le vent gai, le soleil brillant, quelque chose de joyeux allait se répandant des hauts murs du Panthéon aux arbres du Luxembourg voisin ; le jeune homme et le vieillard se dirigèrent vers le jardin tout réjoui des cris des enfants et du gazouillement des oiseaux.

— Maintenant, dit M. Guiraudet, racontez-moi votre histoire.

Paul, entraîné et vaincu par cette confiance pleine d'intérêt, commença ainsi :

— Je suis le troisième fils d'un modeste cultivateur dont tous les efforts, unis à ceux de mes deux frères, parviennent difficilement à conserver la petite propriété qui est dans notre famille depuis

plusieurs générations; on aurait dû faire de moi tout simplement un fermier, mais j'étais d'apparence délicate dès mon enfance, on crut voir en moi quelques germes d'une intelligence supérieure, et on me fit suivre des études assez complètes; on décida que je serais médecin, professeur ou avocat. Cette ambition de mes parents a causé tous mes chagrins. J'avais déjà fait une année d'études de droit à Rennes, lorsque je vins passer mes vacances chez mon père; dans le village, on me regardait comme un petit génie, et, à force de l'entendre dire, je m'accoutumai à le croire.

— Vous n'êtes pas le premier qui ait cru facilement en lui-même, dit M. Guiraudet.

— Près de la ferme de mon père, entre un ruisseau et un bois de jeunes chênes, s'élève une très-jolie maison que ses propriétaires n'habitaient pas depuis longues années. Elle appartenait à M. Huard, notaire à Nantes. Cette année-là, M. Huard, ayant vendu son étude, vint s'établir à la campagne avec sa femme et sa fille.

— Ah! Ah! sa fille!

— Hélas! oui. Des relations de voisinage s'établirent bientôt entre moi et la famille Huard; on me combla de prévenances et de politesses; mademoiselle Laurence, en particulier, me témoigna un intérêt plein d'effusion. Je passe sur des détails qui me conduiraient trop loin; la vérité est qu'une intimité si grande s'établit entre nous que je pus me croire aimé de mademoiselle Laurence et agréé d'avance par son père. Je hasardai donc une demande formelle. Ma déception fut aussi profonde que mon illusion; je fus repoussé avec une dédaigneuse pitié, on me donna à entendre que le fils d'un fermier sans fortune, sans position, n'était pas fait pour épouser la fille d'un ex-notaire royal. On daigna seulement ajouter, avec une ironique condescendance, que lorsque je serais devenu avocat célèbre ou procureur général, on pourrait voir!

— Dame! mon cher enfant, un notaire, un notaire! c'est quelque chose. Vous étiez trop ambitieux.

— Est-ce un crime!

— Non, mais c'est un malheur.

— Je crus d'abord que c'était une force. Oui, je résolus de prou-

ver à cette famille hautaine que le talent était une fortune aussi; je me promis de faire tourner en applaudissements les railleries amères dont j'étais l'objet; je suppliai seulement Laurence de me donner le temps de conquérir sa main.

— Ah! jeune homme, vous n'étiez pas fier; mais quand on est amoureux...

— Je partis pour Paris, croyant que là seulement je trouverais les moyens de réaliser promptement mes espérances de fortune et de gloire...

— Oh! candide Breton!

— Ma candeur ne dura pas longtemps; je m'aperçus vite qu'à Paris, plus qu'ailleurs, toutes les routes du succès sont encombrées, tous les passages gardés, toutes les portes fermées.

— Très-bien! l'expérience vous venait de bonne heure.

— De trop bonne heure! car la désillusion me fut fatale. Je fus vite découragé...

— Ce qui prouve que vous n'étiez pas très-amoureux. Continuez.

— Découragé, je tombai vite dans le désœuvrement, dans une vie à la fois agitée et morne; je formais vingt projets sans en accomplir aucun, je commençais tout et ne m'arrêtais à rien; je devins sombre, triste, taciturne, méchant; ma santé même s'altéra, ma jeunesse disparut et se flétrit au vent du doute et du malheur; et, un jour, en portant les yeux sur mon miroir, je ne reconnus moi-même mon visage, je me trouvais laid; et j'avais raison! Car enfin, n'est-ce pas, monsieur, je suis laid?

— Eh! eh! vous êtes encore mieux que moi.

Paul Gérard ne put s'empêcher de sourire.

— Voyez-vous, mon cher monsieur Paul, reprit M. Guiraudet, vous êtes tout simplement un jeune homme qui se noie! Moi, je passe près de vous et je vous tends la main. C'est un devoir. Je ne vous ferai pas de longs sermons, parce que c'est fatigant et inutile; je vous dirai seulement ceci : il n'y a qu'un remède contre tous les chagrins; après la religion, c'est le travail; un travail simple, honnête, calme, régulier. Je vous conseille de continuer vos

études sans penser trop au résultat. Le bon Dieu fera le reste. Tenez, venez me voir, je demeure tout près d'ici, rue Sainte-Hyacinthe, n° 7. Je vous aiderai à travailler. Nous causerons. Je m'appelle Athanase Guiraudet.

— Avec joie, monsieur, car vous m'avez gagné le cœur.

— Tant mieux ! tant mieux ! Et, au fait, pourquoi ne viendriez-vous pas visiter tout de suite mes pénates d'argile... Je dis d'argile, car vous comprenez qu'un employé à 1200 francs ne peut avoir des pénates d'or ni d'argent. Mais nous voici devant ma maison. Entrons.

Et ils entrèrent.

III.

Portrait d'une jeune savante.

M. Guiraudet conduisit Paul Gérard dans une maison de vieille et honnête apparence, fort différente de ces maisons nouvelles dont les locataires paient le luxe intérieur par le manque d'air, d'espace, de lumière.

Paul fut introduit par le vieillard dans un modeste logement situé au rez-de-chaussée, ouvrant sur un petit jardin qui semblait tout heureux d'être épargné par l'inondation de pierres qui envahit le Paris moderne.

La principale pièce du logement était une ancienne chambre boisée, haute et large ; six fauteuils en tapisserie un peu fanée, de grands rideaux de toile écrue, une pendule à coffre de bois de chêne, une longue table au milieu, formaient tout l'ameublement.

Lorsque Paul et M. Guiraudet entrèrent, une jeune fille était assise devant la table et penchée sur un énorme volume ouvert.

Elle se leva en apercevant son père et l'étranger.

— Ma fille ! dit M. Guiraudet à Paul.

— Julienne, je te présente M. Paul Gérard, un de mes amis de cette année.

Julienne s'inclina sans mot dire et, après que son père l'eût embrassée au front, se remit au travail.

— Venez voir mon petit jardin, mon enfant, dit M. Guiraudet à Paul.

Paul suivit le vieillard, et tous deux sortirent par la porte que la chaleur du jour permettait de laisser ouverte, et s'assirent sur un petit banc dans le jardin.

Paul pouvait voir de là Mlle Guiraudet, et, pendant sa conversation avec le père, il lui fut facile d'examiner la fille.

Julienne était de taille moyenne, son visage était pâle ou plutôt pâli, ses mains étaient maigres et longues, mais les attaches étaient d'une rare finesse. Julienne portait une robe brune dont les plis droits témoignaient un complet dédain pour l'ampleur qu'exige la mode. La seule coquetterie de la jeune fille semblait être dans les soins donnés à sa chevelure, chevelure de reine en effet, touffue, luxuriante, de ce noir-bleu où la lumière semble se jouer avec joie; Julienne n'avait d'autre beauté que ses yeux, des yeux noirs, profonds, intelligents, calmes et doux, qui semblaient plutôt envoyer que recevoir les rayons.

— Vous regardez ma fille? dit M. Guiraudet à Paul; la pauvre enfant n'est pas belle, à ce qu'on dit; mais c'est un ange, monsieur! un ange de piété filiale. Savez-vous ce qu'elle fait pour moi en ce moment? Elle apprend l'hébreu!

Paul ne put s'empêcher de sourire. Mais le vieillard, qui n'était pas prolixe d'ordinaire, reprit avec feu :

— Oui, monsieur, ma Julienne est un ange! Je ne suis qu'un modeste employé à 1200 francs de traitement, après trente ans de service, et cependant grâce à elle, il n'y a pas de roi, ni même de banquier plus heureux que Joseph-Jacques-Jérôme-Athanase Guiraudet.

Paul sourit encore, mais avec une nuance de respectueux intérêt.

— J'ai perdu ma pauvre et sainte femme, continua M. Guirau-

det, l'année même de la naissance de Julienne, il y a bientôt vingt-deux ans. Ah ! dame, monsieur ! j'eus beaucoup de peine d'abord à élever la petite, au milieu de ma douleur, avec mes humbles revenus ; mes appointements ne me suffisaient pas, vous le comprenez bien. Il fallut utiliser le peu que je savais ; je me mis à donner des leçons, des répétitions, à traduire des livres latins, grecs, anglais, allemands, arabes. Que vous dirai-je ? je ne suis pas un savant comme mes collègues et supérieurs, les conservateurs de la Bibliothèque qui sont tous décorés comme des préfets, c'est à peine si je connais un peu sérieusement l'histoire, la géographie, le droit, la médecine, je suis faible sur les sciences mathématiques, je sais assez bien l'histoire naturelle. Voilà tout.

— Rien que cela ! se dit Paul.

— Je me mis donc au travail avec courage ; ce n'était pas toujours gai, j'en conviens : il fallait se lever de bien bonne heure, et j'aimai de tout temps le sommeil ; il fallait courir à une pension, revenir à la maison où m'attendaient d'autres élèves ; écrire le soir au lieu de rêver au coin du feu en tisonnant, car de tout temps j'ai été très-paresseux. Bref, le *far niente* devint pour moi un souvenir. Mais il y avait des compensations : ma petite Julienne grandissait à vue d'œil ; elle était jolie à croquer, parce qu'elle était bien soignée et bien câlinée. Rien ne lui manquait... que sa mère ; je tâchais cependant de la remplacer : quand j'avais un moment de liberté, je m'en allais au Luxembourg et j'examinais les autres enfants avec leurs mères ; j'étudiais avec attention les petites façons gentilles que les mères ont pour les enfants, je retenais les noms qu'elles leur donnaient : « Mon cher trésor, mignon, chéri, mon amour, etc., etc... » Je faisais des questions aux nourrices sur les soins à prendre ; on me riait au nez quelquefois ; mais c'est égal ! je faisais des progrès, et le soir, quand j'étais seul avec ma petite Julienne, je la dorlotais, je la berçais, je lui parlais, je lui riais ; elle me comprenait, elle me regardait avec ses beaux yeux éveillés, elle gazouillait, elle fredonnait, elle montait de mes genoux à mes lèvres, elle me tirait la barbe et les cheveux, et elle

éclatait de rire, et moi j'étais heureux, ravi; j'oubliais tout au monde, tout excepté la mère absente, et, en m'endormant, je disais : « Ma pauvre femme, prie pour moi là-haut et remercie le bon Dieu de m'avoir donné la petite ! »

Le vieillard était ému profondément; Paul lui-même semblait partager cette émotion. Après quelques moments de silence, M. Guiraudet continua :

— Ce bonheur-là dura quinze ans. Julienne devint une fillette adorable ; elle était seulement un peu paresseuse... comme moi; c'était donc ma faute ! Elle promenait ses jolis doigts sur le piano, faisait quelques points de broderie, s'amusait à se fabriquer quelques nœuds de ruban, mais c'était tout. Moi, je travaillais toujours..., je veux dire que je devenais de plus en plus paresseux, car les courses, les leçons, les traductions me fatiguaient plus que jamais; je fus puni cruellement, monsieur ! Une nuit, j'avais passé plusieurs heures sur une grammaire latine-danoise, lorsqu'un flot de sang me monta subitement aux yeux, au front; je crus que mes tempes allaient éclater, j'étais aveugle!... Pas tout à fait cependant; mais les médecins déclarèrent que si je continuais, ma vue était perdue à jamais; il me fut donc interdit de lire ou d'écrire pendant plusieurs années. Et Julienne! comment la faire vivre maintenant? Qui lui donnerait des robes, des bijoux, des dentelles? J'étais désolé, désespéré, irrité presque... lorsqu'un soir j'aperçus Julienne lisant avec une attention si profonde qu'elle n'entendit pas ma voix d'abord. « Que lis-tu là, Julienne? » Comme elle ne répondait pas, j'allai à elle, je regardai le livre qu'elle lisait..., c'était une grammaire grecque ! J'étais stupéfait. « Comment, lui dis-je, tu lis cela, toi? — Eh oui, me répondit-elle, j'apprends le grec. — Tu es folle ! — J'apprends aussi le latin, ajouta-t-elle tranquillement. » Mon étonnement était au comble. Alors elle se leva, me ramena doucement à mon fauteuil, s'agenouilla auprès de moi, me prit les mains et me dit d'une belle voix tendre et grave qui me rappela celle de sa mère : « Père, c'est mon tour maintenant; c'est à moi de travailler pour toi, puisque tu as brûlé tes yeux pour me donner un ruban de plus.

Je ne suis pas aussi sotte que tu le crois, père! et si tu veux me donner des conseils, j'apprendrai plus vite. Je corrigerai les épreuves qu'on t'enverra toujours, je ferai des traductions que je te lirai, j'examinerai les devoirs de tes élèves, je te remplacerai... du moins je remplacerai tes yeux! » Je voulus résister, faire des objections, tout fut inutile, je fus vaincu. Depuis sept ans, Julienne est devenue une vraie petite savante; elle a une intelligence, un instinct merveilleux! Tout ce qu'elle a appris vous effrayerait! Grâce à elle, l'aisance est restée dans la maison; mais, regardez-la, ma chère héroïne! qu'est devenue sa beauté, sa jeunesse?

— Que dites-vous, monsieur, murmura Paul, elle a l'air d'une sainte!

— Et c'en est une, allez!

— Me permettrez-vous, monsieur, de venir vous revoir? je sens qu'un pareil spectacle me rendra meilleur, me régénérera peut-être.

— Revenez, dit M. Guiraudet.

Paul, en sortant, s'inclina devant Julienne avec une expression de respect qui frappa le vieillard.

— Ce jeune homme a du bon, pensa-t-il.

Paul revint.

Vte Henri de Bornier.

(La fin au prochain numéro.)

LETTRES VENDÉENNES.

3e LETTRE.*

A M. ÉMILE GRIMAUD.

MON CHER AMI,

J'aime beaucoup à relire et à citer le comte Joseph de Maistre, parce que cet esprit nerveux et original, plein de science, de vigueur et de foi, est un de ceux qui dans notre siècle ont le mieux dévoilé et le plus victorieusement confondu les sophismes de l'impiété. Eh bien, le comte Joseph de Maistre a écrit ce qui suit :

« Aucun ennemi de la foi ne s'est jamais trompé, tous frappent » vainement parce qu'ils se battent contre Dieu, mais tous savent » où il faut frapper. » Oui, tous savent où il faut frapper. Voltaire le savait et M. Renan le sait aussi. Cependant il faut avouer que Voltaire est dépassé par M. Renan.

En effet, Voltaire croyait à l'existence de Dieu, et il accablait d'injures quiconque osait révoquer en doute sa croyance à la divinité. « Dans l'opinion qu'il y a un Dieu, disait-il, il y a des diffi- » cultés; mais dans l'opinion contraire il y a des absurdités. Son » existence est démontrée ; mais pour ses attributs et son essence, » il est démontré que nous ne sommes pas faits pour les com- » prendre. » C'est apparemment parce que Voltaire a parlé ainsi

* Voir les livraisons de septembre et d'octobre 1864.

que M. Renan lui cherche noise et le traite si cavalièrement dans la *Revue des Deux-Mondes :*

« Voltaire, dit-il, ne comprenait ni la Bible, ni Homère, ni l'art grec, ni les religions antiques, ni le Christianisme, ni le moyen âge. Il fondait la tolérance, la justice, le bon sens public. Inclinons-nous devant lui, nous vivons de ce qu'il a fondé ; mais, dans l'ordre de la pensée, il a peu de chose à nous apprendre. Il n'était pas dans la tradition de la grande culture, et il n'est sorti de lui aucune série vraiment féconde de recherches et de travaux. Voltaire n'a pas fait d'école. Je vois ce qui est sorti de Descartes, de Newton, de Kant, de Niebuhr, de Humbold, mais non ce qui est sorti de Voltaire. » (Art. sur l'instruction supérieure en France, 1er mai 1864.)

Assurément Voltaire ne fut jamais un penseur profond, parce qu'il écrivait et parlait beaucoup sans prendre le temps de penser ; mais il fut sans contredit un libre penseur, et M. Renan lui rendra au moins le témoignage d'avoir affiché une assez remarquable indépendance d'esprit. Quant à ce qui est sorti de Voltaire, je trouve, quoi qu'en dise M. Viennet, qu'il n'en est sorti rien de bon par suite du triste emploi qu'il fit de son immense talent, et je désirerais vivement qu'il n'eût point fait d'école, comme le prétend M. Renan, parce que nous n'aurions pas la douleur de voir aujourd'hui M. Renan et bien d'autres descendre de lui en droite ligne par le compère Hégel. Du reste le dédain si fortement accentué de M. Renan pour Voltaire prouverait à mes yeux que Voltaire valait encore mieux que M. Renan.

Après Voltaire, J.-J. Rousseau, qu'on n'accusera pas de préjugés religieux, croyait à l'existence de Dieu : « Tenez votre âme, disait-» il, en état de désirer toujours qu'il y ait un Dieu, et vous n'en » douterez jamais... Adorez l'Eternel et tous les fantômes de » l'athéisme s'évanouiront. L'homme de bien croit à Dieu par sen-» timent et n'a dès lors rien à redouter de l'athéisme. Quand ce » monstre parviendrait à étouffer la raison, le cœur réclamerait » toujours. Accablé du poids de vingt sophismes, il dirait encore : » Je sens qu'il y a un Dieu. » L'école nouvelle va plus loin : Vol-

taire et ses pareils n'avaient pas franchi avec plus d'audace toutes les bornes de la raison, ni foulé aux pieds avec plus de mépris les croyances augustes de la religion, le respect pour la règle des mœurs et pour la divinité. Dans le fond du cœur ils cachaient des sentiments religieux et élevés qui se sont manifestés à la mort d'un grand nombre d'entre eux. Voltaire lui-même, en ce moment fatal, disait à son médecin, d'une voix lamentable : « Faites-moi vivre, afin que je puisse réparer le mal que j'ai fait. » Du reste, ces philosophes n'enseignaient point la jeunesse, ils auraient respecté la droiture et l'innocence du jeune âge. Vous savez, mon cher ami, le trait de Diderot surpris un jour tenant un enfant entre ses genoux et lui faisant répéter son catéchisme : « Après tout, dit-il au visiteur étonné, c'est là qu'il faut en revenir. »

J'espère qu'un jour M. Renan y reviendra, mais en attendant, le malheureux aiguise ses flèches pour percer le cœur de Jésus-Christ, il sue sang et eau pour abolir d'un seul coup la divinité. Certains panthéistes avaient dit : Dieu est tout; d'autres : tout est Dieu. Pour eux ce grand tout, ce Dieu-nature ou cette nature-Dieu existaient actuellement. Pour M. Renan il n'en est pas ainsi. Son Dieu est en voie de formation. Ce n'est plus le *Deus in esse*, c'est le *Deus in fieri*. Il n'y a pas encore, au siècle où nous sommes, de personnalité divine. Et cependant voilà six mille ans que le monde est monde, et si l'on admet l'éternité du monde, comme le soutiennent certains amis de M. Renan et M. Renan lui-même, comment se fait-il que Dieu ne soit pas encore formé? Chaque jour, à chaque heure, à chaque seconde ont lieu dans la nature d'incalculables éclosions et l'hétérogénie vient de nous apprendre, par l'organe du docteur Joly, de Toulouse, qu'avec un peu d'eau, un peu d'air, un peu de chaleur, des matières organiques putrescibles on peut produire à volonté, des milliers de spores, de bactéries et d'infusoires ciliés. On dirait que l'humanité a découvert enfin le phénomène primitif de la vie et Dieu ne paraît pas encore. Nous croyions nous, pauvres ignorants, que Dieu seul pouvait être l'auteur de ces éclosions innombrables, de ces générations plus ou moins spontanées qui se produisent dans les entrailles de la terre ou *à la surface de l'océan*

des êtres, pour parler le langage de M. Renan. Pas du tout. Le Dieu de M. Renan qui doit être le seul vrai Dieu n'est pas encore éclos. Quel est donc ce Dieu qui après tant de siècles d'incubation est encore, passez-moi l'expression, à l'état d'embryon, à l'état de larve et ne doit arriver qu'après des milliards de milliards de siècles à l'état de personnalité! Mieux vaudrait ne pas en parler : mieux vaudrait le reléguer dans le domaine des chimères et des fantômes et ne pas même prononcer son nom. Oh! c'est mal connaître M. Renan, mon cher ami. Il est trop bon archéologue pour commettre cet acte de vandalisme et de barbarie. Le nom adorable de Dieu est à ses yeux un « *bon vieux mot* » qu'il faut bien se garder d'effacer du vocabulaire. C'est une antiquité respectable digne d'être conservée précieusement dans le musée de nos souvenirs. Le savant archéologue, qui n'a pas craint d'appeler dédaigneusement l'architecture gothique une architecture à béquilles, sans doute parce que l'architecture gothique a eu l'honneur de prêter au Dieu de l'Eucharistie le magnifique abri de tant de belles cathédrales, doit tenir beaucoup à ce que l'on ne perde pas l'usage d'une locution que Tertullien appelle le cri d'une âme naturellement chrétienne : Mon Dieu! mon Dieu! ce mot a désormais pour lui la valeur du *Ventre-saint-gris*, de notre brave Henri IV, du *Morbleu!* de ce parvenu qui avale carrément un verre d'absinthe en se gonflant la gorge, ou du *Cadédis*, du gascon. Cela n'empêche pas que pour M. Renan, Dieu ne soit qu'un idéal, ce n'est pas une réalité. « C'est la nature qui enfante son Dieu dans le travail des âges, » disait un jour M. Quinet dans son *Génie des Religions*. C'est ce que répète après lui M. Renan.

Ainsi, mon cher ami, le rationalisme, sous le nom d'école critique, rajeunit l'une des plus vieilles erreurs de l'esprit humain, le panthéisme. Mais le panthéisme ne revient pas seul, il traîne avec lui tout le cortége de ses conséquences sceptiques, fatalistes, matérialistes, naturalistes, athées, et nous voici en présence des principes funestes, des doctrines perverses dont la France un moment avait secoué le joug et que nous croyions disparues pour jamais.

Lisez, mon cher ami, lisez la lettre datée de Dinart, près Saint-

Malo, lettre dédiée par M. Renan à M. Marcellin Berthelot et publiée dans la *Revue des Deux-Mondes*, du 15 octobre 1863, vous allez voir au clair la pensée de M. Renan malgré qu'il essaie de la noyer dans un pathos presque inintelligible. Dans cette lettre, M. Renan parle de tout, de la philologie, de la mythologie comparée, de la paléontologie, de la zoologie et de l'anthropologie comparée, de la morphologie, de la géologie, de la chimie, de l'astronomie, de la mécanique, des mathématiques, de la logique, de la métaphysique, et tout cet échafaudage, tout cet appareil scientifique a pour but d'appuyer et de faire ressortir le principe fondamental de son système, à savoir : que Dieu est non pas *in esse*, mais *in fieri*, c'est-à-dire que Dieu *sera* plutôt qu'il n'*est*. Il y est dit : que tout vient du soleil, que le soleil est notre mère-patrie... que l'homme s'est formé graduellement et n'a paru tel qu'il est que lorsqu'un être eût pris une certaine supériorité sur l'autre... que par l'effet du progrès l'homme deviendra Dieu, parce qu'il connaîtra enfin le dernier mot de la matière, la loi de la vie, la loi de l'atome...

Alors un chimiste prédestiné, maître du secret de la matière, transformera toutes choses. Un *biologiste omniscient*, maître du secret de la vie, en modifiera les conditions. La science infinie amènera le pouvoir infini, selon le mot de Bacon, *savoir, c'est pouvoir*. Le pouvoir unique qui gouvernera le monde, ce sera la science et l'esprit. Voilà, d'après M. Renan, le vrai royaume de Dieu, la fin suprême du monde... Enfin la résurrection finale se fera par la science, soit de l'homme, soit de tout autre être intelligent, et la réforme scientifique de l'univers est dévolue à la raison.

Ne trouvez-vous pas, mon cher ami, qu'en tout cela, Dieu est bel et bien supprimé?

Écoutez encore. Nous avions, comme vous le savez, sur la création et sur les faits géologiques, divers systèmes plus ou moins conciliables avec la cosmogonie de Moïse, système de la nébulosité primitive, système de l'état élémentaire primitif, système neptunien et plutonien, système de la création d'un seul jet, système des périodes indéfinies. Mais voici une nouvelle théorie cosmogonique de la façon de M. Renan.

En principe, la matière est éternelle, mais elle subit des modifications périodiques et successives. Notons les périodes de M. Renan.

1° Une période atomique au moins virtuelle, règne de la mécanique pure, mais contenant déjà le germe de tout ce qui devait suivre.

2° Une période moléculaire où la chimie commence, où la matière a des groupes distincts.

3° Une période solaire où la matière est agglomérée dans l'espace en masses colossales séparées par des distances énormes.

4° Une période planétaire, où, dans chacun de ces systèmes, se détachent autour de la masse centrale des groupes distincts ayant leur développement individuel et où la planète terre en particulier commence d'exister.

5° Une période du développement individuel de chaque planète, et où la planète terre en particulier traverse des évolutions successives que révèle la géologie, où la vie apparaît, où la botanique, la zoologie, la physiologie commencent à avoir un objet.

6° Une période de l'humanité inconsciente qui nous est révélée par la philologie et la mythologie comparée, s'étendant depuis le jour où il y a des êtres méritant le nom d'hommes jusqu'aux temps historiques.

Ne croit-on pas rêver quand on lit de pareilles élucubrations que leur auteur décore du nom d'inductions scientifiques? Cette cosmogonie renaniste me fait ressouvenir d'une légende monténégrine que j'ai lue autrefois dans le *Voyage de Paris au Monténégro*, par M. Marmier.

Les Monténégrins racontent que lorsque Dieu acheva de former le globe terrestre, il s'en allait un jour avec un sac plein de pierres qu'il voulait semer de côté et d'autre. Par malheur, quand il passa par le Monténégro son sac creva, et le bon Dieu, préoccupé en ce moment de l'accomplissement de son œuvre, comme un mathématicien de la solution d'un problème, ne s'en aperçut pas. Le sac était d'une rare dimension, le trou qui s'y fit était large, et par là tombèrent les amas de pierres qui couvrent la surface de cette contrée.

Qu'en dites-vous, mon cher ami, la cosmogonie monténégrine n'est-elle pas aussi ingénieuse que celle de M. Renan? Les Monténégrins ont au moins le mérite de ne pas retrancher Dieu. Mais, attendez, nous n'avons pas tout vu.

D'après la Genèse, Dieu se reposa le septième jour; d'après le système nouveau, la nature n'ayant pas besoin de repos, malgré ses enfantements successifs et infiniment laborieux, M. Renan ouvre de suite une septième période commençant à poindre en Égypte et comprenant environ cinq mille ans, dont deux mille cinq cents seulement avec quelque suite et trois ou quatre cents seulement avec une pleine conscience de toute la planète et de toute l'humanité.

Vous remarquez, mon cher ami, que le mot de *création* n'existe pas. Il est omis à dessein pour montrer que le monde n'a pas eu besoin, pour se former, de l'intervention de Dieu. Ici, je me rappelle ces vers de M. Ampère, publiés il y a au moins vingt ans :

Du Christ de la science annonçant la venue,
Kléper du tabernacle avait ouvert la nue,
Alors du Dieu voyant adoré par Platon,
Le Verbe se fit homme, il s'appela Newton.
Il vint, il révéla le principe suprême,
Constant, universel, un, comme Dieu lui-même;
Les mondes se taisaient, il dit : attraction :
Ce mot, c'était le mot de la création.

La science ayant marché depuis M. Ampère, le principe suprême n'est plus seulement l'attraction. M. Renan reconnaît à la vérité des lois qui président à la formation des êtres, mais il refuse de reconnaître l'auteur de ces lois. Au lieu de donner aux merveilles qu'il remarque dans l'univers une cause intelligente et libre, il aime mieux tout expliquer par deux causes aveugles et inintelligentes : le temps, ce *facteur universel*, comme il l'appelle, *ce grand coefficient de l'éternel devenir*, et la tendance au progrès. Voilà, dit-il, le ressort intime poussant tout à la vie... Voilà le *mens agitat molem*, le *Spiritus intus alit*. Mais de Dieu pas un mot.

En résumé, la condensation progressive d'une matière subtile

infinie, telle est l'idée-mère du système de M. Renan. Tel est le principe général de cette cosmogonie où l'auteur mêle d'une manière confuse le hasard et l'instinct; d'une part, la théorie épicurienne des combinaisons fortuites; de l'autre, la théorie stoïcienne d'une vitalité intérieure de la nature où la nature est une sorte d'artiste qui agit par inspiration et sans aucune science. Quand on se permet de supprimer Dieu, c'est un rouage si important dans cette machine vivante qu'on appelle la nature, qu'il faut bien chercher à le remplacer. M. Renan le remplace par *une sorte de ressort intime poussant tout à la vie*, par *une conscience obscure de l'univers qui tend à faire un secret ressort poussant le possible à exister*. Que de mots pour ne rien dire! C'est quelque chose comme ce feu artiste, qu'un vieux philosophe grec, Héraclite, appelait le principe de l'univers. Pauvre savant! pourquoi t'épuiser à chercher des causes plus mystérieuses et plus inexplicables que Dieu lui-même? Pourquoi ne pas reconnaître que Dieu seul est le principe de l'ordre et de l'harmonie que nous admirons dans l'univers?

Ne demandons pas à M. Renan ce que c'est que l'âme. Il la confond avec la conscience, qui n'est, en réalité, que le signe révélateur de l'âme. Aux yeux de M. Renan, la conscience n'est que *la combinaison et la rencontre des forces cérébrales*. Si donc, l'âme se confond avec la conscience et que la conscience ne se distingue pas de la matière, devinez, mon cher ami, quelle est la psychologie de M. Renan? Qu'est-ce encore que ce groupe d'idées qui se sont formées par agglutination, comme les molécules qui composent la série de toutes les roches calcaires antédiluviennes et postdiluviennes? Voilà au moins du matérialisme pur. Voilà ce matérialisme dont le célèbre docteur Hyrtl, recteur de l'Université de Vienne, signalait récemment encore la nature et les tendances, dont il révélait les principes subversifs, l'envahissement recrudescent, les menées menaçantes de nos jours et l'influence pernicieuse sur la science et la vie publique. Voilà le matérialisme qui veut déduire et faire dépendre tous les phénomènes, toutes les fonctions et manifestations qui se produisent dans la vie physique et spirituelle de l'homme, de son être matériel; théorie absurde qui

ne possède pas le moindre argument scientifique pour la soutenir ou la confirmer, opinion bizarre, fondée sur des bases arbitrairement établies et absolument dépourvues de la *conditio certa ex principiis certis.* Ne puis-je pas m'écrier, de concert avec l'éminent docteur que je viens de citer : « Eteignez la foi, cette lumière du ciel, et le suicide de votre âme fait du fier maître de la terre *un petit monceau d'engrais saturé d'azote.* »

Je ne manquerais pas d'objections à faire à M. Renan sur l'âme, la conscience et sur son groupe d'idées ; mais je voudrais surtout qu'il m'expliquât comment la vie doit naître d'une simple rencontre d'éléments minéraux, ce serait la véritable génération spontanée qu'on abandonne pourtant aujourd'hui. Elle prouverait contre l'hypothèse de la force vitale, admise par l'école spiritualiste dont il est l'adversaire déclaré, ou, ce qui serait bien préférable pour combattre la force pensante, c'est-à-dire l'âme que nous admettons, il faudrait que M. Renan, pour son honneur, nous mît sous les yeux la production artificielle d'un homme sentant et pensant (comme l'*homunculus* de Faust). Ce serait l'*ultima ratio* de la philosophie et la démonstration serait complète. Je suis même étonné que le *temps* et *la tendance au progrès,* qui ont fini par former l'homme tel qu'il est, restent aujourd'hui improductifs sous ce rapport, car la même cause devrait produire les mêmes effets, et je ne conçois pas que la science ne nous ait pas annoncé déjà que, dans quelque coin du monde, un animal, ayant acquis une *certaine supériorité sur les autres*, est passé à l'état d'homme complet, ou que, par suite de l'*aggrégation des molécules primitives*, selon les expressions de M. Renan, un être ayant corps et âme comme nous, a poussé spontanément comme un champignon au pied d'un arbre, dans une forêt, ou comme une algue marine au sein des flots.

Mais passons sur ces absurdités auxquelles il nous suffirait d'opposer ce mot de Mme George Sand : « Le chaos ne lâchera pas sa proie ; le mot mystère est écrit sur le berceau de la vie terrestre. » (*Voyage dans le cristal.*) Suprême aveu de la science confondue et de la raison impuissante. A présent que nous avons la cosmogonie de M. Renan, examinons sa théodicée. La voici :

« Dieu est immanent, non-seulement dans l'ensemble de l'univers, mais dans chacun des êtres qui le composent. Seulement il ne se connaît pas également dans tous. Il se connaît plus dans la plante que dans le rocher, dans l'animal que dans la plante, dans l'homme intelligent que dans l'homme borné, dans l'homme de génie que dans l'homme intelligent, dans Socrate que dans l'homme de génie, dans Boudha que dans Socrate, dans le Christ que dans Boudha. Voilà, ajoute M. Renan, la thèse fondamentale de notre théologie. »

Enfin, son rêve, singulier rêve! c'est une concentration de toutes les consciences de l'univers (ce qui se fera sans doute encore par agglutination), dans une conscience unique, dans une conscience absolue, dans une conscience finale, terminaison étrange de cette cosmogonie arbitraire, dénouement fantastique de cette merveilleuse féerie que l'univers joue devant nous et dont nous sommes nous-mêmes les spectateurs et les acteurs.

C'est ainsi que l'homme deviendra Dieu par l'effet du progrès. C'est alors qu'il possédera la science infinie et le pouvoir infini. Rappelons-nous maintenant le principe général de l'école critique, à savoir : « que rien n'est ni ne peut être en dehors et au-dessus de la nature, » que la nature est une, complète, que tout y est renfermé, que toutes choses s'y tiennent, s'y enchaînent et s'y développent nécessairement; ce qui est à la fois la négation de Dieu, de la création, de la Providence, du mystère, de la révélation, de l'inspiration, de la prophétie, du miracle, et en un mot du surnaturel, et nous voici en plein panthéisme, c'est-à-dire en plein athéisme.

« Ainsi, remarque admirablement M. Guizot, la création, la Providence divine et la liberté humaine, le mélange et la lutte du bien et du mal dans le monde et dans l'homme, la perspective du rétablissement de l'ordre dans l'avenir, ce sont là de pures rêveries, des jeux de la pensée humaine; il n'y a, dans la réalité, point de questions semblables, et ce n'est d'aucune puissance supérieure au monde, c'est du seul progrès des sciences et des lumières de l'homme qu'il faut attendre le remède au mal moral et matériel dont souffre le genre humain. Quel mépris des instincts spontanés

et universels de l'homme! Quel oubli des faits qui remplissent l'histoire universelle et permanente du genre humain! » *(La Science et le Surnaturel. Méditations sur le Christianisme.)*

« Je donne sur le champ au panthéisme son vrai nom, s'écrie encore M. Guizot. Parmi les hommes qui se déclarent aujourd'hui les adversaires du surnaturel, la plupart, à coup sûr, ne croient pas et ne veulent pas être athées. Je les avertis qu'ils mènent les autres là où eux-mêmes ne croient pas et ne veulent pas aller. La négation du surnaturel, au nom de l'unité et de l'universalité de la nature, c'est le panthéisme, et le panthéisme, c'est l'athéisme. » Oui, c'est l'athéisme sans discussion, c'est l'athéisme sans phrase, ou plutôt, comme le déclare énergiquement l'illustre évêque d'Orléans, dans son Avertissement célèbre, c'est l'athéisme sans discussion, *plus un mensonge*, c'est-à-dire la prétention d'établir l'athéisme en maintenant le nom adorable de Dieu, de Dieu, qui, d'après le système, n'existe pas.

Je ne nierai pas sans doute qu'il n'y ait, rigoureusement parlant, une différence entre les panthéistes et les athées, puisque ceux-ci conçoivent la cause suprême comme une force aveugle, tandis que les autres la conçoivent comme une vie inconsciente, c'est-à-dire que les premiers font Dieu à l'image de la plante, et les seconds font Dieu à l'image de la pierre. Mais comme le Dieu-plante ne me paraît pas plus adorable que le Dieu-pierre, j'en conclus, et vous avouerez, mon cher ami, que j'ai parfaitement raison, que la philosophie, d'inductions en inductions, est arrivée de nos jours purement et simplement à la négation de Dieu, autrement dit, à l'athéisme.

Telles sont, mon cher ami, les aberrations de la philosophie contemporaine, de ce rationalisme qui semblait aspirer à une régénération complète de la philosophie, à une vaste synthèse où tous les besoins de l'humanité trouveraient leur satisfaction; qui, en brisant le joug de la foi, se vantait naguère de dissiper les préjugés, de combattre les erreurs, d'imprimer à l'esprit humain une impulsion salutaire; qui tendait la main à la science pour marcher de concert avec elle à la découverte de dogmes nouveaux, de véri-

tés nouvelles, et qui, en définitive, après tant d'efforts, après tant de mouvement, devait nous conduire au chaos intellectuel, à la négation pure et simple des principes éternels, nécessaires, immuables que l'homme ne peut rejeter sans folie et sans crime et qui sont la base de la moralité humaine; preuve convaincante qu'il faut nécessairement rétablir l'équilibre rompu entre la raison et la foi, si l'on ne veut retomber dans la barbarie. Or, cet équilibre ne peut être rétabli que par l'influence du Christianisme, par l'influence des idées et des sentiments chrétiens, dont la religion seule est la dépositaire. L'esprit humain ne peut trouver de repos, de lumière et de guide que dans le sein de l'Eglise, de l'Eglise qui, selon la belle parole de saint Thomas, marche toujours d'un pas lent, mais assuré, à travers le feu croisé de toutes les erreurs :

Ecclesia, inter errores contrarias, media, lento passu, incedit. Oui, l'Eglise seule peut trancher tous les nœuds gordiens ourdis par la subtilité sophistique, ou par la mauvaise foi révoltée.

Maintenant, mon cher ami, je vous le demande, que pensez-vous de toute cette logomachie scolastique, de toutes ces rêveries insensées, de toutes ces utopies ridicules? Ne trouvez-vous pas que tous ces systèmes rationalistes produisent dans l'âme humaine comme une énervation, comme une prostration de toutes les facultés, comme une extinction de l'élément divin de notre nature? Pour moi, après avoir étalé devant vous toutes ces excentricités, toutes ces bizarreries, toutes ces erreurs, je me sens pris de dégoût devant ces inconcevables productions d'un orgueil titanesque, et je jette à la face de nos modernes philosophes un bon mot échappé à l'un d'entre eux, à M. About, dans son livre du *Progrès* : « Je n'aime » pas l'impiété, parce qu'elle ne prouve rien et nuit généralement » à la propagation naturelle du vrai. » Puis, quand j'entends les solidaires belges, faisant écho à nos tristes philosophes, s'écrier : *La paix de l'âme est dans la négation de Dieu*, je me retourne vers J.-J. Rousseau, un de leurs ancêtres, pour chercher près de lui la règle à suivre au milieu de cet incroyable déraillement de l'esprit humain.

« Fuyez, nous dit cet homme qui connaissait si bien ses col-

lègues en impiété, fuyez ceux qui, sous prétexte d'expliquer la nature, sèment dans les cœurs des hommes de désolantes doctrines, et dont le scepticisme est cent fois plus affirmatif et plus dogmatique que le ton décidé de leurs adversaires. Sous le hautain prétexte qu'eux seuls sont éclairés, vrais et de bonne foi, ils nous soumettent impérieusement à leurs décisions tranchantes, et prétendent nous donner pour les vrais principes des choses les inintelligibles systèmes qu'ils ont bâtis dans leur imagination. Du reste, renversant, détruisant, foulant aux pieds tout ce que les hommes respectent, ils ôtent aux affligés la dernière consolation de leur misère, aux puissants et aux riches, le seul frein de leurs passions; ils arrachent du fond des cœurs les remords du crime, l'espoir de la vertu, et se vantent d'être les bienfaiteurs du genre humain. »

« Quel abus plus énorme et plus déshonorant de l'esprit et des » talents! s'écriait aussi Joly de Fleury, dans son réquisitoire » contre le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire. La religion aura » toujours des Celse, des Julien, des Socin, des Bayle, des » insensés, mais malheur à ces hommes qui, flattés d'ériger une » école d'erreur et d'iniquité, se chargent de l'horreur et de » l'exécration des hommes sages et vertueux de tous les pays. »

M. Renan est déjà tombé sous le poids de cet anathème, et les hommes sages et vertueux de tous les pays ont déjà protesté contre ses tentatives audacieuses et sacriléges. Le nouvel Arius a entendu les frémissements d'horreur du monde civilisé, en d'autres termes, du monde chrétien. Néanmoins, on dit qu'il continue de s'enrichir en faisant des livres. C'est son métier, *car c'est un métier de faire un livre comme de faire une pendule*, dit Labruyère. Si je le rencontrais sur mon chemin, mon cher ami, je lui dirais sans détour, comme cet ancien, dont parle l'histoire, disait à un enrichi : Je serai aussi riche que toi dès que je m'ennuierai d'être homme de bien.

Il y a quelques mois, le procureur-général Dupin, à l'occasion d'un procès célèbre, remontait, pour condamner les assurances sur la vie, aux lois romaines, et rappelait que ces lois signalaient

ces conventions comme sinistres et pleines du plus dangereux avenir, *plenæ periculosissimi eventus.* Il est, ce me semble, quelque chose de plus sinistre et de plus dangereux pour l'avenir, ce sont les doctrines de M. Renan et de son école.

« Le mal se dévoile et s'exaspère en se répandant, observe fort judicieusement M. Guizot, et les hommes en masse tirent les conséquences de l'erreur bien plus rigoureusement que ne fait celui dans l'esprit duquel l'erreur est née... Y a-t-on pensé ? Se figure-t-on ce que deviendraient l'homme, les hommes, l'âme humaine et les sociétés humaines, si la religion positive y était définitivement abolie, si la foi religieuse en disparaissait réellement? Je ne veux pas me répandre en complaintes morales et en pressentiments sinistres, mais je n'hésite pas à affirmer qu'il n'y a point d'imagination qui puisse représenter, avec une vérité suffisante, ce qui arriverait en nous et autour de nous si la place qu'y tiennent les croyances chrétiennes se trouvait tout à coup vide, et leur empire anéanti. Personne ne saurait dire à quel degré d'abaissement et de dérèglement tomberait l'humanité. C'est pourtant là ce qui serait, si toute foi au surnaturel s'éteignait dans les âmes, si les hommes n'avaient plus, dans l'ordre surnaturel, ni confiance, ni espérance. » (*Opere citato.*)

Les peuples, en effet, ne sont ni des savants, ni des philosophes, mais détruisez en eux la croyance en Dieu et vous verrez ce qui en résultera.

« Rien n'est plus tristement vrai que l'influence des doctrines perverses sur le développement moral des classes inférieures, écrivait un jour M. Rendu. Le génie même n'a ni le droit ni le pouvoir de reléguer son trône pour y régner à sa fantaisie dans une région solitaire. Si haut qu'il monte, la loi de la responsabilité le rattache à la foule. *Tout ce qui se dit en haut se pratique en bas.* Dans le monde moral, comme dans le monde physique, tout se transforme, mais rien ne se perd. Un paradoxe, débauche de l'esprit, tombe un jour sur la multitude, il s'y infiltre et lentement la pénètre, puis, tout à coup, il s'y traduit en actes, et une révolution se charge de rétablir la solidarité qui, unissant les masses aux

penseurs, constitue, dans le plan providentiel, l'unité morale du genre humain. »

« Une sécurité trompeuse, continue le même écrivain, avait élevé une sorte de muraille de la Chine entre le boudoir des faiseurs de systèmes et la scène vivante où la passion soulève la foule. Cette muraille, depuis longtemps, est percée à jour, et toute parole, si bas que vous la prononciez, a son contre-coup dans les profondeurs de l'ordre social. « Ce n'est pas pour le peuple que » j'ai prétendu écrire, me disait, à Weimar, l'auteur de la *Vie de* » *Jésus*, et je me serais gardé d'attaquer sa croyance. » Vous pensez, ô docteur Strauss, n'avoir écrit que pour quelques lettrés; prêtez l'oreille, une voix vous répond de la foule, et votre parole y réveille un écho. » (*Etude sur l'éducation populaire dans l'Allemagne du Nord.*)

M. Renan s'est montré moins scrupuleux que le docteur Strauss. Il a écrit pour le peuple, et, dans le but de pervertir les masses, d'étouffer en elle les idées chrétiennes, il a publié une édition *populaire* de sa *Vie de Jésus*. Heureusement que la foi est plus vive, plus tenace, plus profonde parmi le peuple que ne le suppose M. Renan. On a beau étendre, expliquer, magnifier la nature, l'instinct de l'homme, l'instinct des masses humaines ne s'y est jamais enfermé, il a toujours cherché et vu quelque chose au-delà.

Vous prétendez, messieurs les philosophes, que le peuple ne croit plus au surnaturel, et qu'on essaierait vainement de l'y ramener. Ecoutez, M. Guizot va vous répondre :

« Incroyable fatuité humaine! Parce que dans un coin du monde, dans un jour des siècles, on a fait dans les sciences naturelles et historiques de brillants progrès, parce qu'on a, au nom de ces sciences, combattu le surnaturel, dans de brillants livres, on le proclame vaincu, aboli! Et ce n'est pas seulement au nom des savants, c'est au nom du peuple qn'on prononce cet arrêt. Vous avez donc complétement oublié ou vous n'avez jamais compris l'humanité et son histoire? Vous ignorez donc absolument ce que c'est que le peuple, ce que sont ces peuples qni couvrent la surface de la terre? Vous n'avez donc jamais pénétré dans ces millions d'âmes

où la croyance au surnaturel est et demeure présente et active, même quand les paroles qui passent sur leurs lèvres semblent la désavouer? Vous ne savez donc pas quelle distance immense existe entre le fond et la surface de ces âmes, entre les souffles changeants qui agitent l'esprit des hommes, et les instincts immuables qui président à leur vie? Il est vrai, il y a de nos jours dans le peuple bien des pères, des mères, des enfants qui se croient incrédules et se moquent fièrement des miracles. Suivez-les dans l'intimité de leur demeure, dans les épreuves de leur vie, que font ces parents, quand leur enfant est malade, ces cultivateurs, quand leurs récoltes sont menacées, ces matelots, quand ils flottent sur les mers en proie aux tempêtes? Ils lèvent les yeux au ciel, ils prient, ils invoquent cette puissance surnaturelle que vous dites abolie dans leur pensée. Par leurs actes spontanés et irrésistibles, ils donnent à vos paroles et à leurs propres paroles un éclatant démenti. » (*Op. cit.*)

En effet, n'est pas athée qui veut. Ceci me remet en mémoire une belle réflexion d'un écrivain qu'on ne soupçonnera ni d'ignorance ni de faiblesse d'esprit, M. Xavier Aubryet: « On m'a reproché tout dernièrement, dit-il, et de la façon la plus persuasive, de ne pas comprendre tout le progrès qu'on ferait en supprimant Dieu. Je crains d'être incorrigible. De même, vous n'ôterez pas de l'âme du simple pêcheur de morue cet instinct religieux qui est sa force. Cette petite barque, montée par des gens énergiques qui se signent dans la tempête, balance pour moi le cénacle de ces incrédules qui répètent sur quelque divan complaisant le *Suave mari magno* de Lucrèce. »

Enfin, mon cher ami, je ne puis m'empêcher de citer, à l'appui des considérations qui précèdent, un homme qui ne sera pas suspect, M. Schérer, rédacteur du journal protestant *Le Temps*. M. Schérer, dans ses *Conversations théologiques*, établit un débat entre deux interlocuteurs, un rationaliste et un chrétien. Le rationaliste prétend que le surnaturel n'est pas l'élément propre de la religion, mais plutôt l'élément propre de la superstition : « Notre » culture moderne repousse le miracle, dit-il; chacun sent vague-

» ment, en face des récits merveilleux de nos saints livres, ce que » l'on sent en face des légendes des saints; ce ne peut être là » la religion, ce n'en est que la superfétation. »

Le chrétien qui, de son côté, veut faire comprendre et admettre à son adversaire que le surnaturel est la religion même, et que si l'on retranche le surnaturel, la religion même est abolie, répond avec douleur :

« Il est vrai, nous ne croyons plus au miracle ; vous auriez pu ajouter que nous ne croyons guère à Dieu non plus, et ces deux choses se tiennent. On parle beaucoup aujourd'hui de spiritualisme chrétien, de religion de la conscience, et vous-même vous semblez voir dans l'abandon des miracles un progrès de la religion. Ah! que ne puis-je dire avec assez de force combien l'expérience intime de mon cœur proteste contre une pareille opinion! Quand je sens vaciller en moi la foi au miracle, je vois aussi l'image de mon Dieu s'affaiblir à mes regards ; il cesse peu à peu d'être pour moi le Dieu libre, vivant, le Dieu personnel, le Dieu avec lequel l'âme converse comme avec un maître et un ami. Et ce saint dialogue interrompu, que nous reste-t-il? Combien la vie paraît triste alors et désenchantée! Réduits à manger, dormir et gagner de l'argent, privés de tout horizon, combien notre âge mûr paraît puéril, combien notre vieillesse triste, combien nos agitations insensées! Plus de mystère, c'est-à-dire plus d'innocence, plus d'infini, plus de ciel au-dessus de nos têtes, plus de poésie. Ah! soyez-en sûr, l'incrédulité qui rejette le miracle tend à dépeupler le ciel et à désenchanter la terre. Le surnaturel est la sphère naturelle de l'âme; c'est l'essence de sa foi, de son espérance, de son amour. Je sais bien que la critique est spécieuse, que ses arguments paraissent souvent victorieux; mais je sais une chose encore, et peut-être pourrais-je en appeler ici à votre propre témoignage, en cessant de croire au miracle l'âme se trouve avoir perdu le secret de la vie divine, elle est désormais sollicitée par l'abîme... bientôt elle gît à terre, oui, et parfois dans la boue. »

A son tour, l'incrédule au surnaturel se trouble et s'attriste, et il lui échappe de remarquables aveux : « Une philosophie rigoureuse,

dit-il, sera toujours fataliste ; mais par là même la philosophie se corrompt et se détruit. Quand elle n'a d'autre dieu que l'univers, d'autre homme que le premier des mammifères, elle n'est plus que de l'histoire naturelle. L'histoire naturelle est toute la science des époques matérialistes, et, pour le dire en passant, c'est là que nous en sommes ; mais le matérialisme n'est pas le dernier mot du genre humain. Corrompue et affaiblie, la société s'écroule dans d'immenses catastrophes ; la herse des révolutions brise les hommes comme les mottes d'un champ ; dans les sillons sanglants germent des générations nouvelles ; l'âme éplorée croit de nouveau, elle reprend la foi à la vertu, elle retrouve le langage de la prière. »

Espérons, mon cher ami, que M. Renan et ses adeptes de l'école critique reprendront bientôt la foi à la vertu, retrouveront l'accent de la prière, que la froide incrédulité a glacée sur leurs lèvres ; mais auparavant, de peur que la herse des révolutions ne nous écrase comme les mottes d'un champ, de peur que la société ne s'écroule dans d'immenses catastrophes, ne serait-il pas prudent d'inscrire en caractères d'or, en tête de nos codes, à l'adresse de nos philosophes, littérateurs, savants, historiens, poètes, cette belle sentence de l'antiquité : *Apprenez à observer la justice et à respecter les Dieux !*

Discite justitiam moniti et non temnere Divos !

Je termine, mon cher ami ; permettez-moi seulement une dernière réflexion. Ne remarquez-vous pas que les trois hommes qui, avec des aptitudes diverses, des caractères et un succès bien différents ont fait le plus de bruit dans ce XIXe siècle, si égaré et si perverti, ce sont trois Bretons, Châteaubriand, Lamennais, Renan ?

En première ligne Châteaubriand, né à Saint-Malo, type achevé du Breton, loyal, sincère, indépendant ; littérateur, historien, poète, homme d'État, réunissant en même temps la foi du chrétien, l'honneur du chevalier, le patriotisme du citoyen. Honneur à Châteaubriand ! A la suite d'une révolution qui avait ébranlé et presque étouffé toutes les croyances, tandis que le rationalisme trô-

nait dans les écoles philosophiques, sa pensée est restée constamment fidèle à Dieu et sa plume à sa pensée. Il a gardé jusqu'à la fin la foi naïve de son enfance et de sa mère. Honneur à ce beau génie, qui croyait, disait-il, *les yeux fermés*. C'est avec raison qu'on l'appelle le prince de la littérature contemporaine. Sa gloire inaltérable et pure projette un splendide reflet sur la Bretagne où il prit naissance et son nom immortel restera plus indestructible encore que le rocher de granit dans les entrailles duquel il a choisi son tombeau.

Après Châteaubriand, vient Lamennais, un autre enfant de la cité Malouine, controversiste spirituel, animé, ardent, dialecticien habile, plein de vigueur et de verve, parfois éloquent jusqu'au sublime, nature impétueuse et maladive, aux instincts tant soit peu démocratiques, esprit étrange, indéfinissable, plein de contrastes, tour à tour déiste, catholique, chrétien, rationaliste. Il fut d'abord acclamé comme le digne héritier des apologistes qui avaient le mieux mérité du monde chrétien, puis tout à coup, *malheureux génie ! il ne fut plus que l'ombre de lui-même*, dit Balmès ; *on le vit ployer les ailes qui lui faisaient sillonner les cieux, et tourner, comme un oiseau sinistre, sur les eaux impures d'un lac solitaire.* J'entends encore la voix gémissante de Mgr de Quélen, un autre Breton, mais l'une des gloires les plus pures de la Bretagne, je l'entends annonçant cette grande chute : « *Cecidit de cœlo stella magna et nomen ejus dicitur absinthium.* » Silence sur la tombe de cette infortunée victime du rationalisme contemporain, qui a refusé les bénédictions de la religion sur le seuil même de l'éternité ! Nous ne devons plus prononcer son nom qu'en le couvrant de nos larmes et de nos prières, oui, de nos prières, sans songer aux tristes appréhensions qu'autorise cette fin lamentable et sans chercher à sonder le secret de Dieu.

Après Lamennais, voici M. Renan, le fils du pauvre caboteur de Tréguier, réchauffé dès l'enfance dans le sein de l'Église, et se rangeant aujourd'hui au nombre de ceux dont l'Église peut dire : *Filios nutrivi et exaltavi, ipsi autem spreverunt me.* C'est un talent, ce sera peut-être un savant, mais jamais un homme de génie.

En vertu de la confraternité qui unit les Vendéens aux Bretons, je lui donnerai un amical conseil. Au lieu de lire la Bible et le Nouveau-Testament qu'il ne comprend pas, au lieu d'interroger une lettre morte qui répond à chacun tout ce qui lui plaît quand on l'interroge avec la seule raison, sans tenir compte ni de la révélation, ni de la tradition, ni de l'autorité divinement établie pour l'interpréter, qu'il lise dans les lois invariables de la nature, lui qui aime à étudier dans ce livre, qu'il lise le sort des ruisseaux qui ne communiquent pas à leur source, ou des branches que le fer a détachées du tronc, alors, j'en suis sûr, sortant des voies périlleuses où il s'engage, s'arrachant aux ténèbres où il se plonge, il viendra rallumer la flamme de sa lampe près de s'éteindre, non à la lumière douteuse et vacillante de la faible raison, mais au flambeau toujours rayonnant de la foi, au foyer toujours resplendissant de la religion qui éclaira ses premiers ans; il se lèvera comme le Prodigue, au souvenir du bonheur et du repos dont il jouissait dans la maison paternelle, car il y a place pour tous au foyer de la famille, et les enfants égarés y sont accueillis à leur retour avec tant de joie qu'ils y semblent plus aimés que s'ils n'en étaient jamais sortis.

En attendant cet heureux retour que je saluerais pour ma part avec transport, je ferai encore observer ingénument à M. Renan que je suis fatigué de ces formules hégéliennes :

Dieu, c'est un vieux mot;

Dieu, c'est la personnification de l'idéalité ;

Dieu, c'est l'idéalisation de la personnalité ;

Dieu, c'est la catégorie de l'idéal;

langage philosophico-mystique que je ne puis comprendre. Mon Dieu à moi c'est le Dieu du vieux *Credo : Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre.* Mon Dieu à moi c'est le Dieu du catéchisme : *Un pur esprit infiniment parfait, souverain Seigneur et créateur de toutes choses.* Mon Dieu à moi c'est le Dieu du bon Joinville répondant à saint Louis qui lui demandait ce que c'était que Dieu : *Dieu, c'est chose si bonne que meilleure ne peut être.*

Voilà ma théodicée, n'en déplaise à M. Renan. Les Vendéens et les Bretons sont comme les Germains dont parle Tacite : *Apud*

ipsos fides obstinata; si M. Renan l'oublie, pour moi, je ne l'oublie pas.

A présent, contemplant les larmes aux yeux ce qui se passe de nos jours, cette rage d'impiété, ces insultes frénétiques, cette haine si acharnée, si opiniâtre, si aveugle même et si stupide, contre Dieu et contre son Christ, contre la religion catholique et l'Église des Apôtres, je sens ma conviction se fortifier et grandir encore, et, regardant le ciel, je répète, avec une indicible persuasion, cette parole sublime de notre philosophe chrétien M. de Bonald : « Je rends grâce à mon siècle de me donner cette preuve » de plus de la vérité de ma religion; il est philosophiquement » impossible que l'homme poursuive avec tant d'acharnement ce » qui n'est qu'une erreur. »

Je vous laisse sur cette pensée, mon cher ami. M. Renan terminait sa lettre à M. Berthelot par ces paroles : — Adieu, cherchons toujours. — Moi je vous dis, certain que toutes les investigations scientifiques n'ébranleront jamais notre commune foi :

Adieu, croyons toujours !

THÉOPHILE AUBERT.

LE LOUP QUI SE FAIT MOINE

Fabliau.

(TRADUIT DU LATIN DE MARBODE, ÉVÊQUE DE RENNES, AU XIIe SIÈCLE.)

J'ai là, dans ma bibliothèque,
Les œuvres d'un ancien évêque
De Rennes, Marbode, connu
Surtout par un petit poème
De vingt vers, du ton le plus cru,
Qui fait un portrait peu congru
Du peuple de Rennes, lui-même.
Pour excuser ces méchants vers,
On dit qu'ils sont de son enfance;
Qu'étant angevin de naissance,
Rennes en guerre avec Angers,
Un souffle tout patriotique
Gonfla sa veine satirique.
Les vers n'en sont pas moins mauvais;
Et, pour venger les vieux Rennais,
Marbode a ce sort pitoyable,
Qu'ayant beaucoup, et bien écrit,
On ne met guère à son crédit
Qu'une épigramme détestable.
Ce bel esprit mérite mieux.
C'est à bon droit que nos aïeux

Le placent aux plus hautes cimes
De ce Parnasse, riche en rimes,
Où les poètes de son temps,
Déclamant leurs vers redondants,
Préparaient la langue charmante
De notre Racine et du Dante.
Si ces consonnances sans fin
Rappellent peu le beau latin,
Qu'écrivaient Horace et Virgile ;
S'ils sont empêtrés dans leur style,
On trouve, en revanche, parfois,
Dans ces rimeurs jugés barbares,
Des traits de franc esprit gaulois.
Chez Marbode, ils ne sont pas rares.
Témoin le fabliau, qui suit,
Et qui, je pense, reproduit
Une histoire contemporaine.
On trouverait, sans trop de peine,
En quelque chroniqueur breton
De ce temps là, l'illustre nom,
Si peu digne de remembrance,
De plus d'un bandit féodal,
Qui pouilla l'habit monacal,
Pour échapper à la potence,
Et, sitôt le danger passé,
Jeta le froc en un fossé
Et mit fin à sa pénitence.
— Ici le fabliau commence.

— Au milieu d'un nombreux troupeau,
Qui se prélassait gras et beau,
Dans un plantureux pâturage,
Un sire loup faisait ravage.
Le berger, devenu chasseur,
Poursuit en vain le ravisseur.

Bientôt la patience s'use,
Et, prenant un plus sûr moyen,
Il faut recourir à la ruse,
Quand le courage ne peut rien.
Au milieu de la vaste plaine,
S'élevait, svelte et droit, un chêne.
Le pasteur, de son bras nerveux,
Courbe au sol le tronc vigoureux :
Il attache au sommet flexible
Un nœud coulant, engin terrible,
Où s'étranglera l'imprudent,
Qui viendra toucher seulement
Un bâton, léger et mobile,
Disposé par sa main habile.
Sur le milieu de ce bâton,
Qui retient la corde homicide,
Il dépose, amorce perfide,
La tête d'un jeune mouton;
Et s'éloigne. Bientôt arrive
Notre loup, de loin attiré
Par le fumet de la chair vive,
Et court au piége préparé,
D'un bond sur la proie il s'élance,
Le ressort part : le col pressé
Comme un voleur à la potence,
Dans l'air le pendu se balance,
Au haut du chêne redressé.
Le berger, tout joyeux, s'avance,
Prend des cailloux et les lui lance;
Le drôle, à peine, en est blessé,
Car les méchants ont la peau dure.
Changeant le mode de torture,
Le pasteur saisit son bâton
Pour l'assommer; le loup d'un ton
Bien piteux dit : « Je vous en prie,

» Doux berger, oyez mon propos,
» Je ne veux dire que deux mots,
» Faites-moi grâce de la vie,
» Je vous paierai cent fois le prix
» Des moutons que je vous ai pris.
» Mais je n'ai pas même une obole
» Ici. Lâchez-moi, sur parole,
» Laissez-moi retourner chez moi,
» Je puis vous donner un bon gage,
» Car, je vous offre, comme otage,
» Et comme garant de ma foi,
» Mon louveteau : je vous le livre.
» Vous même décidez du jour
» Que vous fixez pour mon retour.
» Si vous daignez me laisser vivre,
» Tout serait bien profit pour vous
» Que je manquasse au rendez-vous.
» Car mon fils, à la fleur de l'âge,
» Pourrait vous faire un grand dommage :
» Tandis qu'un vieillard édenté
» Ne peut rien. D'un autre côté,
» Quels fruits pouvez-vous donc prétendre
» De ma mort? Ma chair n'est plus tendre,
» Ce serait un triste ragoût :
» Vous ne viendrez pas à bout
» De tirer même une pantoufle
» De ma vieille peau. » — Le maroufle
Se tut enfin. Et le pasteur,
En cela se montrant peu sage,
Prit le louveteau pour otage
Et relâcha le vieux voleur.

Celui-ci poursuivait sa route,
D'un pied juvénile et léger,
En secret ruminant sans doute

Quel tour il jouerait au berger;
Quand, au bout de la vaste plaine
Il fait la rencontre soudaine
D'un moine, que suit à pas lent
L'humble et discret frère servant :

« — Salut, ô père vénérable,
» Fit le loup, tombant à genoux ;
» Ne repoussez pas un coupable,
» Qui veut se confesser à vous.
» Je pleure mes erreurs passées,
» Mes convoitises insensées ;
» Je meurs de honte au souvenir
» Des agneaux que j'ai fait périr.
» Je quitte ce chemin funeste,
» Et, pour tout le temps qui me reste,
» Je ne veux pas un autre but
» Que de mériter mon salut.
» Employez le fer et la flamme,
» Commandez cilice et fouet,
» Et jeûne et veilles, s'il vous plaît;
» Homme de Dieu, sauvez mon âme !
» Faites un moine du bandit :
» Coupez, rasez ma chevelure,
» Elargissez bien la tonsure,
» Et donnez-moi le saint habit :
» Toute peine veut son salaire.
» Ne pensez pas, Révérend Père,
» Que je vous demande pour rien
» Un service. J'ai pour tout bien
» Une brebis, de provenance
» Un peu suspecte : la voilà.
» Si votre règle d'abstinence
» Vous défend la chair, donnez-la
» A ce bon frère ; il restera

» Pour vous, mon Révérend, la laine. »
— Le moine prend la riche aubaine,
En homme fait aux gros cadeaux.
Il choisit ses meilleurs ciseaux,
Pour raser, d'une oreille à l'autre,
Le chef crépu du bon apôtre,
Fait un discours, en quatre mots,
Sur la règle cénobitique,
Et lui met enfin sur le dos
Tout l'uniforme monastique.

Cependant arrive le jour
Où le loup doit, par son retour,
Délivrer sa progéniture.
Il vient, l'air modeste et pieux,
Vêtu de sa robe de bure.
Le berger n'en croit pas ses yeux.
« — Quelle est, dit-il, cette aventure?
» Je vois noir ce que j'ai vu gris;
» Est-ce toi, voleur de brebis ? »
L'œil plein d'une larme factice,
Le loup répond : — « Dieu vous bénisse !
» C'est bien moi. Lorsque tout meurtri
» Des innombrables coups de pierre,
» Que vous me donnâtes naguère,
» Je m'en allai mourant d'ici,
» Le médecin, tâtant ma veine,
» Me trouvant le pouls fort mauvais,
» Dit que ce n'était pas la peine
» De me traiter, que j'en mourrais.
» Vient un moine plus charitable,
» Qui m'exhorte à me repentir
» De ma conduite abominable,
» Me rappelant que bien mourir
» Suffit pour racheter la vie,

» Et que c'est l'heure de la mort
» Qui décide de notre sort.
» Il m'inspire enfin cette envie
» De laisser un monde maudit,
» Et de revêtir cet habit.
» Œuvre de grâce ou de nature !
» A peine avais-je ainsi changé
» Et de mœurs et de nourriture,
» Que je me sentis soulagé.
» Pour moi, quel immense avantage !
» Puisqu'aujourd'hui je puis venir,
» Délivrant mon fils, mon otage,
» Prendre sa place pour mourir !
» Je n'ai point la rançon promise,
» Ayant fait vœu de pauvreté.
» Traitez-moi donc à votre guise,
» Ou pardonnez avec bonté,
» Ou que mon trépas soit hâté,
» Si je dois périr : il me tarde
» D'en finir. » — « Que le ciel me garde
» De mettre encor la main sur vous !
» Combien je regrette les coups,
» Que vous porta ce bras rapide !
» Pardonnez à mon humble aveu :
» C'est être deux fois homicide
» De frapper un homme de Dieu.
» Votre fils est libre, et vous, Père,
» Allez en paix. » — C'est le pasteur
Qui fit ce discours débonnaire.
Les loups en rirent de bon cœur,
S'en allant, libres, par la plaine.
Puis le loup dit au louveteau :
« — Plus de crainte, mon fils, tout beau !
» Arrêtons-nous pour prendre haleine.
» Je me sens une faim de loup.

» Les légumes n'ont pas de goût,
» J'estime aussi peu le fromage.
» Que je meure, si je m'engage
» A pratiquer jusques au bout
» Cette abstinence, dont j'enrage !
» Rien n'est véritablement bon,
» Enfant, que la chair de mouton. »
Il dit, et d'un seul bond s'élance
Sur le bercail épouvanté,
Et, de plus belle, il recommence
Son brigandage déhonté.

Deux jours après qu'il eût fait grâce,
Le berger crédule et bonasse
Trouve son pénitent nouveau
Qui déjeunait d'un tendre agneau.
Le brave homme se scandalise :
« — Mon frère, quelle gourmandise !
» Vous êtes moine et bien portant,
» Me paraît-il, et cependant,
» Malgré la loi de saint Basile,
» Vous oubliez jeûne et vigile. »
« — Il est, répond le loup pervers,
» Dans le bien des degrés divers ;
» Avant hier, si j'étais moine,
» Pour le moment, je suis chanoine. »
— Et, sautillant d'un air narquois,
Il s'enfuit au fond des grands bois.

S. Ropartz.

LE CHATEAU DE CORLAY.

« Le chasteau de Corlay, assis en la ville et paroisse dudit Cor-
» lay, lequel est clos et fermé de hauts et puissants murs à machi-
» coulis et canonières, et de six grosses tours, et plusieurs corps
» de logis qui sont presque tous ruinez ; aussy une chapelle et des
» galeries dont il ne reste que des vestiges, le tout environné de
» douves et fosses : lequel chasteau, fermé à pont levis, contient en
» fonds avec ses douves et fossés 137 cordes. » — Ainsi s'exprimait le 28 juin 1681 dans la déclaration qu'elle rendait au roi, Anne de Rohan, princesse de Guémené, duchesse de Montbazon, comtesse de Rochefort, dame de Montauban et Corlay [1].

Les ruines du château de Corlay présentent encore une masse imposante : je me propose de réunir dans cette notice tous les souvenirs qui se rattachent à cette forteresse, jadis chef-lieu d'une châtellenie considérable : celle-ci s'étendait sur les paroisses environnantes de Plussulien, Laniscat, Saint-Méac ou Mayeux, Saint-Martin de Merléac : les six piliers en pierre de taille de la justice patibulaire s'élevaient sur une éminence auprès de Corlay.

J'ai lu dans un livre de date récente [2], qui à la vérité est loin de faire autorité, un passage emprunté à un ouvrage antérieur et qu'on ne peut pas laisser répéter plus longtemps : en 1195, l'ancien château

[1] Archives de la préfecture à Nantes.

[2] Les *Côtes du Nord*, par B. Jollivet, t. v, p. 332. — *Dictionnaire d'Ogée.*

aurait été commencé par Henri, chevalier, seigneur de Corlay. Ce personnage serait mort en 1198 sans avoir eu le temps d'achever son œuvre, et ses descendants y auraient résidé jusqu'au XIVe siècle.

Il suffit de feuilleter D. Morice pour voir, d'après des documents certains, combien ces allégations sont peu fondées.

Dès le XIIe siècle, Corlay appartenait aux vicomtes de Rohan : en 1184 et 1194, ils disposaient en faveur de l'abbaye de Bonrepos du « mont de Corle » ; en 1219, le vicomte Geoffroi donnait au même monastère, pour le vin du carême, une rente de 100 sous « *in molendinis, costumis et nundinis de Corle :* » deux ans plus tard, le vicomte Olivier ratifiait les diverses libéralités de ses ancêtres, et en 1288, nous voyons le Parlement de Bretagne maintenir les droits du vicomte Alain contre Geoffroi de Henbont qui, du chef de sa mère, prétendait à « une place et un courtil enserant à » ladite place, en laquelle ledit Segolen maint, size en la ville de » Corle [1]. » — Au XIVe siècle nous allons voir apparaître une famille portant le nom patronymique de Corlay, qui a sans doute donné le prétexte de l'anachronisme que je signale.

En 1293, le lundi avant le dimanche *Reminiscere*, « Gaufridus de Corle » se faisait adjuger tout ce que possédait Geoffroi « prepositus de Plussulian, in villa de Killivennec ; » Josselin de Rohan intervenait aussitôt pour réclamer ses biens, par droit de prémesse, en indemnisant l'acheteur [2]. Nous voyons ce Geoffroi de *Corlé* figurer, en 1318, dans un contrat de vente entre Olivier de Rohan et Olive, dame du Gué de l'Isle; en 1301 il était qualifié écuyer, et son fils se nommait *Henri*, dans une transaction passée entre le clerc Olivier de Rohan et Tiphaine venue d'autre « dominus Henricus de Corle [3]. » J'ai lieu de croire que cette famille avait pris, comme les Lannion, le nom de leur lieu d'origine, sans que cette appellation dérivât de la possession d'un fief patrimonial : dans un acte de 1316, ne remarquons-nous pas encore un témoin se nommer « Eon le Barbier de Corlé [4]. »

[1] D. Morice, 1, col. 696, 725, 842, 848 et 1084.
[2] Charte communiquée par M. le comte de Janzé. — D. Mor., 1, col. 1110.
[3] D. Mor., 1, 1174, 1282.
[4] *Id.* col. 1266.

D'ailleurs, nous avons vu que dès le XIIe siècle les Rohan tenaient Corlay. Bien plus, de 1306 à 1309, la vicomtesse douairière Thomasse de la Roche était maintenue par son fils Olivier en possession du *manoir de Corlé*, ainsi que de l'avénage, du gélinage et de la corvée de toute la châtellenie [1].

La maison-forte ou château de Corlay était depuis longtemps en ruines, lorsqu'à la fin du XVe siècle le vicomte Jean, réconcilié avec le duc, obtint la permission de restaurer sa forteresse. Celle-ci, d'après les lettres ducales de 1486, renouvelées par Charles VII, en 1491, étaient « ja pieça par les guerres et indis- » positions des temps et saesons démolie et abbattue, et par » longtemps a esté celle ruyne et décadence en grand dommage » et préjudice de nostre-dit cousin [2]. » — Le but du vicomte de Rohan n'était pas seulement d'avoir un château-fort, mais aussi de pouvoir rétablir le cens du guet. Déjà, à propos du château de Lamballe, j'ai, dans cette Revue, montré le sire de Penthièvre agissant de la même manière [3].

Ici nous pouvons examiner une question de droit féodal qui n'est pas sans intérêt; il s'agit des travaux publics. Cette digression me permettra de rectifier la mauvaise impression qui pourrait rester à ceux de nos lecteurs qui, dans une encyclopédie spéciale, se seraient, par hasard, arrêtés sur ce passage : « En remontant au moyen-âge, » on voit l'Europe entière livrée à la barbarie et au brigandage de » mille tyrans qui sous les titres pompeux de grands barons, de » comtes, de seigneurs justiciers, opprimaient le peuple comme » de sauvages conquérants, se faisaient la guerre entre eux, et » empêchaient tout développement de l'agriculture, de l'industrie » et des arts [4]. » Cette tirade, du moins pour la province de

[1] *Id.*, col. 1208, 1215.

[2] D. Morice, III, 526. — D. Taillandier, II, *preuves*, CCLII. Il est à remarquer que dans les actes de date antérieure, lorsque le Vte de Rohan énumère ses places fortes, il ne cite jamais Corlay.

[3] *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1863, p. 207.

[4] Répertoire méthodique et alphabétique de législation, de doctrine et de jurisprudence, par M. D. et A. Dalloz, 1862, t. XLII, 2e partie, au paragraphe *Travaux publics*.

Bretagne, semble, en 1862, maladroitement découpée dans un de ces ouvrages qui sont, grâce à Dieu, oubliés depuis bien des années.

Déjà, j'ai montré le duc de Bretagne, dans sa seigneurie de Moncontour, indemnisant largement, en 1430, une de ses vassales dont le bien avait été pris pour faire les jardins du château. Jean V n'hésitait pas à réparer l'arbitraire dont le connétable de Clisson s'était rendu coupable [1].

Une autre fois, les archives départementales des Côtes-du-Nord m'ont révélé un parchemin que M. L. Odorici a publié d'après une copie que je lui avais communiquée [2]. Par cet acte, en date du 3 novembre 1382, le duc de Bretagne chargeait Patry de Châteaugiron de surveiller les travaux de reconstruction du donjon de Dinan que devait exécuter Etienne Le Tur, « maistre de l'œuvre. » Jean IV dit positivement qu'il n'entend pas que « les places et mai- » sons a aucuns de noz subgectz appartenantes y soint mises et » emploiez sans desdomagement. » Il ajoute qu'il y a lieu d'estimer les biens *à exproprier*, fond, bâtiments, meubles et héritages. A la suite des lettres ducales, on voit que des experts, quatre bourgeois, un charpentier et un maçon, sous la direction de Jean de la Chapelle, procureur du duc, et de l'architecte Etienne Le Tur, ont procédé régulièrement à cette appréciation [3].

Le vicomte de Rohan va nous fournir un nouvel exemple d'équité. Il faut convenir qu'en dépit de leur qualité de hauts-barons, ces personnages agissaient avec une loyauté digne de notre siècle de progrès. Mes trois citations empruntées aux XIVe, XVe et XVIe siècles semblent indiquer une véritable jurisprudence en matière d'expropriation durant cette *déplorable* période du moyen-âge [4].

[1] Mél. hist. et arch., III, p. 61.

[2] Recherches sur Dinan, p. 145.

[3] On remarque que les experts ont estimé une maison, avec son courtil et sa tenue, d'une superficie de 100 pieds de long sur 40 de large, sur ces bases : 5 liv. 1/2 de rente comme revenu, 4 livres de rente comme héritage, 50 francs d'or comme édifice.

[4] Au XIIIe siècle, l'expropriation entrainait également des compensations. Je

Jean de Rohan ayant à reconstruire son manoir de Corlay, et voulant évidemment lui donner plus d'importance, devait démolir plusieurs maisons et s'emparer de quelques jardins pour établir les nouveaux fossés. Je ne puis mieux faire que de donner *in extenso* les lettres qu'il fit à cette occasion pour exempter du cens les propriétaires dépossédés :

Jehan viconte de Rohan et de Léon, conte de Porhouet, seigneur de Bleign, de la Granasche et de Beauvoir-sur-Mer : comme par cy devant eussions puis nagueres fait abatre et desmolir aucunes maisons et jardrins, o leurs apartenances, estants pres nostre chasteau de Corllé, scavoir : la maison en laquelle demeuroit Auffray Nicollas et sa femme, item la maison en laquelle demouroit Rio Poezevara et sa femme ; item la maison o son jardrin en laquelle demouroit Jehan Burlot et Theffou Guegou sa femme, desquelx prisage avons fait pour lesdiz nommez : sur lesquelles maisons nous estoit debu de..... en la somme de dix ouit soubz de rente de cens conquestz en la charge des cens conquestz de laditte ville que doit et a accoustumé le sergent de Corllé lever et poser par chascun an au chastellain dudit lieu, scavoir : sur la maison dudit Auffray Nicollas et sa femme cinq soubz de rente ; et sur la maison de Rio Poezevara et sa femme aultres cinq soubz de rente ; et sur la maison dudit Burlot et sa femme ouictz soubz de rente ; quest somme ensemble ladicte somme de dix ouict soubz de rente nous est chose licite et convenable en bailler descharge auxdiz nommez et aux habitans de ladicte ville sur le tout des cens conquestz de nostre dicte ville. Scavoir faissons avoir aujourd'huy quicté et par ces présentes quictons lesdiz nommez et chascun d'eulx de ce que nous debvoit sur lesdictes maisons et chascune comme dit est : en voullans et voullons que icelle somme de dix ouit soubz de rente vaille rabat .....aux habitans et sergent de ladicte ville par chascun an a l'avenir, à james en perpetuel sur ce que nous est debu de rente appellé cens conquestz par chascun en

citerai, par exemple, la charte de 1228, par laquelle Hugues de Châtillon, comte de Blois, emprunte à Esbly (Seine-et-Marne) cinquante hectares de pâturages appartenant à des particuliers, pour y établir un vivier : « Ita tamen quod pro restauratione » damnorum que homines ipsius ville noscuntur exinde reportare, nos et predictus » abbas cunpromisimus in viros venerabiles officialem meldensem et prepositum » Montisgay qui diligenter considerantes in quibus communitati predicte ville pro » damnis dictorum pascuarium de bonis nostris cunpetenter poterit recompensari, » etc. » (Bull. de la Soc. des Ant. de France, 1863, p. 96 et *seq.* Comon. de M. Carro.)

nostre dicte ville de Corllé, en mandant et mandons à Henry Jehan a présent nostre chastellain de Corllé, et a ceulx qui en l'avenir seront tenir quictez lesdicts nommez habitans, sergentz et chascun de nostre dicte ville de Corllé de ladicte somme de dix ouit soubz de rente par an sur la rente que nous debvent par an appellé la rente de cens conquestz, à commanczer dès le terme de Kalemay darcin passé, et à l'avenir en perpétuel. En mandant et mandons a nos chiers et bien amez les gens et auditeurs de nos comptes allouer et mettre en clerc misse et des charge ladicte rente des ledict jour de may darrin et en l'avenir audict chastellain et a ceulx qui pour le temps avenir seront sans reffus ni difficulté car tel est nostre plaisir..... Avons fait priser, demolir et abatre une aultre maison apartenant à Jehan Noël et a sa femme, Rolland Daniel et sa femme, Henry Jehan et chascun, quelle fust aultrefoiz a feu Henri le sergent duquel prisage avons fait poier lesdiz nommez, sur laquelle estoit debu de rente a Allain de la Haye sr de Moulac la somme de cinq soulz par an, de laquelle somme de cinq soulz de rente promectons fere acquict et descharge ausdictz nommez vers ledict sieur de Moulac, et voullons que à la coppie de cestes deuement signée par nostre court de Corllé foy soit ajouxtée comme à cestes présentes. Donné en nostre chasteau de Corllé soubz le signe de nostre main le premier jour de Apvrill l'an mill cinq centz. *Signé* Jehan de Rohan [1].

Des actes notariés passés par le châtelain, il résulte que le 2 octobre, Yvon Audrain, Jehan Lucas, Auffray Nicollas et Guillemyne Baud, femme de ce dernier, reçurent 30 livres « pour la prochaine maison devers le chasteau. » Le lendemain, Jehan Noël et Olive Le Sergent, sa femme, Rolland Daniel et Jehanne Le Sergent, sa femme, recevaient 33 livres 6 sous 8 deniers pour leur immeuble sis « sur la cohue de la ville assez pres du chasteau. » Le vicomte devait acquitter, en outre, les 5 sous de rente dus par des individus au sr de Moulac [2]. Le 7 octobre, c'était Jehan Burlot et Théphou Guegou, sa femme, qui recevaient 57 livres pour leur maison et leur jardin, voisins de la cohue et du château;

[1] Document communiqué par M. le baron de Janzé.

[2] Le châtelain en exercice ayant un tiers sur cette même maison, retenait 16 livres 13 sous 4 deniers, pour s'indemniser, sur les 175 livres qu'il avait reçues pour faire face aux dépenses de cette expropriation. (Acte du 4 octobre 1500.)

puis Jehan Lucas, Rieu Poezevara, Catherine Le Theou, Pierre Le Theou et Ysabeau Bernard qui recevaient 20 livres.

En 1502, le 29 avril, le vicomte de Rohan, étant au manoir des Salles de Penret, affermait pour six ans et moyennant 870 livres par an « de bonne et forte monnoie du Roy » les revenus de sa châtellenie de Corlay. Les fermiers étaient Jean Daniou, sr de la Frece, Perceval Daniou, son fils, Edouard Le Carniguel, sr Du Spernoë, et Charles Marigo, sr de Kerguiffio. Il est bien entendu que l'on en exceptait « le chasteau o ses déportz et yssues, droitz de » guet et acens de guet, avecques le jardrin dudict chasteau, cou- » lombier, boais et forestz et leurs taillis et frostages s'aulcuns sont, » les prizons et pasnages d'iceulx boais, les taux, amendes des » haratz des dictes forestz, les estangs, chaczes et garaines, » etc. »

Deux ou trois jours avant la Saint-Luc 1527, le vicomte de Rohan, alors du nom de Jacques, mourait subitement au château de Corlay : tombé malade un samedi, il expirait le mercredi suivant ; sa succession donna lieu à plusieurs incidents qu'il n'est pas inutile de faire connaître.

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

(La suite au prochain numéro.)

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

Le Collége. *Prélude à la vie du monde*, par M. l'abbé Goudé. — 1 vol., Bray.

Un modeste et intelligent ecclésiastique, directeur du petit collége de Châteaubriant, vient de recueillir, dans une pensée toute de bienveillance et de zèle, les leçons de son expérience; et ce sont ces leçons qu'il offre aujourd'hui au public.

Avant même d'ouvrir ce livre, nous en avons remercié l'auteur comme d'une bonne œuvre. C'est qu'à l'époque où nous vivons, la question de l'*Education* des enfants est, autant et plus que celle de l'*Enseignement* proprement dit, une question vitale. Tous ceux qui en prennent quelque souci et en font l'objet de leurs études, méritent donc des louanges et des encouragements : ils travaillent à notre régénération.

Mais l'œuvre de M. Goudé n'est pas seulement pour cette raison digne d'éloges et de remarque. Elle a un caractère particulier qui ne peut échapper à personne et dont il faut surtout féliciter l'auteur. Le titre même en indique le but spécial qui est de faire comprendre et goûter à l'écolier cette vie de formation, qu'il a tant de fois maudite, parce qu'il n'en a jamais saisi la haute signification.

Hâtons-nous de le dire, ce but nous a semblé atteint par l'auteur. Rien de plus juste, rien de plus sage et de plus pratique que ces conseils du maître. Rien de plus élevé et de plus lumineux que les aperçus dont il sème à chaque page ses judicieux enseignements. M. Goudé éclaire de son véritable jour la vie du collége. En le suivant pas à pas dans chaque exercice de la journée, l'enfant ne peut plus douter du zèle intelligent qui préside à sa formation, ni de la portée de tout ce qui lui est prescrit en vue de cet important objet.

Voilà bien, si nous ne nous trompons, la voie dans laquelle il faut entrer, pour faire de notre jeunesse ce qu'on sent enfin le besoin d'en faire, c'est-à-dire non pas seulement des bacheliers, mais surtout des *hommes*, et plus que des *hommes*, des *chrétiens*, forts par le cœur autant que par l'intelligence.

Jules Bernard.

Les Conversations de M. de Chateaubriand. Ses agresseurs, par M. Julien Daniélo, son secrétaire. — Un vol. in-8°. Paris, 1865, chez Dentu.

Et d'abord, pourquoi ce titre : *Les Conversations de M. de Châteaubriand*? Sur les 400 pages qui forment le volume de M. Daniélo, quatre à peine sont consacrées à reproduire de très-courts fragments des conversations du grand écrivain. Le reste de l'ouvrage se compose de trois parties qu'il importe de ne point confondre entre elles. La première, qui a toute notre approbation, a pour objet de rendre avec usure aux adversaires posthumes de l'auteur du *Génie du Christianisme* et de *la Monarchie selon la Charte* les attaques qu'ils ont dirigées contre sa mémoire. Il y a là, au milieu de regrettables exagérations de langage, des pages écrites de verve, et surtout force citations heureusement choisies, où se trouvent pris, dans les piéges qu'ils ont eux-mêmes tendus, ces maîtres renards de la critique qui, après avoir flatté le lion vivant, ont essayé de déchirer à belles dents le lion mort. — Où nous cessons de suivre l'auteur, c'est lorsque, dans sa seconde partie, il impute à crime à quelques-uns des défenseurs de Châteaubriand, à M. de Pontmartin, par exemple, de s'être montré *trop poli* dans la discussion et trop *exclusivement littéraire*. Gardons-nous, d'ailleurs, de nous montrer trop rigoureux pour M. Daniélo, dont le réquisitoire nous a valu, dans la *Gazette de*

France du 25 décembre 1864, une réplique de M. de Pontmartin qui est un chef-d'œuvre d'atticisme. — La troisième partie de M. Daniélo n'est rien moins qu'une philippique contre la Papauté, la Société de Saint-Vincent-de-Paul, la Compagnie de Jésus, Mgr Dupanloup, le *Correspondant*, et elle renferme une profession de foi d'un gallicanisme bon à mettre au cabinet. Ici, nous nous séparons tout à fait de l'auteur. S'il veut nous en croire, il s'arrêtera dans cette voie et il nous donnera, dans un prochain volume, ce que, dans celui-ci, il nous a promis sans nous le donner : *les Conversations de M. de Châteaubriand*.

CHRISTOPHE SAUVAL, Chronique du temps de la Restauration, par M. EMILE DE BONNECHOSE, in-8°, 2e édition. Paris, Dupray de la Mahérie.

Christophe Sauval, dont M. de Bonnechose vient de donner une nouvelle édition, est un roman historique dont la publication remonte à 1836. L'auteur a entrepris de retracer sous le voile de la fiction un des aspects les plus imposants de la lutte des partis sous la Restauration : l'antagonisme des mœurs, des traditions de la noblesse française et des intérêts nouveaux du peuple et de la bourgeoisie. Nantes est le berceau de son héros, et la Bretagne le théâtre où se passent une partie des scènes qui composent ce roman. Les caractères, les préjugés, les passions de l'époque ont certainement été saisis et retracés avec fidélité, quoiqu'il soit bien difficile de croire à l'impartialité complète d'un livre dont le but, clairement indiqué, est de montrer que la révolution de 1830 était inévitable, et pouvait seule résoudre les difficultés de la situation. L'intrigue est très-suffisante pour que l'intérêt du lecteur soit soutenu ; le style est soigné, et tout esprit, curieux d'étudier l'histoire de la Restauration, fera bien de lire cet ouvrage, où il trouvera mis en lumière certains faits, dont il ne faut point exagérer l'importance, mais dont il est impossible de ne pas tenir compte dans l'appréciation de cette époque.

LES MYSTÈRES DE LA FRANC-MAÇONNERIE, par M. A. DE SAINT-ALBIN. Paris, Dillet.

M. Alexandre de Saint-Albin ne croit pas, comme Mgr Dupanloup, que l'un des torts principaux des Francs-Maçons soit de prendre la lampe d'une salle à manger pour la lampe de l'autel ; il attribue à leur société une importance considérable dans le développement et l'organisation de l'impiété à notre époque. Il reprend en un mot la thèse de Barruel dans ses Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme. A l'appui de cette opinion il apporte de nombreux témoignages empruntés aux ouvrages des Francs-Maçons eux-mêmes. Ces témoignages ont-ils toute la portée qu'il leur accorde ? Il serait bien difficile de l'affirmer, car si l'on ne peut nier qu'il ne prouve l'esprit anti-chrétien de cette société, il ne démontre pas la grandeur de son influence sous le rapport historique. Sous le rapport de la curiosité, toujours éveillée à l'endroit des choses mystérieuses, ce livre contient des détails intéressants et donne une grande partie de la substance de l'ouvrage plus considérable publié, sur le même sujet, par le même auteur en 1862.

NANTES ET LA LOIRE-INFÉRIEURE, par M. DE LA RALLAYE. Paris, P. Letielleux.

Cet ouvrage consacré à Nantes et à la Loire-Inférieure fait partie d'une collection ayant pour titre : *Récits historiques et légendaires de la France*. Ce n'est pas un guide du voyageur, ce n'est pas non plus une histoire, mais on pourrait dire que c'est à la fois l'un et l'autre. Afin de donner plus de vie à ses récits, l'auteur les a mis dans la bouche de plusieurs personnages, qui échangent leurs pensées durant leur excursion. Ainsi, à l'occa-

sion des divers lieux et monuments de la contrée, sont passés en revue les événements historiques, les légendes, les coutumes locales sur lesquels un touriste intelligent désire avoir des renseignements nets et précis. Un dissentiment assez profond sur la question du progrès divise deux des interlocuteurs, et donne lieu à des discussions où l'ami du progrès est peut-être un peu trop sacrifié, mais le progrès a tant d'admirateurs qu'il n'est pas inutile de porter l'attention vers le passé, dût-on aller jusqu'au paradoxe, pour engager les gens à y regarder de plus près.

PETITE GÉOGRAPHIE DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, par MM. EUGÈNE TALBOT et ARMAND GUÉRAUD, 2e édition. Nantes, Douillard.

Ce livre, adopté dès 1850 par le Conseil de l'Instruction publique, est le meilleur, le plus complet, qui ait été fait en ce genre sur la Loire-Inférieure. Rien n'y manque de ce qui pouvait intéresser le département. La carte, qui avait été dressée en 1852 par M. Pinson, vient d'être revue et augmentée par M. Orieux, agent-voyer inspecteur, et accompagne la seconde édition de cet ouvrage, qui a été mentionné avec distinction par l'Académie des Sciences.

VIE DE N.-S. JÉSUS-CHRIST, TIRÉE des QUATRE EVANGÉLISTES, par M. l'abbé LEGROS. — 1 vol., Paris, Bray.

Cette vie se divise par chapitres, dont chacun renferme un fait, un miracle, une démarche de N.-S.; l'auteur les accompagne de réflexions solides et pieuses. C'est un de ces livres qui conviennent parfaitement pour lectures quotidiennes dans les familles chrétiennes, et dans les maisons d'éducation.

LES SERVITEURS DES HOMMES, par M. Gte DE CADOUDAL. — 1 vol., Paris, Dillet.

« Il est bon, il est utile et même nécessaire à l'édification et à la ferveur des âmes de mettre en lumière les vertus de ceux qui nous ont précédés dans la foi, qui ont été des modèles de piété, de charité, de science chrétienne, et auxquels Dieu a départi avec usure les dons de l'intelligence, de la volonté ou du cœur. »

Les *Serviteurs des Hommes*, dont la plume aussi consciencieuse qu'élégante de M. de Cadoudal nous retrace la vie, sont la sœur Marthe, Mme Molé, la princesse Borghèse, Leclère d'Aubigny, l'abbé Jean-Marie de La Mennais, Charles de Riancey, Christophe Colomb et Franklin. Cette dernière figure est placée là comme repoussoir et pour faire ressortir, par le contraste, toute la différence qui existe entre un philosophe et un chrétien, entre la philanthropie et la charité.

NOTE SUR LA RECONSTRUCTION DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE NANTES, par M. EDOUARD BUREAU, docteur ès-sciences, docteur en médecine. — Nantes, chez les libraires.

Dans un style vif et net, M. Edouard Bureau expose l'utilité de favoriser un peu plus à Nantes les travaux littéraires et scientifiques; la richesse de la Bibliothèque publique et du Muséum d'histoire naturelle; les raisons pour lesquelles ces deux établissements n'ont pas contribué jusqu'ici à inspirer le goût de l'étude; l'état déplorable des édifices qui renferment actuellement la Bibliothèque et le Muséum; l'utilité de les réunir à l'Ecole des Sciences, afin d'avoir, comme à Rennes, un véritable palais des sciences et des lettres, une petite Sorbonne. Selon M. Bureau, il y a lieu de préférer la place de la Monnaie à tout autre emplacement. — Nous n'avons point à entrer dans ce débat, que doit juger bientôt le conseil municipal; mais nous pouvons bien dire que cette note montre chez l'auteur un patriotisme et un amour éclairé de l'étude que nous voudrions voir devenir contagieux parmi nous. EMILE GRINAUD.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Inauguration du chemin de fer de Napoléonville. — Des dépêches interceptées. — Un toast de M. Cochin. — La *Semaine Religieuse du diocèse de Nantes.* — Quimperlé et sa salle d'asile; Quimper et son musée; Dinan et sa bibliothèque. — Une statue au Vendéen Réaumur. — Les explorations de M. Luzel. — MM. Anatole de Barthélemy, Edouard Bureau et Joyau. — Nécrologie: M. Nouvel; M. l'abbé Lepré.

Les inaugurations de chemins de fer ne sauraient être comparées aux jours, qui se suivent sans se ressembler. Qui a assisté à l'une de ces fêtes, connaît toutes celles qui furent, sont et seront célébrées. Qui en a décrit une, en a décrit cent. Ce sont toujours des mâts enrubannés ou enguirlandés au sommet desquels flottent des banderolles bicolores; toujours une estrade où se presse l'*élite* de la population dans ses plus beaux habits; toujours une musique, d'infanterie, de cavalerie ou de sapeurs-pompiers, exécutant ses airs les plus brillants; enfin, un autel, richement orné et recouvert d'un dais, d'où le premier pasteur du diocèse adresse à la foule une pieuse allocution et appelle sur les locomotives les bénédictions du ciel. — Voilà ce que nous vîmes, à Lorient, le dimanche 21 septembre 1862; voilà ce que nous revîmes, à Napoléonville, le dimanche 18 décembre de la défunte année 1864, à qui Dieu fasse paix!

Quand nous vous aurons dit, cher lecteur, que cinquante et un kilomètres séparent Auray de Napoléonville; que Pluvigner, Baud et Saint-Nicolas-des-Eaux sont les trois stations intermédiaires; que l'on rencontre deux tunnels; que la route devra être charmante dans la belle saison, attendu que l'on franchit souvent et côtoie presque toujours le Blavet, que l'on traverse la forêt de Camors et que l'on admire le site de Saint-Nicolas, fait à souhait pour le plaisir des yeux des romantiques, nous vous aurons suffisamment édifié sur cette récente voie ferrée.

Mais il s'est produit un petit incident assez curieux pour que j'essaie de

vous le narrer. La cérémonie faite, et pendant que chacun rentrait chez soi ou s'en allait prendre connaissance des beautés et des monuments de Napoléonville — ce qui, à vrai dire, n'était pas long, — on essayait d'inaugurer la ligne télégraphique et d'annoncer à qui de droit, à Paris, et ailleurs sans doute, que tout s'était passé suivant les termes du programme. On essayait, mais on ne réussissait guère; disons mieux : on ne réussissait pas du tout; les fils récalcitrants s'obstinaient à ne rien transmettre, et leur langage était aussi embrouillé, aussi incohérent que celui d'un aliéné. Chefs et subalternes, chacun y mettait la main; les précautions les plus minutieuses étaient prises : néant à la requête! les fils restaient toujours muets! — Vrai! pour le nouveau directeur du nouveau bureau, c'était à en perdre la tête, comme feu Vatel, et à se pendre haut et court à l'un de ces rubans de fer indisciplinés, pour ne pas dire ensorcelés!

Le soir vint; on se mit en devoir de serrer tout l'attirail de la fête, de décrocher tentures et banderolles. Or, ces dernières étaient à peine descendues de leurs mâts, que le télégraphe, si longtemps réfractaire, se mettait à fonctionner avec une docilité d'agneau, une régularité de fantassin sous les armes et une célérité qui eût fait envie à un éclair. Tout s'expliqua bientôt : les incessantes dépêches adressées, qui à S. E. le Ministre des travaux publics, qui à l'Administration de la Cie d'Orléans, qui... à qui vous voudrez... étaient allées se perdre dans les plis flottants et tourbillonnants des banderolles, lesquelles frôlaient perpétuellement les fils, dont elles absorbaient à leur profit toute l'électricité, par la raison bien simple qu'elles étaient bordées de galons d'or.

C'était du maudit métal
Qu'était venu tout le mal!...

La moralité de cette anecdote se tire facilement : c'est un avis à MM. les ordonnateurs des inaugurations futures d'avoir à mettre une respectueuse distance entre les fils et les banderolles, afin d'éviter entre eux des liaisons... dangereuses pour la transmission.

Du banquet, fort bien ordonné, du reste, je ne soufflerais pas mot, s'il n'avait ménagé à ses deux cents convives le dessert le plus agréable et le plus choisi qui se pût désirer : sous prétexte de toast, une ravissante improvisation de M. Augustin Cochin, que nous nous en voudrions de ne pas porter à la connaissance de tous ceux qui nous font l'honneur de nous lire. Ecoutez donc le spirituel orateur :

« Messieurs,

» La Compagnie d'Orléans, que j'ai l'honneur de représenter, reçoit avec un légitime orgueil les compliments que vous voulez bien lui adres-

ser. Mgr l'évêque de Vannes, M. le préfet du Morbihan, M. le Maire de la ville, se sont trouvés d'accord pour remercier la Compagnie, que M. le maire vient de définir par un mot que j'aime à relever : « Une Com- » pagnie qui ne s'enrichit qu'en enrichissant les autres. »

» Je m'empresserai de reporter au conseil d'administration ces éloges précieux; mais vous me permettrez d'obéir, avant tout, à un sentiment de justice et de les reporter tout d'abord sur ceux de nos agents qui les ont plus particulièrement mérités : sur les ingénieurs qui depuis cinq années nous représentent dans votre pays; et, à travers tant de difficultés, ont su traiter avec trois mille propriétaires, remuer neuf millions de mètres cubes de terrains, et achever, dans les délais légaux, ce réseau breton qui ne comprendra pas moins de trois cents kilomètres.

» J'aime à prononcer les noms de ces hommes de talent qui ont répondu à votre attente et à notre confiance : les noms de Morandière, Desnoyers, Sevène, Dubreil, Moreau, Malibran, Arnoux, et de tous ceux enfin qui ont si dignement servi la Compagnie.

» L'année a été laborieuse pour le chemin de fer d'Orléans; nous venons de livrer au pays trois embranchements situés dans des contrées bien diverses : l'un qui relie Toulouse à Alby, dans le Midi; un autre de Montluçon à Limoges; le troisième, enfin, comprenant la section de Châteaulin et celle que nous inaugurons aujourd'hui, en venant apporter à Napoléonville ce que l'époque où nous sommes me permet d'appeler *ses étrennes et son cadeau de bonne année.*

» En venant ici, hier et ce matin, j'étais interrogé par les deux administrateurs qui se sont récemment succédé à la tête de votre département, tous les deux si dignes, si habiles, et dont le second vient de prouver qu'il était aussi bon orateur que bon administrateur. Tous deux me demandaient à combien s'élevaient les sacrifices que le gouvernement et la Compagnie avaient faits pour achever le réseau breton? Sans parler des lignes concédées à la Compagnie de l'Ouest, nos lignes de la Basse-Bretagne auront coûté près de cent millions.

» Fournie par l'impôt, qui est la source des subventions de l'État, ou par l'épargne, qui forme le capital des Compagnies, cette somme considérable est une avance que la France entière fait à la Bretagne.

» Plein de confiance en vous, M. le préfet n'a pas hésité à me répondre : « Cette avance, la Bretagne la rendra. »

» A vous parler franchement, en traversant pour la première fois votre pays, attristé par l'hiver et couvert d'une brume mélancolique, j'en doutais un peu. Je me disais : « — Oui, cette journée d'hiver égayée par » une fête est bien l'emblème de la Bretagne; le Breton porte un cœur » joyeux dans une vie rigoureuse; mais ces étroites vallées, ces landes » fleuries mais désertes, ces blocs de granit sont faits pour charmer le » paysagiste plus que l'industriel.

» La Bretagne aura de la peine à nous rendre ce que nous lui don-
» nons ! »

» Ce doute a traversé mon esprit, je vous le confesse; je sens qu'il est dissipé: je crois à la Bretagne quand je vous vois et quand je me souviens de son histoire.....

» Je ne dois pas oublier que, depuis 300 ans, la Bretagne a su fidèlement payer sa dette envers le pays; elle a prodigué ses enfants et son sang; elle a produit des savants, des écrivains, des artistes, des marins et des soldats, et, conservant en même temps sa physionomie propre, ses mœurs, son costume, sa langue, elle a donné l'exemple d'une province française sachant unir une complète indépendance à une parfaite loyauté.

» M. le maire et M. le préfet l'ont dit tous les deux, ne trouvant pas de caractère plus distinctif pour peindre les Bretons, ils ont dit : « Les Bre-
» tons ne sont point ingrats ! »

» Le spectacle que vous me donnez aujourd'hui, les souvenirs de votre histoire, s'unissent donc pour me rassurer, pour transformer mon doute en remords, pour me persuader, enfin, que la Bretagne saura rendre à la France ce que la France fait pour elle.

» Mais j'ai besoin à mon tour de dissiper un autre doute qui frappe, je le sais, d'autres esprits que le mien; le progrès tant désiré, que nous vous apportons aujourd'hui, n'est-il pas en même temps un peu redouté ? On tremble que l'industrie ne fasse reculer la morale; on la comparerait volontiers à cette locomotive indiscrète qui s'est fait tout à l'heure si mal à propos entendre pendant le discours de M. le préfet. Comme la vapeur a failli étouffer l'éloquence, on croit qu'elle étouffera la poésie, la tranquillité et la moralité de vos contrées.

» Rassurez-vous, Messieurs, nous savons bien que nous vous rendons un grand service, mais nous mettons chaque chose à son rang et l'industrie sait et veut respecter la morale; en abrégeant les distances, nous venons allonger la vie et donner plus de valeur à chacun des moments rapides qui la composent; nous offrons à vos personnes et à vos produits des débouchés qui leur manquaient presque entièrement; nous venons transformer vos objets de consommation en objets de commerce, et votre commerce local en commerce général; et tandis qu'une ou deux voitures bien lentes vous mettaient à peine, hier, en communication avec les villes voisines, vous pourrez demain, à Saint-Nazaire, mettre le pied sur la planche d'un navire qui vous portera aux extrémités du monde, ou bien, à votre porte, sur la planche d'un wagon qui vous conduira jusqu'aux extrémités de la France et de l'Europe.

» Instrument docile de vos volontés, nous porterons aussi bien des pèlerins à vos sanctuaires que des acheteurs à vos marchés, et des pierres à vos monuments que des engrais à vos landes.

» Mais ces grands services dont nous ne diminuons pas l'importance, nous ne voulons pas non plus l'exagérer.

» La morale passe avant l'industrie et, si je voulais caractériser le rôle de ces deux grandes puissances, je chercherais dans vos légendes le récit d'un jeune guerrier venant se faire armer chevalier en pliant le genou devant un plus puissant et un plus ancien que lui; — ou plutôt, je vous rappellerais la belle cérémonie de ce matin; je vous montrerais ces locomotives s'approchant lentement de l'autel, et l'industrie, qui est la mère de la civilisation matérielle, venant plier le genou devant le christianisme, qui est le père de la civilisation morale.

» C'est à vous, Bretons, à consacrer cette alliance. Nous vous apportons le progrès matériel; transformez en qualité opportune, un défaut qu'on vous reproche; montrez-vous *entêtés* à défendre le progrès moral.

» Rien ne peut contribuer davantage à la gloire et à la paix de notre bien-aimée patrie que cette union du progrès nouveau et des vertus antiques, et c'est dans cet esprit, partagé par tous ceux qui m'entendent, avec ces sentiments qu'il me semble lire au fond de tous nos cœurs, que je bois à la santé de la Bretagne; au respect de son passé; au progrès de son avenir; à la perpétuité de ses traditions; au développement de ses ressources; à la prospérité de cette partie glorieuse du sol français. »

C'était, il faut le reconnaître, une bonne fortune pour la Bretagne d'entendre à cette fête de l'industrie l'un des hommes de ce temps qui ont su allier avec le plus de succès le culte des intérêts matériels au respect des traditions religieuses. M. Cochin est de ceux qui croient avec raison que si Dieu a donné à l'homme de nouveaux moyens d'accroître son bien-être, il lui impose en même temps de nouvelles obligations, et que la première de toutes est, — pour parler comme Joinville, — de ne pas le guerroyer de ses dons, en faisant tourner au profit de l'irréligion les victoires de l'intelligence humaine sur la nature inerte.

Espérons que les belles, mais sombres prédictions de notre Brizeux ne se réaliseront pas. *C'est le grand ennemi*, disait-il en voyant arriver les chemins de fer, et comme si son pays allait mourir, il chantait ces mâles strophes qu'il a intitulées l'*Elégie de la Bretagne*, et que la *Revue* a eu l'honneur de publier la première. On a fait parfois des élégies sur les vivants, et M. Cochin nous aide à penser que les admirables vers de notre barde ne sont point le chant funèbre de nos vieilles mœurs et de nos vieilles croyances.

Mais la confiance en l'avenir n'est pas un motif pour se livrer au repos; plus que jamais, il faut bien le dire, la vérité a besoin de recruter des champions pour cette lutte éternelle qu'elle soutient contre l'erreur, sans jamais défaillir, parce que le secours arrive souvent au moment où

l'on serait tenté de croire que la défaite est proche. Que ceux-là qui s'affligent du malheur des temps regardent la figure radieuse du Pontife Souverain. Sans doute la douleur est empreinte sur ce visage; mais il rayonne d'espérance et de foi.

J'ai souvent entendu se plaindre du mal que font les mauvais journaux; on a certes raison de déplorer cette propagande funeste, et s'affliger du mal en souhaitant le bien est une œuvre méritoire. Il y a mieux à faire cependant que de se lamenter; et si la presse n'est pas tout à fait comme le soleil qui luit pour tout le monde, il faut bien reconnaître que, dans le domaine des idées religieuses et littéraires, l'usage de ce précieux instrument est à la disposition de tous, et qu'on aurait grand tort de ne pas suivre l'impiété sur ce terrain. C'est ce qu'ont pensé dernièrement à Rennes, et plus récemment à Nantes, quelques hommes de bonne volonté et d'intelligence qui ont fondé la *Semaine religieuse du diocèse de Rennes* et celle *du diocèse de Nantes*. Cette petite feuille, — nous parlons de la dernière, — a fait son apparition à Nantes le jour du premier de l'an; elle paraît tous les samedis et se vend un sou. L'accueil qu'elle a déjà reçu fait espérer à ses fondateurs que son succès égalera bientôt celui de sa sœur de Rennes, et que des mains des âmes pieuses auxquelles elle s'adresse plus particulièrement elle tombera sous les yeux de gens qui pourront y découvrir des vérités utiles, et surtout la plus utile des vérités. Les fêtes de l'Eglise catholique expliquées dans leurs origines, dans leur but et dans leur signification, offrent une occasion toute naturelle d'exposer les dogmes et les faits principaux de l'histoire de l'Eglise. Déjà, M. le Vte Edouard de Kersabiec, à propos de la Circoncision et de l'Epiphanie, a raconté, non-seulement ce qu'il importe de savoir, mais aussi ce qu'il est agréable de connaître sur ces solennités. L'histoire des diverses paroisses, ou plutôt, comme il est dit dans l'introduction, l'histoire des vieilles et des jeunes églises fournira une abondante moisson de faits intéressants. L'actualité, c'est-à-dire l'imprévu, se chargera du reste. En un mot, l'on s'efforcera de donner au lecteur tout ce qui peut, en dehors de la politique, l'instruire, l'édifier et l'amuser. Nous n'avons pas besoin de dire que toutes nos sympathies sont acquises à cette modeste publication, qui désire, avant tout, se placer sur le terrain large et pourtant nettement défini des convictions religieuses.

Plusieurs établissements, destinés, eux aussi, à faire des conquêtes sur l'ignorance, viennent d'être fondés en Bretagne. Le 15 décembre, sous la présidence de Mgr l'évêque de Quimper, avait lieu à Quimperlé l'inauguration d'une salle d'asile. Dans une improvisation pleine de charme, le prélat a souhaité le succès à la pieuse entreprise et proclamé *la Perle de l'Ellé* la digne rivale de *la Perle de l'Odet*. — Quimperlé aura sa salle d'asile; mais Quimper aura son musée, grâce à la générosité de M. de

Silguy, l'un de ses habitants, qui vient de lui léguer une fort jolie collection de tableaux. Tous les voyageurs qui ont été à Quimper doivent se rappeler l'aménité et le goût de cet aimable vieillard qui se faisait un plaisir d'être lui-même le cicerone de ses visiteurs et savait, avec tant d'à-propos, détourner leur attention ou la provoquer, selon que les tableaux méritaient ou non l'admiration. — Enfin, c'est Dinan qui vient de fonder ou plutôt de réorganiser une bibliothèque publique.

Si de la Bretagne nous passons à la Vendée, nous entendrons encore parler d'une statue. Décidément la vogue est aux statues. Nous avons déjà dit combien nous approuvions ces hommages rendus aux gloires de nos provinces, et il faut avouer que, sous ce rapport, nous sommes encore loin des Grecs, dont nous avons renouvelé tant de choses. Tout le monde connaît les trois cents statues que les Athéniens élevèrent à Démétrius de Phalère. C'était beaucoup pour un seul homme, mais les Athéniens pensaient qu'on ne saurait trop honorer les gouvernants qui administrent les finances avec économie. L'illustre Vendéen dont il s'agit, et sur lequel M. Audé vient d'attirer l'attention en proposant de lui élever une statue, est Antoine Ferchaud, seigneur de Réaumur, l'inventeur du thermomètre, le rival de Buffon en renommée et l'un des plus grands savants du siècle dernier. Une réparation de cette nature est bien due à l'homme dont un amour exagéré de l'uniformité a fait enlever le nom à l'instrument qui l'a rendu célèbre, car le nom de *centigrade* appliqué au thermomètre est une ingratitude aussi noire que celle qui a enlevé à Christophe Colomb l'honneur de nommer le Nouveau-Monde. Il a donc été, il sera donc vrai dans tous les temps, le *Sic vos non vobis* de Virgile, que son disciple Brizeux a traduit de la sorte :

J'ai fait des vers, un autre en eut tous les honneurs.
Vous pour un autre aussi portez sous les chaleurs,
Brebis, vos toisons blanches;
Vous pour un autre aussi posez, oiseaux chanteurs,
Votre nid sur les branches;
Vous pour un autre aussi, grands bœufs, de vos sueurs
Fertilisez les terres;
Vous pour un autre aussi pompez le suc des fleurs,
Vous, abeilles légères.

Comme les légères abeilles, notre collaborateur M. Luzel vient de butiner dans les Côtes-du-Nord, en suite de la mission dont il avait été chargé M. le Ministre de l'Instruction publique, à la réception des documents intéressants récoltés par notre barde, tels que mystères, légendes, chants populaires, traditions orales, etc., a décidé que ces manuscrits seraient déposés à la Bibliothèque Richelieu, et mis à la disposition des amateurs d'ancienne littérature bretonne. — Nous savons qu'au mois d'avril pro-

chain, l'infatigable chercheur reprendra ses explorations dans le Morbihan et le Finistère; ce qui nous démontre que, sans sortir presque de chez soi, l'on peut découvrir des sources inconnues, et non moins intéressantes pour nous que les sources du Nil.

Un autre chercheur, dont on a souvent apprécié ici même la solide et piquante érudition, M. Anatole de Barthélemy, a été récemment élu deuxième vice-président de la Société des Antiquaires de France pour 1865. C'est une distinction à laquelle nous applaudissons, sans nous en étonner, pas plus que de la nomination de M. Edouard Bureau, de Nantes, comme vice-secrétaire de la Société Botanique.

Sont-ce des antiquités que M. Joyau, de Nantes aussi lui, élève de l'Académie française des beaux-arts à Rome, va recueillir en Orient? Nous l'ignorons; mais nous avons plaisir à constater que le Gouvernement a confié une mission scientifique et artistique à notre compatriote.

Pendant que ces hommes, pleins d'intelligence et de vie, remplissent noblement leur tâche et, suivant le précepte du fabuliste, ne cessent de travailler, de prendre de la peine, ceux qui les avaient devancés dans la carrière s'en vont recevoir le prix de leurs jours voués au bien, mais en emportant, comme naguère M. Nouvel, ce type de bonté, d'exquise courtoisie et d'aimable bienveillance, les regrets de tous ceux qui les ont connus, c'est-à-dire aimés. Ancien conseiller à la Cour royale de Rennes, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats, M. Nouvel était père de M. l'abbé Nouvel, vicaire-général du diocèse, et beau-père de notre collaborateur M. V. Audren de Kerdrel. « La loyauté et la dignité simple de son caractère, ont dit de lui nos amis du *Journal de Rennes*, la fermeté de ses convictions s'alliait avec un grand charme à l'affabilité des manières et aux formes conciliantes dont il ne se départait jamais... Nous sommes sûrs que nulle voix hostile ne peut s'élever contre sa mémoire sans tache. »

Sans tache aussi, cela va sans dire, et bien douce, et bien chère au cœur des chrétiens qui le pleurent aujourd'hui, est la mémoire de M. l'abbé Lepré, chanoine de la Cathédrale, secrétaire de Mgr l'Evêque et maître des cérémonies. M. Nouvel est mort dans la plénitude de l'âge; mais M. l'abbé Lepré nous a été ravi avant le temps : ses forces ont succombé sous le poids du travail et des bonnes œuvres. Quelle touchante oraison funèbre on ferait sur cette existence toute parfumée de vertus, et devant quel nombreux auditoire, si l'on trouvait seulement réunis autour de la chaire tous ceux que M. l'abbé Lepré a obligés, soulagés, encouragés, consolés! Les rédacteurs de la *Revue* s'y rendraient des premiers, car ils ne sauraient oublier le sympathique appui qu'il a prêté dès le début et toujours à la fondation et à la consolidation de notre œuvre.

LOUIS DE KERJEAN.

LE CHATEAU DE CORLAY.*

A la nouvelle de la mort de Jacques de Rohan, Anne sa sœur, alors veuve de Pierre de Rohan, baron de Frontenay, s'empressa de partir pour la Basse-Bretagne, afin d'être la première à prendre possession des trésors que le défunt avait, disait-on, accumulés à Corlay. — Elle quitta « la Bouexière en Carentoays » accompagnée du sieur du Pordo et de François du Houx, sieur du Bodel, et arriva à Pontivy; là elle apprit que sa sœur Mme de Guéméné, et son frère Claude, évêque de Cornouaille, l'avaient devancée [1]. Pendant huit jours, Mme de Frontenay resta à Pontivy, discutant avec Hervé du Quélennec et Olivier de Quélen qui réclamaient 3,000 livres tournois de rente au nom de Mme de Guéméné, et s'appuyant sur le contrat de mariage de celle-ci, qu'ils ne semblaient pas bien disposés à montrer. A la Toussaint, Anne de Rohan était à Ploërmel, logée avec son train à l'hôtellerie de Armel Charpentier : elle y recevait « la révérence » des sieurs d'Estuer et de Carcado, ainsi que de Laurent Guedas, écuyer, capitaine du Gavre, qui revenait alors « de la monstre de la compagnie du sieur de Montejean, tenue à Malestroit, dont il estoit homme d'armes. » A Ploërmel comme à

* Voir la livraison de Janvier, pp. 71-77.

[1] En 1515, lors du mariage de Pierre de Rohan avec Anne, il avait été prévu qu'au cas où le vicomte Jacques décéderait sans postérité, la vicomté de Rohan reviendrait à Pierre et à ses héritiers, et Claude aurait en usufruit les terres de Corlay, Crauzon et Guéméné. (D. Mor., III, 942.)

Pontivy on discuta de nouveau sur le contrat de mariage de Mme de Guéméné, toujours sans le représenter ; enfin sur l'avis du sieur de Kerhuys, Anne de Rohan consentit à faire un accord avec les sieurs du Quélennec, de Quélen et de Talhouët [1].

Un peu après c'était à la veuve du vicomte Jacques que Anne de Rohan avait à faire : Françoise de Daillon réclamait son douaire et la moitié des meubles; Anne de Rohan les lui refusait lui reprochant sa conduite; elle la qualifiait sans ménagement de « fière, arrogante » et désobéissante à son mary ; » elle lui faisait observer que ces façons étaient d'autant moins justifiées que sa noblesse moins illustre que celle des Rohan aurait dû lui faire prendre en considération l'honneur d'être alliée à une maison souveraine. Elle allait même jusqu'à soupçonner sa moralité, alléguant qu'étant à Blain avec le vicomte Jacques, elle s'était fait enlever par un fort détachement de gens d'armes, et avait vécu séparée de son mari pendant six années.

De son côté, Françoise de Daillon faisait bon marché de la mémoire de son époux : « Il estoit, disait-elle, rude homme, sévère et » austère, et ne la traictoit ainsi qu'il debvoit, ains la maltraitoit, » baptoit et outrageoit, et ainsi l'a faict par plusieurs foiz, sans » cause ne raison et luy fist plusieurs playes et mutillacions en sa » personne. » Elle ajoutait qu'étant enceinte, par crainte de malheur, ses parents étaient venus la chercher, munis d'un ordre du roi. Après la mort de son enfant, et sur la demande réitérée du vicomte elle était revenue auprès de celui-ci qui l'avait gardée à peu près en chartre privée pendant une année à Josselin et à Pontivy, puis l'avait reléguée avec une suite convenable de « damoiselles et de serviteurs » au château de la Garnache [2].

Si Jacques de Rohan était un mari peu aimable, il s'entendait du moins à thésauriser : sa réputation à cet égard était assez bien établie pour arriver aux oreilles de François Ier; justement ce prince revenait de sa prison d'Espagne, et cherchait avec empres-

[1] Enquête des 16 et 17 avril 1528, communiquée par M. le baron de Janzé.
[2] Document communiqué par M. le baron de Janzé.

sement tous les moyens de ramasser de l'argent[1]. Donc « ayant » estè nagueres aduerty que feu nostre cousin le seigneur de » Rohan a auparavant son décceix retiré en son chasteau de Corlay » une grosse somme de deniers qui est à présent de nul proufit, et » en dangier d'estre perdu à james, » il résolut de s'en emparer pour subvenir et aider aux « très-grans, urgeans et nécessaires » affaires que nous avons de présent à conduyre et supporter, » en s'engageant néanmoins à rembourser cet emprunt forcé aux héritiers du défunt.

On vit, le 9 avril 1527 arriver à Corlay, muni des pouvoirs du roi, « René de Montejehan, sieur de Seigle, Choillet, Combour, et » Regnac, » conseiller et chambellan de François Ier; les héritiers de Jacques de Rohan s'exécutèrent de bonne grâce, car le sieur de Montejean remplit sa mission d'accord avec leurs procureurs. On se rendit au bout de la salle basse du château, dans une chambre dont la porte était scellée des sceaux de la vicomté et de l'official de Corlay : après les avoir levés on ouvrit les coffres au moyen des

[1] Jacques de Rohan était d'ailleurs en relations très-intimes avec François Ier; nous en avons pour preuve une lettre du vicomte de Rohan. Elle est peut-être oubliée dans les *Preuves* qui sont annexées au tome II de l'*Histoire de Bretagne* de D. Taillandier; son style vraiment breton, et la mention d'un pillage fait à Corlay m'autorisent à la reproduire ici :

« Sire, tant et si humblement que faire se peux à votre bonne grâce me recommande. Sire, d'empuis votre venue d'Espagne et que m'escrivites, je n'ay point ouy de vos nouvelles certaines; par ma foy, Sire, quand je scay des nouvelles de vous, et qu'estes en bonne santé, je suis bien aise. Je ne fais point de cas de toutes autres fortunes qui sçauroient vous sourvenir; mais que soyez toujours en bonne prospérité avec l'aide de Dieu, et que n'estes pas vieil, toutes autres fortunes o l'aide du Créateur, je suis en ceste créance que en viendrez par temps au-dessus. Sire, il m'a esté fait un exceix en l'une de mes terres, qui a nom Corlay, qui m'a esté pillé et prins tout plain de titres et lettres, et autres biens et meubles, qui avoit lessé feu monsieur mon père; Sire, je me tais de ce propos de peur de vous ennuyer; j'en ay escrit à monsieur le chancelier la vérité pour ceste raison, Sire, et qu'il n'y a point de chef en vostre justice icy. Je vous supplie très-humblement qu'il vous plaise commander à monsieur le chancelier qu'il me soit baillé deux commissaires de vostre grand conceil pour cognoistre et informer du cas de l'exceix qui m'a esté fait. Sire, je m'en voys prier Dieu qu'il vous donne bonne vie et longue. De Pontivy, ce tiers jour de décembre. Vostre très-humble et très-obéissant serviteur et sujet. — Jacques de Rohan. »

clefs remises par François de Tymadeuc, maître d'hôtel du défunt, et en laissant de côté tout ce qui était vaisselle d'argent, on ne prit que les métaux précieux monnoyés ; c'étaient : « 3,025 escus soulail, 105 escus couronne, 61 angelots, 4 moutons, 5 lyons, 6 escus vieux, 11 diverses espèces de doubles ducatz, 6 ducatz, 1 réal, 4 demys escuz couronne, 2 demys escus soulail, 30 escus à l'aigle, 5 escus de Bretaigne, 77 nobles à la roze, 20 nobles Henry, 11 Portugalaizes, 144 livres de testons tournois, 7 livres, 4 sous, 6 deniers d'autres testons. — Le roi François Ier faisait ainsi une bonne opération financière, et le feu vicomte Jacques avait réuni à Corlay de belles épargnes [1]. »

J'ai dit plus haut que François Ier avait laissé la vaisselle d'or et d'argent : lorsque le sieur de Montejean était venu, il y en avait cependant pour 40,000 livres, mais il avait remis la clef du trésor à la dame de Corlay, Marie de Rohan, dame de Guéméné ; en mai 1527 ce précieux dépôt était presque complétement pillé ; deux individus arrêtés en France, et mis dans les prisons du Châtelet de Paris sous caution, avaient été relâchés le 4 juillet à la condition de se présenter le 31 août suivant devant les juges de Ploërmel ; ils se nommaient Guillaume le Rouxeau et Yvon le Berre ; ils étaient accusés de s'être « transportez de nuyt au chasteau de Corle, et en » iceluy chasteau avoient osté et arraché les sceaulx de la Cour qui » y avoient esté mis et apposez d'autorité de justice, et faict romp- » ture et oupverture de l'une des chambres basses estantes en » iceluy chasteau, en prins et emporté grant nombre de vesselle » d'argent a grant valleur. » Le 12 juin l'alloué de Ploërmel constatait solennellement la violation des sceaux sur « l'huys et claveure » d'une chambre basse estante au bout de la salle dudit chasteau » devers la cheminée. »

[1] Lorsque Anne de Rohan mourut au château de Blain en 1544, on recueillit les monnaies suivantes : 1,502 escus au soleil, 5 escus, 1 demi couronne, 34 ducats, 4 angelots, 1 lion, 1 franc à pied, 1 franc à cheval, 1 réal, 5 escus à l'aigle, 19 *Philippus*, 26 livres, 8 sous en douzains, 6 livres en gros d'Angleterre et 3 sous tournois pièce, 17 livres, 10 sous en testons et demi testons, 15 sous en monnaies diverses.

Je n'ai pu retrouver la suite donnée à ce procès : tout ce qu'il m'a été permis de constater, c'est que, en 1532, la vaisselle d'argent de Jacques de Rohan, comme nous allons le voir, n'avait pas été retrouvée ; c'est qu'en outre, l'un des voleurs avait assisté comme témoin aux faits et gestes du chambellan de François Ier [1].

En 1532, le 7 juin, l'évêque Claude de Rohan terminait par une transaction les longues difficultés auxquelles la succession de Jacques, son frère, avait donné naissance ; le maréchal de Montmorency et le gouverneur général de la province, M. de Châteaubriand ne furent pas étrangers à cet accord. Le prélat prenant en considération les dettes mobilières et immobilières qui grevaient sa maison, et voulant concourir aux besoins de ses neveux, René et Claude, afin qu'ils pussent « parvenir et faire service au roy, » abandonna tout ce qu'il avait eu en Léon par suite d'un échange précédent contre la terre de Corlay, fait en 1527. Il retint une rente de 3,500 livres, la nomination aux bénéfices et aux offices, les droits de patronage, et voulut que la capitainerie de Rohan fût laissée au sieur du Plessis-Bordage. Il se réserva aussi la vaisselle d'argent de son frère qui me paraît n'avoir été qu'une partie du trésor du feu vicomte de Rohan. En voici le détail : « Quatre douzaine d'es-
» cuelles d'argent, trente-quatre plaz et demy, treze tasses tant
» grandes que petites, deux bassins, une couppe dorée avecques
» son couvercle, une sallière, deux cuillières, deux assieptes, deux
» poteciulx couverts, une esguere, deux flacons, deux sallières,
» quatre chandeliers a cuffve, deux chandeliers à pied, deux chauf-
» fettes, deux esbrumaulx my dorez, quatre teixes, deux bassins et
» deux flacons d'argent qui furent trouvez au chasteau de Corlay. »

Mes lecteurs me permettront ici une nouvelle digression : je viens de parler de la vaisselle d'or et d'argent qui appartenait au commencement du XVIe siècle au chef de la maison de Rohan ; il n'est

[1] L'enlèvement des deniers avait eu lieu en présence des sieurs de Guéméné, de Bertrand de Pleguen, chevalier, sieur du Plessis, capitaine de Fougères, de Alain de Cambout, sieur de la Salle, de Guillaume de Talhouët, sieur de Creuvenec, et de Guillaume le Rouxeau, sieur de Penfolec, maître d'hôtel de l'évêque de Cornouaille.

peut-être pas inutile de réunir ici ce que nous pouvons savoir sur le mobilier et les bijoux de ces vicomtes à une époque antérieure; quittons un moment le château de Corlay, nous y reviendrons.

Lorsque mourut Alain, vicomte de Rohan, il laissa six enfants sous la tutelle de Jean de Lorraine, comte d'Harcourt, et de Tanguy du Chastel, vicomte de la Bellière; ces enfants avaient été confiés à leur mère Péronnelle de Maillé, dont la résidence était au château de la Chèse. Comme la veuve avait renoncé aux meubles de la communauté, on dut, en 1462, faire un inventaire général [1].

Cette opération eut lieu au château du Gavre, près de Blain, sous la surveillance de Nicolas de Kermeno, alloué de Vannes, et de Yvon Bourchier, procureur du jeune vicomte. Des hommes spéciaux furent chargés de procéder à l'estimation de ces nombreux objets; ce furent Jehan Aougstin, orfèvre de Nantes, et Jehan de Bleing, du Gavre, pour les lits, tapisseries, coffres, vaisselles d'étain, de cuivre et de potin; Jehan Rouxeau, drappier et tailleur, et Guillemin le Picart, pelletier, tous deux de Nantes, pour les étoffes, robes et fourrures; Jehan Aougstin, et Nicolas Jullien, aussi orfèvre et lapidaire pour les bijoux. — Voici un résumé de leurs opérations; je marque d'une astérisque les objets que la douairière de Rohan dut représenter, et de deux astérisques ceux qui lui furent attribués comme compensation de son trousseau.

Lingerie.

** Une grande couecte de plume o son traverlit prisée ..... C. s.
** Une petite couecte de plume..... LX s.
** Deux couectes painctes..... L s.
** Une chambre antière de veille tappicerie de Caan taincte en noir,

[1] Il fallait en effet assurer à la veuve l'équivalent de son trousseau, estimé 1,000 écus d'or; plus l'indemniser de ce qu'elle avait dépensé pour l'entretien de ses enfants. Péronnelle reconnaissait avoir reçu 214 écus 10 sous 3 deniers en *demis escus, angelots, escus d'or neufs, reaulx escus et frans, vieux moutons, et saluts:* à l'exception de 100 écus prêtés du vivant de son mari à Alix, veuve de Guillaume de Rouxigneul, sieur de Changic, tout avait passé à l'entretien de ses enfants et de sa maison à la Chèze.

contenant en tout traize pieczes de tappicerie avec quatre carreaux et ung banchier de mesmes, prisée sept escuz vallans ouict livres cinq deniers.

" Ung petit pavaillon de linge..... 3 s. IV d.

" Troys couectes et deux traversiers et une veille couecte pointe..... VII l. XV s.

" Ung lit de linge garny de courtines..... .. LX s.

" Une mante de saze vermoille..... XXV s.

" Quatre paires de linceulx chascun de quatre toilles..... X l.

" Cinq linceulx de troys toilles chascun, et trois linceulx de troys toilles et demye..... CXIII s. IV d.

" Quatre paires de linceulx de deux toilles et demye chascun..... LXVI s.

" Ung doublier de paremant contenant ouict aulnes et demy au pris de unze soulz seix deniers l'aulne, valent..... CVI s. III d.

" Ung aultre doublier contenant troys aulnes et ung quart chascune aulne prisée sept soulz seix deniers..... XXI s. X d. maille.

" Ung aultre doublier contenant cinq aulnes et ung quart a deiz soulz l'aulne..... LII s. VI d.

" Ung aultre doublier contenant quatre aulnes a seix soulz ouict deniers..... XXVI s. VIII d.

" Une aultre nappe contenant cinq aulnes quart à trois soulz quatre deniers..... XVII s. VI d.

" Ung aultre doublier contenant quatre aulnes à cinq soulz. XX s.

" Une nappe plaine contenant cinq aulnes et demye à seix soulz ouict deniers..... XXXVI s. VIII d.

" Une aultre nappe plaine contenant cinq aulnes et demye à *id*..... XXX s.

" Une aultre nappe contenant seix aulnes à sept soulz onze deniers..... L s. I d. maille.

" Une aultre nappe plaine de quatre aulnes à onze soulz ouict deniers..... XLVI s. VIII d.

" Une aultre nappe plaine contenant quatre aulnes et ung quart à 2 s. 6 d..... X s. VII d. maille.

" Vignt serviecttes de doublier chacune prisée vignt deniers..... XXXIII s. IV d.

" Une piecze de serviectes merchées de doze serviectes prisées chascune VII s. VI d..... IV l. X s.

" Autre pièce de serviectes merchées de doze serviettes prisées chacune VIII s. I V d..... C s.

" Sept serviectes fines ouvrees prisées chascune VIII sous IV deniers..... LVIII s. IV d.

** Quinze aulnes et demye de toille de Hollande, chascune à deiz soulz..... VII l. XV s.

Cuisine.

** Deux broches, deux roustissoires, deux poelles, ung greill, une petite fourche, une palle, une cognée, le tout ensemble..... XXX s.

** Deux poelles darain, dont l'une petite..... XLI s. VIII d.

(L'un poisant 12 l., l'autre XVI à 15 et 20 d. la livre.)

** Ung pot de potin poisant cinquante livres à 7 den... XXIX s. II d.

** Vignt quatre escuelles et douze plats d'estain poisant 45 l. à 18 den..... LXVII s. VI d.

** Quatre pots et troys paonnes d'estain à bouteillerie poisans ensemble 18 l..... ..... XXVII s.

Ecurie.

** Troys coffrets garnyz de cuir bandes de fer et ung de cypres..... IV l. II d.

** L'ecueurie o tout son habillement roues et chappelle comprins la couverture de veloux fort usée..... XIII l. XV s.

** Une hacquenée en poil blanc nommée *La Mignote*.. XXVIII l. XII s. XI d.

** Une aultre hacquenée boyarde..... XXII l. XVIII s. IV d.

** Deux selles pour les dictes hacquenées en ce non compté la réparacion y faict faire par ladicte damoeselle..... ..... IV l. XI s. VIII d.

* Trois hacquenées en poil blanc, XII escuz, X escuz, et VIII escuz, avecq trois vieilles selles non prisées. (*Mme de Rohan réclamait les frais d'entretien de ces trois haquenées, depuis le décès du vicomte.*)

Robes et fourrures.

** Une panne de gris garnie de gid sens collet ne poignectz pour robe à femme..... XXII l. XVIII s. IV d.

** Aultre panne de gris sens gid pour robe à femme. XI l. IX s. II d.

** Aultre panne de menu ver pour robe longue à femme garnye de manches et collet d'electices herminées sens aultre gid.... XIII l. XV s.

** Une robe courte de veloux noir pour femme fourrée et gidée de bonnes martres..... CIV l. XI s. VIII d.

** Une robe longue sangle descarlate violée pour femme. XIII l. XV s.

" Une robe longue de satin cramoesy pour femme fourrée de martres garnie de collet et manche sans aultre gid..... LI l. XI s. III d.

" Une robe longue pour femme de morguyn fourrée de martres et gidée..... XXII l. XVIII s. IV d.

" Une robe courte de veloux violet livée de veloux noir. XIII l. XV s.

" Une robe courte de veloux noir pour femme fourrée de menu ver gidée de lectices herminées..... XXII l. XVIII s. IV d.

" Une robe longue sangle de drap violle pour homme. LXVIII s. IX d.

' Une panne de martres pour robe de femme estant en plusieurs pièces..... XV l.

' Une robe courte de susdit sangle pour femme garnie de collet et poignetz de panne de gris..... C s.

' Une robe de bleu sangle courte garnie de collet et manches de lectices hermines..... L l. II s. 8 d.

' Un petit gid de pannes de martres et un autre gid pour robes courtes de femmes..... C. s.

' Une robe longue sangle d'escarlacte..... VII l. X s.

' Une robe courte pour femme de veloux noir fourrée d'aigneaux blancs et noirs gidée d'aigneaux noirs..... XXII l. 18 s. 4 d.

' Une robe à femme de damas blanc sangle..... XIII l. XV s.

' Une robe longue de veloux noir pour femme fourrée et gidée de martres..... LVII l. V s. X d.

' Une robe courte de gris pour femme livée de veloux noir.. XI l. IX s. II d.

' Une petite robe de camelot noir pour femme doublée de blanchet..... IV l. XI s. VIII d.

' Deux aulnes de veloux sur veloux cramoysy..... VII l. X s.

' Ung pavillon blanc lacé de fil de soye, non prisé.....

' Une robe simple à femme de samy cramoesy doublée de blanchet..... C s.

' Une robe courte d'escarlacte fourrée de menu vair gidée de lectices hermines..... XX l. XII s. VI d.

' Une robe courte de drap vert livée de veloux noir. VI l. XVII s. VI d.

' Ung manteau de tortevaynes de gris..... VI l. X s. VI d.

' Une robe longue de drap d'or fourée et gidée de hermines; le drap LXXV escuz, la panne L escuz.

' Trois aulnes de taphetaz vermeill..... XII s. X d.

' Quatorze aulnes et quart de veloux cramoesy LXXXV escuz et demi, valant..... LXXXXVII l. XIX s. IV d. [1]

[1] Dans ce rapport ne figurent pas une robe de velours noir donnée à la dame d'Azé par la douairière de Rohan, avec l'assentiment des tuteurs.

Bijoux, Vaisselle plate.

** Une chayne d'or orphaynes du pois de seix onces deux gros, le deche rabatu..... LVII l. V. s. X d.

** Ung collier d'or à croissans en seix pieces du poys de deux onces troy gros..... XXI l. XV s. V d.

** Une croex d'or garnye de sept diamanz et quatre perles.. LVII l. V s. X d.

** Une petite chayne d'or a boucles rondes partie esmaillée de noir du pois de quatre onces seix grox, le deche rabatu... XXXVI l. XIII s. IV d.

** Une aultre chaynecte d'or a rosectes blanches du poyds d'une once deux grox..... X l. VI s. III d.

** Unes patenostres d'or en faczon de lermes a ung bouton et cinq flourectes de perles pesantes une once ung gros..... IX l. III s. IV d.

** Deux diamanz pointuz en deux petix anneaulx d'or.. XX l. XII s. VI s.

** Trois dyamans en troys anneaulx d'or don en y a l'ung en faczon d'un croissant l'aultre d'un dolx d'asne, et l'aultre en faczon d'une petite lozange..... XXXIV l. VII s. VI d.

** Deux anneaulx d'or a deux camayeulx du poys d'une once et demye..... XIX l. IX s. VII d.

** Ung petit dyamant et une hemeraude en deux petits anneaulx d'or..... XLV s. X d.

** Sept verges d'or dont il y a en l'une d'icelles ung ruby. XVIII l. VI s. VIII d.

** Une table de dyamant en ung anneau d'or esmaille de blanc alermet..... XLV l. XVI s. VIII d.

** Une chaynecte d'or et ung *Agnus Dei* du poys de deux onces deux gros..... XVIII l. VI s. VIII d.

** Ung petit tableau de crystal du poys d'une once et demye. LXVIII s. IX d.

** Une garniture de tissu d'argent doré du poys de sept onces troys gros..... VII l. X s.

** Aultre garniture de tissu d'argent doré à fleurs d'or, du poys de cinq onces..... VII l. XVII s. VI d.

** Deux petitz demys saints garnys d'argent doré l'un blanc et l'autre cramoysi..... XXII s. XI d.

** Ung tissu gris a une garniture d'argent doré tingue d'or. XI l. IX s. II d.

** Ung tissu blanc garny d'argent doré tingue d'or.. XIII l. XV s.

** Ung tissu cramoysi garni d'argent doré..... VI l. XVIII s. VI d.

** Ung tissu noyr garny d'or du poys de seix onczes et demye le tissu et la tart rabatuz..... LII l. XIV s. II d.

** Deux petites troussoueres l'une d'or garnie d'or pesante deux onces troys grox..... XXII l. XVIII s. IV d.

Et l'aultre desil d'argent garnie d'argent XXII s. XI d. qu'est en somme vignt quatre livres ung soult troys deniers.

" Deux petits flacons d'argent doré de quinquaillerie pour mectre eau rose du poys de 4 onces 16 gros..... IV l. XI s. VIII d.

" Ung pot d'argent blanc du pois de 9 marcs à 7 livres 5 sous le marc..... LXV l. V s.

" Ung calice d'argent doré du poys de deux marcs à VIII livres le marc..... XVI l.

" Une eguiere d'argent verrée et godronnée du pois de 2 marcs 6 gros, chaque marc à 7 l. 10 s..... XV l. XIV s.

" Une couppe verée et rachée pesant 3 marcs..... XXII l. X s.

" Ung dragouer d'argent doré du poix de 7 marcs 1/2 once, à 8 livres le marc..... LVI l. X s.

" Deux baczins d'argent blanc à laver du poys de 9 m. 7 onces 1/2 à 7 l. 5 s. le marc..... LXIX l. X s. XI d.

" Deux tasses vermoilles dorées a souages et esmaulx amoriscques ..... du poys de 8 marcs 1 once 1/2, chaque marc à 8 l... LXV l. X s.

* Ung fermaill garny d'un ballay a une poaincte de dyamant et sept perlles dont il y en a deux pendantes, estimé CXX escûz, valant..... CXVII l. X s.

* Ung aultre fermaill en faczon de Sarrasin garny d'une grosse perlle et une poaincte de dyamant a faces et d'un grant ruby de vieille myne..... CLXXI l. XVII s. VI d.

* Ung bracelet d'or du poys de 5 onces 1 gros garny de 28 perlles dont y en a deux branlantes et de quatre rubys, deux dyamants à poynte et une flour de dyamant, le tout..... CXLIII l. IV s. VII d.

* Ung fermaillet d'or en faczon de rost esmaillé de blanc et de gris garnye d'ung grant saphir..... XXII l. XVIII s. VI d.

* Ung fermaillet à soullaiz du poys de 6 onces garny de quatre dyamans, quatre rubys et huit perlles, le deché rabatu..... CLXXI l. XVII s. VI d.

* Ung fermaillet d'or en faczon d'une serayne garny d'une flour de dyamant et cinq perlles..... LVII l. V s. X d.

* Ung ordre d'or a devise de duc du poys de 6 onces 2 gros, a une hermine pendante garnye d'ung ruby, ung dyamant et une perle..... LXXXII l. X s.[1]

* Une chayne à 27 boucles d'or dont en y a la moictié esmaillée, du poys de 6 onces 2 gros, le deché rabatu..... LVII l. V s. X d.

[1] La vicomtesse douairiére déclara vouloir garder ce collier d'ordre, « pour raison « des priviléges et noblesse du don et octroy que elle dit le duc Pierre, dont Dieu « ayt l'ame, luy avoir fait d'iceluy ordre. » Le 28 septembre 1463, elle donnait aux tuteurs un reçu de ce joyau.

* Ung collier d'or a encollics esmaillé de blanc et de bleu, du pois de 3 onces 1 d. le deché, rabatu..... XXV l. IV s. II d.[1]

* Ung petit collier d'or a flours vermoilles, auquel pend une flour de « Souvené vous de moy », garny d'une flour de dyamant a quatre pièces, du pois de 3 onces, le deché rabatu..... LXI l. XVII s. VI d.

* Ung petit paisant d'or garny d'un gros ruby, deux dyamans et une perle..... LXXXXI l. XIII s. IV d.

* Une petite croez d'or, garnye d'ung ruby, un dyamant et quattre perlles..... XIII l. XV s.

* Une petite chayne d'or esmaillée de noyr du poys d'une once 7 gros, le deché rabatu..... XIV l. XVII s. II d.

* Une aultre chaynette d'or creuse esmaillée de noyr du poys d'une once, le deché rabatu..... VIII l. V d.

* Ung petit collier à coras esmaillé de blanc et vermoill du poys de deux onces 6 gros, id..... XXV l. IV s. II d.

* Ung dyamant poinctu en ung anneau d'or..... LVII l. V s. X d.

* Une piezce de la vroye crouez enchassée en argent doré, non prisé.[2].

* Une pièce de licorne atachée à une chayne d'or.... IV l. XI s. VIII d.[3]

* Deux petits tableaux d'argent doré..... LXVIII s. IX d.

* Une pastenostres de coural du poys de 10 onces.. LVII s. III d.

* Une pièce d'or nommée « Desire. »..... XIII l. XV s.

* Ung tissu blanc velouté de noyr, garny d'or avec quatre dyamans, quatre rubys et quatre perlles, du pois de 9 onces, la thare rabatue..... CLX l. VIII s. IV d.

* Ung petit coffretz d'yvière (*sic*) garny d'argent doré.. IV l. XI VIII d.

* Ung libvre de heures hystorié en chascun feillet, non prisé.[4]

* Une couppe d'or armoyée des armes dudict feu vicomte et de ladicte damoeselle du poys de 2 marcs, 7 onces, 2 gros CLVII escuz, valant..... CCX l. XI s. VII d.[5]

* Ung verre garny de bandes d'or, non prisé.

[1] En 1463, Guillaume de Keraudy, écuyer tranchant du vicomte de Rohan, donnait un reçu pour ce collier qui devait, avec la petite croix d'or qui est notée plus bas, être offert comme don d'étrennes à Mme de Rohan.

[2] Le 6 juin 1464, le comte d'Harcourt, au nom du jeune vicomte, donnait un reçu de cette relique.

[3] Le 4 avril 1462, le comte d'Harcourt donnait encore un reçu de ce bijou, promettant de le rendre.

[4] La vicomtesse douairière réclamait ce missel comme lui appartenant en propre ; notons qu'elle jura n'avoir rien détourné des biens meubles du défunt sur « un libvre de messel avecq relicques que on dict estre de « saint Vincent. »

[5] La douairière réclamait cette coupe comme appartenant à Pierre de Rohan son fils aîné par don du duc Pierre de Bretagne.

* Une esguière d'argent garnie de 16 gobeletz, godronnez, dont les godrons sont dorez, du poys de 8 marcs et demy..... LXIII l. XV s.

* Deux sallières vermoilles dorées du poys de 1 marc, 2 onces et demy..... X l. 10 s.

* Une cagette d'argent d'ouyseaux de Chippre du poys de 1 marc, 6 onces, 6 gros..... XIII l. IX s. VI s.

* Seix tasses vermoilles dorées plaines du poys de 17 marcs, 6 onces, 6 gros..... CXLII l. XV s.

* Une petite esguière d'argent blanc sans couvercle du poys de un marc 7 onces..... XIII l. XI s. X d.

* Quatre vieilles tasses d'argent blanc du poys de sept marcs un once..... XLIX l. XVII s. VI d.

* Neuff escuelles d'argent blanc du poys de 17 marcs cinq onces..... XXVII l. XV s. VIII d.

* Quatre plactz d'argent du poys de 14 marcs, 6 onces, 2 gros..... CVII l. III s. IV d.[1]

Chapelle.

Une chasuble de vieil veloux noir.

Trois touailles d'aultier.

Une aulbe, ung amict, ung fanon, une estolle, ung vieil mesel.

A ces objets de peu de valeur laissés à la disposition de la vicomtesse avec « aucunes coueffes de femmes » il faut ajouter ce que les tuteurs firent délivrer le 22 juillet 1463 à Pierre le Faulcon, chapelain du vicomte Jean : c'étaient :

Deux chandeliers d'argent blanc à picquets, du poids de 1 marc, 5 onces, 6 grains.

Ung benoistier avec son aspergeoire d'argent doré pesant 2m 3o.

Deux petits orceulx d'argent et deux petits esmaulx sur le couvercle, 1m 6gr 1/2.

Une patenne d'argent doré esmaillée à troys ymages, pesant 4 onces, 6 grains 1/2.

Dans cet inventaire, nous ne trouvons évidemment pas toute la vaisselle d'argent et d'or : on ne prisa alors que ce que la vicom-

[1] Dans cet inventaire ne figure pas une petite coupe d'or donnée par la vicomtesse à la « petite Jehanne Morgues », ni un « demy saint garny d'argent » donné à Loys de Paradieu, le tout avec l'agrément du comte d'Harcourt.

tesse douairière avait rapporté, et le reste dut être réservé. Je remarque en effet qu'en 1464, lorsque le vicomte de Rohan eut à acquitter à Marie de Montauban, alors veuve de Louis de Rohan, le rachat des terres de Guéméné-Theboy et Plouray, il eut à fournir la somme de 14,125 écus d'or neuf 17 s. 8 den. maille [1]. Dans ce paiement considérable figurent 6,224 écus 2 s. 6 d., donnés à Rennes par Jehan Basire, maître de la monnaie de Saint-Lo pour la vaisselle d'or et d'argent que les orfèvres Jehan Aoustin et Jehan de Vannes avaient mis quatre jours à peser.

Revenons muintenant au château de Corlay.

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

(La fin prochainement.)

[1] Le payement se fit en *écus neufs* et *demi-écus, réeaux saluz, lions, nobles, demi-nobles* et *quarts de nobles :* 12 nobles valaient alors 24 saluts, et 400 écus neufs étaient estimés 300 livres 8 sous, 4 deniers.

COMMENT ON DEVIENT BEAU.

NOUVELLE.*

IV.

Une manière de traduire Horace.

Paul revint, attiré par le charme invincible qu'exerce l'honnêteté sur une âme honnête elle-même ; le spectacle d'une vie laborieuse et tranquille le calmait et l'arrachait souvent au tourbillon de la vie mauvaise qu'il avait menée jusque-là ; mais, s'il acceptait et aimait cette heureuse influence, ses habitudes ne changeaient point ; il restait toujours désœuvré et ennuyé, triste et inutile.

Un soir d'hiver, Paul était venu rendre visite à ses nouveaux amis.

M. Guiraudet était assis dans un grand fauteuil, loin de la lumière que ses mauvais yeux lui rendaient pénible ; mademoiselle Julienne était, comme toujours, occupée à écrire, et tout le feu de la lampe inondait ses cheveux et le haut de son visage incliné. Après quelques paroles de bienvenue, Julienne, qui donnait quelques petits signes d'impatience, leva la tête et dit à Paul :

— Savez-vous encore un peu de latin ?

Comme la question était faite avec une nuance d'ironie, Paul crut de sa dignité de répondre d'un ton assez superbe :

— Mais... je suppose !

— C'est fort heureux pour moi, fit Julienne, car vous allez me rendre un service très-considérable,

* Voir la livraison de janvier, pp. 31-41.

— Avec joie, Mademoiselle.

— Voici ce dont il s'agit : mon père s'est engagé depuis longtemps à faire, pour un de nos premiers éditeurs, une traduction des *Odes* d'Horace. Le terme qu'on lui a fixé arrivera bientôt ; mais mon pauvre père est bien fatigué encore ; d'ailleurs, on traduit mal sans voir son auteur, on se corrige mal soi-même ; je tâche donc de le remplacer ; mais ce n'est point une facile besogne... pour une femme surtout. Vous savez que, de tous les poëtes, Horace est peut-être celui qui se dérobe le plus au traducteur ; il a des tournures à lui, une façon toute personnelle de saisir la pensée ; enfin la langue, chez lui, est moins la langue latine que la langue d'Horace. En vérité, le poëte de Tibur me met souvent dans un embarras ! Voulez-vous m'aider un peu ?

Julienne disait cela simplement, avec une sorte de bonhomie toute charmante. Paul fut bien forcé de répondre :

— A vos ordres, Mademoiselle !

— Ah ! très-bien, très-bien, dit-elle, vous me sauvez !

— Ah ! la maligne ! murmura M. Guiraudet dans son coin.

— Où en êtes-vous, Mademoiselle ?

— A l'ode dix-huitième du livre III.

— Voyons.

— Vous connaissez le sujet et le plan de l'ode : Horace veut prouver que les richesses corrompent l'homme sans le rendre heureux.

Et Julienne se mit à lire d'une voix grave, et en scandant parfaitement les vers :

Intactis opulentior
Thesauris Arabum et divitis Indiæ
Cæmentis licet occupes...

Elle s'arrêta, et tendant le livre à Paul :

— Non, faisons mieux ; prenez le livre et dictez-moi la traduction.

Paul prit le livre, naïvement.

— J'attends ! dit Julienne, la plume à la main.

— Un instant! un instant, Mademoiselle! et il se mit à étudier le texte.

Julienne était impassible, M. Guiraudet souriait vaguement sous ses larges lunettes.

Après un silence, Julienne hasarda un *Eh bien?*

Paul paraissait contrarié, cependant il se décida à dire :

— Avez-vous là un dictionnaire latin?

— Pourquoi faire?

— Pour chercher un mot.

— Et lequel?

— Un mot difficile!

— Bah! il y a un mot difficile?

— Mais... assez.

— Et lequel donc?

— Eh bien! c'est le mot *cæmentis.*

— Oh! oh! monsieur Gérard!

— Mais, Mademoiselle, on ne peut pas savoir tous les mots d'une langue, surtout d'une langue morte.

— Au contraire, Monsieur, une langue morte ne varie pas et ne s'accroît plus.

Paul était assez confus, il reprit :

— Un dictionnaire, s'il vous plaît!

— A quoi bon? Regardez bien le mot, rendez-vous compte du mouvement de l'idée, et vous trouverez vite.

— Mais... je ne trouve pas, dit Paul, après avoir bien cherché.

— Eh bien! *cæmentis*... cela ressemble au *ciment*, autrement dit *moellons*, décombres, matériaux de démolitions avec lesquels on fait des jetées contre la mer, des digues. Dans le cas présent, dans l'espèce, c'est le sens du mot *cæmentis*... digues, jetées.

Julienne parlait d'un ton si enjoué et avec un si aimable sourire que Paul sourit de son côté et s'écria :

— Décidément, je ne suis qu'un mauvais élève, et je me mets à votre école.

— Eh bien! continuons, Monsieur, continuez à m'aider! seu-

lement, c'est vous qui écrirez, je dicterai et vous me ferez vos observations.

Paul accepta cet arrangement; dans le cours du travail, il eut la chance de trouver place pour quelques remarques assez justes, ce qui le réhabilita un peu dans l'esprit de Julienne.

Les heures passèrent rapidement pour Paul, ce soir-là. Quand la traduction de l'ode dix-huitième fut finie, il se leva et dit à M. Guiraudet :

— J'ai passé une bonne soirée, grâce à Mademoiselle.

Puis, se retournant vers Julienne :

— Si vous êtes bonne, Mademoiselle, promettez-moi que cette séance ne sera pas la dernière : je me sens heureux.

— C'est que vous avez travaillé, Monsieur. Nous recommencerons, si vous le désirez; à une condition, toutefois, c'est que vous travaillerez pour vous-même, que vous continuerez vos études, que vous serez avocat bientôt.

Puis, elle ajouta, en relevant la tête, d'une voix ferme, et avec un éclair dans les yeux.

— Oh ! promettez-moi cela, sans quoi je vous mépriserais : un homme qui ne fait rien ne vaut pas le chien qui court les rues !

Jamais Paul n'avait entendu personne parler de la sorte, avec tant de force et d'autorité. Il s'inclina, en rougissant, et dit à Julienne en lui tendant la main :

— Mademoiselle, je vous le jure !

— Il est sauvé ! pensa Julienne.

— Etrange fille ! se dit Paul en sortant, savante... sans être ridicule !

Puis, il ajouta :

— Oh ! elle a raison !

V.

Un Juge fait des compliments à un Avocat.

Trois ans après les premiers événements de cette simple histoire, la foule se pressait à la porte de la cour d'assises de Paris. Il

s'agissait d'une de ces affaires qui excitent puissamment l'attention publique ; les habitués du Palais s'entretenaient avec animation du choix fait par l'accusé d'un avocat inconnu jusque-là, mais qu'un magistrat vénérable entourait de sa protection, ayant trouvé, disait-il, dans le jeune avocat, les germes d'un talent supérieur. Les curieux ne manquaient donc pas à ce début, ni les envieux.

Après l'audition des témoins et le réquisitoire du ministère public, le défenseur se leva.

C'était un homme jeune encore, quoique son front dégarni au sommet annonçât un âge plus avancé ; pâle et calme, son visage portait l'empreinte d'un labeur obstiné ; il y avait dans son regard, plein d'éclairs contenus, cette sécurité en soi-même que donnent l'étude et la certitude de n'avoir rien négligé dans l'accomplissement des devoirs humains.

Au milieu de l'attention universelle, il commença d'une voix vibrante et claire ; il exposa les faits de la cause avec cette lucidité qui est déjà nne séduction ; puis se sentant peu à peu maître de son auditoire, il s'abandonna à des mouvements d'éloquence qui entraînèrent les plus hostiles et les plus indifférents. On sentait régner dans la parole du jeune orateur un courant d'idées fortes, une habitude des nobles et hautes pensées ; dédaignant la phraséologie ordinaire, il allait au fond de son sujet avec cette perspicacité et cette puissance d'induction qui est la moelle même de l'éloquence.

A la fin de sa plaidoirie, l'avocat s'arrêta un instant ; puis, réunissant toutes ses forces, il résuma tous les faits de la cause dans une de ces péroraisons émouvantes comme les murs du Palais en entendirent rarement ; l'œil en feu, la voix tonnante, le geste dominateur, la tête tout illuminée de génie, il était beau ! il électrisa juges, témoins, avocats, jurés ; malgré la réserve que le lieu impose, des applaudissements frénétiques éclatèrent de toutes les parties de la salle, et un avocat illustre qui écoutait dit à son voisin : « Voilà notre maître à tous ! »

Le président, dans son résumé, s'adressa au défenseur en ces termes : « Maître Gérard, dès vos premières paroles, je compre-

» nais que j'aurais à vous féliciter; après votre plaidoirie, je sens
» que je dois féliciter le barreau tout entier, car vous serez
» l'honneur de la corporation. »

Pendant cette ovation, une femme, confondue dans l'auditoire, pleurait sous son voile, et, près d'elle, un vieillard souriait.

VI.

La jeune savante met une crinoline.

Le soir du même jour, il y avait grand gala chez M. Guiraudet; on devait fêter les débuts de M. Gérard, et on l'attendait. Julienne allait et venait, pressant la vieille servante, ordonnant tout, aidant à tout. M. Guiraudet se frottait les mains, et il semblait tout en joie.

— Ce que c'est que la chance! disait-il, pour la première fois depuis trente ans je n'ai pas fait mon service à cause de maître Gérard, et pour la première fois j'obtiens de l'avancement! Je suis nommé sous-bibliothécaire.

Et l'excellent homme riait comme un enfant.

Gérard entra bientôt, tout de noir vêtu, heureux, fier, radieux... et beau!

Quant à Julienne, elle n'avait plus la tête à elle, sans aucun doute: pour la première fois de sa vie, elle avait mis une crinoline!!!

VII.

Notre héros veut se marier.

Quelques mois se passèrent, pendant lesquels la réputation de Paul Gérard s'établit sur les bases les plus solides; il était célèbre; il fut bientôt riche, mais le brillant avocat n'oublia pas ses dignes amis; presque tous les soirs il rendait visite au vieux bibliothécaire, et quelquefois il aidait encore Julienne dans ses travaux de

traduction,... seulement ce n'était plus elle qui le lui demandait; elle n'osait plus.

Les vacances du Palais arrivèrent. Un soir, Paul Gérard dit à M. Guiraudet :

— A propos, je pars demain.

— Vous partez? dit le vieillard.

— Demain! dit Julienne.

— Oui, un petit voyage.

— Et où allez-vous donc?

— Dans mon pays, à Couëron.

Puis, se penchant vers M. Guiraudet :

— Mademoiselle Huard n'est pas mariée, et je pense que maintenant...

— Mais parlez donc tout haut! dit M. Guiraudet, Julienne s'intéresse comme moi à tout ce qui vous regarde.

Puis le vieillard reprit gaiement :

— Tu ne sais pas Julienne? Maître Gérard va se marier.

— Se marier! dit-elle.

— Eh oui! car on ne le refusera pas maintenant. Du reste, je trouve ça bien de sa part : on l'a repoussé quand il n'était rien; il a compris qu'on avait eu raison, et il ne garde pas rancune à la jeune personne ni à sa famille.

— Et... elle s'appelle?

— Laurence Huard.

— Laurence? c'est un joli nom.

— Tu trouves?

— Je vous félicite, monsieur Gérard. Et... elle est belle?

— Elle l'était du moins.

— Jeune?

— De votre âge.

— Brune?

— Et blanche.

— A-t-elle beaucoup d'esprit?

— Je ne me souviens pas.

— Oh! elle doit en avoir : vous n'auriez pas aimé une sotte.

— Tu lui fais beaucoup d'honneur! dit M. Guiraudet; en ce temps-là, il n'était pas très-spirituel lui-même, ni très-raisonnable. Maintenant, c'est à ne pas le reconnaître : l'aigle du barreau! comme disent les journaux en parlant de lui.

Depuis un instant, Julienne gardait le silence ; tout à coup elle se leva, ouvrit un petit secrétaire en bois de rose, seul luxe de l'humble maison, puis elle revint vers Paul Gérard.

— Tenez, Monsieur Gérard, voici mon cadeau de noce; je ne peux vous en offrir d'autre, mais il a du prix pour moi, car j'y tenais. Ce n'est qu'une feuille de papier: celle où vous avez écrit sous ma dictée, il y a trois ans, la traduction de l'ode d'Horace sur *le mépris des richesses*. Acceptez ce cadeau en souvenir de nous et de votre courage depuis ce temps-là.

— Mademoiselle! répondit Gérard profondément ému, j'accepte et je vous remercie de toute mon âme. Je vous dois plus que la vie, à vous et à votre père, je vous dois l'honneur, car vous m'avez appris qu'on le perd loin des sentiers du devoir et du travail; je vous dois par conséquent le bonheur que je vais chercher là-bas. Je vous remercie encore l'un et l'autre, et j'ose ajouter que je vous aime de la plus respectueuse tendresse.

Et Paul tendit les deux mains à M. Guiraudet et à Julienne. M. Guiraudet prit le jeune homme dans ses bras en pleurant; quant à Julienne, elle avait croisé ses bras sur sa poitrine, et elle regardait, au fond du salon, le portrait de sa mère.

— A bientôt, monsieur Paul, dit le vieillard; au revoir, et amenez-nous madame Gérard.

— Ici? dit Julienne.

— Mais oui, ici. Quoi d'étonnant?

— C'est que nous sommes de pauvres gens, de modestes professeurs, et pour une femme jeune, jolie, élégante, riche...

— Que dites-vous, Mademoiselle? interrompit Paul; ce sera un grand honneur pour ma femme si vous daignez l'appeler votre amie.

— Eh bien! monsieur Gérard, si cela vous plaît...

VIII.

Pendant que sonnait l'Angelus.

Paul Gérard s'était annoncé à la famille de Laurence Huard, et il se savait attendu avec impatience.

A peine arrivé au village, après avoir embrassé son père et sa mère, il se dirigea vers l'élégante habitation de M. Huard.

C'était vers la fin d'une belle journée, les derniers rayons du soleil empourpraient les collines boisées, les oiseaux cherchaient en chantant l'abri des haies en fleur, les bœufs revenaient lentement des prairies et mugissaient longuement en regagnant l'étable; les paysans passaient, suivant les lourds chariots chargés de luzerne; les *angelus* se répondaient d'un village à l'autre; et le calme des champs, la douceur de l'air embaumé, le murmure affaibli du vent dans les saules, la joie de la nature, la bonté de Dieu répandue sur toutes choses, portaient l'âme aux bonnes rêveries et aux salutaires pensées.

Gérard, avant d'entrer dans la maison de Laurence, s'arrêta un instant et s'assit sur un banc rustique où sa mère avait coutume de le conduire quand il était petit.

Et il se mit à songer.

IX.

Les choses finissent comme le lecteur l'a prévu.

— Mademoiselle! Mademoiselle! cria la vieille servante, c'est Monsieur Paul!...

— Tu veux dire Monsieur Gérard?

— Mais oui... mais oui!

— Il est seul?

— Certainement.

— Qu'il entre donc.

Paul entra. Julienne alla vers lui. M. Guiraudet était absent.

— Déjà de retour! dit Julienne. Mais, Monsieur, on ne se marie pas en trois jours.

— Aussi ne suis-je pas marié.

— Comment? On a refusé...

— Je n'ai pas demandé.

— Expliquez-vous donc!

— C'est bien clair, il me semble.

— Comment? Vous ne voulez plus vous marier...

— Plus que jamais! Mais pas avec mademoiselle Laurence.

— Alors, avec qui?

— Avec vous, Julienne, si vous voulez.

— Vous riez! Monsieur Gérard.

— Sur mon honneur, je dis la vérité.

— Oh! non, non, Monsieur Paul, ce n'est pas possible! vous êtes trop savant pour moi, et trop beau... maintenant.

— Ecoutez, Julienne, j'étais parti pour en épouser une autre, cela me semblait naturel. Mais au moment de faire ce pas décisif, j'ai compris tout à coup que mon bonheur à venir n'était pas là, qu'il était plutôt là où j'avais trouvé le courage, la foi, la force, l'honneur; qu'il était dans cette modeste demeure où vous m'avez enseigné la véritable route du devoir; il m'a semblé qu'en donnant ma vie à une autre j'allais commettre une forfaiture envers vous qui avez été mon bon ange. Julienne, je vous aime. Soyez ma femme.

En ce moment, M. Guiraudet entra; il embrassa Gérard, sans songer à lui demander compte de son brusque retour, puis il dit à Julienne:

— Tu vas me gronder, j'ai fait une folie.

— Et laquelle, cher père?

— Je n'ai pas fait mon service aujourd'hui; il faisait beau; j'ai été me distraire.

— Et où donc?

— J'ai assisté à la séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Je me suis bien amusé. Voilà deux fois, depuis trente ans, que je manque à mon service; la première, j'ai eu de l'avancement; pour la seconde, quel bonheur va-t-il m'arriver?

— Il vous arrive un fils, dit Julienne.

Vte Henri de Bornier.

ITINÉRAIRE

DE VANNES A QUIBERON.

I.

De Vannes à Sainte-Anne d'Auray.

Le temps était beau ; le ciel d'un gris pâle, assez pur cependant pour un ciel de Bretagne, l'air piquant et vif d'une matinée de mai, tout nous invitait à partir. Nous prîmes nos *penbaz*, nos sacs de voyage bien remplis et nous jetâmes le cap sur Sainte-Anne. — Pierre, un brave paysan léonard, ayant à remplir *un vœu* à Notre-Dame d'Auray, m'était venu quérir pour cette expédition. — Nous voilà donc faisant bonne route pour ce lieu si vénéré de pèlerinage, et devisant gaiement des choses du pays de Léon ; car, il faut bien le dire, Pierre, ainsi que tous les paysans léonards, ne voit rien au-dessus des montagnes d'Arhez, ni de Notre-Dame-du-Folgoat. Nous arrivons à Béléan, petite chapelle à une lieue de Vannes. Pierre y récite dévotement une prière, afin d'obtenir un heureux voyage, et nous passons.

— Que penses-tu de cette chapelle ? dis-je à mon pieux compagnon. Sans doute l'architecture en est peu remarquable ; ce n'est pas l'église de Saint-Pol et son *clocher à jour* ; et pourtant on dit que celle-ci a été construite avec l'aide des anges. En effet, lorsque le sire du Garo revint de Palestine, miraculeusement porté dans un coffre sur la mer, il fit vœu d'élever une chapelle à la Vierge ; et, comme on avait commencé les travaux dans une autre place, les anges transportèrent tous les matériaux ici-même, à l'endroit où

le sire avait abordé avec son coffre. Tu vois que ce simple édifice a une origine fort respectable.

Chemin faisant, je voulus faire remarquer à mon compagnon les vestiges de voie romaine qui bordent la route. Cela parut le toucher bien peu.

— Vous appelez cela une voie romaine, me répondit-il, et vous dites que ces voies ont servi jadis à opprimer les malheureux Bretons... Puissent-elles donc bientôt disparaître toutes de cette terre dont elles rappellent les malheurs! J'aime mieux voir un chemin creux, qui conduit soit à une petite chapelle bien cachée sous le feuillage, soit à une croix de pierre à demi-ruinée, mais vénérée toujours, soit à une fontaine où, après avoir bu de l'eau fraîche, on peut dire une prière devant une petite statue de la Vierge ou d'un saint.

J'étais à peu près du même avis que mon Léonard et ne trouvai rien à redire. Enfin, la grosse tour de Sainte-Anne nous apparut dans la brume matinale ; je la montrai aussitôt à Pierre et je lus sur son visage les traces d'une émotion profonde... Nous entrâmes dans l'église : la messe commençait à peine ; le prêtre venait de monter à l'autel. Le tintement prolongé de la sonnette annonçait l'auguste sacrifice. Puis, la messe étant finie, Pierre alla se mettre à genoux devant l'autel *privilégié* de Sainte-Anne. Il pria longtemps; je lui lus les litanies de la sainte patronne. Tout le monde avait quitté la chapelle; alors quel fut mon étonnement, lorsque je vis le paysan se mettre en mouvement sur les genoux, et s'éloigner ainsi de l'autel. Tel était son vœu : je compris de suite sa pieuse intention; j'ouvris la porte latérale et je suivis le pèlerin en priant. Il fit à deux genoux (autant que faire se peut) le tour extérieur de l'église, en récitant son chapelet, et revint encore prier à l'autel de Sainte-Anne, où il alluma un cierge bénit. Quand il se releva, il avait l'air radieux et se mit à examiner en silence les *ex-voto* qui couvrent les murs de la nef. Enfin, nous sortîmes de la chapelle.

— Pierre, lui dis-je fort sérieusement, il faudra te faire peindre, sur la montagne d'Arhez, égaré, transi, mourant au milieu de la neige, le jour que...

— Non, non, monsieur, reprit il, en m'interrompant, je ne le

ferai point, je vous assure. Ah! je ne regrette que cela à Sainte-Anne d'Auray : que Jésus me pardonne, mais je trouve ces tabeaux bien *pénibles* à voir, et j'ai beau me dire que c'est la piété qui les a placés là, je ne puis m'y résigner. Si je les avais vus avant le saint sacrifice de la messe, assurément ma dévotion en aurait été troublée. N'allez pas vous fâcher contre moi, monsieur; je ne suis qu'un pauvre paysan, mais, que voulez-vous? je n'ai pu vous dissimuler cette impression.

Hélas! j'étais encore là-dessus à peu près du même avis que Pierre, et je gardai le silence.

Nous visitâmes ensuite la fontaine et le champ où l'on découvrit l'image miraculeuse de sainte Anne. De là nous nous rendîmes aux *Pierres de Brek*. Penchées aux flancs du coteau, au-dessus d'un ruisseau paisible que grossissent les pluies d'hiver, ces roches sont fort curieuses; le site même est remarquable. Cette pierre surtout qui menace de tomber sous vos yeux et ne tombe jamais, fit rêver le pèlerin, car il me dit :

— Il y a beaucoup de pierres comme celles-ci dans notre pays; ces rochers sont bien penchés, j'en conviens, mais les nôtres me semblent plus imposants par leur grosseur et leur forme.

Nous descendîmes la vallée jusqu'aux moulins de Tréauray, au milieu d'un paysage toujours pittoresque. Arrivés sur les bords du sinistre marécage :

— C'est ici, m'écriai-je, qu'ils sont morts pour la foi, pour l'honneur!

Pierre me comprit et voulut, en rabattant son grand chapeau sur ses yeux, me cacher quelques larmes... Nous visitâmes en silence la chapelle expiatoire au fronton de laquelle on lit ces simples mots : *Hic ceciderunt*. (C'est ici qu'ils tombèrent.)

Oui, c'est là, sur cette terre, qu'arrosent chaque jour tant de larmes, que le sang des martyrs a coulé. « Un pareil laconisme convenait bien à un semblable monument; c'est le *Sta, viator, heroem calcas*, de l'antiquité.[1] »

Continuant notre lugubre pèlerinage, nous entrâmes dans le mo-

[1] *La Chartreuse d'Auray*, par M. Rosenzweig.

nument principal, adossé contre l'église de la Chartreuse ; là, se trouve le magnifique tombeau, qui porte les noms de toutes les victimes et qui renferme leurs cendres. On y lit les inscriptions suivantes : « *Gallia mœrens posuit* (Elevé par la France désolée). » « *Pro Deo, pro Rege nefarie trucidati* (pour Dieu, pour le Roi, immolés d'une manière infâme). »

Je me contentai de les traduire sans commentaires et je voulus, en même temps, m'assurer de l'impression que toutes ces grandes choses produisaient sur le Léonard, dont l'esprit droit et sérieux, dans sa simplicité native, formulait quelquefois des jugements que je ne trouvais point sans valeur.

— Du moins ceci, Pierre, lui dis-je, c'est un monument d'une grande beauté, auquel les Bretons surtout, eux dont les pères ont ici versé leur sang, doivent accorder une respectueuse admiration. Ce mausolée en marbre blanc, orné des images des plus illustres victimes, me paraît remarquable en tous points, et digne des souvenirs qu'il renferme et de la pensée réparatrice qui l'a élevé.

En ce moment, le paysan achevait, presque en pleurant, sa prière, à genoux sur le bord du caveau funéraire au fond duquel un jeune sourd-muet descendait un fanal, afin de nous faire voir les ossements des morts. Pierre se releva lentement.

— J'avoue, me répondit-il, fort ému, que tout ce que je vois ici est bien touchant pour un chrétien; mais je ne puis m'empêcher de regretter encore, auprès de cet ossuaire de douleur, les anges, le jubé et les saints de pierre de Notre-Dame-du-Folgoat. Comme nos beaux anges, aux grandes ailes, veilleraient bien au repos de ces martyrs de la foi chrétienne et de la fidélité !...

Pour moi, j'avais toujours admiré, sans restriction, j'en conviens, les monuments de la Chartreuse; le simple langage d'un pauvre paysan me donna beaucoup à réfléchir, et depuis, je me suis souvent demandé si le style pieux de nos chapelles gothiques, appliqué là sur un plan sévère, n'eût pas mieux convenu pour garder la mémoire de tant de martyrs chrétiens.

Nous employâmes le reste de la journée à visiter le couvent de la Chartreuse, où l'on nous montra les cloîtres et la galerie de Saint-

Bruno. Je n'ai rien à dire des nombreux tableaux qui rappellent la vie de ce grand saint, car ce sont des œuvres pieuses et non des ouvrages de l'art ou de la nature [1].

Déjà, le soir était venu, lorsque nous songeâmes enfin à nous rendre à Auray. Nous voulûmes encore, tant ces lieux ont de tristes charmes, repasser sur les bords du marécage où les émigrés furent mis à mort. Pierre se rapprochait de moi comme instinctivement; et cet homme, que j'avais vu plein de courage dans plus d'une circonstance, paraissait en proie à des terreurs d'enfant. Il faut dire que la nuit répandait dans ces lieux ses ombres funèbres; que le vent gémissait dans les mélèzes et les saules agités, et qu'une brume épaisse et froide s'étendait sur le marais, marquant par une bande blanchâtre le cour sinueux du ruisseau.

— On dirait, murmura le paysan, que *des âmes en peine* errent sous les saules en poussant des sanglots... Pourtant, s'il y a des âmes en peine dans ces lieux, je ne crois pas que ce soient celles des malheureux proscrits, fusillés aussi indignement.

Puis nous gardâmes, en marchant dans l'ombre, un douloureux silence.

II.

D'Auray à Quiberon.

La petite ville d'Auray, l'Alréenne, n'offre rien de bien remarquable, si ce n'est sa position pittoresque sur les bords du Lok, où monte la mer, et la jolie vue que l'on découvre de la promenade qui domine la rivière. En passant, j'essayai de faire remarquer à Pierre quelques débris des vieux remparts du château. J'allais, je crois, oubliant une promesse faite avant le départ, me lancer dans les dates et l'histoire; j'allais parler de du Guesclin, puis de Charles de Blois, tué au combat de Tréauray, en 1364, par les défenseurs de Jeanne de Montfort. J'allais...

— Oh! pour l'amour de Dieu, interrompit le bon paysan, tenez votre promesse, monsieur; ne me parlez point de *savanteries* que

[1] Voyez l'analyse de ces tableaux, dans le livre de M. Rosenzweig.

je ne saurais comprendre. Les œuvres du bon Dieu n'ont-elles pas toutes la même date ? Il n'y a pas besoin d'être savant pour les admirer. Marchons vite vers les landes et les plages de Karnak. Il me semble que j'aspire déjà les senteurs de la Mer Sauvage... La mer ! l'Océan ! c'est si beau à voir, si imposant, si *religieux* pour l'âme du chrétien, qui ne comprend bien sa petitesse qu'à la vue de l'immensité des flots !...

— Tu deviens philosophe, mon cher Pierre, lui dis-je, charmé de cette éloquence naturelle, qui n'est donnée qu'aux hommes *neufs*, si je puis m'exprimer ainsi ; mais je veux pourtant te dire que les dates qui rappellent les grands et nobles souvenirs des âges passés, pour les services rendus, soit à la religion, soit à la patrie, soit à l'humanité, sont bonnes à garder dans nos cœurs.

— Cette fois, du moins, reprit Pierre, et je veux dire, cette fois comme toujours, c'est vous, Monsieur, qui avez raison. Je ne suis qu'un pauvre ignorant, ainsi pardonnez-moi, car je ne sais plus rien, dès que j'ai perdu de vue la montagne d'Arhez et le clocher du Folgoat.

Nous arrivâmes à Plouharnel, où, après nous avoir accordé une excellente hospitalité, nos hôtes nous montrèrent les objets celtiques trouvés dans des fouilles sous des *tumulus* et dolmens du pays. Mon compagnon, je dois en convenir, n'y accorda pas la moindre attention. Il faut, en effet, posséder un cœur d'antiquaire ou de savant pour se sentir remué à la vue de ces vieux débris, figures encore inexpliquées, que des mains curieuses ou avides de science ont arrachées à la terre, qui semble ne pas vouloir en révéler le secret.

Nous visitâmes pourtant avec intérêt les dolmens enfouis de Plouharnel, remarquables, mais moins beaux que ceux de Lokmariaker, puis les *tumulus*, notamment celui de Saint-Michel, où des fouilles récentes et heureuses ont donné de curieux résultats. De là nous allâmes voir les fameuses pierres-levées de Karnak ; armée de granit qui voit, presque chaque jour, tomber un de ses soldats ; grands *menhirs* plantés dans la lande sauvage, sur dix ou onze rangées, formant à perte de vue de longues et mystérieuses avenues. Mon Léonard, un peu semblable par son costume sévère et par sa démarche lente et grave à un Gaulois ou à un Breton-Kimrys, erra

longtemps en silence dans cette forêt pétrifiée; il parut examiner attentivement la forme et l'orientation des rochers et s'arrêta enfin devant les plus hauts monolithes :

— Que signifient tous ces menhirs alignés? me dit-il.

Je baissai la tête, ne pouvant trouver à lui faire une réponse tant soit peu claire et satisfaisante. Il continua :

— On dirait les ruines, les vestiges, ou plutôt les pierres d'appui des masures de quelque village antique : chaque roche, ainsi plantée debout, marque peut-être le foyer d'une cabane... Est-ce que les bûcherons, et surtout les mendiants, qui bâtissent des huttes en terre sur les landes vagues ou dans les bois, ne les accolent pas le plus souvent à un gros rocher, aux pentes des coteaux?...

Je gardai encore le silence, me disant toutefois que l'idée du paysan pouvait bien prendre place parmi les mille suppositions émises sur ce sujet obscur et controversé.

Mais laissons ce champ de l'idéal, que la légende n'éclaire même pas de son mystérieux flambeau, ni de sa lueur douteuse, assez souvent utile et toujours pittoresque ; et gagnons, malgré le vent qui vient de la mer, la falaise de Penthièvre. Bientôt nous passons au pied des collines de Sainte-Barbe, où le général Hoche avait établi son camp en 1795.

— C'est là, dis-je au pèlerin, que la valeur des émigrés vint se briser contre un rempart de fer et de mitraille.

— Oh! monsieur, reprit-il d'une voix suppliante, continuez sans vous interrompre le récit de ces malheureuses journées.

— Je veux bien, mon ami, essayer en peu de mots de t'en faire un résumé aussi court que possible... Le débarquement des troupes dans la baie, par l'escadre anglaise, s'était accompli très-heureusement. Rien ne s'opposait à la marche en avant des Royalistes : Hoche, incertain, était encore à Vannes. Tout dépendait donc de la rapidité. Le pays se soulevait : Cadoudal, Tinténiac, Jean-Jean, marchaient sur Quiberon pour se joindre aux émigrés; mais la plus triste rivalité entre les deux chefs de l'expédition, Puisaye et d'Hervilly, paralysa les efforts de Sombreuil. On perdit trois jours en apprêts, en conseils inutiles.

On s'empare, il est vrai, du fort Penthièvre; mais on en confie

la défense à des soldats républicains, tirés des pontons anglais, et qui, malgré leur serment, devaient trahir au premier coup de canon. Cependant, Hoche arrive avec deux mille soldats; on lui donne le temps de se fortifier sur les hauteurs de Sainte-Barbe, où il a soin de masquer ses batteries. Enfin, un matin, au point du jour (c'était, je crois, vers le milieu de juillet), une colonne de grenadiers s'avance contre les Royalistes pour les entraîner, et, après une résistance *simulée*, elle recule, l'*arme au bras*, jusqu'aux retranchements de Sainte-Barbe, où les émigrés, emportés par l'ardeur, ont l'imprudence de les poursuivre. Là, les grenadiers ouvrent leurs rangs, et des batteries couvertes reçoivent, presque à bout portant, les Royalistes surpris, broyés par la mitraille... On dit que Cadoudal et Jean-Jean, qui, entre Camors et Landévan, avaient reçu, par une dépêche *inqualifiable*, l'ordre de s'arrêter, entendirent, avec une rage douloureuse, cette canonnade terrible, qui leur faisait pressentir un grand désastre.

Hoche marcha ensuite sur le fort Penthièvre, que des traîtres lui livrèrent indignement. Alors acculés par les Bleus, les Royalistes se répandirent, en désordre, sur cette plage aride qui ne pouvait leur offrir le moindre abri.

— Mais pendant ce temps-là, interrompit Pierre, que faisait donc l'escadre anglaise? Demeurait-elle donc aussi immobile, l'*arme au bras?* S'il y avait, de chaque côté de ces falaises étroites, des vaisseaux et de nombreuses canonnières, il n'en fallait point tant, je suppose, pour détruire la petite armée du général Hoche.

— Tu as peut-être raison, mon pauvre Pierre, mais permets-moi de me taire là-dessus. Interroge les anciens de Quiberon, et j'ai bien peur qu'ils ne te disent que les Anglais n'aimaient guère les émigrés, au nombre desquels se trouvaient beaucoup d'officiers de marine...

Ce soir-là, nous allâmes chercher un gîte au village de Saint-Pierre, sur la côte orientale de la presqu'île, et de grand matin, nous reprîmes le chemin de la falaise. Je remarquai en passant plusieurs menhirs qui dominent le rivage, pareils à des sentinelles avancées; puis, nous traversâmes les villages de Saint-Julien et de Port-Haliguen, joli petit port sur la baie.

— Que cette mer est belle à voir ! murmura le paysan ; mais, hélas ! cette terre aride et nue, découpée par des talus, ressemble à un grand cimetière.

— C'est la vérité, repris-je; ces falaises pelées par les ouragans, ces rochers, témoins silencieux de tant de trahisons, nous paraissent lugubres. Ici, le sol desséché nous brûle les pieds ; le sable, que le vent pousse sans cesse, cache sans doute des restes oubliés ; les flots eux-mêmes, gémissant sur la grève, semblent rouler des ossements...

Voici le Fort-Neuf, où Sombreuil, succombant sous le nombre, *signa de son sang*, avec le général Hoche, cette capitulation, droit sacré de la guerre, qui ne servit qu'à marquer la première étape vers le Champ-des-Martyrs.

Nous passâmes deux jours à Quiberon, sur cette grève si tristement célèbre, visitant toutes les anses, tous les coins, interrogeant tout le monde et recueillant partout des détails cruels de massacres ailleurs ignorés. On nous montra, auprès du cimetière actuel, sur la falaise qui regarde Belle-Ile, un endroit, marqué par quelques trous à demi-comblés, où l'on a, selon les gens du pays, fusillé impitoyablement plus d'émigrés désarmés que sur le champ de Tréauray. Les anciens conservent aussi la mémoire de bien des dévouements peu connus. Voici une très-simple anecdote qui peut faire diversion à tant de tristes récits :

Le comte de B., étant poursuivi par les Bleus, se réfugia dans la maison d'un pauvre marin. Le maître était absent du logis. La servante reçut le fugitif et le cacha dans le grenier, sous quelques bottes de paille. Le marin ne tarda pas à rentrer ; et au même moment cinq ou six soldats se présentèrent pour fouiller la chaumière.

— Citoyen, dirent-ils, tu as caché des brigands dans ta maison.

— Pas un seul, je le jure ! répondit le marin avec assurance. Du reste, vous pouvez chercher. Julie, conduisez les citoyens au grenier, ils verront si je mens.

— Venez, dit la pauvre fille, en dissimulant sa terreur.

Les Bleus montèrent à la suite. Le comte de B. allait être pris

infailliblement. Julie saisit une botte de paille et l'enleva sans hésiter; une seconde gerbe eût découvert le fugitif. Alors, en se reculant un peu, Julie s'écria de l'air le plus naturel :

— Oh! là, là! ce grenier est rempli de .. de *puces (historique)*: mais, n'importe, avancez donc, citoyens.

Les braves se regardèrent, et l'un d'eux se croyant déjà piqué :

— Bah! dit-il, en battant en retraite, la République n'exige pas qu'on se fasse mordre par ces bêtes-là, pour son service.

Puis, ils dégringolèrent quatre à quatre l'escalier vermoulu.

Cependant le touriste, curieux des beautés de la nature, ne saurait quitter Quiberon sans visiter toute la côte de la Mer Sauvage, à l'occident de la presqu'île, à partir du Port-Maria. On y remarque, entre autres blocs énormes de rochers, le Trou-du-Diable (*Toul-an-Diaul*) et le Souffleur où la mer s'engouffre avec un bruit pareil à un coup de canon; puis la grotte de Kernescop (le village de l'Evêque), le Souterrain, appelé aussi *Grotte des Filles*, et celle du Prêtre où se cacha, pendant la Terreur, un prêtre proscrit. On aura soin de voir, en passant, le dolmen renversé du Ménimeur et le beau menhir de Kerné, planté sur la falaise, à peu de distance du Trou-du-Diable. Plus loin, en se rapprochant de Penthièvre, en face, à peu près, du sémaphore, — d'où l'on découvre, sur deux mers, pour ainsi dire, le plus magnifique des panoramas, — se trouve la grotte du Bénitier, qui ressemble à la voûte élevée d'une chapelle ogivale; puis enfin, le Cloître, sorte d'enfilade grandiose de portiques naturels.

Mais gardez-vous bien, ô prudents touristes qui me lisez, gardez-vous, en quittant Quiberon, l'esprit ému de tant de souvenirs, de rencontrer, par une sombre soirée de novembre, au milieu des marécages que traverse le chemin, le noir fantôme connu sous le nom de *Coco du Pargo*. Les chevaux, dit-on, se cabrent pleins d'épouvante à sa vue. Les voitures versent et le voyageur solitaire... le voyageur, entraîné par le fantôme dans la bourbe fangeuse du marais, ne peut retrouver sa route qu'à l'aube du jour, et ne regagne que péniblement son logis, où il rentre harassé, brisé, transi, mourant de fatigue et d'effroi.

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

POÈTES BRETONS CONTEMPORAINS.

M. PROSPER PROUX.

On dirait que notre vieille langue bretonne, si longtemps dédaignée, méprisée, insultée, et à qui l'on prédisait, dans un avenir très-prochain, une ruine complète, est à la veille, au contraire, d'avoir aussi sa renaissance et de réclamer son ancienne place au soleil, avec toute la confiance que peuvent inspirer des droits trop longtemps méconnus et des titres aussi respectables que ceux qu'elle possède. Le sentiment national, que l'on croyait avoir forcé dans ses derniers retranchements et réduit enfin à s'avouer vaincu et à abdiquer devant les progrès de la civilisation moderne, semble se réveiller d'un long assoupissement, vivace et plein d'espoir, et protester par les chants de toute une pléiade de poëtes nouveaux, — ou plutôt de bardes, — contre les funèbres prédictions dont les journaux sont remplis depuis quelque temps. On se remue du côté de la Basse-Bretagne, ce pays de tranquillité et d'immobilité proverbiale, et chaque jour une nouvelle voix s'y élève, — en Tréguier, en Cornouailles, en Léon, en Vannes, — pour affirmer que nous vivons encore, que notre nationalité, la plus ancienne, peut-être, de l'Europe, n'a reçu aucune atteinte mortelle, et qu'au jour du danger tous les enfants d'Armor se retrouveront unis et entièrement dévoués aux intérêts communs.

Les anciens poëtes eux-mêmes, ceux qui depuis longtemps se

taisaient, mais que l'on n'oubliait pas, se retrouvent au premier cri d'alarme, reviennent au combat avec une ardeur toute juvénile, et mêlent leurs voix à celles des jeunes et des nouveaux, pour crier avec eux :

Ah ! nous ne sommes pas les derniers des Bretons !

De ce nombre est Prosper Proux, le plus populaire, sans contredit, des poëtes contemporains de la Bretagne. Sa charmante et sentimentale complainte des *Adieux du jeune conscrit*, [1] — ainsi que plus d'une de ses autres chansons, relevées par une légère pointe de belle humeur, sont dans toutes les bouches en Breiz-Izel, et il serait difficile de faire quelques kilomètres aux environs de Morlaix ou de Lannion, sans les entendre chanter aux moissonneurs, aux faneuses, ou sur les chemins des pardons, le soir, après le coucher du soleil.

M. Proux est un poëte de bonne race celtique, d'une originalité très-accentuée, d'une verve primesautière et endiablée. Son vers, d'une allure vive et légère, franc, bien venu, né du sol, est tout imprégné des parfums de la lande et des champs de Breiz-Izel. On n'y voit jamais aucune trace d'imitation, qualité rare et bien précieuse ! — et l'on dirait qu'il n'a jamais lu un poëte français. Son ironie est douce et inoffensive, et ses traits, quoique bien aiguisés et lancés d'une main sûre, ne sont jamais envenimés.

Il a publié en 1838 un recueil de poésies de jeunesse, devenu introuvable aujourd'hui, et qui est l'œuvre d'un vrai poëte et d'un homme d'esprit tout à la fois : c'est de l'esprit gaulois ou breton (c'est tout un), et du meilleur. Les expressions originales et trouvées, les vers francs et sentant le terroir, avec un parfum de bruyères et de fleurs de genêt, abondent dans ces chansons, vraiment bretonnes d'inspiration, de tournure et de langage.

M. Proux, avons-nous dit, réveillé par les oiseaux de mauvais augure qui nous crient sur tous les tons que nous sommes morts, et que l'on va nous enterrer, vient enfin de sortir d'un silence de

[1] Cette pièce fait partie du recueil de poésies anciennes et modernes imprimé chez M. Clairet à Quimperlé, sous le titre de *Bleuniou-Breiz*.

plusieurs années, que nous déplorions tous, avec plusieurs compositions remarquables, qui ne sentent nullement le tombeau, je vous l'assure. La Muse, trop longtemps délaissée, est accourue au premier appel de son poëte bien-aimé, et, comme naguère, ils ont chanté dans la vieille langue des aïeux, et ils ont retrouvé l'inspiration et les accents de leurs meilleurs jours.

J'ai pensé que ce serait une bonne fortune pour la *Revue de Bretagne et de Vendée* de pouvoir servir à ses abonnés la primeur de ces belles et nationales poésies, et c'est dans cette intention que je les ai dérobées (avec sa permission pourtant) — au poëte, et traduites en français. — J'ai de lui quatre nouveaux morceaux, entièrement inédits : l'un, intitulé : *Le son des Cloches,* est une charmante fantaisie dédiée à l'*Estik Koad ann noz,* dont la *Revue* a publié de si belles poésies : — un autre, sous le titre de : — *Retour du jeune conscrit,* est le digne pendant de sa délicieuse et si populaire élégie du *Départ.* — Nous voulons que les lecteurs de la *Revue* puissent juger par eux-mêmes du mérite des deux autres, le *Chemin de fer* et la *Chapelle de Saint-Yves,* et nous en donnons le texte breton avec la traduction; heureux ceux qui pourront se passer de la traduction, pour laquelle je sens le besoin de réclamer la plus grande indulgence, tant je suis pénétré de la vérité du proverbe, surtout pour les langues primitives : *Traduttore, traditore.*

Chapel Sant-Eozen.

I.

O trémen paroz Kalanhel,
En em gaviz nez eur chàpel;
Eur chapel zavet a-neve
Da zant Eozen-ar-Wirioné.

La Chapelle de Saint-Yves.

I.

En passant par la commune de Calanhel, je me trouvai un jour près d'une chapelle; une chapelle nouvellement bâtie et dédiée à saint Yves le justicier.

War hi moger zô Kizellet
Skoed du Parc, aotroné brudet,
Gant ho gér : — « *Tréc'hi, pé Verwel !*
Gér tud dispouron er brezel.

Ia ! c'houi zo bet tud-gentil reiz,
Marc'heïen galloudek a Vreiz.
Pégen Kaer a ioa ho Kwelet,
Terrupl, war ho Kézek sternet,

En em strinkan, vel ann tarann,
Gant ho Klézé dîrr, en emgann,
A-raok bépred, sonn ho panniel,
Neur grial : — *Tréc'hi, pé Verwel !*

Ho koad, vel dour en eùz redet,
Wit gonid bez zalwer ar bed :
Duparc a ioa eûnn ann Tregont
A drec'haz ar Zaoz divergont.

Sur les murs était gravé l'écusson des du Parc, seigneurs renommés, avec leur devise : — *Vaincre ou mourir !* — devise de guerriers intrépides.

Oui, vous avez été des gentilshommes loyaux, de puissants chevaliers bretons ! — Qu'il faisait beau vous voir vaillants guerriers, sur vos chevaux enharnachés,

Vous précipiter au combat, comme la foudre, l'épée en main, et tenant toujours votre bannière aux premiers rangs, en criant : *Vaincre ou mourir !*

Votre sang a coulé à flots pour racheter le sépulcre du Sauveur du monde, et un Duparc se trouvait au nombre des Trente qui battirent l'Anglais insolent;

Stourmet oc'h eûz bet'ar maro,
Wit ar Roué, ar feiz, ar Vro,
Marwet, ann dorn war ho klézé,
Ho taoulagad war duz ann ée.

II.

Ann amzer, gant hé falc'h garo,
En eûz raoget ho paniero,
Diskaret touriou ho kestel,
Poultrennet eskern ho karnel.

Hogenn, chômet zo koulzgoudé
Eur Barz dister eûz ho ligné,
Ewit kânan, en iez Armor,
Eur meuleudi en oc'h évor.

D'ann Itron Mari Ange du Parc.

Itrôn, c'houi zo merc'h eûz ho goad,
Hag hen anzao a rit gant stâd;
Miret oc'h eûz karanté Breiz,
Bro al lealdet hag ar feiz.

Vous avez combattu jusqu'à la mort pour la foi et pour votre roi et vous êtes morts, l'épée en main, et les yeux au ciel !

II.

Le Temps, avec sa faux redoutable, a mis en lambeaux vos bannières, abattu vos châteaux et vos tourelles, et réduit en poussière vos restes, dans les ossuaires.

Et pourtant il est resté un humble barde de votre sang, pour chanter vos louanges, dans la vieille langue d'Armor.

Envoi à Mme Marie-Ange du Parc.

Madame, vous descendez aussi de ce sang illustre, et vous vous en faites gloire; vous aimez toujours votre Bretagne, le pays de la loyauté et de la foi.

D'eoc'h é Kinnigan ma gwerziou,
Dister, vel bruck hon meneïou,
Med ho kalon gwir a drido,
Oklewet ekleo eûz ar vro.

Voici maintenant la chanson du *Chemin de Fer*, où l'auteur a exprimé avec une verve et une vérité étonnantes les différentes manières dont cet événement est apprécié par les populations bretonnes. Je ne sais si je me fais illusion sur le mérite réel de cette chanson, que l'amitié du poète a faite mienne, mais je ne crains pas d'avouer que je la trouve très-remarquable.

Ann Hent Houarn.

I.

Ann hent Houarn! ann hent Houarn!
Bouzaret eo va diou skouarn,
O klevet ann dût o rakad
Evel glazarded en eur prad!

Hent ann Ifern! mé Yann Gégin.
Izin euz ar Speret-Malin!
Fin ar bed, siouas, a zo tost,
Pa 's ia Lucifer da vestr-post.

A vous je dédie mes poésies, humbles comme la bruyère de nos montagnes; mais votre cœur loyal tressaillera en entendant cet écho de la patrie!

Le Chemin de Fer.

I.

Le chemin de fer! le chemin de fer! — Mes oreilles sont assourdies à force d'entendre les gens coasser, comme des grenouilles dans un marais.

Chemin de l'Enfer! dit Yan Gégin : c'est un piège de l'Esprit malin. La fin du monde est proche, hélas! puisque Lucifer se fait maître de poste!

Hent a foultr ! mé eur charetour :
Barnet 'omb ganid d'evfa dour,
Konductored, postilloned,
Kement a vew d'eûz strak ar foet.

Hent an Diaoul ! mé ann hostizès :
Rèd vô lonka ar iod heb laès !
Na dzéméno kèn dré aman
Med pillawerrienn ha chass-klân !

Hent milliget ! mé ann aotro :
Te 'n eûz dallet ma frennestro,
Diskaret kraou ha marchôsi,
Laket ann itrôn da zodi.

Hent ar Goûnnar ! mé Bipi-Gouer :
Te 'n eûz gret d'in eur c'hoari-gaër !
Ma laket d'ober eul lew dro
'Wit darempred ma doûaro !

Chemin de la foudre ! hurle un charretier : tu nous condamnes à boire de l'eau, conducteurs, postillons et tous ceux qui vivent du *clic-clac* du fouet !

Chemin du Diable ! crie la cabaretière : il nous faudra maintenant manger notre bouillie sans lait, car il ne passera désormais par ici que des chiffonniers et des chiens enragés.

Chemin maudit ! murmure le bourgeois : tu as aveuglé mes fenêtres, rasé mes écuries et remises, et fait tourner la tête à madame.

Chemin de la rage ! grogne *Pipi-Gouer* (le laboureur) : tu m'as joué un joli tour ! me forcer à faire une lieue de plus pour fréquenter mes terres !

Hen ar malloz ! mé eùn dostenn :
Té 'n eùz skarzet ma zi kempenn,
Mewel, mâtez, ma groeg Jannet,
Skubet ! gant ar Cheminoed.

Hent a wal eur ! 'me Ivonik :
Eûz toul ma dôr 'welenn Fantik ;
Eur menez tré-z-omb 'zo bernet,
Eur mignon tostoc'h d'eûz kavet.

II.

Ann hent houarn, oùzomb ervad,
En eûz touzet meur a zanvad ;
Med laket 'n eûz meur a laouek
Da c'hweza 'n hé groc'henn tousek.

Taolet 'n eûz aour en krabanou
N'ho doa *meudet* med centimou,
Torchet daelou intanvezed,
Dilouedet merc'hed koz-viret.

Chemin de malédiction ! rugit un avare : tu as nettoyé proprement ma maison : valet, servante, et jusqu'à ma femme Jeannette, tous balayés par les *Cheminods !*

Chemin de malheur ! gémit Yvonik : du seuil de ma porte je voyais Fantik ; tu as élevé une montagne entre nous, et elle a trouvé un ami plus voisin !

II.

Le chemin de fer, nous le savons, a tondu bien des moutons ; mais, en revanche, il a gonflé la peau de crapaud de maints pouilleux.

Il a jeté de l'or dans plus d'une sale griffe dont le pouce n'avait jusqu'alors palpé que des centimes ; il a essuyé les larmes des veuves et démoisi bien des vieilles filles.

Kèment-sé zô c'hoariellou.
Heb-dûlé welfet burzudou,
Chanz-vad d'ann hent, nerz d'he sûtell !
Ha peb-seurt vad da Vreiz-Izell !

Goulenn a refet, martezé,
Piou 'n eûz flûtet ar zôn-newé ?
Eur C'hernewod, o c'hweza stard
'Wit aweli he goz-vombard.

Pêd c'hoar-hena 'c'h eûz, ma zônik ? —
Ré, kalz zé, 'mé eur seurezik,
Ouspenn tregont 'zo a-nézé,
Unan 'zo koant.... c'hoas martézé !

D'am mignon ha kenvreur F.-M. Ann Huël.

Kânet anm eûz gant kalz dudi
Da cheminodès Keralsi,
Na stouv ket brema da skouarn,
Ma kânîn did va hent-houarn.

Tout cela n'est que bagatelle ! bientôt nous verrons des merveilles. Bonne chance au chemin ! force à son sifflet ! prospérité à la Basse-Bretagne.

Vous demanderez, peut-être, qui a fait la chanson nouvelle. Un Cornouaillais, soufflant à pleins poumons pour remplir de vent son biniou.

Combien as-tu de sœurs ainées, ma chansonnette ? — Trop ! beaucoup trop ! dit un malveillant, elle en a plus de trente, et une seule est jolie, et encore !...

Envoi à F.-M. Luzel, mon ami et confrère.

J'ai chanté avec grand plaisir ta cheminade de Keralsi ; ne ferme pas maintenant tes oreilles, et je te chanterai aussi mon *Chemin de Fer*.

Il est fort à souhaiter que M. Proux trouve promptement un éditeur pour publier ses nouvelles poésies, à qui l'on peut prédire, à coup sûr, un très-beau succès dans nos campagnes bretonnes, et peut-être même ailleurs. Sans avoir rien perdu de sa verve spirituelle et enjouée, la manière du poëte s'est sensiblement épurée et son expression est toujours d'une originalité, d'une justesse et d'une vérité que les vrais connaisseurs ne peuvent trop admirer.

M. de la Villemarqué, dont le jugement est toujours bon à recueillir en pareille matière, apprécie fort le talent de M. Proux, comme on peut le voir par ce qu'il en dit dans la *Revue d'Armorique* de l'année 1843 ou 44 et aussi par l'extrait suivant d'une lettre qu'il adressait au poëte, il y a déjà plusieurs années : — « Je » ne saurais vous dire combien je suis reconnaissant à M. R... de » m'avoir fait connaître vos poésies ; je les ai lues et chantées à » plusieurs amis, et il n'y a eu qu'une voix sur leur mérite hors » ligne ; à Brizeux surtout, dont le talent, si intime et si original, » n'a cependant pas la merveilleuse facilité du vôtre. »

F.-M. Luzel.

L'HISTOIRE PAR LE THÉATRE

L'HISTOIRE PAR LE THÉATRE, 1789-1851. — Première série, *la Révolution, le Consulat, l'Empire*, par M. THÉODORE MURET. — Un beau vol. in-18. Paris, 1865, Amyot, éditeur, rue de la Paix.

I.

Le nom de M. Théodore Muret est depuis longtemps honorablement connu dans les lettres.

Entraîné par une double vocation, il a abordé successivement deux genres bien différents, l'histoire et le théâtre.

Historien, il a publié une *Histoire de l'armée de Condé* [1] et une *Histoire des guerres de l'Ouest* [2]. Ces deux ouvrages, fruit de longues et patientes recherches, riches en documents inédits, animés d'un souffle généreux et élevé, resteront comme deux des meilleurs chapitres de cette grande histoire de la Révolution à laquelle tant d'écrivains, venus des points les plus opposés de l'horizon politique, ont déjà travaillé et qui est cependant bien loin d'être finie.

Auteur et feuilletoniste dramatique, il a fait jouer plusieurs pièces, parmi lesquelles nous citerons une comédie en cinq actes et en vers, *Michel Cervantes*, représentée avec succès sur le théâtre

[1] 2 volumes in-8, 1844.
[2] 5 volumes in-8, 1848-1849.

de l'Odéon, et il a rédigé pendant plusieurs années le feuilleton théâtral de l'*Union* et de l'*Opinion publique*, déployant, dans sa tâche hebdomadaire, une modération, une fermeté de principes, une sincérité de jugements que la plupart de ses confrères du lundi (je parle de quinze ans) étaient loin de posséder au même degré.

Le livre qu'il publie aujourd'hui lui a permis de donner carrière en même temps aux deux aptitudes si contraires dont il avait fait preuve et de concilier dans un même ouvrage son goût pour l'histoire et son goût pour le théâtre. Les œuvres qui répondent ainsi à toutes les qualités d'un écrivain, à celles même qui semblent s'exclure, sont rares, mais presque toujours réussies : tel est le caractère de celle que nous venons aujourd'hui recommander au lecteur.

L'idée de M. Théodore Muret est heureuse, et lui-même nous l'indique dès la première page :

« La plupart des livres historiques, dit-il dans sa préface, ne sont guère que l'histoire des souverains et des gouvernements : ils ne sont pas celle de la nation ; ils ne pénètrent pas assez dans son existence, dans son caractère. Il serait possible, je crois, de s'attacher bien davantage à cette étude si intéressante, sans déroger aux conditions du genre. Néanmoins, derrière les grands faits, il resterait toujours une ample moisson de faits secondaires, qui souvent aident puissamment à les expliquer. Il y a l'histoire traduite et reflétée par les manifestations de l'esprit public, notamment par celles dont le théâtre est l'organe ou l'occasion : œuvres de circonstance, caractère et physionomie des pièces, allusions cherchées par les auteurs ou créées par les spectateurs, applaudissements, sifflets, soirées triomphales ou orageuses. Ces détails, où les successeurs de Tacite ne sauraient entrer, abondent en révélations, en signes curieux qui resteraient inconnus, si l'on ne donnait à leurs livres un complément moins sévère, que l'on pourrait appeler *le feuilleton de l'histoire*. C'est ce feuilleton que j'ai voulu faire à partir de 1789.... »

L'Histoire par le Théâtre se composera de trois séries. Le premier volume (le seul qui ait encore paru) embrasse la Révolution, le Consulat et l'Empire ; le second renfermera la Restauration ; le troisième, le gouvernement de 1830 et la seconde République. Grâce à cette division du sujet, chaque volume formera une partie distincte et représentera une période complète.

La période révolutionnaire et impériale à laquelle est consacré celui qui nous occupe n'est assurément pas la moins intéressante. On trouvera, dans ces premiers chapitres de M. Théodore Muret, non moins remarquables par la conscience du travail que par le talent de l'écrivain, des récits piquants, des anecdotes authentiques, une abondance et une sûreté d'informations qui rendent la lecture de son volume aussi utile qu'agréable.

Qu'il nous soit permis d'y puiser un peu au hasard et d'en détacher quelques passages.

Parmi ceux qui ont entendu les ariettes de *Picaros et Diégo*, l'un des meilleurs opéras-bouffes du commencement de ce siècle, en est-il beaucoup qui se soient jamais doutés des cruelles tribulations infligées à l'auteur des paroles, Emmanuel Dupaty?

« Applaudi déjà plusieurs fois, raconte M. Théodore Muret, Dupaty donna, le 27 février 1802, à l'Opéra-Comique, une pièce en un acte, intitulée *l'Antichambre ou les Valets entre eux*, musique de Dalayrac. Deux aventuriers, Picard, fripon émérite et aguerri, et Lafleur, copiste encore timide de son camarade, sont nantis de papiers à l'aide desquels ils vont tenter un coup hasardeux. Ils se présenteront comme des gens de qualité chez M. Belval, pour épouser l'un sa fille et l'autre sa nièce, et toucher la dot des deux demoiselles. Mais le plan est éventé, ce sont eux-mêmes qui seront dupes. Au lieu de M. Belval et de sa famille, un des domestiques de la maison et ses parents, affublés aussi de noms d'emprunt, reçoivent les deux prétendus seigneurs. Tous les frais de belles manières que fait Picard ou qu'il fait faire à son élève, n'aboutissent pour eux qu'à une mystification.

« Au premier abord, ce sujet-là ne paraît absolument rien renfermer de compromettant. L'ancien répertoire est rempli de ces tours de fripons et de ces déguisements de laquais en gens du beau monde, et il n'est pas probable que Dupaty, auteur d'un vaudeville en l'honneur du 18 brumaire, eût quelque intention satirique.

« Mais si le Directoire, qui ouvrait ses salons du Luxembourg à l'impertinence des valets enrichis, ne songeait pas à les protéger contre les traits malins du théâtre, le temps avait grandement marché. Quand se reformait une monarchie, non pas encore de nom, mais de fait, quand s'organisait ce qui constitue l'entourage d'un souverain, quand une foule de seigneurs de contrebande s'escrimaient à prendre les allures et le ton de l'ancien Versailles, l'ombre d'une plaisanterie qui pouvait être appliquée, même sans l'intention de l'auteur, aux éléments de cette cour

nouvelle, devenait un attentat. Dupaty en avait commis un sans y songer. Une bouffonnerie amusante, brodée d'une très-jolie musique, dans laquelle rivalisaient brillamment Martin et Elleviou, voilà tout ce qu'avait cru voir le public de Feydeau et les journaux qui constatèrent le succès; mais de graves dénonciations étaient arrivées aux Tuileries. La seconde représentation était annoncée pour le surlendemain de la première, selon l'usage : on l'attendit vainement; la pièce était interdite, et encore ce ne fut là que le moindre coup. Dupaty eut à subir des rigueurs personnelles qui prirent pour prétexte une dette envers le service militaire. Jeté dans une voiture, entre deux gendarmes, il fut expédié à Brest et confiné sur un ponton, prison d'horrible espèce, en attendant qu'il fût incorporé dans l'expédition destinée pour Saint-Domingue. Des démarches actives, notamment les prières de Joséphine, firent à grand'peine révoquer cette décision et remettre l'homme de lettres en liberté au bout de plusieurs mois; autrement son opéra-bouffe l'aurait très-probablement envoyé mourir de la fièvre jaune, avec l'armée presque entière et son chef, le général Leclerc, beau-frère du Premier Consul. Quant à la pièce, le titre fut changé, l'action transportée au-delà des Pyrénées, chez le seigneur don Gusman, qui remplaça M. Belval. Picard s'appela Picaros et Lafleur Diégo, et ils s'affublèrent en don Alvarès et don Belflor au lieu de M. des Guérets et de M. Saint-Clair. Moyennant ces changements, le 3 mai 1803, *Picaros et Diégo ou la Folle soirée* put faire applaudir de nouveau la musique de Dalayrac [1]. »

Une autre anecdote, qui nous est fournie par le même chapitre, nous a paru pouvoir servir de pendant à celle que l'on vient de lire.

« En 1813, le Théâtre-Français joua le *Ninus II*, de Brifaut, qui obtint un honorable succès, bien que les brouillards obscurs de l'antiquité assyrienne, avec ces noms de Ninus, de Zorame, d'Ostras, de Zarbas, de Rhamnisse, d'Elzire, ne fussent pas un élément où l'on pût s'empresser beaucoup de suivre l'auteur. Or, cette tragédie, telle qu'il l'avait conçue (c'est lui qui donne ce détail dans ses œuvres), était empruntée primitivement à l'histoire d'Espagne, beaucoup plus rapprochée de nous et beaucoup plus vivante. Mais, sur ces entrefaites, arrivèrent les actes de Bayonne et l'invasion de la Péninsule, déplorables commencements d'une guerre où la résolution d'un peuple déterminé à combattre jusqu'à la mort, usa les forces et rendit inutiles les victoires des armées

1 *L'Histoire par le Théâtre*, p. 193 et suiv.

qui avaient triomphé de l'Europe. Par cette lutte nationale, le sol de l'Espagne devenait brûlant, et il ne fallait plus y poser le pied, quoique l'action n'eût pas le moindre rapport avec les événements d'Aranjuez et de Bayonne.

» En conséquence, le pauvre auteur tragique dut vieillir ses personnages d'une vingtaine de siècles, les travestir en Assyriens, transporter l'action des bords de l'Ebre ou du Tage sur ceux de l'Euphrate, faire un Ninus de son don Sanche, roi de Castille et de Léon, et changer l'assemblée des Cortès en conseil des Mages. C'était tout le contraire de *l'Antichambre*, dont les personnages avaient dû quelques années auparavant se déguiser en Espagnols [1]. »

On comprend qu'il était assez difficile à des écrivains qui avaient à lutter contre de pareilles entraves de produire des chefs-d'œuvre. Et ce n'était pas seulement tel ou tel sujet, tel ou tel pays qu'il ne fallait pas toucher; la censure, sans cesse aux aguets, faisait la guerre aux mots les plus inoffensifs.

En voici quelques exemples.

« Dans la comédie de Roger, *Caroline ou le Tableau*, jouée en 1800, un mot qui avait glissé entre les doigts du censeur, lui causa, le lendemain de la représentation, de vives transes; il manda vite l'auteur qui ne pouvait deviner le crime dont sa pièce était entachée. Or, dans plusieurs endroits, il était question d'une somme de *mille louis*. Des *louis!* Et le ci-devant comte de Provence, le frère de Louis XVI! En un mot Louis XVIII! Ce ne fut qu'une affaire de change; la monnaie jaune fut convertie en monnaie blanche, et les *mille louis* en *vingt-quatre mille francs*.

» Un autre auteur avait appelé un domestique *Dubois*, comme maint porteur de livrée dans le répertoire ancien et nouveau; mais il avait ajouté sur l'indication des personnages : *Valet intrigant et fripon*. Nogaret (c'était le censeur du Théâtre-Français), écrivit en marge : « Chan» ger le nom de Dubois par respect pour M. le préfet de police. » Ce fonctionnaire eut bien de quoi être flatté du rapprochement [2]. »

Les censeurs eux-mêmes étaient soumis, comme leurs justiciables, aux rigueurs de cette loi qu'ils étaient chargés d'appliquer. Celui du *Journal de l'Empire*, Etienne, voyait l'une de ses pièces,

[1] *L'Histoire par le Théâtre*, p. 239.
[2] *L'Histoire par le Théâtre*, p. 200.

l'*Intrigante*, interdite à la scène en vertu d'un ordre impérial, et saisie chez le libraire.

« Dans sa comédie des *Deux gendres*, il avait risqué ce vers :

Le *chambellan* Saint-Phar vient de se dégager.

» Il fallut mettre le *Comte de Saint-Phar*, par respect pour la charge de chambellan. Dans la même pièce (acte II, scène IX), on lit :

Cependant, je connais des gens très-importants,
Et qui de mon crédit ne sont pas mécontents.

» Primitivement, il y avait :

Cependant, je connais des gens très-élevés,
Et qui de mon crédit se sont fort bien trouvés.

» *Des gens très-élevés* : le mot aurait fait également songer aux régions suprêmes ; et malgré l'innocuité de son emploi, il dut être changé ; et ces changements ne furent pas les seuls que la censure exigea, toujours dans le même ordre d'idées . »

Lorsqu'on a lu le livre de M. Théodore Muret, on s'explique fort bien que les auteurs dramatiques, en qui l'on remarquait

L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère,

se refusassent à aborder le théâtre dans de semblables conditions. C'est ce que fit Ducis. Il renonça à la scène, se voua à la retraite et au silence, et, royaliste fidèle, ne voulut rien accepter du Premier Consul et de l'Empereur, ni pension, ni fauteuil au Sénat, ni même la croix de la Légion-d'Honneur. Certaines gens, incapables de comprendre une semblable conduite, allaient répétant que la tête du poète était affaiblie. Ce bruit parvint jusqu'à lui et il écrivit à ce sujet une lettre que M. Théodore Muret a eu l'heureuse idée de publier et que nous reproduisons d'après lui.

« Paris, 7 novembre 1806.

» Vous avez bien raison; il m'est fort indifférent que les hommes du jour me fassent passer pour imbécile. C'est me rendre mon rôle très-facile à jouer, si j'étais homme à en jouer un. Je ne ferai aucun frais ni pour

[1] *L'Histoire par le Théâtre*, 237.

soutenir, ni pour détruire cette belle réputation. Je trouve cela trop commode pour y rien changer.

» Que voulez-vous, mon ami? Il n'y a point de fruit qui n'ait son ver, point de fleur qui n'ait sa chenille, point de plaisir qui n'ait sa douleur : notre bonheur n'est qu'un malheur plus ou moins consolé.

» Ma fierté naturelle est assez satisfaite de quelques *non* bien fermes que j'ai prononcés dans ma vie. Mais j'entends qu'on se plaint, qu'on gémit, qu'on m'accuse. On me voudrait autre que je ne suis. Qu'on s'en prenne au potier qui a façonné ainsi mon argile.

» Soyez assuré, mon ami, que je n'ai nul souci de l'avenir. Je ne dois rien à personne. J'ai du bois pour la moitié de mon hiver, un quartaut de vin dans ma cave, et dans mon tiroir, de quoi aller pendant deux mois. Mon petit dîner, qui est mon seul repas, est assuré pour quelque temps, comme vous le voyez; et je le prendrai, autant que je pourrai, chez moi et à la même heure.

» Mon revenu, tout chétif qu'il est, suffit à peu près aux dépenses d'un homme pour qui les besoins de convention n'existent pas. Ne concevez donc aucune inquiétude, et dites-vous qu'il me faut bien peu de chose et pour bien peu de temps.

» Mais le chapitre des accidents, des maladies? A cela je réponds que celui qui nourrit les oiseaux, saura bien aussi venir à mon aide. »

Qu'en pensent MM. Augier et Sardou? Si cette lettre leur tombe jamais sous les yeux, ils n'hésiteront sans doute pas à traiter Ducis de *Ganache. Ganache,* soit, mais il est bien difficile de ne pas l'admirer lorsqu'on lit ces lignes écrites, à quatre-vingts ans, par le noble poète, parlant de son père et des exemples qu'il en avait reçus : « Je remercie Dieu de m'avoir donné un tel père. Il n'y a pas de jour que je ne pense à lui, et quand je ne suis pas trop mécontent de moi-même, il m'arrive quelquefois de lui dire : *Es-tu content, mon père?* Il me semble alors qu'un signe de sa tête vénérable me réponde et me serve de prix. » — Après cela, M. Emile Augier, petit-fils de Pigault-Lebrun, nous dira peut-être à son tour: « Il n'y a pas de jour que je ne pense à lui, et quand je ne suis pas trop mécontent de moi-même, il m'arrive quelquefois de lui dire : *Es-tu content, mon grand-père?* »

Mais nous voilà bien loin du volume de M. Théodore Muret. Je désirerais cependant, avant de finir, y relever quelques détails inexacts et signaler deux ou trois anecdotes omises par l'auteur et

dont il pourrait peut-être faire son profit lorsqu'il rééditera son livre. J'estime ne pouvoir lui donner une meilleure preuve de la sympathie que m'inspire son talent et de l'estime que je professe pour son œuvre.

II.

Dans le répertoire de l'Empire, il y a une petite pièce très-curieuse à exhumer, aujourd'hui surtout, qui se rapporte à l'histoire des démolitions de la capitale. Cette pièce, que M. Muret nous fait connaître et qui avait pour titre : *M. Durelief, ou les Embellissements de Paris*, fut jouée au théâtre de la rue de Chartres, le 9 juin 1810. Ses trois auteurs, Barré, Radet et Desfontaines, la dédièrent à l'Académie française, qui leur avait suggéré l'idée de leur comédie en proposant pour sujet du prix de poésie *les Embellissements de Paris* [1]. Hâtons-nous d'ajouter que le vaudeville, *l'Enfant malin*, ne portait point ses visées jusqu'au laurier académique, témoin ce couplet :

En basardant de faire
Quelques couplets sur Paris,
Le petit téméraire
Est loin de songer au prix;
Car pour cet honneur suprême
Le zèle *non sufficit* :
L'enfant ne prétend pas même
A *l'accessit*.

M. Théodore Muret dit, à cette occasion, que ce fut *la troisième classe de l'Institut* qui mit les *Embellissements de Paris* au concours. Il y a là une petite erreur : ce ne fut pas la troisième, mais bien la seconde. L'Institut impérial se divisait en quatre classes : la première était la classe des sciences physiques et mathématiques; la seconde, celle de la langue et de la littérature françaises; la troi-

[1] Voir *les Poètes Lauréats de l'Académie française*, par MM. Edmond Biré et Emile Grimaud, tome I, p. 89.

sième, celle d'histoire et de littérature ancienne ; la quatrième, celle des beaux-arts. Comme on le voit, les lettres ne venaient qu'après les sciences ; elles n'étaient cependant pas reléguées au *troisième* rang, elles occupaient le second.

Voilà ma première rectification ; voici la seconde.

Dans une esquisse rapide de la littérature de l'Empire, M. Muret inscrit, sur la liste qu'il dresse des écrivains de cette époque, Xavier de Maistre. Je lui demande, dans sa prochaine édition, d'effacer le nom du charmant écrivain, de ce prosateur exquis, dont la renommée brille d'un doux et pur éclat à côté de la gloire éblouissante de son frère, le grand Joseph de Maistre. A l'appui de ma requête, je me bornerai à citer quelques dates. Le *Voyage autour de ma Chambre* a été écrit en 1792, et *l'Expédition nocturne* en 1794 ; *les Prisonniers du Caucase* et *la Jeune Sibérienne* sont de 1820 ; seul, *le Lépreux de la cité d'Aoste* a été composé pendant la période impériale, en 1810 ; mais Xavier de Maistre était à cette époque, depuis plusieurs années déjà, à Saint-Pétersbourg, et n'avait encore jamais mis les pieds en France, où il ne devait venir que beaucoup plus tard et où ses premiers ouvrages, le *Voyage autour de ma Chambre, l'Expédition nocturne*, et *le Lépreux*, ne commençèrent à être connus qu'en 1817. On ne saurait donc enrôler Xavier de Maistre sous les drapeaux de la littérature de l'Empire sans faire violence aux faits et aux dates les plus incontestables, et sans imiter, — de loin sans doute, — cet excellent M. Belmontet, l'auteur des *Lumières de la vie*, qui a imprimé bravement quelque part que Victor Hugo et Alfred de Musset devaient être considérés comme deux poètes appartenant à l'époque impériale. — Comment cela? — Eh ! mon Dieu, par une raison bien simple : Victor Hugo est né en 1802, Alfred de Musset en 1810. Donc, ils appartiennent tous les deux à *la littérature de l'Empire !* Ce triomphant raisonnement, qui suffirait à illustrer le nom de M. Belmontet, se trouve dans la préface de l'un de ses recueils de vers, publié sous ce titre: *la Poésie de l'Empire.*

Mais ne nous laissons pas distraire par M. Belmontet et revenons à notre sujet. Quelques-unes des pages les plus intéressantes

du livre de M. Théodore Muret sont celles où il analyse le *Jugement dernier des Rois*, par Sylvain Maréchal, joué le 18 octobre 1793 sur le théâtre de la République. Dans cette *prophétie* en un acte, on voit tous les souverains alors régnants, amenés successivement sur la scène, qui représente l'*intérieur d'une île à moitié volcanisée*; enchaînés, l'écume à la bouche, se disputant un morceau de biscuit comme des chiens affamés, ils vont sans doute s'entretuer, lorsqu'un volcan, situé au fond du théâtre, fait éruption et les engloutit. Baptiste Cadet jouait le rôle du roi d'Espagne, Michot celui de l'impératrice de Russie, et Dugazon, connu pour son exaltation révolutionnaire, celui du Pape Pie VI. Pourquoi M. Théodore Muret, auquel nous empruntons ces détails, ne nous dit-il pas que le roi d'Angleterre, Georges III, était représenté par Talma? On souffre sans doute de voir un homme d'un aussi admirable talent le prostituer à ce point, et je comprends que l'auteur de *l'Histoire par le Théâtre* ait été arrêté, au moment de rappeler un pareil fait, par son admiration et ses sympathies pour le grand tragédien. Mais le droit qui n'appartient pas au philosophe de faire taire la vérité devant ses affections personnelles, n'appartient pas davantage à l'historien : *Amicus Plato, sed magis amica veritas.*

Dix ans à peine après le *Jugement dernier des Rois*, le trône se relevait en France et Talma était appelé à jouer devant une nouvelle Cour. M. Muret a donné, dans les pièces justificatives de son volume, la liste des ouvrages représentés par la Comédie-Française à la Cour impériale, dans les résidences des Tuileries, de l'Elysée, de Saint-Cloud, de Fontainebleau, de la Malmaison, de Compiègne et de Trianon. Sur cette liste figure une comédie de Roger et Creuzé de Lesser, la *Revanche*, qui obtint à Paris, pendant la campagne de 1809, un succès très-vif. Les deux auteurs, députés au Corps législatif, Roger pour la Haute-Marne et Creuzé de Lesser pour Saône-et-Loire, ne crurent pas cependant devoir se faire nommer ni au théâtre ni sur l'affiche. A son retour d'Allemagne, le vainqueur de Wagram voulut voir la pièce à la mode ; il la fit jouer à Fontainebleau et s'en amusa beaucoup. « Quel est l'auteur?

demanda-t-il à M. de Fontanes.— Sire, ils sont deux. — Pourquoi donc ont-ils gardé l'anonyme ? — Je l'ignore. C'est peut-être parce qu'ils sont tous deux membres du Corps législatif. — Belle raison ! est-ce que j'ai défendu aux membres de ce Corps d'avoir de l'esprit ? Qu'ont-ils de mieux à faire ? n'ont-ils point par hasard assez de loisir ? [1] »

Il me semble que cette anecdote ne laisse pas que d'être assez caractéristique et j'aurais aimé à la retrouver dans le volume de M. Théodore Muret. J'en indiquerai une autre dont M. Brifaut, l'auteur de *Ninus II*, fut le héros ou plutôt la victime. Nous avons vu que l'Espagne lui avait porté malheur; il n'eut guère plus à se louer d'avoir emprunté aux annales de l'Angleterre le sujet d'une autre tragédie, *Jane Gray*. Talma eut l'honneur de la lire à Fontainebleau devant l'Empereur. « Le pauvre Talma, raconte M. Brifaut dans ses agréables *Mémoires*, le pauvre Talma, qui n'avait songé à rien, pas plus que moi, autre innocent, demeura tout blême et tout haletant, lorsqu'en avançant dans l'action il sentit qu'elle devenait brûlante. On y plaidait contre l'usurpation; on y enfermait, malgré la foi due aux traités, une princesse légitime. Or, nous étions voisins encore de deux grands actes : le rétablissement du trône et l'emprisonnement du duc d'Enghien. Qu'on juge de l'embarras des auditeurs, du mécontentement mal déguisé du maître, et surtout des terreurs croissantes du lecteur. Le lendemain, Talma, encore déconcerté, me confessa qu'il avait senti la sueur couler par tous ses pores. Ah! quelle situation pour chacun de nous ! ajoutait-il. Quelles critiques l'Empereur a faites des caractères, de l'intrigue, du style !... Tout cela n'est que du fatras, a-t-il dit; qu'on donne un dédommagement à l'auteur, et qu'il retire sa rapsodie. — Pas si rapsodie, répliqua le comte de Ségur, ordinairement plus courtisan que poète, mais ce jour-là plus généreux que courtisan. Je vous assure, Sire, que cette production, incomplète à la vérité, n'est pourtant pas sans mérite. Elle a eu l'approbation du grand-maître de l'Université lui-même. N'est-il pas vrai, M. de Fontanes ?

1 Œuvres diverses de M. Roger, de l'Académie Française, I, 389.

— Moi ! je ne m'en souviens pas, marmota ce dernier en cachant sous les plumes blanches de son chapeau un visage couvert de rougeur. — Et quand M. le grand-maître s'en souviendrait, il n'y aurait là ni mal ni danger, reprit le comte de Ségur. Quant à moi, je soutiens que cet ouvrage offre les prémices d'un talent digne d'encouragement; et voilà M. de Bassano qui s'intéresse à l'auteur et dont le suffrage..... — Mon suffrage ! mon intérêt ! répondit avec impatience le secrétaire d'Etat, interpellé à son tour; oh ! mon Dieu ! je prête si peu d'attention à ces bagatelles ! — L'Empereur se leva brusquement sur ce mot, et congédia l'assemblée. »

Je n'ai point lu *Jane Gray* et je ne voudrais pas répondre que la tragédie de M. Brifaut fût bonne, mais il faut avouer que cette scène de comédie est excellente.

La pièce de M. Brifaut, qui n'était pas encore de l'Académie, ne put être jouée, l'auteur se consola sans doute en voyant plus d'un académicien en titre, Etienne, Raynouard, Lemercier, aussi malheureux que lui.

Ici encore, que M. Théodore Muret me permette de citer une anecdote dont la place me paraît marquée dans son livre.

Camille ou le Capitole sauvé, tragédie en cinq actes de Lemercier fut arrêté par la censure en 1812. Le poète avait fait de son héros le type de la grandeur militaire uni à la soumission aux lois. Quelques semaines après l'interdiction de sa pièce, il dut, comme membre de l'Institut, se présenter aux Tuileries. L'Empereur, qui l'avait autrefois beaucoup connu, vint droit à lui : « Eh bien, M. Lemercier, quand nous donnerez-vous une belle tragédie ? » Lemercier regarda Napoléon fixement et lui dit ce seul mot qui, prononcé au commencement de 1812, a été signalé plus tard comme une prophétie : *Bientôt, j'attends* [1].

Il attendit deux ans. Les premiers mois de 1814 virent la chûte du gouvernement impérial. Sans sortir de son sujet, sans excéder son cadre, M. Théodore Muret a tracé de la physionomie de la capitale à ce moment de notre histoire une esquisse piquante et

1 *Biographie universelle* de Michaud, *supplément*, tome 71.

pleine d'enseignements. Il nous montre *Joconde*, l'opéra-comique d'Etienne et de Nicolo, joué pour la première fois le 28 février 1814, tout juste un mois avant la prise de Paris et l'emportant, non-seulement sur l'*Oriflamme* et les autres pièces de circonstance que le gouvernement faisait jouer sur divers théâtres, mais encore sur les émotions bien autrement vives de la réalité. Pendant tout ce mois de mars où le canon se rapprochait de plus en plus de Paris, *Joconde* poursuivit sa carrière triomphante. Le 28 mars, au moment même où les alliés arrivaient sous les murs de la grande ville, les Variétés donnaient la première représentation de *M. et Mme Jobineau, ou les inconvénients de la campagne*, vaudeville de Merle et Ourry. Le 30 mars, le soir du jour où sur les hauteurs de Belleville, de Saint-Chaumont et de Montmartre eut lieu un combat, suivi de la capitulation ordonnée par le roi Joseph, les théâtres jouèrent comme en temps ordinaire. Voici leur programme, emprunté au *Journal de l'Empire*, qui était à la veille de redevenir le *Journal des Débats :*

THÉATRE-FRANÇAIS : *Le Tyran domestique*, la *Suite d'un bal masqué.*

THÉATRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE : *Sylvain*, *Richard-Cœur-de-Lion.*

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE : *Axur re d'Ormus*, opera semi-seria.

THÉATRE DU VAUDEVILLE : *Les Coquettes de village, Elle et lui.*

THÉATRE DES VARIÉTÉS : *M. et Mme Jobineau, Les Auvergnats.*

THÉATRE DE LA GAIETÉ : *Marguerite d'Anjou, Le duc de Craon.*

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE : *Mme Valnoir, la Musicomanie.*

J'ai essayé de glaner après l'auteur de l'*Histoire par le Théâtre*, mais, comme le lecteur a pu s'en apercevoir, il me restait bien peu de choses à recueillir : la gerbe de M. Théodore Muret est complète ; rien n'y manque, ni les épis d'or, qui réjouissent le cœur du laboureur, ni les fleurs des champs, le coquelicot et le bluet, qui récréent la vue du simple promeneur.

EDMOND BIRÉ.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

COURS DE PHILOSOPHIE, accompagné d'un appendice sur la divinité de l'Eglise catholique; et HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE, par M. P. Bouëdron, chan. hon. de Nantes, docteur ès-lettres. — 2 vol. in-18, à Paris, chez Sarlit; à Nantes, chez Mazeau.

Il est visible que la philosophie est aujourd'hui en plein désarroi, en pleine crise. Je ne veux point parler seulement de la lutte éternelle qui divise les écoles, des trois ou quatre systèmes qui partagent les hommes depuis le jour où ceux-ci ont commencé à penser. Il s'agit de bien autre chose, en vérité, et notre âge de *progrès*, dans son aversion pour les sentiers battus, se devait à lui-même de frayer une voie nouvelle dans ses rapports avec la philosophie; et la voie qu'il a trouvée est en effet originale. Les âges précédents s'étaient demandé: Quelle philosophie suivre? Le nôtre dit: Y a-t-il une philosophie? Il ne s'agit plus de savoir pour quel système nous devons opter, mais bien s'il doit y avoir des systèmes! Voilà où nous en sommes arrivés; voilà l'impasse où, ivre de ses conquêtes réelles ou imaginaires, la raison s'est acculée elle-même. Nous en sommes venus à cette extrémité étrange que les rationalistes, outrant le procédé baconien de l'observation, pour la plus grande gloire de la raison, lui dénient le droit de raisonner, et que ce sont les adversaires de la raison-dieu qui en revendiquent aujourd'hui les attributs et les droits contre ses adorateurs inconséquents. Ce n'est plus seulement la poésie que ces Platons d'un nouveau genre exilent de leur république, c'est aussi la philosophie.

Voilà donc l'imagination et l'intelligence raisonnantes rayées du même coup du catalogue des facultés humaines dont l'exercice soit légitime. Que restera-t-il? Les sens pour observer les faits, et autant d'intelligence qu'il en faudra pour classer les faits observés. Quant à tirer de ces faits une conclusion générale qui élève la pensée au-dessus du monde purement matériel, la raison ne le doit pas, sous peine de tomber dans les creuses rêveries métaphysiques. Ne voir dans l'univers que le principe matériel, dans l'homme que le corps, dans les phénomènes physiques que l'effet, dans les sciences que les sciences naturelles : telle est la méthode. Plus de psychologie ni d'ontologie; la physiologie et l'anatomie ont pris leur place. Quant à la *théodicée*, c'est *un bon vieux mot*, comme M. Renan dit agréablement de Dieu, que nos modernes génies renvoient dédaigneusement aux esprits gothiques, étroits et arriérés qui avaient nom Leibnitz, Malebranche, Bossuet, Descartes, etc., car il faut se garder par-dessus tout de prononcer le nom de Dieu ; ce mot-là n'est pas *scientifique*.

Vous avez, je suppose, sous le puissant foyer de votre microscope, un objet à peine perceptible, par exemple, l'œil d'une abeille dont vous pouvez compter les *trois mille cinq cents* télescopes, se décomposant en *sept mille* lentilles adhérentes les unes aux autres; ou bien un œil de papillon commun, prisme merveilleux dont le micrographe Samuelson a énuméré les *dix-sept mille* facettes, taillées comme ne le furent jamais celles du plus parfait rubis. Que votre raison, stupéfaite de tels prodiges, empruntés cependant au monde inférieur, ne se hâte pas de conclure. C'est assez que vos sens aient surpris et constaté la merveille; votre intelligence ne doit asseoir sur elle aucun raisonnement ni surtout essayer de s'élever de l'effet à la cause. Ne dites pas : Ces admirables mécanismes infinitésimaux, ces *yeux* ont été donnés à l'abeille et au papillon, pour *voir :* une telle conclusion appartient au domaine interdit de la métaphysique, et préjugerait la question des *causes finales*, une pure et simple hypothèse. Bornez-vous à dire : L'abeille et le papillon voient parce qu'ils ont des yeux.

Regardez voler cet oiseau; ne dites pas : Il a des ailes pour

voler; mais dites simplement: Il vole parce qu'il a des ailes... Et de même du cœur, cette miraculeuse machine hydraulique, de même de tous les organes ou plutôt de l'univers tout entier, qui est ainsi parce qu'il est ainsi, que les sens perçoivent, mais du spectacle duquel la raison ne peut tirer aucune conclusion qui ne soit relative et, pour ainsi parler, matérielle comme lui.

Tous ces fiers prôneurs de la raison ont horreur de tout ce qui l'élève, et prennent à tâche de la rabaisser! Et, en cela, leur instinct ne les trompe point: la raison, en s'élevant, atteint bientôt à la région du spirituel, et du spirituel au surnaturel il n'y a qu'un pas; l'un est la frontière de l'autre, et, dans un sens, tous deux sont même chose et tendent à se confondre.

« Juste retour des choses d'ici-bas! » pourrions-nous écrire ici avec Molière. Cette orgueilleuse philosophie qui, naguère encore, prétendait régner seule sur le monde et défendait fièrement à la religion de mettre pied sur un domaine dont elle s'arrogeait exclusivement la souveraineté, la voilà qui voit à son tour se discuter ses titres, jusqu'à son droit à l'existence!... Après cela il ne peut que lui être salutaire, au lendemain de ses orgies hégélo-germaniques, de se condamner pour quelque temps au régime et à la diète. Et qu'est devenu ce triomphant éclectisme qui, il y a quelque quarante ans, se proclamait le dernier mot des systèmes philosophiques et s'en constituait l'héritier? Porté au pouvoir par une révolution, il se mit à faire de la politique et, oubliant la *raison pratique* et la *raison pure* pour la question d'Orient, s'endormit doucement dans les délices de Capoue. Or, voici que tout-à-coup l'Epiménide éclectique, qui s'était endormi spiritualiste, se réveille en plein matérialisme, panthéisme et athéisme, tous monstres consanguins qu'il se vantait d'avoir à jamais terrassés de sa massue d'Hercule.....

La philosophie universitaire regarde avec étonnement

Ces enfants qu'en son sein elle n'a point portés.

En est-elle bien sûre? et la renaissance du panthéisme, en particulier, ne lui a-t-elle aucune obligation? Quoi qu'il en soit,

le spectacle serait piquant, s'il n'était attristant. Mieux vaut applaudir aux efforts des derniers tenants de l'école en désarroi, de MM. Lemoine et Lévesque, de M. Caro, un spiritualiste chrétien, de M. Paul Janet, un nouveau et brillant lutteur, dont les fines et vigoureuses réfutations des doctrines contemporaines ont eu récemment tant d'éclat, et viennent de conquérir d'emblée à leur heureux auteur les vertes palmes académiques.

A ces noms distingués, M. Bouëdron, à qui j'arrive enfin après ce trop long préambule, me permettra d'unir le sien. Non point que ses ouvrages aient les allures de la polémique. Mais si la forme en est calme et grave, ainsi qu'il convient à des traités classiques, par le fond tous deux n'en sont pas moins également la solide et indirecte réfutation des systèmes de ce temps-ci. Le *Cours de Philosophie*, tout en exposant ce que j'appellerai la doctrine orthodoxe, discute en passant les doctrines adverses, les *hérésies*. Dans son *Histoire de la Philosophie*, complément du précédent ouvrage, le savant auteur nous montre, traduites en systèmes et mises en pratique, les théories développées dans le premier des deux livres, et passe en revue toute cette longue nomenclature de vérités ou d'erreurs écloses dans le cerveau humain, depuis les Hindous, les Egyptiens, les Chinois et les Arabes, jusqu'au spiritisme contemporain et aux tables, ou mieux aux *têtes* tournantes. « Il n'est pas une absurdité qui n'ait été soutenue par un philosophe, disait déjà de son temps Cicéron, » cité par M. Bouëdron. Aussi, en cherchant bien, serait-il facile de découvrir sur la liste que nous donne notre auteur les systèmes contemporains, bien qu'ils n'y soient pas désignés sous leur étiquette actuelle, depuis le matérialisme franc et décidé de M. Taine, jusqu'au vaporeux idéalisme de M. Vacherot (je ne parle pas de M. Renan, dont les idées fuyantes et contradictoires ne peuvent constituer une théorie et, si je puis ainsi dire, vous glissent entre les doigts, sans que vous puissiez les fixer un instant pour essayer d'y voir clair). Car les prétendues nouveautés modernes ne sont au fond que des vieilleries décrépites, dont plusieurs ont déjà fait plusieurs fois le tour du monde philosophique; et telle idée que l'on croit née d'hier, germa, il y a deux ou trois mille ans, sur les bords du Gange ou du Yang-Tse-Kiang.

Il est cependant un aspect, nouveau à certains égards, sous lequel la philosophie tend à se montrer. Pendant que la métaphysique s'endormait ici, ou s'enivrait ailleurs de malsaines rêveries, la science marchait. Et quand la philosophie s'est réveillée ou dégrisée, elle a pu constater que sa rivale empiétait de plus en plus sur son domaine et la menaçait déjà de l'en chasser tout-à-fait. Il m'appartient moins qu'à tout autre de déterminer les limites mutuelles à assigner à la science et à la philosophie. Mais, si je ne me trompe, il est désormais impossible à celle-ci de ne pas tenir compte des progrès de celle-là. En plus d'un point les hypothèses métaphysiques devront céder le pas et s'évanouir devant les réalités scientifiques. Déjà les adversaires du spiritualisme, en particulier, le matérialiste allemand Büchner, ont demandé à la science des arguments spécieux. Que pourrait faire la métaphysique pure pour repousser ces attaques inattendues? Ne faut-il pas que le champion du spiritualisme suive ses adversaires sur ce terrain nouveau et se fasse, à son tour, pour leur répondre, physiologiste, anthropologiste, philologue, ethnologue, linguiste, physicien? Dès lors, comme la perspective s'étend, et quel vaste champ de bataille! On l'a dit, et nous l'avons répété nous-même quelque part: toutes les sciences tendent de plus en plus vers l'unité. La philosophie ne pourra se soustraire à cette marche fatale des choses. Déjà la science l'envahit, et, sous peine de déchéance, elle doit envahir la science à son tour.

Mais laissons-là ce grand sujet qui nous entraînerait trop loin, et revenons à M. Bouëdron et à ses ouvrages. Tous deux sont pleins, riches de faits, disposés suivant l'ordre le plus méthodique, et conçus dans cette forme précise et élevée, à la fois concise et claire, sobre et d'une élégance grave, qui convient à un tel objet. L'un et l'autre, je n'en doute pas, ne tarderont pas à se voir admis (s'ils ne le sont déjà) au rang des classiques en usage dans les colléges et institutions. L'auteur, qui consacre avec un si complet dévouement sa vie à la jeunesse, a voulu encore offrir à celle-ci le fruit de ses études et de son expérience. Le présent a trop de prix pour ne pas être reçu avec reconnaissance. Les succès qu'obtiennent chaque

année, dans les épreuves publiques, les élèves formés par le docte professeur, sont d'ailleurs un sûr garant de l'excellence de sa méthode. L'*Externat des Enfants-Nantais*, dont il est l'un des maîtres les plus brillants, et dont la ville de Nantes est fière à bon droit, s'est acquis une renommée qui me dispense d'insister sur le mérite de ses habiles directeurs.

En parcourant ces pages, ma pensée se reportait vers un passé déjà lointain, vers un autre enseignement dont elles me transmettaient, à travers le temps et l'espace, l'écho toujours vivant. Mon imagination émue se représentait cette maison, cette vaste salle, ces bancs de bois où nous nous assîmes ensemble, avides d'écouter la parole ardente et colorée d'un professeur aimé, orateur éloquent et philosophe profond, [1] dont ici même naguère nous pleurions, avec tant d'autres disciples et amis, la mort prématurée.

LUCIEN DUBOIS.

VIE DU P. GAUTIER, de la Compagnie de Jésus, par le P. J. Noury, de la même Compagnie. — Paris, Douniol, 1 vol. in-12.

La vie de tout serviteur de Dieu reproduit nécessairement d'une manière plus ou moins vive l'humilité laborieuse de Jésus à Nazareth, ou le zèle ardent de sa vie apostolique, ou le martyre de sa Passion. Chacun a sa voie, et le Sauveur reste cependant le modèle de tous. De là comme trois sortes de saintetés dans l'Eglise, la sainteté obscure, la sainteté éclatante, la sainteté sanglante. Aucune d'elles ne marche complétement séparée des autres; cependant toute vie, comme tout homme, a ses traits distinctifs.

La vie du P. Gautier eut surtout le caractère sobre et les couleurs effacées du religieux humblement et pieusement occupé de Dieu dans l'enceinte de la communauté. Peu d'actes extérieurs le révélèrent à la foule inattentive; mais, aux yeux de ses religieux, ses frères, et surtout des novices dont il eut la direction, ses jours se consumèrent dans les ardeurs du zèle pour le salut et la perfection du prochain, et dans l'amour des souffrances et de l'immolation.

[1] Mgr Baudry, mort évêque de Périgueux.

Le livre consacré au récit de ces vertus simples et fortes, sagement et purement écrit, offre des pages pleines d'un intérêt d'autant plus grand pour nous autres Nantais, que le pieux Jésuite est un des enfants de notre ville et portait un nom connu des pauvres et des amis de Dieu.

E. DE K.

FEIZ HA BREIZ, *kelou a bep brô, ha kenteliou var bep trâ, digasset bep sul da guement Christen zo e Kerne, e Leon hag e Treguer.*

LA FOI ET LA BRETAGNE, nouvelles de tous pays et enseignements sur toutes choses, apportés chaque dimanche à tous les chrétiens de Cornouaille, de Léon et de Tréguier.

Je viens de lire le premier numéro du petit journal en langue bretonne rédigé à Quimper et dont la *Revue* avait déjà parlé à ses lecteurs. Nous lui souhaitons la bienvenue avec d'autant plus de plaisir que cette feuille répond parfaitement à la bonne opinion que l'on s'en faisait à l'avance.

Il me paraît cependant regrettable que les rédacteurs aient fait si bon marché de l'orthographe classique. Sans doute, je reconnais que dans une publication destinée aux gens de la campagne on ne pouvait pas songer à introduire d'emblée le purisme des écrits de MM. de la Villemarqué, Luzel, ou Troude ; les livres de dévotion écrits en mauvais breton, les seuls qui soient répandus dans les campagnes, ont donné à nos paysans de trop mauvaises habitudes pour que l'on ait la prétention de les déraciner d'un seul coup. Je ne puis cependant m'empêcher de dire que j'eusse aimé à voir respecter, au moins, l'orthographe grammaticale ; à voir écrire par exemple : *d'ezhan* au lieu de *dezan ; he-unan* au lieu de *heunan ; hou-ma* au lieu de *homa*, etc. En résumé, on peut trouver de bonnes raisons pour ne pas mettre des *k* là où les paysans sont encore habitués à voir des *c*, pour ne pas donner au *g* devant *e* et *i* le son du γ grec, mais y en a-t-il de fondées pour écrire en un mot ce qui doit faire deux mots ?

Les directeurs de la nouvelle feuille savent tout cela mieux que moi, et ils y ont certainement pensé; aussi je me plais à croire que l'idée de ne pas choquer de prime abord des habitudes prises leur a seule fait accepter cette violation des règles du bon langage. Ils se réservent sans doute pour l'avenir des améliorations graduées qui auront pour résultat de rendre familières aux populations bretonnes l'orthographe si logique de Legonidec dont nos savants celtistes se sont faits les propagateurs.

Après ces quelques mots de critique qui ne sont qu'un gage de la sincérité de mes louanges, je dois me hâter de dire que les directeurs de cette petite feuille, en ce qui concerne la rédaction, ont véritablement atteint l'idéal de la publication populaire : Sérieuses instructions morales, anecdotes amusantes, proverbes, poésies, mercuriales, fêtes religieuses de la semaine ; puis, joint à cela, quelques bons conseils pratiques aux gens de la campagne, pour les mettre en garde contre la philosophie des messieurs Flammik et leurs beaux discours, on pour leur enseigner *le moyen de conserver leur santé.* Tout cela est écrit dans un style si simple, si naïf, si bien approprié au lecteur, qu'on se transporte malgré soi en esprit sous le chaume du paysan breton auquel cette publication est destinée. Je ne doute donc pas de son succès. Chacun voudra lire le soir, pendant les longues veillées, *la Foi et la Bretagne* qui promet *d'apporter chaque dimanche à tous les chrétiens de Cornouaille, de Léon et de Tréguier, des nouvelles de tous les pays et des enseignements sur toutes choses.* Et puis, quelle assurance pour le chef de famille : « Ici, chers amis (c'est le journal qui parle), vous ne trouverez peut-être pas beaucoup d'éloquence, mais vous n'avez pas à craindre d'être trompés; car, c'est la vérité que tout ce qui vous sera mis sous les yeux viendra de Mgr l'Evêque lui-même, de ses grands vicaires ou de ceux qui écrivent de leur part. Tout ce qui ne viendra pas de leur main sera au moins approuvé par eux. »

Lisez donc et instruisez-vous, braves gens qui conservez encore votre vieil idiome national, gardien de votre foi. Que je connais de Bretons à qui vous faites envie, et qui, voyant ici sur ma table

votre gazette déployée, s'écrieraient avec le poète de notre haute Bretagne, M. Stéphane Halgan [1] :

De son propre pays ignorer le langage,
A-t-on vu quelquefois un plus sot embarras?

LÉON BUREAU,
De la Société asiatique de Paris.

HISTOIRES DE CHEZ NOUS, RÉCITS BRETONS, par M. Hippolyte Violeau. — Paris, Dillet, rue de Sèvres, 15; Nantes, Mazeau et Poirier Legros.

Depuis plusieurs années nous n'entendions plus la voix aimée d'Hippolyte Violeau, et nous nous demandions la cause de ce silence. Fléchit-il sous le poids des tristesses de notre époque? nous disions-nous à nous-même; mais non, car il l'a dit dès le premier jour :

Si d'un triple rideau la vérité se voile,
Si le flambeau trompeur triomphe de l'étoile,
Si la foi, parmi nous, ne peut plus habiter,
Si le temple du Christ croule dans la poussière,
Sur le dernier débris de sa dernière pierre
Je viendrai m'asseoir et chanter! [2]

Eprouve-t-il la fatigue qui s'attache souvent au chemin de la vie?

Comme l'agneau, cherchant le serpolet qu'il broute,
Laisse un peu de sa laine aux buissons de la route,
Sur le chemin des jours est-il un voyageur
Qui ne laisse en passant un débris de son cœur? [3]

Mais, ami, lui dirais-je, croyez-vous donc qu'il y ait un seul débris de votre cœur qui soit perdu? et ne trouvez-vous pas que la petite Améline avait bien raison lorsqu'elle disait à Mlle Vély : « Que vous êtes heureuse, dans la vie que vous vous êtes faite, de semer, sans compter, partout où l'on pleure, partout où l'on

[1] *Souvenirs bretons, Une bonne fortune*, p. 204.
[2] *Loisirs poétiques*, t. Ier. — *Aux poètes chrétiens.*
[3] *Loisirs poétiques*, t. II. — *Lettre à mon ami P. J.*

craint, partout où l'on doute, les inspirations de votre bon cœur! [1] »

Tel est votre lot, ô notre poète breton! les débris de votre cœur sont aujourd'hui partout. Ne les regrettez pas et n'en soyez jamais avare.

Nous en étions là lorsque nous avons reçu les *Histoires de chez nous*, un volume qui fait suite aux *Récits du foyer* et aux *Veillées bretonnes*, et qu'on reconnaît promptement pour être de la même famille. Ce volume comprend quatre nouvelles : *Arsène Michelin, la Maison aux trois sonnettes, la Famille Déniel* et *la Croix qui marche*, puis un aperçu de l'état des pauvres dans les campagnes, dû en partie aux observations d'une amie dévouée des pauvres, Mlle Marie de la Fruglaye, et enfin une pièce de vers que les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà, *le Rouge-Gorge de Keranroux*. Nous n'avons point oublié que cette charmante poésie, dédiée à Mlle de la Fruglaye, n'avait pu voir le jour qu'après la mort de cette pieuse femme. Au ciel, lui disait le poète,

.... à ce lieu de mystère
Ne vous hâtez point de voler;
On ne trouve que sur la terre
Des malheureux à consoler.

Ces vœux, qui étaient ceux de bien des âmes, n'avaient pas été entendus, et la modestie de Mlle de la Fruglaye ne pouvait plus retenir des vers qui rappellent les plus gracieux et les plus touchants de nos meilleurs poètes.

Consoler les malheureux, telle fut, en effet, toute la vie de la noble habitante de Keranroux. Non-seulement elle les visitait et les soulageait, mais elle se préoccupait des questions économiques que soulève leur détresse, et rassemblait des matériaux pour préparer leur solution. M. Violeau publie quelques-unes de ces notes : « A mesure que tous les rouages secondaires s'usent, écrivait-elle, nous approchons du moment où il faudra reconnaître leur inutilité sans le moteur unique de toutes choses. Dans les plus admirables

[1] *Histoires de chez nous*, p. 169.

inventions de notre esprit, n'y a-t-il pas toujours un agent nécessaire qu'il ne peut produire? le feu pour la vapeur, l'eau pour la mécanique... *et l'on veut, depuis bientôt cent ans, faire marcher la société à force de rouages, sans le moteur divin!* [1] »

Mlle de la Fruglaye touche là, du doigt, la grande prétention de notre époque : multiplier les rouages et supprimer le moteur! ou, du moins, substituer au grand moteur dont l'action régulière répondait à tout, les secousses de l'intérêt, c'est-à-dire la marche désordonnée de forces agissant en sens contraires. De là tant de révolutions, et même, lorsque le calme semble régner momentanément, tant de rancunes et de haines sourdes!

Pour bien se rendre compte de cet état qui malheureusement est le nôtre, il suffit de comparer les populations pauvres des pays qui ont gardé la foi et celles des pays qui l'ont perdue. « Pour moi, dit Mlle de la Fruglaye, j'ai trouvé... plus de vertus solides dans un nombre donné de familles du peuple de nos campagnes que dans un nombre pareil de familles plns riches. » Elle va plus loin, et après avoir décrit les affreuses misères du journalier breton, elle ajoute : « Oui, pour les avoir plus connues, je rends plus justice aux vertus des pauvres, et je crois parfaitement qu'il existe parmi eux plus d'êtres *heureux* que dans les autres classes de la société. La cause en est qu'ils sont ordinairement *plus dans le vrai, en toutes choses*, que les gens dont l'instruction a souvent trop développé l'imagination et la sensibilité. *Ils savent le nécessaire*, d'où ils viennent, où ils vont, et le chemin qu'il faut suivre pour arriver au but réel de la vie qui est l'éternité. Les circonstances heureuses ou malheureuses n'ont, à leurs yeux, d'autre importance que les accidents passagers de la route pour le voyageur.... Je ne crois pas du tout que le peuple, comme peuple, ait plus de bon sens que nous, et j'ai vu de trop près le triste peuple du centre, *redevenu chair et matière en tout*, pour attribuer une intuition particulière de vertu à l'absence de développement de l'intelligence humaine par défaut de culture. Non, ce serait mécon-

[1] *Histoires de chez nous*, p. 257.

naître la vraie cause des nobles élans et des vertus solides que nous aimons dans notre peuple breton. N'attribuons point les fruits sains et abondants qu'il nous offre à l'âpre sève du sauvageon, mais bien, encore une fois, à la greffe divine qui en a changé la nature [1]. »

Telle est, en effet, la seule cause des différences qui existent entre tel et tel pauvre, l'un jaloux, haineux, ne croyant à rien et ne respectant rien, prêt à toutes les révolutions et à toutes les violences ; l'autre humblement résigné à son sort, ne craignant que Dieu, comme Joad, mais confiant en lui et espérant toujours. Et cependant, de combien de souffrances n'est-il pas souvent accablé ? Nous nous en doutons peu au milieu de notre luxe, et nous gardons notre pitié pour l'*animal* que peint La Bruyère, sans prendre garde que l'être *noir, livide et tout brûlé du soleil* qu'il appelle ainsi, est souvent à notre porte. Il faut lire *la Famille Déniel* pour savoir jusqu'où vont les épreuves et les vertus des ouvriers laboureurs, dans certaines parties de nos campagnes.

La Croix qui marche est une légende quelque peu merveilleuse, comme nous en trouvons plus d'une dans les œuvres de M. Violeau, mais où le merveilleux, en définitive, n'est qu'une frappante image d'une grande vérité. Comment ne pas reconnaître dans cette croix qui recule devant le parjure, la croix qui nous a rachetés de l'empire de celui qui est *menteur et père du mensonge?*

Arsène Michelin nous présente un fait surnaturel d'un autre genre. Une vieille et pieuse femme s'est promis de tant prier pour le salut de son petit-fils, pauvre égaré, qu'elle ne doute nullement de l'obtenir de Dieu. On dirait d'elle un second ange gardien près de cet enfant de sa douleur ; et cet ange apparaîtra, pour le sauver, dans un moment critique. Qu'on pense ce qu'on voudra des apparitions ; mais celle-ci n'est qu'une expression touchante de cette foi qui, suivant une parole divine, remue les montagnes, de cet amour maternel qui frappe sans relâche, sachant bien qu'à ceux qui frappent il sera ouvert. Ne criez pas trop vite à l'invraisem-

[1] *Histoires de chez nous*, pp. 256, 259, 260.

blance, à l'impossible, nous dit M. Violeau : « Sans parler des vieux hagiographes et de leurs continuateurs, on voit Plutarque, Pline, d'Aubigné, le duc de Saint-Simon, cent autres, parmi lesquels Voltaire lui-même, dans les notes de la *Henriade*, raconter de ces faits inexplicables avec un accent de sincérité, avec un sérieux qui devrait donner à penser aux rieurs [1]. »

Je pourrais bien raconter, moi aussi, un de ces *faits inexplicables*, que j'emprunterais simplement aux mémoires inédits de l'ancien curé de Châteauthébaud, le vénérable M. Agaisse, mais je préfère attendre la publication même de ces mémoires qui aura lieu prochainement dans la *Revue*.

Encore un mot sur *Arsène Michelin*. On retrouve dans ce petit roman toutes les qualités de M. Violeau : une étude patiente des moindres fibres de notre cœur, des caractères habilement saisis et finement tracés, une sensibilité naturelle, et, ce qui couronne tout, une morale élevée et consolante. Quelques ridicules et quelques vices qu'il y ait dans l'humanité, M. Violeau nous habitue à ne la prendre jamais en dégoût ; c'est un trait par lequel il se distingue de la plupart des romanciers de notre temps. La plupart voient le mal et jamais le remède. M. Violeau, au contraire, le trouve toujours, et il le trouve en replaçant simplement ses personnages dans *le vrai en toutes choses*, suivant le mot heureux et profond de sa noble amie, Mlle de la Fruglaye.

Peut-être aurait-on le droit de s'étonner de rencontrer un individu qui rougit de sa naissance comme Arsène Michelin, dans un temps de démocratie tel que le nôtre. Mais à quelle époque a-t-on vu plus de *Bourgeois-Gentilshommes* ! Vous êtes un démocrate pur sang ; vous parlez de progrès, et la noblesse ne vous apparaît dans l'histoire que comme une caste fainéante et *affolée de plaisirs*; vous êtes un savant et un puissant ; votre nom doit faire la gloire de votre race. Allez ! votre fils l'a déjà trouvé trop court, et il l'allonge magnifiquement, avec votre approbation sans doute. Tels autres parlent de *vile condition*, et ils ne sentent pas qu'il ne peut

[1] *Histoires de chez nous*, p. 116.

y avoir de vil que la conduite. Faut-il le dire ? A nulle époque la vanité n'a été plus en jeu qu'aujourd'hui. Autrefois, chacun avait son rang marqué, sa corporation dont il partageait les honneurs et les priviléges. Le bourgeois était fier de son blason municipal, l'artisan de la bannière de son métier, et ils l'étaient, l'un et l'autre, non moins que le gentilhomme de l'écu de ses pères. Aujourd'hui, on est fier de soi, fier de son intelligence qui gouvernerait un monde, fier de son argent si l'on est riche, de ses émeutes si l'on est pauvre.

Voilà où nous en sommes, et Arsène Michelin n'est que la personnification trop vraie de notre civilisation égalitaire. Ce n'est point un cœur dénaturé. « M'est avis que si nous étions de grandes gens, disait sa pauvre aïeule, ce garçon-là serait le meilleur des fils. » Mais ses succès d'une part, quelques rires d'une autre, ont suffi pour le perdre. M. Violeau, qui s'entend si bien à scruter les passions jusque dans leur germe, nous montre Arsène refusant d'aller aux vêpres, le jour de sa première communion, à cause de la triste figure qu'a fait, le matin, son vieil habit au milieu des habits neufs de ses camarades. Que de faiblesses futures dans cette première grande faiblesse !

La famille Michelin ne s'épargne cependant aucun sacrifice pour Arsène, et Arsène répond courageusement, il faut le dire, à ces sacrifices. Il est mis au collége, il travaille, il réussit, et, un beau jour, il s'embarque sur le *Jupiter*, avec les aiguillettes d'élève de la marine. Pendant quatre ans, Arsène court les mers, puis il revient à Brest portant les épaulettes d'enseigne. Ce retour, annoncé à l'avance, fut pour toute la famille du pauvre serrurier Michelin, l'occasion d'une de ces vives joies où l'orgueil va de pair avec la tendresse. Revoir son fils et le voir officier ! L'aïeule ne quittait pas la Pointe, ce lieu d'attente si connu des matelots de Brest. C'est de là qu'on peut apercevoir de plus loin la voile cinglant au port. Dès qu'un navire est signalé, la Pointe se couvre de femmes et d'enfants attendant avec anxiété, tantôt la *Trente-six corps* (la *Terpsichore*), tantôt l'*Air mignonne* (l'*Hermione*). Cette fois-ci c'était le *Jupiter*. Ah ! qui n'a connu ces heures douces à la

fois et pénibles de l'attente ? « Combien de cœurs ont ainsi battu devant un point à peine visible dans l'espace, un point qui se rapprochait lentement, grossissait, devenait un être chéri, bercé sur les vagues ! Quel moment que celui où les formes deviennent distinctes, où le doute n'est plus possible, où le regard vole au-devant de l'objet aimé !... Rien ne laisse au fond du cœur un souvenir aussi vivant, aussi délicieux que la contemplation première du bonheur qui vient à nous, du bonheur qu'on devine et qu'on va saisir, du bonheur participant à la fois de la possession et de l'espérance [1]. »

Segrais, que je citais le mois dernier en parlant d'Hippolyte Violeau, disait, avec une afféterie qui n'était pas sans grâce :

Ah ! grands Dieux ! quel bonheur si, quand j'arriverai,
Elle me voit plus tôt que je ne la verrai !

Vœu de berger ou de petit-maître ! A la Pointe, on en entend souvent d'autres, mêlés de craintes qui partent d'un coin autrement profond du cœur :

Tout se tait : la mer et les vents;
La vague tremble à peine au bord de ce rivage;
Mais où manque l'espoir adieu tout le courage;
Il ne revient pas et j'attends ! [2]

Arsène revint ; mais autant sa famille était fière de lui, autant il se sentait désormais peu fier de sa famille, bien qu'elle fût la plus honnête de Lambezellec. Il ira bien la voir, le soir, à la nuit ; mais sa piété et sa reconnaissance filiales n'ont pas la force de faire plus. Ce qu'il redoute surtout, c'est une embrassade publique, au débarquer ; et précisément, à l'heure même sa pauvre aïeule revêtait son plus beau châle, son châle orange, pour accourir au-devant de lui. Elle ne se doutait guère, la pieuse et tendre femme, qu'à vingt ans et lorsqu'on est entouré de jeunes rieurs, il ne faut souvent qu'un châle, un fichu, un bonnet, pour qu'un fils n'ose plus avouer sa mère.

[1] *Histoires de chez nous*, p. 54.
[2] Hippolyte Violeau : *Loisirs poétiques*, t. Ier, *la Fileuse*.

Je le répète, Arsène Michelin est la personnification trop vraie des petitesses d'une civilisation essentiellement vaniteuse. S'en suit-il qu'on ne rencontre jamais de caractères au-dessus de ces petitesses? Dieu me garde de le prétendre! Mais ces caractères-là, cherchez-les bien moins parmi les prédicants de démocratie que parmi ces âmes délicates qui ne font pas litière du passé et demeurent fidèles aux vieux respects et aux vieux souvenirs. Fléchier, à la cour du grand roi, ne rougit jamais du moulin de son père, et nous avons tous présent le touchant souvenir que Mlle Drouet consacrait, ces jours derniers, à son aïeul, le garde-champêtre :

Ma voix n'en fera point mystère;
Garde des bois et des moissons,
Toi, tu ne possédas sur terre
Que le soleil et nos chansons.

Oublierons-nous maintenant cet autre aïeul qui inspirait de si beaux vers à son petit-fils, il y a quinze ans :

Souvent il nous disait:.....

« Un beau nom, de grands biens, des talents qu'on renomme,
» Oh! ce n'est point assez; il faut bien plus à l'homme,
» Et ce plus je l'avais, jeune ouvrier breton,
» Quand, le cœur plein de Dieu, sous ma veste commune,
» J'allais, par les chemins, promenant ma fortune
» Qui tenait tout entière au bout de mon bâton.

» Le premier des trésors, c'est la croyance auguste
» D'un arbitre équitable et d'un monde plus juste;
» Quand le but est certain, qu'importe le sentier?
» *Le premier des trésors, c'est la dignité sainte;*
» *C'est d'être simple et fier, c'est de porter sans plainte*
» *L'habit que préféra le fils du charpentier* [1]. »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] Hippolyte Violeau, *Livre des Mères. — La Fenêtre de l'Aïeul.*

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Le Chroniqueur vis-à-vis de la brochure de Mgr Dupanloup. — La théologie des gens du monde. — *Molière à Bordeaux*, par M. Hippolyte Minier. — Le contre-amiral Protet. — Le contre-amiral de la Grandière en Cochinchine. — M. de Madec. — M. le Cte de Bizien du Lezard. — M. le Cte de Palys. — La chapelle de la Collégiale de Nantes et les efforts tentés pour la sauver. — Lettre de la Société Archéologique au Conseil Municipal. — M. l'abbé de Lesquen. — M. le Vte de Janzé.

Il y a dans la mythologie, ce vieil arsenal de métaphores usées, une situation qui ressemble trop à celle que nous font parfois les événements, pour que je sois parfaitement libre de la chasser de mon esprit. Vous connaissez ces ombres, condamnées à errer au bord des fleuves infernaux, faute de l'obole nécessaire au paiement du passage; elles aperçoivent sur l'autre rive leurs amis qui se promènent en devisant dans les bosquets des Champs-Elysées, et elles souffrent de ne pouvoir prendre part à leurs conversations.

A l'égard de la brochure de Mgr Dupanloup, il me semble que je suis passablement dans la situation de ces ombres; tout le monde en parle, les journaux ne s'occupent pas d'autre chose depuis plusieurs semaines; jamais l'illustre prélat n'avait excité autant d'admirations et de dépits; et cependant, cher lecteur, je suis obligé de garder pour moi les appréciations que m'inspire ce magnifique écrit, qui venge avec tant d'éclat le catholicisme d'injustes agressions. Depuis quelque temps, je l'avoue, je commençais à être très-fatigué de la théologie des gens du monde, — ceci soit dit sans calembour, — et à une époque où la science a tant de mépris pour les recettes de bonnes femmes, je trouvais assez illogique l'attention que certaines personnes prêtaient à des commentaires religieux émanant de profanes, tout juste aussi forts en théologie que peuvent l'être en médecine les commères dont on se raille. C'est à nos vénérables évêques qu'il appartenait de montrer les choses sous leur jour véritable;

et ils l'ont fait avec un talent qui nous permet de dire que ceux-là seront des aveugles volontaires qui ne voudront pas voir. Mais il y aura toujours des commères;

Et je sais même sur ce fait
Bon nombre d'hommes qui sont femmes.

Aussi bien le dommage n'est pas grand que je sois obligé de m'arrêter au titre et aux marges du nouvel écrit de Mgr Dupanloup; le louer, ce serait en vérité porter l'eau à la rivière, et ce n'est pas la peine.

Si j'étais à Bordeaux, on pourrait bien faire la même remarque pour les éloges que je veux adresser à la nouvelle comédie de M. Hippolyte Minier, intitulée *Molière à Bordeaux*. Je vous ai parlé, dans le temps, de *Jérôme Cassolard* et du *Legs du Colonel*, deux succès de province qui avaient eu toute l'importance de succès parisiens. Cette fois encore, M. Minier a trouvé dans le public de sa ville un accueil qui témoigne d'autant d'intelligence que de goût. Des provinciaux qui admirent une œuvre littéraire où ne brille pas l'étiquette obligée : *Retour de Paris*, cela mérite d'être signalé, et, si habitué que soit M. Minier à ce genre de triomphes, toujours confirmés par la critique parisienne, je gage qu'il les préfère à ceux que son talent lui procurerait sûrement ailleurs.

Nous sommes en 1648; Molière est à Bordeaux avec sa troupe de l'*Illustre Théâtre*, Duparc, Béjart, Madeleine Béjart, Mlle de Brie, Mlle Duparc. Tout ce monde est descendu dans le palais du duc d'Epernon, gouverneur de Guyenne, grand amateur de l'*Illustre Théâtre*, et surtout grand admirateur des beaux yeux de Madeleine Béjart. Quelques scènes de jalousie fort bien menées composent une intrigue agréable. Un soulèvement populaire, provoqué par une crise de subsistances, donne à l'auteur l'occasion de peindre, d'une manière fort sévère, soit dit en passant, le duc d'Epernon, et lui fournit un dénoûment : Molière, ayant refusé de jouer si le peuple n'est pas satisfait, le gouverneur consent à céder, et Molière joint au bienfait de son intercession, l'abandon aux pauvres de l'or que le duc lui offre pour sa représentation. M. Minier a enchassé avec beaucoup d'art deux scènes de son héros textuellement reproduites : la scène II du IVe acte du *Dépit amoureux*, que les acteurs sont censés répéter, et la scène du sonnet du *Misanthrope*, où Molière lui-même prononce les vers qu'il a mis dans la bouche d'Alceste, Oronte lui donnant la réplique sous les traits du duc de Saint-Aignan, l'un des personnages de la pièce.

Cette rapide analyse serait trop incomplète, si l'on ne disait que Molière est représenté avec ce caractère attristé qu'on lui connaît, et que Madeleine Béjart, la cause de ses soucis, l'encourage de toutes ses forces à prendre possession du vaste champ que lui ouvre son génie.

A toi, la Comédie... elle te tend les bras...
Prends son masque et son fouet; tu les illustreras...
Souveraine, elle livre à ta veine féconde
Les vices, les travers, le cœur humain... le monde!

MOLIÈRE.

Mais le monde à mon cœur inspire le dégoût;
La force y fait la loi, l'injustice est partout.
Je ne puis fréquenter ni la cour ni la ville,
Sans y trouver matière à m'échauffer la bile.
Ma raison se récrie aux choses que je voi,
Quand ce n'est pas l'honneur qui se révolte en moi!
Que de fois, indigné de ce que j'entends dire,
Pour ne me point fâcher je m'efforce de rire...

Cette courte citation suffit à montrer que M. Minier a su faire parler Molière en vers sans choquer les oreilles habituées aux allures franches et fermes de son inimitable style; il y a de l'honneur à des réussites moindres que la sienne, et tout le monde ne peut s'approprier cette belle apostrophe que Musset adresse à l'auteur d'*Alceste* dans *Une soirée perdue* :

O notre maître à tous! si ta tombe est fermée,
Laisse-moi dans ta cendre un instant ranimée,
Trouver une étincelle, et je vais t'imiter.

Mais, hélas! l'étincelle du génie n'embrase que le génie, et bienheureux est le talent qui parvient seulement à s'échauffer au contact de ce feu!

Toute autre est l'étincelle du courage militaire; de celle-là on peut dire que, chez nous, tout cœur la contient et la communique. Quand l'honneur du drapeau est en question, le Français n'a jamais qu'une seule opinion, et son courage est le même, qu'il s'agisse d'adversaires consommés dans la science de la guerre, ou de tribus barbares étonnées de son audace. Dans nos glorieuses annales, la Bretagne a fourni bien des pages, et elle ne se lasse pas d'en écrire de nouvelles. Tout dernièrement la ville de Saint-Servan, où naquit en 1808 le contre-amiral Protet, rendait les derniers honneurs à cet officier frappé d'une balle sur le champ de bataille, auprès de Shang-Haï, le 17 mai 1864, et mort quelques instants après, dans les bras de l'aumônier de la flotte.

Plus que tout autre, il avait contribué au succès de nos opérations en Chine par le choix qu'il fit de Che-Fou comme point de débarquement de l'armée française, et l'on cite de lui un trait qui montre que les qualités de son cœur étaient au niveau de ses talents militaires. Dix mille indigènes, poursuivis par les rebelles, allaient succomber à la famine; réfu-

giés à Yen-Taï, ils imploraient son secours; malgré d'énormes difficultés, le contre-amiral Protet parvint à les ravitailler et les sauva de la destruction.

Si, jetant les yeux sur la carte de l'Asie, nous les dirigeons vers le sud-est, encore un autre marin breton que nous voyons en Cochinchine propageant chez ces peuples abrutis par l'opium et le panthéisme bouddhique la civilisation que portent partout avec elles notre foi et nos armes. Le dernier numéro du *Correspondant* contenait une intéressante étude sur les progrès de colonisation effectués dans nos possessions annamites sous le gouvernement de M. le contre-amiral de la Grandière. En vertu d'un congé, M. de la Grandière va prochainement revenir en Bretagne, où l'on sait que des liens étroits l'unissent à l'une des familles les plus considérables de Quimper.

C'est en cette même Asie, à Delhi, qu'était né, il y a presque un siècle, M. B. de Madec, qui vient de mourir, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans, à son château de Prat-en-Raz, en Penhars, terminant une existence consacrée au culte de l'honneur. M. de Madec, après avoir servi dans l'armée de Condé, avait fait partie de l'expédition de Quiberon, et devait être un des bien rares vieillards capables de donner aux gens de notre temps des détails personnels sur ce triste combat. Il était un de ceux qui dirent avec les Macchabées : « Il est meilleur de mourir les armes à la main que de voir les maux de notre patrie et la destruction de toutes les choses saintes, » (*Macch.* III, 59) et ses jours devaient se prolonger bien au-delà du terme commun. Que d'espérances cette longue vie a dû voir se réaliser, mais aussi que de déceptions! Tous les journaux ont raconté la fortune aventureuse que son père avait faite aux Indes, et je crois inutile d'en reproduire le récit.

Nous avons encore vu mourir, le mois dernier, deux autres hommes sur la tombe desquels on pourrait placer l'inscription *vir unius fidei*, à l'imitation de celle: *uxor unius viri*, dont l'honneur était assez prisé pour adoucir l'amertume du veuvage des matrones romaines au temps où les mœurs étaient pures. La ville de Dinan regrette la perte de son ancien député des dernières années de la Restauration, M. le Cte Jean de Bizien du Lezard, décédé à Rennes le 17 janvier, dans sa soixante-dix-neuvième année. M. du Lezard était demeuré toute sa vie fidèle à ses convictions politiques et religieuses, et, ce qui est encore plus méritoire, il avait travaillé à les propager en fondant, en 1840, l'*Impartial de Bretagne*, qui parut durant dix-huit ans.

Le *Journal de Rennes*, du 13 janvier, conviait ses amis à venir rendre un dernier hommage à M. le Cte de Palys, ancien aide de camp de M. le général de Coutard, ancien garde du corps de Louis XVIII. Né dans le Midi, M. de Palys s'était allié à une famille de Rennes et avait fait de la Bre-

tagne sa patrie d'adoption. Une vie longue et sans tache, suivie d'une belle mort, qui peut ici-bas demander davantage?

Il ne manque pas de gens qui regardent courageusement la mort en face, quand elle se montre inévitable; mais qui, en dépit de la fable du Bûcheron, ne se sent défaillir à l'idée de la vieillesse, cette avant-courière de la mort qui brandit quelquefois longtemps son arme avant de frapper le dernier coup? Je voudrais bien vous faire connaître le charmant discours sur la vieillesse de l'ouvrier, prononcé à la Société Industrielle par M. Emmanuel Halgan père, en s'adressant aux jeunes ouvriers que patronne cette œuvre charitable. Malheureusement l'espace me manque tout à fait, car je suis obligé de dire quelques mots d'un vieux monument qui, si vieux qu'il soit, est menacé de mourir par une cause à laquelle son âge est, on va le voir, complétement étranger.

Dans les premiers jours de ce mois, avis ayant été donné à la Société Archéologique de Nantes qu'on allait procéder à la démolition immédiate d'une charmante chapelle dépendant de l'ancienne église collégiale de Notre-Dame, le bureau de cette Société s'est d'abord transporté chez M. le Maire de Nantes et a obtenu de lui un premier sursis d'exécution. Il était temps! Déjà les démolisseurs avaient enlevé une partie du toit. M. le président et MM. les membres du bureau ont cru devoir ensuite placer cette importante question sous les yeux du Conseil municipal, réuni le mardi 7 février. Voici la lettre qui a été lue dans cette séance; elle met suffisamment au courant de la question, et fait comprendre tout l'intérêt qui s'attache à la conservation de ce précieux édifice.

« Monsieur le Maire,

» Messieurs les Conseillers,

» Une légitime émotion s'est emparée de nous et de tous ceux qui, à Nantes, tiennent à l'honneur de leur ville, lorsque nous avons vu la pioche du démolisseur menacer la petite chapelle, dernier reste de l'église royale et collégiale de Notre-Dame. Si nous n'avons pas parlé plus tôt, c'est que d'autres le faisaient, que nous nous reposions sur votre sollicitude; c'est que nous placions les précieux débris du temple illustre, jadis l'orgueil de Nantes, sous votre sauvegarde, et que nous ne pouvions supposer qu'un ordre, émané de Nantais et signé du vénérable Maire de cette grande ville, pût jamais permettre la disparition d'un édifice qui joint au mérite des souvenirs historiques une si grande valeur artistique.

» La fondation de Notre-Dame paraît remonter à l'origine du Christianisme et à l'arrivée des premiers apôtres parmi nous. Au Xe siècle,

Alain Barbe-Torte, vainqueur des Normands et qu'on peut appeler un des fondateurs de Nantes, a réédifié cette église, l'a ornée et dotée; il y a été inhumé, et pendant huit siècles nos pères sont venus s'agenouiller près de la tombe glorieuse d'un héros, à qui nous n'avons pu encore élever un monument que cependant la reconnaissance réclame. Cinq cents ans après, un duc de Bretagne, grand ami du peuple, Pierre II, ne crut pouvoir mieux conquérir l'affection de ses sujets qu'en réparant à ses frais ce temple chéri de tous; il voulut y être inhumé. L'illustre et sainte duchesse Françoise d'Amboise, sa veuve, ne venait jamais en notre ville sans accourir à Notre-Dame pour y prier, confondue avec ses chers et bien-aimés Nantais. Et c'est au moment où l'Eglise déclare que cette gloire si pure de notre pays a mérité les honneurs de la béatification, que l'édilité nantaise laisserait détruire les derniers débris du temple où elle a prié! François II, notre dernier duc, continua l'œuvre de ses prédécesseurs; Anne de Bretagne, notre duchesse, Anne qui a légué son cœur à la ville de Nantes qui le possède encore, Anne compléta ce temple, amour de ses pères. La même affection qui liait nos ducs à ce monument, animait leurs sujets, et presque toutes nos familles considéraient comme un honneur d'obtenir une tombe et des enfeus sous ces voûtes bénies.

» La plus belle sans contredit de ces chapelles, et qu'un concours heureux de circonstances avait, seule, jusqu'ici sauvée de la destruction, était celle que l'on vous propose de démolir. Cette chapelle, Messieurs, a toujours fait l'admiration de tous les artistes, de tous les connaisseurs. Les autorités les plus hautes n'hésitent pas à attribuer à Michel Columb, au grand homme qui a sculpté le *Tombeau des Carmes*, l'admirable chapelle qu'il est question de détruire. Ne permettez pas que dans un mois, que dans quelques jours, l'étranger qui aura lu les ouvrages de M. Mérimée, du baron Taylor, ou du célèbre architecte de Notre-Dame de Paris, M. Viollet-Leduc, et qui viendra sur leur parole vous demander à voir un des chefs-d'œuvre que la capitale envie aux provinces, ne permettez pas, disons-nous, qu'on doive lui répondre, comme pour Pirmil ou la tour du Bouffay : — « Démolie! démolie! encore et toujours démolie! » Certes, Messieurs, nous savons qu'il est quelquefois des sacrifices qu'il faut faire. Ici, nous n'en voyons pas la nécessité, et c'est avec conviction que nous remplissons un devoir sacré, que nous vous demandons de surseoir à des démolitions qu'en tout état de cause, rien ne presse, et qui anéantissent, sans nécessité urgente, un des chefs-d'œuvre de la sculpture et de l'architecture française, chef-d'œuvre dont vous êtes comptables envers vos commettants, envers vos concitoyens et envers la France.

» Pour sauver un chef-d'œuvre et le conserver à la ville qu'on aime, aucun effort ne coûte et l'on ne saurait s'arrêter à des considérations

mesquines. Vous voulez embellir Nantes, que vous aimez très-sincèrement; ne la privez pas d'un monument qu'il vous sera impossible de lui rendre jamais; embellissez en conservant, et placez ainsi vos noms sous la sauvegarde de la reconnaissance de vos concitoyens[1]. »

Ce monument sera-t-il sauvé? Oui, nous l'espérons, car, après une mêlée très-vive et une polémique assez ardente,[2] lorsqu'on a voulu chercher les démolisseurs, il s'est trouvé qu'il n'y en avait plus. C'est bon signe, et nous comptons bien dire à nos lecteurs, dans notre prochain numéro, que tout s'est terminé à la satisfaction générale... Personne n'aura fléchi, sauf peut-être un peu le compas, mais bien peu.

LOUIS DE KERJEAN.

— Le Chapitre de l'Eglise métropolitaine de Rennes vient de perdre son vénérable doyen. M. l'abbé de Lesquen, originaire du diocèse de Saint-Brieuc, avait été vicaire à Plouasne, puis aumônier des Ursulines à Lamballe. C'est son oncle, Mgr de Lesquen, qui l'avait nommé chanoine en 1836. M. l'abbé de Lesquen avait 70 ans et il comptait 45 ans de sacerdoce.

— Nous avons aussi à enregistrer la mort de M. le Vte de Janzé, qui se faisait remarquer par son goût éclairé des arts et le noble usage d'une grande fortune. Il était né à Rennes, le 11 novembre 1789.

[1] Cette lettre porte les signatures de MM. le vicomte E. Sioc'han de Kersabiec, président de la Société Archéologique; abbé Cahour, vice-président; Parenteau, archiviste-conservateur du Musée; baron de Wismes. — M. Stéphane de la Nicollière, absent au moment où la copie a été faite, avait signé à la minute.

[2] Cette polémique a eu de l'écho dans le monde des artistes et des archéologues. La *Guienne* du 10 février nous a apporté une fort belle lettre écrite sur ce sujet par un homme des plus compétents, M. Charles des Moulins, inspecteur divisionnaire de la Société française d'Archéologie, qui terminait ainsi son éloquent plaidoyer : « Les protestations de la science et de l'art n'ont pas empêché l'édilité de Dax de mutiler l'enceinte *romaine* encore parfaitement complète de cette ville, — l'édilité de Reims d'abattre sa grande porte *romaine*, pour la remplacer par une promenade publique, — les ingénieurs de Saintes, d'arracher du lit de la Charente son pont et son arc de triomphe *romains*. Mais au-dessus de tous les pouvoirs quelconques, il y a l'*histoire des faits*, qui demeurera et durera autant que le monde; et les protestations publiées par les représentants de l'art et de la science constituent un sceau indélébile, qui restera imprimé sur le renom de ces édilités.

» Bretons! ne l'oubliez pas! le respect des aïeux et des devoirs qu'ils nous ont légués a quelque chose de si grand, de si élevé, qu'il se confond avec le sentiment de l'honneur national. Qui l'a mieux éprouvé, qui l'a mieux montré que vous? Et voudriez-vous aujourd'hui démentir vos nobles traditions? »

LES ÉVÊQUES DE VANNES.

Vannes, le 4 mars 1865.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser une *Histoire des Evêques de Vannes*, pour votre excellente *Revue de Bretagne et de Vendée*. Je ne vous envoie pas une œuvre littéraire, pour charmer les loisirs de quelque désœuvré, mais plutôt un travail d'histoire et de chronologie, pour aider ceux qui étudient nos antiquités nationales. Une série d'évêques pendant quatorze siècles demande beaucoup de recherches, surtout quand les différents catalogues ne sont pas d'accord. Permettez-moi, Monsieur le Directeur, d'exprimer ici un désir : ce serait de voir dans chaque évêché la liste des pontifes écrite en lettres d'or, comme je l'ai vue à Orléans, ou du moins imprimée dans l'*Ordo*, comme je l'ai vu pratiquer à Rome. Est-ce que la liste des représentants de Jésus-Christ ne mérite pas d'être aussi soigneusement conservée que celle des rois ?

J.-M. Le Mené.
Ch. hon., Sec. gén.

Le premier apôtre de l'Armorique fut saint Clair. Après avoir fondé une Eglise à Nantes, il prêcha l'Evangile dans les cités voisines et notamment chez les Venètes. Il mourut au milieu de ses travaux apostoliques à Réguiny, le 10 octobre, sans qu'on puisse préciser l'année de sa mort. La tradition de l'Eglise de Nantes le fait prêcher vers l'an 100 et mourir, par conséquent, au IIe siècle; mais beaucoup de savants reculent ces faits jusqu'au IIIe siècle.

Les progrès du Christianisme furent très-lents chez les Venètes : le polythéisme romain et le druidisme indigène lui opposèrent une longue et sérieuse résistance. Pour hâter la victoire, le métropo-

litain de Tours tint, en 465, un concile à Vannes, et fit ce qu'on fait encore aujourd'hui dans les pays de missions : il fonda un évêché, quoique le pays ne fût pas encore tout chrétien. Voici la liste des prélats qui ont occupé le siége de Vannes.

I. — Saint Patern a toujours été regardé comme le premier évêque de Vannes. Il assista au concile, tenu en 465, dans sa ville épiscopale, à l'occasion de sa consécration, ou peut-être de la délimitation du diocèse *(causa ordinandi episcopi*, aliàs *ordinandi episcopatûs.* Con. Venet.) Ce concile est remarquable, non-seulement pour les doctrines qui y furent professées, mais encore pour la rédaction de ses actes, écrits dans le style le plus pur et le plus élégant. Saint Patern se livra avec ardeur à la propagation de l'Evangile, mais il eut beaucoup à souffrir de la persécution des méchants et il se vit même contraint de quitter son siége. Il se retira dans la solitude et y mourut saintement. Cette vie si simple a été néanmoins coupée et partagée entre plusieurs saints Patern, par quelques auteurs préoccupés de l'existence du fabuleux Conan-Mériadec, et ils n'ont pas réfléchi qu'ils se heurtaient contre ce fait, cependant bien significatif, que l'Eglise de Vannes n'a jamais honoré qu'*un* saint Patern, et n'a possédé les reliques que d'*un* seul.

II. — Dominius lui succéda, si l'on peut s'en rapporter à une liste incohérente et incomplète des évêques de Vannes, donnée par Gurhéden, religieux de l'abbaye de Quimperlé au XIIe siècle. C'est probablement sous ce pontife que le corps de saint Patern fut rapporté à Vannes ; on voulut bâtir une église pour le recevoir dignement, et l'un des principaux habitants, qui avait autrefois refusé au saint le terrain nécessaire pour en construire une, le donna volontiers alors. L'anniversaire de cette translation se célèbre le 21 mai. L'église de Saint-Patern conserva les reliques de son saint patron jusqu'aux ravages des Normands au Xe siècle. (Prop. Venet.)

III. — Clément n'est connu que par la liste précitée et n'est pas plus historique que son prédécesseur. A cette époque (fin du Ve siècle), l'œuvre de la conversion des païens n'était pas encore terminée dans l'Armorique : ainsi saint Melaine, évêque de Rennes, convertit beaucoup de gentils et extirpa définitivement l'idolâtrie de

son diocèse; dans le territoire de Vannes, le même saint ressuscita un mort et baptisa ensuite les témoins de ce miracle; car alors (ajoute l'auteur de la vie de saint Melaine, qui vivait au siècle suivant), alors les Venètes étaient encore presque tous païens : *Erant enim tunc temporis Venetenses penè omnes gentiles.* (Boll. 9 jan.)

IV. — Modeste assista et souscrivit au concile d'Orléans, le 10 juillet 511, l'année même de la mort de Clovis. Il s'y rencontra avec saint Melaine, de Rennes, et Epiphane, de Nantes; le reste de notre péninsule se couvrait d'émigrés bretons et ne subissait pas la domination des Francs. La partie occidentale du pays de Vannes avait déjà donné asile à saint Guigner (Pluvigner), à saint Cado (Belz), à saint Gunthiern (Groix, Kervignac), à sainte Ninnoc (Plœmeur) et surtout à Waroch I ou Guérech qui donna son nom à tout ce territoire appelé depuis Bro-Werech ou pays de Guérech. (Labbe, IV. 1403. *Hist. de Bret.*)

V. — Amand paraît ensuite dans la liste de Gurhéden, mais comme cette liste renverse quelquefois l'ordre de succession et omet des évêques authentiques, on ne peut rien garantir.

VI. — Saturnin donne lieu à la même observation. Mais si les évêques et leurs travaux sont peu connus, il n'en est pas de même des saints qui furent leurs contemporains. A cette époque, saint Gildas, Breton émigré comme tant d'autres, bâtissait un monastère célèbre dans la presqu'île de Rhuys, et sortait de sa solitude du Blavet pour convertir les habitants de Sulim ou Castennec livrés encore à l'idolatrie; la statue de Vénus, qu'ils adoraient, est aujourd'hui à Quinipily, près Baud. L'un des disciples de saint Gildas, Bieuzy, qui a donné son nom à la paroisse où se trouve Castennec, fut tué par un chef païen du voisinage. Plus au nord, vers Noyal-Pontivy, saint Gonnery convertit au Christianisme un autre chef païen nommé Alvandus, et tout le peuple des environs. (*Ann.* de la Borderie, 1862.)

VII. — Macliau, prince breton, poursuivi par son frère Chanao, comte de Browerech, se réfugia à Vannes, qui appartenait alors aux Francs, entra dans le clergé plutôt par nécessité que par voca-

tion, et devint même évêque vers 553. C'était un triste prélat pour continuer l'œuvre des saints. Aussi, dès 560, à la mort de son frère Chanao, tué en défendant la révolte de Chramne contre Clotaire I, il reprit sa femme et son épée, laissa croître ses cheveux et se mit en possession du Browerech. Cette apostasie lui attira une excommunication solennelle des évêques de la province; Macliau n'en tint aucun compte, et s'empara même peu après, malgré ses serments, du comté de Cornouaille. C'est là que Dieu l'attendait: l'héritier de ce domaine parvint à réunir ses partisans, se jeta sur l'usurpateur et le tua avec son fils Jacut, en 577. (Greg. Tur. IV. 4; 20. — V. 16.)

VIII. — Eunius ou Eonius succéda à Macliau. Député par Waroch II, comte de Browerech, vers Chilpéric Ier, roi de Neustrie, pour traiter de la paix, il fut envoyé en exil (578). Piqués de cette conduite, les Bretons ravagèrent le pays de Rennes et firent un immense butin. Chilpéric alors rappela Eunius et l'envoya à Angers, à condition qu'il ne retournerait pas dans son église. Cependant ce prélat ne méritait guère tant d'intérêt, s'il est vrai qu'il fût adonné au vin, comme l'affirme saint Grégoire de Tours. (Hist. V. 17, 30.)

IX. — Régalis est indiqué comme évêque de Vannes par Grégoire de Tours, à propos du traité de paix conclu, en 590, entre Waroch II et Ebrachaire, lieutenant du roi Gontran. Il accueillit avec de grands honneurs le chef de l'armée franque et se plaignit du voisinage et de la turbulence des Bretons. Ceux-ci, mécontents de la paix conclue, poursuivirent les Francs et taillèrent en pièces l'arrière-garde sur les bords de la Vilaine. (Greg. Tur. X. 10.)

X. — Saint Guennin ne se place ici que par conjecture; on ignore s'il succéda immédiatement à Régalis, quoique le fait paraisse probable. Sa fête est marquée au 19 août dans le propre de Vannes, et il est le patron de la paroisse de Guénin, au même diocèse. Albert-le-Grand, dominicain de Morlaix, marque sa mort en 622, sans en fournir la preuve.

XI. — Saint Ignoroc n'est connu que par la liste informe du moine de Quimperlé, qui le met après saint Guennin, et dit qu'il

vivait au temps du comte Oger; cet Oger est d'ailleurs complétement inconnu, et on ignore même si Vannes était sa résidence. Saint Ignoroc ne reçoit aucun culte dans le diocèse, mais il paraît être le même que saint Igneuc, patron de Cesson, et titulaire de Saint-Igneuc, en Saint-Brieuc. Il mourut en 627, suivant Albert-le-Grand, plus précis que sûr dans ses dates.

Rainald Susan et Judicael, qui viennent ensuite sur les listes, n'ont vécu qu'aux IXe et Xe siècles.

XII. — Saint Budoc, qu'on a voulu mal à propos confondre avec saint Justoc, qui ne vivait qu'au siècle suivant, est encore honoré dans l'Eglise de Vannes. L'histoire n'a conservé le souvenir d'aucun de ses actes. Il mourut vers l'an 657, suivant Albert-le-Grand, et sa fête se célèbre le 9 décembre.

XIII. — Saint Hinguéthen succéda immédiatement à saint Budoc. Ce fut lui qui admit dans le clergé saint Mériadec, son successeur. D'après Albert-le-Grand, il n'aurait gouverné que deux ans, étant mort, suivant lui, en 659. Il ne reçoit aucun culte dans le diocèse de Vannes, et il n'est fait mention de lui qu'au seul calendrier de l'abbaye de Saint-Méen, qui marque sa fête au 10 mai. On pense qu'il est le même que saint Ganton, qui donne son nom à une paroisse du diocèse de Rennes. (Prop. Venet.)

XIV. — Saint Mériadec fut tiré en 659 de sa solitude de Stival, près Pontivy, et consacré, malgré sa résistance, évêque de Vannes. Sa nouvelle dignité ne changea rien à ses pénitences; toujours austère pour lui même, il eut une bonté paternelle pour les pauvres, les veuves et les orphelins. Usé avant le temps par un travail continuel, il mourut le 6 juin 666, en prononçant ces mots : « Seigneur, je remets mon âme entre vos mains. » Il fut inhumé dans la cathédrale, où son tombeau a été longtemps illustré par des miracles. (Prop. Venet.)

XV. — Saint Meldéoc lui succéda, suivant les catalogues de Gurhéden et d'Albert-le-Grand. Ses œuvres sont restées inconnues des hommes, mais elles ont été couronnées par Dieu. Il mourut vers 672; il ne reçoit aucun culte dans le diocèse.

XVI. — HAMON n'a donné que son nom à l'histoire.

XVII. — MABON est dans le même cas.

XVIII. — MORVAN I ou MAURICE n'est pas mentionné dans les catalogues anciens, mais il est connu par son successeur immédiat, saint Gobrien, qui lui succéda vers 710 (Prop. Venet.)

XIX. — SAINT GOBRIEN, qui paraît être le saint Coméen des catalogues, étudia au monastère de Rhuys, devint chanoine de la cathédrale et puis évêque en 710. Sa mortification et sa charité furent récompensées par le don des miracles et spécialement par la guérison du feu sacré ou du mal des ardents. Mais le soin des infirmes ne nuisait point aux obligations du pasteur, et il se dévouait continuellement à la sanctification de ses brebis. Après 17 ans d'un pénible ministère, il se fit choisir un successeur (727), et se retira à Saint-Servan, près Josselin, où il s'endormit dans la paix du Seigneur, le 10 novembre 735. Son saint corps fut enterré dans la chapelle de son ermitage, où il avait fait d'avance préparer son tombeau. (Propr. Venet.)

XX. — SAINT JUSTOC paraît avoir été son successeur; c'est du moins le premier qu'on trouve sur les listes de Gurhéden et d'Albert-le-Grand, après avoir éliminé Dilès et Kenmonoc, qui sont certainement postérieurs. C'est donc lui qui aurait administré les derniers sacrements à saint Gobrien. On ignore l'époque précise de sa mort; il ne reçoit aucun culte dans le diocèse.

XXI. — JAGU est ensuite nommé dans toutes les anciennes listes.

XXII. — GOLGON le suit immédiatement.

XXIII. — EUCHENART n'est pas plus connu. Désormais, le Cartulaire de Redon va fournir de précieux renseignements qui serviront à contrôler et à rectifier les catalogues, pendant un siècle entier.

XXIV. — AGUS gouvernait l'Eglise de Vannes sous le règne de Charlemagne, selon une charte de l'abbaye de Redon. Gurhéden omet cet évêque, mais Albert-le-Grand le mentionne sous le nom d'Ago, et le distingue de Jacut ou Jagu, avec qui on pourrait le

confondre, à cause de la proximité des temps et de la similitude des noms.

XXV. — Isaac, son successeur immédiat, était évêque de Vannes la trentième année de Charlemagne, c'est-à-dire en 797. Il fut, par conséquent, témoin de la conquête *totale* de la Bretagne, faite pour la *première fois* par les Francs en 799. Il vivait encore en 814, selon quelques actes insérés dans le Cartulaire de Redon; on ignore l'année de sa mort.

XXVI. — Wenhaéloc lui succéda; il est probable qu'il gouvernait déjà en 818, quand Louis-le-Débonnaire tint une assemblée générale à Vannes et attaqua Morvan, chef des Bretons révoltés. Il tenait encore le siége de Vannes en 820, et même en 821, comme on le voit par plusieurs actes du Cartulaire de Redon.

XXVII. — Raginaire ou Rainard lui succéda en 821. Trois ans après il vit Louis-le-Débonnaire envahir une seconde fois la Bretagne pour soumettre les indomptables Bretons, qui ne pouvaient se faire au joug des Francs (824). Nominoé, comte de Vannes et gouverneur de la Bretagne au nom de l'empereur, devait plus tard affranchir définitivement la patrie. C'est Rainier ou Raginaire qui admit dans la cléricature le célèbre saint Convoïon, mais il le vit avec peine, en 832, emmener les membres les plus distingués de son clergé pour fonder l'abbaye de Redon. Il ratifia néanmoins la fondation, souscrivit à différentes donations faites à ce monastère en 834 et 837, et mourut vers cette dernière époque. C'est sous son pontificat que Louis-le-Débonnaire rendit au clergé l'élection des évêques (822).

XXVIII. — Susan, consacré dès 838, réconcilia l'Eglise de Nantes (843) profanée par les Normands, et surtout par le meurtre de l'évêque saint Gohar. Il accorda à l'abbaye de Redon, par une faveur insigne, la juridiction épiscopale. Accusé de simonie par saint Convoïon, renvoyé par le pape Léon IV au jugement d'un concile provincial, irrégulièrement poursuivi par Nominoé, prince des Bretons, il se démit en 848, et se retira en France. Malgré les efforts de plusieurs conciles, et notamment du synode de Soissons

(865); il ne put jamais remonter sur son siége, et il mourut en exil, on ne sait à quelle époque, mais postérieurement au meurtre de saint Salomon, en 874. (D. Morice.)

XXIX. — Courantgen fut intrus dans l'Eglise de Vannes, en 848, par l'influence de Nominoé, qui voulait des évêques bretons et favorables à ses projets. Prisonnier des Normands en 854, il ne recouvra sa liberté qu'au printemps de l'année suivante. Il permit aux moines de Redon de recevoir les saints ordres de l'évêque qu'ils voudraient, confirma la juridiction épiscopale qui leur avait été donnée par son prédécesseur, et souscrivit à plusieurs donations faites à cette abbaye. En 874, craignant de la part du roi Salomon le rétablissement de Susan sur son siége, il ourdit une noire conspiration, dont le résultat fut le meurtre de ce bon prince, placé depuis par l'Eglise sur ses autels. Il survécut peu à cet attentat, mais on ignore l'année précise de sa mort. (D. Morice.)

XXX. — Dilès fut le successeur de Courantgen, suivant un acte du Cartulaire de Redon. On n'en sait pas davantage; il ne fit d'ailleurs que passer sur le siége de Vannes.

XXXI. — Kenmonoc ratifia, le 3 novembre 877, la donation de Sixt à l'abbaye de Redon. Peu après (882), le pape Jean VIII lui écrivit une lettre, qui s'est conservée jusqu'à nos jours, pour lui rappeler qu'un homicide est indigne d'exercer les fonctions du sacerdoce. Il vivait encore en 888.

XXXII. — Saint Bili est mentionné dans les actes de Redon depuis 891 jusqu'à 908. Il souscrivit à l'acte de donation de l'abbaye de Saint-Serge, faite par le duc Alain I le Grand à Rainon, évêque d'Angers. Il fut aussi en rapport avec Gurmaélon, successeur de ce prince. En 911, il eut la douleur de voir les pirates normands ravager son diocèse et toute la Bretagne; ils continuèrent leurs dévastations les années suivantes et firent du pays un immense désert. Les ravages furent tels, surtout en 919, que presque tous les Bretons quittèrent leur patrie, pour se réfugier en France et en Angleterre; il n'y eut plus ni roi, ni comte en Bretagne. Les reliques des saints furent transportées au loin, et c'est alors que l'Église de Vannes

perdit les corps de saint Patern, de saint Gildas et d'autres bienheureux Il est probable que l'évêque saint Bili trouva la mort sous l'épée des Normands ; du moins est-il honoré comme martyr le 24 juin dans le propre du diocèse. Il existe en Plaudren, près du manoir de Kervasy, une chapelle dédiée à ce saint martyr.

XXXIII. Cunadan succéda à saint Bili. C'est le seul évêque qu'on trouve pendant cette période si agitée par les ravages des Normands.

XXXIV. — Blinlivet, contemporain d'Alain II, Barbe-Torte, le libérateur de la Bretagne, eut bien des ruines à réparer. Relever les églises brûlées par les Normands, ramener à la continence les prêtres mariés, c'était une tâche commune à bien des évêques dans ce malheureux Xe siècle. Blinlivet mourut en odeur de sainteté, on ne sait en quelle année, et son corps fut transporté à Saint-Julien-de-Tours pendant les dernières guerres des pirates du Nord.

XXXV. — Alvéus est mentionné dans une vieille liste de Baluze. (Hauréau, XIV. 922.)

Il pourrait bien être le même que l'archidiacre de Nantes, beau-père de Théobald, évêque de Rennes.

XXXVI. — Auriscand ou Obscand fit en 971 le voyage d'Angers pour y conférer de plusieurs affaires avec le comte Géoffroi. Il visita ensuite le tombeau de saint Aubin, dans un faubourg de la ville, et donna à ce saint une saline située à Saillé, dans le diocèse de Nantes. (Pr. I. 348.) Auriscand était marié avant ou pendant son épiscopat, car on voit son fils Rudalt (Preuves, I. 360) faire plus tard une donation à Saint-Cado, dans la rivière d'Etel. Il souscrivit encore à une libéralité faite, en 990, au Mont-Saint-Michel, par Conan I, duc de Bretagne. On ignore la date de sa mort, qui dut arriver peu après.

XXXVII. — Judicael, fils de Conan I et frère de Géoffroi I, duc de Bretagne, fut le successeur d'Auriscand, vers 992. Il permit, en 1008 à Félix, moine de Fleury, de rétablir les monastères de Locminé et de Rhuys, abandonnés depuis les ravages des Normands. On lui a également attribué, avec une certaine probabilité,

la reconstruction de l'ancienne église cathédrale de Vannes, dont le style était le même que celui de l'église de Saint-Gildas-de-Rhuys ; sa position, d'ailleurs, dans la famille ducale, le mettait à même, plus qu'aucun autre, d'entreprendre cet immense travail. En 1021, il rendit aux religieux de Redon, sans doute en considération de son frère Catuallon, qui en était abbé, la juridiction épiscopale, qu'ils avaient jadis reçue de Susan et de Courantgen, mais qu'ils avaient perdue pendant les ravages des hommes du Nord. Il souscrivit, en 1026, à la donation de Guédel ou Belle-Ile, faite par le duc Alain III, son neveu, aux moines de Redon ; mais trois ans après, le comte de Cornouaille, à qui l'île appartenait de droit, la donna aux moines de Quimperlé : de là un long et scandaleux procès entre les deux abbayes. Il souscrivit encore à la fondation de Saint-Georges de Rennes, en 1032, et mourut le 13 juin 1037.

XXXVIII. — Budic devint évêque de Vannes en 1037. La même année il fut témoin de la donation faite, par Huélin, seigneur d'Hennebont, aux religieux de Quimperlé, de l'île de Tanguéthen, de l'église de Saint-Gunthiern-en-Groix et de celle de Saint-Melair. Il mourut vers 1065.

XXXIX. — Maengui de Porhoet, fils de Josselin comte de Porhoet, fut élu évêque de Vannes en 1065, et souscrivit à plusieurs donations dès l'année suivante. En 1067, il donna aux religieux de Quimperlé tous ses revenus de Radenac, en échange de 60 sols, d'un cheval et d'un repas par année. Il assista à la fondation du prieuré de Sainte-Croix de Josselin, faite par son père ; et souscrivit à plusieurs donations faites, en 1082, par un certain Harscoet, à l'abbaye de Quimperlé. Il mourut peu après cette époque, sans qu'on puisse rien préciser. (D. Morice. Pr. I.)

XL. — Morvan II, archidiacre de Vannes, devint le successeur de Maengui. Il fut, en 1089, un des juges du différend que les religieux de Redon eurent avec les chapelains du duc Alain-Fergent, pour la célébration des divers offices en la présence de ce prince. En 1092, il fut témoin de l'augmentation du prieuré de Sainte-Croix de Josselin, faite par Eudon, comte de Porhoet. Il souscrivit au concile tenu à Tours, en 1096, par le pape Urbain II, et fut

témoin des résultats de la première croisade. Il fut aussi mêlé à l'établissement des chanoines réguliers à Doulon (1105), à l'accord des moines de Redon et de Marmoutier, relativement à l'église de Béré (1107), à la fondation du prieuré de Castennec, et au fameux procès des religieux de Quimperlé et de Redon pour la possession de Belle-Ile (1118). Après avoir encore souscrit à plusieurs donations particulières, il mourut en 1128, suivant la chronique de Rhuys. (D. Morice. Pr. I, passim.)

XLI. — Jacques, sacré en 1128, ratifia, l'année suivante, la donation des dîmes de Credin, faite par son prédécesseur aux moines bénédictins de Josselin. Il mourut en 1132, suivant la chronique de Rhuys. (D. Morice. Pr. I. 151, 561.)

XLII. — Yvon ou Even lui succéda en 1132. Presque tous les auteurs regardent ces deux noms comme synonymes et appartenant au même personnage; aussi les listes anciennes, qui mentionnent Yvon, omettent Even, et réciproquement. (Pr. I. 151, 570.) Il assista, vers 1132, à une assemblée à Redon, avec Hildebert de Tours, Hugues du Mans, Hamelin de Rennes, Brice de Nantes, Donval d'Aleth et Raoul de Quimper, pour régler plusieurs affaires ecclésiastiques et pour s'opposer aux entreprises iniques de Raoul, baron de Montfort. Even souscrivit, le 31 décembre 1137, une charte dressée dans le chapitre même de Marmoutier, et agréa, l'année suivante, la fondation de l'abbaye de Lanvaux, dans la paroisse de Grand-Champ. Il mourut en 1143, suivant la chronique de Rhuys. (D. Mor. Pr. I.)

XLIII. — Rotald ou Ruaud, religieux de Cîteaux et premier abbé de Lanvaux, fut élu et sacré en 1143. Il assista, l'année suivante à la seconde fondation de l'abbaye de Buzai, au diocèse de Nantes. Ayant appris que les habitants de Credin ne payaient pas exactement la dîme aux religieux de Saint-Martin de Josselin, il recourut à l'excommunication pour les y obliger, et chargea les chapelains de Rohan, de Credin et les prêtres voisins de la promulguer tous les dimanches. Il concourut aussi à la confirmation de l'établissement de Coetmaloen. En 1158, il releva de l'excommunication Eudon de la Roche-Bernard, qui avait volé les hommes

et les bestiaux de l'abbaye de Redon. Il donna aux chanoines de sa cathédrale la moitié de l'église de Saint-Patern, l'évêque Maengui leur ayant déjà donné l'autre moitié. Ruand avait conservé dans les honneurs les habitudes d'un simple religieux; c'était un homme d'une grande sainteté et d'une régularité remarquable. Aussi, à sa mort, arrivée le 26 juin 1177, les chanoines de Vannes et les moines de Lanvaux se disputèrent son corps. Ces derniers l'obtinrent et l'inhumèrent dans le chœur de leur église. (D. Mor. Pr. I. 6, 590, 595, 641, etc.)

XLIV. — Geffroi fut son successeur et mourut la même année, suivant la chronique de Rhuys. (Pr. I. 151.) Après lui, le siége resta vacant près de cinq ans sans qu'on en connaisse la raison.

XLV. — Guihénoc, archidiacre de Rennes, fut consacré en 1182. (Pr. 135.) Il est nommé parmi les prélats qui assistèrent à la dédicace de l'église de Melleraye en 1183, et à l'assise du comte Geoffroi, en 1185, relative aux successions féodales. Il donna au chapitre de sa cathédrale Treffléan, Erdeven, Guégon et vingt sols de rente. Conseiller de la duchesse Constance et gouverneur de son fils Arthur I, il se trouva mêlé à presque tous les événements politiques de son temps; c'est sous son pontificat que l'Eglise de Dol, irrégulièrement érigée en métropole par Nominoé, en 848, fut définitivement privée de cet honneur et soumise à la juridiction de Tours, par une sentence d'Innocent III, du 1er juin 1199. Guihénoc fit, le 25 novembre 1210, un accord avec l'abbé de Redon pour la visite des paroisses de Bain, Redon et Langon. Il régla, en 1218, par lettres authentiques, longtemps conservées au chapitre, que les chanoines jouiraient de leurs prébendes un an après leur décès, pour faire exécuter leur testament et payer leurs dettes. (D. Mor. Pr. I, passim. Arch. du Chap.) Il mourut le 18 avril 1222, et probablement démissionnaire.

XLVI. — Robert était évêque de Vannes en 1220, suivant quelques notes des abbayes de Marmoutier et de Lanvaux. Il confirma, en 1222, la fondation de l'abbaye de Bonrepos, à la prière d'Olivier, vicomte de Rohan, qui, quatre ans après, le nomma son exécuteur testamentaire. Il se démit de ses fonctions pour se retirer dans

l'abbaye de Landais, au diocèse de Bourges, où il vivait encore en 1232, suivant une charte de ce monastère : *Actum præsente Roberto Episcopo Venetensi, qui tunc in monasterio commorabatur.*

XLVII. — Cadioc fut élu et sacré en 1231, suivant la chronique de Rhuys, et gouverna pendant vingt-trois ans. Pourquoi donc D. Morice mentionne-t-il un Guillaume, évêque de Vannes en 1232, et pourquoi un autre auteur nomme-t-il un Eudo en 1233? Cadioc accepta la fondation d'un hôpital à Pontscorff en 1235, et fut, l'année suivante, choisi comme arbitre entre l'évêque de Quimper et l'abbé de Landevenec. C'est lui qui baptisa Jean de Bretagne, fils aîné du duc Jean-le-Roux et de la duchesse Blanche de Champagne. Le duc travaillait alors à renverser les immunités ecclésiastiques; les évêques s'en plaignirent au pape, qui menaça le prince d'excommunication. Le duc méprisa ces menaces et fit saisir, en 1249, les régaires de l'évêque de Vannes; mais il les lui rendit l'année suivante pour l'engager à approuver la fondation de l'abbaye de Prières, à Billiers. Cadioc donna à son chapitre l'église de Saint-Maiol (Saint-Nolff?) et quinze sols de rente annuelle. Il mourut le 15 mai 1254. (D. Mor. Pr. I. Arch. du Chap.)

XLVIII. — Guillaume de Quélen ou du Quelenec, diacre de l'Eglise de Vannes, fut élu le 22 juin 1254, confirmé peu après, et mourut le 26 août suivant, sans avoir été consacré (Arch. du Chap.)

XLIX.— Alain fut probablement élu en 1254, mais il ne fut consacré que l'année suivante, comme le constate une lettre de l'évêque de St-Brieuc au métropolitain de Tours. En 1256, il eut la consolation de voir le duc Jean cesser ses exactions contre le clergé et faire le voyage de Rome pour recevoir l'absolution des censures qu'il avait encourues. Il souscrivit un acte de vente en 1259, et favorisa l'année suivante la fondation de l'abbaye de la Joie, aux portes d'Hennebont. Il légua à son chapitre 40 sols à prendre sur le four de Calmont, dont 20 pour les chanoines et 20 pour les chapelains, et mourut le 18 février 1261. (V. S.) — (D. Mor., Pr. I, Arch. du Chap.)

L. — Guy ou Guyomar de Conleu, élu en 1262, consacra le 31 mai 1265 l'église des Frères-Mineurs de Vannes. Ce nouvel ordre s'était

prodigieusement multiplié en quelques années, puisque saint François-d'Assise n'était mort que depuis 39 ans. Il fit un accord avec Yves, archidiacre de Vannes, aux années 1266, 1268, pour la connaissance de plusieurs matières ecclésiastiques qu'il lui disputait. Il avait deux frères dans le clergé, l'un nommé Nicolas, chanoine de la cathédrale, et l'autre, appelé Taric, qui fut archidiacre. Il mourut le 21 octobre 1270, l'année même de la croisade de saint Louis, et donna au chapitre une rente annuelle de 60 sols pour son anniversaire, savoir 40 sols pour les chanoines et 20 pour les chapelains (Pr., *ibid*).

A sa mort, commença une vacance qui dura environ cinq ans, et dont on ignore les causes. En 1274, elle n'était pas encore finie, car une transaction eut lieu cette année devant l'official de Vannes, le siége vacant.

LI. — Pierre est indiqué comme évêque de Vannes dans une charte de Marmoutier de l'an 1276.

LII. — Hervé Bloc, chanoine de Vannes, fut préconisé la deuxième année de Nicolas III, c'est-à-dire à la fin de 1278 ou au commencement de 1279. Il souscrivit au don que fit Yves Crozon, trésorier de Vannes, des moulins de Rohan au chapitre, en février 1280 (V. S.) L'année suivante il approuva un accord passé entre Hervé de Léon et l'abbesse de la Joie d'Hennebont. Il fut désigné parmi les exécuteurs testamentaires du duc Jean-le-Roux, et mourut le 22 mars 1287, laissant 12 sols de rente au chapitre (Pr., *ibid.*), et 20 sols sur la terre de Keraer.

LIII. — Henri Tors, de Grand-Champ, chanoine et trésorier de l'église de Vannes, fut élu en juin 1287, et substitué à son prédécesseur pour l'exécution des dernières volontés de Jean-le-Roux. Il unit la même année la paroisse de Plœmeur à la mense capitulaire. En 1288, il fit édifier, ou au moins restaurer, la maison épiscopale de La Motte (préfecture, ancien évêché), fait important qui montre que les évêques possédaient ce manoir longtemps avant l'époque de saint Vincent-Ferrier. En 1292, on le trouve à Ploërmel avec Guillaume de la Roche-Tanguy, puis à Vannes, où il condamne le recteur de Sainte-Avé à payer la pension qu'il devait

au chapitre. En 1302, il fonda la chapellenie de Saint-Jean dans sa paroisse natale ; l'année suivante, il adhéra à la triste sentence portée en France contre le courageux Boniface VIII. Il vivait encore en 1306, suivant une quittance conservée au château de Nantes, et même en 1310, puisqu'il ratifia cette année la fondation de la chapellenie de Notre-Dame et de Saint-Jean, faite par Jean Le Bozec, archidiacre de Vannes. Il mourut peu après, sans qu'on puisse préciser la date de son décès (Pr., *ibid*).

Après lui, D. Morice mentionne Yves, et MM. de Sainte-Marthe désignent ensuite Geoffroy de Rochefort, mais rien ne prouve l'existence de ces prélats à Vannes, et ils sont omis dans la liste du chapitre.

LIV. — Jean le Parisy tenait le siége de Vannes dès 1312 au moins, puisqu'il eut alors avec le duc Jean III, pour l'exécution du testament de son père Arthur II, des difficultés qui nécessitèrent l'intervention du pape Clément V. L'année suivante, il vit le concile de Vienne supprimer les templiers et le pape défendre les tournois. Peu après, en 1315, aux Etats de Rennes, il reconnut avec tous les évêques et tous les chapitres de Bretagne que la régale des évêchés vacants appartenait au duc jusqu'au serment de fidélité des nouveaux titulaires. Zélé pour le culte divin, il fonda les chapellenies de Saint-Martin en 1322, du Saint-Sacrement et de Saint-Sauveur à Vannes en 1323, de Saint-Corneille en 1327, et de Saint-Michel en 1328. Il fit un accord avec les moines de Redon en 1332 pour la visite des prieurés qui leur appartenaient, et acheta l'année suivante à Cléguer des biens dont jouirent longtemps ses successeurs. Il mourut le 20 janvier 1334 (V. S.), léguant au chapitre pour célébrer son anniversaire 40 sols de rente à prendre sur le manoir de Roger (Arch. du Chap.)

LV. — Geoffroy de Saint-Guen, élu en 1334, fut confirmé la même année d'après les registres du Vatican. Il ratifia la fondation des chapellenies de Notre-Dame-de-Marzan en 1335, du Saint-Sacrement en 1336, et de Saint-Julien et de Saint-Sylvestre en 1340. L'année suivante, à la mort du duc Jean III, il vit commencer entre Jean de Montfort et Charles de Blois cette longue guerre

de la succession, dont son diocèse devait être si souvent le théâtre. Sa mort, arrivée vers 1347, passa presque inaperçue au milieu des divisions civiles.

LVI. — Gautier de Saint-Pern, pourvu le 27 septembre 1347, d'après les registres du Vatican, visa en 1357 une donation faite au prieuré de Montreuil, dépendant de l'abbaye de Saint-Méen. Ces deux dates certaines empêchent l'insertion d'un prétendu Alain, évêque de Vannes en 1356, suivant D. Morice. C'est de son temps qu'eut lieu entre Josselin et Ploërmel le fameux combat des Trente, le 27 mars 1351 (N. S.) Gautier prolongea son existence jusqu'en 1359 et mourut le 21 mai, suivant le nécrologe de l'Eglise de Rennes.

Après lui, Jean de Locminé, archidiacre de Vannes, fut élu par le chapitre et agréé par le roi d'Angleterre, alors maître de la Bretagne, comme protecteur de Jean de Montfort. Mais il n'eut jamais de bulles du pape, et ne peut être, par conséquent, compté parmi les évêques (Gall. chr.)

LVII. — Geoffroy de Rohan, fils d'Olivier, vicomte de Rohan, et de Jeanne de Léon, chanoine de Saint-Malo, fut préconisé par Innocent VI le 22 avril 1360. Quatre ans après, il vit la bataille d'Auray mettre un terme aux malheurs de la Bretagne par la mort de Charles de Blois et le triomphe de Jean de Montfort. En 1370, il fit avec son neveu Jean de Rohan un arrangement pour ses biens de famille. En 1371, le 29 avril, il accepta la fondation de deux anniversaires faite dans la cathédrale de Vannes par le duc Jean. Peu après, il fut transféré à Saint-Brieuc par la faveur du duc; mais il n'obtint pas de bulles du pape, puisque son prédécesseur à Saint-Brieuc garda son titre malgré son exil, et que Geoffroy n'eut pas de successeur à Vannes avant sa mort, arrivée en 1377.

LVIII. — Jean de Montrelais, doyen du chapitre de Tours, élu en 1377, obtint le 16 mars 1378 la jouissance du temporel de son évêché. Cette même année éclata le schisme d'Avignon, qui devait durer quarante ans et amener de si profondes modifications dans la discipline ecclésiastique. A l'exemple de la France, la Bretagne

reconnut Clément VII d'Avignon. Jean de Montrelais ratifia la fondation de la chapellenie de Saint-Jean, près Saint-Pierre, en 1378, et celle de Saint-Michel en 1382. Le 4 avril 1381 (N. S.), il signa le traité de Guérande fait entre le roi de France et le duc de Bretagne, et permuta l'année suivante avec l'évêque de Nantes.

LIX. — Simon de Langres, ex-général des dominicains et évêque de Nantes, fut en 1382 transféré à Vannes. Il n'y fit que passer, car sa vieillesse et ses infirmités le portèrent à donner sa démission en faveur de l'abbé de Prières, et il retourna à Nantes mourir parmi les frères de son ordre, en 1384.

LX. — Henri Le Barbu, abbé de Prières, fut, en conséquence de l'abdication de son prédécesseur, institué évêque de Vannes le 3 août 1383, par Thomas, archevêque de Naples et légat du pape d'Avignon en Bretagne. On le voit aussitôt parmi les conseillers du duc, lorsque ce prince confisqua les biens des Penthièvre qui l'avaient indignement traité. Le 15 février 1388, il fut témoin d'une donation mutuelle que se firent le duc et la duchesse, et assista l'année suivante aux Etats de Nantes. C'est lui qui ratifia la fondation de la chapellenie de Saint-Yves en Saint-Patern. Nommé chancelier de Bretagne, il souscrivit aux principaux actes du duc en 1392 et années suivantes (Pr. II, 547, 578, 641, 661). Transféré à Nantes le 18 mai 1404, il tint quinze ans ce dernier siége et y mourut en 1419.

LXI. — Hugues Lestoquer, évêque de Tréguier, fut transféré à Vannes par Benoît XIII d'Avignon le 24 août 1404, et prit possession le 1er janvier suivant. Il reçut quelques mois après une lettre de l'antipape qui l'invitait à se rendre à sa cour pour l'aider à extirper le schisme, mais il s'excusa de faire ce voyage et resta près du duc, dont il était le confesseur et le chancelier. Il mourut le 10 octobre 1408 (Gall. chr. XIV).

LXII. — Amaury de La Motte, doyen de Saint-Malo, fut nommé à la place du précédent, sacré en 1409 par Hamelin du Breuil, ar-

chevêque de Tours, et recommandé au duc par le pape Alexandre V le 18 décembre de la même année. Il approuva la chapellenie de Lermen-en-Molac (1409), de Saint-Georges en Carentoir (1414), de Cortuen (1415), et consacra l'église de Séglien le 9 octobre 1418, à la prière de Charles de Rohan, seigneur de Guémené. C'est lui qui reçut saint Vincent-Ferrier quand il vint à Vannes pour y prêcher en 1417, et pour y mourir en 1419 (N. S.) Les miracles qui eurent lieu au tombeau de ce saint y attirèrent tant d'offrandes, que l'évêque fit le 30 octobre 1419 un règlement pour le partage et l'emploi de ces oblations. Sa cathédrale menaçait ruine, et il songeait déjà à la rebâtir ou à la restaurer. Il n'en eut pas le temps. Transféré à Saint-Malo en 1432, il y mourut deux ans après (*Ibid.*, Arch. du Chap.)

LXIII. — Jean Validire, surnommé de Saint-Léon, religieux dominicain, évêque de Léon, confesseur du duc Jean V, fut transféré à Vannes par le pape Eugène IV, le 24 octobre 1432. L'année suivante, le jeudi avant la Pentecôte, il fit des statuts synodaux, qu'on ne possède plus. Secondé par le chapitre, il refit la salle capitulaire, le vestiaire et la voûte de la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié. Il bénit en 1442, à Auray, le mariage du duc François Ier avec Isabelle d'Ecosse. Le 2 février 1444 (N. S.), il fonda six anniversaires ; le 7 avril 1446, il céda au chapitre la maison du Chapeau-Rouge pour 40 sols de rente et le parc de Rohan, avec permission d'y bâtir pour 4 deniers de rente. Il mourut peu après, en 1448, et fut inhumé dans la chapelle de Notre-Dame qu'il avait réparée.

LXIV. — Yves de Pontsal, issu d'une famille noble de la paroisse de Plougoumelen, religieux dominicain, puis trésorier et doyen de l'église de Vannes, fut nommé évêque en 1448. Il fit l'année suivante les funérailles du duc François Ier dans l'église de Redon, et fut témoin en 1450 de l'hommage rendu par le nouveau duc Pierre II au roi de France. Les miracles nombreux qui s'opéraient au tombeau du bienheureux Vincent-Ferrier lui obtinrent en 1445 du pape Calixte III la canonisation de ce grand serviteur de Dieu. Le cardinal de Coetivy vint à Vannes la même année, pour faire la levée du corps de saint Vincent, et il y procéda le 4 juin en

présence du duc Pierre, de quinze archevêques ou évêques et de beaucoup de seigneurs. Les oblations faites au tombeau du saint et les indulgences accordées par les papes Nicolas V (1451), Calixte III (1455) et Pie II (1459), aidèrent l'évêque de Vannes à entreprendre un immense travail, la reconstruction complète de sa cathédrale. Il commença par la nef et les chapelles latérales, dont le style appartient évidemment au XVe siècle ; mais malgré son activité il ne put voir la fin des travaux et mourut à Kerango le 7 janvier 1475. Pourquoi ne voit-on pas dans la cathédrale, sinon le portrait, du moins l'écusson de son fondateur ?

LXV. — Pierre de Foix, beau-frère du duc François II, évêque d'Aire, fut élu à Vannes le 17 mai 1475 et confirmé par lettres apostoliques du 11 mars 1476. La candeur de ses mœurs et les connaissances étendues qu'il possédait dans les sciences divines et humaines le rendaient digne des plus grands honneurs ; aussi fut-il, peu après sa promotion à Vannes, nommé cardinal du titre des saints Cosme et Damien. Il acheva les travaux de la nef et des transepts de la cathédrale et laissa à ses successeurs le soin de refaire le chœur. En 1483, son grand vicaire confirma la chapellenie de Saint-Yves ; le 2 mars 1484, il accorda lui-même cent jours de pardon à ceux qui visiteraient l'église cathédrale de Saint-Pierre, aux jours de Saint-Vincent, de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Le 12 août 1485, il était présent aux lettres d'abolition que le duc François II donna aux barons de Bretagne qui avaient procuré la mort de son ministre Landais (Pr. III, 476). Il se retira peu après à Rome, où il mourut le 10 août 1490, et fut enterré dans l'église de Santa-Maria del Popolo. Il fut suppléé à Vannes, dans les cérémonies pontificales, par N..., évêque de Synope, qui consacra la nouvelle cathédrale. Une bulle d'Innocent VIII, du 27 septembre 1485, avait précédemment reconnu le droit du chapitre, de présenter à l'agrément de l'évêque les titulaires pour les offices de sous-chantres, de vicaires, d'archiprêtres, de chapelains, de diacre, de sous-diacre, de sacristain, et de la psalette de la cathédrale.

LXVI. — Laurent Cibo, Génois, cardinal du titre de Saint-Marc, archevêque de Bénévent, fut nommé à l'évêché de Vannes le 18 oc-

tobre 1490, par le pape Innocent VIII, son oncle, qui cassa en même temps l'élection faite par le chapitre de Robert Le Borgne, chanoine et chantre de Nantes. La duchesse Anne s'opposa d'abord à sa promotion, mais bientôt elle se désista de son entreprise. Laurent prit, en conséquence, possession de son siége le 3 juin 1491, par Louis Alemanis, son grand vicaire. Il ne résida jamais dans son nouveau diocèse ; la juridiction était exercée par les vicaires généraux et les fonctions épiscopales étaient faites par l'évêque de Synope ou par quelque prélat voisin. Son administration a été signalée par l'union de la paroisse de Plougoumelen à la mense capitulaire en 1495, la fondation de la collégiale de Rochefort en 1498 et l'érection de deux nouvelles archiprêtrises dans le bas-chœur de la cathédrale en 1502. Il mourut à Rome le 22 décembre 1502 et fut inhumé dans l'église de Santa-Maria del Popolo, où l'on voit encore son tombeau.

LXVII. — Jacques de Beaune, trésorier de Vannes, archidiacre de Porhoët et protonotaire apostolique, fut élu par le chapitre le 1er février 1503, à la recommandation d'Anne de Bretagne. Le cardinal de Bénévent étant mort en cour de Rome, le pape avait nommé à l'évêché de Vannes le cardinal d'Albret, qui n'ayant pu obtenir l'agrément de la reine, renonça à ses provisions en 1504. En conséquence, Jacques de Beaune fut préconisé par Jules II le 30 septembre de la même année, et il prêta serment de fidélité le 30 novembre suivant. Il n'avait encore que vingt ans, et ce fait, joint à la non-résidence de beaucoup d'évêques, marque le relâchement de la discipline et les influences que subissait parfois l'Eglise. Ce prélat mourut au mois de janvier 1511.

LXVIII. — Robert Guibé, neveu du ministre Landais, successivement évêque de Tréguier, de Rennes et de Nantes, cardinal du titre de Sainte-Anastasie, fut nommé administrateur de l'évêché de Vannes le 26 février 1511, à la recommandation d'Anne de Bretagne. Guy de Quérisec, archidiacre de Vannes, était son grand vicaire. En 1512, il assista au concile général de Latran, ce qui lui valut la privation de ses bénéfices de la part du roi de France. Il mourut l'année suivante à Rome, et fut inhumé à Saint-Yves-des-Bretons.

LXIX. — Laurent Pucci, Florentin, cardinal du titre des Quatre-Couronnés, fut nommé évêque-administrateur de Vannes par Léon X, le 21 novembre 1513. Le roi y ayant aussi fait nommer André Hamon, chanoine de Rennes et abbé de Saint-Gildas-de-Rhuys en 1514, il y eut aussitôt un arrangement entre les deux compétiteurs. Le cardinal céda quelques revenus en gardant le titre d'évêque et la faculté de nommer les grands vicaires et de conférer les bénéfices. C'était la part du lion, et André Hamon, préconisé le 11 décembre 1514, n'eut que l'ombre d'une grande dignité; aussi n'est-il nommé ordinairement qu'André élu de Vannes. Encore n'exerça-t-il pas seul les fonctions épiscopales dans le diocèse, puisque Geoffroi Le Borgne, prieur du Bondon et évêque de Tibériade, suppléait le cardinal, dès 1518, en qualité de suffragant ou de vice-président du diocèse. André vivait encore en 1527, mais on ignore l'époque de sa mort. Quant au cardinal Laurent Pucci, il prit possession le pénultième jour de juillet 1514, et eut pour grands vicaires Jean Daniélo, archidiacre de Vannes, et Bertrand de Quifistre. En 1516, il fut taxé à 200 livres de contributions annuelles pour la réparation de l'église cathédrale. L'année suivante parut le fameux concordat de Léon X et de François I qui, entr'autres dispositions, enlevait l'élection des évêques aux chapitres pour la donner au roi. En 1527, la collégiale de Rochefort fut définivement constituée, grâce aux libéralités de Claude de Rieux. Deux ans après, la collégiale de Notre-Dame-de-la-Fosse, à Guémené, fut fondée par Marie de Rohan, dame de Guémené, et par son fils, et ratifiée le 24 décembre par François de Salvagne, vicaire général de Laurent Pucci (Pr. III, 989). Celui-ci se démit la même année en faveur de son neveu, et mourut à Rome le 26 septembre 1531.

LXX. — Antoine Pucci, Florentin, grand pénitencier de l'Eglise romaine, cardinal-évêque de Sabine, devint, avec l'agrément de François I, évêque-administrateur de Vannes le 23 juillet 1529, et jouit des revenus à la mort de son oncle. Aussitôt les annates des paroisses de Plœmeur, Malguénac, Moréac, Inzinzac, Plœren, Allaire, Ruffiac, Plouay, Pluneret et Caden, vacantes par le décès du cardinal, furent affermées. L'évêque de Tibériade continua sous ce prélat les

fonctions épiscopales qu'il exerçait sous son prédécesseur. Antoine Pucci était théologien, poète et orateur, et il a composé quatre homélies sur l'Eucharistie. C'est sous son épiscopat que Jean Daniélo, chanoine et archidiacre de Vannes, construisit à ses frais, en 1537, la chapelle circulaire du Saint-Sacrement; son style, différent de celui de la cathédrale, est un souvenir de la Renaissance; cet insigne bienfaiteur y fut enterré le 10 juin 1540. Antoine Pucci obtint son neveu pour coadjuteur, et mourut en 1544.

LXXI. — Laurent Pucci, Florentin, nommé coadjuteur le 10 juin 1541, quoiqu'il n'eût que dix-huit ans, succéda à son oncle en 1544. On n'a conservé aucun acte qui ait signalé son court pontificat. Il mourut en 1547, ou 1548, suivant les registres consistoriaux. Guillaume du Quirisis fut vicaire capitulaire pendant la vacance du siége.

LXXII. — Charles de Marillac, né en 1510, dans le diocèse de Clermont, ex-ambassadeur de France en Turquie et en Angleterre, fut nommé évêque de Vannes par le roi Henri II, et préconisé par le pape Jules III le 20 octobre 1550. C'était un prélat ferme, savant et dévoué à la fois à l'Église et à l'État. Il ne paraît pas avoir résidé plus que les cardinaux, ses prédécesseurs, mais il confia le soin de son diocèse à Pierre Daniélo, archidiacre, et à Bertrand de Marillac, son frère, qui fut depuis évêque de Rennes. En 1551, Jacques Fabry était son official, et Jean Regnier promoteur. Il fut transféré à l'archevêché de Vienne en 1557, et mourut trois ans après, le 2 décembre 1560.

LXXIII. — Sébastien de l'Aubespine, maître des requêtes et abbé de Massai au diocèse de Bourges, fut pourvu de l'évêché de Vannes le 21 juin 1557. Il ne résida pas dans son diocèse, et ce fut Guenhael Le Floch, son grand vicaire, qui confirma la chapellenie de Saint-Guigner le 27 mai 1558. Il fut transféré au siège de Limoges le 1er octobre suivant, et mourut en 1582.

LXXIV. — Philippe du Bec, du diocèse de Rouen, doyen de Saint-Maurice d'Angers, fut nommé à l'évêché de Vannes le 17 avril 1559, et prit possession la même année. Il eut la gloire de recommencer la série interrompue des évêques résidants dans le diocèse.

Il assista à la la conclusion du concile de Trente en 1562 et 1563, et s'y fit remarquer par sa science et sa capacité. A son retour, il prépara des statuts synodaux et les promulgua le 24 juin 1565. Transféré à Nantes par bulles du 13 mars 1566, et puis à Reims en 1594, il y mourut en 1605.

LXXV.—Jean Fabry ou Le Feuvre, chanoine et chantre de l'Église de Vannes, nommé par Charles IX, préconisé par saint Pie V le 15 mars 1566, prit possession le 14 août suivant. Il résida toujours dans son diocèse et mourut en 1570.

Après lui, la vacance du siége se prolongea trois ans, parce que Pierre de Saint-Martin, nommé par le roi, ne put obtenir l'agrément du pape.

LXXVI. — Jean de la Haye, originaire de Gascogne, religieux bénédictin et docteur en théologie, fut nommé par Charles IX et préconisé par Grégoire XIII le 22 mars 1573. Il prit possession le 31 mai 1574, et fut empoisonné dans le mois d'août suivant par un garçon apothicaire qui fut exécuté peu après par arrêt du Parlement de Bretagne.

LXXVII. — Louis de la Haye, frère du précédent, conseiller-clerc au présidial de Bazas, fut nommé par Henri III et préconisé par Grégoire XIII en 1575. Il donna à la ville de Vannes un terrain dépendant des régaires de l'évêché, pour y bâtir un collége et y annexa en 1579 les dîmes des paroisses de Quistinic et de Sainte-Avé. Il assista en 1583 au concile d'Angers, et mourut le 26 janvier 1588. Comme le sieur de Sainte-Colombe, capitaine des gardes du roi, jouissait depuis 1570 de la plus grande partie des revenus de l'évêché, Louis de la Haye mourut si pauvre, que le chapitre fut obligé de faire les frais de ses funérailles; on le déposa dans la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié à côté de son frère (Gall. chr. xiv, Arch. Chap.)

La vacance du siège se prolongea quatre ans, par suite des troubles de la Ligue.

LXXVIII. — Georges d'Aradon, né en 1562, à Arradon, près de Vannes, conseiller-clerc au Parlement de Bretagne, fut élu par le

chapitre sous l'influence du duc de Mercœur le 13 février 1590, et obtint deux ans après ses bulles de Clément VIII, le 10 mars 1592. Il fut peu après sacré à Paris par Philippe, cardinal et évêque de Plaisance, et assista ensuite, comme député de la Bretagne, aux États généraux tenus à Paris au mois de février 1593. Il prit possession le 6 août suivant de son évêché et s'y fit beaucoup aimer. Ses grands vicaires furent Pierre du Mas, archidiacre, et Jean Juhel, chanoine scholastique. Il mourut le 31 mai 1596 à la fleur de l'âge, et fut inhumé près de la cathédrale, dans une chapelle dédiée à saint Jean, et démolie en 1856.

Le siége vaqua trois ans, à cause des derniers troubles de la Ligue, et l'élection de Jean Juhel, faite par le chapitre, n'eut pas de suite.

LXXIX. — Jean Martin de Belleassise, natif de Bordeaux, fut nommé par Henri IV, à la recommandation du sieur de Sainte-Colombe, capitaine de ses gardes, et préconisé par Clément VIII le 6 novembre 1599, quoiqu'il n'eût encore que vingt ans. Il prit possession par procureur le 4 janvier 1600, et assista l'année suivante aux Etats de Bretagne tenus à Quimper. Il eut pour grands vicaires d'abord Jean Juhel, archidiacre, puis Jean Gentil, chanoine. De l'avis du chapitre, il établit, en 1513, dans sa cathédrale l'office divin, selon l'ordre prescrit par le concile de Trente, et lui fit présent de plusieurs livres de chœur, de riches tapisseries et d'un aigle de cuivre qu'on possède encore. En 1615, les capucins, furent, avec son agrément, installés à Vannes dans un couvent fondé par Laurent Peschart, sieur de Lourme. En 1622, il donna à son diocèse 1500 livres de rentes pour l'entretien de quinze clercs qui étudieraient la théologie dans l'université de Paris; il fit la même chose pour l'éducation de quinze pauvres jeunes filles. Fatigué enfin des affaires, il permuta en 1622 avec Sébastien de Rosmadec, abbé commandataire de Painpont, se retira à Paris, y mourut le 12 janvier 1624, et fut enterré dans l'église des Célestins.

LXXX. — Sébastien de Rosmadec, d'une vieille famille bretonne, abbé de Painpont, fut préconisé par Grégoire XV le 14 novembre 1622, sacré à Paris le 11 février 1624 par l'archevêque de Tours, et

fit son entrée solennelle à Vannes le 30 mars suivant. En 1625, eut lieu la découverte de l'image miraculeuse de Sainte-Anne, près d'Auray, et aussitôt commença ce pèlerinage si célèbre dans toute la Bretagne. Sébastien présida plusieurs fois les États de la province, et dressa des statuts synodaux pour son diocèse. Il agréa l'établissement des Carmes-Déchaussés, des Ursulines, des Filles de la Sagesse, des Jésuites, des Dominicains, des Augustines-Hospitalières et des Visitandines à Vannes ; des Capucins à Hennebont ; des Carmes à Sainte-Anne ; des Augustins à Malestroit ; des Ursulines à Pontivy, etc. Il acheva en 1637 la chapelle de Saint-Vincent-Ferrier au chevet de la cathédrale, et y déposa le 6 septembre les reliques de ce glorieux confesseur, qui étaient demeurées cachées et oubliées depuis la Ligue, et qu'il avait eu le bonheur de retrouver. Il mourut le 29 juillet 1646, et fut inhumé dans la chapelle de Saint-Vincent, où l'on voit encore aujourd'hui son tombeau.

LXXXI. — Charles de Rosmadec, neveu du précédent et abbé du Tronchet, fut nommé et agréé en 1647, et sacré par l'évêque de Léon le 11 octobre 1648. Plein de zèle pour le salut des âmes, il se montra le soutien des grands serviteurs de Dieu que possédait alors son diocèse, tels que M. Eudo de Kerlivio, qu'il fit son vicaire général, le père Huby, jésuite, M. Le Gouandour, recteur d'Inzinzac, Catherine de Francheville, etc. Il assista à l'assemblée du clergé de France de 1656, et à celle de 1660, contre le jansénisme. Cette même année, il publia un excellent propre diocésain pour le bréviaire et le missel. Il fonda une maison de retraites spirituelles pour les hommes près du collége de Vannes en 1664, et par un mandement il recommanda ces pieux exercices à tous ses diocésains. Il construisait aussi un séminaire pour les études ecclésiastiques, quand il fut en 1671 transféré à l'archevêché de Tours, où il mourut l'année suivante.

LXXXII. — Louis Casset de Vautorte, évêque de Lectoure depuis seize ans, fut transféré à Vannes le 5 janvier 1671. Prévenu contre M. de Kerlivio, son vicaire général, il le révoqua, suspendit la construction du séminaire et défendit les retraites de femmes commencées chez les Ursulines. Bientôt revenu de ses préventions,

parce qu'il avait un esprit droit et supérieur, il reprit son grand vicaire (1677) et le laissa se livrer à tout son zèle ; peu après, la maison de retraites pour les femmes était inaugurée le 5 mai 1679, et le séminaire était ouvert la veille de la Pentecôte 1680. Après avoir dignement gouverné son diocèse, M. de Vautorte mourut à Vannes le 27 décembre 1687, et fut inhumé dans sa cathédrale, dans la chapelle de Sainte-Anne, qui n'existe plus.

LXXXIII. — François d'Argouges fut nommé par Louis XIV en 1688 au siége de Vannes, mais les difficultés survenues entre le pape et le roi à l'occasion de la déclaration de 1682, ayant duré plusieurs années, il ne put recevoir ses bulles qu'en 1693, époque de la paix. Sacré à Paris le 30 mars par l'évêque d'Autun, il fit peu après son entrée dans le diocèse, et publia le 22 septembre 1693 des statuts synodaux qui ont été observés jusqu'à la Révolution et au-delà. En 1702, il confia la direction du séminaire aux Lazaristes qui l'ont conservée jusqu'en 1833. Il se montra le protecteur des pieuses institutions de son diocèse, et les affermit par son autorité. Il assista en 1699 à l'assemblée des évêques de la province de Tours, pour l'acceptation du bref d'Innocent XII, portant condamnation du livre de Fénelon : *Les maximes des saints*. Touché de la misère du peuple et de la multiplication des fêtes dans le diocèse de Vannes, il en supprima seize en même temps par son ordonnance du 26 décembre 1708 ; il en restait encore trente-deux. Il termina sa carrière le 15 mars 1716, et fut inhumé dans la chapelle de Saint-Vincent Ferrier, où l'on voit encore son tombeau et sa statue.

LXXXIV. — Jean-François-Paul Lefèvre de Caumartin, né en 1668, abbé commandataire de Buzay, membre de l'Académie française et vicaire-général de Tours, fut nommé par le Régent en 1717, après le refus du Pape d'agréer Louis de la Vergne de Tressan. Sacré à Dinan par l'évêque de Saint-Malo, en présence des États de Bretagne, le 17 juillet 1718, il fut, dès le 27 août de l'année suivante, transféré à Blois, où il mourut en 1733.

LXXXV.— Antoine Fagon, fils du premier médecin de Louis XIV, docteur en théologie, évêque de Lombez en 1714, passa à Vannes au mois de novembre 1719. Il avait accepté la belle *Unigenitus*

contre les jansénistes, mais il ne combattit pas l'hérésie avec le zèle et la vigueur qu'on avait droit d'attendre d'un évêque. Il défendit (1722), par un mandement aux prêtres de son diocèse, d'inquiéter personne dans le tribunal de la pénitence au sujet de la bulle; il favorisa même quelques sectaires et fit sentir son mécontentement à M. Dondel, son vicaire général, au P. Gautier, recteur du collége de Vannes, et aux autres jésuites, à M. Beurier et à d'autres bons prêtres. En retour M. Fagon refit, ou plutôt agrandit le séminaire de Vannes, reconstruisit la maison de campagne des évêques à Kérango en Plescop, augmenta la dotation des chanoines par l'acquisition qu'il fit de marais salants, et donna une somme considérable pour voûter la cathédrale. Il assista en 1740 à l'assemblée du clergé de France et y présida l'un des bureaux. Il mourut à Kérango, à l'âge de 77 ans, le 16 février 1742, laissant après lui une réputation assez équivoque quant à la soumission aux décisions de l'Église.

LXXXVI.— Jean-Joseph de Saint-Jean de Jumilhac, né en 1706, dans le diocèse de Limoges, abbé de Bonneval, vicaire-général de Chartres, nommé évêque de Vannes par Louis XV et préconisé par Benoît XIV, fut sacré le 12 août 1742. Pendant son court séjour en Bretagne, il eut un démêlé avec le Parlement, à l'occasion d'un mandement où il avait enjoint aux recteurs du diocèse de lui dénoncer, dans ses visites pastorales, les pécheurs publics et scandaleux. Le Conseil d'État le soutint et cassa l'arrêt du Parlement. Transféré, en 1746, au siége métropolitain d'Arles, il y prolongea son gouvernement jusqu'au 21 février 1775, qu'il mourut à Paris.

LXXXVII. — Charles-Jean de Bertin, né en 1712 à Périgueux, vicaire général du diocèse, fut sacré le 27 septembre 1746 pour le siége de Vannes. Prélat instruit et d'une saine doctrine, il fut appelé avec d'autres évêques pour examiner l'instruction de l'archevêque de Tours sur la *Justice chrétienne* (1749) et l'*Histoire du peuple de Dieu*, par le P. Berruyer. Il eut aussi des démêlés avec le Parlement, à l'occasion de quelques jansénistes qui troublaient son diocèse, et notamment pour la mort d'un nommé Le Picart,

recteur de Carnac : il fut condamné à six mille francs d'amende et son vicaire général, M. de la Villegonan, exilé pour cinq ans. Mais Louis XV, plus équitable que le Parlement, arrêta l'effet de ces jugements iniques et accorda une amnistie. Il publia en 1757 un nouveau Propre des Saints, établit en 1761 l'adoration perpétuelle dans l'église des religieuses du Père-Éternel à Vannes, défendit vivement en 1762 les jésuites contre les accusations de leurs ennemis, et n'eut pas moins la douleur de se voir privé de ces infatigables ouvriers. En 1768, aidé par son frère, ministre secrétaire d'État, il fit voûter la cathédrale, et cinq ans après il reconstruisit tout le chœur de l'église, mais malheureusement sur un plan trop restreint. Enfin, après vingt-huit ans d'un épiscopat bien rempli, il mourut à Kérango, le 25 septembre 1774, et fut inhumé dans une des chapelles latérales de son église, où l'on voit encore son tombeau et sa statue en marbre blanc.

LXXXVIII. — Sébastien-Michel Amelot, né le 5 septembre 1741 à Angers, docteur en théologie et vicaire-général d'Aix, fut nommé à l'évêché de Vannes par Louis XVI, préconisé par Pie VI, et sacré à Passy, près Paris, par Mgr de Boisgelin, archevêque d'Aix, le 23 avril 1775. C'est lui qui fit placer dans la cathédrale le maître autel avec ses anges adorateurs, les statues de saint Pierre et de saint Paul, et le dallage du chœur. Exact observateur de la résidence, il ne voulut pas suivre l'usage adopté par plusieurs de ses collègues, de passer une partie de l'hiver à Paris. Il veillait à tous les détails de l'administration et entretenait avec ses prêtres des relations amicales. Entraîné par l'exemple des autres évêques, il adopta, par un mandement du 12 avril 1783, la liturgie parisienne pour son diocèse, et permit d'user encore pendant neuf ans de la liturgie romaine, même pour l'office public. A l'époque de la Révolution française, l'évêque refusa le serment à la constitution civile du clergé et fut imité par tous ses prêtres, sauf une vingtaine (1790). Mandé à la barre de l'Assemblée nationale, il fut conduit à Paris par la gendarmerie; laissé libre, il se retira en Suisse (1791), puis à Augsbourg et enfin en Angleterre (1800).

Cependant les schismatiques du Morbihan élurent pour évêque

M. Guégan, curé de Pontivy, qui refusa après avoir consulté le Pape; ils choisirent ensuite M. Le Masle, curé d'Herbignac, diocèse de Nantes, qui n'eut pas honte d'accepter, et qui reçut la consécration épiscopale, le 8 mai 1791. Sans influence dans le diocèse, il devint la risée des populations, qui demeurèrent fidèles aux vicaires généraux de Mgr Amelot. Il prit part à presque tous les actes des évêques constitutionnels, se démit en 1801, et mourut le 2 octobre 1803.

Lors du concordat de 1801, Mgr Amelot refusa sa démission et s'abstint néanmoins de tout exercice de juridiction. Rentré en France en 1815, il se retira à Paris, où il mourut aveugle, le 2 octobre 1829.

LXXXIX. — Antoine-Xavier Mayneaud de Pancemont, né le 6 août 1753 à Digoing, diocèse d'Autun, curé de Saint-Sulpice à Paris, fut choisi en 1802 par Bonaparte pour occuper le siége de Vannes, que Pie VII avait déclaré vacant, et sacré par le cardinal Caprara dans l'église de Notre-Dame, le 11 avril 1802. En arrivant dans son diocèse, il avait tout à réorganiser : il se logea dans l'ancien couvent des Carmes, parce que le château de la Motte était devenu la préfecture, il créa le chapitre, érigea des paroisses (13 septembre 1802), et peu après il ouvrit le grand séminaire (août 1804). Il fonda dans la cathédrale et dans d'autres églises de grands catéchismes à l'imitation de ceux de Saint-Sulpice; il aida Mesdames de Lamoignon et Molé à fonder la société religieuse de la charité de Saint-Louis, dans l'ancien couvent du Père-Éternel (1804). Dès l'année précédente il avait procuré le rétablissement des hospices : le Petit-Couvent, l'Hôpital-Général, la Garenne, le regardent comme leur restaurateur; ses aumônes étaient abondantes et les pauvres en conservèrent longtemps le souvenir. Il favorisa le rétablissement du pèlerinage de Sainte-Anne, quoique la maison eût été aliénée; il donna même commencement à un petit séminaire, en réunissant autour de lui, à Vannes, une soixantaine de jeunes gens qui montraient du goût pour l'état ecclésiastique. Son zèle embrassait tout son diocèse : aussi en 1804 il épuisa sa santé en parcourant les villes et les campagnes, à l'occasion du

jubilé, mais en retour, les plus heureux succès couronnèrent ses efforts. Son dévouement à Napoléon Ier lui attira une injuste attaque de quelques partisans de l'ancien régime : le 23 août 1806, il fut arrêté sur la route de Monterblanc et ne fut rendu à la liberté qu'après l'élargissement par le préfet de deux chefs royalistes, et la promesse de payer une somme de 24,000 fr. Depuis cette époque, sa santé s'altéra sensiblement, et sept mois après, le 13 mars 1807, il mourut de paralysie et fut inhumé dans la communauté du Père-Éternel.

LXXXX. — Pierre...Ferdinand de Bausset-Roquefort, né à Béziers, le 31 décembre 1757, chanoine d'Aix, nommé par l'empereur au siége de Vannes en 1807, fut préconisé par Pie VII, et sacré par l'archevêque d'Aix, le 29 mai 1808. Dès cette année il agréa le rétablissement des Ursulines de Vannes dans l'ancien couvent des capucins de Calmont. Il fut dévoué à Napoléon, comme son prédécesseur, mais sans jamais trahir sa conscience, même au concile de 1811, auquel il assista. Il fit approuver, le 7 février 1813, l'établissement d'une caisse de retraite pour les prêtres infirmes. En 1814, il racheta l'église et le domaine de Sainte-Anne, et y établit son petit séminaire, l'année suivante, sous la direction des jésuites. Il vit avec joie la restauration de Louis XVIII, qui semblait vouloir fermer les maux de la France, et se montra assez généreux pour offrir son siége à Mgr Amelot, qui refusa. En 1818, il concourut à l'établissement des frères des Écoles chrétiennes, à Vannes, et fonda des retraites spirituelles à Auray et à Josselin. Nommé, en 1817, au siége métropolitain d'Aix, il y fut transféré par Pie VII, le 15 septembre 1819, et y mourut le 29 janvier 1829, à l'âge de 72 ans.

LXXXXI. — Henri-Marie-Claude de Bruc, né à Valet (Loire-Inférieure), le 19 juillet 1751, curé de Guérande, puis vicaire-général de Nantes, fut nommé, dès 1817, à l'évêché de Vannes. Mais les difficultés survenues à l'occasion d'un nouveau concordat firent retarder sa préconisation jusqu'au 15 septembre 1819, et son sacre jusqu'au 17 octobre suivant. Quoique déjà âgé de 68 ans, il ne se livra pas avec moins de zèle aux soins de son diocèse, et

ses infirmités ne purent l'arrêter dans ses travaux. Arrêté enfin par la maladie, dans une tournée pastorale, à Noyal-Pontivy, le 14 juin 1826, il dut rentrer immédiatement à Vannes, et y mourut quatre jours après, à l'âge de 75 ans. Son corps fut déposé dans le caveau de la cathédrale.

LXXXXII. — SIMON GARNIER, né à Saint-Vallier, diocèse de Langres, le 30 juillet 1765, vicaire général de Mgr Mannay, à Trèves et puis à Rennes, fut nommé à l'évêché de Vannes par Charles X, le 28 juin 1826, préconisé par Léon XII, le... septembre, et sacré à Paris le 12 novembre de la même année, par l'évêque d'Aire. Il ne fit que paraître dans le diocèse où il arriva malade. Il se proposait de célébrer un synode, il en préparait déjà les statuts quand le Seigneur l'appela à lui, le 8 mai 1827, après six mois d'épiscopat. Il légua des sommes importantes au diocèse, et après sa mort on trouva chez lui divers instruments de pénitence.

LXXXXIII. — CHARLES-JEAN DE LA MOTTE DE BROONS ET DE VAUVERT, né au château de Launay, diocèse de Rennes, le 13 août 1782, ancien capitaine d'artillerie dans l'armée prussienne, vicaire général de Rennes, fut nommé le 4 juillet 1827 au siége de Vannes, préconisé le 18 septembre et sacré à Paris le 28 octobre de la même année, par Mgr de Quelen. Dès l'année suivante, privé, par les ordonnances de Charles X, des jésuites qui dirigeaient le petit séminaire de Sainte-Anne, il y mit des prêtres du diocèse. En 1833 il prit une mesure semblable pour le grand séminaire, dirigé jusqu'alors par les lazaristes. Nommé à l'archevêché d'Aix, le 1er mai 1835, il ne put jamais se résoudre à accepter cet honneur. En 1841, il imposa les mains à Mgr Le Mée, évêque de Saint-Brieuc, et l'invita à venir en 1846 consacrer l'église des trappistes de Thymadeuc. Toujours zélé pour l'instruction, il vit avec joie l'établissement des jésuites à Vannes, des Pères de Picpus à Sarzeau, des Pères du Saint-Esprit et du Saint-Cœur-de-Marie à Langonnet, des Frères de M. de Lamennais et des sœurs de différentes congrégations, dans une foule de paroisses. Il assista au concile de Rennes en 1849, rétablit la liturgie romaine dans son Église, et tint, le 30 septembre 1851, un synode, à la suite duquel il publia

des statuts. Le rétablissement de l'officialité et des conférences ecclésiastiques compléta ses institutions. Il mourut le 5 mai 1860, et conformément à son vœu il fut inhumé au milieu de ses enfants, dans le cimetière commun, où on lui a érigé un magnifique mausolée.

La vacance du siége se prolongea plus d'un an, par suite du refus du Pape d'agréer la nomination de M. Maret, doyen de la Sorbonne.

LXXXXIV. — Louis-Anne Dubreil, né à Toulouse, le 18 janvier 1808, vicaire-général de Montpellier et supérieur du petit séminaire de Saint-Pons, fut nommé le 5 juin 1861, préconisé par Pie IX le 22 juillet et sacré par Mgr Despretz, archevêque de Toulouse, le 8 septembre suivant. Poète et orateur, il sut encore briller par sa piété et sa charité. Il rétablit en partie l'office capitulaire, fit revivre les anciennes dénominations d'archiprêtres, doyens..., obtint pour les chanoines un nouveau costume, et fut transféré à Avignon, le 21 décembre 1863.

LXXXXV. — Jean-Baptiste-Charles Gazailhan, né à Bordeaux, le 14 mai 1811, vicaire-général du diocèse, fut nommé au siége de Vannes, le 24 octobre 1863, préconisé le 21 décembre suivant, et sacré à Bordeaux, le 6 mars 1864, par Son Eminence le cardinal Donnet. Daigne le Seigneur le conserver longtemps pour la gloire de son Eglise et le bien de son peuple!

Vannes, le 4 mars 1865, 14e anniversaire séculaire de la fondation du siége épiscopal.

Jh.-M. Le Mené,
Chanoine honoraire, Secrétaire-général.

LES JEUNES MORTS.

EUGÉNIE DE GUÉRIN

SES LETTRES, PUBLIÉES PAR M. G.-S. TREBUTIEN.*

Que ce volume soit le bienvenu ! Tout ce qui porte le nom d'Eugénie de Guérin est très-sûr de trouver partout un accueil empressé et sympathique. Pauvre Eugénie ! je la vois encore écrivant, en 1833, à Mlle Irène Compayre : « Je vous en prie, ma chère, ne livrez pas mes lettres au public, *je serais trop attrapée* [1]. » Elle ne prévoyait guère que ses moindres billets seraient recherchés comme des perles, et deviendraient autant d'*attrapes*, non certes pour le public, mais pour sa modestie.

La recommandation de Mlle de Guérin à celle qu'elle appelait *la bonne Irène* a d'ailleurs son intérêt pour nous ; elle nous prouve que ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il y a parmi ses amis des indiscrets et parmi nous des curieux toujours prêts à *mettre le nez* dans ses écritures. « Vous avez lu ma lettre à une amie, dit-elle, et de celle-là à une autre, et de bouche en bouche, c'est ici.... Votre ancien *père à secrets* m'a promis qu'il vous gronderait de trahir ainsi mes confidences. Je vous en supplie, n'y revenez plus ; ne lisez pas mes

* Paris, Didier ; Nantes, Mazeau et Libaros. — Voir 2e série, t. III, pp. 228, 284.

[1] *Lettres d'Eugénie de Guérin*, deuxième édition, p. 28.

souvenirs, comme des *gazettes en plein salon*. Ce sont choses qui demandent un petit coin, un peu obscur même, pour être lues, et où frères ni voisins ni voisines ne doivent mettre le nez. » Dans une autre lettre des dernières années de sa vie, elle dit à son père : « Tu auras de quoi lire, mais rien d'intéressant, parce que je n'ai rien vu. *Je défie M. le curé d'y voir du Châteaubriand, cette fois*, à moins de trouver une montagne dans un grain de sable [1]. »

Du Châteaubriand ! voilà ce qu'on pensait à côté du Cayla. Il est si rare d'être prophète en son pays que je ne veux pas laisser perdre ces témoignages d'une admiration qui faisait mentir le proverbe.

Mais ce n'était pas seulement à Andillac et à Lisle que s'étendait la réputation d'Eugénie de Guérin. Son frère l'avait portée en Nivernais, à Paris, en Bretagne, et il s'était établi cette chose singulière, une correspondance affectueuse, intime même, entre personnes qui ne s'étaient jamais vues. Rien, à coup sûr, ne prouve mieux à la fois la supériorité et l'attrait de cette âme si candide et si belle. Son frère l'avait bien jugée ; il n'était pas nécessaire de la voir ; il suffisait de la lire pour s'attacher à elle comme à la plus douce et à la plus intelligente des amies.

S'étonnant un jour du silence de l'une de ses correspondantes habituelles, Eugénie croit l'entendre se disant à elle-même : « Je ne veux plus écrire à Eugénie ; cette correspondance me fatigue, m'ennuie. Qu'a-t-elle à m'apprendre dans ses bois ? Aussi tire-t-elle tout de son cœur et, après le mot *aimer*, il n'y a plus rien dans ses lettres [2]. » Cette critique personnelle ne manque assurément pas de trait ; il est certain que les nouvelles sont rares dans les lettres de Mlle de Guérin ; mais *le cœur tombe sur le papier*, comme elle dit, et le cœur, quand c'est bien le cœur, n'ennuie jamais.

Aussi avec elle le silence de ses amies n'était-il jamais long ; tandis qu'elle prêtait l'oreille aux *noires pensées qui trottaient comme de méchants lutins* autour d'elle, arrivait une lettre, et Eugénie de s'excuser aussitôt : « J'aime tant l'amitié parlante, écrivait-elle, que je

[1] *Lettres*, p. 494.
[2] P. 26.

voudrais vous entendre toujours. A présent, ce n'est ni froid, ni oubli, ni ennui; c'est un petit sommeil qui vous prend le cœur parfois et qui vous fait dire de charmantes choses au réveil[1]. »

Convenons que cette manière d'aimer ses amis et de le leur dire, vaut bien pour la délicatesse tous les récits du monde. Ne nous plaignons donc point de ne trouver nul *cancan* dans ces lettres; avec elles la pensée s'élève et le cœur aussi. Eugénie parle quelque part de l'impression que lui cause la vue d'un couvent : « Je n'aime rien tant, dit-elle, que ces figures voilées, ces âmes toutes mystiques, toutes pétries de dévotion et d'amour de Dieu... Ces robes noires ont quelque chose d'aimanté qui vous attire[2]. » Eh bien ! c'est là précisément ce qu'on éprouve en la lisant : vous n'êtes capté ni par l'intérêt des événements ni par la variété de la forme ; mais il y a dans ces épanchements d'une belle âme *quelque chose d'aimanté qui vous attire.*

On se tromperait d'ailleurs beaucoup si l'on croyait que l'uniformité, et, par suite, l'ennui se trouvent nécessairement au fond d'une correspondance dont le cœur fait tous les frais. Le domaine du cœur n'est-il pas infini? On ne peut mieux s'en convaincre qu'en lisant Eugénie de Guérin. Elle aime tout ce qui est grand, noble, généreux ; Dieu d'abord : « On a beau dire que j'aime le monde, écrit-elle, on se trompe... *il me faut le bon Dieu*[3] » ; et se laissant aller au penchant de son cœur : « Oh ! si l'on connaissait la piété, on n'en aurait pas tant peur et on n'en dirait pas tant de mal ; c'est le baume de la vie, et peut-être on croit dans le monde qu'elle consiste en amertume, en rudesse, en sauvagerie ; mais, croyez-moi, *rien n'est plus doux, plus pliable, plus aimant qu'une âme pieuse*[4]. » Ah ! Eugénie, vous vous êtes trahie vous-même !

« Voilà ce que bien jeune j'ai remarqué, dit-elle encore, et qui m'a rempli d'amour et de vénération pour cette religion qui rend les hommes si parfaits, qui fait de *si bonnes et douces créatures*[5]. »

[1] *Lettres*, p. 26.
[2] *Lettres*, p. 34.
[3] *Lettres*, p. 5.
[4] *Lettres*, p. 153.
[5] *Lettres*, p. 154.

Je souligne ces derniers mots, parce qu'à mon sens ils résument d'un trait toutes les prétentions d'Eugénie. Etre partout et toujours une *bonne et douce créature*, voilà ce qu'elle voulut et ce qu'elle fut. C'est bien simple assurément, mais c'est bien rare ; on veut toujours être quelque chose de plus que cela, et c'est parce qu'Eugénie de Guérin ne connut jamais que cette très-modeste ambition qu'elle est si distinguée, qu'elle est, je ne dirai pas une *femme-type*, comme dit M. Sainte-Beuve, — rien, à tort sans doute, ne me paraît moins séduisant qu'une *femme-type*, — mais le plus charmant modèle.

Après Dieu venaient, pour Eugénie, les œuvres de Dieu. Elle les admirait et les aimait avec un sentiment de reconnaissance qui était à lui seul toute une poésie. De là, ce retour fréquent des plus gracieux tableaux, que j'ai signalé dans le *Journal*. Dans ses *Lettres*, Eugénie s'attache moins aux idées contemplatives qu'aux pensées pratiques. Elle écrira, par exemple, à son frère : « Nous avons eu, quelques jours, un froid qui faisait crier les petits oiseaux ; *c'est moins triste que d'entendre crier les pauvres* ; je vois bien qu'ils te gâtent le plaisir du coin du feu ; mais *j'ai plaisir de voir qu'ils te fassent peine*. Si jamais je venais frapper à ta porte, je crois que tu ne me la fermerais pas. Tu entendrais bien souvent *tan tan* à ta porte, si elle n'était pas si loin [1]. » Comment résister à ces coups qui frappent si doucement au cœur ?

On sent quelles ressources offre un instrument dont les cordes sont si promptes à vibrer, ou, pour parler sans figure, on comprend qu'une correspondance peut n'être jamais vide, bien que les nouvelles lui fassent complétement défaut. Rappelons-nous Mme de Sévigné : est-ce que ses lettres des Rochers sont moins longues et moins pleines que celles de Paris ? Et cependant qu'a-t-elle à raconter à sa fille ? Les *ridicules civilités des Madames*, le *costume de drap de Hollande découpé sur du tabis de la jolie fermière* de Bodégat, les empressements de la *divine* Plessis parlant comme un écho *qui vous répond des sottises*, ou d'interminables promenades

[1] *Lettres*, p. 17.

dans les bois, *au clair de son amie*, comme elle appelle la lune. Mais à côté de ces peintures à la Téniers, que de vives images du temps, de la vieillesse, de la providence, de la mort! Etait-elle à Paris? Elle faisait, sans s'en douter, au courant de la plume, des *pièces d'éloquence* sur les événements du jour; mais ces récits, si pathétiques quelquefois, si spirituels toujours et si fins, étaient-ils beaucoup plus appréciés que son laisser-aller de tous les jours? C'est une question. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les grandes dames faisaient demander à Mme de Coulanges la lettre du *Cheval* et celle de la *Prairie*, tant il est vrai que les moindres choses, en de certaines mains, prennent immédiatement vie et couleur.

Eh bien! si j'avais eu l'honneur de connaître les amies de Mlle de Guérin, j'aurais fait comme les dames de la cour, et je leur aurais certainement demandé la lettre des *Petits Papillons*, la lettre du *Purgatoire*, la lettre de l'*Eau bénite*, etc. Qu'est-ce cela? me direz-vous: des riens, mais qui font tableau.

Mlle de Guérin assiste pieusement aux vêpres, lorsqu'on lui remet une lettre de Mme de Maistre, de cette tendre amie au sujet de laquelle elle disait: « Je ne comprends pas plus que nos deux vies puissent se séparer que de séparer nos deux yeux[1]. » Que fera-t-elle de sa lettre? Je sais bien des personnes qui l'auraient glissée entre les feuillets de leur livre d'heures et l'auraient discrètement parcourue, tout en chantant le *Laudate pueri* ou l'*In exitu Israël*; mais Eugénie était trop recueillie pour cela; elle la mit tout simplement *dans son cœur et dans sa poche*. Son impatience toutefois est extrême. « Comme je l'avais là sans la lire, écrit-elle, j'ai eu l'idée un peu de l'attente en purgatoire. Oh! qu'on doit souffrir près d'un bonheur qu'on ne peut posséder, près du ciel! Voilà, mon amie, ce que le petit paradis de votre lettre, que je ne voulais pas ouvrir, m'a fait sentir et penser pendant deux heures, heures de sacrifice; mais n'en faut-il pas faire à Dieu?... On s'exerce au vouloir; s'il me fallait vous quitter! il y a cent façons de se séparer sur la terre, *non que j'en aie aucune en vue*, mais tôt ou tard ne

[1] *Lettres*, p. 268.

faut-il pas tout quitter ?... Nous sommes ici-bas dans une hôtellerie... Ayons donc des sentiments de passagers; on trouverait assez singulier celui qui se lierait à l'auberge [1]. »

Cette dernière idée n'est assurément pas neuve, mais le mot l'est. Qui voudrait se lier à une auberge? Quant au purgatoire, je me rappelle que Mme de Sévigné n'en voyait pas de meilleure répétition que les douches de Vichy. Eh bien ! il me semble que la comparaison d'Eugénie de Guérin, cette lettre d'une amie qu'on a sur le cœur et qu'on ne peut ouvrir, est pour le moins aussi heureuse !

Lorsqu'on lit le *Journal* d'Eugénie de Guérin, on est souvent porté à croire que la pente de son caractère était vers la tristesse. La pensée de Maurice éloigné, quelque temps égaré, puis mort, est en effet là qui domine toujours. Mais avec les *Lettres* cette impression s'efface, parce que, écrivant à ses amies, Eugénie n'avait plus de préoccupation pénible. Mme de Maistre se plaint-elle de la trouver trop *raisonnable?* « Sur cela, dit-elle, nous disputons comme des folles, et sur les *boutons de rose*, et sur Andryane, l'Adonis républicain [2]. » Mlle de Bayne tarde-t-elle à lui écrire ? « Mon amie, écrivez-moi donc, lui dit-elle ; vos lettres *me sont nécessaires*, me manquent à Paris, *où j'ai tant de choses*. Rien ne remplace les vieilles habitudes du cœur; depuis huit ans notre amitié a fait coutume; il nous faut nos souvenirs, nos causeries, nos lettres tous les jours; ce sont nos tasses de café, *café spirituel*. Vous souvenez-vous d'avoir ri de ce mot dans un des grands corridors où je le dis en passant, parlant de je ne sais quoi ? Je suis charmée de le retrouver en mémoire à propos de vous, très-chère, et de vos très-chères lettres que je savoure en espérance [3]. »

On voit quelle était la gaieté d'Eugénie; ce n'était pas une gaieté à éclats, ce n'était peut-être pas même ce qu'on appelle de l'entrain; c'était un trait, un sourire. En veut-on un nouvel exemple ? Eugénie vient de passer toute la journée du Vendredi-Saint à Saint-Roch, et elle décrit avec émotion les exercices qui s'y sont succédé : méditation

[1] *Lettres*, p. 355.
[2] *Lettres*, p. 268.
[3] *Lettres*, p. 208.

à six heures, puis la Passion, puis l'office avec l'adoration de la croix par deux ou trois mille âmes ; les paroles de l'agonie de midi à trois heures, alternativement avec la musique; les ténèbres et le *Stabat*. « Voilà bien une journée à la *Rousou*, » ajoute-t-elle; — Rousou, c'est Rose, la marguillière d'Andillac ; le bon cœur d'Eugénie n'oublie personne. — « Oh ! qu'elle y serait radieuse, poursuit-elle; j'ai vu sa représentation au calvaire, dans une fille coiffée comme elle, à genoux comme elle, recueillie toujours comme elle... Dites cela à notre marguillière, et comme il m'est venu, à son sujet, distraction et édification. » Puis, craignant sans doute que son père ne s'imagine qu'à l'exemple des premiers chrétiens, elle a attendu le coucher du soleil pour penser aux choses de la terre, elle ajoute : « Bonsoir sur cette sainte journée; n'allez pas croire que je l'ai passée tout entière à l'église. Je suis sortie pour déjeûner et dîner ; mais les prêtres, je pense, se sont nourris d'eau bénite [1]. » Ne le disais-je pas? ce n'est rien ; mais le coup de pinceau qui donne cachet à toute une œuvre n'est souvent pas autre chose.

Il ne faudrait pas croire, au reste, que le mérite de la correspondance d'Eugénie de Guérin tient uniquement à quelques traits spirituels et imprévus. S'il en était ainsi, on la lirait une fois avec plaisir, mais on y reviendrait peu, tandis qu'elle est au contraire du nombre des livres qui peuvent être des amis de tous les jours, de bons conseils et de bonnes pensées pour tous les caractères et pour tous les moments. Il arrive souvent qu'on est exigeant en amitié. Aime-t-on à parler? on cherche un ami qui aime à se taire; est-on dominant? on veut un ami flexible; est-on pieux? on repousse trop aisément ceux qui ne trouvent pas le même attrait dans la piété.

Telle n'était point Eugénie de Guérin, et ses amies les plus tendres, Mlle de Bayne, par exemple, et Mme de Maistre, ont des physionomies très-diverses. Louise de Bayne était sa *première douceur amicale* [2], et cependant elle était loin d'avoir son sérieux et sa raison. Louise lui proposait gaiement une cruche d'eau, du pain noir et

[1] *Lettres*, p. 421.
[2] *Lettres*, p. 414.

une caverne, comme étant seuls dignes d'elle. « Si vous croyez que j'en aie besoin, répondait Eugénie, demandez pour moi cette grâce. Je vous promets de la suivre et de venir me faire ermite de la grotte, pourvu que vous veniez m'y voir quelquefois et *me promettiez de vous défendre des loups du monde comme moi de ceux du désert*[1]. » A cette époque de sa vie, je crois que Mlle de Bayne était toute disposée à répondre que les loups du monde n'étaient pas si méchants. Eugénie savait bien ce qu'elle pensait à cet égard ; aussi montait-elle souvent *en chaire* pour lui prêcher, entre deux caresses, tout le bonheur de la piété. Racontant un jour une profession au couvent du Bon-Sauveur : « Pas moyen d'y tenir, lui dit-elle, quand, après les vœux, la jeune professe s'allonge sous ce drap mortuaire au chant des morts, des enterrements. Mais comme la religion est aimable ! Tandis que tout le monde pleure, deux enfants couvrent de fleurs ce tombeau céleste, et, après un peu de temps, *comme celui que nous passerons dans la tombe*, le drap se replie peu à peu, et laisse voir la radieuse sainte qui se lève au chant du *Te Deum*... Cela abat, puis électrise. *Le monde, rien dans le monde, ne vaut ce qui se passe sous ce drap des morts couvert de fleurs.* On dit que tout ce que demande la religieuse lui est accordé en ce moment. Une demanda de mourir, elle mourut. Savez-vous ce je demanderais ? que vous fussiez une sainte[2]. »

Eugénie ne passa pas sous le funèbre linceul ; mais son désir cependant s'accomplit. « Il me semble, quand je vous parle, lui écrivait-elle quelques années après, que c'est avec moi un moi plus fort, plus soutenant, plus pieux... Et cependant, voyez la force des impressions premières ; je ne puis vous voir que riante, causante, égayante, dansante ; je ne vois que ma Louise d'autrefois, et, de pas bien loin, car nous ne remontons pas à cent ans, comme la belle endormie[3]. »

Mais même dans cette nouvelle disposition de Mlle de Bayne, les conseils de son amie ne lui feront pas défaut. Autant elle avait été

[1] *Lettres*, p. 23.
[2] *Lettres*, p. 124.
[3] *Lettres*, p. 308 et 426.

rieuse, autant elle était devenue ardente ; et c'est alors qu'Eugénie lui disait ce mot, bon à creuser et à méditer toujours : « J'aime le calme, même avec Dieu ; ce n'est pas aussi aisé qu'on pense [1]. »

Mme de Maistre tenait au monde comme y avait tenu Mlle de Bayne, mais par un tout autre côté du cœur. Femme éminemment distinguée par les talents, douée surtout de cette sensibilité musicale qui est à la fois une puissance et une souffrance, elle aimait le monde comme on aime le lieu de ses succès, et elle en souffrait comme on souffre de toute illusion peu durable. Atteinte, en outre, dans sa santé et dans sa famille, elle avait une de ces piétés troublées, de ces résignations fébriles qui participent de l'abattement et du désespoir. Eugénie la peignait d'un mot : « *Ce cœur*, disait-elle, *qui a tant d'orages, tant de battements de trop* [2] ! » On comprend combien le calme de la douce habitante du Cayla était là nécessaire ; aussi la liaison fut-elle prompte et intime. A peine avaient-elles été mises en rapport par Maurice, que Mme de Maistre prenait la jeune fille pour *directeur*. « Quel nom me donnez-vous là ? répondait Eugénie ; mais j'accepte tout de vous et je bénis Dieu de pouvoir vous être utile [3]. » Il faut lire toute cette lettre du 7 avril 1838, l'une des premières qui furent échangées, pour comprendre l'influence qu'Eugénie exerçait de prime-abord sur toutes les personnes qui entraient en communication avec elle. Elle se compare ailleurs à une sœur de charité ; elle en avait, en effet, toute la délicatesse à toucher les plaies et toute la tendresse [4]. « Ne s'être jamais vu et s'aimer, écrivait-elle à son amie, n'est-ce pas presque céleste ?... »

Eugénie, toutefois, n'était pas sans inquiétude sur leur première rencontre. « N'allez pas trop loin, écrivait-elle, vous ne me connaissez pas :

Oui, trop souvent le cœur embellit ce qu'il aime.

Je crains la réalité quand vous me verrez tout de bon [5]. »

[1] *Lettres*, p. 279.
[2] *Lettres*, p. 328.
[3] *Lettres*, p. 161.
[4] P. 157 et 339.
[5] *Lettres*, p. 167.

Un parent de Mme de Maistre, l'illustre comte Joseph, avait, lui aussi, une amie qu'il n'avait jamais vue. C'était sa fille Constance, née depuis son départ de la Savoie ; il lui écrivait de longues lettres de Saint-Pétersbourg : « Parmi toutes les idées qui me déchirent, lui disait-il, celle de ne pas te connaître, de ne te connaître peut-être jamais est la plus cruelle... c'est le poison de tous les plaisirs... Adieu, petite enfant, je veux que tu m'envoies un portrait de toi... *mais il faut que la mère signe.* »

Que de choses dans ce dernier mot ! Eugénie fit précisément ce que demandait le comte de Maistre. Elle envoya son portrait bien minuté et bien signé. « N'attendez-vous à voir qu'une pâle et frêle fille, écrivait-elle, peu faite au monde, plus réfléchie que causeuse, toute retirée en son cœur [1]. » Mme de Maistre, vive et jeune, se comparait alors elle-même, à la *fée Carabosse.* « Vous m'amusez fort, répondait Eugénie, et rassurez l'amour-propre de ma figure qui vous plaira donc, comment qu'elle soit. Charmante assurance pour ma pâleur, ce qui ne m'a d'ailleurs jamais tourmentée. *Quelle que soit la forme, l'image de Dieu est là-dessous* [2]. »

Les détails de l'entrevue manquent dans les lettres, mais l'impression ne démentit certainement point celle qu'avait fait naître la correspondance, car la société d'Eugénie devint dès lors un besoin pour Mme de Maistre. Eugénie, de son côté, n'hésitait pas à quitter le Cayla, ce *cloître de souvenirs*, où il n'était pas *un arbre, pas un sentier, pas un petit trou de muraille*, dans lequel elle *ne logeât son cœur;* elle n'hésitait pas à le quitter malgré sa répugnance pour l'*adieu du départ*, ce *triste adieu*, disait-elle, et elle s'en allait toute seule en plein hiver jusqu'en Nivernais, pour répondre à l'appel de son amie. C'était pour elle comme un *devoir céleste, doux et sacré.* « Je me consacre à votre bonheur, lui disait-elle, à tout celui que je puis vous faire, je ne sais pas trop lequel ; mais quand ce ne serait que d'écarter quelque nuage de votre ciel orageux [3] ! »

[1] *Lettres*, p. 182.
[2] *Lettres*, p. 187.
[3] *Lettres*, p. 179.

Telle fut cette amitié qui dura jusqu'à la fin. Eugénie l'avait dit, dès le premier jour, à Mme de Maistre : « Quand *j'ai donné mon affection c'est fini; en voilà jusqu'au ciel, où l'on aime encore* [1]. »

Je dirai peu de choses des autres correspondantes de Mlle de Guérin, parce que celle-ci les a peintes d'un mot, lorsqu'elle parle des *saints de Lisle*. Lisle d'Alby, petite ville entre Rabastens et Gaillac, était un de ses lieux de prédilection, parce que là se trouvaient Mlle Irène Compayre et Mlle de Boisset, cette *aimable Antoinette*, de qui elle disait : « C'est une perle d'âme et une âme de perle. » Ce fut également à Lisle qu'elle rencontra un jour Mlle de Gays, dont le portrait, pour être de plus grande dimension, n'en est pas moins finement dessiné. C'est « une sainte qui m'aime, qui vous aime, écrit-elle à Mlle de Bayne, qui a fait le charme et la conquête de tous les salons de Lisle par sa piété, son esprit; qui n'est ni jeune ni belle, mais infiniment aimable et bonne et naïve... J'admire comme notre connaissance s'est faite dans un salon où elle m'entendit nommer. Mademoiselle serait-elle l'amie de Louise? — Comme je ne dis pas non, voilà des prévenances, des compliments, des attentions, des amitiés. La sainte aurait fini par me gâter; à chaque rencontre ces amitiés recommençaient en commençant par parler de vous. Ce beau sujet me menait loin et j'aimais tant d'y revenir que je cherchais les pas de Mlle de Gays; je l'aurais voulue toujours avec moi; je l'aurais mise dans ma poche; enfin nous nous aimons... Dites-lui bien que je serais heureuse de la revoir; mais il est de ces rencontres qui ne se présentent plus dans la vie. Il a fallu qu'une retraite, un père Goudelin nous fissent sortir chacune de notre désert pour nous entrevoir un instant. En voilà jusqu'au paradis peut-être [2]. »

Je n'étudie point les lettres de Mlle de Guérin au point de vue littéraire, et cependant il m'est impossible de ne pas faire remarquer combien la forme aisée et vive de ce récit et la pensée d'avenir qui le termine, rappellent agréablement les billets qui partaient de Livry ou des Rochers.

[1] *Lettres*, p. 163.
[2] *Lettres*, p. 101.

Je ne finirais pas maintenant si je voulais citer tous les mots heureux qui fourmillent dans les lettres. Eugénie apprend-elle que Mme de Maistre a repris *bon visage*: « Quel bonheur ! lui écrit-elle aussitôt; je me figurais maigreur et joues creuses comme les miennes, et j'en étais triste. *J'aime toutes les amies plus jolies que moi* [1]. » Ce n'est pas chose si commune !

Mme de Maistre, toujours un peu exaltée, s'applaudissait parfois d'être maigre et défaite ; Eugénie appelait cela *l'enthousiasme de la laideur*, et elle l'en reprenait fortement. « Aimer la laideur, *contre-nature d'une femme*, lui disait-elle; vous ne pouvez pas l'aimer ni moi non plus ; il me semble que le péché l'a faite. Je voudrais vous voir belle comme un saint. Dites-moi donc : je suis mieux ; guérissez vite si vous voulez me faire plaisir. Eh ! mon Dieu, la souffrance, la maigreur ne vous conduiront pas au ciel; *c'est par le cœur qu'on y va* [2]. »

Ne trouvez-vous pas qu'Eugénie de Guérin eût été très-digne d'être la Philotée de saint François de Sales? Il y a un charme infini dans cette piété confiante, aimante, jamais morose, qui fuit le monde, mais qui ne fuit pas les distractions. Eugénie les recommandait au contraire à ses amies : « Je vous trouve presque trop préoccupée, vous que je trouvais autrefois trop distraite, écrivait-elle à Mlle de Bayne; mais l'*autrefois* où est-il ?... le sérieux est utile; mais Dieu permet même aux saints quelques distractions et saint Jean avait sa perdrix [3]. »

Ajoutons que les pensées fortes ne lui font pas plus défaut que les pensées douces. « Je ne crains rien tant, dira-t-elle, que de passer des revues, de peur du plaisir de la critique si facile, si piquant, si savoureux et si méchant. *Les traits d'esprit sont des coups de feu qui font bruit et mal* [4]. » Et, lorsqu'on lui parlait du monde : « Le monde ne me vaut rien, disait-elle,... je me sens dans le cœur tout ce que je vois dans les autres; *le même levain est dans tous,*

[1] *Lettres*, p. 385.
[2] *Lettres*, p. 168.
[3] *Lettres*, p. 344.
[4] *Lettres*, p. 41.

mais il fermente ou ne fermente pas[1], » puis elle ajoutait : « Dieu m'a bien placée,... il ne fait pas naître la violette dans les rues. » Aussi se plaisait-elle à être *toute petite au plus petit endroit possible,* « là, où j'ai tout, ajoutait-elle, mes chers vivants et mes chers morts[2]. »

En parlant de l'action extérieure d'Eugénie, il est impossible de ne pas nommer MM. de la Morvonnais et d'Aurevilly, ces amis de Maurice qui devinrent les siens. Avec eux non moins qu'avec Mme de Maistre et Mlle de Bayne, vous retrouvez cette sûreté de touche qui ne fait jamais fausse note. Cette jeune fille dont l'*éducation un peu sauvage s'était faite dans les bois,* a toujours le conseil sûr, toujours le mot juste. Avec quelle autorité fraternelle elle parle à ces hommes jeunes, plus ou moins artistes, l'un et l'autre, l'un malheureux et porté au découragement, l'autre brillant, éloquent, mais présentant un peu trop les vives arêtes d'un esprit essentiellement fantaisiste. « Mon Dieu, que nous savons peu profiter de vos dons ! écrit-elle à M. de la Morvonnais ; je connais plus d'un affligé qui se perd faute de chercher la consolation où il faut. Ce n'est *ni dans l'étude, ni dans la contemplation de la nature,* ni dans les hommes, ni dans rien de créé que l'âme trouve à se consoler, mais en Dieu, en Dieu seul, dans sa parole, dans les divines Écritures, dans une vie croyante et pieuse. Ah ! Monsieur ! qui, se mettant à genoux avec le cœur plein de larmes, ne s'est relevé consolé[3] ! » M. de la Morvonnais avait trop de foi pour ne pas comprendre ce langage et il le comprit.

A M. d'Aurevilly, elle écrivait, au sortir d'un salon : « Quand j'ai longé *ces forêts de conversations sans trouée, sans issue,* je me retire avec tristesse et j'appelle à moi les pensées religieuses, sans lesquelles je ne vois pas où reposer ma tête. Qu'alliez-vous faire dimanche à Saint-Roch ? *Était-ce aussi pour vous y reposer?* On a fait bien des investigations là-dessus ; peine perdue. Que décou-

[1] *Lettres*, p. 158. — C'est ainsi qu'elle disait encore : « J'aurais fantaisie de *Notre-Dame-de-Paris*, mais je n'ose pas. *Ces romans sont si ravageurs que j'en redoute le passage.* Rien qu'à en *voir l'effet sur certains cœurs m'épouvante.* » (P. 358.)

[2] *Lettres*, pp. 174 et 354.

[3] *Lettres*, p. 116.

vrir sur l'incompréhensible? Dieu seul vous connaît; oui, vous êtes un palais-labyrinthe, un dérouteur, et sans ce côté qui vous liait à Maurice, et où luit pour moi la lumière dans les ténèbres, je ne vous connaîtrais pas non plus, vous me feriez peur. Et cependant vous avez l'âme belle et bonne, honnête, dévouée, fidèle jusqu'à la mort, une vraie trempe de chevalier, et ce n'est pas seulement au-dedans [1]. »

Où trouvai-je ces lignes si fermes, ce crayon si énergique? Dans un petit volume publié en 1855, par M. d'Aurevilly lui-même, sous le titre de *Reliquiæ* (ce qui reste); on aurait pu le traduire par *Reliques*, tant la voix d'Eugénie était recueillie et sainte! Ce petit in-18, édité de concert avec M. Trebutien, conservateur-adjoint de la Bibliothèque de Caen, ne fut imprimé qu'à petit nombre d'exemplaires et ne se vendit pas. C'est de lui cependant que date la gloire d'Eugénie. Un des exemplaires fut remis à M. Sainte-Beuve qui avait connu Maurice et qui aime assez, nous dit-il dans un article sur M. Scherer, à *sonner le premier coup de cloche* [2]. Il put s'apercevoir que pour la modeste jeune fille du Cayla la cloche résonnait beaucoup plus que pour d'autres; il y eut écho. M. Trebutien, se remettant alors à l'œuvre donne, pour pendant, aux *reliques* d'Eugénie, les *reliques* de Maurice. Le même titre, *Reliquiæ* et le même format in-18 signalaient les deux recueils. Ce fut la fin du demi-jour et le commencement de cette brillante clarté qui forme aujourd'hui une auréole au frère et à la sœur. Un an après, 1862, paraît en effet, toujours par les soins de M. Trebutien, l'édition in-8° du *Journal* d'Eugénie, puis l'édition semblable du *Journal* de Maurice. La curiosité et l'intérêt croissant toujours, M. Trebutien écrit au Cayla, aux Coques, à Lisle, à Gaillac, à Alby, et il finit par recueillir le volume de lettres qu'il donne aujourd'hui au public. M. Sainte-Beuve compare M. Trebutien à un moine, sans doute parce qu'on ne peut voir un érudit au milieu de ses livres sans penser aussitôt à dom Mabillon ou à dom Ruinart. Le docte

1 Eugénie de Guérin, *Journal et Lettres*, p. 440.
2 *Causeries du lundi*, t. XV, p. 66.

bibliothécaire me rappelle toutefois, bien plutôt, un de ces savants ou de ces artistes du moyen âge, qui se créaient à eux-mêmes ou adoptaient, en l'idéalisant, un type de beauté morale, une *dame de tertù*, comme disait Dante, *donna di virtù*, qui leur servit de modèle et de guide. M. Trebutien a su discerner, du premier coup d'œil, ce type si rare qu'il n'a pas même eu besoin d'idéaliser, et il lui a consacré sa vie.

Et maintenant, dirons-nous que le nouveau volume ajoute beaucoup à la gloire d'Eugénie? Non; mais il la fait mieux connaître. J'ai cherché à réunir quelques-uns des traits qui s'y rencontrent sans faire double emploi avec ceux que j'ai signalés dans le *Journal;* car les pensées du *Journal*, sur le temps, sur la séparation, sur la mort, ses vues de la nature, vues d'automne, riches de teintes, mais mélancoliques, s'y retrouvent souvent. La vocation d'Eugénie pour la vie religieuse, pour le dévouement surtout des sœurs de Saint-Joseph, y est plus nettement accusée[1]. On n'en parlait pas moins quelquefois de mariage pour elle, dans ce qu'elle appelait la cité des *cancans*, c'est-à-dire, si je ne me trompe, à Gaillac; et c'est à cette occasion qu'elle écrivait : « Je suis pour la liberté de la presse, mais non pour celle des langues. On devrait bien en faire quelque saisie par ici[2]. »

Je le répète, les lettres nous font connaître plus complétement Eugénie de Guérin. Nous ne voyions, jusqu'à présent, en elle, que la sœur de Maurice, et son affection fraternelle pouvait paraître aller quelquefois jusqu'à l'exaltation, quelquefois jusqu'à l'abattement. Il n'en est rien. La mort de Maurice fut un coup profondément douloureux pour Eugénie; mais elle était trop chrétienne et trop dévouée pour se laisser abattre. N'était-ce pas elle qui disait à Maurice : « Je crois aisément que ce soient des combats terribles que ces excès d'abattement qui te prennent parfois. » Mais « qui donne un coup de pied peut en donner deux, peut en donner mille[3]. » Elle ne condamnait pas moins vivement chez Mme de

[1] Voir page 323.
[2] *Lettres*, p. 19.
[3] *Lettres*, p. 17.

Maistre la tristesse, *qui n'est bonne à rien*, cette tristesse *consumante qui détruit le cœur, n'y laisse ni force ni vie.* « Je vis dans le lugubre sur une tombe, lui disait-elle, et je vis ! » Elle se représentait même, quelques mois après, *non pas gaie, mais sereine*[1]. Eugénie fut donc, après la mort de son frère, plus que jamais, toute à tous: à Mme de Maistre, dont elle ne quitta pas le chevet, pendant un an entier; à son père, dont la santé la préoccupe, la tourmente et pour lequel elle est bien l'ange des affligés, comme elle nommait son amie Antoinette; à sa sœur enfin, son *incomparable sœur, sa tendre et bonne Marie, sa parfaitissime infirmière.*

Eugénie vit mourir successivement Maurice, Mlle de Bayne, devenue Mme de Tonnac; Mlle Laure de Boisset et plusieurs autres. « Ainsi s'éteignent et les vies et les relations, disait-elle tristement, et ce monde n'est, après tout, qu'un grand mortuaire[2]. » Elle-même était menacée. Dès l'année 1840, elle parle d'une petite toux, sa *compagne d'habitude.* En 1846, nous la trouvons à Cauterets. « Je n'ai pas encore la tête bien forte, écrit-elle au retour, bien que le cœur veuille lui aider. » Au mois de novembre, elle prie ses amis d'excuser son silence, « d'avoir égard à une *pauvre morte au monde jusqu'au bout des doigts*[3]. » La pensée reste toujours d'ailleurs aussi fraîche, le cœur aussi vif. Ecrit-elle à un ami de son frère : « Oh ! mon cher Maurice, il m'eût fait aimer un serpent, disait-elle; jugez de ce qu'il m'a laissé au cœur pour vous qui lui avez été si gracieux et si bon. » Veut-elle décrire les bals de Cauterets? « On s'amuse tant qu'on peut et l'on s'ennuie ensuite. » Quelques années auparavant, elle écrivait, en apprenant la mort du jeune Hippolyte de Thézac : « Quel coup de foudre ! je n'en reviens pas; cet Hippolyte si jeune, si bien portant! Qu'est-ce que la vie la plus forte ?... Gabrielle en est tout atterrée et consternée. Elle me dit qu'il est mort du croup; singulière maladie, à son âge! Enfin, il est mort, ce puissant Hippolyte ! Il n'y a que Dieu qui

[1] *Lettres*, p. 314, 357.
[2] *Lettres*, p. 446.
[3] *Lettres*, p. 415, 502, 503, 504.

puisse consoler sa mère et les sentiments pieux qu'il a témoignés [1].» Ne croit-on pas entendre un écho de cette dernière lettre, écrite de Grignan, le 29 mars 1696? « Toutes choses cessantes, je pleure et je jette les hauts cris de la mort de Blanchefort... Cet aimable garçon disparaît en un moment, comme une fleur que le vent emporte, sans guerre, sans occasions, sans mauvais air !... »

Eugénie disparut, elle aussi, comme une fleur qui se courbe lentement, ou, suivant une de ses comparaisons, comme ces *feuilles d'une autre année qui tiennent encore à l'arbre quand celles du printemps arrivent* [2]; le printemps leur donne le dernier coup. Ce fut le 31 mai 1848, le dernier jour du mois de Marie, dont elle avait toujours préféré les pieux exercices aux plus vives joies du monde [3], qu'elle rendit le dernier soupir.

Ecrivant à son père, le 13 mars 1841, Eugénie lui disait : « Mon nom ne paraîtra jamais dans le monde littéraire. » Aujourd'hui le nom d'Eugénie de Guérin est un des plus connus et des plus aimés des lettres contemporaines. Douze éditions du *Journal*, épuisées en deux ans, quatre des *Lettres* en deux mois forment certainement le plus grand succès littéraire de notre époque. Ajouterons-nous que le *Journal* d'Eugénie a été proclamé par Lamartine *le plus beau des livres modernes*, ce qui, sans doute, est un peu exclusif, et par un illustre orateur, *un présent inestimable fait à la société*, ce qui est vrai, tellement vrai qu'un prince de l'Eglise des plus austères, l'éminent cardinal Villecourt, considère Eugénie comme *une âme céleste qui semble avoir emprunté au paradis son suave langage*; et que l'illustre abbé Mermillod, aujourd'hui évêque d'Hébron, n'hésite pas à voir, dans le jugement du cardinal, *un écho de la pensée de l'auguste Pie IX* [4].

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] *Lettres*, p. 421.

[2] *Lettres*, p. 122.

[3] « Je défie que les joies du carnaval égalent celles du mois de Marie. » (*Lettres*, p. 135.)

[4] Lettres du cardinal Villecourt et de l'évêque d'Hébron à l'abbé Do, aumônier de la Visitation de Caen, publiées dans le journal l'*Ordre et la Liberté*, du 31 janvier 1865.

POÉSIE.

—

LE FORGERON.

Thomas au travail se consume
Pour que son fils soit un lettré;
Deux fois plus fort il bat l'enclume,
Le voyant au collége entré.

Pauvre homme, il croit, erreur commune,
Qu'il n'est tel que d'être docteur
Pour arriver à la fortune,
Que la fortune est le bonheur.

Puis au logis quand, chaque année,
Il voit l'écolier revenir
Avec la tête couronnée,
Peut-il douter de l'avenir?

Point de borne à son espérance!
Son fils, au comble des honneurs,
Ministre, à ses pieds voit la France,
Va l'égal des plus grands seigneurs.

Lui, cependant, glorieux père,
Lui, jadis l'humble forgeron,
Se prélasse, orgueilleux compère,
Chez le vicomte ou le baron.

Or, après des jours longs et rudes,
Grâce à l'artisan, l'écolier
Touche à la fin de ses études;
Enfin, le voilà bachelier.

Il est de retour au village;
Le père ouvre des yeux bien grands,
Et montre à tout le voisinage
Son fils, moins fier de ses parents.

Pensant avoir fait des merveilles,
Le bonhomme ne comprend pas
Pourquoi son fils jusqu'aux oreilles
Rougit, tenant son père au bras.

Or, le gars se croyait un aigle,
Avec son grec et son latin;
Ayant certain diplôme en règle,
Il posait en vrai Trissotin.

Le père, esprit fort de village,
Et, comme on dit, un bon vivant,
Se moquait que l'enfant fût sage,
Pourvu qu'on en fît un savant.

Le lauréat, quittant l'école,
En rapporta l'ambition,
Sans ce qui rend humble et console,
J'entends, moi, la religion.

Pour arriver, coûte que coûte,
Trouvant trop long le droit sentier,
Il prit la plus mauvaise route,
Vil pamphlétaire et gazetier.

Mais en vain, bas folliculaire,
Il jeta la boue aux passants,
Devant l'idole populaire
Brûlant le plus grossier encens;

En vain il décocha la rime
Contre l'Eglise et le couvent;
La vipère mordait la lime :
Il resta gueux comme devant.

Voyant ses écrits à la livre
Se vendre, et réduit aux abois,
Peur d'un métier qui l'eût fait vivre,
Il se pendit au coin d'un bois.

Le hasard fit que la nouvelle
Au père en vint par le journal;
Il en a perdu la cervelle,
Il en est mort à l'hôpital!

BATHILD BOUNIOL.

IMPRESSIONS D'UN CHEVEU.

Je suis né sur une petite tête blonde et fraîche, et je puis dire que le commencement de mon existence a été entouré des plus tendres soins; je faisais partie d'une boucle frisée, gaie et folâtre comme le petit chérubin qui me portait. Mon jeune maître, — son nom était Jules, — était venu du ciel pour faire le bonheur du plus charmant ménage que l'on ait jamais rêvé.

C'était plaisir de les voir tous trois, ne comptant pas ensemble un demi-siècle, heureux de s'aimer et heureux de se le dire; j'étais là, témoin muet de cet intérieur où tout était sourire et joie; de ma boucle frisée, je regardais, j'observais, et je gardais au fond de mon cœur tant de jolies choses, tant d'aimables causeries.

Et tout en étant le confident de leurs secrets, je faisais à part moi, dans ma petite intelligence de cheveu, cette réflexion, qu'avec des âmes droites et naïves, on peut, si l'on a des goûts modestes, se créer ici-bas une existence calme, remplie, vraiment heureuse, que j'appellerai volontiers un Eden terrestre.

Quand venait le soir, la jeune mère était assise près du foyer, tenant sur ses genoux le bébé, le berçant dans ses bras pour l'endormir, ou bien lui faisant la conversation comme à un homme raisonnable; le bébé écoutait attentif cette première harmonie de la voix maternelle, ouvrait ses grands yeux bleus, faisait de vains efforts pour délier sa petite langue, et finissait par remplir toute la

chambre d'une série de notes inarticulées, claires, vibrantes, gazouillantes comme un ruisseau sur les cailloux de son lit; la mère y répondait par de frais éclats de rire, et se prenait à tout instant à le couvrir de baisers; pour être véridique, je dois dire que j'y prenais ma part; maintes fois la boucle frisée se trouvait sur ses lèvres roses, et j'en tressaillais d'aise jusque dans ma racine.

Plus tard, la porte s'ouvrait, et les charbons de l'âtre renvoyaient leur lumière rouge, chaude et animée sur les traits du père, qui venait s'asseoir de l'autre côté du foyer, pour compléter le groupe.

— Comme vous venez tard, monsieur! vous ne pensez donc pas, mon ami, que l'on s'ennuie de ne point vous voir, et que vous avez passé tout le jour loin de moi! Allez! vous autres hommes égoïstes, pourvu que vous soyez à vos affaires, peu vous importe le reste! C'était bien la peine vraiment de vous mettre en ménage pour laisser à la maison un joli petit bébé, que vous ne méritez pas de baiser ce soir! Croyez-vous, par exemple, que je n'ai que ma broderie à faire, et ne savez-vous pas, méchant, que j'ai à chaque minute cent choses à vous dire, mille riens importants à vous communiquer! Pour vous punir, monsieur, tenez la bouilloire et rapprochez les tisons. Ce soir, nous prendrons le thé!

Puis, pendant que l'eau bourdonne dans la bouilloire, que les sarments pétillent, les cent choses de la journée se disent à voix basse, les mille riens importants s'égrènent peu à peu. Et le bébé de rire, et la jeune femme de répondre comme un doux écho, et moi de philosopher sur tout cela, pendant que le mari s'arrête à contempler un si gracieux tableau, sans s'apercevoir qu'il répand l'eau chaude juste à côté de la théière.

— Allons, monsieur le maladroit, à quoi songez-vous, dites-moi, ce soir? Avez-vous marché sur quelque mauvaise herbe, ou voyagez-vous dans les étoiles? Revenez sur la terre, et réparez, s'il vous plaît, votre maladresse!

Oh! les heureux jours que j'ai passés là! Comme j'étais choyé, aimé, caressé; comme on prenait soin de me garantir contre le froid, et d'éloigner de moi tout ce qui pouvait me heurter ou me froisser!

Je me rappelle encore les joies du logis, quand le bébé balbutia ses premiers mots ; la bonne Nanon n'en revenait pas, et le père de Jules en renversa, si j'ai bonne mémoire, trois fois sa tasse de thé sur le tapis.

Qu'on juge ce qu'il en fut, quand l'enfant fit ses premiers pas, et qu'on emprisonna la boucle frisée sous je ne sais quel bourrelet de baleine, pour amortir les chutes du beau chérubin. Comme on était fier de lui, comme on faisait pour lui des rêves dorés! Et moi, j'écoutais, et, sous mon bourrelet, je souriais à tant de bonheur.

Mais au bout de quelques années, un nuage vint poindre dans ce ciel jusque-là si tranquille; j'avais saisi à la dérobée quelques mots que je comprenais mal; on parlait de collége, de grammaire, de latin, d'avenir, que sais-je ! Une larme maternelle était tombée un jour sur le front de Jules, avec un chaud baiser, dont j'avais eu ma part.

J'avais entendu fixer une date qui devait être néfaste à coup sûr, tant il semblait que la joie se fût depuis lors envolée du foyer. Enfin, un matin d'hiver, — je me le rappelle comme si c'était hier, — le ciel était gris, il tombait du givre, une voiture s'arrêta devant la porte, Jules y monta après avoir une dernière fois embrassé sa mère ; — et nous partîmes.

Bientôt, je n'entendis plus que le roulement sourd, triste surtout, de la voiture sur le pavé ; ce roulement là s'éloignant, s'éloignant au travers des rues, devait, pensais-je, éveiller un pénible écho dans le cœur de celle que nous avions laissée. Cette pensée m'enleva tout à coup ma force, et ma boucle frisée se déroula, froide, inanimée le long de la joue de l'enfant.

Après avoir longtemps voyagé, — je ne sais pas combien de temps, — nous nous arrêtâmes devant une façade noire dont je n'augurais rien de bon. Je quittais tant de bonheur, qu'il me semblait impossible d'en retrouver partout ailleurs seulement une parcelle.

J'étais faible, détendu, presque sans vie; mes souvenirs d'enfance me revenaient en foule : le foyer de la famille, le bébé, les doux reproches, et les longues causeries, et le thé renversé sur la table. O mon Eden ! pourquoi vous étiez-vous évanoui !

Hélas ! mes tribulations allaient commencer ! Je n'avais encore vu de la vie que le côté riant, et j'ignorais, pauvre cheveu sans expérience, qu'il est pour nous des soucis tels, des déboires si grands, qu'on y laisse comme la meilleure moitié de soi-même, qu'on y sèche sur sa racine, et qu'on en blanchit par le pied !

Un jour, — jour de triste mémoire, — un grand monsieur sec, en lunettes et en perruque, admonesta sévèrement mon maître, l'*élève* Jules. J'entends encore sa voix vibrante qui me faisait mourir de crainte. Les écoliers l'appelaient *le professeur*, quelquefois, je l'ai entendu nommer aussi *le pion* ; je ne sais lequel de ces deux noms était le véritable.

— Par ma foi ! criait-il tout rouge de colère, vous faites, monsieur, le désespoir de toute votre famille ! Avoir conjugué sur *amare* le verbe *intelligere !* Qui pourra comprendre, monsieur, une semblable méprise ? Ne vous ai-je pas répété cent fois que le verbe *amare* est de la première conjugaison, le verbe-type, le verbe par excellence, le premier que l'on conjugue...., et que le verbe *intelligere* a pour modèle *lego*, *legere*, troisième conjugaison, monsieur.... Mais vous êtes d'un entêtement !.... d'un cynisme dans vos méprises ! d'une arrogance dans vos barbarismes !... C'est à rompre les bras de vos professeurs et à désespérer toute votre famille !

Le pauvre patient attendait, tête baissée, que le flot eût passé et se demandait mentalement quel mauvais génie l'avait fait errer sur ce verbe *aimer*, qu'il avait si bien appris à conjuguer sur les genoux de sa mère.

Je tremblais comme une feuille agitée par l'orage, détestant en mon âme et grammaire et professeur, quand tout à coup je me sens empoigné par une serre vigoureuse, meurtri, étiré comme dans un étau.

L'étau, c'était la main osseuse du professeur ; l'enfant criait, la main tiraillait, secouait, écartelait. On eût dit le plus enragé sonneur de la contrée, appelant les paroissiens à l'office.

Sous cette affreuse étreinte, je souffrais d'indicibles douleurs ; c'était à en mourir ! tout se brouillait autour de moi, je n'entendais plus que vaguement la voix criarde du professeur, et je me

tordais de ma racine à mon sommet. Enfin la lutte cessa, une rupture subite s'opéra, dans laquelle il semblait qu'on m'arrachait le cœur....

Adieu, blond chérubin, mon maître! Adieu, boucle frisée! A jamais séparé de vous, je restai gisant sur le sol, brisé, anéanti, sans vie.

Le premier souffle de vent qui passa m'emporta sur son aile. Je fus roulé, froissé, ramené encore, de la chambre dans le couloir, du couloir dans la cour, au milieu de la poussière et des cailloux. Meurtri ici, heurté là, repoussé partout, je ne saurais exprimer tout ce que j'ai souffert!

Je dois dire cependant que mes tribulations furent allégées par tout ce que peut apporter de soulagement la plus sincère des amitiés. Dans la cour où j'étais sans cesse ballotté, je fis connaisance d'un navet, jeté au rebut dans un coin. Je lui contai mes peines, il me dit son histoire, et nous nous épanchâmes dans le sein l'un de l'autre. N'est-ce pas la dernière jouissance de ceux qui souffrent, que d'échanger ainsi leurs douleurs?

Dans la sphère où il avait fait son apparition, on n'avait point su l'apprécier; il était arrivé pour lui, — comme pour tant d'autres, — qu'on l'avait jugé sur l'écorce, et on l'avait trouvé de trop. Il est vrai de dire qu'il n'était pas beau, il avait eu, je crois, la petite vérole. Mais que fait la figure, quand le cœur est bon? Le sien l'était par dessus tout.

Il avait même eu son grain de poésie. Qui n'a pas eu le sien à une heure quelconque de sa vie?. .

— « Ma jeunesse, me disait-il en revenant avec complaisance aux souvenirs de son passé, ma jeunesse aussi a eu ses fleurs. Un beau soleil de mai les vit éclore. C'était l'heureux âge des illusions! »

Puis il ajoutait avec un soupir :

— « Chères illusions! Elles n'ont duré qu'un matin, une gelée retardataire les fit mourir. Pourtant quelque chimériques que soient nos rêves, nous les caressons avec amour! Nous aimons à nous y oublier, nous y berçons nos jeunes pensées, et nous maudissons

qui veut nous les arracher. On passe une moitié de sa vie à poursuivre des chimères; souvent pour l'ombre on lâche la proie. Ainsi va le monde! »

Encore maintenant, je ne puis songer à ce digne navet sans me sentir ému, et sans me répéter dans ma cervelle qu'il y a ici-bas deux choses : *Être* et *paraître*. Mon ami n'avait pas su *paraître*; de là tout son malheur; on l'avait mis au rebut. Mais, grâce à Dieu, il avait assez de vertu pour prendre son mal en patience; je ne l'ai jamais entendu se plaindre. Il était modeste et ne paraissait pas même soupçonner l'injustice dont il était la victime.

Les consolations prodiguées par l'amitié commençaient déjà à me rendre ma misère plus supportable, quand tout à coup un nouveau tourbillon de vent me sépara brusquement de mon ami, me lança en un clin-d'œil jusqu'aux nuages, et après m'avoir roulé longtemps au-dessus des toits de la cité, me lâcha aussi brutalement qu'il m'avait pris, et me laissa retomber enfin dans une rue étroite, au beau milieu d'un ruisseau d'eau sale et noirâtre. Pour éviter d'être noyé, je m'accrochai haletant à une nippe galonnée qui se trouvait là, et qui avait bien pu naguère faire partie de l'uniforme d'un sous-préfet. Ce galon semblait en effet gonflé de son importance et ne voulut répondre mot à mes questions. Je m'en consolai aisément, d'autant qu'au bout d'un quart-d'heure, un vieux chiffonnier passant par-là piqua de son croc cette fière nippe et me jeta avec elle dans sa hotte.

Rentré chez lui, le chiffonnier me sépara avec soin de mon vieux galon, me réunit à un grand nombre d'autres cheveux, acquis de la même manière, et jugeant apparemment le paquet assez gros, il fut nous vendre tous ensemble au perruquier du coin. Pâle, amaigri, mélancolique, ne daignant même pas regarder mes compagnons d'infortune, j'attendais avec indifférence le sort qui m'était réservé.

Je subis d'abord de nombreuses préparations. Mon artiste me lava, me teignit, m'installa tant bien que mal au milieu d'un tour de cheveux, et me plaça dans la montre de son magasin. J'avais ainsi remonté un degré de l'échelle sociale, sans pourtant avoir

repris ma première existence, rêve lointain, perdu, hélas! pour jamais. Dans la montre tout était silencieux, monotone. On m'avait placé sur un crâne immobile et qui me semblait froid, comme s'il eût été inanimé. Pas une artère n'y venait apporter la chaleur vitale, l'œil ne regardait pas, la bouche était muette, les nerfs paraissaient engourdis, les tempes ne battaient pas, la pensée ne traversait pas le cerveau... Horreur ! au bout d'un jour, je découvris que le crâne était en carton !...

— Muses, donnez-moi un peu de voix pour terminer le récit de mes malheurs. Oh ! mille fois plutôt la cour, le couloir sale et le ruisseau fangeux ; mille fois plutôt la montre et l'existence monotone que le sort qui m'est définitivement échu en partage ! Je suis tombé de Charybde en Scylla ; mais grâce à la petite philosophie pratique de mon ami le navet, au milieu de mes épreuves, je souffre sans me plaindre. Je songe qu'il en est encore de plus malheureux que moi, et cette pensée me rend un peu de courage.

Je suis aujourd'hui aux mains ou plutôt sur la tête d'une vieille fille qui peut bien compter soixante hivers, et qui vit retirée entre son perroquet et son chien. Elle lit les journaux, fait de la politique avec le voisinage, jacasse du tiers et du quart, et passe ses journées à médire. Chaque jeudi soir, on se réunit chez elle; son petit cercle intime se compose de cinq vieilles, édentées et méchantes comme elle. Personne n'échappe à cet aréopage en jupons, et Dieu seul connaît tous les mystères de cette inquisition féminine.

— Eh ! ma chère, dit l'une tout bas à sa voisine, mais de façon que toutes puissent avoir leur part de confidence, — savez-vous bien que la jeune dame du second étage fait parler d'elle !

— Jésus, Maria ! ma sœur, une vertu si modeste !

— Eh ! eh ! fiez-vous donc à l'eau qui dort ! je vous dis qu'elle est rentrée hier à neuf heures du soir ! Je l'ai entendue...

— A neuf heures ! Seule ?

— Oui, seule ! J'aurais voulu ne pas vous en parler. Du reste, c'est bien cela. Tout se tient, tout s'enchaîne : on lit des romans.

— Des romans !... avec des yeux si candides !

— Mon Dieu, oui. J'aurais voulu vous le taire. Mais j'ai parfaitement vu qu'on lui envoyait l'autre jour, du cabinet de lecture, je ne sais quel livre de comédie.

— De comédie ! c'est très-mauvais ! Quoi donc?

— L'histoire de *Montjoie*, par un certain monsieur Feuillet, un auteur très-bien vu là-bas, dit-on. Ça vient de paraître. Une morale noire, inutile de vous le dire. Une pièce où il y a une rosière et un capitaine de pompiers !

— Voyez ! laissez-vous donc prendre après cela à ces mines doucereuses, et à ces visages auxquels il ne manque qu'une auréole comme aux saintes des gravures allemandes !.....

Ensuite viennent les histoires de l'entresol, puis celles de la mansarde ; le petit conciliabule n'épargne rien. Il augmente, corrige et donne des éditions considérablement envenimées, faites seulement pour le cercle intime, mais colportées ailleurs, — toujours sous le sceau du secret.

Et moi, dans mon tour de cheveux, étroitement emprisonné sous une ferronnière de satin crasseux, je regrette toujours mon intérieur à trois, mon blond chérubin couché sur les genoux de sa mère et couvert de ses baisers, la franche gaîté du père, et le sourire de chacun.

C'est qu'il y avait dans cet intérieur comme un doux rayon de soleil : heureux qui peut garder dans son horizon le reflet de ce rayon-là, car il passe vite, comme toutes choses humaines. On l'appelle le bonheur.

LOÏC PETIT.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

LA POÉSIE EN BRETAGNE.

I.

EPRED BREIZAD (*Toujours Breton*). Poésies bretonnes avec traduction française en regard, par M. F.-M. Luzel. Morlaix, J. Haslé, éditeur.

Encore un livre breton vraiment digne de ce nom, et par les sentiments qui y sont exprimés et par le charme du style. Nous le devons à la plume de M. Luzel ; c'est assez dire que nous pouvons le recommander avec assurance à tous les Bretons de langue ou de cœur.

L'auteur est trop connu des lecteurs de la *Revue* pour que j'aie à leur parler de lui longuement. Le nom de M. Luzel n'est pas seulement populaire en Bretagne où on le connaît pour l'un des défenseurs les plus ardents de la foi, des vieilles mœurs et de l'idiome national ; la renommée l'a porté loin de notre province ; je n'en veux d'autre preuve que la mission dont le Ministre de l'Instruction publique l'a récemment chargé.

Poète de talent, l'auteur de *Bepred Breizad* nous a déjà donné maintes fois dans ces pages la primeur de ses vers. Chercheur infatigable et heureux, il s'applique « à recueillir les derniers lambeaux épars du théâtre breton, avant que les wagons de la civilisation

n'aient achevé d'écraser inexorablement et pour jamais toutes ces fleurs de nos landes. » — « Depuis bientôt vingt ans, nous dit-il dans sa préface de *Sainte Tryphine* [1], je fais des recherches sur la matière, et je chasse, si je puis m'exprimer ainsi, aux vieux manuscrits poudreux et enfumés, à travers les campagnes de l'arrondissement de Lannion, cette terre classique des mystères bretons. Mes recherches n'ont pas été infructueuses, et je possède la collection la plus nombreuse, je pense, qui existe en Bretagne de notre ancien théâtre, quoiqu'elle soit encore loin d'être complète. »

A M. Luzel appartiendra donc un jour la gloire de conserver cette partie intéressante de notre littérature, comme à M. de la Villemarqué appartient celle d'avoir sauvé pour la postérité les vieux chants populaires et d'en avoir noté les mélodies originales avant que le *biniou*, déjà souillé par les fades ritournelles du *Quadrille anglais*, ne les eût oubliées pour toujours.

Sous ce titre : BEPRED BREIZAD, *Toujours Breton*, l'auteur offre un recueil de vingt-sept *gwerz* ou *sônes*, dont la plupart sont dédiés à quelques membres de la noble phalange qui défend avec tant d'ardeur la cause de notre nationalité contre l'esprit envahisseur du siècle.

L'*avant-propos* (EUR GIR-A-RAOG) est un appel chaleureux à tous les enfants de Breiz pour les engager à conserver toujours leurs vieilles coutumes et leur langage :

Holl Vreizaded a c'hronienn vad,
Klewet eur gir, tud Breiz-Izell :
— Da chômo peb unan Breizad,
Dre-holl, bepred, beteg merwell !.....

Vous tous, Bretons de bonne race, — écoutez un mot, habitants de Breiz-Izell : — Que chacun de vous reste breton, — partout, toujours, jusqu'à la mort.

[1] *Sainte Tryphine et le roi Arthur*, mystère breton publié, avec traduction française en regard, par F.-M. Luzel, Quimperlé, Th. Clairet.

Dalc'het-mad d'ho kizio gwech-all,
D'ho kwerzio koz ha d'ho sôniou,
Hogen na desket ket re C'hall :
Pedet, danset er pardôniou.

Ha ne glewet-c'hui ket lâret
Hon iez, ar c'hôsa, marteze,
A zo er bed, hon iez kâret,
A dle merwel? — N'glewet ket se?

Nebaon ta, holl baotred-vad Breiz,
Goureït-c'hui breman ho penn,
Ha komzet ha skrivet gant feiz,
Ar iez kôz na varwo biken!

Tenez bon à vos coutumes d'autrefois, — à vos vieux *gwerz* et à vos *sônes*; — mais n'apprenez pas les chansons de France : — priez, puis dansez aux *pardons*.

N'entendez-vous donc pas dire — que notre langue, la plus ancienne, peut-être, — qui soit au monde, notre langue bien-aimée, — doit mourir? N'entendez-vous pas cela?

Eh! bien donc, vous tous enfants de Breiz, — maintenant portez haut la tête, — et parlez et écrivez avec foi — la vieille langue qui ne mourra jamais! —

Vient ensuite la belle pièce intitulée BREIZ-IZELL (*la Basse-Bretagne*) que j'avais déjà eu le plaisir de lire dans un petit volume publié à Quimperlé en 1862[1], et le fameux KLEMGAN BRIZEUX (*l'Elégie de Brizeux*). Cette dernière poésie est célèbre; les éditeurs des œuvres du grand barde en ont donné la traduction en tête du premier volume (oubliant de dire qu'ils l'avaient prise dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*)[2].

GROEG AR CHEMINOD (*la Femme du Cheminod*)[3], dédiée à

[1] *Bleuniou Breiz*, poésies anciennes et modernes de la Bretagne. Quimperlé. Th. Clairet, éditeur, 1862.

[2] Livraison de mai 1858.

[3] Sous la domination de *Cheminod* ou *Cheminaux* nos paysans comprennent les gens étrangers au pays qui travaillent aux routes, aux chemins de fer et les vagabonds qui suivent ces ouvrages.

M. Prosper Proux, le barde de la Cornouaille, est une charmante critique de la jeune fille ambitieuse et coquette qui fait fi des braves gars de son pays et veut épouser un *Français*. Marguerite Keralsy était une belle fille; aussi tous les jeunes gens du pays l'aimaient et lui faisaient la cour, mais elle se moquait d'eux.

« — Adrèn ! — m'è-z-hi, — paotrik ar zaoût !
» N'è ket da seurt a fell d'in kaoût !

» N'choulennan ket eùn debrer iod,
» Eur mîc'hiek, eur bris-diod,
» Nag iwe eun turnier-douar,
» N'oun ket 'wit ar rumm-ze, c'hui oar ? » —

« Arrière, disait-elle, le garçon vacher ! — Je ne veux pas de gens » de ta sorte !

» Je ne veux pas d'un mangeur de bouillie, — un morveux, un im- » bécile, — pas davantage d'un fouisseur de terre ; — je ne suis point » pour des gens de cette espèce, le savez-vous bien ? » —

Marguerite fit si bien que son rêve fut réalisé; elle épousa un cheminod qui parlait français comme un Monsieur et qui était savant comme un recteur. Il s'appelait *Limousinod !*

Na gomz nemed ar Gallek-c'houek,
Ha faé râ eûz ar Brezônek,
Hag eûz holl baotred an Armor ;
Henès 'vad a zo eur pabor ! —

Karout 'ra kaer ar chistr, ar gwin,
Hag ar voûtail hag ar chôpin
Ez eo ar benwiou, me grèd,
Peurvuia gant-han 've gwelet.

Il ne parle que le meilleur français, — et il dédaigne le breton — et méprise tous les enfants d'Armor ; — ah ! c'est là *un gaillard !* —

Il aime beaucoup le cidre et le vin ; — et la bouteille et la chopine — sont, je crois, les outils — qu'on lui voit le plus souvent entre les mains. —

N'importe, la noce se fait; elle est magnifique et huit jours entiers se passent au milieu des festins.... mais, hélas! voilà bien maintenant une autre danse!.... Il paraît que monsieur Limousinod s'enivre; il bat sa femme, mange et surtout boit son bien et décampe un beau jour laissant la pauvre Marguerite avec un petit enfant près de naître.

N'en eûz choumet, 'wit holl vâdou,
Med eûn tok-plouz, eur c'hôz vragou,
Boutaillou ha daou gorn bûtun,...
Groeg paour, setu oc'h holl fortun! —

Il ne lui est resté, pour tous biens, — qu'un chapeau de paille, une vieille culotte, — des bouteilles vides et deux pipes,.... — pauvre femme, voilà toute votre fortune! —

Kanaouen ar c'hawell (*Le chant du berceau*) est une charmante mélodie.

Kousk azɔ, ma mabik bihan. —
Elik gwenn, gant hi vleo melon,
Kousk aze en kornik an tân,
Eet è da dad da Lannuon. —
Kousk aze, ma mabik bihan.

Kousk aze, ma mabik bihan,
Koantoc'h kalz wit mab eur roue,
Kousk, ma oanik gwenn, kousk buhan;
Evel en baradoz Doue,
Kousk aze, ma mabik bihan! —

Dors-là, ô mon petit enfant. — Petit ange blanc, à cheveux blonds, — dors-là, au coin du feu, — ton père est allé à Lannion. — Dors-là, ô mon petit enfant. —

Dors-là, ô mon petit enfant, — bien plus beau que le fils d'un roi; — dors, mon petit agneau blanc, dors vite; — comme dans le paradis de Dieu, — dors-là, ô mon petit enfant. —

Je voudrais bien pouvoir vous parler encore de *la Prière du matin*

du Moissonneur, dédiée à M. Th. de la Villemarqué, le barde de Breïz Izell, de EUN AMZER A ZO BET (*Un temps fut*), à M. de la Borderie; FANCHIK HA JANIK, à M. Emile Grimaud, et d'autres encore; mais je vois que je citerais le livre entier. Je ne puis donc mieux faire que de renvoyer le lecteur au joli volume publié à Morlaix, par M. J. Haslé.

M. Luzel pense que chaque barde dans ses compositions poétiques doit s'attacher à conserver le cachet original du dialecte qui lui est propre. Je suis parfaitement de son avis, et tout en reconnaissant que l'un de ces dialectes peut être cultivé de préférence aux autres par les littérateurs bretons, comme possédant plus de richesse et d'harmonie, je ne m'élèverais pas avec moins de force contre les écrivains qui dans un esprit d'éclectisme voudraient tenter l'unification des dialectes armoricains, que je ne le ferais à l'égard de ceux qui introduisent inutilement dans la langue des mots et des locutions françaises *bretonnisés*. Les uns et les autres sont de maladroits amis qui contribuent chacun à leur manière à l'appauvrissement et à la ruine de l'idiome national sous le vain prétexte de l'épurer ou de l'enrichir. « Les tentatives des grammairiens et des puristes pour perfectionner le langage sont entièrement vaines, dit avec raison le célèbre professeur Max Müller[1], et il est probable que nous n'entendrons plus parler de projets pour émonder les langues et les débarrasser de leurs irrégularités. » Là n'est point en effet la mission de nos écrivains et de nos poètes. Leur mission, leur devoir, c'est de conserver intacte la langue que nous ont transmise nos pères, de la faire aimer toujours à ceux qui la parlent, d'inspirer aux autres le désir de la connaître en leur en facilitant les moyens, de défendre enfin de toutes leurs forces le précieux dépôt qui leur est confié, en repoussant énergiquement l'invasion des mots français, à l'acquisition desquels le breton n'a sans doute rien à gagner. Mais les dialectes sont *bretons*, enfants tous au même titre de la grande famille celtique, ils ont droit à la protection de nos savants et à leur respect.

Il est encore une autre raison qui fait que les dialectes méritent toute notre attention et toute notre sollicitude. C'est que dans

[1] *La Science du Langage.*

ceux-ci se manifeste la vie réelle, la vie élémentaire et naturelle du langage, et leur étude est d'une immense importance au point de vue philologique. Je ne doute pas que des investigations scientifiques habilement dirigées vers l'étude de l'altération phonétique dans les dialectes celtiques ne donnassent des résultats sérieux. Ce serait en quelque sorte la *physiologie* du langage, comme les beaux travaux des Zeuss et des Pictet sont son étude *anatomique*.

Je termine en émettant un vœu ; c'est qu'à l'avenir, toute pièce insérée dans la *Revue* porte avec elle l'indication du dialecte dans lequel elle est écrite (Iez Léon, Iez Tréger, etc.); si c'est une composition ancienne qui n'est pas précisément du style actuel, on doit en avertir le lecteur. M. de la Villemarqué, comprenant parfaitement l'utilité de ce détail au point de vue scientifique, s'est bien gardé de l'omettre dans son immortel recueil, bien qu'il puisse paraître superflu aux personnes dont le breton est la langue maternelle. Il savait que son livre serait partout, qu'il se trouverait entre toutes les mains, qu'il servirait de texte d'études. Or la *Revue* contient déjà assez de textes bretons, dus à la plume de nos meilleurs auteurs, elle est appelée surtout à en contenir suffisamment pour que le linguiste lui-même ne dédaigne pas de la consulter ; il faut donc qu'il y puisse trouver les renseignements que je réclame en sa faveur. Nos savants *bretonnants*, jaloux de tout ce qui peut contribuer à la connaissance plus parfaite et plus générale de leur langue, comprendront, j'en suis convaincu, l'utilité de cette observation.

LÉON BUREAU,
Membre de la Société Asiatique de Paris.

II.

RÉVÉLATIONS POÉTIQUES, par Mme Auguste Penquer. — Paris, Didier, un volume in-12.

Nous avions envie de nous borner à signaler l'apparition des *Révélations poétiques*, nos lecteurs ayant eu plusieurs fois, depuis deux ans, l'occasion d'apprécier le talent du poète, puisque *Charité*,

l'Angelus dans les Champs, *Une noce bretonne*, *Sur la jetée*, *Noël*, qui ont paru ici même, font partie du nouveau recueil de l'auteur des *Chants du foyer*. Néanmoins, nous avons pensé que l'on aimerait à connaître le jugement que vient de porter sur cette œuvre l'un de nos excellents collaborateurs et l'un des meilleurs critiques de ce temps. Voici en quels termes, il y a peu de jours, M. Alfred Nettement l'examinait dans l'*Union* :

« Mme Auguste Penquer a raconté, dans le doux et naïf épilogue qui ferme son volume, comment, lorsqu'elle rencontra pour la première fois la muse :

» Elle était seule au sein des fleurs de sa Bretagne.

» C'est le spectacle de la nature, ce sont les rêveries intimes de l'âme, les sentiments si doux du foyer qui ont inspiré ses premiers vers. Plusieurs des pièces que contient ce recueil n'avaient point été écrites pour le public, et ceci m'a fait comprendre l'impression que j'éprouvai involontairement, je l'avouerai, en lisant quelques-uns de ces poëmes. Il me semblait qu'en recevant la confidence de ces vers remplis d'une tendresse légitime, écrits par la femme pour le mari, je commettais une indiscrétion. L'épilogue m'a tout expliqué, excepté peut-être la publicité donnée à certaines de ces pièces. Du reste, Mme Auguste Penquer a eu comme l'intuition du sentiment que j'exprime ici. Elle compare elle-même, dans de remarquables vers, sa muse à une belle et sainte jeune fille qu'elle a gardée longtemps à son foyer, qui a respiré avec elle les doux parfums de sa vallée ombreuse et qu'elle a abritée entre ses bras dans la crainte de l'exposer à des propos insolents. Puis, un jour est venu où cette pauvre muse effarouchée s'est trouvée tout-à-coup exposée aux regards et a livré son âme aux indiscrets.

» Certainement, je n'étendrai pas ce reproche à toutes les pièces que contient ce volume. Le plus grand nombre de ces *Révélations poétiques* pouvait, sans aucun inconvénient, être livré au public qui les a lues avec un vif plaisir. Je bornerai mes restrictions à quelques pièces seulement qui, à cause du sentiment intime dont elles sont l'expression, auraient dû rester dans le secret du foyer. Comme

M. Victor Hugo l'a écrit à Mme Auguste Penquer, elle a le sentiment de l'idéal et de l'infini. J'ajouterai, et c'est là peut-être encore la meilleure source des inspirations du poëte, qu'elle a aussi le sentiment de la poésie du foyer. Rien de plus doux que les vers qu'elle adresse à ses enfants : *Fillette et Fleurette, Mon Petit Edmond, Causerie du matin, Petite querelle, les Violettes de Pauline, Siesta,* sont au nombre des plus touchantes pièces de ce recueil. Je ne citerai qu'une de ces pièces qui rappelle la *Comédie enfantine*, avec cet accent plus suave et plus pur encore que trouve la bouche d'une mère. Elle est intitulée : *Petite querelle du soir* :

« — Fais ta prière et dors mon ange.
Allons ! plus vite mon enfant !
— Mère, attends un peu que j'arrange
Tes cheveux noirs que j'aime tant !
— Priez plutôt !... Dormez ma fille,
Il est tard !... c'est assez de jeux !
— Mère, la flamme qui pétille
Est moins brillante que tes yeux.
— Démon chéri, fais ta prière
Pour mon bonheur et pour le tien.
— Ah ! si j'étais le bon Dieu ! mère,
J'augmenterais le tien du mien.
— Obéissez ! tendre flatteuse,
Priez, dormez... — Mère, je crois,
La musique mélodieuse
N'est pas si douce que ta voix.
Prends garde !... enfant, crains ma colère.
Je vais... — M'embrasser, n'est-ce pas?
Merci, mon Dieu, j'ai prié. Mère,
Laisse-moi dormir dans tes bras.

» C'est ainsi que la voix du poëte, qui devient énergique et forte quand elle chante les malheurs de la Pologne ou les splendeurs de l'infini, s'attendrit à la vue du berceau où va s'endormir son enfant.

» M. Victor Hugo et M. de Lamartine ont donné de justes louanges, des encouragements flatteurs et des conseils à Mme Auguste Penquer. Quand il s'agit de poésie, personne ne peut parler après ces deux grands poëtes. Mais je terminerai ces trop courtes réflexions, en

adressant à cette muse chrétienne un avis: c'est de ne pas céder aux tentations, si puissantes quand elles se mêlent aux éloges donnés par ces deux maîtres de la poésie contemporaine.

» Il y a dans la lettre de M. Victor Hugo, publiée en tête du volume, un passage qui me semble suspect. « Croyez au progrès, car le progrès de l'homme est la manifestation de Dieu ; tournez-vous vers l'avenir et non vers le passé, tournez-vous vers le jour et non vers la nuit. » Je me permettrai de dire à Mme Auguste Penquer : « Gardez votre foi, croyez au *Credo*, croyez à l'Eglise. La lumière où vous appelle M. Victor Hugo éblouit, mais elle n'éclaire pas, et lui-même a peint l'état de son âme en intitulant un de ses poëmes *le Crépuscule.* »

ALFRED NETTEMENT.

LA DEUXIÈME AUBE, *ou l'Ancien Testament raconté aux enfants.* Imité de l'anglais par Mme O. Delphin Balleyguier. — Paris, Martin-Beaupré frères, éditeurs, 21, rue Monsieur-le-Prince.

L'auteur de cet ouvrage se trouvait, il y a quelques jours, dans un salon. Une gentille enfant, blonde ou brune, il n'importe, mais rose et fraîche, et assurément avec des yeux charmants et dans lesquels rayonnait l'intelligence, s'approche de la dame et avec son plus doux sourire, de sa voix la plus caressante, lui dit :

— Oh ! madame, que je suis contente de vous voir ! Si j'osais, je vous demanderais de vous embrasser en souvenir du grand plaisir que vous m'avez fait l'autre hier. Que de bonnes journées et soirées j'ai passées grâce à votre cher livre qui dit, dans son doux langage, des choses si intéressantes. Vous racontez les scènes de telle façon qu'on pense les voir ; les endroits où elles se passent, vous les dépeignez si bien qu'on croit y être. Par exemple, quand vous me parliez du Paradis terrestre, il me semblait, oui, vraiment, me promener dans ce merveilleux jardin, respirer l'odeur de tant de fleurs magnifiques, admirer les beaux fruits, les brillants oiseaux dont j'entendais le gazouillement.

— Ainsi, mon enfant, le livre ne vous a point paru trop sérieux, ennuyeux ?

— Ennuyeux! mais c'est tout le contraire. Voyez-vous bien, madame, je laissai de bon cœur pour lui, dès que je l'eus ouvert, les jeux pour lesquels d'ordinaire je trouve toujours trop courtes les récréations, et les poupées et la corde et le cerceau et les autres divertissements. J'oubliai tout cela pendant deux ou trois jours pour votre si joli ouvrage qui m'enchantait par sa manière de m'apprendre ou de me redire l'histoire de Joseph et de Pharaon, celle de Moïse sauvé des eaux, ou de Balaam et de son âne, ou la touchante aventure de Ruth et Noémi. Je n'ai pas quitté le livre que je n'eusse fini, tourné, non sans regret, le dernier, dernier feuillet, et je ne me suis consolée qu'en pensant que je pourrais recommencer, puisque j'avais un second volume à dévorer, d'après ce que m'a dit maman.

— Oui, mon enfant, maintenant même il a paru, mais celui-là vous ne l'achèterez pas, je veux que vous le teniez de ma main, de la main de l'auteur qui griffonnera, à votre intention, quelques mots sur la couverture.

— Oh! bien alors, tant pis; mais, madame, de nouveau je vous embrasse et cette fois, sans vous demander, s'il vous plaît, la permission.

Au lieu de vous faire, mon cher lecteur, un compte-rendu tout sec, j'ai préféré, laissant ma plume courir, selon son envie, sur le papier, vous raconter cette petite scène dont j'avais été presque témoin. Vous traduire dans sa naïveté et sa sincérité l'impression de la gentille enfant, interprète et écho du public auquel est destinée la *Deuxième aube*, n'était-ce pas la meilleure manière de recommander l'ouvrage?

Ai-je besoin d'ajouter que mon opinion, à moi, ne s'éloigne pas beaucoup de celle de la gracieuse lectrice sur le livre de Mme O. Balleyguier? Tel est le charme de ces récits et la grâce attrayante du style dans son aimable simplicité, que les grands parents eux-mêmes trouveront du plaisir à cette lecture; car elle leur rappellera, mais d'une façon si agréable, les choses qu'ils connaissent le mieux, que, même en les sachant, elles leur sembleront nouvelles. Quant aux enfants, comme l'a dit si bien, dans une préface mise en tête du volume, M. Claudius Hébrard, le poète des sociétés de

Saint-François-Xavier et l'intelligent rédacteur et fondateur du *Journal des Bons Exemples*, quant aux enfants, « habitués de bonne » heure à hanter les sommets du Sinaï et du Calvaire, ils ne pour- » ront jamais se complaire, plus tard, dans les bas horizons, et ils » remercieront la mère de famille, prévoyante et sage, qui leur a » ménagé toute la vie une source intarissable d'inspirations géné- » reuses et de consolantes espérances. »

Les bons livres, c'est un devoir comme un plaisir d'aider à les faire connaître ; aussi j'ai là sur ma table deux ou trois volumes dont je comptais entretenir le lecteur. Mais le temps, sinon le papier, me manque, et nous remettrons, s'il vous plaît, la causerie à un prochain numéro.

BATHILD BOUNIOL.

Bien que nous ayons déjà, dans notre chronique de novembre dernier, parlé assez longuement de Laënnec, nous insérons très-volontiers la note suivante, que l'on nous adresse de Quimper.

APPEL AUX BRETONS. — SOUSCRIPTION OUVERTE POUR L'ÉRECTION D'UNE STATUE A LAENNEC sur la place Saint-Corentin, à Quimper.

Les Associations médicales de la Bretagne représentées par leurs Présidents et l'Auteur de la proposition d'élever une statue à Laënnec, auxquels Monsieur le Maire de Quimper, sa ville natale, veut bien se joindre, réunis dans un même sentiment patriotique, tiennent à honneur d'adresser un appel à tous leurs compatriotes en ouvrant la souscription publique.

Le docteur LAENNEC, René-Théophile, dont la France et la Bretagne veulent honorer la mémoire, naquit à Quimper en 1781. Fils d'un avocat estimé de cette ville, appartenant à une famille de bonne bourgeoisie, il fut élevé par un oncle paternel, docteur en Sorbonne, recteur d'Elliant, qui l'instruisit si bien qu'il parlait de bonne heure le latin et le grec. Son éducation classique fut complétée, à Nantes, chez un autre oncle, médecin recommandable; il lui donna le goût et les premières notions de cet art qui devait l'immortaliser.

Arrivé à Paris au commencement du siècle, Laënnec s'éleva au premier rang dans la science par un travail persévérant, et fit faire enfin à la médecine, dans la connaissance et le traitement des maladies, le progrès le plus grand depuis Hippocrate, la découverte et l'application de *l'auscultation* aux affections de la poitrine. Par une cruelle contradiction du sort, la plus grave de ces affections fut son partage. Ses travaux opiniâtres en hâtèrent la marche, et, si tant d'autres vies durent être prolongées grâce à son

génie, ce ne fut, hélas! qu'au prix de la sienne. Il fut ainsi, on peut le dire, martyr de son dévouement : destinée touchante et glorieuse entre toutes!

Bien différent de certaines illustrations, qui eurent l'avantage de devenir millionnaires, le professeur Laënnec ne fit qu'entrevoir et ne goûta qu'à peine les honneurs et la fortune : la veuve du grand homme dut recevoir une pension. N'est-ce pas un titre de plus à la sympathie publique ?

Breton de caractère et de mœurs, simple, bon, dévoué, catholique sincère et tolérant, il s'endormit au bout de 46 années seulement d'une vie bien remplie, sur le bord de la baie de Douarnenez à laquelle il demandait sa guérison, et malgré cet air natal respiré pourtant quelquefois avec succès.

Après avoir jeté un premier éclat, auquel cette fin prématurée contribua peut-être, sa gloire a paru s'éclipser; mais la mémoire des hommes est quelquefois juste envers les morts : cette justice arrive à notre compatriote, auquel la reconnaissance publique offre une statue sur l'initiative bretonne patronnée par l'Association des Médecins de France que nous seconderons cordialement. Son souvenir est vivant dans notre pays parmi ses contemporains, parents, amis, obligés, de la basse à la haute Armorique, de Quimper à Nantes, où son nom est encore honorablement porté.

Nous voudrions que notre voix fût assez forte et assez autorisée pour être entendue de toute la France et de l'humanité souffrante, dont Laënnec est, après Hippocrate, le plus grand bienfaiteur. Si nous sommes confinés dans notre coin de terre, honorons, apprécions au moins notre célèbre compatriote comme il mérite de l'être partout.

Ici, d'ailleurs, nous nous adressons avec plus de confiance à la fidélité, aux souvenirs du cœur, à la reconnaissance, vertu spéciale des Bretons; aussi faisons-nous appel aux conseils généraux, aux villes et aux campagnes, à tous nos concitoyens. Quelle famille n'a pas eu, quelle famille n'a pas encore un parent chéri malade de la poitrine ?... Lorsque le médecin, au milieu d'une famille en proie à l'anxiété, se recueille pour ausculter le malade, c'est Laënnec qui l'inspire. D'un côté du lit de douleurs, voyez Hippocrate, au profil grec, à l'intelligence sereine et profonde; de l'autre, Laënnec au type celtique, pensif, spirituel et doux, à l'intelligence curieuse, pénétrante, se penchant pour sonder, pour écouter le foyer de la vie, ses aspirations, ses battements, ses douleurs.....

« Au génie bienfaisant, scrutateur heureux des secrets intimes de la vie, les païens eussent élevé des autels : nous lui élèverons une statue digne de lui, et son image souriante, popularisée par la photographie, l'image du génie, du génie bienfaisant, ornera toute demeure, depuis le palais jusqu'à la chaumière. »

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Les toilettes de carême justifiées. — Quelques mots sur le défunt carnaval. — Mlle Thérésa et ses chansons. — *Rien n'est sacré pour un sapeur*. — Plaidoyer de M. Halévy en faveur des bœufs gras. — Une transition brusque. — Le P. Hyacinthe, M. Pergeline et le P. Sicard. — Reconstruction de Sainte-Anne d'Auray. — Une lettre de Mgr l'Évêque de Nantes. — Nécrologie : M. Ponthier de Chamaillard; M. Favin-Lévêque. — *L'Union de l'Ouest* et sa disgrâce.

Lors de ma dernière chronique, le carnaval venait de commencer; aujourd'hui nous sommes en carême. — Voilà, direz-vous, cher lecteur, une vérité bien naïve. — Pour peu cependant que vous veuillier y réfléchir, vous comprendrez que j'aie dû la faire au début de cette causerie. Je veux vous parler de prédicateurs, et je ne renonce pas à vous dire un mot du carnaval. Comment mêler ces deux choses? et comment les distinguer? Si je commence par le carême, je mens à l'almanach, si par le carnaval, je mettrai le folâtre au pemier plan et ce n'est pas sa place.

Hier, je me promenais et je ne sais comment cette idée me traversait la cervelle, quand j'aperçus dans la rue un grand nombre de dames magnifiquement vêtues qui sortaient du sermon. Voilà, pensai-je, comme tout dégénère; les vieilles mœurs s'en vont, et nous sommes loin du sac de cendres dont se couvraient nos ancêtres aux jours de pénitence. Cette pensée, vous allez le voir, était un jugement téméraire, dont je tiens à faire ici mon amende honorable. Dans la soirée, j'eus l'occasion de rencontrer une des élégantes de la journée, et la conversation suivante s'échangea entre nous. Je la transcris pour l'édification des hommes, car je suis bien persuadé qu'il est peu de dames qui ne l'aient tenue cent fois.

— Veuillez m'expliquer, madame, dis-je à cette élégante dont tout le monde connaît la piété, comment votre conscience s'accommode de faire tant de toilette en carême ?

— Votre question m'étonne, me fut-il répondu, et l'on voit bien que vous n'avez pas lu l'évangile du mercredi des cendres.

Ce début me démonta, car j'avoue humblement que je n'avais pas le texte présent à la mémoire; mon rôle d'accusateur se changeait en celui d'accusé, et je dois dire, à l'honneur de cette dame, que sa justification fut complète. Le vieil auteur de la *Dévotion aisée* n'aurait pas mieux parlé, s'il eût traité le cas; je fus forcé de reconnaître que l'évangile du mercredi des cendres conseille aux fidèles de se parer en carême, afin de dissimuler les traces des austérités et de ne pas imiter les Pharisiens qui, à force de négligence des soins de la toilette, faisaient à l'extérieur montre de mortifications. Ce point établi, il me fut démontré péremptoirement que, chez beaucoup de femmes, l'amour de la parure, en ce moment de l'année, n'avait pas d'autre mobile, et que si la toilette avait pu être durant le carnaval une occasion de péché, il était bien juste qu'elle participât à l'expiation. C'était parler d'or et je convins de ma défaite. J'y trouvai du moins cette compensation d'être tiré d'embarras pour ma chronique, car j'ai conclu de tout cela que je pouvais bien, moi aussi, sans choquer personne et sans sacrifier à l'identité des contraires, employer quelques souvenirs du carnaval à égayer ma causerie de carême. Je n'avais plus aucun scrupule sur l'ordre dans lequel je devais placer mes feuillets, et, honni soit qui mal y pense, je commence par le carnaval.

J'ai constaté avec plaisir que, cette année, les journaux de Paris avaient été beaucoup moins que l'an passé encombrés d'interminables descriptions de bals costumés. Je souhaite de tout mon cœur que les Parisiens s'amusent à leurs frais et qu'ils s'amusent beaucoup; mais c'est un véritable progrès pour la moralité publique de ne pas voir dépasser la porte de leurs salons, toutes ces divinités, héroïnes romaines ou carthaginoises, dont les feuilles publiques nous donnaient avec tant de complaisance au carnaval dernier les portraits réalistes.

Allons-nous voir revenir le temps d'Auguste, que certains esprits chagrins s'obstinent à ne pas considérer comme l'idéal de la société ? Dans ce temps-là, si j'en crois Horace, les matrones romaines avaient une telle convenance dans leurs ajustements que la figure seule était exposée aux regards :

Matronæ præter faciem nil cernere possis.

Et si, dans le vers suivant, ce poète parle d'une certaine Catia qui avait un peu moins de réserve, il la cite comme une exception parmi les

femmes du grand monde. Je dirai même qu'il me fait l'effet de ne pas la placer beaucoup au-dessus des Neère, des Lycé, des Chloé, des Glycère et des Lydie, etc., toutes demoiselles que ses poésies nous montrent comme ayant jeté leur bonnet par-dessus les moulins.

Quoi qu'il en soit des matrones et de la société de ce temps-là, où je crois avoir montré que nous pourrions trouver de bons exemples, vous me permettrez, je l'espère, puisque nous sommes en carnaval, de vous présenter une héroïne de récente et grandissante renommée. Cette héroïne est Mlle Thérésa, chanteuse, qui a fait fureur cet hiver à Paris. Je ne sais si les Dieux dicteront à quelque Tibulle, ignoré de nous, des vers qui la feront passer à la postérité; mais je sais qu'elle vient de satisfaire la curiosité de la génération présente en publiant ses mémoires. Ce livre est en vente chez tous les libraires, et l'on dit que la quatrième édition est épuisée. En attendant qu'elle en prépare une cinquième, Mlle Thérésa va de salons en salons débiter ses chansonnettes, et l'*Indépendance belge*, dont la pruderie n'a rien d'exagéré, le constatait, il y a quelques jours, avec une nuance d'étonnement. Les journaux ont aussi raconté que Mlle Thérésa gagnait fort honnêtement 70,000 fr. par an. Certes, ce chiffre n'est pas exorbitant, si l'on songe au nombre de gens riches qui ont le légitime désir de l'entendre chanter : *Rien n'est sacré pour un sapeur*. Cette délicieuse composition passe pour être son triomphe; et je suis heureux de permettre au lecteur de s'en faire une idée par le couplet suivant :

J' conduis mon sapeur d'aventure
Rue de la Paix, numéro dix-sept;
J' luis dis : Fig, dans la confiture !
Fourr'-toi des bonbons dans l' cornet...
Et surtout montre-toi discret,
Sans ça l'on t'donn'ra ton paquet.
Mais v'la qu' les boit's sont ravagées,
Il boit les sirops, les liqueurs;
Bref, il gob' toutes les dragées...
Rien n'est sacré pour un sapeur !

Remarquez, je vous prie, que ce sont des vers, et que dans sa prose Mlle Thérésa n'a pu très-certainement, *musa pedestris*, se tenir toujours à un pareil lyrisme. Néanmoins le sapeur de Mlle Thérésa n'est pas le premier qui ait inspiré les poètes, et je suis tenté de lui préférer cette odelette que vous avez peut-être oubliée; elle est contemporaine du refrain *Larifla*, et je crois que, pour l'élévation des idées et la finesse du trait, elle supporte avantageusement la comparaison avec celle que je viens de citer. Un critique belge n'a été que juste en avançant, lors

de son apparition, qu'on la dirait éclose sur les lèvres d'Anacréon, et M. Belmontet se serait défendu d'en avoir été l'auteur. La voici dans toute sa grâce athénienne :

Quand un sapeur a peur,
Dans le corps des sapeurs,
Tous les sapeurs ont peur,
Dans le corps des sapeurs !

A cela près que le mot *peur* n'est pas français et ne saurait surtout rimer avec *sapeur*, aussi bien que *lauriers* avec *guerriers*, je tiens encore pour le dernier morceau après une seconde lecture, et je suppose que beaucoup de gens seront de mon avis.

Je n'en souhaite pas moins bonne chance à Mlle Thérésa; et béni soit Apollon d'inspirer de pareils chants à la prêtresse des Muses !

Si quelques esprits moroses venaient à prétendre que cette littérature n'est pas propre à élever les âmes, je les renverrais à la lettre que M. Léon Halévy, candidat perpétuel à l'Académie Française, vient d'écrire dans les *Débats*, car cette lettre atteste chez son auteur des sentiments d'humanité et de compassion élevés à un degré vraiment rare. M. Halévy, qui demeure sans doute au milieu d'un éden, où les mortels qui l'entourent ne poussent que des cris d'allégresse, a senti son cœur se fondre au spectacle douloureux des bœufs gras que l'on mène à l'abattoir après leur marche triomphale; il émet le vœu qu'à l'avenir ces intéressants quadrupèdes soient, après avoir recueilli sur la route mille compliments flatteurs, conduits au Jardin-des-Plantes, où sans doute ils auraient la liberté de suivre un régime qui les ferait maigrir heureusement. Que de gens à ce compte envieraient le sort des bœufs gras ! M. Halévy a toute une théorie à ce sujet, car il ne va pas jusqu'à s'imaginer que la vue d'un *durham* primé et médaillé puisse rassasier les Parisiens et que ce souvenir remplace sur leur assiette le succulent aloyau.

J'en ai fini avec le carnaval; j'ai cherché vainement quelque idée intermédiaire, au moyen de laquelle j'aurais pu le séparer du carême, mais puisque l'almanach met si peu de façons à nous présenter le mercredi des cendres à l'expiration du mardi-gras, je ne vois pas pourquoi je me mettrais plus que lui en frais de transition.

Je vous dirai donc que, cette année, la ville de Nantes avait l'espoir d'entendre un grand orateur; le Père Hyacinthe, dont les sermons de l'Avent, à l'église Notre-Dame de Paris, ont fait une si profonde sensation, devait prêcher la station du carême à la cathédrale. Notre espoir a été déçu, l'état de santé de l'illustre religieux ne lui ayant pas permis de quitter Paris. M. l'abbé Pergeline, l'un des orateurs les plus distingués de notre clergé, avait déjà accepté la tâche de suppléer le P. Hyacinthe

plusieurs jours de la semaine ; par suite de l'indisposition de ce dernier, il s'est trouvé à l'improviste dans l'obligation de le remplacer tout-à-fait. Si donc il y a eu déception chez certaines gens, la compensation est aussi grande qu'elle pouvait l'être, et l'affluence qui se presse autour de la chaire de notre compatriote est telle, qu'il serait difficile de réunir un plus grand nombre d'auditeurs. L'absence du P. Hyacinthe n'en est pas moins une chose regrettable pour ceux que la curiosité seule eût conduits au sermon et qui probablement n'iront pas entendre M. Pergeline, car c'est pour cette classe d'auditeurs que se vérifie le proverbe : *Nul n'est prophète en son pays.* Il n'est, en effet, personne ayant un peu suivi la chaire ou le barreau, qui n'ait eu maintes fois l'occasion de remarquer le prestige que la qualité d'étranger donnait aux orateurs. Ce prestige, assurément, M. l'abbé Pergeline ne l'a point ici; mais qui, dans ce diocèse, voudrait lui faire un reproche de ce défaut ?

A Saint-Nicolas, la station du carême est prêchée par le R. P. Sicard, religieux dominicain ; ce frère-prêcheur, ainsi que s'intitulent les membres de son ordre, jouit d'une renommée justement méritée par sa science et la clarté de son exposition, et nous ne doutons pas que sa parole ne serve à augmenter la popularité que les enfants de saint Dominique ont déjà acquise parmi les fidèles de notre ville.

Pendant que des voix s'élèvent de toutes parts pour affirmer la vérité, Mgr l'évêque de Vannes élève aussi la sienne pour convier tous les Bretons à l'aider dans une œuvre dont le résultat sera une éloquente protestation en faveur de cette même vérité. C'est un point historique parfaitement établi, que le nombre des édifices religieux est en rapport direct avec la foi des siècles qui les ont vu s'élever.

Le moment où l'on a cessé de bâtir des temples pour les faux dieux marque d'une manière précise l'époque du déclin du paganisme, et de notre temps la multiplication des églises catholiques en Angleterre est le meilleur argument que l'on puisse invoquer en faveur de la démonstration des progrès de la religion romaine en ce pays. La reconstruction de l'église de Sainte-Anne d'Auray, lieu du célèbre pèlerinage, est l'œuvre à laquelle Mgr l'évêque de Vannes prie les Bretons d'apporter leur concours ; ce concours, nous pouvons l'affirmer, ne lui fera pas défaut, et la piété de nos compatriotes ne manquera pas cette occasion de manifester son attachement au culte de l'antique patronne de la province. Nous en voyons déjà une preuve dans l'empressement avec lequel tous les journaux de l'Ouest ont reproduit la lettre de Mgr l'Évêque de Vannes.

Cette circulaire épiscopale m'amène à parler de la lettre dont un autre prélat, Mgr l'évêque de Nantes, vient d'honorer deux de mes meilleurs amis, MM. Edmond Biré et Emile Grimaud. Les abonnés de la *Revue* ont lu l'article que M. Eugène de la Gournerie a consacré à leur récent ou-

vrage : *les Poètes lauréats*, et la lettre de Mgr Jaquemet est un suffrage trop précieux pour les auteurs du livre et pour l'éminent écrivain que nous sommes fiers de compter parmi nos collaborateurs, pour que la *Revue* néglige de s'en parer :

« Nantes, le 8 février 1865.

» Messieurs,

» J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, à la date du 28 janvier dernier, et, en même temps, votre beau livre intitulé : *les Poètes lauréats de l'Académie Française.*

» Je m'associe de grand cœur aux justes éloges qui vous sont décernés dans le dernier numéro de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, par un homme dont le jugement fait autorité en pareille matière, et je vous félicite sincèrement d'avoir pu mériter son suffrage.

» L'Évêque de Nantes, heureux de vous compter parmi ses diocésains, vous remercie, Messieurs, de votre livre et du bon exemple que vous donnez à tous ceux qui ont reçu, avec les dons de l'esprit, une éducation chrétienne et des loisirs. Il fait bien des vœux pour que la jeunesse nantaise vous suive dans cette voie, et imite votre fidélité constante à toutes les meilleures traditions chrétiennes et littéraires.

» Agréez, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

» † ALEXANDRE, Évêque de Nantes. »

Ce mois serait exceptionnel, s'il ne nous fournissait la triste occasion de rendre les derniers hommages à quelques-uns de nos compatriotes. Dans notre chronique de février nous parlions des funérailles de l'amiral Protet, tué en Chine en 1862 ; c'est en Cochinchine que M. Favin-Lévêque, capitaine de vaisseau, né à Saint-Malo, et qui vient de mourir à Paris, avait accompli plusieurs des actes les plus honorables de sa vie militaire, et l'on aime surtout à se rappeler la délivrance de cinq missionnaires français qui allaient être mis à mort par les ordres du roi de Cochinchine, en 1843.

De Quimper nous est venue, au moment où paraissait notre dernier numéro, la nouvelle de la mort de M. Ponthier de Chamaillard, qui avait sacrifié en 1830 une brillante carrière pour échapper à la contrainte du serment. L'estime des habitants de la ville de Quimper, où il s'était retiré, n'a cessé du moins de l'entourer dans sa retraite; il est mort avec la consolation de laisser des enfants dignes de lui, et, en particulier, un fils, qui est établi dans la même ville et qui est une des gloires du barreau breton.

Je ne veux pas clore cette chronique sans saluer la réapparition d'une feuille dont la disgrâce nous avait particulièrement affligés. *L'Union de l'Ouest* d'Angers qui, sous l'habile direction de M. Arthur de Cumont, marche au premier rang des journaux de province, avait éprouvé, dans les environs du premier de l'an, un revers de fortune qui la réduisait au silence pour deux mois. Son directeur, se trouvant dans l'impuissance de fournir durant cette période à ses abonnés leur nourriture quotidienne, dont la politique est le morceau de résistance, s'était fort heureusement inspiré de Mme Scarron qui contait des histoires à ses invités quand le rôti manquait; il avait fondé un journal littéraire quotidien, qui était destiné à tromper l'appétit politique des convives de l'*Union*. *La Lecture* a fini son temps il y a quelques jours, et, en se retirant, elle a adressé à ces mêmes abonnés un adieu qui ne fait pas moins d'honneur à ceux-ci qu'à son fondateur. Ecoutez plutôt son petit compliment; on dirait d'une jeune fille bien humble qui, voyant sa mère rentrer au salon où elle avait dû la remplacer quelques instants, se retire en faisant la révérence et sans s'imaginer qu'elle puisse être regrettée de la société à laquelle elle faisait les honneurs de la maison.

« Voici le dernier numéro de *La Lecture* et l'*Union de l'Ouest* reparaît demain. Nous souhaitons vivement que la première, disparaissant, ne revienne pas; que la seconde reparaisse et ne s'en aille plus.

» Mais, avant de dire adieu au public, *La Lecture* veut remercier ceux qui, pouvant la renier et lui fermer leur porte, l'ont au contraire reçue, accueillie, avec cette bienveillance particulière que l'on éprouve pour les enfants dont on estimait le père.

» Dans un accès de sombre mélancolie un poète a pu écrire :

» Donec eric felix, multos numerabis amicos;
» Tempora si fuerint nubila, solus eris!

« Aux jours du bonheur tu compteras beaucoup d'amis; si le ciel devient sombre, tu seras seul! »

» *La Lecture* ne représentait ni le succès, ni la fortune, ni le bonheur; ce n'était rien autre chose qu'une épave, débris d'un triste naufrage. Néanmoins les amis des jours heureux sont restés les amis des jours sombres; ils étaient tous là le 9 janvier, ils sont tous là le 8 mars. O poète! vous avez tort. »

LOUIS DE KERJEAN.

LES VILLES DE BRETAGNE.

CLISSON.

« Après avoir traversé de paisibles territoires, raconte Tristan le Voyageur, je me vis tout à coup en face de la guerre et du superbe château de Clisson, où l'on trouve des vitres et des cheminées. Je me mis en oraison à l'aspect de cette architecture sacrée, qu'en revenant de la Palestine, Olivier Ier fit élever sur les modèles orientaux qu'offrit à sa fervente imagination la tour des Pèlerins de Césarée [1]. Mes regards émerveillés erraient sur ces magnifiques murailles qui s'élevaient presque au niveau des tours au pied desquelles les vieux ormes et les grands chênes, qui décoraient les rives de la Sèvre et de la Moine, ne paraissaient que d'humbles herbages. J'aimais à voir ces machicoulis mauresques, ces bastions suspendus dans les airs, ces murs de seize pieds d'épaisseur et fondés sur le roc, ces créneaux ornés d'écussons où se confondaient les chiffres de Clisson et de Catherine de Laval, ces parvis couverts d'inscriptions et de devises ingénues.... ces poternes dont les issues masquées communiquaient au loin dans la campagne par

[1] Cette remarque a été faite, pour la première fois, par M. Cassas, peintre d'aquarelles, qui avait dessiné la tour de Césarée. Il faut bien dire cependant que la *tour des Pèlerins* ayant été construite par les Templiers, serait difficilement antérieure au château de Clisson, s'il est vrai que celui-ci ait été bâti par Olivier Ier, à son retour de la Palestine.

de longs souterrains, et les cintres aigus de ces arcades, de ces portes mystérieuses dont le seuil redoutable était plus funèbre que la pierre des tombeaux. Que d'émotions à la fois tendres et sévères remuaient mon vrai cœur de chevalier ! Le cor et la trompette retentissaient dans l'enceinte de Clisson ; les bannières flottaient sur la plate-forme du château; les archers étaient de ronde autour du donjon, et les poursuivants d'armes groupés sur les triples ponts et sur le bord des fossés s'entretenaient de leurs aventures [1]. »

Voilà certes un poétique tableau ! Tristan n'oublie qu'une chose, la fière devise des sires de Clisson : *Pour ce qu'il me plaist.* Aujourd'hui on n'entend plus le cor, on n'aperçoit plus les bannières; il n'y a plus même de vitres au vieux manoir, et les *portes mystérieuses*, le *seuil redoutable*, la *pierre des tombeaux* ne sont pas ce qui rappelle en ce lieu les plus lugubres souvenirs. Jamais, d'ailleurs, à quelque époque qu'on remonte et quelque glorieuse pour le château de Clisson qu'ait été cette époque, il ne fut entouré de plus d'hommages qu'à ces jours de sa vieillesse où le lierre est devenu son ornement et son appui.

Le nom de Clisson ne commence à paraître dans l'histoire qu'au XIe siècle. Guy de *Clichon* est nommé dans l'acte de fondation du prieuré de Chasteauceaux; Baldric de *Clizon* l'est, à son tour, dans une donation de la duchesse Berthe, veuve d'Alain III. Le même Baldric figure dans la fondation du prieuré de Lyré. Gaudin de *Clizon* est cité comme témoin avec le comte Alain *(Alain Fergent)* et la comtesse Ermengarde, dans un acte de Marmoutier; Geoffroi de *Clizon*, dans un acte de Saint-Florent; Guillaume de *Clichon*, dans un acte de l'abbaye de la Chaume; Aimeri de *Clicion*, dans un acte de Buzai. Enfin Guillaume de *Clizon* est qualifié de baron, dans l'acte de translation de l'abbaye de Villeneuve, par Guy de Thouars, en 1205. Ce même Guillaume dit *le Vieux* et Guillaume, son fils, étaient au nombre des chevaliers bannerets qui combattirent à Bouvines (1216). On attribue à Olivier Ier ou *le Vieil* la construction du château dont nous admirons les restes,

[1] *Tristan-le-Voyageur*, par Marchangy, t. Ier.

« chasteau petit de compris, dit d'Argentré, mais bien fort et de deffence, pour estre situé sur une haute roche, au pied de laquelle passe la rivière de Sèvre. » Ce serait également lui qui aurait fait entourer la ville de *bonnes murailles*. Plus tard, s'étant mis à la tête de la révolte des barons contre Jean le Roux, celui-ci fit raser ses forteresses, et, ne pouvant s'emparer de Clisson par les armes, il le *saisit* du moins par huissier. Les *Preuves* de dom Morice contiennent un arrêt du Parlement de Paris sur le fait de la saisie du château de Clisson, *castro de Clicon*. Cet arrêt, emprunté aux *Olim*, et daté de 1260, condamne Jean le Roux à *répondre* à la paix proposée par Olivier. Un accord s'ensuivit en 1261, lequel fit passer les domaines d'Olivier *le Vieil* à Olivier *le Jeune*, son fils, et soumit celui-ci à l'hommage envers le duc et au paiement de 4,000 livres. L'obligation souscrite pour cette somme est ainsi conçue : « A tous ceux qui ces présentes lettres verront et orront, Olivier de Clicon, eschuier, seigneur de Clicon, scachès que je dès a mon chier seingnor Jehan duc de Bretagne, quatre mil livres de la monoie corante de Nantes, par la convenance de la pes fete entre icelui duc, d'une partie, et monsor Olivier de Clicon mon père et moy d'autre partie, desquelles je suis tenu e ai gré à païer a icelui duc... mille livres dedans la Chandelour, etc. [1] »

Olivier II, ou *le Jeune*, avait pour mère Constance de Pontchâteau, veuve d'Hervé de Blain ; il est nommé le second, après le sire de Rais, dans l'assemblée générale des seigneurs bretons, tenue à Nantes par Jean le Roux, en 1275, pour le changement de la garde noble en rachat. Vers la même époque, nous voyons *Katerine* de Clisson épouser Alain, vicomte de Rohan.

Olivier III, fils d'Olivier II et d'Isabelle de Craon, fut décapité à Paris, le 2 août 1343, pour avoir quitté, disait-on, le parti de Blois dont il avait été un des plus énergiques soutiens, et *tourné sa robe*. Sa tête, envoyée en Bretagne, y fut pendue à l'une des portes de Rennes, suivant quelques historiens, de Nantes, suivant les autres. « Ce seigneur estoit vaillant, dit d'Argentré, et, toute sa vie, avoit

[1] D. Mor., *Pr.*, t. 1er., col. 987.

esté au service de Charles de Blois et du party François et y avoit esté prisonnier ; mais la fin fut malheureuse. »

Un frère d'Olivier III, Amaury de Clisson, remplissait, dans le même temps, les hautes fonctions de tuteur du jeune Montfort, et un de ses parents, Garnier ou Gaultier de Clisson, *pieux et hardi chevalier,* dit Le Baud, défendait *vertueusement* Brest contre les troupes de ce même Montfort ; il tombait même *navré de plusieurs playes* sous leurs coups.

Olivier IV est resté à jamais célèbre sous le nom de *connétable de Clisson.* Il était fils d'Olivier III et de cette illustre Jeanne de Belleville, qui fut la troisième héroïne d'une guerre dans laquelle Jeanne de Flandre et Jeanne de Bretagne avaient déjà joué un si grand rôle. Ce fut Olivier qui eut la gloire de terminer cette lutte de vingt-trois ans, par la victoire d'Auray (29 septembre 1364).

La fut Jehan comme un lyon
Frisque et fier, luy et Clisson [1].

L'histoire du connétable de Clisson est d'ailleurs trop connue pour que nous la racontions ici. Il naquit le 23 avril 1336, très-vraisemblablement à Clisson, et décéda à Josselin, le 23 avril 1409. Clisson s'était marié deux fois, une première avec Béatrix de Laval et une seconde avec Marguerite de Rohan. Dom Morice cite une quittance de cette dernière où elle se qualifie ainsi : « Marguerite de Rohan, dame de Clicon et de Belleville, *connetablesse de France,* etc. » Clisson ne laissa que deux filles, toutes les deux de son premier mariage. L'aînée, Béatrix, épousa le vicomte de Rohan et prit double part dans la riche succession paternelle. La cadette, Marguerite, eut dans son lot les *ville, chasteau, chastellenie, fief et terre* de Clisson, Bron, l'Épine-Gaudin, Chastoceaux, Palluau, etc., etc.

Marguerite avait été mariée par son père au comte de Penthièvre, héritier de Charles de Blois, dans des vues peu dissimulées de jalousie et d'ambition, et elle prit au sérieux les droits de la famille que l'épée du connétable avait détrônée dans les landes d'Auray. On

[1] *Histoire de Jean IV,* par Guillaume de Saint-André, *Scholastique de Dol.*

sait le guet-apens qu'elle tendit au duc Jean V, après l'avoir invité à venir à l'*esbat* à Chastoceaux, où l'attendaient, disait-elle, belles *chaces et esbattements*. Ses trois fils, Olivier, Charles et Jean, étaient venus prier le duc en son château de Nantes. Nous crûmes, raconte Jean V, « que le convy fust pour bonne et loyale amour et à toutes bonnes fins, tant par les lignages et hommages (desdits de Blois) que par les amours et alliances que d'abondant (ledit Olivier) nous requeroit, et par les grandes familiarités que lui avions demontrées, comme de vouloir et souffrir aucunes fois coucher avec nous et en nostre lit, luy et ledit Charles son frère. »

Le duc se mit donc en route le 12 février 1420 et alla coucher à la ville du Loroux-Bottereau, où Olivier de Blois vint le trouver de nouveau le lendemain matin, pour le prier de se hâter. Il disait, raconte le duc, *que les dames nous attendoient et que nostre viande se gastoit*. Enfin, et *pour faire court*, dit d'Argentré, à peine le pont de la Divatte fut-il passé que le duc « fut saisi, mis sur un mauvais cheval, lié bras et jambes sous le ventre du cheval, son chapeau bandé sur les yeux.... De là enlevé, passa la ville de Clisson et, sans débrider, nuit et jour, fut mené prisonnier au château de Palluau, en Poictou, qui appartenoit auxdits de Penthièvre. » Au moment de traverser Clisson, Olivier de Blois, craignant les sympathies des habitants pour leur souverain, lui avait dit de bien se garder de crier ni *faire aucune clameur*, et que, s'il lui advenait de le faire où de se *mettre en franchise*, il l'irait *quérir et prendre*, fût-il *entre les bras du crucifix*. De Palluau Jean V fut conduit à Chastoceaux où Marguerite lui rappela, pour toute consolation, le verset du cantique : *Deposuit potentes de sede*. Traîné ensuite à Saint-Jean-d'Angély, à Bressuire et une seconde fois à Clisson, Jean se trouvait dans cette dernière forteresse, lorsque la fière Marguerite, assiégée dans Chastoceaux par l'armée bretonne, et *ne pouvant plus tenir sans se rendre*, prit le parti de le remettre en liberté (mai 1420).

Marguerite avait espéré, en délivrant elle-même le duc, sauver au moins sa *chevance*; elle ne la sauva pas. Les biens des Penthièvre et des Clisson furent confisqués et réunis au domaine ducal. Clisson

devint alors l'apanage de Richard de Bretagne, comte d'Etampes et frère de Jean V, qui avait partagé ses infortunes. Ce prince y fit sa résidence habituelle et y mourut. Son codicille est daté de Clisson, 3 juin 1438, deux heures après minuit. « Nous, Richard de Bretagne, de présent gisant au lit de maladie, sain de parole et de bon mémoire, nolant mourir intestat, etc. » Ledit acte est *signé et passé* par Jehan Plumaugast, clerc notaire *en la cour de Cliçon*.

Peu de jours après, « le lundi de Pentecouste, qui fut le XIe jour du mois de juin, lisons-nous dans la *Chronique Britannique*, environ mesnuit, décéda M. Richart, seigneur d'Estampes et de Cliczon, et trepassa au chasteau de Cliczon, et fut amené par eau dudit lieu, le mercredy ensuyvant, joucques au port de la Fousse de Nantes. » Cette navigation lugubre nous prouve qu'au XVe siècle les bateaux pouvaient remonter la Sèvre jusqu'à Clisson, même l'été. Ils ne le peuvent aujourd'hui que jusqu'à Monnières.

Après la mort de Richard, Clisson fut souvent habité par François II, son fils, qui hérita, à la mort d'Arthur III, du duché de Bretagne. Ce prince était né à Clisson ; il aimait à y revenir, et la *Prairie des Guerriers*, sur le bord de la Moine, garde aujourd'hui encore le souvenir de ses joutes chevaleresques. Ce fut dans la chapelle du château de Clisson que François épousa, le 27 juin 1472, sa seconde femme, Marguerite de Foix, fille du roi de Navarre, et qui devait être mère d'Anne de Bretagne.

La châtellenie de Clisson devint ensuite (oct. 1481) l'apanage de Charles d'Avaugour, fils naturel de François II et d'Antoinette de Maignelais; et la famille d'Avaugour la possèda jusqu'en 1746, époque où elle passa aux Rohan-Soubise, qui ne l'ont perdue qu'à la Révolution.

A cette sèche nomenclature, nous devons joindre maintenant celle des rois et des princes les plus illustres qui reçurent l'hospitalité à Clisson. Philippe-Auguste y vint en 1205; la reine Blanche et saint Louis, dit-on, en 1230; Charles VIII, en 1487, pendant que son armée assiégeait Nantes. Ce fut même là qu'il apprit la triste nouvelle de la levée du siége. Quatre ans après, il revint à Clisson avec Anne de Bretagne et y donna des fêtes splendides.

Louis XII y avait passé pendant son exil de duc d'Orléans; François Ier y passa à son tour; Charles IX y parut en 1565 avec Catherine de Médicis; et Henri IV, qui eût bien voulu y entrer, fut réduit à mesurer de l'œil la hauteur de ses murailles.

Comme forteresse, Clisson a, en effet, sa glorieuse histoire. A peine ses hautes tours étaient-elles construites que Jean-le-Roux vint les attaquer. Il avait rasé les autres forts et donjons d'Olivier le Vieux, et il lui tardait de lui enlever le plus beau fleuron de sa couronne. Mais tous ses efforts échouèrent contre cette masse aussi impénétrable que le rocher sur lequel elle était assise. Le connétable ajouta de nouvelles fortifications aux anciennes, tant au château qu'à la ville, et l'on reconnaît aujourd'hui encore, dans les ruines de Clisson, la main qui édifia la *Tour du Connétable* à Blain et le donjon de Fougères. Aussi, lorsque Clisson fut confisqué sur sa fille Marguerite, les partisans des Penthièvre se crurent-ils assez forts pour y tenir contre le duc. Ils y tinrent *aucuns jours*, et n'en sortirent qu'à la suite d'une composition et amnistie qui leur assura leurs *vies et biens sauves*, leva tout *empêchement* mis sur leurs *meubles et héritages*, révoqua les *donaisons* qui avaient pu en être faites, et leur remit leur *cas*, sous la simple condition de prêter *bon et loyal serment* au duc[1].

François II répara le château et les fortifications avec cette intelligence de l'art dont il a laissé de magnifiques preuves à Nantes; mais il n'était pas encore dans le tombeau que son fils d'Avaugour livrait Clisson à Charles VIII. Pendant les guerres de la Ligue, Clisson fut assiégé par les calvinistes en 1588. « Les calvinistes s'approchèrent de Clisson, dit Travers, sans autre résultat que de brûler un peu de poudre[2]. » Le résultat fut plus grand que ne croit le bon abbé, non pas sans doute pour les huguenots, mais pour les ligueurs. Nous apprenons, en effet, de Crevain, qu'une entreprise était préparée à la Rochelle pour s'emparer du Croisic et de l'embouchure de la Loire, mais que cette entreprise manqua par l'infi-

[1] D. Morice. *Pr.*, t. II, col. 1049.
[2] Travers, t. III, p. 7.

délité d'un capitaine qui en trahit le secret. « Mauvais succès, ajoute-t-il, qui n'eût pas arrivé si l'armée eût levé l'ancre dès qu'elle fut prête, sans attendre la *prise imaginaire* de Clisson et l'approche des troupes contraires [1]. » Les calvinistes étaient commandés par le roi de Navarre (Henri IV)[2]. Réduit à lever le siége, ce prince canonna Machecoul sans succès, et se rabattit sur Beauvoir, qu'il prit au bout de trois semaines.

Après la mort d'Henri III les seigneur et dame de Clisson se prononcèrent pour le Béarnais. Le duc de Mercœur résolut alors d'assiéger la place, et l'absence des Espagnols sur lesquels il avait compté, put seule le faire renoncer à son entreprise. Clisson servit, à cette époque, de prison au célèbre ligueur angevin Hurtault de Saint-Offange. De longs jours de paix suivirent ces luttes intestines.

Au XVIIe siècle, le château du connétable perdit une partie de son donjon, qui s'écroula; mais le reste du vieux fort demeura intact, et ses grandes salles continuèrent d'être habitées jusqu'en 1789. Ce n'est, en définitive, ni le temps, ni le canon qui ont fait les ruines d'aujourd'hui ; c'est la torche incendiaire, c'est la furie de la destruction, qui ont signalé, au XVIIIe siècle, l'invasion républicaine comme elles signalèrent au IXe les invasions des Normands. Et ce n'est pas seulement le château qui fut brûlé, ce furent les maisons, les plus humbles cahutes. Clisson devint un désert. Les habitants, au reste, l'avaient bien mérité. Il existe, à la date du 3 avril 1792,

[1] Crevain, p. 294.

[2] Le tome II des *Lettres missives d'Henri IV* en contient une du 16 septembre 1588, qui est datée de Gétigné. La paroisse de Gétigné s'étendait jusqu'au confluent de la Sèvre et de la Moine et comprenait même l'emplacement sur lequel fut bâti, au XVIIe siècle, l'hôpital de Clisson. Henri IV était donc sous les murs de la ville. Le 17 nous le trouvons à Tiffauges et le 18 de nouveau à Gétigné, qu'il ne quitta que le 20. Sa lettre du 16 était adressée à Durcot de la Roussière. « Monsieur de la Roussyère, lui disait-il, je vous ai espargné le plus que j'ay peu et vous ay laissé sejourner à la meson, lors des grandes courvées. Mais maintenant que je m'en vays pour charger l'armée des ennemys, je vous prie de vous rendre demain au soir à Mortaigne avec vos forces et avec vos armes.... Nostre voyage ne sera que pour quatre ou cinq jours au plus tard et ne sera infructueux. Si vous avez quelques gentilshommes de vos voisins qui veuillent venir, amenez-les quant et vous et asseurez-vous qu'eulx et vous serés les bien venus et reçus de vostre bien affectionné amy.

HENRY. »

une délibération de la commune, qui refuse d'emprisonner les prêtres [1]. On montre au château un arbre dont les fortes racines plongent dans un puits comblé. Il le fut, en 1793, avec des corps vivants. Tous les Vendéens que les Républicains trouvèrent dans les souterrains du vieux fort y furent entassés [2].

Aujourd'hui, le calme est revenu dans ces beaux lieux, et si l'antique forteresse est démantelée, si ses portes sont sans herses, ses tours sans plate-formes, elles élèvent du moins toujours leur masse rougeâtre que reflètent les eaux limpides de la Sèvre. A la dignité grandiose de l'art et des souvenirs se joint maintenant cette dignité mélancolique que les monuments comme les hommes empruntent à la vieillesse et au malheur. Ajoutons que ce témoin mutilé des vieux âges présente au milieu de la puissante végétation qui l'entoure et des maisonnettes toutes neuves étagées à ses pieds, un contraste d'une poésie douce et triste; on dirait un tableau du Poussin. Il semble, au reste, que Poussin a dû voir Clisson et qu'il y a trouvé quelques-unes de ses inspirations les plus heureuses. On a reproduit sur le bord de la Sèvre son tombeau des *Bergers d'Arcadie*, et l'on croît reconnaître le château de Clisson dans les motifs d'architecture du tableau de *Diogène*.

Le nouveau Clisson a été construit, de 1798 à 1805, sous l'impulsion de deux Nantais arrivant de Rome, Pierre et François Cacault, qui ne trouvèrent nulle part de demeure répondant mieux à leurs goûts d'artistes. Leur mémoire étant pleine des souvenirs d'Ita-

[1] « Il n'y a aucun trouble, aucune agitation qu'on puisse leur reprocher, disent les signataires; ce témoignage, ajoutent-t-ils, ne peut être une preuve d'incivisme. *Il faut du courage pour témoigner en faveur d'hommes que la haine poursuit jusque dans le sanctuaire de la loi.* (Verger, *Archives curieuses de Nantes*, t. V, p. 244.)

[2] Les Vendéens avaient occupé Clisson, le 15 mars, après une faible résistance. Ils avaient à leur tête un nommé Poëron, sacristain de Saint-Hilaire-de-Loulay, et ils prirent pour chef, une fois dans la ville, le chevalier Devieux, qui l'habitait. Au mois de septembre, l'armée de Mayence entre à Clisson, sans coup férir, et ce fut lorsqu'elle y rentra, après Torfou (19 septembre), qu'eut lieu l'atrocité dont nous parlons. L'incendie de la ville et du château est de la même époque. Les Républicains tenaient à se venger, sans doute, de la défaite qu'ils venaient de subir. Et ce ne fut pas le dernier coup qui fut porté à Clisson. En 1794, les colonnes infernales y massacrèrent encore des femmes et des enfants.

lie, ils construisirent à l'italienne, et chacun fit comme eux. Aussi, Clisson avec ses toits rouges, ses corniches et quelquefois ses galeries ouvragées en tuiles courbes, ses piliers marquetés de briques et servant de supports, tantôt à une claire-voie, tantôt à un cordon de vigne, a-t-il pour nous le charme de l'étranger et de l'imprévu. Un statuaire illustre, Lemot, vint à son tour s'établir à Clisson. Il acheta le coteau qui fait face au château du connétable pour s'y construire une demeure, puis il acheta le château lui-même pour le sauver de la destruction. Le parc de la Garenne, dessiné par Lemot, avec ses pentes ombreuses, ses rocs amoncelés, ses inscriptions et reminiscences classiques, nous reporte de nouveau en Italie. En errant près de ces eaux qui bruissent sur les rochers, on croit revoir l'Anio et ses grottes retentissantes. Lemot n'admettait d'autre parallèle pour Clisson que celui de Tibur; et, en face des cascatelles que forment les barrages de la Sèvre, il a reproduit le plus célèbre des monuments de la ville latine, le *Temple de la Sybille*.

Mais si, en parcourant la Garenne, on peut se croire avec Horace sur les coteaux de Tibur, il suffit de jeter l'œil sur l'autre rive de la Sèvre pour se retrouver avec Blanche de Castille, saint Louis ou le vainqueur de Rosebeke, dont la fière demeure domine majestueusement le vallon. Poésie pour poésie, je préfère encore cette poésie chevaleresque qui a fait mieux que des vers, qui a marqué de son empreinte l'histoire et la civilisation de la France. Le château de Clisson a, d'ailleurs, un caractère à lui, puissant et original, que ne peuvent avoir les élégantes copies dont il est entouré : ici, c'est un obélisque qui prétend rappeler l'aiguille de Cléopâtre; là, un temple grec; plus loin un clocher carré comme les clochers d'Italie. Rome et Athènes sont ici un peu partout.

L'histoire religieuse de Clisson se borne à quelques dates. Dans un accord entre Guillaume de Goulaine et les moines de Vertou, portant la date de mars 1189, nous voyons cité un prieur de Clisson, *Petrus prior Clicii*[1]. Les données nous manquent ensuite jusqu'à

[1] Clisson possédait deux prieurés, la Trinité et Saint-Jacques. Le curé primitif de l'un et de l'autre était l'abbé de Saint-Jouin de Marnes.

l'époque du connétable qui adjoignit, par testament, un collége de chanoines à l'église paroissiale de Notre-Dame. « En nom de la Sainte-Trinité, du Père, du Fils et du Saint-Esprit, amen. Sachent tous présens et à venir que je Olivier, sire de Cliczon et Belleville, considérant la fragilité de humaine nature qui, chacun jour, laboure, en tirant homme et femme à sa fin... Premièrement, je recommande mon âme à Dieu notredit père et créateur, à la benoiste et glorieuse Vierge Marie, à monsieur Saint Michel et à toute la devote compagnie de paradis.... Item veuil et ordonne que mon enterrement et obsèques soient faits et celebrez o (avec) le moins de pompe que faire se pourra, honnesteté gardée, et au plus de messes et de services qu'on pourra dire et celebrer.... Item, je veuil et ordonne qu'un collége de chanoines ou chappelains séculiers soit fondé en l'église Notre-Dame de Cliczon où il y ait déan (doyen), chanoines, chappelains, clercs et serviteurs en tel nombre et qui aient telles revenues comme les commissaires, qu'il plaira à nostre Saint Père le pape d'ordonner sur le fait d'icelle fondation, verront que les rentes, terres et revenues que je ordonne pourront soustenir, etc [1]. »

Les fonds affectés à l'établissement de la Collégiale consistaient en la terre et châtellenie de Montfaucon. Les patronage et présentation des bénéfices étaient réservés au testateur et à ses hoirs. Olivier donnait, en outre, à l'église Notre-Dame, une image d'argent de la Vierge, du poids de vingt marcs; il n'oubliait enfin ni les pauvres de Clisson, ni le capitaine de Clisson, Jehan de Lesnerac, ni enfin maître Jehan Reyrant, chargé par lui de poursuivre *envers le pape* la confirmation de sa Collégiale et d'un *couvent de frères meneurs* qu'il ordonnait être *fondé à Cliczon*.

Ce testament est daté du 5 février 1406.

Au XVIe siècle, les prédicants de la Réforme firent quelques tentatives sur Clisson, mais sans succès. Nous voyons bien, en

[1] La Collégiale de Clisson comprenait une dignité, six prébendes et six demi-prébendes. Les prébendes étaient de 300 livres et les demi-prébendes de 200. Le doyen seul était logé. Les demi-prébendés n'avaient voix au chapitre qu'à défaut de prébendés en nombre suffisant.

juillet 1563, un enfant baptisé à Saint-Gilles, faubourg de Clisson, par Charles Boulanger, ministre d'Aigrefeuille; mais Crevain, en rappelant ce baptême, ajoute tristement : « Aigrefeuille et Clisson sont des lieux où l'Évangile fut planté sans prendre racine, et *aussitôt leur mémoire se trouve effacée*[1]. »

Le jansénisme fut plus heureux ; il fit quelques prosélytes dans le clergé de Clisson et des paroisses environnantes. Un chanoine de Clisson, nommé Nesan, et les curés de Cugand et de Gétigné furent exilés pour leur opposition à la bulle *Unigenitus*, sous l'épiscopat de M. de Sanzai; et ce fut à Clisson que vint chercher un refuge le célèbre Arnolet, curé de Saint-Nicolas de Nantes, qui s'était refusé à publier le mandement de l'évêque portant approbation du concile d'Embrun. Arnolet mourut à Clisson, en 1730. « Sa sépulture, dit Travers, fut honorée de la présence du clergé de l'endroit[2]. »

Clisson comptait alors cinq paroisses et une commanderie de Malte. Les paroisses étaient Notre-Dame, la Trinité, Saint-Jacques, Saint-Gilles et Saint-Brice ; la commanderie était dédiée à la Madeleine. Ces cinq paroisses sont réduites aujourd'hui à deux, Notre-Dame et la Trinité, dont les églises sont loin d'être remarquables. Sur l'emplacement de l'église Saint-Gilles s'élève le monument en forme de temple, qui sert de sépulture aux frères Cacault. La Madeleine existe encore, mais abandonnée. Clisson possédait, en outre, un couvent de Cordeliers, — c'était ce couvent de *Frères mineurs* qu'avait fondé le connétable,— et une maison de Bénédictines attenante à l'église de la Trinité. L'enclos de ces religieuses, appartenant aujourd'hui à la famille Valentin, offrait et offre toujours les vues les plus variées sur la ville et sur la Moine. Ces vues n'ont été guère moins reproduites que celles du parc de M. Lemot. Elles se distinguent de celles-ci par un caractère plus agreste, et le vieux couvent, avec ses fenêtres cintrées et les arcades de son cloître, répond assez bien du haut de sa terrasse aux tours et aux remparts du vieux château. Sur un entassement de rochers qui s'éleve à pic le long de la Moine, les religieuses avaient fait con-

[1] *Histoire ecclésiastique de Bretagne*, p. 109.
[2] *Histoire civile, politique*, etc., t. III, p. 484.

struire un lieu de repos auquel elles avaient donné le nom de *Soucin'y-a*. Rien ne pouvait mieux exprimer, au faîte de ces rocs bouleversés par d'anciens cataclysmes et non loin de cette demeure seigneuriale, où le luxe et les fêtes cachèrent tant de soucis, cette paix de la conscience et du cloître qui se marie si bien, en ce lieu, au calme d'une belle nature[1].

Sur le coteau opposé de la Moine, s'élève une chapelle à laquelle se rattache le souvenir d'un des hommes les plus célèbres et les plus vénérés du clergé de France, le pieux abbé Olier. Jean-Jacques Olier avait été investi, dès l'âge de dix-huit ans, du prieuré de Saint-Jacques de Clisson. Il y vint très-rarement; mais en 1638, une indisposition l'y retint quelques semaines, et, souvent alors, dit son historien, « il se rendait à la chapelle de Notre-Dame-de-Toute-Joie, voisine de son prieuré, où la très-sainte Vierge semblait prendre plaisir à le combler de consolations[2]. » On disait que cette chapelle avait été fondée par Olivier III, sur le lieu même où un messager lui avait appris deux bonnes nouvelles : une défaite des Anglais et la naissance de son fils le connétable. Le nom de *Toute-Joie* devait témoigner à jamais du bonheur qu'il éprouva alors comme Français et comme père.

La chapelle de Toute-Joie était en grand respect dans le pays, et avant 1789, treize ou quatorze paroisses s'y rendaient annuellement en pèlerinage; mais la Révolution l'incendia. Les lieux saints, même les plus humbles, allaient mal à des hommes qui, suivant le mot d'un poète du temps,

Voulaient régénérer tout hors leur conscience[3].

[1] Lorsque ces religieuses furent chassées de leur couvent: « Citoyennes, leur dit le maire, réjouissez-vous, nous venons vous rendre la liberté. — Nous n'avons pas besoin de votre liberté, répondirent-elles. — Vous n'en parleriez pas ainsi, reprirent les municipaux, si vous en connaissiez les douceurs. — Mon Dieu, Messieurs, dit l'abbesse, puisque la liberté a tant de charmes et que vous nous l'offrez si généreusement, accordez-la donc à vos femmes; elles en profiteront probablement mieux que nous. » — Ce mot termina d'autant mieux la conversation que les interlocuteurs ne passaient pas tous pour très-libéraux en ménage. — Voir un très-intéressant récit de M. Charles Thenaisie, *Le chevalier Devieux*. — *Revue de Bretagne*, t. VII, p. 127.

[2] *Vie de M. Olier*, t. Ier, p. 195.

[3] *L'Ami des Lois*, act. Ier, sc. 1re.

Mais quand ils furent rentrés dans leur néant, une pauvre fille nommée Jeanne Favrot se voua à l'œuvre de faire disparaître les ruines qu'ils avaient faites. Elle passait le jour assise près des murailles pantelantes de Notre-Dame-de-Toute-Joie, filant et quêtant pour le sanctuaire abandonné. Les marchés et les foires la trouvaient, en outre, la première au rendez-vous, chantant des complaintes et quêtant toujours. Quelques-uns se moquaient, mais la plupart donnaient, et la pieuse chapelle fut enfin rétablie. Elle est célèbre aujourd'hui encore par la dévotion des fidèles.

Notre-Dame de Toute-Joie s'élève sur la route de Poitiers, au sommet de l'arête qui sépare la Sèvre de la Moine, et qui se trouve comprise, ainsi que la Garenne elle-même, dans la commune de Gétigné. Clisson, vu des pentes de cette colline ou de la route qui traverse la Sèvre dans la direction de Saint-Hilaire-du-Bois, présente sur ses trois coteaux le plus riant paysage. Vallées profondes, eaux limpides, maisons étagées aux vives couleurs, vieux château, vieux souvenirs, pont gigantesque, tout se trouve réuni dans un petit espace pour charmer l'imagination et captiver l'œil.

Le pont où plutôt le viaduc de Clisson, qui franchit la vallée de la Moine, n'a pas moins de vingt mètres de hauteur. Ce monument grandiose, construit en 1841 par M. Jégou, est soutenu par des piles évidées formant nef ogivale dans le sens de la route. Les arcades, voûtées en plein cintre du côté de la vallée, sont au nombre de quatorze et dominent les hautes maisons qui bordent la Sèvre.

Clisson est enfin une petite ville propre, active et industrieuse. Elle avait autrefois deux mille habitants; elle en compte aujourd'hui 2,600. Perdue jadis au milieu d'un pays riche, mais impénétrable, elle est aujourd'hui desservie par six routes dont deux la mettent en communication avec Nantes, une avec Angers par Beaupreau, une quatrième avec Cholet et Poitiers, et deux avec Napoléon par les Herbiers et par Montaigu. Le chemin de fer de Nantes aux Sables d'Olonne viendra à son tour et bientôt donner à la vieille châtellenie du connétable le dernier cachet de la civilisation moderne.

Avant que cet heureux moment soit venu, qu'on me permette de

jeter un lointain coup d'œil sur l'ancienne géographie militaire du pays dont je viens de raconter l'histoire. Limitrophe du Poitou, il eût été fréquemment envahi, s'il n'eût été protégé par un ensemble de fortifications quelque peu imposant. Le château de Clisson n'était point, en effet, une citadelle isolée. Il s'élevait comme un géant à la tête d'un certain nombre de maisons-fortes. Nous nous bornerons à citer, parmi ces forts détachés, comme on dirait aujourd'hui, la Courbejolière en Sainte-Lumine, la Bastardière en Gorges et le Pallet sur la rive opposée. La Courbejolière, ancien et noble domaine de la famille Perrin, soutenait encore un siége en 1591; elle fut alors démolie [1]. La Bastardière dominait la vallée de la Sèvre; ruinée au XVe siècle, elle fut bientôt reconstruite. Au nombre de ses anciens seigneurs figurent d'abord les Bastard, puis les Culant, les Magné, les Gombauld, les Roquefeuil, les Beaucorps [2]. Le Pallet couronnait le coteau qui domine le confluent de la Sèvre et de la Sanguèse. On voit encore quelques ruines du manoir seigneurial, au haut du cimetière. La sacristie de l'église actuelle est l'ancienne chapelle du château. Cette sacristie est fréquemment visitée par les curieux et par quelques pèlerins philosophes qui croient voir dans son abside en cul de four, ses fenêtres en barbacanes, ses voûtes pesantes, un débris de la demeure d'Abélard. Il est certain qu'Abélard naquit au Pallet en l'an 1079; son père était un gentilhomme du nom de Berenger, et sa mère se nommait Luce. Mais faut-il voir dans Berenger le seigneur du Pallet, comme le veulent les touristes? La chose est pour le moins très-douteuse. Ce qui ne l'est pas, c'est que les actes du temps donnent pour seigneur au Pallet, de 1079 à 1092, un nommé Daniel [3]. Il est donc prudent

[1] Les assiégeants étaient les ligueurs sous la conduite du sire de Goulaine. La Courbejolière appartenait, dès le commencement du XVIe siècle, à la famille Perrin. (Voir Cornulier. *Dictionnaire des terres*, etc.)

[2] Dans la même commune de Gorges, Loiselinière, possédée, aux XIVe et XVe siècles, par la famille Le Maignan, qui donnait des chevaliers à la garde des ducs de Bretagne et un *bouteiller* à la sainte duchesse Françoise d'Amboise, était sans doute aussi du nombre de ces maisons-fortes.

[3] Voir dans D. Morice, *Pr.*, t. Ier, col. 431, un acte de 1079 portant *Daniel de Palatio*, et col. 474, une donation à Marmoutiers faite par le même *Danihel de Palatio*. La date de ce dernier acte doit être de 1090 à 1092. Cette contradiction avec la tradition populaire a déjà été signalée par M. Bizeul.

de maîtriser son émotion en présence des vestiges de l'ancien château. Les véritables ruines d'Abélard, ce sont ses œuvres. Qu'en reste-t-il aujourd'hui? Une théologie dont ne veulent ni les saints, ni les libres-penseurs, une philosophie *ni tout à fait orthodoxe*, dit M. Cousin, *ni tout à fait hérétique*, quelques lettres d'amour, voilà tout! Sans doute l'éloquent rival de Guillaume de Champeaux eut un beau génie; mais il *se mesla d'entrer si avant aux hauts secrets*, comme dit d'Argentré, *qu'il en perdit le fond*. Tel est le sort habituel de ceux qui ont surtout foi en eux-mêmes. Ils laissent un nom contesté, une gloire douteuse. A nul plus qu'à Abélard ne peut s'appliquer ce mot de Lucain qu'il adressait à l'un de ses adversaires : *Magni hominis umbra*. « Ce n'est que l'ombre d'un grand homme. »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

UN JOUR D'ÉLECTIONS A ROME.*

Le jour de l'assemblée approche ; il faut s'occuper de son élection : le candidat sort de sa maison, accompagné de quelques amis ; quoique riche, il se présente au peuple dans le costume le plus simple, sans tunique et sans ceinture, comme un suppliant[1] ; s'il semblait déjà un homme considérable, on ne le nommerait pas : humble ou plutôt humilié, il fait acte de soumission et la plèbe, en lui donnant ses voix, le récompensera de reconnaître sa souveraineté.

Tandis que ses amis vont se poster devant le palais du sénat, à la porte des magistrats, à l'entrée de la ville, guettant les paysans qui arrivent, car c'est jour de marché, lui, la physionomie ouverte et le regard souriant, se dirige vers le Forum par les rues les plus fréquentées. Depuis longtemps passant sa vie, en vue de sa candi-

* M. Eugène Loudun va prochainement publier le premier volume d'un ouvrage auquel il travaille depuis plusieurs années : *Les Deux Paganismes*. M. Loudun dit, dans l'*Introduction*, dont nous avons eu communication : « Il ya un rapport direct entre les révolutions qui élèvent ou abaissent un peuple, et l'idée qu'il a de Dieu. La société moderne se fait de Dieu la même idée que l'antiquité; elle deviendra semblable à la société païenne et aura la même fin : telle est la pensée de ce livre; voilà pourquoi il s'appelle *Les Deux Paganismes*. » Il est divisé en trois parties : L'*Antiquité*, le *Christianisme*, le *Temps présent*. La première partie, l'*Antiquité* (tableau de la société antique), est sous presse et paraîtra bientôt chez Paul Dupont et chez Victor Palmé.

[1] Plutarque, *Coriolan*.

dature, sur la place, sous les portiques, dans les boutiques de parfumeurs, devant le tribunal du préteur ou la tribune aux harangues, il est connu de tout le monde et il connaît tout le monde; aussi que de gens il accoste! Il n'avance pas, tant il arrête et est arrêté : il embrasse l'un, il prend la main de l'autre, il frappe familièrement sur l'épaule de celui-ci, il échange quelques mots à l'oreille de celui-là, il jette un coup d'œil amical à cet autre[1]; pas de plébéien, si petit qu'il soit, qui ne reçoive un témoignage d'affection ou de bienveillance : cordonnier, comédien, teinturier, regrattier, barbier, corroyeur, il fait un signe, il dit un mot à chacun, il le salue par son nom; par son nom, quelle mémoire! Oui! ceux mêmes qu'on n'aperçoit jamais, pour ainsi dire, qui vivent sournoisement chez eux, et ne sortent qu'à de certains jours, il les connaît. En voit-il un de loin qui s'avance, il fronce le sourcil et se penche vers un drôle à l'œil éveillé qui marche à ses côtés : *C'est un tel*, lui glisse celui-ci à l'oreille; il court au-devant de l'inconnu : — Bonjour, un tel! On est toujours flatté qu'on sache votre nom; voilà un homme bien disposé, acquis peut-être. Il ne faut rien négliger, et le candidat s'est muni d'un *nomenclateur*, c'est-à-dire d'un homme qui sait par cœur le nom de tous les citoyens; nomenclateur, c'est une profession. Le moment où l'on prépare son élection a aussi un nom : *prensatio* de *prehendere manu*, prendre la main, caresser les gens; le mot est bien fait, il est pittoresque et dit la chose[2].

Les candidats jouent ce rôle plusieurs jours de suite; il y en a qui commencent plusieurs mois avant l'élection.

Et ces flatteries ne dépendent pas de leur volonté, ils ne peuvent s'en dispenser : la première fois qu'il se présenta à la préture, Sylla dédaigna les moyens de brigue ordinaires, il ne fut pas élu; il profita de la leçon; l'année suivante, combla le peuple et réussit. De même, Marius, le rude et grossier Marius, quand il demandait une charge, changeait entièrement de caractère : « nul n'était

[1] Plutarque, *Paul-Émile*, II.

[2] Vous reconnaissez la coutume anglaise de donner la main; dans les deux pays, mêmes élections, mêmes mœurs.

meilleur courtisan et plus attentif à plaire au peuple, » il devenait la douceur même. « Les mœurs étaient alors perverties, dit-on ; l'étaient-elles l'an 258 de la République, temps de Cincinnatus, de Paul-Emile, quand un consul, Servilius, pressait et baisait les mains de la plus vile plèbe, quand Céson, le second Scipion l'Africain, descendaient à de telles bassesses, qu'on les appela publiquement *esclaves de la populace?* L'appareil magnifique dans lequel Coriolan se montra au peuple, ne fut-il pas un des motifs qui firent qu'on lui refusa le consulat? Ce ne sont pas là de ces petites causes qui engendrent les grands effets, selon le système de Voltaire et des matérialistes; c'est une cause de fond et qui tient aux principes mêmes de la société antique. Ces fiers patriciens, qui de loin paraissent de si hauts personnages, ressemblaient aux candidats du parlement, en Angleterre, qui paient à boire à la multitude; rien ne leur coûtait, il ne marchandaient les marques ni de zèle, ni de dévouement, ils s'imposaient toutes les flatteries, ils passaient par toutes les humiliations, pour arriver aux emplois et aux honneurs.

Mais ce n'est que le prologue de la pièce : le jour des élections est arrivé, et, comme sur un vaisseau, un jour de combat, voilà le branle-bas général. Dès le matin, que dis-je, bien avant l'aurore, les rues s'encombrent de la foule qui court à la place, les uns isolés, le plus grand nombre par bande, embrigadés comme des soldats sous un centurion; beaucoup sont armés, et l'on voit luire des épées et des poignards dans l'ombre. Parfois, débouche d'une rue une troupe d'esclaves marchant vite, deux à deux et des lanternes à la main; c'est un riche, un patricien : place! place! et les coups de bâton pleuvent sur ceux qui ne se dérangent pas; quelques-uns résistent, des esclaves sont tués[1], le maître, sans s'en inquiéter, continue sa route.

Déjà cette foule a été précédée au Forum : voyez-vous ces tables partout dressées, près de la tribune aux harangues, sur les degrés des temples, au pied des statues, sous les portiques? Ce sont les

[1] Plutarque, *Caton d'Utique*, XLVII.

vendeurs, les vendeurs d'argent, chargés par les concurrents de distribuer de l'argent au peuple, de payer tant à chaque citoyen pour acheter son suffrage. Ainsi que les nomenclateurs, il y a des gens qui font métier de tenir ces bureaux et qui en vivent ; voilà pourquoi ils sont déjà installés, comme, à la halle, les marchands arrivent avant les acheteurs [1].

On assiége les tables : — Vingt mille sesterces ! je réponds de 200 votants ! — Cent mille, j'ai 500 hommes armés qui attendent au Champs de Mars [2] ! — On compte, on paie, on se disperse. Parmi la foule agitée, les clameurs et les bousculades, le candidat va, empressé, s'enquérant du nombre de ses partisans, de celui de ses adversaires, comme un général passe la revue de ses troupes. Il aborde un sénateur : « Vous disposez des chevaliers, vous avez tout pouvoir sur eux. Je compte sur leurs suffrages [3]. » — Ma femme est bien malade, dit le sénateur, et je ne sais si je pourrai assister au vote. — « Allez à cette table, mais non, venez avec moi, on va vous donner le double [4]. »

Sur les bureaux les piles d'écus disparaissent et s'accumulent incessamment : les esclaves ne font qu'aller et venir, apportant à tout instant de nouveaux sacs : « Je ne vous croyais pas si riche, dit un campagnard, ébahi de voir tout cet argent rouler et s'écrouler comme un flot. — J'ai emprunté cinq millions à Scaurus [5]. — Cinq millions ! comment les rendrez-vous ? — Et les provinces, et la Bithynie, la Grèce, l'Afrique, à quoi servent-elles ? En six mois

[1] Plutarque, *César*, XXXI, et *Caton d'Utique*, L. Les distributions d'argent se faisaient publiquement, dit Cicéron, *nummis divisis palam. Ad Att.*, IV, 17.

[2] Les esclaves armés paraissent sur la place des Tibérius Gracchus; dès lors tous les chefs de partis l'imitèrent; Cicéron même parle d'employer ce moyen d'influence contre Clodius. *Ad Att.*, III, 23.

[3] Cic., *Lett.*, *fam.*, *Quùm equitum centurias tenes in queis regnas*, etc.

[4] Ce trait d'un sénateur qui allait recevoir la sportule à la porte d'un riche, est raconté par M. Martin Doisy, dans son livre très-chaleureux et plein de faits : *l'Assistance dans l'ère païenne et l'ère chrétienne* ; malheureusement il n'indique pas la source où il l'a pris, et je n'ai pu la retrouver.

[5] Pison, Mamurra, Démétrius, Murena, Faustus, Théophane, etc., au temps de Cicéron, possédaient des fortunes énormes; Crassus prêta à César 830 talents, quatre millions et demi.

de gouvernement, je serai libéré. Voyez Mamurra, la Gaule et la Bretagne lui ont valu quinze millions ; la Cilicie a rétabli les affaires d'Appius Plucher ; Labiénus, des profits de sa lieutenance, a bâti une ville[1]. Que je sois nommé, je ne m'inquiète pas de ce que m'aura couté mon élection ! »

Dans ce groupe, on parle avec animation : « Marcus est certainement magnifique, il ne ménage pas l'argent ; mais Lucius est très-généreux : voici le troisième patrimoine qu'il mange, il a promis cinq jours consécutifs de combats de lions et de panthères que son intendant a fait prendre exprès en Afrique. » — « Je ferai plus que Lucius, crie Marcus, des tables seront dressées par milliers pour un festin populaire[2], et j'ai cinq mille gladiateurs enfermés dans mes prisons de Capoue[3] ! » La foule acclame Marcus. Ici, l'on trouve la distribution de blé au peuple trop minime : « Cinq mesures par mois (une livre et demie par jour) ! Si l'on donnait seulement aussi l'huile ! — Je présenterai une loi pour qu'on vous accorde l'huile, et de la viande, un bon morceau de porc ! — Nous finirons par avoir le vin[4] ! » Là, des gens de la lie du peuple échangent leur condoléances : — « Que nous importe que ce soit un patricien ou un plébéien qui soit élu ? nous serons toujours accablés de dettes. — Je promulguerai une loi par laquelle les débiteurs seront libérés en payant seulement le quart de leurs créances[5]. — Très-bien ! s'écrient des pauvres en haillons, mais demain, l'avenir ! — Je m'entendrai avec les tribuns, pour qu'on partage et l'on distribue les territoires de Carthage, de Pergame, de Corinthe, et toutes les terres conquises hors de l'Italie ! — Pourquoi pas

[1] *Cingulum*, V. J. César, *de Bello civ.*, I, 3. — Cicér., *Ad Att.*, V, 11 et 16. — Suétone, *Cés.*, 73, cite, au sujet de ces déprédation, les vers de Catulle :

Mamurram habere quod comata Gallia
Habebat omnis ultima et Britannia.

[2] Crassus donna un repas au peuple sur 10,000 tables.

[3] Cic., *Ad Att.*, VII, 14, et César, *de Bello civ.*, I.

[4] On accorda successivement au peuple la viande et l'huile, et l'empereur Aurélien songea à donner du vin.

[5] Loi de Valérius Flaccus sous Cinna. Valer. Patercul., II, 23.

celles d'Italie? — Celles d'Italie aussi! — Et de la Sicile, et de la Campanie qui est si riche? — De la Campanie également! — Et les terres incultes, et les chemins, et les places de Rome? — Vous aurez tout cela! tout cela appartient aux citoyens romains[1]! » « Ils ont toutes les faveurs ces citoyens romains, murmurent près de là des hommes aux manières rudes et au teint hâlé, venus de l'Étrurie et de la Gaule cisalpine; quand nous accordera-t-on, à nous, ce titre qui vaut tant de biens et de priviléges? — Vous pouvez l'acquérir tout de suite, mes amis, en attendant un décret que je proposerai! A ce bureau, on vend le titre et les droits de cité; vous êtes entrés à Rome colons, vous en sortirez citoyens[2]! »

Pendant ces pourparlers, ces allées et venues, le Forum s'est empli, il regorge de monde, il y en a partout, jusque sur le faîte des maisons; de temps en temps, un vide se fait et immédiatement se comble, la foule s'ouvre et se referme, comme les herbes de la plaine se courbent et se relèvent au passage d'une grosse bête: c'est un consulaire, un préteur, un tribun qui passe; il monte les degrés du temple de Castor et de Pollux, et y prend place.

Le prologue est fini, le drame commence.

A ce moment le Forum n'a plus la même physionomie: comme la mer, à l'approche de la tempête, change de couleur, non plus bleue et limpide, mais grise et sombre, et gonfle déjà ses vagues émues, une force intérieure, invisible, secoue la multitude qui s'agite turbulemment en mille sens, une rumeur profonde gronde et annonce l'orage qui va éclater. Les gens des deux partis se poussent, avancent, reculent par chocs violents et répétés; c'est à qui occupera la plus forte position, à qui dominera et pèsera d'en haut sur son adversaire; le populaire, les alliés, les paysans, se sont emparés de tous les points élevés de la place, et serrés, accumulés, montés sur les bancs, les marches des monuments, les piédestaux des statues, les bases des colonnes, suspendus et menaçants, sem-

[1] Projet présenté par Servius Rullus en 691, et renouvelé par le tribun Curion. Cic., *Lett. fam.*, VIII, 6.

[2] Le tribun Sulpitius, sous Marius, vendit ainsi le droit de citoyen romain.

blent prêts à se précipiter sur l'ennemi qui leur fait face, à le rompre et l'entraîner dans leur avalanche.

Mais ceux du parti contraire, si leur position est moins favorable, compensent ce désavantage par leur discipline : de leur côté vient d'arriver et de se placer en première ligne une troupe aguerrie, habituée aux combats, des gladiateurs; armés de toutes pièces, l'épée nue à la main, marchant deux à deux, sous le commandement de leurs chefs, sans se presser, comme une cohorte pour le combat, ils se rangent en ordre rigide et barrent tout un côté du Forum de leur front impassible [1]. Derrière eux, grouillent des milliers d'esclaves amenés par leurs maîtres [2], animaux humains disposés à toutes les violences pour ces intérêts qui ne sont pas les leurs, joyeux comme pour une fête, en ce jour où leur servitude va être employée à verser le sang des hommes libres. Ils ont aussi des armes, et quelques-uns portent des torches.

Ainsi que deux armées en présence pour se livrer bataille [3], séparés par un étroit intervalle, les deux partis attendent le signal; des cris déjà ont retenti : *Au Champ de Mars ! au Champ de Mars!* (pour voter [4]), lorsque l'attention générale est appelée vers le temple où se tiennent les préteurs, les tribuns et les consuls. Un tribun, acheté par le candidat populaire, a préparé une loi qui accorde de nouveaux droits aux plébéiens, et il la veut faire voter, avant que l'on se rende au Champ de Mars.

Aux cris des licteurs qui demandent le silence, le murmure de la multitude lentement s'apaise, le peuple frémissant d'espoir et de confiance, les patriciens résolus à s'opposer à la loi.

Le tribun, assis, se tourne vers le greffier, et lui ordonne de lire le plébiscite [5] : Et moi, je t'ordonne de ne pas le lire ! dit un séna-

[1] Plutarque, *Cat. Ut.*, XXXI.

[2] Cicér., *Ad Att.*, I, 15, et Plut., *Cicer.*, XLVI.

[3] « Pendant plusieurs jours, trois armées assiégèrent le Forum. » Plut., *Cat. Ut.*, LV.

[4] Les assemblées par centuries se faisaient dans le Champ de Mars, afin que les soldats pussent protéger le peuple contre les violences des candidats. (Aul. Gell., *de Comit.*)

[5] C'est la fameuse scène de Caton et Métellus, racontée par Plutarque, *Cat. Ut.*, XXXII.

teur placé près de lui. — Seul j'ai le droit de parler ici ! reprend le tribun, lis, greffier ! — A cette injonction, le greffier qui avait hésité, déroule la loi et commence à lire; mais le sénateur se lève et lui arrêtant le bras : — Cette loi ne sera pas lue ! — Scélérat ! s'écrie le tribun, c'est moi qui la lirai ! — Et il reprend le plébiscite des mains du greffier. — Pas même toi, tribun ! et le sénateur lui arrache le plébiscite. — Tu ne l'emporteras pas infâme ! je la sais par cœur !... Citoyens, écoutez !... Il ne peut en dire davantage, le sénateur le saisit à bras le corps, et, de l'autre main, lui fermant la bouche : Parle, maintenant, misérable ! si tu peux [1] ! Tous deux luttent un moment comme des athlètes : le tribun, d'un mouvement violent, se dégage et jette son adversaire sur les degrés où il roule. — La personne des tribuns est sacrée et elle a été violée ! licteurs, saisissez ce traître et conduisez-le en prison !... Mais les consulaires et les sénateurs entourent leur collègue et repoussent les licteurs; le tribun, alors levant la main et montrant sa tête, fait signe à ses partisans qu'il est menacé [2]. En même temps, les patriciens appellent à grands cris leurs clients et leurs esclaves; les gladiateurs se ruent dans la foule, poussant et perçant à travers comme une troupe de sangliers, tandis qu'une masse de plébéiens s'élancent vers le temple, en escaladent les marches et l'emportent comme un fort.

Les patriciens et les sénateurs, renversés, chargés de coups, sont précipités du haut des degrés, et fuient sous une grêle de pierres; quelques-uns, poursuivis par la populace, n'ont que le temps de se jeter dans une maison voisine et de s'y barricader. La foule assaille la maison, en bat les portes, la crible de projectiles, lance sur les toits des torches et des fusées : c'est une vraie place assiégée ; on s'y bat du dehors et du dedans [3].

[1] Les termes les plus brutaux étaient employés à la tribune et même dans le Sénat. On peut voir les discours de Cicéron; il emploie à chaque instant les mots d'abominable voleur, infâme voleur, le plus méchant des hommes, scélérat, brigand, gladiateur, etc., *leno, perditus, pestis, nequissimus, importunissimus, sceleratissimus, latro, gladiator*, etc.

[2] On connaît ce trait de Tib. Gracchus.

[3] Un jour, le peuple, excité par Plancus Bursa, mit même le feu au palais du Sénat.

Le tumulte est à son comble; citoyens, colons, alliés, affranchis, esclaves, confondus dans une épaisse mêlée, se collettent, s'étreignent, s'assomment, comme sur un champ de bataille; les poignards se lèvent, les bâtons frappent, les épées se tirent, les javelots volent; les morts et les blessés tombent sous les pieds de la multitude; une clameur immense monte vers le ciel, le Forum présente dans toute son étendue l'aspect d'une mer déchaînée qui, de ses flots furieux, donne l'assaut à ses rivages. Pendant plusieurs heures, les deux partis se livrent un combat acharné, où plusieurs milliers d'hommes, des tribuns et des consulaires, périssent pêle-mêle avec la canaille. Le nombre enfin l'emporte, les patriciens sont chassés et les plébéiens restent maîtres du Forum couvert de cadavres.

Rien n'empêche alors de voter: mais il faut une petite pièce pour terminer le spectacle après la tragédie, et c'est un consul qui se charge de la donner.

Quelques bonnes gens, honnêtes et modérés et non sans éloquence, comme il s'en trouve dans toutes les révolutions, qui prétendent avec leurs paroles huileuses calmer les vagues de la tempête, s'étaient imaginés de se glisser jusqu'à la tribune, et là, d'une voix suppliante, au nom des dieux immortels et de la patrie, adjuraient les bons citoyens de défendre les lois et de sauver la république menacée! Cela pouvait devenir gênant : déjà on s'attroupait pour les écouter; des licteurs s'approchent, empoignent les orateurs et les jettent par-dessus le bord de la tribune, la tête la première; un ou deux ont les bras ou les jambes cassés; on n'y fait pas attention. Puis, la tribune ainsi déblayée : « Maintenant, s'écrie le consul, qu'ils y reviennent, ces beaux parleurs! » Et, donnant l'exemple, il lance une chaise dans la tribune; aussitôt, tables, bancs, escabeaux, chaises curules, volent en l'air, s'empilent et s'entassent sur les rostres; ce n'est plus une tribune, c'est une masse informe, inextricable, une inexpugnable pyramide, le monument dérisoire de la liberté [1].

Et le soir, si deux citoyens se rencontrent, et que l'un d'eux s'informe du résultat de la journée : « Je ne sais rien que par ouï-

[1] Cic., *Ad Att.*, II, 16.

dire; j'y étais, mais je me suis en vain efforcé de m'approcher pour voter : une nuée d'esclaves repoussait tous les citoyens douteux; je n'ai rien vu, rien entendu. Il paraît que les bulletins ont été brouillés; il y a eu néanmoins des élections, on a distribué les provinces, et nommé les consuls [1]. Le Sénat a réussi à faire élire un de ses candidats; mais on ne s'en inquiète guère; je viens de passer devant sa maison, son collègue a mis une garde à sa porte, en lui faisant dire qu'il lui défendait de sortir tout le temps de sa charge; voilà ce qu'il aura gagné à devenir consul, il en a pour un an de prison [2]. »

Il ne faut pas croire que ces scènes de carnage et d'anarchie fussent des accidents; elles se renouvelaient sans cesse : « Un jour, dit Plutarque, que l'on procédait à l'élection des édiles, et qu'on se battait, plusieurs personnes ayant été tuées, Pompée eut son habit couvert de sang, etc.[3] » Et il continue, sans s'arrêter, sans réflexion: il y avait émeute ce jour-là, c'était un fait ordinaire. Sous Marius, les tribuns Servilius Glauca et Saturninus Apuléius, rompent les élections avec une troupe armée [4]; après Pharsale, Antoine et le tribun Dolabella se livrent une grande bataille dans le Forum; Sertorius et Cinna, en combattant contre Octavius, laissent dix mille morts sur la place publique [5]. La loi Plautia, enfin, complète l'idée qu'on se peut faire de ces assemblées : cette loi (portée en 665) défend, sous peine de mort : « de venir aux comices en armes, — de s'emparer des lieux élevés de la place, — de jeter les magistrats hors de leurs siéges, — d'assiéger les maisons des particuliers, avec le fer et le feu, etc. » Bien entendu, elle ne fut pas exécutée; les chefs de parti continuèrent à envahir le Forum les armes à la main, souvent même en vertu d'un décret du Sénat, et « l'on ne sortit plus de l'assemblée qu'après avoir souillé la tribune de meurtre et de sang [6]. »

EUGÈNE LOUDUN.

[1] Cic., *Post red. in senatu.*
[2] C'est ce qui arriva à Bibulus.
[3] Plut., *Pompée*, LV, et Valérius Max., IV, 6.
[4] Vell. Paterc., II, 12. *Gladiis et corde comitia discutientium.*
[5] Plut., *Sert.*, IV.
[6] Plut., *César*, XXXI.

FRANÇOISE D'AMBOISE

ET

ANTOINETTE DE MAGNELAIS *.

Si près de Dieu que fût le cœur de la bienheureuse Françoise d'Amboise, si au-dessus de tout soin terrestre que fût son âme, elle ressentit néanmoins vers ce temps la plus grande douleur qui pût la ramener vers la terre. Le vice marchait tête levée à la cour de Bretagne; Antoinette de Magnelais dominait le duc, honteusement soumis à tous ses caprices. Pendant la guerre récente du *Bien public*, cette femme avait affiché tant de dévouement et de désintéressement que rien ne put désormais contrebalancer sa faveur. Tanneguy du Chastel s'étant trouvé en désaccord avec elle sur un point de politique extérieure avait été disgracié, et, pour combler toute mesure, elle entra en souveraine au château de Nantes, sans égard pour la duchesse Marguerite qui se mourait de chagrin.

Les Bretons n'aiment pas le scandale, ils parlent volontiers de ce qui choque leur bon sens ou leur foi: l'indignation populaire fut grande à Nantes et s'exprima hautement. Tanneguy, d'autre part, qui, jadis, avait pu consentir à ce que son maître se laissât aller en cette liaison mauvaise, déplorait en sage de ce monde plutôt, je le crains, qu'en chrétien, un éclat, suivant

* Les pages suivantes font partie d'un volume que notre collaborateur, M. le Vte Edouard de Kersabiec, va publier incessamment, qui a pour titre : *La bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne*, et dont nous nous promettons d'entretenir nos lecteurs.

lui, impolitique; il eût voulu qu'au moins les apparences eussent été gardées. Tanneguy, donc, se mit en devoir de grouper ces oppositions en un faisceau; mais où trouver un chef? Ce ne pouvait être lui, assurément, il se rendait cette justice. N'avait-il pas, autant et peut-être plus qu'un autre, fléchi les genoux devant l'idole? La vertu possède seule par soi-même cette force véritable qu'il faille toujours revenir vers elle, et que ceux-là qui l'ont méconnue soient obligés les premiers de lui rendre ce nécessaire hommage; c'est là son triomphe ici-bas. Tanneguy ne vit que Françoise d'Amboise capable d'engager et de soutenir la lutte; il lui écrivit.

On ne faisait jamais en vain appel au cœur de la bienheureuse quand il s'agissait du bien. Elle savait ces scandales et son âme était inondée de tristesse, parce qu'elle aimait le duc, parce qu'elle aimait la duchesse Marguerite, sa fille adoptive, surtout parce qu'elle aimait Dieu, qui était offensé, et ce pauvre peuple de Bretagne qu'on démoralisait. Il ne faut pas s'y tromper, à la longue le dégoût que peuvent inspirer les spectacles du vice, s'use et fait place à une indifférence qui, bientôt, se change en acceptation. Les scandales venus de haut ont de redoutables suites en bas; quand la tête est atteinte, elle se découronne et la carie pénètre le tronc et les racines.

Nous savons que Françoise n'était pas de ces amis qui s'en tiennent à des plaintes stériles ou à des vœux ardents, mais toujours inactifs. Son parti fut bientôt pris, et sans ménagements intempestifs comme sans rigidité déplacée, elle écrivit trois lettres au duc. Dans la première, d'un ton modeste, mais ferme, plein de cette autorité que donnent la vertu éprouvée et la conscience du devoir rempli, elle lui remontra à lui et aux seigneurs de son conseil qui l'approuvaient dans ses égarements :

« L'énormité de ce péché, le scandale que causait ce mauvais » exemple, l'injure faite à la duchesse, dame du sang de » Bretagne et d'Ecosse, que ses parents s'en pourraient ressen- » tir, et venger cet outrage, en tout cas que Dieu ne le lairrait

» impuni. Que pour ce péché lorsque les princes s'y embour-
» baient, Dieu punissait les royaumes et monarchies, desquelles
» il causait la ruine et désolation, leur mettant devant les yeux
» les exemples de David et la division du royaume de Salomon
» du temps de son fils Roboam [1]. »

C'était une leçon terrible et trop souvent oubliée que rappelait là, courageusement, cette princesse; leçon qui dut être fort mal prise dans l'entourage du prince et par le prince lui-même; mais cette admirable femme ne savait pas déguiser sa pensée, mentir à l'affection vraie qu'elle portait à son souverain et tenir la vérité captive. On ne lui répondit pas, et l'on crut qu'elle serait ainsi lassée; — la charité ne se lasse jamais.

Françoise, inspirée d'en haut, écrivit de nouveau et cette fois ses propres paroles nous ont été conservées; les voici :

« David, tout saint qu'il était, fut puni pour ce péché, et s'il
» n'eût fait pénitence l'eût été plus rigoureusement; son fils
» Salomon, avec toute sa sapience, se perdit pour s'être
» abandonné aux femmes débauchées et idolâtres, et fut son
» royaume détruit et divisé après sa mort. Hélas! Monseigneur!
» jà Dieu ne veille que pour votre péché, si énorme, si
» scandaleux et pestiféré, Bretagne soit détruite, le pauvre
» peuple innocent, oppressé de guerre ou peste, et que ne
» périssiez en douleurs et angoisses avec vostre pauvre duché!
» Je le doutte, mon cousin, je le crains, puisque vous n'êtes pas
» plus saint que David, ni plus sage que Salomon, et néanmoins
» avez affaire à un même Dieu qu'eux, qui transfère les estats
» et royaumes comme bon luy semble quand les princes le
» mettent en oubli. »

Quelle âme admirable se révèle dans ces lignes; quelles vues profondes sur l'histoire, sur les causes de décadence pour les empires et les races, souveraines ou non! Quelle force de logique! Quel enchaînement, quelle netteté dans le raisonnement et dans l'expression! Mais aussi quelle bonté, quelle tendresse

[1] Albert de Morlaix.

obligés étaient nombreux; ce fut à qui, lui donnant des marques de sympathie, sèmerait pour un avenir prochain; on se disputa pour lui offrir asile.

La lutte devint ardente; d'une part la bienheureuse insistait pour qu'on fît sortir de Bretagne cette courtisane de haut rang; de l'autre, les courtisans réunis, voyant avec elle leur toute puissance ébranlée, s'y opposaient avec une énergie digne d'un plus noble but. Il se fit entre l'impudeur de cette femme et la cupidité de ces gens un de ces marchés qu'on ne saurait assez flétrir; ils se livrèrent réciproquement le maître qu'ils prétendaient servir et qu'ils ne faisaient qu'exploiter. Seule, la duchesse Marguerite demeura, comme il convenait, spectatrice d'une lutte dont son bonheur était l'enjeu; mais devait-elle descendre dans l'arène? Pouvait-elle se placer sur le même terrain que l'étrangère? La maîtresse légitime du logis ne se confond pas avec celle qui court les aventures et que le hasard a servie; l'honneur ne saurait, même en apparence, frayer avec la honte; c'est un symptôme fâcheux quand ces confusions se font et se tolèrent.

Le duc, sollicité en sens contraire, hésitait; c'était sa nature, et la vie qu'il menait n'était pas de celles qui donnent quelque fermeté d'âme. Il eût désiré s'en tenir à un moyen terme, cet idéal de la lâcheté, mais Françoise qui connaissait les désirs de ce cœur abaissé insistait. Elle savait, d'ailleurs, ce que valait la dame de Villequier, instrument cupide des courtisans, âme vénale et vendue. Françoise lui fit proposer de l'argent pris sur ses propres fonds, afin d'obtenir qu'elle partît pour la Normandie. Antoinette ne paraît pas s'être choquée de cette offre; mais, trouvant qu'il y avait plus d'avantages pour elle à rester, elle refusa; et comme, d'un autre côté, ceux qui tenaient son parti avaient hâte que toute incertitude finît, ils trouvèrent une solution dont ils furent fiers, sans doute, et qui est bien dans le goût des habiles de tous les temps. François, sans rien dire à sa cousine, se cachant, en homme qui n'ose s'avouer, et qui par là même s'avoue trop sa propre misère, alla rendre

visite à la dame de Villequier dans la retraite qu'elle s'était choisie.

L'histoire ne dit pas si Françoise d'Amboise en l'apprenant fit quelques reproches à son cousin ; il est à croire qu'elle se tut ; ce prince devait lui faire pitié. Nous ne pouvons mieux rendre l'impression qu'elle dut éprouver qu'en transcrivant les réflexions que fait à cet endroit de son récit le bon Père Albert de Morlaix : « La luxure, dit-il, c'est cette sorcière Circé » qui, privant les hommes de sens et de jugement, les trans- » forme en bestes brutes. »

Il est certain qu'à partir de ce moment François ne fut plus qu'un prince honteusement mené en laisse par une courtisane d'abord, par un valet ensuite ; courtisane et valet qui s'entendaient, d'ailleurs, pour cela et se le transmirent l'un à l'autre comme une chose qu'on se lègue. Que de maux nous valurent ces mauvaises mœurs ! Tous les malheurs qui accablèrent ce prince et la Bretagne sont la suite de la politique d'intrigues, de violences, de tromperies, de faux serments qu'il pratiqua, d'après les inspirations de Landais et de ses créatures.

On a grandement surfait Landais de nos jours ; haï en son temps, nous croyons qu'il a été bien jugé. Il était ambitieux et avait du savoir-faire ; il arriva au pouvoir par les moyens les moins avouables, et s'y maintint en profitant des passions de son maître, en les flattant et les excitant. Par là, il l'amoindrit et le réduisit à un tel degré d'incapacité que ce prince ne fut plus qu'un jouet aux mains des premiers venus, toujours étrangers au pays. Il nous lança en des complications sans fin, avec un roi qui lui était de beaucoup supérieur, il fut toujours vaincu ; de française et nationale, notre politique devint anglaise et anti-bretonne ; et en fin de compte nous n'eûmes ni profits, ni honneur. Landais ne fut grand ni dans les moyens qu'il employa pour parvenir, ni dans la manière dont il conduisit les affaires, ni dans le but qu'il se proposa, ni dans les résultats qu'il obtint. On ne fonde rien sur l'immoralité politique ou autre, tout se détruit par elle et tombe en pourriture.

Nous devions à nos lecteurs ce portrait de l'adversaire de la bienheureuse duchesse dans sa lutte, et du conseiller que lui préféra le duc François.

Ce séjour de la bienheureuse Françoise à Nantes eut lieu dans les premiers jours de septembre 1466. Elle retourna à Vannes à la fin du même mois, après avoir dit un douloureux adieu à l'infortunée Marguerite.

Françoise partie, la dame de Villequier rentra triomphante au château. Quant à la duchesse, elle se tourna tout entière vers Dieu, attendant dans les larmes qu'il voulût bien mettre un terme à ses amertumes. Elle faisait le bien autour d'elle, visitait les églises et les chapelles; la prière est la force du cœur.

Le 22 septembre 1469, Marguerite fit son testament, monument de piété et de résignation touchante. L'infortunée s'adresse d'abord à tous les saints, à toutes les saintes, à toute la « benoiste compagnie de paradis, » celle de la terre l'ayant depuis longtemps abandonnée; puis elle laisse des souvenirs d'affection aux quelques amis fidèles de ses derniers jours. Quels sont-ils? d'abord sa mère, cette bonne princesse Isabeau d'Écosse qui ne voulait pas quitter la Bretagne, étant décidée à y mourir, si reconnaissante des bons procédés du duc Pierre et de Françoise et actuellement bien oubliée; elle lui donne un cœur de diamant, ce qu'elle avait de plus précieux, c'était un don de Monseigneur le duc, au temps passé, quand il l'aimait! Elle y ajouta sa plus belle chaîne d'or à nœud de Cordelière, ordre de chevalerie qu'elle avait fondé. Elle nomma encore sa sœur la vicomtesse de Rohan, sa première femme de chambre la dame du Chaffault, sa commère la femme du chancelier Chauvin, sa vieille nourrice Jeanne de Bresvoux, quelques autres, mais en petit nombre; on sent que le malheur est là et là où est le malheur, ne sont pas les amis nombreux!

La duchesse mourut trois jours après avoir fait ces dispositions. On l'inhuma suivant qu'elle en avait témoigné le désir dans l'église des Pères Carmes de Nantes. Son convoi fut suivi d'une grande foule, car le peuple aimait cette infortunée fille de Bretagne et la plaignait autant qu'il haïssait sa rivale.

Au château, la dame de Villequier triomphait. Qui peut dire ce qui se passa dans son âme et les rêves de sa tête exaltée par le succès? Tout cédait devant sa fortune, et récemment encore Tanneguy du Chastel n'ayant pas accepté les propositions qu'elle lui avait fait faire par Landais, de le remettre dans les bonnes grâces du duc s'il la voulait « souffrir et endurer, révérer et honorer comme les autres » [1], avait été obligé de fuir en France, où Louis XI, trop heureux de reprendre cet habile homme à son service, l'avait immédiatement fait chevalier de son ordre et gouverneur du Roussillon. Il se peut qu'Antoinette ait pensé à légitimer ses désordres par une tardive union, elle devait tout attendre du prince qu'elle dominait; mais Françoise d'Amboise estimait trop à sa valeur la sainteté du mariage chrétien, la dignité de la famille et celle du trône pour permettre sans lutte un tel excès de scandale. Elle mit tous ses soins à le prévenir en cherchant à marier au plus tôt son faible cousin. Il y allait d'ailleurs de la Bretagne, le duc n'ayant pas d'enfants.

La bienheureuse s'appliqua donc à cette grande œuvre avec toute l'ardeur de son âme; l'occasion qu'elle cherchait se présenta bientôt, ou plutôt Dieu la fit naître, car qu'est-ce que l'occasion, sinon un acte de Dieu venant au-devant de notre volonté, soit pour répondre à nos désirs pour le bien, soit pour éprouver notre âme, ou nous châtier au besoin?

Pierre de Foix, qui fut plus tard évêque de Vannes et cardinal, fils de Gaston IV, comte de Foix et de Bigorre, prince-souverain de Béarn, et d'Eléonore de Navarre, avait une grande vénération pour la bienheureuse Françoise d'Amboise. Ce prince, entré fort jeune dans l'ordre des Cordeliers, était alors évêque d'Aire. Il entretenait, paraît-il, une correspondance pieuse avec notre duchesse, et, comme on devait l'attendre d'un frère dévoué, ses lettres étaient pleines du récit des qualités charmantes d'une sœur qu'il avait. Il disait quel bonheur ce

[1] Alain Bouchart.

serait pour lui de la savoir sous la haute direction de la pieuse carmélite du Bon-Don. Ce fut un trait de lumière pour Françoise; elle s'enquit de la jeune fille près d'Odet d'Aidie, sire de Lescun, ministre de Charles, duc de Guienne, et très en faveur près du duc de Bretagne, et ce qu'elle en apprit ne lui laissa aucun doute sur l'opportunité d'une semblable union. La bienheureuse en écrivit au duc François qu'elle trouva disposé à l'écouter.

Quoi qu'il fasse, le vice lasse à la fin; le joug qu'il impose est plus lourd, à le bien prendre, que celui du devoir; le désordre n'est pas dans la nature de l'homme, c'est une déviation des conditions dans lesquelles Dieu l'a créé. Soit qu'Antoinette de Magnelais commençât à fatiguer le duc par ses exigences, soit que la mort de la duchesse eût touché le cœur de François, ou que Landais se sentît assez fort pour se passer désormais d'un auxiliaire qui devenait un embarras, les projets formés par la bienheureuse sourirent à tous. Il est certain que Landais, en aidant à calmer ainsi la juste irritation des grands et du peuple qui avaient accompagné le convoi de la duchesse Marguerite de tant de larmes, de cris et de plaintes, assurait sa fortune près de la nouvelle épouse à laquelle il aurait donné une couronne. Quant à la bienheureuse, fort dégagée de ces préoccupations secondaires, elle ne voulait que l'éloignement définitif de ces scandales.

On pria sans plus tarder le sire de Lescun d'aller à la cour de Foix, avec mission de décider la princesse Marguerite à devenir duchesse de Bretagne. On dit qu'elle fit quelques difficultés, qu'elle sembla craindre de ne pouvoir retenir un aussi volage époux que le duc François l'avait été, qu'elle était de petit mérite pour cela, et elle prononça le nom de la dame de Villequier. Il lui fut répondu qu'Antoinette était partie ou allait quitter la cour, et qu'assurément près d'elle le duc ne pourrait qu'être fidèle. Elle le crut sans trop de peine, pensons-nous, et la suite prouva qu'elle eut raison. Le contrat fut signé le 9 avril 1470.

Cette jeune femme était « belle dame prudente et moult discrète, » dit notre vieux chroniqueur Alain Bouchart. On en faisait de si grands récits, que le duc, impatient de la voir, ne pensait qu'à elle, à ce point que la dame de Villequier perdit tout espoir de recouvrer sa faveur; elle mourut le 5 novembre 1470 à Cholet, où elle fut inhumée, ainsi que le constate son épitaphe. Marguerite de Foix arriva en Bretagne au printemps suivant, et le mariage fut célébré à Clisson, le 26 juin 1471, dans la chapelle Saint-Antoine, au château.

Françoise d'Amboise, après beaucoup de luttes, de combats et de prières, avait donc enfin ramené la moralité sur le trône et purgé la Bretagne de cette honte. Malheureusement, les mauvaises mœurs laissent après elles des suites funestes; le duc François devait expier cruellement les scandales qu'il avait donnés.

Vte E. Sioc'han de Kersabiec.

POÉSIE.

PROMENADE.

Deux jeunes gens passaient le long du boulevard,
Ils allaient, regardaient, s'arrêtaient au hasard.
L'un était un dandy, l'autre était un artiste;
L'un beau, vif, rayonnant, l'autre pensif et triste :
— « Morbleu, dit le premier, sais-tu bien, mon garçon,
Que tu portes le vin d'une noire façon !
Tu bâilles comme un antre, et tu soupires comme
Un poëte sifflé ! Sois moins humble, jeune homme;
Ton drame n'est reçu que depuis avant-hier,
Tu ne seras sifflé que le prochain hiver!
Prends jusque-là, mon fils, la vie en patience,
Saisis la joie au vol, c'est la seule science.
N'as-tu pas en moi-même un charmant compagnon?
Nous avons déjeuné noblement chez Bignon,
Nos cigares sont secs, et nous foulons l'asphalte
D'un air patricien qui dit aux hommes : Halte !
Sois donc gai, sois pompeux, triomphe, chante, ris!
A nous l'espoir! à nous le monde! à nous Paris!
Allumons-nous, que diable! et faisons feu qui flambe. »

Le poëte resta froid à ce dithyrambe.

En ce moment, marchait devant nos jeunes gens
Un gros bourgeois, à pas égaux et diligents;
A ses côtés trottait en groupe sa famille,
Son fils, sa domestique, et sa femme et sa fille.
— Vois donc, dit le gandin, ce brave citoyen!

Sans doute il est de garde, et l'on devine bien,
En le voyant passer sous l'habit militaire,
Qu'il n'est pas soldat, non! mais concierge ou notaire!
Regarde de quel air, sans voir les persiffleurs,
Au lieu de son fusil il porte un pot de fleurs!
Tiens! toute sa famille, enfants, femme et servante,
Chacun porte sa part de la moisson mouvante;
Sont-ils grotesques tous!

— Je ne partage point,
Répondit l'écrivain, ton avis sur ce point;
Ce bourgeois porte mal la tunique et le sabre,
Et son shako rétif sur sa tête se cabre,
Oui! mais nous sommes tous, quant à moi, j'en convien,
Égaux par la laideur sous l'habit citoyen!
Tu ne vas pas au fond, tu ne vois que la forme;
Cet homme peu brillant, c'est sûr, sous l'uniforme,
Si la patrie, aux jours du péril, l'appelait,
Serait un vrai soldat, demain, s'il le fallait!
— Bah! reprit le gandin accélérant sa marche,
Un caprice me prend : suivons ce patriarche!
Attachons-nous aux pas de ces Béotiens,
Sachons où ce Noé peut conduire les siens;
Nous avons le pied leste et n'avons rien à faire,
Voyons sous quelle zone et dans quel hémisphère
Règne cette tribu de bourgeois plantureux!
La fortune souvent rit aux aventureux,
A l'ennui chaque jour nous cherchons des remèdes;
Tâchons de nous distraire en suivant ces bipèdes,
Et ces bourgeois, créés pour vendre de l'Elbeuf,
Nous donneront peut-être un spectacle assez neuf;
Viens! notre matinée ainsi sera complète;
Suivons-les.

— Tu le veux? Allons! dit le poëte.

La famille, pourtant, au bout de quelques pas,

Quitta le boulevard et ne s'aperçut pas
Que les deux jeunes gens la suivaient à la piste;
Elle marchait d'un air recueilli, presque triste;
Dans le quartier Saint-George elle arriva bientôt :
« Diable! dit le gandin, ces oisons perchent haut! »
Le bonhomme, en effet, marchant sans en démordre,
Montait toujours, suivi des siens rangés en ordre;
Mais enfin, on arrive en face d'un vieux mur,
D'un enclos, d'une porte ouverte au cintre obscur;
La colonie errante entre là tout entière.
— Tiens ! tiens! dit le dandy, tiens! c'est un cimetière!
— Mon cher, répond l'artiste, arrêtons-nous ici!
— Quoi! perdre notre temps et nos pas? grand merci!
Ma coutume est de voir la fin de toutes choses,
Et je n'ai pas plus peur des cyprès que des roses!
Viens, superstitieux!

Ils entrèrent alors
Dans le jardin sacré, dans la ville des morts;
Devant eux, les bourgeois, suivant la sombre allée,
S'arrêtèrent auprès d'une tombe isolée;
Et tous, grands et petits, se signèrent, et tous,
Ensemble, sans parler, se mirent à genoux,
Sur le marbre, au milieu des ifs et des arbustes,
Et la douleur rendait ces visages augustes!
Puis, quand on eut prié lentement, doucement,
On se mit à parer le sombre monument;
L'un posait les bouquets, et l'autre la couronne,
On recouvrait de fleurs la petite colonne
Où sont inscrits les noms des défunts adorés,
De l'humble sanctuaire on lavait les degrés;
Enfin, sans se cacher quelque larme qui tombe,
On fait pieusement sa toilette à la tombe!
Et le gandin disait, cynique jusqu'au bout :
« Mon cher, l'esprit bourgeois se retrouve partout!

Certes, ces braves gens, dans leur douleur constante,
Ont le droit de pleurer leur grand'mère ou leur tante,
Mais la rage qu'ils ont du brillant et du beau
Fait qu'ils donnent un air coquet, même au tombeau. »

Pendant que le dandy s'égayait de la sorte,
Le poëte cherchait, sous quelque feuille morte,
A lire un nom, plus loin, sur un marbre effacé;
Bien des jours, bien des ans, peut-être avaient passé
Sur cet autre tombeau dédaigné, solitaire,
Dont la dalle déjà s'effondrait dans la terre,
Et l'aride lichen rongeait ce monument
Triste et comme honteux d'un pareil dénûment.
— Ami, dit le poëte, aide-moi donc, de grâce!
A déchiffrer ce nom : j'ai la vue un peu basse,
Et les herbes, d'ailleurs, forment un tel tapis...
— Ce nom-là... c'est le mien!... Ma grand'mère!...—Tant pis!
Répondit le poëte, oui, tant pis pour toi-même!
Ta longue raillerie était donc un blasphème,
Et ta mère enviait peut-être, en t'écoutant,
Celle de ce bourgeois dont tu te moques tant!
Tu supposes cet homme absurde, ignorant, bête,
Mais sa mère endormie a des fleurs pour sa fête;
Et l'on serait heureux, malgré ton air moqueur,
De donner mon esprit et ton or pour son cœur!
Il est mal de chercher, pour nos jeux misérables,
Un côté ridicule aux choses vénérables.
Ami, si tu m'en crois, nous allons sans retard
Au lieu d'aller encor flâner au boulevard,
Cultiver cette terre où ta mère repose;
Rachète ta folie en donnant une rose!...
Avec la vanité rompons enfin le bail!... »

Et les deux jeunes gens se mirent au travail.

Vicomte Henri de Bornier.

AR FUBUEN

LESTRIK A VRÉZEL.

War dôn : *Gwennili trémeniad.*

I.

Displeg da eskellig !
Va *Fûbûën* goantig !
  Mistr, ha kempen,
War gribel ar goummen
Niz ta! herrûz ha skân,
  'Vel ar gwélân.

Prim ! prim ! a denn-askel,
Va digass ta, pell ! pell !
  D'euz an douar
Ker karged a c'hlac'har,
Ker leûn a boanniou kri,
  Hudur a bri.

LE MOUSTIQUE

PETIT NAVIRE DE GUERRE.

I.

Déploie tes ailes — mon gentil *Moustique !* — pimpant et coquet, — sur la crête des vagues, — vole ! rapide et léger, — comme la mouette.

Vite ! plus vite ! à tire-d'ailes, — emporte-moi, loin, bien loin ! — de la terre, — de la terre chargée de tant de noirs chagrins, — si remplie de douleurs poignantes, — souillée de tant d'ordures.

War da c'horré, môr frank,
N'a wéler ket a fank,
'N'eûz na drézen,
Linaden, na spernen,
'N'euz med ann dour, an Ee!
Brazder.... Doué.

Pé gèr brao ê béva!
Pé gèn brao halâna!
A ûz, hèol splân,
Môr éonouz indân,
Gourdrouz skiltr ann avel
Er gwern huël.

O pé gèr stank a red
Ar goad, er goazied,
Hag ar galôn.
Dibled, ha dispourôn
A drid sard, ha laouen,
D'heûl ar wagen.

A ta surface, vaste Océan, — on ne voit point de ronces, — on ne rencontre ni orties, — ni buissons d'épines, — il n'y a que l'eau, le ciel! — l'immensité..... Dieu!

Qu'il fait beau y vivre! — Qu'il fait beau y respirer! — Au-dessus de la tête le soleil resplendissant. — Sous les pieds la mer écumante, — le grondement des vents — dans la haute mature.

Avec quelle rapidité — bondit le sang dans les artères. — Le cœur — insoucieux, sans crainte, — palpite d'allégresse — au mouvement des lames.

Lévènèz ha didû !
Gwéled deuz a beb-tu,
  Ar peskik drant,
All labousigou koant,
Lirzin, o tarnijâl,
  Pé o vrâgal.

Bars enn oabr glàn, all loar
Da noz, skeduz, a bar,
  Ha stéren gaër
Patronèz ar sturier,
Ave Maris Stella !
  Mater Alma !

Alièz é sonjer
Enn dousig-koant, er gèr,
  Er vamm, enn tâd,
Ha gant hir hûanad,
Eùnu daelen domm a flour
  A ruill enn dour.

Bonheur et joie ! — Voir de tous côtés, — le poisson frétillant — folâtrer au sein des ondes, — et l'oiseau charmant voleter, — joyeux, dans les airs.

La lune, resplandissante, brille — la nuit, dans un ciel pur — avec l'étoile scintillante — de la patronne du pilote. — *Ave Maris Stella ! — Mater Alma !*

Bien souvent alors on se prend à rêver — à sa *douce jolie*, à son pays, — à sa mère, à son père, — puis, avec un long soupir, — une larme tiède et douce — va rouler dans les abîmes.

II.

Eûnn dé, pa zavo kroz
War zu énez ar zoz,
Dispak da flemm!
Dispak da flemmig lemm!
Gant err a darz kâlon
Bec'h d'all Léon!!!

Pé gèn kaer eo mervel,
Évit-houd, Breiz-Izel!
Kreiz ann tarann,
Ha tourni ann emgann;
Ar môr glaz évid bé
Gant gwalc'h Doué.

Displeg da eskellig!
Va *Fûbûën* koantig!
Mistr, ha kempenn,
War gribel ar goummen,
Niz ta! herrûz ha skân,
'Vel ar gwélân.

PROSPER PROUX.

II.

Quand, un jour, on entendra un rugissement — du côté de l'île du Saxon, — *Moustique*! arme ton dard! — ton petit dard acéré, — puis, impétueux, le cœur bouillant d'ardeur, — sus au Lion!!!

Qu'il est beau de mourir — pour toi, Breiz-Izel! — au milieu du tonnerre et du fracas des batailles, — la mer bleue pour tombeau, — avec le pardon de Dieu.

UNE EXCURSION DANS LE FINISTÈRE.

Je ne raconterai cette rapide excursion qu'à partir de Gourin, quoique, assurément, j'aie rencontré sur ma route, avant cette petite ville, bien des choses qui méritent de fixer l'attention : aux environs du Faouet, par exemple, Sainte-Barbe, le jubé de Saint-Fiacre, etc.

Au surplus, je n'ai pas la prétention d'écrire un itinéraire complet de ce voyage; je ne veux noter ici que quelques fragments détachés, quelques impressions fugitives, pour ainsi dire, souvent sans suite, toujours sans art, parlant même de la pluie et du beau temps, en courant, au jour le jour, comme nous allions, du reste, durant ce bon mois de vacances.

Donc nous approchons de Gourin. La pluie, qui tombait tout à l'heure avec violence, paraît se calmer pour nous laisser admirer en passant les bois et les coteaux du Saint. Lequel ? Je l'ignore. On ne me l'a point dit; peut-être ne l'ai-je pas demandé. Il se trouve, du reste, aux environs, un petit bourg de ce nom. Quoi qu'il en soit, ces coteaux me plaisent infiniment; quel sol tourmenté! quelle nature étrange, mais pittoresque, autant qu'aucun autre endroit de Basse-Bretagne ! La route, qui descend rapidement, semble s'accrocher avec peine aux flancs abrupts d'un mamelon assez élevé; de l'autre côté de la pente, le chemin se perd dans les futaies.

Voici la ville de Gourin qui se montre, ainsi que le soleil, soleil aussi trompeur que le titre de ville dont on affuble ce village

boueux. C'est jour de marché; quelques paysans, à l'air assez misérable pour la plupart, trafiquent en se frappant dans les mains, et se vendent des bestiaux maigres. On dirait les vieux Celtes déguisés en pauvres marchands de vaches.

Nous visitons ensuite l'église de Gourin, dont le clocher à étages, ou dômes en pierre, mérite quelque attention. Nous quittons bientôt cette paisible bourgade. Autrefois, le chemin rocailleux gravissait péniblement la montagne. Aujourd'hui le voyageur ne peut se douter, sur ce chemin neuf dont la pente est si douce, qu'il traverse le fameux *Ménez-Du, les Montagnes Noires*, non loin du bois de *Touléron* (Trou-de-Voleurs); ce bois où, par les temps d'orage, on voyait jadis un chasseur rouge (*gwinaer-ru*) qui fondait des balles à minuit, sur un rocher. Cela se passait surtout à la veille des grandes *tennadez* (tireries) de ce temps-là. Malheur aux coureurs de nuit, aux chercheurs de *Louzou* qui le rencontraient : c'étaient des *chasseurs fénés*; la main leur tremblait pour le reste de leurs jours.

Bientôt la route côtoie des collines boisées; puis elle traverse des prairies naturelles où paissent en liberté de nombreux troupeaux; on dirait une contrée nouvelle et fortunée, surprise par les voyageurs étonnés en *flagrant délit de bonheur*, si l'on peut s'exprimer ainsi; mais je n'ai point dit *de fortune*; oh! non, car vous remarquez çà et là quelques cabanes en terre accrochées aux flancs les plus escarpés du coteau : habitations usurpées ou tolérées des mendiants de ce pays. Mais il y a tant d'air dans ce tableau, comme disent les peintres, que la pensée ne songe pas à pénétrer au fond de ces asiles, asiles de la misère! Ces pauvres cabanes font *bon effet* dans le paysage, et cela ne doit-il pas vous suffire, touristes indifférents qui passez?

Plus loin, vous rencontrez le canal de Nantes à Brest. Les sites sont de plus en plus pittoresques. Je n'essaierai pas de les décrire, heureux seulement de m'en souvenir encore.

Carhaix.

L'ombre déjà commence à envelopper les sommets, lorsque nous

voyons les tours de Carhaix dessiner leur silhouette de pierre sur le ciel assombri ; mais à cette heure, par ce temps sombre et ce vent sinistre, dans la rue silencieuse et morne, on pourrait se croire au milieu d'une ville inhabitée ; puis en passant au pied du sombre clocher de pierre de Saint-Tromeur, dont la grosse cloche sonne parfois la nuit, annonçant un malheur, sans qu'aucune main humaine l'ait mise en branle ; en voyant le vieux cimetière qui entoure l'église et la croix des douze apôtres, on dirait le lieu choisi pour la sépulture des derniers Bretons.

On sait que Carhaix est le centre le plus curieux des études archéologiques, surtout au point de vue des voies romaines. L'église Saint-Tromeur, dont je viens de parler, édifice gothique du XVIe siècle, m'a paru assez remarquable ; mais je laisse, vous le savez, le soin des descriptions savantes à des mains plus habiles.

En sortant de Carhaix, je remarque, enchassée dans le mur du cimetière de l'église Saint-Pierre, la statue en granit d'un chevalier armé de toutes pièces. On dirait l'immobile vigie de l'antique cité bretonne.

Bientôt nous entrons dans une phase nouvelle du voyage, — les montagnes d'Arhez : une route difficile, des côtes impossibles, mais des horizons magnifiques, des tableaux immenses, sans autres limites que la mer que l'on découvre au nord et au couchant. Voici le clocher de Poulaouen ; nous descendons une côte très-rapide ; les toits des ateliers de la mine brillent au soleil, dans le fond de la vallée ; d'énormes roues, à moitié cachées dans la terre, mues par de belles chutes d'eau, tournent au bord du chemin avec un bruit sourd et une majesté surprenante.

Morlaix.

Les itinéraires parlent assez, trop longuement peut-être, des monuments des cités au mépris de ceux de la nature ; c'est pourquoi j'aime à *brûler* les villes et leurs merveilles de pierre pour m'arrêter plus longtemps dans les champs déserts ou sur les monts sauvages. Je ne dirai donc rien de Morlaix, si ce n'est que ses en-

virons sont admirables, mais que le centre de la ville, resserré entre deux hautes collines, semble étouffer déjà ses trop nombreux habitants. Que sera-ce donc bientôt, lorsque l'immense viaduc que l'on construit pour le chemin de fer aura changé pour les Morlaisiens *oppressés* leur ciel en une voûte pesante de granit[1]? Quant à nous, voyageurs qu'émeuvent seules les beautés de la nature et des cieux, laissons nos amis admirer à leur aise ces masses écrasantes, et cherchons au loin de plus douces impressions.

Plounéour-Ménez (route de Quimper).

Nous y remarquons un clocher très-élevé, d'un style un peu lourd, il est vrai, mais en harmonie avec le fond de montagnes qui couronne l'horizon. A une lieue de là, vous voyez pointer la sœur de Plounéour, la tour de Komana, toute semblable à la première. L'église de Komana possède un beau travail en bois, du style le plus fleuri, le plus fouillé : c'est l'autel Sainte-Anne, dont les nombreuses colonnes torses, à jour, sont couvertes de dentelles, de fruits, de lianes et d'oiseaux. Il vient d'être restauré fort heureusement, sans doute pour sa conservation, mais puis-je dire qu'il l'a été avec goût? On y voit trop de couleurs, où jurent, ce me semble, le rouge, le vert, le bleu, etc.

Quoiqu'il ne soit pas de mon cadre, dans cette rapide excursion, de décrire tous les lieux intéressants ou fameux des pays que nous avons parcourus, je veux cependant en indiquer encore quelques-uns au voyageur : Saint-Thégonec et son calvaire, chargé de curieuses figures en kersanton; Lampaul et son beau bénitier, où l'on voit l'apôtre saint Jean baptisant Notre-Seigneur Jésus-Christ, accompagné de deux démons fort bizarres; Guimilliau et ses fonts baptismaux en bois sculpté du travail le plus délicat; enfin le Folgoat, auprès de Lesneven, admirable chapelle, qui s'élève comme une fleur de l'architecture bretonne au milieu d'un champ de blé noir.

[1] Cette partie du voyage était écrite en 1864.

Qui ne connaît la légende du Folgoat (le Fou du bois)? Et à ce propos on me permettra ici une pieuse digression, croyant qu'il est impossible de parler de ces lieux vénérés sans rappeler en peu de mots la sainte vie du pauvre Salaün. En l'année 1315 vivait un malheureux *innocent*, privé de raison, incapable de faire ni bien, ni mal sur la terre. Je me trompe, il fit quelque bien dans sa vie puisqu'il la passa tout entière à chanter une courte mais sincère louange à la gloire de la Vierge Marie. Retiré, la nuit, au fond d'un bois épais, non loin de Lesneven, il ne quittait son ermitage qu'au point du jour pour aller entendre la messe à la ville et y mendier quelques morceaux de pain, puis il regagnait sa retraite, rompait son pain et le trempait dans l'eau de la fontaine, répétant à chaque *bouchée* le saint nom de Marie. Alors il se plongeait par tous les temps dans l'eau glacée, « puis, ayant repris ses accoutrements, il remontait dans son arbre... » Pareil au corbeau sauvage qui croasse sur les vieux chênes, notre innocent passait tous les jours à murmurer sa triste mélodie, en se balançant sur les branches des arbres. Plus le vent soufflait avec violence, plus la pluie et la tempête ébranlaient les grands bois et en tiraient de ces gémissements sinistres que l'on n'entend qu'au sein des forêts pendant les ouragans, plus Salaün se plaisait à s'élever à la cime des arbres et à se sentir emporté de côté et d'autre sur les branches secouées par les rafales, plus haut s'élevaient aussi les accents de sa voix. Les yeux fixés sur le ciel où couraient d'énormes nuées, il lui semblait, dans cette course étrange, que les anges, sur leurs ailes, l'emportaient vers ce beau paradis qu'il rêvait nuit et jour...

« *Ave, ave, Maria; ave, Guerhez-Vari* » (Vierge-Marie) répétait l'innocent exalté...

Un jour enfin on le trouva mort auprès de sa fontaine; on l'enterra sans bruit dans ce lieu. O prodige! de sa tombe sortit bientôt un beau lys blanc sur lequel on lut, dit la légende, le nom de Marie tracé en lettres d'or. Ce fut à cet endroit même que le duc Jean de Montfort fit élever la chapelle que l'on admire aujourd'hui.

En revenant à Plounéour-Ménez (non loin des manoirs de Coat

ar Roch et du Penhoat), nous avons visité, sur une hauteur, d'énormes roches, arrêtées dans leur chute sur le penchant de la montagne ; la plus élevée de ces roches est percée de trous curieux ; on y voit les empreintes du chapeau, du livre et des sandales du saint, et la place de son corps. C'est là même que mourut le saint homme, saint Enéour apparemment. La légende est incertaine à cet égard.

La Montagne.

Ensuite nous gravissons péniblement le *Roch-Trévézel*, la roche terrible, où les légendes placent tant de trésors, trésors gardés par des fantômes funèbres, par *l'Esprit du Ménez* qui vous égare et vous fait entrer dans des cavernes sans issue, et souvent aussi gardés par l'*Homme des tombeaux*, qui attire le voyageur en ricanant, et le reçoit dans ses bras où l'on meurt broyé.

Ah ! de grâce, jetez les yeux sur cet immense tableau resplendissant au grand jour ; laissez les sombres légendes pour la nuit, regardez, regardez longtemps, vous ne pourrez compter tant de clochers ! Ce sont les tours de Lampaul, de Saint-Sauveur, de Plounéour, de Saint-Thégonec, de Landivisiau, de Komana, de Pleyber et même du Kreisker, le beau *clocher à jour* de Saint-Pol-de-Léon, et tant d'autres. On découvre devant soi jusqu'à l'île de Batz, et, au couchant, cette glace qui brille au soleil, c'est la rade de Brest.

Jetons un dernier regard en marchant encore quelques pas, et ce sera fini. Le Roch-Trévézel, pareil à un rideau immense, nous a masqué tout le pays de Léon. — De l'autre côté de la montagne, c'est la Cornouaille qui apparaît, pays pauvre et presque inhabité, dans cette partie du moins. La vue cependant ne manque pas d'une certaine grandeur sauvage ; pareils à des points noirs sans nombre, des moutons disséminés sur les pentes broutent la bruyère rase et les herbes qui végètent entre les pierres. Voici, là bas, le Mont-Saint-Michel, le roi de ces hauteurs. Une petite chapelle, surmontée d'un petit clocher, se voit à peine au sommet; au pied s'étend

un vaste marais de deux lieues de largeur; c'est là qu'erre, depuis tant de siècles, la chienne noire de Merlin; et, si l'on en croit la tradition populaire, l'animal, enchanté par le barde lui-même, attend qu'un voyageur sans peur ni reproche coupe le collier d'or qui lui étreint la gorge. Mais ce nouveau Bayard est encore à trouver, car la chienne redoutable apparaît, dit-on, quelquefois à des gens attardés, plus pressés de rentrer au logis que d'aller couper le collier mystérieux.

Puis nous traversons La Feuillée, joli nom pour un si triste hameau. C'est à peu près, à la vérité, le seul endroit où l'on trouve un peu de verdure et de feuillage, sur la route de Carhaix à Landerneau. Nous arrivons ensuite au Huelgoat. Ici, une halte est de rigueur, et le voyageur ne saurait trouver nulle part plus charmant séjour à explorer.

Le Huelgoat.

Vous irez sans délai vous promener aux mines, en suivant, l'espace d'une lieue, un canal creusé au flanc de la montagne la plus escarpée que l'on puisse imaginer à travers bois et rochers qui surplombent, tout étonnés de voir passer ce hardi ruisseau. Hardi, c'est le mot, car autrefois il coulait au fond du ravin, grossissant le torrent à plus de deux cents mètres au-dessous. Durant toute cette promenade, l'admiration est constamment éveillée par la beauté des sites, des rochers, des gouffres; il en est un surtout dans lequel tombe une cascade, une vraie cataracte par les temps d'orage; il n'est même pas prudent de plonger le regard au fond de ses noires entrailles. A ce propos on raconte (et l'histoire n'est pas bien vieille, elle daterait du siècle dernier), on raconte qu'une jeune fille, une jeune fiancée, voulant cueillir quelques-unes de ces mousses fleuries qui croissent aux parois des roches humides, se pencha au bord du précipice où elle trouva la mort, sous les yeux de son fiancé.

La légende, si l'on peut donner ce nom à cette simple et triste aventure, ajoute que, le soir, on entend des soupirs et des gémis-

sements sortir de ce gouffre de malheur. N'est-ce pas un souvenir du touchant récit de la *fiancée de Saint-Herbot*, dont nous avons ailleurs raconté l'histoire?

Plus loin, vous arrivez aux mines dont je ne vous parlerai pas ici; ces détails de poulies qui grincent et de machines qui vous étourdissent n'entrent pas dans notre sujet. Que dire, au surplus, de ces longs toits à l'aspect monotone, qui s'élèvent au milieu d'une boue épaisse et noire? Pourtant, si vous êtes brave ou d'un esprit aventureux, vous voudrez sans doute descendre à neuf cents pieds au fond des puits et pénétrer dans les galeries souterraines. Que Dieu vous garde des sentiers glissants ou des cordes qui rompent!

Revenons à la forêt, revoir encore un instant ces sites enchanteurs et les admirer à un point de vue différent, à l'étage au-dessous. En effet, en partant du Huelgoat, nous suivîmes le canal supérieur, tracé presque au sommet des vallons, afin d'amener l'eau aux machines élevées. Pour revenir, le petit paysan qui nous servait de guide, nous indiqua un joli sentier, côtoyant le canal inférieur qui coule à cent mètres au-dessous du premier; et cependant en le suivant on s'étonne encore de la profondeur de la vallée que l'on domine. Voyez, en revenant au bourg, ces beaux rochers, roulés les uns sur les autres. Cet énorme bloc est un *rouler*, ou pierre branlante, qu'un seul homme fait mouvoir, ou du moins bouger un peu. On va souvent consulter la pierre-fée, les uns pour la santé, les autres pour la fortune, tous pour l'avenir... Hélas! qui pourrait en soulever le voile?

Je préfère, comme beaucoup de gens raisonnables, — je devrais ajouter, lorsqu'il sont *altérés*, — je préfère boire un peu d'eau dans l'*écuelle* de madame la Vierge. Seriez-vous comme ce bon touriste, — un Anglais, sans doute, — qui demandait qu'on lui servît à l'instant cette écuelle, cette jolie petite cuvette, pesant plusieurs milliers de kilogrammes? La voyez-vous? elle est creusée, avec le reste du *ménage* de la Vierge, sur le sommet de ces gros rochers.

Que de choses encore à voir dans cette contrée : l'église, ou du moins le lutrin qu'elle renferme, couvert de sculptures curieuses; la chapelle de Notre-Dame-des-Cieux, sur une colline boisée; un

peu plus loin, les ruines du château du Ruskek ; l'église gothique de Saint-Herbot, et surtout *les cascades* de ce nom, si belles à voir quand l'hiver fait bondir le torrent.

Vous quitterez à regret ces lieux charmants, pour reprendre la route de Quimper, au moyen d'un délicieux chemin de traverse, passant par Lannédern. Vous trouverez cependant sur ce parcours bien des choses à voir, bien des études à faire : Braspars, dans un site étrange, au pied de la montagne; puis Pleyben, dont l'église à dômes nous semble assez élégante. Le porche renferme, comme presque tous ceux de la Cornouaille, les statues des douze apôtres. On y voit la date de 1588. Le calvaire de Pleyben jouit d'une réputation méritée, du moins en partie; ce sont toutes les scènes de la Passion représentées par une foule de personnages, souvent costumés d'une façon bizarre, mais nullement judaïque ; plusieurs sont à cheval, armés comme des preux du temps de Henri III; d'autres ont des toquets énormes, des perruques *idem*, des robes traînantes, n'importe quoi, selon la fantaisie de l'artiste dont le ciseau assurément était habile, mais dont la conscience était aussi large que sa science historique devait être nulle. Du reste, tout cela est bien sculpté en pierre de Kersanton et ne manque pas d'originalité.

Châteaulin. — Douarnenez. — Quimper.

J'ai promis de ne parler que rarement des monuments, anciens ou autres, sachant combien il en existe de bonnes et nombreuses descriptions, et je crois avoir tenu ma parole. Pourtant nous ne pouvons passer à Kastellinn sans gravir le mont abrupt qui domine la vallée au fond de laquelle la petite cité, toute bretonne encore, semble dormir sur les bords d'un charmant canal. Nous voici donc au sommet de l'élévation : à mi-côte, nous avons visité une chapelle d'un joli style, toute pavée de pierres tombales (ce qui ne laisse pas que de vous rendre un peu songeur pour le reste de la promenade) ; nous parcourons les ruines du vieux château de Budik. Nos yeux s'égarent au loin sur les sommets des montagnes ou suivent

dans le fond des vallées le cours de nombreux ruisseaux ; ici l'Aulne, plus loin la Doufine dont le doux nom vous rappelle admirablement toutes les impressions que vous avez dû ressentir en vous promenant sur ses bords... Tout à coup un sifflement aigu trouble le silence. Ciel! qu'ai-je entendu ?... Ah ! c'est lui, c'est *le Dragon rouge*, le serpent de feu prédit par Merlin et naguère annoncé avec des larmes par Brizeux. Le voilà bien, l'audacieux; il vole au-dessus des vallées, il dévore l'espace, il franchit les ravins, il *éventre* les montagnes ! Rien n'arrête sa course, il touche déjà aux limites de la terre....

> C'est le grand ennemi; pour aplanir sa voie,
> Menhirs longtemps debout, chênes, vous tomberez ! !..

Et toi, vieille Bretagne, dont le rempart de granit n'a pu arrêter l'envahisseur, serre du moins autour de tes reins *ta ceinture* de foi, de religion, de fidélité ; ferme ton cœur aux aspirations d'un progrès matériel ou impie ; mais sache aussi l'ouvrir à toutes les nobles pensées ; ne refuse pas, s'il en est, les justes lumières des temps nouveaux et profite dans la limite de ton pieux courage de toutes les améliorations que ce dragon redouté apportera peut-être à tes fidèles enfants !

Oublions du moins un instant les sifflements de la vapeur, recueillons nos pensées, nos souvenirs; puis dirigeons nos pas vers l'occident pour admirer le coucher du soleil sur ce magnifique lac que l'on nomme la baie de Douarnenez. Songez qu'aux jours de tempête, lorsque les vagues s'entr'ouvrent, on voit, dans les profondeurs de cette baie, des vestiges de l'antique cité d'Is, rivale de Lutèce. Songez alors à cette catastrophe affreuse d'une grande ville ensevelie sous les flots. Ce fut là, nul ne l'ignore sans doute, un terrible effet de la vengeance céleste pour punir les débordements du peuple et les scandales de Dahut, la fille coupable de Grallon. — Le cheval du roi, emportant le père et la fille, fuyait, *rapide comme le feu*, les ondes déchaînées :

— Jette le démon que tu portes en croupe, dit alors Guénolé au prince. Et la malheureuse princesse disparut dans les flots qui s'arrêtèrent à l'instant, à l'endroit nommé *Toul-Dahut*, gouffre

sans fond où le bruit de la mer se marie souvent d'une façon lugubre aux gémissements de la victime condamnée à y expier ses forfaits.

C'est du sommet de l'Ile Tristan que l'on embrasse le bel ensemble de la baie de Douarnenez, ses côtes dentelées, où l'on peut visiter des grottes profondes ; le cap de la Chèvre, miné par les vagues, puis au loin le *Ménez-Hom* dont les pics se perdent dans les nues.

Que de beautés naturelles! Que de souvenirs dans ces lieux! Nous ne pouvons les rappeler tous ; mais évoquons du moins les touchantes images du chevalier Tristan et d'Iseult la blonde, princesse de Cornouailles....

Nous arrivons ensuite, à travers de délicieux vallons, à Quimper ou Kemper-Corentin ; vieille et intéressante cité pour l'antiquaire, mais que, pour les raisons *archéologiques* déjà exprimées, je ne ferai guère que nommer ici.

Je veux pourtant saluer en passant le vieux roi Grallon qui, sur son cheval de guerre, au fronton de la cathédrale de Saint-Corentin, semble veiller encore sur les destinées de l'antique Bretagne ; je veux saluer aussi ces flèches admirables que l'on doit *au sou du pauvre* et à la piété persévérante d'un évêque [1].

Penmarch et la pointe du Raz.

Dans la même excursion nous visitâmes Pont-Labbé, dans une situation pittoresque, sur un bras de mer, son église aux élégantes arcades, et les belles galeries du cloître des Carmes. Pressés de voir les ruines de Penmarch, nous n'eûmes pas le temps de nous rendre à Loktudy ; je vous conseille pourtant d'y aller pour jouir de la vue admirable que l'on découvre sur l'anse de Ben-Odet....

[1] Mgr Graveran. — Et, à ce propos, qu'il nous soit permis d'exprimer ici un vœu, c'est que de semblables ressources ne fassent point défaut à Mgr Gazailhan, évêque de Vannes, pour la réédification de la chapelle de Sainte-Anne d'Auray. Espérons qu'il n'aura pas en vain fait appel à la piété et au patriotisme de ses diocésains et de tous les Bretons.

Enfin nous errons au milieu de ces ruines fameuses, foulant ce sol antique, couvert d'imposants débris et.... mais je m'arrête et ne veux pas achever cette phrase ni entrer ici dans une longue description; d'abord parce que bien d'autres avant moi, ont dit à peu près la même chose, mais surtout parce que je désire être sincère dans mon récit. Je dois donc dire, à ma confusion peut-être, que je n'ai pas éprouvé à Penmarch toutes les impressions que j'espérais y trouver.... On y voit pourtant des restes nombreux, remarquables encore, de monuments religieux et d'habitations curieuses, dont plusieurs sont entourées de murs crénelés. Puis au loin, de distance en distance, s'élevant au-dessus des ruines et des champs désolés, vous comptez, non sans étonnement, plusieurs églises importantes dont les nefs sont encore debout et paraissent défier le temps. On vous nomme tous ces temples (Saint-Pierre, Traon-Houarn, Saint-Guénolé, etc.); on désigne même les noms des rues de l'antique et vaste Kérity....

En passant dans la ruelle qui longe la mer, en face des Glénans, nous vîmes un vieux pêcheur assis sur un pan de muraille et raccommodant ses filets, les yeux fixés au loin sur l'Océan. Il nous dit que son fils était là-bas, là-bas sur la grande mer. Le reverrait-il avant de mourir? Les tempêtes devenaient si fréquentes; les naufrages si nombreux!... Telles étaient les réflexions du vieillard.

Excité par nos questions, il ajouta :

— Et n'ai-je pas vu, l'autre soir, sur les houles, passer, au milieu de ces roches dangereuses, l'ombre du pilote du Raz[1]? Il était debout à l'arrière de la chaloupe que de grosses lames couvraient à chaque instant.... Et j'ai vu, continua-t-il en baissant la voix, j'ai vu dans les ruines de l'église Saint-Thumète, passer et repasser des manteaux blancs et rouges; j'ai entendu les moines chanter.... Que Dieu nous assiste!

A ces mots le bonhomme rentra dans sa pauvre masure, débris d'une ancienne et grande demeure presque entièrement écroulée. Ajoutons que l'église Saint-Thumète fut élevée par les chevaliers du Temple; en sorte qu'il n'est peut-être pas très-surprenant que ces

[1] Voir la légende du *Pilote du Raz* dans nos *Nouvelles veillées de l'Armor.*

moines guerriers reviennent quelquefois visiter leurs anciens domaines.

Passons au pied du beau phare élevé sur la pointe la plus avancée de Penmarch, puis dirigeons-nous vers la *Torche*.... L'entendez-vous là-bas qui gémit, qui hurle, veux-je dire, dans une lutte presque toujours furieuse contre les vagues qui déferlent et se brisent avec un bruit pareil à celui du tonnerre? Nous voici rendus sur la falaise désolée; le sol tremble sous nos pieds; une pluie d'écume nous fouette le visage, et cependant, quoiqu'il vente bien du large à prendre deux ris, comme disent les matelots, il n'y a pas de tempête sur la mer. Seulement, de temps à autre, quand passent de grosses nuées, les rafales deviennent plus fortes et les lames arrivent plus hautes et plus pressées. Que serait-ce donc si l'ouragan soulevait soudain ces houles déjà si effrayantes? si l'éclair sillonnait les vagues et les cieux?... Pauvre voyageur, éperdu au milieu des éléments déchaînés, vous fuiriez plein d'épouvante, craignant avec raison que la tourmente ne vous précipitât du haut des rochers dans les flots.

Cette impression, voisine d'un lugubre effroi, vous accompagne sur toute la route qui conduit à Audierne : vous ne cessez d'entendre le bruit des vagues sur les falaises et le vent de mer, dont rien n'arrête la course sur ces landes sauvages, gémit de plus en plus à mesure que vous avancez vers le Raz. A Plovan, à Plouhinec, le tableau s'assombrit encore à la vue des rochers et des pierres druidiques qui, debout non loin de la plage, semblent braver le temps et la fureur des flots.

Le voyageur s'arrête à peine à Audierne et gagne, d'un pas que les rafales rendent souvent pénible, la côte de Plogoff hérissée d'affreux brisants. C'est là l'*Enfer*, la passe la plus terrible de toute la baie d'Audierne. Marchez en avant sur cette falaise redoutable, et vous êtes à la pointe du Raz, la fin des terres occidentales. Ah ! n'avancez pas sans précaution sur ce dangereux promontoire où les vagues de la mer et le temps ont creusé de profondes cavernes. Cramponnez-vous aux saillies des rochers pour résister aux secousses que leur imprime parfois la violence d'un vent

furieux; puis jetez les yeux à vos pieds : vous voyez passer, à plus de cinquante mètres au fond de l'abîme, des troupes de grands goëlands fauves qui volent sur les crêtes des hautes lames, en poussant des cris lugubres. De là vous dominez la sombre *baie des Trépassés* :

> Son sable pâle est fait des ossements broyés,
> Et les bruits de ses bords sont les cris des noyés.
>
> *(Brizeux).*

Les légendes, qui couvrent de leurs ombres les souvenirs druidiques de l'île de Sein, racontent que, le soir, quand rugissent les ouragans d'automne, un esprit errant parcourt les villages voisins de l'*exécrable baie*. Puis d'une voix capable de réveiller les morts de leur sommeil, il appelle chaque nuit un pêcheur par son nom. Réveillé par ce terrible messager, le marin se lève tremblant d'effroi et se dirige, presque malgré lui, vers les bords de la baie. Une grande chaloupe est là amarrée à un rocher de la falaise. Elle semble près de sombrer sous un invisible chargement; et pourtant de minute en minute elle s'enfonce davantage dans la mer. Un frôlement sinistre, quand le vent s'apaise un instant, se fait entendre à l'entour du bateau : ce sont des âmes en peine qui demandent passage et ce sont des morts, des naufragés qui viennent charger le sombre esquif. Enfin l'eau gagne les bordages; le vent s'élève; minuit sonne dans la tour de Plogòff; une main invisible largue la misaine et le pêcheur épouvanté conserve à peine assez de courage pour tenir d'une main tremblante la barre du gouvernail. On passe ainsi au milieu des brisants, et la barque des morts a bientôt touché l'île de Sein.... Tout à coup la chaloupe s'allège, le pêcheur la voit remonter sur l'eau! c'est signal que les morts ont débarqué et que le marin doit revenir.... Louvoyer *sans lest*, contre vent et marée, dans la baie des Trépassés!!.. Hélas! en est-il qui soient revenus de ce funèbre voyage?

Vous qui me lisez, ô bons voyageurs, interrogez les habitants du pays.... la baie, disent-ils, ne rend ses morts que pour les ensevelir à jamais dans les froides brumes de l'île de Sein....

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES.

LE POÈME DE CHILDEBRAND.

I.

Voici un poème qui a du moins un avantage sur beaucoup d'autres : il est âgé de deux siècles, et tout le monde sait son nom. C'est à Boileau qu'il doit ce privilége, et aux vers de l'*Art poétique* où Boileau, après avoir vanté à tort ou à raison les mérites littéraires de la mythologie païenne, continue ainsi :

> La Fable offre à l'esprit mille agréments divers ;
> Là tous les noms heureux semblent nés pour les vers :
> Ulysse, Agamemnon, Oreste, Idoménée,
> Hélène, Ménélas, Pâris, Hector, Enée.
> *O le plaisant projet d'un poète ignorant,*
> *Qui de tant de héros va choisir* CHILDEBRAND !
> D'un seul nom quelquefois le son dur ou bizarre
> Rend un poème entier ou burlesque ou barbare [1].

Je suis loin d'être, grâce à Dieu, un détracteur de Boileau. Nul n'aime et n'admire plus que moi ce grand et excellent poète. Mais je l'admire sans servilisme. Je suis loin d'embrasser toutes ses théories, et je ne partage pas plus son enthousiasme pour la mythologie que son horreur pour le nom de Childebrand.

[1] *Art poétique*, ch. III, v. 237-244.

Je me suis toujours demandé pourquoi Boileau lui en voulait tant. Childebrand, certes, vaut bien, pour nos oreilles françaises, Cécrops, Pyrrhus, Créuse, Radamanthe, Egisthe, Clytemnestre, tous empruntés à la Fable, et même — Boileau me le pardonne ! — cette interminable Agamemnon. Je soupçonnais donc notre auteur d'avoir tenu à décrier *Childebrand* moins pour son nom que pour sa nationalité, et d'avoir surtout stigmatisé ce poème comme tiré de l'histoire de France et non de cette fameuse mythologie, en possession de tous les respects et de tous les amours de Despréaux. Mais ce tort aux yeux de Despréaux était aux miens un mérite. Je savais bon gré à l'auteur de *Childebrand* d'avoir une fois laissé là les Grecs et les Romains, pour essayer de nous donner une épopée nationale. Je savais trop bien, hélas ! qu'il avait échoué ; je me plaisais du moins à croire qu'il ne méritait pas tout le dédain de Boileau, qui ailleurs revient encore à la charge dans son épître IX, où parlant de lui-même il dit :

Ma pensée au grand jour partout s'offre et s'expose,
Et mon vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose,
C'est là ce que n'ont pas *Jonas* ni *Childebrand*[1].

Ce qui me portait à penser quelque bien du *Childebrand*, c'était ce que j'en connaissais, c'est-à-dire les quarante-deux premiers vers, formant le début ou *prélude* du poème, inséré dans certains recueils modernes[2], et qui sont ainsi conçus :

Une soudaine flamme éclaire ma raison ;
Mon esprit élevé dédaigne sa prison
Et, loin des sons mortels, écoute l'harmonie
Que forme dans les cieux la sçavante Uranie.
Là, sur un trône d'or, au milieu des plaisirs,
L'auguste Intelligence allume ses désirs,
Contemplant d'un œil pur la face bienheureuse
De l'Etre souverain, dont elle est amoureuse,

[1] Epitre IX, v. 59-61.
[2] Entre autres dans celui de M. Tissot.

Et réglant les accords de ses saintes chansons
Sur l'exemple éternel des divines leçons.

Sacré germe du Père, ineffable Parole,
Devant toi ce qui rampe, et qui nage, et qui vole,
Les animaux des bois, ceux qui sont parmi nous,
Et la terre et le ciel fléchissent les genoux !
Rien n'étoit qu'un chaos : tu dis, et toutes choses
Dans le sein du néant se trouvèrent écloses.
J'invoque ton grand nom, Reine des Vérités !
Répands sur mon discours tes divines beautés;
Fais couler dans mes vers de ces douces merveilles
Qui peuvent attirer les sçavantes oreilles.
Mon héros le mérite, et ses rares exploits,
Qui sauvèrent la France et vengèrent la Croix.

Tandis qu'un demi-dieu [1] sur l'onde et sur la terre
Gouverne à son plaisir et la paix et la guerre,
Que l'Europe soumise adore son pouvoir
Qui réduit les Titans aux bornes du devoir;
Plein de ce beau loisir que sa valeur nous donne,
A l'abri des lauriers qui ceignent sa couronne
Et des myrtes fleuris que ses feux ont plantés,
Je tiendrai de ma voix les peuples enchantés,
Qui de son noble aïeul admireront l'histoire :
Childebrand va briller dans l'illustre mémoire,
Et dire à l'univers, par ses faits inouis,
Que son sang a coulé dans le cœur de Louis.
Vous qui, d'un triste sort longtemps persécutées,
Loin du monde et du jour vous teniez écartées,
Revenez, doctes Sœurs; n'oyez-vous pas la voix
D'un roi qui vous rappelle, et du plus grand des rois?
Sa libérale main, qui jamais ne se lasse,
Va chercher jusqu'au Nord les princes du Parnasse [2],
Et cet illustre amour qu'il a pour les beaux-arts,
Comme son cœur, l'égale au premier des Césars.

Il y aurait assurément plus d'une critique de détail à faire sur

[1] Louis XIV.

[2] Allusions aux pensions accordées par Louis XIV aux savants et aux littérateurs étrangers.

ces vers ; l'éloge de Louis XIV y tient trop de place, et après avoir entendu le poète invoquer noblement au début l'ineffable Parole, fille du Père, reine des vérités, c'est-à-dire le Verbe fils de Dieu, on est un peu étonné de le voir retomber ensuite dans les *doctes Sœurs* et dans la friperie usée du Parnasse. Néanmoins, à prendre ce morceau dans son ensemble, on y sent, si je ne me trompe, une inspiration élevée, qui ne manque ni de force ni de grandeur, en un mot, un souffle de vraie poésie.

Du *Childebrand* je n'ai longtemps connu que ces vers, et longtemps j'ai désiré connaître le reste, pensant qu'il répondrait au début et pourrait fournir de quoi réformer un peu le jugement de Boileau. Mais ne rencontre pas qui veut ce malheureux poème, du moins en province ; ce bouquin est devenu rare, et par suite très-recherché des bibliomanes. Longtemps je l'ai pourchassé en vain à travers les catalogues de ventes et de librairies *en vieux*. Naguère, enfin, j'en suis devenu l'*heureux* possesseur, je n'ose trop dire à quel prix. N'importe, je l'ai, je le tiens, je l'ouvre..... Hélas! hélas! n'allons-nous point éprouver quelque déception ? — Mais n'anticipons pas, et disons d'abord un mot de l'auteur.

II.

Il s'appelait Jacques Carel, sieur de Sainte-Garde ; il était natif de Rouen, prêtre, prédicateur, et encore — si l'on en croit le privilége obtenu par lui pour l'impression de son poème en octobre 1666 — conseiller et aumônier du Roi. En 1661, il suivit en Espagne Georges d'Aubusson de la Feuillade, archevêque d'Embrun, chargé d'une ambassade extraordinaire près la cour de Madrid, d'où Sainte-Garde lui-même ne revint en France qu'au commencement de 1666. Pendant toute la durée de son séjour en Espagne, il entretint avec le fameux Chapelain une correspondance littéraire, dont il nous reste quatorze lettres, du 16 février 1662 au 26 no-

vembre 1666 : preuve que Saint-Garde jouissait d'un certain crédit dans la *république des lettres*, car Chapelain, qui n'avait pas encore publié *la Pucelle*, en était alors sinon le dictateur au moins le président, et passait généralement pour le parangon des beaux esprits. Correspondre avec lui était un titre, surtout quand il daignait entretenir ses correspondants — comme il entretenait Sainte-Garde — des matières le plus en vogue dans le monde lettré de ce temps, entre autres, de la littérature espagnole et de la philosophie de Des Cartes.

Sainte-Garde et Chapelain étaient d'ailleurs des adversaires décidés de la doctrine cartésienne ; tous deux — *Arcades ambo* — ne se gênaient pas pour la proclamer *plus luisante que solide ;* et Sainte-Garde, passant même de la parole à l'effet, composa contre elle des *Lettres*, imprimées à Paris en 1663, dont Chapelain fait un très-grand éloge, en vertu apparemment du proverbe : *Asinus asinum fricat.* Passe encore pourtant, puisque Sainte-Garde se bornait, dans ces *Lettres*, à attaquer le système du monde de Des Cartes, c'est-à-dire l'hypothèse assez bizarre des *petits tourbillons.* Mais quand notre homme, grisé de l'encens de Chapelain, voulut ensuite se lancer contre la métaphysique cartésienne, il y perdit littéralement son latin ; car ayant composé en cette langue un dialogue contre Des Cartes, qu'il confia à l'un de ses amis appelé M. de Gueudreville, ce dernier l'égara si bel et si bien qu'oncques depuis on ne l'a revu. Chapelain pleura cette perte, mais la postérité s'en est consolée et a depuis longtemps donné pleine absolution au négligent Gueudreville.

La philosophie était loin d'ailleurs d'absorber seule l'activité intellectuelle de Sainte-Garde, car c'est justement pendant son séjour en Espagne qu'il composa le poème de *Childebrand ou les Sarrazins chassés.* De retour en France, il le publia dès la fin de 1666 ou le commencement de l'année suivante ; et il paraît que dès lors, c'est-à-dire sept ou huit ans avant l'*Art poétique* de Boileau, ce nom de Childebrand souleva de nombreuses critiques, car en 1668, dans une nouvelle édition, ou peut-être dans les exemplaires restants de la première, l'auteur crut devoir

y substituer, sur le titre, celui de *Charles Martel*, qui est, comme on le verra, un véritable contre-sens.

En 1672, Sainte-Garde publia un panégyrique rimé de Louis XIV, mince poème formant à peine seize pages in-4°, et cachant mal sa maigreur sous ce titre flagorneur et emphatique : *Louis XIV, le plus noble de tous les Rois par ses ancêtres; le plus sage de tous les Potentats par sa conduite; le plus admirable de tous les Conquérants par ses victoires.* — N'est-ce pas là précisément une de ces étiquettes de pharmacie, plus grandes que les fioles où on les colle?

En cette même année 1672, Boileau composait son *Art poétique*, qui ne fut publié que deux ans après (en 1674), et porta un coup sensible au pauvre *Childebrand*. Sainte-Garde riposta par un pamphlet dédié à l'Académie française, intitulé : *Défense des beaux esprits de ce temps contre un satirique*, et publié en 1675 sous le nom de *Lerac*, anagramme de *Carel*. Toute la vengeance de Boileau se réduisit à inscrire le nom de *Childebrand* à côté de celui de *Jonas* dans le 61e vers (cité plus haut) de sa neuvième épître, composée en 1675, imprimée seulement huit ans plus tard (en 1683), assez tôt cependant pour avoir été connue de Sainte-Garde, qui mourut quelques mois après, en 1684. Son dernier ouvrage avait été un petit volume in-12, publié en 1676 sous le titre de *Réflexions académiques sur les orateurs et sur les poètes*, sorte de pot-pourri contenant toute espèce de choses, entre autres une comparaison du style de Cicéron et de celui de Sénèque, une traduction du traité *de la Providence* de ce dernier; une défense d'Homère et de Virgile, etc. « Cet ouvrage prouve, dit l'abbé Goujet [1], que l'auteur savoit » la langue grecque, et qu'il avoit bien étudié Homère, quoiqu'il » en eût si mal profité. »

[1] *Bibliothèque françoise*, XVIII, 175. C'est cet auteur qui nous a fourni la plupart des renseignements sur Sainte-Garde, dont la notice figure dans son ouvrage, t. XVIII, p. 169 à 175.

III.

C'est ce qu'il s'agit de voir maintenant. — D'abord, qu'est-ce que Childebrand, et quel est le sujet du poème? Car Boileau a bientôt fait d'appeler Sainte-Garde « *un poète ignorant.* » Ignorant en poésie, soit; quant au reste, il était assurément fort savant, trop savant même pour un poète, et toujours est-il qu'un érudit seul a pu, dans la nuit historique du VIIIe siècle, dénicher ce Childebrand et avoir l'idée d'en faire le fondement d'une épopée. Il en parle néanmoins comme d'un héros très-connu : « Je pense » qu'il n'est pas besoin (dit-il *Au lecteur*) de te déclarer quel estoit » le Childebrand que je célèbre. » Cet aplomb est impayable : du moment qu'il célèbre Childebrand, tout le monde doit le connaître !

Ce que l'histoire nous apprend de certain à son sujet est court. Il était fils du célèbre maire du palais Pépin d'Héristal, et frère consanguin de Charles-Martel; on ignore le nom de sa mère; Sainte-Garde prétend « avoir des preuves » qu'il naquit de Plectrude, femme légitime de Pépin, mais il en impose, ces preuves n'existent pas, et le témoignage des chroniques, sans être explicite, serait plutôt défavorable à cette opinion. On ignore aussi absolument l'année de sa naissance, qnoique, de son autorité privée, Sainte-Garde la mette en l'an 707. Tout ce qu'on sait de lui authentiquement, c'est qu'en l'an 737, une armée de Sarrasins, sous les ordres d'Athim, étant entrée en Provence et s'étant saisie d'Avignon par la trahison de Mauronte et de plusieurs autres seigneurs provençaux, « Charles-Martel ne l'eut pas plutôt appris » qu'il se mit en campagne avec une armée, et envoya devant, » avec une partie de ses troupes, *le duc Childebrand, son frère,* » qui est nommé dans l'histoire pour la première fois au sujet de » cette guerre, » nous dit le P. Daniel, [1] — lequel d'ailleurs

[1] *Hist. de France,* édit. de 1722, t. I, p. 341.

attribue à Charles-Martel tout l'honneur de la prise d'Avignon, d'accord en cela avec le continuateur de Frédégaire, unique source originale de ce renseignement historique.

Ce chroniqueur qualifie le duc Childebrand d'*homme habile*[1], c'est tout l'éloge qu'il en fait; il ajoute qu'il investit la ville, mais que l'on attendit, pour commencer les opérations du siége, l'arrivée de Charles-Martel, sous les ordres duquel l'assaut fut donné et la place prise. D'Avignon, les Sarrasins se réfugièrent dans Narbonne, où Charles-Martel s'en fut les assiéger de nouveau, et d'où il finit, après de longs efforts, par les expulser et les rejeter en Espagne. Childebrand accompagna probablement son frère dans cette seconde expédition, mais le continuateur de Frédégaire n'en dit rien et ne prononce même pas son nom, preuve certaine qu'il joua dans le siége de Narbonne un rôle plus secondaire encore qu'à celui d'Avignon ; et notez que cette partie de la continuation de Frédégaire fut écrite (croit-on) sur l'ordre de Childebrand lui-même, qui paraît du moins par là avoir eu un certain goût pour les lettres.

Or le sujet du poème de Sainte-Garde, c'est le siége de Narbonne qu'il considère comme ayant définitivement délivré la France (ou plutôt la Gaule) de l'invasion sarrasine, et dont il donne d'ailleurs toute la gloire à Childebrand, en repoussant dans l'ombre autant que possible le véritable vainqueur, Charles-Martel.

Pourquoi mentir ainsi à l'histoire? Si l'auteur voulait effectivement célébrer le triomphe des Francs sur les Sarrasins et de la Croix sur le Croissant, pourquoi ne pas prendre pour héros le vrai héros de cette grande guerre, c'est-à-dire Charles-Martel, dont Childebrand ne put être jamais que le second? C'est qu'au fond notre poète tenait fort peu à célébrer la victoire de l'Evangile sur l'Alcoran. Son vrai but le voici. Une opinion historique,

[1] « At contra vir egregius Carolus dux germanum suum, *virum industrium*, Childebrandum ducem, cum reliquis ducibus et comitibus, illis partibus cum apparatu hostili dirigit. » (*Continuat. Fredeg.* c. 109, dans Du Chesne, *Histor. de Fr.* I, 771.)

nouvelle alors, habilement soutenue par André Du Chesne, confirmée depuis par les Bénédictins dans leur *Art de vérifier les dates*, faisait de ce Childebrand le bisaïeul de Robert-le-Fort, premier duc de France, auteur certain de la dynastie capétienne. Childebrand devenait ainsi la vraie tige de la maison royale de France régnante en 1666, le premier des ancêtres de Louis XIV. La grande et l'unique raison de Sainte-Garde pour le chanter et pour en faire un héros, en dépit du silence de l'histoire, c'est, comme il nous le dit lui-même,

« Que son sang a coulé dans le cœur de LOUIS. »

Il tenait à glorifier en Louis XIV « le plus noble des rois par ses ancêtres; » il était donc nécessaire d'entourer le nom de son premier ancêtre d'une gloire incomparable; de là la nécessité du *Childebrand*, — poème épique en seize livres et quatorze mille vers.

Rassurez-vous !... nous n'en possédons que le quart, soit trois mille et quelques cents vers, divisés en quatre livres; — et cela, par suite des ingénieuses précautions imaginées par l'auteur lui-même pour faire lire plus aisément son œuvre. Laissons-le s'expliquer sur ce sujet, ses explications sont bonnes à voir :

« J'ai cru à propos (dit-il au lecteur dans son avertissement) de » te présenter ce poème à diverses fois, pour ta commodité et » pour la mienne. J'y trouve mon compte, parce que je pourrai » faire imprimer plus exactement chaque partie. Tu y trouveras » le tien, parce que tu verras ces vers avec bien plus de plaisir » s'ils te semblent passables, ou avec moins de peine s'ils ne sont » pas à ton goût, quand tu n'en auras pas trop à lire.

» Bien que ces sortes de lectures ne se fassent que par divertis- » sement, et que cette occupation soit très-libre, j'ai néanmoins » expérimenté qu'insensiblement, aussitôt qu'on tient un volume, » on se hâte d'en voir la fin, comme si c'était une tâche qu'on se » fût donnée. Ce désir aveugle nous pousse toujours avant, et » nous mène de page en page comme malgré nous. S'il arrive que

» ce livre soit trop gros, le lecteur succombe sous le travail à la » moitié de sa course, et il s'en va la tête rompue. Les plus sages, » quand ils voient ces masses de feuillets, n'en approchent point » du tout, ou ils se contentent de les regarder par la couverture, » et à mon avis ils font fort bien.

» Cette même crainte que j'ai eu de t'ennuyer *trop* (il est naïf!) a » fait que j'ai divisé chaque livre par chants, afin que ton œil ne » s'étonnât pas dans ces vastes campagnes d'écriture, comme dans » des pays perdus et dans ces landes désertes, où rien ne lasse » tant un voyageur que de n'apercevoir, de quelque côté qu'il se » tourne, ni arbres ni masures, mais seulement des sablons [1]. Ceux » toutefois à qui cette nouveauté déplaira, n'ont qu'à supposer que » les vers ne sont point séparés; ils reconnoîtront que la suite en » est liée, et que ces interruptions ne sont qu'apparentes.

» Trois autres parties, divisées en autant de livres que celle-ci » et d'une pareille forme, la suivront bientôt, chacune en leur » rang. »

Le vers de Boileau empêcha Sainte-Garde d'exécuter cette menace, et les trois dernières parties du *Childebrand* restèrent enfouies à jamais dans l'ombre du manuscrit. Pour juger ce que nous y avons perdu, examinons brièvement la seule qui ait vu le jour.

IV.

Les Sarrasins, assiégés dans Narbonne par Charles Martel, attendent un secours d'Espagne qui ne vient point, et se voient en l'attendant réduits à l'extrémité. Leur chef Athim (Sainte-Garde écrit *Athin*) les exhorte à se tirer de là bravement par un coup de désespoir, en faisant sur les chrétiens une vaillante

[1] En effet, le premier livre du *Childebrand* est divisé, outre le *prélude* (cité plus haut) en sept chants ou chapitres, le second livre en dix chants, le troisième en douze et le quatrième en onze.

sortie. Le magicien Zarbal lui conseille de joindre la ruse à la force, et pour cela d'envoyer demander une trève à Charles Martel, en s'engageant à lui rendre la place sans coup férir si le secours d'Espagne n'arrive pas dans la huitaine. Les chrétiens s'endormiront sur la foi de cette trève, et dès la nuit prochaine, Athim les pourra surprendre et écraser dans leur camp. Le chef sarrasin adopte cette idée, et envoie des parlementaires à Charles Martel.

Sainte-Garde nous donne, à ce propos, une description assez détaillée du camp des chrétiens, où il s'efforce surtout de ravaler Charles Martel. Ainsi il nous montre les peuples de la Neustrie,

> Qui, privés de leur chef, le brave Childebrand,
> Le cœur plein de douleur le nomment en pleurant;
> *Méprisant de Martel les languissantes armes*,
> Ils nomment Childebrand et répandent des larmes[1].

L'auteur nous explique pourquoi Childebrand n'est pas là; c'est la jalousie de Charles Martel qui le tient loin du camp :

> Pour accroistre l'estime et soutenir la gloire
> Qu'il eut[2], *par son germain*, sur le Tarn et la Loire,
> Il assiégea Narbonne, espérant l'emporter.....

Mais la longueur de ce siége, qui dure depuis treize mois, le désespère :

> Souvent, dans les besoins, son germain il souhaite
> Et reconnaît bien tard la faute qu'il a faite.

S'il l'avait près de lui, Narbonne ne tiendrait pas si longtemps; mais aussi sa présence l'importunait :

> D'une jalouse humeur l'orage ambitieux,
> Célant d'un feint honneur un véritable outrage,
> Eloigna ce héros qui lui faisoit ombrage,

[1] *Childebrand*, p. 11.
[2] *Il*, c'est Charles Martel; *son germain* est Childebrand.

Mille fâcheux succès ont, depuis, fait sentir
A son âme troublée un mordant repentir [1].

Ainsi voilà comme notre poète arrange l'histoire : Charles Martel, à ses yeux, n'est rien qu'un habile voleur de la gloire de Childebrand; s'il a vaincu les Sarrasins sur la Loire, dans la grande bataille de Tours, c'est par le bras de Childebrand, et quand ce bras lui manque, il ne peut rien, pas même prendre Narbonne. On devine dès lors comme il s'empresse d'accueillir les propositions que lui apportent les envoyés d'Athim. Citons ces vers, quoique assez mauvais, parce qu'ils expriment vraiment l'idée essentielle du poème :

Martel, par dessus tous, est devenu la proie
Des doux emportements d'une sensible joie :
Il va rendre la vie à son crédit mourant;
Son renom ne craint plus l'éclat de Childebrand;
C'est un coup signalé de sa noble conduite,
Dans les grands manimens dès son jeune âge instruite.
Son valeureux germain, qui, par tant de hauts faits,
Emporta tout l'honneur des Sarrasins défaits
Sur les bords de la Loire, — où la belle Touraine
De fruits et de moissons dore sa riche plaine, —
Ne peut pas égaler la gloire d'avoir mis
A l'extrême raison de si fiers ennemis :
Childebrand commença, Charle achève la guerre
Et de ces mécréans a nettoyé la terre [2].

Charles Martel donne donc entièrement dans le piége que lui a tendu Athim; et pendant que le perfide Zarbal excite à la trahison Eudes, duc d'Aquitaine; pendant qu'il fait brûler dans Narbonne les saintes reliques et tous les symboles du culte chrétien, Charles Martel ne songe qu'à se réjouir et ordonne un grand banquet en l'honneur de sa belle captive mauresque, la princesse Galiane, pour laquelle il brûle d'une *flamme* vive mais respectueuse. Avant le

[1] *Ibid.*, p. 10.
[2] *Ibid.*, p. 20-21.

banquet, Galiane raconte son histoire, récit épisodique d'environ 1,500 vers, qui absorbe les livres II et III du poème, c'est-à-dire la moitié de tout ce qui en a été publié.

Sans vouloir analyser cet énorme épisode, je dirai seulement que Galiane, fille d'Alafrin, émir de Tolède, avait été envoyée en Gaule pour épouser Eudes, duc d'Aquitaine, qui mettait à ce prix la continuation de son alliance avec les Sarrasins. Galiane, embarquée à Tortose, devait prendre terre à Narbonne; mais une tempête la poussa dans le port de Marseille, alors au pouvoir des Francs, et la mit ainsi aux mains de Charles Martel. Eudes, qui avait quitté l'alliance des Sarrasins pour celle des Francs, réclama Galiane comme son épouse. Charles d'abord la lui promit, mais bientôt, ayant appris la vive répugnance de la belle Mauresque pour le duc d'Aquitaine, et lui-même d'ailleurs se sentant le cœur touché de ses attraits, il retarda de jour en jour l'exécution de sa promesse : d'où la disposition d'Eudes à se tourner de nouveau contre les chrétiens. Pour Galiane, si elle hait Eudes, elle ne donne aucun espoir à Charles Martel, son cœur étant tout entier à un jeune prince maure, décoré du joli nom d'Imundar. Martel, lui, prend la chose en galant homme ; loin d'importuner Galiane, il l'entoure de protection, d'attention, de complaisances, au point de provoquer et d'écouter même trop patiemment l'interminable récit de ses chastes et infortunées amours avec Imundar.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

(La fin au prochain numéro.)

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

NOTICE HISTORIQUE SUR PIERRE BLAYS, doyen du climat de Châteaubriant. — Châteaubriant, Chevalier.

Voici un petit livre comme nous en voudrions beaucoup. Est-il, en effet, une seule ville petite ou grande où l'on ne pût trouver, en questionnant et en cherchant bien, le souvenir presque perdu de quelques-unes de ces âmes de foi et de charité, qui furent pour le pays qu'elles habitèrent ce qu'on appelle si heureusement de *secondes providences* ? Tel fut Pierre Blays dans une des localités les plus importantes du diocèse. Il fut le vicaire, le curé et, l'on peut dire, l'apôtre de Châteaubriant pendant plus d'un demi-siècle (1650-1706) ; il y renouvela l'esprit religieux qui s'était attiédi au souffle du protestantisme ; il releva les autels, agrandit les sanctuaires, fonda un hôpital qui subsiste encore, et cependant, bien que je ne sois pas étranger à notre histoire locale, je ne m'en suis pas moins demandé en lisant son nom : — Qu'est-ce donc que Pierre Blays? — Triste habitude de notre mémoire! Elle n'oublie pas le bruit mais elle oublie le bien. Aussi ne saurions-nous rendre trop d'actions de grâces à ceux qui n'entendent pas laisser prescrire ces longs oublis, *longa oblivia*, comme dit le poète, et notamment, en cette circonstance, au regrettable docteur Verger qui rassembla, avant de mourir, les matériaux dont est faite la présente notice, et à M. Hippolyte Bain dont le zèle patriotique et religieux n'a pas

voulu les laisser enfouis dans les cartons qui les couvraient déjà de leur ombre et de leur poussière.

Pour bien apprécier l'apostolat de Pierre Blays, il faut se rappeler ce que Lenoir de Crevain dit de Châteaubriant dans son *Histoire de la Réformation en Bretagne*. Ce fut la première ville de la province où la secte tint un synode. « Il faut bien dire, raconte l'écrivain huguenot, que l'Église de Châteaubriant, en peu de temps, avait beaucoup profité, puisqu'en septembre 1560, n'ayant encore qu'un ancien, sans aucun pasteur, il se trouve qu'un an après, en septembre 1561, elle est pourvue du ministère et de tant de liberté qu'elle est choisie pour recueillir le synode plutôt qu'aucune autre. Après Dieu qui souffle où il veut et comme il lui plaît, j'en attribue la cause au nom de Condé. » — Les Condé étaient seigneurs de Châteaubriant. Crevain suppose même que le synode se tint dans une des salles de leur château, « qui sont, dit-il, des plus belles et des plus grandes du royaume. »

Ainsi patronné, le mal ne pouvait que faire de rapides progrès. Il gagna surtout la noblesse du voisinage et entama la bourgeoisie. Les édits devenaient-ils sévères? on se réunissait à Chamballan, chez les La Rochegiffard [1], au Boispéan [2], et à la Coquerie [3], dans les moments les plus critiques, sous un chêne *de remarque et de rendez-vous* dans la forêt. Les lois s'adoucissaient-elles? on tenait de nouveau des assemblées publiques dans la ville. L'histoire cite, entre autres, celles qui eurent lieu en 1576, chez un des notables de Châteaubriant, Guillaume de Croisemaille, sieur de l'Isle. Mais avec la Ligue, le troupeau se disperse sans retour.

A partir de 1577, on ne voit plus ni prêche ni ministre à Châteaubriant; l'erreur n'y fut cependant pas complètement étouffée;

[1] Ce fut à Chamballan que Fleury, ministre d'Angers, épousa, en 1584, la fille du célèbre ministre Louveau *qui le fit son gendre*, ajoute naïvement Crevain, p. 244.

[2] « Une autre annexe ou retraite de la même église (l'église de Châteaubriant) était alors le Boispéan. » Crevain, p. 244.

[3] « Outre Chamballan et le Boispéan, le troupeau de Châteaubriant pouvait aussi se recueillir à la Cocquerie. » (Crevain, p. 244.)

elle végéta dans l'ombre et produisit tantôt une tenace opposition à la vérité, tantôt une profonde indifférence religieuse.

« Il fallait un zèle persévérant accompagné des plus généreux efforts, dit M. Bain, pour ramener les protestants à la foi, restaurer les sanctuaires profanés, ressusciter les œuvres pieuses abandonnées, pendant cette douloureuse période, et fonder celles qui devaient faire refleurir parmi les catholiques les pratiques de la vie chrétienne. Ce fut la grande tâche à laquelle s'appliqua l'Église dans le siècle suivant.... On ignore si généralement les noms et le mérite éminent des ecclésiastiques qui, aux différents degrés de la hiérarchie, eurent l'honneur de coopérer à cette grande œuvre de salut, que nous serons heureux si nous retirons de l'oubli la mémoire d'un de ces hommes remarquables, modeste instrument dont se servit la miséricorde divine, lorsqu'elle reconstitua la société chrétienne, après les troubles religieux de notre patrie. »

Pierre Blays naquit à Châteaubriant de parents pauvres en 1621. Élevé par son oncle Jean Lenoir, doyen de Béré, il se prépara au sacerdoce, à Paris, dans cette pieuse communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet que venait de fonder Adrien Bourdoise, l'ami dévoué mais rigide d'Olier et de saint Vincent de Paul. On sait qu'Olier s'étant présenté un jour à Saint-Nicolas pour y célébrer la messe, Bourdoise lui refusa des ornements parce qu'il lui trouva une tenue trop mondaine. Un autre jour, il se laissa entraîner et égarer par l'ardeur de son zèle jusqu'à traiter Vincent de Paul de *poule mouillée*, parce qu'il remarquait en lui une circonspection qui n'était pas dans son caractère. Tel fut le maître austère qui dirigea les études et la jeunesse de Pierre Blays, et ce fut au sortir de ses mains qu'il fut appelé par Jean Lenoir à partager la charge de son ministère.

Châteaubriant, bien que ville close avec château-fort et baronnie, n'avait point de titre curial, et son église de Saint-Nicolas était une simple chapelle dépendante de la paroisse de Béré. Ainsi en était-il au Croisic, ville plus importante encore et plus riche, qui comptait douze cueillettes ou quartiers et qui n'en était pas moins comprise dans la paroisse de Batz. Les faits de ce genre

étaient nombreux. Ils tenaient à d'anciennes fondations, à celle du prieuré de Béré notamment au XIe siècle et à celle du prieuré de Batz au Xe. Ces prieurés étaient devenus des centres religieux pour tout le pays.

Mais Béré n'était pas seulement le chef-lieu de la paroisse, il l'était de plus de ce qu'on appelait le *climat* de Châteaubriant. Le diocèse était divisé en quatre climats : celui de Nantes ou de la *Chrétienté* et ceux de Châteaubriant, la Roche-Bernard et Saint-Sébastien-d'Aigues ou d'outre-Loire. A la tête de chaque climat était un doyen qui avait droit de visite sur les cures de sa dépendance. Soixante-dix cures étaient ainsi soumises à la visite du doyen de Béré [1]. On voit que, si la position était difficile, elle était, en même temps, très-influente et très-honorée. Pierre Blays ne refusa ni les difficultés, ni l'influence, ni les honneurs ; mais fit servir le tout au bien de sa paroisse et à la gloire de Dieu. Il faut lire dans la notice même le détail de ses travaux et des obstacles qu'il eut à vaincre. Les plus graves lui vinrent beaucoup moins des consciences dont sa foi et sa charité le rendaient promptement maître, que de la pénurie des temps. Sans cesse l'argent lui manquait, soit pour ses chères églises de Saint-Jean et de Saint-Nicolas, soit pour cet hôpital de l'*Enfant-Jésus*, dont il avait résolu de doter sa paroisse. Ne pouvant bâtir dans sa détresse, il assemblait du moins des pierres dont le triste aspect appelait l'attention et les aumônes [2]. C'est de la même manière qu'avec cent écus et quelques pierres étalées à propos, Languet de Gergy parvint à édifier le portail de Saint-Sulpice. Pierre Blays eut, en définitive, la consolation de conduire à bien toutes ses œuvres. Une seule chose lui manquait encore ; il aurait voulu avoir des reliques ; mais en dépit de son bon vouloir ce n'était ni à Châteaubriant ni autour de Châteaubriant qu'il avait chance d'en

[1] La notice place, par suite, le doyen de Béré *à la tête du clergé du diocèse*. C'est beaucoup dire. Comme préséance, il passait naturellement avant tous les recteurs ; mais ce droit, il le partageait avec les autres doyens, et, comme autorité, il n'en avait que sur le clergé de son climat.

[2] La notice contient les noms des bienfaiteurs. Le premier est celui de Julienne de la Houssaye pour quarante livres de rente, puis vient le doyen Blays, qui donne son revenu, un jardin et un constitut de trois cents livres, etc., etc.

trouver. Entreprendrait-il un long voyage? sa bourse était trop vide. Dans son embarras il eut recours à un expédient que dom Martène eût certainement fait figurer, s'il l'avait connu, dans son *Trésor des Anecdotes.*

« Dès le commencement de son ministère, lisons-nous dans la notice, Pierre Blays avait fait apprendre à un enfant sage, prudent, discret, intelligent, un état capable de le faire vivre facilement en tout pays civilisé.... Et quand ce jeune cordonnier put également perfectionner les souliers ferrés du paysan, la botte éperonnée du gentilhomme et l'élégante chaussure d'une châtelaine, après l'avoir muni d'une hotte contenant tout ce qu'il lui fallait pour exercer sa profession dans les châteaux et les chaumières, il le dépêcha en lointain pays, par delà les monts, jusqu'à Rome, à Monseigneur Luette de la Pilorgerie, doyen de Saint-Yves des Bretons, son compatriote et son ami. Ce prélat devait remettre au messager un coffre précieux. Le voyage d'aller et retour dura plusieurs années.... Les péripéties durent être variées à travers les neiges des Alpes et les brigands des Apennins... Mais enfin le serviteur fidèle agit avec tant de soin, de respect et de bonheur qu'il ne manquait pas un seul cachet lorsqu'en présence des personnes pieuses et notables de la ville, fut retiré du fond de la hotte le coffret contenant d'authentiques et saintes reliques [1]. »

M. Bain a vainement cherché dans les archives et les souvenirs de la ville de Châteaubriant le nom du petit cordonnier. Il n'a rencontré qu'un vieux proverbe. Une personne très-âgée, dit-il, se souvient d'avoir entendu sa mère dire à son jeune frère : « Ah! ce n'est pas toi qui mériterais d'être choisi pour aller à Rome chercher des reliques. »

Je le répète, il serait très à désirer que les opuscules du genre de celui que j'analyse se multipliassent. L'intérêt local y ajoute

[1] *Notice historique sur Pierre Blays*, p. 27. — Mgr Luette de la Pilorgerie ne borna pas sa générosité à cet envoi. Étant revenu de Rome à la fin de 1685, il fit don à sa ville natale du corps de saint Victorien qu'il tenait de la munificence du Saint-Père. La translation de ce corps saint se fit le 22 janvier 1686, à la suite d'une mission qui produisit les fruits les plus abondants et avec une pompe à laquelle toutes les paroisses voisines s'associèrent.

beaucoup à l'intérêt plus général qu'offrent toujours des vies utiles et généreuses. La réunion de ces opuscules finirait peu à peu par former, dans chaque diocèse, un *Nobiliaire* à part qui vaudrait bien les autres.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

UN VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE, par M. Jules Verne. — Paris, Hetzel, 18, rue Jacob.

Le titre de cet ouvrage est fait pour piquer la curiosité, et, bien que le livre s'adresse plus à l'intelligence qu'au cœur, on ne peut dire qu'il trompe notre attente. L'auteur est un Nantais, M. Jules Verne, connu par d'autres écrits et qui publiait récemment, dans le *Magasin d'Éducation et de Récréation*, un intéressant récit de voyage, *les Anglais au pôle nord*, que j'avoue préférer au *Voyage au centre de la terre*.

La donnée du nouveau livre a d'ailleurs le mérite de n'être point banale. Le personnage principal est un certain savant allemand, pas un savant en *us*, puisqu'il s'appelle Lidenbrock, et dont voici le portrait en original : « Représentez-vous un homme grand, maigre, d'une santé de fer et d'un blond juvénile qui lui ôtait dix bonnes années de sa cinquantaine. Ses gros yeux roulaient sans cesse derrière des lunettes considérables, son nez long et mince ressemblait à une lame affilée; les méchants prétendaient même qu'il était aimanté et qu'il attirait la limaille de fer. Pure calomnie! il n'attirait que le tabac, mais en grande abondance, pour ne point mentir. »

C'était d'ailleurs un savant véritable, passionné du désir de faire faire, comme il disait, un pas nouveau à la science. Or, dans un vieux, vieux livre, il découvre un manuscrit en caractères runiques, et pour nous logogriphiques, qui lui révèle qu'au XVe siècle, un autre savant, appelé Saknussem, a exécuté, mais incognito, pour la postérité, le plus hardi comme le plus singulier des voyages, un voyage dans l'intérieur de la terre, en pénétrant par le cratère

d'un volcan éteint situé en Ice-lande. Ce voyage, tout au moins fort périlleux, maître Lidenbrock, piqué d'émulation, veut l'entreprendre à son tour, emmenant avec lui son neveu et son élève, le jeune Axel, lequel, moins enthousiaste ou plus raisonnable, préférerait, je crois bien, rester au logis, plutôt que de s'aventurer dans le trou en question où le moindre des risques est celui de se rompre le col cinquante fois pour une, sans compter qu'arrivât-on au fond, contre toute probabilité, sain et sauf, on n'est pas bien sûr de pouvoir remonter. Mais le savant, tout à son projet, ne se préoccupe pas de cette bagatelle, dont s'inquiète fort, et je le comprends, son prudent neveu, qui a pour cela ses raisons.

Pourtant le pauvre Axel se résigne : il faut l'avouer, pas précisément par amour pour la science, mais pour complaire à monsieur son oncle, et à cause des jolis yeux d'une certaine Grauben, fille dudit, et dont le jeune homme espère, au retour du voyage, si par miracle on revient, obtenir la main. Après ce préambule, commence le récit de cette audacieuse excursion, dont je n'ai pas besoin de dire que l'imagination de l'auteur a fait tous les frais. Je ne suivrai pas les voyageurs dans ce monde subterranéen, dont M. Verne, en géologue et en paléontologue, nous fait une description qui annonce un homme au courant de ces matières, comme un écrivain exercé et ingénieux. La descente dans le cratère, vrai puits de l'abîme, offre des péripéties intéressantes, émouvantes; mais, nécessairement, il y a, par instants, quelque uniformité dans le récit du voyage, où manquent un peu les épisodes; c'est un écueil qu'il semblait difficile d'éviter. Néanmoins j'ai admiré le talent avec lequel l'auteur s'est tiré du labyrinthe et de ses difficultés accumulées par lui comme à plaisir; il lui a fallu, avec quelque science, pas mal d'esprit et de style pour faire une sorte de roman, et point ennuyeux, à propos de géologie, de minéralogie, etc. C'est là un vrai tour de force, mais que je ne lui conseillerais pas de risquer une seconde fois. Je crois qu'il a plus de chance d'intéresser le lecteur par la nouveauté des scènes, la variété des épisodes, en le promenant, comme il l'a fait avec succès déjà, sur le globe.

Ai-je besoin d'ajouter qu'au retour du voyage, d'où l'oncle et le neveu revinrent, je ne dirai pas comment, Axel épouse sa fiancée. Ils vécurent parfaitement heureux et aussi l'oncle, devenu un homme célèbre, « l'illustre professeur Otto Lidenbrock, membre correspondant de toutes les sociétés scientifiques, géographiques et minéralogiques des cinq parties du monde. »

BATHILD BOUNIOL.

LA RÉACTION PROVINCIALE.

Notre collaborateur, M. Hippolyte Minier, vient de prononcer, en quittant le fauteuil présidentiel de l'Académie de Bordeaux, un piquant discours sur *la décentralisation intellectuelle*. Le défaut d'espace nous prive du plaisir de le reproduire *in extenso;* nous en détacherons du moins cette page :

Quel est le but auquel aspire la réaction provinciale? Evidemment, elle ne songe point à décapiter la France en dépossédant Paris de sa suprématie intellectuelle. — Ce que nous voulons, c'est que les provinces, unies entre elles par le sentiment de leur conservation morale, forment un ensemble d'intelligences assez courageux, assez puissant, assez résolu, pour opposer une barrière à la science de contrebande, à la littérature corrompue et corruptrice, à l'art défiguré et profané.

Nous voulons que la province, prenant au soleil de la pensée la place qui lui est due, oblige Paris à voir en elle, non pas une rivale (pareille prétention serait une absurdité), mais un juge, ce qui est moins ambitieux et beaucoup plus grave.

Croyez-le bien, Messieurs, du jour où Paris aura appris à compter avec le jugement de la province; du jour où ses vers et sa prose, ses toiles et ses bronzes, s'ils offensent la raison ou la pudeur, trouveront, aux portes de toutes les villes de la France, une sentinelle vigilante leur criant : « On ne passe pas! » de ce jour là, la décentralisation sera un fait accompli.

Il y aura retour à la manufacture de toutes les œuvres malsaines; et Paris, le spéculateur suprême, voyant le sort de sa marchandise

tarée, changera bien vite de fournisseurs. Il aura recours aux maîtres, aux hommes dont la conscience égale le talent, et qui, travailleurs tardifs parce qu'ils méditent leur tâche, se voient aujourd'hui sacrifiés aux gâcheurs, qui vont vite afin d'être dispensés de faire bien.

Ainsi acceptée, cette pacifique réaction profitera à Paris en même temps qu'à la province; — à Paris, en le purgeant de tous les agioteurs de l'art et du style, en doublant sa prépondérance, devenue une autorité légitime; — à la province, en la vengeant du mépris dont Paris l'accable, en lui inspirant, par le sentiment de sa force, le sentiment de son devoir.

Les rapports qu'entretiennent les Corps savants, le retour fréquent des Congrès scientifiques et des Expositions régionales, l'échange des journaux, des revues, des livres, des publications de toute nature, voilà le lien intellectuel entre les provinces déjà tout formé.

Que reste-t-il à faire? — Peu de choses et beaucoup. Il faut que ce lien soit électrisé par le patriotisme provincial; qu'il y ait sympathies vives, relations permanentes, aide mutuelle entre les villes les plus lointaines; que le poëte éclos à Marseille soit aussitôt révélé à Lille; que l'amateur nantais encourage un pinceau toulousain; que, surtout, les jalousies de foyer s'effacent, et qu'il soit permis au voisin, s'il a du talent, d'avoir aussi de la célébrité.

L'atmosphère parisienne a souvent aidé à l'épanouissement de l'art; je le reconnais. Lui est-elle indispensable? Certainement non. — Une foule d'exemples sollicitent ma plume; mais je jette seulement un regard dans le domaine des lettres, et, devant le souvenir resplendissant de Jasmin et de Reboul, je demande si ce n'est pas un préjugé absurde de croire que le génie, pour fournir sa carrière, a besoin absolument de respirer l'air de Paris, et qu'il faille à la gloire, pour être nationale, qu'elle ait été conquise sur les bords de la Seine?

HIPPOLYTE MINIER.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — La fontaine monumentale de Nantes. — Auguste Debay. — Le *Stabat* de M. Bourgault-Ducoudray. — Les élections de l'Académie française. — Les Jeux-Floraux. — Mgr de Lespinay.

Quand une tribu arabe voyage dans le désert, s'il arrive que l'un de ses membres, plus habile que les autres, découvre une source en soulevant quelques pierre ou en faisant un trou, la tribu tout entière pousse des cris de joie, et l'heureux inventeur est porté en triomphe. C'est ainsi qu'au désert se fait l'inauguration d'une fontaine publique. Dans le monde civilisé les choses se passent autrement, comme j'ai pu m'en apercevoir en assistant à la cérémonie qui a eu lieu à Nantes, le 16 mars dernier, pour célébrer, à la fois, l'anniversaire de la naissance du prince impérial et l'achèvement de la fontaine de la place Royale. Ce n'est pas, en effet, cher lecteur, une mince satisfaction pour mon orgueil de Nantais, de pouvoir proclamer, *urbi et orbi*, que notre bonne ville a pourtant réussi à doter ses habitants d'une fontaine jaillissante. Voici trois siècles qu'on y pensait, a dit M. le Maire dans son discours.

Tantæ molis erat salientem condere fontem !

Et il en a apporté la preuve en retraçant l'histoire des différents projets qui, depuis le XVIe siècle, sont demeurés sans exécution. Jamais entreprise n'aura mieux montré combien est long le chemin du projet à la chose, mais maintenant que nous tenons la fontaine, nous serions des ingrats de ne pas lui souhaiter la bienvenue.

En tout cas, je ne serai pas le premier à le faire, car le jour de l'inauguration, un grand concours de peuple se pressait aux abords de la place Royale. Un besoin, constaté depuis trois siècles, allait être satisfait; et, de plus, des drapeaux attachés aux réverbères indiquaient une fête; un long cordon de troupes formant un carré laissait un grand espace libre autour du monument délivré de ses échafaudages et de ses voiles; on s'attendait à des discours : *rem militarem et argutè loqui*, des soldats, des paroles, tout ce que nous aimons, si l'on en croit César. La fête va commencer.

Du balcon où je me trouve, j'aperçois, vers deux heures, l'arrivée d'un nombreux cortége; le corps municipal marche en avant, et il est suivi de la plupart des fonctionnaires en uniforme. Malheureusement le temps est un peu brumeux; il fait même froid; de sorte qu'au lieu de voir des costumes aux couleurs et aux aspects divers, je suis réduit à les deviner sous les paletots qui les recouvrent. Rendu auprès de la fontaine, en face de la rue Crébillon, M. le Maire lit un discours, auquel répond M. Ducommun du Locle, l'auteur des statues, et aussitôt l'eau captive s'élance de toutes parts en jets et en cascades, la musique militaire joue l'air de la *Reine Hortense*. — Voilà une fontaine bien baptisée. Le cortége circule à l'entour en félicitant l'artiste qui a fait à la ville le cadeau de ses statues, et en complimentant aussi le fondeur qui les a coulées. Peu après avait lieu le défilé des troupes, et l'inauguration était terminée. Le soir des illuminations au gaz, dont la lumière en faisant miroiter l'eau produisait un charmant effet, ont attiré une grande foule. — Cette solennité, vous le voyez, ne rappelle en rien la fête improvisée qui se fait au désert, mais là ne se bornent pas les différences. C'est le propre de l'état de nature d'attacher de l'importance à l'eau, quand il s'agit d'une fontaine, et les gens civilisés se gardent bien de tomber dans ce travers; aussi la naïade municipale, qui connaît son monde, a-t-elle jusqu'à présent, sauf quelques demi-journées, tenu soigneusement fermé le robinet qui permet à l'eau de décrire de jolies courbes et de rafraîchir l'atmosphère. Nos nymphes et nos tritons de bronze passent le plus clair de leur temps dans un repos aride et solennel, et, juchés sur leur Olympe de province, ils donnent aux promeneurs un vague souvenir de Versailles,

> Où les Dieux font tant de façons
> Pour vivre à sec dans leurs cuvettes.

Pauvre Manzanarès, à qui le fils Dumas fit un jour cet outrage de prier un garçon de te porter par pitié le reste d'un verre d'eau, console-toi : tu auras une sœur dans la fontaine de Nantes!

Mais ce que le Manzanarès est incapable d'offrir, ce sont les statues dont M. Ducommun du Locle et M. Grootaers ont orné notre monument; et de même que la suppression de la musique dans un opéra aide à comprendre les beautés du libretto, de même la suppression des jeux de pompe est favorable à l'examen de la fontaine; on peut approcher sans craindre de se mouiller.

Les statues de M. Ducommun sont au nombre de six, et celles de M. Grootaers, qui ont une importance secondaire, au nombre de huit. Les premières représentent la *Ville de Nantes*, la *Loire*, l'*Erdre*, la *Sèvre*, le *Cher* et le *Loiret*. La *Ville de Nantes*, statue en marbre,

tient à la main une lance à trois pointes et elle occupe un petit piédestal placé au milieu de la vasque circulaire qui domine le monument. Un malin du *Figaro* a prétendu que sa lance était une grande fourchette à huîtres. Comme avec irrévérence parlent des dieux ces Parisiens! Mais moi qui suis de Nantes, j'imagine que la ville, qui n'est pas encore complètement brouillée avec Neptune, malgré la protection que ce dieu accorde à Saint-Nazaire, lui aura emprunté son trident, et j'espère que, redoré à neuf, comme il paraît l'être, il jettera un éclat propre à encourager les zélés pionniers du canal maritime. Certaines gens regrettent que cette statue soit en marbre, quand les autres sont en bronze. Je ne suis pas de leur avis, et je trouve que le marbre se prête mieux que le bronze à exprimer cette sérénité que l'artiste a voulu peindre, en composant l'image de notre bonne cité. Les autres statues des fleuves sont, pour la plupart, dans cette attitude que Boileau a rendue classique par cette description du Rhin, qui,

> Appuyé d'une main sur son urne penchante,
> Dormait au bruit flatteur de son onde naissante.

L'*Erdre* et la *Sèvre*, faisant face à la rue Crébillon, sont deux nymphes fort gracieuses, dont l'une est endormie, et l'autre fort éveillée, ayant entre elles la *Loire*, qui a chaque main posée sur une urne. Le *Figaro* a qualifié cette dernière de bonne grosse mère, ce qui n'est pas parfaitement exact, bien qu'en réalité ses formes soient démesurées, eu égard aux proportions de ses compagnes.

Le *Cher* est un fleuve conforme aux traditions, un véritable dieu marin, dont le front est enguirlandé d'herbes aquatiques, et dont la main tient une rame ou un gouvernail. Le *Loiret*, qui lui sert de pendant et regarde comme le *Cher* le fond de la place Royale, est un joli jeune homme plongé dans le sommeil et qui semble aussi indifférent aux critiques que son voisin paraît disposé à les braver. Quant aux tritons, qui se tordent en soufflant dans des conques marines, ils sont au nombre de huit et font honneur au sculpteur nantais qui les a composés. Ces diverses statues, disposées sur un édifice de granit, auquel on pourrait souhaiter des formes moins massives, constituent en définitive une fontaine fort remarquable et qui n'est point indigne d'être comparée aux plus belles. Un défaut cependant, fort grave en un tel monument, destiné à être vu sous quatre faces, c'est de n'offrir, en réalité, que deux aspects où l'œil puisse se reposer avec satisfaction. Le *Cher* et le *Loiret* forment l'un de ces aspects; l'*Erdre*, la *Loire* et la *Sèvre* forment un autre ensemble; mais si l'on regarde les deux autres faces, on voit des statues qui, non contentes de se tourner le dos, le tournent au spectateur, sans daigner même lui montrer leurs profils. Ce défaut malheureusement est

de ceux qu'on ne réforme pas; il tient à la composition générale de l'œuvre, et quelque reproche que l'on puisse adresser à la *Loire*, elle a du moins cet avantage de n'être pas incorrigible.

Au moment où les habitants de Nantes sont occupés à causer des sculptures de M. Ducommun, voici que nous apprenons une nouvelle bien triste pour les arts : Auguste-Hyacinthe Debay, né à Nantes, en 1804, vient de mourir, après avoir fourni avec talent une double carrière de peintre et de sculpteur. Comme peintre, Auguste Debay était élève de Gros, et comme sculpteur, il avait eu pour maître son père, Jean Debay, qui avait habité notre ville pendant plusieurs années, et qui vécut assez pour recevoir, en même temps que son fils Auguste, une médaille de première classe à l'exposition universelle de 1855. A cette même exposition, Jean-Baptiste Debay, un autre de ses fils, né aussi parmi nous, avait obtenu une haute distinction. Tous les journaux ont rappelé, à l'occasion de cette mort récente, les œuvres principales d'Auguste Debay, mais ils n'ont rien dit de l'une d'entre elles que possède notre musée et que le livret mentionne ainsi : « Episode de 1793 à Nantes; signé : Auguste Debay, 1838. » On aperçoit l'échafaud et le bourreau; les demoiselles de la Méteyrie attendent, en chantant un cantique, que la mort les ait délivrées de la pitié insultante d'une populace qu'elles méprisent.

O rêve ! ô vision ! ne sont-ce point des anges
Détachés un instant des sublimes phalanges,
Pour soutenir les cœurs au pied de l'échafaud
Et pour les emporter frémissants au Très-Haut ? [1]

Ce tableau est fort beau; mais on s'accorde à considérer comme le meilleur qu'il ait fait *Lucrèce au forum de Collatie*, appartenant au musée du Luxembourg. Debay est aussi l'auteur du tombeau de Mgr Affre et de ce joli groupe représentant Eve avec ses deux enfants sur ses genoux et connu sous ce titre : *Le Berceau primitif.*

Puisque aussi bien nous sommes au chapitre des beaux-arts, nous ne pouvons passer sous silence le concert spirituel qui a été donné, le mercredi de la Semaine-Sainte, dans la salle des Beaux-Arts de Nantes. Une nombreuse et sympathique assistance avait voulu entendre chanter le *Stabat* qu'un Nantais, grand prix de Rome, M. Bourgault-Ducoudray, allait faire exécuter lui-même. Au moment où le jeune compositeur se préparait à donner le signal, un des choristes lui a remis un bâton d'honneur

[1] Le *Proconsul*, par M. Emile Grimaud. Jamais notre collaborateur n'a été mieux inspiré que dans cette belle poésie, et il est juste de rendre à M. Debay cet hommage que ce fut ce tableau qui l'inspira. Le *Proconsul*, qui fait partie des *Poèmes vendéens*, a été publié dans la première livraison de la *Revue* (janvier 1857.)

en ébène sculpté, incrusté d'or, qui lui était offert par les dames patronesses des bonnes œuvres et tous les exécutants, pour le remercier de son dévouement aux pauvres et lui témoigner la vive estime qu'inspire son beau talent. Puis l'œuvre nouvelle a été entamée, poursuivie avec un ensemble remarquable, et, pendant plus d'une heure, a tenu toute l'assemblée sous le charme.

C'est une musique savante, pleine d'effets dramatiques et d'élan, qui produirait une impression saisissante sous les voûtes d'une cathédrale, où nous eussions mieux aimé l'entendre. Elle fait le plus grand honneur à M. Bourgault-Ducoudray, qui a dû être bien heureux de recevoir, à la fin de la soirée, la couronne d'or que lui a présentée, au bruit des plus sonores applaudissements, M. le président du Cercle des Beaux-Arts, au nom de cette Société. Une pareille ovation aura été d'autant plus douce au cœur de notre jeune artiste, qu'il la devait à ses compatriotes eux-mêmes.

S'il est vrai, comme on le dit, que les succès de jeunesse soient les plus enivrants, M. Bourgault-Ducoudray doit être satisfait.

Mais le grand succès de jeunesse dont la France politique et littéraire s'entretient en ce moment, c'est l'élection de M. Prévost-Paradol à l'Académie française, en remplacement de M. Alfred de Vigny. M. Paradol, dit-on, pouvait attendre encore, et la patience lui était d'autant plus facile qu'il était sûr d'arriver; ce choix considéré en lui-même est un excellent choix, M. Paradol a un grand talent, et dans un certain genre il peut même se dire sans rival; son caractère nous inspire de profondes sympathies; néanmoins nous aurions beaucoup préféré que de lui-même il cédât le pas à Jules Janin, son collègue des *Débats*. Que vont penser les vieux abonnés de ce journal en le voyant ainsi divisé contre lui-même? Déjà sans doute ceux de ses lecteurs qui ne sont point aveugles ont pu s'apercevoir que le drapeau de la vieille feuille avait subi dans ces derniers temps des réparations que l'on ne sait trop comment qualifier, et qui font penser à la teinture ou au rapiéçage; mais si quelque chose a déteint au *Journal des Débats* ce n'est assurément pas Jules Janin, tel aujourd'hui qu'il était il y a vingt ans, et tel que nous espérons retrouver M. Paradol quand il aura vu se lever autant de soleils que le spirituel critique. Il y a, en effet, deux choses dont il faut savoir tenir compte à Jules Janin, il a été fidèle à d'anciennes amitiés, et n'a jamais voulu être autre chose qu'un homme de lettres. Une carrière ainsi parcourue mérite l'Académie quand l'écrivain peut en outre apporter à l'appui de sa candidature quelques perles fines que les amateurs savent bien distinguer dans la bimbeloterie composant l'immense bagage littéraire de Jules Janin. Cet homme a prodigieusement écrit; il est tombé dans le radotage, dans le papillotage, d'accord; il a fait *l'Ane mort*

et la femme guillotinée, qui malheureusement sont toujours vivants; il a écrit *le Mariage du critique*, et si l'on voulait être sévère on lui trouverait encore d'autres péchés de jeunesse; tout cela ne nous empêche pas de lui souhaiter l'Académie au nom de la grande place qu'il a occupée dans les lettres, et aussi de la discrétion qu'il a montrée en n'assiégeant pas dès l'adolescence les portes de l'Institut. Du reste, le critique éconduit s'est vengé en homme d'esprit de sa mésaventure, et le feuilleton qu'il a publié pour se consoler est ravissant de verve, d'entrain, de grâce et d'innocente malice. Janin a fait un rêve qu'il raconte; il est académicien, et dans une séance fantastique il prononce son discours de réception, et selon l'usage il fait l'éloge de son prédécesseur Alfred de Vigny: « Il était minuit; par un ciel rayonnant d'étoiles, dans le grand silence, au bruit du fleuve emporté vers l'Océan..... il me sembla que soudain les portes de l'Institut étaient ouvertes et que des voix confuses m'appelaient sous les voûtes solennelles de l'Académie. » Puis il raconte ses premiers pas dans la carrière des lettres, et comment il a eu le bonheur d'y faire son entrée à l'heure propice où tout renaissait et grandissait en France sous l'influence du gouvernement libéral de la Restauration. Il peint cette jeunesse dont les idées bouillonnaient et présentaient une véritable image du chaos. Il montre Alfred de Vigny comprenant le premier le bonheur de l'ordre et le charme ingénu du bon sens, et voici de quelle façon il finit par parler du feuilleton :

« Frédéric le Grand, qui fut presque un des vôtres, tant il aima Voltaire et d'Alembert, le lendemain d'une grande bataille où son royaume était en jeu, comme il demandait à ses capitaines: « Savez-vous, messieurs, quel fut le plus brave et le plus hardi de la journée? » ils répondirent en s'inclinant: « C'est vous, sire! — Oh! bien, reprit le roi, ce n'est pas moi, c'est un petit fifre. Au plus chaud de la bataille, il n'a pas cessé de souffler dans son turlututu.

» Or, messieurs, le feuilleton et le *turlututu* c'est même chose. »

Quoi qu'il en soit, M. Paradol ne sera point déplacé dans l'illustre assemblée et, n'était la question de préséance, il n'y aurait rien à dire, et nous battrions volontiers des deux mains. De toutes parts les félicitations lui arrivent, et les cartes de visite pleuvent chez lui en si grande abondance que sa concierge lui demandait l'autre jour : Monsieur va donc encore aller en prison que je reçois tant de cartes?

Vous dirai-je maintenant que M. Camille Doucet, que vous ne connaissez probablement pas, l'a emporté sur M. Autran et vient d'acquérir de la sorte une notoriété que ni ses œuvres ni ses places ne lui avaient donnée? Il y a, prétend-on, dans cette élection une histoire de médecin; par amitié pour le Dr Doucet, frère du candidat, M. Guizot aurait agi en faveur du frère du médecin. Cela se répète, sans garantie, bien entendu, comme

cette anecdote d'après laquelle Henri IV aurait conféré la noblesse à un apothicaire dont les services lui avaient causé une grande satisfaction au retour d'un voyage. J'aime mieux croire tout simplement que l'Académie n'est pas fâchée de montrer de temps à autre sa puissance souveraine en faisant comme nos derniers rois qui se plaisaient à donner des titres à brevet, ce dont Saint-Simon enrageait, et à faire de la sorte des ducs sans duchés, et des comtes sans comtés.

Le fauteuil sur lequel M. Doucet va s'asseoir a appartenu à Bossuet; les deux noms riment et voilà tout. Puissent les palmes vertes de l'académicien consoler M. Doucet de n'avoir pas vu le marronnier du 20 mars reverdir à sa date accoutumée, ce dont le *Moniteur* du 19 mars a pris la peine d'excuser le pauvre arbre, en disant que « le froid anormal que nous subissons a retardé, cette année, le mouvement ascensionnel de la sève, » et en racontant une petite histoire qui remonte à 1746; citation bien *ascensionnelle* qui ayant piqué au vif les érudits capables de remonter plus avant dans l'histoire, leur a donné l'occasion de parler de l'*arborem ruminalem*, ou figuier de Romulus, à qui Tacite a consacré le nº 58 du livre XIII de ses *Annales*.

Une académie moins célèbre et dont les prix se donnent sous la forme de fleurs, l'académie des Jeux-Floraux a vu cette année s'accroître d'une manière considérable le nombre des poètes qui se disputent ces prix; 812 pièces ont été présentées. Dans le petit nombre de celles que le jury a distinguées, nous remarquons avec plaisir : *L'Ode à Alfred de Musset*, par M. Léon Valery, contrôleur des Contributions indirectes aux Sables-d'Olonne (Vendée), qui a remporté l'amarante d'or (prix du genre et de l'année), et l'ode intitulée : *Les Voix de la Plage bretonne*, par M. G. d'Audeville, de Nantes, qui a obtenu la même récompense.

Tous les Vendéens applaudiront comme nous à une distinction d'une autre nature que le Souverain Pontife vient d'accorder à M. de l'Espinay, vicaire-général du diocèse de Luçon, en lui conférant la dignité et les priviléges de *Protonotaire apostolique*. Le dimanche de la Passion, Mgr Collet a remis au nouveau prélat, avec les cérémonies accoutumées, les insignes de sa dignité.

Cette prélature est dans l'Eglise la première après l'épiscopat; elle confère, entre autres droits, celui de porter l'anneau, la soutane violette et d'officier avec les insignes épiscopaux, excepté la crosse.

Nous ajouterons, avec la *Semaine religieuse* de Nantes : « Tous ceux qui connaissent Mgr de Lespinay savent qu'il est parfaitement digne à tous égards de la faveur que le vénéré prélat a obtenue pour lui, et pour le diocèse en sa personne, de la bonté de Pie IX, et que si cette dignité l'honore, elle n'en sera pas moins honorée par lui. »

LOUIS DE KERJEAN.

LE POÈME DE CHILDEBRAND.

V.*

Galiane ayant enfin achevé son récit, le dîner commence. Sainte-Garde décrit ainsi la salle du festin :

On dresse à même temps dans une riche salle
Le superbe appareil d'une table royale,
Où des monstres marins, dans des prisons d'argent,
Exercent du grand *queu* le sçavoir diligent.

Il paraît que c'était jour maigre, et que Charles Martel imposait à la belle Mauresque l'observation de l'abstinence, car la suite de cette description ne mentionne point de viande :

Là, mainte pyramide ajoute à la nature
De l'art ingénieux la *friande structure*....
Force bras de vermeil qui *règnent* à l'entour
Au milieu de la nuit font revivre le jour;
Des lustres de cristal la lumière pendante
Montre plus d'un soleil, dont la voûte est ardente [1].

On ne s'attendait pas sans doute à un tel luxe de girandoles dans la tente du rude vainqueur des Maures et des Frisons; mais Sainte-

* Voir la livraison d'avril, pp. 308-320.
[1] Livre IV, ch. 1er, p. 95.

Garde croit devoir traiter Charles Martel et ses contemporains comme des princes de la cour de Louis XIV. — Pendant le festin, un ménestrel, pour amuser les convives, chante sur le luth les aventures lamentables d'une princesse du Frioul appelée Romilde, qui, voyant son mari tué par l'ennemi, s'efforce d'arrêter le farouche vainqueur par les charmes de sa beauté et de son éloquence :

« Ne nous penses-tu pas, dit-elle, assez perdus ?
Tant de gémissements, tant de pleurs épandus,
Les temples embrasés, les villes désolées,
Et les plus saintes lois par le fer violées,
Les eaux teintes de sang et le cri des blessés,
Et les monceaux de morts l'un sur l'autre entassés,
Ces spectacles affreux peuvent-ils bien te plaire,
Et n'ont-ils point encore assouvi ta colère[1] ? »

Nous ne poursuivrons pas cette histoire de Romilde; Sainte-Garde adore les digressions, les épisodes, les chemins de traverse, et il nous faut au contraire revenir au grand chemin et à l'action principale, pour mettre à fin cette analyse, qui s'allonge trop.

Pendant que le festin s'achève, la nuit tombe, Zarbal excite Athim à fondre sur le camp chrétien endormi sans défiance; les Sarrasins sortis de la ville marchent en silence; des esprits de l'abîme, répandus en l'air par les enchantements de Zarbal, soufflent l'audace dans le cœur des Maures, et dans celui des Francs la terreur. Le camp est attaqué, la mêlée s'engage avec une confusion.... trop fidèlement représentée par celle qui règne dans les vers du poète.

On y distingue cependant que les Sarrasins, divisés en deux corps, assaillent le camp chrétien de deux côtés à la fois, à droite sous les ordres d'Athim lui-même, et à gauche sous ceux de Mauronte. L'attaque de droite réussit pleinement :

Gontier, Fourci, Brunon, achèvent leur destin,
Aussi bien que Berthol, sous l'*alfange* d'Athim;
Ceux-là sont assoupis, et sans être aperçus,
A l'esprit murmurant la mort trouve une issue,

[1] *Ibid.*, p. 97.

L'immobile Griffon, avec les yeux ouverts,
Endure que l'acier le taille d'un revers [1].

Voilà de durs vers qui, mieux que la prétendue dureté du nom de Childebrand, justifient assurément la critique de Boïleau.—D'ailleurs, Sainte-Garde, fidèle à son système de dénigrement contre Charles Martel, nous le montre courant le guilledou pendant le massacre des siens :

Leur chef étoit loin d'eux, et Martel, *à loisir*,
D'une innocente amour prend le chaste plaisir [2].

C'était le moment, en effet! Impossible de trouver une ironie plus sanglante que cet *à loisir*.

A la gauche du camp chrétien, l'attaque des Sarrasins dirigée par Mauronte a moins bon succès. Gondebaut, comte d'Anjou, oppose quoique surpris une énergique résistance, et immole un grand nombre d'infidèles :

Le fer de Gondebaut ne revient jamais vide :
Qui comptera les coups que sa pique homicide,
De son éclair aigu, porta sur les vaillans
Qui s'offroient les premiers entre les assaillans [3] ?

Mais, cette bonne pique s'étant brisée à la fin à force de frapper, Gondebaut surpris par Mauronte tombe percé d'un coup mortel.

Cette mort donne lieu à un nouvel épisode — sur lequel nous reviendrons plus loin — et permet aux Sarrasins de se croire définitivement vainqueurs. Les Picards, les Wallons et les Flamands sont mis en déroute, les Neustriens eux-mêmes plient, et déjà les premières lueurs de l'aube matinale blanchissent le ciel,

Quand trente cavaliers, sous un azur qui vole
Et de lis brochés d'or sème une banderole,
Parurent.....
Sur un cheval persan, à l'égal du tonnerre,
Leur chef armé d'éclairs faisoit trembler la terre [4].

[1] Livre IV, ch. 4e, p. 107.
[2] *Ibid.*, p. 108.
[3] Liv. IV, ch. 5e, p. 111.
[4] Liv., IV, ch. 9e, p. 123.

Suit une centaine de vers, consacrée à décrire l'armure de ce chef, spécialement son bouclier, au centre duquel brille dans un émail prophétique la figure de Louis XIV, qu'on ne s'attendait pas de voir là. Puis le récit reprend :

Les trente paladins donnent sur les turbans
D'un pas précipité qui surpasse les vents.
Leur courage bouillonne, et l'ardeur qui les presse
Les porte où se montroit la foule plus épaisse.
Sur les monceaux de morts, à travers mille horreurs,
Les cris, les hurlements qu'épandent les fureurs,
Sur les longs bois rompus et le bris des épées,
Et les fanges de meurtre et de sang détrempées,
Bondissent leurs chevaux, qui jonchent les sillons
De Maures étonnés et de noirs bataillons.
Parmi ses grands exploits, cette troupe s'écrie :
Montjoye et Saint-Denis! CHILDEBRAND *et Neustrie*[1]*!*

Ainsi voilà le cri d'armes de la troisième dynastie attribué par anticipation au glorieux Childebrand. Aussi dès qu'il apparaît avec ses trente cavaliers, c'est aux Sarrasins de trembler, de fuir, ou de périr. Les Neustriens se rallient au contraire et se montrent dignes soldats de ce grand héros, dont le bras s'élève incessamment et ne s'abaisse pas sans porter par terre un infidèle. Hamet, Aramin, Zulème, Zamar et cent autres (bien comptés) en sentent le poids tour à tour; mais celui que Childebrand cherche par dessus tous, qu'il se réserve pour « victime exquise, » c'est le meurtrier de Gondebaut, le chef des Sarrasins, le perfide Mauronte. Il fuit, il se cache maintenant, ce Mauronte, si fier tout à l'heure.

Childebrand le joint enfin, fond sur lui, et lui lance un coup de son glaive, mais quel coup! Ce coup seul fait deux tronçons du corps de Mauronte; la partie supérieure jusqu'aux aînes roule à terre,

..... et le corps, séparé
Des cuisses et des reins, en palpitant essaie
Par des élans affreux d'appuyer sur la plaie.

[1] Liv. IV, ch. 10e, p. 126-127.

La partie inférieure, au contraire, reste en selle;

La seconde moitié, qui se tient aux arçons,
Forme un jet d'eau sanglant parmi de noirs frissons :
Le cheval étonné, qui n'a que demi-charge,
Les rênes sur le col l'emporte et prend le large [1].

On conçoit, après un pareil coup, que Sainte-Garde s'écrie :

Aux yeux de Childebrand le plus grand cœur se glace,
Et devant sa valeur toute valeur s'efface [2].

C'est sur cet exploit incomparable que se ferme le IVe livre et la première partie du *Childebrand;* nul besoin, franchement, d'aller au-delà. Un héros posé ainsi, et qui coupe un homme en deux comme une pomme, n'est-il pas nécessairement vainqueur de tout ce qu'il attaque ?

VI.

Quelques citations achèveront de nous édifier tout à fait sur le *Childebrand.*

J'ai laissé de côté tout à l'heure l'épisode de Gondebaut, parce qu'il entrave lourdement l'action principale; mais il est curieux, j'y reviens. Après avoir peint le comte d'Anjou tombant sous le glaive de Mauronte, l'auteur nous montre, aux bords de la Loire, la belle comtesse d'Anjou, Berthe, occupant l'ennui de son attente à broder pour son époux bien-aimé

..... un manteau
Où sa sçavante aiguille a mis ce qu'ont de beau
L'exquise broderie et l'exquise teinture :
Là se voit de leurs feux l'agréable peinture [3].

Suit la description de ce manteau brodé. Quel manteau, bon Dieu !

[1] Liv. IV, ch. 11e et dernier, p. 130.
[2] *Id.*, *ibid.*
[3] Liv. IV, ch. 6e, p. 113.

que n'y voit-on pas? La fameuse tapisserie de la reine Mathilde n'est rien en comparaison. On y voit Rainfroi, Charles Martel, Childebrand, Gondebaut, Varathon, etc., et non-seulement les actions, mais aussi les discours, et même les sentiments de ces divers personnages. D'ailleurs, Berthe travaille sans repos, sans relâche à ce merveilleux manteau, elle y passe littéralement ses nuits et ses jours :

Ainsi, sans se lasser, l'abeille industrieuse
Façonne ses rayons dont elle est amoureuse [1].

Mais enfin, après avoir travaillé une bonne partie de la nuit, elle s'endort, son sommeil se prolonge jusqu'au matin,

Et quand les oisillons de leur charmant ramage
Saluoient le soleil, essuyant leur plumage [2],

à ses yeux se montre en songe son bien-aimé Gondebaut, qui lui annonce sa mort en ces termes : « Je jouis maintenant, lui dit-il,

Je jouis de la gloire et de l'heureuse vie
Qui foule aux pieds la mort, qui se rit de l'envie;
Et, loin des noirs soucis qui régnent icy bas,
Qui la nuit et le jour vous livrent cent combats,
Vainqueur de la fortune, exempt de ses outrages,
Je respire un air pur sans vents et sans orages.
Si tu plains mes destins, si tu pleures mon sort,
Berthe, tu te plains donc de me voir dans le port
Après mille périls, dont la mer mutinée
Faisoit gémir ma barque aux flots abandonnée !
Tu te plains qu'un captif enfin brise ses fers,
Que la pourpre succède aux maux qu'il a soufferts! »....
Berthe avec un grand cri se réveille en sursaut :
— « Quoi! belle âme, tu fuis, et tu t'en vas là-haut,
Sans moi, boire à longs traits au torrent des délices !
Tu peux m'exposer seule à mille affreux supplices!
Donc le ciel de ton cœur a banni la pitié;
Il t'a fait oublier notre sainte amitié [3] ! » —

[1] *Id.*, ch. 8e, p. 120.
[2] *Id.*, *ibid.*
[3] *Id.*, p. 121.

En vain ses femmes lui veulent persuader qu'elle ne se doit point émouvoir d'un songe vain et chimérique; elle ne se laisse point abuser : —C'est mon époux, répond-elle, il vient de me le dire lui-même, il est mort; il n'y a plus, hélas! à en douter!.. — Mais en même temps, la forte résignation de la chrétienne surmontant l'affreuse douleur de l'épouse, elle s'écrie :

« Ordres de l'Éternel, adorables décrets,
J'aime et je n'ose voir vos terribles secrets :
J'approuve, en gémissant, cette triste aventure!
Si je me plains, Seigneur, je me plains sans murmure;
Mais souffres que mes pleurs soulagent mes ennuis.
Je sçay ce que je dois, je sçay ce que je suis :
Mon cœur doit révérer ta sagesse profonde
Dont les soins paternels environnent le monde.
Mais je suis misérable, — et mes fortes douleurs
M'obligent malgré moi de répandre des pleurs [1]. »

Il y a dans ces vers et dans tout cet épisode un sentiment poétique vrai, élevé, bien rendu, un style généralement ferme et net, qui n'est pas par trop indigne du XVIIe siècle.

Voici un autre tableau, d'un autre genre. C'est, tout au début du poème, le roi Athim qui, réduit dans Narbonne aux dernières extrémités, et désespérant du secours d'Espagne si longtemps attendu, excite les guerriers maures à un suprême effort. Sainte-Garde nous le peint opposant aux coups du sort un cœur inflexible :

L'orage qui le bat rend son âme plus fière;
Son désastre l'élève, et lorsque sans effroi
Il voit tomber son sceptre, il paroît plus grand roi.
Il assemble les siens; ses regards pleins de rage,
Ses discours pleins d'ardeur embrasent leur courage:
— « A l'abri de nos tours, assis, les bras croisés,
Nous laissons approcher ces lâches baptisés!
(Disoit-il) compagnons, nous n'osons nous défendre!
Pourquoi dissimuler? Vaut-il pas mieux se rendre?....
Vous frémissez, soldats! Ce mot vous fait horreur.....

[1] *Id.*, p. 122.

O ciel! que je chéris cette noble fureur!
Qu'elle découvre bien cette vertu hautaine
Contre qui les hasards n'ont qu'une force vaine!
Lassons donc la fortune et, par de nouveaux coups,
Enfin contraignons-la de se tourner pour nous :
La valeur la surprend; souvent elle caresse
Un cœur qui la gourmande, un hardi qui la presse.
Quittons l'espoir trompeur du secours attendu :
Il faut, pour gagner tout, estimer tout perdu.
Quand la prochaine nuit, de silence voilée,
Atteindra le milieu de la voûte étoilée,
Sortons subitement, perdons nos ennemis;
Portons la peur, la mort, à leurs rangs endormis!
Nous vaincrons ou mourrons!.... La mort ou la victoire
Nous couronnera tous d'une immortelle gloire [1] !

VII.

S'il n'y avait dans le *Childebrand* que des vers de cette sorte, il y aurait certainement lieu de réformer le jugement de Boileau. Mais malheureusement il n'en est rien, et la sentence du grand satirique n'a que trop de quoi se justifier.

D'abord, au point de vue de la composition — on l'a déjà pu remarquer — Sainte-Garde a une passion malheureuse pour les descriptions, les digressions et les épisodes, qui le pousse à couper incessamment, de la façon la plus fatigante, le fil de son récit et de son action principale. Outre les deux longues descriptions de l'armure de Childebrand et de la tapisserie de Berthe d'Anjou, dont on a déjà parlé, je note encore, entre autres, celle de la tempête qui poussa Galiane dans le port de Marseille, celle du costume, de l'armure et de la tente de Charles Martel, celle d'une course de bagues à Tolède (dans le récit de Galiane), etc. Toutes ces descriptions sont interminables, la dernière n'a pas moins de sept cents vers; elles abondent en anachronismes, en détails minu-

[1] Livr. I, chap. 1er, p. 3-4.

tieux, mal choisis et mal rendus, en mauvais goût, en vers durs, et pour dire d'un mot leur plus grand défaut, elles ennuient irrémissiblement. — Voici, par exemple, le glaive de Charles Martel :

La garde d'or massif du large coutelas
Au pommeau d'escarboucle, avec la croix couverte
De rayons d'émeraude et d'une foudre verte,
En foule présentoit aux regards *éperdus*
Du Gange et du Levant les trésors confondus.
La *bouterolle* égale a, sur l'orfévrerie,
Un rocher qui répand des feux de pierrerie.
Le métal émaillé dont est fait le fourreau
Représente un vallon où serpente un ruisseau :
C'est l'heureuse Tempé, de lauriers couronnée,
Que de flots de cristal arrose la Pénée....
Les Amours enjoués folâtrent sur la rive [1]...

La vallée de Tempé servant de fourreau au glaive de Charles Martel! Qui l'eût cru? La description complète de ce fourreau absorbe jusqu'à quarante-six vers; mais aussi que de choses, que d'hommes, que de dieux même, sur ce fourreau sans égal! Puis vient la description du baudrier, puis celle du trône de Charles Martel :

Le dais à fond d'argent, qui de bleu se fleuronne
Et d'un abri pompeux le général couronne,
Tient à quatre cordons de cramoisi, tendus
Par quatre anneaux d'agathe au plat-fond suspendus.
Une étoffe de Tyr, dont l'or brille d'étoiles,
En forme de plat-fond étend ses riches toiles;
Ses pendans précieux bâtissent en quarré,
De leur *illustre* chûte, un salon empourpré.
Des portraits à l'aiguille environnent l'enceinte,
Où des aïeux de Charle on voit l'histoire peinte [2].

Et l'on y reste longtemps, sur ces portraits; car quand ce malheureux Sainte-Garde est une fois dans les vieilles tapisseries, il

[1] Liv. I, ch. 4e, p. 15-16.
[2] *Id.*, p. 16-17.

n'en sort plus. Sans parler du mauvais goût, des mauvais vers, en un mot de ce style de tapissier, — qui ne sent, à première vue et d'instinct, que tout ce luxe frelaté jure effroyablement dans la tente de ce rude Charles-Martel ? Cet anachronisme saute aux yeux ; il se retrouve dans toutes les descriptions du *Childebrand*.

Ce qui s'y trouve aussi bien trop souvent, ce sont des vers d'une dureté phénoménale, dignes de rivaliser avec ceux de *la Pucelle* de Chapelain. Ainsi, dans l'histoire de la course de bagues de Tolède, le poète nous peint l'escadron de jouteurs commandé par Imundar, dont une partie étaient vêtus en Indiens :

Les Indiens de plume avoient la tête ceinte
Et, des flancs aux genoux, le nu qui n'est qu'en feinte.
Le juste taffetas, qui vient à les serrer,
Cache en sorte leur corps qu'il semble le montrer.
De quatre à chaque rang chaque troupe construite
Prévient les écuyers, qui venoient deux ensuite [1].

Chapelain pâlirait, je crois, auprès de cette platitude rocailleuse. — Et ces trois vers-ci encore, dans la description d'une tempête :

Le *mestral* sur l'aurore apaisa son courroux,
Le *lebèche* lassé devint aussi plus doux;
Mais à son tour *siroc* tient la mer irritée [2].

Peut-être, à la vérité, en faisant ainsi heurter dans ses vers *siroc*, *lebèche*, *mestral*, les trois vents du Midi, l'auteur s'est imaginé produire un heureux effet d'harmonie imitative, car il a en ce point de grandes prétentions, et dans son introduction il fait un chapitre exprès pour vanter son habileté en ce genre, où il se place modestement tout à côté de Virgile et d'Homère [3]. Voici les passages

[1] Liv. II, ch. 7e, 49.
[2] Liv. III, ch. 12e, p. 92.
[3] Sainte-Garde fait de l'harmonie imitative une figure poétique qu'il appelle *énargie*, et dans son avant-propros il en parle ainsi : « *De l'Enargie.* — Il faut que » je dise aussi un mot de la figure nommée *énergie*, dont Virgile et Homère se sont » fort heureusement servis. C'est quand non-seulement la signification, mais encore » le son des paroles a du rapport avec la chose dont il s'agit. Par exemple : *Le* » *flot ému mugit*, etc. »

choisis, tirés de son propre poème, qu'il cite comme exemples du genre :

« *Le flot ému mugit* (p. 91 du poème) ; ce *mu* redoublé repré-
» sente le son que rend la mer dans la tempeste. » — Ce *mu-mu*... représente surtout fort bien le meuglement d'une vache. — Le second exemple est fourni par un lion, qui

Fond sur le chariot où Berthe étoit portée (p. 114).

« Ces *t* et ces *r* (dit Sainte-Garde) ont je ne sçay quoi du bruit
» et de l'ébranlement que fait un carrosse en marchant. » — Enfin, à propos d'un fourbe qui

Trame ainsi d'un art noir l'horreur industrieuse (p. 78),

Sainte-Garde trouve que « cette multitude d'*rr* avec quelques *s*
» fortes figure assez bien le frémissement d'une personne qui jette
» des pleurs mêlés de rage. » — J'avoue que je ne m'en serais pas douté. — « C'est pourquoi (conclut l'auteur) le lecteur, quand il
» trouve ces rencontres de lettres et de syllabes, aura la bonté de
» prendre garde si elles ne font rien au sujet, *et si elles ne sont*
» *point ainsi placées à dessein.* » — Ce qui ressort de là le plus clairement, c'est que Sainte-Garde confondait, sciemment ou non, l'harmonie imitative aver la dureté grossière et cacophonique.

En fait de mauvais goût, Sainte-Garde, quand il s'y met, rendrait encore des points à Chapelain. Voulant peindre Dieu dans son ciel, il dit :

Le Tout-Puissant repose à part et loin du bruit
Dans le silence *obscur* d'une *éclatante nuit* [1].

Dans le récit de la course de bagues de Tolède, après avoir décrit longuement (en vingt-quatre vers) le coursier d'Osmin, jeune prince musulman, sa bride, sa selle, sa housse, tout son riche harnais, il conclut en s'écriant du plus grand sérieux :

Mais Osmin *du cheval* est *l'honneur le plus beau* [2].

[1] Liv. I, ch. 2e, p. 6.
[2] Liv. II, ch. 5e, p. 41.

Un cavalier qui est *l'honneur de son cheval!* Belle manière de louer un prince qu'on nous donne pour un héros!

Plus loin, Galiane raconte qu'ayant éprouvé le besoin d'écrire à son très-cher Imundar, elle y ressentit quelque embarras, mais l'Amour lui vint en aide, comme elle-même nous le dit :

> L'Amour me donne enfin, de sa main immortelle,
> Pour crayonner ces mots, *un tuyau de son aile* [1].

Ce tuyau était sans doute une plume d'oie. — Une dernière citation, et j'ai fini; il s'agit d'un des guerriers musulmans immolés par la lance de Gondebaut :

> Madof reçoit le coup où la côte étrécie
> Laisse un espace mol après s'être accourcie;
> L'épicarde touché dérobe sa couleur
> Et répand sur son front une affreuse pâleur [2].

Restons-en sur ces vers anatomiques, qui eussent aisément, sans doute, mérité à leur auteur, dans la corporation des chirurgiens, le *Dignus dignus intrare* du *Malade imaginaire*.

VIII.

Sainte-Garde, quoi qu'il en fût, était fort content de son poème, et ne doutait pas surtout, grâce à ses ingénieuses précautions, de pouvoir heureusement le mener jusqu'au bout de sa quatrième partie et de son seizième livre. — « Mon dessein (dit-il avec assu-
» rance dans son avis au lecteur) est de faire paroître *sur le théâ-*
» *tre de la gloire* les héros qui sont l'illustre souche des fameux
» ancêtres de notre incomparable monarque, tant du côté paternel
» que du maternel. *Par une rencontre admirable*, ils vivoient
» tous au temps de l'événement que je traite; d'où je prends occa-

[1] Liv. III, ch. 1er, p. 62.
[2] Liv. IV, ch. 5e, p. 110.

» sion, *dans l'onzième livre*, de descendre par un épisode prophé-
» tique jusqu'au règne heureux sons lequel nous vivons. »

Hélas! il ne nous a pas été donné de jouir de cette *rencontre admirable;* cet épisode prophétique n'a jamais vu le jour, et ce *théâtre de gloire*, dressé par Sainte-Garde à grands coups d'alexandrins, pour y étaler « l'*illustre souche* des *fameux* ancêtres de son *incomparable* monarque, » ce théâtre avant d'être achevé a été jeté bas, démoli, enterré à tout jamais... par deux vers de Boileau.

En dépit de ses fameuses dissertations sur la métaphysique cartésienne, Sainte-Garde était loin d'avoir assez de philosophie pour prendre philosophiquement cette disgrâce. Sous le coup de cravache il regimba et lança pour se venger un petit pamphlet de soixante-dix pages, intitulé : *La défense des beaux esprits de ce temps contre un satirique, dédiée à messieurs de l'Académie française* [1]. Les beaux esprits dont ce factum prend la défense sont Ronsard, Saint-Amant, Brébeuf, Scudéry, et Sainte-Garde lui-même. De ces cinq, c'est, comme on le devine, Sainte-Garde que Sainte-Garde s'attache surtout à justifier, et après avoir cité le cuisant distique de Boileau :

O le plaisant projet d'un poète ignorant,
Qui de tant de héros va choisir Childebrand!

Sainte-Garde s'écrie : « Censure dont on ne doit se fâcher, car la
» chose est venue à ce point, que c'est aujourd'hui parmi les hon-
» nêtes gens une marque de quelque mérite extraordinaire, quand
» le satirique s'y attache... Mais elle est d'ailleurs frivole, faible,
» et elle choque le sens commun. D'une part, en quoi le nom de
» Childebrand est-il dur? Est-ce à cause du *ch?* Cette syllabe est
» aussi dans Achille. D'autre part, ce guerrier, frère de Charles-
» Martel n'est pas inconnu, puisque le moine Frédégaire en parle
» avec éloge [2]... Enfin les quatre livres imprimés (du poème de
» *Childebrand*) ont reçu l'approbation universelle de tous les ha-

[1] Paris, 1675, pet. in-12. — L'épitre dédicatoire est signée *de Lérac*, anagramme de Carel.

[2] « Il n'en est pas mieux connu pour cela, » dit avec raison M. Amar, l'un des commentateurs de Boileau.

» biles gens qui les ont vus, et le satirique est du nombre, puis-
» qu'il en prend des vers tout entiers [1]. »

Non content de se défendre, il attaque; il critique impitoyablement les trois vers où Despréaux s'est essayé à traduire le début de l'*Enéide* [2]; au nom de la morale, il s'indigne contre ces deux-ci:

> Villon sut le premier, en ces siècles grossiers,
> Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers [3].

« Voilà, s'écrie Sainte-Garde, une belle marque de jugement que
» de louer un voleur tel que Villon, condamné, encore par grâce,
» à être banni [4]. » — Comme si Boileau louait le voleur !....

Le pamphlet de Sainte-Garde fit long-feu : il ne réussit pas plus à ramener le public au *Childebrand* qu'à le dégoûter de l'*Art poétique*. Le poème de Boileau, se répandant de toutes parts, se reproduisit en d'innombrables éditions; celui de Sainte-Garde resta à moisir chez le libraire, dans le coin le plus reculé de l'arrière-boutique, et pour comble d'amertume, Sainte-Garde lui-même fut contraint d'avouer cette disgrâce. Dans une lettre adressée à l'académicien Charpentier, il se plaint que « les libraires craignent si fort
» d'exposer son poème en vente, qu'il semble qu'on le leur ait
» défendu. » Malgré cet aveu, il est vrai, la vanité poétique ne perd point ses droits, et l'auteur ajoute en se redressant avec une fatuité comique : « Si notre langue devoit estre aussi durable que la grec-
» que ou que la latine, j'espérerois le destin de Ménandre; vous
» sçavez qu'on ne reconnut qu'après sa mort ce que valoient ses
» ouvrages [5]. »

Si Sainte-Garde a pu mourir avec cette espérance, elle a sans doute adouci ses derniers instants, et à ce point de vue, par huma-

[1] *Défense des beaux-esprits*, p. 33 à 37. — En vain avons-nous cherché avec grande attention les vers que Boileau aurait volés à Sainte-Garde, nous n'avons pu réussir à les trouver; évidemment, Sainte-Garde se moque.

[2] *Ibid.* p. 67.

[3] *Art poétique*, ch. III, vers 278-280.

[4] *Id.*, ch. I, vers 117-118.

[5] *Carpenteriana*, p. 460, 461; et Goujet, *Biblioth. franç.*, p. 172.

nité, nous n'osons pas en médire. Heureux qui garde jusqu'à la tombe d'aussi fortes illusions !

IX.

Mais on nous demandera peut-être, à nous, pourquoi nous venons aujourd'hui troubler le repos deux fois séculaire de cette tombe, et soulever cette dalle pesante de l'oubli qui recouvrait et protégeait à la fois Sainte-Garde et son œuvre.

Je nie d'abord que le *Childebrand* soit oublié, Boileau y a mis bon ordre, et j'en parle ici par expérience, car ç'a été, je l'avoue, depuis le collége, une des ambitions de ma curiosité de connaître cet infortuné poème, fustigé par le malin satirique à raison du nom tudesque de son héros.

D'autre part, j'ai plus d'une fois entendu blâmer Boileau d'avoir ainsi condamné cet ouvrage en le jugeant, on peut dire, sur l'étiquette du sac. Quand j'aurais prouvé seulement que Boileau l'a pris par là, c'est-à-dire par un détail extérieur plus ou moins saillant, parce qu'il avait, *au fond*, les meilleurs motifs de le traiter sévèrement, — il me semble que je n'aurais pas perdu tout à fait ma peine.

Pour les *curieux* de notre vieille littérature, c'est un chapitre aussi intéressant que beaucoup d'autres, et qui peut avoir son côté utile : désormais les bibliophiles et les chercheurs de raretés seront édifiés sur la valeur littéraire du *Childebrand :* s'ils sont sages, ils ne se laisseront pas trop emporter au feu des enchères, ils le paieront un bon prix sans doute, mais un prix raisonnable.... c'est-à-dire, ils le paieront moins cher que moi.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

LES VILLES DE BRETAGNE.

SAVENAY & SES ENVIRONS.*

SAVENAY (*Savenacum*) est la très-modeste capitale de l'arrondissement, sinon le plus populeux, du moins le plus étendu de la Loire-Inférieure. Arthur Young, qui parcourut la Bretagne en 1788, écrivait alors : « Savenay est la misère même. » Ces mots, les seuls qu'Young ait prononcés sur cette ville, prouvent en réalité deux choses : la première, que sir Arthur n'avait pas jeté les yeux sur l'admirable panorama qui se développe au-dessous de Savenay, car assurément la vallée de la Loire offre un aspect tout autre que celui de la misère ; la seconde, qu'il ne passa pas à Savenay le jour d'une de ces foires de bestiaux fréquentes dès lors et qu'Ogée proclamait *les plus considérables de la province*. Arthur Young était choqué, irrité, en sa qualité d'agronome, des landes sans fin qu'il avait rencontrées en Bretagne et qui le poursuivaient jusqu'aux portes de Nantes. Aussi, dès qu'il apercevait une lande, toute autre chose disparaissait à ses yeux ; il ne voyait plus. Sous le rapport de la culture, au reste, si son courroux fut grand en 1788, sa joie serait certainement grande aujourd'hui ; car les landes deviennent rares à Savenay comme ailleurs, et les bois, les blés, les plantes

* Dans mon article sur Clisson, j'ai désigné M. Olier comme prieur de *Saint-Jacques* ; c'est de la *Trinité* qu'il eût fallu dire.

fourragères, tout ce qu'Young cherchait et recommandait, y couvrent désormais les plaines et les coteaux.

Savenay n'a, pour ainsi dire, pas d'histoire ancienne. Quelques lignes du *Cartulaire de Redon* le mentionnent au Xe siècle, mais ce n'est qu'une mention sans importance. Nous apprenons seulement par elles qu'un certain Aganfred et son épouse Warburge vendirent au monastère de Redon une maison nommée *la fontaine Abrine* avec un pré et une vigne, le tout situé dans la paroisse de Savenay, *in condita Savenaco*. La Roche-en-Savenay figure, de son côté, comme baronnie, dans les actes, dès le XIVe siècle, et elle est désignée comme vicomté dans la vente qu'en fit Gilles de Rais à Hardouin de Beuil, évêque d'Angers, en 1435. Antérieurement, la Roche-en-Savenay avait appartenu aux seigneurs de la Roche-Bernard, puis par alliance à la maison de Thouars et à celle de Laval qui était celle de Gilles de Rais. Après Hardouin de Beuil, elle revint aux Laval, et passa ensuite aux Rieux [1]. Le tombeau et la statue de Guy de Rieux, décédé en 1637, étaient autrefois l'un des principaux ornements de l'église des Cordeliers de Savenay.

Le couvent de ces religieux datait de 1419; il avait été fondé par le duc Jean V.[2] Le célèbre historien janséniste Travers y fut enfermé quelques mois, dans le dernier siècle (janvier-juin 1748). Une lettre de lui prouve que cet austère censeur de l'autorité et du luxe des évêques se trouva médiocrement du régime des moines. « Depuis que je suis à Savenay, où j'arrivai le 26 janvier, écrivait-il, je ne vous ai donné aucune de mes nouvelles. Je me porte, grâce à Dieu, assez bien, sans autre incommodité que de pituite. Je ne m'accommode pas trop avec les religieux. J'ai mangé au réfectoire, et ensuite dans ma chambre et ordinairement assez mal. Je mange maintenant chez une parente de M. de Troisville [3]. » Dans une

[1] Voir Cornulier — *Dictionnaire des terres*, p. 249.

[2] Savenay possédait en outre un couvent de Cordelières, dont la supérieure, en 1789, était Mme du Buron.

[3] Lieutaud de Troisville, d'une famille provençale qui occupait alors un haut rang dans le commerce de Nantes.

autre lettre adressée au ministre Saint-Florentin, il se plaint que le curé lui a refusé *des cendres* et l'a passé *lorsqu'il les donnait à d'autres* [1].

N'y a-t-il pas quelque chose de curieux et d'étrange dans cette obstination à vouloir paraître catholique, tout en repoussant la foi et les doctrines de l'Eglise catholique? Autant vaudrait un soldat qui prétendrait rester sous le drapeau, en protestant contre la consigne.

L'hôpital de Savenay remonte à l'année 1450 et à Jean de Châteaugiron, curé de la paroisse. Il fut fondé sous les vocables de saint Armel, saint Fiacre et saint Antoine. Il dépendit uniquement d'abord de l'autorité ecclésiastique qui l'avait fondé; mais, à partir de 1550 et en vertu des ordonnances antérieures de François Ier, il fut dirigé par le recteur, le sénéchal et le procureur fiscal.

Ces autorités n'étaient pas les seules de Savenay. Bien que ville ouverte, cette petite cité avait, en outre, ou du moins eut parfois un gouverneur, et M. Verger cite, à la date de septembre 1766, une lettre de nomination par le roi du sieur *Théodore Van Berchem*, ancien capitaine garde-côtes, à l'office de *gouverneur de la ville de Savenay*. Cet office était à vie et avait été obtenu moyennant finance. Ce dernier mot explique tout.

Le même M. Verger rapporte les plaintes d'un marchand de Nantes qui, s'étant avisé de vouloir acheter des blés au marché de Savenay, en octobre 1789, en avait été empêché par le sieur Magouet, sénéchal, et même conduit en prison, où il était resté sept heures. Ledit sénéchal n'avait répondu à ses observations que par des menaces, disant qu'il se moquait du comité de Nantes et que si quelques-uns de ses membres se présentaient pour acheter des blés avant l'heure indiquée par lui, il les ferait également emprisonner. Il faut convenir que ce langage était un peu féodal pour l'époque.

En 1793, c'est à Savenay qu'est arrêté le lieutenant-colonel

[1] Voir *Biographie bretonne*, *Ve Travers*. L'article est de M. Dugast-Matifeux. Il contient plusieurs documents inédits et offre de l'intérêt.

royaliste Gaudin de la Berillais qui avait tenté, avec les Républicains, une conciliation impossible. Sa bonne foi le fit acquitter par le tribunal de Nantes; mais, traduit devant de nouveaux juges dans la même ville, il fut condamné et exécuté. Nantes ne fut pas seule au reste à jouir alors, dans le département, d'un tribunal révolutionnaire; deux autres furent établis : à Paimbœuf et à Savenay.

Enfin, Savenay — et c'est là son plus triste souvenir — fut le tombeau de la grande armée vendéenne. Vaincue au Mans, impuissante à repasser la Loire dont tous les ponts étaient occupés et tous les bateaux pris, s'amoindrissant chaque jour par les combats et par des maladies plus terribles encore, réduite à une phalange, mais une phalange héroïque, elle reculait pas à pas vers la Bretagne où elle espérait trouver une autre Vendée. Le 22 décembre 1793, elle arrive sur les hauteurs de Savenay, formant un corps d'à peu près 7,000 hommes. Les Républicains la suivaient, l'épée dans les reins. Repoussés une première fois par Lyrot, dont la troupe occupait le petit bois qni couronne le coteau, ils manœuvrent pour cerner la ville, et les Royalistes, acculés à la vallée inondée de la Loire, n'ont plus d'autre ressource que de s'enfermer dans Savenay et de s'y défendre jusqu'à la mort. Il fallut Kléber et Marceau pour les y forcer. On a dit que les Vendéens, dans cette funeste journée du 23 décembre, se battirent avec *le courage du désespoir*. Le fait vrai c'est que leur courage fut à Savenay ce qu'il avait été à Cholet, à Torfou, à Laval. « Je les ai bien vus, bien examinés, écrivait le général Beaupuy, le petit-fils du sceptique Montaigne, j'ai reconnu ces mêmes figures de Cholet et de Laval; et à leur contenance, à leur mine, je te jure qu'il ne leur manquait du soldat que l'habit. Des troupes qui ont vaincu de tels Français peuvent se flatter aussi de vaincre des peuples assez lâches pour se réunir contre un seul. Cette guerre de paysans m'a toujours paru, pour la République, la grande partie, et il me semble maintenant qu'avec nos autres ennemis nous ne ferons plus que peloter. »

La bataille cependant était finie. Que se passa-t-il après? « Il n'y a plus de Vendée, écrivait Westermann à la Convention; elle est morte sous notre sabre libre avec ses femmes et ses enfants; je

viens de l'enterrer dans les marais et dans les bois de Savenay. Suivant les ordres que vous m'aviez donnés, j'ai écrasé les enfants sous les pieds des chevaux, massacré les femmes qui, au moins, pour celles-là, n'enfanteront plus de brigands; *je n'ai pas un prisonnier à me reprocher*; j'ai tout exterminé... Les routes sont semées de cadavres, écrivait-il encore, il y en a tant que sur plusieurs points ils forment pyramide. On fusille sans cesse à Savenay; car, à chaque instant, il arrive des brigands qui prétendent se rendre prisonniers. *Kléber et Marceau ne sont plus là*; nous ne faisons plus de prisonniers. Il faudrait leur donner le pain de la liberté et la pitié n'est pas révolutionnaire. »

Tels sont les souvenirs que Savenay rappelle. Un humble monument funèbre fut élevé, en 1825, aux victimes de cette grande catastrophe. On y lisait cette simple inscription :

DEO. REGI. VITA. MORTE.
FIDELES.
ARMORICA. VENDEA.

« Fidèles à leur Dieu et à leur roi, à la vie et à la mort, l'Armorique, la Vendée. »

Nous voudrions pouvoir ajouter les noms des braves dont les ossements blanchis reposaient sous cette *pierre de souvenir*[1]; mais quelques-uns à peine, Lyrot[2], Piron, Désigny, ont trouvé

[1] Mot emprunté à l'inscription sur lame de bronze portant les noms de ceux qui avaient eu la première pensée d'ériger ce monument funèbre. C'était d'abord M. de Frenilly, député de Savenay, puis MM. le comte de Juigné, Reveillière et le comte Humbert de Sesmaisons, également députés, le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont, préfet, et M. Brochet de Verigny, ancien préfet de la Loire-Inférieure.

[2] M. de Lyrot commandait, depuis l'origine de l'insurrection, la division de Saint-Sébastien et des communes voisines. Il attaqua avec Charette le poste de Saint-Jacques, lors du siège de Nantes; cette attaque fut si vigoureuse que le maire Baco se laissa un instant tromper et dirigea sur les ponts ses forces principales. Lyrot faisait passer, en même temps, la Loire à une partie de sa division, afin d'inquiéter Richebourg.

Après la bataille de Torfou, Lyrot se trouvait seul avec Bonchamp, lors du combat de la Galissonnière, dans lequel sept mille Vendéens, non-seulement tinrent tête aux quinze mille hommes du général Canclaux, mais leur enlevèrent leurs

place dans l'histoire; et l'on est réduit à dire des autres ces mots inscrits à Rome sur plusieurs ossuaires de martyrs : « Mille, deux mille dont Dieu sait les noms, *quorum nomina scit Deus.* »

Aujourd'hui même, on chercherait vainement dans le nouveau cimetière de Savenay, cimetière inauguré quelques années après 1830, l'humble monument des vaincus. On jugea, à ce qu'il paraît, que la liberté du respect et du souvenir ne faisait pas partie des conquêtes de 89.

Savenay n'est, à bien prendre, qu'un gros bourg, et les 2803 habitants que lui donne la statistique officielle, appartiennent pour près de moitié à la partie rurale de la commune. La partie urbaine n'en compte que 1504. Ajoutons qu'on ne trouve à Savenay aucun édifice remarquable. L'église paroissiale, construite en 1842, offre peu d'intérêt; l'ancien couvent des Cordeliers a fait place à une sous-préfecture, à un tribunal et à une prison, vaste ensemble administratif et coercitif auquel Savenay tient beaucoup, mais que lui envie cordialement Saint-Nazaire. La position de Savenay, au point de jonction de trois voies ferrées qui rayonnent sur tout l'arrondissement, semblerait devoir lui assurer son titre de chef-lieu, mais Saint-Nazaire a pour lui les affaires et la fortune. Après tout, Savenay dût-il perdre sous-préfet, juges, avocats et procureurs, il lui resterait encore son site qu'on ne peut lui enlever, sa belle promenade d'où la vue s'étend jusqu'à la mer, et ses marchés qui

bagages et la plus grande partie de leur artillerie. Dans la campagne d'outre-Loire, Lyrot se distingua de nouveau à la tête des braves du pays Nantais, et nous l'avons vu repousser, une dernière fois, les Républicains, le 22 décembre au soir, devant Savenay. Le lendemain il fut coupé en deux par un boulet. Lyrot était chevalier de Saint-Louis; il avait trois fils émigrés. L'énergie de ses convictions suppléait en lui l'ardeur de la jeunesse.

— Piron, le héros de Vihiers et de Coron, était un des chefs vendéens les plus appréciés des deux armées. Son cheval blanc n'était guère moins célèbre que lui. L'un et l'autre étaient toujours aux avant-postes et les révolutionnaires ne s'acharnèrent pas moins sur l'un que sur l'autre. Ils les criblèrent de balles et les mutilèrent de coups.

— Désigny avait pris, lui aussi, une part glorieuse à la grande guerre. Il appartenait à la division de Lyrot et commandait sous lui les soldats de la Basse-Vendée qui avaient passé la Loire. Il fut tué, après le combat, par un maréchal-des-logis de hussards.

feront toujours de lui un centre important pour l'agriculture et pour le commerce.

Lorsqu'on quitte Savenay par la route de Guérande, on se trouve sur la ligne de retraite des malheureux débris de l'armée vendéenne, et la pensée se reporte involontairement vers de douloureux souvenirs. Marigny occupait cette route ; il avait pointé deux canons dans la direction de la ville, et lui-même, debout entre les deux pièces, protégeait avec vingt artilleurs la foule désarmée qui n'avait d'espoir que dans la fuite. Mais bientôt il est débordé. « A chaque instant, raconte Mme de La Rochejaquelein, j'entendais le bruit des chevaux, les coups de fusil et les cris : *Arrêtez les brigands! Feu! feu!* Toute la campagne était couverte de fugitifs qu'on massacrait. » Les paysans de Prinquiau et de la Chapelle-Launay ne craignirent pas du moins de se compromettre pour sauver des malheureux; ils leur ouvraient leurs chaumières, et, s'ils apercevaient l'ennemi, ils les cachaient dans leurs sillons. « Tous les habitants étaient royalistes et hospitaliers, dit Mme de La Rochejaquelein ; aucun n'aurait été capable de nous trahir. » Plusieurs cependant furent fusillés pour avoir donné asile aux Vendéens; mais le dévouement des autres n'en diminua pas. « Hommes, femmes, enfants, nous citons toujours, avaient pour nous la bonté et les précautions les plus actives. Une pauvre petite fille, sourde et muette, avait compris les dangers des fugitifs, et allait sans cesse les avertir par ses gestes du péril qu'ils couraient. Les menaces de mort, l'argent, rien n'ébranlait la discrétion des plus jeunes enfants. »

Ce fut dans l'une de ces chaumières ignorées que mourut le chef d'escadre des Touches, l'heureux adversaire de lord Arbuthnot, au combat de Newport. Malgré ses soixante seize ans [1], ce vieux cordon rouge n'avait pas voulu se séparer de l'armée vendéenne, et, après avoir glorieusement combattu pour la liberté de l'Amérique, il tint à combattre pour la liberté de sa patrie jusqu'à la fin. « Auprès de La Rochéjaquelein, c'est-à-dire au plus fort de la

[1] C'est à tort que Mme de La Rochejaquelein lui donne quatre-vingt-dix ans, et M. Crétineau-Joly soixante-sept.

mêlée, dit M. Crétineau-Joly, en racontant la campagne d'outre-Loire, on apercevait sans cesse, sur un petit cheval angevin, un chef d'escadre avec son cordon rouge de Saint-Louis sur la poitrine. C'était le contre-amiral des Touches qui s'honorait de n'être que volontaire dans cette armée, et qui combattait ou donnait des conseils avec toute la vigueur de l'âge mûr [1]. »

La mort de ce brave survivant de nos grandes guerres maritimes ne manqua pas d'ailleurs de consolations. Il était entouré de cœurs fidèles, et sa dernière heure fut bénie par un prêtre qui n'avait pas trahi ses serments.

Mme de Lescure, qui devait être un jour Mme de La Rochejaquelein, et Mme de Donnissan, sa mère, trouvèrent d'abord un refuge au château de l'Ecurais, où elles furent reçues par le régisseur, un brave paysan du nom de Ferret. Mais le château était trop en vue, et elles furent obligées de fuir de nouveau, au bout de quelques heures, devant les hussards républicains. Elles se retirèrent alors dans la métairie de la Grée, puis chez le procureur de la commune, un excellent homme nommé Billy. Sans cesse menacées par les patrouilles, elles passèrent une nuit couchées dans un sillon, une autre dans un petit bois du château de Besné. On était toujours en plein hiver. Nous les retrouvons ensuite, tantôt chez Laurent Cochard, à la Chapelle-Launay; tantôt au hameau de la Minaye, chez Julien Rialleau; tantôt enfin dans une cabane abandonnée près de la Bournellière, en Prinquiau. Ce fut là, sur un grabat, que Mme de Lescure accoucha de deux filles. Elle avait été placée dans ce misérable gîte, qui ne pouvait éveiller aucun soupçon, par un nommé Gouret, auquel il appartenait. Nous sommes heureux de répéter ces noms qui ont droit au souvenir de l'histoire.

Un pieux souvenir est également dû à l'abbé Judic, qui, né à Prinquiau, y était revenu depuis la persécution, et s'y multipliait pour porter à tous les secours de son ministère. Surpris dans un champ pendant qu'il récitait son office, il fut conduit à Savenay et fusillé

[1] *Histoire de la Vendée militaire*, 3e édition, t. I, p. 306.

dans cette ville, avec un jeune sous-diacre de Cambon, l'abbé Orain, au mois de janvier 1794. En marchant au supplice, les deux victimes ne répondaient aux outrages que par le chant du *Miserere.*

Les deux principales habitations de Prinquiau sont l'Ecurais et la Haye de Besné. L'Ecurais, ancienne demeure des la Lande, appartenait, en 1793, à la famille Espivent, dont le chef avait émigré. Réfugiée à Nantes, Mme Espivent de la Villeguevray y cachait les proscrits et parvint à sauver notamment l'un des fugitifs de Savenay, l'abbé Jagault. La Haye de Besné doit son nom à Martin de Besné, qui épousa, au XIVe siècle, Radégonde du Serric, dame de la Haye. Les descendants de Martin figurent, de 1560 à 1598, parmi les huguenots les plus actifs du pays, et l'un d'eux, Jean de Besné, qui était *portier* et *geôlier* du château de Blain, c'est-à-dire commandant de place, comme nous disons aujourd'hui, fut brûlé dans un galion par les Espagnols, lors de la prise de la ville. La Haye de Besné passa ensuite aux Boisguehéneuc ; elle revint aux Besné dans le cours du XVIIe siècle, fut acquise, au XVIIIe, par le président Budan, et est devenue, avec sa fille, Mme du Guiny, la demeure patriarcale de toute une famille dont le nom est l'expression même du dévouement sans crainte et sans ambition.

La Chapelle-Launay possédait autrefois une célèbre abbaye de bénédictins qui, par l'extinction d'Indre et la réunion de Vertou à Saint-Jouin-de-Marnes, aurait été, suivant une vieille opinion, la plus ancienne abbaye du diocèse. Ce qui est sûr, c'est qu'on ne connaît ni l'époque précise de sa fondation, ni l'origine de son doux et gracieux nom de *Blanche-Couronne.* « Elle tire son nom, dit Ogée, du bois qui l'environnait. » « Mais alors, répond M. Bizeul, il aurait fallu dire *Verte-Couronne.* » Puis il ajoute : « Ce nom a été tiré de la dédicace à la Sainte-Vierge, sous le vocable de *Notre-Dame-de-Blanche-Couronne*, comme on dit ailleurs *Notre-Dame-de-Liesse*, etc. » Mais Notre-Dame-de-Liesse, ainsi que l'abbaye de la *Joie* au diocèse de Vannes, et la chapelle de *Toute-Joie*, près de Clisson, rappelait un événement heureux qui avait laissé trace dans l'histoire. L'explication de notre savant archéologue n'explique

donc rien. Sans doute, cette blanche couronne se liait au souvenir de quelque offrande faite à Marie, couronne d'argent ou couronne de fleurs [1].

Le *Calendrier ecclésiastique* de Nantes fixait à l'an 960 la fondation de Blanche-Couronne ; mais les documents font défaut jusqu'au XIIe siècle. C'est de cette époque surtout, c'est-à-dire de l'époque des croisades, que date la prospérité de l'abbaye. Les seigneurs de Pontchâteau, de la Roche-Bernard, de Donges, etc., l'enrichirent de leurs dons. Ainsi nous voyons Eudon du Pont lui constituer vingt sols de rente et confirmer en même temps toutes les donations de ses prédécesseurs, par acte passé devant les portes de l'église conventuelle, au moment où, marqué du signe de la croix, il prenait le chemin de Jérusalem, *in Jerosolymis, cruce signatus, iter arripiens* (an 1218). Constance du Pont, fille d'Eudon, donna, à son tour, à Blanche-Couronne, le tiers de son fief de Launay, pour le salut de son père, plus six livres de rente assignées sur les prés de son fils, en la paroisse de Montoir, pour le salut d'Hervé de Blain, son époux. L'abbé et les moines s'engageaient de leur côté à célébrer, chaque jour où la chose serait licite, deux messes, sur un autel nouvellement construit en l'église du couvent, pour la donatrice, son père, son époux et ceux de ses amis fidèles qui seraient sortis de ce *triste* monde : *Fidelibus amicis meis de præsenti sæculo nequam egressis* (an 1236). Enfin Josselin de la Roche-Bernard donnait, en 1239, à Blanche-Couronne, une saline, à son retour des Lieux-Saints ; il la lui donnait tant pour le salut de son âme que pour celui de sa femme Etiennette qui, le treize des calendes de juin, était entrée dans la voie *où aboutit toute chair vivante*. Etiennette avait été enterrée dans l'église de l'abbaye. Notre-Dame-de-Blanche-Couronne possédait en outre les tombes d'Hervé de Blain, d'Eon de Rochefort, vicomte de Donges, et de Gillette de Rochefort, dame de Rohan.

[1] MM. Talbot et Guéraud prétendent, dans leur *Petite Géographie de la Loire-Inférieure*, que l'église était dédiée à *Notre-Dame-la-Blanche*. Il est fâcheux qu'ils ne nous aient pas dit où ils ont trouvé cette dédicace. Les actes portent invariablement *Beata Maria de Albâ Coronâ*.

Le plus ancien des abbés de Blanche-Couronne dont le nom soit cité est Ernaud, en 1160. Parmi ses successeurs, nous voyons Jean Briçonnet, vice-chancelier de Bretagne, le cardinal de Mâcon, le cardinal de Lorraine, Pierre Cornulier, évêque de Rennes, Claude Cornulier, son neveu, qui réforma le monastère [1], et Daniel-Bertrand de Langle, évêque de Saint-Papoul. Blanche-Couronne avait été fondée, dit-on, pour seize moines qui devaient faire l'aumône trois fois par semaine aux pauvres du lieu et chaque jour, à tous les passants, en quelque nombre qu'ils se présentassent. Une abbaye n'était pas seulement un lieu de prières, c'était une hôtellerie toujours ouverte; c'était en même temps un centre actif de commerce sous la protection de la croix. « Beaucoup de foires et de marchés, dit Châteaubriand, appartenaient à des abbayes et avaient été établis par elles [2]. » C'est ainsi qu'au diocèse de Nantes les foires de la commune du Bignon, au lieu d'être au bourg, suivant la coutume, se tiennent aujourd'hui encore devant l'ancien parc de l'abbaye de Villeneuve, et celles de la Chapelle-Launay, près des restes de Blanche-Couronne. Quelques foires! voilà tout ce que la Révolution a respecté de ces vieilles créations monastiques. Blanche-Couronne fut d'ailleurs supprimée avant 1789. Le nombre des moines n'étant plus que de six, un arrêt du conseil les réunit, en 1767, au prieuré de Pirmil. Aujourd'hui, les bâtiments de l'abbaye forment une habitation privée qui s'annonce par une avenue sur la route de Guérande. La chapelle et le cloître existent encore.

Le territoire de Savenay est borné au nord par la commune de Cambon, qui garde pieusement la mémoire de son patron, saint Victor, un saint du pays. Saint Victor date de la grande époque de saint Friard et de saint Hermeland; il mena, comme eux, la vie érémitique, *caché*, disent les hagiographes, *dans le secret de la face de Dieu*, c'est-à-dire dans la méditation de ses grandeurs et de sa gloire. Son tombeau a été pendant de longs siècles l'objet

[1] On remarque, près de Blanche-Couronne, une pierre servant de ponceau, sur laquelle on lit encore le nom de *Cornulier*.

[2] *Génie du Christianisme*. L. VI. Ch. IX.

d'un pieux pèlerinage. La seigneurie de Cambon a laissé un nom dans l'histoire. Elle était attachée au château de Coislin, qui, après avoir appartenu aux La Muce, passa par alliance aux Le Guennec, puis aux Baye et enfin aux du Cambout, par le mariage de Françoise Baye avec René du Cambout, en 1537. Coislin est devenu depuis lors marquisat, en 1634, pour Charles du Cambout, et duché-pairie, en 1663, avec annexion des baronies de Pontchâteau et de la Roche-Bernard, pour Armand du Cambout, capitaine de chevau-légers, membre de l'Académie française et président de la noblesse de Bretagne aux Etats de 1659.

Saint-Simon, dont le défaut ne fut jamais d'être louangeur, a laissé du duc de Coislin un portrait qui a bien son prix. « C'était, dit-il, un très-petit homme, sans mine, mais l'honneur, la vertu, la probité et la valeur même, qui, avec de l'esprit, était un répertoire exact et fidèle, avec lequel il y avait infiniment et très-curieusement à apprendre, d'une politesse si excessive qu'elle désoloit, mais qui laissoit place entière à la dignité... C'étoit la vérité même que le duc de Coislin, dit-il ailleurs ; il n'étoit pas fort vieux, mais perdu de goutte, qu'il avoit quelquefois jusqu'aux yeux, au nez, à la langue, et, dans cet état, sa chambre ne désemplissoit pas de la meilleure compagnie de la cour et de la ville [1]. »

Boileau, dans son épître sur le passage du Rhin, nomme le duc de Coislin parmi les plus braves :

> Mais déjà devant eux une chaleur guerrière
> Emporte loin du bord le bouillant Lesdiguière,
> Vivonne, Nantouillet, et Coislin, et Salart ;
> Chacun d'eux au péril veut la première part!

Un autre poète, Santeuil, a chanté en vers pindariques, dans un poème adressé à Pierre du Cambout, évêque d'Orléans, toute la race des Cambout et ses hauts faits :

> *Et Cambutiadum genus omne et fortia facta.*

Le château de Coislin a fait place à une modeste habitation

[1] *Mémoires*, t. VI, p. 183.

près de laquelle sont deux tours en ruine. Pourquoi faut-il que cette maisonnette trop jeune et ces débris trop vieux soient destinés à être bientôt les seuls soutiens d'un nom illustre?

Nous apprenons par M. de la Borderie que le seigneur de Coislin était *servi*, chaque année, au bourg de Cambon, le dimanche après la Saint-Jean-Baptiste, jour d'assemblée du peuple, et à l'issue de la grand'messe, par le tenancier du fief de la Johelais, d'une pièce d'argent en laquelle était représenté un homme à genoux, tête nue, vulgairement appelé le *vilain d'argent*; auquel tenancier le procureur fiscal dudit seigneur demandait pour quelle cause il présentait ladite pièce, et le tenancier était obligé de répondre : *pour avoir désobéi et desservi notre seigneur*, et ce à peine de 60 sols et 1 denier d'amende.

Cette cérémonie n'avait évidemment pour but que de constater la remise d'un méfait qui, « puni suivant la rigueur des lois féodales, fait remarquer M. de la Borderie, n'eût pas manqué d'entraîner la confiscation du fief. » Le droit était vengé, et le coupable gardait sa fortune.

Le château du Goust, dans la commune de Malville, a été moins heureux encore que celui de Coislin. De cet ancien château-fort il ne restait plus, à la fin du XVIIe siècle, qu'un village et une chapelle [1]. Après avoir appartenu aux Ussé, aux Montejean, aux Brochereul, le Goust passa par alliance, en 1418, dans la famille de Montauban, à laquelle appartenait ce terrible capitaine du Goust qui avec sept hommes s'empara si lestement de Blain, en 1588. Du Goust tenait le parti d'Henri IV contre la Ligue; une fois maître d'une place de l'importance de Blain, il ne s'épargna pas, dit-on, les *surprises* et les *friponneries*. « Il se mit à picorer aux environs, raconte Crevain, faisant quelquefois des courses et ravages jusqu'aux portes de Nantes. Enfin il attira un siége ruineux pour lui et pour Blain, comme un fléau vengeur des blasphèmes et méchancetés de sa garnison et de l'arrogance tyrannique de leur capi-

[1] Le titulaire de la chapellenie du Goust était, en 1789, l'abbé de Coëssin de Kerhaude.

taine[1]. » Blain fut emporté d'assaut et l'on pense bien que, dans cette expédition, le château du Goust fut peu ménagé. En 1601, néanmoins, il avait encore garnison. Des Montauban il avait alors passé aux Bardoul.

Malville était célèbre autrefois par ses landes; elle l'est aujourd'hui par ses blés.

Donnons en passant un souvenir à la vieille commanderie du Temple, et dans le bourg qui dépendait d'elle, à la petite chapelle de Notre-Dame-des-Vertus. Le *Temple de Bretagne*, comme on dit de nos jours, ou le *Temple Maupertuis*, comme on disait jadis, occupe le sommet du *Sillon de Bretagne*, entre la vallée de l'Isac, l'un des tributaires de la Vilaine, et la grande vallée de la Loire. Celle-ci, qu'on pourrait comparer à la vallée d'Auge, présente à l'œil de vastes pâturages traversés et arrosés par de nombreux canaux. Elle est dominée, en cette partie, par les bourgs de Cordemais, de Bouée, et sur le bord de la Loire, par celui de Lavau. Le bourg de Cordemais repose au milieu de cette immense plaine, sur une roche granitique. Son église rappelle les styles des XIIe et XVIe siècles. On voit dans l'histoire les noms de ses seigneurs, dès l'an 1060 : Ristanet de Cordemais, Quimarhoc de Cordemais, Tutual de Cordemais, etc. Enfin, vers 1460, la seigneurie de Cordemais devint la propriété de Jean V d'Acigné, dont le petit-fils, Louis d'Acigné, monta sur le siége épiscopal de Nantes en 1532.

Le Fief-au-Vicomte, en Cordemais, devait au vicomte de Donges quinze sols monnaie, payables à Noël au sergent de ladite vicomté, « à l'issue de la grand'messe du point du jour, célébrée en l'église du Temple, à la sortie de ladite église; et sont tenus, dit l'acte, ceux qui doivent ladite rente, de conduire et mener le sergent receveur de ladite église en une maison honneste, audit lieu du Temple, en laquelle il y ait pain et vin à vendre, et luy doivent donner là à dîner, celuy jour, à poulets bouillis et rostis, à luy et à son homme, la serviette blanche sur l'épaule, estant assis à la table près du feu, et administrer pain et vin du meilleur, et le trai-

[1] *Histoire ecclésiastique depuis la Réformation*, pp. 279 et 308.

ter de manière compétente à le rendre du tout à son plaisir, et le desfrayer du tout à leurs dépens, sans qu'il lui en couste aucune chose. » Voilà certes un débiteur bien poli. Ce qu'il faut voir surtout dans ces usages bizarres, c'est le vieux rire gaulois que nous ne connaissons plus guère, puis aussi une manière très-simple de rendre la créance authentique sans enregistrement ni papier timbré.

En approchant de Bouée, la pensée se reporte sur l'une des premières et courageuses victimes de notre Révolution : l'abbé Pierre Cran desservait cette petite commune avant 1789, et les dangers que coururent bientôt les prêtres fidèles ne purent le déterminer à quitter le pays. Lorsque les campagnes se soulevèrent, on s'adressa à lui pour bénir un drapeau blanc. Il le bénit dans l'église de Savenay et recommanda en même temps à ceux qui le portaient l'honneur de Dieu et leur propre honneur, la foi, le courage et le pardon ; puis il retourna dans sa chère paroisse de Bouée. Surpris bientôt après chez sa sœur, il fut conduit à Nantes et exécuté le 1er juin 1793.

Bouée possède, outre son église paroissiale, une chapelle dédiée à sainte Anne. Son ancien château seigneurial, *la Cour de Bouée*, appartenait à la fin du XVe siècle à Perronelle l'Épervier, cousine de cet Arthur l'Épervier, grand veneur de Bretagne, qui épousa la fille unique du trésorier Landais et hérita de toutes ses richesses [1]. *La Cour de Bouée* passa ensuite successivement aux la Lande, aux Bidé, aux Boisguehéneuc, aux Catuelan et finit par donner son nom, en 1777, à une branche de la vieille famille florentine *de' Monti*, qui, depuis trois siècles, est devenue toute bretonne par ses emplois, ses titres et ses services.

N'oublions pas, avant de quitter Bouée, le prieuré de Rohars, aujourd'hui en ruine, mais qui a laissé son nom à un petit port communiquant avec le bourg par une longue chaussée.

Si maintenant nous descendons la Loire, nous rencontrons, à peu

[1] Perronelle l'Epervier était fille de Pierre l'Epervier et nièce de Jean l'Epervier, évêque de Saint-Brieuc, puis de Saint-Malo. Elle avait épousé Jacques Chauvin.

de distance, Lavau qui sert de port à Savenay, ce qui lui donna longtemps quelque importance. Malheureusement pour lui, voyageurs et marchandises suivent aujourd'hui de préférence ce *chemin de la foudre*, comme dit le poète breton, *hent a foultr*, qui fait boire de l'eau aux bateliers, manger de la bouillie sans lait aux cabaretières, bouche les fenêtres du bourgeois, allonge d'une lieue la promenade du laboureur qui va travailler son champ, mais jette l'or à l'*agio*, sèche les larmes de quelques veuves et rajeunit plus d'une vieille fille. Savenay joue ici le rôle de la vieille fille. Bonne fortune donc à Savenay! et roule le wagon, siffle la locomotive, *nerz d'he sûtell*[1] !

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] Voir la belle pièce de M. Prosper Proux : *Ann hent houarn* dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, 2e série, t. VII, p. 128.

COMMENT ON DEVIENT BELLE

NOUVELLE.

I

— Monsieur le marquis de Trincavel !

A ces mots prononcés par le domestique de M. le comte de La Rivoire, tous les yeux se portèrent sur la porte du salon, au seuil de laquelle parut un homme d'une trentaine d'années, élégant et de haute mine.

Il paraît que M. de Trincavel était attendu avec quelque impatience, car son entrée produisit un grand effet sur la nombreuse société réunie dans un des plus beaux salons du faubourg Saint-Germain.

Le jeune homme alla serrer la main de M. de La Rivoire et s'incliner avec une grâce un peu étudiée devant Mme de La Rivoire.

— Embrasse-moi donc tout bonnement, dit le comte. Quand on n'a pas vu son oncle depuis trois ans et qu'on arrive de Constantinople, il est permis de l'embrasser en plein bal, tout diplomate que l'on est. Ah çà ! mon enfant, tu es donc arrivé ?

— Depuis une heure, dit M. de Trincavel, et je n'ai pris que le temps de m'habiller; car, ainsi que je vous l'ai écrit il y a huit jours, en apprenant que vous donniez votre grand bal le 15 avril, je n'ai pas voulu manquer le premier quadrille.

— Très-bien! Nous disions autrefois heure militaire, il faudra dire maintenant heure diplomatique.

— Mon cher Louis, dit Mme de La Rivoire, Henriette est ici; allez la saluer bien vite.

— Où donc est-elle, ma tante?

— Mais là, sur cette chaise, en face de vous.

— Vous vous trompez... Henriette!

— Mais oui, Henriette est là, en robe blanche avec des fleurs bleues, si je n'ai la berlue!

— En effet... Je ne la reconnaissais pas... Comme elle est changée!

— Mais allez donc à elle, maladroit!

M. de Trincavel se dirigea vers un groupe de jeune filles, parmi lesquelles se trouvait Mlle Henriette de Gerlande. Il s'inclina devant elle en souriant. Elle se leva à demi, en rougissant un peu et en souriant vaguement. Le jeune diplomate la regardait sans mot dire, et sentant bientôt ce que ce silence avait d'étrange :

— Ma cousine, je viens de si loin que je suis devancé ici très-probablement; je me hasarde, malgré cela, à vous demander une contredanse.

— Ce sera la première, mon cousin, dit Henriette avec un calme affecté.

M. de Trincavel allait se retirer lorsqu'il aperçut auprès de sa cousine une jeune fille qui attira son attention si visiblement qu'un nuage passa sur le front de Mlle de Gerlande.

La jeune fille sentit, sans sourciller, les regards du marquis de Trincavel se concentrer sur elle; seulement elle se pencha vers sa voisine avec un mouvement d'adorable nonchalance, et murmura sans doute un de ces riens qui permettent de donner à l'attitude qu'on veut prendre tous les soins indispensables.

Elle était admirablement belle. Une couronne opulente de cheveux noirs dominait son front calme et large; sous des sourcils épais, mais régulièrement dessinés, ses yeux brillaient d'une flamme humide et caressante; l'arc de ses lèvres semblait égale-

ment prêt à lancer le sarcasme ou à se détendre pour donner passage à toutes les tendresses.

Elle était donc bien belle; mais un observateur désintéressé eût deviné sous cet extérieur séduisant et superbe je ne sais quoi de banal, de convenu, d'artificiel, de *voulu*. L'ingénuité manquait trop complètement à cette beauté éclatante : on voyait sans doute en elle la jeune fille, mais on devinait, on pressentait la femme; on était respectueux devant elle, mais on ne se sentait point embarrassé. Les yeux du marquis s'arrêtèrent trop longtemps sans doute sur la jeune fille, car elle releva la tête et promena sur lui un de ces regards qui veulent dire : Que voulez-vous, monsieur?

M. de Trincavel sourit, et s'avançant d'un pas :

— Mademoiselle, serais-je assez heureux pour obtenir de vous une contredanse?

— La seconde, monsieur, fit la jeune fille en penchant la tête d'un air de reine indulgente.

M. de Trincavel se retira.

— Eh bien! dit Mme de La Rivoire lorsque le marquis revint auprès d'elle, vous avez revu Henriette; comment la trouvez-vous?

— Parfaitement bien.

— Ah! tant mieux!

— Quelle est cette jolie personne qui est assise à droite de ma cousine?

— C'est Mlle Catherine de Sauveplane.

— Ah! elle est jeune?

— Vous le voyez.

— Riche?

— Immensément.

— Autant qu'Henriette?

— Au moins autant.

M. de Trincavel resta pensif.

L'orchestre donna bientôt le signal, et le marquis alla prendre la main de Mlle de Gerlande.

Mlle de Gerlande n'était point belle : sa tête était trop forte pour sa stature frêle, pour sa poitrine délicate; une pâleur maladive couvrait son visage amaigri; ses yeux avaient la lueur tremblante d'une lampe d'autel, et on ne songeait pas à admirer ses cheveux châtains, abondants et soyeux, dont une seule boucle glissait sur son cou trop long.

Elle n'était pas laide cependant : une distinction innée, une grâce sans recherche, une bonté visible, un sourire d'ineffable douceur, ornaient ses traits irréguliers; un rayon de l'âme dorait par instants cette figure blanche. Un poète l'aurait aimée; mais il n'y avait pas de poète autour d'elle, ce soir-là.

Le jeune marquis, en se trouvant avec sa cousine pour le quadrille, avait donné à son visage et pris dans toutes ses manières l'extérieur de la plus respectueuse galanterie; il lui parlait du ton le plus affectueux, avec une voix dont plus d'une femme lui avait avoué déjà le charme et la puissance. Il avait pris l'habitude de s'écouter parler lui-même, d'étudier ses intonations, d'en suivre l'effet, tout cela sans mauvaise intention, sans vouloir troubler personne, pour son propre plaisir, en artiste enfin. C'était sa coquetterie de diplomate. Il fut très-coquet ce soir-là.

Mlle de Gerlande souriait doucement et tremblait.

Elle avait été élevée par sa mère dans l'idée constante qu'elle serait un jour la femme de son cousin Louis de Trincavel; sa jeune imagination avait caressé ce rêve avec un soin chaste et pieux, et, lorsque Mme de Gerlande mourut, elle mourut plus tranquille sur le sort d'Henriette, dans la certitude que ce projet d'alliance se réaliserait certainement. Le père d'Henriette n'en doutait pas non plus, et les parents de M. de Trincavel pas davantage.

Toutes les conditions étaient réunies en effet pour rendre cette union sortable : même rang, même fortune, communauté de sentiments, éducation parfaite.

Dès qu'il eut atteint sa dix-huitième année, Louis fut attaché à l'ambassade de Constantinople, et, au moment où commence cette histoire, il était premier attaché. Il avait perdu son père dans cet

intervalle, et il restait seul représentant d'un beau nom et maître d'une immense fortune.

Mais le jeune marquis, beau de sa personne, élégant, homme du monde avant même d'avoir quitté les bancs du collége, avait reçu de la nature, sous cette riche enveloppe, un esprit froid et sceptique; aucune idée généreuse n'avait fait battre ce cœur de seize ans. L'art de tout calculer et de tout diriger dans l'intérêt de son ambition ou de son plaisir avait devancé en lui les années; il appartenait à cette génération de Machiavels imberbes, de Talleyrands au biberon, qui persifflent avec la même grâce charmante la foi, le dévouement, la poésie et la vertu.

Et Henriette l'aimait.

Du moins elle croyait l'aimer; aucune autre idée ne lui eût semblé possible. Elle avait passé de longues années à méditer dans son âme le plan de son bonheur, à amasser en elle tout un trésor de bonnes pensées, de tendresses, d'abnégations, de dévouements. L'image du fiancé attendu était devant ses yeux sans cesse; elle rapportait tout à lui, et, vers le soir, à l'église même, quand le souffle des cantiques se mêlait au parfum de l'encens, elle croyait, dans son pieux égoïsme, que les anges descendus exprès pour elle ne parlaient qu'à elle et ne parlaient que de lui.

On comprend donc avec quelle émotion Henriette revit son cousin, et quels sentiments l'agitaient, et combien la contredanse lui parut courte.

Elle se trouvait heureuse cependant des quelques mots affectueux que lui avait adressés Louis. Son bonheur ne dura pas longtemps.

A la seconde contredanse, M. de Trincavel alla prendre la main de Mlle de Sauveplane, et, sans s'expliquer cette impression subite, Henriette sentit un froid mortel lui envahir le cœur.

Louis, dans l'intervalle des figures du quadrille, tantôt fixait sur Mlle de Sauveplane des regards où se peignait la plus vive admiration, tantôt lui parlait avec un désir évident de plaire; la belle enfant, sans sortir jamais de sa majestueuse réserve, daignait cependant sourire de temps à autre au jeune diplomate. Henriette pâlit visiblement et se renversa un peu sur sa chaise.

— Qu'avez-vous donc, ma mignonne? dit une voix derrière elle.

Henriette se retourna et aperçut une de ses meilleures et plus tendres parentes, la comtesse Simonne de Burgueroles, qui la regardait avec un intérêt profond. Mme de Burgueroles n'habitait point Paris; elle y venait seulement passer quelques jours tous les ans, et logeait, dans ces occasions, chez sa cousine Mme de La Rivoire.

La comtesse de Burgueroles avait environ soixante ans; sur sa physionomie intelligente et fine on voyait la trace de bien des chagrins, mais surtout l'empreinte d'une angélique bonté. Veuve et sans enfants, sa vie tout entière n'était qu'une bonne œuvre : sa modeste fortune, multipliée par l'intelligence du cœur, était le patrimoine des pauvres de son pays; mais elle exerçait aussi une charité plus difficile peut-être : elle savait guérir, elle aimait à guérir les misères de l'âme; elle était la mère de tous ceux qui souffraient; elle devinait, avec un instinct presque infaillible, les tristesses inavouées, les douleurs craintives, les désespoirs pudiques qui se cachent si souvent sous les splendeurs du monde; elle devinait tout et consolait de tout. C'était la sœur de charité des riches.

— Mais qu'avez-vous donc, chère mignonne? répéta-t-elle.

— Rien, bonne cousine, rien, répondit Henriette.

— Tant mieux, alors; mais tu me trompes, mon enfant, tu as une larme par là qui veut tomber.

Elle lui avait dit *vous* d'abord; maintenant qu'elle était sûre du chagrin de la jeune fille, elle la tutoyait et la couvrait en quelque sorte d'un regard presque maternel.

— Lève-toi donc, mon Henriette, et allons causer un peu dans la serre, où il n'y a personne encore. Je veux d'ailleurs qu'on nous voie en tête-à-tête; cela fera honneur à mes vieux ans, car tu es, ce soir, plus belle que jamais.

La bonne comtesse savait bien que c'était précisément le contraire, et elle mentait; mais le mensonge est permis aux anges.

Mlle de Gerlande et Mme de Burgueroles entrèrent donc dans la

serre, qui était vide en effet, et s'assirent au fond, sur un divan bien caché aux regards indiscrets par un large massif de fleurs naturelles.

Loin des regards, loin des danses, loin des bruits ironiques du bal, loin surtout de la belle Catherine de Sauveplane, Henriette reprit son calme, et un demi-sourire vint éclairer ses yeux encore attristés.

— Comme vous êtes bonne, ma cousine! dit la jeune fille. J'étouffais dans ce salon, et vous l'avez deviné : vous devinez tout, vous!

— Ah! je devine tout... Eh bien! voyons. A-t-il été charmant pour toi?

Henriette devint toute rouge, à la fois heureuse, inquiète, craintive et souriante, et, ne sachant que répondre, elle embrassa la comtesse, qui se mit à caresser les cheveux de la jeune fille.

Un bruit de voix attira leur attention, qui redoubla au nom d'Henriette que prononçait un des nouveaux venus.

C'étaient M. de La Rivoire et M. de Trincavel; ils causaient, et n'aperçurent ni la comtesse ni Henriette.

Le marquis parlait d'un ton de voix calme, assuré, parfaitement convaincu de l'excellence des choses qu'il disait.

— J'ai trop de raison, mon cher oncle, par tempérament et par état, pour ne pas réfléchir à tout et en tout. Un homme sérieux...

Nous demandons qu'une loi spéciale soit faite contre les jeunes gens au-dessous de trente ans qui disent en parlant d'eux-mêmes : un homme sérieux.

— Un homme sérieux, disait le marquis, doit considérer dans la femme qu'il épouse tout ce qu'elle peut lui apporter de fortune, d'influence, d'alliances, de considération, de chances d'avenir et d'avancement. Dans ma position et avec la magnifique carrière ouverte devant moi, je puis et je dois demander à une jeune fille, non-seulement un grand nom, une grande fortune, une grande influence, mais encore une grande beauté. Ne souriez pas, mon oncle! tout est grave dans la vie. Vous ne me faites pas l'injure de croire que

je tiens à la beauté de ma femme pour mon propre agrément; je n'ai pas ces vulgaires préoccupations. Non, grâce à Dieu! Je tiens à ce que ma femme possède ces dons extérieurs qui honorent un mari, qui font partie en quelque sorte de sa position et de son mérite. Je suis encore attaché d'ambassade, et je prétends à mieux, sans doute; eh bien! je veux que le ministre puisse dire : Mme de Trincavel serait une admirable ambassadrice! Vous comprenez cela, mon oncle.

— Oui, il y a un peu de vrai, dit M. de La Rivoire; mais...

— Mais, interrompit le marquis, Henriette, je le regrette fort, ne remplit pas ces conditions-là. Je ne lui dispute, certes, aucune de ses qualités, mais celle-là lui manque; elle est délicate, frêle, pâle, maigre, chétive, timide enfin... Ce n'est pas un crime ni un vice d'être laide, mais c'est un malheur; et elle est très-malheureuse... voilà. Parlez-moi de Mlle de Sauveplane, avec qui je dansais tout à l'heure : beauté majestueuse, grand air, œil imposant, regard ferme; une vraie duchesse, qui honorerait la cour de France à l'ambassade de Vienne ou de Londres. J'y songerai.

— Mon ami, dit le comte au marquis, tu sais que des projets de mariage existaient entre Henriette et toi...

— Oui, je me souviens, je connais cela : Roméo et Juliette! Est-ce que cela peut arrêter un seul instant un homme sérieux? Allons donc! Henriette n'est point une sotte, je suppose, et à son âge une jeune fille n'attend plus de sérénades sous son balcon. Je n'ai pas l'air d'un Espagnol, et je n'ai pas de guitare...

— Très-bien, mon garçon, dit le comte; tu feras ton chemin : tu n'as pas de cœur, sais-tu?

— Je l'espère bien, cher oncle. Mais venez donc; on remarquerait notre absence, et, comme vous êtes l'oncle d'Henriette et le mien, on croirait que nous signons déjà des préliminaires, ce qui nuirait à mes projets sur Mlle de Sauveplane. Rentrons.

Henriette et Mme de Burgueroles restèrent seules. La jeune fille était immobile, droite et blanche comme sa robe; elle regardait devant elle fixement et d'un regard sans rayon, sans chaleur. Un tremblement nerveux agitait ses mains; elle ne pleurait pas, elle

ne parlait pas. Tout à coup d'une voix sifflante et basse, elle dit à la comtesse :

— Vous avez entendu ?

La bonne comtesse prit les deux mains de la pauvre enfant dans les siennes, en la regardant d'un regard céleste au fond des yeux, comme pour chercher son cœur ; puis elle lui dit d'une voix caressante et mouillée de larmes :

— C'est un bonheur qui t'arrive, mon enfant : M. de Trincavel était indigne de toi ; il eût meurtri ton cœur sous son égoïsme de fer. Va ! Dieu t'a sauvée et te fera trouver quelque jour un homme plus digne...

— Non, jamais ! s'écria Henriette, jamais ! Je ne crois plus, tous ces visages sont menteurs. Ma cousine, je ne me marierai jamais !

— Eh bien ! mon enfant, j'ai une proposition à te faire. Paris ne te vaut rien, en ce moment surtout ; ces fêtes, ces nuits passées au bal, cette existence factice, tout cela détruit ta santé : le grand air, l'air des champs te serait si bon ! Viens avec moi en Bretagne, dans mon vieux petit castel ; viens m'aider à soigner nos pauvres paysans ; viens t'occuper des malheureux ; viens faire des heureux. Tu mériteras ainsi d'être heureuse, car, après tout, Dieu ne nous doit rien, mon enfant, au contraire, et nous le traitons trop en débiteur, lui notre créancier ! Mais mon curé te prêchera cela mieux que moi. Est-ce dit ? Viens-tu ? Puis-je te demander à ta tante pour quelques mois ? Et partons-nous demain ?

— Oh ! oui, nous partirons, s'écria Henriette. Merci, ma cousine ; comme vous êtes bonne ! On me l'avait bien dit que si je souffrais jamais, vous seriez là en même temps que le chagrin.

— Que veux-tu, ma fille ! c'est l'habitude ; et puis, il faut bien faire quelque chose dans la vie : le bon Dieu n'aime pas la paresse. Ainsi donc, c'est entendu, demain à dix heures, je présente ma requête à ta tante, et le soir même, en route pour la Bretagne !

— Oui, chère cousine, et merci, merci !

La jeune fille était pâle encore, sa main tremblait toujours; mais il y avait dans ses yeux quelque chose de résigné et de grave : un souffle du ciel avait passé sur sa douleur.

Le lendemain, Mme de Burgueroles quittait Paris avec Henriette.

Vte Henri de Bornier.

(*La fin au prochain numéro*).

CELTES, BRETONS, PÉLASGES.

La *Revue de Bretagne et de Vendée* publiait, il y a quelques semaines, un article sur la poésie bretonne, écrit par M. Léon Bureau, dont la grande aptitude à l'étude des langues m'est connue. Je suis peu versé dans la linguistique, mais j'ai pu recueillir dans quelques conversations avec M. Cardin, un savant très-modeste, qui aurait dû siéger à l'Institut, des notes sur les langues celtiques et galloises, et leurs rapports avec le grec, le latin et le sanscrit; permettez-moi d'indiquer ici les principaux résultats qu'il a obtenus, et qui mettront sur la voie d'une étude comparative entre les fragments de ces diverses littératures que l'on conserve encore.

La philologie et la linguistique ont pris un développement considérable; les savants qui y ont consacré leurs veilles ont pu formuler des lois rigoureuses qui président au passage des sons d'une langue à l'autre, de telle sorte que l'on peut annoncer à l'avance la forme que le mot doit avoir dans une autre langue de la même famille. Appliquées aux langues parlées par la grande famille arienne, dont les membres ont peuplé l'Europe presque entière et la moitié de l'Asie, ces lois ont permis de retrouver dans l'Inde et dans l'Europe les divers dialectes dont se servaient les différentes fractions de cette race, et de les suivre dans leurs invasions successives.

M. Cardin a fait porter plus spécialement ses travaux sur les peuples qui ont successivement habité notre pays, mais il a été conduit naturellement à retrouver et reconnaître les autres branches

de la même famille, et il a pu établir la division et le parallélisme que voici entre les divers peuples ariens :

Arien, oriental.	Arien, occidental.
Sanscrit.	Zend ou bactrien.
Latin.	Grec ou dorien.
Gadhélique. (Celte.)	Kymrique, breton.
Pelasgique.	

Tous les peuples qui font partie de la race arienne ont dû avoir un fonds commun, les diverses branches ont présenté des caractères particuliers; quelle que soit la distance qui sépare ou a séparé pendant le cours des siècles les différentes subdivisions de la même famille, ou les fractions d'une même branche, les caractères généraux de toute la famille, et les caractères spéciaux de chaque branche se retrouvent imprimés dans la langue parlée par ces peuples. Et pour ne prendre qu'un exemple, l'irlandais ou celtique, le sanscrit, le latin, le pélasgique, employaient un S, où le zend, le dorien ou grec, le kymrique ou breton se servaient d'un H; ceux-là mettaient un C, lorsque ceux-ci écrivaient un P.[1] Cette répartition est primordiale, elle remonte aux jours anciens qui virent les ancêtres de ces peuples divers répandus sur les plateaux de la haute Asie. Comment expliquer autrement cette transformation que fait exactement de la même manière l'Indou qui erre sur les bords du Gange, et le Celte qui s'agite dans les prairies de l'Irlande. Et là, spécialement, on ne peut accuser l'influence de Rome; Erin parle comme le Latium, à la différence de la Bretagne qui a subi le joug de César, dont les légions n'ont jamais foulé le sol de l'Irlande.

M. Cardin, appliquant aux dialectes du Poitou sa science pro-

[1] Dans la langue grecque on retrouve aussi des traces d'une langue antérieure, parlée par le peuple vaincu, les Pélasges. Les Ioniens, de race pélasgique, avaient gardé le C dans les pronoms et les adverbes, ils disaient: κῶς et ὅκως pour πῶς, ὅπως; κῇ pour πῇ; κόσος, ὅκόσος pour πόσος, ὅπόσος; κοῖος pour ποῖος; κότε pour πότε. De même les Irlandais ou Celtes, les Latins employaient le C où les Gallois ou Bretons mettaient un P. Ainsi : co, cia, cat, cod, cidh, ciod, ciodh. Et pa, pwy, pan, pe, priou.

fonde, a reconnu dans les mots du patois, dans les noms de lieux et de rivières des traces du sanscrit, des vestiges de l'irlandais; ce qui l'a conduit à penser qu'avant le Gaulois, que vainquit César, un peuple celte, identique avec celui qui s'est maintenu en Irlande, habitait la Gaule. Les mêmes observations linguistiques ont amené M. Cardin à cette conséquence curieuse, c'est l'analogie, peut-être l'identité, des Pélasges avec les Celtes, qui auraient ensemble couvert l'Europe, lorsqu'une fraction de la même famille s'étendait jusqu'aux Indes; cette révélation se manifeste par cette remarque entre autres : le dialecte de l'Ionie a conservé le S comme a fait Rome, qui est pélasgique, et le C au lieu du T. « Les Ioniens étaient » issus des anciens habitants du Péloponèse. Expulsés par les Do- » riens, ils furent établis par Nélée, fils de Codrus, avec les Athé- » niens, qui s'y adjoignirent et qui étaient comme eux de race pé- » lasgique.

» Les analogies linguistiques, dit encore M. Cardin, relient » l'hellène ou dorien au zend ou arien occidental. Les analogies » historiques conduisent au même résultat. Rome, qui était pélas- » gique, se rattache au sanscrit. Les vieux Athéniens l'étaient » aussi. » Nous avons vu que les Irlandais, c'est-à-dire, la première race qui habita la Gaule, étaient une fraction de la branche orientale des Ariens, et se rattachaient très-intimement au sanscrit; tandis que les Gallois, Bretons ou Kymris se relient aux Doriens, soit à la branche occidentale de la même famille arienne. Dès longtemps, on avait remarqué que les mystères d'Eleusis conservaient les vestiges d'une religion plus ancienne, d'une religion pratiquée par un peuple vaincu, mais perpétuant son influence par l'initiation secrète. Le druidisme et les monuments celtiques seraient-ils les témoins d'une race antérieure et subjuguée? N'y aurait-il pas une certaine analogie entre les doctrines enseignées dans les mystères de l'Attique, et celles qui étaient confiées, dans les forêts de la Gaule, à la mémoire des druides? Et n'est-ce pas un indice encore que ce culte du chêne, associé à l'adoration de Jupiter?

Rursusque locutæ
In te Chaoniæ moverunt carmina quercus. (PROPERCE.)

Ne croit-on pas voir les Celtes recherchant ce gui sacré sur le chêne des vieilles forêts de l'Europe? La nuance qui distingue les Celtes des Kymris, les Pélasges des Doriens, avait été notée déjà, et on reconnaissait en même temps l'unité de leur race. Niébuhr a écrit : « Cette facilité à s'identifier avec les Hellènes est un des » traits caractéristiques des peuples pélasgiques. C'est l'une des » principales raisons de la dissolution et de l'anéantissement de la » nation. » Cette absorption d'une tribu par l'autre s'est reproduite en Gaule, et Strabon, après avoir distingué les oppositions existant entre les Ibères et les Celtes, disait de ceux-ci et des Belges : « Ils » ne sont pas homoglottes, mais ils s'éloignent peu les uns des » autres, pour leurs idiomes et leur mode de civilisation. » La science moderne a confirmé ces observations. M. Pictet est auteur d'un ouvrage remarquable sur l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit. M. Cardin aurait pu le compléter en redigeant ses notes qui établissent l'affinité du celtique pur et du pélasgique avec le sanscrit, et la correspondance de l'idiome gallois ou kymrique, du grec avec le zend.

C'est à tort, suivant M. Cardin, que l'on attribue aux Ariens occidentaux un esprit d'envahissement. La beauté du pays qu'ils habitaient, des bords de l'Oxus et du Iaxartes aux montagnes qui limitent la Bactriane, en avait fait un peuple agriculteur, exposé aux attaques incessantes de leurs frères nomades et guerriers, ainsi que l'attestent les Védas. L'aversion que les Ariens orientaux leur inspirèrent fut telle, que les dieux qu'ils invoquaient ensemble devinrent les auteurs des maux qui affligent la terre, parce qu'ils protégeaient leurs ennemis. Ces discordes précèdèrent l'invasion de l'Inde par les Ariens orientaux ; et la conquête de la Grèce par les Doriens ou Hellènes fut, de son côté, antérieure à la modification religieuse introduite chez les Ariens occidentaux par Zoroastre, car on n'en retrouve pas trace dans le polythéisme grec.

« La différence essentielle des idiomes, quelque rapprochés » qu'ils fussent, était plus que suffisante pour occasionner une ani- » mosité constante entre les deux groupes ariens. L'antagonisme » religieux était incapable de créer une telle disparité dans le lan-

» gage. Elle existait donc auparavant, et devait se retrouver dans
» les fractions de ceux de ces peuples qui étaient demeurées
» nomades, et qui envahirent l'Europe.

» Si maintenant nous considérons que les mêmes rapports et les
» mêmes différences que nous rencontrons entre le gadhèlique et
» le kymrique, entre le sanscrit et le zend, se répètent entre le
» latin, d'origine pélasgique, et le grec en affinité constante avec le
» zend, sauf les rares vestiges du pélasgique qui ont surnagé en
» ionien, nous ne pouvons guère nous défendre de la conclusion
» que voici :

» Il semblerait que les Ariens occidentaux fussent fatalement
» précipités à poursuivre leurs frères dans tous les établissements
» où ceux-ci s'étaient fixés. Leur animosité commence dès la Bac-
» triane. Le nom vénéré de Dêva, Dieu, modifié suivant les règles
» du zend, en Daeva, y devient la désignation des génies impurs,
» créés par Arimane pour répandre le mal sur la terre. C'est la
» guerre faite par les Hellènes à la capitale pélasgique de l'Asie
» mineure, à Troie. C'est la rivalité héréditaire des Doriens et des
» Ioniens, de Lacédémone et d'Athènes; c'est l'oppression des
» Messéniens par les Spartiates, le servage des Penestes et des
» Hilotes. C'est la guerre du Péloponèse.

» Mêmes faits dans le monde celtique; César apprend des Rèmes
» que dans des temps assez rapprochés, les Belges ont conquis le
» pays qu'ils habitent. Il se trouve en Bretagne des colonies belges
» qui ont porté leurs noms; il distingue les Bretons méridionaux
» de ceux du nord, qui sont les plus anciens habitants de l'île.
» Ptolémée connaît en Irlande les Brigantes et les Menapiens. Les
» traditions irlandaises nous parlent des Fir-Bolgs, ennemis cruels
» des Gadhèles, et se fondant plus tard avec eux. Les données lin-
» guistiques confirment celles de l'histoire. L'élément sanscrit est
» beaucoup plus riche en gadhèlique qu'en kymrique. Ce témoin
» éternel nous crie que la séparation des Gadhèles d'avec les Ariens
» orientaux est antérieure à l'époque des invasions des Kymris.
» Ainsi sous des noms divers, Ariens orientaux, Gadhèles, Pé-
» lasges, Sicules, Ausones, c'est toujours la même race, livrée à

» l'antagonisme et aux attaques des Ariens occidentaux, Eoliens, » Hellènes ou Doriens, et Kymris. »

M. Cardin a spécialement dirigé ses derniers travaux sur notre pays; il a pris pour titre d'une petite brochure, dans laquelle j'ai exclusivement puisé ma science : *Esquisse de considérations ariennes sur le Poitou*; et nous savons qu'il a pu recueillir des observations éminemment curieuses sur les anciennes races qui ont peuplé notre province, et qui ont laissé, dans la langue et dans les noms de lieux, des traces ineffaçables.[1] Ces travaux ne pourraient-ils servir à d'autres érudits; et les rapports qu'ils signalent entre des peuples séparés par des abîmes, ne les retrouverait-on pas dans les traditions, les usages qui ont persisté jusqu'à nos jours?

Mais quelle utilité offre cette étude comparative? Voilà, en effet, la mesure de toutes choses aujourd'hui. L'utilité que j'y trouve, peu appréciable par beaucoup, est, à mes yeux, très-grande. C'est un intérêt religieux. On se plaît à publier que la religion catholique proscrit la science et la liberté; et elle a sauvé la civilisation et la science; elle ne craint pas les lumières, assurée qu'elle est d'en profiter, d'en recevoir un nouvel éclat. Certains esprits, croyant prouver contre ses doctrines, écrivent des livres comme *l'Esprit des Gaules*, et pourraient bien arriver à établir la vérité des traditions que le catholicisme conserve pieusement, et qu'une science superficielle et légère a rejetées avec dédain.

Nous croyons, enfin, que ces patients travaux, qui ne semblent intéresser qu'une érudition stérile, fournissent de nouveaux matériaux à l'apologétique catholique; et il nous a paru opportun de reproduire en terminant cette remarquable pensée du regretté Mgr Wiseman, que M. Nettement citait dans la *Semaine des Familles* :

« L'antiquaire, lorsqu'il dépose dans sa collection une nouvelle » médaille et qu'il la déchiffre, ne sait pas, jusqu'au moment où il

[1] Le nom de *Ligugé* a dans l'irlandais un sens tout spécial, qui est celui que donne Grégoire de Tours. Les mots *chail*, talgon, mojette, répandus en Poitou, sont sanscrits. Les mots *carnac*, *condate*, ne s'expliquent bien qu'avec le secours de l'irlandais, parce qu'ils appartiennent à une langue antérieure au breton.

» réussit dans son travail, quels renseignements cette médaille lui » fournira sur les anciens temps. L'orientaliste pâlit sur des par- » chemins à demi-effacés, sans savoir quelle lumière il y trouvera » sur les coutumes de l'antiquité, jusqu'à ce qu'il ait pénétré l'obs- » curité de ces textes mystérieux. L'un et l'autre ne poursuivent » point leurs études avec la pensée que ce qu'ils découvriront » pourra servir au théologien. Mon idée systématique a été de » recourir surtout à des auteurs qui, en faisant leurs recherches, » ne s'étaient pas le moins du monde préoccupés des avantages » qui pourraient en résulter pour la démonstration de la vérité du » Christianisme. C'est au savoir indifférent ou même hostile que je » suis allé demander mes preuves. Or, si tous les travaux de la » science indifférente, ou même hostile, sont venus, comme je l'ai » prouvé, confirmer les vérités révélées, celles-ci n'ont rien à ap- » préhender des découvertes ultérieures. Qu'on le remarque, en » effet, la science à ses débuts éveille quelquefois le doute, mais » à mesure qu'elle marche, ce nuage se dissipe, et ses progrès la » mettent d'accord avec l'enseignement sacré. Nous arrivons ainsi » à considérer la religion comme le lien qui unit le visible à l'invi- » sible, et qui relie ce qui est révélé à ce qu'on peut découvrir, » comme l'explication de toutes les anomalies, et la solution de » tous les problèmes. Elle nous apparaît comme l'olivier, cet » emblème de la paix, ainsi décrit par Sophocle dans son *Œdipe à* » *Colonne :* « Une plante qui n'a pas été semée par la main de » l'homme, mais qui a cru spontanément et nécessairement dans » le grand ordre établi par la sagesse créatrice, une plante redou- » table à ses ennemis, et si profondément entrée dans le sol, que » nul homme des temps anciens ni modernes n'est parvenu à la » déraciner. »

ALFRED BIRÉ.

LE CHATEAU DE CORLAY.*

De 1532 à la fin du XVIe siècle il y a peu de souvenirs qui se rattachent au château de Corlay. Entre 1532 et 1540, il était venu en la possession de la branche de Rohan-Guémené [1], et à cette dernière date la capitainerie en appartenait à Gui de Talhouët, sieur de Créménec [2]. Anne de Rohan, si elle n'avait pu s'emparer des trésors de son frère Jacques, avait du moins eu dans son partage la terre de Corlay. En 1543, Louis de Rohan, son fils, faisait faire au château, aux moulins, au colombier et aux écuries des réparations qui s'élevaient à la somme de 38 #, et les gages du concierge étaient de 10 # par an [3].

Les Rohan étaient dans le parti contraire à la Ligue; il n'y a donc rien d'étonnant à voir le château de Corlay occupé par les Royaux au commencement de la guerre civile. Le chanoine Moreau, en rappelant le triste sort de l'arrière-ban ligueur de la Cornouaille appelé par le duc de Mercœur, note que cette troupe armée, en partant de Carhaix pour venir à Saint-Brieuc, évita de passer par la route de Quintin, « à cause des garnisons de Rostrenen, *Corlay*, Quintin et Guingamp, toutes ennemies. »

* Voir la livraison de Février, pp. 89-102.

[1] « Estat et ordonnance par nous Marie et Louis de Rohan, mère et fils, dame et » seigneur de Guemené, Montauban, La Rochemoisan, Condé-sur-Noireau et de Corlé, » barons de Montbazon, etc. » D. Mor. III, col. 1039.

[2] « Gui de Talhouet, sieur de Cremenec, trois chevaux à livrée, lui troisième » bouche à cour, et pour estat la capitainerie de Corlé. » *Id.*

[3] Archives du Morbihan, com. de M. Rosenzweig.

L'année suivante, le château de Corlay était au pouvoir des Ligueurs. Le prince de Dombes qui semblait vouloir poursuivre la guerre le moins loin possible de Rennes, laissa l'ennemi se fortifier en Basse-Bretagne. C'est ce que faisait remarquer Noris qui commandait les troupes anglaises envoyées par la reine d'Angleterre : « Mais si l'on eût cru mon avis, l'armée se fût avancée de » bonne heure à Corlay ; par où cette place et autres que nous » avons perdues, eussent esté conservées, et l'ennemi contraint à se » consumer, et son pays ensemble [1]. »

Deux mois auparavant, lorsque Henri de Bourbon forçait à se rendre Guingamp et Coëtfret, le duc de Mercœur était arrivé trop tard pour défendre une partie de son duché de Penthièvre. De Vannes il était venu à Corlay, puis à Quintin. Au moment où il allait marcher sur Châtelaudren, il apprit que le prince de Dombes était campé sur sa route, dans une bonne position, sa gauche appuyée sur la rivière de Leff et sa droite à la forêt de Houallan. Jean du Matz donne des détails précis sur cet épisode, dans lequel, par le fait, il n'y eut que des escarmouches [2].

Le duc de Mercœur menait 10,000 hommes environ, dont 4,500 Espagnols, et six pièces d'artillerie ; c'est la plus forte armée qu'il ait jamais réunie. Le prince de Dombes n'avait que 7,000 hommes, dont 2,500 Anglais, et quatre pièces d'artillerie. Pendant six jours les deux armées furent en présence, sans que les Royaux, d'après l'avis du général anglais, fissent mine d'engager le combat ; tout se borna à une affaire d'avant-postes qui paraît avoir été à l'avantage des Royaux, et le duc de Mercœur voyant qu'une affaire décisive était à peu près impossible se retira sur Corlay. L'armée royale le suivit lentement et vint s'établir à Quintin ; de là une reconnaissance commandée par le sieur de la Noue, fut dirigée sur Corlay ; à un demi-quart de lieue de cette place, elle rencontra les avant-postes des Ligueurs dont les quartiers furent enlevés sans qu'on y trouvât grand butin. A cette nouvelle apportée par les

[1] D. Morice, III, col. 1539.
[2] D. Taillandier, suppl. aux *Preuves*, T. II. p. 287 à 289.

fuyards, M. de Mercœur monte à cheval, les Espagnols se mettent en bataille, mais au bout de deux heures les Royaux revinrent à Quintin et M. de Mercœur, partant de Corlay, prit le chemin de Pontivy. — Ces événements se passaient entre le 23 et le 30 juin.

Un an plus tard, au mois de juin 1592, les Royaux, dit le chanoine Moreau, « prirent le château de Corlay, appartenant au seigneur de Guemené ; et d'autant qu'il était ruineux et peu tenable, » ils le firent fortifier de retranchements et terrasses, et de manière qu'ils en firent une assez bonne place de défense ; tout le » pays fut fort ruiné et incommodé par la garnison, d'autant que » tout le quartier tenait le parti contraire ; ils n'eussent pu sortir » du château qu'ils etoient en pays ennemi, sur lequel ils faisoient » de grands ravages [1]. »

Le château de Corlay resta au pouvoir des Royaux jusqu'en février 1593. Vers cette époque, M. de Mercœur voulut reprendre Quintin, commandé alors par le sieur du Liscoët ; il commanda à son armée de s'acheminer du côté de Callac, et lui donna rendez-vous sous les murs de Quintin qui fut obligé de capituler au bout de quinze jours de siége. Mercœur était à peine de retour à Nantes que les habitants de Quintin livraient la ville au sieur de la Giffardière, gentilhomme royaliste [2].

Cependant le sieur du Liscoët, retiré dans son manoir du Bois de la Roche, aux portes de Guingamp, cherchait une occasion de prendre sa revanche. Aidé des sieurs de Sourdéac et de Kergomar, le 8 mars, il s'emparait de Corlay, gardé par les Espagnols, et en faisait le centre de ses opérations militaires, plus profitables à ses propres intérêts qu'au service du roi. « Par ses diligences, dit » encore le chanoine Moreau, la fortifia si bien qu'il en fit une » place propre pour ses desseins, qui étaient de tirer la guerre » au bas pays, où l'oie était encore grasse, d'autant qu'on n'y » avait pas encore fait la guerre, comme il le fut incontinent fait » après [3]. »

[1] Moreau, chap. XVII.
[2] Moreau, chap. XVIII.
[3] *Id.*, chap. XIX. — Mém. de Jehan Pichart, *ap.* D. Morice, III, col. 1733.

Dans les premiers mois de 1594, le château de Corlay n'était plus occupé par du Liscoët; il était allé probablement rejoindre le maréchal d'Aumont qui préparait à Rennes une expédition en Basse-Bretagne. Le départ du duc laissa le champ libre à un autre personnage dont la présence à Corlay dut singulièrement contribuer à enlever les dernières plumes à *l'oie grasse* : Gui Eder de la Fontenelle s'empara de cette place importante et y séjourna longtemps. Un acte des archives municipales de Plérin nous révèle, dès le mois de juin 1594, la présence des Ligueurs à Corlay [1].

Comme les troupes que le maréchal d'Aumont commandait et qui lui avaient servi à prendre Morlaix, Quimper et Crozon, étaient singulièrement affaiblies par des maladies contagieuses, le roi, sur les instances des sieurs de Saint-Luc et de Montmartin, envoya des renforts. Saint-Luc ayant à aller à Paris pour recevoir l'ordre du Saint-Esprit, laissa Montmartin. Ces renforts se composaient de cinq compagnies suisses, des régiments de la Troche, Saint-Denis et Nonan, des recrues de Ligneritz et de trois compagnies de dragons. Ces troupes étaient à Rennes lorsque le maréchal d'Aumont, alors à Quimper, les demanda. Montmartin passa à Châtelaudren, et avait dépassé Guingamp de quatre lieues, lorsqu'il rencontra le capitaine Sarouette, envoyé par le maréchal pour lui donner l'ordre de s'emparer de Corlay où était Eder. Montmartin obéit immédiatement, en prévenant toutefois le maréchal que les Espagnols, campés à douze lieues, pourraient accourir au secours de la place. Ici je laisse la parole à Montmartin qui a donné une relation curieuse de ce siége qu'il dirigea, et dont la date est facile à fixer [2].

« Or ledit Fontenelles, comme ledit sieur de Montmartin avoit

[1] Par cet acte, les paroissiens de Plérin demandaient au duc de Mercœur de ne pas contribuer aux frais de guerre des garnisons de Corlay, Lamballe et Saint-Brieuc.

[2] Moreau, chap. XXXIV. — Mém. de Jehan du Mats, *ap.* D. Taillandier, suppl. aux *Preuves*, T. II, p. 305 et 306. — *Du mardi 24 janvier 1595. Monsieur du Bordaige est venu en ladite assemblée en l'absence de M. de Montmartin qui est actuellement en l'armée de M. le mareschal d'Aumont, au siége de Corlé.* (Extr. du reg. des Etats tenus à Rennes, *ap.* D. Morice III, col. 1631.)

» passé à Quintin [1] avec les troupes, il avoit envoyé vers luy et lui » fit dire qu'il vouloit servir le Roy, et qu'il ne demandoit que dix » jours de terme pour s'en résoudre, à quoy ledit sieur de Mont- » martin le convioit, et les dix jours estans expirés, il envoya vers » ledit Fontenelles le sieur de la Chevallerie premier capitaine du » régiment du sieur de Terchant pour sçavoir sa résolution, et toutes » les troupes estant en bataille à la veue dudit Corlais, ledit sieur » de Fontenelles sort avec vingt ou trente chevaux et quelques » harquebusiers, lequel demanda encore à parler audit sieur de la » Chevallerie, et furent bien l'espace d'une heure à traiter, et » sembloit que les choses se devoient accommoder, lorsqu'il de- » mandoit encore quelques jours. Sur cela il se tire quelques har- » quebusades, les siens firent les mauvais, lesdits sieurs de Mont- » martin et de Sarouette les chargent, l'infanterie suit, gagne le » village; voilà Fontenelles bloqué dans le chasteau et l'infanterie » logée. Il y eust quelques capitaines et soldats blessez.

» Or ledit sieur de Montmartin qui estoit bien adverty que les » Espagnols faisoient leur compte de marcher à Pontivy, distant » de quatre lieues dudit Corlais, pour en faire lever le siége, fit le » lendemain ce qu'il avoit vu pratiquer au Roy, de toujours parle- » menter avec les assiégés.

» Le lendemain ledit sieur de Montmartin fit faire une chamade » et demanda à parlementer, ledit Fontenelles fit au commence- » ment la sourde oreille, mais enfin il fit demander ce qu'on vou- » loit; il est prié de faire sortir un des siens, et qu'on vouloit dire » quelque chose de conséquence, et pour son bien ; l'un des siens » sort, ledit sieur de Montmartin luy dit que si ledit Fontenelles » attendoit l'arrivée de M. le mareschal, qu'il n'y avoit point de » salut pour luy, car il amenoit quatre canons pour luy raser la » place sur la teste. Il se deffendoit, que les Espagnols le vien- » droient secourir, ce parlement fut si bien ménagé que ledit sieur » de la Chevallerie qui avoit desja avec luy traité, entra dans la

[1] Il est évident que Montmartin songeait à gagner Quimper en passant par Callac et Carhaix. Après avoir reçu les ordres du maréchal d'Aumont, il était revenu sur ses pas pour aller à Corlay en passant par Quintin.

» place, et avoit charge de parler à quelques-uns que ledit sieur
» de Montmartin cognoissoit. Ce parlement se continue tous les
» jours, tantost en guere, tantost en marchandise ; cependant les
» Espagnols arrivent trois jours après à Pontivy, qui publioient
» tout haut qu'ils s'en venoient faire lever le siége de Corlais, et
» en estoient assistez de quelque cavalerie françoise, mondit sieur
» le mareschal ne venoit point, ledit de Montmartin luy en donna
» aussitost advis.

» Or, pour venir de Pontivy à Corlais il y a une forest à passer
» assez fâcheuse et fangeuse, et de ladite forest audit Corlais de
» petits ruisseaux qui estoient enflez, à cause de la saison de l'hy-
» ver et des pluies, cela donnoit quelque assurance audit sieur de
» Montmartin qu'ils ne pouvoient marcher droit audit Corlais, qu'il
» ne le sceust plus de quatre heures auparavant, et soigneusement
» faisoit battre l'estrade, et entr'autres au sieur de Saint-Jean,
» gentilhomme de Normandie qui avoit cinquante harquebusiers
» à cheval, lequel estoit jour et nuit caché dans de petits bois à la
» porte dudit Pontivy, pour scavoir les desseins des Espagnols. Il
» y avoit aussi des vivandiers qui estoient parmy lesdits Espagnols
» qui en apportoient jour et nuict toujours nouvelles ; ledit sieur
» de Montmartin faisoit courir le bruit que ledit sieur mareschal
» arrivoit avec lesdits Anglois, et lesdits Espagnols en crurent
» quelque chose, et tous les soirs faisoient battre les gardes à l'an-
» gloise, et les Suisses de l'autre costé faisoient battre leur colin-
» tampon.

» Cependant les tranchées s'avancèrent jusques sur le bord du fossé
» et ledit sieur de la Chevallerie alloit et venoit dans ladite place,
» traitoit avec ledit Fontenelles qui quelquefois se vouloit rendre,
» et puis changeoit sur espérance des Espagnols. Cecy dura en
» cette alarme des Espagnols environ douze jours entiers, qui fut
» le propre jour de l'arrivée de mondit sieur le mareschal, et ledit
» sieur de Montmartin avoit tant continué ses parlemens, qu'il
» avoit amené ledit Fontenelles au point de se rendre bagues
» sauves, moyennant que l'on luy fit veoir l'artillerie qui estoit
» encores à Guingamp à cinq grandes lieues de là, et n'y avoit

» aucun attirail d'artillerie pour la faire venir promptement ; ledit » Fontenelles fait sortir un gentilhomme bas-breton pour aller » voir cette artillerie qu'il pensoit trouver à cinq cens pas de là, » mais ledit sieur de Montmartin qui avoit charge de mondit sieur » le mareschal, de luy faire veoir ladite artillerie, le mena jusques » à Guingamp, par les chemins luy fit veoir quelques Anglois » avec des charrettes, que de loing ledit gentilhomme jugea estre » l'artillerie desdits Anglois ; mais demandant toujours à veoir du » gros canon, comme il fut arrivé audit Guingamp, le sieur de » Guergomart, gouverneur de la place et fidèle serviteur de Sa » Majesté, le fit tant boire, que pour un canon qu'il luy montra, il » en fit veoir dix, et ledit sieur de Montmartin l'ayant ramené à » Corlais, il dit audit Fontenelles avoir veu quantité d'artillerie, » lequel sortit le lendemain avec trois cens hommes bien armez, » ledit sieur mareschal mit ledit sieur de la Mouche dans ladite » place qui se pouvoit deffendre contre deux ou trois canons [1]. »

Le maréchal d'Aumont arriva, ainsi que M. de Saint-Luc, au moment où Fontenelles sortait du château de Corlay : l'armée royale se retira, sous les ordres de Saint-Luc, à la Rochederrien, en passant par Bourbriac ; les Anglais regagnèrent leur cantonnement de Paimpol, et le maréchal croyant qu'il n'y avait rien à craindre du côté du Penthièvre, comme il l'avait cru d'abord, retourna à Quimper pour surveiller les travaux de la citadelle, et donner ordre à tout ce qui était nécessaire en Basse-Bretagne avant de venir à Rennes où il avait hâte de rejoindre Mme de Laval, « à qui il por- » toit beaucoup d'affection. »

Le capitaine la Mouche, entraîné par les promesses de la dame de Laval, n'hésita pas à prendre part à une entreprise contre un des personnages qu'il aurait dû respecter le plus : un jour on le vit partir du château de Corlay, à la tête de trente cavaliers : il allait à Vitré, dont le sieur de Montmartin avait le gouvernement depuis l'an 1589,

[1] C'est probablement à la fin de l'année 1594, et non pas en 1595, qu'il faut placer le règlement militaire sans date de M. Bourgerel, « lieutenant du sieur de la » Fontenelles, sur ses chevaulx leigiers, commandant en son absence ès villes et » chateaux de Callac. » Voyez *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. VIII, p. 235.

pour enlever cette ville à son bienfaiteur [1], qui était alors en Picardie, au service du roi. Henri IV, du reste, soutint énergiquement Montmartin.

Deux ans plus tard, en 1598, il se passa à Corlay un fait sur lequel je n'ai pu réunir que des détails assez incomplets. Nous savons que le 8 décembre 1599 le prince de Guémené nomma Abel Gouyquet sénéchal de Corlay [2] : il voulait ainsi le récompenser d'avoir repris le château, et d'avoir fait prisonnier l'individu qui, l'année précédente, s'en était emparé. Je suppose que c'est à cet événement que se rapporte le document suivant dont la copie m'a été communiquée par mon ami et confrère M. Gautier du Mottay :

1598, décembre. — « Veu par la cour le proceix criminel fait à » requéte de Me Yves Guillier, procureur fiscal de Corlay, par le » sénéchal de la juridiction dudit Corlay, et le provost des maré- » chaux en ce pays, à Thomas Devoton, sieur de la Rivière, Jean » Folliart, dit la Fortune, Mathurin Boscher et Thomas Perrin, » laboureurs, prisonniers en la conciergerie, accusés d'avoir sur- » pris le chasteau dudit Corlay; informations, interrogatoires et » responces des accusés devant ledit sénéchal de Corlay le quin- » zième jour de novembre dernier; proceix verbal, récolement et » confrontation de thémoins faits par ledit provost les quinze, seize » et dix septième jour dudit mois de novembre; sentence du dix » huitième dudit mois, arrêts de ladite cour des dix huit, vingt » trois et vingt sixième jour dudit mois de novembre par lesquels » aurait été enjoint audit provost d'emmener incontinent et sans » délay en bonne et seure garde en ladite conciergerie lesdits pri- » sonniers sur les peines auxquelles il eschet. Autre arrest du troi- » sième jour de ce mois par lequel aurait été fait injonction et com- » mandement très expreix audit provost d'amener incontinent et » sans delay lesdits prisonniers en ladite conciergerie à peine de

[1] D. Taillandier, *loc. cit.*, p. 310.
[2] *Annuaire des Côtes-du-Nord*, 1847, p. 103.

» privation de son dit état, et que ledit proceix desdits prisonniers » seroit communiqué audit procureur général du Roy; conclusions » dudit procureur général du Roy; ouiz lesdits accusés sur les » points de leur proceix et tout considéré :

» La cour a déclaré et déclare lesdits Devoton et Foliart, dit la » Fortune, dûment atteints et convaincus d'avoir contre l'autorité » du Roy et repos de cette province surpris à port d'armes ledit » chasteau de Corlay et lesdits Perrin et Boscher d'avoir assisté et » favorisé ladite surprise, et pour réparation publique a condamné » et condamne ledit Devoton être pris par l'exécuteur criminel de » ladite conciergerie, mené en la place du grand bout de cohüe » de cette ville et sur l'échafaud qui y sera dressé et avoir la teste » tranchée; et ce fait, ladite teste portée et mise au bout d'une » lance en lieu éminent audit chasteau de Corlay. Et ledit Foliart, » dit la Fortune, estre pendu et estranglé à la potence élevée en » ladite place du grand bout de cohüe; son corps mort porté à la » justice patibulaire. Et lesdits Perrin et Boscher assister à ladite » exécution la corde au col, puis fouettés de cordes par les carre- » fours de cettedite ville et outre les a bannis et bannit à perpetuité » du ressort de ladite cour, leur faisant deffenses de s'y trouver à » l'avenir, à peine d'être pendus et étranglés sans autre forme de » proceix. Les biens meubles desdits Devoton, Foliart, Boscher et » Perrin, déclerés acquis et confisqués au Roy. Fait en parlement » en la chambre ordonnée au temps des vacquations, l'unzième » jour de décembre mil cinq cent quatrevingt dix huit, prononcé » auxdits condamnés et exécuté lesdits jour et an.

(Signé) HUART. »

Ce document, d'ailleurs, me fournit l'occasion de rectifier une erreur historique qui est répétée dans tous les ouvrages qui ont fait mention du château de Corlay : je veux parler du prétendu ordre donné par Henri IV, en 1599, pour le faire démolir. La forteresse était si peu démantelée en 1599, qu'en janvier 1616 elle soutenait un dernier siége : elle était tombée au pouvoir d'une bande de pillards qui ne purent être délogés qu'au bout de sept

jours, le 15 janvier; ce fut encore Abel Gouyquet, seigneur de Vaupatry, qui accomplit cette entreprise [1].

Et d'ailleurs il faut remarquer que pendant les guerres de la Ligue en Bretagne, les Rohan s'étaient tenus dans une neutralité calculée : Louis VI, premier prince de Guémené, aveugle dès son enfance, s'était retiré en Anjou, au château du Verger, où il donnait une large hospitalité aux catholiques persécutés par les protestants : Henri IV l'honorait de sa bienveillance; le duc de Mercœur lui avait accordé main-levée de ses revenus, et une sauvegarde pour ses terres. En 1596, Henri IV le nommait gouverneur d'Hennebond, encore au pouvoir des ligueurs [2], et en 1604 il lui conférait la charge de grand sénéchal d'Anjou et de la Flèche. Ses fils, Louis, qui fut premier duc de Montbason, Pierre et Hercule, d'abord connu sous le titre de comte de Rochefort, servirent dans les armées royales. Bien plus, quand ce dernier fut envoyé en Bretagne avec La Noüe, il s'arrangea de manière à aller guerroyer en Anjou « pour ne pas porter préjudice à sa maison [3]. »

Pendant les guerres de la fin du seizième siècle, les châteaux-forts tombaient aux mains des ligueurs, des royaux et des bandes de pillards, sans que leurs propriétaires, étrangers à ces entreprises, fussent privés des revenus de leurs fiefs. Ainsi un acte du 9 juillet 1594 établit qu'à cette date Louis de Cadillac, alloué de la vicomté de Rohan, et Louis Ruault, sénéchal de la principauté de Guémené, par ordre de Françoise de Laval, examinaient les comptes présentés par Jean Brocherent, chargé de la recette des rentes de ladite principauté et de la châtellenie de Corlay, en 1592 et 1593. Dans un compte du receveur de Guémené on lisait ces passages assez curieux pour l'histoire du château de ce nom pendant la guerre de la ligue :

« Le dimanche 3 jour de décembre l'an 1589, M. de Mercœur tenant la ville et chateau de Pontivy assiégée, envoia sommer la

[1] *Ann. des Côtes-du-Nord, loc. laud.*

[2] D. Morice.

[3] *Histoire de la maison de Rohan.* Je dois la communication de ce manuscrit à l'obligeance de M. Courajod.

ville et chateau de Guémené de se rendre en son obeissance, ou qu'il envoiroit batre ledit chateau de 4 canons et ravager ledit chateau, ville et juridiction de Guémené par son armée; et les 4 et 5 jour dudit mois M. de Goulaine vint à Guémené capituler sur laditte sommation, et le 7 dudit mois furent ladite ville et chateau rendus à M. de Mercœur, bagues saulves, sans prison ni remission d'aulcun; et fut mis capitaine dans laditte place sous l'obeissance de mondit seigneur de Mercœur le sieur de la Donnerie du pais de Poitou et quarante soldats sous sa charge; et en fut mis hors par M. de Goulaine le capitaine Saint-Georges et ses soldats. — Le lundy 28 janvier 1590, le chateau de Guémené a été remis en l'obeissance de monseigneur le prince de Guémené et le capitaine Donnerie mis hors de laditte place et ses soldats sans mal à leur personnes et biens, le chateau mis sous la garde des officiers de monseigneur et des habitants de la ville [1]. »

Le château de Corlay cessa d'être habité par les Rohan, qui ne résidaient plus dans leurs domaines de Cornouaille; ses murs s'écroulèrent en partie faute d'entretien et de réparations. Grâce à la riche collection de dessins dus au talent de mon ami, M. Raoul de Fréminville, on peut se faire une idée exacte de ce qu'il en reste. Ses ruines sont encore considérables aujourd'hui : Corlay fut plus heureux que Rohan, dont la forteresse historique avait disparu au milieu du siècle dernier. « L'on ne distinguoit » plus, disait alors D. Morice, dans ses tristes ruines, que les » restes d'une très-belle chapelle que la fureur des guerres avoit » respectée. »

Je termine en énumérant, d'après l'aveu de 1681, dont j'ai déjà cité quelques lignes au commencement de cette étude, les droits de la châtellenie de Corlay [2] :

[1] Notes mss. de Dom Morice, extraites des archives de Guémené (cab. de M. Courajod.)

[2] Au XVIe siècle, ce fief était une juveigneurie, car nous voyons le 28 novembre 1549 Louis de Rohan, sire de Guémené, en faire foi et hommage à René, vicomte de Rohan, aux plaids généraux tenus à Pontivy, et refuser l'hommage pour ses autres terres jusqu'aux prochains plaids, pour avoir le temps d'étudier ses droits à cet égard.

Le seigneur avait droit de capitainerie pour la garde du château et de la ville; droit de guet et assens jusqu'à la somme de cinq sous tournois par ménage de gens partables et roturiers de la terre, excepté les veuves et les orphelins.

Par suite de sa juridiction haute, moyenne et basse, le seigneur de Corlay connaissait de toute espèce de crimes, jusques à extermination de vie, hormis les crimes de lèse-majesté divine et humaine: sa cour de justice, composée d'un sénéchal, d'un alloué, d'un lieutenant et d'un procureur fiscal, tenait ses séances le jeudi de chaque semaine, et les appels des causes civiles étaient portées devant le siége royal de Ploërmel. Des piliers patibulaires, au nombre de six, se dressaient sur une colline non loin de la ville[1]. Il va sans dire que le seigneur de Corlay avait un greffe, le droit de créer des notaires et tabellions, des sergents féodés et non féodés, et que les choses égarées (*espaves*), et les landes et terres vagues (*galois*) lui appartenaient, ainsi qu'un four à ban, la réglementation des poids, mesures et *aulnages*, le droit de chasse, enfin tout ce qui, en Bretagne, comprenait la haute justice.

Il ne faut pas omettre les prééminences d'églises dans toutes les églises et chapelles des paroisses qui formaient la circonscription de la châtellenie, ainsi que dans l'abbaye de Bonrepos en Laniscat, qui fut le Saint-Denis des premiers vicomtes de Rohan.

Enfin le seigneur avait la coutume sur le blé, le pain, le cuir,

[1] J'ai déjà eu occasion, ailleurs, de signaler la barbarie et le désordre que les guerres civiles avaient développés dans les mœurs, ainsi que du triste état où se trouva la province pendant le XVIIe siècle, au point de vue de la sécurité publique. En 1674, la justice du seigneur de Corlay eut à s'occuper d'une affaire déplorable. Dix hommes masqués, les uns à cheval, les autres à pied, avaient pendant la nuit forcé l'entrée de la maison des époux Bertho, sise au village de Kérêven en la trève de Courel : ils avaient enlevé ces malheureux, les avaient traînés sur le chemin de la chapelle de Saint-Gelven, où un grand crime aurait été commis sans l'arrivée de quelques voisins réveillés par le bruit. Les assaillants se retirèrent, non sans avoir tiré quelques coups d'armes à feu, et menacé les plus hardis de « leur casser la tête s'ils s'approchaient » : mais ils avaient été reconnus. La Cour de Corlay les condamna à 110 livres d'amende, pour coups et blessures, et à la prison. Les dés des piliers patibulaires existent encore sur la *Lande de la Justice*, à deux kilomètres de Corlay.

les bestiaux et la laine qui se vendaient chaque jeudi au marché de Corlay, et aux six foires qui se tenaient soit dans cette petite ville, soit à la Madeleine, soit au bourg de Saint-Léon. En septembre 1689, Louis XIV accorda l'établissement de deux nouvelles foires à Corlay, le 1er octobre et le jeudi après la mi-carême, sur la demande de Charles de Rohan, prince de Guémené.

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

Voici la liste chronologique des seigneurs de Corlay :

XIIe siècle. Alain III de Rohan.
1195. Alain IV.
1205. Geoffroi.
1221. Alain V.
1232. Alain VI.
1304. Olivier.
1306 Thomase de Châteaubriand, douairière.
1310. Alain VII.
1352. Jean I.
1403. Alain VIII.
1424. Alain IX.
1462. Jean II.
1516. Jacques.
1527. Marie de Rohan, tutrice de
1543. Henri V de Rohan-Guémené.
1557. Henri VI.
1622. Hercules.
1654. Louis VII.
1667. Anne de Rohan, douairière.
1685. Charles II.
1699. Charles III.
1727. Hercules-Meriadec.

POÉSIE.

AR C'HOG-RADEN HAG AR VÉRIÉNEN.

D'AMM C'HENVREUR ÉMILE GRIMAUD, E NAONET.

War dôn : Ar Goz-iar a Kalz a doniou all.

I.

Padd ann dômder, ar c'hog-raden
A gâne, nèrz hé c'horzalen ;
Né doa, préder, némed bragâl,
Boueta c'houek, hèoli, ra tûmpal.

Hen a vènne, al loénig, kéz,
É pâdjé n'hânv héd hé vués
E pârjé ann héoll biniget
Hag é vleûnje ar prâd, bépret.

LA CIGALE ET LA FOURMI.

CHANSON.

A MON CONFRÈRE M. ÉMILE GRIMAUD, A NANTES.

I.

La cigale, pendant la chaleur, chantait à plein gosier, ne songeant qu'à se promener, manger, gambader et se chauffer au soleil.

Elle croyait, la pauvrette ! que l'été devait durer tant qu'elle vivrait ; que le soleil serait toujours brûlant, et la prairie toujours émaillée de fleurs.

N'a daolit két ar mén gant-han
Ann dén zô diévez, vel-t-hân
'Pad m'he iaouank, iac'h, ha làouen,
Piou'wél erru ar gôzni ién?

Sétu digwet ar goân kri, —
Gânt *dent-kenver* indân hé fri,
Ann avel a groz, gant kounnar,
Ar glô a zilav ann doüar.

Loenig-Doüé! n'e gânes mui —
Krêna ra da holl izili,
Krenà gânt doân, gant paourenté,
N'a peuz med eûnn ézen vüé. —

— Mond a ra, mantret a enkrèz,
Da d'i hé néz-amézegèz;
Eur verri'enen, flour'vel eûr gô,
Ar binvidika diwar drô.

Ne lui jetez pas la pierre! car l'homme est imprévoyant comme elle; pendant qu'il est jeune, joyeux et bien portant, qui de nous songe à la froide vieillesse?

Mais voici venir le cruel hiver, avec ses dents de janvier [1] sous le nez. Le vent gronde furieusement et la pluie détrempe la terre.

Petit animal du bon Dieu, tu ne chantes plus, hélas! Tu trembles de tous tes membres; tu trembles de douleur et de froidure; tu n'a plus qu'un souffle de vie.

Elle s'en va, accablée d'angoisses, chez sa proche voisine, une fourmi grasse comme une taupe, la plus riche d'alentour,

[1] Glaçons qui pendent aux toits.

— « Iéchad déc'hu, va itrôn vad
— (Ar bèvien gèz zo déréad)
» Enn h'an Doüe, va zikouret
» 'Na meûs ken, er ger, fulen voued.

» Prestit d'in, pâd pemb pé c'houec'h miz,
» Eur rennâd kerc'h, eûnn tâmm gwiniz ;
» Mé restôlo, (fé kog-raden)
» Greûn, evid greûn, ha kalz ouspen. » —

— Ar merrien, war ma lévérer,
Da bresta, da rei, n'int ket kaer :
Gânt eur beg rog : — Petra, me-z-hi,
A peuz-hu gret élec'h mêdi ? —

« Me gâne lirzin, vid ann holl,
» Deuz tarz ann dé bété kûz-héol ;
» C'houi a gâné ! Oh ! mad aoualc'h !
Dansit, bremâ ! dansit hô koualc'h ! —

« Santé à vous, ma bonne dame ! » (Les infortunés sont bien polis.) » Au nom de Dieu ! daignez me venir en aide : je n'ai plus, chez moi, le » moindre morceau.

» Prêtez-moi, pour cinq à six mois, une mesure d'avoine et un peu de » froment ; je vous les rendrai (foi de cigale) grain pour grain, et même beaucoup plus. »

La fourmi, dit-on, n'est ni donneuse, ni prêteuse. D'un air rogue : « Que faisiez-vous, lui dit-elle, au lieu de moissonner ? »

— « Je chantais gaîment pour tout le monde, depuis le point du jour » jusqu'au coucher du soleil. » — « Vous chantiez ! oh ! c'est fort bien ! Dansez maintenant ! dansez toût votre soûl ! »

II.

Fâll-pinvidig ! Kos-merrienen !
A zinac'h d'he vreur n'aluzen.
Te iüdô, en tân, gânt kounnar,
Eunn dakenn d'oûr, Lazar ! Lazar !

III.

N'omp ket merrien, ni, tud Arvôr,
D'ar c'hèz eo digor frank an n'ôr,
Bepred hè kao, toënn ha boued,
Eur skabellig, korn ann oaled.

PROSPER PROUX.

II.

Mauvais riche ! méchante fourmi ! qui refuses l'aumône à ton frère, tu hurleras, au milieu des flammes, avec rage : « Une goutte d'eau, Laraze ! Lazare ! »

III.

Nous ne sommes pas des fourmis, nous, enfants d'Armor ; notre porte reste grande ouverte aux pauvres ; ils trouvent toujours, chez nous, un abri, de la nourriture et une escabelle au coin du foyer !

A LA DUCHESSE ADÈLE.

TRADUIT DU LATIN DE BALDRIC, ÉVÊQUE DE DOL, ET PRÉCÉDEMMENT ABBÉ DE BOURGUEIL.

XIIe SIÈCLE.

Si la chappe que j'ai naguère demandée,
Que je demande encor, m'est par vous accordée,
Madame, qu'elle soit vraiment digne de vous,
Et de moi. Je ne sais rien de grand et de doux

Comme votre bonté, ma noble souveraine ;
Vous êtes ma comtesse et vous serez ma reine.
Je vous ferai plus grande encore par mes vers,
Qui diront votre nom dans le vaste univers.
Cypre vous connaîtra ; Thulé, terme du monde,
Les îles, dont se pare au loin la mer profonde,
Vous connaîtront aussi. Le noir Ethiopien,
Le rapide Gétule et le fauve Indien,
Vous nommeront. Voilà, vraiment, que mon poème
Va bientôt devenir aussi grand que son thème !
Quoi de plus naturel ! C'est vous qui l'inspirez,
Vous qui l'avez écrit, vous qui le remplirez.
On dit que vous traitez assez bien vos poètes,
Pour donner l'éloquence à leurs langues muettes.
Comtesse, me voici qui chante en votre honneur ;
Accordez une chappe à votre serviteur ;
Chappe, où l'or phrygien en bordure ruisselle,
Chappe, où le diamant en agrafe étincelle.
En la voyant, il faut que chacun pense à vous.
Il faut qu'en la montrant, je puisse dire à tous :
— N'est-ce pas là vraiment un cadeau de princesse ? —
Autant vous dépassez, Madame la Comtesse,
Tous les fronts couronnés, autant et plus il faut
Qu'un chef-d'œuvre qui doit être estimé si haut,
Surpasse en sa beauté les parures royales
Qu'aiment à revêtir les reines, vos rivales.
C'est beaucoup demander ; vous pouvez encor plus.
Vous seriez offensée, et je serais confus,
Si j'estimais moins haut votre munificence.
Votre rôle est d'orner avec magnificence
Les ministres de Dieu. Dieu vous a donné l'or
Pour enrichir l'église et grossir son trésor.
Mon rôle est de quêter. Et pour que rien n'échappe,
N'oubliez même pas la frange de ma chappe.

S. Ropartz.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

NOUVEAUX SAMEDIS, par M. Armand de Pontmartin. — Paris, chez Michel Lévy frères, 1865. Un beau volume in-18.

Voici le dixième volume des Causeries littéraires de M. de Pontmartin, et aucun de ceux qui l'ont précédé ne renferme autant de pages ingénieuses, délicates et élevées; jamais l'auteur n'a déployé plus de verve, d'esprit vrai et, quand l'occasion s'en est présentée, de véritable éloquence. Il parle en poète, de Virgile, Shakespeare, Victor Hugo, Alfred de Vigny, Reboul, Joseph Autran, Roumanille; en historien, de MM. Guizot, Cornélis de Witt et Camille Rousset; de l'Académie française, en homme d'esprit, et du *Maudit*, en homme de cœur.

Aussi bien, puisque je n'ai plus à faire à mes lecteurs l'éloge de M. de Pontmartin, et que je m'exposerais, en leur rappelant ses qualités, à m'entendre dire : « A quoi songez-vous et croyez-vous donc avoir quelque chose à nous apprendre à ce sujet ? » je me bornerai à mettre sous leurs yeux quelques citations.

J'emprunterai la première à la première page des *Nouveaux Samedis*. M. de Pontmartin esquisse ainsi la physionomie littéraire de M. Théophile Gautier : « Nature sereine et débonnaire, M. Gautier a eu le secret de traverser la critique d'art et de théâtre sans décocher une épigramme et sans se faire un ennemi : que dis je ? sa carrière littéraire offre des contrastes bien plus surprenants.

Romantique à tous crins avec toute la fougue du sectaire, tout le physique de l'emploi et tout le costume du rôle, prêt, semblait-il, à dévorer sans merci quiconque refuserait de jurer par les plus sauvages dieux du romantisme, nous l'avons vu peu à peu s'adoucir, se pelotonner, rentrer ses griffes léonines, changer en un *ronron* amical ses rugissements formidables, et réconcilier dans ses placides caresses Aristote et Schlegel, Racine et Shakespeare, Ingres et Delacroix, Ponsard et Vacquerie, l'école de la fantaisie et l'école du bon sens. C'est ainsi qu'il s'est trouvé un beau matin, lui, l'échevelé, le factieux, le *tranche-montagnes*, parfaitement mûr et *idoine* (je parle son style) pour faire de la critique officielle et installer ses paisibles oracles dans les bas-reliefs du *Moniteur*, sans qu'il y eût de trop notables disparates entre la prose qui décide de nos destinées et celle qui règle nos admirations poétiques, théâtrales et pittoresques. C'est, pour le dire en passant, chose merveilleuse et rassurante que cette facilité des révolutionnaires les plus endiablés de la littérature, comme de leurs frères en politique, à se laisser amadouer, emmitoufler, discipliner, enrégimenter par les puissances de ce monde et à cacher finalement leur crinière grisonnante ou leur bonnet rouge sous un bonnet de coton ou un chapeau d'ordonnance. »

En regard de cette esquisse de M. Gautier, plaçons cette silhouette de M. Méry. « Depuis trente-quatre ans, dit M. de Pontmartin, M. Méry n'a pu encore prendre un rang bien déterminé dans la littérature. Bel esprit habillé à la mode d'hier, — malgré ses efforts prodigieux pour rester jeune, vivant sur des paradoxes qui s'éventent et sur une réputation qui s'use, poète de cantates, romancier difficile à classer, forcé de soutenir un rôle qui lui pèse, de continuer des manies et des tics qu'on sait par cœur, se gaspillant en variations monotones sur des airs trop vieux pour les paroles, ou sur des paroles trop vieilles pour les airs, Ruggieri d'un feu d'artifice qui s'allume et s'éteint tous les soirs à la même heure, M. Méry, avec des dons remarquables de facilité, de mémoire, d'improvisation et de verve, n'est pas, en définitive, plus avancé que le jour où son premier succès le lança violemment sur le trottoir littéraire. »

Je détache ce léger *crayon* d'un excellent article sur la traduction de *l'Enéide* par M. Barthélémy, le collaborateur et le compatriote de M. Méry, *Arcades ambo*, Marseillais tous les deux. Je voudrais pouvoir citer cet article tout entier, mais je m'arrête, réservant le peu de place qui me reste pour adresser une petite chicane à l'auteur des *Nouveaux Samedis*. Il parle de son *antipathie* pour Delille et de la *déplorable* traduction de *l'Enéide*, publiée par ce dernier. Je ne saurais, je l'avoue, partager l'antipathie de M. de Pontmartin pour le chantre des *Jardins* et de *l'Imagination*, et sa traduction même de *l'Enéide*, encore bien qu'elle soit le plus faible de ses ouvrages, est cependant très-supérieure à toutes celles que nous possédons, sans en excepter celle de M. Barthélémy. Combien de preuves j'en pourrais fournir !

M. Barthélémy a traduit ce vers du premier livre de *l'Enéide* :

Tantæ molis erat romanam condere gentem !

par ce dur alexandrin :

Tant fut lent à fonder le colosse romain.

Delille a dit :

Tant dut coûter de peine
Le long enfantement de la grandeur romaine !

Tandis que Barthélémy traduit ce passage sur la parure de Didon : *Crines nodantur in aurum*, par cet hémistiche : *L'or rampe à ses cheveux*, Delille traduit ainsi :

L'or en flexibles nœuds
Sur son front avec grâce assemble ses cheveux.

Les beaux vers où Virgile a si bien rendu les douleurs profondes de l'exil :

At procul in solâ secretæ Troades actâ
Amissum Anchisem flebant cunctæque profundum
Pontum aspectabant flentes.....

ont été complètement manqués par M. Barthélémy :

Mais les femmes de Troie, au bord lointain des mers,
Gémissaient sur Anchise, et *leur deuil unanime*
Mesurait en pleurant le solitaire abîme.

Combien la traduction de Delille est préférable :

> ... Les Troyennes en pleurs, des noirs gouffres de l'onde
> Contemplaient tristement l'immensité profonde.

Lorsque Nisus tombe mortellement frappé, *Pulchrosque per artus it cruor*, M. Barthélémy traduit :

> Des flots d'un sang pourpré *sa chair blanche* se teint.

Delille avait dit :

> Il tombe; un sang vermeil rougit ce corps charmant.

Au dixième chant, dans la traduction de la mort d'Antor : *Et dulces, moriens, reminiscitur Argos*, M. Barthélémy ne prononce pas le nom d'Argos, oubliant que c'est le nom d'Argos, prononcé sous un ciel étranger, qui fait le charme du vers de Virgile. Delille, au contraire, a très-bien rendu le sentiment du grand poète :

> Il tombe atteint d'un trait qui ne le cherchait pas,
> Regarde encor le ciel, et, loin de sa patrie,
> Songe à sa chère Argos, soupire et rend la vie.

Je pourrais multiplier ces comparaisons ; elles seraient presque toujours à l'avantage de Delille, versificateur, si l'on veut, plus encore que poète, mais versificateur à ce degré où le talent est voisin du génie. Que si mon opinion paraissait à plusieurs empreinte d'exagération et suspecte de paradoxe, je me retrancherais derrière un homme d'un goût aussi difficile que pur, M. Joubert, l'ami de Châteaubriand et de Fontanes, qui écrivait à M. Molé, le 9 janvier 1805, après une lecture de la traduction en vers du *Paradis perdu* :

« Je lis l'abbé Delille. Oui, vous avez raison, cela est beau. Il n'y a point de livre où la langue française soit si brillante. Cet homme en a fouillé les mines et a trouvé partout de l'or. Il a fait resplendir, par l'usage, jusques aux mots qui sont de fer.

> ... Et sulco attritus splendescere vomer.

» Les exemples en sont partout, et j'aimerais à les citer, si j'en avais le temps. J'admire comment le public sent son homme ! On a souvent comparé celui-ci à Virgile ; il ne lui a jamais ressemblé qu'en traduisant Milton. Ses *Géorgiques* sont bien loin de cette

souplesse de verve, de cette vie et de ce charme. Les vers de Virgile sont de chair, et il les avait fait de marbre ; mais ceux de Milton sont d'acier, je le parie, et il les a fait d'argent pur. Il y a bien, par-ci, par-là, quelques pompons, quelques aigrettes ; mais il faudrait être insensible aux vraies beautés pour prendre garde à ces clinquants. Cet homme aura, plus que tout autre, révélé à la langue française ses richesses et ses couleurs. Il aura, le premier, montré comment on peut nous faire lire, sans fatigue et sans ennui, une longue suite de vers sérieux, secret qui consiste tout simplement à les faire si beaux que l'esprit, toujours entraîné, se repose toujours, en s'arrêtant dans son plaisir [1]. »

Rabattons un peu, si vous le voulez, de l'enthousiasme de Joubert, mais reconnaissons qu'un poète, dont un juge aussi délicat et aussi compétent parlait en de tels termes, est de ceux dont nous ne devons parler nous-mêmes qu'avec un respect sincère, à défaut d'une admiration profonde.

Si je me sépare de M. de Pontmartin sur le compte de l'abbé Delille, je n'ai plus une seule objection à élever contre tout le reste de son ouvrage. J'y applaudis des deux mains, et je n'hésite pas, en le fermant, à lui appliquer cette pensée de Joubert, que l'auteur des *Nouveaux Samedis* me permettra de citer encore :

« Il est des livres où l'on respire un air exquis [2]. »

EDMOND BIRÉ.

LES AMIS DE LA MARQUISE DE SABLÉ, recueil de lettres des principaux habitués de son salon, annotées et précédées d'une introduction historique sur la société précieuse au XVIIe siècle, par M. Édouard de Barthélemy. — Paris, 1865, chez E. Dentu. Un volume in-8°.

M. Cousin nous a introduits dans le salon de la marquise de Sablé, où il allait surtout poussé par l'espoir d'y retrouver la duchesse de Longueville. Mais, avec madame de Longueville, que

[1] *Pensées et Correspondance* de J. Joubert, t. II, p. 346.
[2] *Ibid.*, II, p. 135.

de femmes illustres se réunissaient autour de madame de Sablé! Madame de la Fayette, la duchesse de Liancourt, la comtesse de Maure, la marquise de Montausier, la duchesse de la Meilleraye, la maréchale de Schomberg : j'en passe et des plus spirituelles. La galerie des hommes n'était pas moins brillante. Le maréchal de Luxembourg, le cardinal d'Estrées, Godeau, l'évêque de Vence, le bon d'Hacqueville, celui que madame de Sévigné appelait *les* d'Hacqueville, tant il savait se multiplier pour obliger ses amis, le marquis de Vardes, le maréchal d'Albret, l'académicien Conrart, s'y rencontraient avec le duc de la Rochefoucaud, l'auteur des *Maximes*. Ajoutons que le cercle des amis et des correspondants de madame de Sablé s'étendait encore au-delà de ces noms si illustres et si divers : il comprenait tout Port-Royal, la mère Agnès et la mère Angélique Arnauld, Antoine Arnauld, Arnauld de Pomponne, Arnauld d'Andilly, Pascal et Domat.

On comprend que les lettres échangées entre madame de Sablé et de tels correspondants n'étaient pas pour être jetées au feu : collectionnées avec soin par Valant, le médecin ou plutôt l'ami et l'archiviste de la marquise, elles ont été publiées en partie par M. Cousin. M. Edouard de Barthélemy nous fait connaître aujourd'hui toutes celles qui étaient restées inédites. Le premier avait donné la fleur du panier; le second nous donne le fond du portefeuille de Valant. Où le maître avait fait une riche moisson, le disciple est venu, ramassant tous les épis oubliés. Il a eu le mérite de les rattacher entre eux par un lien aussi solide que brillant. Les notices qu'il a mises en tête de chaque correspondance spéciale, et surtout son *Introduction historique sur la société précieuse au XVIIe siècle*, nous peignent un des côtés, et non le moins curieux, de cette époque, la plus éclatante de notre histoire. M. de Barthélemy a fait preuve dans ce travail d'une érudition étendue, ingénieuse et piquante. Je recommanderai en particulier aux lecteurs de la *Revue* les notices sur deux dames bretonnes, la princesse de Guémené et mademoiselle de Vertus, fille de Claude de Bretagne, comte de Vertus et de Goëllo, baron d'Avaugour. Il n'en est aucune d'ailleurs qui ne soit le résultat d'études consciencieuses

et qui n'atteste une connaissance approfondie, intime, de la littérature et de la société du siècle de Louis XIV.

On sait que M. Cousin a pris place, en dépit de sa philosophie, au premier rang des amoureux de madame de Longueville. Par le soin avec lequel il a recueilli tout ce qui se rattache à son sujet, par l'enthousiasme dont il est animé pour la société qu'il décrit, et, aussi, disons-le, par l'exagération des scrupules érudits qui l'ont porté à publier tous les billets, même les plus insignifiants, ramassés par Valant dans son portefeuille, M. Édouard de Barthélemy mérite d'être compté désormais parmi les plus dévoués et les plus intelligents *amis de madame de Sablé*.

E. B.

FANTAISIE, par M. Albéric d'Antully. — Paris. Hetzel, éditeur.

Nous avons hâte de signaler, dès son apparition, un volume, qui est la meilleure réponse à ceux qui prétendent que de nos jours la poésie est morte. Tant que l'homme ne mourra pas lui-même, cette langue, écho mystérieux de toutes les impressions de l'âme, peut-elle mourir? M. Albéric d'Antully débute par un livre où le sentiment poétique est mis en relief par un style simple comme tout ce qui est pur et grand. Le succès lui serait assuré si l'on pouvait mesurer aux mérites d'une œuvre ses chances de renommée. On se souvient d'avoir lu dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* cette pièce saisissante où il compare aux lâches épouvantes de la Dubarry, traînée au supplice, la majesté sereine de Marie-Antoinette sur l'échafaud. M. Albéric d'Antully a visité notre poétique contrée qui lui a inspiré plusieurs de ses morceaux les plus heureux. Aussi les lecteurs de Bretagne et de Vendée voudront-ils connaître tout le charme d'un livre dont ils ont eu les prémices.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — L'inauguration du chemin de Brest. — Les invités et les *évités*. — Quelques bévues parisiennes. — Une esquisse des *trois grandes journées*. — Six couplets de M. Emile de la Bédollière. — Nos succès, au salon : MM. Delaunay, Thomas et de Rochebrune; — au concours régional de Saint-Brieuc : MM. de Roquefeuil et de Foucaud; — à l'exposition canine : MM. de Baudry d'Asson et de Béjarry.

Si nous étions homme à prendre les choses au tragique, nous serions bien quelque peu tenté, cher lecteur, de suivre le conseil que donnait Henri IV à son brave ami Crillon, et de nous pendre haut et court, ni plus ni moins: car on a inauguré une ligne de chemin de fer en Bretagne, et nous n'y étions pas ! ! !... Après tout, la faute n'en revient point à votre chroniqueur, mais bien à cette bonne Compagnie de l'Ouest, qui, en cette occurrence, a eu le tort de faire beaucoup trop de centralisation. MM. les publicistes parisiens ont été l'objet unique de ses préoccupations et de ses invitations. Quant à nous, pauvres diables de *gendelettres* provinciaux, on nous a laissés dans notre coin solitaire, sans plus se soucier de notre plume que d'un inoffensif brin de paille. Ce fétu, cependant, pourrait peut-être, si l'on y tenait, s'aiguiser en flèche piquante. Demandez plutôt à notre excellent confrère du *Journal de Rennes*, M. Vert, qui, l'autre jour, se vengeait doucement en ces termes :

« La Compagnie de l'Ouest s'est montrée, il paraît, beaucoup plus généreuse à l'égard de la presse de Paris qu'à l'égard de la presse de Rennes et de la Bretagne dans la distribution de ses cartes d'invitation pour l'ouverture du chemin de fer de Brest. Elle attache sans doute plus de prix aux comptes rendus imaginaires et fantastiques des spirituels chroniqueurs du *Moniteur*, du *Constitutionnel*, de la *Patrie*, de la *France*, etc , etc., qu'aux récits véridiques des écrivains de la Bretagne

qui connaissent et qui aiment les lieux et les mœurs dont ils auraient donné la description. Nous aurions un divertissant travail à offrir à nos lecteurs si nous nous permettions de relever ici toutes les bévues, toutes les balourdises commises par les représentants de la presse parisienne. L'un fait traverser les prairies de la Prévalaye par le chemin de fer de Brest, l'autre transforme le viaduc monumental de Morlaix en un tunnel de 60 mètres, et prend ainsi un pont pour un trou. Celui-ci, par une hallucination des plus curieuses, voit partout des dolmens et des menhirs; celui-là gémit sur « la *nature* des terrains traversés par le chemin de fer de Rennes à Brest, » ce qui explique à ses yeux « la pauvreté relative des populations bretonnes, leurs croyances superstitieuses et leur attachement aux institutions du passé. » Le même raconteur veut bien reconnaître que les paysages sont pittoresques; « mais, dit-il, l'agriculture est de plusieurs siècles en retard, » et plus loin il ajoute : « La méthode des assolements est *inconnue* dans beaucoup de communes; les ajoncs croissent partout. »

» Comme on le voit, grâce aux attentions délicates de la Compagnie de l'Ouest pour la presse parisienne, voilà la France parfaitement renseignée sur la Bretagne ! »

Votre chroniqueur en titre d'office se trouvant donc, cher lecteur, dans l'impossibilité de vous raconter *de visu* les *trois grandes journées* de Brest, il avait cherché un suppléant parmi les témoins oculaires et auriculaires qui n'avaient, pour voir et pour entendre, qu'à mettre le pied dans la rue. Mais — le malheur nous poursuit jusqu'au bout! — les occupations de notre correspondant ne lui ont pas permis de tout examiner et de nous rendre compte de tout par le menu, comme nous l'eussions désiré. Force vous sera donc de vous contenter des impressions sommaires qu'il nous a transmises. Nous vous les livrons telles que nous les avons reçues, avec le sans-façon d'un style qui était loin de s'attendre aux honneurs de l'impression :

« Hélas! trois fois hélas! mon cher Louis, tu as compté sans ton hôte : l'inexorable devoir m'a cloué, presque tout le temps, loin des fêtes, que j'aurais eu tant de plaisir à te narrer pour l'usage de la *Revue*... Cependant, le premier soir, le jour de la bénédiction des trains, j'ai revêtu mon *coléoptère* (lis : *grande tenue*), et, à la suite de l'amiral, j'ai pénétré dans la gare. Il y avait là, au bout des rails, un autel superbe, surmonté de la couronne impériale, d'où descendait un manteau non moins impérial, en velours cramoisi. C'était le revers d'une pièce de vingt francs, hypertrophié, comme dirait un carabin, et produisant, ma foi, un fort bel effet. Les choses se passèrent comme dans toutes les cérémonies du même genre : bénédiction des locomotives; échange de salutations entre les autorités locales et les nouveaux débarqués;

feu croisé de discours : 1° Celui de M. le curé de Saint-Louis. Je vis les gestes. 2° Petite allocution du ministre des travaux publics. Dans ce moment, j'étais perché sur une chaise et je voyais les sinciputs, — chauves, en général, — de MM. les officiers supérieurs, derrière lesquels j'avais l'honneur de me trouver.

» Le ministre se rendit à la préfecture maritime par le chemin des écoliers. Il sortit de la gare à pied, escorté de l'amiral, du général, etc., etc., etc., et de... moi! *Nous* faisions l'admiration des têtes enrubannées qui formaient la haie à droite et à gauche.

» Je ne sais pas si M. Béhic fut émerveillé de la gare, mais certes il n'y avait pas de quoi. Elle est bâtie en briques et en fer; c'est un château de cartes et voilà tout. Quelle belle occasion on a perdu là de faire un monument superbe! En effet, le lieu domine la rade et de ce point on jouit d'un magnifique coup d'œil; mais le génie militaire, — *génie* malfaisant en cette occurrence, — refusa son autorisation, vu le voisinage des remparts.

» Donc, le ministre se rendit pédestrement en ville, en suivant les belles rampes qui conduisent au port de commerce, et qui règnent au-dessous du cours d'Ajot, la plus splendide promenade que je connaisse. En son for intérieur, Son Excellence dut bien remercier ses guides de le faire passer par là : il eut, en effet, l'occasion d'avaler plus de poussière, durant le quart d'heure qu'il mit à parcourir la rampe, qu'il n'en avait probablement absorbé pendant toute sa vie. Puis on lui fit remonter la rue du Château et longer le Champ de Bataille, au milieu duquel se dressait la mécanique la plus drôlatique qui se puisse voir : — c'était un melon doré, surmontant une colonne en toile peinte, que portait un piédestal, également en toile. Mais les choses avaient été faites si chichement, que le squelette dépassait sous l'étoffe. Bref, c'était à mourir de rire.

» Le soir, il y eut un grand dîner, pendant lequel la musique des équipages de ligne, qui est fort bonne, répandit des flots d'harmonie : je crois que la musique a été le plat de résistance pour plusieurs. Mais on y fit de si beaux discours! (Voir l'*Océan*). La chose se passait aux halles, *aornées* pour la circonstance. Je n'ai pas été en position de constater si le bon goût qu'on avait déployé sur le Champ de Bataille y régnait de la même façon; cela n'eût, assurément, pas nui à la gaieté du dessert. Voilà pour la première journée.

» Le second jour, les invités, — et j'ai bien regretté de ne pas te voir du nombre, — ont été transportés à bord du *Louis XIV*, qui était sous vapeur et qui promena son monde par la rade. Il y eut, m'a-t-on dit, un branle-bas de combat qui n'aurait pas manqué de t'intéresser vivement, d'autant plus que le *Louis XIV* est le vaisseau-école des canon-

niers, et que les exercices du canon s'y font avec beaucoup d'ensemble.

» Dans l'après-midi, il y eut affluence considérable de curieux au lancement de la frégate cuirassée *la Gauloise*. Je n'y suis pas allé, et la seule chose que je puisse t'en dire, c'est qu'il n'y eut personne d'écrasé et que la mise à l'eau se fit sans encombre. Le soir, on eut, sur la place de la Liberté, qui se nomme aussi place du Roi-de-Rome, un feu d'artifice ressemblant à tous les feux d'artifices : la pièce principale représentait une locomotive dont les roues tournaient. Pendant ce temps, la digue du port marchand était éclairée *à gigorno*, comme je l'entendais dire près de moi, et les vaisseaux de la rade (*Borda*, *Bretagne*, *Ville-de-Lyon*, *Louis XIV*, *Inflexible*), avaient placé des feux dans leurs mâtures.

» Le troisième jour fut consacré à la cavalcade, qui devait représenter, disait l'affiche, l'arrivée des ambassadeurs siamois à Brest. Eh bien ! il y avait tout ce que tu voudras dans cette cavalcade, excepté ce qui devait y être : des Siamois. Il faut rendre cette justice aux jeunes gens de la ville, qu'ils ont fait preuve de beaucoup de bonne volonté et qu'ils ont mis à quêter un empressement digne d'éloges. Aussi, la collecte a été assez rondelette. Comme la cavalcade avait pour but, en somme, une œuvre de charité, je ne me permettrai pas de critique amère; mais, en vérité, ce n'était pas la peine de tant jouer de la trompe et d'étaler des affiches si majestueuses pour aboutir à semblable mascarade. Ecoute plutôt cette énumération : Un char, rempli de musiciens couverts d'oripeaux, ouvrait la marche. Il était suivi par des cavaliers arabes. (Que diable venaient-ils faire en cette galère?) Puis, s'avançaient des seigneurs du temps de Louis XIV. — Un deuxième char représentait l'Agriculture. Le char en lui-même avait son petit mérite : on voyait, en effet, un magnifique taureau, extrait d'une ferme-modèle, avec des Bretons en costume national jouant du biniou. — Mais de Siamois, point!

» Un autre char représentait la Marine; c'était la pièce la plus jolie de la collection : un modèle de vaisseau occupait le centre et était entouré de pupilles appuyés sur leurs petits fusils, faisceaux d'armes en avant et en arrière. Ensuite une voiture très-moderne contenait des ambassadeurs soi-disant siamois; malheureusement ils étaient habillés comme on l'est en Chine; et voilà à peu près tout. Certes, Brest disposant d'une garnison comme peu de villes de province en possèdent, pouvait nous offrir mieux que cela. Le soir, bal aux halles. Je n'y suis pas allé : c'était froid, à ce qu'il paraît, comme tous les bals officiels, où telle grande dame est exposée à faire vis-à-vis avec sa modiste.

» Les étrangers étaient moins nombreux que je ne l'aurais supposé. Personne n'a couché dans la rue. Le malheur n'eût pas été grand, car le temps fut admirable pendant ces trois jours.

» En somme, je ne suis pas enthousiasmé ; et cependant l'événement a pour Brest, en particulier, et la Bretagne, en général, une importance considérable. Brest commercial se fonde; on espére beaucoup de l'avenir; on voit déjà Brest le Marseille de l'Océan. »

Après les impressions humoristiques de mon ami, on ne sera peut-être pas fâché de connaître les impressions poétiques d'un des écrivains que la vapeur avait apportés dans les murs de la cité bretonne. Le grand banquet du premier jour était trop solennel pour permettre à la muse des festins d'élever sa voix, entre la poire et le fromage. Elle a pris sa revanche dans un dîner « fort gai », offert par la Compagnie de l'Ouest aux représentants de la presse parisienne et de la presse brestoise. Là, M. Emile Gigot de la Bédollière, qui a la passion de la rime bachique, a chanté au dessert les couplets que voici, sur l'air mis en vogue par Mlle Thérésa : *Rien n'est sacré pour un sapeur.*

Quel spectacle à vos yeux s'étale,
Enfants de Paris et Bretons.
Brest se lie à la capitale,
En ce grand jour que nous fêtons,
A quel banquet nous assistons ! (*bis*).
Le chemin, éventrant la terre,
Vers l'Océan, marchant sans peur,
Arrive jusqu'au Finistère.....
Rien n'est sacré pour la vapeur.

Salut, pittoresques rivages
Où vit un peuple industrieux.
Rade immense, rochers sauvages,
Noble cité, murs glorieux,
Dolmens où priaient nos aïeux ! (*bis.*)
Au bruit d'une fête homérique
Vont s'éveiller avec stupeur,
Les Druides de l'Armorique....
Rien n'est sacré pour la vapeur.

Soldats, marins, pleins de vaillance,
Et dont la gloire est le fanal,
Peuvent, du centre de la France,
Accourir au premier signal,
Vers Brest et son vaste arsenal. (*bis.*)
Plus sûrement nos capitaines
S'en iraient venger notre honneur,
Sur les plages les plus lointaines....
Rien n'est sacré pour la vapeur.

Mais n'évoquons pas des querelles,
Qui nous coûtèrent tant de sang,
C'est par des luttes fraternelles
Que chaque peuple florissant
Songe à devenir plus puissant. (*bis.*)
Vivifiée et rajeunie,
L'Europe échappe à la torpeur.
Art, commerce, progrès, génie,
Tout est sacré pour la vapeur.

Messieurs, je me fais l'interprète
Des souhaits de chaque invité,
Buvons, pour acquitter la dette
D'une large hospitalité,
A Brest, à sa prospérité ! (*bis.*)
Cependant un penser m'arrête ;
Le vin, par son charme trompeur,
Peut troubler la meilleure tête....
Rien n'est sacré pour sa vapeur.

Quoi ! j'oubliais la Compagnie,
Ses succès anciens et nouveaux !
Que n'ai-je un chant plein d'harmonie,
Pour célébrer les grands travaux
De ses constructeurs sans rivaux ! (*bis.*)
Leur talent transforme ou domine
Et les vallons et les hauteurs :
Les granits cèdent à leur mine....
Rien n'est sacré pour ces sapeurs.

Que voulez-vous ? la harpe de Brizeux ne résonne plus en Bretagne ; mais ce bon M. de la Bédollière daigne y venir jouer de sa petite guimbarde. N'y a-t-il pas là de quoi vous consoler, ô Bretons !

Mais laissons les flons flons et le Désaugiers du *Siècle*, — avec ou sans calembour ; — aussi bien avons-nous hâte de consigner dès à présent, et sans préjudice de notre compte rendu habituel, les succès que viennent d'obtenir au salon trois de nos compatriotes : MM. Elie Delaunay, Félix Thomas, de Nantes, et notre collaborateur, M. Octave de Rochebrune, de Fontenay-le-Comte, qui ont remporté une médaille d'or.

Les deux superbes eaux-fortes de l'artiste vendéen reproduisent, l'une, la *Vue de la cour intérieure du château de Blois ;* l'autre, *La lanterne de l'escalier du château de Chambord.* Le jury les a couronnées *à l'unanimité.* D'autres se tiendraient pour contents et se reposeraient mollement sur leurs lauriers. C'est tout le contraire qui se produira chez

M. de Rochebrune. « Je sais (qu'il nous pardonne de trahir le secret d'une lettre qu'on nous a montrée), je sais tout ce que cette récompense si enviée m'impose; je ne me suis point laissé enivrer par les louanges bien flatteuses que j'ai reçues des membres du jury et de mes amis. L'orgueil ne doit point entrer dans l'âme d'un artiste, mais une autre passion : l'indomptable volonté de mieux faire et de répondre à la confiance que les premiers artistes de Paris ont mise en vous. C'est ainsi que je comprends la situation qui vient de m'être créée, et si je l'envisage avec un certain sentiment d'inquiétude, je me trouve néanmoins plein de force et de courage, pour soutenir la lutte. Je sens tout ce qui manque à mes œuvres; je vais donc travailler avec une nouvelle énergie et je me rendrai digne, je l'espère, si Dieu me prête vie, de soutenir ce premier et sérieux succès. »

Il est évident que l'avenir appartient aux âmes si fortement trempées et si modestement résolues.

« La société des aqua-fortistes, ajoute notre lauréat, — homme de cœur, doublé d'un homme d'esprit, — a été, du reste, sabrée par le jury : ils sont presque tous restés sur le carreau. C'est, il faut l'avouer, une bonne justice; il y a là dedans une foule de jeunes gens qui se figurent qu'il suffit d'avoir un chapeau pointu comme une quille et d'être poilu comme un bouc, puis de faire d'odieux gribouillis, pour être de grands artistes. On a voulu leur prouver qu'on n'était pas dupe de ce charlatanisme. »

Nous regrettons vivement qu'une circonstance, tout indépendante de sa volonté, n'ait pas laissé à l'un de nos amis, qui y travaille depuis quelque temps, le loisir d'achever, pour cette livraison même, une étude détaillée sur l'œuvre complet de M. de Rochebrune. Nos lecteurs la recevront prochainement, mais nous n'avons pas voulu l'attendre pour leur transmettre cette victoire, dussent-ils nous accuser de leur servir le dessert avant le dîner et le bouquet avant la fête.

LOUIS DE KERJEAN.

P. S. — Nous devons enregistrer tous les succès. — Au concours régional d'agriculture de Saint-Brieuc, M. le Vte de Roquefeuil a remporté la prime d'honneur : « Portez haut et ferme la hampe du drapeau agricole!... Les Bretons vous regardent! » lui a dit le rapporteur, M. Trochu. Une médaille d'or, hors concours, a été décernée à M. Ludovic de Foucaud. — Enfin, pour ne rien oublier et ne faire tort à personne, le prix d'honneur de l'exposition des chiens, qui vient de se tenir à Paris, a été gagné par M. de Baudry d'Asson, et le 2e prix pour les équipages, par M. de Béjarry, deux Vendéens.

LE BOUFFAY DE NANTES.

Si un homme complètement inconnu avait, pour son début, écrit la notice sur *le Bouffay*[1], qui est signée du nom de M. Renoul, l'idée d'en faire la critique ne me serait jamais venue. Les erreurs dont fourmille cet opuscule seraient sans conséquence, et l'on ne craindrait pas de voir des gens sérieux s'appuyer de l'autorité d'un auteur qui n'en aurait aucune. Mais telle n'est pas la situation de M. Renoul ; loin d'être un inconnu dans notre ville, il y a occupé avec honneur des fonctions élevées ; ses nombreux travaux sur l'histoire de la voirie et des édifices de Nantes lui ont valu, de la part de la Société Académique, des récompenses également nombreuses; enfin, il jouit de ce crédit que le public accorde volontiers aux auteurs qui se sont cantonnés dans les limites d'un sujet spécial. Ses erreurs ont donc une importance qu'on ne saurait méconnaître, et la critique manquerait à ses devoirs en laissant subsister, sans les détruire, certaines assertions contenues dans ce travail et qui se présentent au lecteur revêtues à la fois de l'autorité de leur auteur et de celle du corps savant auquel il appartient.

Il ne faut pas oublier que le rapporteur de la commission des prix, pour le concours de 1864, a loué à diverses reprises l'exactitude parfaite des informations du lauréat, et qu'une médaille d'or, la plus haute des distinctions dont dispose la Société Académique, lui a été décernée par la « commission, jalouse de récompenser à la fois les efforts persévérants de M. Renoul et son

[1] *Le Bouffay*, par M. J.-C. Renoul père. Ouvrage honoré d'une médaille d'or par la Société Académique de Nantes. — Nantes, 1865.

excellent travail sur le Bouffay [1]. » Ai-je raison de dire que ses assertions se produisent avec l'autorité du corps savant auquel il appartient? Et si elles sont matériellement inexactes en maint endroit; si l'auteur, au lieu de profiter des travaux sérieux qui ont été faits sur différents sujets traités par lui, a marché dans l'ornière tracée par ses devanciers, — toutes choses que je vais prouver, — à qui, je le demande, profiterait le silence? La vérité est au-dessus du jugement des académies, et c'est le moins que celui qui écrit l'histoire apporte au public toute la somme de vérité qu'il peut aisément se procurer dans le milieu où il vit et compose ses travaux.

Il y a cependant dans la notice de M. Renoul une partie dont il serait injuste de ne pas lui tenir compte. Le Bouffay, l'un des plus anciens édifices de notre ville, a eu la destinée de tous les monuments qui ont duré longtemps : ses bâtiments ont reçu de nombreux changements jusqu'en 1848, où leurs derniers vestiges ont disparu pour faire place à une vaste maison de location. Il y avait à faire sur ce monument une *histoire des pierres*, comme l'a très-bien dit le rapporteur de la commission des prix; cette histoire, j'ai lieu de penser que M. Renoul nous l'a donnée. Tout ce qui concerne les agissements de la municipalité à l'égard du Bouffay, et des rues ou constructions qui l'avoisinent, me paraît avoir été traité avec soin. L'auteur a certainement lu les contrats passés par la mairie ainsi que les délibérations du conseil municipal; en un mot, je suis persuadé qu'il nous a donné tous les documents postérieurs au XVIIe siècle que les archives lui ont fournis sur les plans projetés ou réalisés par l'autorité. Voilà le mérite de son œuvre, et on ne saurait nier que de semblables études faites consciencieusement ne profitent à l'histoire. C'est sans doute en songeant à cette partie de son travail que M. Renoul a pu dire qu'il lui avait coûté beaucoup de soins et de recherches, mais qu'il n'avait pas l'habitude de reculer devant pareille difficulté [2]. Il n'est que plus regrettable, selon moi, qu'il ne se soit pas borné à cet ordre d'idées, et que, pour accroître l'intérêt de son ouvrage, il ait cru devoir joindre à l'histoire

[1] *Rapport de la Commission des prix sur le concours de* 1865, p. 8.
[2] *Le Bouffay*, p. 7.

des pierres et des alignements celle des événements dont le Bouffay a été le théâtre.

La tâche était lourde, il faut en convenir ; car depuis le Xe siècle, où ce château a commencé d'exister, le Bouffay a servi, à diverses époques, de forteresse, de prison, de palais de justice, et il y a peu de faits importants de l'histoire de Bretagne qui ne s'y rattachent au moins par les épisodes. M. Renoul était assurément bien libre de reculer devant cette tâche ; il a cru devoir l'entreprendre ; il ne saurait trouver mauvais qu'on le suive sur le terrain où il s'est volontairement engagé.

Je ne parlerai pas de l'époque antérieure au XVIIe siècle ; pour cette période, l'historien a déclaré lui-même qu'il avait été à peu près simple compilateur. Que les pages qu'il lui a consacrées puissent, ainsi qu'il l'a dit en propres termes, être néanmoins consultées avec fruit, je n'y contredis pas [1]. Il faudrait pour vérifier les faits et les dates dépenser presque autant de temps qu'il en a mis à les réunir, et le plus court est encore de le croire sur parole. Mais à partir du XVIIe siècle, M. Renoul donne à entendre qu'il revendique la responsabilité du résultat de ses recherches ; c'est donc aux faits de cette époque qu'il convient de se reporter en commençant l'étude de son mémoire.

I.

Presque au début du siècle, en 1626, on rencontre la conspiration de Chalais, l'un des événements les plus importants du ministère de Richelieu, puisque la condamnation et l'exécution à Nantes d'Henri de Talleyrand, comte de Chalais, inaugurèrent en quelque sorte la politique impitoyable que le cardinal devait suivre à l'égard de la noblesse. Sur cette grave affaire, où M. Renoul va-t-il chercher ses documents ? Il citera Travers, Ogée et Mellinet ; il est vrai qu'il a parole de ce dernier [2], que tout a été avec soin

[1] *Le Bouffay*, p. 7.

[2] *La Commune et la Milice de Nantes*, par Camille Mellinet, t. IV, p. 135.

étudié, compulsé, et cela lui suffit; il ne s'inquiète pas de savoir si quelque publication plus récente n'aurait pas, au moins en partie, dissipé les ténèbres de cette affaire. Comme un homme qui a percé le mystère, il raconte tout simplement que Chalais ayant eu l'imprudence d'aller à l'encontre des projets de Richelieu, celui-ci l'a perdu. « Richelieu, on le sait, était maître et maître absolu, et » contrarier ses desseins et sa volonté était à ses yeux un crime qu'il » ne devait pas pardonner. » Puis il donne le récit du procès : Chalais, dit-il, fit tous les aveux que l'on désirait de lui, espérant qu'il lui serait tenu compte de cette franchise; cela se passait pendant que le duc d'Orléans *oubliait* à Châteaubriant, dans les joies de son nouveau mariage, le malheureux qui s'était perdu pour lui[1]. Une demi-page est consacrée ensuite à la scène horrible de l'exécution, dans laquelle on vit un bourreau improvisé frapper de plus de vingt coups la tête de la victime avant de réussir à l'abattre.

L'auteur ne doute de rien; j'ose croire cependant qu'il serait moins affirmatif s'il avait pris la peine de lire l'*Histoire de la Conspiration de Chalais*, écrite par M. Grégoire sur les pièces imprimées, et cependant très-mal connues, du procès de Chalais? Il y aurait vu que tout n'est pas dans cette affaire aussi clair qu'il paraît le supposer[2], et que, particulièrement, rien n'est moins démontré que le fait d'une vengeance exercée par Richelieu agissant sous l'empire d'une fantaisie de despote. « Jusqu'à présent, dit » M. Grégoire, qui relève à plusieurs reprises des erreurs de Mel- » linet, les ennemis du cardinal comme les défenseurs de sa » mémoire ne sont pas parvenus à nous montrer la vérité.... Cepen- » dant si quelque motif particulier que nous n'avons pu complète- » ment découvrir pousse Louis XIII et son ministre à poursuivre » avec rigueur ce procès de Chalais, nous pensons toujours que le » salut du royaume et de la royauté a été le principal mobile de » leurs résolutions dans cette affaire[3]. »

La question d'aveux indéfinis qui auraient été faits par Chalais à

[1] *Le Bouffay*, pp. 48 et 49.
[2] *Revue des provinces de l'Ouest*, t. I et II.
[3] *Revue des provinces de l'Ouest*, t. II, p. 140.

également préoccupé M. Grégoire[1], qui déclare n'avoir trouvé aucune trace de documents tendant à établir que Chalais serait convenu du projet d'assassiner le cardinal ou Louis XIII, et qui en donne cette raison que les pièces du procès ne contiennent aucun indice d'une telle accusation[2]. Cela n'empêche pas M. Renoul d'écrire dix ans après M. Grégoire, qu'il devrait au moins contredire s'il n'est pas de son avis : « On lui reprocha (à Chalais) aussi d'avoir « trempé dans un complot ayant pour but d'assassiner le cardinal-« ministre. » Quant à Gaston d'Orléans, personnage peu intéressant, j'en conviens, il est assez difficile d'apprécier quelles pouvaient être les joies d'un mariage qu'il avait tout fait pour éviter ; mais s'il paraît établi qu'il apprit avec une coupable indifférence la mort de Chalais, il est certain aussi que le matin de cette sinistre journée il était à Nantes, et qu'il envoya quelqu'un auprès de Richelieu pour le prier de différer l'exécution de la sentence[3].

Il fit même davantage, si l'on en croit deux historiens dont M. Renoul a placé les noms en vedette dans sa page 48, *ad pompam et ostentationem*, selon l'expression des jurisconsultes romains pour désigner l'emploi des choses empruntées dans le but de les montrer et de ne pas s'en servir. On lit dans Ogée : « Monsieur, qui avait vivement sollicité la grâce du coupable.... » ; et dans Travers : « Monsieur, dont les sollicitations n'avaient pu sauver le sieur de Chalais..... »

J'arrive maintenant à l'effroyable aggravation de supplice que l'inexpérience du bourreau infligea à Chalais. Il n'est personne qui ne frémisse d'horreur à la lecture de ce récit, et qui ne partage l'opinion de M. Renoul sur le dégoût qu'inspirent de semblables détails. Cependant, si regrettable que soit ce fait, je ne crois pas qu'il soit juste de dire avec lui que « c'est peindre et faire connaître « une époque que de signaler ainsi ses mœurs et ses usages[4]. » Jamais un fait isolé n'a pu être considéré comme un usage. C'est assez que la torture déshonorât la législation pénale de cette époque,

[1] *Revue des provinces de l'Ouest*, t. II, p. 213, 219.
[2] *Revue des provinces de l'Ouest*, t. II, p. 211 et 214.
[3] *Revue des provinces de l'Ouest*, t. II, p. 220.
[4] *Le Bouffay*, p. 51.

sans qu'il soit besoin d'insinuer qu'il était aussi dans les mœurs et les habitudes de prolonger les souffrances des suppliciés. Et encore cette remarque ne suffit-elle pas à M. Renoul pour exprimer toute sa pensée sur la barbarie de l'ancien régime, il ajoute : « En rappelant un semblable spectacle d'inhumanité, n'est-on » pas fondé à dire à ces hommes qui, dans leur engouement des » temps passés, vont jusqu'à nier le progrès qu'ont fait les mœurs » publiques : croyez-vous qu'un acte de cette sauvage barbarie se- » rait toléré aujourd'hui ? Non certes, *répondrons-nous pour eux.* » Partout l'opinion se soulèverait et le sentiment public ne le per- » mettrait pas. Ajoutons du reste que, grâce à Dieu, notre législation » saurait bien y mettre obstacle[1]. » Voilà qui serait parfait, et les gens dont parle M. Renoul, ces hommes qui ont de l'engouement pour le passé, souscriraient volontiers à la réponse qu'il nous donne en leur nom, si vraiment de pareils faits étaient inouïs à notre époque. Malheureusement le progrès des mœurs n'est point sous ce rapport arrivé au degré que l'auteur imagine ; et sans aborder cette grande question du progrès de nos mœurs publiques, parce que ce n'est pas le lieu et qu'il y aurait trop à dire, je me bornerai à lui rappeler une exécution dont furent témoins les habitants de Pamiers au mois de septembre 1831. M. Victor Hugo en a fait le récit. Cela se passait après les *trois glorieuses ;* la France avait vu s'acheminer vers l'exil les derniers représentants de l'ancien régime; rien ne s'opposait plus au progrès de nos mœurs.

Et pourtant cette exécution se fit dans des circonstances tellement horribles que je ne puis les raconter ici. La conclusion toute seule suffira, je l'espère, aux besoins de notre petite discussion; la voici.

« Et le bourreau, dit M. V. Hugo, n'a pas été mis en juge- » ment et aucun tribunal ne s'est enquis de cette monstrueuse ex- » termination de toutes les lois sur la personne sacrée d'une créa- » ture de Dieu! Au XVIIe siècle (nous voici je crois dans la ques- » tion), à l'époque de barbarie du code criminel, sous Richelieu, » sous Christophe Fouquet, quand M. de Chalais fut mis à mort de- » vant le Bouffay de Nantes, par un soldat maladroit qui, au lieu

[1] *Le Bouffay*, p. 51.

» d'un coup d'épée, lui donna trente quatre coups d'une doloire de » tonnelier, du moins cela parut-il irrégulier au parlement de Pa- » ris; il y eut enquête et procès, et si Richelieu ne fut pas puni, si » Christophe Fouquet ne fut pas puni, le soldat le fut. Injustice » sans doute, mais au fond de laquelle il y avait de la justice. Ici » rien.... personne n'a été inquiété.... [1] »

Plus récemment, en 1851, M. Charles Hugo fut condamné à six mois de prison, pour avoir, dans l'*Evénement*, protesté avec trop d'énergie contre la peine de mort, à l'occasion d'un supplice, qui, pour s'être accompli dans des circonstances différentes de celui de Chalais, présentait des détails également horribles [2].

Passons à un tableau moins sombre, tout en suivant l'auteur dans son ordre chronologique. C'est un épisode que M. Renoul raconte, dit-il, « pour donner un exemple du peu de cas que l'on fai- » sait alors de la liberté des citoyens [3]. » L'auteur, on le voit, affectionne cette opération de l'esprit qu'on appelle induction et qui consiste à conclure du particulier au général. Un trompette de ville, nommé Michel Chevalier, avait été arrêté sur l'ordre du sénéchal et enfermé au Bouffay. Ce magistrat était mécontent que Chevalier eût publié à son de trompe un édit que le bureau de ville lui avait à bon droit ordonné de publier. L'arrestation était arbitraire, et l'on ne peut qu'applaudir à l'indignation de M. Renoul contre les arrestations de cette nature. Les juges doivent avoir seuls le droit de disposer de la liberté des citoyens et quand les garanties de la justice font défaut à la liberté individuelle, on peut dire que le despotisme est complet. Mais, dans l'espèce, on aurait tort de trop s'apitoyer sur le sort du trompette. Il eut un bonheur que bien des victimes de l'arbitraire auraient pu lui envier à des époques que l'auteur considère peut-être comme des époques de progrès. Le bureau de ville s'intéressa à sa cause, plaida contre l'administration et, qui plus est, gagna son procès. Le sénéchal fut convaincu d'avoir fait un acte arbitraire, « mais d'un autre côté le trésorier tira de la caisse mu- » nicipale 1,000 écus que ce *ridicule* conflit a coûté à la ville. »

[1] *Œuvres de Victor Hugo*, t. XI; édit. Furne, 1844, p. 285.
[2] *Victor Hugo, raconté par un témoin de sa vie*, t. II, pp. 209 et 240.
[3] *Le Bouffay*, p. 53.

De cette petite histoire, qui remonte à l'an 1647, les gens qui ont de l'engouement pour le passé, auraient le droit de tirer les conclusions suivantes : 1° la magistrature était indépendante[1]; 2° on pouvait attaquer en justice un représentant de l'autorité à raison de ses actes arbitraires; 3° la liberté individuelle était assez prisée pour que le bureau d'une ville dépensât mille écus pour la faire respecter dans un agent subalterne. Ces conclusions, je me borne à les indiquer, car je ne me charge pas, comme M. Renoul, de répondre et de parler au nom des amis du passé.

Une trentaine d'années après, un pauvre joueur de violon nommé Pierre Daligault eut un sort plus triste que celui du trompette Chevalier. Il était roué et écartelé à Rennes, le 26 octobre 1675. Par une méprise extraordinaire, dont je crois pouvoir fournir l'explication, M. Renoul nous donne le récit de son supplice comme ayant eu lieu sur la place du Bouffay. Les auteurs de monographies, par amour pour leur sujet, se laissent quelquefois entraîner, et il n'y aurait peut-être pas lieu de relever une pareille erreur si elle ne portait avec elle un précieux enseignement sur le danger des compositions hâtives.

Voici le texte de notre auteur :

« La *penderie*, comme l'écrivait à sa fille Mme de Sévigné, qui, » alors, habitait Nantes, est journalière en notre ville en 1675. » Louis XIV venait d'établir des impôts sur le tabac et le papier » timbré. Il fallait, en outre, que la bonne ville de Nantes trouvât » et fournît cent mille écus dans vingt-quatre heures, et, passé ce » délai, en cas de non paiement, la somme devait être doublée. » C'était ainsi que le grand roi battait monnaie pour subvenir aux » frais de la guerre qu'il soutenait alors contre la Hollande[2]. »

Disons en passant que le grand roi avait tort de battre ainsi monnaie et qu'il faut évidemment remonter à deux cents ans en arrière pour trouver des souverains capables de mettre des impôts sur le

[1] Une mauvaise mesure, la venalité, avait eu cet excellent résultat de mettre la justice hors des mains des pouvoirs. Un président, un conseiller au parlement de Paris, n'allait jamais à Versailles pour saluer le grand roi. (Laboulaye; *le Parti libéral* p. 251.)

[2] *Le Bouffay*, p 62.

tabac et le papier timbré et d'aller dépenser en guerres le produit de ces impôts. Je ne voudrais certes pas être chargé d'enlever du soleil de Louis XIV toutes les taches qui l'obscurcissent; de temps à autre pourtant on en voit disparaître quelqu'une; et récemment, je lisais dans un journal sérieux que la guerre de Hollande ne fut nullement dictée par le dépit d'un souverain irrité des piqûres des *Gazettes* de ce pays, comme on l'a prétendu longtemps, et que cette guerre fut, avant tout, une guerre de tarifs, entreprise pour assurer les fondations commerciales de Colbert [1].

Revenons au papier timbré : « A la suite d'un mouvement, — » poursuit M. Renoul, — l'un des chefs fut arrêté, roué, écartelé » sur la place du Bouffay, et ses restes exposés aux quatre coins » de la ville. »

Si j'ai bien compris, c'est de Nantes que Mme de Sévigné écrivait ces choses à Mme de Grignan, et son témoignage aurait d'autant plus de poids qu'elle habitait alors la ville où se passaient les événements. J'ouvre le volume des lettres de Mme de Sévigné, écrites en l'année 1675 [2], et je vois que le 17 septembre elle était « dans » un petit bateau, dans le courant de l'eau, » donnant elle aussi son coup de rame afin d'aller plus vite. Le 20, elle écrit de Nantes à sa fille : « Nous allons à la Silleraye, » lui rend compte de la réception que M. de Lavardin lui a faite, et, vers la fin de sa lettre, elle parle d'une scène qui s'est passée en Basse-Bretagne (page 17), « dans » une petite ville où est M. de Chaulnes »; et comme si elle voulait marquer que les nouvelles venaient de là, elle ajoute : « Vous se- » rez bien instruite des nouvelles de Bretagne. » Le jour suivant, nouvelle lettre datée de Nantes, adressée au comte de Guitaud, et ne contenant aucune allusion aux troubles ni à leur répression; le 24 septembre, elle écrit de la Silleraye, qu'elle quittera le lendemain ce lieu pour aller aux Rochers, et si dans cette lettre se trouve ce passage : « On ne laisse pas de pendre ces pauvres Bas-Bretons, » il est absolument impossible d'en induire que la marquise ait voulu dire que la *penderie* est journalière à Nantes. Il y avait, du reste,

[1] *Moniteur* du 7 mai 1865, p. 555. Article publié à l'occasion du livre de M. Hatin, sur la *Gazette de Hollande*.

[2] *Lettres de Mme de Sévigné*, t. IV. Édition Techener, 1861, p. 13.

une excellente raison pour qu'à ce moment on songeât aux Bas-Bretons, la Basse-Bretagne était en révolte et surtout la partie qui correspond au Finistère [1]. A partir du 29 septembre, les autres lettres sont datées des Rochers ; et c'est de ce lieu que Mme de Sévigné écrit le 20 octobre : « Cette province est dans une grande désolation. » (P. 77.) Dans une lettre du 27 octobre (p. 85), elle dit qu'à Rennes « on a pris à l'aventure vint-cinq ou trente hommes que l'on va pendre. » Pas un mot concernant les exécutions à Nantes [2]. Voici enfin la lettre du 30 octobre, datée des Rochers ; on y trouve tous les faits rapportés par M. Renoul, taxe de cent mille écus sur le bourgeois, le malheureux qui fut roué et écartelé, etc. Tout est exact, hormis un petit point; le récit dont il s'agit est précédé de ces mots : « Voulez-vous savoir des nouvelles de *Rennes* ? [3] »

L'erreur est complète, je dirai plus, c'est qu'au premier abord elle est fort étonnante; cependant pour qui veut y regarder de près, la chose est des plus simples. Mellinet ne rapporte pas la lettre du 30 octobre en entier (voir t. 4, p. 309); il la mélange même avec plusieurs autres dont il fait un récit orné de guillemets. Il dit que ces lettres sont datées de la Seilleraye et du Buron, près de Nantes, et M. Renoul qui, pour ce fait particulier, n'a lu que Mellinet, a pensé tout naturellement que de Nantes on ne pouvait donner que des nouvelles de Nantes; puis, comme le Bouffay était le lieu où l'on rouait les condamnés, il en a conclu que le ménétrier rebelle avait été roué dans l'endroit ordinaire. De là cette *penderie* journalière et le reste. Si l'auteur avait envie de parler de la cruauté de la répression de cette révolte, il aurait trouvé une ample moisson de faits dans la très-intéressante histoire que mon ami M. de la Borderie a écrite sur ce mouvement populaire, et qui a été publiée à Nantes en 1860. Il y trouvera des autorités qui vaudront mieux

[1] *La Révolte du papier timbré*, par M. A. de la Borderie, *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. VII, 1860, p. 109.

[2] Voir ce qui se rapporte au séjour de Mme de Sévigné à Nantes, dans le livre de Walkenaer, intitulé : *Mémoires sur Mme de Sévigné*, 5e partie; 3e édit.; Didot, p. 261. L'auteur a consigné dans ce livre les moindres voyages de la mère de Mme de Grignan.

[3] *Sévigné*, t. IV, p. 89.

que celle de Mme de Sévigné pour établir le fait des *penderies*. Quant au supplice de la roue infligé à cette occasion sur la place du Bouffay, il faut, je crois, y renoncer [1].

En ce qui concerne Mellinet, et sans vouloir le déprécier, tout le monde sait que cet investigateur consciencieux à qui le temps seul a manqué pour devenir savant, ayant entrepris d'écrire, en douze volumes, l'histoire de la *Commune et de la Milice de Nantes*, devait nécessairement travailler à la hâte. Quand on fait si bonne mesure à ses lecteurs, il faut bien, sous peine de n'y pouvoir suffire, rabattre sur la qualité, et il est juste aussi de remarquer qu'il n'a pas eu à sa disposition plusieurs excellentes monographies, postérieures à la publication de son ouvrage.

Ce que je viens de dire de la révolte du papier timbré pourrait s'appliquer en partie au récit de M. Renoul sur la conspiration de Pontcallec, dont il ne paraît pas avoir soupçonné le caractère. Pour lui toute l'affaire se résume dans un complot formé par quelques gentilshommes mécontents, qui, par haine du régent, entrèrent dans le parti de la duchesse du Maine, laquelle eut ensuite, comme de juste, la lâche faiblesse d'aller les dénoncer. Pauvres élèves de l'école des Chartes, qui passez votre vie à déchiffrer de vieux parchemins, et qui publiez le résultat de vos travaux ! Qui donc lira vos ouvrages si les gens qui écrivent après vous, sur le même sujet que vous, poussent le dédain de vos recherches jusqu'à les ignorer? On comprend de reste qu'il ne peut entrer dans les limites de cette critique de faire, à propos de la notice sur le Bouffay, un abrégé de l'histoire de Bretagne. L'histoire de la conspiration de Pontcallec, écrite avec un grand soin sur des pièces inédites, par le même M. de la Borderie, formerait à elle seule un volume. Passons donc rapidement en revue les principaux traits de cette affaire, « qu'on » appelle conspiration et qui ne fut, à vrai dire, que le dernier acte » d'une lutte plus haute, longtemps soutenue au grand jour sur le » terrain légal, par une province que d'odieuses violences et de » perfides provocations livrèrent enfin aux conseils du désespoir [2]. »

[1] V. notamment, t. VII, p. 17, *Revue de Bretagne et de Vendée*, et p. 184.
[2] La Conspiration de Pontcallec, *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. I, p. 4.

Comme, pour bien comprendre cet épisode, il me paraît nécessaire de connaître quelques-uns des événements qui l'ont précédé, je vais les exposer aussi brièvement qu'il me sera possible.

L'un des principaux droits reconnus aux Etats de Bretagne, était celui de voter l'impôt. Ce droit [1], confirmé par les ducs de Bretagne eux-mêmes dans des actes publics, était l'un des priviléges dont François Ier avait promis le maintien, en contractant, en 1532, l'union de la Bretagne à la couronne de France. Afin que ce traité d'union ne tombât pas en désuétude, il était d'usage, à chaque tenue des Etats, c'est-à-dire de deux ans en deux ans, de le renouveler au nom du roi, et, de leur côté, les Etats s'engageaient à fournir au roi les sommes votées pendant la session.

La Bretagne consentait bien à payer, mais à la condition qu'on respectât ses franchises; ce pacte était donc dans toute la force du terme un contrat synallagmatique. Mais durant le XVIIe siècle la France avait vu se développer une autre forme de gouvernement, la centralisation dont M. de Tocqueville a si bien montré l'origine et les inconvénients à l'encontre de l'opinion de notre temps qui la regardait comme nouvelle et lui trouvait des avantages. Cette tendance du gouvernement central à se mêler de toutes choses allait toujours en augmentant, et les populations bretonnes supportaient avec impatience ses incessantes usurpations. M. Renoul dit que c'était particulièrement dans la noblesse qu'existait cet esprit d'opposition; cela est vrai, mais il faut ajouter que cet esprit n'était pas non plus étranger au peuple, qui avait conservé le souvenir de la répression de la révolte du papier timbré. Le conflit, comme il le dit encore très-bien, éclata aux Etats de Dinan, le 15 décembre 1717, où le maréchal de Montesquiou avait voulu parler en maître. Les Etats refusèrent alors de voter le don gratuit dès le commencement de la session. Ce n'était pas, de leur part, un acte de représailles; les Etats, en agissant ainsi, exécutaient une résolution prise à l'avance et revenaient à leurs anciens usages, d'après lesquels on ne votait ce don gratuit qu'au moment où l'on avait apuré la situation financière de la province. Le 17 décembre, les

[1] *Revue de Bretagne et de Vendée*. T. I, p. 16.

commissaires royaux ayant renouvelé la demande du don gratuit, et éprouvé un nouveau refus, les Etats furent brutalement dissous. Jusqu'ici le récit de M. Renoul ne diffère pas beaucoup de celui que nous venons de présenter [1]. Mais entre la dissolution des Etats en 1717 et la découverte de la conspiration de Cellamare, se sont passés des faits très-importants dont il ne dit mot, et qui donnent précisément à l'affaire dont il s'agit ce caractère de résistance légale qui ne permet pas de la confondre avec les intrigues de la petite cour de Sceaux.

Ainsi M. Renoul écrit qu'après la dissolution des États, la noblesse irritée prit les résolutions les plus violentes et se mit en rapport avec la duchesse du Maine. Tout au contraire, l'une des premières résolutions prises par la noblesse fut l'envoi au régent d'un mémoire fort modéré dans la forme et qui témoigne d'une grande sollicitude pour les intérêts de la province [2]. Le parlement protesta aussi avec énergie, mais sans irritation. Le régent essaya de divers moyens pour se tirer d'affaire; enfin, voyant qu'il était difficile de vaincre la résistance des Bretons, il réunit de nouveau les États pour obtenir des subsides. A cette seconde réunion d'États, qui eut lieu en juillet 1718, il fut décidé que l'énergique protestation de la fin de l'an 1717 était suffisante pour maintenir le droit et interrompre la prescription, d'autant plus que cette session n'était que la continuation de celle qu'on avait si brutalement interrompue. L'assemblée alors, loin de prendre les résolutions les plus violentes, vota le don gratuit [3]. De nouvelles difficultés surgirent; les États avaient, le 14 juillet, supprimé [4] l'impôt des *entrées* sur les vins, et le régent avait fait casser leur délibération. C'était une affaire de principe; la discussion s'envenima, grâce aux violences de M. de Montesquiou, qui exila les membres dont l'opposition le gênait. Il faut lire les remontrances que les États adressèrent au roi le 20 août 1718 pour comprendre à quel point les trois ordres étaient unis

[1] *Le Bouffay*, p. 67.
[2] Voir ce Mémoire, *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1857, t. I, p. 242.
[3] *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. II, p. 105.
[4] *Loc. cit.*, p. 113.

dans la revendication de leurs garanties [1]. Le style en est ferme, nullement violent; le souverain y est traité avec le respect que doivent avoir pour lui des hommes libres soucieux de leur dignité. Le régent fit une réponse dédaigneuse par l'intermédiaire peu agréable de M. de Montesquiou [2], et les États finirent par se séparer le 2 septembre 1718, non sans protester contre l'impossibilité qui leur était imposée de faire le bien de la province. C'est à la suite de ces événements qui avaient causé une grande irritation que se forma l'*Union pour la défense des libertés de Bretagne* [3], acte que signèrent presque tous les députés « sans distinction ni différence de rang, pour que personne ne puisse trouver à redire. »

Peu après, au mois de juin 1719, on vit, dans plusieurs parties de la Bretagne, les populations refuser de payer l'impôt. Il y avait aussi des rassemblements de gentilshommes, et dans une lettre adressée à Mellier [4], par M. de Brou, on signale la conduite de M. de Pontcallec. On le surveillait parce qu'on savait qu'il se tramait quelque chose; enfin des lettres de cachets sont lancées contre plusieurs gentilshommes, et une *chambre royale* instituée par lettres patentes du 3 octobre 1719. Pontcallec ne fut arrêté qu'à la mi-décembre de la même année [5]. Ce n'est donc pas, comme le dit M. Renoul, pour juger les gentilshommes désignés par la duchesse du Maine, que la chambre royale fut instituée. L'espace me manque pour donner, même en abrégé, toutes les phases de cette affaire; je ne puis néanmoins laisser subsister cette confusion que l'auteur établit entre la conspiration de Cellamare et celle de Pontcallec. Un historien tout favorable au régent, Lemontey, dit positivement que « les troubles de la Bretagne n'eurent aucune liaison avec les intrigues de Cellamare et de la duchesse du Maine [6]. » Si l'on veut bien se reporter au tome III de la *Revue de Bretagne*, p. 10 et suivantes, on y verra que M. de la Borderie a véritablement accumulé les

[1] *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. II, p. 123.

[2] *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. II, p. 127.

[3] *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. II, p. 141.

[4] *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. III, p. 317. Ces lettres sont déposées aux archives municipales.

[5] *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. III, p. 341.

[6] Lemontey, *Histoire de la Régence et de la minorité de Louis XV*, t. Ier, p. 210

preuves tendant à établir ce point particulier. Preuves de dates : la conspiration de Cellamare fut découverte le 5 décembre 1718, tous les conjurés étaient en prison au mois de janvier 1719 [1] ; la conspiration bretonne ne commença de se former que dans le courant de 1719; preuves tirées du traitement infligé aux personnes compromises : les complices de la duchesse du Maine furent relâchés après avoir été emprisonnés un certain temps, les quatre gentilshommes bretons furent exécutés sur la place du Bouffay.

Si je ne m'étais fait une loi de laisser de côté, dans la notice de M. Renoul, tout ce qui est antérieur au XVIIe siècle, parce qu'il en a décliné la responsabilité en renvoyant aux auteurs par lui cités, je me sentirais tenté de reprendre quelques-uns des traits dont il a peint la figure de Pierre Landais, le trésorier de François II, duc de Bretagne, pendu à Nantes en 1485.

Landais est une personnalité qui mérite d'être étudiée, chose facile depuis que M. de Carné a publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, à son occasion, un travail étendu et très-nourri de faits [2]. Le droit qu'a tout écrivain d'abréger l'histoire des hommes marquants ne comprend pas celui de les rapetisser. Landais a été autre chose qu'un intrigant parvenu dont la vie s'est passée à tracasser la noblesse, « qu'il s'était fait une étude de blesser en toute occasion [3]. » Le célèbre trésorier a pu avoir la haine des grands; du moins cette haine profitait à d'autres classes et il fallait le dire. Il a fait des traités de commerce importants, concédé à la bourgeoisie de Nantes différentes exemptions et priviléges, encouragé l'industrie [4]. « Les historiens, dit M. de Carné, sans en excepter les plus » hostiles à Landais, s'accordent à reconnaître que ce règne de » trente ans fut à la fois réparateur et populaire, et qu'en cicatri- » sant les plaies profondes faites par les luttes intestines du siècle » précédent, il développa pour la Bretagne des sources nouvelles

[1] Lettre du 11 janvier 1719, de M. de Montesquiou. *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. III, p. 7.

[2] *Revue des Deux-Mondes*, novembre et décembre 1860.

[3] *Le Bouffay*, p. 34.

[4] Voir pour les détails : *Revue des Deux-Mondes*, p. 692, et *Biographie bretonne*. Levot, t. II.

» de richesses [1]. » Il est vrai que pour M. Henri Martin, Landais n'est autre chose qu'un autre *Olivier Ledain* [2]; l'historien démocratique ne prend pas garde, ajoute M. de Carné, que cet homme du peuple est mort pour la cause du peuple. En tout cas, le jugement de M. Henri Martin serait-il exact, il faudrait encore y regarder à deux fois avant d'avancer, sans preuves, que l'accusation de Landais contre le chancelier Chauvin « n'avait pour motifs qu'une basse jalousie [3]. »

J'espérais du moins, en lisant cette notice, y rencontrer des détails intéressants sur l'époque révolutionnaire. Cet espoir, je le dirai même, avait été le motif déterminant de ma lecture : la vieille prison a vu s'accomplir dans ses murs et sur la place qui l'avoisinait plusieurs des drames les plus importants de la Révolution, et je recherche d'autant plus volontiers des renseignements sur cette époque que je sais, par une très-petite expérience, combien il est difficile de se reconnaître au milieu de tant d'événements précipités dans leur marche, et dont les traces se sont perdues ou ont été altérées. A mon grand regret, je suis forcé de déclarer que cette partie du mémoire, qui ne contient pas moins de vingt-cinq pages, m'a fait éprouver une complète déception.

Difficilement on rencontrerait un fragment historique où apparaisse avec plus d'évidence que dans ces vingt-cinq pages la nécessité, pour un écrivain, de remonter aux sources, s'il a quelque souci de la vérité. Sur cette période importante, comme sur plusieurs autres, M. Renoul a ouvert le livre de Mellinet, et, rempli de confiance en lui, il lui a emprunté tout ce qui lui a semblé digne de quelque intérêt. Le fait est impossible à nier; ce sont les mêmes chiffres, les mêmes dates, les mêmes associations de noms, les mêmes confusions de juridictions. Il n'y a donc pas à s'étonner de rencontrer chez M. Renoul les inexactitudes de Mellinet, mais ce qui est vraiment extraordinaire, c'est qu'il ait trouvé le moyen d'en

[1] *Revue des Deux-Mondes*, p. 693.

[2] *Histoire de France*, t. VII, p. 192, cité par M. de Carné, p. 715 de la *Revue des Deux-Mondes*.

[3] Comparer *Le Bouffay*, p. 33, et la page 706 de l'article cité de la *Revue des Deux-Mondes*.

commettre qui lui sont propres, et dont il conviendra de décharger son devancier. Ce qui est aussi fort étonnant, c'est que, sur le sujet spécial par lui traité, l'auteur de la notice du Bouffay soit moins complet que celui de la *Commune et de la Milice de Nantes*, dont le plan embrassait l'histoire entière de notre ville à l'époque révolutionnaire. On se prend ainsi à regretter que l'auteur ne se soit pas astreint à une réduction véritable de ce même ouvrage. Une réduction vaudrait mieux que le tableau aux contours indécis qu'il nous a offert, et dont on se formera une idée très-juste en le comparant à ces portraits qui, faits d'après d'autres portraits peu ressemblants, finissent par donner seulement une vague idée de l'original. Si l'historien du Bouffay tenait absolument à s'épargner la peine de recueillir des documents de première main, selon l'usage des gens qui publient des monographies, il aurait pu se reporter, au moins pour ceux des événements qui nous intéressent le plus, à quelques-uns des ouvrages imprimés que contient notre Bibliothèque publique.

Il eût évité de cette manière plusieurs grosses erreurs et quelques exagérations dangereuses, dont il serait fort embarrassé d'apporter la démonstration. Les événements dont il s'agit importent trop à l'histoire pour qu'un écrivain qui habite Nantes puisse se contenter d'en parler d'une manière confuse. Quand la vérité entière nous échappe, sachons nous contenter du doute : car le tableau du certain est déjà assez sombre par lui même pour ne pas légèrement y joindre l'incertain. M. Renoul, en abordant ce sujet, a annoncé qu'il serait sévère pour les hommes de cette époque ; a-t-il donc oublié que pour avoir le droit d'être sévère il faut commencer par être juste, et préciser les faits? Nous allons le suivre pas à pas dans cette partie de son travail, redressant quelques-unes de ses inexactitudes et rétablissant les dates. Nous nous efforcerons de ne rien affirmer sans indiquer la source de nos preuves ou de nos présomptions, et nous nous garderons des éclats d'une indignation stérile. La période révolutionnaire à Nantes a grand besoin d'être étudiée, et je m'étonne que les archives municipales, que l'on dit familières à M. Renoul, ne lui aient pas fourni des documents nouveaux.

Je n'en trouve cependant qu'un seul dans son ouvrage que je n'aie pas rencontré ailleurs, et encore a-t-on négligé de le présenter avec ces indications précises, qui sont aux pièces justificatives ce que l'effigie est aux pièces de monnaie, une marque qui commande la confiance et donne à chacun le droit de les placer, parce qu'elles portent ainsi avec elles le signe de leur valeur. Ne perdons pas de vue cette pensée, que plus les crimes sont énormes, plus il est nécessaire que l'instruction qui mène à leur démonstration soit minutieuse et détaillée ; en outre, si nous voulons être justes pour les hommes de ce temps-là, oublions, en les étudiant, ce que la renommée toute seule nous a appris sur leur compte ; oublions surtout que, parés du titre de patriotes et coiffés du bonnet de la liberté, ils ont fait à leur patrie des plaies qui ont été longues à se cicatriser, et à la liberté des blessures dont elle saignera longtemps.

ALFRED LALLIÉ.

(La suite au prochain numéro.)

DEUX POÈTES CATHOLIQUES

AU XIXe SIÈCLE [1].

Un de nos prosateurs les plus éminents, qui fut aussi un poète distingué, Charles Nodier [2], disait un jour à Casimir Delavigne : « Voulez-vous arriver au premier rang ? Envoyez votre Muse à la messe. » Malheureusement pour l'auteur d'*Une famille au temps de Luther*, il n'a point suivi ce conseil, et bien loin qu'il soit parvenu au premier rang, j'ai peine à croire que la postérité le maintienne même au second.

Le premier rang parmi les poètes de notre siècle appartient sans conteste et de l'aveu de tous à Victor Hugo, à Lamartine et à Musset : au Victor Hugo des *Odes et Ballades*, au Lamartine des *Méditations*, au Musset de *l'Espoir en Dieu*, et de tant d'autres pièces où éclatent, en si beaux vers, en cris si éloquents, le besoin ardent de croire et le sentiment profond des grandeurs et des beautés du catholicisme. Pourquoi faut-il que d'aussi admirables pré-

[1] Jean Reboul, *Dernières poésies*. Victor de Laprade, *Les Voix du silence*.

[2] Qu'il nous soit permis de recommander à ceux qui ont conservé le culte des beaux vers la lecture du volume, devenu rare aujourd'hui, publié en 1829 sous ce titre : *Poésies de Charles Nodier, recueillies et publiées par N. Delangle*. Il y a, dans ce recueil, à côté d'une ode énergique, *la Napoléone*, des *contes* d'une bonhomie charmante, des *romances* contemporaines de celles que Châteaubriand écrivait pour le *Dernier des Abencerages* et dignes de ce voisinage, et une petite pièce : *Adieux aux romantiques*, qui est un des joyaux les plus exquis du riche écrin poétique de la Restauration.

ludes aient été suivis d'aussi lamentables chutes? Si Victor Hugo, au lieu de prêter l'oreille aux paroles de *la Bouche d'ombre;* si Lamartine, au lieu de caresser mollement les vagues contours d'une religiosité indécise où le déïsme et le panthéisme s'embrassent au sein d'un nuage coloré par les rayons du soleil couchant; si Musset enfin, au lieu de se laisser envahir de plus en plus par les ténèbres du doute et de demander l'oubli de son génie à une liqueur bête, à l'absinthe, puisqu'il faut l'appeler par son nom; si ces trois grands poètes étaient restés, comme Pierre Corneille et Jean Racine, de fidèles enfants de l'Église catholique, qui peut douter que, loin de déchoir, ils eussent grandi, qu'ils eussent atteint les cimes les plus hautes de l'art et que notre siècle, par eux fortifié et réjoui, eût égalé, au moins en un point, le siècle de Louis XIV?

Si cette consolation nous a été refusée, il nous a été donné de voir d'autres poètes, moins richement doués sans doute, mais cependant avoués de la Muse, trouver dans leur attachement à la religion des inspirations de plus en plus élevées et offrir à notre génération cet exemple, hélas! trop rare, d'hommes dont la maturité est plus éclatante que l'aurore, et qui ont acquis le droit d'inscrire sur leur bannière cette devise qui devrait être, en notre temps, celle de tout écrivain de talent et de cœur : *Excelsior! Plus haut! toujours plus haut!*

Nos lecteurs aimeront peut-être à suivre avec nous la trace des deux nobles poètes qui sont l'objet de cette étude. Nous nous occuperons aujourd'hui de celui qu'une mort récente a déjà fait entrer dans la postérité, de Jean Reboul, de Nîmes.

I.

Reboul est né à Nîmes, le 22 janvier 1796. Son père, Claude Reboul, serrurier, était de ces artisans, si nombreux dans le midi de la France, qui, au milieu des entraînements populaires de la Révolution, n'hésitèrent pas à embrasser avec ardeur la cause de la royauté et qui, en dépit des événements, lui demeurèrent obstiné-

ment fidèles : race admirable et dont Reboul, quarante ans plus tard, nous a, d'un crayon librement spirituel, dessiné le type vivant et sympathique dans cette charmante pièce des *Traditionnelles*, *le Barbier de mon père* :

Aristocrate sans le sou,
Mais ardent comme une fournaise,
A la mort du roi Louis Seize,
On craignit qu'il ne devînt fou.

Dans le temps le plus difficile,
Où chacun craignait pour sa peau,
Il aurait exhalé sa bile
Même en présence du bourreau.

Un jour, quoique sous les menottes,
Suspect de haute trahison,
Il assomma trois sans-culottes
Qui le conduisaient en prison.

Je crois entendre sa colère,
Quand il promenait le rasoir
Sur la figure de mon père
Enseveli sous un peignoir.

Si la rareté de la pluie
Avait desséché nos sillons,
C'était la république impie
Qui faisait manquer les moissons.

Le ciel punissait nos révoltes
Par la main d'un autre Attila,
Et nous n'aurions plus de récoltes
Tant que cet ogre serait là.

Et lorsque le vent avec rage
Fouettait l'averse de janvier
Et des boutiques du quartier
Emportait au loin l'étalage :

« Six jours de mistral sans soleil !
Disait-il, le diable s'escrime;
Il faut vivre sous ce régime
Pour voir régner un temps pareil !

» On ne pourra plus vivre en France :
Aux Trois-Pigeons, pour trente sous,
Autrefois on faisait bombance;
Maintenant c'est à des prix fous.

» Gouvernement et nourriture
Deviennent plus chers et moins bons.
Quel siècle ! quelle pourriture !
Et dans quel gouffre nous tombons !..... »

Un homme pareil, aujourd'hui
Où tout se transforme et tout change,
Serait une figure étrange,
Pensant à tout autre qu'à lui.

Où sont les barbiers fanatiques ?
Figaro comme Almaviva,
Les châteaux comme les boutiques,
Prennent le monde comme il va.

Comme son ami le barbier, Claude Reboul était, en même temps que chaud royaliste, catholique ardent. Le jour de la naissance de son fils, il l'avait fait baptiser sous le nom de Jean, par l'un de ces vieux prêtres qui, bravant le martyre pour le salut de leurs paroissiens, étaient restés au milieu de la fournaise révolutionnaire.

A peine le culte était-il rétabli, que nous voyons Jean Reboul consacré, comme enfant de chœur, au service de l'autel.

..... Mon curé, d'un doigt glacé par l'âge,
Me caressait la joue et me disait : « Sois sage, »
Quand mes pieuses mains, aux prières du soir,
Pour ranimer ses feux balançaient l'encensoir.

Brizeux, notre poète breton, aimait lui aussi à se rappeler ces heureuses années de son enfance passées chez *l'humble et bon vieux curé d'Arzannó*,

La grand'messe, les jeux, et, les beaux jours de fête,
Les offices sans fin chantés à pleine tête [1].

A onze ans et demi, Reboul entra, comme clerc d'avoué, chez

[1] Brizeux, *Marie*, X.

Me Boyer, père de M. Alphonse Boyer, le Berryer du Midi. Un demi-siècle plus tard, en 1850, le petit clerc, devenu un grand poète, payait la dette de son enfance en adressant au fils de son ancien patron l'une de ses plus belles pièces :

Frère de ma doctrine, ami selon mon cœur,
Qu'un autre vante en toi le puissant orateur,
Commandant aux esprits par un talent sublime,
Comme l'ange des mers commande à leur abîme,
Le juriste portant un flambeau dans la main,
Pour garder l'équité de broncher en chemin.
Moi, je t'admire aussi; mais dans un autre rôle,
Et j'aime mieux ton cœur encor que ta parole.
Tu n'as jamais, fidèle au sang de nos Bourbons,
Voulu creuser ta part du gouffre où nous tombons.
Tu gardas ton honneur avec un soin avare,
Quand d'autres le vendaient au prix d'une simarre,
Et couraient sans pudeur, dans leur zèle empressé,
Aux pieds d'une autre idole immoler leur passé!
Ah! tu savais trop bien, dans ta pensée amère,
Combien ces marchés-là renferment de misère!....
Ta constance n'est point la rancune stupide,
C'est l'amour du pays, un amour intrépide
Qui, pendant de longs jours, ne s'est point démenti.
Le citoyen est pur de l'esprit de parti,
Rien n'est intéressé dans tout ce qu'il adore,
Et ton cœur sans espoir serait fidèle encore [1].

Reboul travaillait encore chez M. Boyer lorsque la mort de son père vint donner une autre direction à sa destinée. Sa mère restait avec quatre enfants, sans aucune ressource. Le clerc d'avoué se dit qu'il fallait nourrir, fût-ce à la sueur de son front, sa mère et ses trois sœurs. Il n'hésita pas un instant; il quitta l'étude, endossa le gilet rond et se fit boulanger.

Tout entier à la tâche qu'il s'était imposée, il ne tarda pas à devenir un excellent *patron*, et c'est seulement en 1849 qu'il cessa de diriger sa boutique et la confia aux soins de son neveu, M. Achard. Ses amis conservent précieusement des lettres écrites de Paris, au mois de décembre 1848, par le boulanger-poète, alors représen-

[1] Voir la pièce entière dans *les Traditionnelles*, p. 90 et suiv.

tant du peuple à l'Assemblée constituante, et dans lesquelles, au milieu des brûlantes préoccupations politiques du temps, il envoie à son neveu la *recette* du gâteau à distribuer aux *pratiques*, le jour des rois.

C'est dans sa boutique d'artisan, dans sa petite maison de la rue de la Carréterie, que la Muse vint le visiter. Elle se fit précéder par la Douleur, chargée de lui préparer les voies et de faire jaillir du cœur brisé du jeune homme la poésie avec les larmes. Déjà, nous l'avons vu, il avait perdu son père. Le 21 novembre 1819, il épousa Mlle Marie-Madeleine Michel, pauvre comme lui, mais jeune et charmante, à laquelle sa beauté, sa grâce et sa pudeur avaient fait donner le surnom de *tête de vierge*. Le 25 janvier 1820, Reboul était veuf.

L'ouvrier n'est pas toujours maître de perpétuer ses regrets. Il fallait quelqu'un à la boutique pour recevoir les acheteurs, à la maison pour tenir le ménage, double mission dont ne pouvaient se charger ni la mère infirme de Reboul, ni ses sœurs mariées. La pauvreté a ses lois, aussi impérieuses qu'elles sont dures : il dut les accepter et se remaria, le 2 août 1820, avec Mlle Jeanne-Fanny Maignon. Il la perdit au mois de mars 1832.

C'est entre ces deux dates, 1820 et 1832, c'est entre ces deux tombeaux que se placent les premières inspirations de Reboul. La douleur l'avait fait poète.

Mon génie est né de mes pleurs,

dit-il dans son premier recueil. — Un jour, M. de Capmas, sous-préfet sous la Restauration, étant venu le voir à Nîmes, lui demanda en l'embrassant : « Où donc avez-vous trouvé cette chose divine, la poésie? » Reboul répondit : « Dans le deuil et dans les larmes. »

Et pourtant, qu'on ne s'y trompe pas, Reboul n'était rien moins qu'un élégiaque, un faiseur de barcarolles et de romances sentimentales. Ce n'était point à lui qu'on eût pu appliquer cette boutade d'Alfred de Musset :

Mais je hais les pleurards, les rêveurs à nacelles,
Les amants de la nuit, des lacs, des cascatelles,

Cette engeance sans nom, qui ne peut faire un pas
Sans s'inonder de vers, de pleurs, et d'agendas.

Né sous ce beau ciel de Nîmes qui semble comme un pavillon de fête étendu sur une riante cité, appartenant à ce peuple du Midi si ardent, si alerte et si vif, il était naturellement porté à fuir la mélancolie, à composer et à chanter de gais refrains, à corriger la fortune absente par sa verve et son esprit toujours présents. De l'esprit, il en avait presque autant que Jasmin, le coiffeur d'Agen, mais il avait surtout du cœur, et c'est le cœur qui fait les vrais poètes.

N'était-elle pas sortie de son cœur cette délicieuse inspiration, ce chef-d'œuvre d'onction et de grâce, qui révéla à la France charmée le nom de Reboul, l'*Ange et l'Enfant?*

Un ange au radieux visage,
Penché sur le bord d'un berceau,
Semblait contempler son image,
Comme dans l'onde d'un ruisseau.

Mais à quoi bon redire ces stances qui sont dans toutes les mémoires et qui ne sauraient périr, ayant pour asile le cœur de toutes les mères?

C'est pour consoler une dame de Nîmes de la mort de son premier-né que Reboul les avait composées. Grâce à une indiscrétion du vicomte de Brettes, directeur de l'enregistrement et des domaines dans le département du Gard, elles parurent dans un journal de Nîmes. Reproduites par la *Quotidienne*, elles furent saluées d'un applaudissement universel. On était en 1828, et à cette époque, malgré l'ardeur des luttes politiques, il y avait encore des journaux pour publier des vers et des lecteurs pour les apprécier.

Reboul avait fait hommage à Lamartine des numéros du *Drapeau blanc* et de la *Quotidienne*, qui renfermaient ses premières pièces : le grand poète lui répondit en célébrant, dans ses *Harmonies*, *le Génie dans l'obscurité*. Ne t'étonne donc pas, disait au boulanger de Nîmes le chantre des *Méditations*,

» regard, à sa tendresse, il se les assimile avec une puissance par-
» ticulière dont les heureux n'ont pas le secret. A l'hôtel des ventes,
» un bibliophile millionnaire ne donnerait pas deux louis de cette
» douzaine de volumes; mais Dieu leur a assigné un prix inesti-
» mable en permettant à une âme de s'imprégner de ces âmes,
» d'en refléter la lumière, d'en entretenir sa flamme, d'ajouter un
» anneau à la chaîne sacrée [1].... »

Reboul, pour nous servir des expressions de l'éminent écrivain que nous venons de citer, Reboul, dans son recueil de *Poésies nouvelles*, s'est véritablement imprégné de l'âme de Corneille et il lui a été donné, dans quelques-unes de ses pièces, d'en refléter la lumière. Qu'on lise les morceaux adressés à *Pierre Corneille*, à *Châteaubriand*, à *Berryer*, et l'on verra que nous n'exagérons point. Aussi bien, pourquoi ne pas reproduire, à défaut d'une pièce entière, pour laquelle l'espace nous manquerait, au moins quelques vers? Nous les emprunterons à celle qui est dédiée à M. Berryer sous ce titre : *La Parole humaine*, et sous cette date : 1839, et dans laquelle le poète évoque, pour applaudir l'orateur royaliste, un sénat de rois.

Et moi ! moi, malheureux ! qui ne peux que te lire,
Poète enthousiaste et qui vis de délire,
J'invite la mort même à l'admiration !
Et, pour te composer un plus noble auditoire,
Je crie aux artisans de notre vieille gloire
De déserter la nuit de leur royal caveau,
Si de tant de puissance il leur reste un tombeau ;.....
Père de nos Bourbons, héros pieux, ô toi
Que tes ennemis même auraient voulu pour roi ;....
Toi qui, trahi du sort et non de la valeur,
Ne croyais rien perdu s'il te restait l'honneur ;
Toi surtout, grand Louis, soleil dont la lumière
Au plus superbe orgueil fait baisser la paupière,
Et qui sembles, bravant leurs évolutions,
De la nuit de chaque âge augmenter tes rayons;
Et toi, martyr auguste, enlevé de la terre
Aux sombres roulements des tambours de Santerre,
Aux cantiques joyeux des phalanges du ciel;

[1] Armand de Pontmartin, *Nouveaux samedis*, p. 237.

Monarques qui n'étiez qu'un monarque éternel,
Qu'un ouvrier sans fin à sa tâche fidèle,
Taillant pour l'univers la nation modèle;
Tribuns oints du Seigneur, dont chaque édit royal
Enlevait une griffe au vautour féodal,
Et qui, toujours ôtant un fardeau de sa glèbe,
Au rang des citoyens élevâtes la plèbe,
Et fîtes du manteau de Votre Majesté
La tente la plus sûre à notre liberté;
Saintes ombres, rompez vos tristes bandelettes,
La terre appelle encor vos grandeurs à ses fêtes;
Venez tous applaudir du geste et de la voix
L'orateur inspiré par l'honneur d'autrefois.

Moins de deux ans après la publication des *Poésies nouvelles*, au mois d'avril 1848, Reboul, désigné au choix des électeurs du Gard par une popularité sans rivale, fut envoyé à l'Assemblée constituante. Nommé un peu malgré lui, il remplit son mandat sans bruit, mais avec la conscience qu'il apportait en toutes choses, et, sa mission terminée, revint avec bonheur à ses livres et à ses vers, à sa Bible et à son vieux et cher Corneille. Il mit la dernière main à une tragédie en trois actes et en vers depuis longtemps commencée, *Le Martyre de Vivia*, qui fut jouée le 6 avril 1850 sur le théâtre de l'Odéon. L'auteur avait eu le tort de supprimer les chœurs destinés à ouvrir chacun des actes de sa pièce et qui sont au nombre des meilleurs morceaux sortis de sa plume. Aussi, malgré une scène originale et pathétique entre Vivia et son fils, l'effet fut-il médiocre. « Sans que Reboul y eût songé, — a dit un excellent juge, — » grâce à son penchant, à ses préférences, à ses lectures, *Vivia* » tenait de trop près à Polyeucte et à Pauline. Ce n'était assuré- » ment ni une imitation volontaire, ni une ressemblance servile : » c'était plutôt l'ombre d'une grande figure couvrant le promeneur » qui se chauffe au même soleil [1]. »

Ce n'était pas seulement dans les œuvres de Reboul que l'influence de Corneille se faisait sentir, c'était aussi dans ses actes. Nous en pourrions citer bien des preuves : bornons-nous à en rapporter une, que nous emprunterons à la notice de l'abbé de

[1] Armand de Pontmartin, *loc. cit.*, p. 242.

Cabrières : « En 1852, quand le prince-président passa par Nîmes, » on consulta Reboul pour savoir s'il consentirait à recevoir, des » mains du futur empereur, les insignes de l'ordre de la Légion- » d'Honneur. Reboul montra ses tiroirs où se trouvaient des lettres » de Frohsdorff, une bague donnée par la duchesse de Parme, etc., » puis il ajouta : « Si j'acceptais votre proposition, il me faudrait » jeter tout cela. » — Il nous a raconté à nous-même, si nos sou- » venirs sont fidèles, que, la personne chargée de le pressentir » l'ayant quitté, il se mit à genoux et pria la sainte Vierge de lui » faire comprendre si l'acceptation de cette décoration pourrait » être de quelque utilité à la cause des pauvres et de Jésus-Christ. » — « Je compris que le bon Dieu n'avait pas besoin de çà, — et » je refusai [1]. »

O poètes, poètes ! si plus d'un parmi vous semble avoir adopté pour devise l'aphorisme de Sosie,

> Le véritable Amphitryon
> Est l'Amphitryon où l'on dîne,

combien, au contraire, ont donné de nobles exemples de désintéressement et et de fidélité ! Je n'oublierai pas l'un des plus modestes et des plus spirituels, Brifaut, l'auteur autrefois applaudi de *Ninus II*, mort, il y a quelques années, membre de l'Académie française. Au lendemain de la révolution de Juillet, le gouvernement nouveau lui fait connaître que la pension qu'il tient des bontés de Charles X continuera à lui être payée. Voici sa réponse : « Honoré des bienfaits du roi déchu, je me vois dans l'im- » possibilité d'en recevoir d'autres. Je ne puis ni ne veux déplacer » ma reconnaissance. Puisque le gouvernement est généreux, j'es- » père qu'il me pardonnera d'être fidèle. » — Vers le même temps,

1 *Notice*, p. LX. — Béranger lui aussi refusa la croix d'honneur. M. Eugène Pelletan nous a fait connaître, dans sa remarquable brochure intitulée : *Une Étoile filante*, les motifs de ce refus : « Pourquoi écarte-t-il la décoration de sa poitrine ? » Parce que, une fois décoré, le voilà chevalier au même titre que les autres chevaliers, et perdu comme eux dans la multitude des rubans ; mais avec sa gloire, » mais avec son talent, échapper au signe commun du talent et de la réputation, » c'était marquer sa place à part dans la littérature, distinguer précisément son » nom par l'absence de distinction. Aussi, quelque compère ne manquera pas de » chanter : Honneur à Béranger, car il n'a rien à sa boutonnière ! »

alors que Charles X, déchu du trône, traversait le département de la Manche, arrivé au Val-de-Vire, il vit tout-à-coup s'avancer vers lui des femmes, des vieillards, des enfants, tenant des branches de lys qu'ils donnèrent aux fugitifs. C'était le poète Chènedollé, l'auteur du *Génie de l'Homme*, qui, suivi des siens, saluait ainsi son vieux roi s'acheminant vers l'exil [1].

Manibus date lilia plenis : ce conseil de Virgile, si bien mis en pratique par le poète normand, le poète de Nîmes n'a eu garde de l'oublier. Il n'est pas un de ses recueils où il n'ait répandu les lys à pleines mains. Le dernier qu'il ait publié, *les Traditionnelles* (1857) est peut-être celui où ses convictions s'accusent avec le plus d'énergie; c'est aussi celui où son talent s'élève le plus haut. A côté de pièces spirituelles, piquantes, où l'esprit méridional se donne carrière, on rencontre des épîtres vigoureuses: *Du sacerdoce en temps de révolution; Du citoyen en temps de révolution; A M. de Lamartine*, des pièces lyriques d'un grand souffle, comme les *Strophes à M. le général Oudinot*, commandant en chef l'expédition romaine, et deux petits chefs-d'œuvre, la *Marraine magnifique* et *les Langes de Jésus* [2], touchante et poétique légende, qui prouve une fois de plus combien Boileau était peu dans le vrai lorsqu'il voulait interdire à la poésie les sujets chrétiens et qu'il écrivait :

> L'Évangile à l'esprit n'offre de tous côtés
> Que pénitence à faire et tourments mérités.

Les *Traditionnelles*, en dépit de leur titre qui est malheureux et qui a le tort de faire songer aux *Industrielles*, aux *Humanitaires*, aux *Progressives*, etc., sont un des plus beaux livres de poésie de notre temps. On a dit quelquefois de M. Ponsard, le tragique, que son style était cornélien. Il a imité, en effet, quelques-unes des formes de langage de l'auteur du *Cid*; il a mis sur son habit noir quelques rubans Louis XIII. Reboul ne s'est point attaché à ce côté extérieur; c'est l'âme même de Corneille dont il s'est inspiré;

[1] Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, I, 456.

[2] La *Revue de Bretagne et de Vendée* a donné *les Langes de Jésus* au mois de février 1857. En janvier 1860, elle a publié une des dernières et des meilleures pièces de Reboul, ses vers sur *Noël*, que le poète avait bien voulu adresser à la *Revue* comme un témoignage de sa sympathie.

aussi lui a-t-il été donné de nous rendre un écho de cette grande parole, un reflet de cette éclatante lumière. N'était-il pas d'ailleurs lui-même un vieux Romain digne de vivre à l'ombre de la Maison-Carrée et des Arènes ?

Ses compatriotes le sentaient bien ; tous étaient fiers de lui. Il n'en était pas un qui passât indifférent devant la petite maison du glorieux boulanger ; pas un qui, en la contemplant, ne fût prêt à redire avec Lacordaire : « *Je n'aime rien tant qu'un grand cœur* » *dans une petite maison.* » Quel est l'habitant de Nîmes qui ne s'est associé aux paroles par lesquelles un éloquent publiciste, M. Léopold de Gaillard, terminait en 1857 un admirable article sur les *Traditionnelles :*

« Et maintenant, cher et illustre maître, permettez que je laisse » tomber la plume du critique pour laisser s'ouvrir la main de » l'ami. Jamais ce titre ne me fut plus cher et plus glorieux qu'en » lisant vos *Traditionnelles.* Des hommes célèbres de ce temps » vous êtes le premier que j'ai recherché, que j'ai connu, que » j'ai aimé. Que de fois, encore écolier, j'ai passé dans votre » rue de la Carréterie, épiant votre porte entr'ouverte et n'osant » en franchir le seuil. Il me souvient aussi avec attendrissement » de votre premier accueil, de vos premières paroles et de ces » premiers jours où j'étais plus fier d'avoir le droit de vous saluer » dans la rue que de promener à mon bras un duc et pair. Et plus » tard, nos rencontres de chaque soir, nos petites réunions dans » votre chambre où vous nous lisiez de beaux essais dramatiques, » encore inédits, nos promenades et nos discussions de nuit » autour des arènes, où votre populaire bon sens avait à redresser » tant de jeunes paradoxes, et ces camarades d'alors, aujourd'hui » avocats, poètes, professeurs, magistrats, journalistes, les uns, » hélas ! déjà disparus dans la mort, les autres dispersés aux » quatre vents de la destinée ! Ah ! tout le bien que vous nous » avez fait à cet âge où la vie commence, tous les germes de » force et de vertus que vous avez semés, le courage et l'inspi- « ration que nous avons souvent puisés dans ce souvenir, l'ad- » miration et la ferveur de disciple que nous vous avons vouées » depuis, tout cela, personne ne vous l'a dit peut-être, mais j'ai

» voulu vous le dire pour soulager mon cœur et me couronner » de ma reconnaissance. Bien des tristes jours ont passé depuis » ces beaux jours, bien des choses ont péri qui croyaient vivre, » bien d'autres ont reparu que l'on croyait mortes, tout a changé, » tout a baissé dans le monde, hélas, et surtout dans les âmes, » mais vous, vous êtes resté à votre taille d'autrefois, et nous » vous retrouvons tel que nous vous avions laissé : grand comme » homme et comme poète ! Des maîtres de la lyre qui ont chanté » jadis ce qui nous est cher, vous seul nous êtes demeuré fidèle, » et nous vous aimons pour cette fidélité, pour ce noble exemple, » pour cette consolation et pour la force qui nous vient de vous. » En ces jours de défaillance, soyez béni, poète de la foi ! soyez » glorifié, poète de l'honneur ! »

M. Léopold de Gaillard parle des beaux essais dramatiques, encore inédits, de Reboul, qui a laissé, en effet, outre *Le Martyre de Vivia*, deux tragédies : *Antigone* et *Charles-Martel à Nimes*. Lorsqu'elles paraîtront, elles ajouteront, nous en avons le ferme espoir, deux fleurons de plus à sa couronne.

Les *Dernières poésies*, récemment publiées (avril 1865) le maintiennent à son glorieux rang. Il y a de beaux passages et bien des traits spirituels dans l'*Homélie poétique*, en quatre livres, qui ouvre le volume et où l'auteur expose ses théories sur l'art des vers : Comme Brizeux, dans sa *Poétique nouvelle*, Reboul nous a laissé, dans cette *Homélie*, son testament littéraire, et peut-être, malgré leurs mérites respectifs, la postérité n'acceptera-t-elle ces deux testaments que sous bénéfice d'inventaire. Celui du poète de Nîmes en particulier, est entaché de plusieurs vices de formes. Le plan de son *Homélie* est difficile à saisir ; les transitions ne sont pas toujours heureuses et l'on regrette, en lisant cet essai didactique, de n'y pas rencontrer cette grâce, cette fleur d'urbanité dont Horace, dans son *Art poétique*, nous a laissé un si parfait modèle. Ce qui manque à Reboul dans cette œuvre et dans plusieurs de celles qui l'ont précédée, c'est la légèreté de main, la netteté du contour, le choix attentif de l'expression, l'élégance soutenue de la phrase : de là chez lui, à côté de vers admirables, bien des vers

défectueux, et bien des faux-pas mêlés à plus d'un élan vraiment sublime. Reboul était un grand poète qui n'avait trop souvent à son service qu'un instrument médiocre.

Nous hésitons d'autant moins à parler ici des côtés inférieurs de son talent sans réticence et avec une entière franchise que lui-même, s'il vivait encore, nous en ferait une loi.

Nous le retrouvons d'ailleurs tout entier, avec ses nobles et fortes qualités, dans les *Chœurs de Vivia*, que nous avons déjà signalés, dans ses vers *à François II*, *à Madame*, *Duchesse de Parme*, à Pie IX, sur *La Pentecôte de 1862 :* dans toutes ces pièces, qui forment la seconde partie des *Dernières poésies*, Reboul nous apparaît, ainsi que dans ses précédents recueils, comme le « poète de l'honneur et de la foi. »

« Soyez donc béni, poète de la foi ! Soyez glorifié, poète de l'honneur ! » Ce cri qui s'échappait tout à l'heure des lèvres de M. Léopold de Gaillard, ce fut le cri de toute la ville de Nîmes le jour — 29 Mai 1864 — où mourut Reboul. Voici la *lettre de faire part* qui fut imprimée et distribuée au nom de la ville elle-même :

« *Nîmes, le 29 Mai 1864.*

» Messieurs,

» Monsieur le Maire de Nîmes, Messieurs les adjoints et le
» Conseil Municipal ont l'honneur de vous faire part de la perte
» douloureuse que la ville vient de faire en la personne de mon-
» sieur Jean Reboul, décédé à Nîmes le 29 Mai, dans sa soixante-
» neuvième année, muni des sacrements de l'Eglise. »

Le lendemain 30 mai, toutes les maisons étaient fermées en signe de deuil et la population tout entière accompagnait le cercueil de Reboul à saint Paul, puis à la cathédrale où l'absoute solennelle fut faite par l'illustre évêque de Nîmes, après une grande messe et un éloge funèbre prononcé en chaire par l'abbé de Cabrières, éloge digne du lieu, de l'auditoire, et de l'homme qui en était l'objet.

Quand je reporte mon souvenir à ces funérailles vraiment populaires, je ne puis me défendre d'un rapprochement. Je revois par la pensée ce cortège du 17 Juillet 1857 qui traversa les rues de Paris, accompagnant le cercueil de Béranger. En tête marchait un escadron de la garde de Paris. Un escadron du 4e de hussards fermait la marche. Dans l'intervalle se trouvaient les députations officielles et les personnes munies de cartes [1]. En dehors du cortège, le long des rues, stationnait une foule considérable, chez laquelle la curiosité l'emportait de beaucoup sur l'émotion.

Et c'était justice, il faut le reconnaître, que ces deux hommes, dont la vie avait été si différente, ne se ressemblassent pas dans la mort. Quel contraste en effet que celui que présentent Reboul et Béranger : celui-ci, l'homme de la famille et du devoir, embrassant dès sa jeunesse, pour venir en aide aux siens, un métier pénible, obscur; celui-là, insultant à tous les sentiments qui sont la joie et l'honneur du foyer, déshonorant, dans sa *Biographie*, la mémoire de sa mère, salissant sa *nourrice*, ne respectant pas même la *grande mère*, cette adorable figure, expédiant à l'île Bourbon avec une pacotille son propre fils qu'il refuse de reconnaître et qui meurt sous le soleil dévorant du tropique sans avoir pu obtenir un autre nom que celui de *mon bon ami* [2]; — le premier, ne prenant souci que de ses convictions et dédaigneux de la popularité; le second, courtisant sans relâche cette inconstante déesse, regardant avec soin d'où le vent souffle et célébrant tour à tour le Bonapartisme dans le *Cinq-Mai* et les *Souvenirs du peuple*, la République dans les *Conseils aux Belges* et le *Déluge*, le Socialisme dans *Jeanne la Rousse*, le *Contrebandier*, les *Fous* et le *Vieux Vagabond*; — l'un faisant de son talent le serviteur de la religion, de la vertu et du devoir; l'autre, gâtant quelques inspirations généreuses par des œuvres obscènes; — Reboul glorifiant *les petites sœurs des pauvres*; Béranger, le soi-disant ami du peuple, mettant *la sœur de charité* au dessous de *la fille d'opéra*; — Reboul enfin chantant *l'Ange et*

[1] *Moniteur* des 17 et 18 juillet 1857.
[2] Eugène Pelletan, *loc. cit.*, p. 19.

l'enfant, Béranger essayant de répandre jusque sur *l'Ange Gardien* la bave de son voltairianisme bourgeois.

Mais ne poussons pas plus loin ce rapprochement et laissons à nos lecteurs le soin de l'achever. Il nous tarde de mettre sous leurs yeux un document qui est la meilleure pièce justificative des éloges que nous avons donnés à Reboul et qui sera pour notre poète une couronne que les siècles ne sauraient désormais flétrir.

Le 19 Avril 1865, Mgr Fr. Mercurelli, secrétaire de Sa Sainteté pour les lettres latines, a adressé la lettre suivante à M. l'abbé de Cabrières, vicaire-général et chanoine honoraire de Nîmes, le biographe de Reboul et l'éditeur de ses *Dernières Poésies* :

« Au milieu des sérieuses occupations de votre charge, vous » avez consacré vos heures de loisir à éditer et publier les vers » de votre ancien ami *Jean* Reboul; ce travail a paru plein de » mérites à Notre Très-Saint Père Pie IX.

» En effet, tandis que, sans pudeur aucune, la poésie de nos » jours attaque partout la religion, vilipende l'autorité, lâche » la bride aux passions, corrompt les mœurs, on ne peut douter » que ce ne soit une œuvre utile d'opposer à ces compositions » perverses les charmes d'une poésie de choix, innocente, pieuse, » dévouée à l'autorité. — Ces pieuses qualités se trouvent dans » les vers du poète nîmois, vantés et mis au jour par vous. »

En 1849, Reboul, malade, atteint d'une langueur contre laquelle tous les remèdes étaient impuissants, partit pour l'Italie. L'Italie, pour lui c'était Rome. A peine arrivé, il obtint une audience du Souverain-Pontife, tomba à ses genoux et lui dit : « Saint-Père, je suis venu à vous pour recouvrer la santé : posez la main sur mon front et je crois que je serai guéri, » et, après avoir reçu la bénédiction du Pape, il se releva, rempli de calme, de force et de courage. La bénédiction que Pie IX envoie aujourd'hui aux œuvres du poète de Nîmes ne sera pas non plus stérile : elle est le gage du succès durable qui leur est réservé et du bien qu'elles sont appelées à faire dans les âmes.

Edmond Biré.

(*La fin au prochain numéro.*)

LES VILLES DE BRETAGNE.

MACHECOUL.

Machecoul, ancienne capitale du duché de Retz, ou plus exactement *Rais*, suivant l'ancienne orthographe, s'élève sur les bords du Falleron, dans une plaine triste et nue qui a donné son nom de la *Chaume* à une abbaye célèbre. Les plus vieux titres l'appellent *Sainte-Croix* (*oppidum Sanctæ-Crucis*). Arscoid ou Harscoët, sire de Rais, au commencement du XIe siècle, est quelquefois désigné, lui aussi, par le nom de Harscoët de Sainte-Croix. Le nom de Machecoul ou Machecol commence néanmoins dès lors à paraître dans l'histoire. Sans doute il indique une de ces fortifications saillantes qui permettaient de broyer les têtes des assiégeants lorsqu'ils tentaient l'assaut. Les machicoulis en encorbellements de pierres ne furent introduits, il est vrai, dans les constructions militaires, qu'au XIIIe ou XIVe siècle; mais longtemps auparavant on avait inventé ce que j'appellerai des machicoulis de bois, c'est-à-dire des planchers extérieurs sur poutrelles, formant ceinture au sommet des tours. On voit encore, à plusieurs des vieux donjons de Foulques Nerra, à celui de Loches notamment, les trous des poutrelles. Le mot seul de *Machecol* n'est-il pas d'ailleurs l'indice d'une machine de guerre, quelle qu'elle fût, et par suite d'une fortification, d'un château? Le nom d'*oppidum* par lequel Machecoul est désigné dès le pre-

mier jour, n'indique pas d'ailleurs moins clairement un lieu fortifié [1].

Machecoul devint, au XIe siècle, l'apanage d'un puîné de la famille d'Arscoid qui le transmit à sa descendance. C'est ainsi que nous voyons se succéder dans la possession de cette châtellenie, Raoul de Machecoul, Aimery de Machecoul, Béatrix de Machecoul, femme d'Aimery de Thouars. Olivier de Machecoul donne, au XIIIe siècle, ses terres de Machecoul et de Saint-Philbert à Pierre de Bretagne, fils du duc Jean, lequel y renonça en faveur de Gérard Chabot, deuxième du nom, sire de Rais. Les armes de Machecoul étaient *d'argent à trois chevrons de gueules;* celles de Rais, *d'or à une croix de sable.* A partir de Gérard Chabot qui était fils de l'héritière de l'ancienne maison de Rais, c'est-à-dire à partir de 1258, l'histoire de Machecoul et celle de Rais n'en font plus qu'une. La famille Chabot garde la baronnie de Rais jusqu'à l'année 1406, puis nous voyons cette baronnie passer par les femmes aux Montmorency-Laval, aux Chauvigny, aux Tournemaine, aux d'Annebault, aux Gondi pour lesquels elle fut érigée en duché-pairie en 1581, puis confirmée dans ce titre pour une seconde branche de la même famille en 1634; enfin, aux Lesdiguières, aux Villeroy, et, par acquêt, l'an 1778, à Clément-Alexandre de Brie, marquis de Serrant, qui fut autorisé à la démembrer. L'œuvre de destruction commençait, la Révolution l'acheva.

Il ne reste aujourd'hui du château de Machecoul que des tours mutilées et quelques débris de murs construits à diverses époques. On retrouvait, dans les parties les plus ornées de ce château, le style du XVe siècle, les nervures élégantes, les ogives en accolades. Ajoutez dans l'ensemble tout le luxe des temps féodaux, des salles voûtées, des souterrains profonds, des fossés que parcourait une rivière. On citait aussi des escaliers sans nombre dont les uns tournaient en spirale, les autres serpentaient dans l'épaisseur des murs.

Le plus célèbre des hôtes de ce gothique manoir fut incontesta-

[1] *Oppido meo Machecollo.* Acte de Gestin, l'an 1083. — D. Morice, *Pr.* t. Ier, col. 467. Ajoutons que *machicoulis* s'est d'abord dit *machecoulis.* Ducange explique le mot *machicollare* ainsi : *In antiquis privilegiis regum Anglicorum, cum licentiam concedunt castri ædificandi, illinque* imbatellendi, kernillandi, machicollandi.

blement Gilles de Montmorency-Laval, plus connu sous le nom de Gilles de Rais, qu'une tradition populaire s'est longtemps obstinée à reconnaître dans le *Barbe-bleue* de Perrault. Aujourd'hui il est parfaitement reconnu que les données principales du conte de Perrault ont été empruntées à la légende de sainte Trephine. La clef, la chambre mystérieuse, les sept femmes pendues, la tour où attend la sœur Anne, les deux frères qui accourent ont été retrouvés, en 1849, sur une fresque du XIIIe siècle, qui orne l'église de Saint-Nicolas de Bieuzi, au diocèse de Vannes. Mais enfin, Gilles de Rais, redevenu simplement personnage historique, n'en demeure pas moins chargé de crimes qui font oublier en lui le *très-vaillant chevalier*, l'heureux vainqueur des Anglais au Lude, à Ramefort, à Malicorne, et, pour tout dire en un mot, le fidèle compagnon d'armes de Jeanne d'Arc.

Le grand malheur de Gilles de Rais fut d'être riche et illustre trop tôt. La tête lui tourna. Maréchal de France à vingt-cinq ans, il voulut avoir une compagnie de gardes comme le roi. Riche d'un revenu qui dépasserait aujourd'hui deux millions, il transforma ses forteresses de Machecoul, de Champtocé et surtout de Tiffauges en des palais éblouissants d'or et de peintures; il y appela des artistes de tous pays, imagiers, ménétriers, chanteurs. Il avait, disent ses héritiers dans leur *Mémoire*, plusieurs paires d'orgues, « une desquelles il faisait porter à six hommes avec lui dans ses voyages. » Un enfant de chœur, nommé Rossignol, dont la voix l'a charmé à Poitiers, reçoit de lui la terre de la Rivière, près de Machecoul, valant deux cents livres, pour faire partie de sa chapelle; car il a une chapelle desservie par des chapelains qu'il habille d'écarlate avec bonnets de chœur de fin gris. Il demandera même pour eux, mais sans succès, la mitre au pape. La religion pour lui est affaire de luxe et de palais comme l'art. Il en a d'ailleurs *quelque teinture*, suivant l'expression de Lobineau; il s'adresse à Dieu tant que Dieu ne lui refuse rien; mais quand sa fortune sera à bout, quand il aura vainement prié Dieu de la lui refaire, il s'adressera au diable, et les souterrains de Tiffauges seront le théâtre des plus épouvantables scènes. Des enfants disparaissaient et on accusait le maréchal de les avoir *meurtris* pour user de leur sang dans ses *devinements*

et évocations. L'orgueil, l'oisiveté, l'habitude de toutes les jouissances avaient, en effet, développé en lui ces instincts dépravés qui finissent par éteindre toute sensibilité du cœur dans un brutal égoïsme. La cruauté suit de près l'extrême débauche. Gilles de Rais ne tua point sa femme, mais il tua de pauvres petites créatures qu'il faisait enlever par les chemins; et il les tua avec des raffinements sataniques dont lui-même fut saisi d'horreur, lorsqu'emprisonné et comparaissant devant ses juges, on les lui remit sous les yeux. Il se jeta alors à genoux en demandant pardon à Dieu et en exhortant les parents à ne pas laisser leurs enfants se livrer au vin et à la table. L'assistance, sous le coup de l'émotion et de l'effroi, se jeta à genoux comme lui, en fondant en larmes.

On sait quel fut le sort de ce fier baron. Il fut condamné à être pendu et son corps brûlé, tandis que deux de ses complices devaient subir, de leur côté, le supplice du feu. Mais le maréchal demanda à n'être point séparé de ceux dont il causait la mort, disant que *si autrement estoit et que lesdits serviteurs ne le vissent mourir, ils pussent cheoir en désesperance et imaginer que luy qui estoit la cause de leur maléfice, demeuroit impuni.* Le chevalier se retrouvait à sa dernière heure.

On a plus d'une fois présenté Gilles de Rais comme un type extraordinaire sans doute, mais *résumant* néanmoins *et terminant exactement une époque.* Autant vaudrait dire que Carrier, qui assurément ne valait pas le sire de Rais, résume exactement la Révolution, et que tous nos héros d'assises, dont le nombre, soit dit en passant, ne diminue guère, résument exactement les tendances du milieu social et du siècle auxquels ils appartiennent. Ce qui est vrai, c'est que ni les services du maréchal, ni sa gloire, ni ses richesses, ni ses alliances royales ne le sauvèrent. Cette époque qu'il *résumait* si *exactement* n'eut pas même l'idée de l'enfermer comme fou, bien que ses extravagances touchassent parfois à la folie. Elle ne vit en lui, tout maréchal qu'il fût, qu'un criminel vulgaire et n'eut d'émotion que pour son repentir.

La baronnie de Rais se composait, au temps de Gilles, des châtellenies de Pornic, Machecoul, Saint-Étienne-de-Malemort (on dit aujourd'hui de *Mermorte*), de Prigny, de Vue, de l'île de

Bouin, de la Benate et de Bourgneuf. La plupart de ces châtellenies avaient des maisons fortes. Nous voyons cités dans un acte de 1399, sous le nom général de *chasteaux de Rays*, le *chastel* de Saint-Étienne-de-Malemort, le *chastel et forteresse* de Machecoul, le *chastel de Prinçay (Princé)*, le *chastel et ville* de Pornic, et le *chastel et motte* de Prugné *(Prigni)*. Le pays de Rais où, comme disait Alain Bouchart, le *clos de Rays*, dépassait de beaucoup les limites de la baronnie et s'étendait jusqu'à la Loire.

La baronnie de Rais était une des neuf anciennes baronnies de Bretagne. Une pièce de vers du XIIIe siècle, citée par Dom Taillandier, lui assigne le quatrième rang [1]. J'en cite les premiers vers :

Avalgus primus Baco sedet cum leone nigro;
Vitreus cum filetro associantur ambo;
Lilia hinc aurea cum colore rubro;
Postea crux nigrata aureo compilata. ...

C'est-à-dire Avaugour, Vitré, Châteaubriant avec ses *lys d'or*, Rais avec sa *croix noire*, etc. Comme l'un des quatre premiers barons du comté de Nantes, le sire de Rais devait en outre se joindre aux trois autres pour porter l'évêque, le jour de son entrée solennelle dans son église cathédrale. Dom Morice nous donne un curieux procès-verbal de cette cérémonie. Il est du 3 avril de l'année 1383. Le duc de Bretagne, Jean IV, détenait alors la baronnie de Rais et, loin de répudier l'office du baron, il prend soin de le préciser avec ses charges et priviléges. « Et ajouta ledit seigneur duc, lit-on au procès-verbal, qu'en sa qualité de seigneur et baron des territoire et baronnie de Rais, il devait être le second des quatre barons à porter ledit seigneur évêque de l'aumonerie de Sainte-Marie-hors des-Murs jusqu'à l'église de Nantes.... Quelques-uns des assistants contredisaient les dires du duc. Enfin, après diverses paroles échan-

[1] L'époque de la création des anciennes baronnies étant d'ailleurs inconnue, il y eut souvent contestation entre elles pour la préséance. « Aussi les barons semblent-ils avoir affecté, dit Dom Morice, de ne se pas trouver deux ensemble dans la même assemblée. Quand les ducs de Rais se sont trouvés aux États, on n'y a point vu les barons de Châteaubriant, de la Roche-Bernard, de Pontchâteau et d'Ancenis. Il n'en est pas de même des nouveaux barons, etc. *Pr.* t. II, p. XXXVIII. Voir également au troisième volume des *Preuves*, la *contestation pour le rang entre les barons de Raiz et de la Roche-Bernard*, col. 8.

gées, messire Pierre Gueho, prêtre commensal du seigneur évêque (Jean II de Montrelais), produisit une cédule mentionnant comment les susdits barons devaient porter ledit seigneur évêque pas à pas à l'église de Nantes, le jour de sa réception en ladite église, laquelle cédule, affirmait le chapelain, était extraite des registres ou anciens livres de l'église de Nantes. Il y était dit que le seigneur du Pont (*Pontchâteau*) devait être le premier à porter le seigneur évêque ; le seigneur de Rais le second ; le seigneur d'Ancenis le troisième, et le seigneur de Châteaubriant le quatrième. Laquelle cédule ayant été vue, lue et comprise par tous et chacun, les barons, suivant l'ordre indiqué, firent monter le seigneur évêque vêtu de ses ornements pontificaux sur sa chaire, et le portèrent du seuil de l'Aumonerie jusqu'au chœur de l'église de Nantes : Et étaient, le seigneur du Pont premier, à droite ; le seigneur de Rais second, à gauche ; le seigneur d'Ancenis troisième, à droite, et messire Jean de Tréal pour le duc, en raison du rachat de la baronnie de Châteaubriant, quatrième, à gauche. Et ils descendirent ledit évêque dans la nef de l'église et le conduisirent au grand autel, où il célébra solennellement la messe du Saint-Esprit ; après laquelle, lesdits seigneurs évêque, duc, et barons se rendirent en la salle du manoir épiscopal de Nantes touchant ladite église et y dînèrent. Le repas fini, le susdit seigneur duc, en sa qualité de baron et seigneur de Rais, eut les nappes, serviettes et essuie-mains qui avaient été exhibés et étendus pour le service, suivant le droit de ses prédécesseurs, barons de Rais [1]. »

Le duc figure ici à double titre, comme baron de Rais et il en remplit lui-même les fonctions, puis comme baron de Châteaubriant et il délègue à sa place le sire de Tréal. L'usage de porter les évêques était déjà vieux puisqu'il est question des *anciens livres* de l'église de Nantes, et nous voyons que le souverain lui-même s'y prêtait de fort bonne grâce. Quant à l'évêque, Guimar lui adresse, dans ses *Annales Nantaises*, cette fougueuse apostrophe : « Disciple orgueilleux et vain, était-ce l'attirail de ton Maître entrant à Jérusalem ? il se contenta d'un âne et il te faut des barons ! »

[1] *Doubleria, mapas et manutergia.* Voir D. Morice, *Pr.*. t. II, col. 439 et 448.

Guimar se faisant le vengeur de la dignité des fiers barons du moyen âge ! Voilà certes une métamorphose imprévue. Le libéralisme est comme Protée : *Quis eum tenebit?* Guimar oubliait que le Maître si doux et si humble qui ne voulait qu'une ânesse pour monture, n'en était pas moins celui qui disait : « C'est par moi que les rois règnent, *per me reges regnant*, » et je ne sais si les populations se plaignaient beaucoup de voir ces barons puissants qui ne croyaient trop souvent qu'à leur épée, obligés de plier la tête devant une autorité plus haute que la leur.

Le seigneur de Rais devait à l'ost du duc, suivant la déclaration qu'il en fit en 1294, cinq chevaliers armés pour sa terre de Rais, puis l'acte ajoute : « Et l'en doit enquerre de sa terre de Machecoul si riens en doit et combien [1]. »

Parmi les otages que Charles de Blois donna à Jean de Montfort après la bataille d'Evron et en attendant l'accord qui devait suivre, nous remarquons Gérard de Rais :

Charles bailla ès mains Jehan
Premier, le vicomte de Rohan,
Léon et Rays et Malestroit
Qui furent tenus à destroit... ..[2].

Le même Gérard fut pris à la bataille d'Auray avec du Guesclin :

Rohan, Montfort et Beaumanoir
Rays et Rieux, Dinan pour voir
.....
Et Glesquin, le bon chevalier,
Furent desconfits prisonniers.....[3]

Aux États de Rennes de 1386, le sire de Rais est ajourné « pour comparoir en personne et rendre à droit Pierre de Saffré, son capitaine de Machecou, sur cas de mises mains en Eon Girart, sergent de Monsieur [4]. » En 1437, le baron de Rais est l'un des premiers à répondre à l'appel du duc Jean V, qui venait d'apprendre, par *espies et messaiges*, qu'au pays d'Anjou et ailleurs on avait

[1] D. Morice, *Pr.*, t. Ier. col. 1.111.
[2] D. Morice, *Pr.*, t. II, col. 318.
[3] *Id.* *id.* col. 324.
[4] *Id.* *id.* col. 523.

machiné *la mort, prinse, malennui ou dommage* de sa personne, de celles de ses enfants et frères ou *division de sa seigneurie.* Les barons présents promirent aussitôt et baillèrent leurs scels de servir le duc « jusqu'à appointance desdits machineurs et réparation condigne contre lesdits entrepreneurs, leurs serviteurs, complices, sequaces et adhérents. » Le duc s'engageait, de son côté, et promettait, *en parole de prince*, de ne faire aucun appaisement sans les appeler et comprendre et « de les aider, secourir, conforter contre ceux qui, à cette cause, les voudroient grever et porter ennuy [1]. »

Nous trouvons parmi les *formules de concessions,* réunies au tome premier des *Preuves* de Dom Morice, mention d'un acte passé à Machecoul, *apud Machicollum*, devant Gestin *qui était seigneur de ladite terre.* Par cet acte, Maino, fils de Gualon, donne à Saint-Aubin, pour le salut de son âme, la terre de Brisciot, avec le consentement d'Eudon, son fils, et de Vieta, son épouse; « et pour consommation dudit don, porte le texte, le père et le fils embrassèrent le moine Gauthier, en signe de foi. Quant à l'épouse, comme il est inusité qu'une femme embrasse un moine, elle embrassa, sur l'ordre du moine Gauthier, un certain préfet de Saint-Aubin [2]. »

Le *Cartulaire de Rays* dont M. Marchegay a publié le catalogue nous fournit, de son côté, quelques actes non moins curieux. Nous citerons notamment une charte de Béatrix, dame de Machecou, en date de 1235. Par cet acte, Béatrix *voyant la mort approcher,* donne à l'abbaye et aux religieux des Fontenelles, en pure et perpétuelle aumône, pour le salut de son âme : 1° le *marché et minage* de Machecou avec la maison nommée la *Cohue* et un espace de deux brassées et demie à l'entour; 2° droit de prendre dans la forêt de Machecou le bois nécessaire pour réparer et agrandir ladite Cohue, et 3° *un homme nommé Huslequin* et ses héritiers avec tout ce qu'ils possèdent; lesquels *seront exempts et affranchis de tout service*, mais paieront à l'abbaye un cens annuel de 5 sols. — Nous assistons ici au déclin du servage.

1 D. Morice, *Pr.*, t. II, col. 1314.
2 D. Morice, *Pr.*, t. Ier, col. 430.

La donation de la Cohue fut confirmée par Girard Chabot en 1268, puis commuée par transaction en une rente foncière de 30 livres, que les religieux des Fontenelles s'obligèrent à payer au sire de Rays. La transaction est du mois de décembre 1280.

La charte portant accord entre Girard Chabot et Eustachie de Vitré, dame des Huguetières pour le mariage de leurs enfants Isabeau, fille de Girard, et Olivier de Machecou, fils d'Eustachie, se distingue par une clause qui eût pu être passée sous silence : Eustachie de Vitré s'oblige à faire tout ce qui dépendra d'elle pour que sa fille Thomasse soit nonnain. Ah ! Massillon, qu'auriez-vous dit de cette mère prévoyante, vous qui signaliez la décadence de beaucoup de familles comme une malédiction attachée par Dieu au *crime des vocations forcées!* « On sacrifie, disiez-vous, un cadet infortuné à la grandeur d'un aîné... Que de maisons illustres, tombées dans l'oubli, subsisteroient encore si ces sacrifices de l'ambition et de la cupidité n'en avoient sapé les fondements et enseveli leur nom et toute leur grandeur sous leurs ruines [1] ! »

Dans une autre charte portant conventions matrimoniales (14 juillet 1299), Girard Chabot stipule, en assignant le douaire de sa future belle-fille, Marie l'Archevêque, qu'elle aura le tiers de tous ses biens de Saint-Hilaire-de-Mermorte, mais sans droit sur la forêt, à moins qu'elle n'ait un fils, auquel cas elle pourra y *chasser et faire chasser aux cerfs*, depuis la Madelaine jusqu'à la Sainte-Croix de septembre et aux *ponchaisons* de la Toussaint à Noël. Cette préoccupation de la chasse se retrouve dans beaucoup d'actes du temps. Ainsi parmi les dons faits à son *cher seigneur et époux*, Girard Chabot, par Jeanne de Craon, dame de Rays (23 septembre 1284), on remarque *tous les porcs* qu'elle possède dans les bois de sa châtellenie de Brion, en Anjou, et *toutes les bêtes sauvages* de ladite châtellenie avec droit de chasse. C'était évidemment la même préoccupation qui portait Arscoid de Rais, au XIe siècle, à convertir en forêt, *in silvam vertendo*, une partie de la paroisse de Chemeré, acte pour lequel son fils Gestin se crut obligé à une réparation éclatante. Le terrain occupé appartenait aux moines des Saints-

[1] *Carême*, sermon du mercredi de la deuxième semaine.

Serge et Bacque. Gestin leur donna, comme compensation, une partie du bois connu sous le nom de bois calomnieux, *lucus calumniosus*, nom étrange, dans lequel il est aisé de reconnaître le stigmate d'une coupable origine [1]. Heureux du moins les temps où l'on n'a pas honte de se repentir.

Le *Cartulaire de Rays* contient plusieurs actes de réparation ou d'expiation qui n'étaient pas toujours aussi spontanés et volontaires que celui de Gestin. Ainsi l'abbé de Marmoutiers étant venu visiter le prieuré de Machecou, fut sommé par les officiers de Girard Chabot de lui livrer son cheval ou palefroi. C'était un droit que le sire de Rays s'attribuait lorsque l'abbé faisait sa première visite. L'abbé refusa de consentir à une pareille exigence; mais il fut alors violemment dépouillé. Cette conduite attira sur Girard les censures ecclésiastiques et il ne fut absous qu'à la condition de faire amende honorable. Ses écuyers durent suivre deux processions en tunique et sans coiffe, *sine sona cuayfa*, la première au prieuré de Machecou, le jour de l'Assomption; la deuxième à Marmoutiers, le jour de la Saint-Martin d'hiver (1284).

Le même Girard et ses gens s'étant permis des injures et dommages dans le prieuré de la Bademorière envers plusieurs religieuses et autres personnes, dut payer, en réparation de ses torts, une somme de 160 livres, comme amende. Je ne sais si au XIIIe siècle il y avait des juges à Berlin, mais on voit qu'il y en avait à Machecoul.

M. de la Borderie cite, d'après un aveu, une redevance célèbre, la *jonchée de Machecoul*, qui était due chaque année aux sire et dame de Rais par le prieur de Saint-Blaise. Ledit prieur devait, sur un pré appelé le *pré aux Bittes*, deux jonchées ou deux faix de joncs verts, l'un au jour de l'Ascension, l'autre au jour de la Pentecôte. La jonchée devait être portée au château de Machecoul par un âne *ferré des quatre pieds tout à neuf*, mené et conduit par quatre hommes, ayant chacun une paire de souliers neufs à *simple et première semelle*, « et où ledit âne viendroit à tomber, fienter, faire bruit malhonnête [2] sur les ponts, en la cour ou

[1] *Calumniari*, réclamer injustement.
[2] J'adoucis l'expression.

autres lieux dudit château, porte l'aveu, ledit prieur doit l'amende de 60 sols 1 denier monnoie. Laquelle amende est pareillement due par chacun homme qui n'auroit des souliers à simple semelle, même par chacun clou qui defaudroit en la ferrure dudit âne. » Lesdites jonchées étaient dues *avant le dernier son de la messe parochiale de l'église de la Trinité de Machecoul.*

Il faut convenir que, même à ce prix, le pré aux Bittes n'était pas cher. Quant à la cérémonie, elle était tellement populaire à Machecoul que le baron de Rais, ayant afféagé son grand four à ban, n'exigea des tenanciers qu'une rente de 12 livres et le devoir de la jonchée, les mêmes jours que le prieur. « Ainsi, dit M. de la Borderie, il y eut depuis lors une sorte de concours entre l'âne du pré aux Bittes et celui du four à ban ; et je laisse à penser la joie de la foule escortant, à rangs pressés, les deux quadrupèdes, pour voir lequel s'acquitterait le plus proprement de son rôle. »

Aujourd'hui nous aurions grand'honte de pareilles fêtes. Ce qu'il nous faut, ce sont des lundis à la barrière, et, pour les goûts fins, les prouesses de *Rigolo* ou la verve *pudique* de *Thérésa.*

Nous avons dit que la baronnie de Rais devint duché-pairie en 1581. Les lettres-patentes scellées du grand sceau de *cire verte* décrivent ainsi la seigneurie au moment de son érection. « Considérant que le païs, comté et baronnie de Rais... est de grande étendue de païs, de plus de deux grandes journées, et de plusieurs et diverses chastellenies qui ensuyvent, de Machecoul, Prigny, Bourneuf, La Benaste [1], les Huguetières [2], Princé, le Coustumier [3], Veulx (*Vue*), Arton (*Arthon*), Legey (*Legé*), le Bois de Sendy (*Bois de Céné*), et autres terres en la Marche, avec plusieurs autres villes, bourgs, villages et chasteaux, trois ports de mer, ayant plusieurs fiefs, sous lesquels sont contenus plusieurs notables

[1] « La *Benate* était la châtellenie la plus considérable du comté nantais ; elle s'étendait sur 21 paroisses, tant en Bretagne qu'en Poitou. » Cornulier, *Dictionnaire des terres*, p. 66.

[2] La châtellenie des *Huguetières* s'étendait sur Fresnay, Saint-Mesme, Pont-Saint-Martin, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, Sainte-Croix de Machecoul, Saint-Colombin, la Chevrollière, etc. Bertrand de Dinan, maréchal de Bretagne, portait habituellement le nom de cette terre. Voir Cornulier, p. 159.

[3] *Le Coutumier* est en Bois de Céné.

vassaux, grandes et belles seigneuries et grand nombre de sujets, avec grand revenu suffisant et capable de recevoir et maintenir le nom, titre et dignité de duché-pairie de France. A ces causes, etc. »

On pense bien que le titulaire du nouveau duché, Albert de Gondi, a sa bonne part dans les considérants.

Le roi (Henri III) déclare qu'ayant, depuis son jeune âge, parfaite connaissance de ses *vertus* et *déportements*, il lui demeure un *singulier désir et obligation* de le traiter selon son mérite ; puis vient un état magnifique des grandeurs de la maison de Gondi : palais et édifices somptueux dans le premier circuit et la plus ancienne enceinte de la ville de Florence, avec franchises et tours, marques de la plus vieille noblesse ; sépultures, églises et chapelles enrichies de marbres, et portant d'ancienneté, pour armoiries, *un bras armé de deux masses de sable sur champ d'or*, etc., etc.[1] Quant à Albert de Gondi, il a continuellement assisté, dit le roi, aux siéges et batailles qui se sont présentés, batailles de Renty, Gravelines, Saint-Laurent, Saint-Denys, Moncontour, siéges d'Ulpian, de Coni, Verceil, la Rochelle ; il a conduit en chef deux grandes armées, n'a jamais perdu ni ville, ni château, ni reçu de partis désavantageux, quelque part qu'il ait eu rencontre. On dirait un Guise ou un Turenne. Il est général des galères, chevalier de l'ordre, maréchal de France, et si sa baronnie est aujourd'hui érigée en duché, c'est qu'il est déjà *pourvu de tous autres honneurs*.

J'abrège, car l'éloge remplit une page in-folio, et cependant Henri III omet une chose, celle à laquelle il pensait le plus peut-être, la part qu'Albert avait prise à la journée de la Saint-Barthélemy. Tavannes nous le représente, dans les jours qui précèdent cette épouvantable exécution, comme le conseil et le bras droit de Catherine de Médicis. Ce fut avec le duc d'Anjou, depuis Henri III,

[1] N'y aurait-il pas ici une certaine intention de répouse aux pamphlets huguenots, qui représentaient Gondi suivant d'abord *la mule d'un trésorier*, puis *clerc d'un commissaire des vivres*, etc.? Ces mêmes pamphlets disaient, il est vrai, des Médicis, que leur maison fut longtemps *cachée*, à Florence, *sous la lie du peuple, en petites ruelles*, ou *par sa vileté* personne ne la connaissoit. A les en croire, un charbonnier puis un médecin auraient été les auteurs de leur fortune. — Voir *Discours merveilleux de la vie, actions et déportements de la reyne Catherine de Médicis*.

Albert de Gondi et le secrétaire d'État de Sauve, que Catherine, d'après Tavannes, se résolut au meurtre de Coligny; et, lorsque le coup eut manqué, ce furent encore Catherine et Gondi qui excitèrent la colère du roi contre les huguenots (*vice péculier de Sa Majesté, l'humeur colérique*, dit Tavannes). Enfin, Gondi avait été de ceux qui opinèrent dans le conseil pour la mort de tous les chefs, et Tavannes, qui sentait le besoin de se justifier lui-même, ajoute méchamment : « L'opinion du sieur de Retz est indécise, si c'étoit pour couper la source des guerres ou pour avoir leurs états de maréchaux. » Il s'agissait, en ce moment, de la mort des maréchaux de Montmorency et de Damville, à laquelle Tavannes prétendait s'être opposé. Brantôme n'est guère plus favorable à Albert de Gondi : « Ce fut, dit-il, le maréchal de Retz, florentin, qui pervertit ce prince (Charles IX) et lui fit oublier la bonne nourriture que lui avoit donnée le brave Cipierre. »

Albert de Gondi tenait la baronnie de Rais de Catherine de Clermont, sa femme, qui la tenait elle-même de Jean d'Annebaut, son premier mari. C'est vers cette époque, la fin du XVIe siècle, que l'orthographe du mot de Rais fut définitivement changée. On l'écrivait par un *a* comme le voulait son étymologie *Ratiate, Ratiatensis*; on ne l'écrivit plus que par un *e*, *Retz*, comme s'il était un dérivé de *Retis, Retibus*. Les Gondi se chargèrent de donner à l'orthographe nouvelle la sanction de l'histoire[1].

Albert ne laissa pas de fils, et le duché-pairie fut renouvelé, par lettres de 1634, pour son gendre, Pierre de Gondi, qui était en même temps son neveu. Le mariage de Pierre avec Catherine, fille aînée du maréchal, avait été célébré à Machecoul, au mois d'août de l'année précédente. Pierre de Gondi devint général des galères après son oncle. Il vivait tranquillement dans son château de Machecoul, lorsqu'il apprit subitement, en août 1654, l'évasion de son frère, le célèbre coadjuteur, qui était prisonnier au château de Nantes, sa retraite à Beaupreau près du duc de Brissac, et sa pro-

1 De son côté, Machecoul reprit définitivement son *l* final. On avait dit d'abord *Machecol*, puis *Ma hecou*, et l'on finit par dire assez bizarrement *Machecoul*.

chaine arrivée à Machecoul. Il se porta aussitôt à sa rencontre jusqu'à Montaigu. « M. de Brissac étoit fort aimé dans tout le pays, raconte le cardinal; il mit ensemble plus de deux cents gentilshommes. M. de Retz, qui l'étoit encore plus dans son quartier, le joignit à quatre lieues de là avec trois cents. Nous passâmes presque à la vue de Nantes, d'où quelques gardes du maréchal sortirent pour escarmoucher. Ils furent repoussés vigoureusement jusque dans la barrière, et nous arrivâmes heureusement à Machecoul, qui est dans le pays de Retz, avec toute sorte de sûreté. »

Cette entrée guerrière d'un prince de l'Église en fuite eut lieu le mardi 11 août, sur les cinq heures du soir. Guy Joly entre dans quelques détails qu'a négligés son maître. Le cardinal, qui s'était démis l'épaule en quittant Nantes, était dans *un bon carrosse* où l'on avait mis deux matelas sur lesquels il était couché *fort à son aise*. Joly ne porte pas à moins de 7 à 800 chevaux, tant maîtres que valets, la troupe que le duc de Retz avait réunie, la plupart des gentilshommes de la province s'étant offerts de très-bonne grâce; puis il ajoute que les paysans étaient en armes sur tout le chemin. Une fois arrivée à Machecoul, la noblesse y fut *traitée magnifiquement*, dit-il, *tant que le cardinal y demeura*.

Ce séjour ne fut pas, d'ailleurs, aussi long que l'avait espéré celui-ci. Il avait cependant l'épaule *noire comme de l'encre* et souffrait, assure-t-il, des *douleurs incroyables*; mais ses parents de Machecoul, c'est-à-dire son frère, son neveu et sa nièce, « mouroient de peur du maréchal de la Meilleraye qui, enragé qu'il étoit de mon évasion, dit le cardinal, et encore plus de ce qu'il avoit été abandonné de toute la noblesse, menaçoit de mettre tout le pays de Retz à feu et à sang. Leur frayeur alla jusqu'au point de s'imaginer ou de vouloir faire croire que mon mal n'étoit que délicatesse. J'étois cependant dans mon lit où je ne pouvois pas seulement me tourner. Tous ces discours m'impatientèrent au point que je pris la résolution de quitter ces *gens-là* et de me jeter dans Belle-Ile. »

On savait cependant que le maréchal avait fait prendre les armes à toute la côte. Aussi partit-on très-secrètement, dans la nuit du 14 août. Le cardinal était sur une chaise, et on le porta ainsi jusqu'au port de La Roche, où deux chaloupes et un petit bâtiment

appelé *Chatte* l'attendaient. Le cardinal s'embarqua avec le duc de Brissac, le chevalier de Sevigny (*Sevigné*), Guy Joly, et un nommé du Brocard, qui était chirurgien du duc de Retz; trente ou quarante gentilshommes occupaient les bâtiments de suite.

Ce n'était pas la première fois que Paul de Gondi venait à Machecoul et ce n'était pas la première fois qu'il en partait plus tôt qu'il n'aurait voulu. Déjà, en 1633, il avait fait le voyage à l'occasion du mariage de son frère. Tout jeune abbé qu'il fût alors, il eût fort désiré épouser la fille cadette du duc de Retz, dont les petites imperfections étaient couvertes de beaucoup par l'*espérance du duché de Beaupreau et la vue de quatre-vingt mille livres de rente*. Mais son père avait mis dans sa tête qu'il serait d'église et, craignant pour lui les tentations, il décida que l'abbé resterait à Paris tandis que lui-même irait aux noces. Dans cette fâcheuse occurrence, Paul fit si bien l'indifférent aux plaisirs du monde et le dévot, qu'on finit par se persuader qu'il s'ennuierait à Machecoul et qu'on l'emmena. Cependant à peine arrivé, il s'éprend de sa cousine. Mlle de Retz avait *du défaut à la taille*, dit-il; son teint brillait d'ailleurs du *plus grand éclat, des lys et des roses en abondance;* ajoutez une bouche *très-belle* et des yeux *admirables*. L'abbé ne songe à rien moins qu'à un enlèvement et à un départ pour la Hollande. Mais il fallait de l'argent; où en prendre? Gondi court à Buzai dont il était abbé commendataire; il y renouvelle les fermes à vil prix, moyennant 4,000 écus comptants, et revient prêt à partir. Malheureusement ou plutôt heureusement, il avait compté sans les yeux de la belle. Ces yeux, *les plus beaux du monde*, « n'étoient jamais si beaux, dit-il, que quand ils mouroient. Or, un jour que nous dînions chez une dame du pays, à une lieue de Machecou, en se regardant dans un miroir qui était dans la ruelle, elle montra tout ce que la *morbidezza* des Italiens a de plus tendre, de plus animé et de plus touchant. » Elle ne prenait pas garde que Palluau, un ami de sa mère, était derrière elle, juste au point de vue. Palluau vit tout, conta tout à la duchesse, et celle-ci répéta tout au père de l'abbé. Bref, le lendemain matin, on emmena celui-ci à sa grande surprise, et comme il tenta de s'évader, son frère se chargea de sa cassette. Triste histoire, qui nous rappelle la tendresse maternelle d'Eus-

tachie de Vitré. Voilà ce qui arrive lorsqu'on veut, bon gré mal gré, que sa fille soit nonnain ou son fils cardinal.

L'histoire du coadjuteur et son passage en 1654 sont les derniers souvenirs un peu marquants que nous fournisse l'histoire ancienne de Machecoul. Les ducs de Retz finirent même par ne plus habiter l'ancienne forteresse des Chabot et des Laval, et ils lui préférèrent le château de Princé dont la forêt et les *îles enchantées* ont été célébrées par saint Amant, le poète de la Mer Rouge.

Quant au rôle militaire du château de Machecoul, il a laissé peu de traces dans l'histoire. Nous savons seulement qu'il fut pris par Louis XI en 1472, et canonné sans succès par le roi de Navarre (Henri IV) en 1588. Henri venait d'échouer devant Clisson et il se porta sur Beauvoir qu'il enleva au bout de trois semaines.

Machecoul possédait autrefois un couvent de calvairiennes fondé en 1673 par Pierre et Catherine de Gondi, en considération de leur fille, Marie-Catherine, religieuse du Calvaire. Mais l'institution religieuse la plus célèbre du pays était l'abbaye de la Chaume qui remontait au XIe siècle et s'élevait aux portes de la ville. Le premier acte qui la concerne est de Harscoët ou Arcoid fils de Gestin et daté de l'an 1055. Par cet acte, Harscoët, très-noble homme, *nobilissimus vir*, donnait à Saint-Sauveur de Redon et à ses moines deux églises construites en l'honneur de sainte Marie et de saint Jean, situées devant l'*oppidum* de Sainte-Croix, *ante oppidum Sanctæ-Crucis*. A ce don était joint celui d'une borderie, du quart d'un arpent de vigne, d'un pré, d'un moulin et du tiers de la Chaume. Ladite aumône était faite pour la rédemption de ses antécesseurs, spécialement de son père et de sa mère, et, plus encore, pour l'absolution de ses péchés, de ceux de son épouse Ulgarde et de ses fidèles, ainsi que pour sa conservation, celle de ses fils, de ses filles et la stabilité de son rang, *stabilitate sui honoris*. Harscoët suppliait l'abbé de Redon de prendre surtout en affection le lieu de Sainte-Marie, et d'y envoyer des frères craignant Dieu qui y construiraient, suivant leurs facultés, des édifices; puis, quand ledit lieu se serait accru en honneurs et en richesses, de manière à ce qu'un abbé pût être régulièrement élu, qui choisiraient pour abbé

le plus digne[1]. Il résulte toutefois d'une lettre de l'abbé de Redon en date du lundy avant la Magdelaine 1284, qu'un droit de présentation s'établit, par usage, en faveur des sires de Rais : ceux-ci présentaient trois moines et l'abbé de Redon *eslisoit ung d'iceux*. L'abbé suppliait Girard Chabot, dans cette lettre, de nommer sans retard *prode gent*, afin qu'il pût lui-même pourvoir à *la povre abbaye d'ung prode homme, car grand mestier en a.* — « Et, sire, ajoutait-il, cestes choses avons mestier à faire briefvement, car les choses ne vont pas bien. Pour l'amour Nostre-Seigneur, plaise vous de tant faire que vous y ayiez honneur, et le povre moustier prou[2]. »

Parmi les abbés de la Chaume, nous citerons Jean et André Larcher (1391-1413), Nicolas de Tréal (1446)[3], Guillaume Jehanno (1456), trois Montauban, trois Gondi dont le dernier était le célèbre coadjuteur, un Turpin de Crissé, etc. L'abbaye ne contenant plus que quatre religieux, elle fut réunie, en 1767, à Vertou. Le titre d'abbé n'en fut pas moins conservé jusqu'à 1790[4]; le revenu de l'abbé était de 2,000 livres.

Machecoul formait, avant la Révolution, deux paroisses : la Trinité, vaste édifice du XVe siècle, qui existe encore, et, à l'entrée de la ville, du côté de Nantes, Sainte-Croix, dont la haute tour dominait toute la contrée.

« Le zèle des habitants de Machecoul pour le service de Dieu mérite d'être remarqué, lisons-nous dans l'*introduction* aux *Preuves* de Dom Morice ; ils firent un statut entre eux, au commencement du XVIe siècle, portant que quiconque entendroit jurer le saint nom de Dieu, donneroit un soufflet au jureur, *sans qu'il pût*

[1] D. Morice, *Pr.*, t. Ier, col. 406.

[2] Publiée par M. Marchegay, *Revue des provinces de l'Ouest*, t. IV, p. 561.

[3] Par acte du 1er octobre 1321, Girard Chabot donna en usufruit à Nicolas de Tréal, pour en jouir tant qu'il serait abbé de la Chaume, sa *garenne à connins*, située entre Machecou et la Chaume, se réservant toutefois, ainsi qu'à son principal héritier et à leur compagnie, le droit d'y aller *jouer et chasser avec chiens, arcs et bâtons lorsqu'il leur plairoit*. Ce don d'une garenne, mais seulement pour la vie de Nicolas de Tréal, semble indiquer chez cet abbé de certains goûts cynégétiques.

[4] Le dernier qui l'ait porté est Soulastre, prévôt de Vertou, qui eut le triste honneur de célébrer solennellement la messe dans la cathédrale de Nantes, le 15 mars 1791, après la proclamation par Coustard de l'élection sacrilége de Minée.

ni dût s'en plaindre. Il pouvoit y avoir de l'indiscrétion dans ce zèle, ajoute le pieux historien ; aussi donna-t-il lieu à de fâcheuses querelles qui anéantirent le statut. »

La population de Machecoul était, dit-on, avant 1789, de 3,300 habitants ; aujourd'hui, celle de la commune est de 3,727, mais celle de la ville de 1,594 seulement. Ajoutons qu'une des deux églises paroissiales, Sainte-Croix, n'existe plus. C'est une triste histoire que celle de Machecoul pendant la Révolution. Son vieux château, qui avait résisté à l'artillerie d'Henri IV, est enlevé par une bande de paysans en mars 1793. Maupassant, qui commandait dans la ville, est tué, et d'affreux massacres répondent au souvenir, saignant encore, des crimes de septembre. Un homme se rendit alors affreusement célèbre, ce fut Souchu ; il avait vu les révolutionnaires à l'œuvre, et il ne rougit pas d'imiter leur mode de gouvernement. Cet homme s'enivra de sang comme Carrier. Détournons nos regards de sa hideuse figure pour les porter sur les religieuses du Val de Morière, qui avaient suivi les royalistes à Machecoul et qu'on voyait aller, dit M. Chevas, de corps de garde en corps de garde, supplier les paysans d'épargner ceux-là même dont la fougueuse intolérance les avait réduites à fuir leur pieuse demeure [1]. Nommons ces saintes femmes. Les religieuses du Val de Morière, au moment de la suppression des couvents, étaient : Mmes Bidé, Bouyer, de Mello de la Millière, Tardiveau, Anne-Marie du Tressay, Eléonore de Rorthais, Céleste de Biré, Marie Guilloteau, Thérèse Le Tenneur, Perrine Fleury, Gabrielle de la Barbelais, Louise Bain, Elisabeth Le Roux, Céleste Girard, Aimée Robert de Boisfossé, Ellis, Avène et Marie Macé [2].

Citerons-nous maintenant les victimes de la Révolution à Machecoul ? Le curé de la Trinité, Hervé de la Bauche, figure sur la liste des noyades de Carrier ; un de ses prêtres, nommé Masson, et le recteur de la paroisse voisine de la Marne, Juguet, furent également noyés ; Blanchard, curé de Sainte-Croix, fut exporté en Espagne. Du côté des partisans de la Révolution, nous ne pouvons oublier Gaschignard, principal du collége et président du district.

[1] Voir Chevas : *Notes sur les communes du canton de Bourgneuf*, p. 244.

[2] Voir l'*Essai de Statistique sur le clergé du diocèse*, en 1790, par M. l'abbé Cahour.

Ce dernier titre l'exposait à tous les ressentiments ; celui de secrétaire de la Société des *Amis de la Constitution*, c'est-à-dire des Jacobins, ne pouvait être non plus une recommandation très-puissante. Gaschignard avait publié un écrit en faveur de la constitution civile du clergé, et il n'était pas un acte révolutionnaire du district de Machecoul qui ne dût porter sa signature; il paya cher, il faut bien le dire, cette lourde responsabilité, et, ce qui est pénible à ajouter, c'est qu'à un mois de distance ses deux fils partagèrent son sort.

Machecoul avait été occupé par les royalistes le 10 mars; il fut repris par les républicains au mois d'avril, puis de nouveau par les Vendéens en juin. Les républicains l'avaient cependant soigneusement fortifié, en couvrant de canons le château et les mamelons qui l'avoisinent; mais le château n'en fut pas moins emporté de vive force après plusieurs assauts meurtriers, et Charette, pénétrant en même temps dans les rues de la ville, les enleva une à une. Enfin, au mois de septembre, Machecoul tombe entre les mains des Mayençais, et les royalistes se retirent sur Montaigu, emmenant avec eux une population éplorée. Machecoul resta désert, et aujourd'hui encore le nombre de ses habitants ne répond plus à son étendue. Machecoul, du moins, reste le centre d'un pays fertile, qu'habite un peuple énergique et industrieux; son commerce est actif; ses voies de communication se sont améliorées ; ses herbages sont devenus célèbres ; une nouvelle race chevaline s'y est formée, qui dispute le prix aux produits des vallées normandes; chaque jour enfin la prospérité de Machecoul croît et se développe.

En terminant cette étude, une pensée se présente à l'esprit et fixe l'attention. Quels sont, en définitive, les traits saillants de l'histoire de Machecoul? On pourrait presque dire qu'ils se résument en deux noms odieux : Gilles de Rais et Souchu; les crimes du XVe siècle et les crimes du XVIIIe. Gilles de Rais était un grand seigneur, un chevalier *moult valeureux*, un maréchal de France illustré par ses exploits. Eh bien! ces titres et ces grands souvenirs, qui ne sauvèrent pas sa vie, ont-ils du moins protégé sa mémoire? Ils l'ont protégée si peu que le nom de Gilles est devenu, sous une forme légendaire, le symbole du crime poussé jusqu'à l'extravagance et un objet populaire d'effroi. Mais la terreur qu'il inspire

aujourd'hui encore reste pour lui un privilége qu'il ne partage avec personne de son temps. Vainement on a tenté de faire peser sur l'ancienne société l'anathème qu'il mérita, le sentiment public a résisté; et quel que soit le jugement que l'on porte sur nos vieilles institutions, veut-on peindre un caractère généreux jusqu'au dévouement, une action noble jusqu'à l'héroïsme, les premiers mots qui se présentent à la pensée de tous sont encore *chevalier* et *chevaleresque*.

Même observation pour la Vendée. Les écrivains révolutionnaires s'étudient à démontrer que les massacres des colonnes infernales ne furent que des représailles. Autant vaudrait dire que le sang versé à Machecoul en mars 1793 précéda le sang du 21 janvier et le sang du 2 septembre. Je le répète : 1793 est-il antérieur à 1792? telle est la question. Mais enfin, la Vendée a eu, elle aussi, dans le pays de Retz, ses violences et ses crimes. Certaines gens, qui avaient vu de près la Révolution, ont cru qu'on pouvait user contre elle des moyens révolutionnaires, et, en le faisant, ils se sont flétris à jamais. Reste à savoir si leur cause s'est ressentie de cette flétrissure. Assurément, tout a conspiré, depuis soixante-dix ans, pour qu'elle fût enveloppée dans l'anathème. Les Vendéens ne furent d'abord nommés que les *Brigands*, ce fut leur nom officiel; puis ils furent vaincus, ce qui, pour beaucoup de personnes, est plus qu'une condamnation. Ils le furent deux fois, une première en 1793, une seconde en 1830, et depuis lors ils demeurent à l'état de vaincus. Prononcez cependant le nom de *Vendéen* où vous voudrez, et l'impression qu'il éveillera sera celle de la loyauté, de la liberté, de l'honneur et de la foi. Prononcez ensuite le mot de *révolutionnaire*, et dites franchement si l'impression est la même. On veut souvent nous faire reconnaître la voix du peuple, cette voix que l'Ecriture semble confondre avec la voix de Dieu, dans les cris d'un parti ou l'émeute d'une faction; ne pouvons-nous, avec plus de droit, la signaler dans ce sentiment général, qui domine les opinions les plus diverses, et impose, malgré tous les sophismes, leur sens définitif aux mots de la langue, comme l'arrêt même de l'histoire?

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

COMMENT ON DEVIENT BELLE

NOUVELLE.*

—

II.

Burgueroles était un petit château bâti sur le modèle d'un château beaucoup plus grand, élevé vers la fin du règne d'Henri IV par le premier comte de Burgueroles.

Il était un peu délabré, le petit château, convenons-en, mais placé dans une position des plus pittoresques, situé à mi-côte et entouré de grands bois où murmuraient de petites sources. A travers les arbres et au-delà d'une modeste rivière et d'un joli moulin, on entrevoyait le clocher aigu de l'église du village; dans les clairières des bois voisins on apercevait des bœufs tranquilles et mugissants, gardés par quelque vieille villageoise protégée de la comtesse; aux murs un peu lézardés grimpaient des lierres touffus qui couronnaient les tourelles et le toit d'un diadème presque toujours vert. Tout était calme, tout souriait, et Henriette, en se réveillant le premier jour, admira cette nature luxuriante qui semblait lui dire la bienvenue. Elle sentit soudain pénétrer dans sa poitrine, avec le souffle du printemps, un apaisement et une douceur étranges.

Il était huit heures à peine, Mme de Burgueroles entra dans la chambre de la jeune fille.

* Voir la livraison de mai, p. 368-377.

— J'ai vu tes fenêtres ouvertes, mon enfant, dit la comtesse, et je viens t'inviter à une promenade matinale jusqu'au village.

Henriette fut prête en peu d'instants; elle offrit le bras à la comtesse. Mme de Burgueroles n'accepta pas, mais elle voulut, au contraire, donner son bras à la jeune fille un peu fatiguée; elle portait, en outre, un petit panier rempli de provisions.

— C'est le déjeûner de la mère Denis, dit-elle.

— Qu'est-ce que la mère Denis?

— C'est une bonne vieille aveugle qui habite une petite maison sur la route du village.

— Elle est pauvre?

— Autant qu'on peut l'être.

— Et elle a une maison?

— Non, la maison m'appartient; c'est ma locataire.

— Combien paye-t-elle de loyer? dit Henriette en souriant.

— Ne ris pas, elle paye très-exactement et très-largement: comme elle tricote fort bien, elle fait des bas, des camisoles, des jupons pour les pauvres.

— Et qui lui fournit la laine?

— Dame! puisqu'elle n'a rien, il faut bien que ce soit moi.

— Je vois que votre maison est d'un excellent rapport.

En causant de la sorte, on arriva chez la mère Denis. Elle n'était pas levée encore; en entendant la voix de la comtesse, elle voulut quitter son lit absolument; mais comme aucune de ses voisines n'était là pour l'aider et lui rendre les petits soins nécessaires, force fut à Mme de Burgueroles et à Henriette de s'en charger. Mlle de Gerlande ne se levait jamais à Paris sans deux femmes de chambre empressées à la servir; elle riait donc beaucoup en aidant à la toilette d'nne vieille paysanne. Il ne faut pas croire que ce fût facile, au moins: la mère Denis était impatiente de sa nature, et quand tout n'allait pas bien, quand on ne lui apportait pas assez vite ce qu'elle demandait, elle se fâchait tout de bon, la mère Denis! Elle avait si bien pris l'habitude d'être servie par la comtesse qu'elle la grondait tout uniment comme elle eût fait sa fille.

Henriette, qui n'était pas adroite à ce nouveau métier, ayant

piqué d'une épingle le bras de l'aveugle, en reçut une vraie bourrade; elle avait le poignet sec, la mère Denis, malgré son âge!

En sortant, Henriette était toute joyeuse.

— Maintenant marchons un peu plus vite, dit la comtesse. Cette bonne femme nous a retardées, nous arriverons à la messe pour l'évangile, et M. le curé me grondera.

— Nous allons donc à la messe ? Mais c'est jeudi.

— Eh bien ! fit la comtesse, il n'y a pas de mal à aller le jeudi prier Dieu comme le dimanche.

— C'est juste.

A Paris, Henriette, quoique pieuse, n'allait à la messe que le dimanche: c'est que la vie du monde est si pleine de riens, qu'avec la meilleure volonté possible c'est à peine si une femme peut être levée, le dimanche, à midi ou une heure. Dans la semaine, ce serait un rêve.

Elles arrivèrent après l'évangile, et M. le curé, qui les aperçut, adressa un regad de reproche à Mme de Burgueroles, qui resta toute confuse.

La petite église était à peu près déserte, avouons-le: deux ou trois paysannes et quelques marmots étaient seuls répandus çà et là sur les bancs; mais en face du banc de la comtesse, dans un banc réservé, était un jeune homme qui s'inclina devant Mme de Burgueroles avec la retenue que le lieu comportait.

Après la messe, le jeune homme suivit la comtesse, et, après l'avoir saluée respectueusement, lui serra la main avec une sorte de tendresse; il s'inclina ensuite gravement devant Mlle de Gerlande.

— Quel bonheur ! dit-il, vous voilà de retour, madame. Huit jours sans vous voir ! Nous étions tous orphelins ici.

— Flatteur ! Venez-vous déjeûner avec nous à Burgueroles ?

— Non; il faut que j'aille tuer un lapin pour le père Giraud, qui se remet de sa chute et a un appétit d'enfer.

— Oh ! allez, mon cher Philippe : les bonnes œuvres avant tout. Mais, ce soir, venez dîner.

— Avec bonheur, madame.

Et le jeune homme se retira.

— Quel est donc ce jeune homme avec son histoire de lapins? dit Henriette quand elles furent seules.

— Ne riez pas. C'est un de mes élèves.

— Comment donc ?

— Ah ! c'est toute une histoire. Il s'appelle le baron Philippe de Morangers. Il n'est pas riche, ce qu'il a de commun avec la plupart des jeunes gens et des barons. Il possède seulement une petite terre qui suffit à son existence, une façon de petit castel avec un pigeonnier sans pigeons. Il est fier et a été toujours irréprochable ; seulement c'est un sauvage, comme tu verras Voici ce qui lui est arrivé : il y a trois ans, il tomba (quand je dis tomba, tu verras que c'est le mot propre), il tomba amoureux d'une jeune fille que je n'aimais guère.

Elle s'appelait Honorine Duveau ; c'était une coquette de la pire espèce, une folle de dix-huit ans, légère en apparence, mais froide comme le marbre en réalité. Cette jolie personne cherchait par monts et par vaux un mari, un vrai mari convenablement riche ; mais elle ne trouvait pas facilement. En attendant, elle s'amusait à prendre à la glu de ses petites mines, de ses gentillesses, quelques pauvres garçons naïfs, de véritables oiseaux étourdis, ma chère. Philippe fut de ceux-là, et il devint décidément fou de cette folle. Comme il est le plus loyal des hommes, il alla naïvement demander la main de la personne en question. On la lui refusa, et on lui rendit graud service ; mais il se sentit blessé dans son cœur, dans son amour-propre, dans tout ce qu'il y a de sacré et de tendre dans une âme fière, et il devint peu à peu un sauvage de l'aspect le plus sombre et le plus désespéré ; il se retira complètement du monde. C'est alors que j'allai le trouver.

— Je vous reconnais là, ma bonne cousine, interrompit Henriette.

— Je lui adressai un de mes plus beaux sermons ; je convins avec lui de la légèreté et de la perfidie des femmes ; je l'engageai à persévérer dans son projet de les fuir pour toujours, mais j'ajoutai qu'il ne pouvait point passer le reste de sa vie à maudire les filles d'Eve,

et enfin je lui expliquai que la seule chose au monde qui pût le consoler d'un amour trahi, c'était la charité, amour qui n'est jamais trompé, parce qu'il donne tout et ne demande rien. M. de Morangers est un noble cœur ; il me comprit, et, depuis ce temps-là, c'est un petit Vincent de Paul. Mais il n'est pas riche, le cher enfant ; il donne tout ce qu'il a, mais il a bien peu. Sais-tu ce qu'il fait quand il n'a plus rien à donner aux pauvres? Il va à la chasse pour eux; je le soupçonne même de braconner un peu, Dieu le lui pardonne! Le fait est qu'il n'y a pas de pays où les perdrix soient aussi communes sur la table des paysans. Et voilà pourquoi Philippe tire en ce moment des lapins pour le père Giraud.

Cette histoire égaya beaucoup Henriette, et elle riait encore quand on rentra à Burgueroles pour le déjeûner ; du reste, elle mangea avec une verve de campagnarde, et, en considérant les débris de son festin, songea en souriant aux petits gâteaux qu'elle trempait languissamment dans une tasse de thé, la veille même, à Paris.

Ce fut ainsi tous les jours : la vie la plus simple, la plus régulière, la plus paisible, la plus joyeuse en même temps ; une bienfaisance toujours en éveil, une douceur de relations que rien ne troublait, quelques visites de Philippe au petit château, quelques rencontres avec lui sous le toit des pauvres, voilà tout.

D'ailleurs, depuis l'arrivée de Mlle de Gerlande, M. de Morangers était plus sauvage que jamais ; il lui arrivait même de regarder la jeune fille avec une expression de colère concentrée, qui disparaissait du reste lorsqu'Henriette tournait vers lui ses yeux calmes et bons.

Mlle de Gerlande était depuis un mois à peine à Burgueroles, lorsque la comtesse reçut une lettre dont le contenu la fit sourire.

— Qu'est-ce donc qui vous égaye ainsi, chère cousine?

— Tu ne sais pas? Ce pauvre Trincavel n'épouse pas Mlle de Sauveplane.

— Ah ! dit Henriette froidement, pourquoi donc ?

— C'est fort simple. Il voulait en faire sa femme pour être plus vite ambassadeur ; de son côté, elle tenait fort à être am-

bassadrice. Elle avait d'abord consenti, mais ce pauvre garçon n'est encore qu'attaché d'ambassade. Sur ces entrefaites, elle a trouvé un ambassadeur tout fait... et elle l'épouse.

— Oh ! ce pauvre Louis, il n'a pas de bonheur.

Et Henriette éclata d'un rire si franc que Mme de Burgueroles partagea bientôt sa gaîté et s'en donna à cœur-joie.

Philippe entrait en ce moment.

— Mais c'est une débauche de rire ! s'écria-t-il ; qu'y a-t-il donc ?

— Rien, rien, dit Mme de Burgueroles, nous parlons d'un beau monsieur qui a trouvé Mlle de Gerlande trop laide pour l'épouser. Riez donc avec nous !

Mais M. de Morangers ne rit pas du tout et regarda même Henriette d'un air très-peu compatissant, en murmurant :

— Voilà à quoi on s'expose...

Puis il ajouta tout haut :

— Il est donc bien beau, ce monsieur ?

— Mais assez, dit Mme de Burgueroles. Les Trincavel sont renommés du reste par leur beauté depuis cinq ou six générations.

— Ah ! c'est M. de Trincavel, fit le jeune homme. Mais je l'ai vu ici, il y a trois ou quatre ans. Quel fat !

Henriette était devenue pensive, Philippe devenait amer ; la comtesse détourna la conversation.

Quelques jours après, on envoya chercher Mme de Burgueroles de la part d'une vieille paysanne malade qui demeurait au loin dans les landes. La comtesse était fort souffrante ce jour-là, mais Henriette voulut absolument se rendre à la chaumière ; elle partit donc dans l'américaine, conduite par le vieux cocher de la comtesse.

Les chevaux firent rapidement les deux lieues qui séparaient Burgueroles des hautes landes ; mais, en quittant la route départementale, on trouva de si mauvais chemins, que le cocher déclara qu'il ne pouvait sans péril avancer davantage : la ferme de la vieille malade, la mère Courtois, n'était plus d'ailleurs qu'à deux ou trois cents pas, et on apercevait le toit luisant au travers des arbres. Henriette se dirigea donc seule de ce côté.

A la porte même de la chaumière, elle rencontra M. de Morangers qui arrivait par un autre chemin, le fusil sur l'épaule. Ils entrèrent ensemble.

La mère Courtois était malade, un peu de vieillesse, beaucoup de chagrin : son petit-fils, seul soutien de sa misère, venait de *tomber au sort*, selon l'expression énergique des campagnes, et la perspective de cette séparation terrible, la gêne qu'elle s'imposait déjà, aggravaient l'état de sa santé déjà chancelante. Acheter un remplaçant pour son petit-fils, elle n'y songeait pas ou n'y songeait que pour regretter avec désespoir sa misère.

La pauvre femme expliqua aux deux visiteurs la situation où elle se trouvait avec cette éloquence navrante que le malheur donne à tous ceux qu'il frappe : les yeux de Philippe et d'Henriette étaient pleins de larmes.

— Ma pauvre Courtois, dit le jeune homme, tout le monde ne peut avoir de chance dans cette vie ; il faut espérer en Dieu tout de même. Je ne suis pas riche, vous le savez, mais je ne dépense rien ; voici du moins de quoi payer pendant quelques mois le médecin et le remède.

Et il mit deux pièces d'or dans la main de la malade.

— Combien coûte un remplaçant, ma bonne femme ? dit Henriette à son tour.

— Oh ! madame, toute une fortune, au moins dix-huit cents livres, Seigneur !

— N'est-ce que cela ? Vous les aurez demain.

— Comment ! cria la malade, c'est-il Dieu possible ! Dix-huit cents livres, à moi ! Vous me les donner ! Vous êtes donc bien riche ? Vous êtes donc l'épouse du préfet, Seigneur ?

— Non, ma bonne femme, dit Henriette en souriant.

— Alors vous êtes... mais oui... puisque vous voilà ensemble... vous êtes la promise de M. Philippe ?

Henriette rougit et Philippe détourna la tête ; la vieille continua :

— Eh ! Seigneur ! quel joli couple vous serez ! Vous êtes tous deux beaux comme les astres du jour, mes chers enfants, et vous êtes bons comme les anges. Oh ! oui, certes, vous êtes bien faits pour vous épouser ! Ça prouve bien pour vous, mademoi-

selle, d'épouser M. Philippe, qui n'est pas riche, mais qui a un cœur d'or; ce n'est pas comme cette demoiselle de la ville qui lui a fait tant de peine...

— Assez, dit Philippe, assez, mère Courtois, et adieu. Il se fait tard.

— Eh! adieu donc, mes enfants. Que Dieu vous bénisse, parce que vous le faites aimer des pauvres gens!

Philippe et Henriette sortirent. Philippe fut bien forcé de conduire Henriette jusqu'à la voiture, mais il ne disait pas un mot et était d'une pâleur presque livide.

Henriette le regardait à la dérobée. Je ne sais quelle idée singulière passa dans l'esprit de la jeune fille, mais elle dit tout à coup:

— Comme vous êtes sombre, monsieur de Morangers! Pas un mot! Ce n'est pas galant. Mais je vous le pardonne : vous pensez sans doute à Mlle Duvau!

A ces mots inattendus, Philippe bondit sur lui-même, et, regardant Henriette avec des yeux flamboyants et bientôt mouillés de larmes, il lui dit d'une voix sourde :

— Vous n'êtes pourtant ni sotte ni méchante, mademoiselle! Pourquoi donc m'avez-vous dit cela ?

Et, s'élançant dans le taillis qui longeait le chemin, il disparut sans entendre Henriette qui disait :

— De grâce, monsieur, ne croyez pas... Pardonnez-moi, monsieur Philippe...

Henriette resta seule, triste, pensive, mécontente d'elle même.

Trois mois se passèrent, pendant lesquels il ne fut plus question de cette scène entre Philippe et Henriette; seulement la jeune fille, sentant qu'elle avait quelque chose à se reprocher peut-être, parla toujours à Philippe d'un ton plein du plus affectueux intérêt; elle cherchait à le faire causer, à l'animer un peu. Philippe lui-même oublia quelquefois sa sauvagerie, et, un soir où elle avait eu pour lui de ces charmantes câlineries, dont toute femme connaît autant le prix que le pouvoir, le jeune homme lui dit tout bas en la quittant: — Je vous pardonne.

— Quoi donc? quoi donc? dit Mme de Burgueroles qui était là, et qui avait l'oreille aussi fine que l'esprit.

— Rien, rien, dit Philippe en sortant plus vite.

— Qu'a-t-il donc à te pardonner, M. de Morangers? répéta la comtesse, quand elle fut seule avec Henriette.

— Rien, ma cousine, oh! rien.

— Ah! ah! ah! fit la comtesse.

III.

Quelques jours après, on fut fort surpris de voir arriver à Burgueroles... qui? M. de Trincavel lui-même. C'est la comtesse qui le reçut au salon. Henriette était absente et courait dans le parc; elle rentra tout à coup sans rien savoir, animée par le feu de la course et toute riante.

— Ma cousine! dit M. de Trincavel. Oh! mais... comme vous êtes belle maintenant!

Cet élan du marquis n'était pas diplomatique, mais il était naturel. Henriette ne s'en vengea que par un sourire.

— Maintenant? dit-elle.

Elle avait embelli, en effet. Ce n'était plus la Parisienne frêle, pâle, souffreteuse, chétive: l'air des champs, les courses dans les landes odorantes, la pratique du bien, l'absence des plaisirs cruels de la vie mondaine, le temps donné aux pensées graves, tout cela avait changé et refait en quelque sorte l'aspect de la jeune fille.

Elle était belle maintenant, rien ne voilait son âme.

Le soir, M. de Trincavel demanda à Mme de Burgueroles un entretien particulier et passa dans le cabinet de travail de la comtesse. Henriette était seule au salon lorsque Philippe entra; il était plus sombre qu'à l'ordinaire, et dit tout d'abord à Henriette :

— Il est ici?

— *Il?* Qui est cela *Il?* Qui donc s'appelle *Il* dans le pays? répondit Henriette.

— Vous savez bien de qui je parle; M. de Trincavel.

— Non, j'aime mieux *Il*. Mais en qnoi cela peut-il vous déplaire que *Il* soit ici?

— Oh ! en rien.

— Moi, cela me plaît fort de le revoir, car il m'a dit en arrivant : Comme vous êtes belle... maintenant !

— Ah ! il a dit cela ?

— Sans doute ; n'êtes-vous pas de son avis ?

— Ma foi, franchement, s'il vous trouve belle, il me donne des doutes sur votre beauté, car il a aussi mauvais goût que mauvais cœur.

— Et que vous avez, vous, mauvais caractère. Quel sauvage vous êtes, monsieur ! et comme votre femme serait malheureuse !

— Ma femme ! Est-ce que j'aurai jamais une femme ? Est-ce que je veux d'une femme ? Allons donc !

La porte du salon s'ouvrit en ce moment, et M. de Trincavel parut, précédé de la comtesse.

— Ma chère enfant, dit Mme de Burgueroles, M. de Morangers est assez de nos amis pour que nous puissions parler devant lui. Ton cousin, M. de Trincavel, me charge de demander officiellement ta main. Qu'en dis-tu ?

— Ah ! grand Dieu ! dit Henriette avec un rire éclatant, abondance de biens ! Voilà M. de Morangers qui me demande aussi ma main à moi-même.

— Mademoiselle... que dites-vous là ! dit Philippe.

— Je dis que je vous l'accorde. M. de Trincavel est trop riche et trop beau pour moi. M. de Morangers a besoin d'une fortune pour ses bonnes œuvres : il aura la mienne.

M. de Trincavel était un peu décontenancé. Henriette lui tendit la main.

— Merci ! dit-elle, vous m'avez mariée.

— Comment ?

— Mais oui, vous m'avez appris que j'étais laide ! vous savez, au bal... votre conversation avec M. de la Rivoire : j'étais là.

— Ah ! triple sot ! fit le marquis.

— Allons, sauvage, dit la comtesse à Philippe, vous épouserez cette belle enfant ; bénissez le hasard... et moi, ajouta-t-elle plus bas.

Vte Henri de Bornier.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

L'EGLISE D'ANDILLAC.

Eugénie de Guérin est tellement connue aujourd'hui et tellement aimée qu'on ne court jamais le risque d'être importun en parlant d'elle. Mais je dirai plus; nous lui devons trop de douces heures et de bonnes pensées pour qu'elle n'ait pas le droit de nous demander quelque chose. Ce qu'elle nous demande en ce moment par la bouche de son pasteur et par celle de son *incomparable* sœur Marie, c'est une obole pour sa pauvre église d'Andillac. « Cette pauvre église où Eugénie a si souvent prié, m'écrivait l'année dernière Mlle de Guérin, tombe en ruines, et notre toute petite commune n'est pas en état de la rebâtir. Nous avons pensé alors, ma belle-sœur et moi, que chacun des admirateurs de nos chers envolés serait heureux d'apporter une pierre au temple du Seigneur. Nous prierons pour eux et ils seront bénis, car Dieu n'oublie jamais ceux qui travaillent pour son temple. »

Aujourd'hui je reçois un *Appel aux lecteurs du Journal et des Lettres d'Eugénie de Guérin*, par M. l'abbé Massol, curé d'Andillac. Les abonnés de la *Revue* ne seront certainement point insensibles aux tristesses et aux espérances de ce digne prêtre.

J'ai sous les yeux une photographie représentant l'église et le cimetière d'Andillac. L'église, précédée d'un porche en appentis et surmontée d'un clocher écrasé, offre d'ailleurs l'aspect d'une grange. En avant s'étend le cimetière où repose ce qui reste en ce monde de Maurice et d'Eugénie. Comment ne pas se rappeler, en le voyant, les exclamations qu'il inspirait à la pieuse solitaire du Cayla, celle-ci par exemple : « Mon Dieu, non, je ne voudrais pas mourir la dernière; aller au ciel avant tous serait mon bonheur. » Son vœu ne fut pas complètement exaucé; mais il l'a été trop tôt néanmoins pour ceux qui l'aimaient.

En considérant, d'un autre côté, la pauvre et vieille église, je me

rappelais ce mot si profond dans sa simplicité : « Prier Dieu, c'est la seule façon de célébrer toute chose. » Mais une aumône c'est aussi une prière ; si chacun de ceux à qui les œuvres d'Eugénie ont fait plaisir et bien, consentait à donner seulement un franc, l'église d'Andillac ne serait bientôt plus ni vieille ni pauvre.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

UNE NOUVELLE GLOIRE A LA MÉMOIRE D'EUGÉNIE. — C'est au nom de cette mémoire vénérée que je me présente à vous, lecteurs amis d'Eugénie de Guérin, et à ce nom vous recevrez favorablement ma demande.

Qui ne connaît Eugénie? Que manque-t-il au brillant diadème de gloire qui ceint son noble et angélique front? D'un bout de la France à l'autre, le monde littéraire et les âmes pieuses ont, d'un accord unanime et spontané, accueilli avec des transports d'une sympathique admiration la publication de ses écrits si embaumés du parfum de la piété chrétienne; l'Académie française lui a décerné la couronne si bien méritée du prix Montyon, et vous même lui avez élevé dans vos cœurs un trône de reconnaissance et d'amour. A tous ces immortels et signalés triomphes qu'ajouter?

Au nom d'Eugénie, à qui *mission de quêteuse a été donnée*, je viens solliciter de votre estime et de l'amour que vous lui avez voué une *aumône pour ma paroisse, mon église en dénûment.*

Bâtir une église à Andillac par les offrandes des amis d'Eugénie sera donc la gloire de son tombeau, son auréole de prédilection et un nouveau lustre pour le blason de son antique et illustre famille.

Si, poussés par un sentiment de légitime curiosité, vous visitiez les lieux qui ont vu naître Eugénie, vous seriez péniblement affectés de l'état de délabrement de notre pauvre église. Voici du reste le témoignage d'un admirateur aussi sincère que judicieux appréciateur d'Eugénie et de Maurice : « Après, dit-il dans le remarquable récit de son pèlerinage au » Cayla, après une demi-heure de marche, nous arrivons devant un » édifice plus que modeste, tellement détérioré par les ans que le porche, » formant avant-corps, s'est déjà écroulé et que le clocher, ébranlé dans » son assise, menace d'imiter le porche. C'est l'église d'Andillac..... »

Depuis treize ans que la divine Providence m'a placé à la tête de cette paroisse, j'ai essayé de différents moyens pour la doter d'une église moins indigne; mes efforts sont demeurés jusqu'à ce jour infructueux. La pensée que le Seigneur réservait à Eugénie par ses nombreux lecteurs la gloire d'édifier cette église, a ravivé mon espérance et mon courage, et, plein de confiance dans sa protection et dans votre dévouement, je n'ai pas hésité à vous adresser cet appel qui, j'en nourris le doux espoir, sera favorablement entendu de tous. C'est Eugénie qui demande; pourrait-elle essuyer un refus!

Suit une lettre des plus encourageantes du vénérable archevêque d'Albi, récemment mort, Mgr de Jerphanion. Mgr Lyonnet, le nouvel archevêque, n'est pas moins sympathique à l'œuvre. Enfin, l'*Appel* se termine ainsi : « Le saint sacrifice de la messe sera offert quatre » fois l'an pour tous les bienfaiteurs et leur nom sera inscrit dans » les archives de la fabrique. »

Adresser les offrandes au bureau de la *Revue de Bretagne et de Vendée.*

FASTES ET LÉGENDES DU SAINT-SACREMENT, par Mme J.-M. de Gaulle. 1 vol. grand in-12, Paris, librairie d'A. Bray ; Brest, chez Lefournier. Prix : 3 fr.

Dans ce mois des pompes eucharistiques, nous croyons utile d'appeler l'attention sur un livre que recommandent à la fois plusieurs approbations épiscopales, les encouragements de Mgr de Ségur et d'un grand nombre d'ordres religieux, et par dessus tout une bénédiction autographe de notre vénéré Saint Père Pie IX, adressée à son auteur, Mme J.-M. de Gaulle. Ce livre, ainsi que l'indique son titre : *Fastes et légendes du Saint-Sacrement*, est un recueil des faits, résumant l'histoire de la divine Eucharistie, depuis son institution jusqu'à nos jours, précédé d'une introduction dogmatique par M. l'abbé Auguste Carion.

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE NANTES A LA SEMAINE RELIGIEUSE.

On le sait, le moindre effort tenté pour le bien dans son diocèse, va droit au cœur de Mgr l'Evêque de Nantes. Aussi ne s'étonnera-t-on pas de voir Sa Grandeur bénir la *Semaine religieuse*, et adresser aux membres du comité de rédaction une lettre qui est le meilleur encouragement et la plus noble récompense que pût ambitionner leur dévouement.

Nantes, le 16 Mai 1865.

MESSIEURS,

Vous avez entrepris une œuvre utile en fondant la *Semaine religieuse.* Je serai heureux de la voir prospérer. — Nous vivons à une époque où

l'on répand avec profusion dans le peuple des publications pleines d'erreurs et hostiles à la religion, souvent aussi pleines de dangers pour les mœurs. Si l'on n'y trouve pas toujours des attaques directes contre les principes de la foi et de la morale, on peut se plaindre, du moins, que la pensée chrétienne est absente. — Une feuille simple et populaire, qui ramène, avec le cercle des semaines durant l'année, le souvenir de nos fêtes, de nos saintes solennités, peut aider puissamment à faire revivre au foyer du peuple ces traditions catholiques qui n'y sont point encore oubliées, et qui faisaient le charme de la vie de famille dans les âges de foi. — La presse répand aujourd'hui jusque dans les campagnes les plus isolées la nouvelle des événements qui se passent dans l'univers entier. Il est bon que des feuilles religieuses portent aussi partout la connaissance de ce que Dieu opère de grand et de consolant dans son Eglise ; parlent au peuple du Souverain-Pontife, le père bien-aimé des fidèles, et ne le laissent pas étranger aux œuvres que la foi et la charité accomplissent dans le monde catholique. — Puis, pour arrêter nos regards plus près de nous, dans ce cher diocèse de Nantes, tous, prêtres et fidèles, montrent une grande activité pour le bien. La *Semaine religieuse* pourra faire connaître les institutions bonnes qui se fondent, les pensées salutaires qui se réalisent, les travaux importants qui s'entreprennent. Je voudrais qu'elle devînt pour nous un recueil d'exemples domestiques, si je puis parler de la sorte, et formât les archives populaires de nos familles chrétiennes. — Je verrai avec plaisir, Messieurs, le concours que vous donnera l'excellent clergé de mon diocèse, soit en propageant la *Semaine religieuse*, soit en vous communiquant les faits qui peuvent offrir de l'intérêt dans les diverses paroisses. Je vous autorise volontiers, en témoignage de ma sympathie, à inscrire sur votre feuille qu'elle est publiée *avec mes encouragements*.

Recevez, Messieurs, avec la bénédiction de votre Evêque, l'assurance de mes sentiments dévoués.

† ALEXANDRE, Evêque de Nantes.

— C'est avec le plus vif regret que nous consignons ici la nouvelle de la mort de M. Marin de Livonnière, qui, avant d'être le gracieux et élégant auteur de *Petits et Grands* et d'*Otto Gartner*, s'était fait connaître comme un écrivain politique des plus remarquables. M. de Livonnière avait à peine quarante ans !

LETTRES PARISIENNES.

VIII.

A Madame de Kerlouarnec, en son manoir de Kerlouarnec, paroisse de Plou.....

Paris, 30 mai 1865.

Vous avez toujours résidé à la campagne, Madame. Vous y passez l'année entière; vous n'avez, en toute votre vie, jamais fait d'autre déménagement que celui qui a suivi votre mariage. Ce déménagement-là n'avait pas réclamé beaucoup d'apprêts, d'emballeurs ni de chariots; une poupée du temps présent, qui va passer quelques semaines aux bains de mer ou aux eaux, traîne après elle un bien autre attirail! Votre corbeille de mariée, — le mot est demeuré dans sa simplicité gracieuse, bien qu'il n'y ait plus d'objet auquel il soit applicable, — ne renfermait pas, il vous en souvient, beaucoup de robes de bal aux amples et embarrassants contours, beaucoup de soieries, de cachemires ni de meubles de boule. Tout votre bagage tenait facilement dans une caisse, ficelée derrière le vieux carrosse qui déposait la nouvelle châtelaine devant le seuil du manoir, au milieu des bénédictions de vos fermiers, j'allais presque dire de vos vassaux.

Il n'y a pas vingt-cinq ans de cela, et que de changements sont survenus dans les mœurs, même autour de vous! Vous êtes désormais une exception assez rare parmi les châtelains, en vous obstinant à ne pas aller passer quelques mois d'hiver à Paris ni dans une

autre ville. Je suis une exception peut-être plus rare encore parmi les Parisiens, en m'obstinant à ne pas aller passer quelques mois d'été à la campagne. Je sens que ma constance est ébranlée. La vôtre ne l'est-elle pas encore?

J'ai agité déjà, l'année dernière, bien des projets de villégiature. Que de fois j'ai déployé sur ma table, concurremment avec l'indicateur des chemins de fer, la carte des environs de Paris! Que de fois je me suis nourri de la littérature des Petites Affiches, aux chapitres intéressants des terres et des maisons de campagne à vendre ou à louer! Il m'est arrivé même d'entreprendre des voyages d'exploration pour aller vérifier sur place les séductions de l'annonce. Hélas! en cette matière aussi, bien des déceptions attendent le lecteur naïf. Règle générale, en style d'annonce, toutes les terres des environs de Paris se recommandent par une vue magnifique, un parc clos, des eaux vives, de beaux ombrages, des sites agrestes, des arbres séculaires. Ce dernier mot est de rigueur. Il y a là comme un parfum d'idylle; Théocrite s'est fait clerc de notaire pour poétiser les annonces du patron. Toutes offrent aussi à leurs heureux possesseurs les plaisirs de la pêche et de la chasse. Belle chasse! C'est encore un mot de rigueur, d'un effet prestigieux dans son énergique concision, et vous ne sauriez croire à quel point nos bourgeois en sont affriandés. Toutes, enfin, sont situées invariablement à une heure de Paris.

Si j'ai la précaution impertinente de regarder à ma montre en me mettant en route, je constate d'abord qu'il faut environ trois quarts d'heure de fiacre pour gagner la gare du chemin de fer. Ajoutez-y quelques minutes d'attente, et voilà l'heure presque écoulée avant que la locomotive n'obéisse au signal du départ. Le trajet des trains directs ne dépasse que de très-peu une heure, et sous ce rapport, l'annonce serait suffisamment justifiée. Mais les trains directs sont rares, et je n'arrive en réalité à la station la plus voisine du château qu'en une heure et demie. Là je m'informe de la situation exacte de ma future résidence d'été et des moyens d'y parvenir. J'apprends que je n'en suis guère qu'à cinq ou six kilomètres, et qu'un omnibus, non sans quelque détour, m'en rapprocherait de moitié. Par malheur, il n'y a pas d'omnibus correspon-

dant au train que j'ai pris, ou bien encore, autre guignon, il pleut. Me voilà en quête d'un cabriolet. Supposons que la station possède un loueur, qu'une de ses voitures soit disponible, que le conducteur soit diligent et le cheval passable, en une heure je serai rendu à la grille de mon château. Mais j'essaierais en vain de me le dissimuler, j'ai employé trois heures et demie, j'en emploierai autant pour revenir, le total ne laisse pas que d'être assez déconcertant, si je réfléchis que j'ai besoin de venir presque tous les jours à Paris.

Peut-être cette réflexion nuit-elle à l'indépendance de mes appréciations, mais le parc clos ne me paraît enceint que d'une mauvaise haie, les eaux vives sont une grenouillère et les arbres séculaires sont quelques ormeaux rabougris. La vue magnifique s'étend au loin sur une laide plaine de culture. Je ne dirai pas de mal des ombrages : ne sont-ils pas toujours beaux au printemps? On m'a pourtant cité l'ingénieux propriétaire d'une maison de campagne à vendre, laquelle n'était encore entourée que de maigres plantations ressemblant à des échalas. A l'interpellation d'un visiteur qui demandait où étaient les ombrages annoncés, il répondit gravement que la maison étant un pavillon carré, un de ses côtés au moins se trouvait toujours parfaitement à l'ombre.

Je m'informe de la chasse, et un garde préposé pour vanter la propriété me montre quelques terriers ornés de traces irrécusables. Déjà je prévois les significations et les assignations des cultivateurs du voisinage pour les délits de mes lapins, car vous saurez, Madame, qu'en style de pratique, les lapins commettent des délits aussi bien que les hommes. J'espère que vous ignorez encore en Bretagne le rôle important qu'aux environs de Paris les lapins ont l'honneur de jouer dans la procédure. Ils nourrissent messieurs les huissiers et leurs familles, messieurs les experts, M. le juge de paix et son greffier, non pas, comme vous pourriez le croire, à l'état de gibelote, mais bien comme matière à grimoire, et l'office de M. Loyal a d'autant plus de valeur qu'il y a plus de lapins dans son ressort; ils paient au budget une part notable de l'impôt du timbre ; autrefois fléaux de l'agriculture, ils sont devenus un de ses produits les plus nets. Il y a des exploitations rurales dont la comptabilité, soigneusement divisée en chapitres, constate qu'elles rapportent au fer-

mier, tant en céréales, tant en fourrages, tant en indemnités de lapins. Heureux surtout les cultivateurs dont les récoltes bordent la lisière d'une forêt de la Couronne ou les garennes de quelque financier opulent. Ils vengent toutes les insultes faites aux vilains de l'ancien régime par les privilégiés du droit de chasse, et c'est là, pour le paysan moderne, une des plus précieuses conquêtes de 89.

Après l'inspection des terriers, qui m'a élevé à ces hautes considérations historiques et sociales, je poursuis mon interrogatoire, non sans remarquer quelque hésitation chez le garde. Malgré toute sa bonne volonté à vanter sa marchandise, l'entraînement de la conversation, dirigée sur son goût favori, amène bien des aveux. Je note que ses récits alléchants remontent à une date déjà ancienne, que la terre est maintenant bien braconnée, qu'il y a trente permis délivrés sur la commune. Quand il s'aperçoit de l'imprudence de sa sincérité, il n'a plus guère d'autre ressource que de m'insinuer que le propriétaire actuel n'est pas un véritable amateur et ne soigne pas assez sa chasse. Cela signifie évidemment qu'il ne paye pas assez son garde. Je comprends que si je conserve le digne homme à mon service, en le rétribuant mieux, et si je le charge de semer à grands frais du gibier au printemps, j'aurai l'espoir fondé d'en récolter à l'automne.

Le temps s'écoule rapidement dans cette promenade. A peine me reste-t-il celui de me faire ouvrir les portes et les fenêtres du château, de parcourir à la hâte les appartements, et d'en constater le délabrement général. Une vingtaine de mille francs de dépenses, ajoutés au prix demandé et aux frais de l'acte, ne seraient pas là de trop. Je remonte dans mon cabriolet, je regagne la station, je regagne mon domicile à Paris, où j'arrive de nuit et mourant de faim, — et je me promets de chercher ailleurs.

J'ai fait plusieurs tentatives de ce genre, Madame, et je ne réponds pas que je n'en fasse encore d'autres. Pourtant il m'est bien démontré que ce que je désirerais est désiré par tant de gens que la loi économique de l'offre et de la demande en fait monter le cours à un prix de financier inaccessible pour moi. Mon château des environs de Paris est décidément un château en Espagne.

Me rabattrai-je vers les simples maisons de campagne? Ici

du moins je n'aurai que l'embarras du choix, il y en a sur le marché de toutes les sortes et à tous les prix, autant qu'on compte de chevaux à la foire de la Martyre. Une maison à Versailles, ville de quarante mille âmes et de dix mille hommes de garnison, s'appelle une maison de campagne, pourvu qu'il y soit joint un jardinet de quelques mètres carrés. Mes Petites Affiches indiquent la rue et le numéro, dans les divers villages de la banlieue, d'une foule de résidences agrestes, où le Parisien est invité à aller goûter la paix et la solitude des champs. Et le Parisien ne sait guère résister à cet appel.

En effet, à la fin de la journée, quand la Bourse est fermée, quand les bureaux se vident et que les dépêches commerciales ont été jetées en fardeaux dans le gouffre béant des boîtes à lettres, les amants passionnés de la solitude se dirigent par milliers vers les gares de chemins de fer. Tous les omnibus sont encombrés jusqu'au faîte, tous les fiacres sont en réquisition; les piétons économes gravissent haletants, le front découvert et souvent ruisselant, la butte qui conduit à la gare du Nord, et lancent invariablement au passage, sur le cadran de Saint-Vincent-de-Paul, un regard inquiet ou rassuré. Je nomme la gare du Nord comme étant celle que j'ai le plus fréquentée, en société d'un ermite de mes amis; l'affluence est la même à toutes les autres. On assiége en tumulte les guichets, on se munit d'un journal, enfin huit solitaires prennent place dans chacune des caisses d'une longue file de wagons. Trop heureux si mes voisins déployaient silencieusement leur journal, en me permettant d'en faire autant, et respectaient mon incognito! Mais il n'en est rien, on lit haut les nouvelles, on les commente, on parle de ses affaires à la cantonnade, on m'interpelle sur les miennes, pour peu qu'on croie se souvenir de m'avoir rencontré quelque part, et un vulgaire verbiage, auquel je ne puis échapper, remplit les trente ou quarante minutes du trajet.

Je vous avouerai, Madame, que ceci est pour moi un des graves inconvénients de la villégiature parisienne. On dit que votre sexe est bavard : pure calomnie. Les femmes, qui sont d'ailleurs en très-petite minorité, montrent seules quelque retenue de paroles dans les convois de banlieue, et vous ne pouvez pas vous faire une idée

de l'indiscrète loquacité de ces bourgeois de Paris partant pour leur campagne. On les croirait en goguette, ils sont pourtant à jeun et s'acheminent vers leur dîner. Ils prononcent une foule de noms propres, racontent des anecdotes de ménage, donnent des détails intimes de santé, et il me faut subir les plus fastidieux commérages.

Cependant le convoi s'arrête à Saint-Denis, il en sort un premier flot d'admirateurs de la belle nature. Je cherche en vain des yeux les verts bocages où ils pourront aller se recueillir, je ne vois que des rues, des tavernes, des toits, et les hautes cheminées des usines, empanachées d'une noire fumée. Dix minutes plus loin, je descends, moi trois centième, à la station d'Enghien-les-Bains. C'était vraiment, il y a vingt ans, un lieu presque agreste. Quelques châlets, coquettement bâtis, paraient seuls les bords de la nappe d'eau où plonge le feuillage éploré des saules; le hameau ne possédait ni une mairie ni une église. Les châlets se sont multipliés, le hameau est devenu une ville, et une ville qui a déjà ses faubourgs. Les locomotives la traversent en mugissant plusieurs fois par heure, et une trentaine de trains spéciaux la mettent en communication incessante avec deux gares de Paris. Voilà le vrai charme de la campagne; voilà, pour les amants de la solitude, une séduction inappréciable.

Les trois cents solitaires qui ont voyagé avec moi se dispersent dans toutes les directions. Je suis mon hôte, le long d'un trottoir, jusqu'à la grille d'un vaste jardin, sur la route escarpée qui conduit à Montmorency. Çà et là quelques vignes et quelques vergers attendent encore la pioche des terrassiers et portent l'inévitable inscription : terrain à vendre. N'importe, l'accueil est gracieux et cordial. Le repas de famille est animé, l'air est pur, la soirée est belle, la vue s'étend sur toute la vallée et sur les divers rangs de collines qui la ceignent, une vue cette fois véritablement splendide. Le soleil couchant empourpre les rares flocons de nuages avant d'enfoncer son disque derrière les coteaux de l'Oise. Les merles se poursuivent dans les bosquets d'arbustes fleuris, en poussant leurs cris stridents du soir; le rouge-gorge et le rossignol alternent leurs plaintives mélodies; l'angélus tinte successivement dans plusieurs clochers; mille feux illuminent le firmament sur nos têtes, à nos

pieds, les maisons de la vallée, et Phœbé la blonde monte lentement à l'horizon. Assis sur des bancs rustiques, ou nous promenant dans les allées, nous restons tard prolonger la causerie amicale, et alors, Madame, j'oublie les ahurissements de la gare et les impatiences du trajet, je me repens de mes railleries, et je comprends la passion de la campagne, même à la façon des bourgeois de Paris. Cela vaut mieux, décidément, que d'étouffer dans une chambre ou dans une salle de spectacle, ou de respirer la poussière des boulevards en prenant des glaces à la porte d'un café. A la hauteur où nous nous sommes élevés, les bruits de la voie ferrée n'ont plus rien d'importun. Le lointain roulement des trains, en nous présentant, en face du silence de la nature, le contraste de l'infatigable activité des hommes, n'est pas sans quelque austère poésie. Nous attachons involontairement les yeux sur l'ardente fournaise du convoi direct qui emporte vers leur patrie les enfants d'Albion, arrivés peut-être hier des extrémités de l'Inde ou de la Chine, et, dans le calme de notre retraite, nous rêvons aux destinées voyageuses de l'humanité.

Une autre observation m'a frappé, Madame, et je veux vous la communiquer. Il faudra que votre mari tâche de me la pardonner. Pour conserver toute leur valeur aux jouissances du foyer domestique, pour maintenir entre les meilleurs époux la bonne harmonie, l'aménité constante des relations, ne pensez-vous pas qu'il soit utile qu'ils se séparent souvent? Voilà un méchant propos que je vous demande la permission de développer en toute franchise. Vous savez qu'on prétend, dans notre pays, que les meilleurs ménages sont ceux des officiers de marine. Leur tendresse ne risque pas de s'échouer sur la plage redoutable de la satiété. Ils voient briller vingt fois, avec une nouvelle splendeur, la lune de miel, cet astre au doux éclat dont on ne peut pas dire, hélas! comme du soleil, qu'il luit pour tout le monde; et combien ne citerais-je pas de couples mal assortis sur lesquels il n'a jamais projeté ses rayons! Les larmes du départ, les anxiétés de l'absence préparent les ardentes joies du retour. Une correspondance, entretenue irrégulièrement à plusieurs milliers de lieues de distance, ne saurait être froide ni banale; elle est remplie d'effusions, de langueurs et

d'élans; elle est animée de l'éloquence du cœur; elle entretient le feu sacré. L'absence est, comme parfois un grain de jalousie, l'aromate conservatrice qui empêche l'amour de se corrompre. Il serait aisé de retourner la moralité de l'adorable fable des *Deux Pigeons*, en s'arrêtant à ces vers :

> Voilà nos gens rejoints, et je laisse à juger
> De combien de plaisirs ils payèrent leurs peines.

Jeunes mariées! vous n'avez pas toutes à votre disposition l'agréable ressource d'une séparation de quatre ans, pour une campagne de Californie ou de Cochinchine. Peut-être n'appréciez-vous pas suffisamment le charme qu'aurait un tendre billet timbré du bureau de poste de Saïgon. Redoutez du moins l'assiduité trop constante d'un mari oisif. La satiété est, en ménage, un plus grand dommage que l'inquiétude, et je plains moins une femme qui pleure qu'une femme qui s'ennuie.

Aussi le travail, qui est la dignité de l'homme, est en même temps le gage de durée de la félicité conjugale. Après une journée laborieuse, le foyer domestique devient une récompense et offre les plus pures satisfactions. C'est le délassement mérité, ce que les anciens appelaient excellemment *otium cum dignitate*. J'estime doublement heureuse une femme que son mari quitte chaque matin pour toute la journée, si elle sait qu'il l'emploie à l'accroissement de l'aisance commune, si chaque soir, à l'heure du repas, elle le voit rentrer le cœur allègre et le visage souriant.

Cela est vrai toute l'année, cela est particulièrement sensible et plus accentué pendant les mois de villégiature. Alors il y a de bonnes petites émotions intimes, incessamment renouvelées. La direction du ménage n'est point anarchique. Restée au logis, la femme préside avec plus d'indépendance et d'autorité aux choses de son département; elle commande mieux, elle est mieux obéie de ses enfants et de ses serviteurs; elle n'est pas importunée des observations d'un mari ennuyé, se mêlant de tout par désœuvrement; elle échappe ainsi aux plus fréquentes occasions de discussions et de grogneries. Le retour est chaque soir presqu'une petite fête de famille; les enfants courent au devant de leur père avec des cris de

joie, en luttant à qui se jettera le premier dans ses bras; un joujou rapporté de Paris met le comble à leur allégresse. Parfois la mère a dirigé leur promenade jusqu'à la station, en préparant à son mari une douce surprise. On s'achemine ensemble vers la grille du jardin. Le repas est gai, on a toujours quelques détails à se raconter, et les loisirs de la soirée, chaque semaine ceux du dimanche ont véritablement toute leur valeur, parce qu'ils sont le prix du travail et la récompense du devoir accompli.

C'est ainsi, Madame, que le cours de mes pensées m'amène à réhabiliter le bourgeois de Paris et sa maison de campagne, dont, en prenant la plume, je croyais que je n'aurais qu'à me moquer avec vous. Je comptais vous parler encore de nos plus modestes catégories de possesseurs de fiefs de banlieue. Un petit marchand achète, au prix de un franc le mètre, quelquefois moins, un millier de mètres de terrain à l'extrémité d'un village. Ici la terre ne se débite qu'au mètre, comme les étoffes, et, pour vous épargner un calcul compliqué, je vous dirai que mille mètres représentent environ le cinquième d'un journal. Il s'est réservé de grandes facilités de paiement, et n'acquittera qu'en cinq ou six ans son capital d'acquisition de mille francs. Le voilà élevé à la dignité de propriétaire rural. Son premier soin est d'enclore de lattes son domaine, en ménageant dans la clôture une porte en treillage dont il pourra emporter fièrement la clef dans sa poche. Désormais il a l'emploi assuré de ses heures de loisir et de ses économies; il a ce bonheur qui manque à tant de gens, une honnête passion qui l'occupe et l'amuse. Il remue lui-même la terre, il trace des allées, il plante des arbustes et des rosiers, il choisit l'emplacement de la maison future. Provisoirement il y élève une sorte de baraque en bois qui ressemble à une armoire, et où il renferme ses instruments de jardinage, une veste de travail, un peu de vaisselle et quelques bouteilles. Cela fait, il peut déjà se donner l'un des plaisirs qui ont été le but de son ambition, et inviter ses amis à venir dîner le dimanche à sa maison de campagne. — Ne rions pas de ces choses. L'ordre et le travail sont de bien puissants leviers. Les plus grandes fortunes, les plus grands empires ont eu d'humbles commencements. Avant dix ans, si les affaires sont prospères, une maison élégante

et bien meublée, entourée d'un charmant jardin, aura remplacé la baraque.

Pour moi, Madame, après y avoir bien réfléchi, et en dépit même des considérations sentimentales que je vous ai exposées, je résiste encore à la contagion de l'exemple, je reste intrépidement à Paris. Je répugne trop, décidément, à m'exposer, deux fois par jour, au fléau des odieux commérages du trajet. Mais j'ai choisi, par transaction, un quartier presque agreste, au dire des citadins du centre qui prétendraient volontiers que j'habite, aussi bien que vous, toute l'année la campagne. J'ai des bosquets de lilas et de cithyses; j'ai un gazon où s'ébattent les enfants, des allées où il grattent le sable; j'ai un bouleau, un if et un magnolia, quelques plants de fraisiers et quelques pieds de vigne; dans une tournée que je viens de faire, j'ai constaté que mes poiriers me promettent deux poires. Qu'irais-je chercher à Viroflay ou à Chatou? Un peu plus tard, quand approchera l'automne, je tâcherai d'aller contempler la vraie nature, les grands bois et la grande mer, et s'il plaît à Dieu, Madame, vous me verrez frapper à la porte de votre hospitalier manoir.

ALFRED DE COURCY.

TABLE GÉNÉRALE DU TOME SEPTIÈME

ANNÉE 1865. — PREMIER SEMESTRE.

JANVIER.

Études littéraires. — Les poètes lauréats de l'Académie française, de MM. Edmond Biré et Émile Grimaud, par M. *Eugène de la Gournerie* 5
Ploërmel et son historien, par M. *Arthur de la Borderie* 24
Comment on devient beau, Nouvelle, par M. *le Vte Henri de Bornier* 31
Lettres vendéennes.— L'athéisme au XIXe siècle (fin), par M. *Théophile Aubert* 42
Poésie. — Le Loup qui se fait moine, Fabliau traduit du latin de Marbode, évêque de Rennes au XIIe siècle, par M. *S. Ropartz* 63
Le château de Corlay, par M. *Anatole de Barthélemy* 71
Notices et comptes rendus 78
Chronique, par M. *Louis de Kerjean* 81

FÉVRIER.

Le château de Corlay (suite), par M. *Anatole de Barthélemy* 89
Comment on devient beau, Nouvelle (fin), par M. *le Vte Henri de Bornier* 103
Itinéraire de Vannes à Quiberon, par M. *E. du Laurens de la Barre* 113
Poètes bretons contemporains. — M. Prosper Proux, par M. *F.-M. Luzel* 123
L'histoire par le théâtre, par M. *Edmond Biré* 133
Notices et comptes rendus. — *Cours de Philosophie* et *Histoire de la Philosophie*, de M. l'abbé Bouëdron, par M. *Lucien Dubois*. — *Vie du P. Gautier*, par le P. J. Nourry. — *Feiz ha Breiz* (la Foi et la Bretagne), par M. *Léon Bureau*. — *Histoires de chez nous*, récits bretons, de M. Hippolyte Violeau, par M. *Eugène de la Gournerie* 146
Chronique, par M. *Louis de Kerjean* 162

et bien meublée, entourée d'un charmant
la baraque.

Pour moi, Madame, après y avoi
même des considérations sentiment
résiste encore à la contagion de
à Paris. Je répugne trop, déci
jour, au fléau des odieux com
transaction, un quartier pr
centre qui prétendraient
vous, toute l'année la
cithyses; j'ai un ga
grattent le sable; j'
plants de fraisie
que je viens de
deux poires. C
plus tard, o
pler la vra
à Dieu,
talier r

BIBLIOTHÈQUE DU TOME SEPTIÈME
PREMIER SEMESTRE

Appel aux
...nnec..... 229
..... 242

AVRIL.

...ue. — Clisson, par M. *Eugène de la Gournerie*. 2..
...ons à Rome, par M. *Eugène Loudun*..... 2..
Amboise et Antoinette de Magnelais, par M. le Vte
...ard de Kersabiec..... 2..
— Promenade, par M. le Vte *Henri de Bornier*. — Ar Fu-
...uen (Le Moustique), par M. *Prosper Proux*..... 2..
excursion dans le Finistère, par M. *E. du Laurens de la Barre*. 2..
...iétés littéraires. — Le poème de Childebrand, par M. *Arthur de la Borderie*..... 3..
Notices et comptes rendus. — *Notice historique sur Pierre Blays, doyen du climat de Châteaubriant*, par M. *Eugène de la Gournerie*. — *Un voyage au centre de la terre*, de M. Jules Verne, par M. *Bathild Bouniol*. — *La Réaction provinciale*, par M. *Hippolyte Minier*..... 3..
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 3..

MAI.

Variétés littéraires. — Le poème de Childebrand (fin), par M. *Arthur de la Borderie*..... 337
Les villes de Bretagne. — Savenay et ses environs, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 35..

ouvelle, par M. le Vte *Henri de Bor-*
..... 368
fred *Biré*..... 378
atole *de Barthélemy*..... 345
(La cigale et la fourmi),
duchesse Adèle, (tra-
IIe siècle), par M.
..... 398
M. Armand
ablé, de M.
ré. — *Fantaisie*,
..... 403
..... 410

JUIN.

Nantes, par M. *Alfred Lallié*..... 417
tes catholiques au XIXe siècle, par M. *Edmond Biré*..... 435
lles de Bretagne. — Machecoul, par M. *Eugène de la Gour-*
nerie..... 453
ent on devient belle, Nouvelle (fin), par M. le Vte *Henri de*
Bornier..... 473
es et comptes rendus. — *L'église d'Andillac*, par M. *Eugène*
de la Gournerie. — *Fastes et légendes du Saint-Sacrement*, par
Mme *J.-M. de Gaulle*. — *Lettre de Mgr l'Évêque de Nantes à*
la Semaine Religieuse. — Nécrologie : M. Marin de Livon-
nière..... 483
es Parisiennes. VIIIe Lettre, par M. Alfred de Courcy..... 487

MARS.

Les Évêques de Vannes, par M. *l'abbé J.-M. Le Mené*..... 169
Les jeunes morts. — Eugénie de Guérin. — Ses lettres, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 201
Poésie. — Le Forgeron, par M. *Bathild Bouniol*..... 218
Impressions d'un cheveu, par M. *Loïc Petit*..... 221
Notices et comptes rendus. — Le poésie en Bretagne : I. *Bepred Breizad* (Toujours Breton), de M. F.-M. Luzel, par M. *Léon Bureau*. — II. *Révélations poétiques*, de Mme Auguste Penquer, par M. *Alfred Nettement*. — *La deuxième Aube*, de Mme Delphin-Balleyguier, par M. *Bathild Bouniol*. — *Appel aux Bretons pour l'érection d'une statue à Laënnec*..... 229
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 242

AVRIL.

Les villes de Bretagne. — Clisson, par M. *Eugène de la Gournerie*. 249
Un jour d'élections à Rome, par M. *Eugène Loudun*..... 265
Françoise d'Amboise et Antoinette de Magnelais, par M. le Vte *Édouard de Kersabiec*..... 275
Poésie. — Promenade, par M. le Vte *Henri de Bornier*. — Ar Fubuen (Le Moustique), par M. *Prosper Proux*..... 286
Une excursion dans le Finistère, par M. *E. du Laurens de la Barre*. 294
Variétés littéraires. — Le poème de Childebrand, par M. *Arthur de la Borderie*..... 308
Notices et comptes rendus. — *Notice historique sur Pierre Blays, doyen du climat de Châteaubriant*, par M. *Eugène de la Gournerie*. — *Un voyage au centre de la terre*, de M. Jules Verne, par M. *Bathild Bouniol*. — *La Réaction provinciale*, par M. *Hippolyte Minier*..... 321
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 330

MAI.

Variétés littéraires. — Le poème de Childebrand (fin), par M. *Arthur de la Borderie*..... 337
Les villes de Bretagne. — Savenay et ses environs, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 352

Comment on devient belle, Nouvelle, par M. le Vte *Henri de Bornier* 368
Celtes, Bretons, Pélasges, par M. *Alfred Biré* 378
Le château de Corlay (fin), par M. *Anatole de Barthélemy* 345
Poésie. — Ar c'hog-rhaden hag ar vériénen (La cigale et la fourmi), chanson, par M. *Prosper Proux*. — A la duchesse Adèle, (traduit du latin de Baldric, évêque de Dol, XIIe siècle), par M. *S. Ropartz* 398
Notices et comptes rendus. — *Nouveaux Samedis*, de M. Armand de Pontmartin ; — *Les amis de la marquise de Sablé*, de M. Édouard de Barthélemy, par M. *Edmond Biré*. — *Fantaisie*, par M. Albéric d'Antully 403
Chronique par M. *Louis de Kerjean* 410

JUIN.

Le Bouffay de Nantes, par M. *Alfred Lallié* 417
Deux poètes catholiques au XIXe siècle, par M. *Edmond Biré* 435
Les villes de Bretagne. — Machecoul, par M. *Eugène de la Gournerie* 453
Comment on devient belle, Nouvelle (fin), par M. le Vte *Henri de Bornier* 473
Notices et comptes rendus. — *L'église d'Andillac*, par M. *Eugène de la Gournerie*. — *Fastes et légendes du Saint-Sacrement*, par Mme *J.-M. de Gaulle*. — *Lettre de Mgr l'Évêque de Nantes à la Semaine Religieuse*. — Nécrologie : M. Marin de Livonnière 483
Lettres Parisiennes. VIIIe Lettre, par M. Alfred de Courcy 487

MARS.

Les Évêques de Vannes, par M. *l'abbé J.-M. Le Mené*..... 169
Les jeunes morts. — Eugénie de Guérin. — Ses lettres, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 201
Poésie. — Le Forgeron, par M. *Bathild Bouniol*..... 218
Impressions d'un cheveu, par M. *Loïc Petit*..... 221
Notices et comptes rendus. — Le poésie en Bretagne : I. *Bepred Breizad* (Toujours Breton), de M. F.-M. Luzel, par M. *Léon Bureau*. — II. *Révélations poétiques*, de Mme Auguste Penquer, par M. *Alfred Nettement*. — *La deuxième Aube*, de Mme Delphin-Balleyguier, par M. *Bathild Bouniol*. — *Appel aux Bretons pour l'érection d'une statue à Laënnec*..... 229
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 242

AVRIL.

Les villes de Bretagne. — Clisson, par M. *Eugène de la Gournerie*. 249
Un jour d'élections à Rome, par M. *Eugène Loudun*..... 265
Françoise d'Amboise et Antoinette de Magnelais, par M. le Vte *Édouard de Kersabiec*..... 275
Poésie. — Promenade, par M. le Vte *Henri de Bornier*. — Ar Fubuen (Le Moustique), par M. *Prosper Proux*..... 286
Une excursion dans le Finistère, par M. *E. du Laurens de la Barre*. 294
Variétés littéraires. — Le poème de Childebrand, par M. *Arthur de la Borderie*..... 308
Notices et comptes rendus. — *Notice historique sur Pierre Blays, doyen du climat de Châteaubriant*, par M. *Eugène de la Gournerie*. — *Un voyage au centre de la terre*, de M. Jules Verne, par M. *Bathild Bouniol*. — *La Réaction provinciale*, par M. *Hippolyte Minier*..... 321
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 330

MAI.

Variétés littéraires. — Le poème de Childebrand (fin), par M. *Arthur de la Borderie*..... 337
Les villes de Bretagne. — Savenay et ses environs, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 352

Comment on devient belle, Nouvelle, par M. le Vte *Henri de Bornier* 368
Celtes, Bretons, Pélasges, par M. *Alfred Biré* 378
Le château de Corlay (fin), par M. *Anatole de Barthélemy* 345
Poésie. — Ar c'hog-rhaden hag ar vériénen (La cigale et la fourmi), chanson, par M. *Prosper Proux*. — A la duchesse Adèle, (traduit du latin de Baldric, évêque de Dol, XIIe siècle), par M. *S. Ropartz* 398
Notices et comptes rendus. — *Nouveaux Samedis*, de M. Armand de Pontmartin ; — *Les amis de la marquise de Sablé*, de M. Édouard de Barthélemy, par M. *Edmond Biré*. — *Fantaisie*, par M. Albéric d'Antully 403
Chronique par M. *Louis de Kerjean* 410

JUIN.

Le Bouffay de Nantes, par M. *Alfred Lallié* 417
Deux poètes catholiques au XIXe siècle, par M. *Edmond Biré* 435
Les villes de Bretagne. — Machecoul, par M. *Eugène de la Gournerie* 453
Comment on devient belle, Nouvelle (fin), par M. le Vte *Henri de Bornier* 473
Notices et comptes rendus. — *L'église d'Andillac*, par M. *Eugène de la Gournerie*. — *Fastes et légendes du Saint-Sacrement*, par Mme *J.-M. de Gaulle*. — *Lettre de Mgr l'Évêque de Nantes à la Semaine Religieuse*. — Nécrologie : M. Marin de Livonnière 483
Lettres Parisiennes. VIIIe Lettre, par M. Alfred de Courcy 487

MARS.

Les Évêques de Vannes, par M. *l'abbé J.-M. Le Mené*..... 169
Les jeunes morts. — Eugénie de Guérin. — Ses lettres, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 201
Poésie. — Le Forgeron, par M. *Bathild Bouniol*..... 218
Impressions d'un cheveu, par M. *Loïc Petit*..... 221
Notices et comptes rendus. — Le poésie en Bretagne : I. *Bepred Breizad* (Toujours Breton), de M. F.-M. Luzel, par M. *Léon Bureau*. — II. *Révélations poétiques*, de Mme Auguste Penquer, par M. *Alfred Nettement*. — *La deuxième Aube*, de Mme Delphin-Balleyguier, par M. *Bathild Bouniol*. — *Appel aux Bretons pour l'érection d'une statue à Laënnec*..... 229
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 242

AVRIL.

Les villes de Bretagne. — Clisson, par M. *Eugène de la Gournerie*. 249
Un jour d'élections à Rome, par M. *Eugène Loudun*..... 265
Françoise d'Amboise et Antoinette de Magnelais, par M. le Vte *Édouard de Kersabiec*..... 275
Poésie. — Promenade, par M. le Vte *Henri de Bornier*. — Ar Fubuen (Le Moustique), par M. *Prosper Proux*..... 286
Une excursion dans le Finistère, par M. *E. du Laurens de la Barre*. 294
Variétés littéraires. — Le poème de Childebrand, par M. *Arthur de la Borderie*..... 308
Notices et comptes rendus. — *Notice historique sur Pierre Blays, doyen du climat de Châteaubriant*, par M. *Eugène de la Gournerie*. — *Un voyage au centre de la terre*, de M. Jules Verne, par M. *Bathild Bouniol*. — *La Réaction provinciale*, par M. *Hippolyte Minier*..... 321
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 330

MAI.

Variétés littéraires. — Le poème de Childebrand (fin), par M. *Arthur de la Borderie*..... 337
Les villes de Bretagne. — Savenay et ses environs, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 352

Comment on devient belle, Nouvelle, par M. le Vte *Henri de Bornier* 368
Celtes, Bretons, Pélasges, par M. *Alfred Biré* 378
Le château de Corlay (fin), par M. *Anatole de Barthélemy* 345
Poésie. — Ar c'hog-rhaden hag ar vériénen (La cigale et la fourmi), chanson, par M. *Prosper Proux*. — A la duchesse Adèle, (traduit du latin de Baldric, évêque de Dol, XIIe siècle), par M. *S. Ropartz* 398
Notices et comptes rendus. — *Nouveaux Samedis*, de M. Armand de Pontmartin ; — *Les amis de la marquise de Sablé*, de M. Édouard de Barthélemy, par M. *Edmond Biré*. — *Fantaisie*, par M. Albéric d'Antully 403
Chronique par M. *Louis de Kerjean* 410

JUIN.

Le Bouffay de Nantes, par M. *Alfred Lallié* 417
Deux poètes catholiques au XIXe siècle, par M. *Edmond Biré* 435
Les villes de Bretagne. — Machecoul, par M. *Eugène de la Gournerie* 453
Comment on devient belle, Nouvelle (fin), par M. le Vte *Henri de Bornier* 473
Notices et comptes rendus. — *L'église d'Andillac*, par M. *Eugène de la Gournerie*. — *Fastes et légendes du Saint-Sacrement*, par Mme *J.-M. de Gaulle*. — *Lettre de Mgr l'Évêque de Nantes à la Semaine Religieuse*. — Nécrologie : M. Marin de Livonnière 483
Lettres Parisiennes. VIIIe Lettre, par M. Alfred de Courcy 487

MARS.

Les Évêques de Vannes, par M. *l'abbé J.-M. Le Mené*..... 169
Les jeunes morts. — Eugénie de Guérin. — Ses lettres, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 201
Poésie. — Le Forgeron, par M. *Bathild Bouniol*..... 218
Impressions d'un cheveu, par M. *Loïc Petit*..... 221
Notices et comptes rendus. — Le poésie en Bretagne : I. *Bepred Breizad* (Toujours Breton), de M. F.-M. Luzel, par M. *Léon Bureau*. — II. *Révélations poétiques*, de Mme Auguste Penquer, par M. *Alfred Nettement*. — *La deuxième Aube*, de Mme Delphin-Balleyguier, par M. *Bathild Bouniol*. — *Appel aux Bretons pour l'érection d'une statue à Laënnec*..... 229
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 242

AVRIL.

Les villes de Bretagne. — Clisson, par M. *Eugène de la Gournerie*. 249
Un jour d'élections à Rome, par M. *Eugène Loudun*..... 265
Françoise d'Amboise et Antoinette de Magnelais, par M. le Vte *Édouard de Kersabiec*..... 275
Poésie. — Promenade, par M. le Vte *Henri de Bornier*. — Ar Fubuen (Le Moustique), par M. *Prosper Proux*..... 286
Une excursion dans le Finistère, par M. *E. du Laurens de la Barre*. 294
Variétés littéraires. — Le poème de Childebrand, par M. *Arthur de la Borderie*..... 308
Notices et comptes rendus. — *Notice historique sur Pierre Blays, doyen du climat de Châteaubriant*, par M. *Eugène de la Gournerie*. — *Un voyage au centre de la terre*, de M. Jules Verne, par M. *Bathild Bouniol*. — *La Réaction provinciale*, par M. *Hippolyte Minier*..... 321
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 330

MAI.

Variétés littéraires. — Le poème de Childebrand (fin), par M. *Arthur de la Borderie*..... 337
Les villes de Bretagne. — Savenay et ses environs, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 352

Comment on devient belle, Nouvelle, par M. le Vte *Henri de Bornier* 368
Celtes, Bretons, Pélasges, par M. *Alfred Biré* 378
Le château de Corlay (fin), par M. *Anatole de Barthélemy* 345
Poésie. — Ar c'hog-rhaden hag ar vériénen (La cigale et la fourmi), chanson, par M. *Prosper Proux*. — A la duchesse Adèle, (traduit du latin de Baldric, évêque de Dol, XIIe siècle), par M. *S. Ropartz* 398
Notices et comptes rendus. — *Nouveaux Samedis*, de M. Armand de Pontmartin ; — *Les amis de la marquise de Sablé*, de M. Édouard de Barthélemy, par M. *Edmond Biré*. — *Fantaisie*, par M. Albéric d'Antully 403
Chronique par M. *Louis de Kerjean* 410

JUIN.

Le Bouffay de Nantes, par M. *Alfred Lallié* 417
Deux poètes catholiques au XIXe siècle, par M. *Edmond Biré* 435
Les villes de Bretagne. — Machecoul, par M. *Eugène de la Gournerie* 453
Comment on devient belle, Nouvelle (fin), par M. le Vte *Henri de Bornier* 473
Notices et comptes rendus. — *L'église d'Andillac*, par M. *Eugène de la Gournerie*. — *Fastes et légendes du Saint-Sacrement*, par Mme *J.-M. de Gaulle*. — *Lettre de Mgr l'Évêque de Nantes à la Semaine Religieuse*. — Nécrologie : M. Marin de Livonnière 483
Lettres Parisiennes. VIIIe Lettre, par M. Alfred de Courcy 487

MARS.

Les Évêques de Vannes, par M. *l'abbé J.-M. Le Mené*..... 169
Les jeunes morts. — Eugénie de Guérin. — Ses lettres, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 201
Poésie. — Le Forgeron, par M. *Bathild Bouniol*..... 218
Impressions d'un cheveu, par M. *Loïc Petit*..... 221
Notices et comptes rendus. — Le poésie en Bretagne : I. *Bepred Breizad* (Toujours Breton), de M. F.-M. Luzel, par M. *Léon Bureau*. — II. *Révélations poétiques*, de Mme Auguste Penquer, par M. *Alfred Nettement*. — *La deuxième Aube*, de Mme Delphin-Balleyguier, par M. *Bathild Bouniol*. — *Appel aux Bretons pour l'érection d'une statue à Laënnec*..... 229
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 242

AVRIL.

Les villes de Bretagne. — Clisson, par M. *Eugène de la Gournerie*. 249
Un jour d'élections à Rome, par M. *Eugène Loudun*..... 265
Françoise d'Amboise et Antoinette de Magnelais, par M. le Vte *Édouard de Kersabiec*..... 275
Poésie. — Promenade, par M. le Vte *Henri de Bornier*. — Ar Fubuen (Le Moustique), par M. *Prosper Proux*..... 286
Une excursion dans le Finistère, par M. *E. du Laurens de la Barre*. 294
Variétés littéraires. — Le poème de Childebrand, par M. *Arthur de la Borderie*..... 308
Notices et comptes rendus. — *Notice historique sur Pierre Blays, doyen du climat de Châteaubriant*, par M. *Eugène de la Gournerie*. — *Un voyage au centre de la terre*, de M. Jules Verne, par M. *Bathild Bouniol*. — *La Réaction provinciale*, par M. *Hippolyte Minier*..... 321
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 330

MAI.

Variétés littéraires. — Le poème de Childebrand (fin), par M. *Arthur de la Borderie*..... 337
Les villes de Bretagne. — Savenay et ses environs, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 352

Comment on devient belle, Nouvelle, par M. le Vte *Henri de Bornier* 368
Celtes, Bretons, Pélasges, par M. *Alfred Biré* 378
Le château de Corlay (fin), par M. *Anatole de Barthélemy* 345
Poésie. — Ar c'hog-rhaden hag ar vériénen (La cigale et la fourmi), chanson, par M. *Prosper Proux*. — A la duchesse Adèle, (traduit du latin de Baldric, évêque de Dol, XIIe siècle), par M. *S. Ropartz* 398
Notices et comptes rendus. — *Nouveaux Samedis*, de M. Armand de Pontmartin ; — *Les amis de la marquise de Sablé*, de M. Édouard de Barthélemy, par M. *Edmond Biré*. — *Fantaisie*, par M. Albéric d'Antully 403
Chronique par M. *Louis de Kerjean* 410

JUIN.

Le Bouffay de Nantes, par M. *Alfred Lallié* 417
Deux poètes catholiques au XIXe siècle, par M. *Edmond Biré* 435
Les villes de Bretagne. — Machecoul, par M. *Eugène de la Gournerie* 453
Comment on devient belle, Nouvelle (fin), par M. le Vte *Henri de Bornier* 473
Notices et comptes rendus. — *L'église d'Andillac*, par M. *Eugène de la Gournerie*. — *Fastes et légendes du Saint-Sacrement*, par Mme *J.-M. de Gaulle*. — *Lettre de Mgr l'Évêque de Nantes à la Semaine Religieuse*. — Nécrologie : M. Marin de Livonnière 483
Lettres Parisiennes. VIIIe Lettre, par M. Alfred de Courcy 487

NANTES, IMPRIMERIE VINCENT FOREST ET ÉMILE GRIMAUD, PLACE DU COMMERCE.

LES ARTISTES BRETONS & VENDÉENS

AU SALON DE 1865.

Le Salon vient de clore ses portes. C'est le moment d'en dire quelques mots, — à peu près comme, lorsqu'on vient d'achever la lecture d'un livre, on le ferme et on se demande ce qu'il contient.

Que contient donc cet immense livre illustré qui, pendant près de deux mois, nous a étalé, sous les voûtes du palais de l'Industrie, ses feuillets hauts de trente pieds, larges de soixante, bariolés de toutes les couleurs, narrant tous les sujets, résumant tous les temps, depuis le paradis terrestre jusqu'à l'entrée de l'armée farnçaise dans Mexico, — et tous les lieux, depuis le pôle ténébreux et ses paysages de glaces jusqu'à l'équateur avec ses sites flamboyants : vaste macédoine historique, mythologique, religieuse, géographique, philosophique, symbolique, assyrienne, égyptienne, ancienne, moderne, contemporaine, etc., où se confondent tous les styles (le sublime excepté), et d'où l'on sort ahuri, les yeux en feu et la tête en proie au vertige ? Dans cette Babel artistique, il y a de tout, même de l'art. J'entends surtout parler du petit art, du métier, qui y foisonne ; — pour ce qui est du grand art, c'est le *rara avis* qui se fait de moins en moins commun. Peut-être le phénix s'est-il envolé de nouveau vers Héliopolis où, comme Tacite le raconte en ses *Annales*, il doit tous les cinq cents ans être brûlé sur l'autel du soleil, pour renaître de ses cendres. Mais Héliopolis n'est plus ; les autels du soleil sont renversés, et même je crains bien qu'il n'y ait plus de phénix. Pourtant il est arrivé plus d'une fois à l'art de renaître. Attendons et espérons. Aussi bien, l'art chez nous n'est

pas mort. Si même l'on jugeait de son état par le nombre de ceux qui le cultivent et la quantité de leurs productions, jamais il ne fut plus vivant. Si je consulte le catalogue du dernier Salon, je vois que le chiffre des œuvres diverses en peinture, sculpture, dessin, gravure, lithographie, architecture, qu'il a offertes à l'examen des uns et à la curiosité des autres, ne s'est pas élevé à moins de *trois mille cinq cent cinquante-quatre*. Je me demande si le bilan artistique du siècle de Léon X tout entier, le siècle de Michel-Ange et de Raphaël, a atteint le total d'une seule de nos années. Abondance stérile, il est vrai, et, au milieu de toutes ces perles fausses, le moindre grain de mil, je veux dire la moindre madone du divin Sanzio, ferait bien mieux notre affaire. Je sais bien que la quantité n'exclut pas toujours la qualité, et je n'oublie point qu'aux beaux temps de la Grèce, la ville d'Olympie, à laquelle chaque olympiade apportait son contingent d'œuvres d'art, en arriva à en contenir un si grand nombre que, sous Néron, les Romains en enlevèrent trois mille statues, et que, un siècle plus tard, Pausanias avait besoin d'un volume entier pour dresser le catalogue de celles qui y restaient encore. Voilà qui laisse bien loin nos musées modernes si vantés.

Pour en revenir au Salon, loin duquel je me laisse errer jusque sur les rives de l'Alphée, il a été, cette année, fort sévèrement jugé par plusieurs. Pris en bloc, et après un premier examen, il mérite cette rigueur. Vu en détail, il offre, à la vérité, peu d'œuvres vraiment belles, mais beaucoup de jolies et d'estimables, et, somme toute, il ne me paraît pas de beaucoup inférieur à ses devanciers. Ceux-ci, du moins, avaient, pour se débarrasser de leur trop-plein de *croûtes* avérées, le purgatoire des refusés, où étaient condamnés à faire pénitence les pécheurs de la palette ou du ciseau, jugés indignes d'entrer de plain-pied dans le paradis de l'art. Cette année, le purgatoire a été supprimé, au grand désappointement des amis de la gaîté. Il est vrai qu'ils n'y ont guère perdu, le jury, dans sa touchante indulgence, ayant admis à son paradis *élus* et *pécheurs* sans distinction. Car, en voyant ce qu'il a reçu, je me demande ce qu'il a pu refuser. Je ne cite que pour mémoire un certain Eden habité par un Adam

et une Eve avant le péché, n'ayant pas évidemment encore conquis l'usage de leurs jambes et en conversation peu animée avec un Père éternel taillé en Hercule Farnèse, le tout brossé, lustré, ciré, tout luisant neuf. Je ne parle pas des nouvelles excentricités de M. Manet, l'enfant terrible du réalisme, à côté duquel M. Courbet, le *grand lama* de l'école, n'est qu'un pur et classique disciple de David et d'Ingres, — notamment de cette *Olympia* qui étale triomphalement, sur des draps à jamais vierges de blanchissage, des chairs faisandées noires et vertes. Après ce suprême effort, je me demande quelle surprise nouvelle peut bien encore nous ménager le réalisme. M. Champfleury, trempant sa plume dans les boues de la Bièvre, nous avait déjà chanté l'épopée de la *Vierge aux asticots* : M. Manet vient de nous peindre la *Vénus de la morgue* : je prévois qu'il sera bien difficile à ces messieurs et à leurs émules de pousser l'*art* plus loin.

I.

Nos artistes (j'entends par là ceux de la Bretagne et de la Vendée) ont su se préserver de ces écarts. Notre spirituel collaborateur L. de Kerjean a déjà annoncé le succès de quelques-uns d'entre eux ; il a été trop modeste. Ce n'est pas, ainsi qu'il l'a dit, *trois* médailles que les artistes bretons et vendéens ont obtenues, mais bien *cinq*, chiffre qui, ajouté à celui des quinze à vingt artistes mis *hors de concours* par des récompenses antérieures, constitue presque la moitié du total des exposants. Ce petit calcul de statistique en dit assez et me dispense d'insister. Autre détail qui a son prix : l'une de ces médailles a failli s'appeler la grande *médaille d'honneur*. M. Elie Delaunay (de Nantes) a vu son nom balancer ceux de MM. Corot et Cabanel, et ce dernier ne l'a emporté sur ses deux concurrents qu'après vingt-huit tours de scrutin. Encore certains juges et critiques ont-ils persisté à voir dans l'œuvre du jeune artiste nantais le morceau capital du salon de peinture. On est allé jusqu'à prononcer le mot de *maître*, sinon pour le présent, du

moins pour l'avenir. M. Delaunay a le droit d'être fier d'un tel succès, et nous l'en félicitons d'autant plus vivement, que ce succès n'est pas dû à l'une de ces œuvres de scandale autour desquelles s'entasse la foule. Ce même tableau que, dès le premier jour, les juges expérimentés ont salué comme une manifestation de l'art élevé et pur, bien des visiteurs du Salon ont passé devant sans le regarder. Que pouvait leur offrir de piquant une austère *Communion des Apôtres?* A la bonne heure, si c'eût été une *Naissance de Vénus!* Il est vrai que la gamme dans laquelle est peint le tableau dont nous parlons est un peu sourde et noire, et peu propre à attirer les yeux. Quant à la composition, elle sort de la tradition de la Cène de Vinci et de ses imitateurs, et peut-être même du texte littéral de l'Évangile. Pendant que les Apôtres, debout ou agenouillés, se recueillent et prient, le Sauveur leur distribue le pain. C'est le tour de Pierre : à genoux, l'apôtre étend les bras dans un geste admirable de foi. A ses côtés, le doux Jean penche sa blonde tête toute rayonnante de ferveur. Têtes, attitudes, draperies, tout est étudié et rendu avec un soin scrupuleux et une savante entente de l'effet. On voit assez que le jeune lauréat a appris son art à l'école des maîtres, et cela nous repose de tant d'œuvres lâchées ou plates que nous offre le voisinage. C'est du Flandrin, avec je ne sais quelle mystique suavité en moins, mais avec une certaine énergie en plus et un coloris plus accentué. M. Delaunay promet à la peinture religieuse, si négligée ou si maltraitée trop souvent, un digne successeur du maître regretté.

Un autre jeune peintre nantais, dont nous avons déjà eu occasion de louer les tendances à l'art sérieux, M. Douillard, a exposé un *Saint Sébastien* estimable, bien que d'un faire un peu mou et sans grand accent. Je ne raffole pas des pastiches de Ribeira que nous offre M. Ribot, mais M. Douillard fera bien d'emprunter quelque chose des procédés de ce pinceau énergique ; son *Saint Sébastien* manque un peu de ce que celui de M. Ribot a en excès.

M. Le Hénaff a exposé un *Sacrifice d'Abraham*, qui gagnerait à être mieux placé. On s'aperçoit que cet artiste, dignement loué à plus d'une fois et qui a fait ses preuves, est plus habitué à manier la fresque, la grande peinture décorative, que celle de chevalet.

Est-ce bien une *Diane*, comme l'affirme le livret, que ce joli et nouveau pastiche des Vénitiens que nous présente M. Baudry? Ne serait-ce point encore une Vénus, et même dans ce geste chassant avec une flèche le « petit dieu malin » qui s'envole en riant d'un rire sournois, ne pourrions-nous voir le dénouement d'une de ces scènes de ménage si fréquentes, au dire des poètes et des peintres, entre la mère de l'Amour et son digne fils? Ce corps frêle et mièvre, aux contours délicats, et si peu vêtu d'ailleurs, qui se mire dans l'eau d'une source (peut-être dans celle du lac Némi, ce classique *speculum Dianæ*) serait bien plus digne, en vérité, de l'efféminée reine de Cythère et d'Amathonte que de la chaste, fière et robuste chasseresse des forêts sacrées. Quoi qu'il en soit, Diane ou Vénus, la mythologie n'y perd rien. Comment M. Baudry qui, dans ses tableaux incline volontiers vers l'afféterie, a-t-il dans ses portraits un si vif sentiment de la réalité, une si grande justesse d'accent? Voici, par exemple, son *portrait de M. A. B.*, le voisin de sa Diane-Vénus; c'est un tableautin grand comme la main et qui est tout simplement l'un des meilleurs portraits du Salon.

A propos de portraits, louons tout de suite celui de M. le marquis de Sainte-Hermine par M. G. Delhumeau. Outre une ressemblance frappante, première condition de tout bon portrait, ce morceau offre des parties remarquables, (en particulier une main très-bien dessinée), et tranche sur la tourbe des portraits officiels, fort laids pour la plupart, qui défiguraient le salon d'honneur. M. Delhumeau est en progrès visible, et les persévérants efforts de ce jeune artiste ne peuvent manquer de le conduire bientôt au succès.

Le *Rappel des abeilles* par M. Baader a le charme d'une idylle antique. Le *Daphnis et Chloé* de M. H. Dubois (de Nantes) ne serait point indigne d'*illustrer* une traduction de la pastorale de Longus. L'*Ange consolateur* de M. de Curzon est une strophe de Lamartine en peinture, que ne dépare point le voisinage de son beau paysage des *Apennins*, et qui rappelle le doux mysticisme d'Ary Scheffer.

M. Yan Dargent nous a peint sur une vaste toile (peut-être un peu trop vaste), la *Mort du dernier barde breton*, un de ces sujets

symboliques ou légendaires qu'il aime tant. Paysage désolé, lande immense et toute blanche de frimas et de neige : voilà le cadre. Un vieillard gît la face contre terre ; à ses côtés sont dispersés ses sabots, ses livres, sa besace et son biniou, pendant que les arbres, comme des spectres échevelés, tordent de désespoir leurs troncs et leurs rameaux et que la nature, tout entière en deuil, pleure la mort de son barde, qui l'a tant de fois chantée. — L'aspect de ce tableau a quelque chose de farouche, d'étrange et de saisissant. Mais, en l'examinant dans ses hardiesses, on se demande si le domaine pictural est indéfini et si ce n'est pas là un de ces sujets qu'il faut laisser à la poésie, beaucoup plus libre dans ses allures et dans ses procédés. Est-il bien vrai, d'ailleurs, que le dernier barde breton soit mort? M. Luzel, notre collaborateur, dont une ballade a fourni à M. Dargent le sujet de son tableau, serait à lui seul une preuve du contraire.

Le *Persée délivrant Andromède* de M. Duveau est une grande composition d'un aspect riant et gai, qui charme l'œil, sinon le sens critique. Le ciel est baigné de cette lumière extra-naturelle qui sied si bien aux scènes mythologiques ; la mer est bleue, les rochers eux-mêmes, ces âpres récifs qu'au temps de saint Jérôme[1], on montrait dans la rade de Joppé, portant encore l'empreinte des fers qui avaient enchaîné la fille de Céphée, — n'ont rien de terrible. Il n'est pas jusqu'au monstre envoyé par Neptune et dont Pline nous a décrit le corps long de 40 pieds romains avec des côtes ayant la taille d'un éléphant et une épine dorsale épaisse d'un pied et demi, — à qui M. Duveau n'ait prêté une physionomie débonnaire et rassurante. Ce qui n'empêche le tableau de l'artiste même loin d'être une œuvre fort estimable. La tête du cheval monté par Persée en est, à mon sens, le morceau le mieux traité : c'est vivant, bien en relief et supérieurement dessiné.

[1] Voir dans ses lettres le récit de son voyage avec Paula en Syrie et dans la Thébaïde d'Egypte. — Joppé, d'ailleurs, une des plus anciennes villes du monde et dont les Juifs reculaient la fondation à une date antérieure au déluge, renferme dans sa longue histoire toute une suite de légendes ou de traditions hébraïques, mythologiques, chrétiennes et modernes, depuis Persée jusqu'à Bonaparte, en passant par Richard-Cœur-de-Lion.

II.

Passons au paysage. Ce côté offre tout à la fois le nombre et la qualité. Nous n'avons, il est vrai, parmi les paysagistes vendéens et bretons, ni des *persans* comme M. Pasini, ni des *turcs* comme M. Ziem, ni des *moldo-valaques* comme M. Valerio, ni des *égyptiens* comme MM. Berchère et consorts, ni des *algériens* comme M. Fromentin et tant d'autres émules de Decamps, ni même des *chinois* comme je ne sais plus qui. Mais nous avons des *marins*, tout un équipage de loups de mer, du Couëdics du pinceau et Surcoufs de la palette. Mentionnons au courant de la plume, faute d'espace pour analyser et apprécier leurs œuvres, MM. Durand-Brager, un vétéran de nos expositions, un amiral pour lequel la manœuvre d'une flotte, sur la toile, n'a plus de secrets, (*La frégate Sémiramis au large* et *Naufrage du Solidor*); Jugelet, autre capitaine expérimenté (*La barre du 18 septembre 1865 à Caudebec*); J. Noël, dont les *Naufragés* sont une page fort émouvante; Longueville, de Lamballe (*Environs de Lorient à marée basse*); Roussin, de Quimper (*Pêche à la marée basse dans l'anse de Keraval*), etc. Une mention spéciale est due à M. P. du Châtellier, un nouveau venu, dont l'ouvrage de début (*Marée basse à Pennmarch*), est pleine de promesses.

Le paysage *terrestre* ne le cède en rien au *marin*; si même on jugeait de leur mérite respectif par les récompenses obtenues, le premier l'emporterait sur le second. Il est vrai qu'ils se confondent souvent, comme la terre et la mer, leur double objet, qui tantôt semblent s'unir dans un fraternel embrassement et tantôt luttent dans un duel furieux. M. Lansyer (de Bouin), par exemple, est un de ces artistes que j'appellerais amphibies, mariant volontiers la terre et l'eau. Sa *Matinée de septembre à Douarnenez* et ses *Bords de l'Ellée au Faouet*, sont peints dans une gamme précise sans sécheresse, vigoureuse sans lourdeur, et lui ont valu une médaille bien méritée. M. Lansyer, dont l'an dernier nous signalions le nom

à l'attention de nos lecteurs, a emprunté à M. Courbet, l'un de ses maîtres, la fermeté de son pinceau, en lui laissant ses excentricités. Nous ne pouvons que l'en louer.

Un autre paysagiste de la bonne école, également possédé d'un juste sentiment du pittoresque, c'est M. Blin. « Revanche à prendre, » lui disions-nous l'an passé, à propos d'une œuvre manquée. La revanche a été prise, et d'une manière éclatante : cette année M. Blin a vaillamment conquis, lui aussi, sa médaille à la pointe du pinceau. Son *Vieux moulin à Guildo* et surtout son *Soir d'été en Sologne*, sont des pages où revit la nature dans sa poésie austère et sa haute mélancolie. Toutefois, M. Blin nous semble un peu trop affectionner l'ombre et le sombre. Un rayon de soleil qui viendrait égayer ses paysages, serait le bien reçu. Que n'emprunte-t-il à la palette de M. F. Thomas (de Nantes) un peu de cette lumière dont l'artiste voyageur a rapporté de l'Orient une si ample provision? Qu'il s'agisse d'un paysage d'Italie *(Vue d'Ostie)*, ou de Bretagne (*Anse des étangs, près Préfailles*), M. Thomas peint l'un et l'autre dans une tonalité également douce et lumineuse. C'est au point qu'on serait tenté de prendre le change et de confondre les deux ciels, si différents cependant. Ce n'est pas toutefois à ces toiles que M. Thomas a dû la médaille qui lui a été décernée, mais à son curieux et savant *Essai de restauration des ruines découvertes par M. V. Place à Khorsabad, ancienne Ninive,* — résultat d'études consciencieuses faites sur les lieux mêmes. *Palais* et *harem* revivent sur le papier, comme ils ont dû être ou comme ils sont encore, avec leurs portes voûtées en plein cintre, couronnées d'archivoltes en briques émaillées et peintes, gardées de chaque côté du seuil par un colossal taureau à face humaine ; — avec leurs bas-reliefs et leurs fresques représentant ici des animaux (lions, aigles, licornes fantastiques à pieds de bœuf) ; là des personnages (rois, prêtres ou guerriers), coiffés de la tiare et portant une longue barbe tressée.

Tout à côté, l'*Observatoire* élève vers le ciel sa longue spirale, comme s'il voulait monter jusqu'à la région des astres pour les étudier de plus près : on dirait d'une réduction de cette tour de Babel vue et décrite ailleurs par M. Thomas, et qui a récemment

livré à la science sagace de M. J. Oppert de si curieuses inscriptions cunéiformes, remontant à Nabuchodonosor et donnant au récit biblique de la confusion des langues et de la dispersion des races, une confirmation si inattendue. Un tel monument (je parle de l'Observatoire) avec les dimensions que M. Thomas a cru devoir lui rendre, témoigne en quelle estime était en Assyrie l'étude astronomique. Elle n'était pas seule en honneur : un état de la science babylonienne (700 ans avant Jésus-Christ) retrouvé sur les briques de la bibliothèque du dernier roi de Ninive (Sardanapale), ne comprend rien moins que l'histoire, la géographie, la botanique, la zoologie, l'astronomie et l'astrologie, la science du calendrier, l'arithmétique, l'architecture, la grammaire et jusqu'à la mythologie et à la *statistique* (vingt-cinq siècles avant M. Ch. Dupin !) Sommes-nous aujourd'hui beaucoup plus avancés ? Ce fut aux écoles sacerdotales de Babylone que Pythagore vint chercher ce que celles de Memphis et d'Héliopolis n'avaient pu lui apprendre, en particulier la science du *nombre*, qui devait jouer un si grand rôle dans la *philosophie*, et qui de Babylone, son berceau suivant M. Cantor, devait se répandre en Grèce, dans l'Inde et jusqu'en Chine, ainsi que l'attestent les livres de Fo-Hi et de Vou-Vang....

Mais j'oublie que je n'ai point à dresser ici le bilan de la science assyrienne ou chinoise, et je me hâte de revenir à mes moutons, — je veux dire à ceux de M. Luminais. Sa jeune bergère qui cause *Par dessus la haie* avec un jeune laboureur, est une de ces rustiques églogues familières au peintre et qui font doucement sourire, comme sa *Veuve*, un de ces drames domestiques qui lui sont également familiers, émeut votre pitié. Comment M. Luminais, qui a d'aussi sérieuses qualités de composition et de pinceau, ne les emploie-t-il pas à des œuvres plus grandes ? A-t-il donc renoncé sans retour à la peinture d'histoire, à laquelle il a dû autrefois des succès de si bon aloi? Nous pourrions en dire autant de M. Fortin dont les petites scènes famillières du foyer breton sont finement observées et spirituellement peintes, j'en conviens, mais qui est de force à s'essayer à des sujets plus compliqués et plus élevés qu'un *Déjeûner de la pie.*

Le *Passage difficile* par M. Leray (de Couëron) est une scène agréable, agréablement rendue. — Aimez-vous la brune? aimez-vous la blonde? M. Picou vous offre de l'une et de l'autre sorte tout un assortiment, et des plus pimpants, ma foi, dans son *Repos en forêt*. Pour ce qui est du sexe laid, il brillerait complètement par son absence, n'était un laquais galonné sur toutes les coutures et qui encore n'est là que pour dresser le couvert sur l'herbe et découper les volailles froides. Je me trompe fort ou nous surprenons ici un flagrant délit de pique-nique extra-conjugal. Passons discrètement sans déranger ces dames, et surtout gardons-nous bien d'en rien dire aux maris.

Le *Printemps* de M. Tissot est le bien nommé. Impossible de s'y tromper. Plus prodigue que la nature, M. Tissot ajoute encore de la verdure aux herbes et des fleurs aux arbres. Quel jardin, fût-ce celui des Hespérides, vit jamais des pommiers fleuris comme ceux-ci? Le trop fameux pommier du paradis terrestre aurait paru stérile à côté. Si ces fleurs en peinture avaient l'odeur de leurs sœurs naturelles, il y aurait là de quoi embaumer tout le palais, et si l'automne tient les promesses du printemps, je me demande comment pourront porter leurs fruits des arbres qui ploient déjà sous le poids de leurs fleurs. Les deux pêcheuses à la ligne couchées sous ces prodigieux bouquets, en paraissent elles-mêmes écrasées. — M. Tissot tient, paraît-il, à persister dans sa veine excentrique; nous ne pouvons lui en faire compliment. Un bon point, toutefois, à sa *Tentative d'enlèvement*, un effet d'automne moins chargé que son *Printemps* et peint avec franchise et finesse à la fois.

Dans *La première visite* de M. Toulmouche, lequel des deux jeunes personnages est le prétendant, et lequel la prétendue? L'un, il est vrai, a la lèvre ombragée d'une fine moustache, et le dos vêtu d'un habit à la française tout frais sorti des ateliers d'Humann et d'une coupe strictement conforme au dernier N° du *Journal des Modes*, tandis que l'autre nous étale sa plus belle robe de soie, que vient de lui apporter la fournisseuse habituelle des héroïnes de M. Toulmouche. Voilà pour les apparences; mais à voir l'air gauche et emprunté du premier, —coulé tout raide dans son habit comme dans

un moule de plomb, — et le minois fûté de son interlocutrice, on prendrait aisément le change quant aux rôles et aux sexes. Si cette *Première visite* est suivie de plusieurs autres et aboutit quelque jour à une comparution par devant l'écharpe tricolore de M. le maire, je ne suis pas sans inquiétude sur la part de gouvernement qui sera laissée au mari dans le futur ménage, et je crains bien que le sceptre conjugal ne se transforme en quenouille, celle d'Hercule filant aux pieds d'Omphale. Il est vrai que la loi salique n'interdit aux femmes que l'apparence du pouvoir, pour leur en laisser souvent la réalité. Les choses en vont-elles beaucoup plus mal? Question délicate dont je laisse la solution aux intéressés.

Le *Fruit défendu* du même M. Toulmouche vous représente toute une bande de jolies pensionnaires en vacances, en train de mettre au pillage la bibliothèque de l'oncle ou du papa. Il faut voir l'ardeur de ces dignes filles d'Ève cherchant dans l'arbre de la science du bien et du mal une pomme à croquer! La plus âpre sera la meilleure pour leurs dents avides. — Scène spirituelle et très-spirituellement peinte.

Me voici à la dernière lettre du catalogue alphabétique de la peinture, et je m'aperçois que j'ai oublié en chemin plusieurs œuvres, cependant recommandables; notamment les vues de *Château-Thébaud* et de *Pornic*, de M. Bournichon (de Nantes); le *Pont du moulin à l'Isle-Adam*, de M. Grandsire, joli paysage, dont le ministère des Beaux-Arts vient de faire l'acquisition; la *Vue de Saumur*, par M. Le Roch (de Vannes), toile peinte dans un ton chaud à la façon des paysages orientaux de Ziem; le *Souvenir d'Orient*, de M. Philippon (de Nantes); le *Luther*, en deux parties, de M. Labouchère (de Nantes), d'une touche fort soignée, mais un peu sèche; les *Deux gendarmes*, de M. Gouezou; et autres tableaux de genre de MM. Coté (de Brest), Tanguy (de Vannes), Tessier (de Fontenay-le-Comte), etc.

Une mention spéciale est due à M. Tillier (du Boupère) et à son *Génie enchaîné par la Misère*, toile estimable pour la composition et certaines parties de l'exécution. Je me permettrai toutefois de demander à l'artiste comment il se fait que le côté de ses deux

personnages opposé à l'entrée de la caverne où il les emprisonne, soit précisément le plus éclairé?

Au chapitre *Dessins* (pourquoi à ce chapitre?) nous trouvons M. Michel Bouquet (de Lorient) et ses faïences émaillées, curieux essai sur lequel nous nous sommes trop étendu l'année dernière pour y revenir encore; Mlle Chevalier (de Nantes), et M. Crétineau-Joly (de Fontenay-le-Comte), et leurs émaux, MM. Bournichon et Labouchère, déjà nommés, M. Doussault (de Fougères), et leurs aquarelles.

N'oublions pas M. le baron de Wismes, un amateur éclairé, disons mieux, un habile artiste, qui cette fois, au lieu d'eaux-fortes, nous a envoyé deux beaux dessins (*le Château de Lesnérac* et une *Ferme à Pornic*).

La sculpture ne nous offre guère, comme œuvre marquante, que la *Jeune mère* de M. Le Bourg (de Nantes), un charmant groupe de portraits fouillés dans le marbre avec la grâce du ciseau le plus délicat. En outre, M. Le Bourg a exposé un buste en terre cuite, fort spirituellement pétri, une *Folie* rieuse qui agite gaiement les grelots de sa coiffure. M. Gaston Guitton s'est borné à nous montrer en bronze le même *Amour de cire* qu'il avait exposé en plâtre au précédent salon.

Outre les beaux travaux de M. F. Thomas sur les ruines de Khorsabad, dont nous avons parlé par anticipation et qui ont valu à leur auteur une récompense aussi flatteuse que bien méritée, — l'*Architecture* nous offre encore le *Projet de restauration de l'abbaye de Fontenelles* (*Vendée*), par M. Loué (de Luçon), un lauréat du salon de 1864. Nous espérons que le beau projet de M. Loué ne restera pas enfoui dans ses cartons, et que l'habile architecte recevra quelque jour mission (s'il ne l'a déjà reçue) de le réaliser.

Je n'ai rien à ajouter à ce que la Revue a déjà dit du succès de M. O. de Rochebrune et du mérite de ses deux eaux-fortes (*Intérieur du château de Blois* et *Lanterne du château de Chambord*). C'est merveille vraiment de voir comme la main exercée de l'habile aquafortiste se joue au milieu des caprices de cette admirable architecture, et en rend les infinis détails à la fois avec une mathématique précision et une aisance magistrale. J'oserai pourtant m'abs-

tenir de louer un point, un seul : le ciel qui pèse sur la cour du château de Blois me semble bien lourd pour un ciel de Touraine. Il faut que M. de Rochebrune ait mal choisi son heure, ou soit tombé sur une sombre journée d'hiver. A part ce détail, l'eau-forte, genre si nouveau aujourd'hui et que des mains royales ne dédaignent pas de cultiver, serait bien près de compter un chef-d'œuvre de plus.

III.

Par quelle conclusion clore cette rapide causerie sans prétention? Que puis-je faire, sinon répéter ce que j'ai déjà eu l'occasion de dire plusieurs fois?

Absence d'inspiration supérieure et de but élevé, éparpillement de forces, remarquable habileté de main unie à une non moins grande indigence de pensée, plus d'écoles, indépendance ou plutôt anarchie de tendances et de procédés, production hâtive : encore une fois, voilà l'art contemporain. Peu importe le sujet; l'exécution matérielle est tout, exécution ici soignée jusqu'à la *préciosité* (quelle jolie et piquante comédie un Molière ferait avec les *Précieux ridicules* du pinceau!), là négligée jusqu'au plus extrême sans-façon. L'art, pour créer des œuvres durables, doit s'y préparer par une forte éducation littéraire et philosophique, achevée et mûrie par de longues méditations : voie laborieuse, mais féconde, qu'ont suivie sans exception tous les grands artistes, soit de l'antiquité, soit de la renaissance ou des temps modernes. Aujourd'hui, par ces temps de fièvre, quel artiste prend la peine de méditer? D'ailleurs, sur quoi porteraient ses pensées? Tout n'est-il pas mis en question? Le passé? qu'avons-nous besoin de ses leçons? — La philosophie? existe-t-elle, et ses hautes spéculations sont-elles autre chose que de brillantes billevesées? — L'histoire? le monde est vieux au plus de soixante et quelques années; tout ce qui est antérieur n'est que ténèbres et barbarie. — La religion? rêve d'enfants ignorants et

peureux, indigne des fils de la lumière et du progrès et impropre à inspirer le pinceau ou l'ébauchoir, affirmait naguère encore, dans une des premières Revues de l'Europe, un célèbre critique d'art, pour lequel des œuvres telles que la *Transfiguration*, la *Cène* et la *Vierge de S. Sixte* sont considérées comme non avenues! — Dieu? si c'est quelque chose, c'est l'*éternel devenir* : admirable sujet, et d'une saisissante clarté, à peindre sur la toile ou à sculpter sur le marbre! — Le beau? où est-il? où n'est-il pas? Se distingue-t-il du laid? Non : beau et laid sont en soi une seule et même chose; toute la différence réside dans l'exécution. — L'art lui-même? y a-t-il un art en dehors de l'expression matérielle? Une toile haute de tant de décimètres sur tant de largeur, une palette chargée de couleurs et un pinceau adroit; un bloc de marbre et un ciseau exercé, — n'est-ce pas là tout l'art? Que parlez-vous de lois impérieuses à observer, de beau à méditer, de tradition à étudier et à suivre? Les fils émancipés de la vapeur et de l'électricité connaissent bien ces entraves, bonnes tout au plus pour les débiles enfants du passé! Aussi voyez : l'innombrable troupe des manieurs de pinceaux s'en va errant à l'aventure à travers toutes les régions de l'art (sauf toutefois les plus hautes), tous les sujets et tous les styles (hormis le sublime), faisant l'école buissonnière suivant ses caprices, croquant ici un bout de paysage, dessinant là une scène intéressante ou non, — le tout sans choix, sans but, sans principes.

La grande littérature se meurt, étouffée sous le journal, cette suprême expression de la démocratie littéraire ; l'art baisse sous la pression du même niveau. Notre époque industrielle ne *fait grand* que lorsqu'elle travaille la matière : elle semble réserver ses petites œuvres pour l'esprit et l'idéal.

LUCIEN DUBOIS.

LE BOUFFAY DE NANTES.

II.*

L'histoire du Bouffay pendant la Révolution gagnerait, je crois, en clarté si on la divisait en trois parties distinctes, qui seraient *la prison*, *le palais de justice* et *la place des exécutions*. Il serait facile ensuite de montrer les rapports qui ont pu exister entre ces trois parties désignées sous la dénomination générale de *Bouffay*. On lit en effet très-souvent, dans les documents de cette époque : « Un tel emprisonné au Bouffay, jugé au Bouffay ou exécuté au Bouffay. » Mais on se tromperait grandement si l'on s'imaginait que les prisonniers de cette maison étaient nécessairement jugés par le tribunal révolutionnaire qui siégait à côté de la prison, ou qu'ils fussent toujours exécutés sur la place qui l'avoisinait. Beaucoup de condamnés des commissions militaires ont subi leur jugement sur cette place ; un certain nombre de détenus du Bouffay ont été noyés ou jugés par les commissions, et beaucoup des prisonniers des Saintes-Claires, du Bon-Pasteur, ou d'autres maisons de détention ont été jugés par le tribunal révolutionnaire.

Le chapitre du *palais de justice* comprendrait l'histoire du tribunal criminel, devenu peu après tribunal révolutionnaire; cette partie serait la plus facile à faire, car les documents qui la concernent ont été presque en totalité conservés, et se trouvent aux archives du greffe; les registres des jugements de ce tribunal étaient

* Voir la livraison de juin, pp. 417-434.

tenus avec soin, et le désordre dans lequel se trouvent les autres papiers empêche seul de rencontrer aisément les dossiers, interrogatoires, etc., qui se rapportent à ces jugements.

L'histoire de *la place des exécutions* est en partie écrite dans ces mêmes registres, parce que l'accusateur public et le président du tribunal révolutionnaire requéraient le bourreau ou rendaient des ordonnances concernant les exécutions; on rencontre parfois dans les livres d'écrou des mentions qui, placées en marge du nom du prisonnier, indiquent le lieu où il a subi son supplice. Il est fort à croire aussi que les archives du département contiennent sur ce point des renseignements intéressants. Quand l'exécuteur des hautes œuvres voulait recevoir son salaire, il adressait requête aux juges du tribunal criminel, qui taxaient son mémoire, en répondant à sa requête, et qui le renvoyaient au département afin de se pourvoir et de se faire payer [1]. Pour ce qu'on pourrait nommer la police des exécutions, les minutes du tribunal révolutionnaire contiennent toute une série d'ordonnances, dont on pourrait aisément extraire des détails propres à plaire aux lecteurs des *Mémoires de Sanson*.

L'histoire de *la prison* présenterait de plus grandes difficultés pour être faite avec une minutieuse exactitude. Les registres d'écrou du Bouffay qui étaient jusqu'à ces dernières années restés au greffe de la prison de la rue de Lafayette, tandis qu'un certain nombre de livres d'écrou des autres prisons révolutionnaires sont déposés aux archives du greffe du tribunal civil, ont été transportés à la préfecture, et il en résulte cet inconvénient qu'étant séparés de plusieurs états alphabétiques égarés dans les papiers du greffe, il est fort difficile d'en tirer parti. Je ne les ai parcourus que pendant un court espace de temps; j'y ai aperçu cependant des renseignements précieux pour l'histoire du Bouffay, mais il m'est impossible d'affir-

[1] Il existe aux archives du greffe plusieurs requêtes de cette nature portant la signature de Sénéchal, ce bourreau qui mourut, dit-on, trois jours après l'exécution des demoiselles de la Métayrie, et qui fut remplacé par Joseph Feray, bourreau de Pont-Audemer, nommé le 16 nivôse an II — 5 janvier 1794. — L'exécution des demoiselles de la Métayrie est du 29 frimaire an II, — 19 décembre 1793. Les lois qui ont déterminé les droits et émoluments des exécuteurs sont indiquées au N° 223, *verbo* Peine, Répertoire de Dalloz, t. 35. Voir aussi un décret rapporté dans le *Moniteur* du 5 frimaire an II, N° 65.

mer qu'ils ne contiennent pas de lacunes, ce qu'il serait aisé de savoir en les rapprochant soit des registres du comité révolutionnaire, déposés au greffe du tribunal civil, soit des états alphabétiques, souvent dépourvus de dates, auxquels je viens de faire allusion. Néanmoins, tout en regrettant qu'il soit fort difficile de fournir une liste exacte des prisonniers qui ont traversé le Bouffay pendant la révolution, il s'est accompli dans cette prison quelques événements fort importants, dont je me propose de parler dans le cours de ce travail, et sur lesquels les archives du greffe et les ouvrages imprimés m'ont fourni des documents que je crois suffisants pour autoriser quelques affirmations.

Tel devrait être, dans mon opinion, le plan d'une notice sur le Bouffay révolutionnaire. Ce plan me paraît indiqué par le sujet lui-même et je suis convaincu que s'il était suivi et exécuté avec soin, la notice ainsi faite jetterait une vive lumière sur l'ensemble de l'histoire de la Révolution à Nantes. Ces divisions, on comprendra que je ne les suive pas dans le présent article ; chacune d'elles comporterait des développements que je suis fort loin d'être en mesure de fournir, et puisque c'est l'ouvrage de M. Renoul que j'ai entrepris d'étudier, il me paraît plus convenable, ainsi que je l'ai dit, de suivre pas à pas son auteur.

III.

M. Renoul nous a appris [1] qu'en 1772 il n'existait à Nantes qu'un seul corps de garde permanent, qui était celui du Bouffay. Il a omis de noter qu'il y avait aussi, au Bouffay, un poste de police où, soit la milice bourgeoise, soit les citoyens commandés pour les patrouilles, conduisaient les personnes saisies durant la nuit comme ayant commis quelques délits ou contraventions. Ces personnes étaient écrouées à la conciergerie, et le lendemain on instruisait sommairement leur affaire, et on les renvoyait devant les tribunaux

[1] *Le Bouffay*, p. 82.

ou bien on les mettait en liberté [1]. Il y a aussi deux autres petits faits relatifs à l'édifice dont nous nous occupons que M. Renoul a oublié d'enregistrer. En 1790, le Bouffay était la nuit le poste central de la garde nationale [2], et en 1792, il devint poste de jour et de nuit, de même que le château et l'hôtel-de-ville [3].

Voilà ce qu'on peut appeler de très-petits oublis; et si les omissions de M. Renoul ne portaient que sur des faits de cette nature, il y aurait mauvaise grâce à montrer qu'en venant après lui on trouve à glaner, même dans l'ouvrage dont il s'est particulièrement servi pour composer le sien.

Mais l'erreur que je rencontre à la page 91 a une tout autre importance; elle consiste en ce que les événements rapportés à cette page se trouvant placés entre les dates 1791 et 1792, il est nécessaire d'en conclure que c'est dans le courant de la première de ces deux années « que la guerre étrangère *compliquait* encore la situa- » tion, et allait appeler les forces actives de la nation à la défense » de nos frontières. » Or, à ce moment, tout en reconnaissant que certains esprits pouvaient songer à la guerre, déclarée seulement le 20 avril 1792 [4], c'est aller un peu vite en besogne que de placer au présent la complication de la guerre étrangère. Ce fut au mois de septembre 1792 qu'eut lieu à Nantes le premier appel aux armes [5], et le 1er novembre que l'évêque Minée fit retentir les « voûtes de la vieille cathédrale » de ses accents patriotiques [6].

En outre, si la guerre étrangère ne fut déclarée que l'année suivante, il n'est pas vrai de dire qu'en 1791 « le mot de république

[1] On rencontre aux archives de la préfecture un petit registre qui était destiné à recevoir les procès-verbaux de ces arrestations et les interrogatoires des délinquants. Ce registre commence dès 1788 et ses feuillets sont paraphés par M. de la Pervanchère, maire. Il va jusqu'en 1792; on y trouve la signature de Kervégan très-souvent répétée; ce qui montre que le maire venait quelquefois présider lui-même à ces petites instructions; ce mode de procéder me paraît répondre assez exactement à notre *violon* combiné avec le *petit parquet*.

[2] *La Commune et la Milice de Nantes*, t. VI, p. 242.

[3] *Id.*, t. VII, p. 33.

[4] Michelet, t. III, p. 423.

[5] Mellinet, t. VII, p. 10.

[6] *Id.*, p. 28.

» ne se prononçait encore que *tout bas*[1]. » Le mot pouvait sans doute « effrayer notre population bourgeoise et commerçante; » déjà pourtant il avait été prononcé tout haut, et, qui plus est, imprimé dans un journal à Nantes. Le N° 56 de la *Chronique du département de la Loire-Inférieure*, rédigée par une société de patriotes (2 juillet 1791), contient un article extrêmement violent intitulé : « Que faire du roi? » et on y lit, p. 516, la conclusion suivante : « Que les 83 départements se confédèrent et déclarent » qu'ils ne veulent ni tyrans, ni monarques, ni protecteurs, ni ré- » gents, qui sont des ombres de rois aussi funestes à la chose pu- » blique que l'ombre du Bohon-Upas qui est mortelle. »

Dans le numéro suivant du même journal qui était l'organe de la *Société des amis de la constitution* (p. 521), le compte rendu de la séance de cette société du 4 juillet 1791 constate que deux orateurs ont formellement demandé la république : « Plus de roi! » plus de roi! s'est écrié l'un d'eux, que ce cri se fasse entendre » dans toute la France. » Si triste que soit le spectacle de gens qui haïssent plus les rois qu'ils n'aiment la liberté, déjà fort menacée, en ce qui concernait l'exercice du culte catholique, je ne pense pas qu'il soit utile de le cacher si l'on croit que « le passé » est la meilleure leçon de l'avenir[2]. » Cet orateur était probablement de l'avis de M. Michelet qui a écrit, en parlant de cette époque (celle qui suivit le retour du roi de Varennes), que si l'Assemblée eût alors proclamé le gouvernement républicain, Paris eût applaudi[3].

La fin de l'année 1791 est marquée par la nomination de M. Giraud-Duplessix aux fonctions de maire, en remplacement de Kervégan. Il fut installé le jour indiqué par l'auteur, le 30 novembre 1791, et son élection avait eu lieu quelques jours auparavant[4]. Je ne vois pas bien ce que la mairie, plutôt que toute autre autorité, avait alors de commun avec le Bouffay, mais cette installation est

[1] *Le Bouffay*, p. 91.
[2] Epigraphe de la notice du *Bouffay*.
[3] M. Michelet, *Histoire de la Révolution*, t. III, p. 11.
[4] *Chronique de la Loire-Inférieure*. — Le numéro du 15 novembre, p. 828, annonce son élection.

une date, et elle va nous servir à relever une nouvelle erreur de l'auteur qui nous paraît avoir plus qu'il ne convient avancé l'époque de l'insurrection. « Nantes, dit-il immédiatement après avoir parlé » de la nomination de M. Giraud aux fonctions de maire, était *déjà* » dans une position vraiment critique.... La disette devenait de » plus en plus pressante.... L'*insurrection* s'étendant en quelque » sorte jusqu'aux faubourgs.... les prisons étaient encombrées de » détenus appartenant pour la plupart à *l'insurrection* [1]. » Les choses n'en étaient pas encore arrivées à ce point à la fin de l'année 1791 ; le 13 mars 1792, dit Mellinet, la disette se préparait [2] ; je lis dans le même auteur que le 11 avril les sorties se multiplièrent et qu'on fit des prisonniers [3] ; enfin je vois [4] qu'au mois de juin la guerre civile *menaçait* l'Ouest. Si M. Renoul a pu ranger tant d'événements dans le cours de l'année 1792, il faut avouer que MM. Lescadieu et Laurant ont commis une bien grossière erreur puisqu'ils abordent cette même année en disant : « L'année 1792, si peu digne d'attention dans notre ville [5]. »

Je n'ai pourtant point encore fini avec elle. Il s'agit cette fois d'un fait dont la date est donnée à peu près exactement, et dont il importe de s'occuper quelques instants, bien qu'il soit étranger à notre sujet. On sait que l'Assemblée constituante commit l'inconséquence, aussi injuste qu'imprudente, de faire suivre la proclamation de la liberté des cultes de l'établissement d'une religion d'Etat, en faveur de laquelle un appel au bras séculier était inévitable, contrainte qui occasionna une

[1] *Le Bouffay*, p. 92.

[2] Mellinet, t. VI, p. 379.

[3] *Id.*, p. 381.

[4] Mellinet, VI, p. 384. Du reste M. Renoul dit lui-même, p. 95, qu'avant la levée des trois cent mille hommes, « la guerre de nos contrées n'avait présenté que des mouvements partiels. »

[5] Lescadieu et Laurant, *Histoire de Nantes*, 2 vol., 1832, t. I, p. 374. On désignera à l'avenir cet ouvrage du seul nom de Lescadieu par abréviation. Cette histoire, composée certainement sur des documents imprimés, puisqu'on y trouve l'orthographe fautive de plusieurs noms cités dans des documents de cette nature, est celle dans laquelle on a apporté le plus de soin à la fixation des dates révolutionnaires.

bonne partie des maux de cette époque [1]. Dans notre département l'installation des prêtres constitutionnels éprouva de grandes difficultés, dont témoignent de nombreuses expéditions de la garde nationale, effectuées à cet effet dans les paroisses environnantes [2]. Aussi, dès avant qu'un décret de proscription en vigueur eût statué sur le sort des prêtres qui avaient refusé le serment, les autorités locales avaient édicté contre eux des mesures fort sévères [3]. « Arrêtés partout, dit fort bien Renoul, même au moyen de visites » domiciliaires [4], ils avaient d'abord été renfermés dans la maison » de Saint-Clément; » puis, il ajoute : « Leur vie ne paraissant » pas en sûreté, on les transféra au château. Au mois d'*août* on leur » signifia le décret du 22 *mai* qui les condamnait à la déportation. »

Ne me demandez pas pourquoi M. Renoul « a coloré des effets de son imagination [5] » le court récit que je viens de copier; je serais fort embarrassé de le dire; le fait est pourtant que presque à chaque ligne il a marché à côté de la vérité.

[1] Voici quelques vers qui dépeignent d'une façon piquante cette situation :

« Tous les cultes seront permis
Et même celui de Moïse;
De Mahomet le Paradis
Sera vanté dans mainte église.
Comme à présent dans les cantons
D'être conséquent on se pique,
De toutes les religions
Nous exceptons la catholique. »

(*La Constitution* en vers, par Marchant; Capefigue, *L'Europe durant la Révolution*, t. I, p. 236.)

[2] *Chronique de la Loire-Inférieure*, 1791, *passim*. On sait que la nomination des curés et des évêques constitutionnels était confiée au corps électoral indiqué par le décret du 22 décembre 1789 pour la nomination des membres des assemblées de département (voir pour la discussion engagée à la Constituante à ce sujet : *Histoire de Robespierre*, par M. Ernest Hamel, t. I, p. 264); or, dans le district de Nantes, sur 128 électeurs, 72 seulement avaient pris part à la première élection des curés et 60 à la dernière. (*Chronique*, N° du 26 février 1791.)

[3] Voir notamment l'arrêté du Conseil de Département du 9 décembre 1791. *Chronique de la Loire-Inférieure*, N° 103.

[4] *Le Bouffay*, p. 93.

[5] Ce sont les expressions elles-mêmes dont se sert M. Renoul pour qualifier l'exactitude de Mellinet dans une autre circonstance. (Voir : *Passage de S. M. Napoléon Ier*, par M. Renoul père; *Annales de la Société académique*, 1859, t. XXX, p. 4.)

D'abord il énonce que les prêtres avaient été transférés de Saint-Clément au château, parce que leur vie se trouvait en péril dans la première de ces prisons. Cela peut être, mais si j'en crois une délibération du conseil de département, réuni pour décider de cette affaire, la vie des prêtres se trouvait en danger, même au château, et l'on s'occupait, le 6 septembre 1792, date de cette délibération, du meilleur moyen de les renvoyer du château. Il fut décidé qu'on les déporterait par mer, parce que la déportation à l'intérieur présentait trop de danger. Mellinet, qui rapporte en partie cette délibération sans en indiquer la date, ne dit pas autre chose [1]. De plus je lis dans le même document que l'on signifia aux prêtres le décret du 26 août 1792; ce qui est fort différent, comme on le verra tout à l'heure. Quant à cette date du 22 mai que M. Renoul a donnée au décret, je n'y insiste pas. Une faute d'impression a fait écrire à Mellinet le 22 au lieu du 27, et il semble que M. Renoul ne l'ait reproduite que pour attacher la marque de fabrique de Mellinet au passage qu'il lui a emprunté [2].

On a dit que ce ne fut pas le décret du 27 mai qui fut signifié aux prêtres du château; un peu d'attention suffit à le prouver. Ce décret était l'un de ceux auxquels le roi Louis XVI avait opposé son *veto* [3], le 19 juin 1792 [4], de même qu'il avait refusé de sanctionner le décret du 29 novembre 1791 relatif aux troubles excités sous prétexte de religion. Celui du 26 août venait d'être édicté par l'Assemblée législative, et il est aussi vrai que vraisemblable que l'on ne signifia pas aux prêtres, le 6 septembre, une loi dépourvue de sanction, quand on venait d'en recevoir une toute nouvelle, pour l'exécution de laquelle les événements du 20 juin et du

[1] Mellinet, t. VI, p. 415.

[2] Le décret relatif aux prêtres insermentés fut précédé d'une assez longue discussion à laquelle prit part un député de la Loire-Inférieure, Benoiston de Sauvage, auteur de la proposition tendant à prononcer la déportation contre tout prêtre insermenté, à l'égard duquel vingt citoyens actifs demanderaient l'application de cette peine. (Séance de la Convention du 25 mai 1792, *Moniteur* du 26 mai, N° 147). Rabbe et Boisjolin, *Biographie des contemporains*, au mot : *Benoiston*.

[3] Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur*, t. I, p. 132; Michelet, *Révolut.*, t. III, p. 451; Dalloz, Rép. au mot *Culte*, p. 676.

[4] *Moniteur* du 20 juin 1792, N° 172; Rohrbacher, *Histoire de l'Église catholique*, t. XXVII, p. 512 et 513.

10 août permettaient de se passer de l'approbation du souverain [1]. Cette résistance de Louis XVI aux mesures dirigées contre l'Eglise a été considérée par certains auteurs comme lui donnant des droits au titre de confesseur de la foi; n'enlevons rien à celui que la tradition nomme le roi-martyr.

Je crois le moment venu de faire connaître au lecteur un personnage fort important à la prison du Bouffay, en 1792 et dans les années suivantes, je veux parler du geôlier, le sieur Charles-Bernard de Laquèze, marié à Julie Gérardeaux, qui était vraisemblablement la fille de son prédécesseur. Le gardien de la prison, Gérardeaux, autant que l'inspection des registres d'écrou me porte à le supposer, dut mourir dans les premiers jours du mois de mai 1792; sa signature se voit encore le 30 avril et, à partir du 12 mai, on rencontre pendant quelques jours celle de sa femme avec la qualification de veuve. Le 29 mai apparaît le nom de Charles-Bernard de Laquèze (f° 7 du registre) qui, au mois d'août, se débarrasse de la particule. Dans le *Bulletin du tribunal révolutionnaire* et dans la plupart des ouvrages imprimés qui ont été rédigés d'après le bulletin, ces personnages sont appelés Girardot et Bernard Lacaille; mais les signatures que j'ai relevées sont écrites très-lisiblement, et il n'y a pas à se tromper. L'histoire ayant enregistré avec soin bien des noms d'une importance moindre que ceux-là, il m'a semblé utile, puisque nous nous occupons du Bouffay, de consacrer quelques lignes à déterminer la personnalité des gens dont le témoignage va nous servir à saisir la vérité, ou tout au moins à en approcher dans l'étude de plusieurs événements accomplis dans cette prison.

Il y avait aussi pour le service du tribunal un concierge spécial qui fut nommé en mai 1792, lors de l'installation du tribunal criminel [2].

[1] Huet, dans ses *Recherches sur la Loire-Inférieure*, p. 446, s'exprime ainsi : « La loi du 26 août fut promptement exécutée; dès le 10 septembre on comptait tant au château qu'au séminaire, etc. » Notons, en passant, que ce même ouvrage contient des détails très-circonstanciés sur la conformation des bâtiments de la prison du Bouffay, le régime des prisonniers en l'an X, p. 314.

[2] Registre des délibérations du tribunal criminel, f° 1, Archives du greffe. — Ce concierge se nommait Leclerc; il faisait le service près les deux tribunaux, révolu-

Maintenant, faut-il admettre avec M. Renoul que, dès le mois de septembre 1792, Bernard Laquèze avait déjà vu grandir l'importance de ses fonctions et que le Bouffay était fort encombré [1]? La chose est très-possible, et je n'ai pas fait du registre d'écrou une étude assez complète pour me prononcer à cet égard. Un autre historien le dit également [2]; je dois toutefois faire remarquer que c'est surtout dans le courant des mois d'avril et de mai 1793 qu'eurent lieu les nombreuses arrestations parmi les insurgés et que la répression acquit un caractère vraiment révolutionnaire, ou, si l'on préfère, exterminateur, seulement dans les derniers mois de l'année 1793.

IV.

« Nous arrivons à cette fatale époque » de 1793, dirons-nous avec notre auteur, qui a trouvé dans son cœur d'honnête homme des accents indignés pour flétrir les crimes de ces jours de deuil et de désolation. Mieux eût valu, avons-nous dit, de la précision dans les charges articulées; quoi qu'il en soit, on doit lui savoir gré d'avoir écrit « que l'humanité et la justice ont des droits qu'il n'est jamais permis de violer, et que celui qui ose les fouler aux pieds de sang-froid, par calcul ou pour satisfaire une basse passion, mérite que son nom soit à jamais flétri [3]. » Voilà de bonnes pensées bien exprimées; pourquoi faut-il que M. Renoul, en se bornant à de vagues généralités ou à des particularités inexactes, ait amoindri l'énergie de sa flétrissure? Est-ce que les circonstances de temps, de lieux, les courants d'idées, les influences supérieures qui engendrent la crainte, ne modifient pas de mille façons la part de responsabilité qui doit revenir à chacun? Or, il me paraît bien

tionnaire et criminel. Le 23 frimaire — 13 décembre 1793, — par ordonnance de Phelippes, (voir registres Phelippes, à la date, archives du greffe), son traitement fut porté à cent pistoles.

[1] *Le Bouffay*, p. 93.

[2] Lescadieu, t. I, p. 387.

[3] *Le Bouffay*, p. 96.

difficile de prononcer sur toutes ces choses un jugement éclairé, si l'on ne commence par étudier l'histoire de la révolution dans ses faits matériels, dont le classement peut seul fournir des bases solides à des appréciations. C'est à ce classement qu'il est surtout utile de s'attacher maintenant, puisqu'il a été négligé par la plupart des auteurs qui ont entrepris de traiter ce sujet [1]. Ne nous inquiétons pas trop du soin de porter des jugements généraux; aux historiens appartient cette mission, et ils n'y manqueront pas si, nous autres, membres de sociétés savantes de province, ou obscurs chercheurs solitaires, nous avons réussi à planter quelques jalons ou à dégrossir quelques pierres dont ils puissent se servir pour édifier leur monument. C'est malheureusement ce que M. Renoul n'a pas fait, ce que je regrette qu'il n'ait pas fait, car on peut dire qu'après son travail sur 1793 la confusion est plus grande qu'elle n'était auparavant.

En veut-on un exemple? On le rencontrera sans le chercher bien loin. Voici ce qu'il dit du *tribunal criminel extraordinaire*, établi le 13 mars 1793, en vertu de la loi du 9 mars, par les Corps constitués de la ville de Nantes, « lequel sera formé.... pour juger, sans appel et sans recours au tribunal de cassation, les conspirateurs et les rebelles *détenus au château de cette ville* et autres qui pourront y amener *(sic)* [2] » : « Les troupes faisaient souvent des » sorties, et rentraient chaque fois avec un certain nombre de pri- » sonniers *qui allaient s'entasser au Bouffay*. Un tribunal extraor-

[1] J'excepterai M. Dugast-Matifeux, dont les rares publications sur la révolution ont ce grand avantage d'avoir été puisées aux sources et contiennent une foule de points d'interrogation des plus intelligents, avec des solutions que je dirai lui être propres, car l'amitié que je porte à sa personne ne saurait me faire illusion sur l'étendue des divergences qui nous séparent dans la manière de juger ces événements. Tout le monde sait que M. Dugast-Matifeux est un savant dont l'érudition dans les choses de la révolution n'a d'égale que l'affection passionnée qu'il porte aux hommes de cette époque, et que MM. Louis Blanc et Michelet se sont beaucoup aidés de ses notes pour la partie de leurs ouvrages qui concerne l'histoire de cette période dans nos contrées.

[2] Registres du Tribunal révolutionnaire, 1er cahier. Lepeley. Archives du greffe. En établissant ce tribunal, les Corps administratifs appliquaient au département de la Loire-Inférieure le décret de la Convention, rendu sur la motion de Carrier dans la séance du 9 mars. Berriat Saint-Prix, *la Justice révolutionnaire*, 1861, nos 16 et 17; *Moniteur* du 10 mars.

» dinaire fut alors créé pour juger *ces prisonniers* [1]. » Et il ajoute: « Quelques arrêts de mort furent d'abord prononcés, puis vinrent » bientôt ces *hécatombes* qui comprenaient tous les malheureux » qui avaient été saisis les armes à la main. *Dans le courant de* » *mars*, plusieurs de ces sacrifices eurent lieu. »

Pourquoi écrire ces choses si elles ne sont pas vraies? Où l'auteur a-t-il vu que, dans le mois de mars 1793, il y eût de très-nombreuses victimes sacrifiées, car c'est le sens que l'on donne, si je ne me trompe, à ce mot hécatombe? S'il veut parler de la commission militaire du Mans qui vint à Nantes le 29 décembre 1793, le mot hécatombe loin d'être une hyperbole serait pour quelques-unes de ses séances au-dessous de la réalité, mais le *tribunal criminel extraordinaire*, puisque c'est de celui-là qu'il s'agit, ne procéda point ainsi dans les commencements. Voici la liste des jugements qu'il rendit dans le mois de *mars* 1793, avec le concours d'avocats, jusqu'au 25 mars, où leur présence est mentionnée, et peut-être plus longtemps: 6 condamnations à mort; 7 condamnations aux fers de 8 à 22 ans; 6 à quelques mois de prison; 3 déclarations de maintien en état d'arrestation, et 9 acquittements. Dans le mois d'*avril*, il y eut 23 condamnations à mort; 19 déclarations en état d'arrestation et 22 acquittements.

Dans les condamnations du mois d'avril, il faut tenir compte de deux circonstances : 1° l'application (qui commença le 25 mars) de la loi du 19 mars 1793, aux termes de laquelle les rebelles étaient mis hors la loi et déclarés inhabiles à profiter des dispositions de la procédure criminelle et des jurés (art. 1er), et devaient être livrés à l'exécuteur des jugements criminels et mis à mort après que le fait d'avoir porté les armes aurait été déclaré constant (art. 2) par un procès-verbal portant deux signatures, ou par un procès-verbal en portant une seule et un témoin, ou par deux témoins (art. 3.) (L'art. 7 prononçait la confiscation des biens des condamnés) [2]; 2° l'organisation nouvelle donnée au tribunal par les

[1] *Le Bouffay*, p. 95.

[2] La loi du 19 mars fut modifiée: 1° par celle du 10 mai 1793, portant que les chefs et instigateurs des révoltes seront seuls sujets à la peine de mort (*Duverger*, t. v, p. 279); 2° par celle du 5 juillet 1793, qui étend beaucoup le nombre des catégories des gens qui devront être réputés chefs d'émeutes et révoltes (*loc. cit.*, t. vi, p. [illegible]).

arrêtés des représentants Fouché et Villers, en date des 18 et 22 avril, en suite desquels il devint « le *tribunal révolutionnaire* de ce département [1]. »

Peu après, le 20 du mois de mai, un petit incident se produisit, et je crois devoir le mentionner parce qu'il est caractéristique, et montre que dans la phase que l'on traversait alors, il y avait encore entre la *légalité* et l'arbitraire une sorte de lutte qui devait en se prolongeant donner la victoire à l'arbitraire. La Convention venait, à la suite d'une pétition de citoyens de Lyon, de rendre, le 15 mai 1793, un décret interdisant toute érection de tribunal extraordinaire, soit à Lyon, soit en d'autres villes, sans une autorisation expresse; faisant, en outre, défense à tous ceux qui auraient reçu des fonctions dans les tribunaux de cette nature, de les exercer, sous peine de mort. Le tribunal révolutionnaire siégeait en vertu des nouveaux pouvoirs que Fouché et Villers lui avaient conférés, le 22 avril, comme on vient de le voir; d'où cette question : était-il atteint par le nouveau décret? On en conféra avec les représentants qui se trouvaient à Nantes; et ceux-ci, savoir : Sevestre, Merlin (de Douai), Gillet, Cavaignac et Coustard, rendirent un arrêté à la date du 20 mai, dans lequel la difficulté fut tournée de manière à faire honneur à l'illustre jurisconsulte qui vraisemblablement le rédigea. Le tribunal qui juge les révoltés en vertu des lois du 19 mars, 7 et 9 avril 1793, y est-il dit, n'est pas autre chose qu'une section du tribunal criminel ordinaire composé dans la forme prescrite par la loi du 29 septembre 1791. Or, cette division motivée » n'empêche pas que ce soit toujours le seul et unique tribunal » criminel légal du département; d'où il résulte que le décret du » 15 mai n'a aucune application à la question proposée. » En conséquence, ce tribunal, est-il dit à la fin de l'arrêté, « continuera » d'exercer ses fonctions jusqu'à ce qu'il en ait été autrement or- » donné [2]. » Il changea seulement de nom, et s'intitula, jusqu'au mois de novembre, *tribunal criminel*.

Cette interprétation avait une réelle importance en ce que, si le

[1] 1er registre *Phelippes*, p. 132, Archives du greffe.

[2] 2e grand registre de *Phelippes* (commencé le 6 mai). Voir à la date du 20 mai, Archives du greffe.

tribunal révolutionnaire avait été supprimé, les rebelles eussent été jugés par le tribunal criminel ordinaire, avec la garantie des jurés et celle du recours en cassation. Or, cette garantie n'était pas illusoire, ainsi qu'on peut s'en convaincre en lisant la discussion qui s'engagea à la Convention sur une motion de Carrier, et qui se termina par la demande au comité de législation d'un rapport sur une nouvelle organisation du juré ordinaire, rapport d'où sortit la fameuse loi du 22 prairial, œuvre spéciale de Robespierre [1].

On retrouve un écho de ces deux incidents dans la notice de M. Renoul, où il dit (p. 99) que, vers le mois de mai, Fouché et Merlin se faisaient remarquer par leur ardeur à pousser aux mesures violentes, ajoutant que, « le premier ne trouvant pas que le » tribunal se montrât assez sévère, et afin, disait-il, d'avoir une » justice plus expéditive, établit au Bouffay un tribunal révolu- » tionnaire, dont il donna la présidence à Phelippes. » En réalité, Phelippes était président depuis le 2 avril, à raison de l'absence de Gandon, président titulaire du tribunal criminel.

La justice, comme nous l'avons dit, ne devint pas beaucoup plus expéditive, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre en constatant que dans le mois de mai il y eut 11 condamnations à mort; 9 dans le mois de juin; 3 dans le mois d'août; 4 dans le mois de septembre. C'est beaucoup trop sans doute ([2]), si ces condamnations furent rendues sous l'empire des principes que M. Dugast-Matifeux attribue lui-même à la justice révolutionnaire en disant qu'elle « procédait bien plus par présomptions que par preuves réelles et » positives [3], » mais cette modération relative, rapprochée des

[1] Sur la loi du 22 prairial, voir Louis Blanc, t. x, p. 476; sur le but de cette loi, p. 474, 484. — *Moniteur* du 13 prairial, an II, p. 1029. Berriat Saint-Prix, *Justice révolutionnaire*, p. 69 et suivantes.

[2] Il faudrait, pour être exact, ajouter à ces nombres les condamnations prononcées à Guérande par une section du tribunal qui y jugea du 4 septembre au 4 novembre, de même que les condamnations de commissions militaires autorisées par la loi du 19 mars, art. 2, et se référer à une lettre du 1er juin, signée de Gillet et Merlin, portant entre autres dispositions que les exécutions auraient lieu dans les chefs-lieux de district, ou dans les communes où se seraient passés les faits servant de base aux condamnations. (Registre Phelippes, date du 8 juin 1793.)

[3] Ce à quoi il ajoute : « On se déterminait alors par la loi politique, et l'on sait » que les règles de la politique ne sont pas celles de la loi civile. » (*Bibliographie révolutionnaire*, n° 102.)

horreurs qui signalèrent la fin de 1793 et le commencement de 1794, n'est pas sans porter avec elle un certain enseignement. Cela montre que l'esprit public répugnait alors aux mesures réellement atroces, et que de telles mesures ne devinrent possibles que grâce à la connivence d'un certain nombre de gens, que la peur ou d'autres passions mauvaises rangèrent à la suite de quelques scélérats [1].

Bien que je n'écrive pas l'histoire du tribunal révolutionnaire, je me reprocherais, l'occasion me paraissant excellente, de laisser dans l'oubli l'acte aussi simple que noble de l'un de ses magistrats, de Giraud (son prénom m'est inconnu), qui remplit pendant les premiers mois les fonctions d'accusateur public, et qui écrivit à ses collègues, le 15 juillet, la lettre suivante dont j'ai pris copie sur l'original aux archives du greffe : « J'envoyai le 10 du mois de juin au département ma démission de la place d'accusateur public. Je lui exposai mes raisons, qui subsistent toujours, vous ne les ignorez pas. — Je ne puis vaincre ma répugnance à contribuer au jugement d'un homme sans le concours de jurés. — Pendant deux mois, j'ai souffert au-delà de l'expression, et si c'est chez moi une faiblesse, j'avoue qu'elle est si grande que je ne puis la surmonter. — Appelez un autre pour me succéder, etc. — Croyez qu'il est pénible pour moi de ne pouvoir me rendre au désir que manifeste le tribunal à mon égard; mais, encore un coup, je ne peux, je persiste dans ma démission. » Giraud était évidemment un homme que 89 avait enchanté et qui reculait épouvanté devant 93.

[1] Si j'avais à qualifier les diverses nuances de l'esprit public qu'on peut observer à Nantes durant l'année 1793, je serais tenté de dire que dans la première moitié de cette année l'opinion de ceux qui menaient les affaires était *girondine*, ainsi que l'atteste l'arrêté de juillet 1793 sur ce qu'on a appelé le *fédéralisme*, et que l'influence montagnarde prédomina ensuite, à partir de la destitution des différentes administrations en vendémiaire, à la fin de septembre et au commencement d'octobre, destitution dont à la Convention rendit compte en ces termes le représentant Philippeaux : « J'annonce à la Convention qu'avant de sortir de Nantes nous avons destitué les administrateurs du département, ceux du district et tous les membres de la municipalité; nous avons également ordonné la fermeture du club de la Halle, d'où sortaient les motions les plus incendiaires. Maintenant, cette ville jouit de la plus grande tranquillité. » C'est quelques jours après, cependant, qu'elle vit commencer les violences. (Séance du 23 du premier mois an II — 16 octobre 1793. — Moniteur, n° 25, p. 101.)

Si tant est que sa lettre annonce de la faiblesse, comme il paraît le craindre, nous devons retenir son nom, parce que sa conduite fut une exception en ce temps-là, et qu'il est toujours beau, même après quelques hésitations, de tourner le dos au succès quand l'honneur le commande.

Giraud prenait cette détermination au moment où le personnel des prisonniers du Bouffay venait de s'accroître d'une manière considérable ; car nous voyons, à la date du 6 juillet, sur le registre d'écrou du Bouffay (folio 24), une page et demie environ, en assez petit texte, de noms de rebelles, enfermés en vertu de l'ordonnance du président Phelippes et de l'accusateur public Villenave.

Quittons pour quelques instants le tribunal, où nous reviendrons bientôt, et entrons à la prison du Bouffay. Nous voyons le corps-de-garde que M. Renoul dit avoir été établi en janvier 1793 [1], et, en plus probablement, le piquet de soixante hommes de la garde nationale que l'arrêté des corps constitués de la ville de Nantes attribua, dans sa séance du 13 mars 1793, au poste du tribunal? Toutefois, je crois qu'il nous sera bien difficile de rencontrer à ce moment de l'année, au Bouffay (les trois premiers mois de 1793) [2], la société choisie que M. Renoul croit y avoir aperçue.

Il nomme M. Pellerin, ex-constituant, cet « homme tellement » suspect qu'à chaque mouvement populaire il a toujours été incar- » céré [3]. » J'ai vainement cherché à quel moment M. Pellerin put se trouver au Bouffay ; car, grâce aux registres d'écrou et à la biographie que la *Revue des Provinces de l'Ouest* a publiée sur lui [4], je vois qu'il fut, en 1791, mis au château pour avoir pris parti dans

[1] *Le Bouffay*, p. 97. — Il est à croire que cette disposition des Corps administratifs ne fut pas exécutée à la lettre, car je rencontre sur les registres du Tribunal révolutionnaire, à la date du 16 brumaire an II — 6 novembre 1793, — une ordonnance du tribunal mettant douze hommes à la disposition du concierge pour garder les détenus, indépendamment de la garde de service ordinaire, et que le concierge demanda que cette garde fût placée dans la grande salle du Palais.

[2] *Le Bouffay*, p. 96 et 97.

[3] Déposition de Chaux, dans le procès des 132, ou plutôt des 94 Nantais. (*Bulletin du tribunal révolutionnaire de Paris*, vi^e partie, n° 23, p. 91.)

[4] T. III, p. 133. Cette biographie n'est pas signée et paraît avoir été rédigée sur des papiers de famille.

l'affaire des religieuses des Couëts [1]; que le 13 mars 1793, il était de nouveau envoyé au château [2]; que le 20 novembre 1793 — 30 brumaire an II, — il était emprisonné aux *Saintes-Claires* [3]; que plus tard il passa quelque temps sur un navire, et qu'enfin il fut envoyé à l'*Eperonnière*, d'où il sortit pour aller à Paris avec les autres *Nantais* [4].

Serons-nous plus heureux avec M. Delaville? On ne dit pas que cet honorable citoyen ait été plusieurs fois emprisonné à Nantes, et il le fut au mois de novembre 1793 par ordre du comité, qui le fit écrouer aux Saintes-Claires [5].

Et les demoiselles Bellabre? Etaient-elles au Bouffay dans les premiers mois de 1793? J'en doute très-fort. Elles furent incarcérées à requête du comité révolutionnaire le 29 nivôse an II — 18 janvier 1794 [6] — au Bon-Pasteur [7]; mais je dois à la vérité de dire que le 26 pluviôse an II — 14 février 1794, — date de leur comparution devant le tribunal révolutionnaire, deux d'entre elles furent envoyées au Bouffay [8].

Un peu plus loin, l'auteur nous parle de M. Maisonneuve, et je trouve son nom parmi les détenus des Saintes-Claires [9].

Voilà, dira-t-on, des faits infiniment petits; je suis tout le premier à le reconnaître. Mais qui peut discerner sûrement les limites de l'importance d'un fait dans une histoire locale? Des petits

[1] *Chronique de la Loire-Inférieure* du 29 juin, n° 55, p. 503.

[2] Registre d'écrou du château, folio 8. Archives du greffe.

[3] Registre d'écrou de la prison des Saintes-Claires, f° 156; registre du Comité révolutionnaire, f° 38. Archives du greffe.

[4] Mellinet, t. VIII, p. 238.

[5] Registre d'écrou des Saintes-Claires, 11 novembre 93 — 21 brumaire an II, — f° 139.

[6] Registre du comité, f° 90.

[7] Registre d'écrou du Bon-Pasteur, à la date.

[8] M. Dugast-Matifeux a publié *in extenso* dans sa *Bibliographie révolutionnaire*, n° 162, le jugement des demoiselles Bellabre.

[9] Registre d'écrou des Saintes-Claires, f° 156, 3 frimaire an II — 23 novembre 1793. — M. Maisonneuve avait été aussi incarcéré au mois de mai (Mellinet, t. VII, p. 224). Au 1er avril 1794 — 12 germinal an II, — il était à l'hospice de la Réunion. Voir sa lettre à Bachelier (*Vie de Bachelier*, p. 22). On rencontre, en outre, un M. Jacques-François Maisonneuve, de Bouaye ou du Port-Saint-Père, acquitté le 22 mai 1793.

détails de cette nature, sans doute, on aurait tort d'abuser; toutefois, comme très-souvent leur principal mérite est dans leur vérité, c'est une raison de plus, ce me semble, de leur laisser cet avantage.

Puisque aussi bien nous sommes dans la prison, MM. Lescadieu et Laurant vont nous fournir deux renseignements, dont l'un nous expliquera comment il se faisait que « la nourriture donnée aux » prisonniers était détestable et à peine suffisante pour les empê- » cher de mourir [1]. » D'après ces historiens, la modique somme de six sous par jour était attribuée pour cet objet à chaque prisonnier, dans un temps où les vivres étaient fort chers [2]; et ce ne fut qu'en présence d'une insuffisance constatée que l'on ajouta le petit supplément de six deniers. L'autre renseignement concerne le service de santé, et il nous fait connaître que les médecins de la prison étaient MM. Darbefeuille et Laënnec, nommés à ces fonctions par arrêté du comité central du 24 mars 1793 [3]. Malgré l'honorabilité de ces deux médecins qui n'y pouvaient rien faire, une ordonnance du président du tribunal, en date du 2 octobre 1793, pourrait nous permettre d'établir que ce service laissait tout à désirer.

V.

J'arrive sans transition aux premiers jours d'octobre de l'année 1793. Les corps administratifs ont été destitués par le représentant Philippeaux. Le comité révolutionnaire a été renouvelé le 11 octobre — 20 vendémiaire an II — par les représentants Gillet et Ruelle [4].

[1] *Le Bouffay*, p. 97.

[2] *Histoire de Nantes*, t. Ier, p. 386.

[3] *Eod.*, t. II, p. 27.

[4] Registre du comité révolutionnaire, au commencement, Archives du Greffe. — Le premier *comité de salut public*, à Nantes, fut composé de deux membres des différentes administrations et d'un membre de chaque société populaire (9 août 1793). Peu après, un décret de la Convention transforma ces comités de salut public en simples *comités de surveillance*. L'ancien comité se composait de huit membres, le nouveau en eut treize, et Bachelier et Levêque furent seuls conservés lors de la reconstitution du comité (*Vie de Bachelier*, par M. Dugast-Matifeux, p. 16 et 17.)

Les événements vont se précipiter ; Carrier a déjà traversé Nantes où il reviendra bientôt; nous touchons au moment où le Bouffay jouera un rôle considérable dans l'histoire de notre ville.

Le 30 octobre 1793 — 9 brumaire an II — le tribunal révolutionnaire entre dans une nouvelle phase. L'arrêté des représentants Francastel et Carrier porte que « la section ainsi formée (quatre juges, un président et un greffier) jugera révolutionnairement tous les prévenus de trahison et de conspiration contre la République, » c'est-à-dire, « ceux qui pourraient continuer de former des correspondances directes ou indirectes avec les brigands et les ennemis de la République; » ceux qui leur auront fourni directement ou indirectement des vivres, etc.; ceux qui par leurs discours ont témoigné le désir d'apprendre le triomphe des rebelles;.... « ceux qui auront soustrait, recélé en tout ou en partie les subsistances, marchandises et denrées dont ils sont propriétaires; » tous les accapareurs, agioteurs, « tous ceux qui ont formé ou assisté à des *conciliabules* clandestins ou *publics* tendant à renverser les principes du gouvernement républicain, » et quelques autres catégories encore, car ce petit *édit du préteur* ne laissait personne à l'abri de ses atteintes. Le traitement des magistrats était fixé à quinze livres par jour. Phelippes était en même temps appelé à la présidence de ce tribunal, fort justement qualifié de *commission* à l'un des paragraphes de l'arrêté.

L'installation solennelle eut lieu le 11 brumaire — 1er novembre — à la maison de ville, en présence du maire Renard et du conseil général de la commune, qui reçurent le serment des nouveaux institués. Le discours de Renard prononcé à cette occasion commence par une vigoureuse sortie contre les Barbaroux, les Brissot, etc., « qui ont été sur le point de renverser le temple de la liberté et de nous faire perdre en un jour les fruits heureux de quatre années de sacrifices en tout genre. » Les formes de la justice étaient trop lentes, et le tribunal, dit-il, s'occupera « uniquement de juger les conspirateurs et les traîtres. » Puis il termine par quelques compliments sur la justice, la vertu, le patriotisme des magistrats [1].

1 Mellinet, t. VIII, p. 188. Le procès-verbal porté sur les registres dit que

Le président Phelippes ne demeura pas en reste de sans-culottisme, et dans son exorde on lit ces mots : « Inflexibles comme Brutus, ne perdons pas de vue son exemple : ce vrai Romain immola son fils pour le salut de la république. » C'était là, dit fort bien M. Dugast-Matifeux, s'annoncer en président solide [1].

Je n'ai point à ma disposition le discours prononcé, dans la même séance d'inauguration, par Goudet, l'accusateur public ; mais voici quelques phrases de celui qu'il débita au moment de son installation particulière, qui avait eu lieu le 15 octobre ; Goudet promettait aussi un magistrat solide, et qui plus est, sensible. En effet, après avoir parlé de son inflexible devoir, il ne veut pas qu'on croie qu'il « puisse demeurer le tranquille et froid spectateur de la victime infortunée qu'il sera contraint de dénoncer à la justice. Non, sans doute, le magistrat est homme, il doit en avoir toute la sensibilité, » mais lorsque la société outragée lui demande vengeance « il prononce, le cœur déchiré, les paroles terribles, il fait entendre en gémissant la voix redoutable de la loi, et dans le combat que lui livrent en même temps et son devoir et l'humanité, le devoir l'emporte et sa conscience demeure tranquille. » Goudet, on le voit, n'aurait pas comme Siéyès voté la mort sans phrase.

Je ne puis tout citer, mais je tiens à reproduire le passage qui me paraît bon à retenir pour le moment où nous verrons Goudet à l'œuvre dans une autre circonstance : « Je serai, dit-il, le protecteur inexorable de cette partie si précieuse et si intéressante de la nation que l'on a humiliée si longtemps sous la dénomination de peuple, et chez qui cependant s'étaient réfugiées toutes les vertus domestiques, toutes les vertus civiques, toutes les vertus morales, chez qui il s'est trouvé assez de force et de caractère, assez de courage et d'énergie.... pour applaudir à la mort du dernier de nos despotes... Peuple, je t'appartiens plus que jamais, compte sur

l'installation eut lieu à *la maison de ville* et non au palais. Mellinet donne in *extenso* l'arrêté de Carrier et Francastel du 30 octobre, mais (p. 187) il le confond avec un autre arrêté du 31 octobre qui institua la commission militaire Lenoir, qui siégea d'abord maison Cottin, et ensuite maison Pépin de Belle-Isle, place de la Liberté.

[1] *Bibliographie révolutionnaire*, N° 67.

moi, je serai toujours digne de toi[1]. » Voilà le tribunal établi, laissons-le à ses fonctions ; la prison du Bouffay doit appeler maintenant toute notre attention.

VI.

Mais comme la circonspection est plus que jamais nécessaire dans l'étude des faits qui vont se succéder, je crois utile de dire quelques mots sur les sources auxquelles j'ai puisé les preuves dont je veux me servir. La première de toutes est le *Bulletin du tribunal révolutionnaire*, de Clément, dont les VIe et VIIe parties contiennent : 1° le compte rendu du procès des 132 Nantais réduits à 94, au moment des débats dont la durée fut de cinq audiences, à partir du 22 fructidor an III — 8 septembre 1794 ; — 2° le compte rendu du procès du comité révolutionnaire de Nantes, lequel commença le 25 vendémiaire an III — 16 octobre 1794, — et recommença en quelque sorte, quoiqu'on n'eût pas discontinué de le poursuivre, le 8 frimaire an III — 28 novembre 1794, — au moment où Carrier fut réuni aux accusés du comité révolutionnaire ; déjà près de deux cents témoins avaient été entendus ; beaucoup d'entre eux avaient déposé plusieurs fois ; et le procès ne se termina que le 26 frimaire an III, après avoir occupé cinquante-quatre audiences[2].

Je ne sache pas que l'on ait jamais contesté la valeur de ce document ; je suis même étonné de voir que la plupart des auteurs se réfèrent presque toujours à l'abrégé contenu dans le tome XXXV de l'*Histoire parlementaire de la Révolution*, lequel est rédigé absolument dans le même esprit que le *Bulletin* et qui me paraît en différer seulement par l'étendue. Les débats de ces deux affaires eurent lieu, ainsi que chacun sait, devant le tribunal révolutionnaire de Paris, renouvelé par le décret du 23 thermidor

[1] Registre du tribunal révolutionnaire, à la date.

[2] M. Berriat Saint-Prix, *Justice révolutionnaire*, 1861, p. 136, dit 54 audiences ; M. Campardon, *Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris*, t. II, p. 405, en compte 60.

an II, qui avait en même temps rendu aux jurés le droit de décider sur la question intentionnelle.

C'est à cette dernière circonstance que les accusés durent d'échapper à une condamnation qui ne frappa que Carrier, Pinard et Grandmaison [1].

Il me paraît donc assez difficile de voir dans ce procès un effet de la *réaction thermidorienne,* qui a le sort commun de beaucoup d'autres réactions et fournit à divers partis des moyens d'expliquer à leur gré les événements qui ont suivi le 9 thermidor. Ici nous nous trouvons, pour ce qui concerne le procès du comité, en présence de ce fait que la poursuite était commencée avant le 9 thermidor, et nullement pour les actes de violences de toute sorte dont la révélation éclata surtout au moment où les 94 Nantais furent jugés. Le représentant Bô a déclaré positivement que les dilapidations du comité furent les seuls motifs de son incarcération [2]. Or, l'arrestation de plusieurs de ses membres eut lieu le 25 prairial an II — 13 juin 1794 [3], — c'est à dire un mois avant la chute de Robespierre, et dans les jours où celui-ci même se servait du prétexte d'une motion de Carrier (séance du 13 prairial an II — 1er Juin 1794) pour donner au tribunal révolutionnaire de Paris la nouvelle organisasation connue sous le nom de *Tribunal de prairial.* En ce qui concerne la mise en accusation du proconsul nantais, il ne peut venir à l'idée de personne de prétendre que la réaction thermidorienne y ait le moins du monde contribué. Les

[1] Pour les détails, Berriat Saint-Prix, *Justice revolutionnaire*, 1861, p. 145. — La loi du 22 prairial fut rapportée à l'unanimité au milieu des plus vifs applaudissements, dans la séance du 13 thermidor an II. Voir *Moniteur* du 15 thermidor — 2 août 1794, — p. 1290.

[2] *Bulletin du tribunal révolutionnaire,* VIIe p., p. 8. Voir aussi (*loc. cit.*, p. 2) la déposition de Bourbotte, « dont l'accès facile à la société populaire donna lieu à mille démonstrations contre le Comité » ; le même représentant invoque plus loin les procès-verbaux de la société populaire (*loc. cit.*, p. 3, col. 2). Goullin a déclaré lui-même que Bô avait dit à quelqu'un : « Ce n'est pas à cause des noyades qu'on les poursuit » (*loc. cit.*, p. 5), et dans l'énumération des charges que l'*acte d'accusation* fait peser sur les prévenus on lit : « *Concussions*, vols, brigandage, immoralité, abus d'autorité et de pouvoir, meurtres, etc. (*Bulletin du trib. révol.* VIe p., p. 222).

[3] 2e registre d'écrou du Bouffay, f° 13, Archives de la Préfecture.

amis de Robespierre le considèrent comme un hébertiste [1], et M. Louis Blanc déclare lui-même « que le 9 thermidor fut la » vengeance que l'immoralité d'Hébert légua à l'immortalité de » Tallien [2]. » Tout ce qu'on peut dire, c'est que la Convention, jalouse à ce moment de remettre en honneur le principe de l'inviolabilité des représentants, beaucoup de ses membres ayant intérêt à ce qu'on ne revînt pas sur le passé, accorda à Carrier les garanties les plus complètes et lui donna toute latitude pour se défendre. Néanmoins sur 500 votants, il y eut 498 *oui* en faveur de sa mise en accusation et les deux autres *oui* étaient conditionnels [3]. Si d'autre part, comme on l'a prétendu, non sans quelque fondement, Bô et Bourbotte étaient des amis de Carrier, ils lui avaient rendu un triste service en mettant le comité en arrestation, puisqu'il était inévitable que son procès amènerait la divulgation de faits dont la responsabilité retomberait sur ce représentant.

Un seul mot sur les témoins entendus dans ce double procès. M. Michelet paraissant les avoir en suspicion, je crois devoir citer le passage où il s'exprime à ce sujet : « On n'osait pas trop, dit-il, » faire comparaître les *véritables témoins à charge qui eussent été* » *les royalistes*, mais on s'était cotisé à Nantes pour envoyer à » Paris *des témoins sans-culottes* [4], d'autres aussi très-récusables. »

[1] « Au mois de novembre 1793, ce parti se trouvait déjà très-fort, représenté qu'il était..... au premier rang des députés en mission par Fouché et Carrier. » (Louis Blanc, *Histoire de la révolution*, chapitre : Les Hébertistes, t. IX, pp. 465, 466, 491).

[2] *Id.*, t. IX, p. 503.

[3] Une dénonciation contre Carrier (qui serait la seconde?) avait été envoyée à la Convention par la société de *Vincent la Montagne;* cette pièce fut lue dans la séance du 29 brumaire an III, et se trouve au *Moniteur* du 1er frimaire — 21 novembre 1794, — p. 260. La discussion sur la mise en accusation commença dans la séance du 1er frimaire (*Moniteur* du 3) et elle occupe plus de vingt grandes pages du *Moniteur*. On procéda à un appel nominal comme pour Marat et Louis XVI, dans les séances des 3 et 4 frimaire — 23-24 novembre 1794 — (*Moniteur* du 8, N° 68). Ce point, comme beaucoup d'autres que je ne fais qu'effleurer, mériterait une étude approfondie, car l'histoire des thermidoriens est à faire. Je crois savoir que l'un des membres les plus illustres de l'Académie Française occuperait les loisirs que la politique lui a faits, à cette étude importante.

[4] On serait ainsi fondé à prétendre, d'après M. Michelet, que les sans-culottes de Nantes se cotisèrent afin d'envoyer des témoins pour déposer *dans le procès du Comité*, puisqu'il ne pouvait s'agir alors du procès de Carrier.

Il parle ici d'un homme condamné pour vol (il serait aisé d'en citer plusieurs), et il ajoute que « le vrai héros des débats appar- » tient à une classe dont les riches disposaient aisément; c'est une » poissonnière, etc.[1] »

Il n'y a, ce me semble, aucune témérité, d'après cela, à considérer le *Bulletin du tribunal révolutionnaire* comme un document très-sérieux, auquel on doit attacher d'autant plus de prix que, pour la période dont il s'agit, les témoignages imprimés font presque entièrement défaut. On n'écrivait pas de journaux durant le règne de Carrier à Nantes : « l'esprit public était mort, la liberté n'existait plus, » selon l'expression de Jullien[2]. Quant aux pièces manuscrites, elles sont également fort rares, et le président du département, Minée, en a donné la raison en disant que « la terreur était à » tel point que nous n'avons jamais osé constater sur les registres, » séance par séance, toutes nos relations avec Carrier. Rien n'est » porté sur les registres[3]. » Quoi qu'il en soit, j'indiquerai avec soin la provenance du petit nombre des pièces dont j'ai pris communication.

Il m'a semblé utile d'insister sur ce point, au risque de me voir accuser de longueur et de prolixité; mais je demande au lecteur de me pardonner cette fois et d'autres fois encore un tel défaut, bien difficile à éviter dans une discussion de la nature de celle-ci où je m'aventure, sur un terrain à peu près inexploré, à la recherche d'événements mal connus, et où par conséquent je suis obligé d'affermir de mon mieux les divers points d'appui dont j'ai besoin d'user.

ALFRED LALLIÉ.

(La suite au prochain numéro.)

[1] Michelet, *Histoire de la révolution*, t. VII, p. 117. Nous retrouverons cette femme qui joua en effet un rôle important dans le procès, mais qui en définitive ne déposa que de faits sur lesquels s'expliquèrent de la même façon beaucoup d'autres témoins appartenant à toutes les classes de la société, et à toutes les nuances du *patriotisme*.

[2] Lettre de Jullien fils à Robespierre, en date du 16 pluviôse an II — 4 février 1794 — (N° CVII des pièces contenues dans le rapport de Courtois, sur les papiers de Robespierre; séance du 16 nivôse an III — 5 janvier 1795).

[3] Déposition de Minée, *Bulletin du tribunal révolutionnaire*, VI° p., p. 327.

LE MOULIN DE KERIGUEL

NOUVELLE.

I.

— Vous allez à Kergrist? me dit le meunier; si vous voulez prendre par l'abrégé, je vous accompagnerai.

Cette proposition nous convenait à merveille.

Car, si l'on ne connaît par cœur les sentiers et les passages, il arrive souvent que les abrégés sont interminables et que l'on ne s'y retrouve plus. Topffer a beau nommer cela des *spéculations*, je persiste à dire qu'il y en a de fort mauvaises.

Ce n'est pas que le plus long chemin n'ait aussi ses charmes; je lui reconnais parfois beaucoup d'avantages sur la ligne droite, et je n'en veux point médire. Mais nous avions rendez-vous à Kergrist sur midi, l'heure du dîner.

Nous étions partis le matin de Lannion, en remontant les bords de la rivière, et je ne sais comment nous avions beaucoup flâné sur le chemin. Il est vrai que tout y prête : le Léguer coule sans cesse au milieu des plus riants bocages. Ici, un vieux déversoir lui barre le passage, un moulin babille tout auprès, du haut d'un pont délabré un pêcheur lance l'épervier. Plus loin, c'est un gué où les enfants passent nu-jambes auprès des saules, tandis qu'un garçon de ferme baigne ses chevaux.

En route, il n'en faut pas tant pour nous attarder..... Bref, nous avions plus de temps à perdre quand nous arrivâmes à Kerriguel.

— Et Coëtfrec? disait quelqu'un. Nous ne verrons donc pas Coëtfrec aujourd'hui ?

— Impossible ! A moins qne nous ne revenions par là ce soir.

— Ce soir !.... *Un bon tiens vaut mieux que deux tu l'auras !* Et puis le soleil sera couché !

— Pour cela, j'en conviens, à moins pourtant.....

— Allons, encore une pierre dans mon jardin ! Grâce, mon cher ! Je capitule ! Et le château de Tonquédec ? Pour ce soir aussi ?

— Flâneur ! A qui la faute ? Tu as toujours quelque croquis à faire ! Une lieue en trois heures..... C'est une belle étape, ma foi !

— Grâce ! je te le répète.... Tiens ! regarde moi ce moulin qui se cache à moitié sous les arbres ! Hein ! comme cette lumière glisse heureusement ! quels jeux de clair-obscur ! quelle finesse de ton dans ces arrière-plans que font les collines, en s'abaissant doucement là-bas !.... Une vraie toile de Wynants, n'est-ce pas, pour le moelleux et la couleur.. .

— Bon ! te voilà embarqué !..... incorrigible !..... Pour ta peine, va demander la route au meunier !

Voilà pourquoi j'entrai au moulin de Keriguel.

La meule allait son train ; de l'étage supérieur le tic-tac de la bluterie lui répondait gaiement, et du dehors la grosse roue faisait la basse de ce trio rustique. Quelques poules grises picoraient devant la maison, cherchant les grains perdus parmi le gravier. Elles paraissaient du reste faire bon ménage avec un gros chien de garde, couché dans sa niche, le museau appuyé sur ses deux pattes de devant. La baie de la porte, ouverte tout au large, laissait tomber sur le seuil un brillant rayon de soleil. Le reste de la chambre était dans la pénombre, pas assez cependant pour qu'il ne fût frappé dès le prèmier coup d'œil de l'exquise propreté de cet intérieur.

Sur le devant, tout près de la porte, trois enfants, — le plus âgé n'avait pas dix ans, — se pressaient autour d'une jeune femme, qui tenait un gros pain noir dont elle coupait des morceaux. Chacun des enfants s'accrochait à sa robe, ou levait bien haut ses petites mains et disait : « Merci ! » après avoir reçu sa part. La jeune femme, de taille moyenne, mais bien prise, paraissait n'avoir guère plus de vingt-deux ans.

Le meunier, tout poudreux de farine, allait et venait de la vanne à la bluterie, surveillait le nettoyage, donnait un coup d'œil au sac qui s'emplissait.

Tout respirait cette saine activité qui fait la joie de la maison : on eût dit que le bonheur habitait là.

— Sommes-nous loin de Kergrist ? demandai-je.

Les enfants étonnés tournèrent bien vite de mon côté leurs petites faces barbouillées.

C'est alors que le meunier me répondit en offrant de nous conduire par l'abrégé.

Nous partîmes.

— Est-ce qu'ils sont à vous, ces enfants-là qui montrent un si bel appétit ?

— Oh ! non, répondit le meunier. Ce sont des enfants du voisinage. Ils viennent au moulin pendant que leurs parents sont au travail. Etiennette sait leur raconter de jolis contes qui les font rester sages.

— Etiennette, c'est la meunière ?

— Oui, ma femme, que vous venez de voir. Voilà trois ans que je suis marié et que je suis devenu en même temps propriétaire du moulin. C'est toute une histoire, allez, que celle de notre mariage !....

Cela nous mit en éveil. Nous le priâmes de nous la raconter, chemin faisant.

— Qu'à cela ne tienne ! dit-il, si cela peut vous faire plaisir. On peut raconter en marchant, cela fait paraître la route moins longue. D'ailleurs, vous m'arrêterez quand vous en aurez assez.

Jean Toulic — c'était son nom, — commença son histoire.

II.

Il y a eu trois ans en décembre dernier que je suis revenu du service. — C'est un beau jour que celui où l'on revoit le pays ! Mais en trois années, bien des choses changent, et quand je revins ici, mon

père était mort. Le pauvre homme, — le bon Dieu ait son âme! — n'avait pu s'accoutumer à la solitude où il était resté. Mon départ l'avait vieilli de vingt ans.

J'appris que la petite maison où il avait vécu, venait d'être vendue pour acquitter ses dettes. J'avoue que je ne me sentis pas le courage d'aller la revoir.... J'y avais été trop heureux. J'avais laissé là trop de mes souvenirs d'enfant. Y trouver des physionomies indifférentes, y entendre des voix étrangères, cela m'eût saigné le cœur.

Il me fallait prendre une décision. On dit que le travail est un devoir pour tous; pour moi, il était plus que cela encore, il était une nécessité. J'avais entendu dire que le père Gautier, du moulin de Keriguel, cherchait un garçon meunier. Je n'avais pas le loisir de délibérer longtemps. J'allai le voir.

Je trouvai le bonhomme en train de repiquer une de ses meules.

Comme je ne discutai pas sur les gages, en peu de temps l'affaire fut conclue.

— Mon garçon, me dit-il, voilà qui est convenu; et même, si tu veux, comme il vaut mieux ne point remettre les bonnes choses au lendemain, je vais, séance tenante, te tailler de la besogne. Quant au denier à Dieu.... nous en ferons l'économie!

C'est ainsi que, sans autres façons, je fus improvisé garçon meunier. J'étais actif et observateur, de sorte qu'en quelques jours je fus parfaitement au courant du travail que j'avais à faire.

Mon activité parut plaire au père Gautier, qui depuis longtemps déjà sentait le besoin de se reposer; — car il était vieux, le père Gautier; — ses forces étaient complètement à bout, ses jambes geolaient sous lui, ses joues étaient jaunes et décharnées; il semblait avoir plus de quatre-vingts ans, quoique en réalité il ne comptât que soixante-deux. Il n'y avait chez lui que le regard qui eût conservé de la vie: ses deux petits yeux couleur vert-de-gris, foncés sous une forêt de sourcils d'une teinte fauve, pétillaient comme des lumières; ils regardaient, examinaient, flairaient ici et là, sans jamais se fixer sur rien, comme s'ils craignaient de se trahir dans la franchise d'un regard en face. Ces yeux-là m'ont d'une fois inspiré une vague défiance, que rien ne pouvait surmonter

Peut-être avaient-ils produit la même impression sur ceux qui s'étaient présentés avant moi pour avoir l'emploi de garçon meunier à Keriguel. La modicité des gages offerts par le père Gautier avait achevé de les décourager.

Aussi, — si ma destinée ne m'eût poussé à cette place dont peu de gens se souciaient — on eût bien pu quelque matin trouver le bonhomme noyé dans l'écluse ou mort dans son lit à force de fatigues; car il fallait souvent, la nuit, au milieu de l'hiver, lever ou baisser les vannes, mettre le moulin en marche, passer les courroies.... Tous ces travaux exigent un déploiement de forces qu'il n'avait plus. Comme il habitait seul au moulin, personne ne pouvait lui venir en aide.

Ce n'est pas que dans le voisinage plus d'un n'eût été disposé à lui rendre service, quoiqu'on l'aimât peu. Mais Gautier s'était imposé comme une règle de ne jamais rien demander à personne, — peut-être dans la crainte de donner aux autres le droit de lui demander aussi quelque chose. Dans ses rapports avec les clients du moulin, il était d'une froideur qui choquait tout le monde, ne disant jamais que le strict nécessaire. Beaucoup s'en plaignaient. Dans nos campagnes, voyez-vous, on aime un brin de conversation en passant. On se dit ses pensées, ses inquiétudes ou ses bonheurs. Cela détend.

Pourtant, par habitude peut-être, on continuait d'aller porter son blé à Keriguel.

Il faut dire, du reste, que la loyauté du père Gautier était proverbiale. Le diable en personne fût venu à son moulin qu'il ne l'eût pas volé..... quoique le cher homme aimât passionnément les écus.

Quelques-uns de mes camarades s'étonnaient de me voir prendre ce service chez-lui : — C'est un vieil avare, triste et soupçonneux, disaient les mauvaises langues. Il a fait un pacte avec les esprits, ajoutaient quelques autres. Quoiqu'il affecte de porter les habits du mendiant, il est riche comme un Crésus; il a des tas d'or enterrés quelque part, sous son moulin, ou dans le lit de la rivière, sans que l'on sache au juste dans quel endroit.

Ainsi, je laissais dire, n'ajoutant aucune créance à ces propos-là.

La vérité, — et je ne le sus que plus tard, vous verrez bientôt dans quelles circonstances — la vérité, c'est qu'il avait hérité d'un parent éloigné, mort à Paimpol. Quand l'affaire fut liquidée, il partit un beau matin, tout seul et à pied, pour Paimpol, où il toucha en espèces une somme ronde de deux mille francs. Nullement communicatif de sa nature, il se sentit moins que jamais tenté de le devenir après cette aubaine inattendue. Il ne souffla mot à personne, rapporta son sac de cuir tout rempli de pièces d'or et passa toute la nuit à les compter et à les recompter, après avoir fermé à doubles verrous la porte du moulin. Puis, il cacha son trésor dans sa chambre, au premier étage, au fond d'une vieille armoire dont il avait toujours la clef sur lui.

Quelques jours après, il lui sembla que sa cachette était trop peu sûre. Si quelques voisins montaient avec lui à cet étage du moulin — ce qui était bien rare — pour faire un compte ou solder leur arriéré, il s'imaginait que tous les yeux étaient braqués sur sa cachette, comme si l'or eût relui à travers les planches vermoulues du vieux meuble.

Alors, il déplaça à grand'peine le blutoir à la farine, mit le bienheureux sac de cuir sous une pierre de la muraille, masqua l'ouverture qu'il avait faite, et remit le blutoir à sa place.

Cette fois, personne ne le soupçonnerait, les regards les plus indiscrets seraient mis en déroute.

Cependant on oublia peu à peu les histoires dans lesquelles on lui donnait le vilain rôle, on cessa de parler des tas d'or qu'il devait avoir enfouis. Aux esprits et aux langues, voyez-vous, il faut toujours du nouveau. Je ne sais plus quel événement survenu dans le voisinage les occupa et fit diversion. Moi-même, absent du pays à l'époque où le père Gautier avait fait son héritage, je commençais à croire que cette succession qui l'aurait fait riche était une fable comme le reste. Lui seul y songeait, — pauvre homme !... — et cela troublait son sommeil de chaque nuit.

Un jour, — quinze jours après mon entrée à Keriguel, — un dimanche, — oh ! ce jour-là, je me le rappellerai toujours, dussé-je vivre cent ans ! — il faisait un beau froid, les bords de la rivière étaient gelés ; le père Gautier était sur le pont du moulin,

les coudes appuyés sur une vanne que je venais de lever. Il sifflait entre ses dents.

— Jean, me dit-il, je suis content de toi ! Tu fais vivement ta besogne, ça ira bien !

Je tendis l'oreille, comme si j'avais mal entendu. C'était, je crois bien, la première parole d'encouragement qu'il m'adressait.

— Il est juste, continua-t-il, que je te reconnaisse ça ! Tu peux aujourd'hui profiter de ta journée pour aller voir tes camarades..... si tu en as, des camarades.

Et il se remit à siffler en regardant l'eau qui se précipitait sous la vanne.

Pour moi, je n'eus pas d'autre pensée que de profiter de la liberté qui m'était accordée pour aller voir Pierre Lebras, à Ploubezre. Pierre Lebras était de mon âge, il était parti avec moi pour l'armée, et nous étions revenus ensemble au pays. Enfin, c'était mon seul, ou du moins mon meilleur ami.

— Après ça, mon garçon, reprit le père Gautier, je veux que tu sois libre. Tu pourras rester au moulin, si ça te plaît. Au fait, ma fille Etiennette vient à Keriguel aujourd'hui avec sa marraine ; on peut avoir quelque chose à faire. Mieux vaut encore que tu restes !

Eh bien ! je suis franc... cette permission presqu'aussitôt retirée qu'obtenue ne me causa point la contrariété que j'aurais pu attendre.

C'est pourtant un brave compagnon que Pierre Lebras, et je l'aime depuis mon enfance. Mais ce nom d'Etiennette m'était resté dans l'oreille. La fille du meunier de Keriguel !... c'était la première fois que j'en entendais parler.

— Après tout, pensai-je, s'il ne m'en a jamais rien dit, qu'y a-t-il là d'extraordinaire ? Taciturne comme je le connais !

Et je restai.

Vous voyez bien qu'il n'y a pas que les femmes à être curieuses.

Les heures passèrent. J'allais du moulin aux pêcheries, de la

roue au déversoir : j'arpentai bien cent fois le pont, derrière le père Gautier. Je ne sais pourquoi j'avais mainte question à lui faire au sujet d'Etiennette, sur son âge, sur sa marraine... tout cela me tournait la tête. J'arrangeai vingt formules pour une seule question, m'efforçant de lui donner une tournure indifférente. Aucune ne pouvait me satisfaire. Enfin, j'eus honte de moi et je me décidai.

— Père Gautier! vous ne m'aviez pas dit...

Et je m'arrêtai là.

Je le regardai. Il ne m'avait pas entendu et continuait tranquillement d'épousseter avec le revers de sa manche son habit de tiretaine bleue.

— Allons! me dis-je, ce ne sont point mes affaires!

Et j'allai voir la grande roue du moulin, arrêtée, ce jour-là, à cause du dimanche et à laquelle pendaient de longues aiguilles de glace.

Presqu'au même instant Etiennette et sa marraine, quittant le sentier qui côtoie la rivière, apparurent à l'angle du pont.

La vieille marraine, — qui s'appelait tante Gertrude, — marchait derrière, à cause de son âge. Etiennette, vive et alerte comme un oiseau, avait bien vite pris les devants. En moins d'une minute, elle fut dans les bras de son père.

Vrai! dans ce moment-là, le vieillard parut revivre, son œil sec s'adoucit comme par enchantement; cette minute me révéla chez cet homme une sensibilité que je n'avais pas soupçonnée.

— Allons! allons! mon enfant! dit-il, j'ai beau faire, le temps me paraît long quand je ne t'ai pas, sans compter l'argent; — il m'en coûte, va, que tu restes là-bas pour ton instruction. Enfin, c'était promis à Madeleine, ma défunte; n'en parlons plus.

Moi, j'étais demeuré immobile, sans pouvoir détacher mes yeux de ce groupe où la jeunesse d'Etiennette contrastait si fort avec l'attitude décrépite de ce pauvre vieillard usé. Je ne savais si cette apparition n'était point un rêve que je faisais tout éveillé. Il me semblait que les peupliers qui sont sur le bord changeaient peu à peu de place, et que la grande roue se mettait d'elle-même à tourner. — C'était un éblouissement.

Je ne vous ferai pas le portrait d'Etiennette. Vous pouvez facilement vous figurer ce qu'elle était, puisque vous venez de la voir. Ces trois années ne l'ont guère changée : il n'y a que les soucis qui nous vieillissent. Les années de bonheur ne devraient pas compter dans notre âge.

Le père Gautier fit aussi un peu d'accueil à la marraine, qui, comme je vous l'ai dit, était une de ses parentes. Mais tous ses regards étaient pour sa fille, il ne se lassait point de l'examiner ; c'était un trésor dont il était fier aussi.

— Eh ! eh ! disait-il en s'appuyant sur le bras de la jeune fille, il faudra pourtant que cela finisse. Voilà trois semaines que tu n'étais venue. Il me semble que tu en auras bientôt assez débrouillé, de ces livres auxquels je ne comprends rien ! Petite, est-ce que tu n'a pas envie de revenir avec moi à Keriguel?

— Oh ! que si, père, croyez bien cela, allez ! quoique je ne sois guère savante... Voyez donc ce que l'on m'a dit : c'est lorsque l'on commence à savoir un peu que l'on trouve que l'on ne sait rien.

— Bah ! murmurait la marraine, bien sûr que je n'ai jamais été pour l'éducation, moi !... cela donne des idées de grandeur, d'orgueil... et les enfants en remontrent à leurs parents ! Voilà tout ce qu'on en tire !

— Allons, taisez-vous, fit Gautier; Madeleine l'a voulu. Ça ne se discute pas, ça... Voilà que tu as dix-huit ans, Etiennette ; je me fais vieux, il faudra que tu reviennes bientôt avec moi. Ça te paraîtra triste, petite, d'habiter ici?

— Au moulin, répondit Etiennette, oh ! que non ! Avec vous !... et puis, c'est si joli, Keriguel !

Tout en causant, le père Gautier, Etiennette et la marraine avaient quitté le pont, pour prende le sentier des prairies. Toujours planté en face de la roue du moulin, je les suivais des yeux et je prêtais l'oreille, mais à mesure qu'ils s'éloignaient j'entendais de moins en moins le bruit de leur conversation, et je finis par ne plus l'entendre du tout. Parfois, cependant, un souffle de vent m'apportait un bout de phrase ou un éclat de rire.

Un peu plus loin, je les vis se retourner et regarder du côté du

moulin, le vieux meunier parut indiquer quelque chose du doigt; je compris qu'il était peut-être question de moi. Cela me fit tressaillir d'aise : on me présentait à Etiennette.

Puis, au bout de la prairie, le sentier tourne brusquement. Je ne vis plus rien.

La promenade me parut durer un siècle. Vingt fois je fus tenté de m'élancer sur leurs traces, au risque de m'attirer un reproche du meunier. Pourtant j'hésitais; il me semblait déjà voir le père Gautier se retourner, l'œil sévère, les lèvres blêmes, et me dire: « Jean, que veux-tu? Va à ta besogne! » La crainte me retint.

J'en aurais jusqu'à demain, à vous raconter chaque détail de cette bienheureuse journée. Elle est tout entière dans mon cœur, tout entière et si bien gravée que souvent j'en retrouve dans ma mémoire les détails les plus insignifiants en apparence,— ce qui n'empêche pas qu'ils soient hors de prix pour moi.

Le soir, avant qu'Etiennette ne repartît, on se mit à table.

— Devinez donc, mon père, disait Etiennette, devinez donc une pensée que j'ai? une pensée folle, un enfantillage! Voulez-vous que je dise?... Je ne sais pourquoi j'ai envie, ce soir, que nous fêtions le gâteau des rois!

— Bah! bah! dit la marraine, le gâteau des rois au moulin de Keriguel! Y pensez-vous? Comme si la fleur de farine était faite pour les paysans comme nous.... Tenez, père Gautier, voilà ce qu'on lui apprend à votre fille!...

— Petite folle, répondit Gautier, si je te laissais faire, tu mangerais ton bien en herbe.... Ton bien? Ai-je dit son bien? Comme si je lui gardais quelque chose! Ne va pas compter là-dessus, au moins....

Etiennette prit un petit air boudeur.

— Enfant! reprit le vieillard, il faut donc céder. Eh bien! nous allons faire les rois à Keriguel!... en vérité!... Jean, as-tu un pain de seigle dans la huche?

J'apportai le pain de seigle.

Puis, je ne sais trop comment, un peu après, je me trouvai, aussi moi, assis à table, tout comme un maître meunier, entre le père Gautier et la marraine.

— Et Jean, avait dit Etiennette, il faut qu'il ait sa part... du gâteau, — pour qu'il coure aussi lui les chances de la fève.

— Au fait! avait répondu le père Gautier, pourquoi pas, puisqu'il est resté?

Je ne l'avais jamais vu si aimable.

— C'est moi qui fais les parts! dit Etiennette. D'abord, la part des pauvres..., la plus large. Allons! que chacun prenne maintenant!

J'avançai la main avec une gaucherie que je ne me connaissais pas. Mais je devins bientôt plus embarrassé encore quand je sentis la fève craquer sous mes dents.

— C'est Jean, s'écria Etiennette en frappant joyeusement les mains l'une contre l'autre. C'est Jean! Vive le roi!

— Enfant! enfant! reprenait le père Gautier. Et qui va être la reine?

C'était à moi de prononcer. J'avais le nom d'Etiennette sur les lèvres, et pourtant je n'osais.

— Eh bien! mon garçon, dit le meunier, choisis!...

Vrai! dans mon trouble, je fus sur le point de choisir la marraine.

Etiennette avait l'œil sur moi, elle vit mon hésitation et parut me deviner.

— Allons! fit-elle en souriant, je me proclame reine.... si vous voulez bien permettre, tante Catherine?

— Il me semble, Tiennette, que tu es bien pressée peut-être! répondit celle-ci en rattifant un peu sa coiffe.

— Oh! tante Catherine, si vous voulez, j'abdique en votre faveur; mais je croyais que cela m'appartenait, parce que c'est moi qui ai eu l'idée....

— Oui, Tiennette, ça te va de droit. C'est vrai!

Le vieux meunier n'aimait pas à se mettre en frais. Cependant, il avait pris une cruche de terre et était allé lui-même tirer une petite piquette, où il avait versé une bonne moitié d'eau. Chaque fois que je prenais mon verre, c'étaient de longs éclats de rire où Etiennette s'en donnait à cœur joie.

— Le roi boit! le roi boit! s'écriait-elle.

Sa franche gaieté se communiquait à tous. On eût dit qu'elle animait tout ce qu'elle touchait. Le père Gautier n'était plus reconnaissable.

Enfin, la nuit tomba. Etiennette et tante Catherine reprirent la route de Lannion. Le meunier les accompagna.

— Toi, Jean, me dit-il, tu vas garder le moulin. Surtout, ne t'éloigne pas.

Mais ils n'avaient pas fait deux cents pas que je n'y pus tenir, et j'abandonnai mon poste pour me mettre à leur poursuite, longeant les forières des champs, puis courant à toutes jambes pour prendre les devants par les chemins de traverse, et me jetant au hasard dans les broussailles, sur le bord des sentiers où ils devaient passer.

Quant à la fève qui m'avait fait roi, je la nouai soigneusement dans un coin de mon mouchoir. — Je l'ai conservée comme un talisman.

III.

Dès le lendemain le père Gautier redevint sombre et taciturne comme à son ordinaire. D'Etiennette il ne me dit mot, et je me gardai bien de rompre le silence à son sujet. Pour dire vrai, je commençai à me sentir un peu plus de sympathie à l'endroit du vieux meunier. — Etait-ce uniquement à cause de lui? je n'oserais cependant pas l'affirmer. Mais enfin, avec quelques efforts, j'arrivai à découvrir en lui cent bonnes qualités qui m'avaient échappé d'abord. Par bonheur, l'exemple n'est pas toujours contagieux : vivant avec le père Gautier qui ne communiquait aucune de ses pensées, moi j'éprouvais au contraire le besoin de dire un peu les miennes. C'est doubler son bonheur que de le raconter. Aussi, je fis mes confidences à mon ami Pierre Lebras; c'eût été la première chose que je lui eusse cachée.

Quand la besogne pressait moins, il venait de temps à autre à Keriguel.

Pierre Lebras est à coup sûr le meilleur des amis, mais les hommes sont comme les jours, — ils ne se ressemblent guère. Il ne comprit à peu près rien à ce que je lui débitai. Il écoutait patiemment et quand j'espérais l'avoir enfin gagné à ma cause, je n'obtenais de lui qu'un sourire.

Si je revenais à mon sujet :

— Parbleu! disait-il, tu m'as bien assez rabâché de choses comme cela sur l'arrivée d'Etiennette au moulin, sur sa promenade, le souper et son départ. Qu'y a-t-il donc là dedans de si extraordinaire? On voit des choses comme ça tous les jours!... Tu prends ça trop à cœur, mon garçon, et ça n'en vaut pas la peine. Ça te tourne la cervelle à l'envers. C'est bon à quinze ans, vois-tu, ces rêvasseries-là!... D'abord, je te ferai remarquer que c'est creux en diable....

C'était un refrain auquel il revenait toujours. Moi, de mon côté, je ne cédais pas d'un pouce, je ne voulais pas démordre d'une seule de mes idées. — Entre gens qui discutent, c'est toujours la même histoire. — Je ne pouvais m'expliquer de sa part cette insouciance-là, car je lui savais un excellent cœur. — Cela m'irritait contre lui.

Un jour même, nous en vînmes à échanger quelques mots un peu vifs, — cela n'empêche pas la bonne amitié.

— Tiens, Jean, m'avait-il dit en manière de conclusion, tout ça,... c'est du feu de genêts; et puis, creux! vois-tu, mon pauvre ami, creux! Ça ne vaut pas un coup de poudre tiré en l'air!

Or, Pierre Lebras ne jette pas sa poudre aux moineaux. J'ai oublié de vous dire que c'est le plus fin braconnier de la paroisse de Ploubezre. Cette parole m'avait blessé au vif.

— Nous verrons bien, répondis-je.

Lebras dressa l'oreille, et se mit à me regarder.

— Alors, c'est différent! fit-il lentement et après un moment de silence. Sans doute que tu veux épouser Etiennette et devenir propriétaire du moulin de Keriguel!... Excusez du peu! Il est vrai que de garçon à maître il n'y a pas loin!...

— Et pourquoi pas? repris-je, tout à fait piqué du ton ironique qu'il avait pris.

— Jean! répondit-il, — et je le vois encore s'en aller en balançant la tête d'un air de pitié, — vrai! je ne te croyais pas si bas!....

Tout cela me trottait dans la tête : je passais une partie des nuits à y songer. J'ai souvent pensé depuis que, pendant ces longues heures où mes préoccupations m'empêchaient de dormir, le père Gautier était au-dessus de moi, dans sa chambre, se privant de sommeil pour compter son or.... Quel était le plus fou des deux? — Bien des gens se le demanderont peut-être.... Enfin, je brûlais de donner un rude démenti à Pierre Lebras; c'était trop peu de le faire en paroles, il fallait agir. Autrement, je me livrais de plus belle encore à ses ironies. Or je ne le voulais à aucun prix.

Sans cela, j'eusse retardé et peut-être indéfiniment ajourné le vague projet que je caressais. — Ce que c'est que de nous!..... Par timidité, je l'eusse laissé à l'état de rêve : par amour-propre, je voulus tenter de le réaliser. Les paroles de Pierre Lebras me sonnaient aux oreilles comme un défi. J'en vins bientôt à m'imaginer que le moment était venu d'y répondre. Il fallait donc interroger le père Gautier, non pas lui déclarer brusquement mes idées, mais du moins essayer une ouverture, sonder adroitement le terrain.

Avec l'influence que lui donnaient sur moi nos relations d'amitié, Pierre Lebras eût pu seul me détourner de cette maladresse : or, je viens de vous dire comment sur ce sujet ses conseils m'étaient suspects. Je m'armai donc de résolution, et j'abordai le vieux meunier. — Quand je dis que je m'armai de résolution, cela ne veut pas dire que je ne fusse point encore fort embarrassé. Je le trouvai dans sa chambre, et pour me donner une contenance, je m'efforçai de paraître occupé à épousseter le blutoir.

— Irez-vous bientôt à Lannion, père Gautier? dis-je sans lever les yeux.

Le meunier fit un bond.

— Jean! je ne t'ai pas chargé d'essuyer ça! C'est moi que ça regarde!.... Tu m'as parlé de Lannion, je crois?

— Oui, et je vous demandais si vous comptiez y aller bientôt?

— Est-ce que ça t'intéresse, toi, Jean?... Pourquoi as-tu donc envie de me voir les talons tournés?

Et le vieil avare ne perdait pas de vue le blutoir à la farine ; il le couvait toujours des yeux, sans que je me rendisse compte de la sollicitude que lui inspirait ce meuble.

— Oh ! je n'en ai nulle envie, père Gautier ! Je croyais seulement que vous deviez vous absenter pour aller voir Etiennette.

— Et après ?... Etiennette ? Pourquoi t'occupes-tu d'elle ?

— Moi ? point du tout !.... Je croyais..... A propos, savez-vous bien qu'on m'a parlé d'elle ? Quelqu'un m'a dit que sitôt son retour à Keriguel, vous vous occuperiez de.....

— De quoi ? Quelqu'un ? Qui donc ?

Je ne sais trop ce que je répondis. Le père Gautier leva les yeux sur moi. C'est la seule fois que je les aie rencontrés en face. Ce regard-là acheva de me troubler : il me semblait qu'il me devinait, me scrutait, me perçait à jour.

— Oh ! oh ! continua le vieillard en ricanant, tu t'imagines, mon garcon, être encore au jour de la fève, peut-être !.....

Je voulus me disculper. Je m'empêtrai davantage.

— Parbleu ! tu crois donc, aussi toi, que ma fille sera riche ? Est-ce qu'on t'aurait conté quelque chose ! Je veux que tu me le dises !... Mais elle n'aura rien, Etiennette, rien, rien, pas une maille !... Jean,..... si quelqu'un t'a parlé..... des mensonges, des mensonges, entends-tu, des calomnies !..... pas si près du blutoir ! Jean !... C'est un vieux blutoir qui n'est bon qu'à faire du feu ! vrai ! il ne faut rien y chercher, crois-moi !..... Pas si près ! te dis-je !..... Corbleu ! tu en veux donc à ma vie !

Je ne comprenais rien à cette animation étrange. Heureusement, l'arrivée d'un habitué du moulin coupa court à cette scène. Je descendis pour lui donner sa farine.

Pendant le reste de la journée, le père Gautier fut en proie à une inquiétude qui tenait de la fièvre. Il ne demeurait pas en place, et se retira de bonne heure dans sa chambre. Ma besogne achevée, je sortis.

La nuit allait tomber. Il faisait un de ces froids de janvier qui vous engourdissent jusqu'à la moelle des os. Toute la rivière était prise, les abords même de la roue étaient glacés, — ce qui arrive rarement ; — le ciel était couvert et uniformément teinté d'une couche

gris de plomb. Çà et là passaient des bandes de sarcelles et de canards sauvages qui allaient s'abattre plus loin dans les marais, sur les bords de la rivière. Bientôt, à la nuit close, la neige se mit à tomber.

Je rentrai alors dans le moulin et je fermai la porte du rez-de-chaussée, où se trouve la meule. C'est là que je couchais. Au-dessus de moi, dans sa chambre, le meunier marchait encore. Sa démarche agitée décelait des préoccupations qui m'effrayaient. Comme il n'y a pour toute séparation entre les deux étages qu'un mince plancher de sapin, je l'entendais de temps en temps parler tout haut et se répéter à lui-même :

— Des mensonges! des mensonges!... derrière le blutoir.... dans la muraille.... qui lui a dit cela ?....

Une heure après, Turc aboya dans sa niche, et un petit coup sec retentit à la porte.

IV.

J'avoue que je ne fus pas peu surpris en voyant entrer mon ami Pierre Lebras; car, à cette heure avancée et surtout par le mauvais temps qu'il faisait, je ne m'attendais guère à sa visite. Comme il restait sur le seuil, me regardant d'un air de mystère, après que j'eus ouvert la porte :

— Eh bien! lui dis-je, entre donc! Tu vois bien que le vent fouette la neige jusque dans le logis!

— Chut! répondit-il, le doigt sur sa bouche; je viens te chercher. J'ai une expédition à te proposer!

— Une expédition? Quoi donc? Par ce temps-là?

— Tu es naïf!... Justement à cause de ce temps-là.

— Assieds-toi d'abord, et explique-toi ensuite.

— Tu vois le temps qu'il fait... un froid à geler l'âme dans le corps d'un païen!.... de la neige, un vrai tourbillon, n'est-ce pas?

— Parbleu! tu en es couvert. Commence par secouer tes habits.

— Eh! mon cher, un temps parfait...

— Parfait! entendons-nous...

— Imbécile! laisse-moi finir! Parfait... pour le canard. Ce soir, j'en ai vu plusieurs bandes passer sur Ploubezre, et je me suis dit: Ça va sur la rivière, sûr! Voilà pourquoi je suis venu.

— Bon! chasser en maraude, par la neige et sans permis! Je te reconnais bien là, tu ne te corrigeras jamais!... Et les gendarmes?...

Pierre Lebras partit d'un bel éclat de rire.

— Bah! les gendarmes! Nous avons des jambes, ce me semble; les miennes connaissent la manœuvre; elles sont coutumières du fait, va! Tiens! vois-tu, la crainte du garde ou des gendarmes, ça me donne du cœur, ça me fouette le sang! Aurais-tu peur, toi, par hasard?

— Moi! non. Va pour le canard! je te suis. Mais ton fusil?

— D'abord, Jean, parlons plus bas. Ton père Gautier n'a pas besoin de nous entendre; je n'ai qu'à moitié confiance dans le bonhomme, et je le crois très-capable d'aller me dénoncer. Tu comprends que je ne me souciais guère de sortir du bourg avec mon fusil sous mon bras. On trouve toujours des yeux complaisants qui voient tout et des langues obligeantes qui disent tout. Alors, je me suis souvenu du vieux fusil du moulin, et, me ravisant, je me suis dit: Il est bien un peu rouillé, mais c'est égal, on le prendra.

A ce moment, une main soulevait doucement au-dessus de nos têtes une petite trappe ménagée dans le plancher, entre les deux étages. De ce poste-là, le meunier, l'oreille collée à l'ouverture, m'épiait ainsi que le nouveau venu. Il m'avait parfaitement entendu ouvrir la porte, et cette visite nocturne lui avait paru louche. Quant à nous, nous étions à cent lieues de penser qu'il surveillait ainsi chacun de nos gestes. Nous continuâmes sans défiance. N'entendant plus le meunier marcher, je le croyais endormi depuis longtemps.

— Est-ce que je ne suis pas pétri d'idées? dit Lebras. Ainsi, nous allons prendre celui du vieux. Mais où est-il?

— En haut. Le bonhomme l'a toujours dans sa chambre.

— Ah! bigre! voilà le difficile. Comment faire? Le père Gautier dort?

— Depuis une heure.

— Bon! Eh bien! écoute-moi. Reste en bas, moi je vais monter.

Il vaut mieux que j'aille seul, pour faire moins de bruit et ne pas réveiller le meunier. Maintenant, dis-moi où le prendre?

— Je crois que c'est près de la muraille, du côté du blutoir. Il le met toujours là.

— Près de la muraille, du côté du blutoir... Bien!... Je monte... Souffle la chandelle, et ne dis plus mot.

Une poutre craqua dans le plancher au-dessus de nous.

— Ouf! dit Lebras, j'ai entendu quelque chose; ton père Gautier ne dort pas. Attendons.

Et nous tendîmes l'oreille au bas de l'escalier.

Le silence qui suivit nous rassura pleinement.

— Poltron! dis-je à Pierre. C'est le bois qui travaille... et tu prétends que si nous rencontrons les gendarmes...

— Chut! interrompit-il en me prenant le bras. Ecoute!...

On entendait dans la chambre du meunier un vacarme étrange; comme si l'on eût roulé avec peine un meuble difficile à déplacer.

— Morbleu! qu'est-ce que ce tonnerre-là? Est-ce que le vieux fait le sabbat là-haut?...

Les histoires qui avaient couru le pays sur le compte du père Gautier me revinrent à la tête. Puis le bruit cessa.

— Je te dis que j'ai raison de me défier du vieux loup, dit Lebras. Ecoute encore!

Le meunier ouvrait la fenêtre. Un instant après, j'entendis comme le bruit d'un paquet qui tombe lourdement sur la glace. Car la seule fenêtre qu'il y ait dans la chambre s'ouvre sur la rivière, tout près de la roue du moulin. Un sourd craquement des croûtes de glace succéda seul à ce bruit.

— Hein! qu'est-ce que cela veut dire? me dit Lebras. Est-ce que le vieux déménage nuitamment, et qu'il jette son mobilier par la croisée pour aller plus vite?

Je m'élançai hors du moulin et j'allai me pencher sur le parapet du pont. La neige avait redoublé; elle tombait rude comme la grêle; le vent, soufflant par rafales, me la chassait dans les yeux. J'eus beau regarder sur la glace, au-dessous de la fenêtre, — je n'aperçus rien.

— Qu'on me pende, si je comprends quelque chose à tout cela

dis-je à Lebras quand je fus rentré. Rallume la chandelle et montons.

Mais lui ne voulait pas renoncer à sa partie de chasse. S'il paraissait devant le père Gautier, il lui fallait un prétexte plausible pour expliquer sa présence à Keriguel. Aussi s'obstinait-il à vouloir attendre le sommeil du meunier pour aller prendre le fusil. Il se tenait donc toujours au bas de l'escalier, la main sur la rampe.

— Je crois que je n'entends plus rien, disait-il.

En effet, tout était redevenu silencieux. Seulement le volet, poussé par le vent, venait régulièrement battre le châssis de la fenêtre. Je n'osais trop avouer à Lebras tout ce qui me vint au cerveau de vagues inquiétudes. Ce bruit singulier, cette fenêtre ouverte sur la rivière au milieu de la nuit, ce corps jeté lourdement sur la glace et sitôt disparu... tout cela me paraissait suspect. Je me perdais en suppositions folles.

— Montons! fit Lebras.

Je le suivis dans l'escalier, me tenant à quelques pas derrière lui et voilant de ma main la flamme de la chandelle pour que le père Gautier ne la vît pas.

Mais ces précautions étaient bien inutiles, car dans son appartement il n'y avait plus personne. Le blutoir à la farine avait été écarté du mur où il était adossé, on l'avait péniblement traîné presque jusqu'au milieu de la chambre. Dans la muraille apparaissait, béant, un trou où l'on pouvait fourrer le bras jusqu'au coude.

— Nous sommes les maîtres, dit Pierre, le vieux est parti.

— Parti! mais c'est impossible! Par où?...

— Par la fenêtre, parbleu!

— Sauter par la fenêtre! à son âge! cassé comme il est! Mais, je te répète, cela est impossible!

— Dam! à moins qu'il ne soit parti sur l'aile d'un dragon volant, ou qu'il ne se soit esquivé par ce trou-là!... Voilà toujours le fusil.

Et pendant qu'il en examinait les batteries et la charge, avec ce soin méticuleux du braconnier qui veut tout prévoir et qui ne risque pas inutilement un coup de plomb, moi, je continuai à chercher, interrogeant chaque recoin, de la fenêtre à la porte. Lebras avait mis le fusil en bandoulière.

— Quand tu chercherais d'ici demain matin, dit-il, il n'y est pas, c'est clair. Après tout, s'il aime la promenade de nuit, nous n'y pouvons rien; il saura bien rentrer sans nous. Moi, je brûle d'expérimenter son double zéro. Partons!

Lebras, voyez-vous, est passionnément épris de la chasse. Il faut que tout cède à son goût. Il était si pressé de gagner la rivière, pour aller guetter les canards, que tout le reste pour lui n'était plus que secondaire. Mes précautions, que je dissimulais mal, ne lui parurent point dignes de l'arrêter davantage. Si bien que, me rendant à ses arguments, je le suivis bientôt à travers la campagne.

Nous remontions la rivière, nous tenant à quelques centaines de pas des bords, afin de ne pas effaroucher le gibier qui s'y était abattu. Une fois à la hauteur de la passée, nous devions nous approcher doucement jusqu'à portée de fusil.

— Chut! fit Lebras en retenant son souffle; nous y sommes. Vois-tu là-bas, près des roseaux.. .

Quoique la neige tombât avec beaucoup moins de violence, je ne distinguai rien dans la direction qu'il m'indiquait. Les braconniers ont des yeux de lynx: quand ils ne voient pas ils devinent. Au moment où je me penchais pour mieux regarder, j'entendis près de moi un cliquetis de chaîne sur la glace. Je frissonnai instinctivement.

— Qu'est-ce que c'est? fit Lebras.

En même temps, les broussailles s'entr'ouvrirent et un animal se jeta dans mes jambes. C'était Turc qui s'était échappé de sa niche. Sa chaîne, qu'il avait brisée, traînait derrière lui.

— Nous voilà bien! grommela Pierre. Tiens ton chien, morbleu! et bâillonne-le, s'il le faut.

Mais Turc était dans une agitation extrême. Il sautait bruyamment, jappait, tournait autour de moi, me léchait les mains, s'en allait d'un air inquiet et revenait me tirer par mon habit.

— Tiens ton chien! répétait Pierre. Tiens ton chien! Bah!... Prrrrt! ..

C'étaient les canards sauvages qui s'étaient levés des roseaux et qui partaient à tire d'aile vers Coëtfrec. Lebras lâcha un coup de fusil hors de portée.

— Voilà de belle besogne, en vérité! reprit-il mécontent. Sans

avions bien besoin de Turc... Mais qu'a-t-il donc, ton chien? Il est enragé! Jean! qu'est-ce que cela veut dire?

En effet, l'animation de Turc était incroyable; avec ses dents, avec ses pattes, il s'accrochait à mes vêtements et semblait vouloir m'entraîner du côté opposé à la rivière. Quelques pas que nous fîmes dans cette direction doublèrent encore son empressement. Il paraissait vouloir dire par ses folles caresses que nous l'avions compris.

— C'est égal, murmura Pierre, nous tournons le dos à la passée...

— A chacun son tour, repris-je; maintenant, c'est à toi de me suivre. Je veux éclaircir ce qui se passe.

Nous marchâmes vivement, quoique le sentier fût difficile à retrouver sous l'épaisse nappe de neige qui couvrait la terre. Au bout de dix minutes, nous atteignîmes un petit chemin éloigné de toute maison. Ce chemin est si défoncé que pendant l'hiver il est tout à fait impraticable. On n'y passe guère qu'en été lorsque les fondrières qui le coupent sont à sec.

— Où diable nous empêtres-tu? dit Lebras.

Mais je ne l'écoutais plus. Au milieu de l'une des fondrières les plus dangereuses, je venais de distinguer une certaine masse noirâtre qui se détachait sur la neige.

— Regarde donc, dis-je à Pierre, je ne sais pas si je me trompe, il me semble que cela fait des mouvements.

Nous avançâmes avec précaution, car, sous la neige fraîchement tombée, nos pieds faisaient craquer la couche de glace. Cette fondrière-là ne gèle jamais qu'à la surface, à cause des sources dont l'eau est très-vive. Si vous vous attardez seulement un peu, la surface gelée cède tout à coup, et votre jambe se trouve emprisonnée dans un bourrelet de glace comme dans un piége à loups. Cependant, à mesure que nous approchions, la masse noire se dessinait plus nette. Je distinguais des bras, une tête; c'était une forme humaine à demi ensevelie déjà dans la fondrière.

— Eh! parbleu! c'est un homme, dit Lebras. Qui est là?

— Grâce! mes amis, grâce! répondit la masse noire en se démenant d'une façon désespérée. Ne me faites pas de mal!

C'était le père Gautier.

— C'est bien le moment de crier grâce, vieux fou! dit Pierre. Laissez-nous seulement le temps d'arriver jusqu'à vous.

— Mes amis! s'écriait le vieillard d'une voix que la frayeur étouffait dans sa gorge, mes amis! je vous en supplie! ne me faites pas de mal! Oh! le froid!... le froid!... Vite! j'enfonce!... Grâce! nous partagerons!... Oh! mon sac de cuir! Si vous les voyiez à la chandelle, comme ça brille... Ils sont tous neufs!.. Pour vous deux, vous en aurez une poignée!

Je crus que sa cervelle avait délogé. Mes mains tremblaient tout en coupant à la hâte des branches sèches dont nous jonchions la glace, afin de pouvoir arriver jusqu'à lui sans enfoncer dans la fondrière. Lebras avait beaucoup mieux que moi conservé son sang-froid.

— Vieux sorcier, disait-il, si ça ne vous guérit pas de passer vos nuits à courir la campagne! Allons, qu'est-ce que c'est que ce sac de cuir? Donnez-moi ça; ça vous embarrasse les mains!... Donnez!

Mais le meunier ne voulait pas s'en séparer. Les efforts qu'il faisait n'eurent pour résultat que de l'empêtrer davantage, et, comme la glace l'enveloppait déjà jusqu'à la ceinture, sa frayeur redoubla encore.

— Jean! à mon secours! criait-il. Oh! le froid!... Je ne me sens plus les jambes!... Ça me gagne l'estomac! .. Je suis mort!... Jean!... vite!... Je te donne tout ce que tu voudras!...

— Hein! interrompit Lebras. Tout? Parbleu! l'occasion est trop belle! Eh! mon vieux, engagez-vous à lui donner Etiennette.

Si cela avait été en mon pouvoir, j'eusse retenu ce nom sur ses lèvres. Lebras ne m'avait jamais paru si brutalement maladroit.

— Eh bien! je ne dis pas non, répondit le père Gautier qui avait grand'peur de laisser là sa peau. Oui! je promets d'y penser. Mais tirez-moi vite de ce satané trou!

Enfin, avec beaucoup d'efforts, nous parvînmes à l'arracher et nous l'emportâmes transi jusqu'au moulin, où nous fîmes flamber un grand feu. Pierre trouva au fond de sa carnassière une petite gourde de *gwin-ardent* qui fit un merveilleux effet. La chaleur du feu et du cordial ranima peu à peu le meunier.

— Jean! murmurait le vieux à mesure que l'engourdissement s'en allait, ça revient! ça va mieux!... Pas trop de fagot, mon garçon! pas trop! .. Ça coûte les yeux de la tête!

Que voulez-vous y faire? Dans sa peau meurt le renard.

Le contenu du sac de cuir nous expliqua bien des choses : la cachette dans la muraille, derrière le blutoir à farine, la petite trappe que j'avais trouvée encore ouverte et à laquelle le meunier s'était placé en embuscade, notre conversation qu'il avait entendue, mais dont il n'avait saisi qu'une partie, la méprise qui lui avait fait croire que nous en voulions à son trésor, les terreurs qu'il s'était forgées, le blutoir déplacé, la fenêtre ouverte dans la nuit, sa tentative de fuite .. tout cela fut pour nous une révélation.

Je me demande encore, lorsque je me rappelle cette nuit-là, comment ce pauvre vieillard, incapable, sans mon aide, de lever une vanne du moulin, ne s'était pas rompu les os sur la glace en sautant par la fenêtre. Vrai! il faut que les mauvaises passions nous prêtent quelquefois une énergie que malheureusement nous ne savons pas trouver pour faire le bien.

— Maintenant, ajouta Jean, vous apercevez là-bas, entre les arbres, la tourelle de Kergrist. La route est toute droite, vous n'avez plus besoin de moi. D'ailleurs, mon histoire est finie.

Le père Gautier n'osa point revenir sur l'engagement qu'il avait pris devant Pierre Lebras. Je crois, du reste, qu'il m'était sincèrement reconnaissant du service que je lui avais rendu en le tirant de cette fondrière, où il serait resté sans moi. Un mois après, j'étais le mari d'Etiennette.

Le meunier est mort l'an dernier, sans avoir pu se résoudre à placer ses deux mille francs.

Quand j'essayais de lui persuader qu'il pourrait en tirer de bons intérêts : — Bah! bah! répondait-il, il vaut mieux encore garder son argent pour l'avoir sous la main!

Nous remerciâmes Jean Toulic. Cinq minutes après, nous étions à Kergrist.

LOÏC PETIT.

POÉSIE.

I.

LES CHANSONS D'UNE FOLLE.

Pauvre folle, qui vas chantant dans tous nos bourgs
Les chansons du pays et les vieilles légendes,
En portant à la main, quand viennent les beaux jours,
Un roseau, comme un thyrse entouré de guirlandes,
J'aime entendre ta voix! Ainsi que les enfants,
Je te suis dans la rue et j'écoute tes chants.
De la Tradition tu me sembles l'image.
Echo des temps anciens, aux hommes de notre âge
Redis tes souvenirs. Que ton roseau fleuri
Attire autour de toi les enfants et les femmes,
Car bien mieux qu'un savant sur les livres blanchi,
Tu graves par tes chants le passé dans les âmes.

II.

LA TOUR DES COLOMBES.

Ut turris, sic anima.

Sur la falaise, au bord d'une étroite vallée,
Devant les flots, s'élève une tour isolée.
Des colombes naguère y faisaient leur séjour;

Dès l'aube on entendait leurs murmures d'amour.
Le passant les voyait couvrant le toit sonore,
Toutes roses des feux empourprés de l'aurore.
Sitôt que le soleil de ses rayons naissants
Dissipait les vapeurs qui flottaient sur les champs,
Ensemble elles volaient pour y chercher les graines,
Les épis des moissons, l'eau pure des fontaines.
Le soir les ramenait vers le toit de la tour
Où des roucoulements annonçaient leur retour.

Ce temps est déjà loin, car la tour est déserte ;
Un buisson d'églantiers défend sa porte ouverte ;
La ronce pend aux murs tout près de s'écrouler ;
Et si parfois, le soir, on entend roucouler
Quelque colombe encor sur son toit solitaire,
Elle se tait bientôt : ce n'est qu'une étrangère.

JOSEPH ROUSSE.

DE NANTES A BREST.

Les bords du canal de Bretagne.

Si vous aimez les vastes horizons, les sites pittoresques, les mille incidents de voyage accompagnés de petites misères, mais aussi des jouissances du grand air, de l'imprévu et de la liberté, prenez votre sac et, à ma suite, venez parcourir ces rives verdoyantes, plantées de beaux arbres, aux talus gazonnés, aux eaux tranquilles, dont les capricieux méandres varient sans cesse le point de vue. La promenade de Nantes à Brest est un peu longue, il est vrai, mais cependant des plus agréables : — châteaux historiques, charmantes villas, forêts pleines d'ombre et de mystère, paysages agrestes, rochers sauvages, passent tour à tour sous vos yeux, et les vieilles légendes, les traditions locales ajoutent encore l'intérêt des souvenirs aux impressions du moment. Je ne parle ici qu'au vrai touriste, à celui qui s'inquiète peu des plaisirs de la table et de la tendresse du matelas. Aux autres, à tous ceux qui tiennent à leurs aises et à ce qu'on nomme le confort, je dirai : Prenez le chemin de fer et ne vous aventurez pas au milieu du sans-gêne de l'hospitalité bas-bretonne; vous risqueriez fort de ne pas trouver de votre goût les crêpes de blé noir, le lait et le beurre, qui composent souvent tout le menu du dîner. Point de cristaux ni d'argenterie; bien heureux si l'on trouve une assiette ébréchée; de vin, il ne saurait en être question; le pain, quand il y en a, date de huit jours, et, au lieu du maître d'hôtel qui sert

gravement le repas à heure fixe, vous avez une grosse paysanne, point peignée, assez peu décrassée, qui, sur une table boiteuse, vous remplira votre écuelle, quand elle aura appâté sa nombreuse progéniture.

Aimables voyageurs en gants blancs, promeneurs du boulevard de la Madeleine, habitués du Café de Paris, vous faites la grimace devant ce menu peu digne de nos modernes Lucullus. Allez, allez prendre vos billets à la gare la plus voisine du boudoir où une glace amie vous voit, pendant de longues heures, étudier un nœud de cravate, et, puisqu'il vous a pris une fantaisie de voyage, assis mollement sur les coussins de première classe, admirez la campagne par la portière du wagon, et, tout en fumant un délicieux *puro*, déclarez, comme naguère certain duc en villégiature napolitaine, que le peuple est très-heureux et que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Pour moi, qui m'accommode assez volontiers des hasards du chemin, je fus enchanté en recevant la mission d'inspecter dans son parcours l'escadre des chalands rouges, bien connue des riverains, et, par un beau jour de printemps, je montai sur le bateau à vapeur de Nort pour faire la première étape de cette promenade de cent lieues, à laquelle me conviait une dépêche ministérielle.

Que vous dirai-je des bords de l'Erdre, si souvent dépeints, si justement vantés? J'écris surtout pour la Bretagne, et presqne tous mes lecteurs ont déjà fait cette charmante excursion qui, de la Houssinière au Pont-Hus, n'est qu'une suite ininterrompue de chalets, de châteaux, d'ombrages touffus, de verts gazons, de paysages qui changent à chaque tour de roue du bateau, un enchantement pour les yeux, une jouissance trop courte pour l'artiste en congé ou l'ingénieur, délivré momentanément de la fumée du charbon et du bruit des machines.

Je me borne donc à saluer en passant la Jonnelière et le rocher de Barble-Bleue, où les souvenirs tragiques sont venus aboutir à une renommée de matelotte; — la Desnerie, vaste habitation de M. le comte de Sesmaisons, notre ancien président des congrès

de l'Ouest, qui continue, dans les loisirs de cette belle retraite, les utiles travaux auxquels se complaît une noble intelligence; — la Gascherie, avec ses blanches fenêtres si délicatement sculptées et sa rouge façade formant un contraste, peu heureux, à mon gré; cette couleur sang de bœuf serait-elle une réminiscence de la fondation du castel par le sire de Lépervier, qui, pour justifier son nom, eut peut-être parfois des appétits sanguinaires, comme l'oiseau dont il avait fait ses armes parlantes? Mais je ne veux pas me perdre dans des conjectures qui pourraient être de ma part une calomnie contre un brave gentilhomme mort en 1498. Je ne vous parlerai pas davantage du prêche qui se tint à la Gascherie, sous les Rohan. Ce n'est pas la plus belle page de son histoire, et j'aime mieux vous abandonner au charme des magnifiques pelouses et des frais ombrages qui s'y développent aujourd'hui tout à leur aise, sous la pacifique tutelle de la famille Poydras.

Sucé est une bonne petite ville, qui ne m'a pas paru plus désagréable que les autres petites villes du même ordre. Comme les honnêtes filles, elle ne fait pas parler d'elle.

La rivière s'élargit et prend les proportions d'un grand lac, nous sommes à la plaine de Mazerolles. Les regards se reposent sur deux îles, l'une, toute petite, habitée seulement par un chêne patriarche, est l'île à la Vierge. Ce nom indique un légende; voici la tradition : jadis l'île faisait partie du continent, mais, un beau jour, un chevalier félon poursuivant une jeune fille, celle-ci allait être atteinte et tomber dans les griffes du vautour, lorsqu'elle se jette à genoux, en embrassant le chêne et implorant Marie, la reine des vierges. Soudain, le fleuve précipite ses eaux, interpose une large barrière entre le ravisseur et la victime qu'il a choisie, et montre, une fois de plus, la bonté et le pouvoir de notre Mère qui est aux cieux ; — l'autre île, l'île Laubépin, avec sa ceinture de massifs toujours verts, est depuis longtemps l'asile de vieux garçons fort adonnés à la pêche. Je ne l'appellerai pas pour cela *refugium peccatorum*, mais rien ne m'autorise à lui délivrer le même diplôme de sainteté qu'à sa voisine.

On aperçoit, sur la droite, le clocher de Petit-Mars ; un peu plus

loin, celui de Saint-Mars. Tout cela semble bien *martial*. Ces deux bourgs furent-ils jadis une résidence d'été du dieu Mars? Je n'en sais rien et n'y ai jamais vu que des casques à mèche. Je me trompe, j'y ai été mordu par un chien fort belliqueux. Ce devait être le descendant d'un fils de Cerbère, dont Proserpine avait fait cadeau à Mars, dans un accès de générosité, pour être le concierge de sa *villa*.

Nous sommes au Pont-Hus, château tout moderne, dont la vaste façade et le perron élevé indiquent la demeure d'une famille opulente; elle est mieux que cela, elle est le séjour de l'urbanité la plus française, de l'hospitalité la plus cordiale à laquelle nous ait habitués le nom de Goyon, si dignement porté dans toute la Bretagne.

Encore quelques tours de roue, la petite ville de Nort nous apparaît. Elle n'a pas fait grand bruit dans l'histoire; à peine en est-il mention dans les actes anciens, et l'on ne retrouve son nom que l'année 1075, dans la fondation par le monastère de Noirmoutier d'un prieuré au lieu d'Hénor, sur le fleuve nommé Herde. L'église de ce prieuré était dédiée à saint Georges et a laissé son nom au faubourg actuel. Si Nort n'a pas de vieux parchemins, elle a ce qui vaut mieux que cela dans notre siècle positif, plusieurs routes qui la traversent, un port assez fréquenté, et elle est, par cela même, devenue le centre d'un commerce important.

C'est à Nort que m'attendait un petit tilbury, loué pour la circonstance, et ma pauvre *Fly*, qui, ne se doutant pas de la longueur de la course que nous allons entreprendre, s'engage avec ardeur sur ce chemin de halage, dont les bords fleuris, le sable fin et le sol parfaitement plat, sont pour elle la source d'illusions qui ne tarderont pas à se dissiper. L'écluse de Quiheix est la première du canal, à son embouchure dans l'Erdre, un peu avant le Pont-Hus, et non loin de la Pervenchère, dont les tourelles élancées et les hauts peupliers me rappellent le port élevé de son heureux propriétaire.

A partir de l'écluse n° 4, des barrières interrompent le chemin, de distance en distance; mais elles ne sont pas faites pour moi,

qui ai mon passeport bien en règle. Aussi l'éclusier s'empresse-t-il de me donner la clef, qui doit être le *Sésame, ouvre-toi*. Malheureusement, il oublie de m'apprendre la manière de s'en servir, car ce n'est pas une clef comme toutes les autres, et à mon premier essai, j'éprouve un échec complet, prélude des accidents de voyage. J'ai beau virer, pousser, cogner, rien ne cède. Je ne puis pourtant pas rester là indéfiniment. Il y a un moyen héroïque: c'est de passer à travers la haie contre laquelle s'appuie la barrière. *Fly* se lance bravement et traverse; mais le tilbury, accroché par un tronc d'aubépine, résiste à tous mes efforts. Un petit pâtre, témoin de ma mésaventure, avait l'air de rire sous cape. Moyennant dix centimes, je change son envie de rire en une complaisance intéressée, et je l'envoie à la rescousse chez l'éclusier le plus voisin, grâce auquel je parviens bientôt à me tirer de ce mauvais pas.

De la Haie-Pacoret à Blain, pas le plus petit incident ; tout va comme sur des roulettes, et nous nous couchons, *Fly* et moi, très-satisfaits de notre première journée.

Le château et la ville de Blain méritent une assez longue station. Je ne suivrai pas le savant M. Bizeul dans toutes ses recherches archéologiques, desquelles il ressort que Blain fut un centre d'opérations pour les armées romaines, qu'elles y ont laissé de nombreuses traces, et que plusieurs voies romaines y subsistent encore, quoique naturellement interrompues dans leur parcours par la culture, la division des propriétés, etc., etc. Je tiens seulement à faire ici une remarque, parce que je ne l'ai vue consignée dans aucune notice ou ouvrage : c'est la présence, sur le sol de Blain et de ses environs, dans la direction d'Abbaretz, d'une ligne de fossés, ou plutôt de trous, distants les uns des autres de dix à quinze mètres, profonds de trois ou quatre mètres, qui ont servi évidemment de moyens de défense à des troupes en campement. J'ai entendu dire par certaines personnes que ces trous étaient l'ouvrage des Romains. Dans le pays, près de Nozay, les paysans leur donnent le nom de nids des Anglais. Ils dateraient alors de l'époque des guerres civiles de la Bretagne. Je pencherais plus volontiers vers cette dernière hypothèse, car, dans les nombreux

bouleversements que l'agriculture a fait subir à ces trous, je ne sache pas qu'on ait jamais découvert aucun débris de l'époque romaine.

Je passe au château. C'est un témoin, encore existant, quoique mutilé, de la grandeur ancienne de Blain. Le canal coule à ses pieds, et, lorsqu'au dessus de la vaste ceinture qui l'entoure on voit s'élever cette fière tour du connétable, haute d'une centaine de pieds, puis le coin de logis couronné de lucarne aux pignons aigus, les ruines pittoresques de la chapelle envahies par le lierre, les courtines démantelées, les tours d'enceinte éventrées, on ne peut s'empêcher d'être saisi d'une sorte de sentiment religieux, mêlé à cette impression mélancolique que nous laissent toujours ces majestueux débris du passé. Quelles mains que celles qui élevèrent ces colossales murailles ! Et pourtant ces mains se sont desséchées au contact de la mort, comme celles du plus obscur artisan. Je ne suis jamais plus frappé du néant des vanités et des œuvres humaines, et de leur contraste avec les beautés toujours jeunes répandues au milieu de la nature par le divin architecte, qu'en face d'un de ces monuments antiques où chaque siècle, chaque révolution, sont venus apposer leur cachet de destruction et d'oubli.

Assis au bord de l'eau, en face de ces fenêtres gothiques où mon imagination fait apparaître toutes ces belles duchesses de Rohan, après avoir visité la salle des gardes, les vastes cheminées à manteau de porphyre rouge, tout ce qui reste enfin du vieux château, je me laisserais aller volontiers au charme des souvenirs, si une faim très-prosaïque ne me rappelait les faiblesses de l'humanité et l'heure du déjeuner qui ne sonne plus au beffroi de la tour de l'horloge, mais qui sonne encore à l'hôtel des voyageurs.

Au sortir de Blain, les bords du canal sont charmants, on roule sur un sable fin, à l'ombre de grands arbres ; c'est une longue avenue, qui se prolonge pendant une ou deux lieues. Le soleil, qui semble se jouer au milieu du feuillage et sur les eaux limpides du canal, produit des effets de lumières charmants. A l'horizon, j'aperçois deux de mes bateaux, que les hâleurs, tirant sur la cor-

delle, font avancer lentement ; deux grands bœufs, à demi-couchés dans la prairie voisine, les regardent passer de cet œil tout rond ouvert qui semble indiquer une tranquillité d'esprit profonde. Je poursuis, aussi moi, une suite de pensées des plus calmes, en harmonie avec cette nature, si solitaire et si reposée. Je rêve à la vie des champs, qui sera pour moi, longtemps encore peut-être, un rêve doucement caressé. Je pense aux mariniers de mes chalands qui, paisiblement assis à l'arrière du bateau, se contentent de donner de temps en temps un coup de barre et se laissent traîner avec une quiétude qui me semble différer assez peu de celle des ruminants qni les contemplent. Leur existence, pendant les trente ou quarante jours du trajet, doit être assez monotone. En approchant davantage, je vois pourtant qu'ils ont une distraction à laquelle je n'avais pas songé : la bouteille d'eau-de-vie est à côté du gouvernail et on y puise par-ci par-là des inspirations ; mais aussitôt que la présence de M. l'inspecteur est signalée, la bouteille disparaît ; on se campe une main sur la hanche, l'autre à la barre, et le bateau suit une belle ligne droite, au lieu des capricieux zigzags qu'il décrivait tout-à-l'heure. En bon prince, je ne fais aucune allusion aux distractions bachiques dont une vue assez perçante m'a rendu le témoin, et, après quelques questions sur l'itinéraire et le chargement, je poursuis ma route. A Pont-Nozay, grâce à la recommandation d'un ami, un aimable chalet m'a ouvert ses portes hospitalières. Personne ne l'habite ; je n'y ai aperçu qu'un brave fermier du voisinage, qui s'est trouvé là, juste à point nommé, pour prendre les brides de mon cheval, et cependant mon lit s'est trouvé fait et la table dressée comme par enchantement. Si nous étions encore au temps des fées où des naïades, je croirais qu'une des nymphes du canal, appréciant mon admiration pour ses beautés, a voulu me servir elle-même. Ne pouvant me donner cette explication, je ne m'en donne aucune, et je fais comme *Fly*, qui mange son avoine, sans chercher d'où elle lui vient, puis je m'endors en rêvant qu'à la suite d'Olivier de Clisson, j'ai été chercher noise à ce vilain diable de Jean Chandos, qui est venu se loger au Gâvre, beaucoup trop près de chez nous.

Le lendemain matin, l'aurore et moi nous nous levons ensemble, et nous ne mettons, je crois, guère plus de temps à notre toilette l'un que l'autre. Il ne faut pas trop de vertu, dit-on ; j'ai failli porter la peine d'un départ aussi matinal. Tout naturellement, il n'y avait guère de levés dans les prairies que les alouettes, et peut-être quelques moineaux, auxquels je ne voudrais pas faire honte de leur paresse. J'arrive à l'écluse de Melneuf. Un éclusier, à peu près aussi vertueux que moi-même, — à ne considérer que la question du lever, — fumait sur le seuil de sa porte. Il nous laisse passer sans la moindre observation, mon tilbury et moi, et je me garde bien d'interrompre sa méditation et sa *piperie* par aucune question sur la viabilité qui me paraît parfaite. Une demi-heure après, j'arrive à un arroyo qui se jette dans le canal, et sur lequel le chemin de halage se poursuit par une simple planche. Je regarde cette malencontreuse planche, Fly aussi, et de notre mutuelle contemplation il résulte un extrême embarras. Retournerai-je à Melneuf? Mais je suis à une lieue, et il n'est pas facile de faire tourner un tilbury dans un sentier qui n'a qu'un mètre ; abandonnerai-je Fly à ses réflexions mélancoliques pour aller à la recherche d'un chemin latéral? c'est peut-être beaucoup compter sur sa philosophie. Aux grands maux les grands remèdes; j'aperçois dans la prairie des traces de roue, la berge du halage n'est pas élevée ; je vais traverser l'arroyo à gué, remonter de l'autre bord et faire ainsi la nique à la planche. Aussitôt pensé, aussitôt fait; je prends Fly par la bride, lui fais descendre le talus à petits pas, puis je remonte en tilbury, tout simplement pour ne pas mouiller mes pieds, car, de soupçonner l'innocence du ruisseau, je n'en ai pas un instant l'idée. Je laisse Fly se diriger; il est convenu que l'instinct des bêtes l'emporte de beaucoup, en pareil cas, sur l'intelligence des humains. Elle suit un sillon de charrette; nous arrivons au bord, et.... patatra, voiture, cheval et conducteur, tout patauge au fond d'un abîme. Quand je dis abîme, c'était un trou de sept à huit pieds dont on avait extrait la terre pendant l'été précédent, pour les réparations du canal, mais qui me parut sur l'heure beaucoup trop profond. Courir le risque de se noyer à cinq heures et demie

du matin, dans une eau bourbeuse, n'a rien de divertissant, même au mois de mai; aussi, je fais tous mes efforts pour échapper à cette fin peu glorieuse, et grâce à une gymnastique désespérée, je me cramponne sur la rive, en arrachant les cheveux à quelques touffes de gazon. La pauvre Fly se débat, aussi elle; mais elle est embarrassée dans les traits, dans les débris de la voiture, et tout ce qu'elle peut faire, c'est de hausser la tête au-dessus des herbes trompeuses qui nous ont caché le piége et d'attendre, avec autant de patience que possible, le secours que je vais réclamer. Je dois avoir l'air d'un vieux triton en goguette; mon visage et ma barbe sont couverts de limon; mes habits disparaissent sous une couche de vase; mais ce n'est pas le moment de songer au décorum. Le château de Carheil est à deux kilomètres. C'est de là que doit me venir le salut; je cours, j'arrive, et je trouve tout le monde au lit, les maîtres, s'entend; car un assez nombreux personnel époussetait déjà les allées et fourbissait les chevaux. Ma figure, ruisselante d'eau et de sueur, mon accoutrement plein d'une humide éloquence, le récit de mon malheur, vont heureusement jusqu'à l'âme d'un majordome en jupons. Des ordres sont donnés, l'étrille et le balai mis au clou, et je repars au galop, suivi d'une escouade. Il était temps: ma compagne d'infortune buvait déjà les flots d'une onde plus boueuse qu'amère, mais, en tout cas, fort désagréable; on coupe les traits, on hisse la bête, on remonte sur la berge la caisse du tilbury, et, en moins de dix minutes, je me retrouve possesseur d'une jument éreintée et d'un véhicule sans brancards. Toutefois, ce n'était pas le lieu ni le moment de m'abandonner à de tristes réflexions; il valait mieux chercher à éviter une fluxion de poitrine, ou tout au moins un bon rhume. Je reprends donc, une seconde fois, le chemin de Carheil, laissant à mes auxiliaires le soin de rattacher ensemble avec des cordes ce qui reste de mon cheval et de ma voiture, et j'arrive en assez piteux état de corps et d'esprit. Mais, cette fois, la nouvelle de mon accident tragi-comique était montée de la cuisine au premier étage. Un bon feu m'attendait, ainsi qu'un rechange complet de vêtements, et un hôte plein de compassion pour ma quasi-noyade. Il est impossible d'être

plus hospitalier et plus gracieux pour un étranger dont l'infortune aquatique était le seul titre à ces égards, que ne l'ont été pour moi le baron de la Mothe et tous les habitants de Carheil. Grâces leur en soient rendues, Fly et moi, nous sommes sortis de cette épreuve sans un seul accès de toux, et j'ai pu, tout à mon aise, admirer pendant deux jours ce magnifique château de Carheil et cette belle terre où M. de la Mothe dépense si noblement, dans les travaux productifs de l'agriculture, ses loisirs et sa fortune.

Le château de Carheil, dont les terrasses dominent le canal, fut bâti vers 1650 par un du Cambout, qui avait épousé une demoiselle de Carheil, et reçut en dot ce vaste domaine. Les plans en ont été dressés par un architecte de Nantes. Il est situé sur une éminence, à une hauteur d'environ quinze mètres, d'où l'on embrasse toute la vallée de l'Isac. Derrière sont de vieilles futaies, et, en face, les bois de l'Ongle, qui renfermaient aussi autrefois de magnifiques arbres, vendus à vil prix pendant l'émigration.

La maison du Cambout de Coislin a possédé la terre de Carheil pendant près de deux siècles. C'est M. le marquis Adolphe de Coislin qui l'a vendue en 1842 au prince de Joinville. La famille d'Orléans a fait construire la terrasse et la chapelle ornée de vitraux peints à Sèvres, d'après les cartons d'artistes célèbres, Ingres entre autres. Ces mêmes vitraux se retrouvent à Dreux, à Eu et à Randon. A la suite de la loi qui empêchait la dynastie de Juillet de posséder en France, Carheil a été acheté, avec l'agrément du prince de Joinville, par le baron de la Mothe, originaire de Lorraine, mais devenu Breton de cœur et de résidence.

On dit que la charpente dn château a été choisie, avec la permission du roi Louis XIV, dans la forêt du Gâvre. La tradition ajoute que le roi, ayant un jour fait comprendre qu'on avait un peu abusé de sa permission, Mgr de Coislin, évêque de Metz, fit bâtir dans cette ville, à ses frais, un quartier de cavalerie, qu'il offrit au roi en échange de la charpente de Carheil [1]. On raconte encore que le

[1] Tous ces détails m'ont été donnés par le propriétaire actuel.

roi Louis XV s'occupa sans succès d'une marquise de Coislin demeurée célèbre par l'originalité de son esprit. C'est elle qui, arrivant à Rorcy pour voir son mari, apprit qu'il venait de se tuer en tombant de cheval pendant une chasse à courre dans la forêt de l'Ongle. — Il est mort ! tourne bride, postillon ! — Et elle reprit le chemin de Paris. — Elle y est morte, sous le consulat. Elle occupait un de ces beaux appartements situés sur la place Louis XV, dans l'hôtel dit du Garde-Meuble. Lorsque le prêtre lui apporta les derniers sacrements, elle rappela son maître d'hôtel : — Ouvre donc les deux battants, lui cria-t-elle; penses-tu recevoir ici un plus grand seigneur ?

En ce moment le baron de la Mothe restaure les magnifiques salons du château. Ils seront bientôt rendus, non-seulement à leur ancienne splendeur, mais à un éclat qu'il n'avaient pas encore connu et que le goût éclairé des châtelains a su rendre digne d'un aussi illustre demeure.

CH. DU CHALARD.

(La suite prochainement.)

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

VIE DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE, par M. le Vte Edouard Sioc'han de Kersabiec. — Un vol. in-12, Paris, A. Bray, rue Cassette, 20; — en Bretagne, chez les principaux libraires.

Si l'une des premières qualités d'un livre est d'être écrit avec amour, celui que nous annonçons mérite, à coup sûr, tout notre intérêt. L'amour de Dieu et l'amour de la patrie s'y donnent, en effet, la main; c'est à la fois l'œuvre d'un vieux chrétien et d'un Breton fidèle. On a dit de ce livre qu'il était d'autrefois, je le dirai moi-même, mais j'ajouterai qu'il est aussi d'aujourd'hui. Sans doute, il n'eût été écrit, tel qu'il est, ni au XVIIIe siècle, ni peut-être même dans la seconde moitié du XVIIe; la vie de la Bienheureuse, par l'abbé Barrin, et les vies des saints de Bretagne, par Dom Lobineau, en sont la preuve. Mais aujourd'hui les excès du naturalisme ont produit une réaction vers la vie surnaturelle; nous la comprenons mieux, nous ne rougissons plus de croire à ses manifestations fréquentes, et la critique sérieuse a cessé de prendre vis-à-vis des œuvres de Dieu les allures d'un demi-scepticisme. C'est ce même sentiment qui, chaque jour, nous fait revenir aux anciennes dévotions, relever les vieux sanctuaires. J'emportais l'autre jour avec moi l'ouvrage de M. de Kersabiec, me complaisant à sa vieille physionomie: titre avec lettres rouges, lettres ornées, culs-de-lampe, invocations en tête de chaque chapitre, etc., lorsque à l'entrée de la route de Clisson, je fus frappé soudain par une flèche

inachevée qui s'élevait au-dessus d'une jolie chapelle. A l'intérieur, l'édicule est brillant de sculptures et de peintures; c'est le luxe d'autrefois, mais c'est aussi le luxe d'aujourd'hui; je doute même que l'ancienne chapelle de *Notre-Dame-de-Bonne-Garde* valût la nouvelle; et je pourrais dire la même chose du vieux *Toute-Joie* de la rue de Verdun, s'il me prenait envie de le comparer au *Toute-Joie* qui domine depuis quelques années le vallon de la Chésine.

Cette efflorescence de l'art chrétien a, je le sais, son côté factice; l'éclat qu'elle jette doit beaucoup à l'argent qui, de nos jours, court les rues; mais où l'argent ne peut rien, dans les lettres, par exemple, on retrouve la pensée chrétienne vive et active. Jamais les vies des saints n'ont été plus curieusement et plus affectueusement étudiées. Saint Grégoire VII lui-même, si longtemps poursuivi par la haine philosophique, a trouvé son historien dévoué dans le protestant Voigt, et, en lisant la *Françoise d'Amboise* de M. de Kersabiec, on respire un parfum de piété et de tendresse qui rappelle sans doute les vieux temps, mais qui ne nous est plus étranger depuis la *Sainte Elisabeth* de M. de Montalembert et les vies des saints de la bibliothèque dominicaine.

Nous n'avons point l'intention de suivre le nouvel historien dans le développement de son sujet; chacun le lira et se laissera aller au charme de cette vie simple et calme comme tout ce qui est grand. Françoise d'Amboise ne fut point ce qu'on appelle un génie, mais elle fit plus que le génie n'eût fait: elle adoucit un caractère violent jusqu'à la fureur; elle éclaira une intelligence naturellement obscure; elle rendit chaste jusqu'à la plus complète abnégation un cœur qui avait connu les entraînements du vice; elle fit, en un mot, d'un prince qui eût pu être un fléau pour la Bretagne un souverain dont la mémoire est restée en bénédiction. Ce sont là de ces œuvres d'en haut pour lesquelles les qualités purement humaines sont impuissantes, et qui révèlent, à elles seules, cette sainteté dont la grâce est l'appui. Je voudrais pouvoir citer toute la partie du douzième chapitre, intitulée *Comment la Bienheureuse conseillait son époux et comment elle aimait le pauvre peuple*, pour faire voir ce que peut la sainteté sur le trône. On se figure souvent

la sainteté, même parmi les gens de bien, comme te ement absorbée par les pensées du ciel que celles de la terre lui échappent, et, par une suite nécessaire, comme étant peu propre à gouverner le monde. Il est certain que la sainteté serait un obstacle à beaucoup de choses que nous admirons. Avec elle, il y aurait moins de guerres peut-être, moins de conquêtes. Les règnes de saint Louis de France, saint Henri d'Allemagne, saint Ferdinand d'Espagne, saint Etienne de Hongrie, nous prouvent d'ailleurs que la garde du droit et de la justice ne laissera jamais chômer la gloire. Pierre II lui-même, l'époux de Françoise d'Amboise, n'hésita pas, tout petit prince qu'il fût, à prendre les armes pour aider la France à chasser l'Anglais, et les bandes bretonnes contribuèrent, pour leur bonne part, à la conquête de la Guyenne. Mais ce qu'on voit, en outre, avec la sainteté sur le trône, c'est ce soin du *povre peuple* qui fait passer la gloire du prince après le bonheur de tous; c'est cette ambition du bien qu'étouffe si souvent une autre ambition plus dévorante et plus commune. Pierre II fit la guerre dans l'occasion, mais il fut, avant tout, le père des malheureux. Comment ne pas admirer cet article de ses constitutions qui, hier encore, faisait défaut à notre législation française! « Voulons et ordonnons que nos procureurs-généraux et particuliers, et pareillement les procureurs des prélats, barons et autres, chacun en sa juridiction, soient tenus doresnavant *plédoier* les causes *ès poures misérables personnes*, moyennant que ceux *poures* fassent foy ou qu'il soit notoire de leur poureté; et si lesdits procureurs estoient absents et que espoir que la cause pourroit toucher au duc et à son office, est commandé aux juges *contraindre* l'un des autres advocats assistans à la cour [1]. »

Ainsi la pauvreté ne peut jamais être un obstacle à la justice; le procureur du duc doit être le procureur du pauvre, et, s'il est absent, les juges devront *contraindre* un *advocat* à *plédoier* pour lui. N'est-ce pas, comme le fait très-bien remarquer M. de Kersabiec, « le principe même de *cette assistance judiciaire* que nos lois mo-

[1] *La Bienheureuse Françoise d'Amboise, Pièces justificatives*, p. 375.

dernes viennent de consacrer et que *nous regardons comme une conquête* [1]? » Nous ajouterons, toutefois, que si c'est une conquête pour nous autres Français, c'est un vieux droit ailleurs, à Rome particulièrement, dans cet État pontifical que nos *sages* trouvent si arriéré, et où il n'est pas une commune qui n'ait, de temps immémorial, son médecin des pauvres, son pharmacien des pauvres et son *avocat* des pauvres.

L'influence de Pierre II et de Françoise d'Amboise fut puissante aussi sur les arts, par l'édification surtout du chœur de la Collégiale, l'une des belles œuvres du XVe siècle dans notre ville et l'une des premières auxquelles se soit attaqué le vandalisme de la Révolution. « L'art n'est point dédaigné des princes pieux, dit très-bien M. de Kersabiec; près d'eux, au contraire, il a grandement à gagner; il se moralise et s'élève [2]. »

Ainsi la Bretagne était heureuse par ses lois, glorieuse par les armes et par les arts; que devint-elle sous les successeurs de Pierre? Je n'ai certes pas la prétention de nier les merveilles artistiques que produisit le règne de François II; je ne nierai pas davantage la prospérité dont la Bretagne jouit alors, prospérité telle qu'au dire d'Alain Bouchart, il n'était pas si petit village qui ne fût plein de vaisselle d'argent. Mais ces compétitions de pouvoir qui finirent par dégénérer en luttes intestines, ces intrigues de cour qui livrèrent les conseils du duc à des étrangers, cet oubli de la patrie qui fit chercher à des Bretons l'alliance de la France contre leur duc, et qui aboutit au traité du Verger, c'est-à-dire à la ruine anticipée de la nationalité bretonne, eût-on vu ces tristesses et parfois ces hontes avec Pierre II et Françoise d'Amboise? Il est permis d'en douter. Mais ce qu'on n'eût pas vu surtout, c'est le vice sur le trône, c'est l'immoralité donnée en spectacle et en exemple, semant la corruption et dilapidant la fortune publique. Dès le 23 mai 1463, peu d'années, par conséquent, après l'arrivée d'Antoinette de Magnelais à la cour de Nantes, nous voyons cette *sorcière Circé*, pour parler comme Albert Legrand, en possession

[1] *La Bienheureuse Françoise d'Amboise*, p. 122.
[2] *La Bienheureuse Françoise d'Amboise*, p. 188.

de la seigneurie de Chollet, qu'elle avait achetée des bienfaits du duc, car elle avait reçu de lui *grand nombre de finances* [1]; et la générosité du prince ne diminua pas, les comptes du trésorier-général Landais en offrent la triste preuve. Nous y remarquons notamment, à la date des années 1469 et 1470, des articles tels que ceux-ci : — « Pour le remplissement des dépenses de Mlle de Villequier [2], de l'année précédente, 1,016 livres; — pour six mois de la dépense de Mlle de Villequier, 3,200 l.; — pour six autres mois, 2,300 l.; — pour excès de la dépense de mademoiselle, 1,000 l.; — à maître An-jorant, pour plusieurs draps de soie et de laine et autres parties de garde-robe pour madite demoiselle, 975 l.; — à Jehan de Moussy, pour plusieurs parties de garde-robe qu'il a baillées à madite demoiselle, 3,300 l.; — pour employer cette année à la dépense de mademoiselle, 6,000 l.; soit un total de 14,591 l. A la suite de chaque somme on lit cette mention qui met la honte au-dessus des lois : *Sans que* le receveur *en soit comptable à la chambre des comptes de mondit sieur le duc* [3].

Tel était le prix de la maîtresse! Et la dépense de l'épouse, à quoi se montait-elle? Le même compte la porte à 6,500 l. Je me trompe; il faut y ajouter, en 1469, 5,700 l. pour *le béguin* de la duchesse, c'est-à-dire pour ses obsèques et le deuil de la cour !

On comprend tout ce que cette décrépitude de la souveraineté dut inspirer de tristesse à la Bienheureuse Françoise d'Amboise. Si elle avait renoncé au monde, après la mort de son mari, elle

[1] D. Morice, *Pr.*, t. III, p. 40.

[2] Tout le monde sait qu'Antoinette de Magnelais était veuve du sire de Villequier.

[3] D. Mor., *Pr.*, t. III, col. 222. — Et à ces dons il faudrait ajouter les dons faits aux bâtards, la baronnie d'Avaugour, la seigneurie de Clisson, etc.; on sait quelle fut la récompense : le baron d'Avaugour se ligua avec les Français contre son père. Quelques historiens font grand bruit du désintéressement d'Antoinette de Magnelais, lors de la guerre du *Bien public*. Elle fut, en effet, généreuse alors; elle avait de bonnes raisons pour ne point aimer Louis XI, mais il m'est impossible de voir là rien qui justifie cette phrase, la dernière de l'article *François II*, dans la *Biographie bretonne* : « Nous ne pouvons nous empêcher de regretter qu'il n'ait pas plus obéi aux inspirations généreuses de la dame de Villequier qui paya, du moins, son amour d'un dévoûment sincère et éclairé. » C'est le petit roman d'Agnès Sorel renouvelé au profit de sa cousine.

n'avait renoncé ni à ses sentiments de Duchesse bretonne ni à sa conscience. Aussi n'attendit-elle pas la mort de l'épouse délaissée pour protester contre l'injure qui était faite à une princesse *du sang de Bretagne et d'Écosse* et qui, en même temps, était faite à Dieu. N'obtenant point de réponse elle vint à Nantes [1] et contraignit, par sa seule présence, la concubine à quitter la demeure ducale ; mais à peine fut-elle partie, la concubine y rentra. Albert de Morlaix signale *plusieurs seigneurs qui, par le moyen de cette femme, possédoient l'oreille et l'affection du prince*, comme ayant alors *traversé et affligé* la Bienheureuse, et M. de Kersabiec n'hésite pas à nommer Landais. Nous avons vu que Landais, en sa qualité de trésorier, ne se refusait pas à ordonnancer les faiblesses du duc ; *cault et subtil*, comme le représente l'histoire, il n'était point sans doute de caractère à braver une fortune rivale de la sienne ; mais les favoris aiment généralement peu les favorites ; on accusa même, dans le temps, le trésorier d'avoir voulu se défaire, par *ingromance*, de *ladite dame de joye* [2], comme la nomme Albert de Morlaix. J'ai enfin de la peine à croire que Landais fût capable de venir au secours d'un crédit menacé qui n'était pas le sien. S'il le fit, dans tous les cas, ce ne put être qu'en cachette, car la duchesse Marguerite, la malheureuse épouse de François II, le nomma, trois ans après, l'un de ses exécuteurs testamentaires [3]. Le désir d'assurer les clauses financières de cet acte y fut certainement pour quelque chose. Comprendrait-on néanmoins la femme outragée et mourant de douleur, donnant le titre de *bien-amé*, et confiant ses volontés dernières à l'un des artisans de l'opprobre dont elle était victime [4] ?

[1] Mellinet, avec son exactitude ordinaire, la fait partir des Couëts où elle ne s'établit que dix ans après.

[2] D. Morice, *Pr.*, t. III, col. 399.

[3] D. Morice, t. III, *Pr.*, col. 202.

[4] Quant au caractère de Landais, il me semble avoir été assez habilement saisi par D. Morice à la page 155 du second volume de son histoire. Une phrase, toutefois, est à reprendre, c'est celle-ci : « S'il eut tous les vices *ordinairement* attachés à une naissance obscure... » Mais veut-on savoir comment cette phrase a été citée par un historien qui la reproche au bénédictin breton : « S'il eut tous les vices *nécessairement* attachés, etc... » *O fides !* Louis XI qui n'était plus d'une mais-

Je voudrais maintenant retrouver autour de nous les lieux auxquels est particulièrement attaché le souvenir de Françoise d'Amboise. La Collégiale n'existe plus et le chœur qu'édifia Pierre II ne nous est plus représenté aujourd'hui que par l'îlot de maisons que circonscrivent les rues Ogée, Portail, Notre-Dame et la place Dumoutier. Vainement cherchons-nous au Pilori quelques vestiges de cette maison de Guiole qui fut franchie, nous apprend M. de Courcy, pour servir de logement aux ambassadeurs, et dans laquelle Françoise trouva momentanément un refuge en 1462. Les Couëts n'ont plus que quelques pans de murs qui soient antérieurs à notre époque; le château de Nantes a perdu par un incendie, sous Louis XIV, l'un des deux corps de logis construits par François II; mais, du moins, il en reste un, remarquable à tous égards par son architecture, et qui vit certainement la bienheureuse épouse de Pierre II. Le portail de la cathédrale, dont la première pierre fut posée en sa présence, et la grande nef qui fut construite de son temps, comptent aussi en première ligne parmi les monuments qu'elle fréquenta : « Elle priait, nous dit M. de Kersabiec, à l'érection de ce temple où nous venons aujourd'hui l'honorer et la prier à notre tour [1]. »

Une rue nouvellement ouverte de la place Saint-Vincent à l'Hôtel-de-Ville et quelques celliers de marchands de vins nous représentent aujourd'hui ce couvent des religieuses de Sainte-Claire, dans lequel Françoise se retira d'abord, lorsqu'elle fut veuve. Comment enfin parcourir la rue de la Fosse, celle des Douves-Saint-Nicolas, de la Casserie, les Changes, la Grande-Rue, la rue de Briord, la rue Notre-Dame, sans la voir marchant au milieu du peuple qui s'est soulevé, en 1462, pour la défendre! Françoise habitait alors chez un gentilhomme près de Saint-Julien, c'est-à-dire rue de la Fosse, près de la rue actuelle de la Bourse [2];

sance obscure fut d'ailleurs le modèle de Landais, et il faut convenir qu'en bien comme en mal la copie ne fut pas indigne du modèle.

1 *La Bienheureuse Françoise d'Amboise*, p. 29.

2 La chapelle Saint-Julien était à peu près vis-à-vis le passage Pommeraye actuel. Le lieu indiqué par la *Vie de la Bienheureuse* correspond assez bien avec celui qu'occupa, un siècle après, le célèbre manoir d'André Rhuis, où logèrent, en 1573, les deux princes qui devaient être Henri III et Henri IV. On désigne ordinairement la

elle voulait aller prier à Notre-Dame, lorsqu'elle fut arrêtée par un de ses oncles, à la porte Saint-Nicolas qui occupait alors l'emplacement de la place Royale. Au bruit de cette violence les Nantais se soulèvent et Françoise s'avance au milieu d'eux en calmant leurs ressentiments et leurs inquiétudes : « Elle marche, dit son historien, avec cette majesté simple et cette angélique douceur que nous lui savons, contraste étonnant avec les armes qui l'entourent et le bruit qui l'accompagne. Derrière elle s'agitent des lances, des épées, des bâtons, des instruments de travail transformés en armes de guerre. Quatre mille hommes sont sur pied pour sa querelle... de toutes parts l'on saisit et l'on baise ses longs habits de deuil [1]. »

L'ouvrage de M. de Kersabiec est à la fois un livre de piété et un livre d'histoire; ce n'est pas seulement la vie d'une sainte, c'est la vie de toute une province pendant un demi-siècle. Les lecteurs de la *Revue* n'ont certainement point oublié le chapitre intitulé : *La Bienheureuse Françoise d'Amboise et Antoinette de Magnelais* [2]. Ils connaissent par conséquent la manière de l'auteur qui sait joindre l'érudition de notre temps à ce qu'on appelle la naïveté et ce que j'appellerai, moi, la conviction franche et nette du vieux temps; c'est, en un mot, une étude sérieuse sans le laisser-aller des chroniques. J'ai déjà parlé du sentiment qui anime ce livre, sentiment pour Dieu, pour la patrie, pour la famille; par là encore il tient à nos anciens chroniqueurs. Prenez, pour vous en convaincre, l'*Introduction* et surtout la *Dédicace*. M. de Kersabiec l'adresse à ses enfants :

« En lisant, dans nos vieux auteurs, leur dit-il, la vie de l'admirable princesse de Bretagne, FRANÇOISE D'AMBOISE, j'ai pensé à vous, et j'ai formé le dessein de l'écrire en un volume facile à lire et à méditer.

maison des Tourelles, à l'entrée de la Fosse, comme ayant été la demeure de Rhais. C'est une erreur que j'ai partagée et que je rétracte. Il résulte, en effet, très-clairement du récit de l'entrée du duc de Mercœur à Nantes, tel que M. de la Borderie l'a publié d'après les registres latins du chapitre, que cette maison se trouvait entre Saint-Julien et la porte Saint-Nicolas, c'est-à-dire entre la rue de la Bourse et la place Royale.

[1] *La Bienheureuse Françoise d'Amboise*, p. 222.

[2] *Revue de Bretagne et de Vendée*, n° d'avril 1865.

» En quelque état que Dieu vous pose sur cette terre, vous trouverez ici des exemples à suivre. Puissiez-vous le comprendre et reproduire en votre vie les traits de ce modèle !

» Ceux qui ont marché devant vous et devant moi l'ont fait. Que mon père, si loyal à Dieu et aux hommes, que mes tantes Stylite, Eulalie, Hélène, comme lui si simples et si énergiques dans l'accomplissement de la volonté du Seigneur, si fermes et si persévérantes dans ses voies, reçoivent ici l'hommage de ma piété.

» Que ma mère, que la femme douce et forte qui est la vôtre, lesquelles continuent près de nous ces traditions, acceptent ce tribut de notre commune tendresse !

» Puissiez-vous, à l'exemple de la bienheureuse duchesse FRANÇOISE, comme aussi de vos parents, ne vous occuper ici-bas que de Dieu et du devoir, ne prendre de l'opinion du monde que le peu qu'elle vaut, et

FAIRE SUR TOUTES CHOSES QUE DIEU SOIT LE MIEUX AYMÉ ! »

Ne dirait-on pas un feuillet échappé de quelque livre du temps de saint Louis ?

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

TROIS CONFÉRENCES LITTÉRAIRES A NANTES.

M. Deschanel, ancien professeur de l'Ecole Normale, auteur d'un grand nombre d'ouvrages et rédacteur du *Journal des Débats*, vient de développer, dans trois conférences, son système littéraire d'une façon assez complète pour que nous puissions l'apprécier, sans avoir la crainte de porter un jugement précipité ou inexact.

Gœthe, dans ses Mémoires, nous dit : « Le narrateur exerce sur son auditoire une grande influence. Ecrire, c'est défigurer la parole ; lire froidement et à part soi, c'est suppléer tristement à la sensation que fait un discours. « Il est impossible, en entendant M. Deschanel, de ne pas reconnaître la vérité de ce qu'écrivait le grand poète allemand. En effet, la grâce de sa diction, le charme de sa parole accentuée, spirituelle, sensible, mordante ou enthousiaste, prête une valeur spéciale aux recherches ingénieuses, quoique souvent paradoxales, dans lesquelles le causeur semble se jouer, aussi bien qu'aux appréciations plus sérieuses d'œuvres connues, déjà commentées par les grands maîtres, et qu'il ne nous a pas présentées sous un point de vue nouveau. Quant aux idées littéraires émises par M. Deschanel, nous sommes loin de les adopter sans contrôle et nous en dirons notre avis, après avoir analysé très-succinctement les sujets traités devant le public nantais.

M. Deschanel s'est proposé de démontrer qu'on devait chercher, et qu'il était possible, dans une œuvre de style et d'art, de reconnaître non-seulement le siècle où elle s'est produite, mais bien encore le climat, le pays, la race à laquelle appartient l'auteur, puis l'auteur lui-même, son sexe, son âge, son tempérament, sa santé et, à plus forte raison, son caractère, son éducation, ses ha-

bitudes. En effet, dit-il, dans les modifications du langage, dans les nouvelles combinaisons de style, les nouveaux tours, et surtout dans les mots et dans les pensées qui marquent l'état moral du temps, il est facile de reconnaître, en France, un auteur du XIXe siècle, du XVIIIe, ou du XVIIe, un auteur, bien entendu, ayant un caractère, un style, une physionomie à lui, et non pas un faiseur de pastiches qui s'étudie à écrire dans le langage de tel autre siècle. Il est également aisé de voir sous quel climat, dans quel pays telle œuvre s'est produite. Boileau lui-même a dit : « Les climats font souvent les diverses humeurs. » Un poète célèbre-t-il comme un idéal la fraîcheur profonde qu'on goûte au bord des eaux, au fond des bois, dans les antres et dans les vallons glacés? on devine que c'est un poète du Midi, d'un pays que tourmente le soleil. Les gens du Nord dans leurs poésies, au contraire, ne rêvent que soleil, et chantent, avec Victor Hugo :

Quand vient l'été le pauvre adore!
L'été, c'est la saison de feu;
C'est l'air pur et tiède encore.
L'été, c'est le regard de Dieu!

On désire toujours ce qu'on n'a pas. Les poètes latins voulant peindre la beauté des femmes, leur donnent volontiers des cheveux blonds, parce qu'en Italie toutes les femmes ont les cheveux noirs, et réciproquement, quand les poètes célèbrent les beautés brunes, c'est parce qu'ils sont du Nord, pays des beautés blondes. Puis, avec le climat, continue M. Deschanel, on voit se réfléchir le sol, la race et le caractère de la nation. Mme de Sévigné est non-seulement une Française, mais une Bourguignonne au style chaud, coloré comme le vin de son pays. Montaigne est Gascon, descendant d'une famille anglaise, élevé dans le goût des auteurs latins; il est donc Anglo-Saxon, greffé de latin, et en a tous les caractères. Corneille se montre Normand par son goût pour les plaidoyers. Les Girondins, Girondins par leur éloquence. Une femme se devine encore à mille choses; elle a plus de trait, moins de méthode, plus de passions, moins d'arguments, plus de flamme, moins de charpente, plus de légèreté, de finesse, de malice. Quant au caractère et à l'âge, ils se trahissent dans les ouvrages de l'esprit. On retrouve la fierté et la noblesse de l'auteur du *Cid* dans les stances adressées à une jeune coquette, et on ne peut confondre les œuvres

de la jeunesse d'Homère, de Montesquieu, de Boileau, etc., ayant les défauts et les qualités de la jeunesse, avec celles de leur vieillesse, ayant également les qualités et les défauts propres à l'âge viril.

Après de longues explications sur les quatre sortes de tempéraments, M. Deschanel se plaît à les rechercher dans la manière de chaque écrivain. Bossuet est un nervoso-sanguin, Pascal est un nervoso-bilieux, le cardinal de Retz, un nerveux-bilieux-sanguin, Jean-Jacques Rousseau, un bilieux mélancolique, Voltaire, un nerveux, etc. La santé, enfin, se marque dans les ouvrages. Pascal, en bonne santé, écrit les *Provinciales;* Pascal, malade, écrit les *Pensées.* Donc, rechercher tout l'homme dans ses œuvres, voilà ce que M. Deschanel entend sous le nom de *Critique physiologique* ou *Critique naturelle.* Dans la seconde et dans la troisième séance, il a continué de faire de la critique physiologique en l'appliquant à deux types bien différents, mais tous deux admirables : Mme de Sévigné et Shakespeare.

Forcée de me limiter, je ne puis entrer dans les détails, ni donner à cette étude une étendue que comporterait peut-être l'importance du sujet, et je me contenterai de rapporter les traits principaux qui m'ont frappée. Tout d'abord, nous ne découvrons pas le but que se propose cette critique physiologique, l'enseignement qu'elle doit donner, l'utilité qu'elle peut avoir. La critique, la vraie critique, en littérature, en philosophie, en histoire, cherche consciencieusement la vérité, se propose de faire jaillir la lumière et tend à tirer de tout travail, de toute production humaine, un enseignement puissant qui élève les âmes et les caractères en développant les facultés intellectuelles et morales. Il serait trop long d'énumérer les avantages incontestables de cette critique supérieure ; mais si la critique physiologique peut avoir son côté amusant et curieux, je nie qu'elle soit, ainsi que le prétend M. Deschanel, nécessaire pour l'appréciation d'une œuvre et qu'elle nous conduise à une étude morale vraie et complète. Qu'importe à la valeur des œuvres que Bossuet soit nervoso-sanguin, Jean-Jacques bilieux ? Mme de Sévigné, à laquelle une étude particulière a été consacrée, s'est-elle montrée à nous sous un jour nouveau ? Avons-nous rencontré des appréciations originales, des côtés inconnus qui puissent ajouter aux portraits tracés par tant de littérateurs distingués et dont la mémoire de tous les auditeurs

conservait encore le souvenir? Non, nous avons retrouvé avec plaisir le charmant écrivain que nous connaissions ; mais certainement sans que la critique physiologique ait fourni un trait au tableau, ni éclairé un point sombre, ni révélé une beauté nouvelle. Et Shakespeare, qui offre un champ si vaste et tant de trésors littéraires? Je dois convenir que M. Deschanel a montré un remarquable talent dans la manière dont il a analysé le grand poète anglais et dans son heureuse division en trois ordres des beautés de Shakespeare, division qui lui permettait d'envisager ce génie fécond sous ses faces différentes et d'en donner un brillant aperçu ; mais la critique physiologique n'y entrait pour rien, et si nous ne tenions compte du cadre dans lequel le peu de temps forçait M. Deschanel à se renfermer, nous lui demanderions pourquoi il a négligé tant de beautés du premier ordre et n'a pas fait ressortir le côté vraiment délicat et poétique du surnaturel employé par Shakespeare?

Enfin, et c'est un reproche plus grave, non-seulement cette critique manque d'élévation, mais, malgré les réserves de l'auteur, elle touche, elle conduit, elle entraîne au matérialisme ; le corps y domine l'âme, le médecin a plus à y voir que le moraliste. M. Deschanel oublie que l'éducation et surtout la religion peuvent apaiser les emportements sanguins, calmer les effervescences bilieuses, en un mot, modifier les tempéraments. Du reste, convenons à regret que M. Deschanel, dans un hors-d'œuvre qui lui a servi de conclusion et qui a gâté la bonne impression qu'auraient laissée ses conférences, a préconisé les idées de liberté et de fraternité, non comme l'ont fait les Guizot, les Cousin, les Villemain, les Montalembert, avec cet éclectisme, cette hauteur de vue, cette impartialité qui sont une des causes de leur supériorité et de la puissance de leur parole, mais avec une véritable hostilité contre les classes élevées, une malveillance qui perçait dans les anecdotes, des récriminations qui ne devraient plus se produire dans un siècle éclairé. *Sursum corda!* tenons en haut notre cœur, dit M. Cousin ; et M. Villemain n'est jamais sorti de la sphère élevée où il tenait ses cours, pour abaisser ainsi leur niveau.

Dans cette même péroraison, M. Deschanel a exalté la gloire littéraire au-dessus de toutes les gloires. Je serais un peu tentée d'être de son avis, tant j'aime les œuvres de la pensée humaine ; mais cette opinion est discutable, car celui qui atteint à la gloire

militaire risque sa vie, son corps, ce corps dont M. Deschanel fait pourtant un si grand cas ; celui qui se voue à la politique, accepte pour son pays une immense responsabilité, une vie de luttes toujours mal récompensée, souvent attaquée par la calomnie. Si donc la première vraie gloire se mesure à la souffrance bravée, à l'abnégation, ce n'est peut-être pas l'homme de lettres qui la mériterait ? Enfin, le professeur, dans un élan d'enthousiasme, s'écrie, en parlant des philosophes Spinosa, Voltaire, Diderot, etc. : « Honorons-les, adorons-les. » Certes, nous admirons le génie, mais nous n'honorons que ce qui est honorable, que ce qui mérite l'honneur dans le sens le plus complet du mot, dans le sens que M. A. de Vigny lui donnait en le définissant si bien. Nous ne pouvons honorer des hommes dont souvent le caractère et la conduite privée ne sont pas à la hauteur du génie qu'ils tenaient de Dieu. Quant à l'adoration, si je ne craignais d'être banale à force de vérité, je dirais la réponse que les enfants apprennent dans le catéchisme ; mais du moins je répéterai avec M. Cousin : « Au dernier degré, comme à la cime de l'être, partout Dieu se rencontre. Dieu est la source du vrai, du beau et du bien. En pensant à ce Dieu, au-delà duquel il n'y a plus rien à chercher, l'homme éprouve le sentiment religieux par excellence, l'adoration, que composent à la fois le respect et l'amour. » Dans la glorification du génie, M. Deschanel a donc oublié ou négligé de remonter à celui qui le dispense à son gré, et c'est peut-être à cause de l'absence de l'élément religieux dans ses conférences, qu'il traite si légèrement Descartes, qu'il a tant foi dans l'influence du tempérament sur les manifestations du génie, et que, malgré son talent, sa vive intelligence et ses études sérieuses, sa critique sans but manque d'élévation.

AMÉLIE HURANS.

CHRONIQUE.

Sommaire. — M. Vert, M. Faucheur, M. Nau. — La retraite ecclésiastique de Nantes et Mgr Mermillod. — Un passage du discours sur l'*Eglise*.

La ballade allemande a raison : Les morts vont vite! Le mois passé, nous vous annoncions qu'un écrivain plein d'avenir, M. de Livonnière, venait de quitter ce monde, dans toute la force de l'âge, et quelques jours plus tard, le *Journal de Rennes* nous arrivait encadré de noir : MM. Delabigne-Villeneuve et Pocquet nous y disaient, en pleurant : « Notre cher et excellent ami, notre vaillant et fidèle collaborateur, M. Pierre-Stanislas Vert est mort !... Un mal subit, intense, foudroyant, l'a terrassé... Notre douleur est bien amère, et nos regrets sont de ceux que n'effacera pas le temps. » Puis ils rendaient à M. Vert un hommage contre lequel nul ne s'inscrira, — et nous, moins que personne, nous qui avons eu l'honneur de le voir de près et d'apprécier les rares qualités d'esprit et de cœur qui le distinguaient entre tous. « Ce qui caractérisait éminemment M. Vert, c'était la pureté et l'ardeur de sa foi, son attachement profond et inaltérable aux traditions et aux dogmes catholiques. Le Saint-Siége ne comptait pas de fils plus dévoué, de plus ferme et de plus vigilant défenseur de ses droits sacrés. » M. Vert entrait dans sa cinquante-troisième année.

En même temps que Rennes était émue par cette fin si prématurée et si subite, Nantes ne l'était pas moins par celle de deux de ses architectes religieux les plus habiles : M. Henri Faucheur et M. Théodore Nau. Le premier avait quarante ans à peine. « A l'amour de son art, a dit la *Semaine religieuse*, M. Faucheur joignait une foi profonde et une piété sincère ; le jour où il a été frappé, il avait eu le bonheur de s'approcher de la table sainte... Espérons que Dieu aura reçu dans son temple éternel celui qui, sur la terre, lui a élévé de si beaux sanctuaires. » — Qui ne sait que M. Nau était bien digne aussi d'un pareil éloge, lui qui a enrichi notre diocèse de Nantes (dont il était l'architecte) de tant de remarquables monuments religieux ? La Société archéologique de notre ville a eu l'honneur de l'avoir pour président, depuis sa fondation jusqu'à ces dernières années.

L'espace nous fait malheureusement défaut pour dire tout le bien que nous pensons de ces trois hommes d'une incontestable valeur, M. Vert, M. Faucheur et M. Nau; nous avons tenu, du moins, à exprimer ici le

sentiment douloureux que nous font éprouver des pertes si regrettables pour les lettres, les arts et la religion.

La religion ! comme elle vient d'être honorée parmi nous ! Mgr Mermillod, évêque d'Hébron, et auxiliaire de Genève, avait prêché la retraite ecclésiastique. Le jour de la clôture, jeudi, 13, les trois cents prêtres qui y avaient pris part se rendent processionnellement à la cathédrale. Là, après leur avoir distribué la sainte communion, Monseigneur monte en chaire et prononce sur l'*Eglise* un des plus admirables discours que nous ayons jamais entendus. Tâchez d'en juger, chers lecteurs, par cette pâle reproduction de la dernière partie :

« ... On nous demande, mes bien chers frères, si l'Eglise est de son heure et de son temps ? La réponse est facile. L'Eglise est de son heure parce qu'elle est de toutes les heures, et elle est de tous les temps parce qu'elle est de l'éternité. Ce qu'il faut dire, c'est que l'heure, c'est que le temps, ne sont pas de l'Eglise ; mais l'heure et le temps passeront et l'Eglise ne passera pas. Les temps peuvent se séparer de l'Eglise, et ils en souffrent ; mais l'Eglise ne se sépare jamais des temps.

» Qu'on me permette une comparaison. Dans l'arène antique, les gladiateurs qui allaient au combat passaient devant le trône de César, et lui jetaient ce cri : César, ceux qui vont mourir te saluent ! Ainsi, dans l'arène du temps, les siècles passent devant le trône inébranlable de l'Eglise qui les bénit.

» Les trois premiers siècles, avec leurs persécutions et les robes ensanglantées de leurs martyrs, ont passé devant elle et sont venus déposer à ses pieds leur suprême adieu : Ceux qui vont mourir te saluent. — Le IVe, le Ve et le VIe siècles, avec l'empire romain qui s'écroule, les jeunes et fiers barbares qui s'avancent, les docteurs et les phalanges de solitaires, ont dit, près d'expirer : Ceux qui vont mourir te saluent. — Le VIIe siècle, avec ses ordres monastiques, qui devaient régénérer et civiliser l'Europe, ses Colomban, ses Patrice, a salué l'Eglise qui le bénissait. — Le VIIIe, le IXe, le Xe, avec leurs obscurités et leurs gloires, ont passé : Ceux qui vont mourir te saluent. — Le XIIe, avec ses croisades ; le XIIIe, avec ses cathédrales et ses grands ordres religieux, ont reçu à leur tour les bénédictions de l'Eglise, et lui ont dit : Ceux qui vont mourir te saluent. — Le XIVe siècle et ses troubles naissants ; le XVIe, avec ses déchirements et ses luttes religieuses, disent eux aussi à l'Eglise immuable, quoique attristée : Ceux qui vont mourir te saluent. — Le XVIIe siècle, avec son auréole de gloire et ses combats ; le XVIIIe, avec son rire satanique, passent après les autres et jettent le cri de tous les temps : Ceux qui vont mourir te saluent. — Enfin, le XIXe siècle, avec ses grandeurs et ses abaissements, avec son panache de vapeur et la fumée de son industrie, dans trente-cinq ans aura

disparu, et près de s'évanouir, il répétera lui aussi : Celui qui va mourir te salue. — Le XXe et le XXVe siècles y viendront et passeront à leur tour; mais l'Eglise est là, immuable, éternelle, de tous les temps, de tous les lieux, parce qu'elle repose sur Jésus-Christ, la pierre angulaire.

» Oui, l'Église est de tous les temps; oui, elle est de son temps. Elle en comprend les aspirations et les misères. Ce qui est noble et grand, elle l'encourage et le dirige. Mais aussi elle lutte contre les inclinations sensuelles et égoïstes de notre époque. Il y a surtout à cette heure trois tendances funestes qui se partagent les peuples et préparent leur ruine : c'est d'abord la tendance à se séparer de Dieu et à vivre sans lui dans le monde; et parce que l'homme est enfin parvenu à ressaisir quelques éclats du sceptre d'Adam sur le monde matériel, parce que ses inventions modernes lui rendent une puissance inconnue jusque-là, il croit, pense, agit, comme s'il était le maître tout seul; il nie les droits de Dieu et proclame bien haut les droits de l'homme, sans voir que derrière lui se dresse une double menace, l'une des légitimes vengeances d'un Dieu oublié, méconnu, l'autre des injustes prétentions d'en bas, qui s'agitent, et travaillent à renverser le monde. Ah! ils ont mis Dieu à la porte de leurs lois, de leurs constitutions depuis bientôt trois siècles, et depuis trois siècles, la machine du monde laisse entendre d'affreux craquements, sinistres précurseurs d'une plus affreuse catastrophe, si elle n'est conjurée.

» Un autre penchant non moins funeste porte à nier les droits exclusifs de la vérité et à soutenir, comme le disent ces modernes philosophes dans leur barbare langage, l'identité des contradictoires, l'identité du bien et du mal, du vrai et du faux; pente fatale, destruction de tout principe, subversion des mœurs, ruine des nations et de la société.

» Enfin, une autre dangereuse tendance, c'est la soif de l'enrichissement rapide, des honneurs, des biens, de la jouissance : on veut jouir, jouir promptement, jouir à tout prix.

» Or, qui s'opposera à cette invasion qui menace de tout détruire et de renverser la société? L'Église, et l'Eglise seule. Par la prière elle relie Dieu à l'homme, la terre au ciel, le temps à l'éternité; la prière qu'elle confie à ses prêtres d'abord, puis à tous ses autres enfants; la prière qui conjurera la vengeance du ciel, et arrêtera peut-être le torrent dévastateur des passions furieuses.

» Un vaisseau, entouré de toutes les horreurs de la tempête, était doublement menacé. Sous lui, mugissait la mer déchaînée, et le ciel en feu faisait planer sur sa tête la terreur et la mort. Tout était perdu, quand tout à coup une sublime inspiration éclaire le capitaine. Saisissant dans ses bras un petit enfant qui pleurait sur le sein de sa mère, il le suspend entre le ciel irrité et l'Océan furieux, et s'écrie : « Mon Dieu! punirez-vous l'innocence? » A l'instant, les vents se calment, le

soleil reparaît, les flots se taisent, et le navire vogue à pleines voiles sur la mer apaisée. L'Église est ce capitaine; le vaisseau, c'est le monde; l'enfant, c'est la prière; l'innocence, la victime sainte, qui seule sait conjurer les orages d'en-haut et les fureurs d'en-bas.

» ... Enfin, au désir insatiable des honneurs et du bien-être, du confortable de la vie, l'Église oppose le sacrifice. Elle sait inspirer l'enthousiasme de la pauvreté et glorifier l'humiliation. Elle donne ses enfants à tous les dévouements, à tous les héroïsmes. Telle est l'Église, au monde moderne, son soutien nécessaire, son unique appui. Comme l'Atlas antique elle le porte. Sans elle, il s'abîmerait sans retour dans une mer pleine de honte et de douleur.

» Attachez-vous donc à l'Église et soyez-lui fidèles. Ah! je ne vous le dis pas, à vous, vénérés prêtres, car je sais que l'amour de l'Église est intimement gravé dans votre âme. Développez chaque jour en vous l'amour de Jésus-Christ; que vous ne viviez plus, qu'il vive en vous, et que votre vie soit dévouée et livrée aux âmes : *Da mihi animas, cætera tolle tibi.*

» L'attachement à l'Église, vous le recommanderai-je à vous, M. T. C. F., à vous qui lui donnez si généreusement le tribut de vos prières, de votre or, de vos enfants? Tous, riches et pauvres, habitants des campagnes, artisans de la cité, vous savez apprécier les joies pures des familles chrétiennes, qui ont l'honneur de donner des défenseurs aux droits de l'Église, des lévites au sanctuaire, des prêtres à Jésus-Christ. Souvenez-vous de vos pères, de tant de héros chrétiens, qui honorent votre illustre terre : saint Félix, saint Gohard, dont le sang a coulé sur les dalles de cette basilique; saint Emilien, pieux guerrier, autant que vertueux évêque. C'est lui qui donnait à vos pères ce magnifique éloge : *Fortes in bello, fortiores in fide.* O Bretons, si courageux lorsqu'il s'agit de verser votre sang sur les champs de bataille, mais plus vaillants encore à garder votre foi. Méritez encore aujourd'hui un si glorieux éloge, M. F. Attachez-vous à l'Église dans ses joies et dans ses douleurs, dans ses humiliations et ses triomphes, à la vie et à la mort..... »

— En transcrivant ces lignes, je ressemble fort, chers lecteurs, à un botaniste qui, pour vous faire apprécier la beauté d'une superbe fleur, vous ouvrirait son herbier et, vous montrant un fragment de plante desséché, vous dirait : « La voilà! c'est elle! admirez! » — Mais le coloris, mais le parfum, mais l'éclat, où sont ils? — De même, hélas! où sont la voix, le geste, le regard, l'onction de Mgr Mermillod? Ah! si vous l'aviez entendu, ce pontife-apôtre, ce digne successeur de saint François de Sales, comme nous, vous eussiez été remués jusqu'au fond de l'âme, touchés jusqu'aux larmes, et fortifiés, si c'est possible, dans votre vénération pour Pie IX et dans votre amour pour l'Église!

LOUIS DE KERJEAN.

SOUVENIRS DE LA RÉVOLUTION.

M. L'ABBÉ AGAISSE,

CURÉ DE CHATEAUTHÉBAUD.

Au moment où nous commençions nos études cléricales, en 1825, et dans notre jeunesse sacerdotale, Dieu nous accorda la grâce d'entrer en rapport avec un bon nombre d'anciens prêtres, confesseurs de la foi, conservés par la Providence, après la tourmente révolutionnaire, comme pour montrer au jeune clergé, non-seulement avec quel dévouement les vénérables prêtres de Saint-Sulpice et surtout leur si digne et si pieux supérieur, M. Féris, dont ils avaient sans cesse le nom sur les lèvres, soignaient et formaient l'esprit et le cœur de ceux qui devaient être des confesseurs de la foi; mais encore pour donner à ceux qui devaient leur succéder l'exemple qu'ils auraient à suivre si Dieu les mettait à pareillles épreuves.

Or, parmi ces confesseurs de la foi, je n'en ai guère vu qui m'aient causé une plus forte et plus saisissante impression que le vénérable M. Agaisse, curé de Châteauthébaud.

Ce bon vieillard, dont la conversation était si attrayante, l'abord si simple et si cordial, qui avait toujours l'aimable sourire sur les lèvres, et qui accueillait tout le monde avec tant de charité, avait une affection toute particulière pour les jeunes étudiants ecclésiastiques, auxquels il montrait toute sorte de bienveillance, et près desquels il semblait que Dieu lui avait donné une mission à remplir, celle de les pénétrer de l'esprit de foi qui débordait de son âme ardente.

Je puis dire, pour mon propre compte, que je ne voyais jamais ce saint prêtre, soit en particulier, soit au milieu des réunions sacerdotales,

sans que je ne l'entendisse placer la conversation sur quelques sujets édifiants; surtout sur la grâce que Dieu lui avait faite, non-seulement de garder sa foi pendant les bouleversements de 93, mais de travailler sans relâche à la conserver et à la développer, au péril de sa vie, dans le cœur des fidèles de ce diocèse où il avait été retenu comme par miracle.

J'étais toujours ravi de l'entendre raconter d'une manière si intéressante toutes les péripéties de son ministère apostolique dans la paroisse de Châteauthébaud et les contrées voisines; les périls qu'il avait évités d'une façon si prodigieuse, le courage et l'adresse que Dieu lui avait inspirés, même en face d'un général républicain, qu'il osait aborder dans l'intérêt de ses chères ouailles, et je pensai qu'il serait utile à la gloire de Dieu, et plein d'intérêt pour les chrétiens de nos contrées, de lire les faits authentiques qu'il racontait si bien.

Je l'engageai donc à jeter sur le papier les principaux traits de sa vie si éprouvée. J'y étais, du reste, porté encore par le pieux et savant abbé Tresvaux, vicaire-général de Paris, à qui j'avais déjà pu procurer quelques notes pour son *Histoire de la persécution révolutionnaire en Bretagne.*

Le bon monsieur Agaisse voulut bien se rendre à ma prière, mais sa main tremblante et ses yeux affaiblis par l'âge ne lui permettaient plus d'écrire avec rapidité. Son manuscrit autographe arriva trop tard au docte historien, qui, en me le retournant, m'exprima ses remerciements et ses regrets de ne pouvoir, comme il l'eût désiré, le reproduire en entier, son ouvrage étant à peu près terminé.

Il eût été regrettable pourtant que cet intéressant manuscrit fût resté dans l'oubli; Dieu ne le permit pas.

Il fut adressé à l'un de ces généreux chrétiens si bien faits pour comprendre l'esprit de foi qui animait le vénérable curé de Châteauthébaud. Puisque M. Eugène de la Gournerie veut bien se charger de nous faire connaître le manuscrit du vénérable M. Agaisse, mort en odeur de sainteté au milieu des paroissiens qu'il avait tant aimés, et pour lesquels il avait tant de fois sacrifié sa vie, c'est dire, par là même, avec quel intérêt et quelle édification il sera reçu des fidèles de ce diocèse.

CH. GUILLET, curé.

Paimbœuf, ce 24 juin 1865.

Châteauthébaud, 28 juillet 1843.

J'ai été ordonné prêtre à Noël 1788, bien persuadé que la divine Providence me destinait à éprouver des événements extraordinaires. Étant au séminaire, M. Dauchemail, notre professeur, d'une famille noble de Normandie, et l'un des membres les plus instruits de la congrégation de Saint-Sulpice, nous appela, un jour, dans sa chambre, MM. Radu, Vieillard [1], mes amis intimes et moi, et nous lut une prophétie qu'il tenait pour très-authentique. Elle annonçait qu'en 1790, il y aurait *ira Dei super terram* [2]. Profondément affectés, nous parlions sans cesse, depuis lors, de cette prophétie, nous animant à souffrir le martyre, et le désirant ardemment, par l'espérance de gagner promptement et sûrement le ciel.

Providence admirable de mon Dieu! ce fut là ce qui me donna la force et le courage de résister aux avantages les plus capables de séduire si j'avais voulu faire le serment.

Au commencement donc de cette funeste révolution, j'allai trouver mon professeur; je lui rappelai la prophétie; il me dit, en m'embrassant : — Oh! mon ami, voilà les préliminaires! Que va-t-on devenir?

En effet, tout est bouleversé; on demande le serment; la plupart des prêtres sont chassés et remplacés par des intrus. La paroisse où j'étais vicaire, Trans [3], est presque entourée de jureurs: ces suppôts de Satan se liguent pour nous faire tomber dans le schisme. Un curé voisin, d'une très-mauvaise réputation, vint un jour dîner à Trans pour nous surprendre; pendant le repas il manifesta son dessein : — Mon cher confrère, dit-il à mon curé, il faut prêter le serment; il n'y a aucun mal à cela. — Tel n'est pas l'avis des évêques, répondit celui-ci. — Bah! les évêques ne sont pas plus

[1] M. Radu était, au moment de la révolution, vicaire de Sainte-Croix, et M. Vieillard, vicaire de Cugand. EUG. DE LA G.

[2] *La colère de Dieu se répandrait sur la terre.*

[3] M. Agaisse y avait été nommé vicaire au concours. EUG. DE LA G.

que nous! — Comment, monsieur le curé, lui dis-je, les évêques ne sont pas plus que nous! Reconnaissez-vous l'autorité de l'Eglise? — Et je lui citai le concile de Trente : *Si quis dixerit*, etc. — Je vous l'ai dit, reprit-il, les évêques ne sont pas plus que nous. — Ah! monsieur le curé, m'écriai-je alors, vous n'admettez pas les décisions de l'Eglise! admettez-vous au moins l'Ecriture sainte? — Comment! si je l'admets? — Eh bien! *Spiritus sanctus posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei*..... Que dites-vous à cela? — Mon homme rougit et se tut; mais il dit à mon curé que j'étais un *très-mauvais sujet* et qu'il *fallait me chasser*.

Tout dès lors se ligua contre moi, département et district, pour me mettre à la porte de Trans.

Ma constance a été, depuis lors, mise bien des fois à l'épreuve, mais, grâce à la divine Providence et à la sainte Vierge, en qui j'ai toujours eu la confiance la plus grande, j'ai eu le bonheur de sortir sain et sauf de tous les dangers. Un samedi au soir, mon curé reçut une lettre signée d'un membre du département, d'un membre du district d'Ancenis et du maire de la paroisse; elle était conçue en ces termes :

« Mon cher curé, nous vous sommes très-attachés, nous dési-
» rons ardemment vous conserver et nous ne vous demandons
» qu'une seule chose, que vous pouvez faire facilement; c'est
» de chasser votre vicaire qui est un très-mauvais sujet. »

Le bon curé, qui avait pour moi une véritable affection, me présenta la lettre, elle disait nettement qu'on devait envoyer les gendarmes pour m'enlever. Alors, un peu étourdi, je dis à mon curé que je serais au désespoir de le compromettre et que j'étais prêt à partir, ce qui l'affligea beaucoup. La nuit venue, cependant, je fis de sérieuses réflexions sur le parti que je devais prendre, et définitivement la Providence et la sainte Vierge m'inspirèrent la résolution de rester à mon poste. Je fus obligé, toutefois, de découcher pendant près d'un an et de faire veiller pendant mes repas, ainsi que durant le temps que je passais à l'église. Nous ne fûmes, en effet, chassés qu'un an après l'expulsion de tous les autres prêtres, grâce au silence un peu timide de mon curé qu'on espérait toujours ga-

gner; on était persuadé que c'était moi qui l'empêchais de prêter le serment [1].

Voici encore une autre marque de la Providence qui servit beaucoup à me tranquilliser. Pendant l'octave de la Fête-Dieu je n'osais aller à l'église; or, un jour, ma mère envoya son domestique pour savoir de mes nouvelles. A ce moment-là même, un prêtre venait d'arriver, accablé de fatigue; la maison où il était caché avait été cernée par les soldats, mais il avait eu le bonheur de leur échapper et il était actuellement couché dans la chambre du curé. Tout-à-coup ce prêtre entend le portail de la cour s'ouvrir, puis il aperçoit les gendarmes et prend aussitôt la fuite. Pour moi, qui congédiais alors le domestique de ma mère, je ne vis rien et me trouvai subitement en face de la troupe sans pouvoir fuir. — Monsieur, me dit un gendarme, c'est à votre intention que je suis envoyé par mon brigadier d'Ancenis; je suis chargé de vous avertir de veiller sur vous, car il y a bien des dénonciations qui vous concernent. — Messieurs, répondis-je, je n'ai rien à me reprocher, je prêche ma religion, voilà tout. Je ne me mêle point des affaires civiles; bien moins encore je prêche la révolte. Au surplus, voici la municipalité qui va se réunir à la cure après le salut, et, devant vous, elle me rendra témoignage.

Je connaissais parfaitement l'esprit timide et hypocrite de ses membres; aussi ne craignis-je pas, lorsqu'ils furent réunis, de m'avancer et de les interpeller tous individuellement, à commencer par le maire : « M'avez-vous entendu prêcher la révolte et autre chose que l'Evangile? — Non, non, M. Agaisse. — Messieurs, dis-je alors aux gendarmes, voudrez-vous bien rapporter à M. votre brigadier ce que vous venez d'entendre et le remercier de ma part. »

[1] M. René Courgal, curé de Trans, depuis 1788, avait été auparavant aumônier des religieuses des Conêts; il était né en Basse-Bretagne. C'était un homme de grande bienveillance et d'une inaltérable douceur; ces qualités mêmes firent espérer aux révolutionnaires qu'il céderait facilement à leurs avances ou à leurs menaces, et la réserve de M. Courgal contribua à les encourager. Tous leurs efforts, néanmoins, échouèrent contre l'inébranlable foi de cet excellent prêtre. M. Courgal finit par être obligé de quitter Trans avec M. Agaisse. Il fut emprisonné et déporté en Espagne. E. DE LA G.

Certainement, c'étaient les membres de la municipalité eux-mêmes qui m'avaient dénoncé.

Enfin ce pauvre peuple tout à fait démoralisé finit par se tourner contre nous, il fit un schisme complet et alla jusqu'à abandonner son pasteur dans une procession, le laissant seul avec la croix et la bannière. Pendant que nous revenions ainsi, les larmes aux yeux, il cria haro sur nous.

Ses dispositions changèrent néanmoins lorsque j'annonçai que nous étions obligés de quitter la paroisse. L'église retentit alors d'expressions de regrets [1]. En général, Trans s'est bien soutenu et les habitants sont demeurés fidèles aux instructions qui leur avaient été données. Chaque année je vais visiter ces bons paroissiens; des larmes de joie coulent alors en abondance.

La première fois que je retournai parmi eux ce fut après l'établissement des Trappistes à la Meilleraye [2]. J'allai visiter la communauté, et le curé de Trans me pria d'assister en même temps à une cérémonie religieuse dans sa paroisse. Comme il s'agissait d'un service funèbre pour un prêtre victime de la révolution, je crus qu'il était question de mon ancien curé, dont il me sembla que c'était l'anniversaire, et je préparai son panégyrique. Je me rends donc à Trans; un nombreux clergé et un peuple immense y étaient réunis. Le but de cette réunion était d'exhumer les ossements d'un prêtre mort de misère dans un village, sur les confins de la paroisse. Le panégyrique de mon curé devenait inutile. On n'en comptait pas moins sur moi pour prêcher; je m'adresse à tous les prêtres, personne ne veut prendre ma place, il me faut donc monter en chaire, et là, sans dire mot, je parcours des yeux l'église; on ne me reconnaissait pas [3]. Tout à coup je m'écrie:

[1] Ce retour subit de l'opinion ne peut paraître étonnant qu'à ceux qui n'ont pas vu de près les révolutions et qui ne savent pas combien souvent le respect humain et la peur parviennent à étouffer l'expression des vrais sentiments du peuple; mais qu'une émotion vive fasse prendre le dessus à ces sentiments et alors ils éclatent. C'est ce qu'on a vu particulièrement à Rome, en 1849, lors du retour du Saint-Père. E. DE LA G.

[2] Les Trappistes s'établirent à la Meilleraye en 1817. E. DE LA G.

[3] Il y avait trente-trois ans que l'abbé Agaisse avait quitté Trans. E. DE LA G.

— Mes frères, quels vides affreux j'aperçois ! Que de personnes ont disparu depuis le moment où j'étais parmi vous ! — On me reconnaît ; je prêche sur la mort, sur l'abus des grâces, et, comme si j'avais été inspiré, je dis qu'avant la fin du jour il y en aura peut-être plusieurs de ceux qui m'entendent qui auront paru devant Dieu. Providence divine ! jugement impénétrable ! deux ou trois personnes furent frappées de mort subite dans le jour. Un an après, je retourne à Trans, j'apprends ces funestes événements ; je prêche de nouveau sur la mort, sur l'abus des grâces..... encore une personne frappée dans la journée ! Ces coups répétés ont contribué à faire de Trans une des meilleures paroisses.

Je reprends ici la suite des événements au milieu desquels me conduisit la Providence. Nous voilà déplacés, obligés d'aller tous les jours au département pour répondre à l'appel [1]. Chose étonnante ! mes plus cruels ennemis viennent me demander au département pour m'emmener à Trans. Bien entendu, on les refusa.

Pendant tout le temps que nous allâmes ainsi, chaque jour, au département, nous étions insultés, menacés et notre vie était dans le plus grand danger. Voici encore une marque de la divine Providence sur moi ; j'avais un ami intime avec lequel je m'entretenais tous les jours depuis plusieurs années, de 90 ; il avait toujours manifesté le plus grand courage et le plus vif désir de mourir plutôt que d'abandonner la religion ; mais il eut le malheur de devenir le vicaire d'un curé de la ville qui avait beaucoup d'esprit et malheureusement peu de foi. Pendant deux ans j'ai fait avec ce curé le catéchisme à Bon-Secours [2], il prêta le serment et entraîna

[1] Le serment avait été exigé des prêtres en janvier 1791. Nous avons vu que l'abbé Agaisse resta encore un an à Trans. Son séjour à Nantes est donc de 1792.

E. DE LA G.

[2] Il s'agit évidemment ici de M. de la Ville, curé de Sainte-Croix, qui avait contribué, de tout ses moyens, à la reconstruction de la chapelle de Bon-Secours. M. de la Ville eut le malheur de prêter le serment, mais au bout de peu de temps il se rétracta et partit pour Guernesey. Ce qui explique la sévérité du jugement de M. Agaisse c'est que la rétractation adressée à la municipalité ne fut pas publiée par elle et resta presque inconnue. Heureusement M. l'abbé Lagrange l'a retrouvée aux archives municipales et l'a publiée dans son manuel de Bon-Secours. Les termes en sont très-précis et très-nobles. L'abbé de la Ville est mort en 1820, curé d'une

son vicaire. Je ne perdis point celui-ci de vue, j'allai même le voir de temps en temps. Il me fit des reproches sur ce que les prêtres ne le regardaient pas. — Ils ne peuvent avoir, lui dis-je, aucune communication avec les jureurs. — Où as-tu pris cela? répondit-il. — Dans l'Evangile, dis-je. — Cela n'y est pas. — J'aperçois un Testament sur la cheminée; j'ouvre et lui fais lire le passage *Neque Ave dixeritis.* — Il est confondu. — Comment, mon ami, ajoutai-je, après ce que nous avons dit ensemble, après les bonnes résolutions que tu avais toujours manifestées, comment as-tu pu faire ce maudit serment qui te sépare de la société catholique? — Le malheureux est atterré; il veut balbutier, s'excuser, il parle de la difficulté d'être reçu par les supérieurs. — Mon bon ami, repris-je alors, je me charge de tout. — J'allai en effet trouver le vicaire-général qui gouvernait alors le diocèse et qui est mort évêque, chassé par Bonaparte [1]; il fut très-content et me dit d'engager mon ami à l'aller trouver. Je m'acquittai de cette commission; mon ami fut parfaitement reçu; il se rétracta plusieurs fois à Nantes, et, étant venu à Châteauthébault, où je me trouvais et où il était connu, il s'y rétracta de nouveau publiquement, en chaire. Ne sont-ce pas là les effets d'une Providence remplie de bonté pour ses ingrats ministres?

Encore un trait de cette divine Providence. Lorsqu'on procédait à l'appel nominal, presque tous les prêtres du diocèse se trouvant enfermés dans la salle du département, on pouvait les saisir d'un coup de filet. Un jour, cependant, on y mit plus de solennité et l'on afficha un appel pour le soir. Un de mes amis me prévint qu'on voulait s'emparer de nous. J'avertis aussitôt plusieurs de mes

paroisse voisine de Pontoise, au diocèse de Versailles. Au nombre de ses vicaires à Sainte-Croix étaient M. Guibert, qui lui succéda comme curé intrus, puis devint, à l'époque du Concordat, curé légitime de St-Jacques, et M. Radu, dont M. Agaisse a déjà parlé comme de son ami intime, à propos de la prophétie communiquée par M. Dauchemail. E. DE LA G.

[1] L'abbé de Chevigné de Bois-Chollet, nommé évêque de Séez, à l'époque du Concordat. Napoléon l'ayant fort mal traité lors de sa rupture avec le Saint-Siége, l'abbé de Bois-Chollet revint à Nantes, où il est mort le 23 février 1812. Son premier grand-vicaire, l'abbé Gallais, fut emprisonné, à la même époque, à Vincennes, d'où il ne sortit qu'à la fin de 1813. E. DE LA G.

confrères; personne ne se rendit à l'appel; je me sauvai, pour mon compte, bien déguisé, et vis dans les rues plusieurs prêtres qu'on venait de saisir et qu'on traînait en prison. On eût dit, ce jour-là, que la ville était prise d'assaut [1]. Je reste pendant quelques jours caché [2]; on a des soupçons; je suis obligé de sortir; mais où aller? J'étais dans cet embarras lorsque la Providence me conduisit à la campagne chez des patriotes enragés. J'avais pour moi la recommandation des femmes de la famille; mais l'un des hommes s'était attaché, comme un furieux, à la poursuite de son curé. Enfin j'arrive pour le bonheur et le malheur d'eux tous : pour leur bonheur, je les convertis parfaitement; pour leur malheur temporel, ils furent condamnés à mort.

Les décrets devenant ainsi de plus en plus rigoureux pour ceux qui logeaient des prêtres, je m'embarque pour l'Espagne avec mon curé et un de mes frères, clerc minoré, dont j'étais le parrain; il se nommait Henri Agaisse. L'abbé Carron parle de lui dans un de ses livres et cite ses lettres à ma mère qu'on ne peut lire sans verser des larmes. Il est également question de lui dans plusieurs autres ouvrages. Nous étions sur le navire espagnol *Notre-Dame-de-Pitié*. Jamais, assurément, Notre-Dame n'eut plus de pitié de moi. Nous fîmes trois fois six lieues et trois fois nous fûmes obligés de rétrograder vers Saint-Nazaire. Malade, accablé d'ennui, je demandai à plusieurs prêtres, mes compagnons d'infortune, s'ils voulaient s'en retourner avec moi, aucun n'osa. Je demandai à mon frère; il m'exprima l'intention de partir et il s'appuya sur ce qu'il avait beaucoup d'ennemis. Nous étions soixante et quelques prêtres sur le navire; le bruit y courut bien vite que je cherchais à m'en aller et l'on parla de me faire violence. Je parvins toutefois à gagner à

[1] Ceci se passait en septembre 1792. C'était l'époque du massacre des Carmes.

E. DE LA G.

[2] Nous croyons que c'est à cette époque que M. Agaisse trouva un asile chez l'excellente famille Jubineau. Lorsqu'il lui fallut quitter Nantes, Mme Jubineau, mère du vénérable supérieur des missionnaires de l'*Immaculée Conception*, le conduisit, non sans péril, dans une propriété qu'elle avait à Saint-Fiacre. Ce fut de là, sans doute, que M. Agaisse se rendit chez les patriotes dont il va parler.

E. DE LA G.

prix d'argent des marins patriotes qui amenaient des prêtres à bord, et, le soir, à la marée, je sautai, sans rien dire, dans leur embarcation. Il y avait dix-huit jours que nous étions sur l'eau sans pouvoir mettre à la voile; mais, chose étonnante, à peine, nouveau Jonas, fus-je sorti du navire, que le beau temps revint et que le bâtiment put cingler vers l'Espagne.

Je reviens cependant chez ma mère, et, sans même m'y arrêter un jour, je pars pour la campagne. Ce fut alors (mars 1793) que la guerre de la Vendée s'alluma : quelle ardeur! quelle foi parmi les Vendéens! quel courage! mais, hélas! les jalousies, les divisions..... occasionnèrent tous les désastres. La Providence se servit d'un vil instrument comme moi pour sauver la vie à plusieurs personnes qu'on allait fusiller pour avoir été à Nantes [1]. C'étaient des femmes d'Aigrefeuille. Informé, à Montbert, du danger qu'elles couraient, je me rendis au lieu où elles étaient captives; elles me reconnurent aussitôt; moi-même je les connaissais; je leur demandai la cause de leur arrestation; elles me répondirent qu'on les accusait d'être allées à Nantes, qu'effectivement elles y étaient allées, mais seulement sur l'appel de leur maîtresse. Aussitôt je me rends chez le commandant et je réclame les prisonnières, disant qu'elles ne sont pas coupables et qu'elles n'ont fait qu'obéir à leurs supérieurs. Le commandant me répond que tout cela ne le regarde pas, qu'il va envoyer ces femmes au général Charette et que certainement elles seront fusillées. Je crie à l'injustice, à la cruauté. — Au surplus, écrivez au général si vous le voulez, me dit le commandant. — J'écrivis et donnai la lettre à ces pauvres femmes qu'on transportait au quartier-général. Le général, voyant ma lettre, leur rendit immédiatement la liberté. Admirable effet de la Providence que je me fusse trouvé ce jour même à Montbert!

Je ne finirais pas, d'ailleurs, si je voulais énumérer toutes les occasions où cette divine Providence s'est montrée bienveillante

[1] Les communications avec Nantes étaient alors sévèrement interdites; c'était le seul moyen qu'eussent les généraux de la Vendée pour empêcher l'espionnage que s'efforçaient d'organiser les agents de la république. E. DE LA G.

pour moi et pour bien d'autres. Que de personnes sauvées, par exemple, comme par miracle! Un prêtre de mes amis et moi avions fait faire un souterrain au fond d'une forêt où nous pussions trouver un refuge dans nos déroutes. Nous fûmes trahis; la forêt fut cernée par les républicains, il y périt près de 400 personnes. Des religieuses des Couëts, près de Nantes, nous avaient priés de leur faire pratiquer une cachette dans cette forêt. Elles y étaient réfugiées et voyaient la pointe des baïonnettes que les soldats enfonçaient dans leur réduit; elles entendaient leurs discours impies et menaçants, et cependant la Providence les sauva; elle me sauva pareillement. J'avais quitté la forêt, la veille, pour chercher un asile ailleurs.

Je me trouvais alors avec une dame fort respectable et très-âgée, chez laquelle j'avais demeuré à Aigrefeuille et que je n'abandonnai point dans notre détresse. Cette dame portait toujours sur elle cent louis en or, espérant racheter sa vie si elle était prise. La surveille de sa mort, elle me dit qu'elle avait de l'inquiétude et qu'elle voulait se confesser, ce qu'elle fit. En toute occasion, d'ailleurs, elle avait montré une énergie extraordinaire; lorsqu'elle me voyait triste, elle ranimait mon courage. Cette dame était Mme de Tollenare, seigneur d'Aigrefeuille, que je n'oublierai jamais [1]. Entourés cependant, pressés de tous côtés par les républicains, nous nous enfuîmes, elle, sur une charrette chargée d'effets, car elle ne pouvait marcher, et moi dans un petit taillis où je fis monter au haut d'un arbre afin de voir la direction qu'avaient prise 3,000 républicains campés dans les landes de Boué [2]. Pendant ce temps-là dix républicains passèrent dans l'endroit où nous étions, fusillant tout ce qu'ils rencontraient. Ils aperçurent la pauvre dame de

[1] Mme de Tollenare possédait, depuis 1775, l'ancienne châtellenie de la Guidoire ou d'Aigrefeuille, qui appartint longtemps aux Charette de Montebert, et qui est aujourd'hui la propriété de la famille de la Roberie. C'est à cause de cette châtellenie que l'abbé Agaisse la qualifie de *seigneur d'Aigrefeuille*.

[2] Il faut lire *Bouaine*. Cela me paraît d'autant plus évident qu'ainsi que nous allons le voir, l'abbé Agaisse se trouvait tantôt à Aigrefeuille, tantôt à Vieillevigne, c'est-à-dire toujours à peu de distance des landes de Bouaine. Je ne connais d'ailleurs de *Boué* que la commune de ce nom, près de Savenay. E. DE LA G.

Tollenare qui ne pouvait fuir. Elle leur donna ses cent louis qu'ils allèrent partager à dix pas, puis ils revinrent à elle et la massacrèrent à coups de sabre. Un homme caché dans le tronc d'un arbre fut témoin de ce massacre. Il vint me trouver et me dit que Mme de Tollenare et tous ses domestiques avaient été tués. Quelques-uns cependant s'enfuirent dans une forêt voisine, entre autres une femme qui a été ma domestique pendant quarante-cinq ans et qui a souvent exposé sa vie pour moi.

A peine les soldats furent-ils partis que je me rendis au lieu du meurtre. Je trouvai cette bonne dame étendue sur le dos, les bras en forme de croix..... hélas! elle était morte! Quelle barbarie! elle venait de les enrichir et, pour récompense, ils la massacrent!

Enfin, il y eut un petit moment de tranquillité et je pus exercer publiquement le culte dans un village de Vieillevigne. Des habitants de Châteauthébault vinrent alors me demander pour leur paroisse; je les refusai absolument; ils revinrent à la charge, nouveau refus : j'avais des raisons pour agir ainsi. Enfin les bonnes gens ne se découragent pas et ils finissent par me toucher en disant que bien des personnes meurent sans secours. Je leur promis alors de les visiter de temps en temps, mais sans me fixer chez eux. J'étais souffrant et mon corps était même couvert de plaies, par suite d'une maladie contagieuse gagnée en administrant les malades entassés dans les granges. Il m'était donc impossible de partir, mais je leur dis que si j'allais mieux et qu'ils revinssent, je les suivrais. Ils revinrent effectivement le jour des Rois de l'année 1795; je n'étais point guéri, et cependant, bon gré mal gré, ils m'entraînèrent où je suis encore (1843) [1].

(La suite au prochain numéro.)

[1] Le curé intrus de Châteauthébaud, un nommé Audet, de la Saintonge, avait été expulsé par les habitants. Quant à l'ancien curé, M. Criau ou Cruaud, il n'avait pas quitté le pays. Surpris près de Touvois par des gendarmes, il fut attaché par eux à la queue d'un cheval et succomba à la suite de cet odieux traitement. (Renseignement dû à l'obligeance de M. l'abbé Cahour.) E. DE LA G.

UN ARTISTE VENDÉEN.

M. OCTAVE DE ROCHEBRUNE.

Une publication contemporaine qui fait le plus grand honneur à la province est l'œuvre qu'accomplissent en commun MM. Fillon et de Rochebrune.

Les annales et les vues de *Poitou et Vendée* ont conquis, dès l'apparition des premiers fascicules, les suffrages de tous les fervents amis de l'histoire et de l'art. Ce n'est pas à dire que dans les réflexions politiques ou philosophiques qui suivent l'exposition des faits, il n'y ait pas matière à vives controverses; de même que dans la représentation des sites ou des monuments, on ne puisse désirer parfois une vérité plus intime; mais nul ne contestera la solide érudition de l'historien, ni le profond sentiment artistique du graveur.

Nous laissons à l'un des collaborateurs les plus aimés de la *Revue*, la tâche délicate d'analyser l'œuvre écrite de M. Fillon, prenant pour notre part l'examen de l'œuvre gravée de M. Octave de Rochebrune.

Les eaux-fortes de M. de Rochebrune, qui accompagnent et complètent si bien le texte de M. Fillon, peuvent se diviser en cinq groupes :

1° L'atelier de Terre-Neuve;

2° Les armes, les ustensiles, les bijoux ;

3° Les églises et les monastères ;

4° Les châteaux et les ruines féodales ;

5° Les sites pittoresques et les vues de villes.

Si j'établis ces divisions, ce n'est point pour rédiger un inventaire général [1]; mais pour mieux indiquer l'interprétation variée de ces divers motifs, c'est-à-dire la netteté de forme la plus scrupuleuse à l'endroit des sujets purement archéologiques, puis une exécution plus sentimentale et plus libre pour rendre l'austère *sombrosité* des cloîtres, suivant l'expression de Montaigne, et le fantastique aspect des courtines démantelées, recouvertes d'une végétation sauvage où butinent les abeilles et les oiselets.

Avant de parcourir le Bocage, la Plaine et le Marais, entrons dans l'atelier de l'artiste vendéen.

On a souvent parlé de l'isolement dans lequel travaillait M. de Rochebrune. Cette solitude artistique se comprend; elle a sa raison d'être. Le silence de la province sied aux natures travailleuses qui possèdent ces puissants leviers qu'on appelle l'énergie et la volonté. Il est vrai qu'à certaines heures de découragement les conseils de collègues amis peuvent faire défaut pour réveiller votre énergie, mais les natures d'élite puisent en elles-mêmes toute leur sève et toute leur ardeur. Ajoutons que l'isolement protège l'originalité et qu'il est rationnel de vivre au milieu de ses modèles et de humer l'air des campagnes dont vous voulez exprimer les poétiques frémissements à travers les grands bois ou les roseaux des marécages.

C'est vraiment un *studio* royal que celui de Terre-Neuve. On se croirait à l'atelier du prince Henri de Reuss ou dans celui du roi de Suède, Charles XV, ou, mieux encore, dans le cabinet d'études du roi Don Fernando de Portugal, princes artistes qui s'occupent

[1] Je donne à la fin de cette étude le catalogue complet des planches publiées jusqu'à ce jour par M. de Rochebrune. Cette nomenclature pourra paraître monotone, mais les collectionneurs de l'œuvre de notre artiste en apprécieront tout l'intérêt.

avec succès de gravures à l'eau forte, et dont l'un vient d'écrire sur les pratiques de cet art des préceptes très-intéressants [1].

Le château de Terre-Neuve, ancienne habitation de Nicolas Rapin, ce poète-soldat anobli par Henri IV [2], s'élève tout proche de la ville de Fontenay, dominant d'immenses prairies où serpente la petite rivière qui porte un si grand nom.

Cette châtellenie historique, encadrée par de beaux ombrages, à travers lesquels se développent de riantes perspectives, est devenue, sous l'inspiration de M. de Rochebrune, la demeure la plus intéressante et bien certainement la plus curieuse du Bas-Poitou. — A l'aide de nombreux fragments, sauvés d'une ruine imminente ou tirés d'obscurs réduits, le gentilhomme-graveur s'est composé une délicieuse habitation, qui proclame la variété des aptitudes artistiques de l'heureux maître du logis.

I. — L'atelier de Terre-Neuve a fourni le sujet de trois planches insérées dans l'œuvre que j'étudie. En outre de l'intérêt des objets reproduits, ç'a été une idée heureuse d'exposer sous les yeux des souscripteurs de *Poitou et Vendée* la résidence où se traduisent par la gravure à l'eau forte les beaux dessins de l'artiste archéologue; mais, il faut bien le reconnaître, si ces gravures donnent l'idée de la richesse de l'atelier de Terre-Neuve, elles ne peuvent que faire soupçonner tout l'intérêt des détails et toute la splendeur de l'ensemble.

La *Porte de l'atelier de Terre-Neuve* (N° 57), datée de 1551, provient du château de Coulonges; elle est de style dorique et d'une belle ordonnance. La gravure qui reproduit l'image de cette porte est d'une grande solidité d'exécution et fait déjà pressentir toute la puissance et la couleur dont pourra disposer ultérieurement M. de Rochebrune; mais deux graves défauts déparent cette eau-forte : les ombres sont lourdes, manquent de transparence et de précision;

[1] Voir l'*Œuvre gravé à l'eau-forte par Fernando à Lisbonne.* (Premier album).

[2] « Nicolas Rapin prit part à la journée d'Ivry, sous la conduite du maréchal » d'Aumont, et il y reçut même deux coups de lance. Aussi fut-il anobli par » Henri IV, qui lui permit, en mémoire de ce fait, de porter pour armoiries un » écu d'argent à trois tronçons de lance de gueules. » *Les titres de noblesse de Nicolas Rapin*, par M. A. Giraud. *Revue des provinces de l'Ouest*, mai 1855, p. 726.

l'effet n'est pas franchement arrêté, car la lumière du portique se confond avec celle de l'échappée où l'artiste apparaît au travail. Il suit de là que le dernier plan manque de profondeur, ne fuit que par les proportions et les lignes, et non par l'opposition des tons.

Les mêmes qualités et les mêmes défauts se retrouvent dans la planche reproduisant la *Cheminée de l'atelier de Terre-Neuve* (N° 65). Ici tous les objets viennent également à l'œil de l'observateur, et par ce fait, nuisent à l'homogénéité du tableau. Et pourtant nul de nos graveurs ne sait mieux allier une facture plus large pour les travaux des premiers plans à plus de finesse dans l'indication des détails ou des plans secondaires. Ainsi, quelle délicatesse d'outils dans cette splendide cheminée, décorée de trophées, d'écussons, de cariatides, de figures mythologiques, de mascarons, de palmettes élégantes ou de gracieux rinceaux, le tout soutenu par deux consoles gigantesques, affectant l'image de lions accroupis? Cette cheminée monumentale avait assez d'intérêt, ce me semble, pour que tout l'effet demeurât concentré sur elle seule; et pas besoin n'était de tenir en pleine lumière les ustensiles de peinture, posés dans l'angle gauche de l'avant-plan, ou d'établir au fond de l'âtre une ardente et trop lumineuse fournaise.

Dans les gravures qui viennent d'être décrites apparaissent, à la voûte plate de l'atelier, plusieurs caissons ornés de chiffres amoureusement enlacés, ou de médaillons à figures. Ces belles sculptures, qui proviennent de l'escalier de Coulonges-les-Royaux ont fourni le sujet de trois planches (N°s 67, 68 et 69). Dans l'une, six caissons dessinés géométriquement et sur une large échelle, permettent de mieux étudier la composition de ces motifs; et dans les deux planches suivantes, simples épures au trait, M. de Rochebrune nous fait assister au transport des richesses artistiques de Coulonges pour l'atelier de Terre-Neuve. Il faudrait bien des pages pour analyser les merveilles et les raretés qui concourent à l'ameublement de cet atelier; mais cette revue me détournerait de mon sujet, et je n'ai nullement besoin de butiner en dehors de la voie que je me suis tracée, car d'abondantes gerbes se pressent sous mes pas.

II. — Les armes, les ustensiles, les bijoux, comprennent une série de quinze gravures : *Antiquités du Veillon et du Langon, objets provenant de l'importante découverte de Saint-Médard*, qui ont fourni le sujet d'une composition d'un style pompéïen; *Bijoux mérovingiens, trouvés à Grues*; *Armes du moyen âge, recueillies au gué de Velluire; Poteries poitevines et faïence d'Oiron; Ornements et sculptures de la Renaissance.* Si cette série n'est pas la plus brillante de l'œuvre, c'est bien assurément la plus sérieuse. Ici l'artiste a dû renoncer à tous ces sentiments de poétique interprétation, ne s'en tenir qu'à l'exactitude la plus minutieuse et mettre l'art au service de l'archéologie. M. de Rochebrune a compris que ces dessins devaient être, avant tout, des documents destinés à l'étude de l'art industriel des civilisations disparues. Mais, en se plaçant à ce point de vue, n'y a-t-il pas lieu de regretter que ces gravures ne soient pas empreintes d'une interprétation plus réelle? L'opacité des terres, la transparence des verroteries, ne sont pas nettement exprimées; les armes de pierre ou de bronze ont une même égalité de travail, les instruments de nature métallique n'offrent pas de ces reflets scintillants, de ces lumières piquantes et vives qui leur sont propres; il y a même certains détails trop également noirs et qui font tache dans l'ensemble de la planche. En un mot, M. de Rochebrune, ne se préoccupant que de la forme des objets, de leurs contours, a négligé la physionomie particulière à chacun de ses modèles.

Je comprends que l'imitation de ces *natures mortes* ne soit pas sympathique à notre artiste, mais, comme il peut tirer abondamment de son propre fonds, je ne doute pas qu'il n'obtienne, avant peu, cette franchise d'effet, ce trompe-l'œil que possède à un si haut degré M. Jacquemart, le graveur des joyaux, vases et objets précieux exposés au Louvre, dans le Musée des souverains.

III. — Commençons l'examen de la série des monuments religieux par les gravures des *cryptes de Noirmoutier*, de *Curzon* et de *Notre-Dame de Fontenay*. La première de ces chapelles souterraines n'a été le motif que d'un simple et rapide croquis, mais les deux autres cryptes, qui appartiennent à la première période de l'art roman,

présentent deux dessins conçus dans le même esprit et dans le même effet; la lumière vient du fond et projette sur les premiers plans des ombres vigoureuses. Je doute que ces eaux-fortes soient la reproduction de dessins complètement terminés d'après nature; car il n'y a pas de finesse et de dégradations dans les tons, que je trouve d'une égale valeur et trop sèchement accentués. A vrai dire, ces eaux-fortes datent de 1861 et M. de Rochebrune ne possédait pas encore un grand acquis dans le difficile métier d'aqua-fortiste.

Les vues des *cloîtres de Luçon*, de la *Grainetière* et de *Nieuil-sur-l'Autise* ont été dessinés dans leur aspect le plus pittoresque et le mieux choisi pour donner une idée parfaite du style et des détails de ces constructions religieuses. Mais les planches 18 et 29 ont une rudesse de travail qui nuit à la poésie de ces promenoirs monastiques. Puis, si l'archéologue peut étudier la forme des arcades, le galbe et l'ornementation des chapiteaux, l'artiste ne serait-il pas en droit d'exiger une physionomie locale mieux exprimée, comme le comprenait le peintre Granet? ou bien n'était-ce pas ici le cas de s'inspirer des effets de clair-obscur à la Rembrandt, lorsqu'il voulait représenter le calme et la solitude? Et alors, suivant les expressions heureuses de M. Charles Blanc, « une suave harmonie de tons doucement dégradés aurait produit sur les yeux le même effet que produit le silence sur l'organe de l'ouïe. »

Comme vue intérieure des monuments religieux du Bas-Poitou, je citerai d'abord la planche 36, reproduisant la façade de la belle *église de Nieuil-sur-l'Autise* et quelques détails de cette façade. Malgré des additions et des remaniements conçus d'une manière hétérogène, cette église présente beaucoup d'intérêt pour l'étude de l'architecture poitevine du XIIe siècle, et les archivoltes des arcades du rez-de-chaussée, bien que d'un aspect un peu froid, offrent des modèles de sculptures élégantes et d'une grande pureté de tracé. Aussi, en raison de l'importance de ce monument, je crois être l'interprète des archéologues et des artistes en exprimant le regret que M. de Rochebrune n'ait pas jugé à propos de reproduire la curieuse façade de l'église de Nieuil dans les proportions du portail nord de l'église de Vouvant.

Les abbayes de l'Ile-Chauvet et de la Grainetière; les églises de Notre-Dame de Fontenay, des Moutiers, de Saint-Jean et de Saint-Laurent-sur-Sèvre; *les chapelles des Alouettes et du prieuré de Notre-Dame* ont fourni les motifs de spirituels croquis, d'une indication parfois empreinte de sécheresse, mais toujours d'une pointe vive, colorée, et surtout d'une rare habileté.

Le portail nord de l'*église de Vouvant*, que je viens de citer, et le *clocher de Notre-Dame de Fontenay-le-Comte* (N° 66) sont les meilleures eaux-fortes des monuments religieux de *Poitou et Vendée.* Il y a dans ces gravures une couleur, une fermeté jointe à la plus délicate précision pour les menus détails. Ainsi, à la solidité des groupes de colonnes ou de contreforts vigoureusement accentués, s'unit une fine ciselure qui reproduit l'ornementation des arcatures géminées du portail de Vouvant, et l'élégance de la flèche de Fontenay, avec ses pinacles, ses clochetons et ses balustrades ajourées. Malheureusement la base du clocher, sur laquelle viennent se projeter des ombres puissantes, est nuancée de tons lourds et pâteux, provenant, soit d'un peu de négligence dans le travail, soit d'inexpérience dans la morsure.

IV. — J'arrive à la série la plus complète de l'ouvrage : celle des châteaux, des donjons et des ruines féodales.

Dans cette série, qui comprend plus de quarante gravures, se rencontrent de grandes inégalités d'exécution; des dessins peu châtiés succèdent aux planches les mieux réussies. A vrai dire, certaines gentilhommières, telles que la *Maison du conseil supérieur des Vendéens, à Châtillon* (42), étaient peu faites pour inspirer le burin d'un artiste; ces modestes demeures ne doivent leur admission dans les annales poitevines et vendéennes qu'aux événements historiques dont elles furent le théâtre.

Les gravures des châteaux de *la Boulay* (39); de *Bazoges* (26) et de *Coulonges* (61) manquent de souplesse dans l'esquisse et le modelé; les manoirs de *la Blandinière* (37), de *la Durbelière* (42) et de *la Popellinière* (37), n'ont pas un parti pris d'effet bien soutenu, la lumière est papillotante et les ombres trop intenses; c'est un oubli de ce précepte d'Abraham Bosse : « La beauté, la

force d'une estampe ne consiste pas dans la noirceur mais dans la dégradation des tons. »

Ces réserves faites, je ne saurais trop féliciter M. de Rochebrune de l'adresse inimaginable qu'il a déployée dans les charmants dessins de *Sainte-Hermine*, une de ses premières eaux-fortes (7), les *Granges-Cathus* (43), du *Puy-Greffier* (60), de *la Tour de Moricq* (76) et surtout des vieux castels des *Roches-Baritaud* (44) et de *Sigournais* (48), avec leurs tourelles, leurs échauguettes et leurs courtines hourdées.

Les *Tours d'Apremont* (46), festonnées de gracieux détails de la Renaissance et fièrement campées sur un tertre escarpé, ont une vigueur, une âpreté de pointe qui donnent une physionomie rugueuse à ce dessin, et qui s'harmonie bien avec l'appellation de son sujet. — Le *Puy du Fou* (41) rappelle l'école des Piranesi; c'est une image vivante, lumineuse et d'une touche pleine de fermeté. Il est regrettable que cette œuvre ne soit pas réussie dans son ensemble, car si la façade du château est d'un effet simple, solide et grand, autant est vague, indécise, cotonneuse la partie opposée de ce dessin; le ciel surtout manque de fluidité, de largeur et de masses.

V. — Enfin, pour terminer le compte rendu des illustrations de *Poitou et Vendée*, il ne me reste plus qu'à signaler les vues qui se recommandent par l'importance, le pittoresque de leur site, ou le charme de leur exécution. J'indiquerai, d'abord, deux croquis, plein de verve et d'entrain : la *Pierre branlante de la Verrie* (48), et le *Dolmen près Saint-Nicolas-de-Brem* (21), avec ses supports affaissés sous le poids de son immense table, dont l'une des extrémités se relève, découpe ses arêtes vives sur le ciel et sert de perchoir aux oiseaux sauvages.

La *Vue du donjon de Niort* (19), bien que d'un travail égal et sans pénombre, mérite des éloges, car il n'y avait pas encore un an que M. de Rochebrune gravait à l'eau-forte, et l'exécution de ce dessin, avec ces différents plans, ce vieux donjon, le clocher dominant la ville, des groupes d'arbres, un cours d'eau, un ciel nuageux, présentait des difficultés d'assemblage et de valeur, auxquelles

l'artiste n'était pas suffisamment préparé; néanmoins, cette planche offre des qualités sérieuses et des détails bien réussis.

Des différents dessins reproduisant les aspects pittoresques de Fontenay, la vue prise en amont de la rivière (13), avec ses vieilles masures, la flèche élégante de Notre-Dame dominant les cimes de vigoureux peupliers, a toutes mes sympathies. Il y a de l'air, de l'homogénéité dans cette eau-forte, et non pas de ces transitions violentes et heurtées, comme dans la vue des anciens remparts apparaissant sous l'arche du Pont-Neuf (35).

Le *Moulin à vent* (50) et le *Tumulus du Châtelier* (47) sont d'une pointe plus exercée. Ces gravures dénotent plus d'habileté de main et l'étude des œuvres du maître des maîtres aqua-fortistes. Ces planches ont tout à fait le sentiment de l'art hollandais; ce moulin surtout, qui paraît être étudié avec un soin tout particulier et probablement sous l'influence du souvenir de la naissance de Rembrandt, fils d'Herman Gerretsz, le meunier de Leyde. Mais ce que je ne puis comprendre chez un artiste aussi intelligent que M. de Rochebrune, c'est le choix de certaines vues qui ne peignent pas l'aspect particulier d'une contrée, alors que ces contrées ont un caractère éminemment personnel; c'est un manque d'à-propos, d'intimité entre le dessin et le pays qui l'a inspiré. Par intimité, je veux dire une interprétation mieux caractérisée et non un mot à mot photographique. Citons un exemple : la *Bourrine de Beauvoir* (22). Cette chétive construction, qui donne une si juste idée des huttes gauloises, bâties de terre, de pieux et de roseaux, n'est pas figurée dans sa désolante et véritable physionomie, telle que ses pareilles se présentent au touriste, qui de la Barre-de-Mont se dirigent vers le passage du Gois. C'est là qu'on rencontre ces chaumines rompant la monotonie des marais salants, ou d'une plage dont l'immensité fait la solitude. Je ne doute pas de l'exactitude du dessin; mais on ne figure pas le désert par une oasis, une forêt, par un groupe d'arbres. Je reproche donc à M. de Rochebrune le choix de sa bourrine vendéenne, qui a le pittoresque d'une chaumière normande, au lieu de ces misérables habitations qui se confondent avec les digues des *tesseliers* et n'ont pour tout ombrage

que quelques tiges rabougries de tamarins. Bourrine pour bourrine, je préfère de beaucoup celle des marais de Longeville (N° 82).

Rigoureusement, je pourrais terminer ici ce compte-rendu; mais pourquoi me priverais-je d'exprimer mon sentiment sur quelques gravures publiées en dehors de l'ouvrage de *Poitou et Vendée?* En conscience, puis-je me dispenser d'en parler, alors qu'on en parle de toutes parts?

C'est en 1861 que M. de Rochebrune exposa pour la première fois, à Paris, des estampes sorties de l'atelier de Terre-Neuve; cinq eaux-fortes, sous le même numéro, lui obtinrent une mention honorable[1]. C'était, comme on le voit, un heureux début. Au salon suivant, trois planches, qui ont été, dans les lignes précédentes, le sujet d'une analyse spéciale, figurèrent à l'exposition des Beaux-Arts. Mais en 1864, deux sujets, gravés en vue de l'exposition, furent envoyés par l'artiste vendéen : la *Façade orientale du château de Chambord* (N° 80) et la *Maison du XVIe siècle, rue du Minage, à la Rochelle* (N° 85). Ces gravures appelèrent l'attention des artistes et des amateurs, et méritèrent les éloges des critiques d'art les plus autorisés.

La façade du château de Chambord fut particulièrement remarquée. « Cette eau-forte, me disait un habile connaisseur, est très-bien dessinée, très-brillante et gravée avec beaucoup de pittoresque, *sans sacrifier la ligne ni le détail.* » Je souligne ces derniers mots, car ils expriment les qualités dominantes de M. de Rochebrune. Bien des aqua-fortistes, en raison de la spontanéité et de l'indépendance de leurs travaux, se croient en droit de négliger la précision des formes, et se contentent de faire des à-peu-près. Pour M. de Rochebrune, il ne sacrifie pas un détail; et, tout en précisant, d'un contour mâle et robuste, la masse générale et les diverses parties du monument, il s'attache, avec une patience fiévreuse, aux flancs de l'édifice et l'étudie jusque dans ses moindres

[1] Ces cinq eaux-fortes, inscrites dans le catalogue de l'exposition de Paris, sous le N° 3,861, ont pour titre : *Rue du Pont-aux-Chèvres* (32), *Eglise Saint-Jean* [illegible], *Place aux Porches* (*Fontenay*) (30), *Vue du donjon de Bazoges* (26), *Pierre druidique à Saint-Nicolas-de-Brem* (21). Antérieurement à l'exposition de ces gravures, M. de Rochebrune avait exposé aux salons de 1845, 1846, 1847 et 1848, des dessins et des peintures reproduisant des monuments religieux ou militaires.

replis. Alors, sur les pilastres, les arcatures, les colonnettes, les spirales, les chapiteaux, les frises, les entablements, les lucarnes, les faîtières, s'épanouissent les motifs les plus ténus et les plus déliés, une luxuriante ornementation, une prodigieuse fantaisie, pleine d'imprévu, de mouvement et d'élégance. Puis le graveur continue de parfaire son œuvre ; il la caresse de teintes veloutées, l'enveloppe d'ombre, de poésie, d'air et de soleil, et lui donne la couleur, l'éclat et la vie.

Telle est, suivant moi, l'analyse de la splendide et monumentale gravure de Chambord. Et pourtant, malgré toutes les difficultés vaincues, dans cette portraiture du chef-d'œuvre de Pierre Nepveu, dit Trinqueau, je partage les préférences de M. Ph. Burty, pour la *Maison du XVIe siècle*, rue du Minage à la Rochelle. Il y a dans cette planche, comme le dit très-bien le critique spécial que je viens de nommer, « un effet plus piquant, une lumière mieux distribuée, un ciel et un terrain plus simples. » Et j'ajouterai, des tons blonds et doux, des ombres d'une transparence étonnante, une facture sobre et spirituelle.

Au salon de cette année, M. de Rochebrune, « toujours animé de l'indomptable volonté de mieux faire, » se présentait avec deux superbes eaux-fortes, encore inspirées par les chefs-d'œuvre de la renaissance française : Blois et Chambord, *les plus excellents bastiments de France.*

Personne n'ignore le succès complet de notre aqua-fortiste. Aussi, devant les félicitations unanimes du jury, n'aurai-je pas mauvaise grâce à venir épiloguer des travaux couronnés ? — N'importe, je continuerai mon ingrat métier jusqu'au bout. Je reprocherai donc à l'artiste sa fougue désordonnée dans l'exécution du ciel qui éclaire le château de Blois : on dirait l'embrasement de cette merveille architecturale. Et je regrette de ne pas retrouver, dans le travail de cette planche, ce calme, cette ampleur, cette imposante simplicité, qui caractérisent la belle eau-forte de la lanterne de Chambord.

Cette dernière gravure prouve que M. de Rochebrune possède toutes les qualités techniques de son art, tous les moyens du métier, toutes les adresses de l'outil. Et cependant, j'entends dire que

l'aqua-fortiste est à la recherche de moyens nouveaux et de ressources nouvelles. En présence des résultats obtenus, je me préoccupe fort peu de ces laborieuses enquêtes, et je ne puis croire que la carrière artistique de M. de Rochebrune, ses succès futurs, dépendront de la réussite de quelque recette d'alchimiste.

Ce qui me paraît, au contraire, le plus évident, c'est la simplicité des procédés de M. de Rochebrune. Il ne fait point abus de la roulette, instrument qui abrège le travail, mais produit des effets monotones et blafards; il griffonne légèrement le vernis, soit à l'aide d'une pointe émoussée ou d'une échoppe biseautée. Ajoutons une grande expérience de la force des acides et des remorsures, l'usage du brunissoir pour les lumières, des bains d'eau-forte qui donnent des tons vaporeux, et finalement l'emploi fréquent et bien conduit de la pointe sèche, promenée sur le cuivre avec un esprit incisif et ces hasards heureux qui n'arrivent qu'aux habiles.

Au moment où la gravure à l'eau-forte tend à se populariser, il est opportun de reconnaître que, jusqu'à ce jour, cette branche de l'art s'est affranchie de l'esprit absorbant du *parisianisme*, et que, si les principales villes de l'empire ne peuvent opposer à la province de l'Ile de France un seul peintre ou sculpteur véritablement chef d'école, nous comptons trois aqua-fortistes dignes de marcher en première ligne, trois graveurs plus spécialement monumentalistes, qui manient avec autant de supériorité la plume que le burin et cultivent l'art en savants et la science en artistes : Léo Drouyn à Bordeaux, de Wismes à Nantes, et de Rochebrune à Fontenay.

Je reviens à ce dernier, dont je n'ai fait que très-imparfaitement connaître les gravures, malgré la longueur et la monotonie de mes développements.

En étudiant la partie artistique de *Poitou et Vendée*, je me suis particulièrement préoccupé d'établir le bilan des inexpériences et des habiletés du graveur, de ses ouvrages faibles et de ses œuvres réussies. Ai-je été trop sévère ou trop louangeur? C'est maintenant aux hommes de goût et de savoir à juger le critique, dont voici la profession de foi :

Il n'y a rien de si pernicieux au monde que la voix ou la plume

des adulateurs sans réserve. Ces thuriféraires oublient que pour l'humaine nature la perfection n'est jamais absolue, et qu'au lieu d'encourager une vocation, ils la charment et la paralysent. C'est pourquoi la critique sérieuse, tout en tenant compte du courage et de la persévérance dans la lutte, doit toujours se montrer exigeante à l'égard des artistes pleins d'avenir.

Je tenais en trop haute estime le talent et le caractère de M. de Rochebrune pour lui dissimuler les faiblesses, les négligences ou les erreurs que j'ai cru reconnaître dans les gravures de *Poitou et Vendée.*

Au lendemain d'un beau et légitime succès, des voix autorisées déclarent que la dernière planche sortie de l'atelier de Terre-Neuve, *la chapelle de Champigny*, l'emporte de beaucoup sur les épreuves récemment exposées au Salon de Paris. J'ai toute confiance en cette approbation et j'en conclus qu'à dater de ce jour le talent de l'aqua-fortiste, définitivement établi, entre dans une phase d'incontestable supériorité.

Les lignes précédentes ne seront alors qu'une sorte d'introduction à l'étude définitive des eaux-fortes de notre artiste; à l'œuvre dans laquelle il dispensera toutes les ressources de son heureuse organisation, et dont le frontispice devra porter ce titre :

OCTAVE DE ROCHEBRUNE,

MAISTRE GRAVEUR FONTENAYSIEN.

CATALOGUE DES EAUX-FORTES DE M. DE ROCHEBRUNE.

Griffonnis : Un clocher, une tour carrée, arbres, petite tour. (La planche existe.)

N° 1. **Tour de Moncontour.** (Un état, la planche existe), signé du monogramme de l'artiste et portant la date : 5 octobre 1859, n° 1, *Fontiniaco.*

1 *bis*. **Terre-Neuve.** Au bas de cette gravure est écrit : *A mon ami B. Fillon qui m'a fait entreprendre cet art.* (Planche détruite.)

1 *ter*. **Terre-Neuve.** Au bas, même inscription qu'à la plaque précédente (planche détruite); 3 états sur eau-forte pure, retouches pointe sèche.

2. **Moulin de Pierre-Blanche.** (Deux états.) Signé : *O. de Rochebrune, inv. fec. et exc*it, *1. déc. Fontiniaco*, 1859. Sous-titre : nº 2. *Vendée.*

2 *bis*. **Bois-Grolland.** (Cette gravure ne porte pas de numéro.)

3. **Bois-Grolland** (Planche détruite), signé, à gauche, du monogramme de l'artiste.

4. **Donjon de Pouzauges** (Plusieurs états.) Signé du monogramme et : *O. de Rochebrune, inv. fec. et exc*it à Terre-Neuve. *Fontiniacum, 18 déc. 1859.* Sous-titre : *Vendée,* Nº 4.

5. **Château de la Citardière** (Divers états). Cette gravure ne porte pas de titre, elle est signée : *O. de Rochebrune, exc*it à Terre-Neuve [1]. *Fontiniacum, 28 déc. 1859.* Sous-titre : *Vendée,* Nº 5.

6. **La Cressonnière** (Divers états), S., Monog., 8 janvier 1860.

7. **Château de Sainte-Hermine** (2 états), S., 7 février 1860.

8. **Ruines du château de Talmont** (2 états), S., 14 février 1860.

9. **Donjon de la Flocelière** (Planche détruite, 1 état), S., 28 février 1860.

10. **Donjon de la Flocelière** (Planche pareille à la précédente, qui n'avait pas mordu), S.

11. **Abbaye de la Grainetière** (3 états), S., 5 mars 1860.

12. **Le Veillon** (3 états), S., 10 mars 1860.

13. **Vue de Fontenay en 1840** (4 états), S., 4 mai 1860.

14. **Ruines du château de Mervent** (6 états), S., 12 mai 1860.

15. **Tombeau de la famille Fillon** (2 états), 5 juillet 1860.

16. **Château de Talmont. — Abbaye de Jart** (3 états.) Ces deux sujets, sur la même planche, sont ainsi datés : *Fontenay, 14 et 15 juillet 1860*, S.

17. **Cloître de la Grainetière** (2 états). Le titre est sur le dessin, S.

18. **Cloître de Luçon, XVIe siècle** (2 états) S., 24 juillet 1860.

[1] Pour éviter les répétitions, nous remplacerons désormais cette signature par la lettre S.

19. **Vue du donjon de Niort en 1836** (4 états), S., 29 juillet 1860.

20. **Château de la Garnache** (2 états). La planche est détruite. S., 15 septembre 1860.

21. **Dolmen près de Saint-Nicolas-de-Brem** (2 états), S., 21 octobre 1860.

22. **Bourrine dans les marais de Beauvoir** (2 états), S., 22 octobre 1860.

23. **Collection Jean Rousseau** (1 état), S.

24. **Marans**, vue prise du pont de Saint-Jean (2 états), S., 26 novembre 1860.

25. **Château d'Apremont, XVIe siècle** (2 états), S., 3 décembre 1860.

26. **Donjon du château de Bazoges et cheminées** (2 états). S., 12 décembre 1860. Dans l'âtre des cheminées se trouvent deux petites eaux-fortes qui représentent : l'une, un cul de lampe dans le donjon de Bazoges, et l'autre, un blason dans l'église.

27. **Château d'Apremont** (2 états), S., sans date.

28. **Château d'Apremont** (2 états), S. Cette gravure reproduit exactement le même sujet que la précédente, mais l'effet est totalement changé; les parties lumineuses du No 27 apparaissent ici dans l'ombre; les petites figures ne sont plus les mêmes et différemment placées. Cette dernière planche est datée du 15 janvier 1861.

29. **Cloître de Nieuil-sur-l'Autise** (3 états), S, 30 janvier 1861.

30. **Place aux Porches et grande fontaine de Fontenay avant 1792**, S. Ces deux dessins, sur la même planche, sont datés du 10 février 1861 et 18 février 1861.

31. **Église Saint-Jean, porte du sud** (2 états), S., 2 mars 1861. Sous-titre : *Fontenay*, No 4. Sur cette même planche se trouvent : 1o La fenêtre de la maison Billiaut; 2o Maison de Jehan Viset aux Loges; 3o Pierre tumulaire du cardinal de Bourbon; 4o Eglise de Saint-Nicolas, d'après E. de Montbail.

32. **Porte du nord de Notre-Dame de Fontenay et rue Pont-aux-Chèvres** (2 états). Cette planche porte deux dates : 10 mars 1861 et 15 mars 1861. Sous-titre : *Fontenay*, No 2.

33. **Crypte de Notre-Dame de Fontenay** (2 états). S., 1er avril 1861. Sur cette planche sont les dessins des objets du IVe siècle trouvés à Saint-Thomas et des inscriptions

chrétiennes trouvées à Gaillardon. Dans le haut de la planche on lit le sous-titre : *Fontenay*, N° 1.

34. **Crypte de Curzon** (2 états), S., 10 avril 1861, imp. Beillet, Paris. Sur la même planche : *Saint-Cyr-en-Talmondais*, médailles, tailloir mérovingien et pierres chrétiennes. Pierre tombale du XIVe siècle (Catherine Buor, femme de Guile, 9 août 1441.)

35. **Anciens remparts de Fontenay en 1825.** Vue prise sous le Pont-Neuf (2 états), S., 1er avril 1861, imp. Beillet, à Paris. Sous-titre : *Fontenay*, N° 5.

36. **Église de Nieuil-sur-l'Autise et détails sur l'église de Nieuil** (2 états), S., 25 avril 1861, et en dessous : imp. Beillet, Paris.

37. **La Popellinière de Sainte-Gemme** (2 états), S., 3 mai 1861. Sur cette planche se trouvent les détails suivants : 1° Cheminée à la Popellinière, avec la légende : *Pacis et belli artibus;* 2° Jeton du sieur de la Popellinière, avec la légende : *Diev est mon rempart;* 3° Ecu dans l'église de Sainte-Gemme; 4° Vase en terre trouvé près de Luçon. Ces détails sont signés.

38. **Titre de Poitou et Vendée** (1 état), S., 20 juin 1861, imp. Beillet, Paris. (Cette gravure reproduit en médaillon le portrait des auteurs.)

39. **Château de la Boulaye. — La Blandinière** (2 états). Ces deux sujets, sous le même numéro, sont signés 26 septembre 1861.

40. **Chapelle du prieuré de Notre-Dame de Saint-Cyr-en-Talmondais** (1 état), S., 1861.

41. **Le Puy-du-Fou** (4 états), S., 20 octobre 1861. En marge : imp. Beillet, Paris.

42. **La Durbelière** (1 état), S., 20 octobre 1861. Sur la même planche se trouve gravée la *Maison du conseil supérieur des Vendéens à Châtillon*, S., 8 octobre 1861, imp. Beillet, à Paris.

43. **Château des Granges-Cathus** (3 états), S., 10 novembre 1861.

44. **Les Roches-Baritaud** (3 états), S., nov. 1861, imp. Beillet, Paris.

45. **Porte du château de Sigournais** (3 états), S., décembre 1862, imp. Beillet, à Paris.

46. **Apremont** (5 états), S., décembre 1861, Terre-Neuve. Sous-titre : *Vendée.*

47. **Tumulus du Châtelier** (4 états), S., 15 janvier 1862.

48. **Grosse tour de Mortagne** (4 états), S., janvier 1861. — **Pierre branlante à la Verrie** (sur la même planche que le dessin précédent), S., 28 janvier 1862.

49. **Instruments de peinture découverts à Saint-Médard** (4 états). Atrium restauré de la villa. S., 15 février 1862.

50. **Vases de verre et de terre, trouvés à Saint-Médard, et Peintures murales** (1 état), S., 26 février 1860.

51. **Objets divers trouvés à Saint-Médard** (1 état), S., 3 mars 1862.

52. **Le château d'Aspremont en 1542** (Façade du côté de la rivière de Vie), d'après Jehan Baptiste Florentin (1 état), S., 1er mai 1862, imp. Beillet, à Paris.

53. **Eglise de Vouvant, porte nord** (5 états), S., 12 mai 1862.

54. **Moulin à vent près Fontenay-le-Comte** (4 états), S., 27 juillet 1862.

55. **Antiquités du Langon** (1 état), 2 planches, S., septembre 1862.

56. **Constructions rustiques du Veillon**, objets de bronze trouvés à Poiroux et Mercure trouvé à Bordevaire (1 état), S., 10 septembre 1862.

57. **Porte de l'atelier de Terre-Neuve** (5 états), S., 15 octobre 1862.

58. **Bijoux mérovingiens trouvés à Grues**, pl. 1re (1 état). *B. Fillon, del., O. de Rochebrune, fec. et exc.*, octobre 1862.

59. **Bijoux mérovingiens**, pl. 2 (1 état). Tombeaux près l'Oulerie. *B. Fillon, del., O de Rochebrune, fec.*, octobre 1862.

60. **Puy-Greffier** (1 état), S., 2 décembre 1862. Sur la même planche : *1o Cheminée du prieuré de Mouzeuil; 2o Cheminée des Granges-Cathus; 3o Mansardes du château d'Apremont.* Ces détails sont signés.

61 **Château de Coulonges-les-Royaux** (2 états), S., 20 décembre 1862. Sur la même planche *le porche et la porte de l'escalier.* — *Plan du château.* Ces détails signés des initiales : O. R.

62. Je n'ai pu retrouver ce numéro dans toutes les collections que j'ai consultées.

63. **Livre ayant appartenu à Diane de Poitiers** (2 états), S., janvier 1863. Sur la même planche, détails de

sculpture d'une maison de la Rochelle, signés des initiales de l'artiste.

64. **Faïences d'Oiron, origines** (2 états), S., janvier 1863.

65. **Cheminée de l'atelier de Terre-Neuve** (5 états), S, février 1863.

66. **Clocher de Fontenay-le-Comte (Vendée)** (3 états), S., 18 mars 1863. Cette gravure n'est pas dans l'ouvrage de *Poitou et Vendée.*

67. **Caissons du plafond de l'atelier de Terre-Neuve** (1 état), S., 30 mars 1863.

68. **Coulonges, la voûte au-dessus de l'escalier** (1 état), S., avril 1863. Sur la même planche, 2 autres petits dessins reproduisent des dépendances du château de Coulonges : *1° Grande galerie et porte de la chapelle; 2° Offices dans les soubassements.*

69. **Escalier du château de Coulonges** (1 état), S., avril 1863.

70. **Terre-Neuve, maison de Nicolas Rapin** (1 état). Sur cette planche se trouvent : *Inscriptions de Terre Neuve; 2° Inscriptions de Haute-Roche; 3° Fontaine de la Fosse.* S., juin 1863.

71. **Escalier des Granges-Cathus** (1 état), S., juillet 1863.

72. **Église des Moutiers-les-Mauxfaits et la Cantandière** (1 état). Ces deux sujets, sur la même planche, sont signés, 1863.

73. **La Guignardière** (1 état), S. Sur la même planche : *Intérieur du dolmen de la Frebouchère*, S., juillet 1863.

74. **Les Sables-d'Olonne** (1 état), S., juillet 1863, imp. Beillet, Paris.

75. **Abbaye de l'Ile-Chauvet** (1 état), S., 28 juillet 1863.

76. **La Tour de Moricq** (1 état), S., juillet 1863 Sur cette même planche sont les sujets suivants : *1° Chapiteaux de l'église de Longeville; 2° Travée dans l'église d'Angles; 3° La bête qui mange la beauté des filles d'Angles.*

77. **Poteries poitevines de diverses époques** (2 états), S., juillet 1863.

78. **Saint-Laurent-sur-Sèvre. — Mortagne. — Détails du château de Tiffauges** (2 états). Cette planche est signée. 2 août 1863.

79. **Tour de Bessay** (1 état), S., octobre 1863. Sur la même planche : *Cheminée de la Tour de Bessay, ornée d'écussons et le plan du Châtelard.*

80 **Château de Noirmoutier** (1 état), S., décembre 1863. Sur la même planche : *Crypte de Saint-Philbert de Noirmoutier*, S., 2 décembre 1863.

81. **Façade orientale du château de Chambord**, bâti par Pierre Nepveu, dit Trinqueau, architecte blésois (8 états), S., 16 novembre 1863, et en marge, à droite, imp. Beillet, à Paris. (Cette planche ne fait pas partie de *Poitou et Vendée*.)

82. **Une bourrine dans le marais de Longeville** (3 états), S., décembre 1863.

83. **Ilot de la Dive. — Marais de Saint-Michel-en-l'Herm** (2 états), S., 26 décembre 1863.

84. **Faïences d'Oiron, dernière période** (1 état), S., janvier 1864.

85. **La Rochelle, Maison du XVIe siècle dans la rue du Minage** (3 états), S., 15 février 1864.

86. **Verreries poitevines de diverses époques** (2 états), S., avril 1864.

87. **Façade de l'Hôtel-de-Ville de la Rochelle** (3 états), S., avril 1864.

88. **Pierre de la Cressonnière. — Tombeau de Lavaudière** (1 état), S., 1864.

89. **Château de Commequiers, XVe siècle, et bas-relief de la Chaise-Giraud, XIIe siècle** (1 état), juin 1864.

90. **Château de l'Ile-Dieu**, d'après un vieux dessin (1 état); — **Château de la Garnache** (1 état); — **Château de Machecoul** (1 état); — **Chapiteaux de l'Ile-Chauvet et de l'église de Beauvoir** (1 état). — Ces divers motifs, gravés sur le même plan, portent la signature : O. de R. fec., juillet 1864.

91. **Donjon du château de Pouzauges** (1 état), S., juillet 1864. Sur la même planche : *La tour de Saint-Mesmin*, S.

92. **Château des Essarts et la crypte** (1 état), S.

93. **Chapelle des Alouettes. — Hutte au Fougerais et Puits aux Herbiers** (1 état). Ces trois sujets, sur la même planche, portent les initiales du nom de l'artiste et la date 1864.

94. **Ruines de l'abbaye de la Grainetière** (1 état), S., juillet 1864. — Sur la même planche se trouve le dessin de la salle capitulaire de l'abbaye de la Grainetière.

95. **Cour intérieure du château de Blois** (6 états),

signé, en marge, à gauche, du monogr. de l'artiste, et à droite : dessiné d'après nature et gravé par O. de Rochebrune, 15 août 1864, à Terre-Neuve.

96. **Salamandres et F couronnées** (1 état). Ces motifs d'ornementation, sculptés sur les trumeaux des fenêtres du château de Blois, formaient l'encadrement d'une épreuve de la gravure précédente, exposée au salon de Paris en 1865.

97. **Lanterne du château de Chambord**, construite en 1533 par Pierre Neveu, dit Trinqueau (5 états), S., 25 octobre 1864.

98. **Château de l'Hermenouet**, d'après un ancien modèle. (2 états), S., novembre 1864. Sur la même planche : *Chère de la Girardie*, étude de paysage.

99. **Armes du moyen-âge et ustensiles divers trouvés au Gué-de-Velluire** (2 états), S., 1864.

100. **Armes d'Elle, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles** (2 états.)

101 **La Motte de Saint-Nicolas-de-Brem** (1 état), S., janvier 1865.

102. **Armes et objets divers trouvés à Nalliers** (1 état), S., février 1865.

103. **Clisson, le donjon et les prisons** (1 état).

104. **Vue de Mareuil** (1 état.)

105. **Grosse tour de Tiffauges** (1 état.)

Si je n'ai pu joindre à la rédaction de ce catalogue l'analyse des divers états, il m'a été donné de pouvoir étudier l'œuvre de notre graveur dans le *seul* album qui contienne les 108 pièces publiées jusqu'à ce jour [1] ; album unique appartenant à M. Briand aîné, de Nantes. C'est en grande partie à cet heureux collectionneur, et à M. Montagne, éditeur des eaux-fortes de M. de Rochebrune, que je dois les éléments de mon étude ; ces deux amis des arts ont été mes collaborateurs, et j'aurais bien mauvaise grâce à ne pas unir leurs noms au mien.

CHARLES MARIONNEAU.

[1] Le catalogue porte 105 numéros, mais observons que le *Griffonnis* n'est point numéroté, les trois premières eaux-fortes sont inscrites sous le même chiffre (1, 1 *bis*, 1 *ter*) et que le numéro 62 n'a jamais été retrouvé, même chez M. de Rochebrune.

POÉSIE.

—

LE CERF.

—

Sicut cervus ad fontes aquarum.

. . . . . .

Saint Épiphane a fait, dans son *Physiologue*,
Un récit qui sans doute eût étonné Buffon ;
Je veux vous le conter, c'est presque un apologue :
Le récit est naïf, mais le sens est profond.

Quand le cerf vieillissant, dans la forêt natale
Où naguère couraient ses pieds capricieux,
Sent ses membres frappés d'une langueur fatale
Et l'ombre de la mort descendre sur ses yeux,

De ses maux son instinct devine le remède :
Par un dernier effort, sur ses pieds engourdis
Il se lève, et, tremblant, il rappelle à son aide
Les forces et l'ardeur qu'il prodiguait jadis ;

Il marche avec angoisse au rocher le plus proche ;
Guidé par un espoir, soudain se ranimant,
Il va coller sa bouche aux fentes de la roche
Jusqu'à ce qu'un reptile en sorte lentement ;

Le cerf avec ardeur aspire la vipère,
La couleuvre ou l'aspic d'où son salut dépend,
Et, quand vient la torture affreuse qu'il espère,
Il s'élance, le cœur mordu par le serpent.

L'horreur de son supplice a ravivé sa force ;
Il franchit les ravins en bonds démesurés,
Des chênes en passant ses pieds brisent l'écorce,
Et le serpent, toujours, mord ses flancs déchirés ;

Le cerf emporte au loin cet horrible convive ;
Plus grande est sa douleur, plus son espoir est grand :
S'il trouve avant le soir des fontaines d'eau vive
Pour tuer le reptile en s'y désaltérant,

S'il peut boire assez tôt les flots purs d'une source,
Aux jours qu'il a vécus vingt ans vont s'ajouter ;
Aussi, comme il écoute au milieu de sa course
S'il n'entend pas vers lui le bruit des eaux monter !

Il se trompe souvent ! Vers plus d'une onde impure
Il se penche, parfois il goûte aux flots troublés,
Et le breuvage immonde ajoute à sa torture,
Et son ardeur s'épuise en élans redoublés ;

Mais enfin, vers le soir, s'il ne perd pas courage,
Dans les taillis profonds où l'on n'entre jamais
Il aperçoit, au pied du mont le plus sauvage,
L'eau vierge des glaciers qui descend des sommets !

Il s'y plonge, sa soif déjà se désaltère,
Le serpent meurt, glacé par le flot abondant ;
Et, rajeuni soudain par l'onde salutaire,
Le cerf revient plus beau, plus fier et plus ardent.

*

Ainsi, lorsque de nous s'éloigne la jeunesse,
Quand notre âme pressent les tristesses du soir,

La nature permet que notre cœur renaisse
Et pour nous d'un tourment fait un dernier espoir ;

Avec l'âge, souvent, les passions éteintes
Se rallument en nous par un nouveau désir ;
Infortuné celui qui fuirait leurs atteintes,
Car le froid du tombeau va bientôt le saisir !

La véritable mort est dans l'indifférence,
Dans l'égoïsme abject, dans le lâche sommeil ;
La torture vaut mieux, meilleure est la souffrance,
Quand le cri de douleur est un cri de réveil !

L'amour, la liberté, l'ambition, la gloire,
Rappelons-les en nous par un suprême effort ;
Mais, comme ces serpents de ma naïve histoire,
Ils prolongent la vie ou rapprochent la mort !

O vous qui connaissez les passions tardives,
Vous que mord le serpent, ne désespérez point ;
Mais pour être sauvés, courez aux sources vives ;
L'eau malsaine est si proche et la bonne est si loin !

Toi que l'ambition agite de ses fièvres,
Si tu veux ennoblir tes faiblesses d'hier,
Mets ton ambition à chasser de tes lèvres
Tout ce qui n'est pas pur, tout ce qui n'est pas fier !

Toi dont la liberté reste le dernier culte,
Place haut ses autels pour en garder le feu ;
Et pour la préserver des foules en tumulte,
Ne la demande plus à l'homme, mais à Dieu !

Toi que la soif de l'or sans relâche aiguillonne,
Songe, en considérant les misères d'autrui,
Que l'homme s'enrichit des richesses qu'il donne,
Seuls trésors que là-haut il emporte avec lui ;

Tu travaillais pour toi... travaille pour les autres ;
En toi du dévouement rallume la chaleur,
Dis aux déshérités : Mes biens ce sont les vôtres !
Et marche incessamment sur les pas du malheur !

Toi que l'amour charma, toi qu'il tourmente encore,
Toi qu'on voit sans raison jaloux ou confiant,
Ce désir d'être aimé, ce feu qui te dévore,
Tu ne le calmeras qu'en le purifiant !

Dans les chastes amours repose enfin ton âme ;
Et, des amours passés rompant le vil faisceau,
Prépare dans ton cœur la place de la femme,
Comme dans ta maison la place du berceau !

Toi, poète, longtemps épris de cette palme
Que les plus fortes mains peuvent seules saisir,
Après avoir cherché le bruit, cherche le calme,
Que ta sérénité domine ton désir !

Chante dans le désert, cueille le miel sauvage,
Loin du blême envieux, du fourbe, du railleur,
Loin des cœurs desséchés que la haine ravage ;
Va ! l'on est assez grand quand on devient meilleur !

★

O vous qui connaissez les passions tardives,
Vous que mord le serpent, ne désespérez point ;
Mais pour être sauvés, courez aux sources vives :
L'eau malsaine est si proche, et la bonne est si loin !

Vte Henri de Bornier.

LE BOUFFAY DE NANTES.*

VII.[1]

M. Renoul n'a-t-il jamais entendu parler des conspirations de brumaire et de frimaire an II, dont l'une tout au moins se trouve mentionnée par tous les historiens, et eut son origine, son développement, dans la prison du Bouffay, et son dénouement sur la place qui avoisinait cette prison? Je serais tenté de le croire, car j'ai en vain cherché dans son livre la trace de ces événements, dont l'importance fut fort exagérée au moment où ils se produisirent, mais qui me paraissent dignes d'attention, autant par l'usage que plusieurs en ont fait pour expliquer les horreurs qui les ont suivies que par leur caractère qu'il serait utile de bien déterminer.

Dès avant l'arrivée de Carrier à Nantes, que nous croyons devoir fixer au 20 octobre — 29 vendémiaire an II, — par des raisons qui seront ultérieurement déduites, il était question à Nantes de conspirations. « A l'affaire de la Vendée, — dépose Gicqueau qui était alors administrateur du département, — le président du département somma, *le 28 vendémiaire,* au nom du Comité, le représentant Gillet de sauver la ville de Nantes des fureurs contre-révolutionnaires, en prenant avec ses collègues un parti décisif.... » le représentant du peuple répondit que le comité de surveillance

* Une erreur, que le lecteur aura réparée de lui-même, se trouve à la page 26, note 3, de la livraison de Juillet : au lieu de *la Convention*, il faut lire : *de l'Assemblée Législative.*

[1] Voir la livraison de Juillet, pp. 19-42.

» avait tous les pouvoirs nécessaires [1]. » Que se passait-il à cette même date du *28 vendémiaire* — 19 octobre 1793 ? — Le procès-verbal de la séance du Comité, de ce même jour, va nous l'apprendre : il y est dit que quelques-uns des prisonniers du Bouffay s'étant vantés d'être en liberté dès le lendemain, il y a lieu d'envoyer des commissaires pour les interroger et leur annoncer « qu'ils seront fusillés sur l'heure s'ils n'avouent pas qui a pu » leur donner des renseignements capables de nourrir l'espoir » dont ils se flattent [2]. »

J'ignore complètement ce qu'il advint de l'enquête ordonnée par le Comité. Les jours suivants on constate qu'un certain nombre de prisonniers sont envoyés sur des navires, mais il n'y a pas de conséquences à tirer de ces mentions dans un moment où l'on faisait prison de tout et où plusieurs navires avaient été affectés à cette destination [3].

Le 21 octobre — 30 vendémiaire — cependant, le *Comité* (nous l'appellerons ainsi tout simplement à l'avenir sans ajouter les autres qualifications) prenait « différentes mesures de sûreté géné- » rale très-urgentes, appuyées d'instructions et informations » envoyées et recommandées aux représentants du peuple, » (Registre du Comité, f° 9), et quelques jours après une lettre lui

[1] *Bulletin du tribunal révolutionnaire*, VIe partie, N° 91, p. 363. Ce fait a été l'un des arguments de Carrier pour soutenir qu'il y avait des bruits de conspirations avant son arrivée; au moment où il se produisit, Minée, président du département, déclara qu'il se rappelait fort bien cette dénonciation à Gillet; Carrier ajouta, ce qui est inexact, qu'il n'arriva que neuf jours après cette dénonciation. *Bulletin du trib. révol.*, VIIe partie, p. 58.

[2] 1er registre du Comité révolutionnaire, f° 7, r°; Archives du greffe. Duchatellier, *Révolution en Bretagne*, t. IV, p. 78.

[3] Le témoin veuve Dumey, concierge de l'Entrepôt, a déclaré que « dans le mois de *vendémiaire* ou de *septembre* (v. s.) elle avait vu amener à l'Entrepôt 58 prêtres » qui furent dépouillés et noyés. Je note ce fait pour mémoire et non pour en tirer une conséquence, parce que ce nombre 58 me paraît se rapporter à la noyade d'autant de prêtres, qui se trouve mentionnée dans la lettre de Carrier à la Convention (*Moniteur* du 26 frimaire — 16 décembre 1793, — N° 86). La femme Dumey dit avoir remis les registres de sa geôle à son successeur (*Bulletin*, VIe p., pp. 371 et 372) qui fut nommé le 18 janvier 1794 — 29 nivôse an II — (registre du Comité à la date).

était adressée par Goudet[1], à l'effet de requérir deux de ses membres « pour découvrir un grand complot » (Procès-verbal de la séance du 25 octobre — 4 brumaire an II). S'agissait-il d'un complot au Bouffay? Je ne le crois pas, mais cette lettre de Goudet me donne à penser que l'on s'occupait déjà d'organiser l'affaire dite conspiration du 22 brumaire — 12 novembre — qui, à raison de cette qualification de complot et du rôle que me semble y avoir joué l'accusateur public, mérite d'occuper sa place dans une esquisse des conspirations de la fin de l'année 1793.

Nous voyons que Goudet écrivait une lettre au Comité à l'occasion d'un grand complot le 4 brumaire; on dirait qu'il le voyait venir, car à la date du 7 brumaire an II — 28 octobre 1793 — il *remontrait* au tribunal qui enregistrait sa remontrance, « que les juges » ne doivent pas désemparer de l'audience lorsqu'on bat la géné- » rale, et, lorsqu'ils sont sortis du prétoire, ils doivent s'y rendre à » l'instant où elle bat afin d'être toujours prêts à faire justice des » conspirateurs, etc..... » Et les magistrats arrêtent « qu'ils ne » quitteront pas l'audience quand la générale battra[2]. »

Or, le 22 brumaire — 12 novembre — on battait la générale, des canons étaient braqués à l'occasion d'une conspiration. C'est Chaux, lui-même, membre du comité révolutionnaire, qui nous l'apprend dans sa déposition, comme témoin au procès des *Nantais*[3]. Plus tard, le témoin Duboul, ayant accusé Carrier et le comité d'avoir inventé la ruse infernale de la conspiration du 22 brumaire, Chaux se leva, et déclara que c'était Carrier l'inventeur de toutes ces conspirations, « qui n'ont été qu'imagi- » naires », et il invoqua à l'appui de son dire une lettre adressée par Carrier à la Convention relativement à cette affaire, et qu'il dit être consignée dans le *Bulletin* du 26[4]. Cette lettre contient vrai-

[1] Goudet, qui fut nommé accusateur public près le tribunal révolutionnaire, provisoirement d'abord par arrêté des représentants Gillet et Philippeaux du 4 octobre 1793 — 13 vendémiaire an II, — était un citoyen d'un talent et d'un patriotisme reconnus, dit Phelippes en enregistrant sa nomination. Il avait été nommé à la place de Breger, destitué comme signataire d'arrêtés fédéralistes. Le discours d'installation prononcé par lui le 15 octobre a été cité en partie.

[2] Registre de Phelippes à la date.

[3] *Bullet. du trib. révol.*, VIe partie, p. 96. Procès des Nantais.

[4] *Bullet. du trib. révol.*, VIe part., p. 282.

semblablement en substance ce que l'on trouve dans le *Moniteur* du 1er frimaire an II, — 21 novembre 1793 — n° 61, où on lit, page 245 : « Nantes, le 22 brumaire. Ce matin on a battu la générale » pour prévenir un complot qu'on a découvert; il ne s'agissait » rien moins que d'égorger les représentants du peuple qui sont » ici, et toutes les autorités constituées. Mais grâce aux bons » patriotes qui dominent toujours dans notre ville, ce complot a » été déjoué. On a braqué du canon sur plusieurs places et ar- » rêté beaucoup d'individus soupçonnés d'avoir conspiré contre » la ville. » Ce *fait divers* tout seul nous permettrait d'établir d'une manière incontestable qu'il n'y a pas de confusion possible entre la conspiration du 22 brumaire et celle du 14 frimaire dont il sera parlé [1].

J'ai lu que ce fut aux environs de la date de cette conspiration que furent arrêtés les 132 Nantais; cela est vrai pour un certain nombre d'entre eux, mais je pourrais en citer plusieurs dont les registres d'écrou ou le cahier du comité m'ont révélé l'arrestation postérieure ou antérieure à cette date. Voici l'indication des témoins principaux qui ont déposé de la conspiration du 22 brumaire : Bachelier, *Bulletin*, VIe partie (p. 311 et 312); Fournier, *loc. cit.* (p. 281); Debourgues, chef de bataillon, qui en rejette la responsabilité sur Carrier (p. 382) [2]. Le registre des séances du comité contient les mentions suivantes que leur date et leur objet permettent de rapporter à la conspiration du 22 brumaire : ainsi on y peut apercevoir le 18 brumaire — 8 novembre — (registre du comité f° 28), la mission donnée à la compagnie Marat de désarmer les gens suspects; le 22 brumaire, des listes d'arrestation données aux commissaires bienveillants, et une réquisition au commandant de

[1] M. Guépin, notamment, dans son *Histoire de Nantes*, 1839, p. 461 et 462, hésite entre ces deux dates; MM. Lescadieu et Laurant mentionnent au contraire les deux complots, mais très-sommairement, t. II, p. 84, de même que M. Duchatellier, *Révolution en Bretagne*, t. IV, p. 33 et 34.

[2] Il y a aussi la déclaration de Jean Dreux, rentier, demeurant à Paris (*Bullet. des trib. révol.*, VIe part., p. 403). Cette déclaration semble en certaines de ses parties se rapporter à la conspiration du 14 frimaire, mais examen fait du registre d'écrou des Saintes-Claires, portant charge de Jean Dreux, de Paris, à la date du 14 novembre — 24 brumaire — (Registre d'écrou, f° 143), je n'hésite pas à regarder ladite déclaration comme se rapportant à l'affaire du 22 brumaire — 12 novembre 1793.

la place pour tenir prêts à partir 200 hommes (*eod.*, f° 31) ; le 25 brumaire, une somme de 30 liv. comptée à un commissaire bienveillant pour son salaire (f° 34), et une lettre de Francastel, représentant du peuple, relativement aux prisonniers envoyés à Paris. Le caractère de *coup monté* qui me semble résulter des faits qui viennent d'être exposés, apparaît avec plus de clarté si on les rapproche de la déposition du témoin Latour qui s'exprime ainsi sur cet événement : « Au mois de brumaire dernier j'étais malade à » Nantes ;..... mon médecin me déclare que *Goudet*, accusateur » public, lui avait dit que, ne sachant comment s'y prendre pour » pincer les riches, il avait imaginé de supposer une conspiration » pour les faire incarcérer. Dès le grand matin *je ferai battre la* » *générale*..... Les sans-culottes avertis se rendront à leur poste ; » les riches, les égoïstes resteront chez eux comme de coutume, » et pendant ce temps les sans-culottes iront arrêter et fouiller les » riches, etc... [1]. »

VIII.

On a dit et répété à satiété que l'insurrection de la Vendée avait été la grande cause des horreurs qui se sont commises à Nantes ; on ne saurait le nier ; je ne puis néanmoins m'empêcher d'être frappé de cette considération que les représailles furent contenues à Nantes dans de certaines bornes à la suite des événements les plus propres à exciter les passions, puisque le siége de cette ville par les Vendéens est du mois de juin, tandis qu'elles acquirent un caractère véritablement atroce, à une époque où il semble que les Nantais avaient cessé d'être aussi prochainement menacés [2]. N'est-

[1] *Bullet. du trib. révol.*, VIe partie, p. 320.

[2] « L'affaire de Chollet est du 15 au 16 octobre 1793. Après cet événement, on crut généralement que tous les Vendéens avaient passé la Loire, et que l'armée ayant été détruite sur la rive droite il n'existait plus de Vendée. » (*Mémoires* de Turreau, Paris, Baudouin, 1824, p. 122). — « Le passage a eu lieu les 17, 18 et 19 octobre 1793. » (*Eod.*, p. 124). Voir aussi la dépêche de Merlin (de Thionville) du 19 octobre : « J'arrive avec Boursault et quelques troupes, mais j'arrive trop tard pour

on pas en droit de dire que toutes les abominations se firent sous l'influence d'un petit nombre d'hommes élevés dans le courant du mois d'octobre à des fonctions publiques, et parmi lesquels Carrier devait trouver des auxiliaires parfaitement capables de le comprendre? On a pu entrevoir déjà l'usage qu'ils avaient fait de l'idée d'une conspiration le 22 brumaire ; le moyen ayant réussi, on devait, peu après, l'employer de nouveau. Dans les temps agités, rien n'est plus commode que la rumeur d'une conspiration pour justifier des actes arbitraires; un complot, c'est l'inconnu, et tout ce que l'inconnu peut contenir d'effrayant. Que ne supporte pas un public auquel on dit que l'on agit pour réprimer les crimes qui l'ont épouvanté? Qui ne connaît l'abus que l'on fit à Paris de ce prétexte de conspirations de prisons pour se débarrasser des gens contre lesquels on n'avait pas de charges suffisantes pour les envoyer à la mort? A Nantes il y eut aussi une conspiration des prisons.

C'est à ce point de vue surtout qu'il est intéressant d'étudier la conspiration du 14 frimaire dont à l'époque on grossit les dangers pour en faire le prétexte de mesures atroces, et l'invoquer ensuite comme excuse à la réalisation de ces mesures. L'excuse, paraît-il, était bonne puisque M. Louis Blanc, le plus habile des historiens révolutionnaires, a cru devoir l'accueillir et la produire avec faveur.

Les deux principaux faits me paraissent avoir été parfaitement résumés par Minée, ex-évêque constitutionnel (devenu président du département à l'époque du changement des administrations), dans sa déclaration relative à ce complot. Il rend compte de la séance des corps administratifs dont il sera parlé et il dit : « Le comité » nous communiqua des idées de conspiration »... et beaucoup plus loin : « Il y eut une révolte dans les prisons qui s'étaient coalisées » entre elles, du moins on en repandit le bruit. Forget, con- » cierge des Saintes-Claires, vint nous rapporter que depuis quel- » ques jours il avait remarqué des indices... du riz jeté par les

noyer les *débris* des brigands. » (Citée par Crétineau-Joly, *Vendée militaire*, t. I., p. 276). — Turreau proposait une amnistie au gouvernement au mois de frimaire an II. (Turreau, *eod.*, p. 8).

« prisonniers... une insolence inaccoutumée... » Voilà le premier fait. Voici maintenant pour le second fait : « Il fut dit que six » des prisonniers avaient conspiré dans les prisons, fabriqué » de fausses clefs, ils furent jugés et condamnés à mort. [1] »

Ainsi, du riz jeté, six individus qui complotent une évasion, telles sont les véritables proportions de cette insurrection. Et tout d'abord écartons ce fait du riz qui ne mériterait pas de nous occuper si un membre du comité révolutionnaire n'était convenu d'avoir fait cesser cet abus en menaçant très-sérieusement les prisonniers de les faire fusiller dans le cas où la chose recommencerait. Cette menace fut faite aux détenus des Saintes-Claires [2]; mais quoique la même plainte eût été adressée au comité pour les détenus du Bouffay, je ne vois rien qui autorise à dire que l'on réprima leur *insolence* de la même façon dans cette autre prison. Et en effet de la part des prisonniers jeter ainsi du riz, c'était une grande preuve d'insolence, du moins M. Louis Blanc le dit, lui qui ne dit rien du moyen atroce d'intimidation employé contre eux. Bien plus, il fait de cette insolence une des circonstances graves et importantes que les historiens royalistes ont dissimulées avec soin. Et il leur reproche par la même occasion de n'avoir pas parlé d'un certain envoi de panaches aux Vendéens [3].

Quant au complot du Bouffay, tout le monde de ce temps en parle comme d'une chose menaçante ; Goullin, dans sa défense, s'écrie : « Une insurrection éclate au Bouffay [4] » ; et il l'invoque comme une excuse à la résolution qui fut prise de faire périr les prisonniers en masse, et à la noyade du 24 frimaire ; le comité révolutionnaire

[1] *Bulletin du trib. révol.*, VIe part., p. 326 et 327.

[2] *Bulletin du trib. révol.*, VIe part., p. 270.

[3] Louis Blanc, *Histoire de la Révolution*, t. X, p. 187. Cet envoi de panaches est évidemment l'affaire d'une pauvre lingère, âgée de 25 ans et nommée Marie Antier, laquelle fut trouvée essayant de porter à Pont-Rousseau des panaches blancs ; ce qui fit croire à une grosse affaire dont les proportions se réduisirent beaucoup dans la suite puisque deux des complices ou présumées complices, les femmes Droineau et Belouin, furent acquittées et mises en liberté le 14 brumaire — 4 novembre 93 ; quant à Marie Antier, elle fut jugée et condamnée, le 5 brumaire an II — 26 octobre 1793 ; — ce fait, on le voit, n'a aucun rapport avec celui dont nous nous occupons (2e Registre du tribunal révolutionnaire, à la date).

[4] *Bulletin du trib. révol.*, VIe partie, p. 227 et 379.

dans son compte rendu officiel publié vers la fin de janvier 1794[1], en exécution de la loi du 14 frimaire, en parle à peu près de la même façon : « un complot pouvait aisément se concevoir et » s'exécuter dans les prisons, comme effectivement il a eu lieu au » Bouffay où, à l'aide de fausses clefs, etc. [2] » Gicqueau, administrateur du département, dit qu'à cette époque on était entre deux feux, « que d'un côté nous avions à craindre l'approche des bri- » gands et de l'autre l'effet des conspirations qui se tramaient jour- » nellement dans les prisons [3]. » Voici encore ce qu'en a dit Goullin lorsqu'il déposa comme témoin au procès des Nantais : « J'ai » entendu parler d'un complot formé dans les prisons pour faire » ouvrir les maisons d'arrêt et livrer la ville aux brigands ; ce » complot a été dénoncé par un nommé *Hubert* et c'est sans doute » ce qui aura provoqué l'ordre de fusillade contre les détenus ; mais » je n'y ai pris aucune part, etc. [4] »

Ainsi le 13 frimaire an II — 3 décembre 1793 — Hubert a parlé. Que va-t-il arriver ? Le concierge du Bouffay se rend au comité révolutionnaire et dénonce les six individus dont il sera question tout à l'heure. Un membre du comité reçoit l'injonction de se rendre aux Saintes-Claires et au Bouffay, et au corps de garde du Bouffay pour y prendre des renseignements sur la sûreté générale [5]. Les six prisonniers sont accusés d'avoir fait de fausses clefs dans le but de s'évader pour ensuite se joindre aux Vendéens, assassiner la concierge du Bouffay et mettre le feu à la ville. Le bruit s'en répand ; « les corps administratifs firent inviter le tribunal à se » rendre à leur séance. Lorsque les juges furent arrivés, le prési- » dent du département dit que le comité révolutionnaire venait de » faire un rapport sur une conspiration qui avait eu lieu dans la » maison de justice et qui avait des ramifications dans toutes les » maisons d'arrêt [6]. »

[1] *Bibliographie révolutionnaire* de M. Dugast-Matifeux, N° 84.

[2] Le passage se trouve reproduit dans Mellinet (t. VIII, p. 401), qui a donné le document en entier.

[3] *Bullet. du trib. révol.*, VII° partie, p. 62.

[4] *Bullet. du trib. révol.*, procès des Nantais, VI° part., p. 89.

[5] Registre du comité, f°s 49 et 50.

[6] *Mémoire* de Phelippes à la Convention. Paris, 12 thermidor, an II, p. 10. A la

Il est ainsi démontré que l'assemblée des corps administratifs du 14 au 15 frimaire — 4-5 décembre 1793 — dans laquelle il fut question de faire périr les prisonniers en masse, nuit infernale, selon M. Dugast-Matifeux [1], se tint à l'occasion des dangers que la nouvelle de cette conjuration semblait avoir révélés. Et M. Louis Blanc lui-même le reconnaît en ces termes : « Cependant le 13 » frimaire... l'alarme fut vive à Nantes... en outre, un mou- » vement insurrectionnel fut tenté parmi les prisonniers, dont » plusieurs avaient été précédemment condamnés à des peines » afflictives. Dans cette extrémité, un seul remède se présente » à l'esprit de Carrier, il fait assembler, dans la nuit du » 14 au 15 frimaire (4-5 décembre), les corps adminis- » tratifs, etc., et les appelle à délibérer sur la question » de savoir si l'on procéderait, oui ou non, à une exé- » cution en masse des prisonniers [2]. » Un événement qui a de telles conséquences et le Bouffay pour théâtre méritait, il me semble, une mention dans la monographie de cet édifice, d'autant mieux que tous les historiens de la révolution à Nantes en ont dit quelques mots [3].

Mais arrivons au fait; en quoi consistait cette conspiration et quels en étaient les auteurs? Il est impossible de nier que les gens dont il s'agit avaient formé le projet de s'évader; j'ai trouvé dans un inventaire d'objets déposés au greffe, ledit inventaire

page suivante, Phelippes dit que l'exécution des conjurés se fit aux flambeaux; selon lui les débats apprirent que les prisonniers condamnés « avaient conçu et voulu exécuter dans la prison un mouvement insurrectionnel qui n'eut pas lieu. »

[1] *Vie de Bachelier*, p. 21.

[2] *Histoire de la révolution*, t. X, p. 195.

[3] Mellinet, t. VIII, p. 298; Lescadieu et Laurant, t. II, p. 97; et Duchatellier, *Révolution en Bretagne*, t. IV, p. 34, qui s'exprime de la manière suivante : « Une femme fut surprise à peu près dans ce temps portant quelques secours à des prisonniers détenus dans les prisons de Nantes; ce fait ayant été convenablement grossi, les fidèles crièrent à la trahison, disant qu'une révolte était sur le point d'éclater dans les prisons... cinq ou six malheureux, etc. » — M. Michelet : « Une tentative de révolte aux prisons amena une seconde noyade (après celle des prêtres). » Cet auteur a parfaitement saisi la liaison des scènes qui vont suivre avec la *révolte des prisons*. Toutefois il donne inexactement la date de la noyade du 24 frimaire en disant : « du 9 au 10 décembre — 19-20 frimaire. » (*Histoire de la révolut.*, t. VII, p. 94.)

portant la date des 8 et 9 messidor, an III, la mention suivante : « Un paquet de fausses clefs, en étain, pris sur des prisonniers du Bouffay, condamnés à mort, le 14 frimaire, » avec leurs noms, qui sont ceux-là même que je vais donner à l'instant. Si donc le projet d'évasion est incontestable, je vais produire les raisons qui me portent à penser que le caractère politique attribué à ce complot était purement fantastique.

D'abord il doit paraître assez peu vraisemblable que des individus déjà condamnés à des peines afflictives (« les tous accusés et ci-devant condamnés pour vol, » porte le jugement [1]), aient songé à conspirer en faveur de la Vendée dans un moment où ils avaient lieu de se croire en prison à l'abri de condamnations capitales qu'ils voyaient chaque jour prononcer contre leurs co-détenus pour des faits politiques. Cette manière de voir me paraît, du reste, parfaitement confirmée par Bernard Laquèze, celui-là même qui alla dénoncer la conspiration et qui déclara, dans sa déposition, « que la révolte qui a eu lieu au Bouffay était l'ouvrage de cinq à » six scélérats, *piliers de prison*, mais que les détenus comme » suspects n'y ont nullement participé [2]. » Les lieux de naissance des conjurés fournissent encore un argument, puisque au moins deux de ces prisonniers devaient être complétement désintéressés dans la guerre de la Vendée ; voici leurs noms, relevés sur le texte de leur jugement : « 1° Fonteneau (Pierre), cordonnier à Saint-Ful- » gent ; 2° François Dubisoire, de *Mont-Saint-Jean, en Bour-* » *gogne ;* 3° Pierre Marchais, 31 ans, de la Chapelle-Palluau, ar- » murier ; 4° Jean-Baptiste Gommeteau, 17 ans, *perruquier, de* » *Paris, paroisse Saint-Eustache ;* 5° Jean Mabé, portefaix, de » Couëron ; 6° Charles Toutblanc, batelier de Chalonnes. »

Ces présomptions deviennent des preuves si on veut bien regarder à la qualité des témoins qui déposèrent dans cette affaire. Ils étaient au nombre de trois, et parmi eux se trouvaient : Julie

1 Registre du tribunal révolutionnaire, celui qui se rapporte à cette date, f° 95. La présence au Bouffay de ces individus, condamnés pour vol, montre le peu de fondement de l'affirmation de M. Renoul qui avance, p. 93, qu'à partir de 1792, le Bouffay resta *uniquement* affecté aux prisonniers politiques. Je pourrais, s'il était besoin, donner encore d'autres preuves du contraire.

2 *Bullet. du trib. révol.*, VI° partie, p. 274.

Gérardeaux, femme de 26 ans, épouse du concierge Bernard Laquèze, que son âge et sa situation dans la prison pouvaient aisément disposer à s'effrayer de semblables aventures, et Joseph Hubert, ci-devant soldat au 109e régiment, en ce moment détenu au Bouffay. Or, ce qu'était ce Joseph Hubert, qualifié aussi marchand de chevaux, et qui se trouva aux Saintes-Claires sous la garde de Forget, du 29 mars au 11 avril 1793 [1], on va le voir. Ecoutons la déclaration de Bernard Laquèze, elle contient sur la moralité de cet homme de précieux renseignements. « Le président à Bernard » Lacaille [2] : Connais-tu Hubert, le dénonciateur de la conspira- » tion des prisons? Bernard Lacaille : Cet Hubert m'est parfaite- » ment connu, c'est un voleur de profession qui servait de témoin » au tribunal. Transféré aux Saintes-Claires, il fut mis en liberté » et devint l'espion du comité et de Forget. » Le maire Renard [3] n'est pas moins explicite sur le compte de ce scélérat [4]. Ce magistrat dit que Hubert avait mauvaise réputation, qu'il était accusé de piller tous les détenus, qu'il avait été arrêté pour divers vols par lui commis, et que depuis il a été embarqué [5].

Ces renseignements ont, je crois, leur portée, mais si l'on veut, en outre, avoir l'opinion de plusieurs personnes du temps sur le caractère chimérique de ces conspirations, on peut lire les dépositions de Thomas, officier de santé *(Bulletin du trib. rév.*, VIIe partie, p. 38), et de Jomard, membre de la compagnie Marat (*eod.*, VIe partie, p. 322 et 350), et la déclaration déjà rappelée de Chaux (*eod.*, p. 282). Décidément Couthon a prononcé un mot profond quand il disait à la Convention le 22 prairial, an II : « Une révolu-

[1] Registre d'écrou des Saintes-Claires, f° 7, archives du greffe.

[2] *Bullet. du trib. révolut.*, VIe partie, p. 274. Lacaille est ici pour Laquèze; le bulletin contient de nombreuses fautes dans l'orthographe des noms propres, et, ce qui est plus grave, dans certaines désignations des mois révolutionnaires, ce qui oblige parfois à faire toute une étude pour bien s'assurer que la date est exacte.

[3] Renard était un peintre vitrier qui avait été élevé aux fonctions de maire de Nantes, par arrêté des représentants Gillet et Ruelle, en date du 19 vendémiaire, an II — 10 octobre 1793 (Mellinet, t. VIII, p. 140.)

[4] M. Crétineau-Joly est le seul auteur qui, à ma connaissance, ait dit quelques mots de ce personnage, dans son *Histoire de la Vendée militaire*, t. II, in-12, p. 30.

[5] *Bullet. du trib. révolut.*, VIIe partie, p. 7.

tion rapide comme la nôtre n'est qu'une succession rapide de conspirations [1]. »

IX.

Je sortirais de mon sujet si je m'arrêtais à la délibération des corps constitués qui suivit le complot du Bouffay, dans la nuit du 14 au 15 frimaire — 4-5 décembre 1793, — et qui, ainsi qu'on l'a lu dans le passage cité de M. Louis Blanc, en fut la conséquence directe [2]. Disons seulement que dans cette séance, et pendant le temps que Renard y assista : « il n'a été question que de la conspiration dont on disait avoir arrêté les chefs, » et qu'on agita la question de savoir ce qu'on ferait du prisonnier auquel on devait ces révélations, afin qu'il fût en sûreté [3]. L'ordre de fusiller un certain nombre de personnes, dont on avait dressé la liste, concernait aussi des prisonniers du Bouffay. On sait que cet ordre ne fut pas exécuté, grâce à la résistance énergique de Boivin, commandant temporaire [4] de la place.

Cette résistance, on le devine, ne devait pas être du goût du représentant Carrier; il avait ordonné une fusillade en masse, cette exécution n'avait pas eu lieu, « mais la proie qui lui échappait, Carrier ne tarda pas à la ressaisir [5]. » En effet, nous apprend Bachelier, le représentant, furieux que l'arrêté n'eût pas été exécuté par Boivin, vint le lendemain avec Colas et Affilé au comité donner des ordres pour faire noyer les détenus du Bouffay [6]. La

[1] *Moniteur* du 24 prairial, N° 264.

[2] L'histoire de cette délibération serait fort difficile à reconstituer. Il ne fut pas rédigé de procès-verbal de la séance. « Il n'a été pris que des notes en cette occasion. » (Déposit. de Bachelier; procès des *Nantais; Bullet. du trib. révol.*, VI° partie, p. 100.)

[3] *Id.*, VII° partie, p. 6.

[4] Voir cet ordre dans la *Commune et la milice de Nantes*, t. VIII, p. 296 et 299. Voir aussi *Bulletin du tribunal révolut.*, VI° partie, p. 328, et la déposition de Boivin, p. 408.

[5] Louis Blanc, *Hist. de la rév.*, t. X, p. 196.

[6] *Bullet. du trib. révolut.*, VI° partie, N° 100, p. 398, col. 2.

noyade de la nuit du 24 au 25 frimaire — 14 au 15 décembre 1793, — se préparait.

Les ordres aux charpentiers et bateliers se trouvent rapportés tout entiers dans le bulletin (VIe partie, p. 317); ils sont signés des membres du comité, et datés des 16 et 17 frimaire — 6-7 décembre 1793. Le jour du second de ces ordres eut lieu la noyade des prêtres, ainsi que l'établit la déclaration du charpentier Affilé, rapportée au même endroit.

Quant à la noyade du 24 frimaire, il est incontestable qu'elle eut lieu au Bouffay; on pourrait en écrire l'histoire avec les détails les plus minutieux; tous les auteurs en ont parlé, tous, sans exception. Les registres d'écrou du Bouffay en portent la trace; on lit en face de plusieurs noms des prisonniers : « Déporté au bateau le 25 frimaire. » Dans le compte-rendu du procès de Carrier et du comité révolutionnaire, il est à chaque page question de cet événement; et il existe à Nantes un registre sur lequel deux récits de cette noyade sont consignés avec la signature de Bernard Laquèze et celle de Julie Gérardeaux, son épouse [1]. Voilà pourtant un événement qui se présente avec tous les caractères de l'authenticité la plus complète; il s'est passé au Bouffay; l'auteur de la notice du Bouffay n'en a pas dit un mot. Je me trompe; il a généralisé le fait, et voici de quelle manière : « Aux fusillades en masse [2], ils joignent » les noyades en masse!!! Des témoignages auxquels on peut » ajouter foi font connaître que plus de 3,000 personnes..... péri- » rent par ce dernier moyen; aussi les prisons, notamment celle » du Bouffay, chaque jour remplies, se vident chaque jour [3]. » Ou je ne sais pas lire ou il résulte du passage que je viens de citer que chaque jour on venait au Bouffay chercher des gens pour les noyer.

[1] Registre des jugements par jurés : la déposition de Bernard Laquèze est au f° 55 et celle de sa femme un peu plus loin.

[2] Si l'on se reporte à la page 108 de la notice, on y verra que M. Renoul rattache les fusillades que je n'entends pas nier, en tant qu'accomplies par ordre de Carrier ou des commissions militaires, à l'ordre du 15 frimaire — 5 décembre — que Boivin avait refusé d'exécuter.

[3] *Le Bouffay*, p. 108.

Sans doute la chose eût été possible ; ce qu'on fait une fois peut fort bien se répéter, et les gens qui noyaient les prisonniers de l'Entrepôt auraient aussi bien pu faire périr de cette façon les détenus du Bouffay ; mais comme ce fait n'est à l'heure présente nullement établi, qu'il existe au contraire des présomptions et des témoignages propres à faire croire que la seule noyade de prisonniers du Bouffay a été celle du 24 frimaire, il me paraît de la plus stricte justice de s'en tenir à la vérité, ou à ce qui, dans l'état, doit être regardé comme la vérité. Evidemment M. Renoul n'a point réfléchi à la gravité d'une telle accusation qui, si elle était démontrée, augmenterait singulièrement la responsabilité déjà si lourde des magistrats qui venaient au Bouffay chaque jour pour y rendre ce qu'à défaut d'un autre nom on appelait alors la justice. Cet édifice était situé au centre de la ville et l'Entrepôt à l'une de ses extrémités ; laissons aux habitants de notre cité qui vivaient alors cette lueur d'excuse consistant à prétendre que peut-être ils n'auraient pas souffert les noyades en plein jour s'ils avaient vu des bandes de victimes traverser toute la ville pour se rendre à la mort [1]. Le tableau, je l'ai déjà dit plus haut, est assez sombre par lui-même, ne forçons pas les couleurs ; si beaucoup d'hommes de ce temps ont pris l'arbitraire pour règle de leurs condamnations, ne faisons pas comme eux lorsque nous entreprenons de les juger à notre tour. Que si M. Renoul a des documents pour établir ce qu'il avance, nul ne sera plus disposé que moi à le remercier d'avoir donné la solution de cette question ; en attendant, voici les raisons qui me portent à repousser son assertion : Bernard Laquèze, dont la déposition a été si explicite sur le fait de la noyade du 24 frimaire et dont la principale préoccupation était d'avoir des pièces propres à décharger sa responsabilité [2], a déclaré que cette

[1] Bien avant cette époque, il est vrai, le 4 juin 1793, les ouvriers menuisiers et charpentiers de la ville se refusaient à enlever et à replacer la guillotine sur la place du Bouffay. Une ordonnance de Phelippes, rendue à cette date, à la suite d'une lettre du représentant Coustard, fut nécessaire pour les contraindre à ce travail sous peine d'emprisonnement. (Registre du tribunal criminel Phelippes, à la date.)

[2] *Bullet. du trib.*, VIIe partie, p. 57. Il refusa de délivrer aux agents du comité les prisonniers qui furent exécutés sans jugement et ne les livra que sur un ordre.

noyade fut la seule du Bouffay; en outre, sans vouloir entrer ici dans l'examen des faits de cette nature, ce qui exigerait un travail très-considérable, je crois que le nombre des détenus enfermés au Bouffay est beaucoup moins grand que ne le suppose M. Renoul. Voici le relevé fait sur les registres du comité révolutionnaire des individus envoyés au Bouffay à sa requête (depuis le 11 octobre 1793 — 20 vendémiaire, an II, — époque où il fut renouvelé par Gillet et Ruelle, jusqu'au 29 mai 1794 — 10 prairial, an II, — jour voisin de celui de l'arrestation de ceux de ses membres entrés en fonctions à la date précédemment indiquée) : en octobre : 47; en novembre, 10; en décembre, 85; en janvier 1794, 68, dont 45 *brigands*, venus d'Ancenis le 28 de ce mois; en février, 27; en mars, 21; en avril, 34 dont 22 *brigands*, venus d'Ancenis le 10; en mai 21. Ces nombres qui sont exacts à quelques unités près ne donnent peut-être pas le mouvement complet de la population de la prison, car il faut tenir compte de ce fait que le Bouffay était la *maison de justice*, c'est-à-dire la prison où l'on transférait parfois les détenus sur le point d'être jugés [1]. Quoi qu'il en soit, une liste que je crois pouvoir dater du 20 septembre 1794 — 4e sans-culottide de l'an II, — porte à 180 le nombre des prisonniers à juger; et ce qui démontre péremptoirement que la prison ne se vidait pas tous les jours, c'est une liste fournie à la date du 2 nivôse, an II — 22 décembre 1793, — et comprenant 112 noms d'individus emprisonnés à requête du comité et non encore jugés, parmi lesquels j'en ai compté quarante dont l'incarcération est antérieure au 1er frimaire [2].

X.

Je reprends ma narration au moment où je l'ai laissée, c'est à-dire à l'instant où, si l'on en croit Bachelier, « homme faux par

[1] C'est à l'Entrepôt que le comité envoyait l'immense majorité des prisonniers, et il est impossible d'en douter quand on lit sur ses registres, à la date du 24 décembre, que 300 *brigands* sont envoyés à l'Entrepôt; 500 à la date du 26, et 200 à la date du 28 du même mois.

[2] Cartons du greffe.

faiblesse [1], » Carrier vint au comité, furieux que Boivin n'eût pas exécuté ses ordres. Il y eut alors entre Carrier et le comité quelques conférences; Lamberty aurait promis de se charger de l'exécution du projet [2] et n'aurait pas tenu parole; dans la journée du 24 frimaire la question avait été débattue; un membre de la compagnie Marat dit être allé pour cette affaire chez Carrier avec Lamberty, conduit par des membres du comité révolutionnaire [3]; aussi, à moins d'admettre que Bollogniel, membre du comité, et l'un des accusés, eût intérêt à se charger lui-même, il est fort difficile de prétendre que le comité ne savait pas à l'avance ce dont il s'agissait: « J'assure au contraire, dit Bollogniel, que tous les membres du » comité ont été prévenus de cette noyade la veille du jour qu'elle » devait avoir lieu [4]. » Du reste, on l'a déjà vu, les ordres des 16 et 17 frimaire démontrent de la façon la plus claire la complicité du comité. Quant aux noms des victimes ils auraient été pris sur une liste de *conspirateurs* fournie par *Hubert*, le greffier, l'accusateur public du tribunal révolutionnaire (Goudet), et la femme du concierge des prisons [5].

Nous ne ferons pas le récit de cet épouvantable événement; il se trouve partout, et cela nous entraînerait trop loin. Il y aurait à examiner si, comme le dit M. Louis Blanc [6], Goullin arriva avec Grandmaison, à 9 heures du soir, ou si, comme il l'a prétendu au procès, il n'arriva qu'à trois heures du matin, ayant attendu jusque-là chez Carrier pour connaître sa dernière détermination [7]. Bien d'autres détails seraient à raconter; ainsi, par exemple, on avait pour cette nuit renforcé le poste du Bouffay de douze hommes pris à cette

[1] Michelet, *Hist. de la rév.*, t. VII, p. 91.

[2] Déposit. de Goullin; *Bullet. du trib. rév.*, VIe partie, p. 242.

[3] Déposit. de Bernard Seguinel; *Bullet. du trib. rév.*, VIe partie, p. 349.

[4] *Loc. cit.*, p. 315.

[5] *Bullet. du trib. rév.*, VIe partie, p. 227. Notons cependant, en ce qui concerne cette dernière, qu'elle sauva plus tard un nommé Teinglein, préposé aux subsistances militaires, en sollicitant pour lui auprès du comité (Déposit. de Teinglein, *Bullet. du trib.*, VIe partie, p. 257). Dans la nuit de la noyade Teinglein aussi fut sauvé par un guichetier (*loc. cit.*, p. 348.)

[6] Louis Blanc, *Hist. de la révol.*, t. X, p. 197; Mellinet, t. VIII, p. 100 et suiv.

[7] *Bullet. du trib. rév.*, VIe partie, p. 292.

du Port-au-Vin [1]. Je préfère me borner à deux petits faits qui se trouvent liés à cet événement et sur lesquels j'ai recueilli quelques notes qui ne sont pas totalement dépourvues d'intérêt.

Le premier concerne les quinze malheureux que l'on joignit aux autres et qui étaient entrés le jour même au Bouffay, et qui ne se trouvaient pas sur la liste primitive, ceux que le *marat* Dubreuil déclare avoir vus revêtus de grandes culottes, partir les derniers pour l'embarquement, et dont Richard, autre membre de la compagnie Marat, reconnut avoir écrit lui-même les noms [2]. Une discussion s'engagea, lors du procès, entre Vaugeois l'accusateur public de la commission militaire, et Goullin, sur la question de savoir si ces quinze individus étaient des *brigands* [3], une femme de confiance de Bernard Laquèze ayant aussi déclaré que ces quinze individus devaient être prochainement mis en liberté [4]. Ces quinze individus étaient bien réellement des *brigands;* ils étaient de Brains, et provenaient d'une capture du commandant temporaire d'Indret; le registre du comité, f° 60, fait foi de l'envoi au Bouffay, le 24 frimaire, de ces quinze prisonniers.

L'autre petit fait est celui de l'évasion de deux des personnes comprises dans la noyade, Julien Leroy, cocassier, ou marchand d'œufs, détenu au Bouffay pour avoir vendu un cheval qui se trouvait être à son insu un cheval volé, et Alexis Garnier, commis à Nantes. Le premier s'était sauvé de l'eau, et le second avait dû son salut à un officier qui lui avait donné le moyen de s'évader [5]. Cette évasion qui les avait sauvés de la mort ne les tira pourtant pas complètement de peine. Ils furent tous les deux remis en prison au Bouffay, et Bernard Laquèze dit dans sa déposition relative à Julien

1 *Bullet.*, VI° partie, p. 314; Dép. de Lechantre.

2 *Bullet.*, VI° partie, p. 338.

3 *Bullet. du trib.*, VI° partie, p. 274.

4 *Bullet. du trib.*, VI° partie, p. 280.

5 Voir *Bullet. du trib. rév.* pour ce qui concerne le récit de Leroy, VI° partie, p. 249; pour Alexis Garnier, VII° partie, p. 55. C'est ce Garnier que Mellinet, t. VIII, p. 318, appelle Alexis Fournier, et qu'il donne comme ayant échappé à la mort en se soutenant sur la planche d'un navire.

Leroy, que « le comité l'avait recommandé à toute sa sévérité.[1] » Quant à Alexis Garnier, on retrouve ses traces sur le registre du comité et on lit, f° 110, à la date du 21 pluviôse, an II, — 9 février 1794 : « Envoyé au Bouffay Alexis Garnier qui s'est évadé le » 24 brumaire (lisez le 24 frimaire) lors de la translation des pri- » sonniers du Bouffay à bord d'une barque pour aller à Belle-Ile. » Aux folios 23 et 58 du second registre, et aux dates du 16 germinal, — 5 avril 94, — et 27 floréal, — 16 mai, — on voit des réclamations d'Alexis Garnier à l'effet de demander sa liberté. Bachelier, qui a avoué avec douleur avoir signé l'ordre de faire réincarcérer Leroy, et qui « déclare y avoir été contraint[2] », n'eut point, paraît-il, la même douleur de l'arrestation d'Alexis Garnier, ou il faut convenir que la contrainte fut de bien longue durée.

XI.

Nous avons cru devoir entrer dans quelques développements sur les conspirations et la noyade du 24 frimaire, ces deux événements étant de notre sujet et ayant été omis par l'auteur dont nous étudions l'ouvrage. Nous serons plus bref en ce qui concerne la compagnie Marat, car cette compagnie ne se rattache au Bouffay que par la part qu'elle prit à la sinistre *déportation* dont nous venons de parler. Toutefois, M. Renoul ayant mentionné cette compagnie dans son étude sur le Bouffay, et cette institution ayant eu à l'époque de la Terreur une grande importance, je crois nécessaire de réparer quelques omissions commises par les écrivains antérieurs.

Avec d'autres historiens M. Renoul attribue à Carrier tout seul la création de la compagnie *Marat*. « Carrier, dit-il, organisa une » bande d'assassins qu'il appelait l'armée Marat. Cette troupe se

[1] *Bullet. du trib. rév.*, VIe partie, p. 274. Voir aussi Mellinet, t. VIII, p. [illegible] qui, dans son indignation, évoque le souvenir de l'ancienne Bastille.

[2] *Bullet. du trib. rév.*, VIe partie, p. 252.

» divisait en trois corps : la compagnie Marat, les éclaireurs de la » montagne, et des hussards américains.[1] »

M. Louis Blanc dit la même chose : « Un des premiers actes qui » signalèrent la politique de Carrier à Nantes fut la formation de » la *compagnie de Marat*, chargée d'opérer des visites domici- » liaires, » et il ajoute en note que l'arrêté fut pris par Carrier, de concert avec Francastel [2]. M. Louis Blanc n'est point tombé dans l'erreur de Mellinet, consistant à présenter ces trois corps comme formant une seule armée désignée sous le nom d'*armée Marat*. Je n'ai jamais rien lu qui permît d'établir une semblable confusion, et l'existence des *éclaireurs de la montagne* ne s'est encore jamais manifestée à mes yeux. Je montrerai tout à l'heure que la troupe des hussards américains fut organisée plus tard que la compagnie Marat et subsista plus longtemps; mais il importe auparavant d'examiner si Carrier doit tout seul porter la responsabilité de la création de ce corps dont les membres, si j'en crois MM. Lescadieu et Laurant, étaient qualifiés de *noyeurs* par la population de notre ville [3]. La chose vaut la peine d'être regardée de près car j'ai plus d'une fois, en étudiant cette histoire, songé à ces paroles de M. Michelet : « Tout ce qu'on fit devant Troie d'exploits héroïques, c'est Achille » qui l'a fait; et tout ce qu'on fit à Nantes de choses effroyables la » tradition ne manque pas d'en faire honneur à Carrier [4]. »

M. Louis Blanc, sous ce rapport, suit avec complaisance la tradition, dans un but très-facile à comprendre. Il a élevé dans son *Histoire de la révolution* un monument à Robespierre, dont il a fait son héros de prédilection; il lui a fallu, par conséquent, trouver le moyen de rejeter sur d'autres les abominations de ce temps-là. Il a trouvé les disciples d'Hébert bien propres à le servir en cette occasion, et il en a fait les boucs émissaires de la révolu-

1 *Le Bouffay*, p. 107 et 108.

2 Louis Blanc, *Hist. de la rév.*, X, p. 191.

3 *Histoire de la ville de Nantes*, par Lescadieu et Laurant, t. II, p. 75; ces historiens donnent la liste à peu près complète des membres de cette compagnie. Ils ne disent mot des *éclaireurs de la montagne*; quoique peu chargé de détails, leur récit est, de tous ceux que j'ai lus, celui qui me paraît avoir été fait avec le plus de soin.

4 Michelet, *Hist. de la rév.*, t. VII, p. 115.

tion[1]. Or, Carrier étant un hébertiste, c'est lui qui a tout fait; au contraire, les membres du comité révolutionnaire devant être considérés comme les disciples de la victime du 9 thermidor, il faut montrer que leurs mains ont été pures et leur conduite aussi irréprochable que pouvait le permettre la situation. Ce que M. Louis Blanc a prodigué de science et de talent pour établir ce système, la lecture de son ouvrage peut seule en donner l'idée. Mais revenons à notre point de départ, faut-il accuser Carrier tout seul de la création de la compagnie Marat? Il me paraît que la chose est impossible et que ce serait faire ce que M. Louis Blanc lui-même reproche à d'autres d'avoir fait quand il dit : « On le calomnia » comme si céla eût été nécessaire [2]. » Le premier doute qui s'est élevé dans mon esprit à cet égard m'est venu de ce passage du *Bulletin du tribunal révolutionnaire* (VIe partie, p. 278, col. 2): Le président à Bachelier : « Il est constant que la compagnie Marat n'a » été instituée qu'à la sollicitation du comité, qui a déclaré ne » pouvoir suffire à la multiplicité des affaires soumises à son » examen..... Il n'est pas moins certain que c'est le comité qui a » choisi les membres de ladite compagnie, qui l'a organisée, etc. » A la page suivante, on voit que Bachelier, au moyen de quelques paroles évasives, rejette la responsabilité sur un de ses confrères et ne cite point l'arrêté des représentants, relatif à l'établissement de la susdite compagnie. Cet arrêté, pourtant, avait été publié, puisque le témoin Gicqueau, administrateur du département, déclare en avoir lu un relatif à cet objet dans les papiers publics. J'ai retrouvé ces arrêtés et je m'explique parfaitement pourquoi Bachelier ne les a pas invoqués [3].

1 La dissidence est très-profonde entre les partisans de ces deux hommes. J'en trouve la preuve dans une brochure intitulée *Les hébertistes*, par Tridon; Paris, 1864, et où je lis : « Qu'y a-t-il entre Robespierre et Hildebrand? une simple formule; entre Robespierre et Chaumette, un abîme (p. 35). » Voir aussi, dans le sens opposé, N° 106, *Bibliographie révol.* de M. Dugast-Matifeux, et du même auteur, *Biographie de Goupilleau*, de Fontenay; *Annales de la société académique*, 1845, t. XVI, p. 296.

2 Louis Blanc, t. X, p. 193.

3 *Bullet. du trib. rév.*, VIe partie, p. 349. Voici les arrêtés relatifs à la compagnie Marat, émanant des représentants :

1° Un arrêté du 7 brumaire, an II, — 28 octobre 1793, — signé Francastel et

Dès avant de connaître ces arrêtés mon doute avait pris une grande consistace à la lecture des procès-verbaux des séances du comité.

« Le comité, lit-on à la date du 14 octobre 1793, — 23 vendé-
» miaire, an II, — arrête qu'il sera fait des représentations au
» représentant du peuple relativement à l'impuissance où est le
» comité de pouvoir, à l'aide seulement des commissaires de police,
» faire exécuter les différentes arrestations et établir cette surveil-
» lance active et soutenue, *pour laquelle il faut des bras et une*
» *vigueur uniques*..... Deux membres se rendront de suite à l'effet
» de concerter avec les représentants du peuple, ce qu'il est bon
» de faire dans la circonstance, soit *par la création d'une compa-*
» *gnie attachée au comité*, soit de toute autre manière. »

A ce moment Carrier n'avait fait que traverser Nantes, où il put, comme on le voit écrit partout, arriver le 8 octobre, mais où il ne commença de prendre ses mesures révolutionnaires que le 20 du même mois. M. Michelet dit que Carrier arriva le 22 octobre [1], mais il me paraît bien difficile de ne pas s'arrêter à la date du 20, — 29 vendémiaire, an II, — si l'on se reporte avec attention aux deux ouvrages suivants : 1° A la correspondance de Carrier, publiée dans la *Revue rétrospective*, 2e série, t. V; 2° au livre de

Carrier. « Carrier et Francastel *approuvent* la formation et l'organisation de la compagnie révolutionnaire. »

2° Ordre de Carrier au comité révolutionnaire :

« Carrier accorde à chaque membre de la compagnie révolutionnaire, dite Marat, la somme de 10 livres par jour... » (30 brumaire — 20 novembre.)

3° Le représentant du peuple *subordonne entièrement à la surveillance du comité* les opérations de la compagnie révolutionnaire, enjoint à tous les membres de cette compagnie de ne faire aucune arrestation, aucune descente, sans un réquisitoire signé de trois membres au moins du comité. » (8 frimaire — 28 novembre 1793.) (*Moniteur* du 3 frimaire, an III, — 23 novembre 1794, — N° 63, p. 270, col. 2.) — Phelippes, dans son *Mémoire à la Convention nationale* (12 thermidor, an II), attribue donc avec raison au comité la formation de la compagnie Marat. (V. p. 8.) Babœuf, dans son *Système de dépopulation, ou la vie et les crimes de Carrier*, p. 129 et 133, accuse Carrier d'avoir *approuvé* la formation de la compagnie Marat.

[1] Michelet, *Hist. de la rév.*, t. VII, p. 79. Presque tous les autres historiens que j'ai consultés adoptent la date du 8, sauf Babœuf (p. 127), d'après lequel Carrier serait arrivé le 21.

Savary intitulé : *Guerre des Vendéens et des Chouans par un officier supérieur* [1].

Carrier était à Rennes le 4 octobre, et il écrivait de cette ville, au Comité de salut public, que son intention était d'en partir le lendemain, ou le surlendemain (*Revue rétrospect.*, p. 104); il arriva, par conséquent, à Nantes le 6 ou le 7, ou le 8, selon la tradition. En tout cas, il n'y séjourna pas longtemps, puisqu'il était le 8 à Montaigu, installant le général Léchelle [2]. A partir du 9 octobre, on peut comparer la lettre de Carrier, adressée d'Angers au Comité de salut public, lettre datée du deuxième jour de la *deuxième décade de l'an II* [3], et qui doit être du milieu de brumaire, avec le livre de Savary, et l'on se convaincra aisément que ce représentant, ayant été à Tiffauges, à Mortagne et à Chollet, on peut le croire, quand il dit (lettre de brumaire, p. 111 et 112) que le 19 il se mit en route pour Nantes, où il « *commença ses opérations révolutionnaires*, » dont la première trace serait une mention inscrite sur le registre du comité, à la date du 20, et constatant la réception d'une note de ce représentant, relative à des prisonniers de Tiffauges. Ces mêmes faits se trouvent pour la plupart rapportés dans une autre lettre, datée de Nantes, du 20 octobre (p. 105 de la *Revue rétrospect.*) [4], laquelle établit en même temps, d'une manière incontestable, que Carrier s'établit dans cette ville le

1 Savary peut être invoqué avec toute sécurité sur ce fait de la présence de Carrier à l'armée, quoique M. Louis Blanc récuse ses appréciations sur le général Léchelle (Louis Blanc, *Rév.*, t. X, p. 49), car l'exactitude de cet auteur a pour garant M. Michelet qui proclame (*Rév.*, t. VII, p. 78) son livre « le plus instructif sur l'histoire de la Vendée » et qui ajoute : « Savary donne les vraies dates. » C'est-à-dire précisément ce qu'il nous faut en ce moment.

2 Savary, t. II, p. 228 ; — encore à Montaigu le 14, *loc. cit.*, p. 259; le 16, rapport de Kléber, *loc. cit.*, p. 261 et 265, en note. Bulletin du Trib. révolut., VIIe partie, p. 35 et 61.

3 Cette lettre est assez difficile à dater exactement, parce que le jour indiqué répondrait au 12 vendémiaire an II, — 3 octobre, — et il y est question de la réorganisation du Tribunal révolutionnaire, qui fut établi par arrêté du 9 brumaire an II, — 30 octobre, — et d'autres événements postérieurs. (V. *Revue rétrospective*, *loc. cit.*, p. 111.)

4 La présence de Carrier à Tiffauges est également établie par l'aveu qu'il fait d'avoir ordonné l'incendie de ce bourg avec Gillet, Turreau et Merlin; il déclare en même temps avoir été à Montaigu (Bullet., VIIe partie, p. 61).

29 octobre 1793. Sans doute, à ce moment, il ne resta pas inactif et dut accueillir avec empressement le projet d'utiliser une compagnie de la nature de celle dont il s'agit; il s'en vanta même, puisque, dans la lettre de brumaire (?) dont on vient de parler, il se donne comme ayant créé « une compagnie révolutionnaire pour » arrêter tous les conspirateurs et déterrer les accaparements (*loc. cit.*, p. 112); mais il suffit de lire le procès-verbal d'établissement de la compagnie pour voir que l'organisation et le choix des membres se firent par les soins du comité. Cette troupe s'appela d'abord la compagnie des *Brutus*; le registre du Comité, folio 15, contient un réquisitoire adressé au supérieur du séminaire, à l'effet de mettre son réfectoire à la disposition de la compagnie dite des *Brutus*. Si elle prit le nom de Marat, ce fut plus tard, le 14 brumaire an II, — 1er novembre 1793, — le jour de son installation par le Comité révolutionnaire. Le procès-verbal de cette installation est rapporté dans le Bulletin du Tribunal révolutionnaire, VIe partie, p. 365, et l'on y lit que : « Nul n'entrera dans la nou- » velle compagnie révolutionnaire, sans passer d'abord au scrutin » épuratoire de cette compagnie, puis à celui du *Comité de surveil-* » *lance* [1]. » Que Carrier ait ensuite encouragé cette bande de sicaires, lui ait délivré des pouvoirs particuliers ou généraux, l'ait reçue chez lui, la chose ne peut être niée, et les pièces citées en font foi; mais il ne doit pas porter seul une responsabilité dont Bachelier sentait parfaitement le poids, puisqu'il essaya de la rejeter sur autrui. Si l'on en croit Jomar, *marat* un peu tiède, surtout au moment du procès, il aurait accepté en rougissant sa candidature de membre à la compagnie Marat, sur une recommandation de la société de Vincent-la-Montagne [2]. Il serait fort utile, pour que ce

[1] Voir aussi, dans le procès des 132 Nantais, la déclaration de Carrier (Bullet., VIe partie, p. 94), qui dit avoir autorisé le comité, *sur sa demande*, à s'adjoindre des « hommes probes. » Au surplus, et s'il en était besoin, la chose pourrait être établie au moyen du compte-rendu lui-même du Comité révolutionnaire, lequel fut, comme on l'a dit dans une note, publié à la fin de janvier 1794. On peut y lire l'aveu que la compagnie fut établie sur la demande du comité, et que le droit d'arrestation confié à ses membres était « bien essentiel » (Mellinet, t. VIII, p. 403).

[2] Bullet. du Trib. révol., VIe partie, p. 290. Nous devons mettre en regard de ce fait la déclaration de plusieurs membres de la société de Vincent-la-Montagne

point fût élucidé d'une manière complète, d'avoir une pièce du 10 frimaire dont a parlé Chaux (Bullet., VIIe partie, p. 18), dans sa discussion avec Carrier, au moment où s'est agitée, entre eux et devant le Tribunal, la question de la compagnie Marat. Un détail, auquel personne ne semble avoir songé, c'est que cette compagnie n'exista pas tout le temps que Carrier passa à Nantes. Y eut-il un arrêté portant sa dissolution, et quelle en est la date? Je ne saurais le dire. Ce que je puis affirmer, c'est que le 7 janvier 1794, — 18 nivôse an II, — le comité, pour remplacer ce corps, qui jusque-là avait été commis à l'exécution de ses ordres, nomma, au scrutin épuratoire, huit commissaires, *dont sept au moins* étaient anciens *marats* [1].

ALFRED LALLIÉ.

(La fin au prochain numéro.)

contenant une protestation énergique contre toute idée de complicité de cette société avec la compagnie Marat. — Lettre à Dopsent, président du Tribunal, du 23 thermidor, an III. (Bulletin du Trib. révol., VIe partie, p. 331).

[1] Registre du comité, f° 80. Ce fait du licenciement de la compagnie Marat aurait pu être expliqué par Bachelier, déposant comme témoin dans le procès des *Nantais*; mais à cette question du président : « La compagnie Marat n'a-t-elle pas été licenciée, invitée à rendre ses armes? » Bachelier répondit ignorer ce qui s'était fait (Bulletin du Trib. rév., VIe partie, p. 102).

LETTRES PARISIENNES.

IX.

A Madame de Kerlouarnec, en son manoir de Kerlouarnec, paroisse de Plou.....

Paris, 8 août 1865.

Voulez-vous, Madame, que j'inscrive votre nom parmi ceux des respectables mères de famille que M. Dupin convie à former une association contre le luxe des toilettes? Mais je vous parle ici comme si vous saviez de quoi il s'agit, tandis que vous êtes probablement à cet égard dans une profonde ignorance. Je ne crois pas que vous receviez le *Moniteur universel;* quand même vous le recevriez, je doute que vous employassiez plusieurs heures de votre journée à lire dans ses volumineux suppléments tous les discours des orateurs des deux Chambres; quand même enfin vous vous tiendriez consciencieusement au courant de cette littérature, la question des toilettes aurait encore passé inaperçue pour vous, car c'est à huis-clos que le Sénat français a voulu la traiter, sans permettre au *Moniteur* de reproduire les belles choses qui se sont dites à cette occasion.

Sachez donc que nos Pères Conscrits, au moment de se disperser, ont frappé deux grands coups, ont étonné le monde par deux séances mémorables qui resteront la gloire de leur session. Dans l'une, dont les échos ont pu librement parvenir jusqu'à vous, un romancier devenu sénateur, le spirituel auteur de *Colomba*, a

gravement établi que les orgues de Barbarie violent les principes mêmes de notre Constitution et attentent au droit sacré de la propriété. Que vont penser les Auvergnats, les artistes nomades de la manivelle? Plusieurs, m'assure-t-on, se considèrent comme des étrangers parmi nous, et commençaient d'accueillir l'idée de l'annexion prochaine de l'Auvergne à la France, pour faire suite à celle de la Savoie; mais il paraît avéré que le rapport de M. Mérimée a déterminé un mouvement très-accentué de nationalité dans les montagnes du Cantal, où l'annexion rencontrerait désormais de vives résistances. — L'autre séance a été plus piquante encore, et ce sont vos crinolines qui en ont fait les frais.

Je croyais, je vous l'avoue, ce sujet un peu tombé dans la banalité. Les vaudevilles et les caricatures me semblaient l'avoir depuis longtemps épuisé. Des prédicateurs même n'ont pas dédaigné de foudroyer des carreaux de leur éloquence les artifices exagérés de vos tournures. C'était peut-être leur faire plus d'honneur qu'ils n'en méritent. Je conçois cependant que la tentation irrésistible d'en médire soit venue à de bons curés causant familièrement avec leurs ouailles réunies. Assurément, je ne sais rien de moins recueilli ni de plus impertinent que l'invasion, dans une pieuse assemblée, de quelques dévotes aux amples contours, renversant les chaises à droite et à gauche, offensant les genoux qui se rencontrent sur leur passage, puis s'efforçant de se ramasser sur leurs siéges, avec une gesticulation dont je n'oserais pas hasarder la description précise, et ne parvenant pas à empêcher d'étranges réactions. Les hommes qui les avoisinent n'ont plus bientôt d'autre alternative que de se tenir debout ou de s'asseoir résolûment sur les cages débordantes. De grâce, mesdames, dans l'intérêt de vos toilettes, sinon dans celui du recueillement, ne pourriez-vous pas, pour votre tenue à l'église, obtempérer un peu aux avis de M. le curé, et vous imposer quelques abstinences ou quelques sobres retranchements?

Toutefois, je le répète, je croyais le sujet vieilli, mais le Sénat conservateur a le privilége de rajeunir tout ce qu'il touche. Et d'abord, n'a-t-il pas rajeuni la verve gauloise d'un orateur qui était déjà illustre au commencement de la Restauration, de M. Dupin

sinné! Oui, Madame, je vous le certifie sur mon honneur, c'est M. Dupin lui-même, ce n'est pas son petit-fils ni son petit-neveu, c'est M. Dupin l'ancien, lequel, à la différence des deux Tarquins, est en même temps M. Dupin le superbe, c'est l'avocat de tant de causes célèbres, l'homme aux souliers ferrés, le président des comices agricoles de la Nièvre, le président de la Chambre des Députés, le président de l'Assemblée nationale législative, le membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales, le procureur-général à la Cour de Cassation, c'est bien lui qui prononçait, il y a quelques semaines, au Sénat, un réquisitoire humoristique contre les crinolines. — « La Fontaine, s'écriait-il, a raillé la grenouille qui voulait devenir aussi grosse » que le bœuf. A l'aide de certaines modes actuelles, la *pécore* » y parviendrait aisément. » Jugez combien les Pères Conscrits ont ri de cette saillie! Il eût été vraiment dommage que le public en demeurât privé; aussi l'on doit savoir gré à M. Dupin d'avoir entrebâillé le huis-clos ordonné par la vénérable assemblée, pour répandre discrètement sa petite harangue contre le luxe des toilettes.

Je suppose, Madame, qu'il n'est pas besoin de vous dire qu'il s'agissait uniquement des toilettes des femmes. Quant à celles des hommes, il me paraîtrait difficile au moraliste le plus chagrin de les accuser aujourd'hui d'un luxe intempérant. Alceste, il y a juste deux cents ans, pouvait railler amèrement l'élégance de son rival Clitandre :

Est-ce par l'ongle long qu'il porte au petit doigt
Qu'il s'est acquis chez vous l'estime où l'on le voit?
Vous êtes-vous rendue, avec tout le beau monde,
Au mérite éclatant de sa perruque blonde?
Sont-ce ses grands canons qui vous le font aimer?
L'amas de ses rubans a-t-il su vous charmer?
Est-ce par les appas de sa vaste rhingrave
Qu'il a gagné votre âme en faisant votre esclave?

Mais Alceste avait lui-même des rubans verts, et affublait d'une perruque fort dispendieuse sa tête morose. Clitandre, de nos jours, a beau se mettre en frais pour complaire à Célimène, il n'approche

pas de l'élégance qu'aurait Alceste renaissant dans la sévérité relative de son costume; il est réduit à porter le hideux frac noir et la cravate blanche, et, quelques efforts qu'il fasse pour varier la coupe de ses gilets, il ne réussit pas toujours à être distingué, à première vue, d'un garçon coiffeur ou d'un maître-d'hôtel de bonne maison. Si la simplicité, disons-mieux, si la laideur de nos costumes et leur uniformité démocratique sont des progrès moraux, l'homme aux souliers ferrés doit être plus content que l'homme aux rubans verts. Nous sommes tous de vrais Romains, non de la décadence, mais des beaux temps de la République. Nous n'avons pas besoin de censeurs ni de lois somptuaires.

Il nous reste cependant un progrès démocratique à faire : c'est d'adopter la blouse en cotonnade bleue des ouvriers de Paris et des paysans des trois quarts de la France. Hélas ! lors de mes derniers voyages en Bretagne, j'ai constaté que la blouse bleue commence aussi à se répandre sur nos chemins. Du moins, j'espère qu'elle ne se montre pas encore aux noces ni aux fêtes religieuses. Je suivais dernièrement, le long d'un sentier du Vexin, à quelques lieues de Paris, la procession de la Fête-Dieu. L'assistance des fidèles n'était pas aussi réduite que vous pourriez le croire; la cérémonie ne manquait pas absolument de cette poésie rustique qu'elle exhale si abondamment dans nos pieuses campagnes. Mais j'étais désagréablement impressionné du négligé des costumes. Des hommes en blouse bleue portaient le dais, derrière lequel ne marchaient, à l'exception du châtelain et de ses hôtes, que des hommes en blouse bleue, prêts, semblait-il, à reprendre leurs instruments de travail. Une autre fois, attiré par le râclement d'un violon, j'entrais le soir dans la salle de bal d'un gros village, où l'on se trémoussait à l'occasion d'un mariage. Je n'y trouvais que des danseurs en blouse bleue. Vous le voyez, Madame, qu'il s'agisse de cérémonies religieuses ou de divertissements profanes, l'affublement est le même, c'est toujours la livrée du labeur quotidien, avec à peine quelques souillures de moins.

Je ne sais si M. le sénateur Dupin admire cette simplicité. Pour moi, j'avoue que je suis fort tenté de la déplorer. Je ne pense pas que l'homme doive se vêtir uniquement pour satisfaire à la dé-

cence et pour se protéger contre les intempéries. Le costume a une certaine dignité, une certaine importance morale et sociale que je ne veux pas méconnaître ; il est aussi, ou du moins il devrait être, une des expressions de l'art. Quand je contemple au Louvre, avec un plaisir toujours nouveau, l'un des plus merveilleux chefs-d'œuvre de la peinture vénitienne, le magnifique tableau des noces de Cana, je ne songe pas à sourire de l'anachronisme des habillements, tant ils ont tous de grâce et d'éclat ; je comprends que l'art débordait partout autour du peintre, qui pouvait choisir ses contemporains pour modèles. Supposez qu'aujourd'hui un artiste imagine de suivre cet exemple et de donner aux assistants de la noce de Cana nos pantalons et nos redingotes, voire même, pour les représenter en grande tenue, nos fracs étriqués et nos cravates blanches ; supposez, si vous le préférez, qu'il veuille imprimer à la scène un caractère villageois en affublant de blouses bleues ses personnages, eût-il la palette de Paul Veronèse, il est évident qu'il produirait un résultat d'un immense ridicule, en même temps que d'une parfaite laideur d'aspect.

Je remarque aussi, Madame, que ce qui conserve à nos fêtes bretonnes une physionomie pittoresque et poétiquement accentuée, c'est qu'on y voit encore des costumes. Ces costumes variés de formes et de couleurs sont assurément un luxe, et ont été jadis une mode. La plupart sont facilement reconnaissables comme se rattachant aux modes françaises et espagnoles du XVIe et du XVIIe siècle, et même à des modes de cour. Alors comme aujourd'hui, et je crois plus qu'aujourd'hui, quoique la société fût bien autrement hiérarchisée et que les classes fussent infiniment plus distinctes, les modes se répandaient de haut en bas par l'esprit d'imitation des classes inférieures. Ce qu'on est convenu d'appeler la simplicité du bon vieux temps, n'excluait pas cette émulation. Peut-être, avant de célébrer la simplicité de nos pères, ferait-on bien de se souvenir qu'ils ont poussé l'émulation un peu plus loin que dans la région des toilettes, et jusqu'à l'explosion de la Révolution française.

Je ne veux pas, Madame, m'arrêter à de tels aperçus, et je vous demande pardon de cette échappée. Je reviens à mon sujet, en

notant la remarque que lorsqu'on joue Molière au Théâtre-Français, je suis frappé de la ressemblance presque parfaite des Arnolphe, des Ariste et des Chrysale avec nos vieux paysans endimanchés de Pleiber-Christ ou de Saint-Thegonec. J'ajoute que je possède une collection d'estampes assez curieuse, comme expression des mœurs et des habitudes de la rue au commencement du XVIIIe siècle. Cela est intitulé : « Études prises *dans le bas peuple*, ou les cris » de Paris. » Les mots que j'ai soulignés paraîtraient aujourd'hui fort insolents aux électeurs émancipés du suffrage universel, lesquels pourraient bien déchirer mes gravures s'ils les rencontraient à un étalage. Eh bien ! Madame, le cureur de puits — qu'a remplacé le cureur d'égoûts, — le marchand ambulant de lanternes, — dont l'éclairage au gaz a détruit l'industrie, — le colleur d'affiches, dont la spécialité est plus florissante que jamais, — le vendeur de la liste des numéros gagnants de la loterie — sa voix glapissante m'importune encore à tous les coins de rues, — le *Provençal*, qui joue du tambourin et du flageolet à la fois, — le virtuose qui tourne la manivelle de l'*orgue de Barbarie*, *ou plutôt d'Allemagne*, comme dit l'éditeur de 1736, avec un purisme qui n'a pas réussi à réformer le langage — ici je crois entendre M. Mérimée réclamer chaleureusement contre cette violation séculaire des droits de la propriété musicale, — le commissionnaire et le porteur d'eau — pauvres industriels en décadence de la vieille routine, sans cesse pourchassés par tous les progrès modernes, et successivement dépossédés, sans indemnité, les uns par le factage organisé, la petite poste et le télégraphe, les autres par les tuyaux souterrains des eaux de la ville ; — tous ces personnages de mes estampes sont accoutrés, malgré l'humilité de leurs métiers, avec une certaine élégance de formes, et me rappellent encore, à s'y méprendre, nos paysans bas-bretons en petite tenue des jours de marché. Ils ont le chapeau aux bords relevés de nos paludiers, les cheveux flottants sur les épaules, l'habit à la française, l'ample pourpoint, le haut de chausses serré aux genoux, les guêtres boutonnées et les souliers à boucles. Certes leurs successeurs à la défroque sordide qui remplissent nos rues sont bien loin d'avoir cette bonne grâce d'attitude et de costume. Comment décrire les

casquettes aplaties, les feutres enfoncés, les paletots impossibles que nous avons vus sur le siége des fiacres, pendant la grève des cochers ! Le réaliste Courbet pourrait seul être tenté désormais de publier en estampes des études prises *dans le bas peuple* de Paris.

Si je ne me trompe, Madame, le sexe masculin tout entier, depuis les hauts barons de la finance — je ne dirai pas depuis les millionnaires, cette expression ne représente plus l'opulence, et bien pauvres diables sont ceux qui possèdent à peine un petit million, — jusqu'aux cultivateurs et aux industriels des humbles métiers, échappe donc aujourd'hui et n'échappe que trop à l'accusation de luxe dans l'habillement. Aussi est-ce contre votre sexe que M. Dupin a lancé son peu galant réquisitoire. Eh bien ! je me le demande encore, y a-t-il dans les faits contemporains quelque chose de caractéristique qui justifie ces violences ? Je me permets d'en douter.

Dans tous les temps, les moralistes, les prédicateurs et les satiriques ont prodigué les invectives contre le luxe exagéré des toilettes des femmes. Dans tous les temps j'accorderai qu'ils ont eu raison, et que l'excès est un défaut en cette matière comme en toutes les autres. Je ne vous conseillerai pas de lire la satire des femmes de Juvénal. Son latin, qui brave l'honnêteté dans les mots et dans les choses, est autrement décolleté que le français débité par M. Dupin, lorsque nos sénateurs mettent le verrou à leurs portes. J'ose à peine en extraire quelques citations châtiées : « Les » femmes se croient tout permis, lorsqu'elles ont entouré leur cou » d'un collier d'émeraudes, et que de lourds ornements sont sus- » pendus à leurs oreilles allongées. Il n'y a rien de plus intolérable » qu'une femme riche. Il faut la voir s'empâter le visage, le charger » de crêmes et de parfums. Elle le découvre enfin, elle le débar- » rasse des premières teintures. On commence à le reconnaître, » elle l'étuve alors dans les flots d'un lait pour lequel elle traîne à » sa suite un troupeau d'ânesses. En y voyant se succéder tant » d'emplâtres et de compresses, je me demande si c'est un visage » ou une plaie... Une esclave toute tremblante se présente pour la » coiffer : qu'elle prenne garde à la moindre maladresse. Les coups » d'un nerf de bœuf puniraient bientôt ce crime. Une autre vient

» peigner et disposer en rouleaux le côté gauche. Puis l'on tient
» conseil avec les vieilles, chacune opine sur la coiffure, comme
» s'il s'agissait de la vie et de l'honneur. Puis on bâtit sur le sommet
» de la tête un édifice à plusieurs étages.... Ainsi l'infâme argent a
» introduit parmi nous les mœurs étrangères. L'opulence a infecté
» nos collines, et perverti *notre siècle* par un luxe honteux. »

J'en passe, et je vous assure des meilleurs. De Juvénal à Boileau, il n'y a pas loin, d'autant plus que notre classique n'a souvent pris que la peine de traduire :

Ce n'est que pour toi seul qu'elle est fière et chagrine.
Aux autres elle est douce, agréable, badine,
C'est pour eux qu'elle étale et l'or et le brocard,
Que chez toi se prodigue et le rouge et le fard,
Et qu'une main savante, avec tant d'artifice,
Bâtit de ses cheveux l'élégant édifice.
Dans sa chambre, crois-moi, n'entre point tout le jour.
.....
Attends, discret mari, que la belle en cornette
Le soir ait étalé son teint sur la toilette,
Et dans quatre mouchoirs, de sa beauté salis,
Envoie au blanchisseur ses roses et ses lys.
Alors tu peux entrèr, mais, sage en sa présence,
Ne va pas murmurer de sa folle dépense.
D'abord, l'argent en main, paie et vite et comptant.
Mais non, fais mine un peu d'en être mécontent,
Pour la voir aussitôt, de douleur oppressée,
Déplorer sa vertu si mal récompensée.
Un mari ne veut pas fournir à ses besoins ?
Jamais femme, après tout, a-t-elle coûté moins ?
A *cinq cents louis d'or,* tout au plus, chaque année,
Sa dépense en habits n'est-elle pas bornée?

Veuillez remarquer, Madame, que chez Boileau comme chez Juvénal il ne s'agit ici que de femmes mariées et de sages matrones, en possession de l'estime publique. Si j'en crois messieurs les économistes, la valeur de l'argent était, il y a deux siècles, au moins quadruple de ce qu'elle est maintenant. Les *cinq cents louis d'or* représentent donc environ cinquante mille francs de notre monnaie. Or, je vous demande si un auteur satirique ou un orateur du Sénat pourrait aujourd'hui mettre dans la bouche d'une honnête femme

l'observation justificative qu'elle borne à cinquante mille francs par an, *tout au plus*, la dépense de sa toilette? Voici d'ailleurs comment continue Despréaux :

A quoi bon, en effet, t'alarmer *de si peu?*
Eh! que serait-ce donc si, le démon du jeu
Versant dans son esprit sa ruineuse rage,
Tous les jours, mis par elle à deux doigts du naufrage,
Tu voyais tous tes biens, au sort abandonnés,
Devenir le butin d'un pique ou d'un sonnez!
Le doux charme pour toi, de voir chaque journée,
De nobles champions ta femme environnée
Sur une table longue et façonnée exprès
D'un tournoi de bassette ordonner les apprêts!
.....
Chez elle, en ces emplois, l'aube du lendemain
Souvent la trouve encor les cartes à la main.
Alors, pour se coucher, les quittant non sans peine,
Elle plaint le malheur de la nature humaine
Qui veut qu'en un sommeil où tout s'ensevelit
Tant d'heures sans jouer se consument au lit.
C'est ainsi que *souvent* par une forcenée
Une triste famille à l'hôpital traînée
Voit ses biens en décret sur tous les murs écrits
De sa déroute illustre effrayer tout Paris.

Et ceci n'était malheureusement pas de l'exagération. Tous les mémoires du bon vieux temps fourmillent de ce type aimable de la grande dame joueuse. Des reines et des princesses présidaient au ripot; le jeu était un des fléaux, un des scandales acceptés de la cour et de la ville. Grâce à Dieu, voyons-nous rien de semblable? Je connais quelques femmes qu'on appelle encore joueuses, et qui se laissent plaisanter sur leur passion pour les cartes. Ce sont celles qui hasardent cinquante centimes la fiche à une partie de whist. Je doute qu'à ce taux elles ruinent jamais leurs maris.

Le cygne de Cambrai, le tendre Fénelon n'était pas moins sévère pour son temps et son pays qu'un satirique de profession. « Ces excès, » dit-il dans son écrit sur l'éducation des filles, « vont encore plus loin dans notre nation qu'en toute autre; l'humeur changeante qui règne parmi nous cause une variété continuelle

» de modes; ainsi on ajoute à l'amour des ajustements celui de la
» nouveauté.... Ces deux folies mises ensemble renversent les
» bornes des conditions, et dérèglent toutes les mœurs.... Chacun
» choisit selon son argent, ou plutôt, sans argent, selon son am-
» bition et sa vanité. Ce faste ruine les familles, et la ruine des fa-
» milles entraîne la corruption des mœurs. D'un côté, le faste
» excite, dans les personnes d'une basse naissance, la passion
» d'une prompte fortune... D'un autre côté, les gens de qualité se
» trouvent sans ressource, font des lâchetés et des bassesses hor-
» ribles pour soutenir leur dépense; par là s'éteignent insensible-
» ment l'honneur, la foi, la probité et le bon naturel, même entre
» les plus proches parents. *Tous ces maux viennent de l'autorité*
» *que les femmes vaines ont de décider sur les modes.* Elles ont
» fait passer pour Gaulois ridicules tous ceux qui ont voulu con-
» server la gravité et la simplicité *des mœurs anciennes.* »

Nous vieillissons, Madame, sans avoir atteint l'âge monumental de M. Dupin. Gardons-nous de cette disposition chagrine à médire du temps présent, au profit de je ne sais quel bon vieux temps auquel nous pourrions être embarrassés d'assigner une date historique. Les anciens avaient aussi leur bon vieux temps, prudemment relégué vers l'époque fabuleuse de Saturne et de Rhée. Ne plaçons pas le nôtre trop près de notre berceau : — c'était le bon vieux temps où d'effroyables guerres venaient de ravager des générations entières, où toutes les mères pleuraient leurs fils, et où la France ruinée se nourrissait de la morale de Béranger; — ni trop près du berceau de nos pères : — c'était le bon vieux temps de la Terreur, de l'émigration, des proscriptions, des massacres et des saturnales; — ni trop près du berceau de nos grands-pères : — c'était le bon vieux temps du règne de madame Dubarry. Remontons plusieurs anneaux de la chaîne; nous traverserons les orgies de la Régence, les humiliations et les calamités de la vieillesse de Louis XIV. L'adulation des écrivains, l'adoration servile de la foule, les souvenirs de quelques années glorieuses ne suffisent pas pour me faire beaucoup regretter le bon vieux temps dont nous avons vu ce que pensait Fénelon, le temps des guerres sans cesse renaissantes de Flandre, de Hollande et d'Allemagne, non plus que les

leçons de morale de Mme de Montespan. Notre province était loin des champs de bataille et il semble qu'elle devait jouir d'une sorte de félicité. Demandez cependant à Mme de Sévigné ce qu'était ce bon vieux temps pour la Bretagne frémissante. Interrogez-la sur la mansuétude de son ami le duc de Chaulnes, et comptez avec elle les supplices.

Je ne suppose pas que vous préfériez les guerres civiles et religieuses du XVIe siècle. Le chanoine Moreau nous a laissé dans ses naïfs mémoires le très-curieux et très-lamentable tableau de ce qu'a été en Bretagne ce bon vieux temps de massacres, de brigandages et de pillages, dont le sire de la Fontenelle fut le principal héros. Vous verrez, Madame, que nous remonterons si bien que nous ne nous arrêterons qu'au paradis terrestre. Hélas ! là encore nous rencontrerons le serpent se glissant parmi les fleurs.

Chacun a lu, ces jours derniers, le rapport fait à l'Académie française sur les prix de vertu. Ce n'est pas en cette séance qu'on eût été bien venu à médire de notre siècle, et à gémir de la décadence de nos mœurs. Dans quelle atmosphère sereine et parfumée on se trouvait là transporté ! Une auguste assemblée de vieillards, l'élite de la littérature, de l'éloquence, du génie, convie l'élite des gens délicats et des femmes du monde au consolant spectacle des hommages publics rendus à la vertu. La voix émue d'un de ces sages raconte, avec tous les charmes du beau langage, les actes touchants qui ont plus particulièrement rallié les suffrages, en ayant soin de dire que l'Académie a toujours l'embarras du choix parmi le grand nombre de belles actions qui lui sont signalées. Le soldat, ce type féroce du bon vieux temps, fléau des paisibles familles, le soldat, qui se vendait dans un jour d'ivresse au sergent recruteur, dissipait en débauche le prix de sa liberté, puis avait besoin que son courage brutal fût sans cesse stimulé par l'espoir du pillage ; le soldat, aujourd'hui, modèle d'honneur et de discipline, c'est le protecteur des foyers dont il était jadis l'effroi ; c'est de plus un fils tendre, qui fait passer à sa mère sa prime de rengagement et les économies qu'il réalise sur sa solde. Sa vie austère a été inspirée tout entière par le sentiment de la piété filiale. Une institutrice de village, une humble grainetière de la grande Babylone

moderne, sont tout simplement deux héroïnes de charité. Un curé de campagne vient recevoir, pour les fondations inépuisables de son zèle apostolique, une palme décernée par ces lettrés qui mettaient naguère au concours l'éloge de Voltaire. Et que nous raconte-t-on tous les ans des domestiques? Au lieu des Dorines égrillardes et des Scapins fripons de la comédie, de ces valets

> ..... Souvent voleurs et traîtres,
> Et *toujours*, *à coup sûr*, ennemis de leurs maîtres,

comme disait Boileau au bon vieux temps, voici qu'on nous raconte l'histoire touchante et vraie d'une foule de serviteurs qui ont réalisé, de nos jours, le type charmant de l'Adam de Shakspeare et du Kaleb de Walter Scott, ou celle, plus touchante encore, d'une foule de pauvres servantes, dont la vie se consume obscurément dans l'excercice du plus absolu dévouement à leurs maîtres. La voix du rapporteur s'altère, l'attendrissement gagne toute l'assemblée, et les dames aux vastes crinolines, les ambitieuses *pécores* si durement traitées par M. le procureur-général, mouillent leurs mouchoirs brodés, sous les lunettes farouches de M. Dupin.

Je pense, Madame, qu'un observateur candide qui prétendrait juger notre société d'après ces séances académiques, courrait risque de quelques déceptions. Celui qui la jugerait sur un réquisitoire ne s'égarerait pas moins. Grâce à Dieu, notre siècle si décrié a du bon, et l'Académie n'a pas tout vu. A peine a-t-elle entrevu une partie minime des vertus chrétiennes, qui s'épanouissent, mais qui se cachent à l'ombre de nos autels. Toutes nos sœurs de charité mériteraient le prix Montyon, chaque jour de leur vie, si elles ne cherchaient plus haut leur couronne. Quelle époque a produit en France une floraison plus abondante de vocations célestes?

Qu'à côté de tant de saintes filles aux cheveux coupés et aux vêtements de laine, il y ait aussi beaucoup de femmes vaines, coquettes, trop dispendieusement attifées, et trop ridiculement infatuées de toilette, je ne songe certes pas à en disconvenir. Je ne vais pas flâner une fois au bois de Boulogne, les jours de courses, je n'entre pas une fois dans un salon l'hiver, sans blâmer intérieu-

rement bien des mères et sans plaindre bien des maris. Je répète seulement que je ne vois rien là qui caractérise plus particulièrement mon temps et qui appelle la croisade prêchée au Sénat contre les marchandes de modes. Lorsque M. Dupin était un galant jeune homme, les femmes du Consulat et du premier Empire ne portaient pas, à la vérité, de crinolines, et leurs jupons étaient moins amples que ceux d'aujourd'hui. Il ne me semble pas, d'après les portraits qui nous en restent, que leurs toilettes fussent pour cela plus modestes, et je n'ai pas entendu vanter l'éclatante supériorité de leurs vertus.

Je terminerai cette lettre, Madame, par des citations que vous connaissez bien, car je les emprunte à un de vos auteurs favoris, au plus doux, au plus aimable des saints, au bienheureux François de Sales, dont j'aurai la fatuité de vous confier que j'ai la prétention d'être, par alliance, l'un des arrière-petits cousins. J'ose différer sur un point d'opinion avec lui. Après avoir dit : « La femme » mariée se peut et doit orner auprès de son mary quand il le » désire, » il ajoute : « On permet plus d'affiquets aux filles, parce » qu'elles peuvent loisiblement désirer d'agréer à plusieurs, quoy » que ce ne soit qu'afin d'en gagner vn par vn sainct mariage. » De nos jours ce serait un assez mauvais calcul, et je conseille aux jeunes filles d'être très-sobres d'affiquets, si elles désirent agréer à plusieurs jeunes gens, afin d'en gagner un seul. Je sais des filles majeures qui prodiguent sans succès les affiquets ; j'entends causer les jeunes gens qui valsent et jasent avec elles, et qui les complimentent sur l'élégance de leurs toilettes, ce qui est au bal un précieux sujet de conversation. — « Ce sont de ces filles charmantes que l'on fait danser, mais que l'on n'épouse pas, disent-ils. Elles coûtent trop cher. » — Et ils vont rechercher, ailleurs qu'au bal, ailleurs qu'aux courses, ailleurs qu'aux bains de mer, dans l'intérieur d'une famille aux mœurs simples, une jeune fille moins ornée d'affiquets.

Je reviens à saint François de Sales, et désormais je le laisserai parler tout seul. « Quant à la matière et à la forme des habits, » la bien-séance se considere par plusieurs circonstances du temps, » de l'age, des qualitez, des compagnies, des occasions. On se

» pare ordinairement mieux ès iours de festes selon la grandeur » du iour qui se celebre..... Soyez propre, Philotée, qu'il n'y ait » rien sur vous de traisnant et mal agencé. C'est un mespris de » ceux avec lesquels on converse d'aller entr'eux en habit désa- » gréable : mais gardez-vous bien des affaiteries, vanitez, curio- » sitez et folastreries. Tenez-vous touiours tant qu'il vous sera » possible du costé de la simplicité et modestie, qui est sans doute » le plus grand ornement de la beauté et la meilleure excuse pour » la laideur. Sainct Pierre advertit principalement les ieunes femmes » de ne porter point leurs cheveux tant crespez, frisez, annellez » et serpentez. Les hommes qui sont si lasches que de s'amuser à » ces mugueteries sont par tous descriez..... Sainct Loüys dit en un » mot que l'on se doit vestir selon son estat, en sorte que les sages » et bons ne puissent dire, vous en faites trop, ny les ieunes gens, » vous en faites trop peu. Mais en cas que les ieunes ne se veuillent » pas contenter de la bien-séance, il se faut arrester à l'advis des » sages. »

Et moi, Madame, ma conclusion est aussi de m'arrêter, en bonne compagnie, à l'avis de l'apôtre saint Pierre, du roi saint Louis, et du grand évêque saint François.

ALFRED DE COURCY.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA VILLE ET DE L'ABBAYE DE REDON, par un Prêtre, ancien élève du collége Saint-Sauveur.—Un fort vol. in-12, Redon, chez Mlles Thorel, libraires, 1864.

Peu de villes bretonnes ont une histoire aussi intéressante que celle de Redon ; aussi, je l'avoue, est-ce là un sujet d'étude qui m'a plus d'une fois tenté ; j'avoue encore que j'aurais assurément cédé à la tentation, si je n'eusse regardé ce sujet comme appartenant de droit à M. A. de Courson, chargé depuis 1843 de l'édition du Cartulaire de Redon, et qui, — je le croyais du moins, — ne pouvait manquer de se l'approprier et de le traiter complétement dans les prolégomènes de cette importante publication. C'était là effectivement sa place naturelle.

Mais il est arrivé que M. de Courson, embrassant dans ses prolégomènes un horizon bien plus vaste, n'a pu consacrer que quelques chapitres aux annales particulières de Redon ; il a fourni de curieux et importants matériaux pour l'histoire de cette ville, mais il ne l'a point écrite, comme il était cependant si capable de le faire et de le faire bien.

Aussi est-ce avec grande satisfaction que j'ai vu, il y a quelques mois, dans les journaux de Bretagne, l'annonce du livre dont le titre est inscrit en tête de cet article et dont je suis chargé de parler aux lecteurs de la *Revue*.

Pour apprécier équitablement un livre, la première condition est de se placer au point de vue de l'auteur, de savoir ce qu'il a voulu

faire, et de voir s'il l'a bien fait. Quand on trouve son plan mauvais, on peut le lui dire à la condition de le lui prouver ; mais on n'a nul droit de se plaindre de trouver chez lui ce qu'il nous annonce, ou de n'y trouver pas ce qu'il n'a pas promis. — Ainsi, quand on présente au public l'histoire *abrégée* de la ville et de l'*abbaye* de Redon, il faut comprendre que l'auteur n'a pas eu dessein d'écrire une histoire complète, détaillée, approfondie, mais de se borner, comme c'était son droit, aux traits caractéristiques, aux faits principaux de l'histoire de Redon, et aussi que, dans cet abrégé, il a entendu faire une grande part à l'abbaye de Saint-Sauveur et à ses Bénédictins, — ce qui n'est d'ailleurs que justice, puisque la ville de Redon doit à sa vieille abbaye son origine, son développement, sa prospérité, en un mot, ce qu'elle a été jusqu'à la Révolution, et même à bien des égards ce qu'elle est et sera : impossible de trouver, jusqu'en 1790, deux existences plus intimement associées.

Je dis cela de suite, parce qu'il m'est tombé entre les mains — par pur hasard — une critique assez étrange de l'*Histoire de Redon* où l'on reproche à l'auteur d'y avoir mis trop de moines et de bénédictins. C'est tout comme si M. de la Palisse eût grondé son cuisinier de mettre trop d'œufs dans ses omelettes. — Il est vrai que le critique en question (dont je n'ai pas l'honneur de connaître le nom, l'article n'est pas signé) paraît avoir sur l'histoire de Redon des théories toutes particulières; à l'entendre, il n'est pas sûr que cette ville doive son origine au monastère de Saint-Convoion, cela n'est que *probable*; pour moi, qui étudie depuis assez longtemps le passé de notre province, j'avoue que j'ai toujours regardé ce fait comme l'un des plus certains, des mieux démontrés de toute notre histoire, — et jusqu'à preuve du contraire, je garde mon opinion.

L'auteur de l'*Histoire de Redon*, qui se borne, comme moi, à suivre les chemins battus, quand ils sont sûrs, n'imagine point de remonter, même par voie de probabilités, au-dessus de Saint-Convoion. C'est à ce pieux abbé et à la fondation de son monastère, en 832, qu'il place le point de départ de l'histoire de Redon. J'ai

déjà eu occasion de raconter, dans la *Revue* même, cette fondation [1]; j'en ai surtout mis en relief le côté breton, je n'y reviendrai pas, et je donnerai tout de suite idée du plan général suivi dans l'*Histoire de Redon*, sauf à revenir ensuite sur quelques points particuliers.

L'ouvrage se divise naturellement en trois parties : 1° *Temps anciens*, du IXe au XVIe siècle, 2° *Temps modernes*, du XVIe siècle jusqu'à la Révolution, 3° *Période contemporaine*, de 1790 à 1830.

Dans la première partie, l'histoire de la fondation du monastère, celle de son fondateur Convoion et de ses premiers moines, est racontée avec une simplicité pleine de charme; puis nous suivons jusqu'au milieu du XIIe siècle, à travers diverses vicissitudes, les destinées de la grande abbaye, ruinée au Xe siècle par les Normands, rétablie au XIe par Catuallon, frère du duc de Bretagne Geoffroi Ier, illustrée au XIIe par la retraite d'un autre duc de Bretagne, Alain Fergent, et de sa femme, la bienheureuse Ermengarde, qui tous deux, l'un après l'autre, y vinrent finir leurs jours dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes.

Le XIIIe et le XIVe siècles furent, au contraire, pour Redon des époques calamiteuses. Les persécutions de Pierre Mauclerc et de son fils Jean le Roux firent de l'abbaye un désert et de l'église une ruine ; cette tempête apaisée, il fallut, vers 1255, rebâtir à nouveau le chœur et l'abside, tels qu'ils existent encore aujourd'hui. Au XIVe siècle, les guerres de la succession entre Blois et Montfort amenèrent de nouvelles épreuves, moins cruelles pourtant que les précédentes, et d'ailleurs heureusement terminées en 1364, peu de temps après la bataille d'Aurai, par un traité où le vainqueur, le duc Jean IV, s'engagea à respecter toutes les franchises des moines et des habitants de Redon.

Le XVe siècle fut un temps de prospérité pour l'abbaye, qui recouvra toute la faveur des princes bretons, au point que l'un d'entre eux, le duc François Ier, obtint du Saint-Siége une bulle érigeant ce monastère en évêché (en 1449); mais la mort de ce prince et l'opposition des évêques limitrophes, aux dépens des-

1 Voyez *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1re série, t. IV, livraison de décembre 1858.

quels on taillait le nouveau diocèse, empêchèrent l'effet de cette bulle.

Après avoir retracé les destinées de l'abbaye, notre auteur étudie la ville proprement dite; il en explique l'origine, le développement autour de l'abbaye ; il voit poindre dès le XIIIe siècle les germes de son organisation municipale, qui cependant — là, comme ailleurs en Bretagne — ne se constitua régulièrement que beaucoup plus tard ; il explique l'origine des autres institutions publiques de la ville, la paroisse, les écoles, l'hôpital, la sénéchaussée, et les curieuses coutumes féodales relatives à la police et au commerce.

Il montre ensuite Redon prenant une importance de plus en plus grande dans les événements politiques qui agitent la Bretagne, — s'entourant au XIVe siècle, pendant la guerre de la succession, d'une bonne ceinture de murailles, — servant ensuite de théâtre aux Etats de Bretagne, en 1446, 1460, 1475, et de but ou plutôt de prétexte aux pèlerinages diplomatiques du plus rusé des rois de France, Louis XI.

Dans sa seconde partie (*Temps modernes*), l'auteur continue, à peu près sur le même plan, à nous retracer l'histoire de la ville et de l'abbaye. Il y a de tristes choses dans cette période. L'abbaye, en proie à la lèpre de la commende, se relève et se renouvelle d'abord en s'agrégeant à la réforme de la *Société bénédictine de Bretagne*. Mais le grand Richelieu, qui était alors abbé de Redon, prend la peine, — on ne voit pas trop pourquoi, — de ruiner lui-même cette Société, qui se fond dans la Congrégation de Saint-Maur, nouvellement née, et dans laquelle entre aussi le monastère de Redon. Mais tout en rétablissant la régularité, la Congrégation de Saint-Maur, par suite de certains vices d'organisation, fort bien marqués par l'auteur, ne put jamais rendre à Redon son ancienne prospérité.

Pendant ce temps, deux communautés de femmes, les Calvairiennes et les Ursulines, viennent s'établir dans la ville et l'édifier à la fois par leurs bienfaits et par leurs vertus.

Quant à l'administration municipale, elle est, depuis Louis XIV, en proie à l'invasion despotique du pouvoir royal, qui excite autant qu'il peut la jalousie des bourgeois contre les moines ; puis au

XVIIIe siècle, on voit se développer un goût tout particulier de démolitions, d'aplanissements et de travaux publics, qui, en détruisant les vieux remparts et beaucoup d'autres monuments antiques, donnent à la ville sa physionomie moderne. A ces travaux les moines s'associent encore largement, par un libéral abandon de leurs droits ; mais on ne leur en sait nul gré. Triste spectacle que cette ingratitude ! Triste aussi le double désastre, le double incendie (en 1780 et en 1790), qui détruit toute la nef de l'église, une partie des bâtiments claustraux, et clôt d'une manière sinistre l'existence de l'antique abbaye.

Par exemple, un chapitre qui plaît et repose l'esprit, dans cette seconde partie, c'est celui des *Fêtes religieuses et anciens usages de Redon avant 1790* (chap. IX), tout rempli de détails curieux et intéressants.

Dans la troisième partie (*Période contemporaine*), l'époque traitée avec le plus de soin, c'est la crise révolutionnaire proprement dite, de 1790 à 1800. Le récit de la prise de Redon par les écoliers de Vannes, en 1815, est emprunté tout entier à M. Rio ; les deux chapitres *Redon sous l'empire* et *Redon sous la Restauration*, formant ensemble moins de 20 pages, n'ont, à notre sens, pour quiconque n'habite pas Redon, qu'un intérêt secondaire ; — et si le dernier chapitre, intitulé *Redon depuis 1830*, est bien plus intéressant, c'est qu'il consiste uniquement en une description complète des monuments, édifices, promenades et établissements publics de Redon dans leur état actuel : notions utiles et pittoresques à la fois, qui plaisent à tout le monde.

Ce serait ici le lieu d'examiner jusqu'à quel point il convient de conduire les histoires particulières de villes au-delà de 1790; mais le temps et l'espace nous manquent pour traiter cette question comme il faudrait. D'ailleurs, y a-t-il encore, pour chaque ville, une histoire particulière depuis la Révolution, c'est-à-dire depuis le moment où le niveau aplatissant de la centralisation a imposé forcément à toutes les existences urbaines le même cadre, les mêmes conditions et les mêmes évolutions? Les grandes lignes étant les mêmes partout, il ne peut plus y avoir de variété que dans les faits secondaires ; tout se réduit à des questions de chiffres ou d'anecdotes, de

terrassements et de bâtisses. On peut faire avec cela de la chronique locale, de la statistique, mais de l'histoire, j'en doute. On peut bien intéresser les gens du lieu, les autres non. En tous cas, cette chronique locale requiert une méthode, des procédés très-différents de ceux de l'histoire. Aussi, sans vouloir absolument trancher la question, je crois qu'il y a en général (toute exception réservée) plus d'inconvénients que d'avantages à réunir dans un même ouvrage, ou du moins dans un même cadre, l'histoire d'une même ville avant et depuis la Révolution [1].

Ceci soit dit sans vouloir en faire un crime à l'historien de Redon, car beaucoup d'autres l'ont fait avant lui, et il pourrait se justifier par nombre d'exemples.

Ce qui le justifie mieux que tout, à mes yeux, ce sont les qualités qu'il montre dans tout le cours de son ouvrage, en première ligne, la clarté : clarté dans le style, dans l'exposition, dans la marche du récit, dans la disposition des matières. Aussi son livre est-il d'une lecture facile et agréable, même pour ceux qui ne s'occupent pas d'études historiques : rien ne les arrête ni ne les embarrasse, l'auteur ayant toujours soin d'expliquer les notions qu'il expose de manière à être entendu de tous; qualité beaucoup plus rare qu'on ne pense. — Il ne vise point à entasser faits sur faits, dates sur dates, détail sur détail, mais il tient à bien faire pénétrer l'essence, le principe, le sens intime des institutions dont il décrit le mécanisme.

Non-seulement lui-même comprend très-bien le sens de ces institutions, mais il excelle à le faire comprendre aux autres; je citerai particulièrement, à titre d'exemples, son commentaire sur la notice rimée *De episcopatu abbatiæ* (p. 46 et 55), document aussi curieux dans le fond que dans la forme, – ce qu'il dit (p. 65 à 72) sur les commencements de la ville de Redon, [2] — sur les institutions

[1] Mieux vaudrait peut-être dire : Avant et depuis 1800; car la Révolution s'est produite dans beaucoup de nos villes sous des formes très-diverses, et de plus la nature des événements de cette époque leur donne une importance et un intérêt particuliers, mais depuis 1800, il ne reste plus absolument que l'histoire *administrative*.

[2] Toutefois l'auteur a tort de voir dans les *burgenses villæ Rotonensis*, mentionnés dans plusieurs chartes du XIIe siècle, « des membres d'une communauté munici-

publiques et en particulier les vieilles coutumes féodales de Redon (chap. IV),—sur la société réformée de Bretagne et la Congrégation de Saint-Maur, — sur l'invasion progressive et abusive du despotisme ministériel aux XVIIe et XVIIIe siècles, dans l'administration de la province et de la cité, etc., etc. Nous nous permettrons ici une seule observation. Certes l'historien de Redon a cent fois raison de venger le passé des calomnies ridicules entassées par l'ignorance, la méchanceté, la sottise; mais peut-être (du moins je le crois), pour accomplir cette œuvre de justice, n'était-il pas nécessaire de chercher à relever le passé par son contraste avec le présent. Je ne suis pas de ceux qui chantent des dithyrambes en l'honneur du présent, et plus d'une fois au contraire, ces dithyrambes, entonnés par de plats courtisans du succès ou par des niais à la suite, m'ont fatigué les oreilles. Mais, toute exagération à part, notre siècle qui a ses faiblesses, ses défaillances et ses vices, qu'il est absurde de nier, a aussi ses beaux côtés, ses qualités et même ses vertus, qu'on ne peut méconnaître sans injustice. Au demeurant, comme à peu près tous les siècles, c'est une mêlée fort confuse du bien et du mal : qui l'emportera en définitive? Dieu seul le sait. — Au point de vue moral, sans doute, notre temps se distingue par un triste et général abaissement des caractères ; mais les idées qu'il acclame valent mieux que ses actes, — et pour ma part, j'en suis convaincu, si par exemple les principes proclamés par la nation française dans les célèbres cahiers de 1789 et qui depuis sont restés le drapeau toujours populaire de la société moderne, si ces principes, dis-je, étaient franchement, complétement et sérieusement appliqués dans les mœurs et dans les institutions, la valeur morale

« pale régulièrement constituée » (p. 72). Il n'y eut de corps de ville régulièrement constitué, en Bretagne, qu'au XVe siècle. Guingamp seul pourrait remonter à 1380 ou environ. Voir à ce sujet l'analyse d'une communication que j'eus l'honneur d'adresser, en 1852, au Congrès breton, dans le *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, t. IV, 1re partie, pp. 205 à 213. On y trouvera, presque sans exception, tous les faits et textes invoqués, dix ans plus tard, sur la même matière dans les *Prolégomènes* du *Cartulaire de Redon* (p. LVIII à LXI) et reproduits au chap. IV de l'*Histoire de Redon* (p. 73 à 78). Voir aussi l'ouvrage si intéressant de M. S. Ropartz : *Guingamp, études pour servir à l'histoire du tiers-état en Bretagne*, à Saint-Brieuc, chez Prudhomme, 2 vol. in-8°.

de notre époque et de notre génération y gagnerait beaucoup. Le malheur est que chaque parti, tout en les acclamant, n'en applique que ce qui lui plaît.

Mais laissons cette digression; je ne prétends point faire la leçon à l'honorable auteur de l'*Histoire de Redon*, je ne me le représente même pas du tout comme un adversaire de la société moderne; tout au plus pourrait-on dire qu'il semble plus enclin à en remarquer les défauts que les qualités; mais tant de gens, payés pour cela, mettent dans l'autre plateau de la balance le poids de leur plume et le son de leur trompette, qu'il est peut-être utile aussi de leur faire contre-poids...

Ce à quoi je tenais, c'était de bien marquer le point de vue auquel je me place moi-même pour juger le passé et pour apprécier le présent. Ma devise est : Justice pour tous, — justice bienveillante plus que sévère, car les hommes sont faibles. Mais pour les méchants, les hypocrites, les âmes viles et basses, en quelque siècle qu'on les rencontre, pas de quartier. Et dans tous les siècles aussi, ne craignons pas de tenir ferme, de lever haut ce noble drapeau, qui fut toujours celui de la Bretagne : *Dieu et la liberté!*

Nous ne sommes pas si loin qu'il semble de l'*Histoire de Redon*, c'est ce double et fécond principe qui a fait naître, vivre et prospérer nos vieilles villes, nos vieilles paroisses bretonnes; on le sent vivre et palpiter dans toutes les pages de cette HISTOIRE, et c'est pourquoi cette Histoire doit plaire à tous les Bretons.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — M. Tulou. — M. l'abbé Henri Perreyve. — La *Science et la Foi*, par M. Vitet. — Couronnement de Notre-Dame-d'Espérance, à Saint-Brieuc.

Il y a quelques années, dans un des salons de Nantes où la musique règne en maîtresse absolue, je vis s'approcher du piano qui allait l'accompagner, un homme qui n'était plus jeune, mais dont la vivacité excluait toute idée de vieillesse. Cet exécutant jouait pour la dernière fois, ce soir-là, d'un instrument souvent ingrat, mais qui sous ses doigts acquérait un charme réel. Les phrases finement modulées, les gammes montant ou descendant en cascades perlées, les trilles succédant aux trilles comme un chant d'oiseau, — voilà ce qui faisait la valeur de cette exécution hors ligne, ce qui était de nature à faire comprendre aux gens de notre âge que la large part du succès qu'eut jadis l'opéra du *Rossignol*, était due à l'artiste éminent qui remplissait, il y a quarante ans, le rôle d'un chanteur invisible. M. Tulou avait fait de la flûte un instrument nouveau, et une renommée européenne l'avait recompensé de son dévouement; c'en est un, en effet, que de se cantonner dans une partie étroite de l'art, quand on pourrait agrandir son champ, car plus d'une composition sérieuse a montré que Tulou n'était pas seulement une main et un souffle, mais que l'invention et la science harmonique lui étaient familières. Laissant de côté ses traités spéciaux, qui règlent encore et règleront peut-être toujours cette partie de la musique instrumentale, — et pour ne parler que des travaux de ses dernières années, lesquels ont presque fait de lui un Nantais, — notre compatriote adoptif a donné à la Société des Beaux-Arts plusieurs symphonies à grand orchestre. Le caractère de sa musique écrite était la facilité et la fraîcheur des mélodies. Né en 1776, Tulou était de son siècle, et, en musique comme en toute chose, il préférait la clarté française à l'obscurité alle-

mande. Les mélopées avec fourmillement d'orchestre des Wagner lui semblaient, il me le disait lui-même, *velut ægri somnia ;* « et pour moi, ajoutait-il, à moins que le siècle ne tourne le dos au bon sens et à la lumière, la musique de l'avenir — ce sera la musique du passé. »

Sous l'empire des plus hautes idées religieuses, développées chez lui pendant de trop longues souffrances, le 23 juillet dernier, Tulou s'éteignait au milieu de nous. Tous les journaux se sont empressés de raconter les premières années de sa vie. Mais, au lieu de reproduire ces documents qu'on retrouvera dans tous les dictionnaires de contemporains, nous préférons le voir tel qu'il était à la fin de sa carrière, alors qu'il s'était fait Nantais et Breton. Le charme de son esprit, l'amabilité de son abord, la bonhomie de ses manières, la grâce qu'il mettait à raconter les incidents artistiques dont sa carrière avait été semée, — tout cela lui avait conquis de nombreux amis dans la cité qu'il avait choisie. La verdeur de sa vieillesse le rendait sympathique à tous les âges. Aux nouveaux amis qu'il s'était créés, il aimait à montrer les nombreuses distinctions, les bijoux rares, les autographes et les souvenirs précieux que son talent lui avait valus.—Il avait abandonné son instrument favori par amour-propre, disait-il; par modestie, aurait-on pu lui répondre; mais il prenait souvent le bâton de chef d'orchestre dans les réunions intimes de la société musicale dont il était l'un des directeurs. Les arts étaient tout pour lui : très-amateur de tableaux, à un âge où le pinceau tombe des mains de ceux qui l'ont le plus virilement porté, notre vieil ami s'était improvisé peintre; et, si sa main trahissait parfois son goût, il était néanmoins arrivé à un résultat qu'atteignent rarement ceux qui se font élèves à une heure où l'on cesse d'être maître.

Un orchestre choisi, dans l'église de Notre-Dame-de-Bon-Port, lui rendait, il y a peu de jours, les honneurs funèbres. Comme un hommage à son goût autant qu'à sa mémoire, il exécutait des fragments d'Haydn, l'auteur le plus aimé de Tulou; puis on a entendu l'andante de la dernière symphonie que lui-même a composée, il y a un an à peine; et enfin un prélude d'orgue, écrit pour cette pieuse et douloureuse cérémonie. Cette dernière composition avait en soi quelque chose de touchant, elle était l'œuvre de l'artiste ardent et convaincu qui, l'hiver dernier, dépassant de beaucoup les succès déjà si éclatants de sa jeunesse, s'est élevé si haut dans son interprétation profonde et harmonique du *Stabat*, — du lauréat nantais pour lequel l'avenir a tant de promesses : c'était comme le dernier adieu de celui qui arrive à celui qui s'en va.

— « L'année a perdu son printemps, » s'écriait Périclès, déplorant la mort de l'élite de la jeunesse athénienne, tombée sur le champ de bataille pour la défense de la patrie et de la liberté. — « L'année a perdu son printemps, » sommes-nous tenté de redire en présence de la mort

de l'abbé Henri Perreyve, enlevé, le 26 juin dernier, à l'Eglise, à la charité et aux lettres.

Il avait à peine vingt-cinq ans, et déjà il avait marqué sa place au premier rang de nos orateurs et de nos écrivains. Il avait l'âme ardente, l'esprit délicat, le cœur enthousiaste; il avait la poésie et le charmé. Ses *Entretiens sur l'Église catholique* resteront comme l'un des meilleurs livres de notre temps. Quelle fraîcheur d'imagination, quelle élévation d'idées, et, par endroits, quelle éloquence! Disciple du Père Gratry et du Père Lacordaire, il avait du premier la dialectique savante, et du second la chaleur d'âme et l'enthousiasme contagieux.

Dans un admirable discours, prononcé au Cercle catholique de Paris, le 6 juillet 1865, à la séance de clôture de la conférence Ozanam, M. Augustin Cochin a rappelé comment l'abbé Perreyve devint l'ami du P. Lacordaire. Un jour, l'illustre dominicain reçut la visite du jeune abbé, et, mal disposé par les compliments dont celui-ci avait cru devoir le couvrir, le reçut assez brusquement : le jeune homme s'était bien promis de n'y pas retourner. Le lendemain, il entendit frapper doucement à sa porte d'étudiant, et, se retournant, il vit devant lui la noble et douce figure du P. Lacordaire : « Mon enfant, lui dit gravement le saint religieux, hier, j'ai manqué de politesse et de charité envers vous; je me suis reproché cette faute, je ne veux pas la porter plus longtemps, et je viens vous demander pardon. »

Quelques années plus tard, on le sait, l'abbé Perreyve devenait le légataire des manuscrits du P. Lacordaire, et c'est lui qui a eu la consolation et la gloire de publier ces *Lettres à des jeunes gens*, qui ont déjà commencé dans les âmes un bien qui ira toujours grandissant.

Jeune, Henri Perreyve aimait surtout les jeunes gens. Aumônier au collége Saint-Louis et à Sainte-Barbe, il a répandu dans les cœurs des semences qui produiront, il est permis de l'espérer, une riche moisson. Lorsque au sortir du collége, ces jeunes gens qu'il avait eus pour élèves et qui tous s'honoraient de devenir ses amis lui demandaient : « Que puis-je faire pour l'Eglise et la France? » il avait coutume de répondre : « Si vous voulez satisfaire cette grande ambition, le meilleur moyen c'est d'être le premier de votre profession. Si vous êtes avocat, soyez bon avocat; si vous êtes soldat, soyez bon soldat; si vous êtes médecin, devenez le premier médecin; si vous êtes prêtre, soyez bon prêtre. Ne me parlez pas des prêtres qui veulent une autre gloire que celle d'être prêtre. »

Pour lui, il ne voulait pas d'autre gloire. En est-il une plus grande et plus enviable, même aux yeux du monde, même aux yeux de l'incroyant? Mais il ne séparait pas de la cause universelle de la religion la cause de la liberté, de la justice et de l'honneur; il se plaisait à défendre les causes vaincues et il se portait toujours sans hésiter du côté des faibles.

La Pologne n'a jamais eu d'avocat plus ardent et plus convaincu; c'est à elle qu'il a consacré ces nobles pages qui furent pour lui comme le chant du cygne, le *Psaume de la Pologne*; le crime triomphant, la fourberie heureuse, n'eurent jamais d'adversaire plus impitoyable et plus méprisant.

Tous ceux donc qui aiment ces grandes choses, — l'honneur, la justice, la liberté, et celle qui les comprend toutes, la religion, — tous ceux-là conserveront le souvenir de l'abbé Henri Perreyve, aimeront à redire après lui ces mots sublimes du psaume qu'il désigna lui-même pour être inscrit sur sa tombe : *Satiabor, quando apparebit gloria tua!* Je serai rassasié, mon Dieu, quand je verrai ta gloire!

Consommer l'alliance de la science et de la foi, unir ensemble ces deux flambeaux et de leurs deux lumières ne faire qu'une lumière, telle était l'œuvre à laquelle l'abbé Perreyve avait consacré sa vie, telle était la pensée de toutes ses heures. Cette pensée vient de trouver un interprète éloquent dans l'un de nos maîtres en l'art d'écrire, M. Vitet, de l'Académie française. Les pages qu'il a publiées sur *la Science et la Foi* dans la *Revue des Deux Mondes*, peu habituée, il faut bien en convenir, à de pareilles bonnes fortunes, me paraissent de tout point admirables; la croyance au surnaturel, base essentielle et nécessaire de toute idée religieuse, a rarement trouvé un meilleur apologiste. Comment résister au désir de citer au moins quelques lignes de cet excellent article :

« Que faites vous, en effet, vous, faible atome, imperceptible créature, pendant que vous défendez au maître souverain, au grand ordonnateur des choses, le moindre écart, une infraction quelconque aux lois qu'il a créées? Ne les violez-vous pas, ces lois, dans la mesure de votre puissance, chaque jour, à toute heure et de toute façon? Cet arbre, cette plante que l'ordre naturel fait fleurir en été, vous les couvrez de fleurs en hiver; vous changez la saveur, la forme de ces fruits, la couleur de ces fleurs; vous contournez ces branches, ces rameaux, vous les faites pousser, grandir contre nature. Et ce n'est pas seulement sur la végétation, sur les objets inanimés que vous exercez vos caprices; combien d'êtres vivants sont par vous transformés, détournés de leur voie régulière? Combien subissent par votre fantaisie les missions les plus inattendues, les plus étranges destinées! Ce ne sont là sans doute que de petits miracles, mais, proportion gardée, les plus grands se font-ils autrement? Les uns comme les autres sont des infractions volontaires à l'ordre apparent de la nature : l'ordre réel en est-il altéré? L'enchaînement des effets et des causes en est-il interrompu parce que nos jardiniers font certaines boutures, inventent et composent d'inexplicables variétés? Non; pourquoi, dès lors, ne pas admettre que dans un étage au-dessus, dans un ordre plus général, d'autres genres de perturbations, des guérisons subites, des transformations incroyables, des

actes de volonté ou d'intuition sans exemple se puissent accomplir sans que l'ordre universel soit menacé ni compromis? Tout dépend du degré de puissance que vous attribuez à l'auteur de ces actes, de celui qui, tenant toute chose en sa main, peut aussi bien produire l'exception quela règle.

» Pour nier absolument la possibilité des miracles contre le sentiment du genre humain, qui, de tout temps, par instinct, par nature, s'est obstiné à y ajouter foi, vous n'avez qu'un moyen : supprimer Dieu, professer l'athéisme, soit l'athéisme pur et simple dans sa grossière crudité, soit cet autre athéisme plus délicat, mieux déguisé, plus en vogue aujourd'hui, qui fait à Dieu l'honneur de prononcer son nom sans lui donner d'autre besogne que la garde servile et le spectacle inerte des mondes qu'il a créés, mais qu'il ne gouverne pas. Si c'est ainsi qu'il faut comprendre Dieu, si le fatalisme est la loi de ce monde, ne parlons plus de miracles, ne parlons plus de surnaturel, tout est jugé; qu'il n'en soit plus question. Si, au contraire, descendant en vous-même, vous vous sentez intelligent et libre, demandez-vous d'où vous tenez ces admirables dons, la liberté, l'intelligence! Vous viennent-ils de vous-même? Est-ce en vous qu'ils sont nés et seulement pour vous? Les possédez-vous tout entiers? Ne proviennent-ils pas d'une source plus haute, plus abondante et plus parfaite, de la source suprême, de Dieu même, en un mot? Or, si Dieu, si la toute-puissance est à la fois l'intelligence souveraine et la souveraine liberté, comment oser lui interdire de se mêler des choses d'ici-bas, de suivre du regard les êtres qu'il a créés, de veiller à leurs destinées, et au besoin de leur manifester par quelque coup d'éclat ses solennelles volontés? Il le peut à coup sûr, puisqu'il est libre et tout puissant. L'idée de Dieu, ainsi conçue, l'idée du Dieu complet, du Dieu vivant, la question se transforme; ce qui devient inadmissible, ce n'est plus d'établir la possibilité des miracles, c'est d'en prouver l'impossibilité. »

Pendant que la foi inspire à nos grands écrivains de pareils accents, elle enfante chaque jour autour de nous de nouvelles et incomparables merveilles. Hier encore, à Saint-Brieuc, une partie de nos populations bretonnes se pressait, saisie d'un pieux enthousiasme, et célébrait le couronnement de *Notre-Dame-d'Espérance*. Plusieurs prélats, parmi lesquels Mgr Sohier, évêque de Cochinchine, étaient venus se joindre à Mgr David, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier. Mgr Saint-Marc, archevêque de Rennes, a prononcé le discours à la cathédrale; Mgr Epivent, évêque d'Aire, a pris la parole au reposoir de la place Saint-Pierre avant les acclamations et supplications; Mgr Plantier, évêque de Nîmes, a prêché à l'office de la soirée à *Notre-Dame-d'Espérance*; l'allocution, au moment du couronnement de la statue, sur la grande place, a été prononcée par le R. P. Alexis, de l'ordre des Carmes.

LOUIS DE KERJEAN.

— On ne saurait rendre à la France un plus grand service que de former des officiers chrétiens. Les corporations religieuses l'ont compris, et leurs établissements ont remporté d'éclatants succès qui ont retenti jusque dans les Chambres. Entre toutes les écoles militaires, l'Ecole Navale est celle qui enlève le plus tôt les jeunes gens aux influences salutaires de leurs familles. Il faut donc que leur éducation chrétienne soit forte de bonne heure. Mgr l'Evêque de Nantes a conçu la bienfaisante pensée de fonder, sous la protection de la sainte Vierge, des cours préparatoires à l'Ecole Navale. L'Institution de Notre-Dame-des-Couëts, ouverte depuis le 1er octobre 1864, réunit des maîtres expérimentés dont la vertu et le talent assurent aux jeunes élèves le double bienfait, qui ne devrait jamais être séparé, d'une instruction distinguée et d'une éducation chrétienne.

INSTITUTION DE NOTRE-DAME-DES-COUETS.

Cours préparatoire à l'Ecole Navale.

Les cours préparatoires à l'Ecole Navale, que Mgr l'Evêque de Nantes a établis dans l'Institution de plein exercice de Notre-Dame-des-Couëts-lez-Nantes, sont ouverts depuis le 1er octobre 1864. Deux professeurs externes sont attachés à l'établissement : MM. Bourguet, licencié ès-sciences mathématiques et ès-sciences physiques, de la Faculté de Paris, précédemment examinateur de mathématiques spéciales à l'Ecole des Carmes, et Dufour, licencié ès-sciences physiques et professeur du cours municipal de géologie et de minéralogie de la ville de Nantes. Ils prêtent leur concours, pour l'enseignement et surtout pour les examens hebdomadaires, aux maîtres expérimentés qui dirigent la préparation à l'Ecole Navale.

Le prix de la pension est fixé à 700 fr. La limite d'âge pour les examens à l'Ecole Navale étant fixée à 17 ans, il est grandement à désirer que les élèves qui se destinent à cette Ecole n'aient pas atteint leur quatorzième année avant le 1er janvier qui suivra leur entrée. Les demandes pour l'admission devront être adressées à M. l'abbé Bliguet, chanoine honoraire, supérieur de l'Institution de Notre-Dame-des-Couëts, près Nantes.

MORT

DU

GÉNÉRAL DE LAMORICIÈRE

La France vient de perdre une de ses gloires, la Bretagne un de ses grands hommes : le général Lamoricière est mort lundi 11 septembre, à trois heures du matin, à sa terre de Prouzel, près d'Amiens.

La veille, rien ne faisait prévoir ce déplorable événement. Le général, bien portant, avait donné des ordres pour son départ, afin d'aller rejoindre sa femme, récemment revenue des Pyrénées en Anjou, au château du Chillon. A minuit, pris d'un étouffement subit, il s'est éveillé, a sonné son valet de chambre, et, se plaignant d'affreuses douleurs à la tête, lui a dit d'aller de suite chercher le curé. Quand celui-ci, quelques instants après, est arrivé, il a trouvé le général marchant dans sa chambre, un crucifix à la main. Le prêtre n'a eu que le temps de lui donner une dernière bénédiction, le général est tombé à genoux aux pieds de son lit en pressant la croix sur sa poitrine, et ne s'est plus relevé. Il était âgé de cinquante-neuf ans.

Il est difficile de dire toute la douleur, profonde et acca-

blante, que cette mort si imprévue nous cause, non-seulement à nous, mais à tous ceux qui restent encore, dans le monde entier, fidèles à la cause sacrée de Dieu et de la France, de l'Honneur et de la Liberté.

Si Lamoricière n'avait été qu'un brillant général, sa perte nous affligerait peut-être moins, parce qu'elle serait plus aisément réparable. Avec le sentiment militaire qui la distingue, la France ne risque pas de manquer de capitaines, — quoique ceux du genre de Lamoricière y soient, comme partout ailleurs, fort rares.

Mais Lamoricière n'a pas été seulement un grand capitaine, il a été en même temps, dans toute sa vie publique, un grand citoyen et un grand chrétien. Voilà ce qui est rare surtout, et qui le devient chaque jour davantage. Homme de vieille race, mais comprenant admirablement son siècle, il a été constamment un homme de liberté, et c'est parce qu'il a vu la liberté la plus essentielle de la conscience humaine menacée, attaquée avec violence, c'est pour cela qu'il est allé, en 1860, à tout risque, à tout péril, se jeter au premier rang des défenseurs du Saint-Siége.

Beaucoup de gens voudraient borner sa carrière à la période *algérienne* de sa vie, cette période si brillamment terminée par la prise d'Abd-el-Kader. Nous concevons sans peine ce sentiment, la seconde partie les gêne, car elle les condamne, et cependant ils ne peuvent pas — ne fût-ce que par décence — se dispenser de l'admirer. Pour nous, nous acceptons ce grand homme tout entier, et même — à certain point de vue — c'est la seconde partie de sa vie (1848-1865) qui nous inspirerait plus de sympathie et d'admiration. Nous aimons ce général libéral, démocrate même, on peut le dire, qui sauve l'ordre social en 1848 avec Cavaignac, qui plus tard, dans toute la plénitude de sa force et de son génie, sait (mal-

gré les tentations) se condamner à la retraite pour rester fidèle aux convictions, à la dignité de sa vie, à la liberté et à l'honneur. Nous admirons ce dévouement généreux et sans égal, qui le pousse, avec une poignée de vaillants, à défendre jusqu'à la mort la cause de la liberté chrétienne, et pour nous le vaincu d'Ancône est autrement grand — par la hauteur du courage et de la vertu — que le vainqueur d'Abd-el-Kader.

Et voilà cette grande figure qui nous quitte et qui disparaît soudain... Le boulet de Turenne ne fut pas plus prompt, plus imprévu. Qu'on nous permette de pleurer, car (autre rapport avec Turenne) en vain à l'horizon des vivants cherche-t-on qui pourrait remplacer ce mort.... Mais du moins — le monde le proclame — si Lamoricière est mort, son souvenir vivra éternellement dans les respects de l'histoire et de la postérité. Dès aujourd'hui, nous pouvons l'attester comme un *ancêtre*, nous pouvons dire à la génération qui s'élève, et en particulier aux Bretons : Honorons-le, car c'est l'un des nôtres, un vrai fils de la Bretagne, un des plus héroïques, un des plus grands, et, pour le mieux honorer, chacun dans notre sphère suivons sa trace et imitons sa vertu !

ARTHUR DE LA BORDERIE.

LE CHATEAU DE TONQUÉDEC.

I. — Dans les Côtes-du-Nord, près de Lannion, sur les bords du Guer et le penchant d'une vallée riante et pittoresque, s'élèvent les ruines de l'antique château de Tonquédec, le plus beau et le plus remarquable de la Bretagne. Ses énormes tours, au nombre de dix, ses remparts de quatre à cinq mètres d'épaisseur, bâtis en pierres de grand appareil, donnent l'idée la plus imposante de cette forteresse du moyen âge, dont l'assiette forme un cap entre deux vallées, l'une où coule le Guer, l'autre, un petit ruisseau sortant d'un étang voisin.

La première des trois enceintes ou cours qui composent le château, est un ouvrage avancé, construit pour la défense du corps de la place. On y pénétrait par une porte à herse et pont-levis. Dans cette première cour, se développait la façade intérieure. Il s'y voit une tour qui contenait les prisons de la juridiction. Une porte, ayant aussi herse et pont-levis, donnait accès dans la cour principale où étaient placés l'habitation seigneuriale et plusieurs autres bâtiments. A gauche, la grande salle ou salle d'honneur; à droite, dans l'une des tours, se trouvait la chapelle. Au dessous de la grande salle, sont d'énormes caves voûtées, destinées aux provisions du château; elles servaient aussi de refuge aux vassaux qui venaient y mettre en sûreté leurs familles, leurs grains et leurs bestiaux.

La troisième cour ou enceinte avait la forme d'un triangle, au sommet duquel se dresse le donjon faisant à lui seul une forteresse

séparée du reste du château, n'ayant de porte qu'au second étage. Un pont-levis descendait de cette porte sur une culée en maçonnerie, construite au milieu de la cour. Un second pont communiquait du rempart sur cette même culée, en sorte que, si le reste du château était pris, la garnison pouvait encore se défendre dans le donjon ou gagner la campagne par les souterrains.

A l'extérieur, sur la droite, le rempart décrit une rentrée en demi-cercle dans laquelle s'élève une forte tour ronde ne tenant au corps de la place que par deux pans de mur. On entrait dans cette tour par une fenêtre du deuxième étage d'où s'abattait un pont-levis joignant le parapet de la muraille opposée. Cette tour est surmontée d'un reste de tourelle.

Des douves entouraient le château et pouvaient recevoir les eaux de l'étang voisin.

II. — Tronquedec, et par contraction Tonquédec, paraît dériver du celto-breton *traon*, vallée, et *quedec* ou *guedec*, gué, garde, nom tiré de la position même du château, dont la fondation se perd dans les origines de l'histoire de Bretagne.

En 1180, l'héritière de Tonquédec épouse Geslin, juveigneur d'Henri d'Avaugour et de Mathilde de Vendôme. En 1151, il avait eu en partage la vicomté de Coatmen, dont il prit le nom et les armes. Les Coatmen étaient de preux et vaillants chevaliers dont le nom est inscrit bien souvent dans les glorieuses annales de la Bretagne. — Alain II de Coatmen, vicomte de Tonquédec, accompagna, en 1270, le duc Jean Ier aux croisades. — Rolland III de Coatmen, vicomte de Tonquédec, servait dans le parti de Charles de Blois, et fut fait prisonnier à la bataille d'Auray, après des prodiges de valeur. Nulle part plus que dans la vicomté de Tonquédec, les Anglais n'éprouvèrent une résistance opiniâtre. — Rolland IV, son fils, fut un des plus zélés partisans des Penthièvre et leur plus puissant défenseur. Pendant plus de trente ans, on le voit au premier rang de ceux qui soutiennent les descendants de Charles de Blois. Lors de la guerre de Clisson contre le duc Jean IV, le connétable, renfermé au château de l'Hermine, céda plusieurs places fortes pour sa rançon, entre autres Guingamp et

la Roche-Derrien, reprises peu après par Coatmen qui, à la tête de ses vassaux, le 27 octobre 1387, attaqua Guingamp et força Kermarec, son commandant, à se rendre, vie et bagues sauves.

En 1394, Jean IV assiégea la Roche-Derrien, où s'était retranché Coatmen, et l'obligea à se rendre. Dans le même temps, du Perrier, comte de Quintin, grand maréchal de Bretagne, assiégeait, dans Tonquédec, les partisans du connétable. La garnison, sur le point d'être forcée, proposa de se rendre si, dans huit jours, la place n'était pas secourue. Cette capitulation ayant été acceptée, l'attaque fut suspendue, mais elle fut reprise peu après, et le château tomba au pouvoir de du Perrier, qui en donna le commandement à Henri du Juch, chambellan du duc, et à Jean le Barbu. Sur les entrefaites, on fit un traité en vertu duquel Coatmen devait rentrer en possession de sa terre; mais, malgré cette réconciliation apparente, les hostilités continuèrent. Coatmen reprit les armes, et le duc, craignant que le château de Tonquédec ne servît de refuge à ses ennemis, le fit raser en 1395, et, par lettres patentes données à Nantes, le 8 juin de la même année, déchargea Henri du Juch du serment qu'il avait prêté, de garder fidèlement cette place et de ne la rendre qu'à lui. Enfin, cette même année, le 19 octobre, on conclut, à Aucfer près Redon, un traité de paix, dont l'un des articles portait que « le comte de Penthièvre obéirait au duc, nonobstant la démolition et abattue du château de Tonquédec, dont il » ne demanderait jamais le rétablissement au duc ni à aucun autre » à cause de lui ; » ce qui fait voir l'importance que le duc attachait à cette place. Cependant, la clause du traité concernant la défense de rétablir le château ne fut pas mise à exécution, car, après la mort de Jean IV, il fut rebâti par Rolland de Coatmen, vers 1440. Ainsi les ruines actuelles sont celles du château reconstruit à cette époque, moins l'entrée ou avant-cour, qui fut ajoutée dans le XVI siècle.

A l'époque de la Ligue, Tonquédec tenait pour le roi ; il appartenait alors à Charles de Gouyon, baron de la Moussaye. — Vers 1589 ou 1590, le fameux Fontenelle étant sorti de Morlaix avec cinq cuirasses et sept arquebusiers seulement, fut pris devant

château de Guerrand et mené prisonnier à Tonquédec, d'où il fut délivré, ayant, pour sa rançon, rendu le château de Coatfrec et touché deux mille écus pour ses fortifications. — Le 19 février 1590, les habitants de Morlaix envoyèrent cent arquebusiers commandés par Kergaradec pour secourir les ligueurs qui assiégeaient Tonquédec. Cette même année, la garnison du château ayant appris que l'arrière-ban de Cornouailles, commandé par du Breignou, cadet de la maison de Plœuc, était arrivé à Plestin dans l'intention de rejoindre le duc de Mercœur à Saint-Brieuc, envoya deux cents hommes qui s'emparèrent du bourg, tombèrent sur l'arrière-ban, tuèrent beaucoup de monde et firent quelques prisonniers, au nombre desquels était du Breignou, qui fut conduit à Tonquédec et y mourut de ses blessures. — En 1592, Tonquédec était considéré comme une des plus fortes positions de la Bretagne, et les États y entretenaient garnison pour le roi.—Sous Louis XIII, quand Richelieu voulut porter le dernier coup au protestantisme et à la féodalité encore trop puissante pour son génie ombrageux, il fit démolir toutes les forteresses particulières. C'est par ses ordres que le château de Tonquédec fut démantelé.

La famille de Coatmen, qui porte *de gueules à neuf annelets d'argent*, et dont la devise était : *Item, item;* de même, toujours de même, posséda le château de Tonquédec jusqu'en 1487. En cette année, Gillette de Coatmen, fille de Jean II, porta les terres de Coatmen et de Tonquédec dans la famille d'Acigné, par son mariage avec Jean VI d'Acigné. Jean VII d'Acigné, leur fils, lieutenant-général pour le roi en Bretagne, mourut en 1539, laissant deux enfants : un fils, Jean VIII, dont la fille Judith, épouse Charles de Cossé-Brissac et lui porte la terre de Coatmen ; une fille, Claude d'Acigné, qui épouse Claude du Chastel en 1525, et lui porte Tonquédec. La branche aînée de Coatmen s'était éteinte en la personne de Louis, vicomte de Tonquédec et de Coatmen, fils de Jean II, époux de Françoise Péan de la Roche-Jagu, mort sans enfants. La branche cadette ne s'éteignit qu'en 1750, dans la personne d'Alexis-René, marquis de Coatmen, gouverneur de Tréguier, maréchal de camp, commandant de Brest et de la Basse-Bretagne.

Claude du Chastel, fille de Claude du Chastel, dont nous avons parlé plus haut, et de Claude d'Acigné, épouse, en 1570, Charles de Gouyon, baron de la Moussaye. Amaury III de Gouyon, leur petit-fils, marquis de la Moussaye, vicomte de Tonquédec, vend, par acte du 16 décembre 1636, la vicomté de Tonquédec à René Ier de Quengo, comte du Rocher, dont la famille fournit plusieurs officiers aux ducs et, après la réunion, servit la France comme elle avait servi la Bretagne.

Outre un grand nombre d'officiers tombés sur les champs de bataille, elle a produit deux lieutenants-généraux : Anne-Louis de Quengo, marquis de Crenolle, en 1779, grand'croix de Saint-Louis, en 1814, et son fils Guy-Auguste, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-général en 1824, mort en 1829. Cette famille porte pour armes : *d'or au lion de sable armé, lampassé et couronné de gueules,* et pour devise : *Cominùs et eminùs;* de loin comme de près.

III. — Tonquédec était une ancienne vicomté et châtellenie avec haute, basse et moyenne justice, qui fournissait cinq chevaliers à l'armée du duc, autant que les barons de Vitré et de Fougères ; elle relevait prochainement du duc. Ses seigneurs, au premier rang de la noblesse de Bretagne, étaient les premiers *menants*[1] en la juridiction de Lannion, et devaient au roi, de *chef rente*, vingt-cinq sous monnaie, à chaque terme Saint-Michel, de moitié avec le seigneur du Runfeau. Ils avaient des cours dans six paroisses sur lesquelles s'étendaient les terres de la vicomté : Tonquédec, Ploubezre, Rospez, Louargat, Belle-Ile-en-Terre, Trégrom, et trois grandes barres ou juridictions principales : Coatmen, Tonquédec et la Roche-Derrien. Ils avaient, en outre, une sécherie de poisson en Pleumeur-Bodou et Trébeurden, du 1er mai au 14 septembre. Leurs vassaux devaient, dans cet intervalle, y apporter tous les congres et anguilles qu'ils pêchaient, à peine de soixante sous et un denier d'amende par contravention. Le vicomte de Tonquédec avait le privilége de prendre le buffet dont s'était servi l'évêque de Tréguier, le jour de son entrée dans sa ville épiscopale ; il avait le droit d'ap-

[1] *Menant, droit de menée.* Droit qu'a un seigneur d'avoir un jour pour se délivrer aux plaids avec tous ses sujets.

précier en deniers les rentes de grains à lui dues, et de les évaluer douze deniers plus cher que le prix fixé par les trois marchés précédents de Lannion. Sa cour ou juridiction était tenue au lieu de Rubuzoas par le sénéchal et autres officiers, et ses plaids généraux quatre fois par an.

Indépendamment de tous ces droits, le vicomte de Tonquédec avait un *sergent général féodé*[1], lequel était franc et exempt de toute taille. (Le seigneur de Coatleven en Trégrom, prévôt[2] de Tonquédec, recevait des chefs rentes en vertu desquelles il devait à la seigneurie, à chaque époque de Saint-Michel, une paire d'éperons dorés estimée vingt-cinq sous, et une paire de gants estimés seize sous) : droit de greffe civil et criminel[3], droit de sceau[4] et de tabellionage, droit de lods, rachats[5] et sous-rachats, droit de guet[6] sur les hommes de la châtellenie de toute ancienneté, sauf le temps de guerre où, d'après un aveu de 1538, il ne pouvait l'exercer qu'avec la permission du roi. Il avait droit de marché le lundi et trois foires dans l'année, et, pour les hommes et sujets de la paroisse de Tonquédec, droit et privilége d'exemption de toutes les contributions qui se font pour la nourriture par étapes, garnisons et passage des gens de guerre par la ville de Lannion et autres villes ou lieux circonvoisins.

La vicomté avait conservé l'ancienne coutume des Gaulois kimris, tirant son origine de la tribu ou clan *kennedl*. La *kennedl* s'associait pour la culture des terres comme pour le service des armes. Elle formait un petit état ayant pour chef un *pen-kennedl* ou capitaine. Chaque membre du clan se considérait comme l'homme ou le parent du *Pen-Kennedl*, qui devait accorder à tous une égale

[1] Officiers chargés de mettre à exécution les sentences, arrêts et jugements.

[2] Ses fonctions consistaient à poursuivre les malfaiteurs ; il faisait fonctions d'écuyer aux entrées solennelles.

[3] Droit sur les jugements et actes.

[4] Le sceau sert à sceller les ordonnances, lettres patentes, provisions de charges ou offices.

[5] Droit qu'a le vendeur de reprendre la chose en remboursant le prix.

[6] Droit que chaque habitant non noble ou ecclésiastique des châtellenies paie au seigneur châtelain, au lieu de la garde et du gué que celui-ci pouvait exiger qu'ils fissent dans son château.

protection. Ceux qui construisaient des maisons au lieu de Rubuzoas, près du château, étaient exempts de toute taille et subside par privilége spécial.

Le seigneur de Tonquédec était fondateur et seigneur prohibitif de l'église paroissiale que Jean de Plœuc, évêque de Tréguier, érigea en collégiale, le 17 août 1447, à la demande de Rolland IV de Coatmen, vicomte de Tonquédec. Ce privilége fut autorisé par le pape Eugène IV. Il y avait sept chanoines et un *prévôt* ou *doyen*, tous à la nomination du vicomte. Le prévôt avait 2,400 livres de revenu, et chaque chanoine, 800.

La maîtresse vitre de l'église est du XVe siècle. Elle représente diverses scènes de la vie de Jésus-Christ. Sur les panneaux inférieurs se voient saint Pierre, patron de l'église, avec saint Yves, sainte Marguerite et saint Christophe ; puis Rolland IV de Coatmen et Jeanne du Plessix Angier, sa femme, et Jean II de Coatmen, leur fils, époux de Jeanne du Pont, donateur du vitrail. Ces seigneurs sont présentés par leurs patrons. On voit sur cette vitre les armes des Coatmen; elles se montrent encore au pignon de l'église; au-dessus de la principale porte d'entrée, sont les armes des Quengo, martelées pendant la Révolution. Sous le chœur de l'église se trouvait un caveau destiné à la sépulture des seigneurs.

Il y avait dans la paroisse trois chapelles relevant de l'église principale, la première, appelée la chapelle de Notre-Dame de Tonquédec, dans le village et frairie de Kermeur. Le vicomte de Tonquédec avait un fief sur le revenu du luminaire de la fabrique de cette chapelle. La seconde, appelée chapelle de Loguiny, se trouvait au village ou frairie de Kergroachen, et enfin, au lieu de Rubuzoas, une troisième chapelle antique, dite chapelle du château, déjà ruinée en 1682.

Le vicomte de Tonquédec était également fondateur et patron de l'église paroissiale de Trégrom et avait trois chapelles sur ses terres en cette paroisse, les chapelles de Saint-Fiacre, de Saint-Thurien et du Christ.

IV. — En présence de ces ruines qui ont résisté au temps et à la main encore plus destructive des hommes, l'imagination se laisse

bercer par une romantique rêverie. L'ombre de la chevalerie lui apparaît avec ses paladins, ses fêtes et ses tournois ; elle entend le son du cor annonçant l'arrivée d'un chevalier et le pont-levis criant sur ses gonds pour lui donner passage. Elle voit flotter sur les remparts la bannière des Coatmen annonçant un brillant tournois. Ici on faisait la veille des armes ; là était la chapelle dont les voûtes retentirent si souvent des paroles sacramentelles : « De par Dieu, » Notre-Dame et saint Michel, je te fais chevalier. » D'un côté, la salle des ancêtres, où les images enfumées des aïeux semblaient dire à leurs descendants : « Souviens-toi de qui tu es fils et ne » forligne pas ; » de l'autre, la salle d'honneur, où plus d'un troubadour célébra par ses chants la beauté des dames, les brillants coups de lance et les exploits des chevaliers, où les preux parlèrent si souvent de faits d'armes, de joûtes ou de tournois. Là, sans doute, le sire de Tonquédec entretint ses amis de son voyage d'outre-mer, et, quand il voulut partir et se mettre à la voie, comme le sire de Joinville, il envoya quérir quelque ministre du Seigneur pour se réconcilier avec Dieu et recevoir de ses mains le bourdon et l'écharpe ; car, dans ces temps, la foi régnait encore dans le cœur de ces chevaliers, dont la devise était : *E peb hend lealdet;* en tout chemin loyauté. Et, lorsqu'il *s'empartit*, peut-être aussi, comme le sénéchal de Champagne, n'osa-t-il tourner la face vers Tonquédec, « *de peur d'avoir trop grand regret et que le cœur ne lui* » *attendrît de ce qu'il laissait son bel chastel qu'il avait sans doute* » *fort à cœur.* »

Pour moi, en quittant ces ruines, je me sentis saisi d'une vive émotion, et si je tournai la tête, ce fut pour les saluer par ces paroles d'un poète moderne :

O murs ! ô créneaux ! ô tourelles !
Remparts ! fossés aux ponts mouvants !
Lourds faisceaux de colonnes frêles !
Fiers châteaux, modestes couvents !
Cloîtres poudreux, salles antiques,
Où gémissaient les saints cantiques,
Où riaient les banquets joyeux !

Lieux où le cœur met ses chimères !
Églises où priaient nos mères,
Tours où combattaient nos aïeux !...

Comme tous les vieux châteaux, celui de Tonquédec a aussi ses chroniques merveilleuses : on raconte qu'un lièvre, d'une grandeur énorme, un lièvre, tel qu'on n'en vit jamais, se promène souvent au milieu des ruines ; les chiens s'arrêtent à sa vue, le plomb meurtrier ne saurait l'atteindre, et, si on le poursuit, il ne s'enfuit pas, mais se retire lentement et disparaît tout d'un coup, sans qu'on sache comment. On le voit surtout dans ces belles soirées où la lune vient, de sa lumière argentée, blanchir le sommet des tours et répandre sur ce romantique paysage un jour mystérieux.

Des kornandons ou nains, génies capricieux, habitent le château. Quelquefois aussi une dame blanche se promène sur la plus haute tour. Comme la Dame blanche d'Avenel, avait-elle la mission de veiller sur le manoir ? Fée bienheureuse, venait-elle combler de ses faveurs le berceau de l'enfant nouveau-né, ou bien, sinistre messagère, à la veille d'un jour de deuil, voilait-elle la bannière des Tonquédec ? Elle n'entend plus les joyeux carillons ni les sons funèbres des trompettes. Ses nuits s'écoulent tristes et sombres, au milieu de ses remparts qu'elle n'a pu préserver de la ruine, et si parfois elle fait entendre un cri plaintif, l'écho seul lui répond.

Puisse-t-elle, du moins, arrêter les ravages du temps et conserver les restes actuels, pour rappeler aux générations à venir et les combats dont ces murs furent les témoins, et la vaillance de ces vieux chevaliers sans peur et sans reproche.

GAULTIER DE KERMOAL.

SOUVENIRS DE LA RÉVOLUTION.

M. L'ABBÉ AGAISSE,

CURÉ DE CHATEAUTHÉBAUD.*

Avant de parler de cette nouvelle position, que me fit la divine Providence, j'ai besoin de la remercier des grâces si nombreuses qu'elle m'accorda, au temps de la persécution, ou dont elle me rendit l'humble intermédiaire. Combien de fois, par exemple, lorsque nous étions poursuivis de champ en champ par des ennemis qui n'épargnaient personne sur leur passage, des hommes effrayés de la mort et du jugement de Dieu ne me prièrent-ils pas de les confesser; et je les entendais, pour fuir aussitôt ensuite. On pense bien que tout se faisait ainsi fort à la hâte. Oh! temps malheureux! cruelle persécution! du moins il y avait de la foi dans nos campagnes. Divine Providence! ne permettez pas que jamais pareils maux nous reviennent! car il n'y a rien de si terrible que la guerre civile. Tout est démoralisé! c'est le plus affreux des fléaux! mais maintenant la foi diminue de jour en jour. Comment ne pas trembler! si le Fils de l'Homme venait, combien en trouverait-il?

Les premières années que je fus à Châteauthébault, la foi y était très-vive; elle se manifesta surtout après le 18 fructidor et pendant les deux ans que nous fûmes obligés de nous cacher.

* Voir la livraison d'août, pp. 97-108.

Quoique je ne me montrasse alors que de nuit, tout le monde approchait des sacrements, hors un petit nombre d'impies qui veillaient persévéramment pour me surprendre. Quant aux événements auxquels j'ai pris part, il faudrait tout un volume pour les raconter; chaque jour nous étions menacés des plus grands périls. Le lendemain de la Toussaint, jour des Morts [1], trois colonnes républicaines s'étaient donné rendez-vous au bourg. Je me sauve entre deux colonnes, au milieu des balles qui sifflent à mes oreilles, pour tâcher de me rendre au bourg de Rezé, chez ma mère, mais j'apprends qu'on pille tout et qu'on saccage tout chez elle. Elle était sortie, à la mort de Robespierre, de la prison du Bon-Pasteur dans laquelle elle avait été enfermée pour la noyade. Lors de son interrogatoire, on lui demanda pourquoi elle avait pris le mauvais parti; c'étaient ses enfants, lui dit-on, qui l'avaient endoctrinée. — Mes enfants n'y sont pour rien, répondit-elle. Je n'ai agi que par conviction de la vérité de la religion et je suis prête à souffrir la mort pour cette vérité.

Apprenant ce qui se passe chez ma mère, je me vois obligé de rétrograder au milieu des colonnes et des massacres. Quel spectacle déchirant dans les villages et au bourg! Partout des cadavres où la vie était à peine éteinte. La Providence me conserva d'une manière bien évidente. Comme j'étais, en effet, très-déguisé, des habitants de la paroisse me prirent pour un ennemi, et déjà les fusils étaient en joue, lorsque Marie me fit reconnaître et me sauva [2].

Je raconterai, maintenant, un événement qui semble bien difficile à croire quoiqu'il soit cependant très-véritable. Peu de jours après ce que je viens de dire, j'étais à dîner avec un jeune homme que j'avais élevé et qui devint bientôt mon vicaire [3], lorsqu'on vint

[1] Il s'agit ici du jour des Morts de l'année 1795. Nous verrons, en effet, plus loin que l'événement dont va parler l'abbé Agaisse est antérieur à la mort de Charette et, par conséquent, à l'année 1796. Eug. de la G.

[2] Marie est cette domestique de Mme de Tollenare qui avait échappé au massacre dont sa maîtresse avait été victime, et était entrée au service de M. Agaisse. Eug. de la G.

[3] L'abbé Vié.

m'avertir que les Bleus approchaient; nous n'avons que le temps de monter à cheval et de traverser la rivière à la nage; à peine étions-nous sur l'autre rive qu'un coup de fusil fut tiré dans le portail. Les ennemis entrent, mangent notre dîner, me pillent, etc. Nous étions cependant en sûreté, lorsqu'on vint me dire que les républicains me demandaient; on peut bien penser ce que je répondis. Mais quelle surprise! au moment où j'entrais chez la mère d'un prêtre qui était de mes amis de collége, pour fuir de là en Anjou, je rencontre deux officiers républicains qui s'étaient grandement exposés pour arriver jusqu'à moi. C'était un samedi, veille de saint Martin, patron de la paroisse, et ils voulaient m'engager à venir le lendemain au bourg pour y célébrer le saint sacrifice. — Comment, m'écriai-je, me mettre entre vos mains après les massacres de ces jours derniers! Votre fureur contre la religion et ses ministres, ainsi que contre tout le peuple chrétien, ne nous est que trop connue; croyez-moi, citoyens, retournez à votre commandant, et, de crainte de malheur, je vais vous conduire jusqu'à la rivière. — Citoyen, répondirent-ils, soyez sans crainte, nous allons rester ici comme otages pendant que vous serez au bourg. — Non, repris-je, je ne puis y consentir, je craindrais pour votre vie après ce qui vient de se passer. Ne voyez-vous pas que tant de personnes massacrées feraient facilement naître des pensées de représaille! Il est clair, après tout, pour moi, que vous parlez franchement; je me fie donc à votre loyauté. Apportez-moi un billet de sûreté de votre commandant et demain matin je serai au bourg.

Le pays entier était couvert de républicains et la paroisse menacée des plus grands dangers; pour la sauver, je résolus de m'exposer moi-même.

Le lendemain, dès le matin, on m'apporte le billet du commandant, il était signé : Jectis. Je traverse la rivière, je monte le coteau, je vois le commandant, le capitaine des grenadiers, le chirurgien-major et quelques autres officiers, venir au-devant de moi et me donner l'accolade fraternelle. J'avouerai franchement que je ne savais plus où j'étais après tout ce qui avait eu lieu et

si je n'étais pas la dupe d'un rêve. Je me rends à l'église; tout le monde avait fui vers les hauteurs et tremblait sur mon sort; les grenadiers étaient sous les armes; on apercevait dans l'église des soldats avec un très-petit nombre de personnes d'une paroisse voisine. Je dis la messe de la fête patronale et ce furent les républicains qui la chantèrent. On m'a assuré qu'il y avait des prêtres apostats parmi eux. Ce qui est certain, c'est qu'elle fut chantée on ne peut mieux, avec des voix fortes et sonores qui savaient parfaitement le plain-chant. J'avais fait le sacrifice de ma vie; aussi ne craignais-je plus rien. Je monte en chaire, j'annonce la parole divine, démontrant d'abord l'existence de Dieu par les preuves qui tombent sous les sens, puis la vérité de la religion capable seule de nous donner le bonheur et qu'on persécutait si injustement malgré le décret sur la liberté des cultes. On m'écoutait avec la plus grande attention et, lorsque après la messe, je me retirai à la sacristie, des soldats vinrent me prendre la main : — Ah! citoyen, dirent-ils les larmes aux yeux, il y avait longtemps que nous n'avions eu ce bonheur!

On mit ensuite un piquet de vingt soldats à ma porte pour me garantir de toute insulte, mais je ne fus pas longtemps sans m'apercevoir des desseins que cachaient ces prévenances. — Citoyen, me dit le commandant, vous êtes très-aimé dans cette paroisse, tous les habitants et ceux des environs ont grande confiance en vous; partout où nous sommes allés on nous a parlé de vous très-avantageusement; il faut faire rendre les armes. — Je ne me suis jamais mêlé d'affaires politiques, leur répondis-je; j'ai prêché ma religion et c'est tout; ministre d'un Dieu de paix, je n'ai jamais excité à la guerre civile que je regarde comme le dernier des malheurs. Je sais qu'on a accusé les prêtres d'être la cause et les auteurs de la guerre, mais c'est une calomnie. La seule cause, cherchez-la dans les vexations, les injustices et surtout dans la violence que l'on fait aux jeunes gens pour les contraindre à partir en grand nombre, j'en suis témoin oculaire. Voilà la véritable cause de la guerre, et non point les prêtres catholiques. Cependant je ferai mon possible pour que ma paroisse soit tranquille et exempte de vexations.

Les paroissiens surent bientôt que je voulais leur faire quelques propositions pour tâcher de mettre la paroisse en sûreté. En conséquence, plusieurs centaines d'hommes se réunirent, sur mon invitation, dans la cour d'une maison bourgeoise. Je m'y rendis; j'avais eu la précaution d'envoyer quelques émissaires parmi cette troupe pour voir s'il n'y avait pas d'étrangers capables de me compromettre ou de mal interpréter ce que je me proposais de dire, puis je parlai ainsi : — Mes amis, nous voici tous rassemblés pour savoir quel parti prendre dans les malheureuses circonstances où nous nous trouvons. Que chacun donne librement son avis : que faire? — Je reste quelque temps muet et ils me regardent tous, la bouche béante, dans un grand silence. Alors je continue : — Mes amis, on demande les armes, vous désirez tous la paix, je la désire autant que vous, mais peut-on se fier aux républicains après ce qui vient de se passer, après tout ce que vous avez vu? Ministre d'un Dieu de paix, je vous engage fortement à la paix, mais que faire pour sauver la paroisse menacée d'être mise au pillage? Voici le conseil que je vous donne, vous êtes libre de le suivre. Au surplus, parlez; que chacun donne son avis... vos terres ne sont point ensemencées; vous n'avez aucune communication avec le général Charette, vous courez risque de périr ou par la faim ou par le fer ou par le feu. Eh bien! n'attaquons plus, mais tenons-nous sur la défensive. Que tout le monde s'arme, que ceux qui ont deux armes en donnent à ceux qui n'en ont pas, pour nous mettre à l'abri de nouvelles vexations, surtout après avoir été tant de fois trompés par l'hypocrisie et les belles paroles. — On suivit mon avis, et, distribution faite, il resta vingt-six mauvais fusils et piques qu'on porta aux républicains. La paix fut ainsi rétablie et la paroisse demeura exempte de pillage.

Tout n'était pas dit cependant, et l'affaire devint même très-sérieuse. Un malheureux maréchal-ferrant étranger qui travaillait dans un village de la paroisse s'était trouvé à la réunion. On ne l'avait pas aperçu, ou l'on ne s'était pas défié de lui. Il alla trouver le fameux général Hoche et lui rapporta, en le dénaturant, tout ce que j'avais dit. Il s'ensuivit que cent grenadiers vinrent, quelques

jours après, au bourg de Châteauthébaud. Je ne m'en aperçus pas d'abord ; mais des officiers vinrent me trouver à mon domicile et me dirent : — Citoyen, voici une lettre du général Hoche ; il demande de suite une réponse. — Je reconnus vite, en ouvrant la lettre, que j'avais été dénoncé. Elle était ainsi conçue :

« *Res non verba* (Des actes et non des paroles).

» *Le général en chef au curé de Châteauthébaud.*

« J'ai souvent éprouvé, Monsieur, qu'un honnête homme pou-
» vait en assurance recevoir la parole que lui donnait son sem-
» blable ; je m'en rapporte totalement à ce que vous voudrez bien
» faire pour opérer le désarmement complet des habitants de votre
» paroisse. Ce ne serait qu'avec un regret mortel que je sévirais
» contre eux ; ils ont confiance en vous, et je suis persuadé qu'ils
» ne m'y contraindront pas. Je connais à peu près la quantité
» d'armes et de munitions qui a été conservée.

» C'est avec bien du plaisir, Monsieur, que je vous envoie le
» billet de sûreté que vous demandez. »

Voici un autre billet autographe qui paraît être la conséquence du discours que je tins aux habitants rassemblés dans la cour dont il a été question.

« J'avais lieu d'espérer, Monsieur, que d'après la conduite des
» troupes, les habitants de votre paroisse remettraient toutes leurs
» armes. Au lieu de cela, j'apprends que beaucoup les ont gardées,
» ou du moins ont gardé les meilleures. Vous sentez, Monsieur, que
» je ne puis être satisfait d'une pareille supercherie. Au nom de
» Dieu, Monsieur, faites que la guerre cesse. Il serait douloureux
» pour moi d'avoir à sévir contre vos paroissiens. Invitez-les à
» m'apporter leurs armes ou à les remettre toutes au porteur de
» la présente, faute de quoi vous ne serez pas surpris, Monsieur,
» que j'envoie à Châteauthébaud 400 hommes, qui y vivront à dis-
» crétion et en enlèveront les grains, vins et bestiaux.

» J'ai l'honneur de vous saluer.

» L. HOCHE. »

Je fus atterré à la lecture de cette lettre. Il fallait répondre de suite. Dieu m'inspira ; voici ce que j'écrivis :

« Général,

» Je ne nie pas qu'il y ait des armes. J'avais bien des ménage-
» ments à prendre avec des gens si exaltés. D'ailleurs vos vues
» sont remplies, chacun est rentré chez soi, la paix est complète-
» ment rétablie dans la paroisse.

» Vous m'avez procuré un billet de sûreté. J'espère que vous
» aurez la bonté de me l'envoyer.

» J'ai l'honneur, etc. »

Peu de jours après, je reçus le billet.

Les choses allaient donc pour le mieux, lorsqu'un malheureux événement faillit tout bouleverser. La divine Providence me tira encore de ce mauvais pas. Dix mauvais sujets fusillèrent dans sa maison un pauvre malheureux fort tranquille et tout-à-fait inoffensif. Tout le monde était désolé ; on s'attendait, d'après les lois du temps, à être traité de la manière la plus rigoureuse. Les principaux habitants vinrent me trouver. Je leur conseillai d'aller, quatre d'entre eux, vers le général Hoche, et je leur donnai une lettre où je me portais fort des sentiments et de l'indignation de la paroisse à laquelle les assassins étaient étrangers. Le général parut satisfait et l'affaire n'eut pour nous aucune suite.

Quelque temps s'écoule, et, une nuit, ma maison est subitement entourée. J'entends du bruit, je me lève ; on m'avertit que la maison, la cour et le jardin sont également cernés par les soldats. Je me sauve néanmoins à travers la cour qui était fort grande. Les républicains m'aperçoivent ; ils me menacent, enfoncent le portail, et déjà ils croyaient me tenir ; mais la divine Providence, cette fois encore, me délivra de leurs mains. J'entendais cependant leurs moindres paroles. Ils s'étaient élancés vers le gîte où ils m'avaient vu entrer, me demandant aux soldats qui se trouvaient près de là de garde, et les assurant que j'avais pris cette direction. — Non, répondent ceux-ci qui ne m'avaient point vu, ou bien le diable l'a emporté. — Oh ! non, ce n'était pas le diable, car j'avais sur moi

la sainte Eucharistie. De guerre lasse, ils s'emparent de ma domestique et de mon élève; mais, malgré toutes leurs menaces, l'un et l'autre demeurèrent impénétrables [1].

Le commandant de la troupe répandit le bruit que ce n'était point à moi qu'on en voulait, mais aux messieurs de Bruc, auxquels j'avais donné à dîner peu de jours auparavant. Il est certain qu'il avait l'ordre de les fusiller à l'instant, s'il les eût trouvés à la maison.

On fut ensuite un peu tranquille jusqu'au 18 fructidor. Mon frère, avec qui je m'étais embarqué, revint, au bout d'un an, d'Espagne, sans passeport. Il aurait cru faire un mensonge, tant était grande sa délicatesse de conscience, s'il en eût pris un comme marchand ou comme cultivateur. Il fut arrêté à Saint-Fulgent par un malheureux prêtre, et conduit à la prison de Montaigu [2]. On l'arrêtait comme prêtre, quoiqu'il ne fût que clerc minoré. Instruit de son malheur, j'envoie à Montaigu mon élève et un cousin germain, inspecteur du cadastre, et qui avait fait comme officier la guerre d'Espagne, et je leur recommande de ramener mon frère à tout prix. Mon frère avait la permission de sortir sur parole; mais lorsqu'on lui parla de partir, il refusa nettement, alléguant sa parole d'honneur, parole d'honneur à des gens qui n'avaient pas d'honneur et qui l'arrêtaient comme prêtre, bien qu'il ne le fût pas!

Mon cousin et mon élève revinrent désolés. Je les engageai à retourner avec moi et je partis, bien que ce fût beaucoup m'exposer; mais le désir de sauver un frère que j'aimais tendrement et dont j'étais le parrain, me fit passer par-dessus tout. Nous allâmes donc à Montaigu; j'étais bien déguisé et avais un passeport de cultivateur. La première personne que je rencontrai en entrant dans

[1] Plusieurs caches avaient été pratiquées dans le bourg de Châteauthébaud, notamment par M. Minguet, pour servir de retraite au curé. M. Fourmy, père du curé actuel de Besné, lui en avait fait une autre à la Chauvinière, à un demi-kilomètre du bourg. Cette dernière cache avait une sortie secrète dans un taillis.

EUG. DE LA G.

[2] Le prêtre qui l'arrêta à Saint-Fulgent était à la fois apostat et marié. Peu de jours auparavant, il avait également arrêté M. du Laurens de la Barre, vicaire général de Quimper, vieillard de plus de quatre-vingts ans. EUG. DE LA G.

la prison fut mon frère, qui vint se jeter à mon cou. Nous nous embrassâmes bien tendrement ; je lui fis ensuite des reproches de n'avoir pas voulu profiter d'une occasion favorable pour reprendre sa liberté. Hélas ! dans un instant, tous nos projets furent renversés. Les gendarmes vinrent me demander mon passeport ; ils me le firent même signer, afin de s'assurer de la conformité des deux signatures, et, pendant une demi-heure, ils vomirent mille blasphèmes contre les prêtres. Les municipaux vinrent ensuite et en firent autant. Je compris alors mieux que jamais tout le danger que je courais dans cette malheureuse prison.

O divine Providence ! ô ma bonne mère Marie ! vous m'en avez délivré ; cela tient en quelque sorte du prodige. Tout-à-coup le concierge de la prison me reconnaît : — Vous êtes à Châteauthébaud ? — me dit-il. Je le lui avouai franchement. Il parla alors à la sentinelle, et je n'eus que le temps de dire à mon frère que je l'abandonnais à la Providence ; puis mes compagnons et moi nous sortîmes promptement et revînmes à Châteauthébaud pendant la nuit [1].

Mon pauvre frère était mûr pour le ciel ; Dieu l'a éprouvé d'une manière terrible sur la *Décade* qui le transporta à la Guyane, où il est mort de misère. Il y est mort, ainsi qu'on l'a écrit, comme un saint et comme un martyr. J'ai parlé de la mention que fait de lui l'abbé Carron et de ses lettres qu'il cite. Je pourrais citer, en outre, une lettre de Mgr de Beauregard, évêque d'Orléans, et la correspondance qu'il a entretenue avec moi, peu de temps avant sa mort. Je dois dire ici ce qui donna lieu à cette correspondance.

Un jour, ma mère vint à Châteauthébaud ; elle était toute troublée, tout effrayée. Je lui demandai la cause de son émotion. Elle me dit qu'elle avait vu mon frère : — Je ne dormais point, ajouta-t-elle, et j'ai eu tout le temps de l'examiner. — Je lui répondis que c'était un effet de l'imagination ; elle avait cru voir, mais il ne fallait attacher aucune importance à cette espèce de vision. Je parlai en vain ; mes paroles ne firent aucune impression sur ma

[1] M. l'abbé Tresvaux a reproduit les détails de la visite des deux frères dans son *Histoire de la persécution en Bretagne*.

mère ; elle me dit qu'il fallait s'en assurer, tant sa conviction était grande. Ce fut alors que j'écrivis à M. de Beauregard ; il répondit que l'époque qu'on lui indiquait était précisément celle de la mort de mon frère qui avait succombé à une fièvre bilieuse inflammatoire causée par la souffrance et le dénûment. Monseigneur de Beauregard m'a dernièrement encore confirmé ces renseignements par une lettre qu'il me fit l'honneur de m'écrire, je le répète, peu de jours avant sa mort.

Voici le fait ; qu'on l'interprète comme on le voudra. Mgr de Beauregard nomme mon frère son ami ; il était le dépositaire de sa conscience. Transporté à Cayenne, il s'informa de ce qu'était devenu son ami. On lui fit voir sa tombe, et, chaque fois qu'il allait la visiter, il en revenait, m'a-t-il écrit, parfaitement consolé dans ses peines. C'est à la tombe de ce jeune confesseur de la foi qu'il offrait à Dieu sa patrie, etc. Telles sont ses propres expressions à propos de cette vision que certainement je ne regarde pas comme surnaturelle ; mais la divine Providence, *qui omnia disponit suaviter*, peut permettre certains événements extraordinaires pour parvenir, *fortiter*, à la fin qu'elle s'est proposée [1].

[1] Pierre-Henri Agaisse, frère cadet du curé de Châteauthébaud, était né à Rezé, en 1768. L'abbé Carron a écrit sa vie et cité ses lettres, et le vénérable évêque d'Orléans, Mgr Brumauld de Beauregard, lui consacre quelques pages touchantes dans ses *Mémoires* :

« J'avais connu et aimé à Rochefort, dit-il, un jeune déporté nommé M. Agaisse. Cet aimable jeune homme édifiait toute la prison par sa piété et sa modestie. Sa retenue était grande, mais il en sortait pour exercer sa charité. Quand de nouveaux déportés entraient en prison, il leur rendait les premiers services, leur ôtait leurs chaussures, sous prétexte de les délasser, et leur baisait les pieds ; cette action annonçait sa foi ; il fut déporté sur la *Décade*. Je le pleurai sincèrement ; il était mon enfant et mon ami. »

Arrivé à Cayenne, le jeune Agaisse fut placé dans une habitation portant le triste nom de *Tout-y-manque*. Le logement seul d'ailleurs lui était donné et il dut travailler pour vivre. Sa santé était très-délicate ; aussi fut-il pris d'une profonde tristesse et une fièvre bilieuse l'emporta promptement.

« Je lui succédai à *Tout-y-manque*, raconte Mgr de Beauregard, et demandai le lieu où était son tombeau. J'y allais presque tous les jours prier pour mon jeune ami et pour moi. Je rétablis sur sa fosse une petite croix que les nègres y avaient plantée... J'avais marqué ma place près de lui et mes compagnons me l'avaient promise. Pauvre monsieur Agaisse ! je ne doute pas de son bonheur. Je n'ai jamais

Je raconterai, à ce sujet, un fait qui me concerne. Un jour, étant obligé de garder le lit et tourmenté par une migraine affreuse, on vint me chercher pour administrer une sainte fille; je voulus me lever, mais il m'était impossible de faire deux pas sans tomber. Je dis alors de s'adresser à un prêtre, qui était mon vicaire, mais qui demeurait dans une paroisse voisine, à un quart de lieue environ du bourg. Providence admirable de mon Dieu! je m'endors assez agité; tout-à-coup ma sœur vient me réveiller et m'appelle d'une voix forte. Je lui demandai ce qu'elle voulait; point de réponse; elle n'était point là. Je fis alors réflexion sur le danger de la malade pour laquelle on était venu me chercher. Je me dis que mon vicaire, éloigné et moins actif que moi, mettrait beaucoup de temps à se rendre, et je me lève aussitôt pour essayer mes forces. Malgré la fatigue dont j'étais accablé, je pus aller chercher le saint viatique et administrer la malade; elle mourut aussitôt après. Qui pourrait ne pas reconnaître ici l'attention bienveillante de la divine Providence!

Oh! sans doute, cette divine Providence et la très-sainte Vierge m'ont garanti d'une infinité de périls et leur protection s'est étendue également sur les miens. Ma mère, remplie de charité et animée d'une foi vive, resta seule un jour dans un champ entouré de républicains et couvert de morts et de mourants. Elle exhortait à la contrition les malheureux qui étaient sur le point d'expirer et leur apportait de l'eau pour étancher leur soif ardente. Obligée de quitter son domicile, elle se réfugia avec mes frères et sœurs dans une petite propriété, à Saint-Philbert-de-Grandlieu; mais le village fut bientôt cerné par les républicains et livré aux flammes. Beaucoup d'habitants furent massacrés: on leur arrachait les yeux, on les brûlait vifs dans leurs maisons. Sur ces entrefaites, les ennemis entrent dans le lieu où étaient ma mère et ma sœur, jeune

prié sur son tombeau sans éprouver plus de soumission à mes peines. Quand je dus sortir de cette insalubre demeure, j'allai dire le dernier adieu à mon ami et le livrer à l'oubli de tous les hommes; mais moi je ne l'oublierai jamais! et quand je célèbre la messe où je prie toujours pour ceux de mes confrères décédés en exil, mon âme se repose un moment sur le tombeau du pauvre Agaisse. » *Mémoires de Mme de Beauregard*, t. II, p. 403. EUG. DE LA G.

fille alors, maintenant mère du curé de la Chevrolière, que j'ai élevé.[1] Ma mère, voyant le danger imminent que courait ma sœur, se recommanda à la sainte Vierge et fit un vœu qu'elle a rempli jusqu'à sa mort, pour obtenir que la pureté de sa fille demeurât intacte. Puissance et bonté de Marie dont nous ne perdrons jamais le souvenir! Un soldat veut s'emparer d'elle; puis tout à coup il recule; il revient, puis recule encore et disparaît[2].

Lorsqu'on incarcéra ma mère pour être noyée, on me mit en même temps sur la liste des émigrés. Quelque temps après, un commissaire des guerres étant venu à Châteauthébaud, je me présentai chez lui avec de bons certificats signés par un grand nombre de personnes qui attestaient que je n'avais jamais émigré. Je ne m'attendais guère à la réponse insolente qu'il me fit : — Je vous conseille de demander des certificats pour vous faire rayer; n'est-ce pas vous qui avez perverti tout le canton de Riaillé? — C'était le canton dont faisait partie la paroisse où j'avais été vicaire. Je ne me décourage point cependant; je pars pour Nantes, vais trouver le général Muller, lui expose la question sans oublier la manière indigne dont j'ai été traité, et lui présente les certificats signés par un grand nombre de municipaux de ma paroisse. Le général parut touché et me dit d'aller trouver le commissaire de sa part; ce que je fis aussitôt. Celui-ci me reçut très-mal, et refusa d'obtempérer aux ordres de son supérieur. Je retourne chez le général et lui rends compte de ce qui s'est passé : -- Le commissaire, lui dis-je, a méprisé vos ordres comme toute justice à mon égard. — Le général entre alors dans une colère épouvantable, jurant, frappant du pied. Je restai stupéfait, ne sachant contre qui se dirigeait une démonstration si terrible. Je fus bientôt rassuré, car il me dit qu'il allait me donner un certificat qui vaudrait mieux que celui du commissaire.

De tels exemples, et je pourrais en rapporter bien d'autres, prouvent assez tout ce que je dois à la divine Providence et à la sainte Vierge.

[1] M. l'abbé Fruneau, décédé prêtre habitué à Saint-Félix (Nantes), 1864.

[2] M. l'abbé Tresvaux cite à peu près textuellement ce passage du mémoire.

Je raconterai maintenant un fait qui touche M. Vié, oncle du curé actuel de Saint-Jacques [1]. M. Vié, n'étant point encore prêtre, m'accompagnait partout dans mes périls et mes déroutes. Tout à coup il est arrêté et emprisonné à Nantes. Je reste seul et désolé. Le croirait-on? Une dame P..., fameuse sous Carrier, laquelle avait demeuré quelque temps à Châteauthébaud, où elle assistait aux offices et entendait mes prédications, le fit mettre en liberté. Elle était toute puissante sur l'esprit de cet homme qui a fait noyer tant de prêtres. Le bon jeune homme vint me rejoindre. Je l'envoyai à Paris recevoir les saints ordres qui lui furent tous donnés en quelques jours, par Mgr l'évêque de Saint-Papoul, et il devint mon vicaire.

Je rappellerai encore quelques souvenirs. A l'époque où plusieurs prêtres se laissaient aller à faire le malheureux serment, je m'en allais un jour de Rezé à Trans. C'était un samedi, à dix heures du matin. Je me proposais de dîner à Petit-Mars et de m'informer là de ce qu'on pensait, bien persuadé que je me trouvais en pays catholique. J'arrive pendant le dîner; le bon curé me reçoit très-bien et me fait placer à côté de lui. Je ne voulais pas profiter de l'invitation, moi jeune homme et qui avais reçu depuis si peu de temps le sacerdoce. Il y avait en effet plusieurs prêtres à table. Pendant quelques temps chacun garda le silence; je le rompis enfin et demandai quel était dans le pays l'opinion sur le serment. Hélas! je ne savais pas que je me trouvais au milieu de jureurs.

L'un d'eux me dit : — Est-ce que vous y trouvez du mal? — Oui, sans doute, répondis-je, et un très-grand mal : le schisme, la désobéissance à l'Eglise. — Où avez-vous pris cela? me dit-on. — Je l'ai pris dans un ouvrage qui en manifeste tout le venin et prouve clairement qu'il est illicite et criminel. — Au même instant, portant mes yeux sur la cheminée, j'y vois l'ouvrage. Mon interlocuteur garda le silence. Le pauvre curé me dit tout confus qu'il avait fait le serment, mais qu'il l'avait fait avec toutes les restric-

[1] Le curé de Saint-Jacques dont parle M. Agaisse est décédé en 1862.

tions possibles. Je lui répondis : — Mon cher curé, vous n'êtes pas schismatique ni hérétique ; mais le scandale ! le scandale ! — Le dimanche suivant il se rétracta; plus tard, sous le règne de la Terreur, je lus dans les journaux qu'il avait été pris avec sa *boutique sacerdotale* (c'étaient les expressions de la feuille), et condamné à mort [1]. O Providence !

Et si je pense à ma vie dans ces tristes jours, combien de fois ne sachant que devenir, entouré d'ennemis, malade, n'ai-je pas erré nuit et jour, souvent sans nourriture ! Un soir, j'arrive dans un village de Corcoué, après deux jours et une nuit de vie semblable. J'étais attiré par la fumée d'une pauvre soupe aux navets. J'entre dans une maison, je la trouve remplie d'une quinzaine de personnes et je leur demande l'hospitalité. En attendant et pendant qu'on trempait la soupe, je me tenais debout au milieu de la chambre, appuyé sur mon bâton et bien fatigué. Tout à coup un des hommes de la maison vient me regarder en face ; il me reconnaît, il s'écrie : — Ah ! M. Romain ! — C'était mon nom de guerre, et chacun rempli de joie pousse à son tour la même exclamation. Le roi n'aurait certainement pas été mieux reçu. Après le repas on me fit conduire par des jeunes gens chargés de veiller à ce qu'il ne m'arrivât rien.... Le danger en effet était imminent. Nous étions éclairés dans notre route par les feux des bivouacs ennemis. Vers minuit j'arrivai à une maison habitée par des personnes pieuses et bienfaisantes ; mais en ce moment la maison était occupée par les républicains. Aussi les pauvres filles restèrent-elles transies de peur à ma vue ; elles me font prendre à la hâte un peu de nourriture et me dirigent vers les landes de Bouaine. Là, je m'égare, et, après avoir marché pendant trois heures, je me retrouve au point d'où j'étais parti. Cette fois encore néanmoins la Providence me favorisa. Après avoir côtoyé les haies pendant un certain temps, j'arrivai dans une maison où il me fut possible de reposer quelques heures.

Enfin, ces temps sont désormais éloignés, et voilà cinquante ans

[1] L'abbé Cicquiau, mort en 1793.

que je dessers Châteauthébaud! J'ai éprouvé bien des troubles, bien des tracasseries, bien des persécutions! Elles devinrent si fortes que je demandai mon changement; je l'obtins non sans beaucoup de peine; mais c'était moi qui agissais, c'était moi qui voulais me placer où la Providence ne m'appelait pas. Elle ne m'abandonna pas pour cela; elle me retint de la manière la plus visible. On finit par m'arracher mon consentement pour rester à Châteauthébaud, et Mgr Duvoisin me félicita vivement de cette détermination.

Parmi les tracasseries qui me furent suscitées, je me bornerai à en citer une. Je reçois un jour une lettre du préfet qui me prie de passer à la préfecture. Il me reçoit poliment et m'apprend que j'ai été dénoncé pour avoir dit *royaume* au prône au lieu de *république*. Je lui répondis qu'au moment où nous étions, *royaume* et *république* étaient pour moi à peu près synonymes [1]. — A ce mot, il s'anime, devient furieux, m'accuse d'avoir fait mettre le feu dans le pays.... Je me lève alors, ne pouvant me contenir, vais m'asseoir près de lui, et lui dis, d'un ton résolu, que je ne craignais nullement les dénonciations, qu'il pouvait faire venir devant moi mes dénonciateurs et que, fort de ma conscience, je saurais les confondre. Son secrétaire voulut m'imposer silence. Je lui dis de se taire, que cela ne le regardait pas; puis j'allai trouver Mgr Duvoisin, qui se rendit immédiatement avec un de ses vicaires-généraux à la préfecture et me justifia complètement. Il me dit ensuite que le préfet avait fort admiré mon énergie.

Quelque temps après, le préfet vint à Châteauthébaud; je le rencontrai dans la grande rue du bourg; il vint alors m'embrasser et me donna les plus grandes marques d'estime. Je le reçus même au presbytère et de mon mieux.

Me voici donc encore à Châteauthébaud, après cinquante ans, et toujours chargé de la conduite de cette paroisse. Plusieurs fois, j'ai voulu me retirer du ministère, à cause de ma santé mauvaise et par le désir aussi de penser à mon éternité; mais Monseigneur n'a

[1] On était alors sous le Consulat, car les préfectures ne datent que de cette époque. Le préfet dont il s'agit ici est sans doute l'ancien directeur Letourneur de la Manche, qui fut le premier préfet de la Loire-inférieure. E. DE LA G.

jamais voulu recevoir ma démission. — Il me fallait, disait-il, mourir les armes à la main. — Je reviens à la charge ; mais je vois qu'il me faudra encore me résigner. Cependant.....

J'engage fortement ceux qui liront ce petit abrégé des effets et des soins de la divine Providence à mon égard, d'y mettre une confiance entière. Je les engage aussi à se laisser toujours conduire par l'autorité des supérieurs et les prie de demander à Dieu pour moi la persévérance jusqu'à la fin [1].

AGAISSE.

[1] M. Agaisse est mort le 8 janvier 1850. Ses dernières paroles furent celles-ci : « Mes amis, souvenez-vous de ce que je vous ai enseigné ; souvenez-vous de la mort, et vous ne pécherez point. » — « M. Agaisse, écrivait un de ses anciens vicaires, était un de ces hommes pleins de foi et d'énergie qui trouvent leur bien-être à dépenser leur vie pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. L'exemple de son frère exilé et mourant de mauvais traitements et de misère pour n'avoir rien voulu dissimuler, lui revenait sans cesse dans la conversation. Cette foi énergique qui était comme l'âme de sa vie, il la nourrissait chaque jour par la lecture de l'Ecriture Sainte dont il ne se dispensait jamais, malgré ses infirmités et ses migraines qui étaient habituelles. Il ne passait aucun dimanche sans annoncer la parole de Dieu. Au lieu de se laisser chercher par les pauvres, il les recherchait et venait en aide à tous ceux qui étaient dans le besoin..... » (Renseignements dus à l'obligeance de M. l'abbé Cahour.) E. DE LA G.

POÉSIE.

POÉSIE VANNETAISE.

Lire des vers de Mgr Le Joubioux, le barde du pays de Vannes, l'auteur de *Doue ha mem bro* (Dieu et mon pays) que « le Rossignol du Bois-de-la-Nuit » a si justement représenté porté « sur un brancard orné de bruyère à la tête de la procession des bardes d'Armorique, » est toujours pour moi un vrai plaisir. Quoique son dialecte ne soit pas entendu hors du Morbihan, et peu estimé des trois autres, il n'en a pas moins droit, surtout grâce au poète vannetais, à la considération particulière des amis de la langue et de la poésie bretonnes. Il a, en effet, dans sa bouche une harmonie dont on ne se doute pas, et que moi-même, je le confesse, j'ai eu jadis le tort de suspecter. Le Gonidec, notre maître à tous, qui ne dédaignait aucun dialecte, pourvu qu'il fût parlé purement, ne partageait pas le préjugé commun, et citait les *Pauvres de Sainte-Anne* et le *Mousse* de Mgr Le Joubioux comme dignes des plus élégantes poésies léonnaises. A coup sûr, il eût porté le même jugement sur le morceau suivant, et ce serait, pour la *Revue de Bretagne et de Vendée*, une bonne fortune d'en publier souvent de pareils.

H. DE LA VILLEMARQUÉ.

IVOUL EN ENTRU DOUE.

O m'ine baïet er glahar
Arsaü enta a huannadein :
Dorn Jesus a sehou te zar,
Jesus a zei d'ha konfortein.

LA VOLONTÉ DE DIEU.

O mon âme noyée dans la douleur, cesse donc de gémir : la main de Jésus séchera tes larmes, Jésus viendra te consoler.

Er joe, er gloes laramb perpet :
Doue, re vou groeit hou polante !
Ne houlennan netra er bed,
Jesus, nameit hou karante.

Guec'h, hou kres santel em spered
A luec'h splannoc'h aveid en heol ;
Ha neze me lar leun a c'hred :
Jesus, heb kin, zou me zrezol !

Neze me gred e hellehen
Lezel peb tra eit chervij Doue ;
Kentoc'h eit torrein he lezen
E rehen madeu ha bue.

Neze, a pe han d'hou reseu,
Pec'h ul leüne em inean.
Goleit e me fas gèt dareu
Ha me halon zou leun a dan.

Neze me bed, ha me feden
A zou dousoc'h aveider mel ;
Me sprumant, ag er vue-men,
Neze er vue eternel.

Dans la joie comme dans l'angoisse disons toujours : Dieu, que votre volonté s'accomplisse. Je ne demande rien au monde, ô Jésus, si ce n'est votre amour.

Tantôt votre sainte grâce luit dans mon esprit plus brillante que le soleil ; et alors je dis, plein d'ardeur : Jésus, lui seul, est mon trésor.

Alors je crois que je pourrais tout abandonner pour servir Dieu et que, plutôt que de briser sa loi, je donnerais et biens et vie.

Alors, quand je vais à la table sainte, quelle plénitude en mon âme ! Mon visage se couvre de larmes et mon cœur est embrasé.

Alors je prie, et ma prière est plus douce que le miel ; j'entrevois, de cette vie, la vie éternelle.

Mes guec'h aral, o me Jesus,
Me spered zou en tihoelded ;
Me halon zou melkonius,
Ne gavan meit glahar er bed !

M'hou klask, o Jesus, e pleb lec'h,
Hag e lec'h e bet n'hou kavan :
D'en nean e saûan men divrec'h :
En doar zou mud, mud e en nean.

En droug spered, dre he ardeu,
Em zreboul hag em doug d'er gwall ;
Me wil, mes allas ! men dareu
Ne ridant mui dous el guec'h al !

Ah ! ped ataü, ped hoac'h m'inean !
Arlerh en noz e tei en de ;
E' toug er groez e her d'en nean
Ha dre er fe e hueler Doue !

Mais, d'autres fois, ô Jésus, mon esprit est dans les ténèbres; mon cœur est triste et je ne trouve au monde que douleur.

Je vous cherche, ô Jésus, en tout lieu, et nulle part je ne vous trouve; je lève les bras vers le ciel : la terre est muette, muet est le ciel !

L'esprit mauvais, par ses artifices, me trouble et me porte au mal. Je pleure, mais, hélas! mes larmes ne coulent plus douces comme autrefois.

Ah! prie toujours, prie encore, ô mon âme ! Après la nuit, viendra le jour. C'est en portant la croix que l'on va au ciel; c'est par la foi que l'on voit Dieu !

SONE AR C'HLASKER BARA.

(Iez Trégar.)

Hanwet oun ar c'hlasker bara,
N'hen eus ti na gwélé, nétra,
Renko bepred, keit ma vô beo,
Mont ha bâlé, vel Boudedeo.

Bars ma dorn ma fenn-bâz dero,
'Vâlean, heb paouès, ar vro,
War ma skoaz eur bis-sac'h lienn,
Lec'h na vé kammed bara gwenn.

N'han ket liès d'ar c'hèriou braz,
Ar chass, 'vel ma welont ma bâz,
Hag en pillaou ma holl dillad,
A réed war-n-oun, 'vel war eur c'hâd.

LA CHANSON DU MENDIANT.

(Dialecte de Tréguier.)

On me nomme le *Chercheur de pain*, qui n'a ni maison, ni lit, — rien, et à qui il faudra, pendant qu'il sera en vie, aller et marcher toujours, comme le Juif-Errant. —

Mon *penn-bâz* de chêne à la main, je parcours sans cesse le pays, portant sur l'épaule un bissac de toile, où il n'y a jamais de pain blanc. —

Je ne vais pas souvent dans les villes, car là les chiens, dès qu'ils voient mon bâton et mes guenilles, courent après moi, comme après un lièvre.

Ann dud iwé 'zo didruez,
Holl lâront d'in : — « Koz didalvez ! »
Ma goapâd 'ra meur a hini....
Ah ! goapâd ar paour'n hi gozni ! —

War ar meaz é-ma ann dud vad :
Eno am bé ma skudellad,
Ha zoken eûn tammik kik-sall,
Eur banné gistr, 'vel ar ré-all. —

Pa digwez-han, war dro ann noz,
Lar-han : « Lojet vô ar paour koz ? » —
Hag ann ozac'h kerkent neuzé :
— « Deuit a-raog, azeit azé. —

» Pell braz n'hon boa ket ho kwelet,
» Pé-lec'h a-baoué 'oc'h-c'hui bêt ?
» Jên è 'n amzer, deût da dôma :
» Gaodik grèt-chui soup d'ann den-ma ! »

Neuzé c'houlenn newentizou
Ar c'hanton hag ar parouziou ;
Ha kent ewit mônt da gousket,
Eur werz-koz bennag 've kânet.

Les hommes y sont aussi sans pitié, tous me disent : — « Vieux paresseux ! » — Plus d'un même se moque de moi..... Ah ! se moquer d'un vieux mendiant ! —

C'est à la campagne que sont les bonnes gens : là j'ai toujours mon écuellée (de soupe) et même un peu de lard et de cidre, tout comme les autres.

Quand j'arrive, vers le soir, je dis : — « Le vieux mendiant sera-t-il » logé ? » — Et le maître de la maison, aussitôt : — « Avancez, et » asseyez-vous là.

» Voilà bien longtemps qu'on ne vous a vu ; où êtes-vous allé depuis ? » Le temps est froid, venez vous chauffer : Marguerite, faites de la soupe » pour cet homme ! »

Puis il me demande les nouvelles du canton et des communes, et, avant d'aller se coucher, il faut chanter quelque vieux *gwerz*.

En kraou ar zaoud pé ann oc'henn,
War ar plouz, 'tiskuis-han ma fenn,
Goudè bout grèt ma fédéno,
Hag é kouskan mad-kaer éno.

Jezuz, hon zalwer benniget,
En eur c'hraou oc'henn 'zo gânet :
Lec'h eur paour, pa vên eur Roué,
Penaos c'hoantaout gwell 'wit Doué !

N' c'hoantaan ket oc'h énoriou,
Tud pinvidig, nag ho mâdou ;
Ma Doué, leûn a vadèlez,
Ma gwel iwé gant karantez.

Ewit-oun, ével 'wit ann holl
E lugern hag é tôm ann heol,
Hag ann eined, skanv ha lirzin,
A gân uz d'am fenn, er mintin.

Ma tigwez d'in kousket é-méaz,
(Evel éma chans ar paour kéaz.)
A uz d'am fenn 'vé ar stéred,
Hag am diouall a zroug bepred.

Dans l'étable aux bœufs et aux vaches, sur un peu de paille, je repose ma tête, après avoir fait mes prières, et j'y dors très-bien.

Jésus, notre divin Sauveur, est né dans une étable à bœufs : quand même, au lieu d'un pauvre, je serais un roi, comment demander mieux que Dieu !

Je n'envie pas vos honneurs, riches, ni vos biens ; mon Dieu, qui est plein de bonté, me regarde aussi avec amour.

Pour moi, comme pour les autres, le soleil répand sa lumière et sa chaleur, et les oiseaux, légers et joyeux, chantent au-dessus de ma tête, chaque matin. —

S'il m'arrive de coucher dehors (comme cela peut arriver au pauvre mendiant), au-dessus de ma tête sont encore les étoiles, qui me défendent de tout mal.

A-wechou é sonj d'in gwelet
Ann oabl ewit-oun digoret,
Ha, di-war eur goumoulenn aour,
Jezuz-Krist o laret d'ar paour :

— « Paour kéaz, achu eo da boaniou,
» Deuss ganîn brema d'ann envou,
» En touez ar zennt, ar zennetezed,
» Ar prophéted, ar merzered.

» Gwisket d'id eur zaè lienn gwenn,
» Ha war da dâl eur stérédenn,
» E kâni ma méleudiou
» Béteg divez an amzeriou ! »

F.-M. Ann Huel.

Plouaret, ann dri a viz gwengolo.

Quelquefois, je crois voir le ciel qui s'ouvre, et, du haut d'un nuage d'or, Jésus-Christ dit au pauvre mendiant :

— « Cher mendiant, tes peines sont finies ! Viens maintenant avec moi » dans mon ciel, en la société des saints et des saintes, des prophètes et » des martyrs.

» Revêtu d'une blanche tunique de lin, avec une belle étoile sur ton » front, tu chanteras mes louanges, jusqu'à la fin des temps ! »

F.-M. Luzel.

Plouaret, 3 septembre 1865.

LE BOUFFAY DE NANTES.*

Les hussards américains constituaient un corps particulier et non une division de l'armée Marat. Ceux d'entre eux qui ont commis des cruautés autorisant, dans une certaine mesure, à les confondre avec les membres de la compagnie Marat, étaient des nègres et hommes de couleur, dont les fonctions consistaient surtout à faire des expéditions au dehors de la ville [1]. Il avait été question au comité, si l'on en croit un propos répété par le témoin Fournier, de les charger d'escorter à Paris les 132 Nantais [2]. La compagnie Marat était sous la surveillance du comité, tandis que les *Américains* dépendaient du commandant de la place [3].

L'organisation de ces nègres avait eu lieu par un certain Hellot, qualifié en divers endroits de sous-lieutenant des hussards américains, et leur charte de fondation me paraît être contenue dans l'arrêté suivant porté sur les registres du comité, à la date du 25 novembre 1793, — 5 frimaire an II. — « Le citoyen Hellot, américain recrutera tous les nègres et hommes de couleur pour les

* Voir la livraison de Juillet, pp. 19-42; Août, pp. 133-156.

[1] Voir l'horrible récit du témoin Commeret, concernant Pinard et les Américains. *Bulletin du trib. révol.*, VIIe p., p. 16. — On lit aussi sur le registre du Comité (f° 41, V°, séance du 4 frimaire, an II, — 24 novembre 1793) : — « Requis le commandant de place de fournir au citoyen Pinard six hussards américains pour une expédition secrète du côté de Saint-Mars et Carquefou. »

[2] *Bulletin du trib. révol.*, VIe p., p. 281. Lescadieu et Laurant, t. II, p. 89.

[3] Registre du Comité (f° 63, 28 frimaire, an II, — 18 décembre 1793) : — « Lettre du citoyen Duboul, adjoint du commandant de la place, portant l'impossibilité de fournir les chasseurs américains que le Comité avait requis. »

» enregimenter dans sa légion[1]. » On sait qu'à cette époque la place de Nantes avait des rapports très-multipliés avec la colonie de Saint-Domingue, ce qui explique dans notre ville la présence d'un grand nombre de nègres et de mulâtres[2]. Quoi qu'il en soit, le 14 mars 1794, — 24 ventôse, an II, — à une époque où la compagnie Marat était depuis longtemps dissoute, la Convention recevait une adresse des hussards américains, en garnison à Nantes, contenant des félicitations sur le décret rendu en faveur des nègres[3].

Je regrette de n'être point en mesure d'expliquer, d'une manière nette, ce qu'avaient de commun la légion des *Marats* et celle des hussards américains, avec l'*armée révolutionnaire*, dont Jourdeuil, adjoint au ministre de la guerre, ordonnait à Turreau le licenciement, par lettre du 1er avril 1794, — 20 floréal, — an II, et dont un détachement se trouvait, selon M. Dugast-Matifeux, sous les ordres de Fouquet et Lamberty[4]; mais il y a lieu de supposer que les hussards américains formaient l'un des corps de cette armée.

[1] Registre du Comité, f° 41.

[2] C'est aussi de Saint-Domingue qu'était venu Jean-Jacques Goullin, le membre du comité révolutionnaire. Je suis heureux de pouvoir, à ce propos, apporter un démenti formel à une opinion assez répandue dans notre ville, et consistant à rattacher d'une manière quelconque J.-J. Goullin à l'honorable famille de ce nom dont M. P.-B. Goullin, président du tribunal de commerce, etc., etc., est actuellement le chef. Plusieurs dossiers de pièces authentiques, tels que actes d'état-civil, partages, contrats, etc., concernant la famille de M. P.-B. Goullin, ayant été mis à ma disposition, j'ai pu constater qu'aucun membre de cette famille, originaire de Machecoul et de Bourgneuf-en-Retz, n'avait depuis le milieu du XVII° siècle formé d'établissement au dehors, et, procédant par élimination, je suis arrivé à cette conclusion que le seul ascendant, au moyen duquel un lien de filiation aurait pu exister à raison de l'approximation des dates, est M. Pierre-Marie Goullin de l'Eraudière, aïeul de M. P.-B. Goullin, et sénéchal de Bourgneuf pendant les vingt années qui ont précédé la révolution. Or, J.-J. Goullin ne peut être son fils, 1° parce qu'à l'époque où il naissait à Saint-Domingue (1757), M. Pierre-Marie Goullin de l'Eraudière était en France, mineur émancipé non marié, et comparaissait en personne, assisté de son curateur, à plusieurs actes authentiques; 2° parce qu'à l'époque de la révolution, J.-J. Goullin avait perdu son père et que M. Pierre-Marie Goullin de l'Eraudière a survécu à cette époque. J.-J. Goullin ne peut pas davantage être le neveu de M. Pierre-Marie Goullin de l'Eraudière, celui-ci n'ayant jamais eu de frère.

[3] Dugast-Matifeux, *Bibliographie révolutionnaire*, N° 112.

[4] Dugast-Matifeux, *Bibliogr. révol.*, N° 115. — L'armée révolutionnaire, dont l'éta-

XII.

Malgré la longueur de ce travail, je ne puis me dispenser de traiter, après M. Renoul, deux des épisodes les plus émouvants parmi ceux qui eurent alors, sur la place du Bouffay, leur sanglant dénouement. Je veux parler de l'exécution des dame et demoiselles de la Biliais et des demoiselles de la Métayrie, dont la tradition populaire semble avoir de nos jours encore conservé la mémoire. On ne saurait trouver une meilleure occasion de répéter avec M. Louis Blanc : « Oui, cette barbare, inutile et lâche immolation des » femmes, voilà ce qui, dans la Révolution française, restera la » tache ineffaçable[1]. »

M. de la Biliais et sa famille, nous dit-on, furent arrêtés le 7 décembre 1793, — 17 frimaire, — an II[2]; « Louis-Antoine Leloup » fut écroué à la prison des Saintes-Claires, le 9 frimaire, an II, — 29 novembre 1793[3], — en même temps que le précepteur de ses enfants. Le même jour la « femme Leloup mère, Marie Leloup et Renée Leloup » étaient écrouées à celle du Bon-Pasteur[4].

blissement avait été décrété sur un rapport de Barrère, dans le but de réaliser le grand mot de la commune de Paris : « Plaçons la terreur à l'ordre du jour » (*Moniteur* du 8 septembre 1793, N° 251), fut dissoute à la suite d'un rapport du même Barrère. (*Moniteur* du 8 germinal, an II, — 28 mars 1794, N° 188.) — Avant de quitter ce sujet, je dois dire que les *Annales de Verger* contiennent (t. V, pp. 400, 409 et 420) divers renseignements qui m'avaient échappé sur un corps d'*éclaireurs* composé de trente citoyens destinés à être disséminés dans les villes environnantes pour donner avis des mouvements des rebelles. Ces citoyens, qualifiés simplement d'*éclaireurs*, avaient été organisés par arrêté de la commune, et ils furent licenciés par arrêté de Carrier du 14 janvier 1794 — 25 nivôse an II.

[1] *Histoire de la Révolution*, t. X, p. 426. L'auteur a laissé échapper ce cri de sa conscience à l'occasion de la mort de Lucile Desmoulins, conduite à l'échafaud en compagnie de la femme Hébert, le 13 avril 1794. Quant aux demoiselles de la Métayrie, il fait observer qu'elles « portaient un titre fatal, elles étaient cousines germaines de Charette, » t. X, p. 201.

[2] *Le Bouffay*, p. 114.

[3] Livre d'écrou des Saintes-Claires, f° 163.

[4] Livre d'écrou du Bon-Pasteur, f° 25.

« Le motif de son arrestation était puéril, ajoute notre auteur; » il était, de plus, dénué de toutes preuves. On avait trouvé chez » lui le portefeuille d'un prêtre, et l'on en tirait la conséquence » que M. de la Biliais lui avait donné asile. Malgré les dénégations » les plus formelles, M. de la Biliais fut condamné à mort. Car- » rier avait vu sur les registres le nom d'un gentilhomme, etc. »

Le motif de l'arrestation de M. de la Biliais n'était nullement puéril, car il me paraît parfaitement établi que ce gentilhomme ne put nier avoir eu des relations suivies avec le prêtre réfractaire Camaret dont on trouva chez lui le portefeuille. Si l'on veut dire que le motif était odieux, rien de plus vrai; puéril, il ne l'était pas en ce temps là où l'on punissait comme un crime l'hospitalité donnée à un proscrit. Je lis en effet dans la déclaration toute favorable à M. de la Biliais, faite par le précepteur de ses enfants à Saint-Etienne-de-Mont-Luc, ou plutôt à *Messidor* comme on disait alors, le jour même de leur commune arrestation, que M. de la Biliais demeura étranger à l'insurrection, et que, « la religion à part, » il acceptait toute la Révolution; » mais il n'est pas nié que le sieur Camaret, ancien vicaire, venait de temps à autre chercher asile à la Biliais. Si l'on ajoute que, d'un autre côté, il fut dit que M. de la Biliais avait donné à boire à une bande d'insurgés, en voilà tout autant qu'il en fallait pour le faire dénoncer comme rebelle dans une commune où les sans-culottes villageois pouvaient, de temps à autre, venir à Nantes retremper leur énergie [1]. Il fut jugé et condamné à mort par la *Commission Lenoir* [2], le 27 nivôse, an II, — 16 janvier 1794. — La cause du précepteur ayant été appelée le même jour, elle ne fut pas expédiée, attendu qu'il résultait du certificat du concierge de la prison que ce jeune homme était en ce moment malade à l'hôpital des *Ignorantins*, et son affaire fut ren-

[1] Cette déclaration se trouve dans les cartons du greffe, avec les papiers du prêtre Camaret.

[2] Le jugement est rapporté dans Mellinet, t. VIII, p. 347. Il est inexplicable que cet auteur, rapportant le jugement, ait écrit que « Carrier fit convoquer immédiatement une commission militaire devant laquelle comparut de la Biliais. » La Commission Lenoir, qui rendit la sentence, ne fut point convoquée *ad hoc*; elle fonctionnait tous les jours.

voyée à l'époque de son rétablissement. Cette maladie, vraisemblablement, lui fut fort utile, car je n'ai pas vu qu'il ait été jugé plus tard.

Mme et Mlles de la Biliais, que l'on dit avoir comparu pour la forme[1] devant une commission militaire, furent également jugées et condamnées par la Commission Lenoir, le 16 ventôse, an II, — 6 mars 1794; — et je serais enclin à penser qu'elles furent exécutées le jour de leur sentence, d'après la mention suivante, écrite en marge de leurs noms sur le registre du Bon-Pasteur : « Exécu- » tée au Bouffay, le 16 ventôse, an II. » Ces dames furent accusées et convaincues d'avoir prêché le fanatisme, c'est-à-dire d'avoir éclairé un certain nombre de paysans sur le danger que courait leur âme en abandonnant la religion catholique pour suivre les errements du schisme.

Deux autres demoiselles de la Biliais, Gabrielle Leloup et Marie Leloup, avaient été incarcérées au Bon-Pasteur, le 19 brumaire, an II, — 9 novembre 1793[2], — et on lit en marge de leurs noms : « Ces deux Leloup, mises en liberté par ordre du représentant du » peuple, le 20 brumaire, an III, — 10 novembre 1794. »

L'exécution des demoiselles de la Métayrie a plus de titres à notre attention que celles dont nous venons de parler, car, outre qu'elle présente également ce fait de l'immolation d'innocentes victimes, elle fut accompagnée de circonstances insolites qui la placent au rang des événements les plus remarquables de l'histoire de la Révolution dans notre ville.

Mellinet, que M. Renoul a suivi, parle de deux ordres expédiés par Carrier pour faire exécuter sans jugement *cinquante brigands*, et il ne prend pas la peine de distinguer dans lequel de ces deux ordres se trouvaient les noms des demoiselles de la Métayrie[3]. Il ne dit rien du premier où furent compris plusieurs enfants. Ce sanglant épisode est pourtant l'un des mieux connus, celui dont il fut le plus souvent question lors de l'appel nominal qui précéda la mise

[1] *Le Bouffay*, p. 115.
[2] Ecrou du Bon-Pasteur, f° 20.
[3] Mellinet, t. VIII, p. 339; *le Bouffay*, p. 110.

en accusation de Carrier, et dans le cours de son procès. L'extrait des registres contenant la sentence par laquelle le président Phelippes donna force exécutoire à ces ordres de Carrier, se trouve imprimé en divers endroits et notamment dans le *Mémoire de Phelippes à la Convention*[1]. L'original des ordres se trouve à Paris aux *Archives de l'Empire*, et la copie à Nantes, sur les registres du tribunal révolutionnaire, avec la formule que le président Phelippes crut devoir y ajouter.

On comprend qu'il n'est pas indifférent de savoir s'il y eut deux ordres rendus les *17 et 18* décembre 1793, ou si, comme la chose a réellement eu lieu, Carrier envoya le 17 décembre, — 27 frimaire, an II, — une première liste comprenant quatre enfants de treize ou quatorze ans, et vingt autres personnes; et, le 19 decembre, —29 frimaire, —une seconde liste contenant vingt-sept noms, parmi lesquels se trouvaient ceux des demoiselles de la Métayrie. Phelippes, paraît-il, résista la première fois, et fit des représentations; mais Carrier vint dans sa voiture au pied de l'échafaud pour assurer l'accomplissement de ses volontés[2].

Une journée s'était ainsi écoulée depuis cet acte de lâche condescendance du magistrat, quand Carrier lui envoya un nouvel ordre comprenant les jeunes filles qui nous occupent en ce moment. Il n'est que juste de rappeler ici la déclaration de Phelippes, d'après laquelle il n'aurait signé les sentences qui, en elles-mêmes, excluaient toute idée de jugement, que contraint par la loi de majorité à laquelle un juge doit obéir quand ses collègues sont d'un avis opposé au sien[3].

[1] In-4° de 36 pages, daté de Paris, le 4 messidor, an II, — 22 juillet 1794. — Voir aussi : Lescadieu et Laurant, t. II, p. 113; Berriat Saint-Prix, la *Justice révolutionnaire*, 1861, p. 142; Campardon, *Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris*, t. II, p. 370; *Moniteur* du 4 frimaire, an III, — 24 novembre 1794, p. 273; *Annales de Verger*, t. II, p. 32.

[2] Crespin, membre de la compagnie Marat a déposé que ce fut lui qui alla, sur la demande de Phelippes, faire remarquer au représentant qu'il y avait des enfants parmi les brigands dont il avait ordonné la mort; observation dont celui-ci ne tint aucun compte. (*Bullet.*, VI° p., p. 335.) Dép. de Phelippes, *eod.*, VII° p., p. 64.

[3] Déposition de Phelippes; *Bulletin*, VI° p., p. 238. Cet *incident* a fait beaucoup parler et beaucoup écrire; l'un des membres les plus compromis du Comité révolu-

Ces mots, *sans jugement*, paraissent, nous l'avons dit, avoir fait une certaine impression sur les membres de la Convention, et l'on en remarque plusieurs qui motivèrent de cette circonstance leur opinion sur la mise en accusation de Carrier. Telle n'eut pas été toutefois le motif du vote de M. Michelet, qui remarque très-judicieusement que *sans jugement* est un mot absolument inutile dans un moment où tous les prisonniers périssaient à peu près sans jugement [1].

Mellinet, avons-nous dit, parle d'ordres des 17 et 18 décembre, ayant pour objet de faire guillotiner *cinquante brigands détenus au Bouffay;* à la date du 17, les demoiselles de la Métayrie ne se trouvaient point au Bouffay; elles n'y vinrent que le lendemain. A leur arrivée à Nantes, elles avaient été enfermées au Bon-Pasteur, et on lit sur le registre d'écrou de cette dernière prison : « Charge du 18 décembre, — 28 frimaire : — Claire Métérie, Marguerite, id.; Gabrielle, id.; Olympe, id., sœurs; Jeanne Leroy, leur domestique, » et deux autres noms. En marge est écrit : « Toutes les per» sonnes mentionnées à cette marge ont été expédiées au Bouffay » ledit jour, 28 frimaire [2]. »

tionnaire en a fait, dans un réquisitoire contre Carrier, l'un des points principaux de son accusation; mais je laisse au lecteur le soin de juger si le fait suivant, dont personne n'avait parlé jusqu'à ces derniers temps, n'est pas également digne d'attention : on lit sur le registre de la Commission Lenoir, à la date du 16 pluviôse, an II, — 4 février 1794, — f° 130, que « sur le réquisition du Comité révolution» naire, la Commission s'est transportée jusqu'à la maison d'arrêt, dite la Persen» nière (l'Epronnière) pour y juger sommairement et sans désemparer le nombre » de trente cinq brigands des deux sexes, envoyés à Nantes, sous escorte, par le » Comité de Salut public d'Ancenis; à quoi la dite Commission aurait vaqué de » suite. » Plusieurs enfants furent épargnés; quelques *brigands* furent réclamés et exceptés, mais vingt-quatre furent condamnés à mort. Le jugement se termine ainsi « Ordonne que le commandant temporaire sera enjoint de faire commander un piquet suffisant de la troupe de ligne pour mettre de suite et sur les lieux le jugement à exécution par les armes. » On voit aussi interlignée et de la même écriture la mention suivante : « ce qui a été exécuté, environ les 5 heures de relevée. » F° 132. (M. Berriat Saint-Prix a parlé de ce fait dans la *Gazette des Tribunaux*, du 14 juin 1865.)

[1] Michelet, *Histoire de la Révolution*, t. VII, p. 113.

[2] Registre d'écrou du Bon-Pasteur, f° 29. — Marie Pistol, femme de confiance à la maison du Bouffay, dépose que des femmes, arrivées *le soir* dans cette maison

Le lendemain de leur entrée dans leur nouvelle prison, qu'elles devaient seulement traverser pour aller à l'échafaud et impressionner par leur mort le bourreau lui-même, si l'on en croit la tradition, ces quatre sœurs infortunées trouvèrent du moins un cœur compatissant, celui de la femme Laillet, poissonnière [1], qui accomplit la terrible mission de leur faire connaître, avec des ménagements convenables, le sort prochain qui les attendait. C'est de cette femme que le rédacteur du tribunal révolutionnaire a dit « que » son ton de franchise et de naïveté dans les premières déclara- » tions, comme dans celles qui les ont suivies, a inspiré la plus » grande confiance au tribunal, et a déterminé à consulter cette » déposante, tant sur la moralité de plusieurs témoins que sur » celle des accusés [2]. » Elle fut, en effet, l'un des principaux témoins de ces débats; « d'un bec étonnant, dit M. Michelet, » elle interrompt à chaque instant, place son mot et toujours bien. » C'est elle qui a conté, avec une *apparence* de simplicité qui assé- » nait mieux le coup, la mort de Mme et de Mlles de la Métairie, qui » fit pleurer tout le monde [3]. »

La Laillet est ainsi dépeinte par M. Michelet en traits moins exacts que vivants et pittoresques. A Nantes, nous connais-

d'arrêt, ont été guillotinées le lendemain. *Bullet. du trib. révol.*, VIIe p., p. 57. — On lit sur le registre du Comité la mention suivante, qui se rapporte évidemment aux vingt hommes et aux sept femmes, compris dans l'ordre du 29 frimaire : « Envoyé au Bouffay vingt hommes et sept femmes condamnées à la peine de mort par le Comité révolutionnaire de Nozay. » *(Sic.)* (Séance du 28 frimaire, — 18 décembre, — f° 63.)

[1] La femme Laillet (Jeanne) remplissait au Bouffay les fonctions de cuisinière (*Bulletin du trib. révolut.*, VIe p., p. 282); elle était, paraît-il, une excellente patriote, et le président du tribunal révolutionnaire de Paris la met sur la même ligne que Champenois, comme civisme (*Bullet. du trib. révol.*, VIe p., p. 314); détenue pendant trois mois au Bouffay parce qu'on avait prétendu qu'elle était aristocrate, elle fut acquittée sur la déposition du *Marat* Crespin, par jugement du tribunal révolutionnaire du 15 nivôse, an II, — 4 janvier 1794. — Le registre porte Jeanne Lallier, comme le *Bulletin* en différents endroits, mais son identité n'est pas moins parfaitement démontrée par le prénom et la concordance des faits.

[2] *Bullet.*, VIe p., p. 286.

[3] Michelet, *Hist. de la révol.*, t. VII, p. 117. Voir le récit de la femme Laillet. *Bullet. du trib. révolut.*, VIe p., p. 307.

sons tous ce type de poissonnières, au parler traînant, impertinentes, *fortes en gueules*, comme dit Molière, mais bonnes par le cœur, facilement accessibles à la pitié, et promptes à secourir de plus pauvres qu'elles-mêmes. Telle je me figure la femme Laillet, faisant briller avec complaisance, en déposant à Paris comme témoin, l'anneau d'or que la plus jeune des demoiselles de la Métayrie lui avait donné [1].

Le nom de cette femme du peuple se trouve ainsi lié d'une manière honorable à celui de ces *jeunes captives*, qui, elles aussi sans doute,

Quoique l'heure présente *eût* de trouble et d'ennui,
Ne *voulaient* pas mourir encore.

Ce nom donc a plus que bien d'autres des droits à figurer dans une histoire locale. C'est ce que M. Renoul a complètement oublié, en adoptant sur cet incident la version suivante : « Le concierge » Bernard Laquèze a vu ces innocentes victimes dans la prison, et, » touché de compassion, il songe à les sauver. Il se rend chez » Carrier..... Vivement affligé de cet insuccès..... il revient au » Bouffay ; mais il ne se sent pas la force d'aller lui-même signi- » fier aux quatre sœurs l'ordre qu'il vient de recevoir. *C'est sa* » *femme qui va remplir cette mission* [2]. » Honneur à Sophie Gérardeau, femme Laquèze, co-témoin d'Hubert dans la conspiration des prisons, et co-auteur de la liste de conspirateurs que l'on dit avoir servi à la noyade du 25 frimaire [3] !

Cependant une maladie épidémique, occasionnée par la trop grande agglomération des détenus, s'était propagée dans les prisons. Le Bouffay était devenu un centre de contagion. Le 9 novembre 1793 — 19 brumaire an II, — le mal avait pris de telles proportions, que les membres du Tribunal révolutionnaire s'occupaient

[1] Duchatellier, *La Révolution en Bretagne*, t. IV, p. 45. Bulletin, *loc. cit.*

[2] *Le Bouffay*, p. 111.

[3] Mellinet, où M. Renoul a pris presque textuellement tout son récit de l'exécution des demoiselles de la Métayrie, dit positivement que ce fut la femme Laillet qui les assista à leurs derniers moments, t. VIII, p. 341 ; voir aussi Duchatellier, *loc. cit.* ; Lescadieu, t. II, p. 113.

de faire préparer à la Halle un local pour y tenir leurs séances [1]. Je n'ai pas vu qu'on ait donné suite à ce projet ; mais, peu après, Phelippes pressait le conseil général de la commune d'aviser à l'enlèvement des malades de la prison du Bouffay, en veillant toutefois soigneusement à la garde des détenus, « attendu que le concierge et ses domestiques avaient été forcés de quitter ladite maison où il règne une maladie épidémique [2].

XIII.

De tous les fléaux néanmoins auxquels la ville de Nantes était en proie, la peste, la famine, la guerre, le pire était Carrier, à cause de l'impulsion et de l'approbation qu'il donnait aux actes de ses agents. Retiré dans une habitation située à l'extrémité de la ville, dans le quartier de Richebourg, appelé alors Bourg-Fumé, le proconsul savourait les délices de la toute-puissance. Les flatteurs ne lui manquaient pas ; « un peuple de généraux fiers de leurs épaulettes et bordures en or au collet, riches des appointements qu'ils volent, éclaboussant dans leurs voitures les sans-culottes à pied, sont toujours auprès des femmes, au spectacle ou dans les fêtes et repas somptueux qui insultent à la misère publique, et dédaignent ouvertement la société populaire, où ils ne vont que très-rarement avec Carrier [3]. » Le représentant se faisait aristocrate ; la part de

[1] Arrêté du Tribunal du 9 novembre 1793 — 13 brumaire an II. Registre du Trib. rév. à la date. — *Annales de Verger*, t. V, p. 395; sur l'état d'insalubrité du Bouffay dès avant la révolution, *eod.*, t. I, p. 399.

[2] Lettre du président, transcrite sur le registre du Tribunal, à la date du 29 novembre 1793 — 9 frimaire an II.

[3] Lettre de Jullien fils à Robespierre, datée de Tours, du 16 pluviôse an II — 4 février 1794. — (*Rapport de Courtois sur les papiers trouvés chez Robespierre.* — Séance de la Convention du 16 nivôse. — N° CVII, p. 360) — citée par Mellinet, t. VIII, p. 416.

despotisme qui reposait en lui l'avait enivré ; il avait de la morgue pour ses inférieurs, et ceux qui lui auraient pardonné le plus aisément ses cruautés, puisqu'ils consentaient à en être les dociles agents, commençaient à supporter impatiemment ses allures hautaines.

Le 8 février 1794 — 20 pluviôse an II, — un arrêté du Comité de Salut public rappelait Carrier, et le 14 février — 26 pluviôse, — ce représentant faisait ses adieux à la municipalité et lui annonçait que, mandé par la Convention, il se proposait de partir dans la nuit. En terminant, il demandait l'accolade fraternelle au citoyen maire (Renard), et celui-ci la lui donnait à deux reprises différentes, pour lui témoigner « l'estime et l'amitié que son énergie républicaine et son ardeur à poursuivre les contre-révolutionnaires et les faire punir, lui ont méritées de la part des sans-culottes [1]. »

Le rappel de Carrier par le Comité de Salut public, où prédominait l'influence de Robespierre, est un fait matériel sur lequel il serait oiseux de disputer; mais il en est autrement des circonstances qui motivèrent ou accompagnèrent cet événement. Quand une victoire est remportée, il ne manque pas de gens disposés à s'en attribuer l'honneur, et à le revendiquer pour eux et leurs amis.

Les panégyristes de Robespierre triomphent de ce fait, en disant que si leur héros a rappelé Carrier, c'est qu'il désapprouvait sa conduite. Ils invoquent à l'appui de cette thèse la haine que Robespierre avait pour le parti des hébertistes et les lettres pressantes de Jullien (Marc-Antoine), l'une datée d'Angers, le 15 pluviôse — 3 février 1794, — et l'autre datée de Tours, le 16 pluviôse [2], dans

[1] Procès-verbal de la séance de la municipalité, à la date ci-dessus, cité par Mellinet, t. VIII, p. 417 et suiv. — Carrier était à Paris le 3 ventôse — 21 février 1794. — Voir son discours à la Convention et aux Jacobins dans le *Moniteur* du 5 ventôse et du 9 du même mois, p. 627 et 643. — Bulletin du Trib. révol., VII p., p. 25.

[2] Rapport de Courtois, déjà cité, p. 359 et 362. — D'après Tissot (*Histoire de la Révolution*, t. V, p. 272), la lettre du 15 ventôse, dont il reproduit les termes, aurait été écrite de Nantes et interceptée par Carrier. Jullien aurait eu une scène terrible avec le représentant, qui l'aurait menacé de le faire fusiller. La chose n'est

lesquelles ce jeune commissaire des guerres insiste auprès de Robespierre pour un rappel immédiat de Carrier. Ces lettres, dit-on, ont fait connaître à Robespierre la vérité, et aussitôt que ce dernier a été instruit par Jullien de la conduite du représentant, il s'est hâté de mettre fin à sa mission. Voilà, si je ne me trompe, le système accrédité par les républicains jaloux de l'honneur de Robespierre [1]. D'autres, et M. Renoul est de ceux-là, présentent le municipal Champenois comme ayant, par son audace, encouragé ses concitoyens à résister à l'oppression et comme ayant ainsi amené le rappel de Carrier. Champenois, sans doute, fit preuve d'un grand courage civil en affrontant la colère d'un homme qu'on bravait rarement en vain; mais il me paraît que cette cause toute seule eût été insuffisante, quelque nombreuses que fussent les dénonciations, si le Comité de Salut public n'avait jugé que Carrier avait suffisamment accompli sa mission de dévastateur. On a vu que la résistance de Boivin à l'ordre de fusillade n'avait aucunement ébranlé l'autorité du représentant.[2] Quant à croire que le Comité de Salut public ait pu ignorer ce qui se passait à Nantes, il faut, pour admettre ce fait extraordinaire, être doué d'une bien grande bienveillance à l'égard de Robespierre et de ses collègues. Une négligence en pareil cas est une véritable complicité, et si Robespierre a eu la puissance de rappeler Carrier le 8 février 1794, rien ne peut l'excuser de ne s'être pas inquiété plus tôt de mettre fin aux excès de tous genres qui se commettaient à Nantes. Sans parler des lettres bien connues de Carrier à la Convention, où il annonce

point impossible; mais il y a lieu d'observer que la lettre datée de Tours ne parle pas de cette scène, et que, la lettre du 15 étant datée d'Angers, il n'est pas présumable qu'elle ait été interceptée. — M. Duchatellier (*Révolution en Bretagne*, t. IV, p. 69,) croit au contraire que Jullien exagéra dans sa déposition, lors du procès de Carrier, l'étendue de ses services.

[1] Voir sur ce point important, qui mériterait une étude spéciale, possible à Paris seulement où se trouvent les documents, la *Bibliographie révolutionnaire* de M. Dugast-Matifeux, N° 99, p. 69. — Voir aussi le procès-verbal de la séance de la municipalité dans laquelle Champenois raconta ses entrevues avec Carrier (Mellinet, t. VIII, p. 412).

[2] Champenois lui-même avait déjà dans une autre circonstance résisté à Carrier, (Duchatellier, *Révolution en Bretagne*, t. IV, p. 60.)

les noyades des prêtres [1], une autre lettre venue de Nantes, et imprimée dans le *Moniteur* du 12 nivôse an II — 1er janvier 1794 [2],— annonçait que, « la guillotine étant trop lente et les fusillades trop longues, pour ne pas user de la poudre et des balles, on conduit les prisonniers dans de grands bateaux au milieu de la rivière, et là ils sont coulés à fond ; opération qui se fait continuellement..... Les prisons regorgent de prisonniers ; mais leur détention sera courte, car ils recevront sans doute aussi le baptême patriotique. » Ces faits étaient ainsi publiés à Paris dans un journal que les membres du Comité de Salut public avaient en quelque sorte sous leur dépendance. Mais Robespierre était dans ces mêmes jours directement instruit. Le 13 nivôse, le même Jullien, dont il a été question, lui avait écrit une dénonciation contre Carrier, où il disait : « Les actes les plus tyranniques se commettent..... on attend une prompte décision [3]. » Il me paraît donc vraisemblable que si Champenois et Jullien furent les instruments du rappel de Carrier, ce fut un ensemble de causes qui amena cet événement. On ne pouvait toujours proscrire, et le mot de l'énigme se trouverait peut-être dans la réponse affirmative à la question suivante posée par Vilate, l'un des agents de Robespierre, entraînés dans sa chute, et écrivant peu après le 9 thermidor : « L'histoire mettra en problème si Robespierre n'excitait pas sourdement l'action du torrent dévastateur, à dessein d'avoir le suprême mérite, aux yeux de la nation, d'être le Dieu libérateur qui seul fermerait l'abîme de la destruction et ramènerait les hommes aux espérances du bonheur [4]. »

Après le départ de Carrier la terreur diminua, sans cesser complètement; le comité révolutionnaire demeurait en activité, les

[1] *Moniteurs* du 10 frimaire an II — 30 novembre 1793. — N° 70; du 26 frimaire an II — 16 décembre 1793, — N° 86.

[2] Lettre à Minier, commissaire nommé par la Commune de Paris pour suivre l'armée en Vendée, lue à la séance du conseil général de la commune.

[3] Rapport de Courtois sur les papiers *trouvés* chez Robespierre, p. 363.

[4] *Causes secrètes de la révolution du 9 au 10 thermidor*, par Vilate, ex-juré au Tribunal révolutionnaire de Paris, p. 23.

tribunaux et les commissions militaires fonctionnaient toujours; une certaine satisfaction fut donnée à l'opinion d'une partie de la population : une procédure criminelle fut dirigée contre Fouquet et Lamberty, les agents principaux de Carrier, deux de ces adjudants-généraux *épauletiers* qui formaient la petite cour du représentant[1]; Lavaux et Robin leurs complices furent également recherchés, mais Robin échappa aux poursuites[2]. D'après toute apparence les noyades cessèrent[3].

XIV.

Heureusement le décret du 19 floréal an II — 8 mai 1794, — portant suppression des tribunaux et commissions militaires établis

[1] Le procès de Fouquet et Lamberty est l'un des épisodes les plus importants de l'histoire de la Révolution à Nantes : ces deux scélérats furent condamnés à mort, le 25 germinal an II — 14 avril 1794, — comme ayant soustrait des prisonniers à la vengeance nationale, et ayant ainsi commis le crime de contre-révolution. Les pièces originales de ce procès n'existent pas à Nantes; elles furent envoyées à Paris avec les autres pièces concernant Carrier, en vertu du décret de la Convention du 2 frimaire an III — 22 novembre 1794. — Elles permettraient seules d'établir d'une manière irréfragable que le comité, alors que Carrier se trouvait encore à Nantes, lui résista, agit contre sa volonté, et fit, malgré ses ordres, emprisonner ces agents des noyades, Fouquet et Lamberty. Je n'ai pu retrouver le registre d'écrou se rapportant à l'époque de ces emprisonnements; mais il me paraît résulter du rapprochement des dates que l'arrestation de Lamberty n'eut lieu qu'après le départ de Carrier. Le représentant partit le 14 février au soir — 26 pluviôse; — le mandat d'arrêt dirigé contre lui est du 27 pluviôse (registre du Comité, f° 115, r°) et l'arrêté du comité qui l'envoie au Bouffay, du 16 février— 28 pluviôse (*loc. cit.*, f° 116, r°). — Voir cependant *Bulletin du Tribunal révolutionnaire*, VII° partie, p. 31. Je dois à l'obligeance de M. Dugast-Matifeux la communication d'une copie de l'écrou au Bouffay de Fouquet (f° 111, v°), qui reporte l'emprisonnement de ce dernier au 22 pluviôse — 10 février; mais à ce moment, il ne faut pas l'oublier, la toute puissance de Carrier était déjà chancelante.

[2] Lavaux fut jugé et acquitté par la commission Bignon, le 23 avril 1794 — 4 floréal; — Robin, devenu, après sa fuite, commissaire de l'armée du Nord, comparut comme témoin au procès de Carrier, y fut ensuite impliqué comme accusé, et finalement acquitté (*Bulletin du Trib. rév.*, VII° partie, p. 55.)

[3] Il y eut une noyade auprès de Bourgneuf le 5 ventôse — 23 février 1794. (*Bull. du trib. révol.*, VII° p., p. 13. — Voir *Mémoires inédits d'un ancien administrateur des armées républicaines*, Paris, 1823, p. 137; *Notes sur les communes de la Loire-Inférieure*, par Chevas, p. 82.)

dans les départements par les représentants, allait recevoir son exécution en dépit de la réclamation du comité de Nantes qui avait « écrit au comité de salut public (le 28 floréal an II — 17 mai 1794) pour demander le maintien provisoire des tribunaux révolutionnaires de cette commune [1]. »

La commission militaire du Mans (présidée par Bignon) venue à Nantes le 29 décembre 1793 — 9 nivôse an II, — avait tenu séance pour la dernière fois le jour même du décret du 19 floréal, et avait prononcé, à Nantes seulement, plus de deux mille condamnations à mort.

La commission militaire Lenoir, du nom de son président (ou commission Pépin, ainsi appelée de la maison Pépin de Belle-Ile où elle tenait ses séances) établie par arrêté de Carrier et Francastel du 10 brumaire an II — 31 octobre 1793, — cessa de siéger le 22 floréal an II; elle avait prononcé 240 condamnations capitales et de nombreux acquittements [2].

Le tribunal révolutionnaire proprement dit, celui que Phelippes avait présidé longtemps [3], avait pris le 24 floréal an II — 13 mai 1794 — son arrêté de cessation de fonctions, en décidant consciencieusement que « les témoins assignés pour ce jour seraient taxés comme s'ils avaient été entendus. »

Ce tribunal avait, depuis son établissement, prononcé sur le sort de près de huit cents personnes, et dans son mémoire à la Convention du 12 thermidor an II — 30 juillet 1794, — Phelippes

[1] Registre du Comité, f° 58, v°.

[2] 230 condamnations, selon M. Berriat Saint-Prix, *Gazette des tribunaux* du 14 juin 1865.

[3] A partir du 4 pluviôse an II — 23 janvier 1794, — Phelippes avait cessé de siéger pour cause de maladie. Carrier, le 26 pluviôse an II — 14 février 1794, l'avait destitué de ses fonctions (3e registre, f° 50) et avait nommé à sa place le juge Lepeley. Il accepta ensuite les fonctions d'accusateur public, et ne les remplissait probablement pas au gré du Comité, car à la date du 28 avril 1794 — 8 floréal an II,— on lit sur son registre, f° 42 : « ... Phelippes faisant soi-disant les fonctions d'accusateur public. » Serait-ce cette mention qui aurait autorisé M. Michelet à présenter Phelippes comme « un magistrat très-modéré, favorable aux royalistes? » *Hist. de la rév.*, t. VII, p. 87. — M. Duchatellier a publié une notice étendue sur Phelippes dans la *Revue du Breton*, 1836.

avait bien le droit de dire : « Moi qui pendant une année révolue » n'ai cessé de juger matin et soir, sans observer ni dimanches ni » décadis, les traîtres, les royalistes et les conspirateurs (p. 3)[1]. »

Le 23 prairial an II — 11 juin 1794 — le tribunal *criminel* était réorganisé par arrêté de Bourbotte et Bô, représentants, et les fonctions de président étaient données à Kermen, celles d'accusateur public à Badel, tous les deux membres du département.

Les commissions militaires dont je viens de parler tinrent quelques assises au Bouffay. C'est dans ce local que la commission

[1] Voici, mois par mois, le relevé des jugements rendus par ce tribunal :

	Condamnations à mort	Condamnations à la déportation.	Mises en arrestat^n. d'après la loi du 19 mars 1793.	Mises en liberté à défaut de dénonciation.	Acquittements.
Mars 1793	6	»	3	»	13
Avril	23	»	19	»	25
Mai	11	»	19	»	65
Juin	9	2	9	»	24
Juillet	»	»	8	13	44
Août	3	»	21	114	49
Septembre	4	4	2	1	40
Octobre	4	1	3	»	5
Novembre	21	2	1	20	17
Décembre	93	2	3	»	30
Janvier 1794	31	7	6	»	7
Février	12	7	4	»	27
Mars	17	1	6	»	18
Avril	19	9	13	»	8
Mai	6	6	15	»	3
	259	41	132	148	375

Ce qui donne un total de près de 800 noms en y comprenant une vingtaine de sentences à des peines diverses prononcées en mars 1793. J'ai omis les affaires jugées à Guérande par une section du tribunal; mais les 51 *brigands* exécutés sans jugement les 27 et 29 frimaire sont comptés dans les 93 du mois de décembre. Mes résultats ne diffèrent de ceux donnés par M. Berriat-Saint-Prix (*Gazette des tribunaux* du 14 juin 1865) qu'en ce qui concerne les acquittements et les condamnations à la déportation.

Lenoir, présidée ce jour là par Mutius Scevol Lalouet, condamna à mort le chef vendéen Ripault de la Cathelinière [1]. En outre plusieurs inventaires de pièces de procédures portent mention de dossiers provenant de la commission militaire *séante au Bouffay*, durant les premiers mois de 1794 [2].

Dans la seconde moitié de l'année 1794, une commission militaire créée à Noirmoutiers, et qui, par arrêté du comité de salut public, aurait été exceptionnellement conservée [3], s'établit au Bouffay, du 27 thermidor an II — 14 août 1794, — jusqu'au 10 frimaire an III — 30 novembre 1794, — et y prononça douze condamnations à mort.

Enfin le jour arriva où les membres du comité révolutionnaire, mis à leur tour en état d'arrestation, devinrent en qualité de prisonniers les hôtes de la maison du Bouffay. Le 25 prairial an II — 13 juin 1794, — Goullin, Bollogniel, Perrochaud, Grandmaison et Chaux y étaient mis au secret et écroués par ordre des représentants Bô et Bourbotte; ils en sortirent le 7 thermidor — 25 juillet 1794 [4] — pour aller à Paris répondre aux accusations dirigées contre eux [5]. Par une étrange ironie de la fortune,

[1] Registre de la commission Lenoir, f° 195. Voir aussi *Biographie bretonne*, v°. Ripault, t. II, p. 718, art. de M. Dugast-Matifeux.

[2] Spécialement dans les fragments du dossier du procès Fouquet et Lamberty, dont l'instruction fut commencée par Lalouet, agissant comme membre de la commission Lenoir, et terminée par la commission Bignon.

[3] Registre vert, archives du greffe. L'arrêté de réorganisation de cette commission, signé de Bô et Bourbotte, existe en forme d'affiche; il est du 22 prairial an II — 10 juin 1794. La date du décret autorisant l'exception au décret du 19 floréal — 8 mai, — est en blanc. Cette commission succédait à une autre établie également à Noirmoutiers, et devant laquelle comparut d'Elbée, le 9 janvier 1794. Je n'ai point encore retrouvé les papiers de cette première commission qui, au dire d'un auteur sérieux, aurait fait à Noirmoutiers fusiller 1,500 personnes (*Mémoires inédits d'un ancien administrateur des armées républicaines*, Paris, Baudouin, 1823, p. 130); et 1,200, d'après le général Hugo (*Mémoires*, t. I, p. 93).

[4] Registre d'écrou du Bouffay, f°s 13 et 14.

[5] Voici ce qu'à la date du 11 juillet 1794 — 23 messidor an II, le représentant Bô écrivait aux membres du tribunal : « Ce n'est pas mon intention de donner à » votre tribunal l'attribution des crimes contre-révolutionnaires. Je ne le puis » depuis que les tribunaux des départements ne peuvent plus juger révolutionnai- » rement. Ainsi tous les prévenus de contre-révolution seront envoyés à Paris. » (Papiers du greffe.)

Phelippes, qui avait été le principal agent de leur mise en accusation, était écroué le même jour et dans la même prison par le maire Renard en personne, et il partit pour Paris le 3 messidor — 21 juin 1794. — Mainguet avait été également envoyé au Bouffay, mais il fut mis en liberté le 17 thermidor — 4 août 1794; — Chevalier, autre membre du comité, arrêté et écroué au Bouffay dans les mêmes jours, fut relâché le 27 nivôse an III — 16 janvier 1795, — sur l'ordre des représentants Morisson et Lofficial.

Le 22 septembre 1794 — 1er vendémiaire an III — les représentants Bollet et Bourgeois écrivent à l'accusateur public de faire enlever la guillotine et l'échafaud demeurés en permanence sur la place du Bouffay. Toutefois l'humanité n'avait point encore recouvré tous ses droits à la prison du Bouffay, car je lis sur le registre du comité de surveillance (qui avait succédé au comité révolutionnaire), qu'un membre raconte avoir vu le 8 novembre — 18 brumaire an III, — « trente prisonniers malades couchés sur du fumier et mourants. » Le comité décida qu'on écrirait au représentant pour qu'il les fit transporter à l'hôpital révolutionnaire.

XV.

J'ai parlé en commençant d'un document inédit emprunté aux archives municipales, et dont M. Renoul avait donné les conclusions dans sa notice : c'est deux qu'il fallait dire, et ils sont assurément fort intéressants. Le premier est le rapport d'un commissaire aux inhumations constatant que, dans l'espace de sept mois, le total général des cadavres inhumés aurait atteint le chiffre de 11,969. Ce nombre n'a rien d'invraisemblable, si l'on se reporte aux listes nombreuses de prisonniers amenés à Nantes [1].

Le second est un état des paiements faits par les commissaires chargés des inhumations, depuis le 21 germinal an II — 10 avril

[1] *Le Bouffay*, p. 109.

1794 — jusqu'au 9 thermidor — 27 juillet, — d'où il résulte qu'une somme de 12,740 francs a été payée pour ce service pendant moins de quatre mois. Ce dernier document aurait besoin d'être accompagné de quelques explications, et en voici la raison : Mellinet a inséré [1], lui aussi dans son ouvrage, un compte officiel montant à 10,809 livres 16 sous, pour 2,709 journées d'ouvriers employés à ce service, à raison de 4 fr. par jour [2] pendant le règne de Carrier, ajoutant, il est vrai, que quelques mémoires arriérés furent soldés ensuite pour la même dépense. L'état dont parle M. Renoul, et montant à la somme de 12,740 livres, concerne-t-il les mémoires arriérés, ou bien se rapporte-t-il aux inhumations faites du 10 avril au 27 juillet? S'il en était ainsi, le dernier Etat attesterait une mortalité aussi considérable pendant cette seconde période que durant le règne de Carrier, et la chose n'est pas présumable. En outre, M. Michelet [3] élève des doutes sur les chiffres des cadavres en se fondant sur ce fait avancé par lui, et qui mérite vérification, que les fossoyeurs recevant tant par tête de morts qu'ils inhumaient, étaient intéressés à en exagérer le nombre.

Je ne suivrai pas plus loin l'auteur de la notice du *Bouffay*. Peu après la Révolution, il aborde l'histoire presque immédiatement contemporaine, et, sur ce terrain, il est mieux que personne en position de s'exprimer pertinemment. La plupart des travaux publics concernant le Bouffay ont été exécutés sous ses yeux et d'après les ordres de la municipalité dont il fait depuis longtemps partie.

Maintenant que je suis arrivé au terme de ma critique, je laisse au lecteur le soin de juger par lui-même entre les autorités invoquées par M. Renoul et celles que j'ai cru devoir leur opposer. Je

[1] Mellinet, t. VIII, p. 365.

[2] Un arrêté de la commune en date du 1er pluviôse an II — 20 janvier 1794, — donne des pouvoirs très-étendus aux commissaires des inhumations; il y est question de chefs d'ouvriers recevant six livres par jour. (*Arch. curieuses de Verger*, t. V, p. 422.)

[3] *Histoire de la Révolution*, t. VII, p. 111.

me bornerai donc à répéter, sous forme de conclusion, ce que j'ai déjà dit dans le cours de ce travail : l'histoire de la Révolution à Nantes présente un grand nombre de faits qui auraient besoin d'être étudiés d'une manière approfondie pour sortir complètement de la pénombre dans laquelle ils sont encore plongés. Ce sont les histoires vagues et confuses de la nature de celle dont nous venons de nous occuper qui permettent à certains écrivains de nous présenter la Terreur comme une crise nécessaire dont on a fort exagéré les horreurs. Or l'unique moyen de faire la lumière sur ces faits et sur leurs causes véritables est de les étudier à leurs sources, c'est-à-dire dans les papiers originaux. Tout le monde connaît les résultats étonnants auxquels M. Mortimer-Ternaux [1] est arrivé, pour plusieurs des grandes journées de la Révolution à Paris, en faisant table rase de tout ce qu'on avait écrit avant lui et en s'attachant presque uniquement aux documents authentiques. Il est assez difficile de prévoir avec exactitude les conclusions définitives auxquelles conduirait une pareille méthode appliquée aux événements de Nantes; vraisemblablement elles ne différeraient que fort peu de celles qui sont généralement adoptées; du moins elles auraient cet avantage de s'imposer aux convictions de tous.

ALFRED LALLIÉ.

[1] *Histoire de la Terreur*, Paris, Lévy. Ce très-remarquable ouvrage, en cours de publication, est rendu à son quatrième volume.

HENRI IV A LA SICAUDAIS

Anecdote du temps de la Ligue.

La partie du département de la Loire-Inférieure comprise entre la baie de Bourgneuf et la Loire, fut, à deux siècles d'intervalle, ensanglantée et dévastée par la guerre civile. En 1588, les soldats du duc de Mercœur, chef de la Ligue en Bretagne, se battaient sur ce terrain avec les troupes du roi de Navarre, alors à la tête du parti des réformés. — En 1793, la lutte existait entre les royalistes et les républicains.

Il y a quelques années, en visitant ce pays, j'ai recueilli une anecdote du temps de la Ligue, que la tradition et des manuscrits ont conservée dans la mémoire des habitants de cette contrée. La voici :

En 1588, les huguenots, commandés par le roi de Navarre, ayant battu les ligueurs près de la Bernerie, à deux lieues de Pornic, allèrent occuper le bourg d'Arthon. Ils venaient de s'éloigner de ce village après l'avoir pillé, quand trois cavaliers armés de toutes pièces y arrivèrent.

— Holà ! quelqu'un ? dit le plus jeune des cavaliers, en arrêtant son cheval devant la principale auberge d'Arthon.

L'aubergiste, le visage consterné, parut sur la porte.

— Que voulez-vous, messeigneurs ? dit-il d'une voix sourde.

— Loger dans ton hôtellerie, répondit le gentilhomme qui avait appelé.

— Si vous désirez jeûner, boire de l'eau et coucher sur la paille,

j'ai tout ce qu'il faut pour vous recevoir, répondit l'hôtelier en montrant sa maison complètement dévastée.

— Nous sommes un peu plus exigeants et désireux surtout de trouver à dîner.

— Eh bien! je vous préviens que vous ne trouverez pas, dans tout le bourg d'Arthon, un morceau à vous mettre sous la dent....

— Diable!

— Ah! vos soldats ont fait consciencieusement les choses, ils n'ont rien oublié!

Les trois gentilshommes se regardaient d'un air désappointé, quand un enfant de treize à quatorze ans qui écoutait, s'approcha d'eux en disant :

— Messeigneurs, si vous voulez faire un bon dîner, il faut aller au château de la Sicaudais.

— Imbécile! murmura l'hôtelier avec une rage concentrée, tu avais bien besoin d'indiquer à ces maudits parpaillots la demeure du seigneur de la Sicaudais!

— Est-il loin d'ici, le château dont tu parles?

— Non, capitaine, si vous voulez, je vais vous y conduire. Oh! là, vous ne manquerez de rien, M. de la Sicaudais est riche et généreux.....

— Montre-nous le chemin.

Aussitôt l'enfant se mit à courir devant ceux qu'il conduisait.

— Damnés hérétiques! allez donc au diable, avec tous vos amis de la vache à Colas!

En disant cela, l'hôtelier menaçait du poing les trois cavaliers qui lui tournaient le dos, puis ayant jeté un regard désespéré sur sa maison vide, il rentra chez lui, en maudissant la guerre civile, cause de sa ruine.

Nos trois gentilshommes huguenots venaient de s'engager dans un chemin creux, ombragé par de grands chênes, lorsque le plus jeune dit aux deux autres qui paraissaient être ses subordonnés :

— Messieurs, il faut absolument empêcher nos soldats d'être aussi pillards. C'est vraiment pitoyable de voir comme le pauvre peuple des campagnes a aujourd'hui à souffrir des gens de guerre.

— C'est déplorable, sans doute, mais pour le moment nous ne pouvons y apporter aucun remède efficace.

— Vous croyez qu'avec une discipline très-sévère nous ne réussirons pas à réprimer un pareil brigandage ?

— Non, parce que des soldats ne peuvent pas être bien disciplinés, quand on ne les paie point régulièrement.

— C'est vrai, et malheureusement, dans notre armée, officiers et soldats peuvent tous les jours réclamer un arriéré de solde.

— Que pour une excellente raison nous serions dans l'impossibilité de leur donner. Mais, grâce à Dieu, malgré notre pénurie, tous restent fidèlement attachés à notre cause.

— J'admire la constance et le dévouement de ces braves gens; mais que de maux engendre cette guerre civile et combien on doit désirer voir la paix lui succéder le plus tôt possible!

En achevant ces mots, le jeune capitaine devint silencieux et rêveur. Ce gentilhomme, admirablement constitué, était surtout remarquable par une expression de physionomie spirituelle et bonne, qui lui gagnait promptement les sympathies de ceux qui l'approchaient. Comme pour contraster avec son air gai et ouvert, ses deux compagnons de voyage avaient des visages austères, qu'un froid sourire déridait rarement.

La Sicaudais, où nos trois huguenots ne tardèrent pas à arriver, était une des plus anciennes seigneuries de la province. Elle appartenait, en 1379, à Guillaume de Chevigné, l'un des gentilshommes bretons qui, lorsque le roi de France, Charles V, eut réuni à la couronne les États de Jean IV, duc de Bretagne, rappelèrent ce duc. La seigneurie de la Sicaudais avait droit de haute, moyenne et basse justice. En 1668, elle était encore possédée par la maison de Chevigné.

Nos trois chefs de réformés, quoique complètement inconnus du seigneur de la Sicaudais, furent reçus par lui avec une politesse expansive et une confiance qu'ils devaient peu s'attendre à rencontrer par ces temps de troubles civils. La table fut servie avec une profusion qui excita l'étonnement du jeune capitaine.

— Vive Dieu ! M. de la Sicaudais, dit-il, en faisant honneur au dîner, je vous félicite de pouvoir vivre aussi largement par ce temps de calamités.

— Je dois cette aisance, répondit le châtelain, d'abord à mon père qui, en mourant, m'a laissé un bel héritage exempt de dettes, puis, comme j'ai toujours vécu en bonne intelligence avec mes voisins, auxquels je tâche de rendre service quand l'occasion se présente, je n'ai jamais eu de procès.

— Vous savez, monsieur, faire un noble et généreux emploi de vos revenus. Mais comment passez-vous votre temps ici ?

— De façon à n'avoir jamais un instant d'ennui.

— Vous avez trouvé le secret d'être heureux ?

— Oh ! oui, autant qu'un roi !...

— Peut-être davantage, car, par le temps qui court, il en est dont le sort est peu enviable.

— C'est vrai, car on m'a affirmé que le vaillant roi de Navarre, depuis qu'il s'est mis en campagne, manque de bien des choses.

— Assurément, et je vous certifie qu'il n'a pas souvent l'occasion de faire un dîner comme celui que vous nous offrez si courtoisement.

— Il paraît que le beau-frère d'Henri III est tellement à court d'argent qu'il porte sous son harnais un pourpoint tout déchiré.

— Le fait est, dit en riant le jeune capitaine, que son pourpoint est râpé et percé aux deux coudes, comme le mien.

— Quelle pénible existence pour un prince, qui naguère habitait le palais du Louvre, au milieu des plaisirs et du luxe d'une cour brillante !...

— Où l'ambition et la jalousie, pour assouvir des haines et des vengeances mortelles, savent si bien se servir du poison et du poignard.

— On dit que, sans son esprit judicieux et son adresse rare, le fils de Jeanne d'Albret n'aurait point échappé, en ces lieux, aux dangers qui le menaçaient sans cesse. Enfin, le voilà maintenant loin de la cour, à la tête d'une armée.

— Où il est entouré d'amis courageux et dévoués, qui partagent

sa mauvaise fortune et ses espérances, persuadés comme lui que, Dieu aidant, ils triompheront de leurs ennemis. Mais, monsieur, veuillez bien continuer à nous faire connaître comment, plus heureux que le prince béarnais, vous avez réussi à fixer près de vous le bonheur, toujours si fugitif?

— Pour satisfaire votre désir, il me suffira de vous initier, en quelques mots, au genre de vie que j'ai adopté.

— Nous écoutons.

— Eh bien! messieurs, je vous dirai d'abord que, malgré mon origine et le rang privilégié que j'occupe dans le monde, j'ai toujours eu des goûts simples et détesté le faste des grands. Avec de pareils penchants, je n'étais point fait pour aller à la cour, où j'aurais été soumis à une étiquette ennuyeuse et à une contrainte qui trop souvent eût froissé la franchise de mon caractère....

— La franchise habite peu la cour, interrompit le jeune capitaine, parce qu'elle n'y peut paraître que sous des déguisements qui la rendent méconnaissable.

— D'ailleurs, reprit M. de la Sicaudais en s'animant, pourquoi m'éloigner de ces lieux qui me procurent tant de douces jouissances?...

— Voyons, quelles sont elles?

— Avant tout, j'aime la liberté; eh bien! ici, je fais ce que je veux, sans être contrarié par qui que ce soit. J'ai une grande passion pour la chasse, que je peux toujours satisfaire avec agrément, parce que sur mes terres le gibier abonde. Ce plaisir, je le fais partager souvent à d'aimables voisins, dont la bonne humeur et l'entrain, quand nous sommes réunis le soir à cette table, dissipent tous les nuages de tristesse qui pourraient assombrir le cœur.

— Et vous vivez sans femme, sans amour?

— Je n'ai pas encore songé à me marier, répondit le châtelain d'un ton réservé.

— Ventre saint gris! reprit le jeune capitaine en fixant ses regards sur ses deux compagnons qui souriaient, il paraît, monsieur de la Sicaudais, que vous avez été élevé dans de beaux et bons sentiments!

En entendant ce juron du grand Henri, déjà connu de toute la noblesse de France, M. de la Sicaudais examina attentivement celui qui venait de le prononcer, puis, ne doutant point que ce fût le roi de Navarre :

— Pardon, sire! dit-il en se prosternant devant le jeune héros.

— Relevez-vous, monsieur, reprit vivement Henri en prenant les mains de son hôte, un homme comme vous ne doit se courber devant personne.

— Sire, que puis-je faire pour vous être agréable ?

— Une chose, à laquelle je tiens beaucoup.

— Que désire Sa Majesté ?

— Votre amitié !...

— Ah! sire, quel ravissement pour mon cœur, qui déjà vous était tout dévoué !

Le roi de Navarre, accompagné seulement de deux gentilshommes, se rendait à Saumur pour y assister à une réunion de calvinistes. On sait le motif qui le détermina à venir demander l'hospitalité au château de la Sicaudais. En quittant ce logis où, sans être connu, il avait été si cordialement accueilli, l'excellent prince, dit une chronique, tint ce langage à son généreux hôte :

— « Adieu donc, M. de la Sicaudais, vous qui vivez sans procès » et sans amour, si vous venez quelque jour à changer d'avis et moi » de fortune, venez au Louvre, et, ventre saint gris ! Henri de » Navarre se rappellera la réception qu'il a reçue de vous, et vous » la rendra bonne. »

A partir de ce moment, quand Henri IV entendait des courtisans parler devant lui de bonheur, il leur disait toujours :

— « Vous n'y entendez rien, messieurs ; si vous voulez être heu- » reux, imitez la Sicaudais. »

Longtemps on montra, au château de la Sicaudais, meublée comme elle l'était en 1588, la chambre où coucha le roi de Navarre. Cette pièce était appelée la chambre d'Henri IV.

CHARLES THENAISIE.

BEAUX-ARTS.

LES NOUVELLES PEINTURES DE M. LE HÉNAFF, A NOTRE-DAME-DE-BON-PORT DE NANTES.

De nouvelles peintures, dues à l'un de nos artistes les plus recommandables, M. Alphonse Le Hénaff, viennent d'être placées dans le sanctuaire de l'église Notre-Dame-de-Bon-Port. Elles occupent l'hémicycle du chevet et complètent sa décoration. Voici les sujets de ces compositions, qui se rapportent toutes au mystère de l'Eucharistie : — 1° *Le sacrifice d'Abraham;* — 2° *Melchisédech, faisant l'oblation du pain et du vin* ; — 3° *L'Ange révélant le prophète Elie.*

Ces sujets occupent des panneaux séparés par des figures symboliques : *Spes, Fides, Amor, Timor ;* — l'Espérance, la Foi, l'Amour et la Crainte de Dieu. Ces figures ont du caractère, une sobriété de gestes qui n'exclut pas le mouvement, et surtout une grande distinction.

Il y a deux manières d'envisager ou d'étudier une œuvre de peinture religieuse et monumentale : l'examen théologique et l'examen de l'harmonie décorative. Notre incompétence nous fait une loi de nous abstenir d'user de la première. Nous le regrettons d'autant moins, que rien, dans ces peintures, ne nous a paru s'écarter des compositions typiques des grands maîtres. — Nous laisserons donc le rôle de la critique, s'il y a critique, aux partisans de l'école de M. l'abbé Lecannu [1], et nous bornerons ce compte rendu à l'exposé

[1] Dans un article publié par la *Revue du Monde catholique*, numéro du 10 novembre 1863, M. l'abbé Lecannu qualifie de renégat l'illustre peintre Hippolyte Flandrin, et ne craint pas d'assimiler les peintures de Saint-Germain-des-Prés au

sommaire des impressions artistiques que nous ont fait éprouver les nouvelles peintures de M. Le Hénaff.

La première scène, en commençant par la droite et suivant l'ordre chronologique, est le sacrifice d'Abraham, l'holocauste sur le Mont-Moria. — « Qu'Isaac ait été une figure prophétique de » N.-S. Jésus-Christ, c'est ce qui ne peut faire la moindre diffi- » culté; tous les Pères, tous les Docteurs en sont pleins [1]. » La scène choisie par le peintre est l'instant où l'ange arrête le bras d'Abraham : *Non extendas manum tuam super puerum.* « N'étends pas ta main sur ton enfant et ne lui fais aucun mal. » (Genèse, chap. XXII, v. 12.)

Ce texte biblique a souvent été reproduit par nos anciens *ymagiers.* On le retrouve sur l'un des chapiteaux historiés de Saint-Benoît-sur-Loire, à l'entrée du vieux porche de l'église Saint-Seurin de Bordeaux, et sur bien d'autres chapiteaux de l'époque romane. Dans ces compositions, œuvres d'artistes moines, Isaac n'est point agenouillé, mais étendu sur le bûcher, comme l'a représenté M. Le Hénaff. Il faut donc reconnaître que cette pose ne manque pas de vérité traditionnelle. — Ainsi la victime est étendue et, comme le Christ sur la croix, attend la mort avec une touchante sérénité. Dans ce moment suprême, victime et sacrificateur expriment une calme résignation. Mais soudain apparaît un ange s'élançant au-devant du coup fatal. De là cette immobilité d'Abraham, cette raideur causée par un vif étonnement et par l'effroi d'une telle apparition. — Le mouvement de l'ange est d'une heureuse réussite : élégance de type, légèreté de mouvement, tout concourt à rendre cette figure ravissante.

La deuxième peinture a pour sujet *Melchisédech*, roi de Salem, offrant du pain et du vin, car il était prêtre du Très-Haut... *Melchisédech, rex Salem, proferens panem et vinum : erat enim sacerdos Dei altissimi...* (Genèse, ch. XIV, v. 18.) Abraham s'agenouille devant le grand-prêtre et voit en esprit le nouveau sacrifice. — Cette com-

hérésies de M. Renan. Mais hâtons-nous de dire que cette étrange philippique a été vigoureusement flagellée par M. Claudius Lavergne (*Du réalisme historique dans l'art et l'archéologie.* — Paris, A. Morel, 1864, 64 p. — Extrait du journal *le Monde.*)

[1] Voir les savantes dissertations des PP. Martin et Cahier (*Vitraux de Bourges*, p. 37), et la *Genèse commentée*, par Dom Calmet.

position a de l'ampleur ; elle est bien soutenue, et les groupes, sagement disposés, présentent un balancement égal entre les masses d'ombre et de lumière.

Enfin, la troisième peinture est inspirée de ce passage du livre des Rois : « *Surge, comede; grandis enim tibi restat via.* » — « Lève-toi et mange ; car il te reste un grand chemin à faire. » (Ch. XIX, v. 7.) — L'ange du Seigneur réveille le prophète Elie, endormi à l'ombre d'un genévrier, et montre au prophète le mont Horeb ou Sinaï, qui se détache à l'horizon. Cette composition est moins heureuse que les précédentes. C'était, à vrai dire, un programme plus difficile à remplir. L'immensité du paysage et sa couleur orientale amoindrissent l'intérêt et la valeur des figures.

Ces trois scènes, bien différentes d'effet, s'harmonisent parfaitement entre elles et sont peintes dans un ton gris blond d'une grande suavité.

Après avoir constaté cet aspect général, empreint d'un charme qui ne saurait être discuté, soumettons à M. Le Hénaff quelques *desiderata;* car nous estimons trop cet artiste pour lui taire ce qu'une saine et franche critique peut et doit observer : moins de vulgarité dans certaines physionomies, des extrémités plus heureusement indiquées et des draperies plus amples d'agencement. Mais quant aux reproches que nous avons entendu formuler sur le manque de puissance et de solidité de couleur de ces peintures, ils partent, selon nous, d'une fausse impression, résultant des conditions défavorables dans lesquelles se trouvent placés les ouvrages de M. Le Hénaff. Cette remarque exige quelques explications.

« La peinture appliquée à l'architecture ne peut procéder que de deux manières : ou elle est soumise aux lignes, aux formes, aux dessins de la structure ; ou elle n'en tient compte et s'étend indépendante sur les parois, les voûtes, les piles et les profils. Dans le premier cas, elle fait essentiellement partie de l'architecture ; dans le second, elle devient une décoration mobilière, si l'on peut ainsi s'exprimer, qui a ses lois particulières et détruit souvent l'effet architectonique pour lui substituer un effet appartenant seulement à l'art du peintre. »

Cet exposé de principes, si bien développé par M. Viollet-Leduc, dans son *Dictionnaire de l'Architecture française* (VIIe vol., p. 56),

était nécessaire pour prévenir le commun des observateurs des discordances dont la cause n'est pas le fait de MM. Picou et Le Hénaff. — Ainsi, sans rechercher les motifs qui ont amené le concours de deux artistes, d'un talent dissemblable, pour l'embellissement du sanctuaire de l'église Notre-Dame, il est bien essentiel, avant toute critique, de constater ce double travail ; car de lui provient ce défaut d'unité, de plan, de facture et de couleur dans l'ensemble de la décoration.

Le travail de M. H. Picou, représentant la scène pascale, est peint avec la vigueur de ton des mosaïques de Lucques et de Ravennes. Ces grandes figures se détachent vigoureusement sur des fonds d'or et procèdent par larges teintes plates. Cette peinture est d'un aspect un peu brutal, mais se lie et fait corps avec l'architecture. — Pour les œuvres de M. Le Hénaff, ce ne sont pas, à proprement parler, des peintures murales, mais des tableaux appliqués sur le mur, « entourés d'un cadre qui, au lieu de les isoler, comme le fait le cadre banal de bois doré, leur nuit, les éteint, les réduit à l'état de tache, dérange l'effet, occupe trop le regard et gêne le spectateur. » Ajoutons encore des fonds de paysages, de la perspective aérienne, toutes choses qui ne se lient pas avec l'architecture, et l'on comprendra la difficulté d'une juste appréciation. Donc, superposer ces deux systèmes de décorations, c'était vouloir concilier deux genres opposés et faire un rapprochement préjudiciable aux deux artistes.

En résumé, nous dirons : pour bien apprécier les peintures qui viennent d'être analysées, il faut d'abord les isoler de leur entourage, et ne point procéder par la recherche de quelques négligences, à l'exemple de ces aristarques qui jugent une œuvre d'art monumental, comme un professeur de dessin corrige une tête d'étude : « Ce nez est trop long ; ces doigts sont trop courts. » A cette critique minutieuse ne résisteraient pas les plus grands maîtres. Ce qu'il faut considérer avant tout dans une composition de cette nature, c'est le caractère général, l'aspect d'ensemble ; en un mot, le style de l'œuvre.

A ce point de vue, nous n'hésitons pas à déclarer que les nouvelles peintures de M. Le Hénaff sont un heureux complément des ouvrages sérieux dont il a doté l'église de Notre-Dame-de-Bon-Port.

CHARLES MARIONNEAU.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

HISTOIRE DE FRANCE, continuée jusqu'à la Révolution de 1848, par M. Emile de Bonnechose. — 2 vol. in-8°, 13e édition, Paris, Firmin Didot.

« L'histoire de France doit être écrite en deux volumes ou » en cent. »

Cette parole de Napoléon a été rappelée avec à-propos, en tête de son *Avertissement*, par M. de Bonnechose, qui, reculant devant le dernier de ces deux chiffres (on serait effrayé à moins) a choisi le premier. Ce n'est pas que celui-ci ne présente aussi des difficultés : faire entrer dans le cadre étroit de deux volumes, aussi compacts et d'aussi grand format qu'on les suppose, toute l'histoire de France depuis la fondation de Marseille jusqu'à la révolution de 1848, c'est-à-dire vingt-cinq siècles si riches de faits, — en abrégé, il est vrai, mais sans rien omettre d'essentiel, et avec assez de détails pour que le tissu du récit ne soit pas trop aride et se déroule avec plénitude et continuité, — c'est là une tâche ardue, dont peuvent se rendre compte ceux-là seuls qui ont essayé de travaux analogues. Être court et cependant, autant que possible, complet, est un problème malaisé; pour le résoudre, il faut, entre autres choses, une connaissance approfondie de son sujet, de façon à en embrasser tous les sommets et, au besoin, tous les détails. En sorte que, pour écrire une bonne histoire de France en deux volumes, je me demanderais volontiers s'il faut moins de talent et de savoir que pour l'écrire en cent.

Lorsqu'il y a trente ans passés, M. de Bonnechose, avec l'ardeur d'une studieuse jeunesse, aborda ce grand sujet et fit paraître son premier travail, les rénovateurs de l'école historique française avaient déjà, pour la plupart, mis au jour le fruit de leurs savantes recherches. Le jeune historien en fit son profit et ne cessa depuis de perfectionner son œuvre. La maturité de l'âge, la réflexion, une étude de plus en plus approfondie ont peu à peu donné à celle-ci sa forme définitive. Treize éditions successives témoignent suffisamment en faveur du résultat de ces persévérants efforts. Aussi, venu trop tard pour examiner un livre déjà vieux d'un tiers de siècle, ne pouvons-nous guère qu'en constater le succès.

Ajoutons toutefois quelques mots, et tout d'abord sur la méthode suivie par l'auteur.

Il est, chacun le sait, des manières fort diverses d'écrire l'histoire.

Il y a l'histoire systématique qui, citant à son tribunal un peuple, ou le genre humain, le condamne ou l'absout au nom d'une idée préconçue, et prononce sur les siècles passés avec les passions du présent.

Il y a l'histoire poétique, qui voit en tout matière à phrases sonores, et fait briller les chatoyantes couleurs de son style comme une auréole au front du crime lui-même.

Il y a sa sœur, l'histoire pittoresque, pour qui les faits ne sont que prétexte à tableaux, et qui se préoccupe du coloris plutôt que de l'exactitude.

Il y a l'histoire dite pathologique, qui, suivant la dernière manière de M. Michelet, fait du monde un vaste hôpital, tâtant le pouls de ses héros à la façon d'un professeur de clinique, et basant ses jugements sur l'examen de ce que les médecins de Molière appellent les *humeurs peccantes*.

Il y a l'histoire qui, mentant au sens étymologique de son nom, au lieu des faits qu'elle oublie de raconter, vous expose ses nuageuses théories qu'elle décore du nom de philosophie historique.

Il y a le système opposé, qui ne voit que les faits et qui, suivant le mot de Saint-Evremond, « rapporte tout à la chro- » nologie et, pour nous pouvoir dire en quelle année est mort » un consul, négligera son génie. »

Il y a enfin la méthode que j'appellerais éclectique, si l'on n'avait un peu abusé de l'épithète, et qui prenant aux précédentes ce qu'elles peuvent avoir de bon, raconte au lieu de dogmatiser, et ne néglige ni les faits ni leurs causes et leurs conséquences, narrant impartialement les premiers, et développant les secondes avec prudence et discrétion.

Cette dernière méthode est la bonne : c'est celle qu'a suivie M. de Bonnechose, fidèle en ceci au précepte si connu de Quintilien : *Scribitur ad narrandum, non ad probandum.* M. de Bonnechose est un chrétien libéral : c'est dire assez que son impartialité n'est pas indifférence et qu'il sait prendre, à l'occasion, parti pour le bien contre le mal ; c'est dire aussi la largeur et la hauteur du point de vue auquel il se place. Nous ne pouvons qu'applaudir aux doctrines si sages et si libérales à la fois, développées dans son remarquable *Avertissement*, et dont son ouvrage est l'application.

Nous n'avons pu lire sans une sorte d'émotion ces pages qui sont comme le testament d'une vie studieuse et bien remplie et qui, dans leur sereine élévation, nous semblaient l'écho d'une autre voix qui, sous la pourpre cardinalice, est en train d'illustrer le même nom dans l'enceinte du Sénat.

Nous n'entreprendrons pas de passer en revue les onze ou douze cents pages des deux gros volumes dont nous nous occupons. L'analyse même la plus succincte excèderait de beaucoup les bornes d'un modeste compte rendu. L'histoire de France est d'ailleurs un sujet d'un ordre spécial et qui me dispense d'insister. Le compte rendu d'une histoire de France ne devrait se faire qu'en deux pages ou en cent, si l'histoire elle-même ne peut s'écrire qu'en deux ou en cent volumes. M. de Bonnechose n'a pas du reste, que je sache, la prétention d'apporter à la science historique des faits nouveaux et encore inconnus. Il s'est borné

à mettre en œuvre les matériaux amassés par ses devanciers. Il l'a fait avec un talent et une conscience dignes d'éloges. Moyen âge, temps modernes, histoire contemporaine, il expose et juge tout sainement et sûrement, sans dénigrement systématique, comme sans faux enthousiasme. La période toute chaude encore de nos dernières révolutions trouve en lui un juge aussi éclairé que modéré. Les Croisades, à son avis, eurent d'autres résultats que celui de donner naissance à l'épopée de la *Jérusalem délivrée*, contrairement au mot piquant, mais injuste, d'un honorable académicien. Sans parler des merveilleux exploits et des actes de sublime vertu qu'elles suscitèrent, mémorables exemples bien dignes d'être médités par nos âges prosaïques, *utilitaires* et *positivistes*, — et qui resteront à jamais comme l'éternel honneur de la chrétienté en général et de la France en particulier, et surtout de nos provinces de l'Ouest, toujours si empressées d'obéir à la voix du dévouement et du devoir[1], — les Croisades, soit par elles-mêmes, soit par les Ordres chevaleresques et religieux qui les continuèrent pendant plusieurs siècles, combattirent et arrêtèrent l'invasion musulmane. Au contact de l'Orient, l'Occident se débarrassa en partie de sa rouille d'héroïque barbarie. Le cercle des idées s'élargit; les sciences, les lettres et les arts reçurent une active impulsion; la civilisation se prépara.

Devancière de l'Europe, la France créa alors de nouveaux types épiques et architectoniques.

Ce fut comme la floraison du printemps chevaleresque et religieux. Cette époque du XIe au XIIIe siècle, dans laquelle des critiques hostiles, trop portés à calomnier le passé, n'aperçoivent que ténèbres et barbarie sanglante, vit se former la langue française, laquelle, à peine née, s'épanouit soudain en mille œuvres fortes et charmantes. L'Europe entière y vint chercher des modèles, et dès lors fut conquise à notre idiome l'universelle popularité qu'il ne devait plus perdre. La prééminence poétique

[1] V. le savant et beau livre *l'Ouest aux Croisades* par M. H. de Fourmont.

de la France sur la république chrétienne du moyen âge fut telle, que M. Victor Le Clerc, l'homme de l'Europe le plus versé dans l'histoire littéraire de ce temps, et après lui un juge non moins compétent, M. Littré, vont jusqu'à regarder l'influence de notre littérature comme ayant été plus grande alors, qu'elle ne devait l'être quatre cents ans plus tard pendant notre grand XVIIe siècle lui-même et au XVIIIe, — les siècles de Bossuet et de Voltaire[1]! Ce fut alors aussi que l'art gothique, art tout français par sa naissance, créa ses plus purs chefs-d'œuvre. Tant les imaginations élevées et ébranlées par ces grandes choses et ces grands spectacles, devenaient fécondes et puissantes! Car l'influence des Croisades sur ce beau mouvement littéraire et artistique ne saurait être niée, et fut peut-être décisive.

Enfin, selon la fort juste remarque de M. de Bonnechose, l'état social de la France subit alors une modification salutaire; le réseau féodal qui l'enserrait, laissa ses mailles se relâcher, et l'affranchissement des communes s'inaugura. Si un trop grand nombre de nos pères perdirent la vie dans ces expéditions lointaines *d'outre-mer*, comme on disait, nos provinces furent aussi purgées pour longtemps des dévastateurs qui trop souvent les opprimaient.

Voilà, ce me semble, assez de bienfaits pour désarmer l'historien le plus prévenu, sans compter que les Croisades seront toujours, pour le poète et l'artiste, l'âge d'or de notre poésie nationale.

Pour en revenir au livre de M. de Bonnechose, comme preuve de la sincérité de mes éloges je veux finir par quelques restrictions. Le style de l'auteur, bien que toujours d'une sage et correcte élégance, manque un peu d'éclat et de coloris, ainsi que l'a déjà remarqué un critique distingué bien connu des lecteurs de ce recueil[2]. Nous aurions aimé, en outre, à voir

[1] V. *Histoire littéraire de la France*, tome XXIVe (*Section des Lettres* par M. Le Clerc), et, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre 1864, le savant travail de M. Littré sur le moyen âge.

[2] V. dans *les Poètes lauréats de l'Académie Française*, l'intéressante notice que M. Edmond Biré a consacrée à M. Emile de Bonnechose.

le premier chapitre prendre les choses de plus haut et consacrer une page ou deux à nos premiers ancêtres, les antiques Aryas, et à leurs migrations des plateaux de l'Asie centrale vers les régions du couchant. Je sais bien que la critique moderne, l'ethnologie et la linguistique comparées commencent à peine à débrouiller le chaos de ces premiers âges et sont le plus souvent réduites à des conjectures plus ou moins ingénieuses. Cependant certains faits nous sont déjà acquis, et désormais les écrivains qui entreprendront de nous donner une nouvelle histoire nationale, devront ne plus se borner à nous parler d'abord des Gaulois, ni même des Kymris, des Gaëls et des Ibères, mais remonter au delà. Nous nous permettons d'appeler également l'attention de M. de Bonnechose sur un passage (I, p. 285) où il paraît admettre, avec tant d'autres, comme certain le pacte conclu dans une forêt près de S.-Jean-d'Angély entre le roi Philippe-le-Bel et le cardinal Bertrand de Goth (Clément V). Un juge fort autorisé et peu suspect en ce qui touche aux choses de l'Eglise, M. Littré, n'hésite pas à reléguer ce fait mélodramatique au rang des fables. — Enfin, M. de Bonnechose répète après ses devanciers (II, p. 55) que Marie de Médicis *mourut dans l'indigence*. Ceux qui visitent à Cologne le palais habité par la reine dans son exil, sentent le doute naître à cet égard dans leur esprit. Mais un document curieux qui lève toute incertitude, c'est le testament même de Marie, dont la minute est conservée à la Bibliothèque de l'Arsenal et que l'un de nos collaborateurs les plus distingués, M. Eugène Loudun, a publié, il y a quelques années, dans le *Journal de l'Instruction publique*. Or, cette pièce authentique mentionne une longue liste d'objets de prix et de luxe, équipages, diamants, etc., qui donne un flagrant démenti à l'indigence dans laquelle une légende obstinée fait mourir la mère de Louis XIII, et à l'accusation d'ingratitude dénaturée dont on charge injustement la mémoire de son royal fils.

Les tentatives pour écrire l'histoire de notre pays datent de loin et sont déjà fort nombreuses. Et cependant la France attend tou-

jours son historien. Le siècle des Guizot, des Aug. et des Am. Thierry, des Ozanam, des Lenormant, des Raynouard, des Fauriel, le lui donnera-t-il enfin ? Nous ne savons. En attendant cette grande et définitive histoire de France, les abrégés comme celui de M. Emile de Bonnechose nous permettent du moins de prendre patience.

LUCIEN DUBOIS.

ÉTUDES LITTÉRAIRES, par M. Eugène de Margerie. — 1 vol. Paris. A. Bray, éditeur, 20, rue Cassette.

Un bon juge écrivait dernièrement à propos de cet ouvrage ces lignes que je me plais à rappeler : « Les *Études littéraires* de M. de Margerie, disait M. Eugène Veuillot, portent ce sous-titre : *Morale*, — *Controverse*, — *Rome*, — *Histoire*, — *Hagiographie*, — les *Poètes*, — du *Roman chrétien*. Voilà un cadre bien large et de nombreuses promesses. Le cadre est rempli, les promesses sont tenues. M. E. de Margerie, qui est critique et bon critique en même temps que romancier, a réuni dans ce volume une partie de ses études sur les principaux écrivains de ce temps. Puis, comme il possède un esprit généralisateur, il a souvent agrandi son sujet et joint ses vues à celles de l'auteur qu'il étudiait. Ce ne sont pas là de simples analyses ni de mesquines critiques; ce sont de solides travaux, d'un style vivant et preste où l'on reconnaît le chrétien qui aime les lettres et qui a droit de les aimer, car il est lui-même un lettré dans la bonne acception du mot. »

Je m'associe volontiers à ces éloges et à cette judicieuse appréciation, et j'ajouterai en entrant un peu plus dans le détail que j'ai lu tout particulièrement avec un vif intérêt les articles sur le Père Lacordaire, le Père de Ravignan, MM. Edmond Lafond, A. Nicolas, Louis Veuillot, Keller, Mme Bourdon, etc. Je citerai encore la belle étude sur Brizeux, où le critique dont le tact égale la franchise trahit si bien sa sympathie et ses regrets. Ce que l'auteur dit des

Bretons, ce peuple *monarchique, catholique et soldat*, est aussi bien exprimé que bien pensé.

Relativement à certains jugements de M. de Margerie sur tels ou tels hommes, tels ou tels ouvrages, je ferais pourtant mes réserves : il me semble que, parfois, il excède soit dans le blâme, soit dans l'éloge, quoiqu'en général il se recommande par la mesure et fasse preuve d'un désir sincère d'impartialité, témoin les articles sur MM. Scherer, Victor Hugo, etc. Dans l'étude sur M. Keller, à propos de l'*Abrégé de l'Histoire de France*, le critique, d'ailleurs tout favorable à l'ensemble, relève, dans le détail, plusieurs passages, qu'il déclare entachés d'erreur, mais, je crois, pas toujours avec fondement, au moins pour les faits que j'ai pu vérifier. Je crois, par exemple, que son reproche porte à faux, en ce qui concerne l'appréciation de l'historien relativement à la conduite de Mme de Maintenon, au moment de la mort de Louis XIV. L'opinion adoptée par M. Keller me paraît résulter absolument du récit même de Dangeau, et cette opinion est celle de M. Th. Lavallée, l'historien de la *Maison royale de Saint-Cyr*, éditeur des œuvres de Mme de Maintenon et dont la sympathie pour l'illustre marquise ne saurait être douteuse.

L'un des meilleurs chapitres du livre assurément est l'étude sur le *Roman chrétien*. Cependant, je ne le dissimulerai pas, moi-même, qui naguère ai prêché d'exemple en publiant *les Combats de la vie, les Pommiers sont en fleur*, etc., j'ai parfois à ce sujet des doutes et des scrupules ; pour certaine classe de lecteurs, au moins, j'en suis à me demander si ce genre d'ouvrages où forcément le sentiment, je ne veux pas dire la passion, joue un rôle important, ne porte pas à des objections sérieuses, s'ils ne risquent pas d'impressionner trop vivement et dangereusement les jeunes imaginations, si les avantages ici ne sont pas trop souvent balancés par les inconvénients. J'hésiterais d'ailleurs à trancher la question, trop grave pour être résolue à la légère, et je la livre aux méditations de juges plus compétents et dont la haute raison peut s'éclairer des conseils d'une longue expérience.

BATHILD BOUNIOL.

CHRONIQUE.

Sommaire. — I. Les fêtes de Brest. — II. Le domaine de Kerjean. — III. Funérailles du général de Lamoricière.

I.

Quoi que l'on fasse pour perfectionner les chevaux, jamais on n'arrivera à leur donner une agilité qui leur permette de lutter de vitesse avec une locomotive. Ainsi en est-il du chroniqueur mensuel comparé au nouvelliste de la presse quotidienne. C'est en vain qu'il se hâte et qu'il regarde à droite et à gauche, pour trouver quelques fleurs un peu fraîches et former sa petite gerbe; le nouvelliste quotidien a tout cueilli, et votre très-humble serviteur est réduit à la triste nécessité de rajeunir des fleurs depuis longtemps flétries.

Vous me pardonnerez donc, cher lecteur, de ne rien dire des fêtes de Brest, où l'on a vu la marine cuirassée de l'Angleterre, c'est-à-dire l'aristocratie des navires anglais, fraterniser avec ceux de nos vaisseaux qui portent la cuirasse. Que pourrais-je vous apprendre? Vous savez comme moi ce qu'on y a dit, ce qu'on y a fait; peut-être même n'ignorez-vous pas le nombre des bouteilles et des volailles qui ont été les seules victimes de cette lutte courtoise et pacifique. Vous savez tout cela comme moi, si vous n'avez point assisté à ces fêtes; mais vous êtes beaucoup mieux informé que moi, si vous les avez vues. Je dirai, toutefois, qu'une dame de ma connaissance, qui ne garde pas rancune aux habitants de Brest, bien qu'elle ait dans la foule perdu quelques accessoires de sa toilette, en est revenue enthousiasmée. Elle avait bien quelque chose à dire sur la façon dont les maîtres d'hôtel comprenaient la loi économique du

l'offre et de la demande; mais qui pourrait raisonnablement se plaindre que les Bretons, regardés si souvent comme rebelles au progrès, aient saisi avec vivacité cette théorie majeure de l'économie politique ? De semblables régates ne sont pas communes, et il est juste de payer ce qu'il vaut le plaisir de voir deux puissants peuples se faire ainsi mutuellement les honneurs de leurs engins meurtriers. Et comme on ne saurait trouver un cadre plus magnifique que la rade de Brest à une solennité de cette espèce, je souscris très-volontiers aux récits que l'on m'a faits.

Il résulte de tout cela qu'avant peu les vieux navires de guerre en bois passeront du domaine de la pratique dans celui de l'archéologie; leurs doubles rangs de batteries, jadis si formidables, ne sont plus qu'un ornement, et quant aux cuirassés, les voilà tout juste dans la position de ces cancres qui ont perdu leurs écailles, vis-à-vis de ceux qui les ont conservées. — « Tout était joli dans la rade, me disait le témoin dont j'ai parlé, hormis ces affreux bateaux, les héros de la fête; on dirait d'immenses tortues qui glissent sur les eaux. » J'ai vainement essayé de démontrer à cette dame que les navires cuirassés n'avaient point été inventés pour fournir des aspects aux peintres de marine, ou des barcarolles aux poètes, et que les Américains, chez qui cette nouveauté s'est produite ou développée, n'étaient pas tous des Fenimore Cooper; mes raisonnements ont été impuissants. Mais qui peut se flatter de convaincre une femme qui s'est prononcée sur la laideur de quelque chose... ou de quelqu'un ?

II.

Pendant que la rade de Brest resplendissait d'illuminations et de feux d'artifice, j'étais tranquillement occupé à contempler l'Océan sur un autre rivage, et je réfléchissais aux vicissitudes des choses humaines. Une circonstance particulière, dont je vous demanderai la permission de vous entretenir, m'avait attiré à Piriac, petit bourg situé presque à l'extrémité de la pointe du Castelli, au nord de celle du Croisic: je voulais visiter un domaine qui ne saurait m'être indifférent, puisqu'il s'appelle Kerjean, et dont j'avais découvert, à force de recherches, la véritable situation dans le plus prochain voisinage de Piriac. Tous les poètes ont célébré à l'envi l'émotion avec laquelle un cœur bien né visite le berceau de ses ancêtres. Les Troyens, qui avaient conservé dans leur âme le souvenir d'Ilion, ne pouvaient contempler froidement les *campos ubi Troja fuit*, et l'amour de M. de Lamartine pour les chenets de ses pères

est devenu proverbial. L'homme est ainsi fait, qu'il veut toujours tenir à la terre par quelque lien, et il n'est pas de si humble mortel qui n'ait une prédilection marquée pour un certain point de l'espace. Remerciez-moi si, à l'occasion de Kerjean, je ne vous dis rien de ma personne; le mot a des dangers que je désire ne jamais affronter, et M. Sarcey de Suttières, le feuilletoniste de *l'Opinion nationale*, aura de la peine à se remettre du ridicule que lui a valu sa récente exclamation : « Tout Paris sait que je suis horriblement myope. » C'est assez que, quelques lignes plus haut, j'aie parodié le mot célèbre de Dumouriez : « Tandis que la France était en feu, j'étais enrhumé au fond de la Normandie. » Aussi, malgré d'illustres exemples, je ne me prendrai point au maillot, pour me présenter quelques années après en jaquette, vous racontant combien j'ai eu de prix dans mes classes inférieures et combien d'accessits j'obtins en rhétorique. Si j'étais un Montmorency, duc, vidame, vicomte ou viguier, je pourrais être tenté de m'étendre sur ma famille; mais comme aucun titre ne s'attache à mon nom, je ne crains point de me le voir disputer par des gens qui auraient fait la conquête de mon titre. J'aurais d'ailleurs bientôt fait de parler de ma famille; à peine osé-je présumer que mes ancêtres ont été aux croisades; et vous les présenter comme ayant tué en Palestine une demi-douzaine de Sarrasins, serait de ma part une véritable forfanterie. Ce que je sais, à n'en pouvoir douter, c'est qu'il y a un siècle environ, le peu d'économie d'un certain aïeul fit que le domaine de Kerjean sortit de ma famille. Ce brave homme tenait, paraît-il, à ne point laisser à ses enfants le droit de reprocher à la Révolution de les avoir ruinés. Depuis lors, l'histoire de Bretagne ayant continué de garder un silence absolu à l'endroit du château de Kerjean, je n'avais sur son importance que des données très-vagues. De combien de tours était-il flanqué? Possédait-il un pont-levis? Les oubliettes étaient-elles profondes? Telles sont les questions qui surgissaient dans mon imagination, quand je me décidai à aller voir les choses de mes propres yeux, l'esprit tout rempli de féodalité. La vanité aidant, les choses allaient si vite, qu'apercevant Guérande et ses murailles crénelées, je m'oubliai au point de me croire au terme de mon voyage, et peu s'en fallut que je n'interrogeasse le conducteur, avec un secret espoir de l'entendre me répondre : « Monsieur, nous voici à Kerjean. » Je ne tardai point à m'apercevoir de ma méprise, et en poursuivant ma route vers Piriac, je regardai alors avec plus de soin les petites ruines cachées sous des rameaux de lierre. On aperçoit sur ce chemin plus d'un pan de muraille ruinée, et il n'était point, à la rigueur, invraisemblable de supposer Kerjean réduit à ce délabrement; car, ainsi que chacun sait, les hommes démolissent, mais le temps seul a le pouvoir de former des ruines. Arrivé à Piriac, je n'étais point encore fixé sur l'identité de l'objet

de mes recherches. Je visitai alors avec soin ce petit endroit, habité durant la belle saison par des baigneurs paisibles, désireux de ne point trouver au bord de la mer une honnête succursale de Mabille ou du Château-des-Fleurs.

On rencontre de fort beaux rochers sur cette côte; plusieurs cavernes sont très-remarquables, et la mer en ces lieux *mugit sous des grottes profondes*, et se brise *sur leurs flancs déchirés* plus naturellement encore que les flots de ce *lac* auquel une poésie inspirée a valu tant de gloire. Mais, en attendant que la gloire vienne visiter ces lieux, il serait à désirer que les amants de l'idéal, qui ne sont pas de purs esprits, y trouvassent quelques ressources, à défaut desquelles les voyages deviennent l'occasion de cruelles mortifications. On se procure, il est vrai, à Piriac, avec facilité, du tabac, des coquillages, des chambres et du vin blanc; mais, pour le surplus, il est nécessaire de s'approvisionner ailleurs.

Je n'ai pas besoin de vous conter comment je parvins à concilier le culte des souvenirs avec les nécessités du présent. Ce sont là des détails dont vous n'avez que faire, et j'aime mieux vous dire qu'après avoir questionné un honnête douanier, qui me montra dans la direction de la mer un petit bouquet de sapins à la cime tourmentée par le vent, je marchai dans cette direction: ces trois sapins abritaient le hameau de Kerjean. Le douanier avait-il le pressentiment de ma déception? Je ne sais, mais il m'avait flatté en disant un hameau. Je gravis une petite éminence plantée de vignes, et, au bout d'un quart d'heure, j'étais au terme de mon pèlerinage. La vue de la mer était splendide; la brise produisait en traversant les sapins ce murmure particulier si cher à Théocrite; mais, hélas! de château il n'y en avait pas; de hameau, pas davantage. Une maisonnette, à peine suffisante pour loger une famille de fermiers; une pelouse que broutait une maigre vache, voilà Kerjean! Je n'avais heureusement amené avec moi aucun archéologue, et je pus tout seul réfléchir à mon aise sur le danger des illusions, et répéter avec le bon La Fontaine, en guise de consolation:

> Quel esprit ne bat la campagne?
> Qui ne fait châteaux en *Bretagne*?...

III.

L'impression de ces pages, que le lecteur aujourd'hui trouvera sans doute trop légères, était achevée, lorsqu'a retenti soudain, comme un

coup de foudre, l'affreuse nouvelle de la mort du général de Lamoricière. On a lu, en tête de cette livraison, les quelques lignes si profondément émues, si véritablement éloquentes, écrites, au nom de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, par son rédacteur en chef, M. Arthur de la Borderie. Un de nos collaborateurs consacrera, dans un des prochains numéros de la *Revue*, une étude étendue et complète au vaillant homme de guerre et au grand homme de bien que la France, Rome et la chrétienté tout entière viennent de perdre. Notre rôle de chroniqueur est plus modeste, nous devons nous borner à redire les obsèques du général de Lamoricière et à suivre pas à pas ce funèbre itinéraire qui va du château de Prouzel au cimetière de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

Le jeudi 14 septembre, à neuf heures du matin, un service solennel a été célébré dans la petite église de Prouzel. Après les dernières prières, le cortége s'est mis en marche pour se rendre à Amiens, où il est arrivé à midi. Le deuil était conduit par le beau-frère du général, M. le marquis de Montaignac, tout récemment promu au grade de contre-amiral, et par M. le comte de Saint-Aignan. Les coins du drap mortuaire étaient tenus par M. le commandant du génie Thiébault, par M. le marquis de Clermont-Tonnerre, par M. de Sercey et par M. l'abbé de Woelmont, aumônier des zouaves pontificaux. Mgr l'Evêque d'Amiens, accompagné de ses grands vicaires, du chapitre, des archiprêtres et d'un grand nombre d'autres ecclésiastiques accourus de tous les points du diocèse, a reçu le corps à la porte principale de la cathédrale, la mître en tête et la crosse à la main.

A l'issue du *De Profundis* et des prières de l'absoute, faite par Mgr Boudinet, Sa Grandeur est montée en chaire et, dans une improvisation éloquente et rapide, elle a retracé la gloire et les vertus du général de Lamoricière. Après avoir montré en lui l'homme de guerre, l'organisateur, l'homme d'Etat, le citoyen, l'orateur, Mgr d'Amiens a insisté sur la dernière et la plus belle partie de la carrière du général, celle où il s'est précipité, lui le capitaine invaincu, au devant d'une défaite certaine, heureux de donner au Souverain-Pontife, au père des fidèles, plus que sa vie et son sang, cette auréole du victorieux qui couronnait son front. Il a été vaincu dans des conditions que nous ne voulons pas rappeler, n'ayant pas ici le droit de tout dire; il a été battu, lui, Lamoricière ; mais quelle défaite fut jamais plus glorieuse, plus triomphante et plus bénie de Dieu? La mort du héros chrétien a été digne de sa vie, et l'émotion de l'auditoire a été portée à son plus haut degré lorsque Mgr l'Evêque d'Amiens a dit : « L'heure du dernier combat a sonné, et le héros a décroché le crucifix, comme autrefois il décrochait son épée pour marcher à la bataille. »

La solennité funèbre étant terminée, les dépouilles mortelles du géné-

ral ont été dirigées vers la gare du chemin de fer. Elles sont arrivées à Paris, sur les six heures du soir, à la gare du Nord, où elles étaient attendues par un nombre considérable de personnes, parmi lesquelles on remarquait Mgr Amanthon, archevêque, de l'ordre de Saint-Dominique, le personnel de la nonciature, M. l'abbé de Beauvais, curé de Saint-Thomas-d'Aquin, et plusieurs membres du clergé de Paris ; M. le marquis de Dreux-Brézé, M. le duc de Polignac, M. le comte de Chevigné, aide-de-camp du défunt, M. de Bourbon-Chalus, commandant des guides pontificaux, M. de Rainneville, officier d'ordonnance du général de Pimodan, M. Keller, ancien député, etc., etc. Conduit à la gare de Montparnasse, le cercueil a été placé dans un wagon spécial et, avant le départ du train, toute l'assistance s'est agenouillée et a récité le *De Profundis* avec Mgr Amanthon.

Le vendredi, 15, à six heures du matin, les restes du général sont arrivés à la gare de Nantes, où la levée du corps a été faite par M. l'abbé Richard, vicaire-général, entouré de MM. les membres du chapitre et de MM. les curés et vicaires des paroisses de la ville. Un bataillon du 91e et un détachement de lanciers à pied étaient venus rendre les honneurs militaires à celui qui, par ses admirables exploits en Algérie, avait mérité, comme autrefois Scipion, le surnom d'*Africain*. De hautes et nombreuses notabilités, M. de Corcelles, ancien chargé d'affaires de France à Rome, les généraux Trochu, Neumayer et Thouvenin, M. Lanjuinais, député de Nantes, MM. de Sesmaisons et Waldeck-Rousseau, anciens représentants du peuple, M. de Mirepois, M. Louis de Bourmont, M. Édouard Walsh, M. de la Perraudière, aide-de-camp du général, MM. de Charette, M. le comte Hippolyte de Cornulier, M. de Cornulier, capitaine de vaisseau, M. le vicomte de Candé, plusieurs anciens zouaves pontificaux, etc., etc., ont accompagné le corps de la gare à la cathédrale. Les cordons du poële étaient tenus par le comte de Quatrebarbes, ancien gouverneur d'Ancône, M. le duc de Fitz-James, M. de Mieulle et par M. de la Motte-Rouge, général de division. Le saint sacrifice de la messe a été célébré par M. l'abbé Richard Après l'absoute, vingt-huit voitures, suivant le corbillard, se sont dirigées vers Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, où plus de quatre-vingts prêtres et une foule considérable attendaient les restes mortels du général. M l'abbé Leray, curé de Saint-Philbert, a célébré la messe et, après l'absoute, on a pris la route de la chapelle que la famille de Lamoricière possède dans le cimetière de la paroisse. Sur tout le parcours se pressait une population qui avait connu le général, et qui l'ayant connu, l'avait aimé. Des larmes silencieuses coulaient sur tous les visages. Interprète de la douleur commune, le général Trochu esquissa à grands traits la vie du héros et s'écria en terminant, la main étendue sur le cercueil : « Nous jurons, sur cette tombe qui va se fermer, de vivre et

mourir comme lui, catholiques dévoués et fidèles Bretons. » — L'émotion alla grandissant encore quand M. l'abbé Richard exprima, au nom de Mgr l'Évêque de Nantes, le regret profond qu'éprouvait Sa Grandeur de ne pouvoir présider elle-même aux funérailles du défenseur, de l'ami de Pie IX, et lorsqu'il rappela qu'après la sublime défaite de Castelfidardo, Monseigneur éleva le premier la voix pour proclamer que « la force ne fait pas le droit et que cette défaite était plus glorieuse que la victoire. » — M. de Quatrebarbes, le digne compagnon d'armes de Pimodan et de Lamoricière, qui lui aussi *a été à la peine* et qui partage avec eux l'*honneur* d'avoir souffert pour la plus grande et la plus sainte des causes, M. de Quatrebarbes a prononcé alors, non un discours, mais plutôt une prière, quelques paroles parties du cœur et qui iront au cœur de la France et de Pie IX.

Et maintenant le corps de Lamoricière attend, au fond d'un obscur cimetière de village, le jour de la résurrection glorieuse. Déjà les églises du monde entier retentissent de prières ferventes adressées, sur tous les points de l'univers, au Dieu qui récompense ceux qui ont été fidèles à sa loi. Plus d'un, parmi les grands orateurs de la chaire chrétienne, se fera un devoir, nous en sommes convaincu, de célébrer les hautes actions, les admirables vertus de Lamoricière. Nous n'avons plus Bossuet pour dire la vie du nouveau Turenne, mais, grâce à Dieu, nous avons mieux que Mascaron et que Fléchier lui-même.

Verrons-nous s'élever sur nos places publiques des statues à l'honneur du vainqueur d'Abd-el-Kader et du vaincu de Cialdini? Nous ne savons, et, s'il faut dire toute notre pensée, nous ne le désirons pas. Ce n'est pas au lendemain de la mort d'un homme, que l'on doit lui dresser une statue; on a eu le tort grave de l'oublier quelquefois. C'est un soin qu'il faut laisser à la postérité. Nous avons vu de nos jours élever des statues à Crillon et à Bayard. Comme eux, Lamoricière peut attendre; son nom vivra comme le leur. Tant que ne s'éteindra pas en France le sentiment de la liberté et celui de l'honneur, le nom de notre compatriote ne périra pas. La postérité dira *le brave* Lamoricière, comme elle dit *le brave* Crillon, et en lui comme en Bayard elle honorera le chevalier *sans peur et sans reproche*.

LOUIS DE KERJEAN.

MOUVEMENT DE RENAISSANCE

DE

LA LITTÉRATURE BRETONNE.

I.

PROGRÈS RÉCEMMENT RÉALISÉS. — AVEC QUEL DEGRÉ DE PURETÉ ET D'APRÈS QUELLE ORTHOGRAPHE CONVIENT-IL D'ÉCRIRE AUJOURD'HUI LE BRETON ?

Dans un « *Appel aux représentants actuels de la race celtique*, » inséré dans la *Revue* à la fin de l'année dernière, je m'étais proposé de montrer les dangers qui menacent tout ce que les Celtes d'aujourd'hui ont gardé de l'héritage de leurs ancêtres. Après avoir examiné la valeur de cette question, — qui n'en est pas une pour un cœur breton, — si ces restes du génie celtique valent la peine d'être conservés au monde, ou s'ils ne sont pas, au contraire, un obstacle dont il faut se hâter de déblayer la route de la civilisation et du progrès, j'essayais d'indiquer les mesures les plus efficaces pour notre œuvre de défense et de régénération. Parmi ces mesures, j'insistais surtout sur les deux suivantes : la culture plus générale et plus méthodique des langues indigènes et l'union entre les diverses fractions de la race celtique. Déjà, sur ces deux points, les vœux des amis de la Bretagne commencent à recevoir les plus heureuses satisfactions. Je me propose de parler très-prochaine-

ment aux lecteurs de la *Revue* des relations cordiales qui s'établissent, ou plutôt se renouent, en ce moment, entre les Bretons armoricains et leurs frères du pays de Galles. Je vais aujourd'hui, s'ils daignent me continuer la bienveillante attention qu'ils ont prêtée à mon premier travail, leur faire part des progrès réalisés dernièrement en Bretagne et examiner avec eux une question d'une importance vitale pour l'avenir de sa langue et de sa littérature. Cette question est celle-ci : *Avec quel degré de pureté et d'après quelle orthographe convient-il d'écrire aujourd'hui le breton?*

I.

Jetons d'abord un rapide coup d'œil sur les précieux résultats obtenus depuis que je me faisais ici l'humble organe des vœux de tous les bons esprits en Bretagne, vœux que je n'espérais guère voir réaliser si vite, ni pour une si grande part.

Le mouvement de renaissance littéraire se développe et s'accentue tous les jours davantage. C'est d'abord la publication du premier journal qui ait été imprimé en breton ; œuvre de foi et de patriotisme que résume admirablement bien son titre de *Feiz ha Breiz*. Une excellente notice de M. Léon Bureau l'a déjà fait connaître à nos lecteurs[1]. La preuve qu'il répondait à un besoin bien réel, c'est la rapidité avec laquelle il s'est répandu. Il n'avait pas trois mois d'existence qu'il comptait déjà douze cents abonnés; il en compte à présent deux mille dont plusieurs en Grande-Bretagne et quelques-uns même en Danemark et jusqu'en Norvège, à Christiania, où un professeur de l'université fait à ses élèves un cours de langues celtiques[2]. Ses dépenses sont assurées pour cinq ans. Il fait

[1] N° de février, p. 152.

[2] Et nous n'avons pas encore à Paris une seule chaire pour une langue parlée par trois départements français, ni pour les idiomes de même famille, qui représentent aujourd'hui la langue parlée par les Celtes, nos ancêtres, depuis les Apennins jusqu'aux Orcades ! Dans une récente brochure sur « *l'Enseignement supérieur tel qu'il est organisé en France et sur le genre d'extension à y donner* (Paris, Dupré, 1865), M. P.-G. de Dumast, réclame avec insistance la création de deux chaires nouvelles au Collége de France, pour combler cette lacune.

déjà beaucoup de bien et il en fera certainement encore davantage, lorsque auront été réalisées certaines améliorations de langue et d'orthographe, depuis longtemps promises et sur lesquelles nous reviendrons tout à l'heure.

— La Bretagne possédait déjà deux autres publications périodiques, les *Annales de la Propagation de la Foi,* traduites simultanément à Kemper et à Vannes, dans le breton de chacun de ces deux diocèses, *Lizeriou Breuriez ar Feiz*, — *Lihereu Brediah er Fe.* Ces deux publications, — si utiles d'ailleurs à tous les points de vue, — laissaient à désirer sous le rapport de la langue. Aujourd'hui le diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier possède aussi sa traduction des *Annales,* sous le titre de *Keloio prezegerez ar fe.* L'initiative de cette publication est due à Mgr de Saint-Brieuc, dont la Bretagne admire avec reconnaissance le zèle éclairé pour tout ce qui touche à la conservation de sa vieille langue. — « Cette langue, écrivait Sa Grandeur, au mois de février dernier [1], la plus ancienne parmi celles qui se parlent en Europe, ne périra pas, quoi qu'en disent ceux qui ignorent l'indestructible vitalité du génie breton. On peut prévoir et désirer le moment où le français sera plus universellement compris parmi nous ; mais on ne cessera pas de parler le *brezonek*, et, à l'heure qu'il est, des esprits d'élite dont nous secondons les efforts, cherchent à régénérer et à épurer la langue des vieux Celtes, et des premiers saints qui ont civilisé l'Armorique, en la faisant agenouiller devant la croix. » Espérons que ces nouvelles annales, « *écrites*, — ce sont encore les propres paroles de Sa Grandeur [2], — *dans un breton tout à la fois correct et populaire, avec la seule orthographe de Le Gonidec,* » ne manqueront pas d'exercer, par leur exemple, une salutaire influence sur la rédaction des deux autres. Mgr David joint noblement l'exemple au précepte : depuis qu'il occupe le siége de Saint-Brieuc, il s'est mis courageusement à l'étude du breton, et c'est dans leur propre langue, qu'il s'adressait, dernièrement, du haut de la chaire, aux nombreux

[1] Rapport et compte rendu de l'œuvre de la Propagation de la Foi, dans le diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier. — Saint-Brieuc, L. Prud'homme, 1865, p. 9.
[2] *Ibid.*

pèlerins accourus à Rostrenen pour solenniser la translation des reliques de saint Valentin.

— On commence, sur quelques points, à mieux comprendre l'intérêt qu'il y a à ne pas rester étranger à la langue des ancêtres, à la langue parlée aujourd'hui par le peuple. Un de mes amis m'écrit, d'une grande ville de Bretagne, qu'il vient d'y ouvrir un cours de breton. Dès le début, il a trouvé, pour suivre ses leçons, huit écoliers et deux écolières particulières. Nous pourrions citer, parmi les élèves qui lui font déjà beaucoup d'honneur par la rapidité de leurs progrès, un éditeur breton bien connu et justement estimé.

Celui-ci n'a pas voulu rester plus longtemps étranger à la langue de ses compatriotes, à la langue des livres qu'il imprime et qu'il vend tous les jours. Puisse son exemple trouver de nombreux imitateurs !

— Mais j'ai hâte d'arriver à l'amélioration la plus importante qui ait été réalisée en Bretagne depuis plusieurs années, amélioration que j'ignorais au moment où j'écrivais *les Celtes au XIXe siècle*.

Sur la foi de renseignements un peu anciens déjà, j'avais exprimé le regret que le français fût *seul* enseigné dans les écoles de la Basse-Bretagne et qu'il le fût *exclusivement par le français*, « à tel point qu'il est interdit aux écoliers de prononcer un mot de breton en classe et même de causer entre eux dans leur langue maternelle pendant les récréations [1]. »

Peu de temps après avoir écrit ces lignes, j'appris avec bonheur que l'assertion qu'elles contenaient avait cessé, en grande partie, d'être exacte. Depuis quelques années, les instituteurs ruraux sont autorisés, dans le Finistère du moins, à exercer leurs élèves à traduire le français en breton et le breton en français. Cette méthode, la seule naturelle et logique, est appelée à produire les meilleurs résultats. Le régime précédent, si arbitraire et si déraisonnable, empêchait, non-seulement toute culture du breton, mais encore toute étude vraiment utile du français. « Si vous visitez, écrivait le promoteur de cette heureuse réforme, une école dirigée par un instituteur capable et zélé, vous y trouverez, en grand nombre, des élèves sachant écrire et calculer ; mais demandez à ces élèves

[1] Pp. 24 et 25.

l'explication de ce qu'ils écrivent ou lisent, sur cent vous n'en trouverez pas vingt qui vous donnent une réponse satisfaisante[1]. » Les nouvelles mesures ont été prises, sans doute, bien plutôt pour faciliter la diffusion du français que pour aider à la culture du breton; nous devons nous en féliciter néanmoins, car le breton en profitera certainement; l'étude d'une langue étrangère par la comparaison avec la langue maternelle étant le meilleur moyen, sinon le seul, d'approfondir complètement cette dernière. La Bretagne entière doit être reconnaissante de ce bienfait à M. l'abbé Perrot, recteur et *barde* de Taulé, qui le premier a compris la nécessité d'agir pour remédier au fâcheux état de choses qui régnait il y a quelques années. Par ses démarches persévérantes, il est parvenu à rallier à sa cause Mgr Sergent et l'inspecteur d'académie de Kemper, et, joignant immédiatement la pratique à la théorie, il a pris le soin de composer lui-même un manuel breton-français pour les écoles primaires. Ce manuel, conçu sur un plan excellent, contient des listes de mots usuels, des phrases et des exercices de thèmes gradués, vocabulaires, etc., avec corrigés pour le maître. Grâce aux instances de Mgr de Kemper dont le cœur vraiment breton a compris qu'il s'agissait là des intérêts les plus sérieux de son diocèse, le Ministre de l'instruction publique a classé ce manuel parmi les livres élémentaires des écoles primaires. La plus simple logique demande que les parties bretonnes du Morbihan et des Côtes-du-Nord soient prochainement appelées à bénéficier de la même mesure; espérons aussi que les manuels bretons-français seront introduits dans les écoles des villes dont tous les habitants ont un intérêt évident à connaître la langue générale du pays.

La signification des faits que je viens de vous rappeler n'échappera à personne. Le succès si rapide et si complet du *Feiz ha Breiz*, l'introduction officielle du breton dans nos écoles rurales, la faveur que commence à reprendre dans la bourgeoisie de certaines villes l'étude de la langue nationale, et divers autres signes encore, nous montrent que rien n'était moins chimérique que les vœux des amis les plus confiants de notre vieil idiome celtique. L'impulsion est donnée maintenant, le mouvement se propage et s'accroît chaque

[1] *Manuel à l'usage des élèves des écoles primaires*, par M. Perrot. — 2e partie.

année, il ne serait possible à personne de l'arrêter, mais il est temps encore de le diriger.

II.

On peut dire sans exagération que l'heure présente est solennelle pour la Bretagne. Elle touche à une des crises les plus décisives et les plus redoutables, — à la crise la plus décisive même qu'elle ait eu à traverser pour sa nationalité morale. Elle ne succombera pas maintenant; cela est hors de doute : dans les hypothèses les plus défavorables, elle a encore plusieurs siècles de vie assurés; mais elle peut sortir de cette crise gravement affaiblie, dépouillée de ses plus précieuses prérogatives et atteinte au cœur d'une blessure par où s'échappera peu à peu tout le sang de ses veines. Elle peut, au contraire, en sortir douée d'une vigueur et d'une jeunesse nouvelles et armée de façon à n'avoir plus rien à craindre de l'avenir.

Pendant cette crise, le sort de la langue, ce signe le plus certain et ce rempart le plus sûr de toute nationalité, aura été définitivement fixé. Ou bien le breton sera devenu l'aliment ordinaire et préféré de la vie intellectuelle d'une population de treize cent mille âmes, ou bien, réduit de plus en plus aux usages vulgaires, et parlé seulement au foyer du paysan, il y périra lentement, mais sûrement, lorsque les écoles et les relations avec les personnes qui ne savent que le français auront universalisé la connaissance et l'usage de cette dernière langue.

Or, le breton, tel qu'il est écrit aujourd'hui par les meilleurs écrivains, peut-il suffire aux besoins intellectuels du peuple de la Basse-Bretagne? Il est trop certain que non, et cependant il faut instruire ce peuple, il faut l'instruire le plus vite et le plus solidement possible. Il faut l'instruire pour l'armer contre les attaques de l'impiété, et le prémunir contre les séductions de dangereuses doctrines sociales. L'instruction lui est nécessaire aussi pour les progrès de son agriculture et de son industrie. Les plaisirs intellectuels dont l'étude éveille le désir et impose le besoin, plaisirs que nos paysans celtes sont si aptes à goûter, pourront seuls balancer

dans une certaine mesure l'attrait funeste des cabarets et réaliser le vœu patriotique d'un saint évêque en faisant du peuple breton *le premier peuple du monde.* Mais, on le sait, l'instruction donnée exclusivement par la langue française serait peu efficace, et, dans tous les cas, mortelle à notre vieil idiome.

Ainsi, de toute nécessité, le breton, s'il veut vivre, enrichira son vocabulaire de termes littéraires, scientifiqnes et métaphysiques que doit posséder tout idiome servant d'organe à un peuple aujourd'hui vivant. Ici encore se présentent deux hypothèses : ou on continuera à emprunter de nouveaux termes au français, ou on composera, au moyen de racines celtiques, les mots qui nous manquent. — Le premier de ces moyens sera funeste à notre langue : il la dénaturera, la stérilisera de plus en plus ; il en fera un objet de dédain pour les étrangers et pour les Bretons eux-mêmes, qui attacheront de moins en moins de prix à sa conservation. Ce serait là pour elle une fin bien plus ignominieuse que celle qui substituerait brusquement un français correct au breton actuel. La blanche hermine, repoussant cette union adultère, s'écrierait encore cette fois : *Potius mori quam fœdari !*

Cette question réclame la plus soigneuse attention de la part de tous ceux qui tiennent en Bretagne à la conservation de la langue du pays. Grâce aux publications qui se répandent ou se préparent, d'ici à quelques années, des habitudes, définitives peut-être, auront été imprimées aux populations bretonnes. Les écrivains actuels ont devant eux une grave responsabilité ; aucune génération n'aura été appelée à exercer une aussi décisive influence sur la littérature et la langue de leurs compatriotes. Nous les supplions de réfléchir sérieusement à cette responsabilité chaque fois qu'ils ont l'honneur de tenir la plume pour donner à leurs compatriotes le pain de l'âme ou celui de l'intelligence. L'avenir de ce qu'un peuple a de plus cher après sa foi religieuse est entre leurs mains.

En ce moment surtout où l'on va, par la force des choses, imposer à la langue écrite et, par suite, au langage parlé des habitudes nouvelles qu'ils garderont peut-être toujours, il serait de la plus grande importance que les écrivains bretons adoptassent unanimement certains principes généraux et établissent entre eux un

accord réfléchi sur certaines questions de pureté philologique et d'orthographe, tout en conservant, bien entendu, leur complète liberté sur tout ce qui serait en dehors de ces grands principes jugés indispensables au salut de la langue.

III.

Examinons quelles sont les différences d'opinion qui séparent en quelque sorte en deux camps les écrivains bretons et voyons s'il existe réellement entre eux aujourd'hui des divergences assez graves pour motiver un antagonisme ou, du moins, une séparation si préjudiciable à nos plus chers intérêts. Ces divergences d'opinion ne tiendraient-elles pas en réalité à quelques fausses maximes un peu trop facilement acceptées et surtout à des malentendus dont il est facile d'avoir raison?

Je comprends qu'une ligne de démarcation profonde ait existé entre les deux écoles d'écrivains bretons, alors que Le Gonidec luttait presque seul contre tous ses contemporains, alors que ces derniers professaient ouvertement le dédain le plus absolu pour la pureté de la langue, lorsqu'ils ne s'efforçaient pas, de propos délibéré, de la rapprocher progressivement du français, ou, comme le disait l'un d'eux dans un style digne d'une telle cause, de « *diminuer la variété du breton,* » « *diminui* ar *variete* eus ar bresonec[1]. » Il n'y avait alors aucun rapprochement possible entre les deux écoles, si toutefois on peut donner le nom d'*école* à la confusion arbitraire qui régnait partout hors du petit groupe des rénovateurs. Il en est, grâce à Dieu, tout autrement aujourd'hui. D'une part, les disciples de Le Gonidec ont montré qu'il n'y avait chez eux ni esprit de système étroit, ni parti pris. Ils ont su, presque toujours, s'accommoder à la nécessité des temps. On les a vus renoncer dans la pratique à une pureté de vocabulaire trop absolue; ils ont abandonné aussi certains signes orthographiques nouveaux dont l'usage n'a pas été reconnu indispensable. De leur côté, les

[1] *Rudiment du Finistère* de Le Jeune, p. x.

autres écrivains ont rompu les chaînes de la routine et se sont plus ou moins rapprochés de nous. L'initiative d'épuration de Le Gonidec a exercé la plus heureuse influence sur ceux-là même qui font le plus d'opposition aujourd'hui à ses disciples. L'altération progressive que l'on remarquait dans les manuscrits ou livres bretons depuis l'époque la plus reculée s'est arrêtée enfin depuis plusieurs années et a fait place à un mouvement tout contraire. Personne aujourd'hui n'ose se poser comme adversaire, en principe, d'un travail de régénération, et, parmi ceux-là même qui n'acceptent le principe qu'avec réserve et qui, dans la pratique, reculent trop souvent devant ses conséquences, il n'en est pas un dont les écrits ne témoignent d'un progrès considérable sur les livres publiés depuis un siècle et demi au moins.

Veut-on se faire une idée du chemin parcouru en dehors même de la voie des réformateurs purs? Que l'on compare avec les écrits presque excellents de M. l'abbé Perrot, recteur actuel de Taulé, ceux d'un prêtre de la même paroisse en 1836[1] dont la langue mêlée donnait un cruel démenti au proverbe bien connu :

Er barrez a Daole, entre ann daou dreiz,
Ema ar brava brezoneg a zo en Breiz.

« Dans la paroisse de Taulé, entre les deux passages, est le meilleur breton parlé en Bretagne. »

Le vénérable recteur et *barde* de Taulé qui, d'ailleurs, a si bien relevé la bannière de sa paroisse, ne fait nulle difficulté d'avouer qu'il était nécessaire d'abandonner les vieux errements et qu'il reste encore beaucoup à faire pour le bien de notre langue. Nous ne saurions mieux faire que de citer ici ses propres paroles :

« Evelkent, hen ansao a ran, e c'helleur ober meur a rebech d'eomp dre ma-z-oamp deut ne gemeremp poan e bet evit clask a libaba ar geriou dereat; a lavaret a ran huel e tleomp beza anaoudecmad e kenver an Aoutrou Kermarker, abalamour m'en deus broudet ac'hanomp evit hon diorfila. Evid on, me a ansao heb poan e tlean

[1] Voy. *Mis mae, mis Mari*. Brest, Lefournier, 1836.

d'he rebechou an nebeut am eus disket abaou ugent vloas zo[1]. »

Et dans une lettre précédente en français :

« Revenus d'un assoupissement, hélas ! trop prolongé, nous admettons, nous, *Bretons pratiques*, la nécessité d'une réforme, mais nous disons avec le poète : *Est modus est in rebus,...* ou, avec le fabuliste : *Ne quid nimis....* » — « Ceux qui sont à la tête du mouvement linguistique ont droit à notre reconnaissance, mais nous aurions bien des observations à leur soumettre dans l'intérêt de la cause commune. »

M. l'abbé Perrot a bien voulu me communiquer ces *observations*. Il est l'écrivain le plus autorisé parmi ceux qui, tout en s'étant beaucoup rapprochés des partisans de la réforme, persistent néanmoins à former un groupe séparé. Examinons donc sincèrement avec lui quelles sont les différences de principes qui peuvent motiver cette séparation. Pour cela, étudions d'abord ces principes en eux-mêmes et, ensuite, dans l'application qui en a été faite par plusieurs publications récentes.

Quelle est la première objection? « Une réforme fondée sur un purisme outré ne produira aucun bien. » — « *Ne quid nimis.* » Nous sommes ici complètement d'accord avec M. l'abbé Perrot. Les disciples de Le Gonidec ont renoncé à suivre, dans la pratique, la pureté presque absolue des textes du savant philologue. Chacun d'eux, d'ailleurs, obéit, sur ce point, à son inspiration propre, s'écartant plus ou moins dans ses écrits de la pureté idéale, selon la tournure de son esprit, le sujet qu'il traite et le public auquel il s'adresse. Plusieurs d'entre eux peuvent s'être trompés, s'être arrêtés en deçà du but, ou l'avoir au contraire dépassé. Leurs livres sont justiciables de la critique comme ceux de tout le monde, mais cette critique, pour être juste, doit toujours rester personnelle et

1 C'est-à-dire : « Toutefois, je l'avoue, on peut nous faire beaucoup de reproches, car nous en étions venus à ne plus prendre aucune peine pour chercher et choisir les expressions convenables. Je déclare hautement que nous devons être très-reconnaissants à M. de la Villemarqué de nous avoir aiguillonnés pour nous réveiller. Pour moi, je reconnais volontiers que je dois à ses reproches le peu que j'ai appris depuis vingt ans. » — Lettre à l'auteur (10 décembre 1864).

ne jamais s'attaquer à l'ensemble de ceux qui s'efforcent de défendre et régénérer la langue. « Rien de trop! » sans doute; mais, qu'appelez-vous *trop?* C'est une question toute pratique qui ne peut se poser que sur un cas nettement déterminé. Dans ces conditions, elle peut être l'objet de discussions très-fécondes, mais elle ne saurait creuser une ligne de démarcation entre des écrivains qui se proposent tous également la préservation et le progrès de leur langue.

— « Brezel d'ar geriou gallec a gemer leac'h ar geriou brezounec a zo anavezet. — Brezel d'ar gelennerien ne fell ket d'ezo rei digemer da c'heriou a zo pell zo digemeret ac anavezet gant ar Vretounet var digarez ma teuont eus ar gallec. » — « Guerre aux mots français qui prennent la place des mots bretons usités. — Guerre aux critiques qui ne veulent pas accueillir les mots depuis longtemps reçus par les Bretons, sous prétexte qu'ils viennent du français. »

Il y a là deux propositions distinctes auxquels il faut répondre séparément : — le premier de ces cris de guerre est depuis longtemps la devise de ceux que le barde de Taulé appelle « ann difazierien nevez, » *les nouveaux critiques*, et, pendant longtemps elle leur a appartenu exclusivement. Ils la voient aujourd'hui, avec bonheur, adoptée par leurs anciens adversaires et ils n'ont plus qu'un désir, c'est de voir ces nouveaux et bien chers collaborateurs y conformer plus régulièrement leurs actes. — Dans la seconde proposition il y a lieu de faire une distinction : prise absolument, elle impliquerait contradiction avec la précédente : il y a des mots d'origine française, *depuis longtemps reçus en Bretagne*, et qui, cependant, prennent inutilement la place de synonymes bretons, tout aussi bien, sinon mieux connus. Ceux-là, je crois qu'il faut les rejeter impitoyablement, quelle que soit la date de leur intrusion. Ce sont des étrangers qui sont venus, sans être invités, prendre au foyer et à la table de famille la place des enfants de la maison, encore pleins de vie. Hâtons-nous de les mettre à la porte sans leur demander depuis combien de temps ils en ont franchi le seuil [1].

1 Tels sont les mots *bon jour et bon soir*. Croirait-on qu'ils ont leurs défenseurs? L'un de ceux-ci (un vénérable président de tribunal), disait dans une réunion d'ec-

« Mais pourquoi rejeter des mots usités depuis plusieurs siècles, pour mettre à leur place des mots inconnus aujourd'hui? » Ici, je reconnaîtrai sans peine, avec mon honorable correspondant, qu'on n'écrit que pour être compris, et qu'aucune considération possible ne doit faire admettre dans un livre des phrases inintelligibles pour le lecteur; mais on peut se demander si l'emploi de quelques mots bretons, étrangers à l'usage vulgaire, empêche un livre d'être suffisamment intelligible pour un paysan breton, et si le mélange de certaines expressions françaises est bien un moyen de mettre le livre plus à sa portée.

S'il ne s'agit que d'écrire un chant patriotique, sône tendre ou joyeux, un récit du foyer ou des conseils d'agriculture, la règle est facile à suivre; il n'y a qu'à prendre pour modèle l'usage habituel de la langue parlée, en éliminant, toutefois, quelques inutiles ornements d'emprunt; mais dès que le sujet change de nature et qu'il dépasse les préoccupations ordinaires du lecteur breton, on est bien forcé de lui parler un langage qui lui est peu familier : c'est un inconvénient sans doute, mais on ne saurait l'éviter, quoi qu'on fasse et quelque soit l'idiome dans lequel on écrive. Croit-on, par exemple, qu'une traduction française de l'*Imitation de Jésus-Christ* soit facilement comprise d'un paysan ou d'un ouvrier français? Croit-on qu'indépendamment de la profondeur des pensées, il n'y trouve pas à chaque page des mots qui lui sont inconnus ou qu'il a vus employés dans un sens différent? Si cependant il continue, sans se rebuter, cette lecture pénible d'abord, s'il médite sur ce qu'il lit, il arrivera peu à peu à se familiariser avec les pensées et les expressions du livre, et, — sans parler du profit religieux qu'il en retirera, — il avancera beaucoup par ce moyen dans la connaissance de sa langue maternelle. Ne voit-on pas, d'ailleurs, tous les jours et dans tous les pays les enfants et les personnes peu lettrées acquérir, au moyen de la lecture, l'intelligence de mots étrangers à l'usage vulgaire?

Aussi, à supposer (ce qui n'est nullement) que MM. Trouée et Milin aient employé des mots peu usités dans leur *Jesus-Kri*

clésiastiques : « Ce sont des expressions *essentiellement* bretonnes. » — « Pour quoi bout faut-il donc les prendre? » demanda en riant un prêtre de nos amis.

skouer ar Gristenien (traduction bretonne de l'*Imitation*), la lecture de leur livre ne doit pas coûter plus de peine au breton illettré que celle des traductions en langue mêlée. Ces dernières contiennent à coup sûr beaucoup de mots inconnus aux Bretons peu instruits, non-seulement aux Bretons qui ne parlent qu'une seule langue, mais encore à ceux qui ne connaissent que le français des entretiens vulgaires. Ce qui fait sans doute illusion à beaucoup d'ecclésiastiques, c'est qu'ils comprennent mieux le breton mêlé, parce qu'ils sont déjà familiarisés avec le français littéraire et théologique. Je doute fort que leurs ouailles illettrées soient dans le même cas. Je crois même que MM. Troude et Milin, en remplaçant les pensées difficiles par des pensées analogues, mais plus simples, et la plupart des mots métaphysiques par des périphrases, ont fait un livre plus intelligible que ne le sont les traductions en langue corrompue aux paysans bretons et les traductions françaises aux paysans français. — Je réserve ici la question d'orthographe dont je parlerai plus loin.

Je ne voudrais pas qu'on me prêtât une intention qui pût égarer la question hors de son véritable terrain. Dans les lignes précédentes, j'ai pris l'exemple du *Jezuz-Krist skouer ar Gristenien* pour fixer les idées, mais je n'ai nullement prétendu engager une polémique à propos d'aucun livre en particulier. La belle traduction de MM. Troude et Milin serait-elle aussi digne de blâme qu'elle est digne d'éloges, les réflexions précédentes n'en conserveraient pas moins toute leur valeur. — Nul ne peut comprendre sans peine un livre dont le sujet s'élève au-dessus de la sphère ordinaire de ses pensées; eh bien! peine pour peine, ne vaut-il pas mieux que le travail lui donne l'intelligence de mots anciens et conformes au génie national que celle de mots purement étrangers ou barbarement travestis en breton?

S'agit-il, au contraire, de mots français connus de tout le monde, les enfants exceptés, mais d'un usage tout spécial? Je crois que l'on peut, même dans ce cas, avec de la volonté, de la patience et du temps, restituer beaucoup de formes celtiques à notre langue actuelle. Prenons pour exemple le mot *confirmation*, que Mgr Graverand regrettait de voir prévaloir depuis un siècle dans les cathé-

chismes. Ne serait-il pas possible aux ecclésiastiques, je ne dis pas de lui substituer, mais de lui adjoindre de temps en temps son équivalant *kouzoumen?* Au bout de deux ou trois générations il serait connu de tous comme synonyme du mot intrus, et, au bout de deux ou trois autres, il l'aurait généralement remplacé; car les langues encore vivaces ont, comme les individus sains, une tendance naturelle à éliminer les corps étrangers et les éléments nuisibles. Que serait-ce donc si une classe nombreuse d'écrivains patriotes venait en aide à cette force mystérieuse?

IV.

Est-ce nous montrer trop exigeant que de formuler ces vœux? Je ne saurais le croire et je suis persuadé, au contraire, qu'on en sentira de plus en plus la légitimité. Me sera-t-il permis, du moins, d'exprimer à M. l'abbé Perrot le désir de lui voir rejeter absolument des mots tels que *chagrin*, *recompanset*, *punissa*, *ivanti*, etc., qui déparent son excellent manuel, écrit cependant, comme je l'ai déjà reconnu, avec une pureté relative, et *consoli* qui s'est glissé à côté de *frealzi*, jusque dans son *gwerz* « Ivonik maro er brezel? » Il aurait bien fait aussi de donner comme synonymes et comme synonymes très-usités pour la plupart : *haô*, *dare* à *meur* (mûr), *dlead* à *dever*, *Dasprener* à *Redemptor*, *deol* à *devot*, *gof* à *marichal*, *skoazia*, *skoazella*, *skora*, *harpa* à *sicour*, et, à un autre point de vue, *marchosi* à *kraou-kezek*, et *arar* à *killourou*, qu'il donne dans le sens général de charrue.

Quel avantage, demanderai-je aussi aux rédacteurs du *Breuriez ar Feiz*, dont les intentions sont si excellentes d'ailleurs, trouvez-vous donc à employer des mots tels que : *Societe*, *bizach*, *en andret*, *commandi*, *capabl*, *habitantet*, *effaci*, *james*, *religiuzet*, *diminuet*, *ferm*, *instruction*, *doctrin*, *droajou*, *virginite*, *seurezet*, *frerez*? Et cependant les textes de ces pieux et patriotes écrivains sont des modèles de pureté celtique, si on les compare à ce qui s'écrivait généralement il y a vingt ans.

Nous comprendrions très-bien nos demi-adversaires (adversaires bien plus en pratique qu'en théorie), s'ils nous disaient : « Nous nous abstiendrons d'employer tels ou tels mots bretons, parce que nous craignons qu'ils ne soient plus intelligibles à la majorité de nos lecteurs, et nous les remplacerons par des équivalents français. » Nous applaudirions, en principe, à leur prudence, tout en nous réservant de discuter la justesse de l'application dans tel ou tel cas particulier. Nous irions peut-être même jusqu'à émettre le vœu que l'on tâchât de ramener peu à peu dans l'usage vulgaire un petit nombre de mots moins généralement connus; mais ces discussions sur des points secondaires ne sauraient entraîner de sérieuses divergences. Notre plus grand désir, à nous tous Bretons, est d'effacer celles qui peuvent encore subsister. Nous aimons tous nos compatriotes et nous voudrions que l'union la plus étroite réunît pour des efforts communs ceux qu'un même esprit anime. Nous avons pour les écrivains dissidents toute l'estime, toute la reconnaissance, toute la vénération même que méritent leurs vertus privées et les services qu'ils rendent à la religion et à la Bretagne. Mais le bien qu'ils ont fait, celui qu'ils font chaque jour, ne peut que nous rendre plus exigeants sur celui qu'il leur serait si facile de faire encore. Pour moi, je l'avouerai, je ne puis me défendre de beaucoup de tristesse et d'un peu d'amertume quand je vois, dans une lutte si décisive pour le salut de notre langue, une partie de ses défenseurs paralyser, par leur négligence dans le choix des munitions, les efforts de leurs compagnons d'armes.

Il ne faudrait qu'un peu plus de méthode, c'est-à-dire, un peu plus de soin et d'attention, pour arriver à un résultat très-acceptable. Mais ce soin, cette attention, cette sévérité avec soi-même, voudra-t-on s'y astreindre à l'avenir ? Toute la question est là. Nos prières se bornent pour le moment à l'indispensable, c'est-à-dire, à réclamer l'expulsion des gallicismes les plus choquants et de ceux dont on ne pourrait avec justice justifier l'emploi par la nécessité.

Qui voudrait soutenir la nécessité ou même l'utilité de mots comme ceux que j'ai cités plus haut et de ceux-ci encore que je recueille au hasard, dans le *Feiz ha Breiz* et ailleurs : *ordren*,

enorabl, habil, parlant, langach, assemblez, offri, partial, sortial, benediction, avertissant, resolvet, resolution, esplika, feneant, victor, receo e triomph?.... J'en passe, et d'aussi mauvais !

La meilleure preuve que l'on puisse apporter contre la prétendue utilité de semblables expressions, est celle-ci qui est sans réplique : les synonymes bretons de tous ces mots-là et de ceux qui leur ressemblent, sont employés à chaque instant par les adversaires les plus déclarés des puristes. Cela est tellement évident que j'offre de parier contre qui voudra de traiter en breton un sujet quelconque, religieux, historique ou familier, avec une pureté de vocabulaire très-acceptable, *et cela, tout en n'employant que des expressions usitées chez les ennemis de la réforme de Le Gonidec.*

Une ou deux remarques encore sur le fâcheux système, — ou plutôt, sur le défaut de système, — des dissidents. Les éditeurs du *Feiz ha Breiz* avaient à parler à leurs lecteurs de choses nouvelles pour la plupart d'entre eux. Faire connaître une idée nouvelle c'est, en même temps, faire connaître un mot nouveau. Quelle nécessité y avait-il à ce que ces mots nouveaux fussent pris dans le français ? Pourquoi, au lieu de *gerant, abonamant,* n'ont-ils pas employé les mots bretons *merer, koumanant,* ou pourquoi, s'ils l'aimaient mieux, n'ont-ils pas profité de l'occasion pour introduire dans l'usage des expressions nouvelles formées selon le génie de la langue ? Pourquoi aussi écrire chaque fois *librer* au lieu de *lerrier* ? Pourquoi enfin, après s'être servi vingt fois du mot *pennad* pour désigner les chapitres des *Vies du P. Michel Le Nobletz* et du *P. Maunoir,* venir maintenant se servir du mot patois *chabist,* pour la *Vie du saint Mathurin,* auquel on ne conserve même pas son nom breton de *Matélin ?* Est-ce là aller en avant comme on l'avait promis ?

V.

Il est temps maintenant d'aborder cette terrible question de l'orthographe qui, plus que toute autre, a semé la division dans les

rangs des défenseurs de la langue bretonne. En théorie, cependant, il ne saurait y avoir aucun doute sur le mérite absolu ou la supériorité relative de l'orthographe de Le Gonidec. C'est une vérité qui peut se démontrer mathématiquement. Mais fût-elle beaucoup moins parfaite, il faudrait encore l'adopter, — à moins d'en présenter une meilleure, — parce qu'elle est le seul système orthographique qui existe en breton et qu'en dehors d'elle, il n'y a qu'arbitraire, caprice et confusion.

— L'orthographe de Le Gonidec réalise, mieux qu'aucune autre en Europe, le type idéal de tout système d'écriture. Chaque son y est toujours représenté par la même lettre et chaque lettre ne représente jamais qu'un seul son.

— Non-seulement elle est seule logique, mais elle est seule nationale. C'est l'orthographe de nos pères pendant tout le haut moyen âge, reprise, à peu de chose près, par dom Le Pelletier et rétablie définitivement par Le Gonidec avec quelques légères modifications nécessitées par les changements que la langue avait éprouvés.

Elle abrège considérablement l'étude de la lecture. En effet, tous ceux qui ont eu occasion, dans leur vie, d'enseigner à lire savent que ce qui arrête le plus le progrès de l'élève qui épèle, c'est le chaos qu'apporte dans sa tête la valeur inconsistante des consonnes françaises. Guidé par l'instinct logique, il ne peut comprendre, et, par suite, il ne peut se rappeler qu'un *sé* (c), devant un *a*, fasse *ca*, que le *g* ait un autre son dans *go* que dans *ge*, que l'*s* se prononce quelquefois comme un *z*, que *qu* équivalent à une seule lettre, que les sons *ka*, *sa*, *si*, puissent s'écrire de trois façons (*ca*, *ka*, *qua*; *sa*, *ça*, *cea*; *si*, *ci*, *ti*), et de plusieurs autres encore si on y ajoute les consonnes muettes. Quelle confusion dans le syllabaire breton conçu suivant le système français! Dans celui de Le Gonidec, le rôle des lettres dans l'épellation est toujours indiqué par leur nom; point d'exceptions ni de doubles emplois qui portent le trouble dans la mémoire de l'enfant. Le passage de l'alphabet au syllabaire et du syllabaire à l'assemblage des mots se fait naturellement et sans aucune peine. L'importance d'un système régulier d'ortho-

graphe pour le premier enseignement de la lecture était si bien sentie autrefois que beaucoup de maîtres apprenaient aux petits enfants à lire le latin, dont ils ne comprenaient pas un mot, avant de leur apprendre à lire en français. Et cependant l'orthographe latine, telle que la langue est prononcée par les peuples modernes [1], ne devait point paraître parfaitement régulière.

Ceci amène naturellement une réflexion incidente très-digne d'attention, sur l'avantage qu'il y aurait à faire apprendre aux enfants à lire d'abord en breton et d'après l'orthographe classique. On économiserait un temps bien précieux, en abrégeant ainsi l'étude rebutante de la lecture, et on pourrait, pendant le trop court séjour que les enfants font à l'école, leur enseigner mieux un plus grand nombre de choses. Ils aborderaient ensuite la lecture et la grammaire française avec un esprit mieux préparé et ils y feraient des progrès plus sûrs et plus rapides.

— Enfin, l'orthographe de Le Gonidec éclaire et simplifie l'étude de la grammaire et particulièrement les règles des mutations. En français, les irrégularités orthographiques doivent être conservées parce qu'elles montrent l'étymologie. On écrit *face* et *régir* par un *c* et par un *g* en mémoire des mots latins *facies* et *regere* (fakies, reguere). L'orthographe bretonne imitée du français ne sert, au contraire, qu'à dénaturer l'étymologie et à voiler les liens de parenté qui unissent le breton aux autres langues celtiques. Qui reconnaîtrait, par exemple, dans *cetu* ou *chetu* (pour *setu*), l'étymologie *sellet-hu, voyez-vous* [2] ?

Une seule objection peut être faite, et est faite en effet, contre l'orthographe de Le Gonidec ; elle n'attaque pas le système en lui-même, mais simplement la possibilité de sa mise en pratique. Les paysans, dit-on, rejettent les livres imprimés d'après cette orthographe qui les choque parce qu'ils n'y sont pas habitués. Cela est-il

[1] On sait que chaque lettre conservait en latin le son qui lui était propre. Les Romains prononçaient *Caesar*, *ac ipio*, *legit*, *musa*, comme nous prononcerions *Kaeçar*, *ackipio*, *leguit*, *mouça*. Le système orthographique d'une langue est toujours simple à l'origine, les irrégularités ne viennent que plus tard par suite des altérations de la langue parlée.

[2] Hogen sellet-hu trouz er ger, mais *voici* du bruit dans la ville. *Drouk Kinnig Neumenoiou*, Barzaz Breiz, t. I.

entièrement exact? Si j'en crois des personnes tout à fait dignes de foi et *neutres dans la question*, ce ne sont pas les paysans qui ont montré le plus de répugnance contre les livres de l'abbé Henry et les lettres du *Breuriez ar Feiz* rédigées d'abord par des disciples de Le Gonidec.

L'opposition est venue de ceux dont on aurait dû le moins l'attendre; elle est venue surtout d'une classe de personnes qui n'avaient pas les mêmes raisons que les paysans pour justifier leur répulsion. Ce qui est bien certain pourtant, c'est que l'orthographe nationale est maintenant adoptée universellement, ou bien peu s'en faut, dans le pays de Tréguier. Présenterait-elle donc des difficultés spéciales au peuple de Léon, de Cornouaille et de Vannes? Pour moi, s'il m'est permis de citer ici mon humble expérience, je puis dire qu'ayant eu deux fois l'occasion, à Paris, de mettre entre les mains d'un paysan breton un texte écrit selon l'orthographe de Le Gonidec, chaque fois le Breton (c'était, la première fois, un Roscovite, et, la seconde, un homme de Plouha), a lu couramment et compris sans difficulté ce que je lui avais donné à lire.

Je ne veux pas nier cependant qu'un assez grand nombre de lecteurs peu lettrés n'aient éprouvé d'abord quelque embarras, lorsqu'ils se sont trouvés, pour la première fois, en présence de livres écrits d'une façon toute nouvelle pour eux; mais je pense qu'avec un peu de bonne volonté et de persévérance de leur part, et, surtout, de la part de ceux dont ils écoutent volontiers les conseils, ces premières difficultés auraient été bientôt surmontées.

VI.

Après avoir montré les avantages de la méthode de Le Gonidec, n'est que trop facile de faire voir le désordre et la confusion qui règnent chez ceux qui la repoussent; ou qui ne l'admettent qu'à demi.

Le plus régulier de tous est le barde de Taulé, encore n'est-il point parfait. Il ne peut se résoudre à dire adieu définitivement au

c ayant la valeur de *s*, ni au *g* se prononçant *j*. Il écrit dans son *Manuel*, *puns* et *punç*, *dous* et *douçder*, *cizaill*; *tevalijen*, *sklerijen* et *tevaligen*, *sklerigen*; *e guenteliou*, *eguile* et *eghet*, *eghile*, *anzao* et *neuse*, *kalet*, *calet* et *quemense*. Il écrit bien inutilement *ty*, au lieu de *ti*; enfin, dans son dictionnaire, il divise les mots commençant par l'articulation *k* en deux parts : par ex. *kae* et *kam* se trouvent au *k*, *caer* et *calvez* au *c*. Cela ne doit-il pas causer des hésitations et des pertes de temps aux écoliers?

Dans le *Trugarez ann Aotrou Doue* [1], du regrettable abbé Arzel, ouvrage d'ailleurs si breton de tournure et si doucement imprégné d'un parfum de tendre piété, nous trouvons à la fois *goell*, *guell* et *gvel* pour *gwell*, mieux, et, dans la même page, tantôt *he*, *hon*, *hoc'h*, tantôt *e*, *on*, *oc'h*, tantôt *pec'hejou*, tantôt *pec'hijou*. Dans le corps du livre, on écrit *eguet*, *eguile*, etc., et, dans les prières de la messe qui viennent ensuite, *eget*, *egile*, etc. Tout cela est-il bien fait pour rendre la lecture plus facile à ceux pour qui elle est un travail pénible?

C'est bien pis dans le *Feiz ha Breiz*. Vous y rencontrez, dans le même numéro, et souvent dans le même article, une variété presque infinie de formes; il est impossible de citer. Tout s'y trouve, à l'exception d'un système régulier quelconque. Les lecteurs qui peuvent se reconnaître au milieu d'une telle confusion ne sauraient être déroutés par la méthode de Le Gonidec.

Quoi qu'il en soit du passé, occupons-nous désormais seulement du présent, et oublions d'anciennes querelles pour travailler de concert au bien du pays. Chaque année voit s'augmenter le nombre des livres écrits selon l'orthographe classique : son triomphe paraît certain dans un avenir que nous avons intérêt à rapprocher de nous le plus possible. Cherchons donc à établir dès aujourd'hui un accord général pour faire régner dans tout le pays un système régulier d'orthographe, en ménageant toutefois la transition là où il serait nécessaire de compter avec les habitudes trop invétérées.

Pour cela, je proposerais l'adoption unanime des règles de conduite suivantes, qui n'ont rien, ce me semble, d'un purisme outré :

[1] A Brest, chez Le Fournier.

— Employer l'orthographe nationale pure toutes les fois qu'on s'adresse soit aux hommes instruits qui l'apprécient, soit aux enfants et aux élèves des écoles, qui n'ont pas encore d'habitudes prises, et, en général, toutes les fois qu'il n'y aura pas d'inconvénient grave à le faire.

Au contraire, lorsqu'on s'adressera à la masse du peuple illettré et qu'on ne croira pas pouvoir se servir de l'orthographe de Le Gonidec dans toute sa rigueur, employer un moyen terme *provisoire* analogue à celui dont se sont servis l'abbé Arzel, le *Feiz ha Breiz*, ou M. l'abbé Perrot, mais avec une méthode plus arrêtée et plus de régularité dans l'exécution; par exemple :

— Ne point se servir du *w*, puisque c'est la lettre qui répugne le plus au vulgaire.

— Remplacer, si on le croit nécessaire, le *g* devant *e, i* par *gh*.

— Remplacer l'*s* entre deux voyelles par *ss*.

En même temps, proscrire *absolument* les lettres suivantes, qui n'ont pas la moindre utilité pour faciliter la lecture : *c* ayant la valeur de *s*, *g* ayant la valeur de *j*, *s* ayant le son de *z*, ainsi que les lettres *q*, *x* et *y*. L'emploi même très-rare de la lettre *g*, au lieu de *j*, suffirait pour maintenir de fausses idées sur sa nature et pour rendre difficile sur ce point le passage du système provisoire à l'orthographe nationale pure.

VII.

Dans un des derniers numéros du *Feiz ha Breiz*, un barde anonyme, auteur d'une gracieuse poésie sur Notre-Dame de la Salette, demandait qu'on voulût bien le tirer d'embarras au sujet de l'emploi des *h* initiales en breton. Dans le numéro suivant, parut une réponse écrite avec beaucoup de nerf et de verve, dans un esprit très-patriotique, qui se prononçait pour leur exclusion complète, ou peu s'en faut. Cette question est plus importante qu'elle ne le paraît peut-être au premier abord, et comme elle rentre parfaitement dans notre sujet, je demande la permission d'en dire quelques mots ici.

Le critique du *Feiz ha Breiz* se fonde, pour rejeter les *h*, sur ce fait que les Gaulois se servaient de l'alphabet grec, où manque le caractère *h*. Il en conclut que cette aspiration est étrangère aux langues celtiques et qu'elle n'a été introduite dans l'écriture que par suite de l'influence du latin.

Je ne saurais me ranger à son avis. Il est très-probable, en effet, que l'*h* a été introduite au commencement de certains mots sans motifs suffisants, au milieu du désordre et de l'arbitraire qui régnaient autrefois dans l'orthographe bretonne ; mais il est impossible de tirer de là une conclusion générale. Ici, nous ne pouvons plus avoir la prononciation pour seule guide, et parce qu'elle varie beaucoup sur ce rapport, d'un point de la Bretagne à l'autre, et parce que la lettre *h* doit être conservée, — lors même qu'elle ne serait plus prononcée, — toutes les fois qu'elle marque l'étymologie et qu'elle a pour elle l'autorité des anciens monuments de notre langue.

La lettre *h*, dit M. R..., était étrangère à l'alphabet grec. Ceci est une erreur, comme il le reconnaît lui-même indirectement en faisant allusion à l'esprit rude. Le caractère H (dont on a fait plus tard un *e* long) est employé pour marquer l'aspiration dans les inscriptions antérieures aux guerres médiques [1], et, depuis, les Grecs ont eu, non pas une *h*, mais bien *deux*, l'*esprit rude* (') pour indiquer l'aspiration forte, et l'*esprit doux* (') pour indiquer une aspiration moins forte, mais sensible encore, au moins primitivement.

Mais eût-il été vrai que le grec n'ait pas possédé l'*h* ou un caractère équivalent, ce serait en tirer une conséquence bien hardie que d'en conclure l'absence de l'aspiration initiale chez les peuples celtiques. Sans parler des alphabets dont les anciens Celtes ont pu se servir conjointement avec celui des Grecs, alphabets sur lesquels

[1] Les lettres doubles, les aspirées et les voyelles longues furent, dit-on, inventées aux VIe et Ve siècles avant J.-C., par Simonide et Epicharme. Les Athéniens ne s'en servirent dans les actes publics qu'après la guerre du Péloponèse, sous l'archontat d'Euclide, 403 ans avant J.-C. — Voy. Burnouf, Gr., gr. éd. de 1852, suppl. p. 167.

la science n'a pas encore dit son dernier mot [1], il est certain que l'*h* se rencontre sur les monuments bretons de l'âge archaïque, et, entre autres, dans une inscription tombale du IVe ou du Ve siècle [2]. Dans le plus vieux fragment manuscrit connu en langue bretonne, le *Triban milur* du Juvencus de Cambridge (VIIe siècle), on lit : « N'em heunaur he noid, *je ne m'endormirai pas cette nuit*, » ce qui justifie parfaitement l'*h* des mots bretons *hun*, *hunvre*, *dihuni*, *henoz*. Les Gallois ont mis de tout temps une *h* dans la plupart des cas où nous en mettons nous-mêmes, et ils la prononcent toutes les fois qu'ils l'écrivent. L'*h* se trouve également dans les anciens manuscrits irlandais où on lit : he, *le*, *ce*, pronom personnel et démonstratif, qui y occupent la même place que dans les phrases bretonnes : *he* garout a rann, *je l'aime ;* henoz, *cette nuit ;* heziou, hidiv (Tréguier), gallois heddyw [3], *ce jour*, *aujourd'hui ;* hevlene [4], *cette année*. — Quant aux exemples allégués par l'honorable critique du *Feiz ha Breiz*, ils ne sauraient faire autorité, car ils datent seulement du XVIIe siècle, époque où les antiques traditions étaient depuis longtemps perdues, où la philologie était encore dans l'enfance et où la confusion et le caprice étaient à leur comble.

Veut-on maintenant des motifs tirés de l'étymologie et de la nature même de notre langue ? — Généralement une *h* initiale est employée en zend (ancien perse), en grec et en breton, pour correspondre à l'*s* initiale du sanscrit, du latin et du gaélique. En voici quelques exemples qui montreront combien il importe de conserver un signe qui joue un aussi grand rôle philologique :

[1] L'alphabet bardique gallois, dont l'origine est assez incertaine, mais qui ressemble beaucoup plus à l'ancien alphabet grec qu'à l'alphabet latin, possède le caractère *h*. — Voy. Cambrian journal, mars 1864, p. 23.

[2] *Mémoire sur l'inscription de Lomarec*, par le vicomte Hersart de la Villemarqué — Paris, 1858.

[3] De *div*, jour (inusité). Sanscrit *div*, ciel, lumière. Cf. lat. Vitam agere sub *divo* Cette racine, d'où sont venus les mots Dieu et divin, est on ne peut pas plus riche en dérivés dans les langues indo-européennes.

[4] De *bleuez*, année (inusité). gallois blynedd

Breton.	*Grec.*	*Gaélique.*	*Latin.*
Heol, *soleil* (haul, gallois).	Ἥλιος.	Sul, sol, soil (solus, lumière, solusach, lumineux).	Sol.
Halen, hoalen, *sel*.	Ἅλς, *sel* et *mer*.	Sail (anciennement salann), *sel* et *mer*.	Sal.
Hal, halo (anciennement halv), *salive*, gallois haliw.	»	»	Saliva.
Hen (ancien breton et gallois), *vieux*, superl. hena, le plus vieux.	Ἔνος, *ancien*.	Sen.	Senex.
Halek, *saule* (anciennement halic).	»	Seileach, saileog.	Salix.
Hun, *sommeil* (anciennement huvn, ce qui suppose une forme plus ancienne, humn).	Ὕπνος.	Suan, *dormir*. Suaimhneas, *repos*, sommeil.	Somnus.
Hevel, *semblable* (ce qui suppose une forme plus ancienne, hamil ou himil).	Ὁμός. Ὁμαλός, Ὁμιλία.	Irl. Samhuil[1]. Éc. Samhail.	Similis (angl. same).
Holl, *tout*.	Ὅλος.	Huile.	Solus (vieux lat.
Hent, *chemin, sente, sentier*.	»	Set[2].	Semes, semita (goth. sinths).
Hanv, *été* (anciennement haff ou hav et plus anciennement ham).	»	Sam, *été*, *soleil*.	» (Angl. summer, alm. summer).
Had ou hat, *semence*.	»	»	Satum (angl. seed).
Houc'h, *porc*.	Ὗς.	(Zend, huk).	Sus (angl. hog).

[1] La forme ancienne paraît avoir été *Samil*. Voy. Monin, *Monumenta des anciens idiomes gaulois*. Paris, Durand, 1861. *Mh* en gaélique se prononce *v* et remplace communément une *m*, plus ancienne.

[2] Les Gaëls rejettent toujours l'*n* devant le *t*, comme quelques dialectes bretons. Cf. *kemet* et *kement*. Ils disent *det* pour dent (bret. *dant*); *cet* (prononcez *kef*) pour cent (*kent.*, bret. *kant*); *fichet* pour fichent (bret. *ugent*, lat. *vigenti*); *met*, *mat* pour ment (bret. *ment*, lat. *metiri*, *mensura*), etc. *Set* représente donc sent, c'est-à-dire exactement le vieux mot français *sente*.

Voici maintenant quelques exemples de mots où l'*h* doit être conservée comme reste d'une aspiration gutturale, aujourd'hui généralement disparue : uhel, *élevé*, anciennement uc'hel, gall. uchel, et non huel ; bihan, *petit*, anciennement bic'han, gall. bach, bychan, et non bian ; buhez, *vie*, anciennement buc'hez, gall. buchedd, et non buez. Il serait mieux sans doute aussi d'écrire *uhanad* que huanad, la racine de ce mot paraissant être uch, *soupir*, la forme galloise est uchenaid. Dans ces mots et dans leurs analogues, la présence de l'*h* aurait l'avantage de les empêcher de se déformer plus gravement par la contraction de deux syllabes en une seule. D'après le même principe, il conviendrait d'écrire *me a hell* (à défaut de *me a c'hell*, qui vaut encore mieux) et non *me a ell.*

Il n'en est pas moins vrai que l'*h* pourrait être supprimée sans inconvénient dans quelques mots où, jusqu'à plus ample informé, je ne la crois pas étymologique, par exemple dans anv ou ano, *nom* (gall. *enw*, gaël. *anm*, gr. ὄνομα; — la voyelle initiale a disparu dans le sanscrit naman, le lat. nomen et l'angl. name) ; dans anter, *moitié*, gall. anter. Il en est tout autrement pour hon, *notre* (contracté, avec aspiration, du cornique agon et gon), pour hoc'h, hec'h, *vous*, *votre* (ancien breton hoz. Voy. Zeuss, p. 289 et 90) ; enfin, pour he, hi, ho, *le*, *la*, *les*, *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, où l'*h* est étymologique (gr. ἑός, lat. suus, angl. he, him, his, her, shee.)

VIII.

Je crois qu'il serait à désirer aussi que l'on tombât d'accord sur les règles suivantes :

— Employer l'apostrophe partout où il y a une lettre élidée et seulement dans ce cas. Ainsi écrire : d'in, d'ez-han ou d'ezhan, et non din, dezan ; mais ne jamais écrire : en d'euz, d'y, d'ha [1], ho p'efe, etc.

[1] Je ne sais pourquoi un barde de mérite, fidèle disciple de Le Gonidec dans tout le reste, a récemment inventé cette étrange manière d'écrire l'adjectif possessif de la deuxième personne.

— L'usage du *trait d'union* est quelquefois nécessaire et presque toujours utile pour séparer les lettres euphoniques et les éléments de certains mots composés, comme d'e-omp, evel-d-oc'h, evel-t-han, d'ez-ho, ann dra-ze, gant-hi, etc. Il a l'avantage de rendre l'étymologie, pour ainsi dire, transparente. Mais, sans tenir trop rigoureusement à son emploi, il ne faudrait jamais du moins le faire servir, comme font certaines personnes, à séparer un thème verbal de son suffixe et écrire kar-fenn, mag-fe, bi-zemp, etc. Autant vaudrait écrire en latin ou en français : ama-rem, j'aime-rais, ils rendr-ont.

Il ne faut jamais décomposer une particule pour en transporter la finale au mot suivant, comme on le fait quelquefois pour la particule ec'h (synonyme de ez ou e). On doit écrire ez afe et non e zafe, ec'h erruo et non e c'herruo, mac'h evimp (pour ma ec'h evimp), etc. Dans e c'hellann, e c'houzonn, au contraire, le c'h fait partie du radical du verbe, puisqu'il remplace régulièrement le *g*, gellann, gouzonn.

— Enfin, toutes les fois qu'on n'y est pas contraint par la nécessité de se faire comprendre, il faut s'abstenir d'adopter des formes altérées dont l'usage n'est pas devenu général. On doit enregistrer précieusement toutes les variétés de dialecte ; mais il ne faut pas, pour avoir entendu quelques bonnes femmes de son voisinage écorcher un mot de telle ou telle façon, s'empresser de donner droit de cité à un nouveau barbarisme ; ceux qui jouissent du bénéfice de la prescription ne sont déjà que trop nombreux. Y a-t-il une utilité réelle à employer, comme je l'ai vu faire dans plusieurs des écrits précédemment cités, des formes aussi altérées que celles-ci : diselei, plucator, dizrei, paot, eont, kender, kanabr, saozmek, pour dizolei (dis-goloi), purgator ou purkator, distrei, paotr, eontr, kenderv, saoznek ? Il n'y a pas de langue qui pût subsister si on y recevait, au même titre que les mots réguliers, toutes les fantaisies de la prononciation populaire.

Il serait même à désirer que l'on employât, de préférence aux formes légèrement altérées, mais admises et légitimées depuis longtemps, han, goan, skan ou skaon, henvel, kenver, env ou eu, hure, divenn, hirio, diriaou, dirgwener, destum, gouzgoude, les

formes plus anciennes et encor très-bien comprises, hanv, goanv, klanv, skanv (au moyen âge hav ou haff, goaff, etc.), hevel, kever, nenv ou nev, huvre ou hunvre, gouzanv ou gouzav, difenn, hiziou ou hidiv, diziaou, dizgwener, dastum, koulsgoude ou koulskoude, etc.

Les Trégorrais ont depuis quelque temps une tendance à affaiblir les *s* initiales en *z*, et à écrire zevel, zant, zeder, lors même que la règle n'autorise pas cette mutation. Ils feront bien de résister à cet entraînement : une altération, même légère, est toujours fâcheuse.

Une dernière remarque enfin. Il vaudrait mieux écrire ann nor, que ann or, le radical est évidemment *dor* et non *or* (gaél. dorus, gallois dor et drws, angl. door, etc.) La disparition du *d* ne s'expliquerait pas, au lieu que son changement en *n* après une nasale, a lieu régulièrement en gallois et quelquefois même dans le dialecte de Vannes et dans le breton du moyen âge.

IX.

Puis-je espérer que ces quelques pages, inspirées par le désir de faire cesser de fâcheuses divergences entre les écrivains bretons, auront atteint leur but? N'eussé-je converti aux vrais principes qu'un seul bon esprit, n'eussé-je avancé que de quelques jours l'heure de l'entente commune, je ne regretterais pas de les avoir écrites. Ce qui me le ferait regretter à jamais, ce serait d'avoir causé quelque peine à d'honorables compatriotes dont nous aimons fort les personnes et dont nous apprécions très-bien les utiles travaux, mais que nous voudrions gagner entièrement à la pratique des saines doctrines qui seules peuvent assurer le bien de notre commune langue. Si je m'étais trompé, le motif qui m'a fait agir me donnerait quelques droits à leur indulgence. J'ai voulu tenter une œuvre de conciliation bien désirable, tout en restant fidèle, même dans les petites choses, à la vieille devise bardique : « *Y gwir yn erbyn y byd*, » [soutenir] la vérité [même s'il le faut] contre l'univers ; en breton : *Ar gwir eneb ar bed !*

Si les Bretons lettrés ont bien voulu reconnaître quelque vérité dans les observations précédentes, ils ne sentiront pas moins, j'espère, l'urgence d'établir entre eux un accord réfléchi à cet égard.

L'épuration du vocabulaire actuel est chose aisée : il n'y a qu'à procéder par voie d'exclusion. Quant à son accroissement, les difficultés sont réelles, mais point du tout insurmontables ; une entente sérieuse entre ceux qui écrivent dans notre langue les ferait disparaître presque toutes.

Il ne faut pas se lasser de combattre ce préjugé, si cher à la routine et à la nonchalance, que les efforts tentés pour l'amélioration d'une langue sont aussi inutiles que ceux par lesquels on voudrait faire remonter un fleuve vers sa source. Si on veut dire par là qu'il est impossible de faire parler un peuple comme parlaient ses ancêtres à un point quelconque du passé, rien de plus vrai. Mais on ne peut nier, sans aller contre les données de l'expérience, la possibilité d'enrichir la langue d'une nation, d'en arrêter la décomposition, d'en diriger, dans une certaine mesure, les évolutions, par le moyen d'une littérature nationale, et de lui créer un vocabulaire métaphysique et scientifique. C'est là une expérience qui s'est faite à peu près partout en Europe au XVIe siècle, et qui s'y continue encore. Ce sont les emprunts à la langue latine et le travail des lettrés qui ont fait du français, jusque-là naïf, flottant et purement populaire, un instrument admirable pour les sciences et la philosophie. Quelque chose d'analogue s'est passé en Cambrie ; seulement, les Gallois, agissant sur une matière plus riche et plus malléable, ont pu tout tirer de leur propre fonds. Depuis un demi-siècle, les Grecs travaillent patiemment à rapprocher leur langue de celle de Démosthène et de saint Jean Chrysostôme, et ils y réussissent. On les voit, a-t-on dit, marcher à la conquête de l'aoriste second et du datif avec l'ardeur qu'un peuple patriote met à regagner une province perdue.

Il nous faut les imiter, et, après avoir tiré tout le parti possible des racines actuellement usitées en Armorique, emprunter au vieux breton, au gallois et (s'il en était besoin) même à l'irlandais, comme les savants de l'Europe moderne ont emprunté et empru-

tent encore chaque jour au grec et au latin. Mais ce développement du vocabulaire ne pouvant être livré à l'arbitraire de chaque auteur sans produire la plus étrange confusion, et toute entente préalable étant à peu près impossible, il est fort à désirer que des écrivains prennent l'initiative de traduire, à titre d'essai, quelques traités élémentaires, mais présentant un caractère vraiment scientifique, sur divers sujets. La publication et l'examen de ces tentatives fourniraient l'occasion de discuter, d'adopter ou de rejeter définitivement les néologismes proposés.

En terminant cet article, il me paraît on ne peut plus opportun d'appeler l'attention de tous ceux qui veulent étudier notre langue bretonne d'une manière spéciale, de tous ceux qui veulent travailler à l'épurer et à l'enrichir, sur la nécessité où ils sont de ne pas rester plus longtemps étrangers aux autres langues celtiques et surtout au breton gallois. On n'arrive à acquérir des idées justes sur un objet qu'en le comparant avec d'autres objets de même espèce. La connaissance au moins générale des langues néo-celtiques dans leur état ancien et dans leur état actuel n'est pas moins indispensable à qui veut approfondir une seule d'entre elles, que ne l'est la connaissance du latin à quiconque veut se rendre compte de la grammaire et de l'étymologie françaises. Pour un Armoricain qui joindrait la connaissance de l'anglais à une éducation classique ordinaire, ces études ne demanderaient ni beaucoup de temps, ni beaucoup de peine [1]. Ce temps et cette peine, d'ailleurs, ne sauraient être mieux employés. Les langues dont il s'agit, parlées par plusieurs millions de nos frères, ouvrent le champ très-imparfaitement exploré de littératures riches et originales, embrassant douze à treize siècles dans leur passé connu, et auxquelles, s'il plaît à Dieu, sont réservés de longs siècles encore.

CHARLES DE GAULLE.

1 Dans le but de les rendre encore plus faciles à tous, l'auteur de cet article travaille à préparer une grammaire élémentaire de la langue galloise comparée perpétuellement avec le breton armoricain et, accessoirement, avec le gaélique d'Écosse et d'Irlande. Il se propose de faire en petit ce que le savant J.-C. Zeuss a exécuté sur une large échelle dans son admirable GRAMMATICA CELTICA, *e monumentis vetustis tam hibernicæ linguæ quam britanniæ dialecti Cambricæ Cornicæ et Armoricæ.* (2 vol. in-8° de 1163 et LVI pages; à Paris, chez Franck, rue Richelieu, n° 69.)

Si les Bretons lettrés ont bien voulu reconnaître quelque vérité dans les observations précédentes, ils ne sentiront pas moins, j'espère, l'urgence d'établir entre eux un accord réfléchi à cet égard.

L'épuration du vocabulaire actuel est chose aisée : il n'y a qu'à procéder par voie d'exclusion. Quant à son accroissement, les difficultés sont réelles, mais point du tout insurmontables ; une entente sérieuse entre ceux qui écrivent dans notre langue les ferait disparaître presque toutes.

Il ne faut pas se lasser de combattre ce préjugé, si cher à la routine et à la nonchalance, que les efforts tentés pour l'amélioration d'une langue sont aussi inutiles que ceux par lesquels on voudrait faire remonter un fleuve vers sa source. Si on veut dire par là qu'il est impossible de faire parler un peuple comme parlaient ses ancêtres à un point quelconque du passé, rien de plus vrai. Mais on ne peut nier, sans aller contre les données de l'expérience, la possibilité d'enrichir la langue d'une nation, d'en arrêter la décomposition, d'en diriger, dans une certaine mesure, les évolutions, par le moyen d'une littérature nationale, et de lui créer un vocabulaire métaphysique et scientifique. C'est là une expérience qui s'est faite à peu près partout en Europe au XVIe siècle, et qui s'y continue encore. Ce sont les emprunts à la langue latine et le travail des lettrés qui ont fait du français, jusque-là naïf, flottant et purement populaire, un instrument admirable pour les sciences et la philosophie. Quelque chose d'analogue s'est passé en Cambrie ; seulement, les Gallois, agissant sur une matière plus riche et plus malléable, ont pu tout tirer de leur propre fonds. Depuis un demi-siècle, les Grecs travaillent patiemment à rapprocher leur langue de celle de Démosthène et de saint Jean Chrysostôme, et ils y réussissent. On les voit, a-t-on dit, marcher à la conquête de l'aoriste second et du datif avec l'ardeur qu'un peuple patriote met à regagner une province perdue.

Il nous faut les imiter, et, après avoir tiré tout le parti possible des racines actuellement usitées en Armorique, emprunter au vieux breton, au gallois et (s'il en était besoin) même à l'irlandais, comme les savants de l'Europe moderne ont emprunté et emprun-

tent encore chaque jour au grec et au latin. Mais ce développement du vocabulaire ne pouvant être livré à l'arbitraire de chaque auteur sans produire la plus étrange confusion, et toute entente préalable étant à peu près impossible, il est fort à désirer que des écrivains prennent l'initiative de traduire, à titre d'essai, quelques traités élémentaires, mais présentant un caractère vraiment scientifique, sur divers sujets. La publication et l'examen de ces tentatives fourniraient l'occasion de discuter, d'adopter ou de rejeter définitivement les néologismes proposés.

En terminant cet article, il me paraît on ne peut plus opportun d'appeler l'attention de tous ceux qui veulent étudier notre langue bretonne d'une manière spéciale, de tous ceux qui veulent travailler à l'épurer et à l'enrichir, sur la nécessité où ils sont de ne pas rester plus longtemps étrangers aux autres langues celtiques et surtout au breton gallois. On n'arrive à acquérir des idées justes sur un objet qu'en le comparant avec d'autres objets de même espèce. La connaissance au moins générale des langues néo-celtiques dans leur état ancien et dans leur état actuel n'est pas moins indispensable à qui veut approfondir une seule d'entre elles, que ne l'est la connaissance du latin à quiconque veut se rendre compte de la grammaire et de l'étymologie françaises. Pour un Armoricain qui joindrait la connaissance de l'anglais à une éducation classique ordinaire, ces études ne demanderaient ni beaucoup de temps, ni beaucoup de peine [1]. Ce temps et cette peine, d'ailleurs, ne sauraient être mieux employés. Les langues dont il s'agit, parlées par plusieurs millions de nos frères, ouvrent le champ très-imparfaitement exploré de littératures riches et originales, embrassant douze à treize siècles dans leur passé connu, et auxquelles, s'il plaît à Dieu, sont réservés de longs siècles encore.

CHARLES DE GAULLE.

1 Dans le but de les rendre encore plus faciles à tous, l'auteur de cet article travaille à préparer une grammaire élémentaire de la langue gallaise comparée perpétuellement avec le breton armoricain et, accessoirement, avec le gaélique d'Écosse et d'Irlande. Il se propose de faire en petit ce que le savant J.-C. Zeuss a exécuté sur une large échelle dans son admirable GRAMMATICA CELTICA, *e monumentis vetustis tam hibernicæ linguæ quam britanniæ dialecti Cambricæ Cornicæ et Armoricæ.* (2 vol. in-8° de 1163 et LVI pages; à Paris, chez Franck, rue Richelieu, n° 69.)

Si les Bretons lettrés ont bien voulu reconnaître quelque vérité dans les observations précédentes, ils ne sentiront pas moins, j'espère, l'urgence d'établir entre eux un accord réfléchi à cet égard.

L'épuration du vocabulaire actuel est chose aisée : il n'y a qu'à procéder par voie d'exclusion. Quant à son accroissement, les difficultés sont réelles, mais point du tout insurmontables ; une entente sérieuse entre ceux qui écrivent dans notre langue les ferait disparaître presque toutes.

Il ne faut pas se lasser de combattre ce préjugé, si cher à la routine et à la nonchalance, que les efforts tentés pour l'amélioration d'une langue sont aussi inutiles que ceux par lesquels on voudrait faire remonter un fleuve vers sa source. Si on veut dire par là qu'il est impossible de faire parler un peuple comme parlaient ses ancêtres à un point quelconque du passé, rien de plus vrai. Mais on ne peut nier, sans aller contre les données de l'expérience, la possibilité d'enrichir la langue d'une nation, d'en arrêter la décomposition, d'en diriger, dans une certaine mesure, les évolutions, par le moyen d'une littérature nationale, et de lui créer un vocabulaire métaphysique et scientifique. C'est là une expérience qui s'est faite à peu près partout en Europe au XVIe siècle, et qui s'y continue encore. Ce sont les emprunts à la langue latine et le travail des lettrés qui ont fait du français, jusque-là naïf, flottant et purement populaire, un instrument admirable pour les sciences et la philosophie. Quelque chose d'analogue s'est passé en Cambrie ; seulement, les Gallois, agissant sur une matière plus riche et plus malléable, ont pu tout tirer de leur propre fonds. Depuis un demi-siècle, les Grecs travaillent patiemment à rapprocher leur langue de celle de Démosthène et de saint Jean Chrysostôme, et ils y réussissent. On les voit, a-t-on dit, marcher à la conquête de l'aoriste second et du datif avec l'ardeur qu'un peuple patriote met à regagner une province perdue.

Il nous faut les imiter, et, après avoir tiré tout le parti possible des racines actuellement usitées en Armorique, emprunter au vieux breton, au gallois et (s'il en était besoin) même à l'irlandais, comme les savants de l'Europe moderne ont emprunté et empru-

François de Bremond d'Ars, baron des Chastelliers, périt au siége de Saint-Jean-d'Angély en 1621 ; Jean-Louis, son frère, marquis d'Ars et de Migré, maréchal des camps et armées du roi, mourut des suites des blessures qu'il reçut en défendant la ville de Cognac assiégée en 1651 par le prince de Condé et le duc de la Rochefoucauld, à la tête des Frondeurs[1].

Jean-Louis de Bremond d'Ars était alors entouré de ses fils dont deux périrent peu de temps après les armes à la main.

Pierre de Bremond de Migré fut tué à Montanceys en Périgord, sept mois après la levée du siége de Cognac, ainsi que son frère aîné, Josias, deuxième du nom, marquis d'Ars et de Migré, tous deux servant dans le régiment de M. de Montausier, leur parent.

» *entièrement.* Alors le seigneur se peult retirer, et a pour retraite en ceste ville de » Saintes la tour de la Porte-Aiguière, devant laquelle il est obligé de rendre au » corps de ville (représentant le roi) son hommage, *armé de toutes pièces sur un* » *cheval;* et lorsque la guerre est finie, les habitants d'icelle ville de Saintes *sont* » *obligés de faire rebastir le chasteau et le remettre en son premier estat.* »

La nature de cet hommage est très-significative et prouve encore que les sires de Pons, dont les seigneurs de Balanzac étaient issus, ne devaient l'hommage au roi qu'armés de toutes pièces. Les autres vassaux de la couronne, quelle que fût leur puissance territoriale, n'avaient pas ce privilége, réservé uniquement aux successeurs directs des suzerains primitifs.

Cette digression nous a paru assez curieuse au point de vue des anciennes coutumes féodales pour la mentionner ici au sujet de la maison de Bremond d'Ars. Elle n'est peut-être pas tout à fait déplacée dans cette *Revue*, puisque ce nom de Balanzac figure dans l'histoire de Bretagne. Nous voyons en effet que lorsque le jeune Dauphin, fils de François Ier, vint à Rennes, en 1532, pour se faire couronner duc de Bretagne, il arma chevalier, à la cérémonie du sacre, le seigneur de la Roque, son écuyer, Claude de Malestroit, et Charles de Bremond, seigneur de Balanzac, son premier panetier. (*Eloges des Dauphins de France; Cérémonial français*, etc.)

[1] Qu'il me soit permis de signaler ici une publication à laquelle j'ai emprunté quelques-uns de ces détails, et dont voici le titre : *Relation véritable de tout ce qui s'est passé au siége de Cognac et à sa levée par le prince de Condé, en présence du comte d'Harcourt, le 15 novembre* 1651. Paris, Dumoulin, 1863. — Ce livre, qui n'est pas signé, mais qui est dû, je crois pouvoir le dire sans être trop indiscret, à M. Paul de Lacroix, un jeune archéologue qui s'occupe aujourd'hui avec zèle de l'*Histoire d'Angoumois*, contient, outre des documents rares et peu connus, une introduction habilement conçue et sobrement écrite. Cet épisode des guerres de la Fronde peut être considéré comme un des chapitres de la vie du duc de la Rochefoucauld qui, malgré sa vaillance, est heureux pour sa gloire d'avoir été meilleur écrivain que guerrier.

Si les Bretons lettrés ont bien voulu reconnaître quelque vérité dans les observations précédentes, ils ne sentiront pas moins, j'espère, l'urgence d'établir entre eux un accord réfléchi à cet égard.

L'épuration du vocabulaire actuel est chose aisée : il n'y a qu'à procéder par voie d'exclusion. Quant à son accroissement, les difficultés sont réelles, mais point du tout insurmontables ; une entente sérieuse entre ceux qui écrivent dans notre langue les ferait disparaître presque toutes.

Il ne faut pas se lasser de combattre ce préjugé, si cher à la routine et à la nonchalance, que les efforts tentés pour l'amélioration d'une langue sont aussi inutiles que ceux par lesquels on voudrait faire remonter un fleuve vers sa source. Si on veut dire par là qu'il est impossible de faire parler un peuple comme parlaient ses ancêtres à un point quelconque du passé, rien de plus vrai. Mais on ne peut nier, sans aller contre les données de l'expérience, la possibilité d'enrichir la langue d'une nation, d'en arrêter la décomposition, d'en diriger, dans une certaine mesure, les évolutions, par le moyen d'une littérature nationale, et de lui créer un vocabulaire métaphysique et scientifique. C'est là une expérience qui s'est faite à peu près partout en Europe au XVIe siècle, et qui s'y continue encore. Ce sont les emprunts à la langue latine et le travail des lettrés qui ont fait du français, jusque-là naïf, flottant et purement populaire, un instrument admirable pour les sciences et la philosophie. Quelque chose d'analogue s'est passé en Cambrie ; seulement, les Gallois, agissant sur une matière plus riche et plus malléable, ont pu tout tirer de leur propre fonds. Depuis un demi-siècle, les Grecs travaillent patiemment à rapprocher leur langue de celle de Démosthène et de saint Jean Chrysostôme, et ils y réussissent. On les voit, a-t-on dit, marcher à la conquête de l'aoriste second et du datif avec l'ardeur qu'un peuple patriote met à regagner une province perdue.

Il nous faut les imiter, et, après avoir tiré tout le parti possible des racines actuellement usitées en Armorique, emprunter au vieux breton, au gallois et (s'il en était besoin) même à l'irlandais, comme les savants de l'Europe moderne ont emprunté et empru-

tent encore chaque jour au grec et au latin. Mais ce développement du vocabulaire ne pouvant être livré à l'arbitraire de chaque auteur sans produire la plus étrange confusion, et toute entente préalable étant à peu près impossible, il est fort à désirer que des écrivains prennent l'initiative de traduire, à titre d'essai, quelques traités élémentaires, mais présentant un caractère vraiment scientifique, sur divers sujets. La publication et l'examen de ces tentatives fourniraient l'occasion de discuter, d'adopter ou de rejeter définitivement les néologismes proposés.

En terminant cet article, il me paraît on ne peut plus opportun d'appeler l'attention de tous ceux qui veulent étudier notre langue bretonne d'une manière spéciale, de tous ceux qui veulent travailler à l'épurer et à l'enrichir, sur la nécessité où ils sont de ne pas rester plus longtemps étrangers aux autres langues celtiques et surtout au breton gallois. On n'arrive à acquérir des idées justes sur un objet qu'en le comparant avec d'autres objets de même espèce. La connaissance au moins générale des langues néo-celtiques dans leur état ancien et dans leur état actuel n'est pas moins indispensable à qui veut approfondir une seule d'entre elles, que ne l'est la connaissance du latin à quiconque veut se rendre compte de la grammaire et de l'étymologie françaises. Pour un Armoricain qui joindrait la connaissance de l'anglais à une éducation classique ordinaire, ces études ne demanderaient ni beaucoup de temps, ni beaucoup de peine [1]. Ce temps et cette peine, d'ailleurs, ne sauraient être mieux employés. Les langues dont il s'agit, parlées par plusieurs millions de nos frères, ouvrent le champ très-imparfaitement exploré de littératures riches et originales, embrassant douze à treize siècles dans leur passé connu, et auxquelles, s'il plaît à Dieu, sont réservés de longs siècles encore.

CHARLES DE GAULLE.

1 Dans le but de les rendre encore plus faciles à tous, l'auteur de cet article travaille à préparer une grammaire élémentaire de la langue galloise comparée perpétuellement avec le breton armoricain et, accessoirement, avec le gaélique d'Écosse et d'Irlande. Il se propose de faire en petit ce que le savant J.-C. Zeuss a exécuté sur une large échelle dans son admirable GRAMMATICA CELTICA, *e monumentis vetustis tam hibernicæ linguæ quam britanniæ dialecti Cambricæ Cornicæ et Armoricæ.* (2 vol. in-8° de 1163 et LVI pages; à Paris, chez Franck, rue Richelieu, n° 69.)

Si les Bretons lettrés ont bien voulu reconnaître quelque vérité dans les observations précédentes, ils ne sentiront pas moins, j'espère, l'urgence d'établir entre eux un accord réfléchi à cet égard.

L'épuration du vocabulaire actuel est chose aisée : il n'y a qu'à procéder par voie d'exclusion. Quant à son accroissement, les difficultés sont réelles, mais point du tout insurmontables ; une entente sérieuse entre ceux qui écrivent dans notre langue les ferait disparaître presque toutes.

Il ne faut pas se lasser de combattre ce préjugé, si cher à la routine et à la nonchalance, que les efforts tentés pour l'amélioration d'une langue sont aussi inutiles que ceux par lesquels on voudrait faire remonter un fleuve vers sa source. Si on veut dire par là qu'il est impossible de faire parler un peuple comme parlaient ses ancêtres à un point quelconque du passé, rien de plus vrai. Mais on ne peut nier, sans aller contre les données de l'expérience, la possibilité d'enrichir la langue d'une nation, d'en arrêter la décomposition, d'en diriger, dans une certaine mesure, les évolutions, par le moyen d'une littérature nationale, et de lui créer un vocabulaire métaphysique et scientifique. C'est là une expérience qui s'est faite à peu près partout en Europe au XVIe siècle, et qui s'y continue encore. Ce sont les emprunts à la langue latine et le travail des lettrés qui ont fait du français, jusque-là naïf, flottant et purement populaire, un instrument admirable pour les sciences et la philosophie. Quelque chose d'analogue s'est passé en Cambrie ; seulement, les Gallois, agissant sur une matière plus riche et plus malléable, ont pu tout tirer de leur propre fonds. Depuis un demi-siècle, les Grecs travaillent patiemment à rapprocher leur langue de celle de Démosthène et de saint Jean Chrysostôme, et ils y réussissent. On les voit, a-t-on dit, marcher à la conquête de l'aoriste second et du datif avec l'ardeur qu'un peuple patriote met à regagner une province perdue.

Il nous faut les imiter, et, après avoir tiré tout le parti possible des racines actuellement usitées en Armorique, emprunter au vieux breton, au gallois et (s'il en était besoin) même à l'irlandais, comme les savants de l'Europe moderne ont emprunté et empru-

tent encore chaque jour au grec et au latin. Mais ce développement du vocabulaire ne pouvant être livré à l'arbitraire de chaque auteur sans produire la plus étrange confusion, et toute entente préalable étant à peu près impossible, il est fort à désirer que des écrivains prennent l'initiative de traduire, à titre d'essai, quelques traités élémentaires, mais présentant un caractère vraiment scientifique, sur divers sujets. La publication et l'examen de ces tentatives fourniraient l'occasion de discuter, d'adopter ou de rejeter définitivement les néologismes proposés.

En terminant cet article, il me paraît on ne peut plus opportun d'appeler l'attention de tous ceux qui veulent étudier notre langue bretonne d'une manière spéciale, de tous ceux qui veulent travailler à l'épurer et à l'enrichir, sur la nécessité où ils sont de ne pas rester plus longtemps étrangers aux autres langues celtiques et surtout au breton gallois. On n'arrive à acquérir des idées justes sur un objet qu'en le comparant avec d'autres objets de même espèce. La connaissance au moins générale des langues néo-celtiques dans leur état ancien et dans leur état actuel n'est pas moins indispensable à qui veut approfondir une seule d'entre elles, que ne l'est la connaissance du latin à quiconque veut se rendre compte de la grammaire et de l'étymologie françaises. Pour un Armoricain qui joindrait la connaissance de l'anglais à une éducation classique ordinaire, ces études ne demanderaient ni beaucoup de temps, ni beaucoup de peine [1]. Ce temps et cette peine, d'ailleurs, ne sauraient être mieux employés. Les langues dont il s'agit, parlées par plusieurs millions de nos frères, ouvrent le champ très-imparfaitement exploré de littératures riches et originales, embrassant douze à treize siècles dans leur passé connu, et auxquelles, s'il plaît à Dieu, sont réservés de longs siècles encore.

CHARLES DE GAULLE.

1 Dans le but de les rendre encore plus faciles à tous, l'auteur de cet article travaille à préparer une grammaire élémentaire de la langue galloise comparée perpétuellement avec le breton armoricain et, accessoirement, avec le gaélique d'Écosse et d'Irlande. Il se propose de faire en petit ce que le savant J.-C. Zeuss a exécuté sur une large échelle dans son admirable GRAMMATICA CELTICA, *e monumentis vetustis tam hibernicæ linguæ quam britanniæ dialecti Cambricæ Cornicæ et Armoricæ.* (2 vol. in-8° de 1163 et LVI pages; à Paris, chez Franck, rue Richelieu, n° 69.)

Domingue, arriva à Louisbourg le 31 mai, et fut obligé de revenir en France après avoir eu les équipages décimés par l'épidémie. Le marquis d'Ars, échappé au terrible fléau, débarqua à Brest le 3 novembre.

Il demeura attaché à l'état-major de *la Brune* jusqu'au 26 de ce même mois et ne cessa de montrer pendant toute cette fatale campagne qui avait duré près d'un an, l'exemple du plus grand dévouement pour ses infortunés compagnons d'armes que la maladie enlevait chaque jour sous ses yeux.

Le 23 mai 1758, le marquis d'Ars reçut l'ordre d'aller prendre le commandement de la frégate du roi l'*Orphelin de la Chine*, alors dans le port de Brest, et avec laquelle il se rendit à Saint-Malo à l'annonce de l'approche des Anglais.

« Dans la nuit du 8 juin, huit mille hommes de l'armée ennemie s'avancèrent jusqu'à Saint-Servan, et brûlèrent tous les navires de Solidor et de Châle; ils coupaient les amarres de ceux qui étaient à l'ancre. On voyait dans la rade, dit M. Rioust des Villes-Audrains à qui nous empruntons ce récit des premières tentatives des ennemis pour débarquer [1], plus de trente bâtiments, tous en flammes, flotter au gré du vent : dans des moments plusieurs se rencontraient; ils étaient ensuite séparés ou jetés dans des anses où ces feux durèrent plusieurs jours. On ne peut pas voir un temps plus affreux que celui qu'il fit toute la nuit; la pluie tombait avec tant de force et l'orage fut si violent, que le bruit du tonnerre et de la mer, le feu continuel des éclairs joint à celui des vaisseaux incendiés, faisaient un spectacle d'horreur.

» Cependant, comme dans la ville on craignait une escalade, la garnison entière et tous les habitants passèrent la nuit sur les remparts, et, en dehors de la ville, aux palissades devant le château. La crainte n'était pas mal fondée, puisque l'ennemi vint jusqu'à la tête de la chaussée avec des échelles. On dit que l'ingénieur de l'armée de Malborough (commandant l'armée de terre, la flotte avait pour chef l'amiral Auson) le fit changer de dessein, en lui remontrant que la ville méritait un siége en forme; mais il

[1] *Saint-Cast, recueil de pièces officielles*, Saint-Brieuc, 1858, p. 104 et suivantes.

est à présumer que ce fut le mauvais temps qui l'empêcha d'avancer jusqu'aux murs.

» La frégate du roi, l'*Orphelin de la Chine*, commandée par M. le marquis d'Ars, et mouillée dans la Rance, louvoya pendant toute la nuit, pour éviter les brulôts ; malgré cela et la tempête, elle sauva de l'incendie un navire espagnol chargé de toile, estimé plus d'un million. Elle aida aussi à sauver la *Comtesse* et le *Moras*, corsaires.

» Le lendemain, vendredi 9, de grand matin, les ennemis qui étaient encore à Saint-Servan, firent une décharge de leurs armes qui avaient été mouillées. On crut, dans la ville, que M. le duc d'Harcourt, qui devait amener des troupes de Normandie, arrivait, et qu'il combattait l'ennemi ; on envoya à la découverte un parti de vingt dragons qui pensèrent être pris.

» Le matin, j'allai à bord de la frégate l'*Orphelin de la Chine*, mouillée au-devant de la cité, à l'entrée du Solidor. Après midi, nous découvrîmes dans le fond de cette baie un parti de dragons qui tirait sur deux bateaux qui sortaient de Solidor. Une demi-heure après, cinq autres dragons parurent sur la montagne vis-à-vis de nous ; nous les laissâmes s'avancer jusqu'à la pointe de la cité. Un officier était en tête, ayant le sabre à la main (j'ai su depuis que c'était un des premiers officiers de l'armée) ; il s'arrêta, regardant la ville. Alors nous pointâmes un canon sur eux ; le coup ne porta pas, il fit seulement disparaître l'officier qui passa de l'autre côté de la montagne. Nous pointâmes un autre canon dont le boulet fut mieux dirigé : il coupa un dragon par l'épaule gauche ; les autres défilèrent du côté qu'ils étaient venus.

» Ce fut M. d'Ars qui pointa les deux canons que nous servîmes nous-mêmes en badinant. »

Le lendemain, ajoute M. Rioust des Villes-Audrains, les ennemis ne parurent plus à Saint-Servan, sur la nouvelle, sans doute, de la marche de l'armée française qui, par les soins de M. le duc d'Aiguillon, s'était rassemblée à Jugon en quatre jours.

Le 22 juin la flotte anglaise mit à la voile et s'éloigna de nos côtes où elle revint au mois de septembre. Notre armée eut ordre d'aller reprendre ses quartiers d'hiver. La lutte recommença

plus vive deux mois après et se termina par cette glorieuse victoire de Saint-Cast (11 septembre 1758), à laquelle, de l'aveu des historiens contemporains, M. Rioust des Villes-Audrains prit une part si importante qu'il peut être appelé le véritable héros de Saint-Cast : à la tête de 80 paysans, il tint en échec, au passage du Guildo, l'armée anglaise tout entière.

Le marquis d'Ars eut ensuite, jusqu'au 31 mars de l'année suivante, le commandement de l'*Héroïne*, qu'il abandonna pour faire partie de l'état-major du *Soleil-Royal* (ce magnifique vaisseau que le maréchal de Conflans fut obligé de faire échouer et brûler dans le port du Croisic); puis il fut appelé au commandement de la frégate *la Renoncule*, et, peu après, à celui de la frégate *l'Opale* (janvier 1760).

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

(La suite au prochain numéro.)

EN BASSE-BRETAGNE

IMPRESSIONS ET NOTES DE VOYAGE.

(COTES-DU-NORD).

Je voudrais avoir le loisir et toutes les facilités désirables de visiter la Bretagne, — j'entends la Bretagne bretonnante, *Breiz-Izel*, — dans ses moindres détails, ses recoins les plus ignorés et non les moins curieux. Je ferais ce voyage, ce pèlerinage plutôt, seul, à petites journées et pédestrement, m'arrêtant peu dans les villes, mais beaucoup dans les bourgs et les villages, et m'asseyant souvent au bord des chemins, contre le tronc d'un vieux chêne ou d'un hêtre touffu, ou dans les herbes odorantes et fleuries, sur la lisière d'un champ de blé mûrissant, pour écrire mes impressions de voyage, ou pour recueillir les légendes et les traditions locales, les *gwerz* tragiques et les *sônes* amoureux d'un vieux mendiant rencontré sur la route, ou d'un pâtre qui chante insouciamment sur la lande aride et désolée, au pied de quelque pierre druidique. — L'été, j'assisterais aux fêtes et aux pardons, depuis les plus renommés et les plus populeux, — comme Rumengol, Sainte-Anne-la-Palud, Saint-Jean-du-Doigt, Sainte-Anne-d'Auray, Notre-Dame-de-Bon-Secours de Guingamp, Notre-Dame-de-Pitié de Saint-Carré, etc., — jusqu'aux plus humbles, qui se tiennent autour de nos moindres chapelles, sur les monts, dans les vallées, dans les bois et aux rivages de la mer. Les danses, les luttes, les processions, les feux de la Saint-Jean, la moisson, la fenai-

son, la messe et les vêpres dans la vieille église moussue et ombragée d'ifs séculaires, les festins pantagruéliques, les scènes de cabaret, aussi bien que les sites pittoresques, les beaux clochers de granit aux flèches aériennes, les belles ruines des châteaux et des manoirs d'autrefois, les pierres druidiques et les fontaines sacrées..., j'aurais l'œil ouvert à tout, et, sur mon cahier de notes, je retracerais, autant que possible sur les lieux mêmes, mes impressions, mes observations et les pensées de toute sorte que ces spectacles divers réveilleraient en moi. Je tâcherais de reproduire aussi par la photographie, — le plus sûr moyen d'être exact et vrai, — les types et les costumes bretons, si variés, si pittoresques, si gracieux généralement, et qui, au grand regret du poète et de l'artiste, vont disparaissant et se fondant chaque jour dans l'uniformité française, si bien que le pantalon et la blouse de coton bleu du Normand menacent de remplacer partout le *chupenn* et le *bragou-braz* des vieux Bretons. — L'hiver, j'irais m'asseoir au foyer de la veillée, au coin de l'âtre domestique, comme dans mon enfance, et là, j'écouterais en silence les récits merveilleux et fantastiques que se font les laboureurs, tout en séchant leurs habits trempés de pluie, pendant que le vent mugit et s'emporte contre le vieux manoir, qui tremble jusque dans ses fondations. Puis, après les contes de revenants, de lutins, de nains et de géants; après quelques scènes des *Quatre fils Aimon* ou de *Sainte-Tryphine*, ou de la *Passion de notre maître Jésus*, déclamées d'une voix grave et solennelle par un vieil acteur des anciennes troupes de Lannion et des environs de Tréguier, les filandières, pour clore la veillée, chanteraient sur leurs rouets les *gwerz* du *Marquis de Lomarin*, de *Penherez Crec'hgouré*, ou quelque sentimentale et douce complainte d'un kloarek amoureux, ou d'un jeune conscrit qui *part pour l'armée*. Enfin, après les prières dites en commun, avant de me coucher, je prendrais note de tout ce que j'aurais entendu, sans oublier les impressions produites sur le rustique auditoire.

Dans ce livre, écrit au jour le jour, à bâtons rompus (en supposant toutefois que cela pût devenir un jour un livre), mœurs, coutumes anciennes et modernes, histoire, langue, contes, légendes, traditions, superstitions, rêves et rêveries, travaux et peines.

fêtes, jeux et festins, depuis les détails les plus ordinaires et les plus prosaïques de la vie bretonne, jusqu'aux poésies du peuple les plus élevées et les plus pures, tout aurait sa place, tout se côtoierait, un peu au hasard, il est vrai, et comme dans la vie, du reste. Que ce dût être là un bon livre, je ne l'affirmerai pas ; que ce plan ait l'approbation de tout le monde, je suis sûr du contraire ; mais enfin, c'est ainsi que je le conçois et que je l'écrirais, ce livre, si j'avais le loisir et toutes les facilités désirables pour cela. Ne possédant aujourd'hui ni le loisir, ni les facilités dont je parle, je me contente de transcrire ici quelques notes, telles à peu près que je les trouve écrites au crayon dans le cahier qui m'accompagne toujours dans mes pérégrinations. Si elles rencontrent quelque faveur et bienveillance auprès des lecteurs de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, je puiserai encore pour eux dans mon cahier ; sinon, je m'en tiendrai à ce premier extrait, qui déjà sera de trop.

Plouaret, 2 septembre 1865.

I.

Le 12 août 1863, un bâton à la main, mon cahier de notes sous le bras, je partis de Keramborgne, en Plouaret, dans l'intention de visiter la côte, depuis Saint-Michel-en-Grève jusqu'à Tréguier, seul et à pied ; c'est le mode de voyager que je préfère. D'autres préfèrent voyager en compagnie d'un ou de deux amis, ce qui a aussi son charme ; mais moi, j'aime mieux être seul, *solus mecum*, — seul avec moi-même et mes rêves. Je vais alors le pas qu'il me plaît, je m'arrête où je veux et le temps que je veux, et je prends mes notes à loisir. Les impressions sont plus vives et plus fidèles, quand on les note sur les lieux mêmes.

Le temps est beau, et des deux côtés de la route, les oiseaux chantent au-dessus de ma tête, sur les arbres et dans les buissons qui garnissent les talus. On est en pleine moisson, et je rencontre à chaque instant des charrettes chargées de gerbes, qui rentrent aux fermes et remplissent les chemins ; je suis obligé de descendre dans

les douves et de me ranger contre les buissons. Dans toutes les directions, j'entends le mugissement des machines à battre, qui ont presque partout remplacé les fléaux à bras. Après une heure et demie de marche, j'arrive au bourg de Keraudi, trève de la commune de Ploumilliau. L'église n'a rien qui mérite l'attention du voyageur. Je passe le bourg, sans m'arrêter, et j'entre dans l'avenue de Lanascol, vieux manoir dont les tourelles pointent gracieusement par dessus les bois qui l'environnent. Là, je m'asseois sur le gazon frais, à l'ombre d'un chêne. Tout en marchant, je rêvais d'une chanson breton à faire sur ce thème : *Jadis et aujourd'hui*, les changements apportés par le temps dans les mœurs, les coutumes, les costumes et jusque dans la langue de nos paysans. Le plan était déjà arrêté dans ma tête. Je *voyais* ma chanson, pour ainsi dire. En une heure, à peu près, je l'eus rimée et écrite au crayon sur mon cahier. C'est la pièce qui se trouve dans mon recueil de *Bepred Breizad*, sous le titre de : *Un temps fut*, et qui commence ainsi : — « Un temps fut où l'on n'entendait parmi nous que la » langue de Breiz : à la campagne comme en ville, nous parlions » tous alors la vieille langue que parlaient nos pères, en Vannes, en » Cornouailles, en Léon, en Tréguier, etc. » — Après avoir terminé mon *gwerz*, je me remis en route, et pressai un peu le pas, pour me réchauffer, car la fraîcheur du gazon et l'ombre épaisse du chêne (*frigus captabis opacum*) m'avaient saisi, et je frissonnais presque de froid. Vers le coucher du soleil, j'arrivais au bourg de Ploumilliau, où je devais passer la nuit, chez un parent, notaire de la localité. Je visitai tout d'abord l'église, qui m'était déjà bien connue, pour y être souvent allé au pardon, et je vis avec plaisir qu'elle avait été restaurée avec goût, chose assez rare dans nos campagnes pour être remarquée. Cette restauration intelligente est due en grande partie aux soins de l'abbé Daniel. Au sommet du rétable de l'autel qui se trouve dans le transept sud, était toujours l'*Ankou*, que je ne regardais qu'avec terreur, quand j'étais enfant, et qui avait acquis dans le pays la notoriété d'un dicton populaire ; ainsi l'on disait communément, en parlant de quelqu'un réduit par la maladie à un degré extrême d'émaciation : — *Treut ével Ankou Plouilliau*, — *Maigre comme l'Ankou de Ploumilliau*.

— Les mères et les nourrices en avaient aussi fait une sorte de Croquemitaine dont elles menaçaient les *enfants méchants*, en leur disant : *Voilà l'homme de Ploumilliau qui vient! Je vais te donner à l'Ankou de Ploumilliau!* — Or, cet *Ankou* était [1] un squelette de bois, tenant à la main une faulx, symbole de la Mort. Cette image, d'un aspect fort peu agréable, frappait vivement l'imagination de nos paysans, et celle des enfants surtout. Dans d'autres églises de Bretagne, j'ai vu le même *Ankou* au-dessus de la chaire à prêcher. Je pense qu'il serait convenable de proscrire des églises de pareilles images, dont je ne vois l'utilité que dans un cabinet d'anatomie.

Je remarquai dans la muraille sud une petite porte murée : « C'est, me dit-on, par cette porte que sortirent les sires Des- » landes et Pénangèr, pour aller se battre en duel. » — Dans mon enfance, j'avais maintes fois entendu chanter, aux veillées de Keramborgne, cette tragique ballade; j'en ai même recueilli deux ou trois versions, mais, avant de quitter Ploumilliau, je veux me la faire chanter encore. Au-dessus de l'entrée du porche, du même côté, on voit, dans une niche, une statue de pierre qui représente saint Méliaw, patron de la commune, tenant sa tête dans ses mains. — Saint Méliaw était fils de Budic, roi de la Domnonée. Après la mort de son frère aîné, Théodoric, qui massacra saint Guigner, fils de Clyto, roi d'Hibernie, avec les trois cents compagnons qui le suivirent dans la Bretagne Armorique [2], « il parvint » au trône et régna sept années en grande prospérité, nous dit » Albert le Grand, jusqu'à ce qu'il fut traîtreusement tué par son » frère Rivodius. Il fut le père de saint Melaire ou Melars, patron » de Landmeur, que le même Rivodius fit aussi massacrer d'une » façon barbare. Le corps de saint Méliaw fut enterré en l'église » cathédrale de Coz-Gueodet, où Dieu fit de grands miracles par

[1] Je dis prudemment *était*, parce qu'en y réfléchissant, je ne suis pas bien sûr que l'*Ankou* de Ploumilliau soit encore aujourd'hui à la même place où je l'ai vu si souvent avec terreur.

[2] Cette tragique histoire a fourni le sujet d'un mystère breton, dont je possède un manuscrit.

» son intercession. Il est invoqué en l'église parochiale de Plou-
» miliau, diocèse de Tréguier, et Guic-miliau, diocèse de Léon [1]. »

Le soir, après dîner, mon parent le notaire fit chercher dans le bourg une vieille mendiante connue pour avoir la mémoire bien fournie de vieilles ballades, et je copiai sous sa dictée le *gwerz* de *Deslandes et de Pénangèr*, tel que j'en donne ici la traduction :

Deslandes et Pénangèr.

I.

Le jour de la fête de saint Barnabe, un vendredi, fut tué M. de Pénangèr, M. de Pénangèr de Keravern, le plus beau gentilhomme de tout le pays.

M. de Pénangèr disait, disait un jour à sa mère : — « Ma mère, donnez-moi congé pour aller à la grand'messe à Ploumilliau. » —

— « Mon fils, vous n'irez pas à Ploumilliau, car j'ai promis d'aller au Coz-Gueodet; j'ai promis d'aller au Coz-Gueodet, pour votre père, qui est malade sur son lit.

Mais, mon cher fils, si vous m'aimez, vous demanderez la permission de votre père; vous demanderez la permission de votre père, et vous ferez comme il vous dira. » —

Monsieur de Pénangèr, en entendant cela, est monté dans la chambre de son père; il est monté dans la chambre de son père, et lui a demandé :

— « Mon père, donnez-moi la permission d'aller aujourd'hui à Ploumilliau; d'aller à Ploumilliau aujourd'hui, avec Gwaz-Gwenn et Guionik. » —

— « Mon fils, vous n'irez pas à Ploumilliau aujourd'hui, car Monsieur Deslandes vous en veut; Monsieur Deslandes vous en veut, et je crains que vous soyez tué. » —

— « Mon père, jetez une plume au vent, et du côté où elle ira, j'irai. »

— Une plume au vent a été jetée, et elle est allée du côté de Ploumilliau.

Et Monsieur de Pénangèr disait à son père, en ce moment : — « Le trouve bon ou mauvais qui voudra, j'irai au pardon de Ploumilliau ! »

II.

En arrivant dans l'église de Ploumilliau, il s'est d'abord agenouillé sur les marches de l'autel; il s'est d'abord agenouillé sur les marches de l'autel, puis il s'est dirigé vers son banc.

1 Albert le Grand, *Vie de saint Mélars*.

Monsieur de Pénangèr disait, en arrivant près de son banc : — « Et qu'y a-t-il donc de nouveau dans cette église, que ce banc est fermé à clef? »

Le recteur de Ploumilliau dit à Pénangèr, en l'entendant : — « Le banc a été fermé par Monsieur Deslandes, et il ne sera ouvert que quand il sera ici. »

Monsieur Pénangèr, entendant cela, a sauté lestement dans le banc. Le recteur de Ploumilliau disait au fils du sacristain, en voyant cela :

— « Va vite, de ma part, à Lanascol, et dis que Monsieur Pénangèr est ici qui cherche à avoir une affaire. »

Le fils du sacristain disait, en arrivant à Lanascol : — « Bonjour et joie dans ce manoir ; où est Monsieur Deslandes ? »

Monsieur Deslandes, en entendant cela, a mis la tête à la fenêtre ; il a mis la tête à la fenêtre, et a demandé ce qu'il y a de nouveau.

Le fils du sacristain disait à Monsieur Deslandes, en le voyant : — « Je suis venu ici pour vous dire que Monsieur de Pénangèr est entré dans le banc fermé à clef. »

Deslandes, en entendant cela, a mis sa cuirasse sous ses habits, puis il a pris la route de Ploumilliau, accompagné de dix ou douze de ses gens.

III.

Monsieur Deslandes disait à Monsieur Penangèr, en le saluant : — « Ou tu vas sortir de ce banc, ou j'aurai ta vie sur l'heure ! »

— « Je ne sortirai pas de ce banc, avant que la messe ne soit terminée ; quand la messe sera terminée, alors je serai où vous voudrez ! »

Et quand la messe fut terminée, le recteur de Ploumilliau dit à ses paroissiens, le dos contre l'autel : — « Que personne ne sorte de l'église ; laissez les gentilshommes vider leurs différends ! »

Et quand la messe fut terminée, Deslandes disait aussi à ses gens : — « S'il sort par la grande porte, que personne ne reste en face de lui ;

» Mais s'il sort par la petite porte, alors nous sommes sûrs de lui ! »

— Il n'est pas sorti par la grande porte, c'est par la petite, hélas ! qu'il est sorti.

A peine eut-il franchi le seuil, que le fils du sacristain lui porta le premier coup ; Deslandes lui porta le second, le dernier, hélas !

Cependant il s'est avancé au milieu d'eux, et est allé tomber au milieu du cimetière. Il n'est pas mort comme un poltron, car son épée est tordue jusqu'à la garde[1] !

[1] Dans une autre version, Deslandes se bat seul contre Pénangèr, dont l'épée se brise sur sa cuirasse cachée sous ses vêtements.

Une pauvre femme, revenant de la messe, le couvrit de son manteau, elle le couvrit de son manteau, et l'assista jusqu'à la mort.

IV.

Monsieur Deslandes disait, en arrivant au manoir de Lanascol : — « Le plus bel arbre qui fut dans le cimetière de Ploumilliau, je l'ai abattu aujourd'hui ! »

Madame sa mère disait à Monsieur Deslandes, en l'entendant : — « Et quel malheur, quel grand malheur, si tu as tué Monsieur de Pénangèr !

» Si tu as tué Monsieur de Pénangèr, il faut quitter le pays à l'instant; il faut quitter le pays à l'instant, car ceux de Keravern sont puissants! [1] »

Monsieur Deslandes disait, en quittant Lanascol : — « Adieu, Lanascol et Keraudi, jamais je ne vous reverrai ! »

V.

Les gentilshommes de Keravern disaient, un jour, en arrivant à Lanascol : — « Où est le traître Deslandes ? qu'il vienne jouer de l'épée avec nous ! »

Le palefrenier dit aux gentilshommes, en les entendant : — « Deslandes n'est pas à la maison, je ne sais où il est allé. »

Alors les gentilshommes de Keravern, entendant cela, coupèrent les arbres de ses allées [2] ; ils coupèrent les arbres de ses allées, — honte et déshonneur pour Deslandes. —

II.

Le lendemain matin, je quittai le bourg de Ploumilliau, et, après une demi-heure de marche, j'arrivai au bourg de Saint-Michel-en-Grève, — en breton, *Loc-Mikaël-ann-Treaz*. — L'église n'a rien de remarquable; je n'y ai trouvé de curieux qu'un bas relief assez bizarre, sur un panneau d'une de ses portes, représentant *Orson*,

[1] Pénangèr habitait le manoir de Keravern, dans la commune de Plouézec, sur la limite de Ploumilliau.

[2] Couper les arbres des avenues d'un château ou d'un manoir, était une marque de flétrissure pour le seigneur. J'ai souvent rencontré ce détail dans nos anciennes ballades.

personnage sauvage, tout couvert de poils comme un ours, et emprunté au roman carolingien connu sous le titre de : *Orson et Valentin*. Ce roman dut être très-populaire en Bretagne aux XVIe et XVIIe siècles ; j'en vois souvent les deux héros sculptés, soit dans la pierre, soit dans le bois, sur les manoirs et les vieux meubles qui datent de ces époques.

La magnifique grève de Saint-Michel, connue sous le nom de *Leo-Dreaz*, lieue de grève, est la providence de nos agriculteurs. Ils y trouvent à discrétion et *gratis* un sable calcaire, composé en grande partie d'un détritus de coquillages, et qui est un excellent amendement pour leurs terres. On y vient de six, sept et huit lieues, de Plounevez-Moëdec, de Louargat, de Loguivi-Plougras, de Plougonver, et même de plus loin. A de certaines époques de l'année, aux mois de mai, juin et septembre principalement, tous les chemins sont pleins de charrettes qui y vont et qui en reviennent ; chacun puise à loisir, et suivant la force de son attelage, à ce banc inépuisable. Au milieu de la grève est une croix de granit, que la mer recouvre aux hautes marées. Naguère, les voyageurs qui se rendaient de Lannion à Plestin ou à Morlaix, traversaient la grève à marée basse, et la croix, qu'ils ne perdaient jamais de vue, selon qu'elle paraissait plus ou moins élevée au-dessus de l'eau, leur indiquait s'ils pouvaient ou non entreprendre sans danger le passage. *La croix nous voit*, disaient-ils, nous pouvons aller en toute sûreté. Quoi qu'il en soit, il arrivait souvent des malheurs, on commettait des imprudences, et il ne se passait guère de mois qu'on ne recueillît quelques cadavres sous Roch-al-Laz ou à Land-Karé. Aujourd'hui une excellente route contourne la baie, passant à *Pont-ar-Iar* (Pont de la poule) et aboutissant à Toul-Efflam, sur la route de Plestin. C'est plus long, mais beaucoup plus sûr, et les voyageurs, même les plus pressés, ne traversent plus guère la grève.

Saint-Michel-en-Grève est un lieu célèbre dans les légendes et les vieilles traditions du pays de Lannion. Dans nos contes de veillées, cette belle grève passe pour recouvrir l'antique et légendaire ville d'Is. Les paysans qui viennent prendre du sable, de

l'intérieur des terres, vous diront que souvent leur pelle a heurté contre des pierres qu'ils prenaient pour les sommets des tours et des monuments de la ville engloutie; d'autres assurent avoir entendu des sons de cloches sous les eaux et des rumeurs semblables à celles qui s'élèvent d'une grande ville. Lexobie et Is, s'il en faut croire les habitants de ces rivages, ne formaient qu'une seule et même ville, et nulle autre aussi florissante qu'elle ne brilla jamais sous le soleil : Paris seule était, peut-être, son égale, Par-Is.

La légende de la catastrophe de la ville d'Is est trop connue pour que je croie devoir m'y arrêter beaucoup. Comme à Sodome et à Gomorrhe, le commerce et la navigation y répandirent la richesse, mais aussi des désordres et une corruption telle que le Seigneur, irrité, résolut de la perdre et de l'ensevelir sous les flots mêmes qui avaient fait sa fortune.

Voyant tant de débauche, en se voilant les yeux,
L'ange de la pudeur remonta vers les cieux,
Et là, s'agenouillant près de son trône immense,
Au Dieu mort sur la croix il demanda vengeance.

Grâlon régnait alors dans la ville maudite. Sa fille Dahut, qui donnait l'exemple de tous les dérèglements et de tous les vices, périt avec tous les habitants : le vieux roi seul fut sauvé par saint Gwennolé.

Tout avait disparu. Le voyageur surpris,
Le lendemain, cherchait et ne trouvait point Is.
Partout le flot vengeur, morne, sombre, tranquille,
Se déroulait au loin sur la superbe ville !

Les habitants de ces rivages vous disent gravement que la ville d'Is reparaîtra un jour, plus riche et plus brillante que jamais, quand elle aura payé sa dette à la justice divine.

Cette légende de villes envahies et submergées par la mer est très-répandue. Elle existe dans le pays de Galles, avec les mêmes circonstances, à peu près, et Henri Heine dit l'avoir trouvée aussi dans l'île de Norderney. — « On dit que, non loin de l'île, là où il » n'y a rien que de l'eau aujourd'hui, se trouvaient autrefois les

» plus belles villes et bourgades, mais qu'un jour la mer les » submergea toutes subitement, et que les bateliers voient encore, » par des temps clairs et calmes, les flèches étincelantes des » églises englouties par les flots : plus d'un prétend y avoir entendu » par des matinées, le dimanche, retentir le pieux carillon des » cloches. » — Puis le poète ajoute : — « La légende est vraie, » car la mer est mon âme : un monde charmant est englouti là; » les débris sont restés debout dans le fond, et ils apparaissent » souvent dans le miroir de mes rêves, comme des étincelles d'or » merveilleuses. »

Je laisse aux savants à démêler ce qu'il y a dans tout cela de faux et de vrai, ce qui appartient à l'histoire et ce qui est du domaine de la poésie ; pour moi, il me paraît évident qu'il y a, au fond, une base historique et réelle, mais fort exagérée et embellie par l'imagination des poètes et des conteurs populaires. Je crois aussi que, plus qu'aucun autre lieu, la belle baie de Douarnenez a des droits à réclamer Is, et, si je ne craignais d'être trop long et de paraître vouloir passer pour un savant, j'en déduirais ici mes raisons, que l'on peut, du reste, voir dans le chanoine Moreau, Albert de Morlaix, Cambry, de Fréminville, et d'autres encore.

Un énorme rocher, ou plutôt un monticule composé d'une agglomération de grosses pierres, mélangées de quelque peu de terre, domine la lieue de grève au couchant : c'est ce qu'on appelle Roc'h-al-Laz. Ce nom a été écrit de différentes manières par tous ceux qui en ont parlé. Les uns, comme Albert le Grand, écrivent : *Roc'h-hir-Glaz* (Roche-longue-bleue), d'autres, *Roc'h-Kellaz* ou *Roc'h-Garlan*, ou *Roc'h-Allaz*. Du nombre de ceux qui l'orthographient de cette dernière manière, est M. Rannou, de Saint-Michel-en-Grève, barde breton. Il a composé une fort jolie ballade, *La Femme du Matelot*, à l'appui de son orthographe. — Pour moi, je préférerais écrire : *Roc'h-al-Laz* (la Roche du meurtre), et je donne mes raisons. D'abord, je remarque que le mot *Laz* entre en composition dans les noms de plusieurs localités des environs, comme le manoir de Kerlaz, et plus loin la ferme de *Roc'h-Laz*, qui est presque le même nom. — Il est à supposer qu'anciennement des bandes de voleurs, de brigands-assassins, infestaient ces

parages dangereux, détroussant et assassinant les voyageurs et les marchands qui traversaient la grève nuitamment, en revenant de Lannion, de Plestin ou de Morlaix. Ils pouvaient se tenir à l'affût dans les roches de la côte et y cachaient sans doute le butin pris sur leurs victimes, dont ils enterraient les corps dans la grève. Ces traditions de vol, de brigandage et d'assassinat se sont perpétuées dans ces lieux jusqu'à la Révolution de 89, et même au-delà, et les vieillards vous y parleront encore avec terreur de Marie Charlès et des Rannou (*Ar-Rannoued*). De vieilles ballades sont aussi restées dans la mémoire du peuple, qui attestent leurs crimes et vouent leur mémoire à l'exécration de la postérité.

Voici une des nombreuses ballades qui se chantent encore dans nos campagnes sur Marc'haït Charlès, cette héroïne de grand chemin.

Marc'haït Charlès.

I.

Quand Marc'haït Charlès allait prendre de l'eau à la fontaine, le grand brigand allait avec elle : — « Donnez-moi votre cruche, Marc'haït, car vous saliriez votre belle coiffe. »

— « N'ayez point de souci pour ma belle coiffe, j'en ai dix-huit douzaines à la maison; dix-huit douzaines en belle toile de Hollande, et autant en batiste. »

Le grand brigand disait encore à Marc'haït Charlès, ce jour-là : « Marc'haït Charlès, dites-moi, me donnerez-vous votre cœur? »

— « Je ne vous donnerai point mon cœur, car, pour mauvaise femme, je ne le suis point; mauvaise femme, je ne le suis point, ni pécheresse de mon corps. »

— « Marc'haït Charlès, si vous m'en croyez, vous viendrez avec moi sous le bois; vous viendrez avec moi sous le bois, et je vous mettrai chef sur tous les brigands. »

— « Si je vais avec vous sous le bois, je veux avoir un bon gage; je veux avoir un bon gage et boire une pleine pinte de sang!

» Je veux boire une pleine pinte de sang, de sang humain, comprenez bien, et avoir un sifflet d'argent, pour appeler mes amis les brigands. »

II.

Marc'haït Charlès ne savait pas qu'elle avait tué son père, jusqu'à ce qu'elle eût vu son bonnet sur la tête d'un de ses brigands.

III.

Monsieur Keraglaz [1] disait, disait un jour à son jeune page : — « Mon jeune page, passons par ici en silence, de crainte d'être surpris par Maria Charlès.

» Si nous sommes surpris par Marc'haït Charlès, il nous faudra mourir sur la place. » — Il avait à peine prononcé ces paroles, que Marc'haït Charlès est arrivée.

— « Monsieur Keraglaz, dites-moi, où allez-vous? d'où venez-vous? d'où revenez-vous? où allez-vous? où espérez-vous aller? »

— « J'ai été chercher un parrain, vous serez la marraine, si vous voulez; vous serez la marraine, si vous le voulez, d'un petit-fils qui vient de me naître. »

Marc'haït Charlès, entendant cela, a mis son pied sur celui de monsieur Keraglaz; elle a mis son pied sur celui de monsieur Keraglaz, et est montée en croupe sur son cheval.

Le jeune page disait en ce moment à monsieur de Keraglaz : — « Mon bon maître, si vous m'en croyez, vous obéirez au conseil que je vais vous donner :

» Quand vous descendrez de cheval, faites descendre aussi Marc'haït Charlès, car je l'ai vue, avec une aiguille, qui cousait vos habits aux siens. »

Marc'haït Charlès saluait, en arrivant à Keraglaz : — « Bonjour et joie à tous dans cette maison, je souhaite le bonjour à tous ceux qui sont ici.

» Donnez-moi un siége pour m'asseoir, et une serviette, pour essuyer la sueur [2]; une serviette pour essuyer la sueur, puisque je dois être marraine ici. »

Une petite servante, qui servait dans la maison et qui était un peu trop hardie : « Vous ne serez pas marraine ici, ni vous, ni aucune autre de votre sorte. »

[1] Keraglaz est un vieux manoir en ruines situé dans la commune de Ploumilliau.

[2] Ces deux vers se trouvent dans une foule de nos anciennes ballades bretonnes :

Roët d'in skabel da azeza,
Serviedenn da em dic'hoeza.

En entendant ces paroles, Marc'haït Charlès a descendu promptement l'escalier; mais elle a été arrêtée au même instant; le grand archer a mis la main sur elle.

— « Si j'avais prévu ceci, monsieur Keraglaz, quand nous étions là-bas sur la grand'route; si j'avais prévu cette trahison, vous n'eussiez pas fait un seul pas devant moi! »

Monsieur de Keraglaz disait au grand archer, en ce moment: — « Enlevez-lui son coutelas, qui est caché sous son cotillon;

» Enlevez-lui aussi son sifflet d'argent, son sifflet d'argent, qu'elle cache dans son sein, et avec lequel elle appelle ses brigands! »

IV.

Marc'haït Charlès disait, en mettant le pied sur la dernière marche de l'échelle : — « Quoique chef sur les grands voleurs, je ne suis pas pécheresse de mon corps;

» Je ne suis pas pécheresse de mon corps, je n'ai donné le jour qu'à un seul enfant; un seul enfant et non deux, et je l'ai caché au milieu du feu!

» Entre Saint-Michel-en-Grève et Morlaix, j'ai donné la mort à trois femmes enceintes; une seule m'inspira quelque pitié, une jeune femme de dix-sept ans,

» En l'entendant demander le baptême pour son enfant, et pour elle-même, l'extrême-onction.

» Entre Morlaix et Saint-Michel est un bois, un bois rempli de ronces, où l'on trouverait plus de cadavres que dans le cimetière de cette ville!

» Et maintenant, lâchez la corde quand vous voudrez; lâchez la corde quand vous voudrez, et n'ayez plus peur de Marc'haït Charlès! [1] »

C'est en effet dans le bois de *Coat-ann-drézenn* (bois des ronces), en la commune de Tréduder, au-dessus de la lieue de grève, au couchant, qu'était, comme je l'ai déjà dit, le quartier-général de la bande de Marc'haït Charlès. En l'année 1596, les troupes espagnoles firent une tentative pour les en déloger, mais en vain. —

[1] La famille Charlès existe encore dans le pays, et il y a une trentaine d'années on en voyait à Plouaret un descendant, homme d'une force herculéenne, et qui périt écrasé par toute une population dans un pardon des environs. Il se défendit avec avantage contre tous, quand un malin tailleur, se glissant jusqu'à lui, par derrière, coupa ses bretelles avec ses ciseaux. Aussitôt il s'embarrassa dans son pantalon, qui lui tomba sur ses pieds, et il fut accablé sous le nombre. On entassa sur son corps d'énormes pierres, pour l'empêcher de se relever.

« Le jour de l'Ascension de Notre-Seigneur, 23 mai 1596, les » Espaignols retournans de Landmeur et chasteau Primel, situé » en Plougasnou, estant venus de Blavez (Port-Louis) pour lever » le siége dudit Primel, assiégé par les royaulx, coururent les » paroisses circonvoisines, scavoir, Lanvellec, Ploufur, Plouaret, » Ploezelembre, Tréduder, Ploenevez, Loguivy-Ploecroix (Plou- » gras) et autres, et même ravagèrent la noblesse des dictes pa- » roisses et prenoient tous les bestails, tant cavalines que bestes à » cornes, etc... »

Dans une autre version de cette ballade, il est question de cette excursion des Espagnols dans le pays, ce qui permet d'en fixer la date vers 1596 ou 97.

D'après une autre ballade, que j'ai recueillie sur les lieux, et que je crois plus récente, il paraîtrait que Maria Charlès aurait succédé à Marc'haïl Charlès, sa mère peut-être, à la tête de cette même bande, et que les Rannou étaient ses principaux lieutenants. Le théâtre ordinaire de leurs exploits nocturnes était toujours la lieue de grève. Le nom de Rannou — qui, par lui-même, signifie *séries*, du mot *ranna*, diviser, partager, — est très-ancien et assez répandu dans le pays; c'était une espèce d'hercule ou de Gargantua breton, et aujourd'hui encore, quand on parle de quelqu'un doué d'une force extraordinaire, on dit communément : « *Fort comme Rannou.* » Entre autres traditions qui le concernent, je rapporterai la suivante, qui a été recueillie par G.-René Kerambrun.

Sa mère se promenait un jour au bord de la grève, en ramassant des coquillages. Tout à coup elle découvre une sirène, que la vague en se retirant, avait laissée à sec. La pauvre femme eut d'abord bien peur; elle prit la fuite. Mais ayant regardé de loin et voyant toujours cette étrange créature immobile à la même place, elle revint sur ses pas et se mit à la considérer d'assez près. Alors la sirène lui dit : — « Par pitié, venez à mon secours et ne me lais- » sez pas mourir ici. N'ayez pas de crainte, je n'ai jamais fait de » mal à personne; bien au contraire, par mon chant, j'avertis » les matelots de la présence des écueils. » — La pauvre femme avait l'âme bonne. Elle vint au secours de la sirène, et l'aida à

regagner les flots. Alors celle-ci lui dit : — « Que veux-tu que je » fasse maintenant pour toi? Je suis puissante, demande quelque » chose de possible, et tu seras satisfaite. — Eh! bien, j'ai un fils » à la mamelle : fais qu'il soit le plus fort et le plus vaillant des » hommes. » — La sirène plongea dans la mer, et reparut quelques minutes après, portant à la main une conque pleine d'une liqueur semblable à du lait. — « Tu donneras ceci à boire à ton » fils, dit-elle; mais prends bien garde d'en répandre une seule » goutte. »

Néanmoins, la femme, de retour chez elle, n'osa pas faire prendre ce breuvage à son fils, avant d'en avoir fait l'essai. Elle en donna donc à son chat; et, ne remarquant sur cet animal aucun effet qui pût l'inquiéter, elle donna le reste à son fils.

Le petit Rannou et le chat ressentirent bientôt la puissance du philtre magique. Le chat devint si grand et si fort qu'il fallut l'attacher à un rocher avec une chaîne de fer. Quant à Rannou, à l'âge de neuf ans, il cassait avec ses mains sept fers à cheval réunis, et jouait aux osselets avec d'énormes rochers. A douze ans, il avait déjà dix pieds de haut : c'était un prodige. Mais, dès cette époque, il y eut en lui un affaissement subit : sa grande force disparut et une caducité précoce brisa ses membres, à cet âge où les autres hommes commencent à peine de se développer. Le peu de confiance de la mère avait tout perdu : il fallait à Rannou la potion entière pour être un héros, et il est resté, dans la tradition, comme le symbole d'une force extraordinaire, mais incomplète.

Que de destinées manquées ainsi, parce qu'on a négligé quelques gouttes du philtre de la sirène!

F.-M. Luzel.

(La suite au prochain numéro.)

TRADITIONS POPULAIRES DES BRETONS.

LA LÉGENDE DE SAINT-GUEN.

On voit, au bord de la route de Vannes à Locminé, entre les villages de Saint-Guen et de Ker-Ker, une maison moderne, bâtie en briques et en tuffeaux, dont la blanche façade se montre au-dessus des vieux murs de l'ancien enclos des moines. Le contraste est d'autant plus frappant et l'on peut dire, je pense, pittoresque, que ces murailles lézardées sont recouvertes d'un sombre manteau de ronces et de lierre. De l'ancien prieuré, dont la chapelle était dédiée à saint Guen[1], et qui dépendait de la célèbre abbaye de Prières, il ne reste, outre les vieux murs dont nous avons parlé, que la porte à ogive de la chapelle, conservée pieusement dans l'aménagement du nouveau jardin. Tout auprès se trouvait, dit-on, le cimetière du prieuré. C'est là que *reviennent* parfois, durant les nuits d'automne, des ombres de moines errants sur leurs anciens domaines plus ou moins profanés. Mais il est une autre apparition, que les anciens ont vue jadis et plus fréquemment dans les mêmes lieux. Nous allons en raconter la légende :

Déjà depuis longtemps, le prieuré de Saint-Guen avait été abandonné comme monastère, lorsque éclata la Révolution[2]. Ses débris étaient tombés entre les mains d'un bourgeois qui songeait unique-

1 Saint Gwénolé, ou Gwenn-ael (l'ange blanc).

2 Nous ne prétendons faire ici ni archéologie, ni histoire sérieuse, mais seulement un pur récit légendaire. — *On dit* aussi que Saint-Guen avait été transformé en maison de plaisance de l'évêque de Vannes.

ment à en tirer le meilleur parti possible, en y faisant du jardinage ou de l'agriculture. La chapelle menaçait ruine; et comme la bourse du nouveau propriétaire ne lui permettait pas sans doute d'y faire de réparations, il manifesta l'intention de démolir le saint édifice. En vain les pieux habitants des villages voisins, inspirés par le saint patron, vinrent-ils supplier le bourgeois de respecter l'antique chapelle, lui disant que cette profanation serait punie tôt ou tard; car il devait être écrit, en quelque endroit, que celui qui renverserait le toit de Gwénolé, périrait infailliblement dans l'année. Pourtant le bourgeois (il se nommait Kormalo, tailleur de son état, et boiteux par-dessus le marché), le bourgeois se sentit d'abord un peu troublé dans son projet téméraire; mais sa moitié de ménage se moqua de ses scrupules, tout en barattant son lait de beurre; et, de plus, comme notre tailleur était passablement rusé, selon l'habitude des gens de sa profession, il se dit que la prédiction de mort ne saurait l'atteindre, puisque ce ne serait pas lui, mais bien les maçons qui porteraient sur la maison du saint le marteau démolisseur. C'était, hélas! une de ces pensées *accommodantes* que le malin esprit sait inspirer à des gens souvent plus simples que méchants.

Voilà donc notre boiteux qui, par une soirée de novembre, s'en va, clopin-clopant, trouver un maçon de Vannes, lequel demeurait en un bouge, auprès de la porte *Poterne*, non loin de la *sinistre* Garenne[1]. Le temps était noir et pluvieux. Le vent faisait craquer sourdement les grands arbres de la colline. Le ruisseau, changé en un petit torrent, roulait en gémissant ses eaux troublées jusqu'à la mer, qui, haute ce soir-là, battait la base des murailles du vieux château de l'Hermine et de la tour du Connétable[2]; et chaque fois que des lames, soulevées par le vent, venaient se briser contre les rochers, des voix sinistres semblaient sortir de la mer et disaient au bourgeois audacieux :

— Retourne, retourne!! — Ou bien : Va-t-en, maudit, va-t-en!!!

Mais notre homme, soit qu'il eût une conscience bronzée, soit

1 Promenade de Vannes, solitaire et délaissée, où eurent lieu les exécutions des émigrés, après le désastre de Quiberon.

2 La tour où Clisson fut enfermé par Jean de Montfort.

qu'il se souvînt des remontrances de sa douce moitié; — et, disons-le en passant, la ménagère avait la réputation d'une avare endurcie, qui mettait singulièrement d'eau dans le lait qu'elle vendait au marché de Vannes; — notre homme donc continua son chemin; puis étant arrivé, trempé, essoufflé, grelottant, devant la porte du maçon, il frappa plusieurs coups :

— Qui va là? qui frappe si tard? dit une voix de l'intérieur.

— C'est moi, compère, fit le tailleur, moi, Kormalo de Saint-Guen.

— Allez au diable, Kormalo de Saint-Guen, et revenez demain : votre femme nous a vendu ce matin du lait qui a tourné et qui avait diantrement goût d'eau!

— Serait-ce possible? corne du diable!.. ouvrez tout de même, compère, je vous *revaudrai ça*. Ouvrez donc vitement, car il fait pluie et froid et j'ai de l'ouvrage à vous donner; cela fera passer le goût du lait.

— A la bonne heure.

Et la porte vermoulue tourna en grinçant sur ses gonds. Le bourgeois entra dans la pièce enfumée où le maçon était en train de manger, au coin d'un piètre feu, une écuellée de soupe au pain noir. Une pauvre femme, à l'air misérable, allait et venait en trébuchant dans l'ombre, que les tisons presque éteints ne pouvaient guère éclairer.

Kormalo s'approcha du foyer.

— Bon appétit, maître Mahéo, dit-il en s'asseyant sur le banc en face; comment ça va-t-il *par chez vous?*

— Heuh! fit l'autre, les temps sont durs et le *gagne*, petit.

— Allons, compère, faut du courage en ce monde, corne du diable! Je venais vous proposer une affaire.

La vieille ménagère, qui rôdait autour, s'arrêta sur ces mots et regarda de travers le bourgeois de Saint-Guen.

— Allons, femme, lui dit Mahéo, puisque nous avons à causer un peu, allume au moins une *pétrette* [1].

— C'est guère la peine, marmotta la vieille, tout en fouillant le tiroir d'une table boiteuse où elle serrait ses chandelles, au milieu

1 *Pétrette :* petite chandelle de résine.

de débris d'oignons, de châtaignes, de bouts de ficelle, de morceaux de ferraille, de vieux clous, vieux couteaux, fourchettes édentées, etc., etc.

Quoi qu'il en soit, la chandelle de résine, soigneusement mouchée et fixée dans les serres d'une petite pince *ad hoc*, qui ornait le fond de l'âtre, projeta bientôt, en pétillant, sa triste lueur sur le sol humide.

— A la bonne heure, fit le tailleur; on peut jaser, à présent qu'on y voit presque clair.

— Vous disiez donc, patron, que vous aviez de l'ouvrage à donner au pauvre monde?

— Heuh! *un petit*, mon vieux. Voilà l'affaire en deux mots: ma femme dit que nous n'avons pas les moyens de mettre les couvreurs sur la chapelle de Saint-Guen, laquelle tient, avec son cimetière, trop de place dans le verger. C'est pourquoi nous avons résolu de la démolir...

— Est-il possible, sainte Vierge!!! s'écria la vieille femme, avec une telle explosion, qu'elle laissa tomber une écuelle fendue dont elle essuyait l'intérieur. Démolir la chapelle de Saint-Guen, où tant de gens ont obtenu *des grâces!* laisser sans abri un si grand saint!! Kormalo, vous n'êtes pas dans votre bon sens, ni vous, ni la Kormalo, pour sûr : vous avez eu *un sort*, Jésus-Maria!

Le tailleur, au premier moment, fut un peu bouleversé par cette apostrophe inattendue. Mais, au seul nom, au seul souvenir de sa femme, il sentit toute sa résolution lui revenir, et il reprit bravement :

— C'est pourtant bien décidé, corne du diable!

— Alors, j'espère que vous serez tout seul à la démolir, et surtout que mon homme ne s'en mêlera pas, car on sait qu'il y va de la vie et peut-être du salut, s'écria la bonne vieille en soufflant la *pétrette* qui s'éteignit. Puis elle se retira dans un sombre réduit ou cabinet obscur, dont elle referma la porte à grand bruit.

Il y eut un moment de silence et d'obscurité profonde. A la fin, Kormalo, assez mal à l'aise, soupira, toussa, souffla sur les tisons et reprit la parole pour se donner du courage :

— Bavardage de commères, que tout cela, dit-il; j'espère, au moins, camarade, que vous n'en croyez pas un mot?

— Je ne sais pas, fit l'autre.

— Allons, allons donc! vous me faites pitié! et puis... Et puis, vous ne risquez rien; je prends tout sur moi.

— Ah! en effet, c'est différent et je m'en vais le dire à ma femme.

— C'est inutile, corne du diable! vous en causerez tout à votre aise, quand je serai parti. Il se fait tard, compère, et ma femme qui est obligée de veiller là-bas, en attendant mon retour, pourrait me...

— Je ne dis pas non, car on sait que la bourgeoise n'est pas commode tous les jours; aussi, faisons nos conditions.

— C'est bien ce que je veux, l'ami : dès demain matin, vous démolirez la chapelle, vous et vos aides, maçons et couvreurs, et vous aurez les vieilles pierres à enlever, pour votre peine; plus votre *trempage*[1], pendant le temps du travail.

— Hein! patron, tout ça!... allons, vous plaisantez; vous y ajouterez bien les vieilles ardoises à emporter aussi?

— Allons, va pour les vieilles ardoises; mais que dira ma femme!

— Vous y mettrez bien encore la vieille charpente?

— Impossible, compère; ma femme compte là-dessus pour nous chauffer trois hivers durant; réfléchissez.

— C'est tout vu et bien vu, Kormalo; et puis vous me compterez, en sus, douze à quinze écus de bel argent pour les risques et pour mes aides. Hein! est-ce dit?

— Mahéo, vous voulez m'écorcher vif; et jamais ma femme...

— Au diable votre femme, et dépêchez-vous, car si la mienne revient avant que nous ayons *topé*, faudra déguerpir et laisser Saint-Guen à sa place.

— Allons, c'est dur, c'est bien dur, pour un pauvre homme. N'importe, topez-là, pour... pour onze écus; mais vous nous rui-

1 *Soupe trempée.* Cela se dit le plus souvent en parlant du bouillon, le pain étant fourni par l'ouvrier.

nez, Mahéo; vous nous saignez aux quatre membres, et faudra rudement grelotter l'hiver prochain pour rattraper ça.

Vlan! La lourde main du maçon retomba dans celle de son digne compère. Aussitôt, ils levèrent la séance, et Kormalo reprit la route de Saint-Guen, sous un temps d'enfer. Chemin faisant, il se disait :

— J'ai mis le maçon *dedans*, car il n'y a, dans toute la chapelle, ni ardoise, ni poutre qui ne soient vermoulues. De plus, je prétends bien, laisser à Mahéo tous les risques, à l'endroit de sa vie et de son âme...

Kormalo entendit, il est vrai, en passant sur le pont, comme des gémissements qui avaient l'air de dire : — Fourbe! fourbe! Malheur, malheur!! — Mais notre *kamm* [1], dont la conscience était aussi boiteuse que les jambes, enfonça son chapeau sur ses oreilles, afin de ne pas entendre, et continua de marcher en *cahotant* et en sifflant pour s'étourdir. Le misérable, à son arrivée à Saint-Guen, eut à subir, de la part de sa moitié, une algarade d'autant plus verte, que tout le lait de la journée avait *tourné* complètement. Enfin, après une élégie *touchante*, qui dura bien un grand quart d'heure aux dépens de son mari, la ménagère se consola en disant que, pendant trois semaines au moins, elle mettrait dans son lait encore plus d'eau que d'habitude, afin de rattraper *les pots tournés*...

— Vous auriez tort, lui répondit Kormalo, quand elle s'arrêta faute d'haleine, vous auriez grand tort; car on connaît trop vos *maleries*, si bien que c'est une des causes pour lesquelles Mahéo a été si *dur à la détente*.

— Mahéo est un sot, et vous un autre de l'avoir écouté, entendez-vous? Allez incontinent vous coucher, Kormalo, et ne raisonnez pas, ou je vais... Mais non, attendez un peu, fainéant, vous êtes toujours pressé, quand il s'agit de vous reposer. Voyons, allumez la vieille lanterne... Tenez donc la chandelle plus droite, sinon le suif coulera. C'est ainsi que vous prodiguez tout et que vous finirez par nous mettre sur la paille...

[1] *Kamm* signifie boiteux.

Kormalo voulut risquer un mot.

— Taisez-vous, bavard, reprit la ménagère, ne perdez pas ainsi votre temps en paroles inutiles. Prenez donc la lanterne et suivez-moi tout de suite. Allons promptement dans la chapelle enlever tous les morceaux de bois qui sont tombés de la charpente et rangés le long des murs. Ce sera toujours autant de gagné, pour compenser votre sot marché.

Kormalo alla donc quérir la vieille lanterne dans *le jar* (l'écurie); il y plaça la chandelle allumée et se dirigea, sur les pas de sa femme, vers la porte de la chapelle.

— Par les cornes du diable! s'écria Kormalo en approchant, on dirait que saint Guen chante un *de profundis* dans sa niche. Ecoutez, femme, nous ferions peut-être mieux de rentrer au logis.

— Vous ne serez jamais qu'un poltron, répondit la femme; avancez donc et ouvrez la porte. Ne comprenez-vous pas que c'est le vent qui ronfle entre les ardoises et les lattes pourries?

Et ils entrèrent dans la chapelle, où quelques hibous effrayés se mirent à voleter en rond sous la voûte de planches qui, ainsi que le reste de l'édifice, menaçait ruine depuis longtemps.

— C'est égal, reprit le tailleur peu rassuré, j'aimerais mieux m'en aller d'ici.

— Oui, fainéant, quand je vous aurai mis un bon faix sur le dos... Allons, tenez-vous droit, si c'est possible; je vais vous charger; y êtes-vous?...

— Assez! assez! soupira le pauvre *kamm*, éreinté, jamais je ne pourrai porter tant de gros morceaux de bois jusqu'à notre hangar, surtout sans y voir clair.

— Allez toujours, dit l'impitoyable maraudeuse; je vais mettre la lanterne sur le pas de la porte; par ce moyen nous y verrons assez tous les deux.

— Et vous, femme, répondit le boiteux en gagnant péniblement la porte, sous le fardeau qui menaçait de l'écraser, faites bien attention à ce tas de bois qui est derrière l'autel; il est si penché que je crois qu'il va tomber.

— Allez donc, vous dis-je, et laissez-moi tranquille. Je vais vous

apprêter un second faix un peu plus *fonable* (copieux); ainsi revenez vitement.

Il y avait, en effet, au fond de la chapelle, un amas de débris provenant de l'éboulement de la tourelle. Kormalo réussit enfin à porter son bois dans le hangar et s'en revint piteusement. Il ne se pressait pas trop, le digne homme, et réfléchissait au marché qu'il avait conclu avec le maçon, lorsque tout à coup un grand bruit se fit entendre. Notre *kamm* épouvanté essaya, dit-on, de courir pour rentrer dans l'édifice; d'autres assurent, au contraire, qu'il n'y pénétra qu'avec précaution et après s'être assuré de l'état des lieux. Toutefois, il prit la lanterne que sa femme avait laissée auprès de la porte et s'avança dans l'intérieur. Il ne vit rien d'abord, tant la poussière était épaisse. Mais il entendit bientôt des cris étouffés qui avaient l'air de sortir de dessous la terre. Peu s'en fallut que le brave tailleur ne prît la fuite; mais, reconnaissant enfin son nom prononcé par la voix dolente de sa femme, il s'enhardit jusqu'à pénétrer au fond de la chapelle et vit alors que tout le grand tas de matériaux, décombres et pièces de bois, dont nous avons parlé, se trouvait renversé, pêle-mêle, derrière l'autel. C'était de là que sortaient les gémissements de la Kormalo :

— Miséricorde! j'étouffe.... Le fainéant va me laisser mourir... — puis, elle ajoutait : — Seigneur! ayez pitié de moi!... je ne mettrai plus d'eau dans mon lait, si vous me laissez sortir d'ici!... A l'aide! à l'aide!

Notre *kamm*, qui avait compris toute la gravité de l'accident, ne pouvait ouïr ces jérémiades, car il courait déjà de son plus vite au village, pour y quérir assistance et main-forte. Les paysans voisins, réveillés par le vacarme, le suivirent enfin d'assez mauvaise grâce, et ce ne fut pas sans peine que l'on parvint à retirer la femme du tailleur de cette tombe anticipée. La malheureuse créature, sans doute par une punition du ciel, ne s'en releva jamais, à ce que l'on dit : elle était toute contusionnée, meurtrie, moulue; et, chose étrange (mais, hélas! trop commune en ce triste monde, où l'intérêt aveugle les humains), elle n'en fut que plus acharnée à la démolition du saint édifice, où elle avait failli trouver un tombeau.

Le lendemain matin, maître Mahéo, le maçon, arriva donc avec ses compagnons, et, avant le coucher du soleil, saint Guen, patron protecteur de ces lieux, saint Guen, endormi depuis plus de trois cents ans dans une douce béatitude, saint *Gwen-Ael*, le doux ange aux blanches ailes, n'avait plus de toit sur sa tête vénérable. Cependant lorsqu'ils virent tomber les derniers murs de la chapelle, de pieux habitants du voisinage vinrent enlever l'image vénérée et la transportèrent dans l'église de Saint-Patern de Vannes, où elle repose en paix.

La légende termine ainsi l'histoire de notre chapelle; seulement la tradition populaire, toujours équitable dans ses jugements, ajoute que Kormalo, le mauvais *kamm*, ayant poussé l'impiété jusqu'à défricher le cimetière, qui se trouvait au levant de l'édifice, fut *envoûté* avant la fin de l'année, et mourut misérablement. Sa femme traîna un peu plus longtemps, sans pouvoir cependant retourner dans son *jar*, traire ses vaches et baptiser son lait. Enfin, le maçon, démolisseur de Saint-Guen, périt aussi (affirment les anciens) de *mâle* mort, avant le retour de l'automne.

Depuis ce temps-là, il y a beaucoup de vieilles gens qui ont vu, la nuit, dans les ruines de la chapelle, errer des ombres, peut-être des âmes en peine : sans doute celles du vieux *kamm* et de son compère le maçon. Armés de pioches, ils semblent condamnés à fouiller le cimetière. — Est-ce le juste châtiment de leur impiété? Et dans la cour aussi, on a vu, maintes fois, revenir la Kormalo, penchée sur le puits, d'où elle s'efforce de tirer de l'eau, mais l'eau s'écoule sans cesse d'un seau sans fond.

On ajoute encore dans le pays qu'il en est ainsi de toutes les fermières qui, durant leur vie, ont osé *mettre de l'eau dans leur lait.*

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

LES TRAGÉDIES DE ROBERT GARNIER

Robert Garnier, — né à la Ferté-Bernard en 1534, mort en 1590, — est le premier poète français, depuis la Renaissance, qui ait ce qu'on peut appeler un *théâtre*, c'est-à-dire un ensemble de pièces assez étendu pour permettre de juger sous toutes ses faces le génie de l'auteur et d'apprécier en pleine connaissance de cause son système dramatique. Jodelle, dans ses trois pièces, qui ne sont que des essais, a bien pu ne pas nous donner la mesure complète de son talent. Il en doit être autrement de Robert Garnier, qui nous en a laissé huit, dont une tragi-comédie et sept tragédies, composées dans l'espace de douze ans, de 1568 à 1580.

Trois de ces tragédies, savoir : *Hippolyte*, *Antigone* et la *Troade*, sont empruntées à l'histoire des temps fabuleux de la Grèce; trois autres à l'histoire romaine, — *Cornélie*, *Porcie*, et *Marc-Antoine;* — la dernière, *Sédécie* ou *les Juives*, à l'histoire du peuple hébreu. Les trois premières de ces pièces sont imitées des anciens, les quatre autres sont de l'invention de Garnier. — Pour la tragi-comédie — *Bradamante*, — tirée de la légende chevaleresque, nous en parlerons séparément, d'autant que Garnier est le véritable créateur de ce genre de drame, circonstance trop peu remarquée jusqu'ici, et qui constitue pourtant la plus grande originalité et peut-être le premier mérite de ce poète.

Dans la tragédie, Garnier a calqué les formes du théâtre antique,

et surtout celles de Sénèque, à l'imitation duquel il s'est appliqué principalement. C'est assez dire que chez lui, l'action dramatique, comme on l'entend aujourd'hui, est presque toujours ou faible ou nulle.

Garnier prend pour sujet un événement célèbre, quelque grande catastrophe de l'histoire ou de la fable. Il introduit sur la scène les principales victimes de cette catastrophe, leurs parents ou amis, et les fait lamenter leurs infortunes en de longs monologues, interrompus de loin en loin par un confident, une nourrice ou un autre subalterne, qui ne parle que pour donner la réplique et fournir aux héros l'occasion de recommencer leurs discours et de nous présenter leurs plaintes sous une nouvelle forme, avec de nouveaux développements. Les événements ne se passent presque jamais sur la scène, mais on en est informé par des messagers qui viennent, souvent de fort loin, en faire de longs et pompeux récits, que les intéressés écoutent avec un calme et une patience des plus méritoires.

Le dialogue proprement dit est rare; il est rare surtout qu'il ait, quand il se produit, un caractère dramatique, c'est-à-dire qu'il soit vraiment un combat de passions et de sentiments opposés, capable d'influer par son résultat sur la marche de l'action et d'amener quelque péripétie. Les deux interlocuteurs ont plutôt l'air de deux logiciens dont chacun défend sa thèse avec l'ardeur qu'on peut mettre dans les discussions de l'école, moins pour convaincre son adversaire que pour montrer ses propres ressources, en ayant bien soin d'ailleurs d'enfermer chacun de ses arguments dans la mesure d'un simple alexandrin. Car c'est un des caractères presque constants de ces sortes de scènes, que chacun des personnages ne prononce pas plus d'un vers de suite : système qui, en resserrant la pensée dans les bornes d'une concision extrême, lui donne parfois une force imprévue et étonnante, mais qui a le tort, quand il est trop prolongé, de communiquer au dialogue un tour affecté; les deux interlocuteurs ne semblent plus alors converser ensemble, mais faire une partie de volant.

A la fin de chaque acte, souvent même pendant la durée des actes, le chœur vient, à la manière antique, débiter des chants lyriques plus ou moins appropriés aux circonstances.

Le plus grand tort des personnages de Garnier est d'être presque toujours purement passifs : ils parlent beaucoup, mais ils agissent peu, et, du reste, ils ne peuvent à peu près rien sur la marche des événements. Parfois, au contraire, il en fait figurer d'autres qui peuvent trop, parce qu'ils peuvent tout, parce que tout dépend de leur volonté, et que leur volonté est d'ailleurs si évidente et si bien connue d'avance, qu'on ne peut plus s'intéresser aux efforts qui, en pure perte, seraient tentés pour la changer.

Avec un pareil système on conçoit trop bien que l'action dramatique fait défaut, ou ne présente qu'un très-médiocre intérêt. Mais Garnier se relève par la force et par la noblesse du style, par la grandeur des pensées, la hauteur des sentiments, par un tour mâle, fier, énergique, qui souvent, je l'avoue, tombe dans l'enflure, mais qui plus d'une fois aussi monte à l'héroïque, au sublime même, et laisse entrevoir des lueurs d'un vrai génie.

C'est dans ses quatre tragédies originales, — j'entends dans celles dont Garnier n'a pas emprunté le sujet au théâtre antique, — que ses défauts et ses qualités s'accusent avec plus de relief. *Cornélie*, *Porcie*, *Marc-Antoine* et *les Juives* ne sont guère, si l'on veut, que des élégies à personnages, mais ces personnages y parlent avec une hauteur d'accent, qui souvent n'est pas indigne de Corneille, et qui se retrouve plus rarement dans *Hippolyte*, *Antigone* et *la Troade*, moins faibles d'action que les quatre autres.

Garnier donna la première d'entre elles, *Porcie*, en 1568, à l'âge de trente-quatre ans ; puis, après un repos de cinq années, parurent successivement, en 1573, *Hippolyte*, que quelques-uns regardent comme son chef-d'œuvre, et, en 1574, *Cornélie*. Nouveau repos de quatre ans, suivi d'un second réveil plus fécond que le premier, puisqu'en trois années seulement notre poète publia coup sur coup ses cinq autres œuvres, savoir, en 1578, *Marc-Antoine* et *la Troade*, — en 1579, *Antigone*, — en 1580, *les Juives* et *Bradamante*[1]. Si Garnier a composé depuis lors quelque poésie dram

[1] Ces dates sont empruntées a la *Bibliothèque du théâtre français* de de la Vallière. — Dans leur consciencieuse *Histoire du théâtre français* (t. III, p. les frères Parfait indiquent, pour les quatre dernières pièces, des dates

tique, il n'en est rien venu jusqu'à nous. Tout ce que nous ont laissé les dix dernières années de sa vie (1580 à 1590) se réduit, si je ne me trompe, à une élégie, fort belle d'ailleurs, sur la mort de Ronsard, en 1586.

Nous ne suivrons pas, dans l'examen du théâtre de Garnier, l'ordre chronologique, qui nous semble ici de peu d'importance. Mais nous diviserons ses tragédies en deux groupes, celles que nous avons appelées *originales* et celles qui sont *imitées*, et nous commencerons par les premières.

Dans ce groupe, il en est trois, — *Cornélie*, *Porcie* et *Marc-Antoine*, — qui forment ce que l'on nommerait de nos jours une trilogie, en ce sens que ces trois pièces résument et comprennent entre elles l'histoire tragique des deux triumvirats, ou simplement, si l'on veut, de Jules-César et de son neveu Octave. La transformation de la république romaine en monarchie impériale fut l'œuvre de trois batailles à jamais célèbres : Pharsale, triomphe de César sur Pompée; Philippes, triomphe d'Octave et d'Antoine sur les derniers défenseurs de la liberté, Brutus et Cassius; Actium, triomphe d'Octave sur Antoine. *Cornélie* a pour sujet la défaite des Pompéiens, *Porcie* la défaite des derniers républicains, et *Marc-Antoine* celle d'Antoine.

Il semble donc que le génie de Garnier, livré à ses propres inspirations, se délectait, comme plus tard celui de Corneille, à ces mémorables scènes de l'histoire romaine. C'est par là que nous commencerons de l'étudier.

CORNÉLIE.

La Cornélie de Garnier, comme celle de Corneille, est la fille de Métellus Scipion, qui, veuve du jeune Crassus fils du triumvir, devint la femme de Pompée.

Au moment où la scène s'ouvre, Pompée a été vaincu à Phar-

différentes. Selon eux, *la Troade* est de 1579, *Antigone* de 1580, *Bradamante* de 1582, et *les Juives* de 1583.

sale, il a été tué en trahison, sous les yeux mêmes de sa femme, au moment de prendre terre en Egypte, par deux affidés du roi Ptolémée. Cornélie, après ce massacre, est revenue à Rome pleurer ses malheurs. Mais il lui reste à la fois une appréhension et une espérance. Après Pharsale, son père Scipion s'est jeté, avec quelques troupes en Afrique, où ayant rallié Juba, roi de Mauritanie, et plusieurs autres chefs pompéiens, il a fini par former une grosse armée, contre laquelle César, vainqueur de l'Egypte, a dirigé ses forces. A Rome, on attend à chaque instant des nouvelles de la bataille qui doit ou a dû se livrer et dont l'issue, heureuse ou funeste, rendra au peuple-roi sa liberté native ou lui rivera au col définitivement le joug de la servitude. Cornélie, on le sent, attend avec plus d'anxiété que personne; l'intérêt public, chez elle, se double d'un intérêt domestique et personnel : cette journée suprême ne peut manquer ou de venger ses malheurs encore saignants ou d'en combler la mesure.

Pourtant ce n'est pas Cornélie qui ouvre la scène, c'est Cicéron, qui, dans un monologue de 150 vers, déplore les désastres causés à Rome par les guerres civiles, dont le dernier résultat aura été de rétablir la tyrannie. C'est à tort que l'on reprocherait à Garnier de débuter par un hors-d'œuvre; malgré le titre de sa pièce, le sujet qu'il a voulu traiter, incontestablement, ce sont les malheurs de Rome, la chûte de la république et de la liberté, plutôt que les infortunes privées de Cornélie. Il doit donc effectivement commencer par le tableau des misères publiques, et, disons-le, concevoir ainsi son sujet, c'est l'agrandir.

Il y a d'ailleurs de beaux accents dans ce monologue de Cicéron; nous en citerons quelques vers :

Rome, hélas ! que te sert d'assujettir le monde ?
Que te sert d'ordonner de la terre et de l'onde ?
Que te sert d'enfermer sous le pouvoir latin
L'aquilon, le midy, le couchant, le matin,
Et que le blond soleil, quelque part qu'il pourmène
Son char étincelant, trouve l'aigle romaine, —
Puisque ce grand empire à tes enfants ne sert
Que d'alléchante amorce à l'orgueil qui les perd?...

Tu es comme un navire errant en haute mer,
Lorsque la bise fait les vagues escumer;
Tu roules perilleuse, et le vent qui te berce
Deçà delà flottante, à demi te renverse.
Ton mât est tout brisé, tes voiles abattus,
Tes costes entr'ouverts, de rames devestus...
Regarde que de rocs lèvent sur toy le front :
Si tu les vas heurtant, ils te mettront en fond,
Dépouille de Neptune, et jouet miserable
Des Glauques et Tritons au cœur impitoyable. —
.....

Nous avons subjugué Carthage et la Sicile,
Nous avons presque fait tout le monde servile,
Pour le seul appétit de commander partout,
Rome et la terre ensemble ayant un mesme bout;
Et ores nous vivons despouillez par un maistre
De la liberté franche où nous soulions tous naistre;
Ores le joug pesant, dont nous faisions courber
La teste d'un chacun, vient dessus nous tomber!

Cicéron se taisant, le chœur s'associe à ses pensées par un chant lont voici la première strophe :

Sur ton dos, chargé de misères,
Des Dieux la coléreuse main
Venge les crimes que tes pères
Ont commis, ô peuple romain!
Et si, pour détourner l'orage
Qui pend sur tes murs menacés,
Les Dieux n'appaises courroucés,
Ton malheur croistra davantage.

Ce chœur et le monologue de Cicéron forment tout le premier cte.

Au commencement du second, Cornélie paraît, déplore ses ıalheurs, appelle la mort à son aide :

O vous, Dieux qui régnez au silence profond
Des effroyables nuits où les trespassez vont,
Dieux qui, par les manoirs des ombres languissantes,
Entre les pleurs, les cris et les plaintes sonnantes
Exercez vostre empire, ô Dieux, maistres de tous,
Prenez, prenez mon âme et la tirez à vous!...

sale, il a été tué en trahison, sous les yeux mêmes de sa femme, au moment de prendre terre en Egypte, par deux affidés du roi Ptolémée. Cornélie, après ce massacre, est revenue à Rome pleurer ses malheurs. Mais il lui reste à la fois une appréhension et une espérance. Après Pharsale, son père Scipion s'est jeté, avec quelques troupes en Afrique, où ayant rallié Juba, roi de Mauritanie, et plusieurs autres chefs pompéïens, il a fini par former une grosse armée, contre laquelle César, vainqueur de l'Egypte, a dirigé ses forces. A Rome, on attend à chaque instant des nouvelles de la bataille qui doit ou a dû se livrer et dont l'issue, heureuse ou funeste, rendra au peuple-roi sa liberté native ou lui rivera au col définitivement le joug de la servitude. Cornélie, on le sent, attend avec plus d'anxiété que personne; l'intérêt public, chez elle, se double d'un intérêt domestique et personnel : cette journée suprême ne peut manquer ou de venger ses malheurs encore saignants ou d'en combler la mesure.

Pourtant ce n'est pas Cornélie qui ouvre la scène, c'est Cicéron, qui, dans un monologue de 150 vers, déplore les désastres causés à Rome par les guerres civiles, dont le dernier résultat aura été de rétablir la tyrannie. C'est à tort que l'on reprocherait à Garnier de débuter par un hors-d'œuvre; malgré le titre de sa pièce, le sujet qu'il a voulu traiter, incontestablement, ce sont les malheurs de Rome, la chûte de la république et de la liberté, plutôt que les infortunes privées de Cornélie. Il doit donc effectivement commencer par le tableau des misères publiques, et, disons-le, concevoir ainsi son sujet, c'est l'agrandir.

Il y a d'ailleurs de beaux accents dans ce monologue de Cicéron; nous en citerons quelques vers :

Rome, hélas ! que te sert d'assujettir le monde ?
Que te sert d'ordonner de la terre et de l'onde ?
Que te sert d'enfermer sous le pouvoir latin
L'aquilon, le midy, le couchant, le matin,
Et que le blond soleil, quelque part qu'il pourmène
Son char étincelant, trouve l'aigle romaine, —
Puisque ce grand empire à tes enfants ne sert
Que d'alléchante amorce à l'orgueil qui les perd?...

Tu es comme un navire errant en haute mer,
Lorsque la bise fait les vagues escumer;
Tu roules perilleuse, et le vent qui te berce
Deçà delà flottante, à demi te renverse.
Ton mât est tout brisé, tes voiles abattus,
Tes costez entr'ouverts, de rames devestus...
Regarde que de rocs lèvent sur toy le front :
Si tu les vas heurtant, ils te mettront en fond,
Dépouille de Neptune, et jouet miserable
Des Glauques et Tritons au cœur impitoyable. —
.....

Nous avons subjugué Carthage et la Sicile,
Nous avons presque fait tout le monde servile,
Pour le seul appétit de commander partout,
Rome et la terre ensemble ayant un mesme bout;
Et ores nous vivons despouillez par un maistre
De la liberté franche où nous soulions tous naistre;
Ores le joug pesant, dont nous faisions courber
La teste d'un chacun, vient dessus nous tomber!

Cicéron se taisant, le chœur s'associe à ses pensées par un chant dont voici la première strophe :

Sur ton dos, chargé de misères,
Des Dieux la coléreuse main
Venge les crimes que tes pères
Ont commis, ô peuple romain!
Et si, pour détourner l'orage
Qui pend sur tes murs menacés,
Les Dieux n'appaises courroucés,
Ton malheur croistra davantage.

Ce chœur et le monologue de Cicéron forment tout le premier acte.

Au commencement du second, Cornélie paraît, déplore ses malheurs, appelle la mort à son aide :

O vous, Dieux qui régnez au silence profond
Des effroyables nuits où les trespassez vont,
Dieux qui, par les manoirs des ombres languissantes,
Entre les pleurs, les cris et les plaintes sonnantes
Exercez vostre empire, ô Dieux, maistres de tous,
Prenez, prenez mon âme et la tirez à vous!...

sale, il a été tué en trahison, sous les yeux mêmes de sa femme, au moment de prendre terre en Egypte, par deux affidés du roi Ptolémée. Cornélie, après ce massacre, est revenue à Rome pleurer ses malheurs. Mais il lui reste à la fois une appréhension et une espérance. Après Pharsale, son père Scipion s'est jeté, avec quelques troupes en Afrique, où ayant rallié Juba, roi de Mauritanie, et plusieurs autres chefs pompéïens, il a fini par former une grosse armée, contre laquelle César, vainqueur de l'Egypte, a dirigé ses forces. A Rome, on attend à chaque instant des nouvelles de la bataille qui doit ou a dû se livrer et dont l'issue, heureuse ou funeste, rendra au peuple-roi sa liberté native ou lui rivera au col définitivement le joug de la servitude. Cornélie, on le sent, attend avec plus d'anxiété que personne; l'intérêt public, chez elle, se double d'un intérêt domestique et personnel : cette journée suprême ne peut manquer ou de venger ses malheurs encore saignants ou d'en combler la mesure.

Pourtant ce n'est pas Cornélie qui ouvre la scène, c'est Cicéron, qui, dans un monologue de 150 vers, déplore les désastres causés à Rome par les guerres civiles, dont le dernier résultat aura été de rétablir la tyrannie. C'est à tort que l'on reprocherait à Garnier de débuter par un hors-d'œuvre; malgré le titre de sa pièce, le sujet qu'il a voulu traiter, incontestablement, ce sont les malheurs de Rome, la chûte de la république et de la liberté, plutôt que les infortunes privées de Cornélie. Il doit donc effectivement commencer par le tableau des misères publiques, et, disons-le, concevoir ainsi son sujet, c'est l'agrandir.

Il y a d'ailleurs de beaux accents dans ce monologue de Cicéron; nous en citerons quelques vers :

Rome, hélas ! que te sert d'assujettir le monde ?
Que te sert d'ordonner de la terre et de l'onde ?
Que te sert d'enfermer sous le pouvoir latin
L'aquilon, le midy, le couchant, le matin,
Et que le blond soleil, quelque part qu'il pourmène
Son char étincelant, trouve l'aigle romaine, —
Puisque ce grand empire à tes enfants ne sert
Que d'alléchante amorce à l'orgueil qui les perd?...

Tu es comme un navire errant en haute mer,
Lorsque la bise fait les vagues escumer;
Tu roules perilleuse, et le vent qui te berce
Deçà delà flottante, à demi te renverse.
Ton mât est tout brisé, tes voiles abattus,
Tes costes entr'ouverts, de rames devestus...
Regarde que de rocs lèvent sur toy le front :
Si tu les vas heurtant, ils te mettront en fond,
Dépouille de Neptune, et jouet miserable
Des Glauques et Tritons au cœur impitoyable. —
.....

Nous avons subjugué Carthage et la Sicile,
Nous avons presque fait tout le monde servile,
Pour le seul appétit de commander partout,
Rome et la terre ensemble ayant un mesme bout;
Et ores nous vivons despouillez par un maistre
De la liberté franche où nous soulions tous naistre;
Ores le joug pesant, dont nous faisions courber
La teste d'un chacun, vient dessus nous tomber!

Cicéron se taisant, le chœur s'associe à ses pensées par un chant ont voici la première strophe :

Sur ton dos, chargé de misères,
Des Dieux la coléreuse main
Venge les crimes que tes pères
Ont commis, ô peuple romain!
Et si, pour détourner l'orage
Qui pend sur tes murs menacés,
Les Dieux n'appaises courroucés,
Ton malheur croistra davantage.

Ce chœur et le monologue de Cicéron forment tout le premier te.

Au commencement du second, Cornélie paraît, déplore ses alheurs, appelle la mort à son aide :

O vous, Dieux qui régnez au silence profond
Des effroyables nuits où les trespassez vont,
Dieux qui, par les manoirs des ombres languissantes,
Entre les pleurs, les cris et les plaintes sonnantes
Exercez vostre empire, ô Dieux, maistres de tous,
Prenez, prenez mon âme et la tirez à vous!...

sale, il a été tué en trahison, sous les yeux mêmes de sa femme, au moment de prendre terre en Egypte, par deux affidés du roi Ptolémée. Cornélie, après ce massacre, est revenue à Rome pleurer ses malheurs. Mais il lui reste à la fois une appréhension et une espérance. Après Pharsale, son père Scipion s'est jeté, avec quelques troupes en Afrique, où ayant rallié Juba, roi de Mauritanie, et plusieurs autres chefs pompéïens, il a fini par former une grosse armée, contre laquelle César, vainqueur de l'Egypte, a dirigé ses forces. A Rome, on attend à chaque instant des nouvelles de la bataille qui doit ou a dû se livrer et dont l'issue, heureuse ou funeste, rendra au peuple-roi sa liberté native ou lui rivera au col définitivement le joug de la servitude. Cornélie, on le sent, attend avec plus d'anxiété que personne; l'intérêt public, chez elle, se double d'un intérêt domestique et personnel : cette journée suprême ne peut manquer ou de venger ses malheurs encore saignants ou d'en combler la mesure.

Pourtant ce n'est pas Cornélie qui ouvre la scène, c'est Cicéron, qui, dans un monologue de 150 vers, déplore les désastres causés à Rome par les guerres civiles, dont le dernier résultat aura été de rétablir la tyrannie. C'est à tort que l'on reprocherait à Garnier de débuter par un hors-d'œuvre; malgré le titre de sa pièce, le sujet qu'il a voulu traiter, incontestablement, ce sont les malheurs de Rome, la chûte de la république et de la liberté, plutôt que les infortunes privées de Cornélie. Il doit donc effectivement commencer par le tableau des misères publiques, et, disons-le, concevoir ainsi son sujet, c'est l'agrandir.

Il y a d'ailleurs de beaux accents dans ce monologue de Cicéron; nous en citerons quelques vers :

Rome, hélas ! que te sert d'assujettir le monde ?
Que te sert d'ordonner de la terre et de l'onde ?
Que te sert d'enfermer sous le pouvoir latin
L'aquilon, le midy, le couchant, le matin,
Et que le blond soleil, quelque part qu'il pourmène
Son char étincelant, trouve l'aigle romaine, —
Puisque ce grand empire à tes enfants ne sert
Que d'alléchante amorce à l'orgueil qui les perd?...

Tu es comme un navire errant en haute mer,
Lorsque la bise fait les vagues escumer;
Tu roules perilleuse, et le vent qui te berce
Deçà delà flottante, à demi te renverse.
Ton mât est tout brisé, tes voiles abattus,
Tes costez entr'ouverts, de rames devestus...
Regarde que de rocs lèvent sur toy le front :
Si tu les vas heurtant, ils te mettront en fond,
Dépouille de Neptune, et jouet miserable
Des Glauques et Tritons au cœur impitoyable. —
.....

Nous avons subjugué Carthage et la Sicile,
Nous avons presque fait tout le monde servile,
Pour le seul appétit de commander partout,
Rome et la terre ensemble ayant un mesme bout;
Et ores nous vivons despouillez par un maistre
De la liberté franche où nous soulions tous naistre;
Ores le joug pesant, dont nous faisions courber
La teste d'un chacun, vient dessus nous tomber!

Cicéron se taisant, le chœur s'associe à ses pensées par un chant ont voici la première strophe :

Sur ton dos, chargé de misères,
Des Dieux la coléreuse main
Venge les crimes que tes pères
Ont commis, ô peuple romain!
Et si, pour détourner l'orage
Qui pend sur tes murs menacés,
Les Dieux n'appaises courroucés,
Ton malheur croistra davantage.

Ce chœur et le monologue de Cicéron forment tout le premier te.

Au commencement du second, Cornélie paraît, déplore ses ılheurs, appelle la mort à son aide :

O vous, Dieux qui régnez au silence profond
Des effroyables nuits où les trespassez vont,
Dieux qui, par les manoirs des ombres languissantes,
Entre les pleurs, les cris et les plaintes sonnantes
Exercez vostre empire, ô Dieux, maistres de tous,
Prenez, prenez mon âme et la tirez à vous!...

sale, il a été tué en trahison, sous les yeux mêmes de sa femme, au moment de prendre terre en Egypte, par deux affidés du roi Ptolémée. Cornélie, après ce massacre, est revenue à Rome pleurer ses malheurs. Mais il lui reste à la fois une appréhension et une espérance. Après Pharsale, son père Scipion s'est jeté, avec quelques troupes en Afrique, où ayant rallié Juba, roi de Mauritanie, et plusieurs autres chefs pompéïens, il a fini par former une grosse armée, contre laquelle César, vainqueur de l'Egypte, a dirigé ses forces. A Rome, on attend à chaque instant des nouvelles de la bataille qui doit ou a dû se livrer et dont l'issue, heureuse ou funeste, rendra au peuple-roi sa liberté native ou lui rivera au col définitivement le joug de la servitude. Cornélie, on le sent, attend avec plus d'anxiété que personne; l'intérêt public, chez elle, se double d'un intérêt domestique et personnel : cette journée suprême ne peut manquer ou de venger ses malheurs encore saignants ou d'en combler la mesure.

Pourtant ce n'est pas Cornélie qui ouvre la scène, c'est Cicéron, qui, dans un monologue de 150 vers, déplore les désastres causés à Rome par les guerres civiles, dont le dernier résultat aura été de rétablir la tyrannie. C'est à tort que l'on reprocherait à Garnier de débuter par un hors-d'œuvre; malgré le titre de sa pièce, le sujet qu'il a voulu traiter, incontestablement, ce sont les malheurs de Rome, la chûte de la république et de la liberté, plutôt que les infortunes privées de Cornélie. Il doit donc effectivement commencer par le tableau des misères publiques, et, disons-le, concevoir ainsi son sujet, c'est l'agrandir.

Il y a d'ailleurs de beaux accents dans ce monologue de Cicéron; nous en citerons quelques vers :

Rome, hélas ! que te sert d'assujettir le monde ?
Que te sert d'ordonner de la terre et de l'onde ?
Que te sert d'enfermer sous le pouvoir latin
L'aquilon, le midy, le couchant, le matin,
Et que le blond soleil, quelque part qu'il pourmène
Son char étincelant, trouve l'aigle romaine, —
Puisque ce grand empire à tes enfants ne sert
Que d'alléchante amorce à l'orgueil qui les perd?...

Tu es comme un navire errant en haute mer,
Lorsque la bise fait les vagues escumer;
Tu roules perilleuse, et le vent qui te berce
Deçà delà flottante, à demi te renverse.
Ton mât est tout brisé, tes voiles abattus,
Tes costez entr'ouverts, de rames devestus...
Regarde que de rocs lèvent sur toy le front :
Si tu les vas heurtant, ils te mettront en fond,
Dépouille de Neptune, et jouet miserable
Des Glauques et Tritons au cœur impitoyable. —
.....

Nous avons subjugué Carthage et la Sicile,
Nous avons presque fait tout le monde servile,
Pour le seul appétit de commander partout,
Rome et la terre ensemble ayant un mesme bout;
Et ores nous vivons despouillez par un maistre
De la liberté franche où nous soulions tous naistre;
Ores le joug pesant, dont nous faisions courber
La teste d'un chacun, vient dessus nous tomber!

Cicéron se taisant, le chœur s'associe à ses pensées par un chant ont voici la première strophe :

Sur ton dos, chargé de misères,
Des Dieux la coléreuse main
Venge les crimes que tes pères
Ont commis, ô peuple romain!
Et si, pour détourner l'orage
Qui pend sur tes murs menacés,
Les Dieux n'appaises courroucés,
Ton malheur croistra davantage.

Ce chœur et le monologue de Cicéron forment tout le premier te.

Au commencement du second, Cornélie paraît, déplore ses ılheurs, appelle la mort à son aide :

O vous, Dieux qui régnez au silence profond
Des effroyables nuits où les trespassez vont,
Dieux qui, par les manoirs des ombres languissantes,
Entre les pleurs, les cris et les plaintes sonnantes
Exercez vostre empire, ô Dieux, maistres de tous,
Prenez, prenez mon âme et la tirez à vous!...

aussitôt, au tournant d'un petit bois, il se trouve en face d'une troupe d'hommes d'armes. Ceux-ci, bien qu'inférieurs en nombre, sans compter leurs ennemis, n'hésitent pas à se précipiter sur les Anglais aux cris de : *Guesclin ! Notre-Dame Guesclin !*

C'était du Guesclin, en effet, qui, à la suite d'une expédition, revenait à Pontorson. Le premier, chargeant l'ennemi, il courut à Felleton que sa brillante armure désignait comme le chef. L'Anglais essaie en vain de résister ; bientôt la terrible hache d'armes du Breton eut fait sauter son épée en même temps qu'elle cassait la tête à son cheval. Felleton, désarmé, n'a plus qu'à se rendre, et ses soldats sont également faits prisonniers, sauf quelques-uns, qui, mieux montés, donnant de l'éperon, peuvent échapper par la fuite. Peu après, du Guesclin rentrait à Pontorson avec son captif qui suivait, comme on le pense bien, la tête basse, le regard morne. Du Guesclin, en ennemi courtois, voulut lui faire les honneurs de son logis. Dès que Tiphaine Raguenel aperçut l'Anglais, dans lequel elle reconnaissait l'assaillant de la nuit, elle lui dit :

— Comment, brave Felleton, vous voici encore ! C'est trop, vraiment, pour un homme de cœur comme vous, d'avoir été battu deux fois dans l'intervalle de douze heures, d'abord par la sœur, ensuite par le frère.

Comme du Guesclin l'écoutait, l'air surpris, Tiphaine raconta les prouesses de Julienne qui voulait en vain lui fermer la bouche. Le récit fini, le héros dit, en façon de compliment, à sa sœur, avec un joyeux rire :

— C'est bien commencé, Julienne. Pourquoi faut-il que tu ne puisses continuer ? N'étaient ces saints engagements qui te lient à un plus auguste service, je te solliciterais en faveur du roi, notre sire ; tu prendrais la lance, et quel plaisir alors de courir sus de compagnie aux Anglais !

— Merci, mon frère, interrompit Julienne rougissante, mais c'est assez, c'est trop d'avoir versé le sang une fois, à la vérité, pour le salut de mes frères.

Le récit de ce curieux épisode rendit célèbre le nom de Julienne du Guesclin, et fit longtemps l'entretien des veillées. Mais l'héroïne, indifférente à sa gloire et redevenue bien vite une humble religieuse, ne songeait plus qu'à dire son office et à soigner les pauvres. Elle mourut abbesse de Saint-Georges à Rennes, vers 1405, vingt-cinq ans après son frère.

BATHILD BOUNIOL.

CHRONIQUE.

L'Oraison funèbre du général de la Moricière.

De quoi pourrais-je aujourd'hui entretenir mes lecteurs, sinon de l'imposante cérémonie célébrée, le 17 octobre 1865, dans la cathédrale de Nantes? De quoi leur parlerais-je, sinon du général de la Moricière et de son éloquent panégyriste? Mais que dire, qui ne paraisse mille fois trop au-dessous d'un pareil sujet, à ceux qui ont eu le bonheur d'entendre Mgr Dupanloup et à ceux aussi qui, n'ayant pu l'entendre, ont lu son discours? J'essaierai cependant de résumer mes impressions personnelles sur cette mémorable journée, qui a prouvé une fois de plus que rien n'égale la beauté et le suprême éclat de ces fêtes religieuses où l'éloquence chrétienne répand, avec des louanges, des larmes et des prières sur la tombe récemment ouverte des grands serviteurs de l'Eglise.

Qu'il y a loin de ces admirables solennités catholiques aux fêtes funèbres dans lesquelles, à une autre époque de notre histoire, on essaya de rendre hommage à la mémoire de quelques-uns de nos plus illustres généraux, Hoche, Kléber, Desaix! Ces noms, si glorieusement inscrits dans les fastes de l'armée française, j'aime à les prononcer ici à côté du nom de la Moricière; mais cependant, malgré tout mon respect pour les héros de Weissembourg, d'Héliopolis et de Marengo, je ne saurais me défendre de sourire en lisant, dans l'imperturbable *Moniteur*, leurs oraisons funèbres et le détail des circonstances au milieu desquelles elles furent prononcées.

Peut-être le lecteur de la *Revue* aimera-t-il à rouvrir lui aussi le

Moniteur, à remonter un instant avec nous vers le passé et à nous suivre au Champ-de-Mars.

C'était le 10 vendémiaire an VI (1er octobre 1797). Depuis six heures du matin, le canon n'avait cessé de tirer de quart d'heure en quart d'heure. A midi, le Directoire exécutif, en grand costume, sortit de l'Ecole Militaire, précédé de toutes les autorités constituées; chaque membre du cortége tenait à la main une branche de laurier ou de chêne. Devant le Directoire, quatre vétérans portaient le buste de Hoche, *orné de la couronne de l'immortalité*. Ils le déposèrent aux pieds de la statue de la liberté, en face de l'autel de la patrie qu'entouraient des groupes de peupliers et des *candélabres supportant des cassolettes fumantes d'encens*. Les artistes du conservatoire et du théâtre des arts exécutèrent une symphonie funèbre; puis, *le son des trompettes ayant commandé le silence et l'attention*, le Directoire se leva et se découvrit. Le président prit la parole et commença ainsi : « Dès l'aube du jour, le bruyant airain avait signalé la fête de la République; l'aurore ayant embelli l'Orient de ses plus riches couleurs, le soleil s'était élancé dans la carrière. Il semblait se complaire à verser son éclat radieux sur la scène aussi touchante qu'animée qui se préparait..... » Tel fut le début du citoyen Laréveillère-Lépeaux, chef du Directoire exécutif et fondateur de la secte théophilanthropique, dont Napoléon, à Sainte-Hélène, a tracé le crayon suivant : « Bossu, de l'extérieur le plus désagréable qu'il soit possible, il avait le corps d'Esope. »

Lorsqu'il eut fini, quarante jeunes filles, *élèves du Conservatoire de musique, vêtues de blanc, les cheveux ornés de bandelettes et portant des écharpes de crêpe*, s'avancèrent près du mausolée et chantèrent la première strophe d'un hymne composé par Marie-Joseph Chénier. Elles vinrent ensuite deux à deux, *d'une main tremblante et en détournant leurs regards où se peignaient l'attendrissement et la douleur*, déposer des branches de laurier près de l'effigie du mort. Une d'elles, *succombant à l'oppression du sentiment*, s'évanouit et tomba dans les bras de ses compagnes. En ce moment, un ancien oratorien, le citoyen Daunou, chargé de faire le panégyrique de Hoche, s'avança, tenant à la main lui aussi sa branche de laurier, et parla sur les degrés du mausolée : « Oui, nous la conserverons, la République, s'écriait-il dans sa péro- » raison.... Nous maintiendrons cette constitution de l'an III, qui fut » le constant objet de ton dévoûment, de tes vœux, de tes espérances.... »

A ce serment, que ni Daunou ni ses auditeurs ne devaient tenir, succéda un chœur de vieillards qui entonnèrent la seconde strophe de l'hymne; les deux dernières furent dites par le chœur des guerriers. On chanta ensuite *la Marseillaise*. Quand on arriva à ce vers : *Aux armes, citoyens*, tous agitèrent leurs chapeaux, l'artillerie fit une décharge et les troupes exécutèrent des feux de peloton plusieurs fois répétés.

Telle fut cette fête funèbre en l'honneur du général Hoche, dont les autorités du Directoire furent si satisfaites qu'elles terminèrent ainsi le compte-rendu officiel du *Moniteur* : « Cette cérémonie a présenté un » caractère *religieux* et antique; elle retraçait parfaitement les magni- » fiques obsèques que Télémaque fit faire au fils de Nestor, sur les bords » du Galèse. On pourrait même croire qu'on les avait prises pour » modèle. Dans tous les cas, elle a prouvé qu'il suffira désormais de » la volonté du Gouvernement pour que nos fêtes nationales offrent cet » ordre sévère et solennel, cette pompe à la fois simple et majestueuse » qui distinguaient les fêtes des républiques de la Grèce et de Rome. »

Comme le général Hoche, les généraux Kléber et Desaix furent, sous le Consulat, l'objet d'une cérémonie funèbre également renouvelée des Grecs. Elle eut lieu le 1er vendémiaire an IX (23 septembre 1800), à la place des Victoires. L'orateur était le citoyen Garat, tour à tour panégyriste des journées de septembre en 1792, ministre de la justice au 21 janvier 1793, sénateur en l'an VIII, comte de l'empire en 1809, partisan enthousiaste, en 1814, de l'empereur Alexandre et de lord Wellington !

Le Consulat s'était ouvert par une fête funèbre en l'honneur de deux généraux; peu s'en fallut que l'Empire ne se fermât pas une fête du même genre en l'honneur de deux maréchaux.

Le 1er mai 1813, le matin du combat de Weissenfelt, Bessières, duc d'Istrie, commandant de la cavalerie de la garde, fut atteint par un boulet en pleine poitrine. Le 22 mai, le soir du combat de Reichenbach, le grand maréchal du palais, Duroc, fut également frappé d'un boulet qui déchira ses entrailles. « Napoléon, dit M. Thiers, ordonna sur le champ une cérémonie publique où seraient prononcés les éloges funèbres des maréchaux Bessières et Duroc, par M. Villemain et Victorin Fabre. « Je ne veux pas de prêtres, » écrivait-il le même jour à l'archi-chancelier Cambacérès[1]. »

Ces éloges funèbres devaient être prononcés, celui de Bessières par Victorin Fabre et celui de Duroc par M. Villemain, sous les voûtes des Invalides, en présence de tous les grands corps de l'Etat et de députations de tous les corps de l'armée. Les désastres qui se succédèrent sans interruption depuis le mois d'octobre 1813 jusqu'à la fin de l'Empire ne permirent pas de donner suite au projet de Napoléon. La cérémonie qu'il avait ordonnée aurait eu sans doute un caractère moins théophilanthropique que celle à laquelle Laréveillère-Lépeaux avait présidé en l'an VI; elle n'en aurait pas moins été une cérémonie purement païenne.

Combien la religion est mieux inspirée lorsqu'elle veut, elle aussi, honorer la mémoire d'un grand capitaine ! Elle ne met point sa louange

[1] Thiers, t. XV, p. 586.

sur les lèvres d'un moine défroqué comme Daunou, d'un régicide comme Garat, ou de deux écoliers comme Victorin Fabre et M. Villemain, — je parle du Villemain de 1813. Au grand Condé, à Turenne, à Drouot, à la Moricière, elle donne pour panégyristes Bossuet, Fléchier, Lacordaire, Mgr Dupanloup. Elle réunit les auditeurs dans un temple, au pied de l'autel du dieu des armées, et elle leur demande des prières pour celui qui n'est plus. Qui pourrait jamais oublier le spectacle dont nous avons été témoins le 17 octobre? Au bas de la vieille cathédrale bretonne, s'élevait un catafalque semé de croix et d'hermines, décoré de l'écusson du général de la Moricière avec sa devise : *Spes mea Deus.*

Le sanctuaire, l'arrière-chœur, les chapelles attenantes étaient remplis par les membres du clergé, bataillon sacré, où les diocèses de Rennes, de Vannes, de Saint-Brieuc, de Quimper, d'Angers, de Poitiers, de Luçon, comptaient, comme celui de Nantes, de nombreux représentants. « Il était venu un monde fou à cette oraison funèbre [1], écrivait de Nancy à Mme Swetchine le P. Lacordaire, à la date du 12 juin 1847 : on a compté jusqu'à huit cents ecclésiastiques dans le sanctuaire. » Il y en avait plus de douze cents à la cathédrale de Nantes, le 17 octobre 1865, et rien n'était plus majestueux que *cette splendide couronne de prêtres*, couvrant les degrés du chœur, depuis la balustrade jusqu'aux marches de l'autel.

A côté de Mgr Colet, évêque de Luçon, qui remplissait les fonctions de prélat officiant, on remarquait Mgr de la Hailandière, ancien évêque de Vincennes (Etats-Unis), Mgr de Lespinay, protonotaire apostolique, ancien représentant de la Vendée à l'Assemblée nationale, et M. l'abbé de Beauvais, curé de Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris.

Au milieu de la nef, une masse compacte d'hommes appartenant à toutes les classes, à toutes les opinions, se pressait au pied de la chaire fière de compter dans ses rangs quelques-unes des gloires les plus pures du pays, le général Le Flô, et, à côté de M. de Falloux, le patriarche de l'éloquence et de l'honneur français, Berryer. — Autour du comte de Quatrebarbes, le commandant civil d'Ancône en 1860, étaient rangés les aides-de-camp de la Moricière à Castelfidardo, MM. de Lorgeril et de Chevigné, et un certain nombre de zouaves et de guides pontificaux.

Le transept nord était rempli de dames; le reste de l'église, envahi par la foule, était comble.

C'est devant cette assemblée que Mgr l'évêque d'Orléans a prononcé l'oraison funèbre du général de la Moricière. A l'heure où j'écris, la France, la chrétienté tout entière ont lu ces pages éloquentes, cet admi-

[1] Celle du général Drouot.

rable discours, si bien apprécié par un bon juge, M. Berryer, dont on ne récusera sans doute pas la compétence, et qui, au sortir de la cérémonie du 17 octobre, résumait ainsi son opinion : « Mon grand évêque, a-t-il dit, — on sait que M. Berryer, à Angerville, est le diocésain de Mgr Dupanloup, — mon grand évêque, c'est une âme qui parle, mais une âme toujours servie par un bonheur d'expressions inouï. »

Je ne veux que signaler ici deux ou trois passages de cette belle oraison funèbre.

Un frémissement d'admiration et de sympathique enthousiasme a parcouru l'auditoire, quand l'évêque d'Orléans s'est écrié :

« La Moricière, Changarnier, et vous aussi, trop longtemps oublié, méconnu..... et qui ne deviez pas l'être..... vous qui reposez sur la terre bretonne, et dont la Moricière conduisit sous les voûtes de cette cathédrale, ici même, la glorieuse dépouille [1], noble et modeste général Bedeau : la Moricière, Changarnier, Bedeau, je ne vous séparerai pas! Vos soldats, vos rivaux, tous vos camarades de gloire ne vous séparent jamais : ils vous avaient donné à tous trois ce nom qui fit autrefois la gloire des Scipions. Hélas! les *trois Africains*, par une singulière destinée, unis dans la gloire des armes, le furent aussi dans les revers de la vie publique, comme dans la noble constance à supporter la fortune adverse et à rester debout sous les coups du sort, aussi bien que sous le feu de l'ennemi, dans une inébranlable fidélité à toutes les causes qu'ils avaient servies. Hommes de cœur, recevez tous trois, en ce jour, de ma voix et des profondeurs de mon âme, le même hommage, ou plutôt le salut des armes, tel qu'on le rend partout, sur la terre de France, au signe et à l'étoile même de l'honneur! »

L'émotion a été également profonde, à ce passage de l'orateur, parlant des journées de juin : « Onze généraux y périrent, et si je suis triste, je suis fier comme évêque de l'ajouter, ils ne furent pas les seuls. Et ce fut un grand et touchant spectacle, lorsqu'on vit, un rameau d'olivier à la main, l'archevêque s'avancer vers les barricades, au milieu des troupes émues et des généraux frappés d'admiration, au-devant des insurgés frémissants, et offrir au ciel, à côté des holocaustes guerriers, un dernier holocauste, une dernière victime, demandant à Dieu que son sang fût le dernier versé! Vous en pouvez rendre témoignage, Monseigneur, car vous étiez là! »

Si les regards qui ont alors cherché Mgr l'évêque de Nantes, l'ancien compagnon de Mgr Affre dans ces néfastes journées de juin, ne l'ont pas rencontré; si, à l'heure où l'éloquent orateur lui adressait cette apo-

[1] Il y a ici une inexactitude, d'ailleurs sans aucune importance : les obsèques du général Bedeau ont eu lieu dans l'église paroissiale de Saint-Clément, à Nantes.

strophe et invoquait ainsi son témoignage, la souffrance le retenait loin de sa cathédrale, il y était cependant de cœur et d'âme; quoique absent, il présidait bien véritablement cette cérémonie, dont la pensée lui appartient et qui lui assure de nouveaux droits à la reconnaissance de tous ceux qui aiment l'Église, la justice et l'honneur.

L'espace va me manquer. Je n'ai plus la place nécessaire pour indiquer tant de mouvements d'éloquence, tant de pages merveilleuses qui placeront l'*Oraison funèbre de la Moricière* au rang des chefs-d'œuvre de notre littérature. Je ne veux cependant pas finir sans répondre à une critique adressée à Mgr Dupanloup : on lui a reproché d'avoir montré le général, dont le cheval venait d'être tué sous lui, « se relevant et ramassant tranquillement son cigare. » *Quelle vulgarité de langage!* se sont écriés à cette occasion certains puristes; *quelle trivialité d'expression! quel style!* et que nous sommes loin des grands modèles!

Pas si loin que vous le croyez. Le Père Lacordaire, dans son éloge funèbre du général Drouot, nous le montre, en 1812, non pas ramassant son cigare (on ne fumait guère alors), mais se faisant la barbe; « chaque matin, dit l'illustre Dominicain, il ôtait son uniforme, ouvrait le col de sa chemise, appendait un miroir à l'affût d'un canon, *se faisait la barbe et se lavait le visage devant toute sa troupe.* » Et Bossuet lui-même, au milieu des pompes de langage du grand siècle, n'a-t-il pas, dans l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague, raconté le songe de la princesse palatine? Et quel songe! « Elle voit paraître..... une poule devenue mère, empressée autour des petits qu'elle conduisait : un d'eux s'étant écarté, notre malade le voit englouti par un chien avide; elle accourt, elle lui arrache cet innocent animal..... » Certes, voilà une belle occasion pour nos puristes de faire la leçon à Bossuet. Eh! quoi! parler en chaire d'une poule, de ses petits, d'un chien, et cela sans périphrases : *Quelle vulgarité de langage! Quelle trivialité d'expression!*

Ce qui est vrai, ce qu'il faut reconnaître, c'est que le discours de Mgr Dupanloup n'est point jeté dans le même moule que ceux de Fléchier. Il a pensé que, pour peindre la Moricière, les zouaves, l'armée d'Afrique il fallait avant tout être exact, bannir le convenu et l'emphase; il a cru devoir prendre pour modèle, dans ses tableaux, Horace Vernet, et non pas Van der Meulen, dont les carrosses n'eussent pas laissé que d'être assez embarrassants dans les gorges de l'Atlas, au col de Mouzaïa. En ce qui me concerne, je ne saurais le blâmer du parti qu'il a adopté : il a fait une œuvre originale, vivante, à l'image de son héros, sympathique comme lui, et comme lui immortelle.

Le jour où Mgr l'évêque d'Orléans a pris séance à l'Académie française, le directeur, — c'était le regrettable M. de Salvandy, — lui adressa cet hommage : « Toutes les nobles passions de notre vieux sol sont en vous

on sent un cœur qui bat sous chacune de vos paroles, une âme qui monte, qui plane, qui cherche des cieux de plus, dans chacune de vos pensées; une éloquence vraie et facile toujours, en étant toujours éclatante: Vous avez enfin, pour parler à ce pays de tout ce qui l'émeut : la foi, la patrie, la vertu, la justice, la gloire, un langage d'une trempe, d'une puissance, d'une splendeur à part. » Où trouver des paroles qui s'appliquent avec plus de vérité et de justesse à la dernière œuvre de Mgr Dupanloup, à l'oraison funèbre de Léon-Christophe de la Moricière?

A l'issue de la cérémonie, dans une réunion où se trouvaient les amis les plus dévoués du général, il a été décidé qu'un monument serait élevé à la mémoire du héros chrétien, du vainqueur d'Abd-el-Kader et du vaincu de Castelfidardo. Si nous repoussions, il y a un mois, l'idée d'une souscription locale, qui aurait eu pour résultat de transformer la Moricière en une illustration de chef-lieu, nous applaudissons des deux mains à une souscription comme celle qui vient d'être ouverte et à laquelle les catholiques de l'univers entier sont appelés à prendre part. La *Revue de Bretagne et de Vendée* invite tous ses amis à s'y associer.

Mes lecteurs me pardonneront-ils si je ne passe pas complètement sous silence la bonne fortune qui est advenue à la *Revue* dans la soirée du 17 octobre? Tous ceux de ses collaborateurs qui avaient pu se rendre à Nantes, se trouvaient réunis chez M. Émile Grimaud, secrétaire de la Rédaction. Notre directeur, M. Arthur de la Borderie, était là, entouré de tous ces vrais et dignes Bretons : MM. Hersart de la Villemarqué, Eugène de la Gournerie, Audren de Kerdrel, P. Delabigne-Villeneuve, G. de Cadoudal. J'en passe, et des meilleurs. Un heureux hasard avait conduit parmi nous un Lorrain, que la Bretagne ne renierait point, un des écrivains les plus spirituels et les plus remarquables de la presse parisienne, M. Victor Fournel. Au milieu de la soirée, M. le comte de Falloux est venu témoigner, par sa présence et par ses cordiales et bienveillantes paroles, du sympathique intérêt qu'il veut bien porter à la *Revue de Bretagne et de Vendée*. M. de Falloux a délivré, ce soir-là, à la *Revue* ses *lettres de noblesse* : elle s'efforcera de n'être pas trop indigne d'un aussi glorieux patronage et de se souvenir toujours que *noblesse oblige*.

LOUIS DE KERJEAN.

SOUSCRIPTION

POUR LE MONUMENT A ÉLEVER AU GÉNÉRAL DE LA MORICIÈRE.

La *Revue* transmettra au trésorier de la Souscription les sommes qui

lui seront adressées. Elle en a déjà recueilli, d'une trentaine de personnes, pour un chiffre assez important.

Nous apprenons, avec un extrême regret, que notre collaborateur, M. l'abbé Auguste Piraud (*Théophile Aubert*), curé de la Meilleraye-Tillay, près Pouzauges (Vendée), vient de mourir, le 11 octobre, à l'âge de trente-six ans. Le clergé de Luçon perd en lui un de ses membres les plus distingués, l'Église et le Saint-Père, un défenseur aussi dévoué qu'énergique, et la *Revue*, un de ses plus fidèles amis.

— On annonce la mort, à Paris, de M. Charles Fortin, qui avait longtemps habité Nantes et dont on connaît les toiles, ordinairement consacrées à des scènes bretonnes.

— Les 7e, 8e, 9e et 10e livraisons de POITOU ET VENDÉE, *Etudes historiques et artistiques*, par MM. B. Fillon et O. de Rochebrune (éditées par M. Clouzot, libraire à Niort), viennent d'être remises aux souscripteurs.

— M. Alphonse Le Hénaff est chargé, par la ville de Paris, de peindre la chapelle de saint Hilaire de Poitiers, dans l'église Saint-Étienne-du-Mont.

— Nous étudierons bientôt, avec le soin qu'il mérite, le beau fronton que notre statuaire, M. Amédée Menard, a récemment sculpté au-dessus de la principale entrée de l'Hôtel-Dieu de Nantes, et qui représente la *Charité protégeant les malades, les orphelins et les enfants trouvés*.

NOTES BIOGRAPHIQUES

SUR

LE GÉNÉRAL DE LA MORICIÈRE.

I.

L'oraison funèbre de notre illustre compatriote n'est plus à faire. Toutes les éloquences se sont réunies pour le louer; et cependant une *Revue* bretonne n'est-elle pas doublement obligée, lorsque tant de voix parlent? Peut-être, après les grands souvenirs, y a-t-il place encore pour les souvenirs intimes; après les grands tableaux, pour quelques scènes oubliées. Compléter et non répéter, tel est le but que je me propose d'atteindre. Aucun détail ne saurait être indifférent dans une ville qui a vu naître La Moricière et dans laquelle il ne compta que des amis.

Le général Léon Juchault de la Moricière appartenait à une de ces familles de gentilshommes bretons qu'on était sûr de rencontrer partout où ils pouvaient servir utilement leur prince et leur pays, au parlement, à la chambre des comptes et surtout dans l'armée. Ses armoiries, que Mgr d'Orléans a traduites en mots si heureux, *un azur parsemé de coquilles d'argent comme ces coquilles de pèlerin qu'on voit dans les vieilles images*, étaient: *d'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois coquilles d'argent, deux en chef et une en pointe.* Autour de cet écusson on lisait dernièrement, sur le céno-

taphe du général, dans l'église d'*Aracœli*, sa belle devise : *Spes mea Deus*, « Dieu est mon espérance [1]. »

Le nom de *la Moricière* était celui d'un fief ayant titre de *haute justice*, en Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. A ce fief était joint celui du Chaffault, l'une des plus anciennes juridictions de la paroisse et qui donnait droit à une vaste chapelle funéraire dans le cimetière commun. C'est cette même chapelle qui, restaurée depuis dix ans par le général, est devenue, malheureusement trop tôt, sa dernière demeure.

Christophe de la Moricière, aïeul de celui que nous venons de perdre, était déjà seigneur du Chaffault lorsqu'il épousa l'une des héritières de la famille à laquelle cette seigneurie appartint originairement et qui en portait le nom [2]. Parmi les hommes distingués que ce nom rappelle il en est deux d'illustres : Pierre du

[1] Le nom de Juchault revient fréquemment dans nos annales. Ainsi ce fut chez Christophe Juchault des Blottereaux, au logis de la Papotière, que descendit, le 11 août 1644, en passant par Nantes, Henriette de France, fille d'Henri IV et femme du malheureux roi d'Angleterre, Charles Ier. Le même Christophe était allé à Oudon, deux ans auparavant (20 octobre 1642), porter nos souhaits de bienvenue au prince de Condé, père du vainqueur de Rocroi. Christophe Juchault des Blottereaux était président à la chambre des comptes, et il avait été élu maire de Nantes, en 1642. Réélu l'année suivante, il fut remplacé par Yves de Monti, le 22 septembre 1644. Sa petite-fille, Renée de Sesmaisons, fille de René, seigneur de Tréambert et de François Juchault, fit, à son tour, les honneurs de notre ville à Mme de Sévigné. Renée avait épousé, en 1677, le premier président de Bordeliéres de la Bunelaye, petit-fils du président d'Harrouis qui était cousin-germain de l'illustre marquise, et nous n'avons pas oublié l'étonnement de celle-ci devant ce jeune premier président et cette jeune première présidente qui lui rappelaient si par la *figure de fleuve* du premier président de Provence qu'elle avait vu à Grignan.

La Société Archéologique de la Loire-Inférieure a publié, au tome premier de son *Bulletin*, p. 44, un très-curieux récit de l'entrée d'Henri II *en la plaisante et forte ville de Nantes*, récit extrait d'un manuscrit de Claude Juchault de Perron, membre de la même famille.

[2] *Marie-Françoise-Félicité du Chaffault*. La seigneurie du Chaffault, dont le siége était en Bouguenais, avait une juridiction considérable en Saint-Philbert. Cette seigneurie sortit de la famille en 1513, par le mariage de Marie du Chaffault, héritière de la branche aînée, avec Guillaume de Lespinay. Plus tard la juridiction de Saint-Philbert fut apportée aux Juchault par Geneviève-Marquise-Prudence Bouhier, d'une ancienne famille du Poitou, qui épousa Christophe Juchault, seigneur de Lorme. (Voir Cornulier, *Dictionnaire des terres*).

Chaffault, l'un des plus pieux évêques du XVe siècle, et Louis-Charles du Chaffault de Besné, l'un des braves marins dont les portraits figurent dans les salles des maréchaux, au palais de Versailles. Pierre du Chaffault est cité parmi les évêques de Nantes les plus dévoués au Saint-Siége, il tint même à faire le pèlerinage de Rome, pèlerinage rare alors, et que devait accomplir, dans des circonstances bien différentes, son héroïque petit-neveu. Pierre resta deux ans dans la ville sainte. Quant à l'amiral, il a laissé autour de nous des souvenirs d'entrain militaire et d'activité d'esprit qui sont loin de former contraste avec le caractère connu du commandant des zouaves. Au retour d'Ouessant où son fils fut tué à ses côtés, il se consolait avec ses laboureurs en partageant leurs travaux, dirigeant les cultures, dessinant le plan des fermes et donnant l'exemple à tout le pays. Une différence pénible se révèle ici toutefois. L'amiral donna l'exemple jusqu'à quatre-vingt-sept ans, et, sans la Révolution, il l'eût donné plus longtemps encore.

M. de la Moricière servait dans les mousquetaires de la maison du roi, et, lorsque éclata la Révolution, il émigra avec ses deux fils. De ces trois émigrés, un seul, le père du général, devait revoir la France. Après avoir bravement fait la campagne des Princes, il passa, en effet, à Jersey, et, plus tard, en Anjou, où il prit part avec M. de Bourmont aux dernières luttes politiques de nos contrées de l'Ouest. C'était un homme vif, actif, bienfaisant, d'une cordialité pleine d'entrain, et dans lequel la mémoire retrouve, à de lointaines distances, quelques-uns des traits qui ont marqué si énergiquement le caractère de son fils.

J'ai sous les yeux, en ce moment, l'acte de baptême de celui-ci. Il est ainsi conçu : « Le six février 1806, a été baptisé par nous, chanoine honoraire de cette église, avec l'agrément de M. le curé, Christophe-Louis-Léon, né d'hier, rue d'Argentré, du légitime mariage de M. Christophe-Sylvestre-Joachim Juchault de la Moricière et de dame Désirée-Louise-Sophie Robineau [1]. Ont été parrain

[1] Robineau de Bougon, famille originaire d'Orléans, qui remonte, suivant M. de Courcy, à un secrétaire du roi François Ier, en 1519. Nous ajouterons, pour les personnes curieuses d'anecdotes, que le mariage de M. de la Moricière et de Mlle de

M. Louis-Marie Juchault des Jamonnières, oncle paternel par alliance [1], et marraine dame Louise-Antoinette-Marie-Michelle de l'Esperonnière de Vritz, grand'mère de l'enfant. » Suivent les signatures au nombre de huit.

En lisant ces signatures dont quelques-unes sont tracées en gros caractères par de petites mains, nous ne pouvons songer sans tristesse qu'elles ne rappellent plus aujourd'hui que des morts. Le digne prêtre qui conférait le baptême était un oncle du nouveau-né, l'abbé du Chaffault, ancien militaire qui avait obtenu la croix de Saint-Louis sur le champ de bataille, le même jour que son fils, et qui, après avoir perdu onze enfants ou petits-enfants dans la Vendée, avait abrité sa vieillesse dans le sacerdoce. L'abbé Bodinier qui l'assistait était un confesseur de la foi, une victime échappée des pontons de l'île d'Aix. L'acte indique la rue d'Argentré comme celle de la demeure des parents; ils y occupaient l'hôtel actuel de Goulaine [2].

Le premier bonheur de Léon de la Moricière fut de naître au sein d'une famille nombreuse et unie. Son père avait quatre sœurs, toutes mariées, toutes mères de famille. Il faut avoir connu cet intérieur où les tantes étaient plus que des tantes, les cousins presque des frères, pour comprendre quelle ouverture de caractère et de cœur devait donner une pareille entrée dans la vie.

A cette intimité de ses premières années, qu'il retrouvait encore dans ses dernières, se joignit pour Léon celle de deux oncles maternels, anciens élèves de l'École polytechnique, anciens officiers du génie et gardant fidèlement leurs vieux souvenirs. Le fils de l'un d'eux, son compagnon d'enfance, entra lui-même dans l'artillerie. La carrière de Léon était donc toute tracée; il était bien entendu que son premier pas serait l'École polytechnique,

Robineau avait eu lieu sous les auspices de la comtesse de Tréméac, tante, à la mode de Bretagne, et marraine du général Bedeau.

[1] La famille Juchault est divisée en deux branches : celle de la Moricière qui est l'aînée, et celle des Jamonnières dont le chef, Louis-Marie, avait épousé sa cousine, Aimée Juchault de la Moricière, tante du général.

[2] La jeunesse du général s'est d'ailleurs écoulée tout entière à l'hôtel de Goulaine, aujourd'hui de la Pilorgerie, rue du Lycée, 15.

et Mme de la Moricière, dont la tendresse était empreinte d'une fierté très-naturelle, eût été la première à activer son fils s'il eût été homme à s'endormir.

Mais Léon avait le succès trop facile pour ne pas courir après lui. Rien n'eût pu l'arracher à l'étude pendant cinq jours de la semaine, comme aussi l'étude eût été fort mal reçue si elle eût voulu empiéter sur les deux autres. Parmi les personnes qui eurent une influence plus ou moins marquée sur cette première époque de sa vie, il en est deux encore que je ne puis oublier. C'est d'abord M. Rathouis, son précepteur et le dépositaire fidèle des dernières pensées de son père [1], homme de sens et de cœur qui a laissé de si honorables souvenirs dans notre ville, religieux, dévoué et instruit. C'est ensuite M. Le Boyer, professeur de hautes mathématiques au collége, vieillard plein de science et de verve, qui eut plusieurs fois l'honneur de faire recevoir ses élèves des premiers, dans les concours d'admission aux écoles du gouvernement. La Moricière remporta le prix d'honneur de mathématiques spéciales en 1822, puis il partit pour Paris et entra brillamment à l'École polytechnique en 1824. Plusieurs de ses compatriotes de Nantes, de ses anciens compagnons d'études, Yves-Marie Jégou, entre autres, et Auguste Jégou, y étaient reçus en même temps que lui. Je remarque encore sur la liste les noms de Marceau, de Bineau, de Guiod, de Tripier, de Vercly, dont la réuniou imprime à la promotion entière un caractère incontestablement distingué [2]. Auguste Marceau fut de ceux avec qui se lia le plus intimement La Moricière. Il y avait, en effet, de singulières analogies entre eux : même activité d'intelligence, même force de volonté, même esprit aventureux et chercheur avec ses dangers, mais aussi avec une droiture qui devait faire, un jour, leur honneur et leur force [3].

1 Léon de la Moricière n'avait que treize ans lorsqu'il perdit son père.

2 Auguste Marceau, sorti le premier dans la marine, décoré à 23 ans, mort à 31, capitaine de frégate, après s'être dévoué à l'œuvre des missions. — Bineau, ingénieur des mines, puis ministre des travaux publics et décédé ministre des finances depuis l'empire. — Guiod, sorti le premier dans l'artillerie, aujourd'hui général de division. — Tripier, général de brigade du génie. — Chautan de Vercly, général de brigade d'artillerie.

3 M. de Vaugrigneuse et l'auteur de la *Vie de Marceau* ont fait tous les deux

Ceux qui se rappellent La Moricière à cette époque, le voient à vingt et vingt-deux ans, à peu près tel qu'ils l'ont connu depuis. Sa conversation était dès lors un feu roulant d'idées, de saillies, de réparties imprévues qui déconcertaient souvent ses plus habiles contradicteurs. Je ne puis oublier une de ces scènes de vive discussion dans laquelle Léon me vint en aide avec une verve qu'on eût pu comparer dès lors à une charge de cavalerie. En un instant, il passa, brûlant le terrain, de la philosophie à la politique, de la politique aux questions militaires, sabrant plus d'une vieille routine et émettant sur tout des idées neuves, parfois hardies. Quelques-uns s'inquiétaient de cette surabondance de pensées toujours prêtes à l'action; mais d'autres entrevoyaient déjà de loin ce que le général Bedeau signalait plus tard, lorsqu'il disait : « Dans cet homme-là il y a de quoi faire trois ou quatre hommes d'un esprit supérieur[1]. »

Notre jeune compatriote sortit le troisième de l'École polytechnique et fut classé le premier dans le génie; puis, après avoir fait ses deux ans d'*application* à Metz, il alla rejoindre à Montpellier l'un des régiments de son arme. Mais on comprend ce que la vie de garnison et les travaux de cabinet de l'ingénieur durent être pour une telle nature. La Moricière saisit la première occasion d'y échapper en demandant la faveur d'être attaché à l'expédition qui, en mai 1830, était en partance pour l'Afrique. Sa demande fut accueillie et, quelques jours après, le 14 juin, il construisait, sur l'emplacement actuel du couvent des trappistes de Sidi-Ferruch, l'une des deux premières redoutes qui marquèrent notre

la même remarque : « Auguste Marceau, dit le premier, se lia avec La Moricière d'une de ces amitiés qui, une fois formées, ne se brisent plus. Chez l'un et chez l'autre, on eût pu remarquer plus d'un trait semblable, etc. »

[1] Voir *Semaine religieuse* du diocèse de Nantes, article de M. l'abbé Gailleux, 28 octobre 1865. Je ne sache rien de plus touchant que l'amitié qui unit Bedeau et La Moricière. Elle ne datait pas de leur exil, mais de l'époque où l'on aurait pu les considérer comme des rivaux. Dès l'Afrique ils étaient amis. Les événements de 1848, qui les placèrent tous les deux au premier rangs ur la scène politique, n'altérèrent en rien leur ancienne confraternité, et, si le général Bedeau fut *méconnu* par quelques-uns, suivant le mot de Mgr d'Orléans, il ne le fut jamais par La Moricière.

prise de possession du sol africain. Il est regrettable que le tableau des propositions faites par le maréchal de Bourmont après la conquête d'Alger, n'ait jamais vu le jour; car nous savons que La Moricière et bien d'autres, qui n'ont pu comme lui prendre leur revanche, y étaient cités avec honneur. Mais la révolution venait d'éclater dans les rues de Paris et les combattants de Staouëli durent céder le pas aux combattants des barricades. La Moricière attendit patiemment son tour, sans renier le passé pour hâter la fortune. Ce jeune homme accompagnant jusqu'au rivage son général disgracié sera toujours une bonne leçon et un rare exemple.

On lit dans une des dernières dépêches du maréchal de Bourmont (23 août 1830) ce curieux passage : « La milice turque peut être considérée comme détruite et il serait impossible que l'ancien état de choses se rétablît. 5,000 Turcs à peine se trouvent maintenant dans toute l'étendue de la régence. Il est vraisemblable que les Arabes, cessant de les craindre, leur feront la guerre, ne fût-ce que pour les dépouiller. Des intelligences, pratiquées dans l'intérieur du pays, pourront hâter le moment où la division éclatera parmi eux. On pourrait même dès à présent y trouver des auxiliaires. Il existe dans les montagnes, situées à l'est d'Alger, une peuplade considérable qui donne des soldats aux gouvernements disposés à les soudoyer. Les hommes dont elle se compose se nomment *zouaves*. Deux mille m'ont offert leurs services; cinq cents sont déjà réunis à Alger. J'ai cru devoir suspendre leur organisation jusqu'à l'arrivée de mon successeur[1]. »

Tel est le premier document que nous présente l'histoire des zouaves, et je m'étonne qu'il ait échappé à leur plus célèbre historien. Le général Clausel, dans tous les cas, profita de l'idée, et par un arrêté du 1er octobre, il créa deux bataillons de zouaves, dont le commandement fut donné à un officier d'état-major et à un officier du génie, Maumet et Duvivier. Parmi les autres officiers, nous remarquons, dès le premier jour, Levaillant, Vergé, Mollière, tous parvenus depuis aux premiers grades, et La Moricière qui y prit

[1] J'emprunte ce document à la très-intéressante *Histoire de la conquête d'Alger*, par M. Nettement, p. 505.

rang comme capitaine. Rien ne distingue, à ce premier moment, celui-ci de tous les autres. Il ne paraît qu'en sous-ordre, ne commande qu'à une compagnie, se trouve sur le même pied que plusieurs de ces hommes d'élite, et cependant on peut dire, et tout le monde dit, que c'est lui qui a créé les zouaves. C'est en effet lui qui leur a imprimé, plus que personne, *les allures de son esprit*, suivant le mot très-juste de M. Nettement, *l'activité que rien ne lasse, l'audace que rien n'arrête, l'impétuosité que rien n'étonne*, avec une certaine indépendance que l'on sut ménager habilement, tout en faisant respecter la discipline. Il est singulier, à coup sûr, que ce soit le zouave, avec son turban et ses chausses à la turque, qui représente le mieux peut-être dans l'armée le caractère français, l'initiative, l'entrain et la vigueur; mais c'est qu'aux Arabes de l'Atlas furent mêlés les *volontaires de la Charte*, c'est-à-dire les enfants de Paris dont on était quelque peu embarrassé dans la capitale depuis leur victoire de Juillet. Ce furent eux qui apportèrent au nouveau corps la gaieté, l'insouciance et l'ardeur, qualités peu maniables qui font les révolutions, mais qui font aussi les grandes choses, lorsqu'on parvient à les diriger vers un noble but. Les commencements furent d'ailleurs des plus difficiles. Sans doute les zouaves reçurent bravement le baptême du feu à la retraite de Médéah, mais le mélange des races était loin de produire les bons effets qu'on s'était promis. L'Arabe ne comprenait que le combat et se refusait au travail; le Français, naturellement prêt à tout, ne pouvait néanmoins consentir à prendre la pioche que repoussait l'Arabe. Et cependant il fallait tout créer, se suffire partout et toujours. Les obstacles étaient tels qu'un des deux bataillons fut supprimé, et que le nombre des indigènes fut considérablement réduit dans l'autre [1]. Ce ne fut enfin qu'à partir du moment où La Moricière prit le commandement du bataillon con-

[1] Une ordonnance du 7 mars 1833 fixe le nombre des compagnies à dix, dont deux seulement d'indigènes. Chaque compagnie indigène dut avoir, en outre, deux soldats français. Enfin, lorsque les zouaves furent formés en un régiment à trois bataillons, c'est-à-dire en septembre 1841, une seule compagnie par bataillon put recevoir les indigènes. *(Les Zouaves et les Chasseurs à pied*, p. 51.)

servé que le nom de zouave devint comme un mot magique qui assure la victoire.

Mais en même temps que La Moricière formait des hommes pour la conquête, il s'étudiait à en former d'autres pour la paix. Ce n'était pas tout, en effet, que de vaincre, il fallait encore, par la justice rigoureuse de notre administration, faire aimer la victoire. Se tenir donc constamment en rapport avec les Arabes, les surveiller et les protéger, leur faire sentir, à chaque instant, la différence de notre domination et de celle des Turcs, tel était le but à atteindre. Ce fut pour y arriver que le général Trézel créa les bureaux arabes; le premier fut confié par lui à La Moricière (1833). « On ne pouvait faire un meilleur choix, a écrit l'auteur des *Annales algériennes*. Il connaissait assez l'arabe pour communiquer et traiter directement avec les indigènes; il était homme de résolution, plein de ressources dans l'esprit, éclairé, travailleur, animé de la généreuse ambition de se distinguer par quelque chose de grand et d'utile. En se rendant seul parmi les Arabes, il démontra le premier que l'on peut traiter autrement avec eux que par la force et les armes. »

Cette énergique confiance alla toutefois, un jour, jusqu'à la témérité. Nous ne voulons point d'ailleurs redire cette reconnaissance de Bougie, si admirablement racontée par Monseigneur d'Orléans. Cette ville ameutée et cet homme ouvrant fièrement les portes de son asile à l'émeute, puis sortant avec ses compagnons, le front haut, le pistolet levé, le sabre au poing, et traversant les barbares immobiles devant tant d'audace, ce sont là des tableaux qu'on ne refait pas [1]. Mais ce que je dirai, c'est cette expédition même de Bougie qui suivit la reconnaissance et que personne n'a

[1] Mgr d'Orléans fait allusion à un autre trait d'audace. Il nous montre La Moricière « sauvant au milieu du feu un de ses soldats blessés, le saisissant par sa ceinture et l'emportant en travers sur son cheval. » Il s'agit évidemment ici du lieutenant Bro qui, blessé et cerné par les Arabes, fut sauvé par la Moricière au moment où il allait recevoir un coup de yatagan sur la tête (7 octobre 1835). Un tableau représentant cette scène dramatique fut offert à Mme de la Moricière et orna, jusqu'à sa mort, le petit salon de Tourneron (jolie villa sur l'Erdre que le général avait achetée pour sa mère).

dite, ce combat de quatre jours, du 29 septembre au 2 octobre 1833, où La Moricière, simple capitaine, simple officier d'ordonnance, révéla tout à coup les talents d'un militaire consommé. Le 29 septembre, il s'élance avec la troisième colonne, parmi les sinuosités d'un terrain difficile, jusqu'à la Casbah et au fort Moussa qu'il emporte en courant. Le 30, l'escorte d'un convoi fléchit; mais *l'intrépidité et le sang-froid du capitaine de la Moricière*, c'est le général Trézel qui parle, *font cesser immédiatement ce moment d'hésitation.* Le 1er octobre, il s'empare d'un marabout qui domine le ravin dont les deux versants sont occupés par les maisons de la ville, et fait taire ainsi le feu de l'ennemi qui d'un côté nous fusillait sur l'autre ; enfin, dans la nuit du 1er au 2, il relève les ruines du fort Moussa et assure ainsi notre conquête [1]. La Moricière avait reçu, peu auparavant, la croix de la Légion-d'Honneur; la prise de Bougie lui valut le grade de chef de bataillon et le commandement des zouaves.

Nous venons de le voir au milieu des succès ; il n'est pas moins intéressant de le considérer dans les revers. Sans doute la retraite d'Arzew à Oran, après l'échec subi par le général Trézel à la Macta, a été plusieurs fois racontée; mais elle fut plus honorable encore qu'on ne l'a dit, pour La Moricière; c'est pourquoi je n'hésite pas à la raconter de nouveau. Non-seulement La Moricière n'avait pas reçu l'ordre de reconduire nos escadrons de cavalerie à Oran, mais le général Trézel, qui s'était chargé de ce soin, considérant l'entreprise comme impossible par terre, avait fait charger des fourrages sur les navires. Le 3 juillet (1835), la cavalerie elle-même se dirigea vers le rivage, lorsque tout à coup, à deux heures et demie, La Moricière, qui était sorti d'Arzew, y rentre, à la tête de trois cents cavaliers arabes qu'il a décidés à nous accompagner à travers un pays difficile et peu connu. Une heure après, le général Trézel partait avec nos dix escadrons et rentrait à Oran à cheval, comme il en était sorti.

Cet acte d'intelligence et de vigueur qui sauvait, il faut bien le

[1] Voir, pour tous ces détails, les rapports du général Trézel au *Moniteur*.

dire, l'honneur de nos armes, n'est mentionné au *Moniteur* que par un fragment de lettre emprunté à un journal du Midi ; mais dans les rangs de notre armée d'Afrique, et plus encore parmi les soldats d'Abd-el-Kader, il produisit une impression profonde et durable. Abd-el-Kader put se convaincre que, si nous avions subi un échec, nous n'étions pas vaincus.

Cette même année 1835 n'était pas encore écoulée que l'expédition de Mascara venait ajouter de brillants faits d'armes aux états de service de La Moricière. Ce fut surtout le 4 décembre que l'action des zouaves fut décisive. L'ennemi défendait avec acharnement les dernières hauteurs, lorsque La Moricière et ses intrépides soldats, que conduisaient les capitaines Cuny et Bisson, le débusquent au pas de course, sans lui donner le temps d'emporter ni ses blessés ni ses morts. Le Beni-Chougaran, point culminant de la chaîne, est emporté, et la déroute des Arabes devient telle qu'un d'eux, saisissant le parasol de commandement d'Abd-el-Kader, lui crie : *Quand tu redeviendras sultan on te le rendra* [1].

Le lendemain, l'armée entrait dans Mascara, et, six semaines après, La Moricière était nommé lieutenant-colonel. On lui laissait d'ailleurs le commandement des zouaves, qui étaient portés de nouveau à deux bataillons.

L'année 1836 fut marquée, pour cette vaillante troupe, par une attaque du col de Mouzaïa, où elle ne se laissa effrayer ni par l'aspérité du terrain ni par cette *insolence* des lieux qui, au dire de Salluste, arrêtait les soldats de Rome, *nostros asperitas et insolentia loci retinebat*. En 1837, elle se trouve à l'avant-garde de l'armée de Constantine. Lors des combats sur la Seybouse qui précédèrent la marche de l'expédition, La Moricière se maintint inébranlable, pendant trois jours, sur un mamelon qui protégeait les abords du camp; puis, arrivés sur le Rummel, ses zouaves et lui se montrent plus *avides de labeurs et de dangers* que tous autres. Deux pièces de 16 et une de 24 ayant versé, la nuit, dans un ravin, d'où leurs attelages, embourbés jusqu'au ventre, ne pouvaient les

[1] Ces détails sont tous empruntés textuellement au *Moniteur*.

arracher, les zouaves se proposent pour tenter ce que les chevaux n'ont pu faire ; et, les jours suivants, sous le feu de l'ennemi, ils relèvent les pièces et les traînent jusqu'à une batterie qui couronne le sommet du Mansourah [1]. Je n'ai point d'ailleurs la prétention de répéter, après tant de voix éloquentes, la prise de Constantine. Qui n'en connaît les moindres détails ? Qui ne voit La Moricière, coiffé du fez rouge, gravissant le premier la brèche, puis enfoui par une explosion sous les décombres, puis recueilli par ses soldats sur un brancard qu'ils recouvrent des drapeaux ennemis ! Les enfants eux-mêmes savent cela. Je me bornerai donc à des souvenirs personnels auxquels on me permettra de joindre quelques faits peu connus.

Personne n'ignore que le 12 octobre, au soir, l'armée, à bout de combustible et de vivres, n'avait plus à opter qu'entre un assaut heureux ou un désastre. Dans cette extrémité, le général Valée fait reconnaître la brèche, puis appelant La Moricière, il lui demande : — « Arriverez-vous et tiendrez-vous ? — La moitié de ma colonne succombera, répond le colonel, mais le reste tiendra. » — Il était trois heures du matin ; l'assaut est ordonné pour sept. « De la place d'armes, me racontait La Moricière, nous apercevions une rue de Constantine et la foule des habitants qui affluait dans une mosquée et refluait dans la rue. Au dedans et au dehors de l'édifice tout le monde priait ; le bruit des prières venait jusqu'à nous, et ce bruit n'était pas sans faire impression dans nos rangs, où l'on ne priait pas. Une autre remarque frappait certains *esprits forts* : nous étions au vendredi, et ce vendredi était le 13 octobre. Plus d'un en était démoralisé, et je fus obligé de crier à ceux qui semblaient manquer de cœur : « Oui, le vendredi et le 13 sont des jours funestes, et ils le seront pour l'ennemi. »

Lorsque La Moricière disparut sous les débris, on le crut mort. La nouvelle même s'en répandit au loin, et Camille Mellinet se hâta d'écrire, avec un sentiment profond d'admiration et de douleur, un ar-

[1] Il fallut deux jours et deux nuits d'un travail assidu, et répéter sans cesse : *Aux Français rien d'impossible*, pour venir à bout de cette œuvre herculéenne. — Voir *Revue des Deux-Mondes*, 1837.

ticle nécrologique pour le journal de Nantes *le Breton*. Heureusement, La Moricière put lire, cette fois, son oraison funèbre. Il fut trouvé, en effet, plein de vie sous les ruines; mais sa main était mutilée, ses yeux étaient brûlés par la poudre. On craignit quelque temps une cécité complète. Lui seul ne craignait pas. « Il avait vu, au premier instant, disait-il, un rayon de lumière, toute raison d'espérer qu'il en verrait deux [1]. »

La Moricière avait été nommé lieutenant-colonel après Mascara; il fut nommé colonel après Constantine, tout en gardant le commandement des zouaves. Nous avons dit les difficultés de ce commandement; elles se compliquèrent, en 1839, par l'écho que trouva dans les rangs des indigènes, même parmi ceux qui combattaient depuis longtemps avec nous, l'appel d'Abd-el-Kader à la guerre sainte. Une crise était imminente dans le corps des zouaves; mais le colonel prévit tout, devina tout et les conspirateurs se hâtèrent de prendre la fuite. Ce furent eux qui formèrent les réguliers de l'émir; ce furent eux qui élevèrent ses redoutes; mais si des zouaves les construisirent, d'autres zouaves surent les emporter.

L'épreuve de 1839 ne fit que donner, en définitive, plus de nerf au régiment; les vides furent comblés, la proportion des Français devint plus forte, et, au printemps de 1840, on revit les zouaves aussi énergiques que jamais au col de Mouzaïa, deux fois déjà le théâtre de leur gloire. Il ne nous appartient pas de peindre la scène héroïque dont fut témoin, le 12 mai, ce lieu à jamais célèbre. La Moricière, Bedeau, Changarnier ont trouvé leur Homère. Qu'on me permette seulement d'ajouter un trait qui sortait du cadre de Mgr d'Orléans. L'impression que causa la *marche* du 2e léger que sonnaient au loin les clairons du régiment, tandis que les zouaves se précipitaient dans la gorge dont était précédé le retranchement

1 Bien que ces *notes* ne concernent que La Moricière, il m'est impossible d'oublier que deux autres Bretons, Bedeau et Le Flô, figurent parmi les héros de Constantine. « Au moment où le commandant Bedeau, raconte M. Nettement, entraînait sa section électrisée, il rencontra une forme humaine, noircie par le feu, se soutenant à peine, qui répétait, d'une voix éteinte, ce cri des vaillants et des forts, *en avant! en avant!* mille fois répétés. C'était l'intrépide Le Flô, alors capitaine de voltigeurs au 2e léger. »

ennemi, fut telle qu'à partir de ce jour, chaque corps voulut avoir sa marche favorite qui le signalât toujours au milieu des combats.[1]

Le 21 juin suivant, La Moricière devenait officier-général. Il n'avait que trente-quatre ans. Cette nomination eut pour conséquence de le séparer des zouaves avec lesquels il avait constamment été au travail et à la lutte depuis dix ans. Pour lui comme pour eux, il n'y avait eu de repos ni en paix ni en guerre. Il avait su, en effet, malgré les difficultés primitives de leur organisation, les former à toutes les industries du métier; et à Dely-Ibrahim, à Coléah surtout, ils avaient laissé, comme les légions romaines, des traces durables de leur passage. La séparation d'ailleurs ne devait pas être complète, et le général devait retrouver souvent encore ses vieux soldats.

A mesure cependant que la sphère d'action de La Moricière s'agrandissait, se révélaient en lui des qualités nouvelles. On l'avait déjà vu, sans doute, simple capitaine et chef du bureau arabe d'Alger, pacifier et administrer les tribus du voisinage; mais ce fut surtout comme général, d'abord à Mascara, c'est-à-dire au centre de la puissance d'Abd-el-Kader, puis à Oran, qu'on put apprécier les ressources infinies de son intelligence.

La tradition raconte que le général Alava, se trouvant à Ceuta, en 1810, voulut lever la tête par dessus les murailles, mais qu'un soldat le retint, l'engageant à lever seulement son chapeau. Le chapeau fut immédiatement percé d'une balle. Notre position ne fut guère meilleure à Oran, de 1830 à 1840; mais, six ans après, « une femme, suivant le dicton du pays, aurait pu traverser cette province d'Oran, si rude à l'obéissance, une couronne d'or sur la tête, sans qu'un seul Arabe osât y porter la main.[2] » Telle fut l'œuvre de notre armée et particulièrement de La Moricière.

« Il menait de front, dit le général Trochu, la guerre, l'administration, la colonisation; il avait la fièvre des idées, des vues, des

[1] Voir *les Zouaves et les Chasseurs à pied*, p. 45.
[2] *Souvenirs de la vie militaire en Afrique*, par le Cte Pierre de Castellane, p. 262.

projets; il lisait, il écrivait, il argumentait dans les sens les plus divers et quelquefois les moins prévus. Jamais on ne poussa plus loin la puissance de l'intelligence avec la passion de la lutte sous toutes les formes que crée la vie publique contemporaine. »

J'ajouterai un trait que me fournit M. de Castellane :

« Le général de la Moricière, dit-il, cherchait partout les avis ou les conseils, souffrant qu'on lui dît et qu'on lui prouvât qu'il avait tort, lorsque son esprit hardi se laissait aller à l'un de ces brillants paradoxes qu'il aimait parfois à soutenir. Nous vivions tous (il s'agit de son état-major) dans l'accord le plus intime. » Son état-major et sa division étaient aussi une véritable famille pour La Moricière. Il avait perdu son frère, sa mère vint à mourir, le monde lui devint presque étranger, et ce fut dans le cercle familier de son commandement que se concentrèrent de plus en plus ses affections.

M. de Castellane décrit avec complaisance, dans ses *Souvenirs d'Afrique*, le château neuf ou *Fort rouge* d'Oran, qu'habitait La Moricière. « Mais celui qui aurait voulu savoir, ajoute-t-il, en quel endroit, depuis six ans, il avait passé ses nuits, aurait dû parcourir tous les bivouacs de la province. » Comme général, en effet, La Moricière tint à voir tout et à être partout. L'action militaire s'était grandement modifiée depuis le maréchal Bugeaud. Au lieu de pesantes colonnes traînant leurs affûts et leurs vivres, nous n'avions plus que des colonnes mobiles, portant tout à dos de mulets, rations et canons, et pouvant suivre les Arabes jusque dans leurs retraites les plus inaccessibles. Mais La Moricière fit mieux encore; le maréchal portait ses vivres; La Moricière mit les vivres de côté, et alors commença cette merveilleuse campagne de trente-six jours si admirablement décrite dans son *Oraison funèbre*[1], où les baïonnettes furent chargées de découvrir les silos, les silos de fournir le pain, les razzias la viande et avec elle les espardilles et le sayon de peau toujours prêts à suppléer l'usure de l'uniforme.

Avec une telle guerre et de tels hommes, Abd-el-Kader était perdu. Dans les derniers jours de 1842, les Flittas épuisés se sou-

[1] *Oraison funèbre*, p. 15.

mettent, et La Moricière est nommé, peu de temps après, lieutenant-général. En 1843, Abd-el-Kader vaincu à l'Oued-Malah, fuit dans le Maroc; La Moricière se porte aussitôt sur la frontière. Il est assailli dans le camp de Lalla-Magruia, par la cavalerie marocaine qu'il taille en pièces, action qui lui vaut la croix de commandeur[1]. Il prend ensuite la part la plus brillante à la bataille d'Isly (août 1844), devient gouverneur général de l'Algérie, par *intérim*[2], puis, au retour des hostilités, il réduit à merci la grande tribu des Hachem, la tribu d'Abd-el-Kader, et reprend, avec ses nobles camarades de gloire, cette énergique battue qui devait rejeter deux et trois fois Abd-el-Kader dans le Maroc. Enfin, lorsque le Maroc, à bout de patience, rejette à son tour l'incommode réfugié, La Moricière l'attend au col de Kerbous et lui interdit l'asile du désert. Tout était fini. C'était dans la nuit du 21 au 22 décembre 1847; l'eau tombait à torrents, l'obscurité était profonde, lorsque tout à coup un envoyé de l'émir se présente au général; il ne demande qu'une chose, c'est que l'émir soit conduit à Alexandrie ou à Saint-Jean-d'Acre, pour se retirer de là à la Mecque. Ne pouvant écrire par le vent et l'orage, Abd-el-Kader s'est contenté de remettre son sceau. La Moricière écoute l'envoyé au trot de son cheval, accueille la demande du vaincu, et, ne pouvant écrire à son tour, donne, en signe de foi, son sabre et le cachet du commandant Bazaine. Averti aussitôt, le duc d'Aumale, qui avait succédé au maréchal Bugeaud, ratifie l'accord. Si l'exécution ne suivit pas la promesse, la responsabilité ne peut en incomber au général vainqueur.

L'Afrique était enfin pacifiée ou, du moins, l'homme de génie qui l'avait soulevée contre nous était tombé après une lutte héroïque.

[1] Lalla-Magruia, par sa situation sur les confins du Maroc, avait alors une haute importance. Puis-je oublier que ce poste de confiance fut occupé, de 1849 à 1851, par un officier qui devait verser son sang sur un autre point de l'Algérie et dont un ordre du jour du général, depuis maréchal Pélissier, a consacré le souvenir. On excusera cette larme donnée, en passant, à un frère.

[2] « Je quitte l'Algérie, disait alors le maréchal Bugeaud à ceux qui l'entouraient, mais je *la laisse en bonnes mains;* je voudrais vous embrasser tous, je vous embrasse dans la personne du général de la Moricière. »

La Moricière est le seul général qui ait pris part à cette lutte depuis le premier jour jusqu'au dernier, et nous avons vu quelle part. Un de ses plus nobles camarades a dit avec raison qu'il offre *le type le plus saisissant, le plus pittoresque et le plus populaire* qu'ait offert depuis longtemps l'armée française [1]. Le duc d'Aumale ne le jugeait pas moins bien lorsqu'il signalait en lui un *esprit très-prompt, beaucoup d'audace et de prudence, beaucoup de finesse et de loyauté avec une infatigable ardeur*. Aussi son souvenir reste-t-il dans les camps et plus encore dans les chaumières où il n'est pas un vieil *africain* qui ne se plaise à célébrer ses hauts faits. Il est mort d'hier et sa vie forme déjà légende. Mgr Dupanloup nous l'a représenté retenant ses colonnes devant une tribu qu'il avait acculée à la mer,—c'était au plus fort de la lutte et des représailles,—et écrivant au ministre : *La vengeance aurait peut-être été trop sévère*. Nous le retrouvons le même dans toutes les occasions. « Les chefs principaux des Flittas, écrivait le maréchal Bugeaud, à la fin de 1842, restèrent entre les mains du général de la Moricière qui montra, dans cette circonstance, la même humanité que nous à l'égard des Beni-Ouraghs. La sienne avait même ce caractère de plus que, la veille, il avait été trompé par ces populations qui, pour mieux lui échapper, lui avaient fait croire à une soumission qu'elles n'avaient pas l'intention de réaliser. » Il n'y a rien à ajouter à de telles paroles.

La Moricière, nous l'avons dit, s'occupait activement de colonisation. Bientôt nous parlerons de ses idées à cet égard ; mais fixons du moins, dès à présent, l'état des choses à la fin de la guerre. La sécurité n'étant pas complète, les capitaux manquaient, et, à part un certain nombre d'exploitations sous le canon d'Oran, le dénûment et la misère étaient à peu près partout. La Moricière, visitant, un jour, le village de Saint-Denys-du-Sig, l'un de ceux qui se trouvaient dans les meilleures conditions de prospérité, s'y vit entouré de figures hâves et tristes. Deux familles seules étaient parvenues à dompter la fortune, et leur ambition se bornait à la possession d'un bélier. La Moricière les questionna avec bonheur : « Eh bien, vous êtes

1 Le général Le Flô.

heureux ici, » leur dit-il. « Ah ! oui, monsieur le général, répondit une femme, on est bien ici ; mais il y a une chose qui fait bien souffrir : c'est de ne pas entendre le son des cloches. »

Cette réponse frappa La Moricière jusqu'au fond de l'âme. Il lui sembla sûrement entendre les cloches de sa patrie et de sa jeunesse, et le premier ordre qu'il expédia fut celui de la construction d'une chapelle à Saint-Denys-du-Sig. Ajoutons que ce qu'il fit là, il l'avait déjà fait ailleurs. L'éloquent et généreux comte de Quatrebarbes, exprimant à la tribune de la Chambre des députés (1er juin 1847) toute la douleur des âmes chrétiennes sur l'oubli qu'on faisait de la croix dans la régénération de l'Afrique, signalait du moins la noble conduite du général de la Moricière qui s'était empressé de donner une mosquée pour église aux habitants d'Oran. J'aime à recueillir ces traits qui se multiplieront ; ils forment comme autant de points de repère entre les cloches de Nantes et le crucifix de Prouzel.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

(La suite au prochain numéro.)

EN BASSE-BRETAGNE

IMPRESSIONS ET NOTES DE VOYAGE.*

(COTES-DU-NORD).

J'ai dit plus haut qu'une des bandes de voleurs qui ont désolé, à une époque peu éloignée, la lieue de grève et les environs de Saint-Michel, obéissait à des chefs du nom de Rannou. Le *gwerz* suivant ne laisse guère de doute à cet égard :

Maria Charlès.

Maria Charlès, la fille des grands chemins, est la nourrice des grands voleurs. Elle a élevé les Rannou, les plus grands brigands qui soient dans le pays.

Maria Charlès disait un jour à Ervoanik Rannou : — « Un lièvre passe en ce moment sur la grand'route, qui vaut la peine qu'on le suive;

» Qui vaut la peine qu'on le suive de près, car devant lui marchent deux chevaux chargés, qui valent, pour le moins, quatre mille francs! »

A ces mots, Ervoanik Rannou a pris son *penn-bâz;* il a pris son *penn-bâz,* et s'est mis à courir à travers champs.

Il a couru à travers champs et a atteint le pauvre marchand; et a atteint le pauvre marchand, qui s'était assis sur le gazon, au bord de la route.

— « Marchand, dis-moi, qu'attends-tu là? » — « J'attends mon frère aîné, qui est resté à boire à Saint-Michel. »

* Voir la livraison d'octobre, p. 305-320.

— « S'il s'est arrêté à Saint-Michel, il ne viendra certainement pas par ce chemin, car il en sera dissuadé, à cause des Rannou, les plus grands brigands qui soient dans le pays. »

Ervoanik Rannou disait au pauvre marchand en ce moment : — « Donne-moi ton or et ton argent, ou je te tue sur la place! »

— « Voilà deux chevaux chargés, prenez-en celui que vous voudrez; prenez celui que vous voudrez et me laissez l'autre, car j'ai femme et enfants à nourrir. »

A ces mots, Ervoanik Rannou a serré dans sa main son *penn-bâz*; il a serré dans sa main son *penn-bâz*, et il en a déchargé un coup sur la tête du pauvre marchand.

Il lui en a déchargé un coup sur la tête, et l'a noyé dans son sang; mais aussitôt des gens sont survenus, monsieur de Kerninon et ses soldats.

Ervoanik Rannou disait à sa mère, en arrivant à sa maison : — « J'ai tué un pauvre marchand, et je voudrais ne l'avoir pas fait;

» Je voudrais ne l'avoir pas fait, car des gens sont survenus sur le coup; des gens sont survenus sur le coup, Monsieur de Kerninon et ses soldats. »

Monsieur de Kerninon disait, en frappant à la porte d'Ervoanik Rannou : — « Ervoan Rannou, ouvre ta porte, tu peux le faire sans honte ni déshonneur. »

— « Ma femme est en peine d'enfant, en peine d'un fils ou d'une fille; excusez-moi, mais je ne puis ouvrir en ce moment. »

Et Monsieur de Kerninon disait encore à Ervoanik Rannou, en l'entendant : — « Ouvre ta porte, Ervoan Rannou, ou nous allons la casser à l'instant! »

— « Je n'ouvrirai ma porte ni à vous, ni à nul autre pour cette nuit; si j'avais eu mon fusil avec moi, Messieurs, je vous aurais fait déguerpir! »

A ces mots, Monsieur de Kerninon et ses soldats ont brisé la porte, ils ont brisé la porte et saisi Ervoanik Rannou au collet :

— « De par le roi, assassin, je mets la main sur toi; de par le roi, notre maître, je mets la main sur toi, assassin! »

La fin de la ballade me manque, car il me semble qu'elle ne doit pas finir ainsi et qu'elle fait connaître la punition du coupable.

C'est du haut de *Roc'h-al-laz* que saint Efflam précipita dans la mer le dragon qui désolait ces parages, et que son cousin Arthur combattit toute une journée, sans pouvoir en venir à bout.

« Saint Efflam, nous dit le bon Albert Le Grand, le pria de lui

» laisser cette affaire, et passa la nuit en prières, et le matin, se » présentant devant la bouche de la caverne, en laquelle était le » dragon, il lui commanda de sortir, puis, ayant posé les genoux » à terre, fit cette prière : Seigneur Jésus-Christ, qui avez dit à » vos Apôtres qu'en votre nom ils extermineraient les serpents, » entendez nos humbles requestes, et nous octroyez que ce pays, » délivré des incommodités qu'il reçoit de ce dragon, vous serve » à jamais, vous qui, avec le Père et le Saint-Esprit, vivez et régnez » par tous les siècles des siècles. Ainsi-soit-il ! —

» Le saint ayant fini sa prière, le dragon monta sur un haut ro- » cher, et de là, roulant les yeux de tous costés, fit un sifflement » si horrible et effroyable, que tout le rivage en retentit, et bais- » sant la teste, vomit grande abondance de sang, puis descendant » dans la gresve, s'alla précipiter dans la mer, où il mourut suf- » foqué des eaux. Arthur, ayant vu ces miracles, remercia saint » Efflam et s'en retourna chez soi. »

Quoi qu'il en soit, les gens de Saint-Michel-en-Grève et des environs affirment que le dragon n'est pas mort, et qu'à certaines époques de l'année, dans les hautes marées et les jours de tempête, on le voit sur une roche rouge, quelque part près des ruines de l'ancienne chapelle de Land-Caré, faisant reluire au soleil ses écailles jaunissantes, battant l'eau de ses ailes et de sa queue, et poussant des cris qui font trembler le rivage et sèment au loin la terreur et l'épouvante. Alors saint Efflam apparaît sur le sommet de Roc'h-al-laz, fait lentement le signe de la croix, prononce certaines paroles, et aussitôt le monstre se précipite dans les flots, avec un vacarme effroyable, et disparaît.

A l'extrémité nord de la grève, sur une falaise schisteuse, d'où l'on extrait d'excellentes ardoises, on voit l'humble et modeste chapelle de saint Efflam, au lieu appelé Toul-Efflam, où, dit-on, le saint prit terre en abordant en Bretagne. Sa vie, racontée par le Père Albert Le Grand, est pleine de charme et d'intérêt, et j'ai peut-être tort de vouloir l'analyser ici, au lieu de la transcrire tout entière.

Saint Efflam, comme un grand nombre de nos saints bretons,

naquit en Hibernie ou Irlande, vers l'an 448. Son aïeul était roi d'une dès cinq provinces de l'île. Son père aussi fut roi, et guerroya longuement et vaillamment, jusqu'à ce qu'il lui naquît un fils. Les deux rois ennemis, lassés de côté et d'autre de la guerre et des calamités qu'elle traîne toujours à sa suite, convinrent de faire la paix, et, pour la rendre ferme et inviolable, ils conclurent « le » mariage du prince Efflam, nouvellement né, et de la princesse » Honora, fille du roi adversaire. » — Cependant Efflam montra de bonne heure plus de disposition pour l'étude et la piété que pour les armes ou les plaisirs, qui ne faisaient pas défaut à la cour du roi son père. Bien plus, il instruisait les jeunes princes qui lui étaient donnés pour l'assister, et, par son exemple, ses discours et surtout la bonté et la douceur de son caractère, il les amena à partager ses goûts ; « si bien que les ayant un jour réunis dans sa » chambre, il leur ouvrit son cœur et leur parla ainsi : — Quant » à moi (mes amis), je suis résolu de prévenir le monde, le trom- » pant avant qu'il me trompe ; il me promet la couronne de ce » royaume, les richesses et estats de mon père, une dame belle, » vertueuse et digne du plus grand prince de la terre : tout cela » est spécieux et grandement désirable à ceux qui ne regardent » que l'apparat extérieur des choses ; mais quant à moi, je quit- » terai volontiers mon père, mes biens, voire mon pays, pour » courir après les vestiges de mon Seigneur, et chercher quelque » lieu désert pour lui consacrer tous les jours de ma vie. »

Tous ces jeunes seigneurs furent émus et se déclarèrent prêts à suivre le prince partout où il lui plairait de les conduire. Efflam en remercia Dieu avec effusion, puis ils délibérèrent sur les moyens de passer la mer. Mais, sur ces entrefaites, arriva à la cour la princesse Honora, et le roi rappela à son fils l'engagement qu'il avait pris en son nom, ajoutant qu'il lui convenait de l'épouser, pour le bien et le repos du royaume.

— « Le saint jeune homme fut fort perplex et douteux à se » résoudre ; toutefois, le tout bien et nettement considéré, quoi- » qu'il n'eût désir aucun de se marier, mais de vivre en perpétuelle » continence, toutefois, pour ne contrister son père, et tout le

» royaume, et n'enfreindre le traité de paix, il s'y accorda, et promit l'espouser. »

Les noces sont donc célébrées avec grande pompe et solennité. Cependant Efflam n'avait pas renoncé à son projet d'expatriation ; il en fit part à sa jeune femme, « et elle en fut fort troublée et » triste. Le saint s'en apercevant, fut bien marri de le lui avoir » dit, et craignant qu'elle ne mist empeschement à son départ, » lorsqu'il la sentit bien endormie, il sortit bellement du lit, et » s'alla rendre à ses compagnons qui l'attendaient dans un hâvre, » puis, ayant levé les ancres et les voiles, sortirent hors, et d'un » bon vent cinglèrent en pleine mer, se laissant conduire à Dieu » par où il lui plairait les guider. » — Notre saint, avec sa compagnie, continue le naïf hagiographe, que je ne puis résister au plaisir de citer textuellement, tant son récit a de charme et de séduction, — « passa la mer et vint heureusement surgir à la côte » de Bretaigne-Armorique, en la baye de sable qui est entre *Toul-Efflam* et *Loc-Mikaël*, dite communément *la lieue de gresve*, en » la paroisse de Plestin, diocèse de Tréguer, et s'arrêta leur vais» seau vis-à-vis d'un grand roc, qui est au milieu de la gresve (en » terre néantmoins), nommé *Hyrglaz*. Il y avait alors le long de » la gresve une fort longue et spacieuse forest de la quelle saint » Efflam et sa troupe sortans de leur vaisseau, virent sortir un » horrible dragon, lequel se retirait à travers la gresve, dans sa » caverne, distante d'environ mille pas de ce roc, laquelle caverne » était profonde de neuf coudées, et en avait douze en la circonfé» rence de son ouverture, mais de peur qu'à la piste et trace de » ses griffes il ne fût découvert et assiégé en cet antre, il avait cet » astuce de marcher à reculons, de sorte qu'à voir les marques » de ses griffes sur le sable on eût pensé qu'il venait de sortir du » lieu où il ne faisait que d'entrer.

» Alors vivait en Bretaigne-Armorique, à la cour du roi Hoël » premier du nom, Arthur le Preux, son cousin, couronné roi » de la Grande-Bretaigne, dès l'an 450, — lequel (comme c'é» tait un prince fort vaillant et courageux), — s'exerçait à chas» ser les dragons et monstres qui se trouvoient en grand nombre » parmi les bois et grandes forests dont le pays abondoit. »

Dès en débarquant, Efflam rencontre le roi Arthur, suivi de grand nombre de princes et de seigneurs. Il le reconnaît facilement, le salue et lui dit son nom. Aussitôt Arthur descend de cheval et l'embrasse cordialement, et, « cheminant longtemps, devisant » ensemble familièrement, » ils arrivent devant la caverne du dragon. Arthur, qui la cherchoit, « pria le saint et sa compagnie » d'être spectateurs, et ayant empoigné sa massue et son bouclier, » il attaqua courageusement le monstre, — et passèrent tout le » reste du jour en ce combat, jusqu'à ce que le soir, las et fatigué, » Arthur se vint jeter sur l'herbe, près saint Efflam, pour se raf- » fraîchir, si altéré de soif qu'il n'en pouvait plus. » — Mais on ne put trouver de l'eau douce, nulle part dans les environs; ce que voyant saint Efflam, il se mit en oraison, fit le signe de la croix sur le roc prochain, puis, « l'ayant frappé trois fois de son bourdon, il » en fit sortir une belle source d'eau, laquelle se voit encore » aujourd'hui à *Toul-Efflam*. Arthur ayant vu ce miracle se jeta » aux pieds du saint, se recommandant à ses prières, afin qu'il » pût venir à bout de ce monstre. » Et en effet, comme nous l'avons déjà dit, Efflam délivra le pays de ce fléau, en le forçant à se précipiter dans la mer, *où il mourut suffoqué des eaux.* — Puis le saint et ses compagnons, « remontant un petit ruisseau sablon- » neux jusqu'à sa source, qui était un lieu fort agréable, résolu- » rent de s'y établir, et pour ce sujet ils y édifièrent une petite » chapelle et leurs petites cellules. — Au retour d'une promenade » *à une belle fontaine de laquelle ils burent et se rafraîchirent*, » ils trouvèrent leur disner appresté, et un ange assis auprès, » sur l'herbe, si brillant, qu'ils ne le pouvoient fixement regar- » der, ni s'en approcher. » — Depuis ce jour, s'étant engagés à jeûner tous les lundis, mercredis et vendredis, — les dimanches, mardis, jeudis et samedis, « leur repas leur était miraculeusement » appresté et apposé par le ministère des anges, et les autres jours, » point. »

« Cependant la bonne dame Honora, laquelle se voyoit plutôt » veufve que mère de famille, depuis que son cher époux l'eut » quittée, ne cessa de pleurer; mais voyant que pour pleurer, son

» mal ne s'allégeait point, elle fit équiper secrettement un bateau » de cuir, bien joint, cousu et poissé, et s'étant déguisée, se déroba » à la cour, et entra dedans, se laissant conduire où plairait à » Dieu. »

Elle aborda heureusement à Coz-Guéodet. Là, ayant appris d'un *éclusier* qu'il existait au lieu nommé Toul-Efflam un saint ermite, nouvellement arrivé d'Hibernie, elle partit à pied pour se rendre auprès de lui. Mais le seigneur à qui appartenaient les écluses, à la nouvelle qu'une jeune dame d'une rare beauté, et qui se disait fille d'un roi de la Grande-Bretagne, était débarquée sur ses terres, se mit aussitôt à sa poursuite, « et tant galoppa, qu'il l'atteignit de » vue ; mais Dieu la rendit si légère, qu'encore que l'autre tuât son » cheval, à force de lui donner les esperons et de poster, néant- » moins elle avait toujours le devant, jusques à ce qu'elle fût » arrivée à la cellule de saint Efflam : mais pendant qu'elle en » attendait l'ouverture, l'autre eut loisir de s'approcher ; toutefois, » comme il advançoit le bras pour la vouloir empoigner, s'étant » appuyé de l'autre côté contre le mur, la porte vint à s'ouvrir, et » elle sauta dedans ; et ce seigneur fut sur-le-champ puni de son » obstination et de l'injuste poursuite qu'il faisait de cette jeune » dame, car le bras qu'il avait appuyé contre le mur y demeura » fortement attaché, et celui qu'il avait étendu pour arrester la » princesse Honora devint sec et aride. »

Cependant, sur les instances d'Honora, le saint guérit le seigneur, qui, pour reconnaissance, lui donna *une belle terre pour bâtir un monastère.*

Grande fut la joie de saint Efflam de voir qu'Honora était résolue à mener le même genre de vie que lui-même. Il bâtit une petite cellule, non loin de la sienne, « lui défendant expressément l'as- » pect de son visage, lui permettant toutefois de venir de fois à » autre le visiter, et parler avec lui des choses concernantes la di- » rection de sa conscience et le salut de son âme : ce qu'il lui » octroya de peur que la fragilité féminine ne fût troublée par un » entier et total retranchement de sa conversation. »

Au bout de quelque temps de cette vie *plus angélique*

qu'humaine, comme le dit le Père Albert, « ayant entendu le bruit » et grande renommée de la grande saincteté des religieuses de » Lannennok ou Lannanec [1], en Cornouailles, elle désira s'y » retirer. » Efflam approuva son dessein, « de sorte que, prenant » congé de lui et des autres religieux, elle s'en alla en Cor- » nouailles, fut vestue en cette abbaye par sainte Nennok, où elle » vécut et mourut sainctement. »

Cependant un saint anachorète, nommé Gestin, et qui a donné son nom à Plestin (Plebs-Gestin), commune voisine, revenant de Rome, où il avait fait un pieux pèlerinage, et trouvant l'oratoire qu'il avait fait bâtir occupé par saint Efflam et les siens, ne voulut pas déranger un si saint personnage et se retira, pour finir ses jours, dans une forêt située non loin de là. Saint Efflam demeura donc paisible possesseur de l'oratoire de Toul-Efflam et y mourut comme meurent les saints, le 6 novembre, l'an 512, à l'âge de soixante-quatorze ans. En l'année 994, sous le règne de Geoffroy Ier, duc de Bretagne, ses restes mortels furent solennellement transportés en l'église paroissiale de Plestin. On y voit encore un sarcophage, connu sous le nom de tombeau de *Monsieur* saint Efflam *(Bez ann aotro sant Efflam)*, mais qui est d'une architecture beaucoup plus moderne.

Dois-je m'excuser auprès du lecteur de m'être si longuement étendu sur saint Efflam, et d'avoir si complaisamment usé, et, je le crains, quelque peu abusé, peut-être, du Père Albert le Grand? Je ne le pense pas, si j'en juge par le charme et l'intérêt que j'ai éprouvés moi-même au récit du vieil hagiographe, qui me semble, du reste, avoir traité cette vie avec une prédilection toute particulière. Il connaît parfaitement les lieux dont il parle, et l'on dirait qu'il a dû y faire une visite exprès. Son style aussi me paraît avoir ici plus de naturel, de grâce et d'agrément que d'ordinaire, quoiqu'il en ait toujours beaucoup. De plus, saint Efflam est très-populaire dans nos campagnes, et les pères aiment beaucoup à mettre

[1] C'est l'abbaye de Lanninoc, en la commune de Ploemeur, près de Lorient. Il en reste encore quelques ruines.

leurs enfants sous son patronage. Toutes ces raisons me font espérer qu'on ne se plaindra pas trop de mes longueurs.

Saint-Michel-en-Grève semble avoir été occupé anciennement par un poste romain, ou traversé par une voie romaine; je laisse cela à décider aux antiquaires et aux archéologues; toujours est-il que M. Rannou m'a affirmé qu'il y a une trentaine d'années, lorsqu'on creusa les fondations de la maison d'école, on y découvrit des substructions, des tuiles, des fragments de poteries et plusieurs médailles romaines. Tout cela est allé augmenter la collection, si riche et si intéressante, de M. J.-M. de Penguern, qui, à cette époque, centralisait à peu près toutes les antiquités celtiques, gauloises, romaines, bretonnes et autres que l'on découvrait dans l'arrondissement de Lannion. Il avait surtout une fort belle collection de manuscrits bretons de nos vieux mystères, et il est bien regrettable que ses héritiers gardent si soigneusement et laissent ignorer au public ces véritables trésors, qu'un patriotisme bien entendu devrait les porter à produire à la lumière et à répandre libéralement.

F.-M. Luzel.

(La suite au prochain numéro.)

LE MARQUIS D'ARS

1737-1761.*

C'est ici surtout que commence à se révéler d'une manière brillante le courage et l'habileté du jeune marquis d'Ars.

En effet, Charles de Bremond d'Ars s'empara successivement, avec le secours de la *Malicieuse*, commandée par le chevalier de Goimpy-Feuquières, du navire anglais le *Guillaume-Marie*, chargé de blé, qu'il conduisit heureusement à Vigo, et de la frégate anglaise le *Pingouin* de 24 canons, commandée par le capitaine William Harris, laquelle fut coulée bas, après que l'on eut retiré les officiers et les équigages qui furent remis, au nombre de cent cinquante-six hommes, sur un navire suédois allant en Portugal, à la charge d'être échangés [1].

Le 4 avril suivant, le marquis d'Ars, étant encore avec la *Malicieuse*, livra un nouveau combat contre deux frégates anglaises. Nous ferons observer, en passant, que ce fait d'armes a été très-incomplètement rapporté par M. de la Peyrouse-Bonfils, dans son *Histoire de la Marine*.

Engagé dès six heures du soir, le combat se poursuivit avec acharnement pendant toute la nuit, et le marquis d'Ars qui se

* Voir la livraison d'octobre, pp. 294-304.

[1] Voyez *Gazette de France* du 10 mai 1760.

trouva, par suite de l'éloignement de la *Malicieuse*, supporter le poids et la responsabilité de cette lutte vigoureuse, y déploya autant de talent que d'intrépide sang-froid.

Après avoir éteint le feu de l'ennemi, et après avoir eu lui-même tous ses cordages coupés, toutes ses voiles hachées, ses mâts et vergues tous endommagés, plusieurs coups de canon à fleur d'eau, en un mot, l'*Opale* entièrement délâbrée, il allait cependant s'emparer de la frégate anglaise, lorsque celle-ci fut secourue dans sa fuite et protégée par l'obscurité : il était alors une heure du matin.

Ce combat coûta à l'*Opale* cinq hommes tués et dix-huit blessés, dont deux officiers.

Malgré tout, le surlendemain, le marquis d'Ars poursuit encore et fait couler bas un navire anglais qu'il rencontre en allant relâcher à la Corogne, où il comptait retrouver la *Malicieuse* qui s'était dégagée de la lutte à la faveur de la nuit.

On constate d'ailleurs ces curieux détails dans le rapport si mesuré et si modeste du jeune marquis d'Ars, adressé à M. le duc de Praslin, alors ministre de la Marine. Nous reproduisons en son entier ce document inédit extrait des archives de la Marine.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de vous informer de ma relâche à la Corogne où j'ai retrouvé la *Malicieuse*, de laquelle j'avais été séparé par l'événement d'un combat dont voici le détail :

Le vendredi, 4 avril, les vents au N.-E., petit frais, la mer calme, étant par 41° 3m de latitude, et 12° 35m de longitude, méridien de Paris, le commandant m'ayant ordonné de chasser un bâtiment qui était sous le vent, je l'ai chassé : en étant fort près, je l'ai reconnu Hollandais à la construction, et ai levé chasse de dessus pour aller à l'encontre d'un navire qui paraissait venir sur nous. Nous en avons été bientôt assez près pour le reconnaître frégate environ de notre force. J'en ai fait le signal au commandant. Nous avons eu au même instant connaissance d'un second navire qui venait sur le premier toutes voiles dehors : les navires se faisant des signaux, il était apparent qu'ils étaient de compagnie. Ne voulant pas engager un combat trop inégal contre ces deux navires, j'ai tenu le plus près sous mes huniers, seule-

ment pour me rallier à M. de Goimpy qui venait sur moi toutes voiles dehors.

La frégate étant venue par mon travers a mis pavillon anglais, et m'a tiré plusieurs coups de canon qui portaient à mi-distance d'elle à moi, auxquels je n'ai point voulu répondre, étant hors de portée.

La *Malicieuse* étant arrivée à portée de voix, M. de Goimpy m'a demandé ce que je pensais de la force des navires que nous voyions : je lui ai répondu que le bâtiment qui avait tiré sur moi était une frégate de 24 ou 26 canons en batterie, que j'en étais sûr ; que quant à l'autre, je n'en connaissais pas encore la force, vu que par ma position il me présentait l'avant. Il m'a dit qu'il allait arriver avec moi sur l'ennemi pour engager le combat.

Aussitôt, nous avons arrivé ensemble : la frégate anglaise a aussi arrivé et a fait route pour se rallier à son camarade.

Nous avons mis le grand perroquet dehors pour la suivre. Ayant approché le second navire, il m'a paru plus fort que le premier, et selon la hauteur de son bois et de sa mâture, je l'ai jugé de 40 canons. Je me suis approché de la *Malicieuse*, et ai dit à M. de Goimpy ce qui me semblait de la force du deuxième navire. Il m'a aussitôt fait signal de tenir le vent et l'a tenu aussi : j'ai pensé que c'était pour mieux reconnaître la force de l'ennemi.

La *Malicieuse* marchait mal, ce qui m'a obligé de tenir toujours le perroquet de fougue sur le mât. On a hélé plusieurs fois de la *Malicieuse*, sans qu'on ait pu entendre ce que l'on nous disait : j'ai pris le porte-voix et ai hélé que je n'entendais pas ce que M. de Goimpy me faisait dire, mais que j'étais préparé à exécuter ses signaux, et à le suivre dans toutes ses manœuvres.

A six heures, M. de Goimpy m'a dit qu'il allait engager le combat avec la plus grosse frégate, que j'eusse à m'attacher, et le couvrir de la première. Nous avons tout de suite, l'un et l'autre, largué les basses voiles et avons arrivé sur l'ennemi. M. de Goimpy a donné sa volée en passant à la première frégate qui lui a rendu la sienne, et a été attaquer la frégate qui suivait.

J'ai, au même moment, commencé le combat avec la première frégate à portée de fusil. L'Anglais conservant sa misaine dehors m'a éloigné de la *Malicieuse*. J'ai cherché à suivre l'ennemi et l'ai approché à portée de pistolet, m'étant aperçu que notre feu était supérieur au sien, et afin de décider plus tôt le combat, pour pouvoir être à même d'aider le commandant que je pensais devoir se battre avec désavantage contre un bâtiment que j'avais jugé plus fort que la *Malicieuse*.

Le feu ayant été fort vif de part et d'autre, à huit heures et demie,

notre frégate anglaise a mis la grande voile dehors et nous a fait juger, en cherchant à quitter le combat, qu'elle était incommodée.

J'ai mis ma misaine : la supériorité de marche de l'*Opale* m'a toujours fait tenir l'ennemi fort près avec moins de voiles.

Le feu a continué, le nôtre conservant son avantage sur celui de l'ennemi. A dix heures et demie, la frégate anglaise se trouvant de l'arrière de nous, a éteint tous ses feux, et a mis de la voile pour s'éloigner de nous.

Alors j'ai voulu prendre les amares sur l'autre bord pour la rattaquer, étant persuadé qu'elle ne pouvait plus tenir longtemps. Mais je n'ai pu exécuter ce dessein, n'étant pas en état de manœuvrer, n'ayant pas un cordage qui ne fût coupé, toutes mes voiles hachées, mes mâts et vergues tous endommagés, plusieurs coups de canon à fleur d'eau.

J'ai été obligé de travailler à repasser les manœuvres les plus essentielles pour me mettre en état de recommencer le combat.

Pendant que j'y étais occupé, les gens des hunes m'ont averti qu'il paraissait un second navire auprès de celui que nous avions combattu.

Il y avait plus d'une heure que le combat de la *Malicieuse* était fini : la nuit m'avait empêché d'en voir les suites. N'apercevant aucuns feux ni marques qui m'apprissent où elle était, j'ai pensé que la frégate qui la combattait s'étant aperçue de la supériorité de notre feu sur celui de son camarade, l'avait abandonnée pour venir le dégager, et l'avait mis hors d'état de la suivre.

L'entier désemparement de l'*Opale* me mettant dans le cas de combattre avec désavantage contre ces deux bâtiments, quoique je les jugeasse très-maltraités l'un et l'autre, j'ai pris le parti de faire vent arrière, travaillant toujours à me regréer.

A une heure, le temps s'étant embrumé, nous ne voyions aucun des navires.

A six heures et demie du matin, nous avons eu connaissance d'un bâtiment, à une lieue, au vent à nous, qui a mis pavillon anglais. Il était très-bien gréé, ce qui nous a convaincus que ce n'était aucun de ceux contre lesquels nous nous étions battus. Il a couru sur nous peu de temps, et puis a couru au plus près, à l'E. S.-E. J'ai continué ma route, vent arrière, travaillant à changer mes voiles à l'abri les unes des autres. Je n'ai pas été à portée de reconnaître la force de ce bâtiment.

— Le combat fini, on m'a rendu compte qu'il y avait eu cinq hommes tués et dix-huit blessés, du nombre desquels ont été MM. de Trouillé et de Plas, gardes de la marine, faisant fonctions d'officiers, qui ont eu des blessures considérables, le premier au bras droit, le second au côté.

J'espère, Monseigneur, que vous voudrez bien leur donner des mar-

ques de votre estime. Je puis vous assurer qu'ils s'en sont rendus dignes, et qu'ils m'ont donné, pendant l'action, des preuves de leur capacité et fermeté.

La blessure de M. de Plas va beaucoup mieux : celle de M. de Trouillé sera de longue guérison.

Je ne puis, Monseigneur, que faire des éloges de tous mes officiers : je dois à l'exemple qu'ils ont donné à l'équipage la bravoure et la fermeté qu'il m'a marquées.

Par la précision avec laquelle M. Pineau, qui commandait le gaillard d'avant, a fait exécuter les différentes manœuvres, et l'attention qu'ont eue les officiers dans la batterie d'y faire servir le canon avec justesse, je pouvais espérer de me rendre maître de l'ennemi, si l'arrivée d'un second navire et l'entier délabrement de ma frégate ne m'en eût empêché.

Quoique l'état de l'*Opale* exigeât une prompte relâche, j'ai préféré de prendre le large plutôt que de relâcher à Lisbonne qui était le port que j'avais sous le vent et le plus à portée, mes instructions me faisant connaître que l'intention du roi était que nous évitassions toutes relâches portugaises. Je me suis éloigné de terre d'environ cinquante lieues pour quitter la croisière des ennemis, étant obliger de jumeler mes mâts et vergues.

Le lundi, 7 avril, midi, étant par 38° 20' de latitude et 14° 17' de longitude, nous avons eu connaissance d'un brigantin : nous l'avons chassé et joint sur les sept heures du soir.

Il était anglais, venant de Lisbonne chargé de sel et allait à Terre-Neuve faire la pêche de la morue : il avait onze hommes d'équipage ; je l'ai fait couler bas.

Ne doutant pas que M. de Goimpy n'eût fait route pour la Coroque, j'ai aussi cherché cette relâche; les réparations nécessaires à la frégate l'exigeant, ainsi que l'état de plusieurs blessés dont j'ai l'honneur, Monseigneur, de vous envoyer la liste avec l'état des blessures, espérant que vous voudrez bien accorder quelques grâces à ces malheureux dont une partie seront, par leur blessures, hors d'état de gagner leur vie et faire subsister leurs familles.

Le 13 avril ayant eu connaissance de deux bâtiments, je les ai chassés; l'un était portugais : il m'a appris que l'autre était une frégate de dix-huit canons : je l'ai chassée, et l'avais considérablement approchée, lorsque j'ai eu connaissance d'une escadre de quinze vaisseaux, à laquelle la frégate s'est jointe ; elle était par 42° 54' de latitude et 17° 42' de longitude, courant au N.-O.

Le lendemain, 14, j'ai été chassé par un très-gros vaisseau. Le 20,

au soir, je suis entré à la Corogne. Je compte être, sous très-peu de jours, en état de suivre M. de Goimpy.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le Marquis D'ARS.

A la Corogne, le 24 avril 1760.

Revenu en France, et le ravitaillement de l'*Opale* terminé, le marquis d'Ars en reprend le commandement dès le 15 octobre de cette même année 1760.

Chargé de croiser sur les côtes d'Angleterre avec la frégate la *Brune*, dont il fut séparé vers la fin de décembre, le marquis d'Ars fit dans cette nouvelle campagne sept prises sur les Anglais, et s'empara aussi, depuis qu'il croisait seul, d'une frégate anglaise de vingt canons.

Nous n'avons pas pu, jusqu'à présent, nous procurer la relation de cette dernière victoire [1].

Parti de Brest dans les premiers jours de janvier 1761, Charles de Bremond d'Ars eut à livrer bientôt son dernier combat, où il trouva une mort héroïque.

Le 10 au matin, à la pointe du jour, l'*Opale* rencontre plusieurs vaisseaux ennemis et s'attache résolûment à la poursuite d'une frégate anglaise de trente-six canons, qu'elle approche à portée de pistolet.

Deux fois le marquis d'Ars ordonne l'abordage, que l'ennemi refuse et qu'il évite par suite de la rupture des grapins.

La frégate anglaise, criblée, et dont le feu s'éteignait à vue d'œil, manœuvrait pour attendre le secours de deux autres bâtiments, lorsque M. d'Ars est emporté par un boulet de canon, à la tête de son équipage, qui fut cruellement décimé.

Parmi les officiers tués ou blessés, nous citerons M. de Cham-

[1] *Mercure de France*, février 1761, et *Gazette de France*, janvier 1761.

pigny, frappé par un boulet qui lui dépouilla les deux cuisses et mort vingt-cinq jours après [1] ;

M. de la Martelière, blessé d'un coup de pique en sautant à l'abordage ;

M. de Tromelin, atteint au bras droit.

Au nombre des morts, on comptait également huit officiers mariniers, six soldats et treize matelots.

Douze officiers mariniers, dix soldats et quarante matelots reçurent des blessures tellement graves, qu'ils succombèrent, pour la plupart, deux jours après.

C'est ce qui ressort du journal et du rapport de M. Pineau, enseigne des vaisseaux du roi, commandant en second sous les ordres de M. le marquis d'Ars, et qui fut assez heureux pour ne recevoir, dans ce combat si acharné, aucune blessure, ainsi que les autres officiers de l'*Opale* : MM. du Boisberthelot, de Trouillet, du Jon et d'Orceval, qui néanmoins avaient dignement secondé leur jeune et intrépide chef enlevé au moment où il allait jouir d'un nouveau et éclatant triomphe.

Le lendemain de cet engagement meurtrier, le commandant en second conduisit l'*Opale* dans la rivière de Morlaix et en opéra le désarmement à Brest, peu de temps après.

— Nous donnons encore ici le journal de la frégate l'*Opale*, suivi du rapport du commandant Pineau [2].

Nous appareillâmes de Saint-Mathieu le 6 de ce mois (janvier), à sept heures du matin, les vents de la partie du N.-E. et E.-N.-E. Nous gouvernâmes au N.-O. 1/4 de N. pour nous mettre en croisière depuis le cap Lezard jusqu'à mi-canal de la Manche, parages que M. d'Ars avait

[1] Anne-Philippe Bochart de Champigny, né le 14 mai 1740, garde-marine en 1755, était fils de Jean-Paul Bochart de Champigny, maréchal de camp, et de Anne-Etiennette de Meuves, petit-neveu d'Antoine Bochart de Champigny, lieutenant général des armées navales, et neveu de Jacques-Charles, marquis de Champigny et de Sainte-Marie, gouverneur de la Martinique, commandeur de Saint-Louis, etc., lié de la plus étroite amitié avec le vicomte d'Ars, oncle du marquis.

[2] Marc-Auguste Pineau, garde marine vers 1752, était fils de Marc-Auguste Pineau, écuyer, et arrière petit-fils de Marc-Henri Pineau, officier de marine en 1628, d'une ancienne et honorable famille de La Rochelle qui compte trois maires de cette ville depuis 1530. — (*Hist. de La Rochelle*, par le P. Arcère, t. Ier, p. 626.)

décidés pour notre rendez-vous avec la *Brume*, après les six premiers jours de séparation.

Nous n'avons rencontré, jusqu'au 10, que des bâtiments hollandais sortant de la Manche on faisant route pour y entrer.

Le 10, au matin, à la pointe du jour, nous avons eu connaissance de plusieurs bâtiments, entre autres d'un sous le vent à nous qui a paru à M. d'Ars mériter qu'on le chassât. Nous l'avons reconnu vers les neuf heures pour une frégate environ de notre force.

A dix heures, nous nous sommes trouvés à portée de pistolet.

La frégate a arboré pavillon anglais, et nous le nôtre : nous lui avons compté vingt-deux pièces de canons en batterie, et beaucoup de pierriers sur les gaillards. Nous lui avons livré combat.

L'intention de M. d'Ars étant d'aborder l'ennemi, nous avons tenté de le faire. Nous nous sommes trouvés deux fois bord à bord, mais les va et vient de nos grapins ayant été coupés, et l'ennemi refusant toujours l'abordage, nous n'avons pas pu nous maintenir assez longtemps le long de son bord dans ces deux occasions pour pouvoir y sauter.

Vers le midi, ayant reconnu deux bâtiments de notre force au vent, courant vent arrière sur nous et qui avaient déjà arboré pavillon anglais, pour encourager vraisemblablement celui contre lequel nous nous battions qui avait la drisse de son pavillon coupée et dont le feu s'éteignait à vue d'œil, M. d'Ars se préparait à s'éloigner de l'ennemi, lorsqu'un coup malheureux nous priva subitement d'un capitaine dont la valeur, l'expérience et les grandes qualités auraient mérité un meilleur sort.

Ayant été averti de ce malheur, j'ai travaillé à m'éloigner des forces supérieures auxquelles je me voyais hors d'état de pouvoir résister. Me voyant gagné par l'ennemi, j'ai fait jeter à la mer deux canots et les mâts de hune de rechange, endommagés déjà par les coups de canon : ce qui a donné de la marche à la frégate. Les vents étant de la partie du sud, j'ai fait gouverner au N. et N.-N.-E. pour tirer de mes voiles tout le parti que je pouvais et m'éloigner le plus promptement de ces bâtiments.

A mesure que je les gagnais, j'ai tenu le vent pour me relever de la côte d'Angleterre, de laquelle je n'étais éloigné que de dix-sept lieues dans le S.-O. 1/4 S. L'île d'Ouessant me restait alors dans le S.-E. 1/4 de sud à dix-huit lieues. Les vents étant venus le soir au S.-S.-O., j'ai tenu le plus près.

Depuis minuit jusqu'à quatre heures, les vents ont varié de l'O au N.-O.; j'ai toujours tenu le vent.

A sept heures du matin, nous avons eu connaissance de la terre, à huit heures, nous avons reconnu l'île de Batz qui nous restait dans le S.-O. 1/4 S., à sept lieues de distance, les vents étant alors de la partie du S.-O. et O.-S.-O. presque calme.

La quantité de nos malades mutilés et blessés très-dangereusement ne nous permettant pas de tenir la mer pour chercher un port plus commode, j'ai pris le parti de relâcher à Morlaix où je suis arrivé à midi, d'un vent de N.-O., qui nous a pris à l'entrée. La marée ne m'a pas encore permis de mettre les malades à terre : mes dispositions sont toutes prises pour le faire demain matin. Je profiterai aussitôt du premier bon vent pour me rendre à Brest, les articles du traité étant de remettre la frégate à Brest ou à Rochefort.

M. de Champigny a été très-dangereusement blessé par un boulet qui lui a emporté toutes les chairs des deux cuisses jusqu'aux os, qui sont entièrement découverts. Le chirurgien craint tout pour sa vie.

M. de la Martelière a été blessé d'un coup de pique, qui lui a été lancé du bord de l'ennemi en essayant de sauter à l'abordage. On craint les accidents d'une pareille blessure par le gonflement qui y est survenu et les douleurs qu'il ressent.

M. de Tromelin a eu, par un éclat, une très-forte contusion au bras droit : on espère qu'il se servira de son bras.

MM. du Boisberthelot, de Trouillet, du Jon, d'Orceval et moi n'avons eu aucun accident.

Nous avons perdu notre sergent et cinq soldats; deux caporaux et huit soldats ont été blessés.

Huit officiers mariniers et treize matelots ont été tués : douze officiers mariniers et quarante matelots ont été blessés dont une grande partie n'a pas deux jours à vivre.

A bord de l'*Opale*, en rade de Morlaix, le 11e de janvier 1761.

Signé : PINEAU.

*Rapport de M. Pineau, commandant la frégate l'*OPALE, *armée en course, après la mort de M. le marquis d'Ars tué à l'abordage.*

Brest, le 14 février.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que vu les lettres de M. Gradi, qui mande au sieur Brisson, son correspondant à Brest, de désarmer la frégate l'*Opale* et les ordres de M. le comte de Blénac, je l'ai désarmée entièrement et l'ai remise, le 5 au soir, entre les mains des officiers du port. La revue de l'équipage, qui s'est faite vendredi, m'a empêché d'avoir l'honneur de vous en rendre compte plus tôt.

J'ai eu le bonheur, à ce que vous m'avez fait l'honneur de me mander, de satisfaire, par ma conduite, Sa Majesté et vous : j'ose me flatter,

Monseigneur, que quoique la campagne n'ait pas lieu à présent, vous voudrez bien ne pas m'oublier, et que dans des temps plus heureux ou dans quelque occasion que ce soit, vous voudrez bien me procurer les moyens de prouver au roi mon zèle et mon attachement pour son service. Je tâcherai de justifier votre confiance en moi, et de mériter par ma conduite vos bontés et votre estime.

J'ai appris, Monseigneur, que Monseigneur l'amiral avait fait confisquer les prises faites par les frégates l'*Opale* et la *Brune*, parce que feu M. le marquis d'Ars n'avait pas demandé à l'Amirauté une commission de guerre. M. d'Ars croyait que cette obligation de demander une commission ne regardait que les corsaires, et que les officiers du roi, quoique armant pour le particulier, en étaient exempts. C'est une faute dont les équipages nê sont pas responsables, et j'espère, Monseigneur, que voudrez bien vous intéresser, auprès de Monseigneur l'amiral, pour que ces pauvres gens ne perdent pas ce petit salaire qu'ils ont acheté si cher.

Nous venons de perdre, Monseigneur, le pauvre M. de Champigny, qui est mort le 4 de ce mois, au soir, après vingt-cinq jours de souffrances et de douleurs excessives. C'est une véritable perte pour le corps. Tous les anciens officiers qui le connaissent en formaient les plus hautes espérances : il est regretté généralement de tout le monde.

Je vous importune, Monseigneur, par mes répétitions et mes prières, mais j'ose vous supplier encore de ne pas oublier MM. de la Martelière et de Tromelin. La blessure de ce premier a heureusement bien tourné ; mais elle était d'abord très-dangereuse.

Comme l'abordage se faisait par l'arrière, et que M. de la Martelière était sur le gaillard d'arrière avec M. d'Ars, il eût été le premier qui aurait sauté à bord, si l'abordage eût pu se faire.

Quand même il n'aurait pas été blessé, j'aurais toujours pris la liberté de vous prier de vouloir bien vous intéresser pour lui, auprès de Sa Majesté, à plus forte raison l'ayant été.

On récompense sur terre celui qui monte le premier à l'assaut : l'abordage vaut bien l'assaut, et est au moins aussi meurtrier.

Il est vrai qu'il n'a pas pu passer à l'autre bord, mais si les grappins d'abordage n'eussent pas été coupés, il l'aurait fait.

J'oserai, de plus, vous représenter, Monseigneur, que c'est la seule façon de prouver que Sa Majesté regarde ces événements particuliers comme faits pour son service, et qu'Elle n'a pas moins d'égards pour les officiers qui y sont employés que pour ceux qui le sont sur les vaisseaux armés directement pour son compte.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé : PINEAU.

Les journaux du temps qui rapportent la fin héroïque du marquis d'Ars, qui n'avait alors que vingt-trois ans, ajoutent qu'il laissa dans notre marine d'unanimes regrets. C'est à lui que s'applique le prétendu bon mot de sa sœur, Mme la marquise de Verdelin, cité par J.-J. Rousseau dans ses *Confessions* : « Son frère, dit-il, venait » d'avoir le commandement d'une frégate en course contre les » Anglais : je parlais de la manière de l'armer sans nuire à sa légè- » reté : — Oui, dit-elle, d'un ton tout uni, on ne prend de canons » que ce qu'il en faut pour se battre. »

Jean-Jacques ajoute qu'il ne comprit pas tout d'abord : nous avouerons, après lui, et surtout après les preuves d'une pareille intrépidité, ne pas comprendre davantage, à moins que le trait ne fût à l'adresse de Rousseau.

« Je ne sais, dit M. Sainte-Beuve, dans sa récente étude sur la » marquise de Verdelin, si c'est la faute de mon esprit obtus, » mais il me semble qu'il faut l'avoir bien tourné à la finesse et à » la méfiance pour trouver du persifflage dans ce mot de Madame » de Verdelin sur la frégate : « on ne prend de canons que ce » qu'il en faut pour se battre. » Il y avait au XVIIIe siècle, une » princesse de Rohan qui, pour faire preuve d'esprit, se piquait » d'entendre finesse à tout, même aux choses les plus simples. On » disait d'elle assez plaisamment que, lorsqu'elle était à la messe, » elle riait de l'*Introït* et entendait malice au *Kyrie eleison*. La » méfiance de Rousseau lui faisait faire souvent, à sa manière, » comme cette princesse de Rohan, et trouver malice à tout. [1] »

La carrière militaire du marquis d'Ars fut brisée alors que les événements contemporains auraient pu faire inscrire son nom parmi ceux qui illustrèrent la marine française. Il n'eût certes pas manqué d'occasions de servir le roi et la France ; et son mérite personnel aurait rendu inutiles les avantages résultant de sa nais-

[1] Voir la récente étude de M. Sainte-Beuve, dans laquelle est réhabilitée la mémoire de la marquise de Verdelin, envers laquelle J.-J. Rousseau se montra, suivant sa coutume, si ingrat dans ses *Confessions*. M. le comte Anatole de Bremond d'Ars prépare un travail complet sur cette dame, dont le caractère est mieux connu depuis la publication de ses lettres retrouvées à Genève.

sance ainsi que de ses relations de parenté avec les familles les mieux placées à la cour : les d'Aubeterre, les Saint-Maure, les Montausier, les d'Estaing, les d'Aubusson la Feuillade, les Conflans d'Armentières, les Montmorency-Laval.

Charles de Bremond d'Ars continue glorieusement cette série de guerriers qui, dans sa maison, trouvèrent, à chaque siècle, la mort sur le champ de bataille. Il justifie l'appréciation élogieuse formulée sur les Bremond par un des plus anciens historiens de la Saintonge : *suâ et avorum virtute clari* [1]. Il justifie aussi ce que disait, en 1667, Henri d'Aguesseau, dans son jugement de maintenue : « Les » Bremond ont adjousté à leur ancienne noblesse des services si » illustres, que leur immémoriale possession ne peut leur estre » contestée. »

N'en déplaise à certains utopistes malveillants et démocrates, dans la mauvaise acception de ce mot, il est consolant de voir des noms historiques continuer de nos jours les services jadis rendus au pays par les ancêtres ; on aime à trouver des jeunes gens, favorisés par la naissance, se souvenir qu'ils n'ont une patrie qu'à la condition de la servir. Ce sont des exceptions, nombreuses heureusement, à cette triste foule d'oisifs qui, profitant d'un nom brillant, ou d'une fortune laborieusement amassée par leurs pères, gaspillent leur vie inutile dans un égoïsme doré qui fait maudire le peuple riche par le peuple pauvre. C'est cette jeunesse que M. de Lamartine stigmatise en termes si vrais : « jeunesse qui ne vit, comme le » vieillard blasé, que de la vie sénile des sens. »

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

[1] *De Sanctorum regione et illustrioribus familiis*, discours latin dédié au prince de Condé par Nicolas Alain, médecin à Saintes, et contemporain de Bernard Palissy.

LES TRAGÉDIES DE ROBERT GARNIER*

Le quatrième acte est certainement le meilleur de la pièce, et même l'un des plus remarquables du théâtre de Garnier.

César est aux portes de Rome, il va y entrer en triomphe pour prendre solennellement possession de la dictature. Mais pendant que la tyrannie apprête ses pompes, la liberté opprimée apprête dans un coin de Rome ses vengeances : Cassius s'entretient de la chute de la république avec Décimus Brutus, jusque-là fidèle soldat de César, mais qui porte un cœur de citoyen, et ne tardera guère d'être l'un des meurtriers du dictateur. Par la fermeté du style, la vigueur du langage et son accent tout romain, comme aussi par la juste appréciation du caractère de César, cette scène mérite d'être citée presque tout entière.

Acte IV. — CASSIE, DÉCIME BRUTE.

CASSIE.

Misérable cité, tu armes contre toy
La fureur d'un tyran pour le faire ton roy;
Tu armes tes enfans, injurieuse Rome,

* Voir la livraison d'octobre, pp. 330-342.

Encontre tes enfans pour le plaisir d'un homme!
Et ne te souviens plus d'avoir fait autrefois .
Tant ruisseler de sang pour n'avoir point de rois,
Pour n'estre point esclave, et ne porter, fléchie,
Au service d'un seul, le joug de monarchie!
Ores [1], dessus nos corps l'un sur l'autre estendus
— Comme espis en juillet quand les champs sont tondus —
Tu bastis un royaume et, pour estre asservie,
Libérale de sang, employes nostre vie....
Puis, il y a des Dieux! Puis le ciel et la terre
Vont craindre un Jupiter terrible de tonnerre!
Non, non, il n'en est point : ou, s'il y a des Dieux,
Les affaires humains ne vont devant leurs yeux;
Ils n'ont soucy de nous, des hommes ils n'ont cure,
Et tout ce qui se fait se fait à l'aventure;
Fortune embrasse tout : la Justice, le Bien,
N'ont de ces Dieux qu'on croit ni faveur ni soutien!
Scipion s'est planté l'épée en la poitrine
Et sanglant eslancé dedans la mer voisine;
Caton s'est arraché les entrailles du corps;
Fauste et Afrane, pris meurtrièrement, sont morts;
Jube et Pétrée ont fait, combattant à outrance,
De leurs mains l'un à l'autre égale violence;
Notre armée est rompue, et les ours lybiens
Vont dévorant les corps de nos bons citoyens.
Notre tyran vainqueur, enflé de sa fortune,
Vient ore triompher de la perte commune :
Nous le voyons terrible, en un char élevé,
Traîner l'honneur vaincu de son peuple esclavé.
Ainsi Rome à César donne un pouvoir suprême,
Et de Rome César triomphe en Rome mesme!
Quoy, Brute! nous faut-il, trop craignant le danger,
Laisser si lâchement sous un prince ranger?
Faut-il que tant de gens, morts pour nostre franchise,
Se plaignent aux tombeaux de notre couardise?
Et que les pères vieux voisent [2] disant de nous :
« Ceux-là ont mieux aimé, tant ils ont le cœur mous,
» Honteusement servir en démentant leur race,
» Qu'armés pour le pays mourir dessus la place! »

Ore, *ores*, maintenant.
Voisent, aillent.

DÉCIME BRUTE.

Je jure par le ciel, trône des immortels,
Par leurs images saints, leurs temples, leurs autels,
De ne souffrir, vrai Brute, aucun maistre entreprendre
Sur nostre liberté, si je puis la défendre!
J'ai César en la guerre ardentement suivi
Pour défendre son droit, non pour vivre asservi!
Que si, empoisonné d'une ardeur convoiteuse,
Il veut lever sur nous la main impérieuse,
S'il veut régner dans Rome, et que Pompé défait
N'ait été poursuivi sinon pour cet effet....
Il verra que ma dextre, au sang haineur[1] souillée,
Sera, quoyqu'il m'en fasche, au sien propre mouillée!
Je l'aime chèrement; je l'aime! — Mais le droit
Qu'on doit à son pays, qu'à sa naissance on doit,
Toute autre amour surmonte, — et, plus qu'enfant, que père,
Que femme, que mari, nostre patrie est chère!

CASSIE.

Si cette brave ardeur bouillonne en votre sang,
Si un si franc désir vous pointèle le flanc,
Que jà desjà, Décime, en sa gorge frappée
N'allons-nous courageux ensaigner[2] notre épée?
Il m'est à tard de voir le beau jour éclairer
Qu'il mèure, et que sa mort nous face respirer!...

DÉCIME BRUTE.

Possible que luy-mesme, à l'exemple de Sylle,
Ayant déraciné la discorde civile,
Despouillera la force et la grandeur qu'il a?

CASSIE.

Vous ne verrez que Sylle il ressemble en cela.
Sylle, estant assailli de la force adversaire,
Arma pour se défendre et de Cinne et de Maire[3],
Les desfit, les chassa, puis, s'estant asseuré,
— Devestit le pouvoir qu'il n'avoit désiré,
Ne retint ce royaume : — et César, au contraire,
Sans avoir ennemi, s'est jeté volontaire

[1] Le sang *haineur*, c'est le joug *ennemi*.
[2] Ensanglanter.
[3] *Sylle*, *Cinne*, *Maire*, Sylla, Cinna, Marius.

Au cœur de l'Italie, et dans le camp de Mars,
Comme un Brenne barbare, a conduit ses soudars;
A traversé les mers et, hardi d'une armée
De fières légions, à vaincre accoustumée,
Nous a suivis partout, ardent d'exterminer
Tous ceux qui l'empeschoient de pouvoir dominer : —
Et ore, ayant atteint le but de son emprise,
Il iroit renoncer à sa puissance acquise?
Il ne faut pas le croire : il l'achète trop cher,
Trop y a travaillé pour la vouloir lâcher!

DÉCIME BRUTE.

Encor n'est-il pas roy portant le diadême.

CASSIE.

Non; il est dictateur, — et n'est-ce pas de mesme?
Il peut tout, il fait tout; bref il est roy, — sinon
Qu'il ne porte d'un roy la couronne et le nom.

DÉCIME BRUTE.

Il n'est point sanguinaire.

CASSIE.

Il a, brûlant de guerre,
Déserté [1] d'habitants la plupart de la terre,
Et la Gaule, et l'Afrique, et le Pont, et le bord
De l'Espagne éloignée où le soleil s'endort....

DÉCIME BRUTE.

La guerre seroit donc des hommes rejetable?

CASSIE.

Il la faut détester s'elle [2] n'est raisonnable.

DÉCIME BRUTE.

Il a l'empire accreu de mainte nation.

CASSIE.

Mais il l'a ruiné par son ambition!

DÉCIME BRUTE.

Il a vengé l'outrage à nos ancestres faite
Par la Gaule mutine, ore à nos loix sujette.

[1] Dépeuplé.
[2] Si elle.

CASSIE.

Il a mis en danger, par sa témérité
Contre un peuple innocent, nous et notre cité !...
Il alloit irritant ces nations, exprès
Pour nourrir une armée et s'en aider après
Contre le nom latin, l'entraînant aguerrie
Dans Rome, pour ravir la belle seigneurie...
Les Gaules à César estoient un avant-jeu
Du discord citoyen qu'il a depuis émeu,
Pour se faire monarque apprenant à combattre
Un peuple qui ne veut au servage s'abattre.

DÉCIME BRUTE.

Laissez finir la guerre; alors, on cognoistra
S'il veut tenir l'empire ou s'il s'en démettra.

CASSIE.

Non, Décime, jamais; jamais, Décime ! Il aime
Par trop ardentement la puissance suprême. —
Mais, tandis que [1] Cassie aura goutte de sang
En son corps animeux [2], il voudra vivre franc!
Il fuira le servage, ostant la tyrannie,
Ou l'âme de son corps il chassera bannie.

DÉCIME BRUTE.

Toute âme généreuse, indocile à servir,
Déteste les tyrans.

CASSIE.

Je ne puis m'asservir
Ni voir que Rome serve, — et, plustost la mort dure
M'enferre mille fois que, vivant, je l'endure!
Les chevaux courageux ne mâchent point le mors,
Sujets au cavalier, qu'avecque grands efforts,
Et les taureaux cornus ne se rendent domptables
Qu'à force [3], pour paistrir les plaines labourables.
— Nous hommes, nous Romains, ayant le cœur plus mol,
Sous un joug volontaire irons ployer le col?
Rome sera sujette, elle qui les provinces
Souloit assujétir, assujétir les princes !

[1] Tant que.
[2] *Animeux, généreux, animosus.*
[3] Ne se laissent dompter que par la force.

O chose trop indigne! Un homme efféminé,
Que le roy Nicomède a jeune butiné,
Commande à l'univers, à la terre tient bride,
Et maître donne loi au peuple Romulide,
Aux enfans du dieu Mars, — et personne ne prend
Volonté d'essuyer un opprobre si grand,
D'essuyer cette tache! — O Brute, ô Servilie,
Qu'ores vous nous laissez une race avilie!

Brute est vivant; il sçait, il voit, il est present,
Que sa chère patrie on va tyrannisant:
Et, comme s'il n'estoit qu'une vaine semblance
De Brute son ayeul, non sa vraie semence,
S'il n'avoit bras ni main, sens ni cœur, pour oser
— Simulacre inutile — aux tyrans s'opposer,
Il ne fait rien de Brute, — et d'heure en heure augmente,
Par trop de lâcheté, la force violente.

C'est trop longtemps souffert, c'est par trop enduré!
L'on dût avoir déjà mille fois conjuré,
Mille fois pris le fer, mille fois mis en pièces
Ce tyran, pour venger nos publiques détresses!

Entraîné par cette généreuse indignation, le chœur chante la gloire des citoyens qui se dévouent pour châtier la tyrannie et pour rétablir la liberté.

Pendant que les derniers tenants de la république rêvent et provoquent déjà la ruine de la dictature, le dictateur, arrêté aux portes de Rome où il va triompher tout à l'heure, contemple cette reine du monde étalant sur sa septuple colline le faste de ses palais et de ses trophées séculaires. Cette maîtresse de l'univers, lui, il en est le maître; à cette idée, le vertige le prend, et soit pour justifier la soumission de Rome courbée sous son joug, soit pour excuser l'audace de sa propre tyrannie, il se prend à faire lui-même d'un ton enthousiaste son propre panégyrique.

L'éloge de César par César est assurément une idée de très-mauvais goût; aussi ne conçoit-on guère que La Harpe, dans son *Cours de littérature*, ne citant que vingt-quatre vers de Garnier, ait été précisément les prendre dans ce monologue, et ait osé les donner comme un type caractéristique de la manière de l'auteur. Encore

a-t-il eu le tact d'aller justement choisir le début de ce morceau, qui en est la partie la plus faible et la plus ampoulée. La suite, que ne cite pas La Harpe, et qui contient l'énumération des conquêtes de César, est d'un style beaucoup plus ferme, on y trouve d'excellents vers, et si l'auteur eût voulu (ce qui lui eût peu coûté) les mettre, non dans la bouche de César, mais dans celle de quelqu'un de ses partisans, d'Antoine, par exemple, qui entre sur la scène deux minutes après, il n'y aurait qu'à louer. Au reste, on va en juger, car je ne puis m'ôter de l'esprit que La Harpe a eu le parti pris de ridiculiser le pauvre Garnier, et je tiens d'autant plus à faire connaître cette seconde partie qu'il l'a omise. La voici :

César est de la terre et la gloire et la crainte;
César des vieux guerriers a la louange esteinte.
Taise les Scipions, Rome[1], et les Fabiens,
Les Fabrices, Métels, les vaillans Déciens :
César a plus qu'eux tous emporté de batailles,
Plus de peuple dompté, plus forcé de murailles;
César va triomphant de tout le monde entier,
Et tous à peine ils ont triomphé d'un quartier!

Les Gaulois, qui jadis venoient au Tibre boire,
Ont vu boire sous moy les Romains dans la Loire;
Et les Germains affreux, nés au mestier de Mars,
Ont vu couler le Rhin dessous mes estendars.
Les Bretons, enfermés au royaume liquide
Du marinier Neptune, ont de moy pris la bride
Prosternés à mes pieds. Les Ibères lointains,
Les Mores desloyaux, les Numides soudains,
Ceux que l'Euxin ondoye[2], et les peuples farouches
Qui reçoivent le Nil dégorgeant par sept bouches,
Ont fléchi dessous moy. — Mesme cette cité,
Qui presque l'univers tient en captivité,
Ploye dessous ma force; et ce guerrier, mon gendre,
Qui voulut imprudent à ma gloire se prendre,
Ce grand Mars de Pompée, de qui le beau renom
Et les gestes estoient jà plus grand que son nom,

[1] C'est-à-dire que Rome ne parle plus des Scipions, etc.
[2] *Ondoie*, baigne de ses ondes.

A son dam éprouva, par une seule amorce,
Que j'avois plus que luy d'heur, de cœur, et de force.

Substituez, dans ce panégyrique, la troisième personne à la première, et vous aurez un très-bon morceau. Tel qu'il est, rapprochez-le de l'extrait cité par La Harpe, et vous jugerez de la sincérité de ce fameux critique.

Quoi qu'il en soit, Antoine met fin, quelques vers plus loin, au monologue de César, en lui disant :

Allons, brave César,
Couronnez-vous la teste et montez dans le char.
Le peuple impatient forcène par la rue
Et avecque liesse à la porte se rue
Pour voir son empereur, que la bonté des Dieux
Après tant de hazards luy rend victorieux.

Si Antoine se bornait à cette invitation, il n'y aurait rien à dire : franchement, il était temps que César cessât son panégyrique. Mais aux paroles prononcées par le dictateur, Antoine a cru reconnaître en lui un penchant excessif à la clémence, il essaie de l'en corriger et le presse fortement de se défaire de tous ses ennemis. César résiste ; là-dessus s'engage entre eux un de ces dialogues, vers contre vers, que j'ai signalés plus haut comme l'un des traits distinctifs du théâtre de Garnier; je citerai celui-ci à titre d'exemple, d'autant plus volontiers qu'il offre un vrai et beau développement du caractère de César.

CÉSAR.

Qui doncques craignez-vous?

ANTOINE.

Je crains ceux qui, meschans,
Ne vous ayant pu vaincre ouvertement aux champs,
Brassent secrètement en leur âme couarde
De vous meurtrir à l'aise en ne vous donnant garde.

CÉSAR.

Eux conspirer ma mort, qui la vie ont de moy?

ANTOINE.

Aux ennemis vaincus, il n'y a point de foy.

CÉSAR.

En ceux qui vie et biens de ma bonté reçoivent?

ANTOINE.

Voire, — mais beaucoup plus à la patrie ils doivent!

CÉSAR.

Pensent-ils que je sois ennemi du pays?

ANTOINE.

Mais cruel ravisseur de ses droits envahis!

CÉSAR.

J'ay à Rome soumis tant de riches provinces.

ANTOINE.

Rome ne peut souffrir commandement des princes.

CÉSAR.

Qui s'opposera plus à mon autorité?

ANTOINE.

Ceux que de force on fait vivre en captivité.

CÉSAR.

Je ne crains point ceux-là qui restent de la guerre.

ANTOINE.

Je les crains plus que ceux qu'ensevelit la terre.

CÉSAR.

D'ennemis on fait bien quelquefois des amis.

ANTOINE.

On fait plus aisément d'amis des ennemis.

CÉSAR.

On gagne par bienfaits les cœurs les plus sauvages.

ANTOINE.

On ne sçauroit fléchir les résolus courages.

CÉSAR.

Et si bienfait aucun nos citoyens n'époind,
De qui n'aurai-je peur?

ANTOINE.

De ceux qui ne sont point!

CÉSAR.

Quoy! tueroy-je tous ceux de qui j'ay défiance?

ANTOINE.

Vous n'aurez autrement la vie en assurance.

CÉSAR.

J'aimerois mieux plutost du tout ne vivre pas
Que d'assurer ma vie avec tant de trépas;
J'ay trop peu de souci de prolonger mon heure.
Je veux vivre si bien que, mourant, je ne meure,
Ains que [1] laissant la tombe à mon terrestre faix,
Je vole dans le ciel sur l'aile de mes faits.
Puis, n'ay-je assez vécu pour mes jours, pour ma gloire?
Puis-je trop tost aller dans le Cocyte boire?
Celuy trop tost ne meurt qui meurt victorieux.....

ANTOINE.

Assez pour vostre los a duré vostre vie,
Mais non pour vos amis ni pour vostre patrie...

CÉSAR.

Que feray-je autre chose?

ANTOINE.

Ayez à vostre porte
Et à l'entour de vous une garde bien forte.

CÉSAR.

Il n'est telle sûrté que l'amitié des siens.

ANTOINE.

Il n'est telle rancœur que de ses citoyens.

CÉSAR.

Il vaudroit mieux mourir que vivre en défiance....
La mort qu'on ne prévoit, et qui sur nous se garde
D'un effort impourvu sans qu'on s'en prenne garde,
Me semble la plus douce, — et s'il plaisoit aux Dieux
Que je mourusse ainsi, j'en mourrois beaucoup mieux.

Le quatrième acte se termine par un chœur de Césariens, qui accompagnent de leurs chants le triomphe de leur général :

[1] *Ains que*, mais que.

O beau soleil, qui viens riant
Des bords perleux de l'Orient,
Durant cette journée
De clarté rayonnée,

Garde de civile fureur
Le chef de ce grand empereur,
Qui de l'Afrique noire
Apporte la victoire.

Io! que son grand front guerrier
Soit toujours orné de laurier,
Et les belles statues
De laurier revestues.

Io! que par tous les cantons
On n'aperçoive que festons;
Qu'à pleines mains on rue
Des fleurs emmi[1] la rue!

Acte V.

Le cinquième acte est très-faible : il consiste uniquement en une narration très-longue et peu intéressante de la bataille de Thapse et de la mort funeste de Scipion faite par l'un des soldats échappés au désastre. Cornélie a la patience singulière d'écouter sans interrompre les 250 vers de ce récit et de suspendre pendant tout ce temps l'explosion de sa douleur. Il est vrai qu'ensuite elle se rattrape :

O dieux cruels! ô ciel! ô fières destinées!...
Arrachez-moy la vie, estouffez-moy chétive!...
Venez, Dires d'enfer, venez noires Furies,
Venez, et dans mon sang soyez toujours nourries!
Etc.....

Elle finit pourtant, au bout de deux pages, par s'apaiser un peu, et termine la tragédie par ces paroles, indice d'une souffrance moins emportée :

Vivray-je, hélas! vivray-je en ces douleurs amères,
Veuve de mon espoux, de mon père, et du bien

[1] Parmi.

Qu'avoit en liberté mon lignage ancien?
Las! me faudra-t-il voir la maison de Pompée,
— Maison de tant d'honneur, — par Antoine occupée?
Voir les beaux ornements, que le monde soumis
Luy avoit amassés, orner ses ennemis?
Vendre sous une pique et voir mettre en criées
De mille nations les richesses triées?
Meurs plutost, Cornélie! et pour sauver ton corps,
Ne fais que ces deux chefs en vain paroissent morts;
Qu'on ne triomphe d'eux, en éternel diffame,
Sur toy, fille de l'un et de l'autre la femme!
Mais las! si je trepasse ains que d'avoir logé
Dans un sombre tombeau mon père submergé,
Qui en prendra la cure? Iront ses membres vagues
A jamais tourmentés par les meurtrières vagues?
Mon père, je vivray; je vivrai, mon espoux,
Pour faire vos tombeaux et pour pleurer sur vous.

Puis ce devoir sacré une fois accompli, ajoute-t-elle, rien ne me retiendra plus sur la terre, je n'aurai plus qu'à mourir :

Je vomiray ma vie, et tombant, légère ombre,
Des esprits de là-bas j'iray croistre le nombre!

J'ai analysé cette tragédie scène par scène, et j'en ai transcrit de nombreux extraits; je ne me suis pas borné aux plus beaux passages et aux meilleurs vers, j'en ai donné de médiocres et même de mauvais; j'en ai fait, autant que possible, connaître le fort et le faible; à mon avis, c'est le seul moyen de mettre le lecteur a même d'apprécier en toute connaissance de cause ces monuments trop inconnus ou trop oubliés de notre vieille littérature, qui méritent bien tout au moins l'éloge décerné jadis par Virgile à Ennius, et la peine qu'on se donne pour retrouver l'or plus ou moins perdu dans leur argile.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

DE NANTES A BREST.

Les bords du canal de Bretagne *.

Du château de Carheil à Redon il n'y a que six lieues. Le chemin de halage étant en assez mauvais état, ma voiture en plus mauvais état encore, je me suis décidé à ne pas courir les risques d'un second bain, dont les résultats eussent pu devenir plus sérieux, et j'ai pris très-prosaïquement la voie ordinaire qui, par monts et par vaux, conduit de Blain à Redon. Là, pendant que le bourrelier et le charron raccommoderont mon équipage, je vais passer la revue des chalands, inspecter les agents de l'entreprise, visiter le commissaire de l'inscription maritime, l'ingénieur des ponts-et-chaussées chargé de l'entretien du canal, enfin les monuments de la ville. Voilà de quoi occuper mon temps. — Commençons par le plus pressé.

Quatre de mes gros chalands, amarrés le long du quai, dorment paresseusement comme des lézards au soleil : le patron absent, les matelots absents. Je ne trouve qu'un chat à qui parler, et comme, au lieu de me répondre, il s'obstine à me montrer les griffes, devinant peut-être la fâcheuse arrivée d'un contrôleur, je bats prudemment en retraite. — Non loin de là est la demeure de Téniers, chargé de veiller à l'expédition de la flottille. Dans une ruelle sale, trois marmots, plus sales encore, jouent à la porte. C'est là. Téniers est aussi absent que ses administrés ; mais sa femme sait bien où le trouver ; elle court et revient à l'instant, suivie d'un petit homme. qui m'a tout l'air de venir en ligne droite.... ou courbe du cabaret. Ce n'est évidemment pas un descendant de son illustre homonyme, quoique ses petits yeux gris et sa face rubiconde lui donnent une

* Voir la livraison de juillet, pp. 68-79.

certaine ressemblance avec les buveurs de bière de l'artiste flamand. Je commence par montrer les dents et me plaindre de n'avoir trouvé personne à son poste ; mais le pauvre Téniers est si humble, ses registres et sa correspondance qu'il étale devant moi sont si ébouriffants de style et d'orthographe, ses aparté avec sa femme, qui essaie d'intervenir, sont si comiques, en un mot, il a le vin si aimable, que je me laisse désarmer.

— Mais, enfin, où sont donc les gens des chalands et pourquoi n'est-on pas encore parti à cette heure-ci ?

— Ah ! vous comprenez, mon commandant, on ne trouve rien sur la route ; on doit faire ses provisions, et puis l'air est frais le matin ; avant de lever l'ancre, il faut tuer le ver et manger un morceau.

— Oui, et boire *un* coup ? Je crois que vous en avez bu plus d'un, les uns et les autres... Allons, conduisez-moi chez M. le commissaire de la marine ; puis recrutez vos hommes et qu'on parte de suite, sinon...

Sous l'influence de cette menace, assez inoffensive, Téniers bouscule sa femme en passant, distribue deux ou trois coups de pied à ses marmots, qui barrent la porte, et arpente le terrain avec une ardeur que je suis obligé de modérer, ayant de la peine à le suivre. — Nous voilà à la porte de M. le commissaire, une ancre décore la façade du bureau et un gendarme en orne l'entrée.

A tout seigneur, tout honneur ; les galons de ma casquette me valent de la part du gendarme un salut dans toutes les règles. Quant au commissaire, il est absent, lui aussi. Décidément à Redon, comme en Irlande, on a le défaut de l'absentéisme. Il est vrai qu'il est encore d'assez bonne heure. En attendant que l'autorité arrive, je vais faire un tour sur le port et visiter le bassin à flot. Hélas ! là aussi les navires sont absents et le commerce endormi. Il ne me reste plus, comme dernière ressource, qu'à inspecter les rues de la ville et ses monuments. La vieille église de Saint-Sauveur est curieuse. Elle faisait partie autrefois de la célèbre abbaye de Redon, dont les cloîtres abritent aujourd'hui une nombreuse jeunesse, qui vient y chercher la science et une éducation religieuse, sous la direction paternelle des Eudistes. —

Ne voulant pas faire ici un cours d'archéologie, je ne dirai rien ni du cartulaire de Redon, ni des origines de la cité; je ne tiens pas à me perdre dans la nuit des siècles. Je constaterai seulement qu'à cette heure encore, malgré son chemin de fer et sa gare, cette petite ville, assise au milieu de la verdure et des eaux, avec ses couvents de la Retraite et des Ursulines, les flèches de ses chapelles, a une physionomie calme et pieuse qui fait rêver aux temps passés.

Une chaussée, plantée de beaux arbres, conduit à Saint-Nicolas de Redon, dont l'église vaut la peine qu'on la visite. C'est ce que je fais en conscience; puis, me trouvant sur la route d'Avessac et du Port-d'Or, qui a pour moi des souvenirs de famille, je me laisse tenter par le charme de la promenade et me dirige vers ce vieux château, tout en causant avec de braves paysans qui suivent la même direction. La route est charmante, semée de châtaigneraies et de bois, avec des échappées sur le frais vallon où serpentent la Vilaine et le rail-way de Rennes; seulement la distance est un peu plus longue que je ne pensais et le serait encore davantage sans la causerie. Deux missionnaires prêchent en ce moment une retraite à Avessac; ils ont, paraît-il, un grand succès, et j'en ai la preuve en voyant mes compagnons refuser l'invitation qui leur est faite d'entrer au cabaret. C'est bien vertueux pour des Bretons! Je les engage à persister dans d'aussi bons sentiments, et nous nous quittons en excellents termes.

Le château du Port-d'Or n'a pas une architecture remarquable; mais il est imposant par sa masse; et la forêt qui l'entoure, l'étang qui baigne le pied des murailles, lui donnent un aspect seigneurial. C'était jadis la demeure des ducs de Lorges, dont on voit encore les portraits dans le salon; plus tard, il devint la résidence des familles de Mauger et de la Galissonnière. Maintenant il appartient à M. le comte Arthur de Goulaine. Grâce à son obligeance, j'ai pu visiter cette vaste habitation dans ses moindres recoins, et même, avec l'aide d'une vieille servante du dernier siècle, qui est restée, comme les anciens meubles, attachée à la cuisine du château, reconstituer en quelque sorte un passé dont les histoires ont souvent intéressé ma jeunesse.

Cependant la nuit est venue, accompagnée d'éclairs, de tonnerre et de pluie, un temps fait tout exprès pour les revenants qui, dit-on, hantent quelquefois le château. La vérité m'oblige à convenir que je n'ai ni aperçu, ni entendu le plus petit farfadet, et qu'après avoir parfaitement dormi dans ma chambre, tapissée en camaïeu, je me suis trouvé, le lendemain matin, parfaitement disposé à reprendre le cours de mes pérégrinations.

Depuis son accident près de Carheil, Fly se défie du canal, et c'est avec une certaine répugnance qu'elle se décide à en suivre les bords pour aller à Malestroit. Pourtant le chemin est des plus agréables, trop bien sablé peut-être, ce qui le rend très-tirant, mais plein de perspectives imprévues, de rencontres avec l'Oust, qui alimente le canal, de maisons et de hameaux, qui égaient le paysage. Ici, c'est le château de Launay, à M. de Pioger; là, le clocher de Saint-Gavry qui perce la verdure, le bourg de Peillac, où ma bête et moi avons déjeuné en compagnie de Nicolas Rochon, le plus singulier et le plus bavard des aubergistes; plus loin Saint-Congard, où les bois, les montagnes et les rochers se réunissent pour former un point de vue des plus pittoresques. Tout cela est insuffisant pour charmer les ennuis de la pauvre Fly, qui est décidément de mauvaise humeur. Ce serait trop exiger d'elle que de lui demander des sentiments poétiques et l'amour de la belle nature, quand elle me traîne sur du cailloutis; un picotin d'avoine ferait bien mieux son affaire, et c'est la consolation que je compte lui offrir dès que nous serons arrivés à Malestroit. — Ce petit port est à neuf lieues de Redon, et, quoique j'aie mis plus de quatre heures pour franchir la distance, nous aurions encore le prix de la course sur mes bateaux, qui n'emploient jamais moins de deux jours. Il est vrai qu'à Malestroit, comme à Redon, comme à Josselin, comme sur tout le parcours, c'est toujours au cabaret que j'ai dû aller chercher les mariniers. C'est encore une distraction à la monotonie du voyage dont ils abusent un peu trop, et désormais je ne parlerai plus de mes mécomptes en ce genre. Ce seraient des redites sans fin.

L'abord de Malestroit promet mieux que ce qu'on est destiné à trouver dans l'intérieur de la ville. Un pont tout neuf, dont

l'arche hardie traverse le canal, conduit à la route de Ploërmel; quelques maisons assez belles s'élèvent à l'entrée; mais dès qu'on pénètre un peu plus loin, on ne rencontre plus que des ruelles étroites et affreusement pavées. Cependant, çà et là, quelques vieux logis à pignons pointus peuvent encore attirer l'attention de l'antiquaire. Sur une des maisons de la place, on remarque des sculptures en bois fort curieuses; la tradition populaire désigne l'une d'elles sous le nom de *Malestroit qui bat sa femme;* d'autres représentent un lièvre qui joue du biniou, un cochon filant sa quenouille, des sirènes, des animaux fantastiques, etc. Dans une ruelle écartée, on montre un linteau de porte, sur lequel il y a des inscriptions en trois langues, hébreu, grec et latin. De la première, je ne dis rien, et pour cause; la deuxième est la devise: γνοτι σεαυτον (connais-toi toi-même); la troisième: *Vita brevis hospitium est.— Patria Deus est.— Cogitavi.* — (La vie est une hôtellerie où l'on passe. — Dieu est notre patrie. — J'ai pensé.) Il paraît qu'un philosophe chrétien a demeuré là. A quelle époque? Quel était son nom? Personne ne le sait plus.

L'église paroissiale, sous le vocable de saint Gilles, a été presque entièrement reconstruite au XVe siècle. C'est un édifice très-irrégulier et qui n'a rien à montrer aux touristes, sinon quelques anciens vitraux, au-dessus desquels on voit des armoiries où se distinguent les neuf besans d'or des Malestroit.

Autrefois, la ville était close de murs, défendue par un château, garnie de tours avec quatre portes à pont-levis, redoutes et bastions détachés. Au moyen de la rivière d'Oust et de petites écluses, les fossés de la ville se remplissaient à volonté d'une eau courante qui entourait également les bastions. Les guerres de la Ligue, la construction du canal, ont fait disparaître tous ces ouvrages, dont il ne reste que des vestiges à peine reconnaissables. A l'extrémité du faubourg, la pauvre chapelle de la Madeleine est presque entièrement abandonnée. Ses murs, tapissés de lierre, se dégradent tous les jours, et cependant elle possède une verrière qui mériterait d'être conservée avec soin, et dont les huit compartiments ou tableaux, exécutés avec beaucoup d'art, représentent chacun une des scènes de la vie de sainte Madeleine.

De la hauteur de Bois-Solan, et surtout du sommet de la montagne des Quatre-Evangélistes, qui domine Malestroit au sud-est, on plonge sur cette petite ville et sur une fertile campagne sillonnée par le canal de l'Oust et par l'ancienne rivière qui serpente à travers les prairies et les villages. Sur le revers méridional de la montagne, coule, sinueuse, la petite rivière de Claye, qui va se jeter dans l'Oust, à cinq kilomètres au-dessous de Malestroit, et dont le cours tourmenté vient compléter l'effet de ce charmant panorama. Je resterais volontiers plus longtemps à le contempler, mais, comme dit le proverbe, la faim fait sortir le loup du bois, et elle me ramène au *Lion-d'Or*, dont le propriétaire doit à ses relations avec le service des transports l'honneur de recevoir M. l'inspecteur. La table n'est pas mal servie, et Mme Séguin entend convenablement son métier de cuisinière. Tout serait donc pour le mieux, si une fâcheuse nouvelle ne venait troubler ma quiétude : la pauvre Fly, mal attelée à Redon, s'est blessée en route, ce qui justifie suffisamment son peu d'ardeur ; et me voilà obligé d'interrompre mon voyage. La chose est contrariante, mais qu'y faire ? Heureusement, je me souviens que, dans les environs, habite M. de la Monneraye, auquel je fis jadis les honneurs du port de Lorient, et qui m'invita, de la façon la plus gracieuse, à le venir visiter. Voilà, certes, l'occasion. J'irai dès demain matin. Sur cette pensée rassurante, je me couche et m'endors comme un homme qui s'est beaucoup promené.

A quelque chose malheur est bon. Sans la blessure de ma fidèle compagne, je n'aurais pas vu le château du Clyo, qui est un délicieux bijou d'architecture, et je n'aurais pas connu la famille de la Monneraye, qui, parmi ces anciennes maisons de Bretagne où l'on vous reçoit avec tant de cordialité et d'affection, se fait encore distinguer. J'ai passé là deux jours qui compteront parmi les plus heureux de ma vie, et je me souviendrai longtemps de la procession de la Fête-Dieu, dans le bourg de Missiriac, où j'avais été avec mon hôte entendre la sainte messe. Quelle dévotion, parmi tous ces paysans, assemblés sur deux longues files, le chapelet à la main, chantant des psaumes et les litanies de la Vierge ! Comme ce reposoir, élevé sous un dôme de verdure, au carrefour

d'une forêt et au pied d'une croix, était simple, frais et religieux! Comme Dieu devait se complaire au milieu de toutes ces âmes pures et naïves ! J'ai vu, dans nos grandes cités, bien des cérémonies solennelles, bien des manifestations de l'esprit de foi joint à la pompe du culte, mais toujours le bruit de la foule, l'indifférence d'un grand nombre, le scandale donné par quelques-uns, venaient faire ombre au tableau. Je ne me suis jamais senti plus doucement ému qu'en suivant cette modeste procession de campagne, où tout était à l'unisson, les cœurs des fidèles, l'émotion du pasteur, le ciel sur nos têtes, la paix sur la terre, et sur l'autel le feuillage et les fleurs des champs.

Après ces deux jours donnés au repos et à la villégiature, nous reprenons le cours de notre expédition. C'est maintenant Josselin qui sera notre première étape.

A peu de distance de Malestroit, on trouve le Pont-du-Roc-Saint-André, dont les nombreuses arcades se détachent bien sur ce fonds d'arbres et de prairies. Un peu plus loin, le château du Crévy, avec sa belle terrasse et ses fines tourelles dominant le canal; celui de Castel, caché au milieu d'un nid de verdure; l'église de Quillac; celles de Montertelot, de Saint-Gobrien, qui, à un coude de la rivière, surgissent tout à coup, comme des décorations de théâtre. Le temps est si beau et le pays si pittoresque, que je me laisse aller à la tentation de faire, en passant, un petit crochet pour aller visiter Ploërmel, quoiqu'il ne se trouve pas tout à fait sur mon itinéraire; mais cette vieille ville, l'église des Carmes, dédiée à saint Armel, et où se trouvent le tombeau en marbre des ducs de Bretagne Jean II et Jean III, ainsi que de beaux vitraux, le vaste établissement des Frères de la Mennais, la magnifique pièce d'eau nommée l'*Etang-au-Duc,* méritent bien un léger détour de ma part.

Le tombeau, ruiné deux fois pendant les guerres de la Ligue et à l'époque de la révolution de 93, à été restauré depuis. Il est en marbre noir, surmonté d'une urne et d'un écusson aux hermines blanches. Les deux statues des ducs, en marbre blanc et de grandeur humaine, sont couchées, la tête nue, les mains jointes. On y lit l'inscription suivante :

L'AN 1821, LE CONSEIL GÉNÉRAL DU MORBIHAN
RESTAURA CE MAUSOLÉE A LA MÉMOIRE DES DUCS DE BRETAGNE
JEAN II ET JEAN III.
DE TOUT TEMPS LA FIDÉLITÉ BRETONNE RENDIT HOMMAGE
A SES SOUVERAINS.

La façade nord et le portail de l'église sont d'une grande richesse de sculpture ; mais je n'ai pas le temps de m'arrêter aux détails. Je laisse aussi de côté le monument de Mi-Voie, élevé en souvenir du combat des Trente, sur la route de Ploërmel à Josselin, et que j'aurai d'ailleurs occasion de visiter plus tard. Maintenant il faut retourner au canal, en passant près du château de Lambilly, dont je vois le soleil illuminer les vitres, et qui, du haut de sa colline, resplendit comme une escarboucle.

Nous approchons de Josselin ; déjà, à travers les peupliers, se dessinent les hautes tours du château construit sur un roc escarpé au bord du canal ; bientôt j'arrive au pied, et je reste frappé d'étonnement devant cette masse énorme de murailles et ces trois tours géantes dont la base est taillée dans le roc vif, soigneusement arrondi comme elles. De ce côté, tout est sévère et bâti en vue de la défense; du côté opposé, c'est le contraire; la façade principale, donnant sur la cour d'honneur, présente le type de l'architecture civile dans toute son élégance et dans tout son luxe d'ornementation. Le prince de Léon et sa femme, fille du marquis de Boissy, que ses interruptions au Sénat ont rendu célèbre, font exécuter à l'intérieur de nombreuses restaurations. La salle à manger, garnie de riches vaisseliers dans le style du temps et d'un beau service de l'époque, a repris son ancienne physionomie. On refait l'immense salon ; bientôt le château aura retrouvé, au moins en partie, son antique splendeur. Les Rohan y passent l'été. On y joue la comédie, et ces vieux murs, si longtemps déserts, semblent se réjouir d'abriter de nouveau une compagnie illustre et brillante, et d'entendre le bruit des fêtes.

L'église de Josselin porte le nom de Notre-Dame-du-Roncier.

Au commencement du IXe siècle, un laboureur découvrit miraculeusement, dit-on, une statue de Vierge, enfouie dans un champ, sous des ronces toujours vertes ; il la déposa dans une chapelle, qui existait alors sur l'emplacement de l'église actuelle, et qui prit, à partir de ce moment, le nom de Notre-Dame-du-Roncier. C'est dans cette église que furent inhumés Olivier de Clisson et sa femme, Marguerite de Rohan. Leur magnifique tombeau, mutilé pendant la Révolution, a été restauré en 1845 et se voit aujourd'hui dans la sacristie. Les deux statues du connétable et de sa femme, exécutées en marbre blanc, sont couchées sur une table en marbre noir, les pieds de Clisson appuyés sur un lion, ceux de Marguerite de Rohan sur un lévrier. Autour de la table, on lit l'inscription suivante, tracée en caractères gothiques :

Chi gist noble et puissant seigneur Monseigneur Olivier de Clisson, jadis connestable de France, seigneur de Clisson, de Porhouet, de Belleville et de la Carnache qui trespassa en avril le jour saint Jorge l'an MCCCC et VII. Priez Dieu pour son âme. Amen.

Notre-Dame-du-Roncier a encore une autre célébrité. C'est là que, le jour de la Pentecôte, les aboyeuses viennent demander leur guérison. On nomme ainsi de pauvres femmes dont la maladie consiste à ne pouvoir plus parler sans aboyer comme des chiens. S'il faut croire la tradition, ces aboyeuses seraient les descendantes de lavandières qui se seraient moquées du chien de la vierge Marie, un jour qu'en se promenant, elle passait auprès d'elles. La vieille femme, qui me racontait cette histoire, ajoutait qu'il y a peu d'années, on avait vu venir à l'autel de Notre-Dame un jeune officier atteint du même mal. Passant par hasard à Josselin, il avait fait beaucoup de gorges chaudes à propos de la susdite légende, et voilà que, tout d'un coup, pendant la campagne d'Italie, il se met à aboyer avec fureur, au milieu de ses camarades qui le croient enragé. Remèdes, prières,

rien n'y fit; il fallut absolument revenir à Josselin pour se délivrer de cette incommodité un peu gênante, même au bivouac.

Quoi qu'il en soit de l'origine de la maladie, le fait est qu'elle existe, surtout dans un certain canton des environs, et que des guérisons nombreuses ont été opérées aux pieds de la Vierge du Roncier.

La ville de Josselin, bâtie sur un coteau escarpé, au-dessus du canal, avec son vieux château, ses rues en pente, ses anciennes maisons aux étages surplombant, sa promenade, qui couronne la hauteur, ne manque pas d'un certain cachet d'originalité, et tout en m'éloignant, je détourne souvent la tête pour dire un dernier adieu au donjon des Rohan.

La matinée est superbe, le soleil se lève radieux, et, animée par l'air vif, ainsi que par une abondante provende, Fly, oublieuse de ses soucis, lève avec fierté la tête tout en trottant sur le halage. Quels frais horizons! Tout le long de l'écluse de Beaufort, une magnifique plantation de peupliers; de l'autre côté, des moulins, des châtaigniers, une végétation des plus riches; un peu plus loin, le pont de Caradec, qui produit un charmant effet; à Cadoret, un pont neuf, l'écluse et une belle nappe d'eau se précipitant en cascade du haut du déversoir, forment un délicieux paysage; à Pommeleuc, voilà les montagnes et une nature des plus sauvages. Ce sont des changements à vue continuels. Ici, le débarcadère des forges de la Nouée et ses grands bois, dont on aperçoit les cimes; à Griffet, les châtaigneraies recommencent, les prairies s'ouvrent; c'est vert, c'est joli; puis tout d'un coup, à la Grenouillère, à Lille, à Penhouet, on retrouve les montagnes, la lande s'étend à perte de vue, et ce n'est plus qu'à Thymadeuc qu'on aperçoit un peu de verdure et des traces d'habitations. — Arrêtons-nous ici; l'hospitalité des bons Pères est connue et je vais la mettre à contribution, l'heure du déjeuner étant depuis longtemps sonnée à l'horloge de mon estomac. Fly est probablement de mon avis, car, malgré une montée assez rude, elle s'engage avec vivacité dans le chemin qui mène à l'écurie du couvent.

CH. DU CHALARD.

(La suite au prochain numéro.)

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

ÉTUDES ÉLÉMENTAIRES SUR L'ARCHITECTURE, LA SCULPTURE ET LA PEINTURE, depuis les Grecs jusqu'à nos jours, par M. l'abbé P. Gaborit. — Un vol. in-12, Paris, Pélagaud, et chez les libraires de Nantes.

Il y a quelques mois, nous passions en revue, ici même, les œuvres nouvelles exposées par les artistes bretons et vendéens au dernier salon. Peu après nous arrivait de Nantes un livre qui est aussi, à sa manière, une œuvre d'art, sinon pratiquement, théoriquement du moins. Suivant en cela l'exemple de son confrère M. l'abbé Bouëdron, dont nous annoncions naguère aux lecteurs de ce recueil les traités de philosophie, M. l'abbé Gaborit, qui, depuis plusieurs années, professe l'archéologie au petit séminaire de Nantes avec autant de distinction que de succès, a eu la bonne pensée de faire franchir à son enseignement l'étroite enceinte du collége et de faire part au public de ses leçons, en les refondant et en les complétant. Il est résulté de son travail un véritable traité classique de la matière, condensé, mais complet dans son cadre restreint et fort bien disposé.

Le livre débute par une courte introduction sur l'esthétique. Il y a là, résumée en quelques pages d'un style grave et élevé, toute la théorie philosophique du beau, dont la réalisation est le but suprême de l'art. Le beau existe, sa source est en Dieu, la nature matérielle n'en est que l'enveloppe visible, et c'est la beauté invisible que l'art doit s'attacher à atteindre et à exprimer à l'aide des formes sensibles dont il dispose. Telle est en substance la théorie esthétique du jeune professeur, théorie qu'il n'a pas d'ailleurs la prétention de s'attribuer, et qui n'est autre que celle du plus pur spiritualisme.

Puis viennent les deux grandes divisions de l'ouvrage, l'architecture d'une part et la sculpture et la peinture de l'autre. Chacun des trois arts du dessin a sa théorie et son histoire depuis les Grecs jusqu'à nos jours. Nous ne pouvons ici, sans excéder de beaucoup les limites d'un simple compte rendu, essayer même de résumer ce résumé, d'analyser cette analyse. Qu'il nous suffise de constater qu'analyse et résumé sont le fruit de sérieuses études et offrent une lecture solide et substantielle. Assurément les gens du métier demanderaient autre chose et regretteraient bien des lacunes; mais si ce livre (et l'auteur ne l'a point écrit dans ce but) ne peut prétendre à former un architecte, un sculpteur ou un peintre, il a du moins le mérite de présenter en raccourci une foule d'utiles notions, sous une forme claire et attrayante, non-seulement aux élèves des colléges auxquels il semble s'adresser surtout, mais encore aux gens du monde. Ne peut-il aussi éveiller le goût de l'art dans tel jeune homme bien doué, et susciter des talents? Voilà plus de mérites qu'il n'en faut pour recommander ce livre à la sympathie et à l'attention de nos lecteurs. M. l'abbé Gaborit, d'ailleurs, hasarde rarement son opinion propre et a presque toujours la modestie d'appuyer ses avis sur ceux des autorités critiques les plus compétentes, Émeric David, Gustave Planche, M. Vitet surtout. A ces noms M. Gaborit ajoute celui de M. l'abbé Rousteau, un maître aussi savant qu'aimable, dont autrefois nous fûmes heureux de recevoir également les leçons, sans en profiter assez; nous ne pouvons que nous associer à la gratitude de son digne disciple et reconnaître avec lui le mérite et les qualités de ce digne prêtre, de cet homme charmant.

Les artistes anciens, du moyen âge, de la renaissance et modernes, — dont la triple série est passée nécessairement en revue, selon qu'ils ont excellé dans l'architecture, dans la sculpture ou dans la peinture, — sont chacun l'objet d'un jugement sommaire et frappé au bon coin. L'un des chapitres qui m'ont le plus intéressé, est celui où l'auteur explique d'une façon aussi simple qu'ingénieuse comment l'arc en plein cintre est devenu l'arc-ogive, et comment le gothique est naturellement né du roman. Nous voilà bien loin des légendes germano-mauresques, à l'aide desquelles, naguère

encore, on cherchait à expliquer la mystérieuse naissance du grand art architectonique chrétien.

Une petite chicane, en finissant : pourquoi l'auteur appelle-t-il par deux fois (page 197) du nom d'*Augier* les deux Anguier, dont le nom fraternel a été donné à une des salles du Louvre ? Mais je soupçonne qu'il n'y a là qu'une *coquille*, qui disparaîtra à la prochaine édition.

LUCIEN DUBOIS.

ESSAI SUR L'INSPIRATION LITTÉRAIRE ; — SANS QUARTIER et LA TOUR D'ENFER (Contes du pays nantais) par M. Janniard du Dot ; — trois brochures in-32, chez l'auteur, à Campbon (Loire-Inférieure).

L'inspiration littéraire existe-t-elle, ou n'est-elle qu'un mot, synonyme de travail, d'effort ? Le génie poétique, comme on l'a dit quelquefois du génie scientifique, n'est-il que la patience ? Homère, Pindare, Virgile, Shakespeare, Gœthe, Byron, Lamartine, Hugo, ont-ils obéi, comme ils le disent, à un démon intérieur qui les obsédait, à un enthousiasme spontané, à un involontaire élan, ou bien ne dominent-ils la foule des poètes inférieurs que tout simplement parce qu'ils ont été les plus acharnés des travailleurs, parce qu'ils ont peiné davantage sous l'effort ?

Telle est la thèse qu'examine M. du Dot dans quelques pages aussi élevées de ton que remarquables de forme, thèse qui n'est pas neuve d'ailleurs et qu'il a su rajeunir par d'ingénieux développements. Inutile de dire dans quel sens la question est ici résolue. Dans je ne sais quelle publication de quatrième ordre, la réalité de l'inspiration poétique avait été niée par un adepte de cette triste école contemporaine de blasés et de sceptiques qui ne croient à rien parce qu'ils ne sentent rien, qui ne voient partout que la matière, pour qui Dieu, génie, le beau, le bien ne sont que de vains mots, — aveugles volontaires qui nieraient le soleil en plein midi. Et ce négateur de l'inspiration est un jeune homme, un soi-disant poète ! Triste poète ! triste jeune homme !

Il faut voir avec quelle vivacité M. du Dot relève le gant ! Il défend l'inspiration contre ceux qui l'attaquent, en homme qui a eu

commerce avec elle, qui la connaît par les autres et par lui-même, qui l'aime et l'admire. Il est trop bien doué pour n'avoir pas, à son heure aussi, senti une étincelle du feu divin échauffer son cœur et son cerveau. L'inspiration n'a pas été ingrate envers son champion; sa chaude et lumineuse trace se fait voir en plus d'un passage de ce plaidoyer qui la venge.

Je n'ai pas à plaider, après M. du Dot, une cause qu'il a si bien défendue et qui, d'ailleurs, est gagnée d'avance auprès de tous les lecteurs de ce recueil. J'aime mieux insister sur les mérites de l'opuscule qui m'occupe. J'avais déjà lu quelques vers du jeune poète nantais; ils m'avaient paru bons; mais sa prose me semble meilleure encore. C'est une prose ferme et franche, et cependant ornée, alerte et vive, abondante en saillies et en mots bien frappés, tour à tour et quand il le faut, simple et colorée. Tout au plus quelques *juvenilia* se glissent-ils encore çà et là dans le tissu. Les idées sont à l'avenant. Forme et fond témoignent d'une pensée originale, d'une réflexion qui se nourrit d'elle-même, d'une remarquable maturité de goût et de jugement littéraires. L'auteur passe en revue, sans ordre, suivant sa fantaisie, les poètes et les prosateurs du passé et du présent, caractérisant chacun d'un trait précis et net, sans banalité, et presque toujours juste. Il nous met ainsi dans la confidence de ses lectures de choix, de ses modèles préférés. Ses modèles s'appellent Chénier en poésie, Montaigne et Bossuet en prose. On ne saurait mieux choisir. Toutefois, que M. du Dot me permette de ne pas partager son avis en quelques points. Passe encore pour la façon sévère dont il juge en Saint-Simon l'écrivain et surtout l'homme; mais il m'est difficile de n'accorder avec lui que du talent, si grand soit-il, à Châteaubriand, dont les œuvres, trop souvent déparées, il est vrai, par l'artificiel, n'en furent pas moins l'une des premières et des plus fécondes sources où la poésie de ce siècle est venue s'abreuver et se rajeunir. Un écrivain qui fut le précurseur, le père littéraire de Lamartine et de Hugo en poésie, et d'Augustin Thierry en histoire, avait quelque chose de plus que du talent. Si le propre du génie est de créer, d'innover, d'exercer une féconde influence, d'ouvrir une

voie nouvelle, il n'est que juste, ce me semble, de reconnaître cette faculté-reine à celui qui inaugura avec tant d'éclat la littérature du XIXe siècle. Châteaubriand ne fut pas seulement un grand artiste en style, l'un des plus grands de la prose française ; il fut aussi doué d'une imagination puissante et créatrice à laquelle on ne peut dénier l'un des premiers caractères du génie. Trop célébré peut-être à une époque, Châteaubriand est maintenant trop déprécié. C'est le sort assez habituel des grandes renommées. Mais la postérité arrive qui les met à leur place, un peu moins haut peut-être qu'elles n'étaient d'abord, moins bas aussi qu'une première réaction ne les avait fait descendre. J'ai de la peine à voir, avec M. du Dot, un rival de Démosthène dans M. Émile Ollivier, un parleur disert, un rhéteur de la grecque Massilie, un Méry orateur. J'aurais bien encore à relever quelques traits, par exemple le génie *ignorant* d'Homère, lequel, en réalité, embrassa toute la science de son temps.

Mais que sont ces légers dissentiments à côté de tant de choses excellentes, de tant de jugements auxquels j'applaudis des deux mains ? M'y arrêter sert du moins à prouver au jeune écrivain l'impartialité de mes éloges. Ils sont d'ailleurs en fort bonne compagnie ; ceux de M. Émile Deschamps, un juge compétent, les avaient devancés.

Tout différent est le style des *Contes du pays nantais*. Ici, la forme est leste, simple, naïve, de propos délibéré et parfois narquoise, — la forme du conte enfin.

L'espace me manque pour vous narrer les diaboliques aventures de *Sans Quartier*, ou la légende non moins terrifiante de la *Tour d'Enfer*. Beaucoup plus développé, le premier récit surtout offre un réel intérêt. Nous sommes en plein fantastique ; il y a là une longue description de l'enfer, où ne manquent ni l'imagination ni l'esprit. M. du Dot a bien fait de recueillir et de fixer quelques-unes de ces légendes, humbles épopées du peuple au milieu duquel il vit, que l'aïeule transmet à ses petits-enfants le soir à la veillée. C'est une voie dans laquelle nous ne pouvons que l'engager à continuer de marcher. La mine est riche et digne d'être exploitée. Aux jours de lassitude intellectuelle, comme ceux où nous

vivons, les contes populaires et enfantins ont une particulière saveur pour les esprits blasés.

D'autres, à la tête desquels marche M. de la Villemarqué, ont recueilli les chants de la muse bretonne. Ses légendes en prose attendent encore leur Achenbach et leur Grimm. Il y a là de quoi tenter le talent et le patriotisme de M. du Dot, dont le début est d'un heureux augure pour le succès de l'entreprise.

LUCIEN DUBOIS.

MONOGRAPHIE DU PRIEURÉ DE NOTRE-DAME DE BOISGARAND, SUR LA COMMUNE DE SAUTRON (Loire-Inférieure), par M. L. Phelippes-Beaulieux, avocat, etc. — 2e édition, augmentée et corrigée, avec les preuves. Nantes, impr. Charpentier, 1865. 1 vol. in-8o de 148 pp., titre rouge et noir, vignette, et 3 planches.

Un des vétérans de notre archéologie locale, M. Phelippes-Beaulieux père, vient de faire paraître sous ce titre un remaniement complet du court *Essai* qu'il avait publié sur le même sujet en 1854. C'est un ouvrage presque entièrement nouveau. Des études plus approfondies, des documents inconnus ou négligés jusqu'alors ont conduit l'auteur à modifier ses conclusions et à étendre considérablement son plan primitif. La modéste chapelle de Boisgarand a désormais un historien, honneur qu'attendent encore beaucoup de fondations infiniment plus illustres, et M. Phelippes-Beaulieux qui, dès 1832, donnait un *Essai historique et statistique sur la commune de Sautron*, a voulu demeurer fidèle à ses prédilections patriotiques, en consacrant un travail spécial et consciencieux au monument le plus intéressant du pays qu'il habite depuis longues années. Nous l'en remercions; il n'y a point de petit sujet qui ne devienne grand par le soin avec lequel on le traite; et diverses monographies du genre de celle-ci, telles que l'*Histoire de saint Martin du Tilleul*, par Aug. Le Prévost, *Angerville la Gate, village royal*, par E. Menault, d'autres encore qui, dans ces derniers temps, ont paru dignes d'être signalées par l'Académie des inscriptions, sans parler des travaux sur la Bretagne, ont prouvé que l'attention des vrais savants ne dédaigne nullement de se porter sur ces humbles existences, véritables molécules organiques dont l'ensemble constitue

la nation; leur examen attentif à travers le passé peut seul faire bien saisir la vie générale du grand corps auquel elles appartiennent. D'ailleurs, ce sont ces recherches minutieusement précises, rigoureuses, infatigables, que l'on exige aujourd'hui en histoire, et la brochure de M. Phelippes-Beaulieux est une pierre de plus apportée à la reconstruction érudite de la vieille France, reconstruction à laquelle on travaille avec ardeur sur tant de points.

Boisgarand, ou par corruption Bongarand, lieu de pèlerinage jadis célèbre « *pour les merveilleux et innumérables myracles qui s'y font, y affluent et abondent,* » disent des lettres du duc François II, du 13 novembre 1469, est une rustique et poétique chapelle enfouie au milieu du feuillage, à quelque trois lieues de Nantes. Son patient annaliste nous dit comment elle apparaît pour la première fois dans une charte de 1038, signée du comte Budic et de la comtesse Adoïs, qui la donnent au monastère de Saint-Cyr et de Sainte-Julitte, depuis saint Léonard. — M. Phelippes-Beaulieux en fait remonter bien plus haut l'origine, non sans preuves plausibles à nos yeux; il la suit à travers les âges, appartenant à la puissante abbaye du Ronceray d'Angers, devenant prieuré peut-être dès le XIe siècle, au plus tard au XIVe; réédifiée en 1464, par le père d'Anne de Bretagne, continuant jusqu'à notre temps d'attirer les pieux habitants des campagnes, enfin partageant avec Sainte-Anne de Vue, Saint-Sébastien, Notre-Dame de Bethléem et Notre-Dame de Miséricorde en Saint-Similien, l'honneur d'être un but de *voyages* pour les pèlerins de l'évêché de Nantes. Tout cela est appuyé de preuves et de pièces, raconté avec une abondance inspirée par l'amour du sujet, entremêlé d'anecdotes et de digressions un peu longues peut-être, mais non sans charme; en un mot, c'est, suivant l'expression de l'auteur lui-même, la chronique du village, dite par un respectable antiquaire, plein d'une partialité bien naturelle pour les souvenirs attachants de son pays, qui est le nôtre. Nous souhaitons à ce petit ouvrage, exécuté avec soin, dont l'érudit devra au moins tenir compte, que l'homme du monde parcourra avec intérêt, le bon accueil qu'il nous paraît mériter.

E. Carissan.

LE GRAND MYSTÈRE DE JÉSUS ; *Passion et Résurrection*. Drame breton du moyen âge avec une étude sur le théâtre chez les nations celtiques, par le vicomte Hersart de la Villemarqué, membre de l'Institut.

Le lecteur s'attend bien, sans doute, à ne pas trouver ici une appréciation du nouvel ouvrage de M. Hersart de la Villemarqué. La situation que l'auteur s'est acquise dans le monde savant par ses précédents travaux, le place au-dessus d'une critique vulgaire.

M. de la Villemarqué, traitant un sujet de philologie bretonne, n'est point, en effet, un auteur ordinaire ; c'est le représentant devant la science de l'école celtique armoricaine. J'abandonne donc le soin de le juger à ceux qui ont écrit avec quelque autorité sur la matière, et je me contente pour ma part d'un rôle plus modeste : celui d'annoncer aux lecteurs de la *Revue* la nouvelle œuvre dont il vient de doter notre bibliothèque bretonne.

« Ce livre, » dit l'auteur, « complète mes études sur la poésie des races celtiques.

» Dans le *Barzaz Breiz* (chants populaires de la Bretagne) et les *Bardes Bretons*, j'ai voulu donner une idée de leur génie poétique, sous sa double forme, agreste et travaillée ;

» Dans les *Romans de la Table Ronde* et les *Contes des Anciens Bretons*, puis dans *Myrdhinn ou l'Enchanteur Merlin*, j'ai essayé d'apprécier leur inspiration romanesque ;

» Dans la *Légende Celtique* et la *Poésie des Cloîtres*, j'ai esquissé le tableau de leur épopée religieuse ;

» Ici, j'aborde enfin leur littérature dramatique. »

M. de la Villemarqué nous apprend qu'il a choisi le *Grand Mystère* ou *Miracle de Jésus* (en breton *Burzud Braz Jezuz*) plutôt que toute autre pièce, parce qu'aucun autre monument important du théâtre breton ne nous est parvenu dans une forme aussi ancienne.[1]

[1] Au sujet du jugement porté par M. de la Villemarqué (p. CXXXII, *de l'Introd.*), sur les nombreux *Mystères* dont on rencontre, parfois, dans les campagnes, des copies plus ou moins anciennes, plus ou moins correctes, je crois bon de développer la pensée de l'auteur telle que j'ai cru la comprendre. Au point de vue philologique, ces monuments du théâtre breton n'ont pas la même importance que les vieilles éditions gothiques et les vélins, dont parle le savant celtiste; mais il ne faudrait pas croire qu'ils ne présentent aucun intérêt historique ou littéraire. Souvestre, dans le livre où il s'est le plus attaché à peindre le génie breton (*Les Derniers*

Une édition gothique de l'an 1530, imprimée à Paris, par un Breton, Yves Quillévéré, qui conservait dans son exil le culte de la langue maternelle et l'amour de son pays, existait à la Bibliothèque impériale. Malheureusement, il y avait quelques lacunes qui ne pouvaient être comblées que par la découverte, fort douteuse, d'une autre édition, également ancienne et plus complète. Cette heureuse occasion se présenta pourtant après plusieurs années de recherches. Le dédale des bibliothèques ne saurait effrayer le patient investigateur, devant lequel les manuscrits les plus précieux, enfouis jusqu'au sein des collections anglaises, avaient déjà dû comparaître pour lui révéler les rarissimes erreurs de Zeuss [1].

Un jour donc, M. de la Villemarqué trouva (je serais tenté de dire *dénicha*, si le mot n'était un peu vulgaire), un jour donc, dis-je, toujours à la Bibliothèque impériale, M. de la Villemarqué trouva, parmi des ouvrages de théologie, un livre breton jusque là inaperçu; ce volume était une édition du *Grand Mystère de Jésus*, imprimé à Morlaix en 1622, édition qui lui servit à combler les lacunes de celle de 1530, et qui nous valut l'avantage de pouvoir lire aujourd'hui l'ouvrage dans son entier.

Une étude sur le théâtre chez les nations celtiques précède le texte du *Mystère*. Je recommande particulièrement au lecteur, comme très-intéressante et nouvelle, au moins en notre langue, la partie relative au *Théâtre Cornique*, restes précieux d'une langue sœur de la nôtre, qui s'est éteinte il y a moins d'un siècle, avec une vieille femme centenaire [2].

Bretons), leur a consacré le tiers d'un volume. Malheureusement, ces manuscrits deviennent de jour en jour plus rares, et le temps approche où ils auront complètement disparu. C'est donc de notre siècle que dépend leur avenir. Seront-ils sauvés? ou bien les abandonnera-t-on *volontairement* à la destruction et à l'oubli? Il n'est pas un cœur breton qui voulût se prononcer en faveur de cette exécution, que la postérité nous reprocherait avec justice.

[1] Cf. *Notices des principaux manuscrits des anciens Bretons*, avec fac-simile (extrait des archives des missions scientifiques et littéraires, etc.) Paris, Imprimerie impériale. — *Les Bardes Bretons*, poëmes du VIe siècle; Paris, Didier 1860; Avant-propos, p. VI et suivantes.

[2] Dicitur tamen hujus populi ultima cornicæ linguæ-gnara *Dolly Pentreath*, Dorothea P., quæ obiit a. 1778, nata annos 102. (Zeuss, *Gramm. celt.*, præfatio, p. IX).

Les deux autres parties de l'introduction traitent du *Théâtre Gallois* et du *Théâtre Breton;* cette dernière, dont j'aurais surtout à parler ici, est trop étendue pour que j'en puisse entreprendre même l'analyse; je dois me contenter d'en extraire quelques passages relatifs au *Grand Mystère de Jésus*, ce pieux drame dont le peuple disait : « Les foules y vont en chantant et s'en reviennent en pleurant. »

Ann dud az a enn eur gana,
Hag a zistro en eur oela [1].

« Le premier personnage évoqué par l'auteur de notre drame est un des disciples de Jésus, l'apôtre saint Luc, qui atteste publiquement ce qu'il a vu de ses yeux et signé de son sang. Certes, si elle nous émeut dans Eschyle, la situation du soldat persan témoin de la ruine de la flotte royale devant Salamine, racontant le désastre de la patrie à la mère de Xerxès et aux vieillards qui l'entourent, n'est-elle pas émouvante aussi l'attitude de l'évangéliste venant faire le récit de la mort de son Dieu qu'il a suivi jusqu'au lieu du supplice? Il me semble que ce moyen de s'emparer tout d'abord de l'attention des spectateurs ne manque pas d'une certaine habileté.

» Sans prétendre la comparer avec la *Prostase* des Grecs, je le trouve, du moins, supérieur au prologue du *ludi magister* ou meneur du jeu, ce régisseur du théâtre gothique, dont les fonctions étaient d'annoncer de temps en temps à l'auditoire ce que devaient faire et dire les acteurs. Ici, acteur lui-même, l'évangéliste commence son récit par le souper auquel il assista chez Simon le Lépreux avec Jésus, les apôtres, Jaïre, Marthe, Lazare ressuscité, et Marie-Madeleine, qui se convertit en entendant son frère faire une peinture effrayante de l'enfer d'où il revient.

» Après cette courte indication du sujet de la première scène, ou plutôt de ce qu'on peut appeler ainsi, car l'auteur n'a pas de divisions scéniques, le témoin cède la place aux hôtes de Simon, qui vont agir chacun selon son rôle.

» La seconde scène est la trahison de Judas, son complot et ses arrangements avec les Pharisiens; la troisième, l'immolation de l'agneau pascal, le banquet auquel on le sert, le lavement des pieds, l'institution eucharistique, la prédiction du sacrifice divin

[1] *Le grand Mystère de Jésus*, introd., p. LXXXVI.

dont l'agneau est l'image. Cette scène a pour prélude un dialogue pathétique entre Jésus et sa mère qui, prévenue de tout, le conjure de la manière la plus touchante de ne pas mourir, ou du moins de mourir d'une mort douce, d'éviter les ignominies de la croix, d'avoir pitié de lui-même; pressante prière à laquelle Jésus demeure tendrement insensible, et que Marie achève en tombant aux pieds de son fils, en lui baisant les mains. »

Dans les scènes suivantes, au nombre de treize, toujours précédées du prologue récité par le témoin, on suit pas à pas le Sauveur dans la Passion. Plusieurs épisodes sont vraiment bien sentis; on voit le poète captivé par son sujet, et son émotion perce plus d'une fois sous le vers savant [1].

« Assurément, » dit M. de la Villemarqué, « je ne qualifierai pas de sublime le degré d'élévation auquel il est parvenu, mais on voudra bien me permettre de trouver touchants des passages tels que le débat et les adieux de la mère et du fils, la rencontre de Marie et de saint Jean sur le chemin du Calvaire, les larmes de saint Pierre, l'entrevue de Jésus et de la Madeleine dans le jardin, et quelques autres scènes encore, qui, à travers un langage extrêmement mêlé et un art imparfaits, ont eu le secret de remuer au fond de mon cœur des sentiments contre lesquels je n'ai pas su lutter.

» Contre l'émotion qui réveille une larme
A tort on se défend.

» C'est vous qui avez dit cela, M. Sainte-Beuve. »

M. de la Villemarqué a voulu présenter son œuvre parée de tout ce que l'art typographique peut offrir de plus séduisant; la composition en est d'un goût exquis, et cette édition est digne de l'attention des bibliophiles aussi bien que de celle des savants. S'adressant aux uns comme aux autres, l'auteur peut dire avec un célèbre poète de l'Orient :

Je soumets mes écrits aux connaisseurs, — de même que l'on fait estimer les pierreries par les joailliers [2].

LÉON BUREAU.

[1] Voyez, p. c et suiv. de l'Introduction, de curieux détails sur la versification du *Mystère de Jésus*.

[2] Wali. *Œuvres* éditées par M. G. de Tassy, Paris, Imprimerie impériale, p. 132.

POÉSIE.

UNE FILLE DES CHAMPS.

Je vis une chaumière au fond de la vallée.
Des aulnes l'entouraient; à sa porte un ruisseau
Coulait sous un vieux pont dont l'arche était voilée
Par les rameaux touffus et fleuris d'un sureau.
Fraîche et blonde, une fille, à la fenêtre assise,
Filait : tout était calme, et le soir approchait.
Les glaïeuls du ruisseau frissonnaient à la brise;
Derrière les coteaux le soleil se couchait.
« Fille heureuse! disais-je; ô séjour plein de charmes! »
J'avançai : son visage était baigné de larmes.

LE TOMBEAU DU CROISÉ.

Dans un vieux cimetière où fleurit la ciguë,
Près du temple, est couchée une antique statue.
C'est un guerrier qui dort, les deux mains sur son cœur :
Son sommeil est serein, et le naïf sculpteur
A gravé sur ses traits une calme espérance,
Et la foi simple et vive unie à la vaillance.
Un débris de son casque est près du chevalier;
Son glaive est à sa gauche avec son bouclier,
Où, témoin glorieux, une croix se dessine
Et dit qu'il combattit aux champs de Palestine.

Sous le porche roman du vieux temple, le soir,
Quand la lune est au ciel, parfois je vais m'asseoir;
Et, tandis que la mer gémit, chante ou murmure,
Voyant du chevalier la tranquille figure,
Et l'admirant couché les deux mains sur son cœur,
Je pense : Heureux celui qui meurt dans le Seigneur!

JOSEPH ROUSSE.

Sainte-Marie près Pornic, 1er octobre 1865.

POUR TUER LE TEMPS.

Sonnet.

A C. B.

Quand vous voyagerez, pour que le temps s'envole
Plus prompt que l'alouette en descendant des airs,
Il faut, vous isolant de tout parleur frivole,
Vous livrer sans réserve à votre heureux travers.

Alors que l'œil s'amuse aux horizons divers,
De penser en penser voici que votre *folle,*
Abeille butinant de corolle en corolle,
Cueille amoureusement un frais bouquet de vers.

Cependant, accablés, vos compagnons moroses
Trahissent leur ennui par d'indolentes poses :
On fume, on baille, on dort, on cause tristement.

Votre corps est noyé dans la prose !... qu'importe!
Tandis que vers son but le train glisse et l'emporte,
Votre âme bat de l'aile et plane au firmament.

EMILE GRIMAUD.

(Entre Vannes et Nantes.)

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Service en l'honneur du général de la Moricière, au Louroux-Béconnais. — II. La cinquantaine de Mgr Angebault.

I.

Le grand général, le grand citoyen, le grand chrétien dont la perte a été si cruellement sentie par quiconque a gardé dans son cœur le sentiment de la Justice et de l'Honneur, n'a point laissé un souvenir banal bientôt rassasié par une cérémonie de commande et quelques mots du formulaire de la nécrologie. On peut dire de La Moricière que sa voix vibre encore et que ses immortels exemples sont toujours debout parmi nous. *Defunctus adhuc loquitur.* Sa mémoire ne périra jamais, parce qu'elle repose sur un fondement plus solide que le caprice du moment ou le faux-jour de la pompe officielle.

Breve et irreparabile tempus
Omnibus est vitæ; sed famam extendere factis,
Hoc virtutis opus.

C'est par là que s'explique l'empressement tout spontané avec lequel, sans distinction de rang ou d'opinion, des milliers de noms se font inscrire sur les listes de souscription ouvertes pour élever un monument au glorieux représentant de la France libre et catholique. Et de son côté, l'Eglise, qui accompagne les morts par delà le tombeau, prodigue au héros, son défenseur, ses regrets et ses prières. Depuis la vaste cathédrale jusqu'à la modeste église de village, il n'est presque pas d'autel devant lequel un service funèbre n'ait été célébré en l'honneur de La Moricière. Mais, dans ce concours universel, deux pays surtout devaient l'emporter sur les autres par la vivacité de leurs regrets et par le nombre et la majesté des hommages rendus. Nous voulons parler de la catholique Bretagne, qui renferme le berceau et la tombe du général, et de cette terre d'Anjou, qu'il habita longtemps pendant les dernières années de sa vie, à laquelle il a laissé le souvenir impérissable de ses bonnes œuvres. Nous avons entretenu nos lecteurs de l'imposante cérémonie qui a eu lieu sous les voûtes de la cathédrale de Nantes : la grande voix qui s'y est

fait entendre, portée par les échos de la presse aux extrémités de l'Europe, retentit encore dans tous les cœurs. Nous devons parler aujourd'hui du service funèbre qui a été célébré, le six novembre dernier, dans l'église du Louroux-Béconnais.

On sait que le général La Moricière habitait, dans cette paroisse, le château du Chillon, « où il avait passé sa jeunesse, et qu'il aimait de prédi- » lection. » C'est même en grande partie à ses conseils et à ses dons généreux qu'est due l'érection de la nouvelle et belle église du Louroux. Le lieu ne pouvait donc être mieux choisi, et, comme l'a dit un illustre évêque, « un tribut restait à payer à La Moricière dans le lieu qui a été le » principal témoin de ses vertus privées, le principal théâtre des œuvres » qui ont opéré son salut; et parce que la noble femme que le Ciel a mise » à ses côtés, et qui a tant contribué à grandir sa vie, retenue par sa » douleur, n'avait pu s'associer aux autres cérémonies funèbres, l'Eglise, » guidée par ce sens délicat qui ne lui fait jamais défaut, a senti qu'elle » devait porter là et de larges bénédictions et d'éclatantes sympathies. » (Paroles de Mgr l'évêque de Poitiers.) Neuf évêques entouraient le sanctuaire : c'étaient Mgr l'archevêque de Tours et NN. SS. les évêques d'Angoulême, d'Amiens, d'Angers, de Carcassonne, de Laval, de Limoges, du Mans et de Quimper. M. l'abbé Richard, grand-vicaire, représentait Mgr l'évêque de Nantes, que le mauvais état de sa santé avait empêché de se joindre à ses vénérables collègues. Le R. P. abbé de la Trappe de Meilleraye et le R. P. abbé de la Trappe de Belle-Fontaine, ce dernier ancien professeur de philosophie du général, étaient également présents. L'assistance se composait de plus de trois cents prêtres et d'une foule de parents, d'amis et d'admirateurs de La Moricière, parmi lesquels on remarquait MM. de Falloux, Dufaure, de Quatrebarbes, Keller, etc., etc. Les populations rurales étaient accourues de toutes les paroisses voisines, et l'église, quoique vaste, était trop étroite pour contenir tous ceux qui se pressaient autour de ses portes.

A la suite de l'office, célébré pontificalement par Mgr l'archevêque de Tours, Mgr l'évêque d'Angers est monté en chaire et a prononcé une allocution qui a dû et devait impressionner vivement les auditeurs.

Après l'exorde dans lequel la modestie de l'orateur essayait en vain de cacher la véritable éloquence chrétienne, le vénérable prélat, passant rapidement en revue la jeunesse et l'éducation de son héros, a fait ressortir les lumières de son intelligence, la rapidité de son coup d'œil et surtout ces sentiments de foi et de respect pour la religion qui ne l'ont jamais abandonné. Il l'a montré, dans sa carrière africaine, servant avec ardeur les intérêts religieux de l'Algérie; il lui a payé un tribut de juste reconnaissance pour les services rendus à la patrie, à la société ébranlée sur ses bases par des luttes fratricides. Mais vient le moment

où « pour la Moricière commence, comme parle Bossuet, allions-nous » dire en citant Mgr d'Orléans, avec ses défaites et ses malheurs, une » grandeur nouvelle : il va descendre aux yeux des hommes et monter » aux regards de Dieu. »

La vie du général exilé, son ardent retour à la foi, son activité désormais employée aux bonnes œuvres, son départ pour Rome donnent ensuite à Mgr Angebault l'occasion de touchantes paroles, de détails émouvants et de réflexions empreintes de la sagesse des saints livres. Enfin, pour achever cette très-pâle et trop rapide esquisse, citons les dernières phrases du discours pastoral, lorsqu'après avoir flétri le guet-apens de Castelfidardo, après avoir raconté la scène désormais immortelle du château de Prouzel, l'orateur sacré convie ses auditeurs à s'inspirer de ces généreux exemples.

« O Père bien aimé, oui, nous le promettons ici en présence de ces pontifes vénérés, qui partagent nos sentiments, de ce clergé si dévoué, de tout le peuple pressé dans ce temple; devant ces autels, nous étendons la main, comme le guerrier, son compagnon d'armes, en présence de ses restes inanimés, au jour de ses obsèques. Oui, nous jurons d'être toujours les enfants dociles de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, de son Pontife auguste pour lequel, comme notre illustre défunt, nous sacrifierions nos vies. La Moricière! croyez-le bien, ce serment, c'est à la vie et à la mort. Voilà nos témoins : cet autel, voilà notre garant. Saints anges qui l'entourez, recevez-le dans le livre de vie. Ainsi soit-il. »

Nous n'avons point à insister ici sur cette parole vraiment apostolique et vraiment chrétienne : d'ailleurs, il nous siérait mal de le faire. *Ex abundantia cordis os loquitur.* Ce discours demeure, a dit justement l'*Union de l'Ouest*, une des pierres qui serviront de base à l'impérissable monument que le monde catholique et la France élèveront bientôt au général de la Moricière.

II.

Nous ne voudrions pas quitter l'Anjou sans parler à nos lecteurs de la fête solennelle qui a été célébrée le 8 novembre en l'honneur de la cinquantaine du vénérable pasteur du diocèse d'Angers. Aussi bien la vie de Mgr Angebault appartient-elle en partie à la Bretagne et au diocèse de Nantes; c'est à Nantes qu'ont commencé ses cinquante années de prêtrise et de dévouement dont le couronnement appartient à nos voisins de Maine-et-Loire. Mgr Angebault (Guillaume-Laurent-Louis) est né à Rennes, le 17 juin 1790. Ordonné prêtre à Nantes, le 8 novembre 1815, il fut nommé d'abord vicaire à Saint-Donatien. Le siége épiscopal était alors occupé par Mgr d'Andigné. Ce prélat ne tarda pas à apprécier le zèle et les qualités du jeune vicaire et en fit son secrétaire. Plus tard,

pendant l'épiscopat de Mgr de Guérines, l'abbé Angebault, nommé chanoine titulaire de la cathédrale de Nantes, dut échanger ses fonctions de secrétaire pour celles de vicaire-général honoraire et de supérieur général des sœurs de Saint-Gildas. Enfin, en 1842, promu à l'épiscopat, il quitta le diocèse auquel l'attachaient les liens des services rendus et de l'estime universelle, et, le 10 août 1842, il fut sacré évêque d'Angers par Mgr de Hercé, alors évêque de Nantes. Dans sa nouvelle situation, Mgr Angebault s'est montré, pour le troupeau qui lui était confié, ce qu'on devait attendre du prêtre éminent si justement regretté par l'Eglise de Nantes. La grandeur et les sublimes fonctions du ministère épiscopal commandent trop le respect pour laisser toute liberté à la louange, et le vénérable évêque d'Angers nous saurait assurément mauvais gré de nous ériger en approbateurs d'un dévouement qu'inspire une puissance émanée de Dieu même et qui attend de plus sérieuses et de plus hautes récompenses que de vains éloges. *Merces vestra in cœlis.* Nous pouvons toutefois donner satisfaction aux sentiments que nous éprouvons en faisant parler à notre place Mgr l'archevêque de Tours, métropolitain du diocèse d'Angers, qui a adressé à Mgr Angebault, au repas donné dans la salle synodale de l'évêché, à l'issue de la cérémonie, une courte allocution digne de cette fête de famille, digne aussi de ce prélat dont nos lecteurs connaissent l'esprit de fermeté et de douceur et dont la parole a tant d'autorité.

« Dans le cours de votre ministère d'évêque, Monseigneur, a dit le pieux successeur de saint Martin, votre clergé a toujours trouvé en vous un père et un ami, les fidèles, un bon pasteur nourrissant ses ouailles de la plus pure doctrine, les visitant sans cesse en bravant les plus dures fatigues.

» Que de grandes et belles institutions ont été fondées ou perfectionnées sous votre action féconde, pour l'éducation de la jeunesse qui vous fut toujours chère! Vous y avez mis toute votre sollicitude et même votre fortune personnelle. Que d'écoles établies par vos soins dans les campagnes, pour la propagation des principes chrétiens! Que d'asiles pour le soulagement de la misère et de l'infirmité! Que d'églises construites ou réparées! Votre zèle et votre activité semblent n'avoir voulu rien laisser à faire à ceux qui viendront après vous. »

N'est-ce pas là aussi ce que disait, le 27 juillet 1858, l'infatigable apôtre d'Orléans lorsqu'à la cérémonie de la consécration de la chapelle du collége de Combrée, il adressait à Mgr Angebault, bienfaiteur de l'institution, en présence de sept prélats et de cinq cents prêtres du diocèse, ces paroles qui retentissaient comme l'écho des sentiments de tous :

« J'admire, je bénis le courageux évêque qui a entrepris cette grande œuvre : oui, j'admire ces hommes à cheveux blancs qui font les œuvres de la vieillesse et chez qui le cœur ne vieillit pas ; j'admire ces cheveux

blancs, qui non-seulement couronnent la vertu, mais recouvrent cette ardeur généreuse dont la force ne fléchit jamais dans les grandes entreprises et montrent ce courage patient que la jeunesse n'a pas toujours. »

Sous de tels auspices et avec un semblable but, la fête devait être et a été complète : le diocèse d'Angers en gardera longtemps le souvenir. Onze évêques et deux abbés siégeaient devant l'autel de saint Maurice. Mgr Angebault officiait lui-même et l'église était remplie d'un clergé nombreux et d'une foule de notabilités de tous les ordres. Mais la cérémonie aurait été imparfaite si quelqu'un des pontifes n'avait pris la parole pour en expliquer aux assistants la majesté, la portée symbolique, et pour faire entendre ces graves et sérieux enseignements que l'Église sait approprier à toute occasion. Qui pouvait mieux remplir cette tâche que l'illustre successeur de saint Hilaire sur le siége de Poitiers, le savant et courageux évêque dont la voix, lorsqu'elle s'élève, rend attentive la catholicité tout entière ?

..... *Silent, arrectisque auribus adstant.*

Mgr Pie avait bien voulu donner à son vénérable collègue ce témoignage de vénération et de sympathie. On retrouve dans l'homélie qu'il a prononcée cette profonde connaissance des Pères et de l'Écriture Sainte, cette hauteur évangélique, ces pensées nobles et délicates qui sont le propre de ceux qu'on a surnommés les Docteurs de l'Église. Nous ne pouvons, à notre grand regret, reproduire ici que quelques passages de cet admirable discours qui est et restera un modèle.

« L'Eglise a une sorte de culte pour la vieillesse, et elle aime à voir ses destinées et ses intérêts reposer entre les mains des vieillards. Laissons parler saint Jean Chrysostome.

« Partout ailleurs, dit-il, la vieillesse est réputée inutile, et parfois elle l'est réellement; dans l'Eglise, au contraire, elle est d'une grande utilité » : *Senectus quidem in aliis conditionibus inutilis est, in Ecclesia autem utilississima.* Le soldat qui a vieilli ne peut plus bander l'arc, lancer le trait, brandir la lance, monter à cheval, donner l'assaut aux murailles; le marin fatigué par les ans ne peut plus tendre les cordages, déployer les voiles, manier la rame, diriger le gouvernail, lutter contre les flots; pareillement le laboureur, dans un âge avancé, ne peut plus mettre les bœufs sous le joug, conduire la charrue, ouvrir le sein de la terre, creuser les sillons, faire l'office de moissonneur. » Et, si quelques autres professions moins serviles, plus libérales, sont compatibles avec la vieillesse, l'impatience des jeunes gens a fait décréter des limites d'âge, après lesquelles il ne reste plus que « le loisir du chez soi et le charme de la retraite » : *domi sedent otiosi, ætatis veniam nacti.* « Il n'en est point ainsi de l'homme d'Eglise » : *verum non sic Ecclesiæ doctor;* « mais c'est alors surtout que son travail est apprécié, que sa parole est profitable, que sa

doctrine est goûtée, que sa direction morale est recherchée [1]. » Après saint Chrysostome, entendez saint Ambroise expliquant ce verset du Psalmiste : « J'ai été jeune, et me voilà vieux » : *Junior fui, et enim senui* [2]. Assurément, chaque âge doit payer son tribut. Sans les ardeurs de la jeunesse, tout risquerait de se refroidir sur la terre. « La jeunesse est donc bonne, quand elle use bien de ses avantages ; mais la vieillesse est meilleure » : *Bona juventus, sed melior senectus.* « Jean attendit d'être vieillard pour écrire son évangile et ses épîtres. Lui qui ne voulait point s'intituler apôtre, il se qualifia volontiers l'ancien » : *cum refugeret apostolum se scribere, seniorem scripsit;* « et l'on n'a point taxé d'infériorité ce quatrième et tardif évangéliste, à qui la grâce de la vieillesse donnait une voix et des accents, comme la voix et les accents du cygne » : *nec minor est æstimatus, cui cynægea quædam suppeteret gratia senectutis* [3]. »

Je m'arrête, l'espace me fait défaut, et d'ailleurs à quoi bon citer un discours que tous ont lu? J'aime mieux terminer par un vœu, souvent formé autour de moi, et auquel je suis heureux de m'associer en l'exprimant ici publiquement, au nom de la *Revue de Bretagne*, de ses rédacteurs et de ses abonnés. Le troisième volume des *Discours et Instructions pastorales* de Mgr l'évêque de Poitiers a paru au mois d'octobre 1860. Voilà plus de cinq ans, et depuis, combien de chefs-d'œuvre dispersés çà et là et qu'il appartient à la main du moissonneur de relier en gerbe! L'heure n'est-elle pas venue de publier le quatrième volume, si impatiemment attendu par tous ceux, — et, grâce à Dieu, ils sont nombreux encore, — qui aiment la Religion et les Lettres ?

LOUIS DE KERJEAN.

[1] *S. Joann. Chrys. Homil.* x, *in illud : Messis quidem multa.* Edit. Gaume, t. XII p. 535.

[2] *Psalm.* XXXVI, 25.

[3] *S. Ambros., in Psalm.* XXXVI, 60, t. I, p. 804.

LA VILLE DE VITRÉ

ET SES PREMIERS BARONS.

Toute ville qui se respecte a une légende : Vitré, d'après la sienne, remonte aux Troyens et aurait pour fondateur Vitruvius, l'un des compagnons du petit-fils d'Enée, Brutus, qui, après avoir semé çà et là diverses colonies en Gaule, finit par aller peupler la Grande-Bretagne. Vitruvius, resté sur le continent, donna son nom à sa ville, *Vitruviacum.* — Plus tard, dans la guerre des Gaules, l'Armorique tout entière était soumise, que *Vitruviacum,* obstinée et imprenable, bravait encore, du haut de ses murailles, le grand Jules César, qui ne l'eut que par composition et fut charmé de ce succès au point de vouloir changer, en souvenir de sa victoire, le nom de *Vitruviacum* en *Victoriacum.* — Si elle avait été la dernière à recevoir le joug romain, la ville de Victoriacum fut l'une des premières à accepter celui de l'Evangile. En l'an 72, saint Clair, évêque de Nantes, y serait venu prêcher la foi chrétienne, et il aurait si bien réussi, que les habitants s'empressèrent, dit-on, de transformer leurs sanctuaires païens en églises chrétiennes; le temple de Pan devint l'église de la Trinité, plus tard la chapelle des Augustins, et le temple de Cérès, l'église Notre-Dame.

A cela il n'y a qu'un malheur; c'est que, dans aucun ancien texte, Vitré ne s'appelle *Vitruviacum* ou *Victoriacum*, mais simplement *Vitreium* ou *Vitriacum*; — c'est encore que l'on ne connaît aucune trace d'antiquités romaines trouvées à Vitré, et

que récemment, entre autres, dans les grands remuements de terre exécutés soit pour les longues tranchées du chemin de fer, soit pour les nouveaux percés de la ville, on n'a pu découvrir ni une tuile, ni une médaille, ni un tesson d'amphore. Concluons de là hardiment que Vitré n'existait point à l'époque romaine : ce qui d'un coup met à néant Vitruvius, et le siége de César, et la mission de saint Clair.

Le nom de Vitré n'apparaît que dans la première moitié du XIe siècle, et comme titre féodal. Disons donc que cette ville est une création du moyen âge et de la féodalité, et qu'elle a été fondée pour servir de capitale à l'antique baronnie du même nom. Donc, l'origine de la ville se confond avec celle de la baronnie. Mais quel est le premier baron de Vitré?

La légende, qui se prend à tout, a voulu encore ici relever l'illustration de nos origines vitréennes, en faisant sortir la maison de Vitré de celle des ducs de Bretagne par un certain Martin, dont on ne trouve trace nulle part dans les actes authentiques, et qui est bon, par conséquent, à mettre avec le Vitruvius, les temples de Pan et de Cérès, etc. — D'ailleurs, pour n'être pas issu de la tige ducale, le premier baron de Vitré n'en a pas moins une histoire assez curieuse.

Environ l'an mil, le duc de Bretagne, Geoffroi Ier, tenait, un beau jour, dans la petite ville d'Aurai, son *grand Parlement*, c'est-à-dire l'assemblée générale de ses barons et féaux, où se décidaient toutes les affaires importantes du duché. C'était aussi l'occasion de grandes fêtes, de grands banquets, de grandes libations, parfois de querelles et de rixes. Ce jour-là, le seigneur d'Hennebont ou, comme on disait alors, de Guemené-Héboi, s'emporta contre le duc, de telle façon qu'il lui donna un démenti en plein Parlement. Le duc aussitôt sortit de la salle, en grand courroux, maudissant ses parents et ses vassaux s'ils ne prenaient soin de venger cet outrage. Mais le sire d'Hennebont était brave, riche, puissant, bien apparenté, allié du comte de Cornouaille, plus ou moins cousin de presque tous les seigneurs du pays de Vannes. Chacun le tenait pour un adversaire des plus redoutables.

aussi dans la salle du Parlement, malgré l'appel du duc, personne ne bougea, personne, du moins, n'osa jeter à l'insolent le gage de bataille.

Bientôt le bruit de cet incident se répandit au dehors et parvint jusqu'aux oreilles d'un jeune chevalier qui n'assistait point ce jour-là au Parlement, quoiqu'il fût alors le possesseur, non de la ville, mais de la seigneurie d'Aurai; il s'appelait Riwallon. De naissance obscure et surtout de fortune médiocre, son courage, son dévouement lui avaient attiré l'affection du duc Geoffroi, qui s'était plu à le marier à une belle Bretonne, nommée, pour son éclatante blancheur, *Gwen-Argant*, c'est-à-dire *blanche comme l'argent*, et de plus aussi riche que belle, étant unique héritière de la seigneurie d'Aurai, de droits lucratifs à Vannes, et à Rennes même d'un grand fief, auquel étaient attachés la garde du château de cette ville et l'office de lieutenant ou, comme on disait alors, de *vicaire* du comte de Rennes.

Riwallon devait donc au duc Geoffroi sa fortune et son bonheur; et quand son devoir lui en laissait le temps, il venait jouir de l'un et de l'autre dans un petit château-fort qu'il s'était bâti sur la rive gauche de l'Alrée, en face de la ville d'Aurai, restée possession ducale. C'est là qu'était Riwallon quand il apprit l'insulte, encore impunie, qui venait d'être faite à son bienfaiteur. D'un bond il endosse ses armes, saute à cheval, et, lance au poing, s'encourt dans la ville, à la recherche de l'insulteur qu'il rencontre, provoque, attaque, presse, tue, le tout avec la rapidité de la foudre. Mais aussitôt, grande rumeur. Tous les parents et amis du mort s'assemblent et jurent d'exterminer le meurtrier. Celui-ci, bien avisé, ne les attend pas, met le feu à son manoir, et va avec sa femme et son fils se renfermer dans la ville de Rennes, d'où il brave l'impuissante rage de ses ennemis.

Mais après un tel éclat, Riwallon ne pouvait plus habiter le pays de Vannes; le duc Geoffroy tenait d'ailleurs à le garder près de lui et à couronner son dévouement d'une haute récompense. Un échange eut lieu entre eux : Riwallon remit au duc la seigneurie d'Aurai, et le duc lui donna en retour, dans le comté de Rennes,

un grand fief immédiatement limitrophe du Maine et de l'Anjou, large en moyenne de six à sept lieues et long d'une douzaine, du sud au nord, depuis les paroisses de Fercé, de Noyal et de Villepôt, jusqu'à celles de Montautour, de Taillie, d'Izé et de Livré. — Dans ce grand fief, sur les deux plus grosses rivières qui le traversaient, Riwallon érigea deux châteaux, l'un au nord, sur la Vilaine, qui fut Vitré, et l'autre au sud, sur la Seiche, Marcillé-Robert. Ce dernier semble avoir été d'abord le plus important; c'était d'ailleurs un lieu fort anciennement habité, où on avait battu monnaie à l'époque mérovingienne ; Riwallon s'y tenait aussi de préférence. Vitré, au contraire, création nouvelle, n'était encore guère peuplé ; d'ailleurs, la forteresse primitive de Riwallon ne s'élevait point au lieu qu'occupe le château actuel, mais vis-à-vis, un peu plus au sud, dans l'emplacement même de l'église et du cimetière de Sainte-Croix.

Telle fut l'origine de la ville et de la baronnie de Vitré, certainement antérieure à la mort du duc Geoffroy Ier, c'est-à-dire à l'an 1008. En créant cette seigneurie, en la donnant à un homme d'une bravoure et d'un dévouement à toute épreuve, le but de ce prince fut d'élever à l'est de ses Etats un rempart solide, capable de protéger la Bretagne contre toutes les attaques du Maine et de l'Anjou. Riwallon et ses successeurs défendirent fidèlement ce poste pendant deux siècles et demi, c'est-à-dire tant que dura la maison de Vitré proprement dite. Voici la suite des barons de cette antique lignée : Riwallon ou Rivallon le Vicaire, de 1008 à 1030 ou environ, — Triscan ou Tristan, de 1030 à 1045 environ, — Robert Ier, de 1045 à 1090, — André Ier, de 1090 à 1135, — Robert II, de 1135 à 1155, — Robert III, de 1155 à 1173, — André II, de 1173 à 1211, — André III, de 1211 à 1250 (8 février), — André IV, du 8 février 1250 au 15 mars 1251 [1].

Ce fut une race rude et batailleuse, bien digne de son auteur Riwallon, et qui défendit intrépidement pendant plus de deux

[1] Ce ne sont ici que des dates approximatives, sauf toutefois celles qui concernent les trois derniers barons, qui sont précises et certaines, et la date de 1135, mort d'André Ier.

siècles la frontière bretonne, guerroyant presque sans relâche, tantôt contre les seigneurs de Laval et de Mayenne, tantôt contre les comtes d'Anjou, les ducs de Normandie, les rois d'Angleterre, même parfois — quand la guerre du dehors chômait — contre les ducs de Bretagne et contre ses propres vassaux.

Le fils de Riwallon, Tristan (son vrai nom, son nom breton était *Driscamn* ou *Triscan*, mais l'autre orthographe a prévalu), Tristan, dis-je, vit ses chevaliers se révolter contre lui et, avec l'aide du duc de Bretagne, s'emparer de ses châteaux et le chasser de sa terre. Mais cette mésaventure se tourna pour lui en bonne fortune. Il était allé chercher un refuge chez le sire de Fougères, appelé Main, son parent, qui le reçut fort bien, prit fait et cause pour lui, et lui donna les moyens de faire la guerre au duc de Bretagne.

« Or, — nous disent les vieilles *Chroniques de Vitré* — avoit celuy Main, seigneur de Foulgères, une sœur nommée Inoguen, belle à merveille, laquelle aima Tristan de Vitré et, désirant l'avoir à époux et non aultre, révéla le secret de son cœur à son frère Main, qui de ce requit Tristan. — Tristan, en s'excusant, répondit qu'il étoit desherité et n'avoit terre où il la pût mener quand il l'auroit épousée. Adonc Main lui promit en dot de mariage, avec ladite Inoguen sa sœur, tout ce qu'il avoit en Vendelais outre le fleuve de Coaynon (c'est-à-dire au sud du Couesnon). Quand Tristan se vit ainsi pressé et requis, il considéra la grâce que lui avoit faicte Main, si (ainsi) ne l'osa refuser, mêmement pour l'honneur et la beauté de la damoiselle, et la print à femme avec celui dot qui lui fut assis et baillé... Et en celle partie de Vendelais que Main donna à Tristan en mariage, fit ledit Main construire et fermer (fortifier) un chasteau pour Tristan, moult fort et defensable, en un plessix, lequel, pour ce qu'il étoit du dot de ladite Inoguen, fut en après appelé le Plessix-Inoguen. » (Le Baud, *Chroniques de Vitré*, p. 8.)

C'est ce même château qui depuis s'est appelé Châtillon-en-Vendelais, dont on voit encore les ruines, trois lieues au nord de Vitré, près du bourg de ce nom. De là, Tristan continua avec

avantage la lutte contre le duc de Bretagne et contre ses vassaux révoltés. Bientôt d'ailleurs une nouvelle révolution se produisit. Le chef chargé par le duc de Bretagne de gouverner en son nom la terre de Vitré, était dur et rapace; il fut bien vite détesté. Un jour qu'il s'était pris de querelle avec le seigneur de Landavran, celui-ci exaspéré le tua d'un coup d'épieu, et tout aussitôt Tristan, rappelé par ses chevaliers, rentra sans plus batailler en pleine possession de l'héritage paternel.

Tristan gagna donc à cette révolte une charmante femme et un beau fief, le Vendelais, qui ajouta quinze ou seize paroisses à la baronnie de Vitré et en porta les limites sur la rive du Couesnon, à quatre lieues plus loin du côté du nord et à une lieue seulement de la ville de Fougères.

Robert Ier, fils et héritier de Tristan, peut être considéré comme le véritable fondateur de la ville de Vitré. Ses deux prédécesseurs n'avaient là qu'un château presque isolé, qu'ils habitaient rarement. Robert, qui affectionnait cette résidence, trouva ce château mal situé et le transporta sur ce promontoire de roches abruptes, où il se dresse encore aujourd'hui. Une centaine de pas plus loin, vers l'est, il bâtit une église où il érigea une collégiale sous le titre de Notre-Dame. Puis (de 1064 à 1076) il donna le château primitif, l'ancien château de Riwallon, avec un grand terrain à l'entour, à la puissante abbaye de Marmoutier-lès-Tours, pour y établir un prieuré sous le vocable de Sainte-Croix.

Autour de Sainte-Croix, autour de Notre-Dame, autour du nouveau château, des habitations s'élevèrent, se groupèrent, et, s'étendant de proche en proche, finirent par se réunir et former une ville.

Pour Robert, après avoir combattu, en 1066, à la journée d'Hastings, sous les ordres de Guillaume de Normandie, et assisté ce vaillant prince dans la conquête de l'Angleterre; après avoir ensuite longuement, avec des succès divers, bataillé contre le comte d'Anjou, il fut en pèlerinage à Rome, à Jérusalem (avant la première Croisade), et au retour de cette lointaine expédition, comme il revenait exténué de fatigue avec trois hommes seulement de toute sa suite,

il fut pris en trahison, au seuil même de la Bretagne, par le sire de Laval, qui ne le relâcha qu'après avoir obtenu de lui pour rançon la moitié de la forêt et des landes du Pertre, de Bréal et de Mondevert. Il mourut peu de temps après, vers 1090, certainement avant 1093.

André Ier guerroya contre les ducs de Normandie, les rois d'Angleterre, et aussi contre les ducs de Bretagne, Alain Fergent et Conan le Gros. Ce dernier était maître de Vitré en 1132; il semble toutefois l'avoir rendu, de gré ou de force, à André, qui y mourut en 1135, et fut enterré dans l'église de Notre-Dame. En 1116, cette église avait été ôtée aux chanoines qui l'occupaient depuis l'origine, mais dont les désordres, l'indiscipline, la négligence pour l'entretien du culte divin forcèrent l'évêque de Rennes d'aviser: de concert avec André de Vitré, il donna Notre-Dame aux moines de Saint-Melaine de Rennes, qui parvinrent à s'y maintenir malgré la résistance des anciens chanoines, et en firent un prieuré florissant. Lorsqu'ils y entrèrent, en 1116, l'église de Saint-Martin de Vitré, bâtie à près d'un kilomètre du château, vers l'est, subsistait déjà. Ce n'était d'abord qu'une chapelle de secours pour les habitants répandus sur ce côté du territoire vitréen; depuis, elle est devenue une paroisse. Dès le XIIe siècle, un groupe de maisons s'éleva auprès d'elle, qui forma bientôt une rue se dirigeant vers l'ouest, à la rencontre des habitations agglomérées autour du château et de l'église de Notre-Dame; on appelait dès lors cette rue le *bourg Saint-Martin*.

Robert II, fils d'André, eut une carrière singulièrement agitée, dont il serait aisé, sans grande imagination, de faire un curieux roman.

Du vivant de son père, il épousa la belle Emma de la Guerche, fille de Gautier Hay, sire de la Guerche, et veuve, quoique fort jeune encore, de Juhel, baron de Châteaubriant; mais il avait oublié, on ne sait pourquoi, de prendre le consentement de son père. Les noces finies, il vint à Vitré pour réparer cet oubli, bien sûr que la douce figure d'Emma lui obtiendrait sans peine son pardon. Mais le vieux baron ne voulut même pas la voir; il ordonna à son fils de

sortir immédiatement de sa ville et de sa terre, et comme Robert ne se pressait pas de partir, il s'en vint tout en colère lui planter un grand coup d'épée dans le corps. Heureusement, le sire de Cornillé survint, qui les sépara, emmena le fils dans son hôtel, l'y garda et l'y guérit de sa blessure, puis le fit filer en toute hâte jusqu'en Anjou. L'année suivante, Emma de la Guerche eut un fils, qu'on nomma André, comme son aïeul : sur quoi le vieux père André sentit fondre sa colère, rappela son fils et sa bru et les pressa sur son cœur, ainsi que le petit enfant qui avait été entre eux le messager de paix.

Mais Robert n'était encore qu'au début de ses épreuves. Très-peu de temps après la mort d'André Ier, le duc de Bretagne, Conan le Gros, profitant d'une absence du baron de Vitré, s'empara de sa ville par trahison et le chassa de sa baronnie.

Robert, comme son bisaïeul Tristan, se réfugia chez le baron de Fougères, et se mit de là à guerroyer le duc de Bretagne; mais celui-ci gagna le Fougerais à force de présents, et le Fougerais chassa Robert. Le proscrit passa alors chez Juhel, sire de Mayenne, qui lui prêta asile pendant quelque temps; mais Conan le Gros donna au fils de Juhel la main de sa propre fille avec la terre de Vitré pour dot, et Juhel chassa Robert. — De Mayenne, il s'en alla chez le sire de Laval, Gui IV, son propre cousin germain par les femmes. En dépit du cousinage, Gui se laissa prendre comme les autres; Conan n'eut qu'à lui offrir un lambeau de la dépouille de Robert — un fief dans la ville de Rennes et un quartier de forêt, — il lâcha aussitôt son pauvre cousin et le pria d'aller chercher fortune ailleurs.

Robert donc vint à la Guerche, dont le seigneur, appelé Guillaume, était son beau-fils, né de l'alliance d'Emma de la Guerche avec Juhel de Châteaubriant. Là enfin, il trouva un abri sûr et un vaillant auxiliaire. Un de ses chevaliers, Téhel, seigneur de Moutiers, le reçut dans sa terre; il monta de là jusqu'à Argentré, s'empara des deux châteaux du Pinel et de la Rouvraie, où il s'établit et d'où il vint journellement insulter ses ennemis jusqu'aux portes de Vitré, situation fort incommode pour le duc Conan

Impossible de corrompre Guillaume de la Guerche ; restait d'agir contre lui par la force. Pour finir d'un coup, Conan pria le comte d'Anjou, son cousin germain, d'entrer dans la baronnie de la Guerche du côté de l'Est, tandis qu'il y entrerait de l'autre côté, de manière à se joindre ensemble devant le chef-lieu de cette seigneurie et à l'emporter vivement, de haute lutte, par la supériorité de leurs forces réunies. Ce plan faillit réussir. Le comte d'Anjou, avec une grosse armée, était déjà entre les bourgs de la Celle et de Moutiers; Conan, campé derrière la rivière de Seiche, occupait le pont de Visseiche, prêt à déboucher par là au premier signal pour rejoindre l'Angevin. Trois petites lieues à peine les séparaient. De l'ennemi point de nouvelles.

Pourtant Robert de Vitré et Guillaume de la Guerche n'étaient point demeurés inactifs. Eux aussi avaient appelé à leur aide des seigneurs angevins, leurs parents ou alliés, entre autres, les sires de Candé et de Mathefélon. En face des deux grosses armées de Bretagne et d'Anjou, tout cela ne faisait eucore qu'une poignée; la seule chance de salut pour les barons, c'était de se jeter entre les deux princes, pour empêcher leur jonction, d'en surprendre et d'en battre l'un d'abord, afin de se retourner ensuite contre l'autre. Cachés avec leurs troupes dans la forêt de la Guerche — beaucoup plus vaste alors qu'aujourd'hui — ils dérobaient avec soin le secret de leur marche et épiaient assidûment celle de leurs ennemis, prêts à tomber sur celui qui leur prêterait le flanc. Un beau matin, en effet, ils s'élancèrent tout à coup de leur forêt, surprirent et égorgèrent à petit bruit l'avant-garde de Conan, chargée de défendre le pont de Visseiche, puis forçant ce pont, tombèrent comme la foudre au milieu de l'armée bretonne encore dans ses tentes, et qui ne s'attendait à rien : massacre, déroute et sauve-qui-peut général, et de plus butin immense, tout le camp restant aux mains des vainqueurs, y compris la tente ducale, celle des barons de Retz et de Malestroit, avec nombre de prisonniers de marque, entre autres l'évêque de Rennes qui suivait le duc. Ce dernier s'enfuit d'une traite à Châteaugiron, et le comte d'Anjou, qui sut le jour même ce désastre, repassa aussitôt la frontière. — Robert alla assiéger Vitré,

où il rentra bientôt (en décembre 1144) par le moyen d'un des habitants qui avait, neuf ans plus tôt, contribué à mettre la ville aux mains du duc de Bretagne, et que le souvenir de cette trahison bourrelait de remords.

Robert n'était pourtant pas encore au bout de ses peines. L'année suivante (1145), il guerroya contre le sire de Mayenne, et eut la douleur de perdre son fils aîné, André, le fidèle et intrépide compagnon de toutes ses traverses. Puis, après dix ans de repos, il vit tout à coup se lever contre lui son second fils Robert, devenu son héritier présomptif, à qui il avait déjà donné en apanage tout le Vendelais. Mais ce méchant, poussé par d'autres, trouva que son père vivait trop et le somma de lui céder la place. En effet, dit Pierre Le Baud, « il assembla ses forces, vint à Vitré et entra au Bourg-aux-Moines, où il saisit l'église de Sainte-Croix et la fit enfermer avec le circuit à l'entour, ainsi que les fossez du vieil chasteau se contenoient (les fossés du château de Riwallon). Et alors estoit son père en sa salle (c'est-à-dire dans le nouveau château, bâti par Robert Ier); mais adonc Robert le Jeune cueillit tout son pouvoir, et assaillit le chastelet (le nouveau château) et assiégea son père. Quand le père aperçut celle chose, il ne la put longuement endurer, mais issit de sa maison, laissa son chasteau et toute sa terre.... et s'en alla au duc Eudon (Eudon de Porhoët) qui en celui temps tenait Bretagne (en 1155). » Le duc ménagea un traité de paix entre le père et le fils; mais le vieux Robert avait été frappé au cœur; aussi Le Baud ajoute-t-il que « après celle paix faite ne voulut plus le père tenir sa terre, ains s'en alla à Tours et se rendit à Dieu et à saint Martin de Mairemontier. Si prit habit monachal en cette abbaye, et sous cet habit finit ses jours et trespassa en Jésus-Christ en ladite abbaye, où il eut honorable sépulture. » (*Chroniques de Vitré*, p. 26 et 27.)

N'est-ce pas une curieuse figure ce baron du XIIe siècle, si rudement martelé, d'un bout de sa vie à l'autre, par tant d'infortunes, vainqueur d'un duc de Bretagne, vaincu par l'ingratitude d'un fils rebelle, et qui se jette enfin au cloître comme dans un port ?

Ce méchant fils (Robert III de Vitré) eut une aubaine qu'il ne méritait guère. En combattant pour soutenir Eudon de Porhoët et le parti breton contre le parti anglais de Conan IV, il fut fait prisonnier et remis à la garde de Rolland, sire de Dinan. Rolland avait une sœur, Emme, qui s'éprit du prisonnier et s'y prit si bien qu'elle l'épousa. Bien plus, Rolland étant mort sans laisser d'enfants, c'est Alain, deuxième fils d'Emme et de Robert, qui fut appelé à lui succéder; et ainsi la vicomté de Dinan devint le patrimoine d'un cadet de Vitré.

Robert III mourut en l'an 1173. André II, son fils aîné, qui lui succéda dans la baronnie de Vitré, fut un des plus intrépides et des plus dévoués champions de l'indépendance bretonne contre la domination anglo-normande, que Richard Cœur-de-Lion et Jean Sans-Terre s'efforçaient d'imposer à notre pays par le fer et le feu. Dire tout ce qu'il fit pour sauver des griffes anglaises la duchesse Constance, son fils le jeune duc Arthur, et avec eux la Bretagne, nous mènerait beaucoup trop loin. André II alla aussi jusqu'à deux fois combattre les infidèles en Palestine : la première en 1184, pour satisfaire à un vœu fait par son père, dont la mort avait empêché l'accomplissement, — la seconde, en 1190, lors de la troisième Croisade, dirigée par les deux rois Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion. Sur la fin de sa vie, en 1210, il reprit la croix une troisième fois, et s'en fut combattre les hérétiques de l'Albigeois; revenu de cette expédition un an après, exténué de fatigue, il tomba malade et ne tarda pas à mourir en 1211, — et non pas en 1221, comme l'ont dit certains auteurs, abusés par une faute d'impression des *Chroniques de Vitré*. — André II avait fondé dans sa ville deux établissements fort importants, l'hôpital Saint-Nicolas et la collégiale de la Magdeleine : le premier vers 1190, avant de passer en Palestine à la suite du roi Philippe-Auguste, le second en décembre 1209, à la veille de son départ contre les Albigeois. La Magdeleine fut construite par André II dans l'avant-cour même de son château, dont elle était la chapelle. Mais l'hôpital n'eut point originairement la place qu'il a de nos jours ; il était situé quelque part, au sud-est du château, sur la ligne qu'occupent maintenant les remparts de la ville.

André III de Vitré, fils aîné et successeur d'André II, fut très-mêlé aux guerres du duc Pierre Mauclerc contre les barons de Bretagne et contre le roi saint Louis. D'abord, André tint le parti du duc, notamment en 1222, à la bataille de Châteaubriant, au gain de laquelle il contribua fort. Plus tard, ayant reconnu la fourbe de ce prince, il l'abandonna, et quand, en l'an 1230, saint Louis entra en Bretagne pour châtier la perfidie de Mauclerc, André III fut des premiers à se rendre auprès du roi et à recevoir les troupes royales dans ses châteaux. — Du reste, il eut comme son père le goût des pèlerinages et des croisades. En 1226, il fut visiter Saint-Jacques de Compostelle. En 1239, il fit en Terre-Sainte une première expédition, à la suite de Pierre Mauclerc, que la majorité de son fils (le duc Jean le Roux) avait — à la satisfaction générale — déchargé du gouvernement de la Bretagne. En 1248, il partit de nouveau pour prendre part, sous les ordres de saint Louis, à la septième Croisade ; l'année suivante, il était avec ce grand roi au siége et à la prise de Damiette ; il fut tué, le 8 février 1250, dans la célèbre bataille de la Massoure.

C'est lui qui entoura le premier sa ville d'une ceinture de remparts, dont le périmètre est encore marqué très-fidèlement par ce qui reste des vieux murs de Vitré. Pour établir cette enceinte, construite de 1220 à 1240 environ, il fallut nécessairement détruire beaucoup de maisons, entre autres l'église et les bâtiments de l'hôpital Saint-Nicolas. C'est alors que cet hôpital fut transféré au pont du Rachat sur la Vilaine (*juxta pontem de Raschat*), situation qu'il occupe encore maintenant. André III donna pour l'y rétablir — en l'an 1222 — un vaste terrain s'étendant de chaque côté de l'eau, son parc et son verger seigneurial attenant à ce terrain, avec faculté de bâtir sur la rivière, avantage fort estimé alors, à raison des facilités qui en résultaient pour le service de l'établissement. — Autour de cet hôpital et de sa chapelle on vit aussitôt se grouper de nouvelles habitations qui, de proche en proche, en s'étendant le long de la route de Vitré à Fougères, ne tardèrent pas à former un nouveau quartier, le faubourg du Rachat.

Ainsi, dès le milieu du XIIIe siècle, Vitré existait déjà avec tous

ses principaux développements et tout ce qu'on peut appeler ses membres essentiels. La ville proprement dite était bâtie et close de remparts, flanquée à l'Est du bourg Saint-Martin, au Nord du Rachat, au Sud-Ouest du bourg Sainte-Croix ou Bourg-aux-Moines. Enfin, sous le château s'étendait aussi un petit quartier, appelé le Fort-Neuf (aujourd'hui la rue de Rallon et rues avoisinantes), reliant ensemble la ville close, le Bourg-aux-Moines et le Rachat, et, quant à son origine, contemporain de la forteresse élevée par Robert Ier sur cette haute pointe de rochers qui domine la Vilaine. Les trois églises paroissiales, l'hôpital, la collégiale, les deux prieurés bénédictins, étaient fondés et en voie de prospérité. — On peut donc dire que la création de la ville de Vitré a été l'œuvre de la première dynastie de ses seigneurs, de la race énergique de Riwallon; aussi cette œuvre terminée, cette vieille race ne tarda point à disparaître.

André III, quand il périt à la Massoure, le 8 février 1250, laissait un fils, André IV, âgé de deux ans à peine, et qui mourut dès le 15 mars 1251. Par cette mort, la baronnie de Vitré échut à la sœur aînée d'André IV, appelée Philippe (*Philippa*), mariée depuis 1239 à Gui VII, sire de Laval. La terre de Vitré resta dans la maison de Laval pendant plus d'un siècle et demi; mais en 1412, Gui XII de Laval mourut sans autre héritier qu'une fille, Anne, mariée à Jean de Montfort, seigneur de Montfort-la-Cane, laquelle porta dans la maison de son mari tous les domaines de celle de Laval, y compris Vitré. Pour payer ce vaste héritage, Jean de Montfort consentit à prendre le nom et les armes de sa femme, et même à échanger son prénom contre celui de Gui, héréditaire chez les seigneurs de Laval; il fut le treizième du nom. La maison de Laval-Montfort garda la terre de Vitré pendant cent trente-cinq ans; en 1547, Gui XVII étant mort sans enfants, il fallut retourner aux collatéraux et aux hoirs par les femmes; Vitré, avec tous les biens de Laval, passa ainsi successivement dans la maison de Rieux (de 1547 à 1567), puis dans celle de Coligny (un fils et un petit-fils de d'Andelot furent barons de Vitré de 1567 à 1605), pour se fixer enfin dans l'illustre famille de la Trémouille, qui conserva cet immense héritage jusqu'à la Révolution.

Nous n'entrerons pas dans le détail de ces diverses dynasties seigneuriales; leur existence est loin d'être aussi intimement liée à celle de notre ville que la race primitive de Riwallon, la seule qui ait porté le nom de *maison de Vitré*. D'ailleurs, leur histoire est plus connue, les Bénédictins ayant pris soin de la donner dans leur *Art de vérifier les dates*. Mais nous croyons devoir ajouter ici quelques notions — qu'on chercherait vainement ailleurs — sur l'étendue de l'antique baronnie de Vitré.

C'était une des plus grandes seigneuries de notre province, la plus étendue assurément de toute la Haute-Bretagne. Au Nord, elle montait jusqu'au Couesnon, à une lieue environ de la ville de Fougères; au Sud, elle descendait jusques et y compris la paroisse de Villepôt, à quatre lieues de Châteaubriant, soit une quinzaine de lieues de longueur. Sa plus grande largeur, de l'Est à l'Ouest, était de la frontière bretonne, auprès du Pertre, à la paroisse d'Acigné, soit neuf à dix lieues; mais ailleurs son territoire était moins large et s'étrécissait surtout beaucoup vers le Sud, pressé entre la baronnie de la Guerche, d'une part, et d'autre les seigneuries de Brie, du Teil et de Piré. Malgré cela, elle s'étendait dans plus de quatre-vingts paroisses, et dans ce nombre il y en avait au moins soixante-dix relevant du baron de Vitré, en proche ou en arrière-fief, pour la totalité ou la très-grande généralité de leur territoire.

De toute antiquité, cette grande baronnie était divisée en quatre châtellenies ou siéges de juridiction, savoir : Vitré, Chevré, Châtillon-en-Vendelais et Marcillé. Car je ne veux parler ici ni du fief possédé par le seigneur de Vitré dans la ville de Rennes, ni de la châtellenie d'Aubigné, qui fut pendant plus de quatre siècles (du XIIIe au XVIIe) regardée comme un des membres de la baronnie de Vitré. La châtellenie de Châtillon comprenait le Nord de cette baronnie, soit seize paroisses, faisant toute la partie du pays de Vendelais (*pagus Vendellensis*) située au sud du Couesnon. La châtellenie de Vitré occupait le centre et formait le principal membre de la seigneurie, fort de quarante et quelques paroisses. La châtellenie de Marcillé, unie avec la vicomté de Bais, en renfermait

une quinzaine et formait la région méridionale de la baronnie. Quant à la châtellenie de Chevré [1], elle se distinguait des autres par un trait assez caractéristique : elle représentait le territoire originairement couvert par l'ancienne forêt de Chevré, l'un des quartiers de cette immense forêt rennaise, célèbre dans notre histoire, et dont le duc de Bretagne, en créant la baronnie de Vitré, avait détaché une part pour décorer le nouveau fief. De là la composition de cette châtellenie, formée de pièces répandues assez irrégulièrement dans une douzaine de paroisses, qui par le reste de leur territoire relevaient de la châtellenie de Vitré.

Au siècle dernier, en pleine décadence du régime féodal, on comptait encore, parmi les fiefs nobles relevant de la baronnie de Vitré, jusqu'à une centaine de terres à juridiction, dont soixante environ à haute-justice. Parmi ces dernières, on peut noter comme les principales : Açigné, Tizé en Torigné, Serigné en la Bouëxière, le Bordage en Ercé-sous-Liffré, Mézières, Saint-Jean-sur-Couesnon, le Bois-Lehou en Luitré, Mué en Parcé, Taillie, le Châtelet en Balazé, les Nétumières en Erbrée, Epinay en Champeaux, Saudecourt et Fouesnel en Louvigné-de-Bais, le Pinel en Argentré, la Roberie en Saint-Germain du Pinel, la Motte de Gennes (en Gennes), la Motte de Moutiers (en Moutiers), la Rigaudière en le Teil, la vicomté de Fercé et celle de Tourie, et les deux antiques châtellenies de Retiers et de Martigné-Ferchaud, etc.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

[1] Chevré est aujourd'hui en la commune de la Bouëxière, canton de Liffré, arrondissement de Rennes.

L'ASSASSINAT DU DUC DE BERRY.*

On était dans les réjouissances du carnaval. Le duc et la duchesse de Berry, qui aimaient à se mêler aux joies publiques et aux fêtes particulières, avaient paru le 12 février à un bal costumé donné par le comte de Greffulhe, pair de France ; ils avaient pris beaucoup de plaisir à ce bal égayé par des travestissements empruntés à une pièce de théâtre tout à fait en vogue[1]. Le *Dimanche gras*, 13 février, était jour d'Opéra ; le prince et la princesse voulurent assister à la représentation qui se composait du *Rossignol*, du *Carnaval de Venise* et des *Noces de Gamache*. Le duc de Berry avait reçu depuis quelque temps des avis menaçants, et même quelques lettres anonymes dictées par des haines politiques ardentes[2]. Il ne semble pas cependant que le prince, dont l'esprit était vif et le caractère

* Dans le courant de janvier, les tomes IV et V de l'*Histoire de la Restauration*, de M. Alfred Nettement, seront publiés par l'éditeur Lecoffre. Nous devons à l'obligeance de l'auteur la communication de ce navrant récit, détaché du dernier volume.

[1] *Les Petites Danaïdes*, pièce jouée au théâtre de la Porte-Saint-Martin, où l'auteur Potier, dans le rôle du Père Sournois, attirait tout Paris.

[2] M. de Châteaubriand l'affirme d'une manière formelle dans les *Mémoires sur le duc de Berry* : « Des lettres (anonymes) avaient été souvent adressées à M. le duc de Berry. Elles s'étaient multipliées, et, dans les derniers temps, leur style devenait de plus en plus atroce. » M. Clausel de Coussergues, dans le *Projet de proposition d'accusation contre M. le duc Decazes* (page 128), rapporte comme étant à sa connaissance personnelle que, notamment dix jours avant l'attentat du 13 février, « un officier supérieur dévoué particulièrement à Mgr le duc de Berry, M. Le Big, chef d'escadron de la gendarmerie du département de la Seine, avait fait connaître au premier écuyer du prince les avertissements qu'il avait sur les dangers qui menaçaient Son Altesse Royale. »

résolu, se fût beaucoup arrêté aux pressentiments que ces menaces et ces avis mystérieux avaient pu lui faire concevoir. Dans la journée du 13 février, ayant reçu le baron d'Haussez, nommé récemment préfet de l'Isère, et qui venait lui rendre compte du résultat d'une mission dont le prince l'avait chargé la veille pour M. Decazes,[1] il montra beaucoup de gaieté et d'entrain, et lui dit en riant qu'il espérait que son retour de faveur auprès du ministre durerait au moins jusqu'à l'été prochain, parce qu'il comptait, à cette époque, aller chasser le chamois et l'ours dans les Alpes. Le duc de Berry, fit sourire le Roi en lui racontant, pendant le dîner, la soirée de la veille et la distribution des petits couteaux faite par M. de Greffulhe aux dames du bal qui portaient le costume des Danaïdes. Il se plaignit gaiement de n'avoir rien à faire, ce soir-là, et pour remplir cette soirée, que les bals avaient laissée vide, il se rendit à l'Opéra avec sa femme. Pendant la représentation, ils allèrent tous les deux visiter le duc et la duchesse d'Orléans dans leur loge; le prince, qui avait une affection particulière pour le petit duc de Chartres, passa plusieurs fois sa main dans les cheveux blonds de l'enfant. Le public remarqua cette visite et applaudit à plusieurs reprises à ce témoignage de l'union et de l'intimité qui régnait parmi les princes. La duchesse de Berry, qui avait passé une partie de la nuit précédente au bal de M. de Greffulhe, se sentit fatiguée dans l'entr'acte

[1] Il ne sera pas sans intérêt d'expliquer ici la mission dont le baron d'Haussez avait été chargé par Mgr le duc de Berry : « Les griefs du Prince, dit M. le baron d'Haussez, dans ses *Notes politiques*, avaient pour objet une surveillance minutieuse qu'il prétendait être exercée sur lui, et certaines contrariétés suscitées à l'occasion du placement des voitures des personnes de sa suite qui l'accompagnaient aux spectacles. Le ministre me chargea de répondre au Prince que le fait de la surveillance était exact, mais que cette surveillance était nécessitée par le devoir imposé au ministre de veiller à la sûreté du Prince; que l'observation que j'avais été chargé par lui de faire, au sujet de la rencontre plusieurs fois répétée d'un individu que le duc prenait pour un espion, et qui certainement n'était pas tel, n'avait rien de motivé, car la police n'avait organisé aucune surveillance autour de Bagatelle pendant la journée. Mais le fait signalé par le Prince obligerait certainement la police à faire ce qu'elle n'avait pas fait jusque-là, car il y avait dans le fait de cette rencontre quelque chose de suspect. On sut plus tard que cet individu était Louvel, qui avait formé le dessein de commettre son crime au bois de Boulogne. » (*Documents inédits communiqués par Madame la duchesse d'Almazan.*)

des *Noces de Gamache,* et le duc lui proposa de l'accompagner jusqu'à son carrosse si elle voulait se retirer. Il était alors onze heures moins quelques minutes; l'intention du prince était de rentrer au théâtre pour assister au dernier acte du ballet.

Pour donner l'intelligence de ce qui va suivre, il est nécessaire de rappeler quelques détails topographiques sur l'ancienne salle de l'Opéra. Elle se trouvait alors dans l'emplacement occupé aujourd'hui par le square au centre duquel s'élève une fontaine, et qui fait face d'un côté à la rue Richelieu, à la hauteur de la Bibliothèque, de l'autre à la rue Sainte-Anne. L'Académie royale de musique remplissait à peu près l'espace maintenant occupé par le square, et formait un bâtiment isolé dont les quatre faces donnaient sur les quatre rues qui existent encore. L'entrée dite des Princes s'ouvrait sur la rue latérale qui a continué à porter le nom du compositeur Rameau. Le carrosse de madame la duchesse de Berry s'était placé devant cette entrée. La portière était ouverte, les hommes de garde étaient restés dans l'intérieur; depuis longtemps le prince ne souffrait pas qu'ils sortissent pour former la haie quand il quittait le théâtre, car il avait un goût naturel pour tout ce qui était simple et uni. La sentinelle seule en faction à la porte présentait les armes et tournait le dos à la rue Richelieu. Le comte de Choiseul, aide de camp du prince, était au coin de la porte d'entrée à la droite du factionnaire, et tournait par conséquent également le dos à la même rue. Le comte de Mesnard, premier écuyer de la princesse, placé du même côté, lui prit la main gauche pour l'aider à monter en voiture et rendit le même office à la comtesse de Bethisy, sa dame d'honneur. Le duc de Berry, placé du côté opposé, et faisant face à la rue Richelieu, les aidait en même temps à monter, en prenant leur main droite. Derrière lui s'était placé le comte de Clermont-Lodève, son gentilhomme d'honneur. Déjà un valet de pied relevait le marchepied du carrosse, et le prince, encore sous l'auvent du portique, se retournait à demi pour rentrer à l'Opéra, et faisait à la princesse un geste affectueux, en lui disant : « Adieu, Caroline, nous nous reverrons bientôt, » lorsqu'un homme, venant rapidement du côté de la rue Richelieu, passa entre le factionnaire

et le valet de pied qu'il heurta, et, se jetant sur le prince, lui appuya fortement sa main gauche sur l'épaule gauche, et lui porta de l'autre main un coup violent au-dessus du sein droit. Le comte de Choiseul, qui, dans la position où il était, n'avait pu voir venir cet homme, crut que c'était un passant pressé qui avait heurté le prince par mégarde et le repoussa vivement, en disant : « Prenez garde à ce que vous faites ! » Mais le prince, qui avait été poussé par la violence du coup sur le comte de Mesnard, porta vivement la main à l'endroit où il avait été frappé, et s'écria : « Je suis assassiné, cet homme m'a tué. » — « Seriez-vous blessé, Monseigneur? » demanda avec anxiété le comte de Mesnard. Le prince répondit d'une voix forte : « Je suis mort, je tiens le manche du poignard. »

En entendant ces paroles, MM. de Choiseul et de Clermont, le factionnaire nommé Desbiès, un des valets de pied et quelques autres personnes s'étaient mis à la poursuite de l'assassin, qui fuyait rapidement dans la direction de la rue Richelieu, vers l'arcade Colbert, où il fut arrêté par un garçon du café Hardy, nommé Paumier. Cependant Madame la duchesse de Berry avait entendu le cri jeté par son mari, et voulait se précipiter par la portière entr'ouverte pour être plus vite auprès de lui. Le duc répéta plusieurs fois d'une voix faible : « Ne descendez pas ! » Madame de Bethisy cherchait à retenir la princesse par la robe, et un valet de pied lui tendait la main pour l'aider à descendre. Madame la duchesse de Berry sauta par-dessus le marchepied, en criant : « Laissez-moi, je vous ordonne de me laisser, » et courut à son mari, chancelant, qui venait d'arracher le couteau de sa blessure et de le remettre à M. de Mesnard[1].

On fit entrer le prince dans le passage où se tenait la garde, et on le fit asseoir sur un banc en l'adossant à la muraille ; ce fut alors qu'on écarta ses vêtements pour découvrir sa blessure. Elle rendait du sang en abondance. Le prince, qui dès le premier moment avait jugé son état comme désespéré, éprouva une défaillance

1 C'était une lame amincie et étroite, de six pouces de longueur, à deux tranchants très-acérés, excessivenment pointue, et sortant d'un manche de bois très-court, semblable à celui d'un outil.

et répéta de nouveau : « Je suis mort ! un prêtre ! venez, ma femme, que je meure dans vos bras ! » La duchesse de Berry se précipita pour recevoir son mari dans ses bras, et ses habits de fête furent en un instant couverts de sang. On avait envoyé en toute hâte chercher des médecins. On porta le duc de Berry dans le petit salon qui précédait sa loge [1].

Dans le moment même où l'on transportait le prince blessé, l'assassin, conduit par ceux qui l'avaient arrêté, parut sur le vestibule. Les soldats l'entouraient, et leur exaspération était telle, qu'on pouvait craindre de le voir passé par les armes. Le comte de Mesnard leur cria de ne pas le toucher : il pouvait, en effet, avoir des complices. Le comte de Clermont leur prescrivit de conduire l'assassin au corps de garde de l'Opéra, et les suivit. « Monstre, lui dit-il, qui a pu te porter à commettre un pareil attentat? » Le meurtrier répondit : « Ce sont les plus cruels ennemis de la France. » Trompé par le sens équivoque de cette phrase, le comte de Clermont crut que le coupable allait faire des aveux ; mais il

[1] Nous avons suivi le récit de M. de Châteaubriand. Il est de tout point confirmé par celui du baron d'Haussez, qui se trouva, par une circonstance fortuite, témoin de ces déchirantes scènes. « J'étais logé, dit-il, dans un hôtel situé au coin des rues Richelieu et Louvois. Les fenêtres de ma chambre donnaient sur une porte latérale de l'Opéra destinée à l'entrée du roi et des princes. En rentrant chez moi, à onze heures environ, je jetai les yeux sur la rue. Je remarquai un mouvement inaccoutumé produit par des personnes en petit nombre, qui entraient en courant d'un air inquiet et affairé. Quelques soldats de la garde vinrent se placer précipitamment entre la porte et une voiture que je reconnus être une de celles du Prince. Je fus, je ne sais pourquoi, étonné et inquiet. Je sortis précipitamment et je courus aux informations. On m'apprit l'événement, et tel était le désordre, que je pus pénétrer dans une salle où le malheureux Prince venait d'être déposé sur un banc, le corps adossé contre la muraille. La pièce était remplie de personnes de la suite du Prince, au milieu desquelles on reconnaissait sa femme à ses cris, à sa robe ensanglantée, à l'énergique expression de ses angoisses. Il s'y trouvait en outre des gens de théâtre déjà costumés pour le bal qui devait suivre la représentation. Lorsqu'une porte venait à s'ouvrir, on entendait le son des instruments qui accompagnaient la fin du ballet et les applaudissements des spectateurs. L'horreur de la scène que j'avais sous les yeux était portée à son comble par ce contraste de joie et de douleur. J'étais inutile, je sortis. A l'entrée du vestibule, je me croisai avec l'assassin qu'on venait d'arrêter. Ce que je viens de rapporter se passa en si peu de temps que, lorsque je rentrai dans mon hôtel, mon cabriolet était à peine sous la remise, le cheval avait même encore ses harnais. » (*Documents inédits.*)

vit bientôt qn'elle ne contenait qu'une injure : l'assassin frappait la famille royale au visage, après l'avoir frappé au cœur.

Le duc de Berry, porté dans le petit salon qui précédait sa loge et assis dans un fauteuil, avait été visité par les premiers médecins qu'on avait pu rencontrer. Ils avaient constaté qu'il avait une blessure béante sous le sein droit ; une saignée avait été pratiquée, et l'oppression avait diminué. On cherchait à ôter les inquiétudes au blessé par des paroles rassurantes ; il avait la conscience de son état, et il répondit aux médecins : « Je suis bien sensible à vos soins, mais ils sont inutiles, je suis perdu. » Puis comme l'un d'eux, M. Blancheton, insistait en lui disant que la blessure n'était pas profonde : « Je ne me fais pas illusion, reprit le prince, le poignard est entré jusqu'à la garde, je puis vous l'assurer. » La princesse n'avait pas quitté son mari ; celui-ci, dont la vue s'obscurcissait, disait de temps en temps : « Ma femme, êtes-vous là ? — Oui, répondait la princesse, je suis là, et je ne vous quitterai jamais ! » Peu à peu les médecins arrivaient de tous côtés. M. Bougon, premier médecin ordinaire de Monsieur, prescrivit des ventouses, et, comme on tardait à les appliquer, il suça la plaie à plusieurs reprises : « Que faites-vous, mon ami ! lui dit le prince, la plaie est peut-être empoisonnée. » Il est dans la destinée des Bourbons d'être ardemment haïs et ardemment aimés.

Il y avait des paroles qui revenaient souvent dans la bouche du prince, et qui méritent d'être notées. Il demanda plusieurs fois si l'homme qui l'avait frappé était Français ; et quand on put lui répondre d'une manière affirmative, il s'affligea de mourir de la main d'un compatriote. Il ne cessa de répéter : « Ma fille et l'évêque d'Amyclée ! » Convaincu qu'il était que sa fin était proche, il avait hâte de bénir son enfant et de recevoir les derniers secours de l'Eglise. L'évêque de Chartres arriva conduit par M. le comte de Clermont, qui le ramena des Tuileries ; il trouva le duc de Berry, ayan tsa pleine connaissance, toujours assis sur un fauteuil et entouré de chirurgiens. Le prince réclama de l'évêque les secours de l'Eglise, et celui-ci, l'ayant engagé à se recueillir et à faire un acte de contrition générale en attendant qu'il pût faire sa confession, lui

donna l'absolution. Presque en même temps le duc d'Angoulême, réveillé en toute hâte, accourait pour serrer la main de son frère expirant; et bientôt après, la fille de Louis XVI, qui croyait avoir porté tous les deuils au sortir de cette captivité pendant laquelle elle avait vu périr son père, sa mère, sa tante et son frère, revenait assister à cette nouvelle catastrophe de sa race, et l'ombre du Temple entrait avec elle dans cette pièce où, sur un lit improvisé à la hâte, un Bourbon se mourait. En effet, comme l'air manquait dans le petit salon faisant suite à la loge, on avait transporté le prince dans la salle d'administration de l'Opéra, et on l'avait placé sur un matelas supporté par quatre chaises auxquelles on substitua bientôt un lit de sangle. Le comte d'Artois arriva presque en même temps que Madame la duchesse d'Angoulême ; la douleur de ce malheureux père, frappé dans le fils par la main duquel il espérait avoir les yeux fermés, avait quelque chose de navrant. Chaque fois que la porte s'ouvrait pour laisser passer un membre de cette famille infortunée, c'était un déchirement nouveau, et il y avait comme un redoublement de sanglots. Un gémissement universel accueillit la vicomtesse de Gontaut apportant MADEMOISELLE à son père. Le duc de Berry leva sur sa fille sa main défaillante, en prononçant ces mots d'une voix entrecoupée : « Pauvre enfant, je souhaite que tu sois moins malheureuse que ceux de ma famille ! » Dans ce moment tous les princes étaient réunis autour du lit ensanglanté où le blessé, pâle et haletant, gisait étendu sur le côté droit : le comte d'Artois, le duc et la duchesse d'Angoulême, le duc et la duchesse d'Orléans, mademoiselle d'Orléans, qui se trouvait à l'Opéra, ne l'avaient pas un moment quitté ; le père du duc d'Enghien ne tarda pas à entrer, triste et accablé, comme si les fossés de Vincennes s'étaient rouverts.

La sinistre nouvelle commençait à se répandre dans Paris, et, à mesure qu'elle parvenait dans les salons nombreux ouverts aux plaisirs pendant cette nuit de fête, le bruit de l'orchestre s'éteignait, les danses s'arrêtaient, et quelque ancien serviteur de la maison de Bourbon courait à l'Opéra, et venait grossir la foule qui, répandue dans les avenues de la pièce où se mourait le prince, at-

tendait avec anxiété des nouvelles. Quelquefois un mot mal entendu ou mal compris donnait une lueur d'espoir qui se dissipait bientôt. Les médecins ne s'étaient pas prononcés. Ils craignaient également de laisser échapper l'arrêt fatal et d'entretenir une confiance que rien ne justifiait. On n'avait pas osé sonder la plaie : on attendait le célèbre chirurgien Dupuytren, que le duc de Maillé et le comte d'Audenarde étaient allés chercher.

Vers une heure du matin il entra, examina la blessure du prince qui, pâle, le front couvert d'une sueur glacée, la chemise sanglante et ouverte, avec sa blessure béante, respirait péniblement ; puis, se retirant à l'écart, il conféra quelques minutes avec les médecins présents [1]. L'avis unanime fut qu'il ne restait qu'une ressource, c'était d'élargir la plaie pour donner une issue au sang épanché dans la poitrine. Le prince répugnait à cette opération dont il n'attendait qu'une souffrance inutile dans l'état désespéré où il se sentait. Sur les instances de sa femme, il s'y prêta cependant.

L'opération fut douloureuse ; Madame la duchesse de Berry, malgré les représentations de MONSIEUR, avait voulu y assister : agenouillée sur le bord du lit, elle tenait la main gauche de son mari. En opérant, M. Dupuytren avait reconnu toute la profondeur de la plaie ; la lame plate, étroite, aiguë et à deux tranchants, était entrée de toute sa longueur, c'est-à-dire environ de six à sept pouces, dans la poitrine du blessé. L'élargissement de la plaie amena un moment de soulagement. Le prince, qui respirait plus librement, tourna les yeux sur sa femme : « Mon amie, lui dit-il, ne vous laissez pas accabler par la douleur, ménagez-vous pour l'enfant que vous portez dans votre sein. » A ces paroles, il se fit un mouvement dans la salle. Un éclair de vie avait brillé au milieu de cette scène de mort ; chacun avait senti que le flambeau de la maison de Bourbon, près de s'éteindre, pouvait se rallumer.

L'apparence d'amélioration qui s'était manifestée dans l'état du prince ne tarda pas à se dissiper. Des vomissements de mauvais augure survinrent. Un peu avant cette crise, le duc de Berry ex-

[1] C'étaient MM. Blancheton, Drogard, Bougon, Lacroix, Therson, Casenave, Dubois, Baron, Roux et Fournier.

prima le désir de voir son assassin : « Qu'ai-je fait à cet homme? répétait-il. Je l'aurai peut-être offensé sans le savoir. » Puis, comme le comte d'Artois lui affirmait que cet homme ne l'avait jamais vu, qu'il ne le connaissait pas et que par conséquent il ne pouvait avoir contre lui aucune haine personnelle : « Alors, c'est donc un insensé! » s'écria le duc de Berry. Puis, ses idées prenant cette direction, il oublia sa propre mort pour ne songer qu'au sort qui attendait son meurtrier : « Je voudrais que le Roi arrivât, répéta-t-il à plusieurs reprises, pour lui demander la grâce de l'homme. » Puis il dit encore à quelques minutes de là : « Je sens que je mourrais plus tranquille si j'obtenais la grâce de l'homme. » Le long regard jeté par le prince mourant sur les faiblesses de sa vie passée lui avait rappelé deux enfants nés en Angleterre, plusieurs années avant son mariage, d'une union que la religion n'avait pas consacrée. Il avoua, dans ce moment suprême, ses torts à sa femme, et lui demanda la permission d'embrasser, avant de mourir, ces deux innocentes créatures. La duchesse de Berry ordonna qu'on les allât chercher à l'instant. Au bout de trois quarts d'heure les deux enfants arrivèrent; agenouillés sur le bord du lit du prince, ils purent recueillir les dernières paroles et recevoir la bénédiction de leur père. Il recommanda ces petites orphelines à la duchesse de Berry, qui les reçut dans ses bras, et leur montrant MADEMOISELLE, leur dit d'embrasser leur sœur.

La nuit marchait au milieu de ces scènes d'attendrissement, de souffrance et de douleur. Mais deux pensées revenaient toujours au prince : celle du Roi qui n'arrivait pas et celle de la grâce de l'homme qu'il ne pourrait pas demander. On l'avait déposé avec de grandes précautions à terre sur un matelas, parce qu'on voulait refaire son lit. Ce fut dans cette position qu'il se confessa d'abord en particulier à l'évêque de Chartres, et qu'il fit ensuite un aveu public de ses fautes, demandant pardon des scandales qu'il avait pu donner. Puis, la même pensée le préoccupant toujours, il ajouta : « Mon Dieu, pardonnez-moi, pardonnez à celui qui m'a ôté la vie. » Il aurait voulu que le Roi aussi lui pardonnât. On l'entendait répéter d'une voix de plus en plus faible : « Que je souffre!

que cette nuit est longue! le Roi vient-il? le Roi n'arrivera pas à temps pour me promettre la grâce de l'homme! »

Celui dont le prince demandait la grâce répondait, à quelques pas de là, à un premier interrogatoire, que s'il avait manqué le duc de Berry une première fois, il aurait recommencé sa tentative; que si, après avoir tué le prince, il avait réussi à s'échapper, il serait allé se coucher et que le lendemain il aurait cherché à tuer un autre prince du sang royal, jusqu'à l'extermination complète de la famille de Bourbon. Le meurtrier qui parlait ainsi était un homme petit, maigre et assez chétif, aux yeux enfoncés dans leur orbite d'où sortait un regard farouche. Il était de son état ouvrier sellier, et il se nommait Louvel. Il n'avait pas de remords, et disait ne pas avoir de complices. C'était une de ces âmes scélérates dans lesquelles le fanatisme politique aboutit au crime.

Deux messages successifs avaient été envoyés au Roi, le premier à minuit, le second à deux heures du matin. Dans le premier on avait cherché à rassurer Louis XVIII; dans le second on avait commencé à lui donner des alarmes. Il était trois heures du matin; les symptômes devenaient de plus en plus menaçants. Les médecins rédigèrent un troisième bulletin qui commençait par ces mots : « Le prince touche à ses derniers moments. » Ce fut M. Decazes qui le porta au château. Toute la famille du prince, ses amis particuliers, MM. le comte de Chabot, le marquis de Coigny, le comte de Brissac, le vicomte de Montélégier, le prince de Beaufremont, le comte Eugène d'Astorg, entouraient son lit de souffrance; de nouveaux serviteurs accouraient de moment en moment. Le duc de Richelieu était non loin de M. de Châteaubriand, ce témoin de l'histoire, qui assistait à l'agonie et à la mort qu'il devait raconter [1]. Lorsqu'on annonça l'entrée du comte de Nantouillet, le prince, qui avait pour lui une amitié particulière, retrouva assez de force pour s'écrier : « Viens, mon bon Nantouillet, mon vieil ami, que je

[1] *Mémoires, Lettres et Pièces authentiques touchant la vie et la mort de S. A. R. Mgr Charles-Ferdinand d'Artois, fils de France, duc de Berry*, par M. le vicomte de Châteaubriand.

t'embrasse encore une fois avant de mourir! » Les maréchaux arrivèrent à leur tour et le prince eut une parole pour eux. Au pied de son lit s'était placé le général de La Tour-Maubourg, noble relique des champs de batailles, mutilé par les boulets. Les défaillances du blessé devenaient de plus en plus fréquentes; il avait reçu déjà depuis une heure l'extrême-onction que lui avait apportée le curé de Saint-Roch; ses vomissements empêchèrent qu'on pût lui donner, selon son désir à plusieurs reprises exprimé, le viatique.

A cinq heures du matin on entendit le piétinement d'une nombreuse cavalerie, c'était le Roi qui arrivait. Ce bruit, depuis si longtemps attendu, ranima le mourant. Le roi entra. « Mon oncle, dit aussitôt le duc de Berry, donnez-moi votre main que je la baise pour la dernière fois. Le Roi prit la main défaillante de son neveu et la baisa lui-même, inclinant la majesté de l'âge et du trône devant la majesté de la mort. Le duc de Berry reprit alors avec instance : « Mon oncle, je vous demande la grâce de l'homme! » Le Roi répondit : « Mon neveu, vous n'êtes pas aussi mal que vous le pensez, nous en reparlerons. — Le Roi ne dit pas *oui*, reprit le prince en insistant : grâce au moins pour la vie de l'homme afin que je meure tranquille! » Puis la même pensée sortie de ce cœur qui ne battait déjà presque plus se reproduisait encore dans cette bouche expirante : « La grâce de la vie de cet homme eût pourtant adouci mes derniers moments, » répétait-il. Tant qu'il eut une étincelle de vie, ces instances continuèrent. Sa poitrine haletante ne fournissait plus à ses paroles qu'un souffle entrecoupé, qu'on distinguait encore ces mots prononcés d'une voix où semblait s'exhaler avec son dernier soupir son dernier pardon : « Au moins si j'emportais l'idée... que le sang d'un homme... ne coulera pas pour moi après ma mort! »

Le prince, qui s'était un moment ranimé à la vue du Roi, tant le moral a d'influence sur le physique, sentit venir une défaillance suprême, et dit aussitôt : « C'est ma fin! » Puis, comme il souffrait horriblement, il demanda à être changé de côté. Les médecins s'y opposaient. Le Roi, qui avait interrogé en latin M. Dupuytren, reçut

pour réponse un signe qui ne laissait plus d'espoir, il ordonna qu'on cédât au désir du mourant. Aussitôt qu'on l'eût placé sur le côté gauche, ses facultés intellectuelles s'évanouirent. On entraîna hors de la salle la duchesse de Berry, qui jetait des cris déchirants. Quelques minutes après, elle échappait aux mains de ses dames et se précipitait sur le lit de son mari. Le duc de Berry venait d'expirer. Le verre de la tabatière du Roi, qu'on approcha de la bouche du prince pour voir s'il y restait encore un souffle de vie, ne fut pas terni. Il était mort. Tout le monde tomba à genoux, et le long gémissement qui s'éleva dans la salle annonça à ceux qui assiégeaient la porte que tout était fini. On pressait le roi de retourner aux Tuileries. « Je ne crains pas le spectacle de la mort, reprit-il, j'ai un dernier devoir à remplir envers mon fils. » En même temps, appuyé sur M. Dupuytren, il s'approcha du lit, ferma la bouche et les yeux du mort, et s'éloigna sans proférer une parole. Pendant ce temps, on entraînait la jeune et malheureuse veuve qui, éperdue de douleur, demandait au Roi à retourner en Sicile. Tout le monde s'éloigna en silence, et M. Bougon demeura seul à la garde du corps. M. Dupuytren disait, dans une note manuscrite, écrite le jour même comme un *memento* des douloureuses scènes auxquelles il venait d'assister : « J'allai trouver à l'Hôtel-Dieu d'autres afflictions et d'autres souffrances ; mais celles-là du moins étaient dans l'ordre de la nature. »

Le duc de Berry, né le 24 janvier 1778 et mort le 14 février 1820, à six heures trente-cinq minutes du matin, était âgé d'un peu plus de quarante-deux ans. Il m'a semblé que l'histoire devait à cette vie, raccourcie par le poignard, le récit de ces heures suprêmes dans lesquelles le prince déploya tant de magnanimité de cœur, tant de foi religieuse et de résignation, d'humilité et de ferveur, tant d'élévation d'esprit, de fermeté de caractère, de tendresse pour les siens, d'amour pour son pays, de générosité pour son assassin, qu'on a pu dire : « Cette agonie fut un règne. »

ALFRED NETTEMENT.

NOTES BIOGRAPHIQUES

SUR

LE GÉNÉRAL DE LA MORICIÈRE.

II.*

La carrière politique du général de La Moricière date de 1846, c'est-à-dire d'une époque antérieure à la prise de l'Emir. Ce fut, en effet, au mois d'octobre de cette année que le collége électoral de Saint-Calais, dans le département de la Sarthe, lui conféra le mandat législatif. On peut assurément être surpris que Nantes se soit laissé enlever cet honneur; mais si l'étonnement allait jusqu'au reproche, il cesserait d'être fondé. La candidature du premier collége de sa ville natale avait en effet été offerte à La Moricière; il était naturel de penser que le député sortant, qui n'appartenait au département ni par son domicile ni par sa naissance, s'effacerait de lui-même devant notre illustre compatriote. Malheureusement, cette idée ne lui vint pas, et La Moricière refusa de faire concurrence à ce qui lui semblait un droit acquis. Nous en éprouvâmes un vif regret; car de toute manière, le succès ne pouvait être douteux.

Le but principal de La Moricière, en briguant une position au Parlement, était de faire connaître l'Algérie à la France qui la connais-

* Voir la livraison de novembre, p. 353-370.

sait très-peu. Dès l'année 1836, il avait publié un mémoire intitulé : *Réflexions sur l'état actuel d'Alger*. Quelques années après, il donna un développement plus complet à ses idées dans trois autres mémoires rédigés sous sa direction et adressés au ministre qui les fit imprimer. Le premier concernait *la propriété territoriale dans les tribus*, et était signé de M. de Martimprey [1]; le second traitait du *mode de partage des terres*; il portait la signature de M. d'Illiers [2]; le troisième était une *Etude historique sur l'assiette de la domination romaine dans la province d'Oran*, par M. Azéma de Montgravier [3].

Le système de La Moricière se rapprochait du système anglais qui consiste, de la part du gouvernement, à activer et à protéger l'initiative individuelle, mais sans se faire colonisateur lui-même. Le maréchal Bugeaud, au contraire, ne comprenait qu'une colonisation officielle, administrative, toute d'une pièce, une colonisation par les vétérans des légions, à la manière des anciens Romains. Il entra donc immédiatement en lice et publia un mémoire intitulé : *Observations du maréchal Bugeaud sur le projet de colonisation du général de La Moricière*. Le ton était hautain, on pourrait même dire légèrement dédaigneux, et cependant le plan le moins exécutable était bien certainement celui du maréchal. Le maréchal ne portait pas à moins de 5,000 francs la dépense de l'Etat pour l'établissement d'une seule famille de colon, tandis que La Moricière ne demandait que 80 fr. On l'accusa, il est vrai, de se faire illusion, ou de vouloir faire illusion. On lui dit qu'un peu plus tôt, un peu plus tard, il en viendrait au milliard du maréchal; et ce fut alors qu'il répondit, dans la séance de la Chambre des députés du 9 juin 1847 : « Le capital dépensé sera, dites-vous, d'un milliard, je ne dis pas le contraire. La seule discussion qui se soit élevée entre M. le maréchal Bugeaud et moi, c'est de savoir si la somme nécessaire *sortira*

[1] Alors colonel, chef d'état-major de la division d'Oran, depuis lors chef d'état-major général de notre armée de Crimée et sous-gouverneur de l'Algérie.

[2] Aide-de-camp de La Moricière, décédé chef d'escadron d'état-major et colonel de la garde nationale de Nantes, marié à Mathilde Juchault des Jamonnières, nièce, à la mode de Bretagne, du général.

[3] Officier supérieur dont les relations avec La Moricière devaient dater de l'Ecole polytechnique, car je vois son nom dans la promotion de 1825.

des coffres de l'Etat ou de la poche des gens qui iront coloniser; il s'agit de savoir si l'Etat se chargera, non-seulement des travaux d'utilité publique, mais des exploitations agricoles. Je crois, après avoir bien regardé la terre, que la terre est assez bonne pour payer l'intérêt des capitaux qu'on y mettra, j'en ai la conviction profonde; je crois donc qu'on trouvera des capitaux particuliers qui viendront faire cette entreprise.

» Il faut laisser à chacun sa part, au gouvernement les grands travaux, les routes d'abord, les desséchements quand il y en aura à faire, et enfin le travail de l'administration qui sera de préparer les concessions, de faire qu'une intelligence, un capital et deux bras qui voudront venir en Afrique, y trouvent leur place faite, grande si le capital est grand, petite si le capital est petit, qu'il y ait enfin pour chacun, proportionnellement à ce qu'il est capable de faire, de la terre et du soleil. » Le *Moniteur* ajoute : *vive adhésion.*

Il était en effet impossible de résumer le problème colonial sous une formule plus simple et d'un essai moins dispendieux. Ce sont de pauvres colonisations que celles qu'on est obligé de faire de tout point, parce qu'elles n'offrent d'intérêt à personne. Quelque entraînement qu'il y eût parfois dans l'imagination de La Moricière, on voit que dans l'exécution il était, avant tout, l'homme du possible, l'homme pratique. Nul d'ailleurs ne savait mieux que lui donner à ses idées cette netteté vive et incisive, cette pointe de l'esprit qui frappe et qui pénètre.

La seule discussion des affaires de l'Algérie, toute grave et sérieuse qu'elle fût, nous en fournirait plus d'une preuve. On sent que l'orateur abordait la tribune avec l'entrain et l'aisance qu'il portait à la rencontre de l'ennemi. M. Desjobert s'effrayait des embarras que nous préparait l'Afrique : *Ce sont les grands intérêts qui sont les grands embarras*, lui répondait La Moricière, et il ajoutait ces mots qu'a cités, en partie, Mgr d'Orléans : « L'Afrique est un des plus grands intérêts du pays, le plus grand peut-être à l'extérieur; sa colonisation est la plus grande chose peut-être que la France ait à entreprendre de notre temps. »

M. de Tracy prétendait que nous pourrions être obligés, un jour ou l'autre, d'abandonner l'Afrique. La Moricière se récriait avec fierté et avec raison. Une guerre avec l'Angleterre, disait-il, pouvait seule être un danger, mais avions-nous besoin de notre armée d'Afrique pour lutter contre l'Angleterre ? Craindrait-on que notre colonie fût réduite à merci, par défaut d'approvisionnements? « On peut bloquer le port de Toulon, *qui est fait pour être bloqué*, car en face sont les îles d'Hyères ; mais on ne bloque pas une côte de 220 lieues de long, qui a une douzaine de ports dans lesquels on peut aborder. »

La réponse, on le voit, est toujours prompte et quelquefois acérée. L'ironie s'y mêle à l'occasion, une ironie de bon aloi et de bon goût. Quelques représentants, opposés à la colonisation, s'efforçaient d'amoindrir nos succès, même nos victoires. La Moricière, loin de s'irriter, leur répondait avec une bonhomie mordante : « *La guerre*... je ne sais pas si je puis dire *la guerre, l'opposition* que nous firent les Arabes... » et il continuait sur ce ton au milieu des rires sympathiques de l'assemblée. L'orateur qui voulut lui répondre commença ainsi : « S'il suffisait d'avoir infiniment d'esprit pour avoir toujours raison... — et de *bon sens*, » lui cria une voix. C'est, en effet, par l'alliance du bon sens et de l'esprit que La Moricière se distinguait à la tribune.

Il en donna une preuve particulièrement remarquable dans une discussion qui prit un caractère personnel, dont se seraient promptement irrités bien des caractères moins belliqueux et moins vifs que le sien. Ce fut après la soumission d'Abd-el-Kader. La Moricière revenait en France avec la conviction excusable d'avoir rendu un grand service à son pays ; mais dans les conseils du gouvernement et dans les Chambres il y avait des murmures : — Pourquoi, disait-on plus on moins haut, avoir accordé des conditions à l'Emir? pourquoi ne l'avoir pas pris de vive force au lieu de traiter avec lui, puisqu'on lui avait fermé le seul chemin praticable du désert?— La Moricière ne perdit, sous ces coups d'épingle, ni son sang-froid ni sa bonne humeur. « Je me défie des chemins *impraticables*, répondit-il ; sans doute Abd-el-Kader ne pouvait passer qu'au col de Kerbous avec son convoi, mais il pouvait passer partout ailleurs

avec ses cavaliers. — Il fallait continuer, objecte-t-on, au lieu de parlementer. — Savez-vous ce que j'aurais pris si j'eusse continué? j'aurais pris le convoi, j'aurais fait une razzia de plus; je vous aurais rendu compte que *j'avais pris la tente d'Abd-el-Kader, une de ses femmes, peut-être un de ses khalifats (on rit)*, mais lui, avec ses cavaliers, il fût parti pour le désert. » — Puis, s'élevant à de hautes considérations, et s'adressant à ceux qui trouvaient *fâcheux*, tout au moins, qu'on n'eût pas pris Abd-el-Kader : — « Eh bien! leur dit-il, si on l'eût pris, le fait matériel serait plus net, plus simple, plus grand, si vous le voulez; mais, permettez-moi de le dire, le *fait moral serait moindre*. Tout homme qui combat, tout homme qui lève l'étendard de la guerre peut être tué, peut être pris; *cela ne constitue pas un désaveu de sa vie;* il ne résulte pas de ce fait une contradiction entre ses actes et ses principes. Mais l'Emir! quel langage a-t-il tenu aux tribus pendant dix ans, alors que nous les poursuivions, que nous les traquions pour les forcer à se rendre? *Ne vous soumettez pas aux chrétiens*, leur disait-il; si vous vous soumettez, vous reniez votre religion et je vous mettrai hors la loi. Ce qu'il disait, vous le lui avez vu pratiquer, et de là toutes les atrocités dont il a ensanglanté le pays. Eh bien! ce que l'Emir a reproché aux tribus soumises d'avoir fait, il est venu le faire lui-même. Ce fait, les indigènes ont été les premiers à le remarquer, et telle a été la cause de l'immense effet qu'a produit dans le pays le grand événement qui nous occupe et dont les conséquences se développeront avec l'avenir. »

On voit que M. de Montalembert n'a rien dit de trop lorsqu'il a écrit : « La Moricière était né avec le don de l'éloquence. » Le reste du portrait qu'il trace du général à la tribune n'est pas moins vrai, pour ceux qui l'ont vu aux prises avec les interruptions et les contradictions passionnées de la Constituante. « Il semblait, dit l'illustre académicien, sonner la charge en parlant. Rarement il descendait sans avoir remué son auditoire, éclairci une question, dissipé un malentendu, réparé une défaite, préparé ou justifié une victoire. Jamais le fameux mot de Caton sur les Gaulois ne fut plus exactement vérifié, *rem militarem agere et arguté loqui*. Sous ce

rapport, comme sous tant d'autres, il a été le plus Français des Français de notre âge. »

Cet *argutè loqui* de Caton, ce que je traduirais une *argumentation fine,* rappelle involontairement le mot de La Moricière sur le colonel Bosquet, qu'on lui reprochait d'avoir nommé général un peu trop tôt, au gré de la loi. « Je l'ai nommé, répondit-il, non-seulement pour les services qu'il a rendus, mais plus encore pour les services qu'il peut rendre. » Beaucoup ne virent dans cette réponse qu'un trait d'esprit au service d'une cause douteuse. Alma et Inkermann ont prouvé qu'il y avait mieux que cela.

L'année 1847 marque dans la vie du général, sinon comme la plus glorieuse, du moins comme celle où tous les succès vinrent à lui, sans être chèrement achetés. Ce fut l'époque de ses débuts oratoires, l'époque de la prise d'Abd-el-Kader et l'époque de son mariage. Notre ami, M. de Kerdrel, a raconté, dans une page charmante, l'impression que produisit sur lui la cérémonie nuptiale, à laquelle il assista. Le général épousait Mlle Amélie d'Auberville, petite-fille de cette pieuse marquise de Montagu dont la mère et l'aïeule (les duchesses d'Ayen et de Noailles), périrent sur l'échafaud de la place du Trône, dans les derniers jours de la Terreur. Toutes les illustrations de la politique, de la guerre et de la naissance s'étaient donné rendez-vous à ce mariage. Le prêtre qui officiait était lui-même une de nos plus pures illustrations, le P. de Ravignan, et le discours qu'il prononça a laissé plus de traces que n'en font d'ordinaire les allocutions de ce genre. L'éloquent religieux commença par un éloge du guerrier dont chaque mot portait coup; puis il passa à la femme forte dont il n'hésita pas à mettre *le bon combat de chaque jour, de chaque heure,* au-dessus de la gloire des camps et des batailles. L'honneur de l'homme, ajoutait-t-il, c'est de l'avoir méritée.

On se complait doublement à ces souvenirs déjà vieux, lorsqu'on sait quelles ont été la suite et la fin.

Gloire et bonheur, rien ne manquait donc à La Moricière, lorsque sonna l'heure fatale de 1848. « Son nom, dit un de ses biographes, avait acquis une grande popularité. On savait gré à un

homme comblé de la fortune de faire si bon marché de sa vie. Les qualités d'administrateur, dont il avait fait preuve, ajoutaient aux dons brillants dont la nature l'avait doué, cette solidité qui permet à un soldat d'arriver au maniement des affaires[1]. » Il pouvait donc aspirer à tout, lorsque, le 23 février au soir, se promenant en habit de ville sur le boulevard de la Madeleine, afin d'étudier la physionomie des rues qu'une agitation sourde tenait en éveil depuis le matin, il vit approcher, près du ministère des affaires étrangères, cet attroupement sinistre qu'un des héros du jour, Lamartine, s'est complu à décrire : « Le drapeau rouge flottait, dit-il, au milieu de la fumée des torches sur les premiers rangs de cette multitude. Elle s'avançait en s'épaisissant ; une curiosité funeste s'attachait à ce nuage d'hommes qui semblait porter le mystère de la journée. »

Il ne fut pas difficile au général de comprendre le mystère, et il se retira pour ne pas être mêlé à des rangs où tout curieux devenait un complice. Mais, le jour suivant, il était aux Tuileries, dès le matin, prêt à faire, comme toujours, bon marché de sa vie. Sa jeune popularité devint aussitôt le point de mire de bien des espérances. On parla tantôt d'un ministère, tantôt d'un commandement. On eut même un instant la pensée de le mettre à la tête de toutes les troupes, en remplacement du maréchal Bugeaud dont le nom éveillait peu de sympathie dans les boutiques. Ce fut alors qu'il dit ce mot rappelé dans son *Oraison funèbre :* « Non, non, on ne fait pas descendre de cheval un maréchal de France. » Mais il court, au plus fort du danger, porter à l'émeute la nouvelle de l'abdication royale. Nos avant-postes ne dépassaient pas le Carrousel. La Moricière les franchit au galop ; il débouche sur la place du Palais-Royal, et, ne pouvant se faire entendre au milieu du bruit, il remet la proclamation dont il est porteur à un chef d'insurgés qui, au lieu d'en donner lecture, l'enfouit dans sa poche. Les projectiles cependant se croisaient autour du général ; il devient le point de mire de tous les coups ; son cheval tombe, frappé de sept balles ; lui-même est lancé sur la tête, puis blessé

1 *Le général de la Moricière*, par Hippolyte Castille.

aux bras de deux coups de baïonnette. Tandis qu'il se faisait panser dans une ambulance, on parlait au dehors de le fusiller. Ce fut à l'énergique opposition d'un ancien zouave qu'il dut son salut.

Il y a des jours où le dévouement et le talent ne peuvent rien, où tout s'affaisse, tout croule; nous étions à un de ces jours néfastes, à une de ces fêtes de la Révolution, toujours prompte à briser ses idoles.

Dans les tristes mois qui suivirent, La Moricière se dévoua à sauvegarder l'armée qu'on humiliait, qu'on privait de ses armes, que plusieurs même voulaient dissoudre et qui demeurait cependant le seul espoir de l'ordre, en face d'une triomphante anarchie. Si nous la retrouvâmes en Juin, ce fut à lui et à ses nobles camarades que nous le dûmes.

Il ne faudrait pas croire, au reste, que l'armée, bien qu'elle eût une revanche à prendre, fût très-avide de combats. Les luttes civiles lui sourient peu, et la crainte d'un désaveu paralyse facilement les courages. Traitée en suspecte après Février, ne pouvait-elle pas l'être plus encore après Juin? La garde nationale, de son côté, était hésitante. Entre des émeutiers qui menaçaient de piller ses boutiques, et un pouvoir hybride que Lamartine partageait avec Ledru-Rollin, elle n'avait de confiance en rien et ne voyait de salut nulle part. Aussi ses rangs se recrutaient-ils lentement. Quant à la garde mobile, née sur les barricades, ne tournerait-elle pas aux barricades? Il y avait là un inconnu qui effrayait les plus fermes esprits. Ce fut dans ces circonstances que La Moricière et ses compagnons d'Afrique, Bedeau, Duvivier, Damesme, d'accord avec le général Cavaignac, se partagèrent Paris. La Moricière eut, pour sa part, tout le nord de la capitale, depuis la Madeleine jusqu'au faubourg du Temple, depuis Clichy jusqu'à ce carré Saint-Martin, que M. de Lamartine appelle le *Mont-Aventin* du peuple. Pour protéger et occuper cet immense espace, on lui donnait quatre bataillons, une batterie d'artillerie et deux cents chevaux. Il importait de dissimuler ce petit nombre et à l'ennemi et à ses propres troupes; car le courage tient beaucoup à la confiance. La fermeté du commandement fit déjà beaucoup; l'intrépidité du général qui s'exposa comme à Constantine, et plus long-

temps qu'à Constantine, suivant le mot très-vrai de M. de Montalembert, donna du cœur aux plus indécis, et l'habile direction des colonnes, toujours en mouvement, ne permit jamais de supputer les forces.

Elles étaient trop faibles cependant pour parer à tout, et, le 23 juin, à midi, tandis que La Moricière attaquait les barricades du faubourg Saint-Denis, l'insurrection barricadait, sur son flanc droit, le faubourg du Temple. Un secours prompt était nécessaire. La Moricière le demanda au général Cavaignac, et celui-ci se dirigea lui-même avec sept bataillons vers ce dernier quartier, tandis que La Moricière agissait avec quatre dans le quartier voisin. Des succès marqués furent alors obtenus; mais, la nuit venant, de nouvelles barricades s'élevèrent, et La Moricière apprenait que sur ces barricades les agents de l'Etat continuaient aux insurgés la paie des ateliers nationaux. Si c'était une erreur, elle simulait de bien près la trahison, et l'irritation du général devint extrême. Il appelle alors à son aide non-seulement l'artillerie, mais le génie. Quelques maisons sont effondrées; les insurgés cèdent; ils demandent même, dans la journée du 24, à capituler; mais La Moricière refuse d'écouter leur parlementaire, et les refoule énergiquement sur la Bastille. Ceux qui virent La Moricière dans cette affreuse bataille n'ont point oublié le sang-froid, l'énergie, l'irritation patriotique qui se lisaient sur sa mâle figure. Toujours prompt à donner l'exemple, il s'avance le premier contre un chantier dont la porte est percée de meurtrières. Au moment où une décharge va avoir lieu, son cheval se cabre, soit par un mouvement instinctif, soit par l'action du cavalier qui comprend la nécessité de se faire un bouclier de sa monture. Le cheval est criblé de balles, mais le général est sauf et le chantier est emporté[1].

La Moricière fut alors salué comme un des sauveurs de la société, comme celui dont l'action avait été la plus décisive, et le général Cavaignac, faisant taire d'anciens différends, l'appelait au ministère de la guerre. Tout le monde connaît ce mot vraiment

[1] Le général eut successivement trois chevaux mis hors de combat.

antique : « Si quelque chose m'étonne, c'est de le voir au second rang lorsque je suis au premier. »

J'espère qu'on excusera ce long récit d'une lutte très-célèbre, mais qui n'a pu être rappelée qu'en peu de mots dans les *nécrologies* du général. Comme ministre, son nom rappelle l'établissement de colonies agricoles en Algérie, un projet de loi sur le recrutement et la première pensée de l'expédition de Rome.

Les colonies agricoles dont La Moricière proposa et obtint la fondation dans nos possessions africaines, sortaient complètement du système émis par lui, quelques années auparavant. Ce système avait, en effet, pour base un appel aux capitaux, et, depuis les crises révolutionnaires, il devenait impraticable. Force était donc de recourir à la colonisation administrative du maréchal Bugeaud et à ses 5,000 fr. par famille, sauf à revenir aux capitaux privés lorsque les capitaux reparaîtraient. L'œuvre était d'ailleurs une œuvre de gouvernement et de police, tout autant qu'une œuvre de colonisation. Il s'agissait de donner du travail et du pain à des malheureux que la Révolution en avait privés, et de faire tourner la dépense au profit de l'agriculture et de l'Afrique. Ce fut dans ce but que La Moricière demanda un crédit de 50 millions pour l'établissement de 10 à 15,000 familles en Algérie. Je n'emprunterai à la discussion qui s'éleva à ce sujet que quelques mots qui peignent nettement les idées du général sur des points de la science sociale, fort agités en 1848. Déjà on l'avait entendu s'écrier : « *N'oublions pas que la France a été hardiment porter le drapeau du christianisme au milieu de la terre d'Islam* [1]. » Ce qui frappe aujourd'hui surtout, c'est son opposition marquée aux divers systèmes qui prônaient l'association comme la panacée de l'avenir. « Si l'homme n'est pas immédiatement propriétaire, dit-il, il ne cultivera pas, il n'ensemencera pas ; il aidera à construire l'abri qui doit le garantir des intempéries des saisons, et il s'en tiendra aux distributions pour vivre et végéter dans la misère. »

On ne savait que trop à quoi s'en tenir sur ce chapitre en Algé-

[1] Séance du 16 juin 1848.

rie, et les exemples, *Stidia*, *Sainte-Léonie*, *Beni-Mered*, se succèdent dans son discours. Mais les ouvriers, lui dit-on, préfèrent être associés. « Savez-vous quels sont ceux qui le préfèrent? répond-il; ce sont ceux qui veulent diriger les associations; ce sont ceux qui veulent exercer des fonctions qui leur permettent de porter l'habit noir et le chapeau rond (on rit), qui veulent constituer l'état-major de l'agriculture. Mais vous savez tous que l'agriculture ne donne pas d'assez gros bénéfices pour payer ces espèces d'états-majors; aussi le gouvernement ne veut-il point de cette aristocratie nouvelle. » Le général termine enfin par ce mot qui burine d'un trait sa pensée : *Entre la famille, le monastère et le régiment, je ne vois rien.*

Répondant, dans une autre circonstance, à un membre de la gauche qui prétendait avoir un secret remède pour toutes les maladies sociales, il s'écriait avec une généreuse indignation : « Comment! il y aura des représentants dans cette Chambre qui s'imaginent ne pas exciter les passions populaires en disant à la tribune: — Nous avons un secret au moyen duquel on pourrait guérir tous les maux de la société. Ce secret, nous ne le disons pas parce que vous ne l'écouteriez pas et que, si vous l'écoutiez, vous ne voudriez pas le pratiquer. Qu'est-ce que cela veut dire? Que nous sommes un ramassis de gens qui pourrions, si bon nous plaisait, guérir toutes les misères du pays et qui ne voulons pas le faire! » Et, attaquant de front les systèmes de deux des chefs du parti : « On dirait vraiment, ajoutait-il, que vous ne les avez pas lus ou que vous ne les avez pas compris. (Si! si!) Moi aussi, j'ai étudié toutes ces questions, bien qu'elles ne se rattachent pas à mon métier, et je sais qu'il n'y a rien de plus opposé dans le monde que les théories de ces deux écrivains... Le vrai, c'est que vous n'avez à nous proposer rien d'utile. »

Nous ne dirons qu'une chose des idées de La Moricière sur le recrutement; c'est qu'elles consistaient dès lors à supprimer l'industrie des marchands d'hommes, et à charger l'Etat de ce qu'on a appelé depuis *l'exonération*[1], de manière à en faire profiter à la

[1] Ce projet était d'ailleurs très-différent, sur plusieurs points, de la loi actuelle. Le général et le comité de la guerre avec lui auraient voulu répartir avec une par-

fois les familles et l'armée. « Deux choses sont en souffrance, disait-il; dans le pays, le pauvre qui souffre cruellement du poids du recrutement; dans l'armée, le soldat qui sert le pays sans obtenir la juste récompense du sang qu'il versa si généreusement. » Cette dernière pensée était une de celles qui le préoccupaient le plus. Ainsi, dans la discussion d'une loi sur le cumul, il disait: « Le comité de la guerre m'a paru particulièrement préoccupé des anciens militaires qui ont le bonheur de jouir du cumul. Je me suis préoccupé, de mon côté, de ceux bien plus nombreux et peut-être plus intéressants, à cause de leur état de misère, des vieux serviteurs de l'Etat, des soldats qui ont 250 fr. de rente, une jambe de moins, et qui meurent de faim. Je désire qu'il leur soit donné un certain droit au cumul. » Et il proposait de leur affecter, ce qui a été fait depuis, un certain nombre d'emplois dans les régies financières.

Enfin personne n'ignore que la première pensée de l'expédition de Rome fut conçue par le gouvernement du général Cavaignac, à la nouvelle de l'assassinat du malheureux Rossi. Les instructions données alors par La Moricière au général Mollière, son ancien camarade des zouaves et de Bougie [1], en indiquent clairement le but : « assurer la liberté et la sécurité du chef de l'Eglise. » C'est cette même pensée qui le conduit à Rome en 1860. On n'est, en effet, libre que lorsqu'on est maître chez soi et qu'on ne dépend de personne. Il était réservé toutefois à un autre gouvernement qu'à celui dont le général faisait partie, de pousser jusqu'au bout les conséquences de la mission du général Mollière. On sait que cette mission armée devint une formidable expédition, que la protection du pape dut entraîner la conquête et la protection de Rome; mais La Moricière ne prit plus part à ces événements qu'en qualité de représentant du pays.

faite régularité ce qu'on appelle l'impôt du sang, et soumettre les heureux du sort à une certaine contribution pécuniaire qui eût amoindri les charges de l'exonération pour les autres.

[1] Le général Mollière, mort général de division peu après le siége de Rome, était un des plus anciens officiers des zouaves, et il partageait avec La Moricière le titre et les fonctions d'officier d'ordonnance du général Trézel, lors de la prise de Bougie.

Envoyé près de l'empereur de Russie, il défendit près de lui la cause des faibles, celle de l'héroïque Pologne, puis, revenu en France, il se livra de nouveau et avec ardeur à ses fonctions législatives. Etranger d'abord à beaucoup de questions, il avait fini par ne l'être à aucune; il commençait par écouter, puis il pressait d'interrogations ceux de ses collègues dont le savoir l'avait frappé; il vous *dévalisait*, suivant le mot heureux de M. de Larcy, et, quand venait la discussion publique, nul ne pouvait lui donner de leçons et il pouvait en donner à un grand nombre.

Aussi son influence était-elle marquée. Vice-président de l'Assemblée à deux reprises différentes, il porta dans ces fonctions difficiles toute la fermeté et tout l'entrain de son caractère. Président du *Conseil supérieur des haras nationaux*, il publia ce rapport célèbre qui forme, à lui seul, un volume *in-quarto* et qui est le traité le plus précis et le plus complet sur la matière.

Nous n'avons rien dit de ses opinions politiques; elles peuvent se résumer en quelques mots. Sous le règne de Louis-Philippe, il siégea dans le petit groupe formé par MM. de Tocqueville, de Beaumont et de Corcelle, c'est-à-dire parmi ce que l'opposition adoucie du centre gauche avait de plus honorable et de plus distingué. En 1848, après avoir défendu la République contre les barricades de Juin, il s'attacha à elle et sacrifia son avenir à la constitution qu'il avait votée. Je ne redirai point son enlèvement dans la matinée du 2 décembre, son emprisonnement à Ham, puis, au bout d'un mois, son exil qui ne devait finir qu'à la mort de son fils. Ces souvenirs sont présents à toutes les mémoires.

Je ne peindrai pas davantage les douleurs de cet exil, ni de cette oisiveté subite pour un caractère tel que le sien et une activité dans toute sa force. Il y a longtemps que Dante a dit *combien est amer le pain de l'étranger, combien il est dur de monter et de descendre l'escalier d'un autre;* et Dante n'avait pas commandé des armées, Dante n'entendait pas de loin le bruit des armes et le son de la trompette. Quel fut cependant pour le fougueux Italien le fruit de son exil? Un livre sublime, sans doute, mais un livre de passion où *l'enfer*, avec ses crimes et ses peines, devint la demeure privilégiée de ses ennemis. Je n'oserais dire que La Moricière fût ma-

turellement moins irritable que le Dante; le fruit de l'exil fut néanmoins pour lui tout autre. Ce fut, en effet, pendant ces rudes années qu'il conçut la pensée et prépara les matériaux de cette *Vie de Mme de Montagu*, le livre de l'apaisement et du calme par excellence.

« Enflammé, nous dit M. de Montalembert, par les récits d'une belle-mère qui est restée pour lui, jusqu'à son dernier jour, l'amie la plus dévouée et la plus enthousiaste, La Moricière eut la première pensée d'une publication destinée à compter parmi les trésors de notre histoire, et dont il dirigea la première rédaction. »

Je doute qu'il y ait souvenir de rien de semblable à cet homme de guerre si ardent, cet orateur si vif, cet exilé frémissant dans l'exil, consacrant tout à coup ses loisirs à raconter la vie d'une femme, pieuse, résignée, active mais sans bruit, sereine dans le malheur, compatissante pour tous et toujours, exerçant enfin près d'elle et au loin la douce influence de la charité et de la bonté. L'impression qu'il ressentit de cette étude fut profonde, nous dit M. de Montalembert; elle dut l'être d'autant plus qu'un pareil travail n'avait pu être entrepris que par un cœur bien préparé.

A aucune époque, nous l'avons dit, l'accent religieux n'avait été sans écho chez La Moricière. Assistant, un jour, à une discussion fort vive sur des questions de dogme, il resta muet contre son habitude. Un jeune officier de marine, fervent chrétien, qui soutenait seul le poids de la lutte, lui ayant demandé plus tard la cause de son silence : « Tu es bien fou, lui répondit La Moricière, de parler religion à ces gens-là; à moi encore, à la bonne heure! je te comprends; mais pour eux c'est du grec. » C'était en 1838; l'année suivante, je dînais avec Léon chez d'excellents amis. Après le repas, nous nous oubliâmes longtemps dans une conversation qui, de l'assaut de Constantine, passa peu à peu à l'*Imitation de Jésus-Christ*. La Moricière y prit part jusqu'à la fin avec un intérêt dont j'étais frappé et heureux. Je me rappelle qu'à propos de l'*Imitation*, il qualifia la philanthropie, *une singerie de la charité;* puis, faisant allusion, lorsque nous sortîmes, aux pieuses pensées qu'avait émises une très-jeune personne : « Mon cher, me dit-il, voilà une petite

fille qui en sait plus long que nous. » M. de Kerdrel nous a enfin conservé un mot de lui à quelques-uns des démocrates avancés de l'Assemblée constituante : « Si la République ne rassure pas les personnes attachées à la religion, je vous prédis qu'*elle ne fera pas de vieux os.* »

Faudrait-il conclure de ces souvenirs que La Moricière fut toujours dans la vérité? Non; mais, du moins, il ne lutta jamais contre elle. C'est à de tels esprits que Dieu vient.

Un des épisodes les plus intéressants de la vie de Mme de Montagu est certainement celui de ses relations avec le comte de Stolberg, l'un des esprits les plus éminents de l'Allemagne, et, comme La Moricière, les plus féconds en vives réparties. M. de Stolberg appartenait à une famille protestante et était ministre d'un prince protestant; sa famille, sa fortune, son avenir, tout autour de lui était lié au protestantisme. Mme de Montagu discutait rarement avec lui; humble femme, elle craignait d'affaiblir la vérité dans des controverses, et cependant M. de Stolberg lui écrivait au moment de sa conversion : « Dieu se plaît quelquefois à en user envers nous avec une délicatesse toute paternelle, quand, pour nous faire du bien, il se sert de personnes que nous aimons tendrement... jouissez de l'œuvre de Dieu à laquelle vous avez efficacement et saintement travaillé [1]. »

Il me semble voir La Moricière écoutant ce récit et le reproduisant dans ses notes. Sa position était bien différente de celle du comte de Stolberg; il n'avait pas comme lui un long et difficile chemin à parcourir, il n'avait qu'un pas. La foi, chez lui, n'était pas morte, il l'avait seulement *perdue de vue*, suivant le mot heureux de Mgr Dechamps. Mais, sous un autre rapport, sa position était la même que celle du comte; chaque jour, en effet, il sentait davantage que pour lui Mme de Montagu n'était pas morte, qu'elle se survivait doublement dans sa fille et sa petite-fille. Son enfance avait été pieuse, il redevint pieux.

Néanmoins, il voulut, comme le comte de Stolberg, *éclairer à fond* tous les points controversés. La foi de sentiment, la

[1] *Anna-Paule-Dominique de Noailles, marquise de Montagu*, 3e édition, p. 229

foi de Marthe et Marie ne lui suffit pas, et il lut les livres, nous dit Mgr Dechamps, *comme il faisait la guerre*, il fit le siége de la vérité, et quand il fallut entrer dans la place par la brèche, *ce que nul ne fait qu'à genoux, il le fit à genoux, pour se relever plus grand* [1].

Mgr Dechamps nous apprend que le livre qui fit sur lui le plus d'impression fut un ouvrage où l'on s'était borné à constater le miracle persistant de l'Eglise, de son établissement, de sa constitution et de sa durée. « Un autre que Dieu, disait-il souvent en s'emparant du mot de Bossuet, un autre que Dieu a-t-il pu jamais commencer ou conduire un dessein où tous les siècles sont compris? »

C'était ce même ordre de preuves qui avait triomphé, quelques années auparavant, de Marceau [2]; mais à la différence de celui-ci, dont la vie avait pris, même sous l'uniforme, des allures ascétiques, les habitudes extérieures de La Moricière restèrent les mêmes : même entrain dans la conversation, même activité d'esprit, avec quelque chose de plus serein et de plus calme.

Ainsi, il avait trouvé le bonheur dans le malheur même; mais une nouvelle épreuve l'attendait; son fils, le seul espoir de son nom, lui fut ravi, et sa patrie, où il lui fut permis de revenir, ne lui offrit d'abord que la triste vue d'un tombeau (1857). Il goûtait cependant, depuis trois années, le charme de cette patrie rendue, lorsqu'un appel fut fait, au nom de la liberté et de l'Eglise, à son cœur de chrétien et de guerrier. Mgr Dupanloup et Mgr Angebault n'ont rien laissé à dire sur la scène qui se passa alors au château de Prouzel, scène où l'imprévu de la demande ne rencontra que la simplicité grandiose du dévouement. On a accusé La Moricière d'avoir agi par ambition; si l'ambition l'eût guidé, il n'eût pas attendu qu'on vînt le chercher, il fût allé s'offrir. Mais, d'ailleurs, ambition de quoi? d'être l'instructeur d'une armée de 12,000 hommes? L'ambition, à coup sûr, eût été mince; de réprimer des émeutes

[1] *Discours aux zouaves.*

[2] Ce fut la *Démonstration évangélique* de Mgr Duvoisin qui porta le dernier coup à Marceau. Le coup fut si fort qu'il ferma le livre et fut quelque temps sans vouloir le rouvrir.

de rues! Après la douloureuse expérience de 1848, il sentait, mieux que personne, que ce sont des missions qu'on accepte mais qu'on ne recherche pas [1]. De lutter contre le Piémont? la défaite était certaine. Une seule bonne chance pouvait lui être réservée, celle de combattre des bandes d'aventuriers révolutionnaires; mais ces bandes n'existaient pas alors, et il eût fallu être dans le secret de l'avenir pour croire qu'on les laisserait se former. Le dévouement fut donc complet et sans réserve [2]. La Moricière ne craignit pas comme Epaminondas d'être vaincu, ainsi que l'a dit éloquemment Mgr de Mérode. Ni des injures prévues, ni sa popularité compromise dans une certaine partie de la population, rien ne l'arrêta : « Il a vu l'ordre social menacé par l'impiété, et la chaire de Pierre seule debout au milieu des ruines. Ce qu'il déploya d'énergie, d'activité, d'espérance dans une mission qui aboutissait fatalement à la défaite, est incroyable. Il fallait donner le témoignage de sa vie et de son sang, et c'est ce témoignage qu'il donnait de bon cœur [3]. »

Je ne parlerai d'alleurs ni de Castelfidardo ni d'Ancône. Il faudrait citer tout le rapport du général, ce rapport si digne, si calme, si sincère qu'on le dirait écrit par la postérité, et dont chacun garde le souvenir. Il faudrait le comparer surtout aux emphatiques proclamations des généraux vainqueurs, de ces vaillants guerriers qui avaient combattu, dix contre un, et qui s'enor-

[1] « Il y a une parole qui m'a fait bondir le cœur, s'écriait un jour La Moricière à la tribune de l'Assemblée législative; on est venu dire que c'est presque avec joie, que c'est sans pitié que nous nous lancions sur les barricades pour y porter la mort. Je n'admets pas qu'on puisse prétendre que, dans la guerre civile, il n'y a de chagrin et de douleur que d'un côté; je n'admets pas qu'on puisse s'arroger le monopole de la douleur et de la sollicitude pour secourir les misères du peuple. » (30 juin 1851.)

[2] Tout le monde connaît cette lettre au général Bedeau, elle dit tout : « Je n'ai vraiment d'espoir qu'en Dieu; car, d'après ce que je sais, la force d'un homme ne peut suffire à l'œuvre que je vais entreprendre. Ce n'est pas de l'audace qui, cependant, je l'espère, ne me manquera pas au besoin, c'est du dévouement dont j'attends la récompense là-haut bien plus assurément qu'ici-bas. Adieu, je pars dans un quart-d'heure, et je dis *au revoir* à des gens qui ne savent pas où je vais. »

[3] Voir *le Monde*, septembre 1865. Em même temps, voir aussi dans l'*Union* le bel article de M. de Riancey.

gueillissaient du troimphe, sans prendre garde que les succès de Xerxès n'ont rien ôté à la gloire de Léonidas [1].

On s'étonnera peut-être de me voir passer si brièvement sur une des plus belles pages de la vie de La Moricière, après m'être étendu sur d'autres qui laisseront moins de traces dans l'histoire. Mais qu'on n'oublie pas mon rôle de glaneur ; je recueille les épis négligés et ne touche à la moisson de personne. Je n'ai pas, Dieu merci, le ridicule de croire que je puisse mieux dire ce qui a été admirablement dit. Après tout, le soldat de la vieille garde qui présentait silencieusement les armes au vaincu de Waterloo n'était pas moins ému que les généraux qui lui adressaient leurs adieux [2].

La Moricière fut donc vaincu, il fut réduit à se rendre; mais son nom grandit, par la grandeur même du dévouement et par la grandeur de la cause. Disons aussi, à l'honneur de notre époque, que si c'est ordinairement le succès qui mesure la reconnaissance, cette fois la reconnaissance n'a pas été moindre dans la défaite qu'elle n'eût été dans le succès, parce que le courage fut le même et le sacrifice plus généreux. La Moricière seul tint à établir une différence et à garder noblement sa position de vaincu. Ses concitoyens veulent lui offrir une épée d'honneur, il la refuse; le Saint-Père veut le nommer prince, il ne le veut pas; et le successeur de

[1] Est-il besoin de rappeler les admirables discours de Mgr d'Orléans et de Mgr de Poitiers après Castelfidardo, et depuis, les mandements de nos évêques, en tête desquels se fit remarquer celui de l'évêque de Nantes, l'allocution récente de Mgr d'Amiens, et celle prononcée au Louroux par Mgr d'Angers, expression émue d'un cœur breton, d'un compatriote de La Moricière, touchant adieu d'un pontife qui fut le premier à porter son *denier à saint Pierre*, comme La Moricière fut le premier à lui porter son épée.

[2] Deux ans après ces tristes événements, le gouvernement de Turin demanda une frégate cuirassée à des constructeurs de Nantes. Le marché fut conclu, mais lorsqu'on déclara le nom de la frégate, *Castelfidardo*, il fut résolu que ce nom ne paraîtrait pas sur les chantiers. Nous avons vu grandir à nos portes ce monstre marin qui seul, parmi ses semblables, n'avait pas de nom. Lorsqu'on s'étonnait, les ouvriers répondaient : « C'est la frégate italienne. » Et il descendit sans nom notre fleuve, il demeura six mois sans nom dans le bassin de Saint-Nazaire, et ce ne fut que lorsqu'il eut quitté les eaux françaises et bretonnes que cessa pour lui cet anonyme flétrissant. Ce navire nous en rappelait un autre qui sillonnait fièrement les flots de notre port, dès 1836. La Moricière n'était alors ni général, ni même colonel; aussi n'avait-on écrit à la poupe que ces simples mots qui devaient être vrais toujours : *Le Brave-La-Moricière*.

l'Apôtre ne peut que lui conférer l'ordre du Christ, de celui qui aura des récompenses pour tous les dévouements, pour celui du guerrier comme pour celui du pontife [1].

Un dernier mot. Revenu en France, La Moricière reprit simplement ses habitudes de famille et des champs. Paris lui fit hommage d'une médaille; Nantes, qui lui avait envoyé une épée d'honneur après Constantine, lui offrit une médaille à son tour. Cette médaille portait pour exergue :

FORTISSIMA VIRTVS, INVICTA FIDES.

La foi et le courage! le courage qui peut être vaincu, la foi qui ne l'est jamais; voilà, en effet, ce qui éveille les hommages, et les deux plus nobles qualités des grands hommes.

« Je me rappelle, dit un prêtre éminent, M. l'abbé Richard, le jour où nous allâmes offrir au grand homme de guerre la médaille commémorative de son acte de dévouement au Saint-Siége [2]. C'était dans le sanctuaire de la famille que nous déposions entre ses mains le gage de l'affectueuse admiration que lui avaient vouée ses concitoyens, les catholiques de ce diocèse. Il avait près de lui cette femme si digne de comprendre et de partager l'héroïsme de son dévouement. »

Ainsi s'écoulèrent les dernières années de sa vie, douces et respectées. Le général sortait peu, visitait peu; toute son activité se dépensait pour les siens, pour sa commune, son église, ses paysans et ses pauvres. Parfois cependant on le rencontrait aux grandes réunions de famille. Tantôt c'était pour un mariage, tantôt pour une cérémonie funèbre. Prompt à répondre à l'appel de la joie, il l'était plus encore à l'appel de la souffrance. Sentinelle vigilante pour lui-même, il l'était pour les autres; il les avertissait, les

1 On connait la lettre du Saint-Père : « Je vous envoie ce que vous ne pouvez refuser, l'ordre du Christ pour lequel vous avez combattu et qui sera, je l'espère, votre récompense et la mienne. »

2 La députation était ainsi composée : MM. l'abbé Richard, l'abbé Peigné, le comte Hippolyte de Cornulier-Lucinière, le marquis de Goulaine, MM. J. Houdet, Achille de Kergos et l'auteur de ces Notes.

consolait, les fortifiait; il y avait dans sa parole une cordialité et une franchise militaires qui étaient sûres de leur effet.

J'ai ouï regretter que La Moricière ne fût pas tombé sur son dernier champ de bataille, puisqu'il devait mourir si tôt. C'eût été, sans doute, finir comme Turenne; mais il n'est pas un brave qui, à l'occasion, ne sache mourir ainsi, tandis que regarder la mort en face quand elle vous prend dans le repos, quand elle vient *comme un voleur,* suivant le mot de l'Écriture; songer alors au Crucifié au lieu de songer au médecin, et mourir en embrassant la croix, voilà une mort qui marque d'un sceau à part tout un caractère et toute une vie. Ce n'est pas seulement une noble fin; comment n'y verrait-on pas un commencement glorieux!

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

LES CORNEMUSEUX

Nouvelle bretonne.

> Mais quelle douce melodie! Ecoutez les simples accents de la cornemuse des montagnes... Ici, la vie des pasteurs et des patriarches n'est pas une fable.
>
> LORD BYRON. *(Manfred)*

I.

— Mes amis, disait le père Blanchet en essuyant du revers de sa manche son large front où ruisselait la sueur, vrai! si *monsieur* saint Jean n'est pas satisfait de sa fête cette année, il faut convenir qu'il est difficile à contenter. Avez-vous vu le superbe feu qu'on a allumé hier soir sur les hauteurs? Voilà qui devait s'apercevoir de loin! Et les fusées, et les artifices de toutes sortes!... Voilà qui s'appelle une surprise délicate! Puis, aujourd'hui, hein! quelle foule! quel tumulte! Ajoutez à cela un soleil capable de fondre du granit, tout comme si nous étions dans la canicule! Tenez, moi qui vous parle, et qui compte soixante-cinq ans bien sonnés, je ne me rappelle pas d'avoir été rôti par un soleil plus chaud, ni d'avoir vu à Daoulas une fête plus brillante. Une fois pourtant, il y a longtemps de cela... c'était en... ah! parbleu! j'étais jeune alors, et je tenais rudement ma place à la danse, croyez-moi!... C'était en... Bah! l'année d'une si magnifique récolte!...

Et le riche fermier dont la mémoire était un peu plus paresseuse que la langue, fit deux pas vers une longue table dressée tout près sous les arbres. Il y prit une cruche et se versa posément une large rasade de petit vin violet.

Quand le père Blanchet parlait, — et c'était souvent son tour, — on l'écoutait volontiers. Pour quelques-uns, c'était par respect pour son âge; pour le plus grand nombre, c'était par déférence pour son argent. De bons écus sonnants, de belles terres au soleil, cela pose singulièrement un homme. Pour les badauds, qui mesurent le mérite à l'aune, il n'en faut guère davantage. On acquiert avec cela le droit de parler haut et le privilége d'être ennuyeux, tout en étant écouté quand même.

On s'accordait pourtant à dire beaucoup de bien du père Blanchet. Somme toute, les histoires qu'il racontait, étaient, quoique longues, quelquefois divertissantes; puis il était si affable, si obligeant par caractère qu'on lui eût passé bien des choses, voire même d'être légèrement épris de sa grosse personne. Quant à son entêtement qui était devenu proverbial, pour un Breton ce n'est point vice.

Dans son temps, il avait été chantre au lutrin, et ce n'était pas la moindre plume de son aile : on le voyait alors, le dimanche, en chape moirée, entonner d'une voix ronde et solennelle les *Kyrie* de la messe, et le lundi surveiller lui-même ses attelages, activer son monde, pousser ses bœufs, diriger ses cultures, sur lesquelles il semblait que les bénédictions du ciel s'épanchaient à plaisir chaque année.

Ce n'étaient point là ses seuls mérites : en nommant le père Blanchet, on ne pouvait s'empêcher de penser aussi à sa fille, la gentille Gervaise, qui allait avoir vingt ans, et dont plus d'un jeune gars se serait fort arrangé d'obtenir la main.

— Donc, reprit le fermier après avoir savouré en gourmet la rasade qu'il s'était versée et avoir posé lentement son verre sur la table, donc c'était en... je vous disais l'année d'une superbe récolte... j'étais premier chantre à la paroisse...

Mais un jour comme le jour de la fête de Daoulas, au beau

milieu des jeux, des courses, des luttes et des danses, on avait bien autre chose à faire que de suivre le bonhomme dans les interminables narrations qu'il affectionnait. Aussi, quand il reprit sa phrase, le cercle qui l'entourait se trouvait composé de nouveaux visages, qui passaient, regardaient familièrement ou souriaient avec niaiserie, puis allaient se perdre comme les premiers dans le courant de la foule.

Rien ne présente un coup d'œil joyeux, coloré et pittoresque comme ces pardons de Basse-Bretagne qui sont le prétexte à mille divertissements. Aussi y vient-on de fort loin. La matinée est exclusivement consacrée à la partie sérieuse de la fête ; on se rend en pèlerinage à l'église, on assiste dévotement à la messe, et, l'on suit, le rosaire à la main, à l'ombre des riches bannières, quelque procession où l'on porte de saintes reliques dans leur châsse dorée. Plus tard, le caractère de la fête change complètement : de tous côtés, on arrive en costume d'apparat ; tous les âges et toutes les conditions se coudoient ; l'on va, l'on vient, on se salue, on s'aborde, tout le monde est en liesse ; l'animation et le plaisir règnent partout.

Cependant le père Blanchet s'aperçut qu'il n'avait rien de mieux à faire que de se confier, aussi lui, au courant qui refluait aux abords de la place ; ce courant l'amena bientôt, tant bien que mal, sans trop de froissements, sans trop de coups d'épaule, vers un groupe où était engagée une partie de quilles. Les curieux ne manquaient pas : rangés sur deux lignes serrées, ils suivaient chaque coup avec intérêt, critiquaient ou louaient les joueurs et hasardaient quelques paris.

— Voyons, qui veut me tenir tête ? s'écriait un jeune homme dont le teint était enluminé par l'ardeur qu'il avait déployée au jeu. Sa taille avantageuse et bien prise se dessinait dans un habit fin de drap vert garni de liserets rouges. A voir l'ornementation prétentieuse de son chapeau et son air satisfait de lui, on devinait de suite un des *beaux* de sa paroisse.

— Qui veut me tenir tête ? répéta-t-il en se cambrant en arrière, tandis qu'il balançait dans sa main une énorme boule. En avant, les amateurs ! A un écu la partie !

— Oh! oh! Jean-Claude, fit un des spectateurs, le succès te brouille la cervelle. Un écu! Y penses-tu?

— Un écu! ajouta un autre, sans ôter de sa bouche une petite pipe noire qui paraissait rivée entre ses dents; il faut donc que tu sois devenu bien riche, Jean-Claude.

— Ou que tu aies grand désir de le paraître!

Jean-Claude montra le poing d'un air menaçant vers celui qui venait de parler; puis se retournant avec intention du côté où il avait aperçu le triple menton et le visage empourpré du père Blanchet:

— Allons! dit-il, une dernière partie. A un écu et demi...

L'armée des quilles, rangée en bataillon carré, avait un aspect des plus tentants et paraissait n'attendre que l'attaque. Mais nul ne s'empressait de venir rendre raison à Jean-Claude.

Cependant un gros rire se fit entendre, et le vieux chantre fendit la foule.

— Eh! eh! pardonnez-moi, mon cher Claude, dit-il; il me semble que cela languit. Aussi vos enjeux effarouchent-ils tout le monde. Venez; j'aperçois là-bas quelqu'un dont je ne serai pas fâché de connaître l'adresse. A nous, Mériadec, une partie pour *daou gwennecks* [1]. Nous ne sommes pas fiers, nous.

A cette invitation, un jeune homme d'une physionomie expressive se détacha lentement du groupe des curieux et entra dans l'espace réservé aux joueurs.

Jean-Claude disparut en se mordant les lèvres.

Tous les yeux s'étaient portés sur ce nouveau joueur qui venait d'être désigné sous le nom de Mériadec. Il n'était point de Daoulas, comme on pouvait le reconnaître à son costume et aux liserets de son chapeau, d'où s'échappait un flot de chevelure blonde. Mais son air simple, son regard sympathique et franc prévenaient de suite en sa faveur; on savait vaguement encore qu'il était un des meilleurs *cornemuseux* de son endroit, et l'on supposait qu'il devait en cette qualité prendre part au tournoi musical auquel

[1] Deux gwennecks. Le gwenneck est la pièce de cinq centimes.

avaient été convoqués tous les sonneurs de biniou et de cornemuse des environs. D'ailleurs, le père Blanchet l'avait appelé par son nom, le père Blanchet l'avait choisi pour faire sa partie : c'était une présentation qui en valait bien une autre.

— Je commence, fit le fermier. C'est le privilége de l'âge.

Et d'une main ferme il balança la boule qui partit comme un trait et alla bruyamment bondir à l'autre bout de l'espace réservé, dans le jeu de quilles.

Tout le rang du milieu, le maître compris, roula dans la poussière. Un tonnerre d'applaudissements éclata dans la foule.

Blanchet releva fièrement la tête, haussa le col de sa chemise et s'épongea le front à plusieurs reprises.

— Parbleu, dit-il, cela me rappelle un superbe coup que je fis... il y a de cela bien des années ; c'était en... bah ! tandis que j'étais chantre...

Mériadec l'interrompit en lui rapportant la boule, et la partie si brillamment inaugurée continua son cours.

II.

Jean-Claude, les poings crispés par le dépit, s'était éloigné des joueurs de quilles.

— Ce Mériadec sera donc toujours sur mon chemin! murmurait-il en lui-même. A Poullaouen, au Huelgoat, je le rencontre partout. Je viens à Daoulas pour la fête, il y est encore, et qui plus est, assez bien coté, paraît-il, sur les papiers du père Blanchet. Se pourrait-il?... mais non, le vieux chantre n'a qu'une parole, sa tête est dure comme une roche : or il a dit que ce serait le meilleur cornemuseux du pays qui serait le mari de la petite Gervaise. Tenons-nous donc pour averti, et à nous deux, mon beau sonneur !

En effet, Blanchet qui logeait parfois dans sa tête des idées assez originales, avait jusqu'alors nettement refusé tous ceux qui lui avaient demandé la Gervaise. Il voulait un gendre qui fût digne de lui.

Dans sa jeunesse, on l'avait cité pour un sonneur de biniou émérite. Aucune dérobée n'enlevait le pied mieux que celles qu'il jouait; ce qui n'avait pas peu contribué à le mettre en renom, c'est aussi qu'il savait lire de jolis airs sur des papiers où les autres ne voyaient tout au plus que des points noirs et des pattes de mouche.

Encore maintenant il se faisait gloriole d'être consulté sur la musique; en cette matière il tranchait comme un maître.

— Eh bien! avait-il dit à ceux qui le pressaient de choisir enfin un parti pour sa fille, eh bien! nous verrons à la fête de Daoulas. Les sonneurs de la contrée doivent s'y rendre pour concourir entre eux. Je suis assez riche pour trois, je puis me passer la fantaisie de choisir mon gendre; celui qui remportera le prix aura ma voix.

Jean-Claude s'était aussitôt mis sur les rangs.

Il repassait tout bas dans sa mémoire tous les éloges flatteurs que son talent lui avait déjà attirés cent fois. Nul, disait-on, ne savait comme Jean-Claude manier délicatement ses doigts sur le chalumeau troué d'une cornemuse; c'était merveille de l'entendre prodiguer des crochetées de notes, à rendre jaloux les rossignols eux-mêmes. D'ailleurs ce qui le rassurait pleinement sur l'issue de l'épreuve annoncée, c'est qu'il possédait l'instrument le plus parfait qu'on eût vu dans les pardons; il l'avait payé fort cher; tandis que Mériadec, dont la modeste fortune n'eût point permis une pareille dépense, n'avait qu'une vieille cornemuse usée qui lui venait de l'héritage paternel.

— A nous deux! Mériadec, répétait-il, à tantôt. C'est là que je t'attends...

Et, ce disant, Jean-Claude continuait d'errer dans la foule entre les échoppes des marchands d'étoffes, de bijoux en verroterie, et les éventaires pliant sous des montagnes de fruits et de gâteaux aux amandes. Tandis que les jeunes filles se faisaient à bon compte des écrins de rubis, de topazes et d'émeraudes, les enfants jetaient sur la perspective appétissante et sucrée des éventaires, de longs regards qu'ils n'en pouvaient plus détacher. Plus loin, des charlatans en

costume de pachas en déconfiture, s'efforçaient d'attirer les acheteurs, en piquant sans cesse la curiosité par l'annonce de quelque objet nouveau. Plus loin encore, à l'ombre de grands acacias, on dansait des rondes et des passe-pieds; d'autres, tranquillement assis, festoyaient en plein air; des héros de douze ans se lançaient à la poursuite d'un coq effaré que le plus agile à la course rapportait en triomphe; les anciens, attablés sous les tentes, buvaient en fumant, sans s'inquiéter ni du tumulte qui les environnait, ni du bruit cadencé des dérobées, ni des annonces des vendeurs vantant à qui mieux mieux leur marchandise.

— Venez, criait l'un, voilà le spécifique universel guérissant toutes les maladies du corps! Le spécifique universel à un sou!

— Achetez l'eau qui guérit la folie, ajoutait un autre.

— La poudre qui détruit la vermine et fait couper les couteaux! mugissait un troisième.

— L'avenir! l'avenir! qui veut savoir l'avenir! glapissait une petite vieille en agitant sa baguette divinatoire.

Soulever le voile qui couvre l'avenir, toujours et partout cela a tenté les sots : autour de la petite vieille il y avait affluence.

Jean-Claude se mit à regarder comme les autres.

Devant la magicienne en guenilles était dressée une petite table couverte d'objets clinquants, destinés à frapper les yeux; mais l'attention des badauds se portait particulièrement parmi tout cela sur trois carafes de cristal, remplies d'une eau claire dans laquelle montaient et descendaient alternativement de petites figurines coloriées.

— L'avenir, l'avenir à bon marché! qui veut savoir l'avenir!

— Ma foi! va pour l'avenir, fit Jean-Claude. Dites-moi, bonne femme, si mon projet réussira!

— Votre projet, jeune homme, répondit-elle en le regardant dans les yeux, en effet rien qu'à vous voir j'aurais deviné que vous aviez un projet. Mais n'allons pas trop vite : dans la science que je possède, on ne marche pas comme dans un grand chemin en plein jour. Donnez-moi votre main et dites-moi si vous voulez que je tire les cartes ou que je consulte l'eau de mes carafes?

— Va pour les carafes!

La vieille mégère prit dans ses doigts la main gauche de Jean-Claude et se mit à en examiner toutes les lignes avec soin. De temps en temps, elle s'interrompait, saisissait sa baguette blanche et décrivait des ronds inégaux dans l'air en récitant à voix basse des paroles magiques, puis elle se rapprocha des carafes et se mit à faire dans leur direction des passes de magnétisme.

Autour d'elle, on regardait bouche béante.

Quand la vieille eut longtemps examiné l'eau des carafes et les globules d'air qui venaient expirer à la surface, elle releva la tête et fixa de nouveau sur Jean-Claude ses deux yeux de hibou.

— Jeune homme, dit-elle, je sais votre projet. Mes carafes me l'ont appris.

Et elle lui murmura dans l'oreille quelques mots qu'on ne put entendre.

— C'est merveilleux ! fit Claude en passant la main sur son front. Cela est la stricte vérité.

— Regardez-moi encore, jeune homme; avez-vous cueilli le *louzou* [1]?

— Oui.

— Le premier samedi du mois?

— Oui. A minuit.

— Bien. Cela vous portera bonheur. Maintenant écoutez-moi, voici ce que m'ont dit ces globules d'air qui viennent mourir à la surface de cette eau et qui sont la respiration des esprits auxquels l'avenir est connu :

« *Celui-là sera agréé entre tous, qui possèdera la cornemuse la plus belle.* »

— Bravo! la vieille, s'écria Jean-Claude qui lança en l'air son chapeau à larges bords, tenez, voilà ma bourse; payez-vous triple. Je suis content de votre horoscope. Et vous, mes amis, suivez-moi : je paie à qui veut boire!

III.

Le pardon de Daoulas tirait à sa fin. Du côté du couchant le

[1] Le *louzou* est une herbe à laquelle on prête des pouvoirs imaginaires.

soleil teintant l'horizon de nuances rosées atteignait la cime des arbres : on n'attendait plus que la fête des cornemuses qu'on avait réservée pour le soir. Déjà on se portait en foule vers les estrades élevées pour la circonstance.

Le jury qui devait apprécier le mérite des musiciens était composé des plus anciens ménétriers des paroisses environnantes : plusieurs d'entre eux occupaient déjà leurs places sous la tente décorée de verdure et de banderolles. En face de cet aréopage rustique, plus d'un des concurrents inscrits sentait battre son cœur. D'autres avaient amplement puisé au fond des bouteilles la dose d'assurance dont ils avaient besoin.

Enfin un long roulement de tambour annonça le cortége des autorités.

Lorsque tous les gros bonnets de l'endroit eurent défilé et pris place sur les tréteaux, l'épreuve commença.

Douze sonneurs s'étaient présentés pour y prendre part. On fixa par le sort l'ordre dans lequel chacun devait se faire entendre; puis la foule attendit dans un religieux silence.

Les premiers qui jouèrent furent également applaudis. Parmi l'assemblée, où l'on voulait comme toujours devancer l'opinion des juges, les discussions commençaient cependant à poindre, car chaque émule avait ses tenants. Divers camps se formaient, on exaltait son protégé et l'on faisait tout haut des vœux pour sa réussite. Mais de toutes parts il n'y avait qu'une voix pour reconnaître que la partie était noblement débattue, que les concurrents étaient sérieux et qu'il y avait si peu de différence entre eux, qu'on aurait voulu les couronner tous.

On appela bientôt Jean-Claude qui, la tête haute, la démarche assurée, franchit les degrés de l'estrade. Il portait sous son bras cette fameuse cornemuse, la plus belle qu'on eût encore vue, et dont les malins disaient qu'elle jouait toute seule.

Dès qu'il eut enflé l'outre et fait entendre quelques notes, un murmure d'approbation s'éleva autour de lui. Depuis longtemps tous connaissaient le talent de Jean-Claude, il n'était point homme à se démentir en un moment si solennel.

— Hum ! disait Méloir le maréchal à son voisin Cadet, voici

leur maître à tous; je parierais ma tête contre un oignon qu'il aura le prix. Dites-moi, avez-vous jamais ouï flûterie si savante?

Le meunier Cadet tendait l'oreille, mais écarquillait surtout les yeux; car ce qui le frappait plus encore que ce qu'il entendait, c'était la richesse de l'instrument, tout ornementé de pendeloques de plomb fin qui reluisaient si bien qu'on les eût prises pour de l'argent.

— Celui-ci sera le gendre au père Blanchet, poursuivit Méloir; on dit que la magicienne le lui a prédit.

— Et qu'elle a ensorcelé ses doigts, ajouta Cadet.

— C'est sûr! Il y a là dedans du sortilége!

— Père, dis-moi un peu ce que c'est qu'un sortilége? demanda le petit Méloir en tirant le bras du maréchal.

— Tais-toi, petit, et écoute!... Un sortilége, ça ne peut pas se comprendre.

On eût pu croire que Jean-Claude eût entendu le meunier et qu'il eût eu à cœur de prouver ce que ce dernier avançait, tant l'air qu'il jouait était rondement enlevé, tant il menait vivement la mesure en faisant courir ses doigts, et en lançant çà et là de folles kyrielles de notes.

Le tour de Mériadec vint ensuite. Quand Jean-Claude le vit, il lui adressa un regard de défi. Le geste de pitié qu'il ajouta à l'aspect de sa cornemuse signifiait : — « Avec cela? Y penses-tu? »

Pour Cadet, il eut beau ouvrir encore de grands yeux, l'instrument du nouveau venu n'était qu'un instrument tout simple, à demi détraqué, sans enjolivements ni cuivreries.

Mais il ne faut point juger sur l'écorce : malgré la simplicité de l'artiste et la triste apparence de l'instrument, l'étonnement fut grand autour de l'estrade, quand on eut entendu le début du morceau de Mériadec. Sans doute il ne déployait point cette merveilleuse agilité de doigts, dont Claude se complaisait à faire parade; en revanche, il y avait dans le chant tranquille qu'il faisait entendre je ne sais quoi de si doux, de si rêveur et de si pénétrant qu'on ne se lassait point d'écouter cette mélodie.

La vieille cornemuse que lui avait léguée son père avait retrouvé tout à coup ses accents de jeunesse.

— Tiens, dit Cadet en dressant l'oreille, la gourde n'est pas brillante, mais la musique qui en sort me va droit au cœur. Croiriez-vous que tout à l'heure en l'écoutant, là, comme une bête, je me croyais transporté par enchantement auprès de mon logis; je pensais que j'étais accoudé sur la rampe du petit pont, en face des peupliers, à regarder l'eau et la verdure des champs, tandis que dans la maison ma ménagère chantait aux enfants quelque chose de doux pour les endormir.

Quand Mériadec eut fini, le père Blanchet quitta sa place pour aller lui frapper amicalement sur l'épaule, ce qui ne passa point inaperçu. Pour les marguilliers et les anciens, ils furent si fort enchantés du talent du jeune sonneur que force lui fut de recommencer son morceau, qui fut accueilli par une double salve d'applaudissements.

Après de tels témoignages, l'hésitation n'était plus possible; Mériadec fut donc acclamé. Le père Blanchet, délégué par ses pairs, se leva de son siége et s'avança d'un pas magistral sur le devant de l'estrade, tenant entre les mains quelque chose que cachait aux regards une serge de couleur foncée.

— Mes chers amis, dit-il d'une voix sonore en s'adressant à la foule, l'opinion du jury et celle de l'assemblée viennent de se réunir dans un seul et même choix. C'est pour nous l'assurance qu'il est bon. Mériadec a fait preuve d'un vrai et solide talent. Dieu merci, la race des cornemuseux n'est pas éteinte; la vieille souche pousse encore des rejetons. Nous prenons un véritable plaisir à le constater. Quant à moi, cette fête si brillamment organisée me rappelle qu'il y a déjà bien longtemps.... j'étais chantre à cette époque.... c'était en.... en....

A ce moment, l'orateur ayant fait un geste inattendu, la serge qui enveloppait ce qu'il tenait entre ses mains tomba à terre et mit à découvert ce qu'elle cachait. Un cri d'admiration s'échappa de toutes les poitrines, quand on aperçut une cornemuse toute neuve, dix fois plus belle que celle de Jean-Claude. Elle avait un double bourdon en mérisier noir finement sculpté, dont l'un avait au moins trois pieds de longueur; l'outre qui contenait le vent était recouverte d'une peau de mouton; toutes les jointures de

l'instrument disparaissaient sous des nœuds de rubans et sous mille enjolivements de cuivre poli qui brillaient comme de l'or.

Alors, l'ancien chantre, dont l'attention avait été inopinément détournée, oublia la phrase qu'il avait commencée et s'adressant à Mériadec :

— Tenez, dit-il, en lui remettant le magnifique instrument, voilà ce que je suis chargé de vous offrir, vous l'avez dignement mérité!

IV.

C'est un coup d'œil qui n'est point dépourvu d'intérêt, que celui de la fin d'une fête.

La nuit était tout-à-fait close; les dernières rumeurs du pardon de Daoulas s'éteignaient peu à peu; un grand nombre de paysans étaient déjà repartis, d'autres quittaient à regret les tables où les heures passent vite, et où le soir était venu les surprendre. Sur le seuil des auberges, les hôteliers, le fallot à la main, présidaient aux départs; on s'empressait, on s'appelait, les chevaux hennissaient; à chaque minute s'éloignaient dans toutes les directions des voiturins surchargés et bruyants.

Jean-Claude, après l'éclatant dessous qu'il venait d'avoir, avait d'abord cherché à s'étourdir avec ses camarades. Il s'efforçait de se donner un air gaillard, mais c'était en vain; la nature parlait plus haut. Son amour-propre avait été trop vivement froissé. La jalousie, comme un reptile venimeux, l'avait mordu au cœur.

Il se hâta d'accepter une place dans la carriole d'un petit colporteur qui prenait la route de Carhaix. Il était désireux de quitter au plus tôt le lieu qui avait été témoin du triomphe de son rival.

A peine était-il installé, que Mériadec y vint aussi prendre place, chargé de sa cornemuse qui avait été le point de mire de toutes les admirations pendant la soirée. Il retournait à Poullaouen.

Dans l'obscurité, Claude, dont l'esprit était préoccupé, ne

l'aperçut pas d'abord; mais, au bout d'un instant, il le devina plutôt qu'il ne le reconnut.

Les amis du jeune sonneur l'acclamèrent de nouveau.

— Ainsi, dit le colporteur en se rengorgeant, j'aurai la gloire de ramener dans ma voiture le héros de la journée...

A ces mots, Claude fit un brusque mouvement pour quitter sa place, son œil étincelait; il voulut parler, la colère lui serrait les dents, il fut sur le point de descendre; mais, au même instant, la carriole s'ébranla et partit comme une flèche.

Une conversation animée ne tarda pas à s'établir entre les voyageurs. On parlait familièrement des événements de la journée, des achats que l'on avait faits, des nouvelles que l'on avait apprises. Le nom de Mériadec revenait sans cesse sur toutes les bouches; naturellement on se rappelait la promesse du père Blanchet, on vantait la petite Gervaise, et tout le monde adressait à Mériadec mille félicitations, auxquelles il répondait avec une grâce mêlée d'embarras. Seul, Jean-Claude gardait le silence; calme en apparence, la tête entre ses deux mains, il dévorait son dépit; les pulsations de la fièvre battaient dans ses tempes; il sentait la colère de l'orgueil froissé lui monter à la tête; au-dedans de lui, il emportait la passion, semblable à un flot orageux qui ne veut qu'un prétexte pour rompre ses digues.

Deux fois Mériadec, qui le voyait absorbé et songeur, lui avait adressé affectueusement la parole. Jean-Claude n'avait pas semblé l'entendre.

Au milieu de cette lutte de sentiments mauvais, il n'y avait pas jusqu'au souvenir de l'horoscope de la vieille magicienne qui ne fût un tourment pour lui.

— Oui, se disait-il, voilà le présage!... Celui qui possèdera la cornemuse la plus belle... la plus belle... la sorcière l'a dit. Il aura donc la petite Gervaise... lui!... car les sorcières disent vrai. Et penser que tout le monde a entendu l'horoscope de la vieille! Penser que cet instrument plus beau que le mien, tout le monde a pu le voir et faire la comparaison! Penser qu'il est là, là, cet instrument maudit, tout près de moi, et qu'en une seconde je pourrais... le broyer dans mes mains!

C'est dans ce tête-à-tête de pensées sombres que se passa la soirée de Jean-Claude. Enfin, vers minuit, l'on arriva à Sizun : la première étape était terminée.

A l'auberge des *Trois-Mages*, beaucoup de voyageurs, revenant de la fête, s'étaient déjà arrêtés ; la maison était plus qu'encombrée. L'hôte, réveillé en sursaut, se contenta donc d'indiquer aux nouveaux arrivants quelques places restées libres dans une sorte de grange disposée à la hâte en vaste dortoir. Après quoi il alla reprendre son somme.

Au bout d'une heure, tout était redevenu silencieux : dans la salle, que n'éclairait plus qu'une antique lanterne suspendue aux solives du plafond, Jean-Claude seul ne pouvait fermer l'œil. Sous la lueur fumeuse de la lanterne, à trois pas de lui, il apercevait Mériadec.

Mériadec dormait. La cornemuse était près de son chevet. Parfois, dans son sommeil, un sourire léger passait sur ses lèvres, comme s'il eût doucement rêvé des souvenirs de la journée.

— Il est pourtant vrai que c'est là un instrument magnifique, pensa Claude.

Et il se mit sur son séant pour le mieux examiner.

— Près de lui, continua-t-il, le mien n'est qu'un petit jouet d'enfant !

Les paroles de la magicienne lui revinrent immédiatement à l'esprit.

— Celui qui possèdera la plus belle !... répéta-t-il en se frappant le front. Ah ! l'avoir, l'avoir dans ses mains, la posséder !... Celui qui la possèdera ? Eh bien ! ce sera moi ! Et nous verrons si l'horoscope dit vrai !

Il se leva sans bruit et s'approcha tout près de Mériadec.

— Mais non, reprit-il après un instant de réflexion ; non, cela est impossible. On l'a vue, on l'a admirée, on la reconnaîtra. C'est vouloir joindre à ma honte celle d'être arrêté comme un voleur.

Soudain, par un mouvement fébrile, il releva la tête.

— Eh bien ! dit-il, puisqu'elle ne peut être à moi, au moins

n'aurai-je pas l'affront de te la voir posséder !... Après cela, je ne craindrai plus l'accomplissement de l'horoscope de la sorcière !

Et, dans un accès de rage, il mit en pièces le merveilleux instrument.

V.

Ce fut un triste réveil que celui de Mériadec. Son premier regard, une de ses premières pensées avaient été pour sa chère cornemuse : quels beaux projets n'avait-il pas caressés dans ses rêves ! comme il allait reprendre maintenant ses travaux avec courage, comme à ses moments de loisir il allait consacrer de nouveaux efforts à étudier l'art qui faisait son bonheur !... Hélas ! toutes ces pensées s'envolèrent en même temps. L'instrument était là, gisant, en morceaux, près du chevet, sur le sol. Le grand bourdon couvert de sculptures était broyé, comme si quelqu'un l'eût écrasé à plaisir sous ses pieds, le sac à vent était percé dans plusieurs endroits, les jointures étaient disloquées, la peau de mouton avait une large déchirure, et les jolies pendeloques de cuivre poli traînaient tristement çà et là.

A ce spectacle, Mériadec ne put contenir ses larmes ; il prit une à une toutes les pièces de la cornemuse, en se demandant ce qui avait pu causer un si grand malheur. Comment penser que quelqu'un eût pu se faire une maligne joie d'une telle œuvre de destruction ? Malgré certaines traces qui semblaient l'attester, il ne pouvait s'arrêter à un pareil soupçon. Il ignorait qu'il y a des âmes petitement nées, dont c'est l'instinct de faire le mal froidement, pour le seul plaisir de nuire.

La nouvelle de l'infortune de Mériadec ne tarda pas à se répandre dans l'hôtellerie ; chacun vint, donna son avis ; en somme, on ne doutait point qu'il n'y eût là un acte de méchanceté, mais on ne savait quel en était l'auteur. Plus de quarante voyageurs avaient pris gîte cette nuit-là à l'auberge des *Trois-Mages* ; beaucoup, qu'on ne connaissait point, étaient repartis dès la petite pointe du jour. L'hôte, en homme perspicace, se hâta de remarquer qu'il avait

justement reçu la veille au soir deux mendiants vagabonds d'assez mauvaise mine, qui avaient couché dans la grange.

— C'est indigne ! répétait chacun autour de lui. Une si belle cornemuse !

Il n'y eut pas jusqu'à Jean-Claude qui ne vînt placer son mot.

— Il me semble, fit-il, qu'on se désole trop tôt. Peut-être le mal est-il réparable ?

— Oh ! que non, répondit Mériadec en secouant tristement la tête. Regardez plutôt... Cela est sans remède !

— Quant à mes vagabonds, ajouta l'hôte, je leur ai ouvert la porte moi-même, ce matin de bonne heure. Le plus grand des deux surtout m'avait l'air d'un vrai gibier de potence ; je ne l'ai logé que parce que je craignais quelque mauvais coup, si je lui avais refusé ma maison. Il a beaucoup discuté sur son écot, et n'a consenti à payer que la moitié du prix que je lui demandais. Ils ont pris en toute hâte la route de Landivisiau.

Là se bornèrent toutes les consolations que l'on put offrir au pauvre Mériadec. Il serra donc mélancoliquement dans le morceau de serge toutes les pièces de sa cornemuse. On eût dit qu'il voulait recueillir, débris par débris, les restes d'un beau rêve envolé... Ensuite on quitta Sizun.

La route ne présenta guère d'incidents. Jean-Claude était aussi songeur que la veille ; on finit par ne plus s'en préoccuper. De temps en temps, un voyageur se détachait de la petite troupe pour gagner les chemins de traverse qui devaient le conduire chez lui. Le voiturier s'en allégeait d'autant ; alors le petit cheval breton secouait gaiement ses grelots, humait à pleins naseaux cet air vif des montagnes d'Arez, et reprenait quelque ardeur à mesure qu'il s'approchait du terme de sa course.

Au Huelgoat, Jean-Claude et Mériadec prirent eux-mêmes congé du petit colporteur : leur plus court chemin était de suivre cet admirable sentier qui traverse la vallée dans toute sa longueur pour aller rejoindre les mines.

Ils eurent bientôt perdu de vue les toits pointus de la ville, derrière laquelle se cachait déjà le soleil, et ils s'enfoncèrent tous deux sous les grands arbres qui boisent la route à profusion.

Tout ce ravin du Huelgoat n'est qu'un perpétuel enchantement : on ne saurait imaginer un plus splendide agencement de verdure, de montagnes, de blocs suspendus, de gouffres, de roches humides et d'eaux courantes.

Mériadec avait suivi cent fois cette route ; jamais pourtant il n'en avait senti si intimement les beautés que ce soir-là, par ce crépuscule bleuâtre qui dessinait vaguement le contour de chaque objet.

Il ne put s'empêcher de le faire remarquer à Jean-Claude.

— Qu'à cela ne tienne ! répondit celui-ci. Désormais, nous avons tout notre temps : asseyons-nous ici une minute.

Ils étaient sur le bord d'une plate-forme tapissée de mousses ; tout auprès, sous les plantes parasites, s'ouvre une sorte de précipice en forme d'entonnoir. Quelques arbres venus au hasard dans les fissures du rocher regardent hardiment au fond du gouffre.

— Comme cet endroit est sauvage ! dit Mériadec.

— Ne t'en étais-tu donc jamais aperçu ? répondit brusquement Jean-Claude.

— N'est-ce pas ici, continua Mériadec, sans prendre garde au ton brutal de son camarade, n'est-ce pas ici que disparut la mystérieuse *dame blanche ?* Une jeune fiancée, à ce que dit la légende ?...

Jean-Claude paraissait rêver profondément. Il ne répondit pas.

Au loin on entendait le bruit régulier des moulins à pilons, et le grincement des poulies qui venait du côté de la mine.

— N'assure-t-on pas qu'elle revient quelquefois, la jeune fiancée ? poursuivit Mériadec.

De sinistres pensées surgirent tout à coup dans le cœur de Jean-Claude ; un souvenir en avait éveillé d'autres ; sa poitrine était haletante, une sombre lueur éclaira son visage.

— Oui, dit-il d'une voix sourde, en s'approchant près de Mériadec, comme s'il eût voulu le serrer contre lui-même ; oui, on assure qu'elle revient... Mais on assure aussi que parmi ceux qui viennent ici... tous ne reviennent pas !...

Mériadec, surpris à la fois de ces étranges paroles et de cette étreinte, fit un mouvement pour se mettre debout : ce mouvement ne fut pas assez prompt ; sur son épaule pesait déjà une main de fer, un bras nerveux comme un étau l'enlaçait de telle sorte qu'il ne

pouvait lui résister ; il sentait sur son front l'haleine brûlante de son agresseur, il sentait ses pieds glisser sur les mousses humides, il sentait la roche qui fléchissait... qui fléchissait insensiblement sous lui.

Mériadec poussa un cri. Tout à coup la roche mal assurée bascula vers le gouffre : les deux hommes roulèrent en même temps.

— Malédiction ! s'écria Jean-Claude qui avait subitement lâché son adversaire.

Par bonheur, le mouvement qu'avait fait la pierre en basculant, avait mis à la portée de Mériadec une forte tige de genévrier, à laquelle il se cramponna des deux mains.

Quant à Jean-Claude, il s'était aussi accroché à quelques arbustes qui amortirent sa chute ; mais ces arbustes, légèrement enracinés entre les pierres, cédèrent sous son poids ; il chercha en vain à se retenir aux parois de l'abîme, il fit des efforts désespérés, ses ongles se déchiraient, ses mains et ses genoux s'ensanglantaient contre la pierre ; enfin, ses forces le trahirent, il lâcha prise et retomba lourdement plus bas.

Le silence seul succéda au bruit de sa chute.

A cette heure, dans cet endroit désert, c'en était fait de lui. Un seul homme pouvait le sauver ; et cet homme, c'était son rival.

Cependant Jean-Claude ne voulait pas encore avoir recours à lui. Il se releva, et ce ne fut qu'après avoir tenté de nouveaux, mais infructueux effors, qu'il se décida à appeler Mériadec à son secours.

Sur le bord de l'abîme, personne ne répondit : Mériadec était parti en courant dans la direction de la mine.

— Mériadec ! Mériadec ! quelqu'un ! au secours ! criait l'infortuné.

Mais il n'entendait plus que le torrent qui roulait sourdement au-dessous de lui.

Quelques minutes se passèrent dans cette attente terrible.

Dans le ravin, la nuit était tout à fait tombée.

Enfin, il crut entendre des voix qui semblaient se rapprocher de plus en plus. Il avait repris quelque espoir. Puis il n'avait plus rien entendu.

— Je me serai trompé, pensa-t-il.

Puis il avait encore entendu les mêmes voix.

Un instant après, quelques ouvriers de la mine, munis de fortes cordes, étaient à l'ouverture du gouffre. Mériadec les accompagnait.

— Par ici, disait-il, par ici ! Hâtez-vous, nous n'avons pas une minute à perdre !

Ce ne fut qu'après beaucoup d'efforts qu'on parvint à arracher Jean-Claude.

Malgré de nombreuses contusions, le malheureux voulut à toute force reprendre sa route. On fit tout pour le retenir aux mines, mais ce fut inutile. En face de cette volonté obstinée, Mériadec déclara qu'il ne le laisserait pas partir seul, et qu'il le reconduirait jusque chez lui.

Les ouvriers que Mériadec était allé chercher quittèrent donc les deux jeunes gens.

Ceux-ci n'avaient pas fait vingt pas, que Jean-Claude s'arrêta subitement et serra silencieusement son compagnon sur sa poitrine. Mais cette fois c'était l'étreinte de la reconnaissance.

— Tiens ! dit-il ensuite d'une voix dominée par l'émotion, tiens, je te connais maintenant, Mériadec ; je te connais et je te remercie. Tu mérites mieux que moi d'être heureux avec la petite Gervaise... Je sais quel est celui qui a mis en pièces ta belle cornemuse... mais je te donne la mienne en souvenir de ce que tu as fait ce soir... Je ne crois pas que je l'eusse fait à ta place !

Le père Blanchet a tenu sa promesse.

L'horoscope de la magicienne de Daoulas s'est aussi accompli : il s'est trouvé par hasard que la vieille sibylle avait dit vrai.

Il n'y a pourtant point de miracle à cela..... ou bien, s'il en est un, c'est le bon cœur de Mériadec qui l'a fait.

Loïc Petit.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

ÉGLISE ROYALE ET COLLÉGIALE DE NOTRE-DAME-DE-NANTES, *Monographie historique et archéologique, ornée de 6 planches*, par M. Stéphane de la Nicollière. Nantes, Vincent Forest et Émile Grimaud, éditeurs, place du Commerce, 4.

On peut tout dire de ce livre en un trait : d'abord, comme exécution typographique, il est fort remarquable ; ensuite, la science la plus complète et l'érudition la plus curieuse s'y trouvent réunies. L'art y a sa place non moins que l'histoire, et les détails historiques ne sont pas moins étudiés que les faits généraux. Les livres de ce genre sont une mine précieuse, qu'on exploite trop souvent sans rien dire. Il est aisé de paraître savant lorsque d'autres ont fouillé les archives, copié les actes et les titres, interprété des inscriptions quelquefois à demi-effacées, rattaché à des familles des armoiries qui restent un secret pour le grand nombre ; mais si l'on n'est pas juste toujours pour cette science active, persévérante et modeste, les services qu'elle rend n'ont que plus de droits d'être signalés. Grâce à elle, les histoires par à peu près deviennent de plus en plus rares, beaucoup d'erreurs sont rectifiées, et les monuments, les institutions du passé, altérées par l'ignorance ou par le temps, revivent pour nous sous leurs formes primitives.

Nul monument et nulle institution ne méritaient assurément mieux que la Collégiale de Notre-Dame de Nantes, ce travail patient et intelligent de restauration. M. de la Nicollière l'avait déjà heureusement entrepris pour Saint-Saturnin. Son ouvrage sur Notre-Dame n'est pas moins complet et l'intérêt est plus grand. Notre-Dame a été, pendant huit siècles, le sanctuaire le plus vénéré de Nantes après la cathédrale. Liée au grand nom d'Alain Barbe-Torte et à la mémoire des grâces qu'il obtint par l'intercession de Marie, embellie avec luxe par le duc Pierre II et par sa pieuse compagne, la bienheureuse Françoise, détruite enfin par la Révolution, mais se survivant à elle-même dans une chapelle qui demeure parmi nous comme un des joyaux de la Renaissance, Notre-Dame réunit tous

les genres d'intérêt, même celui qui s'attache à ce qui n'est plus qu'une ruine charmante et qu'un souvenir.

Le livre de M. de la Nicollière est surtout venu très à point pour nous faire l'histoire de cette jolie ruine qu'on allait détruire, et appeler sur elle l'attention des érudits en même temps que celle des archéologues. L'ouvrage contient une vue de la chapelle due à l'habile crayon de M. Marionneau. Nous signalerons un autre dessin représentant la tombe de Pierre II, dessin que M. de la Nicollière a fait prendre, avec une conscience d'érudit qu'on ne saurait trop donner en exemple, sur un manuscrit unique existant à la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford. On sait que cette tombe avait été destinée à Françoise d'Amboise en même temps qu'à son mari; sa figure y avait été sculptée d'avance; on remarque que la duchesse est représentée plus grande que le duc, ce qui ne peut avoir été fait sans intention et ce qui étonne, car d'Argentré nous apprend que Pierre II *fut de belle stature, haute et bien proportionnée*. Nous signalons ce fait aux deux très-érudits historiens de la Bienheureuse. M. de la Nicollière ne pouvait oublier Françoise d'Amboise et Pierre II, en parlant de la Collégiale. Il donne les actes des diverses fondations qu'ils y firent et apporte ainsi sa pierre au monument, que M. de Kersabiec a commencé à la manière de Joinville et que M. l'abbé Richard vient de couronner à la manière de saint François de Sales.

Une quatrième planche représente la pierre sous laquelle était enseveli le cœur de Jean Le Roy, de cet illustre chefcier de Notre-Dame, qui fut chanoine de la plupart de nos cathédrales bretonnes, clerc-secrétaire du collége des cardinaux, l'un des deux procureurs du dernier concile-général de Latran, évêque-élu de Dol, et à qui l'art est redevable de la chapelle monumentale dont nous venons de parler. La tombe de son neveu et héritier, Pierre Le Roy, sieur du Plessis-Raffray, est également figurée dans l'ouvrage. Nous ne saurions enfin attacher trop d'importance au plan de l'église reproduit d'après Portail, et qui nous fait saisir la disposition générale du monument, ainsi que celle des trois chapelles de formes si diverses qui ont survécu à la Révolution[1]. Dans une

[1] Les chapelles Saint-Thomas, Sainte-Marie et Sainte-Marguerite.

chapelle aujourd'hui détruite, et qui se trouvait vis-à-vis l'hôtel actuel de Mélient, chapelle dédiée aux saints Cosme et Damien, se trouvait l'enfeu de la famille Bedeau. L'un des membres de cette famille, François Bedeau, chanoine de Notre-Dame, promoteur général du diocèse et ancien aumônier de l'ambassadeur de France à Rome, avait fondé, en 1627, une chapellenie dans la Collégiale sous le titre de *Monsieur Saint-François*, son patron. Pierre Bedeau, sieur de Saint-Lô, probablement son frère, acheta, au prix de 500 livres, en 1634, le droit de sépulture, pour lui et les siens, dans la chapelle Saint-Cosme, avec fondation d'un service solennel. Demoiselle Angélique Bedeau est nommée à son tour pour quinze anniversaires à la date du 17 mai. Les noms d'un grand nombre d'autres familles nantaises se trouvent reproduits dans ces archives, tantôt pour des canonicats, tantôt pour des fondations de tous genres [1]. M. de la Nicollière a eu soin d'accompagner les noms des chanoines de quelques notes soit sur leurs familles, soit sur les fonctions qu'ils occupèrent ou les principaux événements de leur vie. La fin tragique et sainte de M. Matisse, noyé pendant la Terreur, ne pouvait y être oubliée. Une autre mort non moins tragique mais moins connue est celle de l'abbé Merlaud de la Chevillardière, vieillard paralytique qui, après la suppression de la Collégiale, se retira au Pellerin, dans une terre de sa famille, puis en Sainte-Pazanne, à la Métairie-Neuve, domaine appartenant à Mme de Cadaran. L'ancien chanoine vivait là seul avec une servante dévouée lorsqu'un jour la servante fut tuée et la maison incendiée par les républicains. « Jamais depuis, écrivait un de ses petits-neveux, on n'eut aucune nouvelle du vénérable prêtre. »

C'est à Notre-Dame de Nantes qu'avait été enseveli le célèbre trésorier de François II, Pierre Landais. L'enfeu de sa famille était dans la chapelle Saint-Jacques et Sainte-Madeleine qu'il avait fait construire, chapelle transformée aujourd'hui en habitation et qui précède l'atelier de serrurerie de la rue Ogée. Enfin les chroniques racontent que le corps d'Alain Barbe-Torte fut transporté à *Sainte-Marie de Nantes, qu'il avait fait construire*, après

[1] La famille de la Tullaye et celle de Bruc dont les hôtels étaient voisins avaient notamment leurs sépultures à Notre-Dame.

avoir été enterré d'abord à Saint-Donatien. Cette translation aurait été motivée, suivant elles, par des événements miraculeux. Quatre fois le corps du vaillant guerrier aurait été trouvé hors de sa tombe. Ce qui est certain c'est que l'autel de la Rose érigé le long du mur septentrional de la basilique, à peu près vers le milieu du marché actuel, dans la direction de l'atelier de M. Thomas Louis, était surmonté d'une inscription commémorative de cette ancienne et glorieuse sépulture. « Par un touchant rapprochement, ingénieuse et naïve expression de la reconnaissance du clergé et du peuple nantais, dit M. de la Nicollière, les fidèles vinrent adresser leurs vœux, offrir leurs prières à la reine du ciel désignée sous le gracieux vocable de *Notre-Dame de la Rose*, là même où la tradition immémoriale attachait le souvenir de l'un de ses plus fidèles serviteurs, du fondateur de son église, du restaurateur de son culte, et du régénérateur de la cité [1]. »

M. de la Nicollière a enrichi son livre d'un tableau généalogique des ascendants et descendants d'Alain, tableau qui sera d'un très-grand secours pour ceux qui veulent étudier les origines trop longtemps confuses de notre histoire.

Contrairement à l'opinion de dom Lobineau, M. de la Nicollière se prononce pour la légitimité des deux fils d'Alain, Hoël et Guérech. La haute naissance de leur mère, Judith, *veuve du vicomte de Thouars*, était déjà sinon une preuve, du moins une très-forte présomption; mais plus on étudie les textes et plus on s'aperçoit que l'opinion de leur bâtardise ne repose que sur la coexistence plus ou moins certaine de Judith et de Roscille qu'Alain épousa en dernier lieu. D'Argentré nous représente Alain, lors de ce mariage, *despesché de Judith, sa première femme*, ce qui justifie assez bien le sentiment de Travers, suivant lequel Alain aurait laissé Judith, sa première femme, pour en épouser une autre, *selon l'usage d'alors qui dissolvait facilement un mariage*.

Je signalerai encore, dans le premier chapitre, un aperçu sur les origines du château de la Tour-Neuve, qui n'est pas sans importance pour bien comprendre notre histoire locale; enfin l'ouvrage est accompagné de titres nombreux et tous cités *in extenso*, ce qui

1 Page 88.

épargne bien des recherches. Nous ne saurions trop engager M. de la Nicollière à suivre ce genre d'études curieuses et approfondies et, s'il nous demandait un conseil, nous lui indiquerions maintenant les Carmes.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

LE GROUPE DÉCORATIF DE L'HOTEL-DIEU, A NANTES, par M. Amédée Menard.

La Charité protégeant les malades, les orphelins et les enfants trouvés, tel est le programme, heureusement conçu et non moins heureusement exécuté, du groupe décoratif surmontant le portique qui donne accès dans la chapelle de l'Hôpital. Ce groupe est à la fois d'une grande vérité, d'une ordonnance bien comprise et surtout empreint d'un sentiment mélancolique et religieux. — La Charité, sous les traits d'une jeune femme, au maintien noble et grave, au visage doux et bon, le front orné d'un cœur ailé portant le signe de la foi, est assise avec toute la majesté qui convient à la reine des vertus. Sous ses bras, nous pourrions dire sous ses ailes, s'abritent la misère souffreteuse, la jeunesse sans famille et l'enfant renié de sa mère. — Comme on le voit, cette composition dit bien le caractère et le but du monument qu'elle décore.

Maintenant, si de l'aspect d'ensemble nous passons à l'analyse de ce groupe, nous nous plairons à reconnaître le choix heureux des types, c'est-à-dire le vrai sans vulgarité, et l'intelligente opposition des physionomies. Ainsi, au malheureux couché sur son grabat, et que la Charité couvre de son manteau, l'artiste oppose avec succès deux figures, pleines de grâce et d'intérêt : une jeune orpheline, les bras croisés sur son cœur et jetant un regard plein de confiance vers sa puissante protectrice; puis, un tout petit enfant, jouant avec les grains d'un rosaire, et dont l'insouciante gaîté contraste vivement avec la figure triste et maladive qui lui est symétriquement opposée.

Puisque nous venons de prononcer ce mot de symétrie, rappelons brièvement ce qu'on entend par la symétrie dans la composition des œuvres d'art. — Cette expression ne veut pas dire, comme dans nos usages familiers, le placement régulier d'objets similaires, une parcimonieuse distribution des mêmes motifs. Ce serait

alors un arrangement inintelligent et banal; non, par symétrie artistique, nous comprenons une juste répartition dans la silhouette générale, un agencement harmonique dans le mouvement des figures, dans la combinaison des détails secondaires; enfin, dans une heureuse pondération des masses. Ces lois ont été fidèlement observées par M. Menard, sa composition se tient bien. C'est là une des grandes et incontestables qualités de son œuvre.

Disons encore que ce groupe se recommande par l'exécution consciencieuse des figures, l'habileté du modelé et la vérité du geste; chaque personnage possède bien son caractère personnel, et l'expression des têtes est très-finement étudiée.

Mais (à toutes choses, sauf des exceptions extrêmement rares, il y a toujours un *mais* fâcheux et qu'il faut cependant faire intervenir sous peine d'éveiller des doutes sur la sincérité de vos éloges), pourquoi le groupe qui décore la façade de l'Hôtel-Dieu n'a-t-il pas conservé l'ampleur, la simplicité de l'esquisse, si heureusement reproduite par la photographie? [1]

« Ce n'est pas en cherchant le joli, le fini d'un profil qu'on plaît en statuaire, mais par l'impression. » Et nous l'avouons, l'esquisse de M. Menard, qui est évidemment son travail intime, possède une personnalité, une chaleur, une vie que nous ne retrouvons pas au même degré dans le groupe décoratif; le style en est amoindri par le fini du travail.

A vrai dire, l'esquisse, par le fait de sa prompte exécution, a toujours un immense avantage sur l'œuvre achevée. L'esquisse, c'est la pensée de l'artiste spontanément traduite; c'est un rêve, une idée prenant une forme visible et saisissable. Délaissant tous les petits moyens, toutes les habiletés du métier, le peintre, l'architecte ou le sculpteur tracent en quelques lignes, en quelques coups d'ébauchoir, les élans de leur inspiration, et d'autant mieux, que la création en a été plus rapide et plus spontanée. Malheureusement, il n'est donné qu'aux personnes initiées aux délicatesses de l'art, — et le nombre en est très-restreint, — de concevoir et d'apprécier tout l'intérêt et souvent toute la haute valeur d'une esquisse. Les négligences d'outils froissent les yeux

[1] Cette esquisse, au tiers de l'exécution, a été photographiée par M. Bazelais, et se vend chez M. Montagne, rue de la Fosse. C'est d'après cette photographie qu'on doit réellement étudier l'œuvre de M. Menard, et non sur le groupe décoratif, si fâcheusement exposé, comme nous le démontrerons tout à l'heure.

non exercés, et le vulgaire s'écrie : « C'est bien ! mais ce n'est pas fini. » Erreur, erreur trop répandue. Le travail de l'artiste est fini quand celui de l'ouvrier commence. On oublie trop, en général, qu'une œuvre d'art, véritablement digne de ce beau nom, n'est pas seulement un travail remarquable de main, mais, avant tout et surtout, une œuvre de tête et de cœur. — Puisse cette petite digression, que la spirituelle esquisse de M. Menard a suggérée, faire mieux comprendre aux néophytes dans l'étude des beaux-arts toute la supériorité des œuvres de premier jet.

Il est aussi, dans la composition de M. Menard une sorte d'esthétique à la manière de Greuze, qui nous semble peu faite pour la sculpture monumentale. Le groupe des jeunes orphelins, quoique d'une touchante expression, serait beaucoup mieux dans un cadre rétréci que sur le frontispice de l'Hôtel-Dieu. L'ajustement et la pose, bien que naïve et vraie, de la jeune orpheline, ne sont pas à la hauteur du style des figures du moribond et de la Charité. La sculpture adhérente aux monuments devient un complément architectural et doit s'inspirer du caractère de l'édifice dans ce qu'il a de plus élevé. Ajoutons que « nous ne sommes plus au temps du moyen âge, où la statuaire était un livre ouvert où chacun lisait ; cet art était alors beaucoup plus dans les mœurs. ». De nos jours, il nous faut de grands aspects, de grands mouvements pour arrêter et fixer les regards de la foule affairée; les scènes de sentiment intime et familier ne peuvent que perdre à se produire sur nos places publiques. Puis, il faut en convenir, le groupe de M. Menard ne pouvait être plus défavorablement placé ; cette sculpture, aspectant le nord-est, sera toujours dans l'ombre et partant sans effet, si ce n'est un effet de silhouette vigoureuse se détachant sur le ciel lumineux. Mais tout amateur de pittoresque que l'on puisse être, il y a lieu de regretter vivement que, par suite d'une disposition malheureuse, toutes les délicatesses du modelé et toutes les finesses du ciseau soient complètement annihilées.

En résumé, cette nouvelle œuvre de M. Amédée Menard prouve la marche ascendante du sculpteur nantais ; son talent s'affirme de plus en plus, et nul doute que, lors du grand concours de 1867, notre artiste nous donnera lieu d'applaudir à des succès plus complets et plus éclatants.

CHARLES MARIONNEAU.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Séance de la Société académique de Nantes. — M. Adolphe de Carfort. — M. l'abbé Mabileau.

La Société académique de Nantes proteste, chaque année, par une séance publique contre les malveillants qui prétendent que les académies sont instituées pour ne rien faire. Ce jour-là, elle ne craint pas de donner à jaser sur son compte et elle parle par l'organe de plusieurs de ses membres. Elle initie le public à ses travaux par le rapport de son secrétaire, et son secrétaire-adjoint fait connaître les noms et les œuvres des personnes que la commission des prix a jugées dignes d'être récompensées. Le président a une tâche plus lourde : il reçoit la mission de charmer l'assemblée, au moyen d'un discours dont il a choisi le sujet. J'ai toujours eu la faiblesse d'aimer à connaître ce que disent les académies; aussi, chaque année, je suis l'un des premiers rendus à cette fête, à laquelle je n'assiste jamais sans entendre des choses dignes d'être rapportées. On est, par le temps qui court, tellement ennuyé du style banal de journaux insignifiants que l'on est fort aise d'ouïr quelquefois des gens bien élevés, qui ont fait la toilette à leur style avant de l'offrir au public. Chacun sait, en effet, que le style académique comporte une grande toilette; que tous les ornements lui sont permis, les métaphores, les adjectifs, les périodes sonores, et tout ce qui s'ensuit, et que l'orateur est parfaitement libre de ne rien mettre sous ces magnificences. Pour peu que le français soit respecté, le lieu commun peut briller; on assiste au triomphe de la rhétorique.

Il faut rendre cette justice à l'orateur qui occupait, cette année, le fauteuil de la présidence, qu'il a passablement compris et réalisé ce programme en composant sur l'*idéal* un discours où se trouvent alignés la plupart des lieux communs que comporte cette matière : définition de l'art, énumération des arts et démonstration de l'impuissance relative de chacun d'eux, lorsque l'artiste, renonçant aux aspirations vers l'idéal, borne son ambition à la reproduction fidèle de la nature. Cette doctrine est assurément la seule féconde, et l'orateur n'a pas eu de peine à démontrer que le plus grand nombre des artistes vraiment dignes de ce nom l'avaient mise en pratique, à toutes les époques. Sur ce point, qui fait le fond du discours, nous n'aurons pas avec le président de la Société académique la moindre dissidence. Deux hommes, de notre temps, M. Cousin et M. Vitet, ont formulé ces doctrines avec un rare talent, et sur les traces de pareils maîtres on ne saurait s'égarer. Cependant l'orateur nous semble être allé un peu loin en prétendant que les sciences pouvaient être considérées comme appartenant au domaine de l'idéal. Je vois mal comment un physicien pourrait arriver, tout en demeurant seu-

lement physicien, à produire la beauté, but suprême de l'art et de l'idéal. Sans doute, le physicien, le naturaliste, — et ce discours en contient des exemples bien choisis, — peut, en décrivant les phénomènes de la nature, s'élever à la poésie; mais, pour atteindre ce but, il n'a pas recours à la seule science; et ce qu'il y a d'idéal dans sa description, il l'emprunte à son imagination. M. Bobierre est un chimiste distingué, et il n'est pas étonnant qu'aimant la science avec passion, il ait cédé à la tentation d'agrandir ses destinées; mais une pareille manière d'envisager les choses conduirait infailliblement à une confusion fâcheuse. Jamais, quoi qu'il fasse, le savant qui appellera par leurs noms exacts toutes les plantes entrevues dans la description d'un paysage, ne donnera de la beauté de ce paysage une idée plus magnifique qu'un poète, étranger à la botanique; et si tous les deux sont également doués sous le rapport de l'imagination, ils atteindront le même degré d'idéal par des chemins différents. La description de l'un sera très-inférieure à celle de l'autre, au point de vue scientifique; mais il pourra fort bien se faire qu'elles se valent au point de vue artistique, le seul qui doive préoccuper les gens qui se mettent à la poursuite de l'idéal.

Je comprendrais encore que l'orateur eût rattaché les sciences à l'idéal en démontrant que toutes par quelque endroit touchent à l'infini, et conduisent par conséquent à la beauté infinie qui est Dieu, beauté infinie que les arts nous permettent seulement d'entrevoir et que les sciences font apercevoir à l'esprit; mais la question n'a point été par M. Bobierre envisagée sous cet aspect. Il a préféré nous parler de la démocratie à propos de l'idéal; et le premier de ces deux mots reparaît si souvent dans son discours que plus d'un auditeur s'est cru revenu à l'époque où l'on ne s'adressait au public que pour lui faire entendre sa profession de foi. Cependant à la réflexion il était facile de s'apercevoir que la démocratie célébrée par le savant professeur de l'Ecole des Sciences n'était point celle dont les accents peu mesurés effrayaient il y a dix-sept ans les gens paisibles, mais bien une démocratie *sui generis* et qui seule aujourd'hui est en situation d'exaucer les prières que ses fidèles lui adressent. En effet, dans ce discours consacré à la glorification de l'esprit moderne presque autant qu'à l'étude de l'idéal, — chose bizarre — le mot liberté n'est pas même prononcé : aussi avons-nous quelque peine à nous ranger à l'opinion de M. le président de la Société quand il suppose qu'un peuple animé seulement de la passion de l'égalité verra se développer dans les masses le goût de la beauté morale. C'est le spectacle des grandes et nobles actions qui seul peut leur donner ce sentiment élevé, et à aucune époque de l'histoire la passion de l'égalité n'a enfanté de grandes choses. Il est bon d'aimer son temps, mais pourquoi lui demander ce qu'il ne saurait produire?

Ce que je dis ici est banal à force d'être vrai, et rien ne serait plus

facile à démontrer. M. Henri Taine qui, assurément, ne saurait être suspecté de complaisance pour le passé écrivait récemment en présence des merveilles artistiques d'une petite ville d'Italie : « Quand l'État n'était pas une grosse machine composée de ressorts bureaucratiques, et intelligible seulement pour la raison pure, mais une cité perceptible aux sens et proportionnée aux capacités ordinaires de l'individu, l'homme l'aimait non par secousse, comme aujourd'hui, mais tous les jours par toutes ses pensées, et la part qu'il prenait aux affaires publiques, élevant son cœur et son intelligence, mettait en lui les sentiments et les pensées d'un citoyen, non d'un bourgeois [1]. » Ailleurs, il énumère ainsi les inconvénients de notre système de civilisation qu'il aime pourtant et préfère à tous les autres : « La suppression des grandes vies supérieures, la réduction de toute ambition et de tout esprit aux idées et aux entreprises viagères, l'abolition des fiers et hauts sentiments de l'homme élevé dans le commandement protecteur et représentant naturel de ceux qui l'entourent, la multiplication universelle du bourgeois envieux, borné et plat que décrit Henri Monnier, tous les tiraillements, les vilenies, les appauvrissements du cœur et d'intelligence dont les pays aristocratiques sont exempts.[2] » Tel est, au point de vue de l'idéal et des beaux-arts, le bilan de la démocratie dressé par M. Henri Taine. J'aurais pu citer Tocqueville qui n'est pas sans quelque expérience des choses de la démocratie; mais j'ai pensé qu'aux yeux de M. Bobierre, qui a jeté dans son discours un regard d'espoir vers M. Duruy, M. Taine aurait plus d'autorité que Tocqueville, puisqu'il vient d'être nommé, par M. le ministre de l'instruction publique, professeur d'esthétique à l'Ecole des Beaux-Arts.

L'espace me manque pour étudier le style de ce discours, qui appartient à un genre de productions qui ne s'improvisent pas; ce sont de petits soleils faits à loisir et dont il est permis de remarquer les taches. J'ai noté trois phrases qui m'ont paru dignes d'être citées, tant à cause de l'emploi du verbe *noyer* que sous le rapport de la quantité des adjectifs : « C'est en effet l'un des attributs de ce noble esprit français... que de s'élancer au-delà des réalités banales et de *noyer* toute chose dans une savante harmonie. » — « Je le salue aussi ce poète quand du haut de la chaire sacrée... il *noie* la foule émue et bouleversée dans le fleuve impétueux mais limpide d'une irrésistible éloquence. » Ailleurs j'ai rencontré : « La France moderne se transformant sans se désavouer » et qui « a pu se *confondre* dans une heureuse solidarité de grands souvenirs et de nobles espérances. »

Le rapport de M. Gautté, que l'assistance a écouté avec une grande faveur, nous a paru écrit dans un style sobre et ferme. Amené à parler

[1] L'Italie et la vie italienne. *Revue des Deux-Mondes*, 1er décembre 1865, p. 612.

[2] *Eod.*, p. 605.

d'une question brûlante dans notre ville, celle du canal maritime et du déplacement des affaires, M. le secrétaire l'a fait avec une grande élévation de pensée, et au risque de choquer en disant une vérité pénible, il n'a pas craint de rappeler à ses concitoyens qu'ils étaient peut être mal venus à se plaindre d'événements à l'accomplissement desquels ils avaient contribué. J'ai remarqué aussi dans ce rapport une trop courte citation d'un petit poème intitulé *les Casseurs de pierre*, et qui par le charme de la pensée et la perfection de la forme révèle dans l'auteur un véritable artiste; c'est le premier oiseau que M. Charles Bertrand ait consenti à laisser échapper de sa volière; petit oiseau plein de tristesse, puisqu'il raconte les peines et les angoisses de la misère, mais dont le succès forcera, nous l'espérons, M. Bertrand à publier d'autres poèmes qu'il a l'égoïsme de garder dans ses tiroirs.

Tous nos lecteurs connaissent le magnifique discours que Mgr l'Evêque de Poitiers vient de consacrer à la mémoire du général de la Moricière; ils ont vu avec admiration, mais sans étonnement, qu'il était possible, après Mgr Dupanloup, de prendre encore la parole sur cette tombe illustre.

La presse quotidienne a rendu des hommages, auxquels nous nous associons de grand cœur, à la mémoire d'un jeune Breton, enlevé récemment à Paris par le choléra, à l'âge de vingt-trois ans. M. Adolphe Lenepvou de Carfort, de Lannion, s'était déjà fait connaître dans le journalisme de Paris par des travaux sérieux, et il était demeuré dans la grande cité le digne enfant de sa province par le cœur et les sentiments.

Le diocèse de Nantes vient aussi de faire une perte cruelle; cruelle et glorieuse à la fois, car le nom du jeune prêtre que sa famille et ses amis pleurent en ce moment est destiné à briller dans le martyrologe de l'Eglise. M. l'abbé Mabileau, qui nous avait quittés pour aller porter la vérité aux païens de la Chine, a été mis à mort par eux en haine de cette même vérité. On a pu lire dans la *Semaine religieuse* du diocèse de Nantes les touchantes lettres qu'il adressait à sa famille, et qui ne faisaient que trop prévoir le sort funeste et prochain qui l'attendait. Il ne nous appartient pas de louer de pareils dévouements; la voix de l'Eglise est seule assez puissante pour élever la louange à la hauteur de ces sacrifices.

LOUIS DE KERJEAN.

L'article de notre jeune et savant collaborateur M. Charles de Gaulle, sur le *Mouvement de renaissance de la littérature bretonne*, est depuis deux mois le sujet d'une correspondance active entre les philologues bretons. On nous communique une de ces lettres; le nom de l'auteur la fera lire avec intérêt par nos lecteurs de Basse-Bretagne. Si Mgr Le Joubioux

ne persuade pas aux habitants de Léon que son dialecte vaut mieux que le leur, ils trouveront du moins qu'il a en lui un excellent avocat et un poète éminent.

L. DE K.

A M. le vicomte de la Villemarqué, membre de l'Institut.

Vannes, le 4 décembre 1865.

Monsieur et ami,

J'ai lu dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* un article fort remarquable de M. de Gaulle. Il plaide avec beaucoup d'habileté une cause que nous plaidons nous-mêmes avec zèle depuis vingt ans, la cause de la langue bretonne. Puisse-t-il achever notre œuvre ! Puisse-t-il entretenir au cœur des Bretons l'amour de leur langue, les amener tous à l'écrire correctement et à adopter sans exception l'orthographe employée par M. Le Gonidec, par vous et par notre grand poète vannetais, M. l'abbé Guillôme ! Puisse-t-il, enfin, réussir à faire comprendre à nos grandes villes bretonnes qu'il est tant soit peu honteux pour elles de n'avoir pas fondé dans leur sein des chaires de langue celtique, mesure qui a été prise dans des pays étrangers.

Quant à nous, nous sommes bien obligés d'avouer que nous n'avons pas pu arriver à un aussi beau succès. Il n'est pas rare, en effet, de trouver de nos compatriotes qui parlent encore un affreux breton, qui écrivent sans méthode, et cela presque par système, par horreur pour ce qu'ils appellent une innovation.

Cette anarchie cesserait, je le crois, si des chaires de langue bretonne étaient créées à Rennes, à Vannes et à Quimper, selon le vœu formé par M. de Gaulle. M. de Salvandy et M. Fortoul n'ont-ils pas eu l'idée de fonder, à Paris même, un cours de philologie celtique comparée ? M. de Gaulle s'en tirerait à merveille.

J'aurais pourtant bien quelques chicanes à lui faire sur son excellent article. Il loue un bon curé du Léon d'avoir composé un manuel breton-français, opuscule qui a été introduit dans la plupart des écoles du département du Finistère, et il invite les Tregorrois et les Morbihannais à suivre l'exemple donné par le curé finistérien. Je ne suis pas parfaitement au courant de ce qui s'est passé dans le pays de Saint-Brieuc, mais je sais qu'à Vannes un opuscule du genre de celui que conseille M. de Gaulle, a été composé il y a déjà deux ou trois ans et qu'il a été adopté dans un grand nombre d'écoles. Rendons à chacun ce qui lui appartient. C'est à un Morbihannais, à mon cher compatriote et ami, M. Guyot, qu'appartient l'honneur d'avoir le premier composé un manuel breton-français et d'avoir obtenu du gouvernement l'autorisation de l'introduire dans les écoles de la partie bretonne de notre diocèse.

Je suis loin de croire que l'opuscule de M. Guyot soit sans reproche au point de vue de la langue et de l'orthographe bretonne. J'y ai remarqué

un grand nombre de fautes, et même de grosses fautes; mais dans une nouvelle édition, — et il est question d'en faire une, — il sera très-facile de les faire disparaître et de rendre l'ouvrage moins imparfait.

Ce n'est pas d'un déni de justice à l'égard du Morbihan que j'accuse M. de Gaulle, car il ignorait, j'en suis sûr, l'existence du manuel de M. Guyot, mais bien d'un peu d'indifférence peut-être envers notre dialecte, indifférence qu'il partageait, à tort, selon moi, avec bon nombre d'amateurs du breton. C'est un préjugé qui aurait dû s'évanouir à l'apparition du poème de M. Guillôme, que le dialecte de Vannes n'est qu'un misérable débris de la langue celtique. La main sur la conscience, dites si vous n'êtes pas vous-même pour quelque chose dans cette croyance erronée?

Ce ne serait pas la seule chose que j'aurais à discuter dans l'article de M. de Gaulle, mais c'est que ces observations seraient à votre adresse comme à la sienne. Il croit, comme vous, que l'orthographe dite de M. Le Gonidec est irréprochable et qu'il n'y a rien à y changer. Je ne suis pas tout à fait de cet avis. Je crois que quand M. Guillôme, dans son *Livre des Laboureurs*, s'est écarté de cette orthographe, cas assez rare, il a eu raison. Selon moi, — et ceci vous paraîtra une grande hérésie, — l'orthographe adoptée par lui corrige heureusement celle de M. Le Gonidec, qui est aussi la vôtre.

Je n'en veux citer que deux preuves : sa manière d'écrire le pronom possessif breton répondant à *son*, *sa*, *ses*, et le verbe *gober*, faire. En breton, comme en anglais, le pronom possessif *son* s'accorde en genre, non avec la chose possédée, mais avec la personne qui possède. Les Anglais disent : *his mother*, *her mother*, sa mère, selon qu'il s'agit de la mère d'un homme ou d'une femme. C'est une richesse qui n'appartient ni à la langue latine, ni à la langue française, ni à la langue italienne : *sua mater*, *sa mère*, *la sua madre*, ces mots ne vous disent pas s'il est question de la mère d'un homme ou de celle d'une femme.

L'anglais n'a qu'un moyen de désigner le genre, l'emploi du pronom possessif; le breton a toujours l'emploi du pronom possessif *son* et le changement de la lettre initiale dans une foule de cas. Les Bretons disent *é vam*, *hé mam*; *é vam* veut dire la mère de lui homme; *hé mam*, la mère d'elle femme; *é di*, *hé zi*, sa maison, signifie dans ce premier cas la maison de lui homme, dans le second, la maison d'elle femme.

Mais quand la lettre initiale ne change pas, comment, vous autres du Finistère et des Côtes-du-Nord, qui écrivez invariablement *hé* pour *son* et pour *sa*, faites-vous sentir la différence du genre; par exemple celle de *he liorz*, *son jardin*, ou *he liork*, selon le dialecte de Vannes? Nous Morbihannais, nous ne sommes pas embarrassés; nous écrivons : *é liork*, le jardin d'un homme, *hé liorh*, le jardin d'une femme. La lettre *h* a conservé chez nous l'aspiration qu'elle avait chez les anciens Bretons comme chez les Romains et que font sentir la plupart des peuples en

prononçant le latin. *Homo* ne se prononçait pas *omo*, comme saint Augustin nous l'apprend, et il ne se prononce pas non plus ailleurs qu'en France de cette manière défectueuse. Nous disons donc en aspirant *hé liorh, son jardin,* en parlant d'une femme, et supprimant la lettre *h* nous écrivons *é liork* pour désigner le jardin d'un homme. Le P. Maunoir et le P. Grégoire de Rotrenen, dans leurs grammaires, ont fait de même : nous avons conservé l'ancien usage.

Il ne me paraît pas que vous ayez été plus heureux en prodiguant cette lettre *h* dans le pronom possessif *hé* dont je viens de parler qu'en le supprimant dans l'infinitif du verbe breton qui signifie *faire*. Pourquoi écrivez-vous : *ôber,* c'est ainsi que je trouve ce mot écrit dans Le Gonidec, et non pas *hober?* Est-ce par réminiscence du latin *operare?* mais est-il bien sûr que la lettre initiale de ce verbe ne soit pas *g?* Nous autres Vannetais, nous disons *gober a hran, je fais,* ou pour traduire de mot à mot : *faire, je fais.* Vous savez mieux que moi que la règle des muables exige le changement de la lettre *g* en l'aspirée *h* ou *c'h ;* ainsi dans le verbe *gellont, pouvoir,* cette lettre *g* se change en *h* et à la première personne du présent on dit : *Me hell,* je peux; ainsi *galhuein,* appeler, fait *me halv* à la même personne du même temps.

Du reste, vous avez été conséquent dans ce que j'appelle votre erreur, car ayant supprimé la lettre *h* à l'infinitif, vous la supprimez aussi dans les autres temps de ce verbe irrégulier *gober:* Vous n'écrivez pas comme nous : *me hra,* ou *a hran, je fais,* vous écrivez *me ra, a ran.* Cela ne me semble pas très-heureux. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que la lettre *g* que vous bannissez de l'infinitif, chose qui amène aussi la proscription de la lettre *h,* vous la conservez dans le participe passé : nous disons : *groeit e mes un ti,* j'ai fait une maison; vous, si je ne me trompe, vous dites : *great am euz eunn ti.*

La conclusion de toutes ces longues prémisses est la suivante : c'est que notre dialecte a eu raison de supprimer la lettre *h* dans le pronom possessif *son* se rapportant à un sujet masculin, et de la maintenir dans le verbe irrégulier *gober.*

Vous voyez, mon cher ami, que malgré mes soixante ans, je m'intéresse encore à notre langue. A plus d'un, cela semblera peut-être tant soit peu puéril. Mais si un prêtre pense qu'à cette question d'idiome se rattache une question très-importante de foi et de mœurs, pourra-t-on en conscience lui faire un reproche de son zèle pour cette langue? En tout cas, ce ne peut jamais être un grand crime, même pour un vieux prêtre, de consacrer quelques moments à des questions philologiques.

Recevez, Monsieur et ami, l'assurance de tout mon attachement.

LE JOUBIOUX,

P. A.

TABLE GÉNÉRALE DU TOME HUITIÈME

ANNÉE 1865. — DEUXIÈME SEMESTRE.

JUILLET.

Les Artistes bretons et vendéens au salon de 1865, par M. *Lucien Dubois*..... 5
Le Bouffay de Nantes (suite), par M. *Alfred Lallié*..... 19
Le Moulin de Keriguel, nouvelle, par M. *Loïc Petit*..... 43
Poésie. — Les Chansons d'une Folle; — La Tour des Colombes, par M. *Joseph Rousse*..... 66
De Nantes à Brest. — Les bords du Canal de Bretagne, par M. *Ch. du Chalard*..... 68
Notices et Comptes rendus. — *Vie de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne*, de M. le Vte Édouard Sioc'han de Kersabiec, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 79
Trois Conférences littéraires à Nantes, par Mlle *Amélie Hubans*. 88
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 93

AOUT.

Souvenirs de la Révolution. — M. l'abbé Agaisse, curé de Châteauthébaud..... 97
Un Artiste vendéen. — M. Octave de Rochebrune, par M. *Ch. Marionneau*..... 109
Poésie. — Le Cerf, par M. le Vte *Henri de Bornier*..... 129
Le Bouffay de Nantes (suite), par M. *Alfred Lallié*..... 133
Lettres Parisiennes. — IXe lettre, — par M. *Alfred de Courcy*.. 157
Notices et Comptes rendus. — *Histoire abrégée de la ville et de l'abbaye de Redon*, par un Prêtre, ancien élève du collége Saint-Sauveur, par M. *Arthur de la Borderie*..... 171
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 179

SEPTEMBRE.

Mort du général de la Moricière, par M. *Arthur de la Borderie*.. 185

Le Château de Tonquédec, par M. *Gaultier de Kermoal*..... 188
Souvenirs de la Révolution. — M. l'abbé Agaisse, curé de Châteauthébaud (fin)..... 197
Poésie bretonne. – Ivoul en entru Doue (La Volonté de Dieu), par Mgr *Le Joubioux;* — Sone ar c'hlasker bara (La Chanson du Mendiant), par M. *F.-M. Luzel*..... 213
Le Bouffay de Nantes (fin), par M. *Alfred Lallié*..... 220
Henri IV à la Sicaudais, par M. *Charles Thenaisie*..... ... 240
Beaux-Arts. — Les nouvelles Peintures de M. Le Hénaff, à Notre-Dame-de-Bon-Port de Nantes, par M. *Charles Marionneau*.. 246
Notices et Comptes rendus. — *Histoire de France,* de M. Émile de Bonnechose, par M. *Lucien Dubois*. — *Études littéraires,* de M. Eugène de Margerie, par M. *Bathild Bouniol*..... 250
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 258

OCTOBRE.

Mouvement de Renaissance de la Littérature bretonne, par M. *Charles de Gaulle*..... 265
Le Marquis d'Ars (1737-1761), par M. *Anatole de Barthélemy*. 294
En Basse-Bretagne. — Impressions et Notes de voyage (Côtes-du-Nord), par M. *F.-M. Luzel*..... 305
Traditions populaires des Bretons. — La légende de Saint-Guen, par M. *E. du Laurens de la Barre*..... 321
Ancien théâtre français. — Les Tragédies de Robert Garnier, par M. *Arthur de la Borderie*..... 330
La sœur de du Guesclin, par M. *Bathild Bouniol*..... 343
Chronique. — L'Oraison funèbre du général de la Moricière, par M. *Louis de Kerjean*..... 345

NOVEMBRE.

Notes biographiques sur le général de la Moricière, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 353
En Basse-Bretagne. — Impressions et Notes de voyage (Côtes-du-Nord) (suite), par M. *F.-M. Luzel*..... 371
Le Marquis d'Ars (1737-1761) (fin), par M. *Anatole de Barthélemy* 381
Ancien théâtre français.—Les Tragédies de Robert Garnier (fin), par M. *Arthur de la Borderie*..... 392

De Nantes à Brest. — Les bords du Canal de Bretagne (suite), par M. *Ch. du Chalard*..... 404
Notices et Comptes rendus. — *Études élémentaires sur l'architecture, la sculpture et la peinture*, de M. l'abbé Gaborit; — *Essai sur l'inspiration littéraire*; — *Sans quartier et la Tour d'enfer, contes du pays nantais*, de M. Janniard du Dot, par M. *Lucien Dubois*. — *Monographie du prieuré de N.-D. de Boisgarand*, de M. L. Phelippes-Beaulieux, par M. *E. Carissan*. — *Le grand Mystère de Jésus*, de M. le Vicomte Th. de la Villemarqué, par M. *Léon Bureau*..... 414
Poésie. — Une Fille des champs; — Le Tombeau du Croisé, par M. *Joseph Rousse*. — Pour tuer le temps, sonnet, par M. *Émile Grimaud*..... 425
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 427

DÉCEMBRE.

La ville de Vitré et ses premiers Barons, par M. *Arthur de la Borderie*..... 433
L'Assassinat du duc de Berry, par M. *Alfred Nettement*..... 448
Notes biographiques sur le général de la Moricière (fin), par M. *Eugène de la Gournerie*..... 460
Les Cornemuseux, nouvelle bretonne, par M. *Loïc Petit*..... 480
Notices et Comptes rendus.— *Église royale et collégiale de N.-D. de Nantes*, de M. Stéphane de la Nicollière, par M. *Eugène de la Gournerie*. — Le groupe décoratif de l'Hôtel-Dieu, à Nantes, de M. Amédée Menard, par M. *Charles Marionneau*. 499
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 506

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

HISTOIRE.

ETUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — Le Bouffay de Nantes (suite), par M. *Alfred Lallié*, 19-43, 133-156, 220-239. — M. l'abbé Agaisse, curé de Châteauthébaud, 97-108, 197-212. — Le château de Tonquédec, par M. *Gaultier de Kermoal*, 188-196. — Le marquis d'Ars (1737-1761), par M. *Anatole de Barthélemy*, 294-304, 381-391. — La ville de Vitré et ses premiers barons, par M. *Arthur de la Borderie*, 433-447. — L'assassinat du duc de Berry, par M. *Alfred Nettement*, 448-459. — La sœur de du Guesclin, par M. *Bathild Bouniol*, 343-344.

BIOGRAPHIE. — Mort du général de la Moricière, par M. *Arthur de la Borderie*, 185-187. — Notes biographiques sur le général de la Moricière, par M. *Eugène de la Gournerie*, 353-370, 460-479.

CRITIQUE HISTORIQUE. — *Vie de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne*, de M. le vicomte Edouard Sioc'han de Kersabiec, par M. *Eugène de la Gournerie*, 79-87. — *Histoire abrégée de la ville et de l'abbaye de Redon*, par un prêtre, ancien élève du collège Saint-Sauveur, par M. *Arthur de la Borderie*, 171-178. — *Histoire de France*, de M. Emile de Bonnechose, par M. *Lucien Dubois*, 250-256. — *Monographie du Prieuré de Notre-Dame de Bois-Garand*, de M. L. Phelippes-Beaulieux, par M. *E. Carissan*, 419-420. — *Eglise royale et collégiale de Notre-Dame de Nantes*, de M. Stéphane de la Nicollière, par M. *Eugène de la Gournerie*, 499-503.

FAITS CONTEMPORAINS. — Chronique mensuelle, 93-96, 179-184, 258-264 (l'Oraison funèbre du général de la Moricière, par Mgr l'évêque d'Orléans), 345-352, 427-432, 506-512.

LITTÉRATURE.

ETUDES LITTÉRAIRES. — Trois conférences littéraires à Nantes, par Mlle *Amélie Hubans*, 88-92. — Lettres parisiennes — IXe lettre, — par M. *Alfred de Courcy*, 157-170. — Mouvement de renaissance de la littérature bretonne, par M. *Charles de Gaulle*, 265-293. — Les tragédies de Robert Garnier, par M. *Arthur de la Borderie*, 330-342, 392-403.

RÉCITS ET NOUVELLES. — Le Moulin de Keriguel, par M. *Loïc Petit*, 43-65. — De Nantes à Brest. Les bords du canal de Bretagne, par M. *Ch. du Chalard*, 68-70, 404-413. — Henri IV à la Sicaudais, par M. *Charles Thenaisie*, 240-245. — En Basse-Bretagne, impressions et notes de voyage (Côtes-du-Nord), par M. *F.-M. Luzel*, 305-320, 371-380. — La Légende de Saint-Guen, par M. *E. du Laurens de la Barre*, 321-329. — Les Cornemuseux, par M. *Loïc Petit*, 480-498.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Etudes littéraires*, de M. Eugène de Margerie, par M. *Bathild Bouniol*, 256-257. — *Essai sur l'inspiration littéraire*; — *Sans quartier et la Tour d'enfer*, *contes du pays nantais*, de M. Janniard du Dot, par M. *Lucien Dubois*, 416-419.— *Le grand Mystère de Jésus*, de M. le Vicomte Th. de la Villemarqué, par M. *Léon Bureau*, 421-424. — Lettre de Mgr Le Joubioux sur le mouvement de renaissance de la littérature bretonne, 510-512.

POÉSIE.

La Chanson d'une folle; — la Tour des Colombes, par M. *Joseph Rousse*, 66-67. — Le Cerf, par M. *le vicomte Henri de Bornier*, 129-132. — Ivoul en entru Doue (la volonté de Dieu), par Mgr *Le Joubioux*, 213-215. — Sone ar c'hlasker bara (la Chanson du Mendiant), par M. *F.-M. Luzel*, 216-219. — Une fille des champs; — le tombeau du Croisé, par M. *Joseph Rousse*, 425-426. — Pour tuer le temps, sonnet, par M. *Emile Grimaud*, 426.

BEAUX-ARTS.

Les artistes bretons et vendéens au salon de 1865, par M. *Lucien Dubois*, 5-18. — Un artiste vendéen. — M. Octave de Rochebrune, par M. *Charles Marionneau*, 109-128. — Les nouvelles peintures de M. Le Hénaff, à Notre-Dame-de-Bon-Port de Nantes, par M. *Charles Marionneau*, 246-249. -- *Etudes élémentaires sur l'architecture, la sculpture et la peinture*, de M. l'abbé Gaborit, par M. *Lucien Dubois*, 414-416. — Le groupe décoratif de l'Hôtel-Dieu, à Nantes, de M. Amédée Menard, par M. *Charles Marionneau*, 503-505.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

AGAISSE (l'abbé).— Souvenirs de la Révolution, 97-108, 197-212.

DE BARTHÉLEMY (Anatole). — Le Marquis d'Ars (1737-1761), 294-304, 381-391.

DE LA BORDERIE (Arthur). — *Histoire abrégée de la ville et de l'abbaye de Redon*, par un Prêtre, ancien élève du collége Saint-Sauveur, 171-178. — Mort du général de la Moricière, 185-187. — Les Tragédies de Robert Garnier, 330-342, 392-403. — La Ville de Vitré et ses premiers Barons, 433-447.

DE BORNIER (Vte Henri). — Le Cerf, poésie, 129-132.

BOUNIOL (Bathild). — *Études littéraires*, par M. de Margerie, 256-257. — La sœur de du Guesclin, 343-344.

BUREAU (Léon). — *Le grand Mystère de Jésus*, par le Vte Th. de la Villemarqué, 421-424.

CARISSAN (E.). — *Monographie du prieuré de N.-D. de Boisgarand*, par M. L. Phelippes-Beaulieux, 419-420.

DU CHALARD (Ch.). — De Nantes à Brest. — Les bords du Canal de Bretagne, 68-78, 404-413.

DE COURCY (Alfred). — Lettres parisiennes, IXe lettre, 157-170.

DUBOIS (Lucien). — Les Artistes bretons et vendéens au salon de 1865, 5-18. — *Histoire de France*, de M. Émile de Bonnechose, 250-256. — *Études élémentaires sur l'architecture, la sculpture et la peinture*, par M. l'abbé Gaborit, 414-416. — *Essai sur l'inspiration littéraire*; — *Sans quartier et la Tour d'enfer, contes du pays nantais*, par M. Janniard du Dot, 416-419.

DE GAULLE (Charles). — Mouvement de renaissance de la littérature bretonne, 265-293.

GAULTIER DE KERMOAL. — Le château de Tonquédec, 188-196.

DE LA GOURNERIE (Eugène). — *Vie de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne*, par M. de Kersabiec, 79-87. — Notes biographiques sur le général de la Moricière, 353-370, 460-479. — *Église royale et collégiale de N.-D. de Nantes*, par M. S. de la Nicollière, 499-503.

GRIMAUD (Émile). — Pour tuer le temps, sonnet, 426.

HUBANS (Mlle Améli). — Trois Conférences littéraires à Nantes, 88-92.

LE JOUBIOUX (Mgr). — Ivoul en entru Doue (*La Volonté de Dieu*), poésie, 214-215. — Lettre sur le mouvement de renaissance de la littérature bretonne, 510-512.

DE KERJEAN (Louis). — Chronique mensuelle, 93-96, 179-184, 258-264, 345-352, 427-432, 506-509.

LALLIÉ (Alfred). — Le Bouffay de Nantes, 19-43, 133-156, 220-239.

DU LAURENS DE LA BARRE (E.). — La légende de Saint-Guen, 321-329.

LUZEL (F.-M.). — Sone ar c'hlasker bara (la chanson du mendiant), 216-219. — En Basse-Bretagne. — Impressions et Notes de voyage (Côtes-du-Nord), 305-320, 371-380.

MARIONNEAU (Charles). — M. Octave de Rochebrune, 109 128. — Les Nouvelles peintures de M. Le Hénaff, à Notre-Dame-de-Bon-Port de Nantes, 246-249. — Le groupe décoratif de l'Hôtel-Dieu, à Nantes, par M. Amédée Menard, 503-505.

NETTEMENT (Alfred). — L'assassinat du duc de Berry, 448-459.

PETIT (Loïc). — Le Moulin de Keriguel, 42-65. — Les Cornemuseux, 480-498.

ROUSSE (Joseph). — La Chanson d'une Folle; — La tour des Colombes, poésies, 66-67. — Une Fille des champs; — Le Tombeau du Croisé, poésies, 425-426.

THENAISIE (Charles). — Henri IV à la Sicaudais, 240-245.

TABLE ALPHABETIQUE DES OUVRAGES

APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

Contes du pays nantais, par M. Janniard du Dot, 418-419.

Cornélie, tragédie de Robert Garnier, 333-342, 392-403.

Église royale et collégiale de N.-D. de Nantes, par M. Stéphane de la Nicollière, 499-503.

Essai sur l'inspiration littéraire, par M. Janniard du Dot, 418-419.

Études élémentaires sur l'architecture, la sculpture et la peinture, par M. l'abbé Gaborit, 414-416.

Études littéraires, par M. Eugène de Margerie, 256-257.

Le grand Mystère de Jésus, drame breton, publié par M. Th. de la Villemarqué, 421-424.

Histoire abrégée de la ville et de l'abbaye de Redon, par un prêtre, ancien élève du collége Saint-Sauveur, 171-178.

Histoire de France, par M. Émile de Bonnechose, 250-256.

Monographie du prieuré de N.-D. de Boisgarand, sur la commune de Sautron, par M. L. Phelippes-Beaulieux, 419-420.

Oraison funèbre du général de la Moricière, par Mgr l'évêque d'Orléans, 345-351.

Poitou et Vendée, par MM. B. Fillon et O. de Rochebrune, 352.

La Science et la Foi, par M. Vitet, 182-183.

Vie de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, par M. le Vte Édouard de Kersabiec, 79-87.

FIN DU TOME HUITIÈME.

Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud, place du Commerce, 4.